11936/c

No 7.C.6

LES VIES

DES

SAINTS.

TOME SIXIÉME.

83918.

LES VIES DES SAINTS,

COMPOSÉES SUR CE QUI NOUS EST RESTÉ de plus autentique & de plus assuré dans leur Histoire;

Disposées selon l'ordre des Calendriers & des Martyrologes.

AVEC

L'HISTOIRE DE LEUR CULTE,

selon qu'il est établi dans l'Eglise Catholique;

ET L'HISTOIRE DES AUTRES FESTES DE L'ANNÉE.

TOME SIXIÉME,

CONTENANT LA FIN DU MOIS D'AOUST ET LE MOIS DE SEPTEMBRE.

NOUVELLE EDITION.

A PARIS,

Chez LOUIS GENNEAU, Quai des Augustins, à saint Pierre aux Liens.

M. DCC. XXXIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

LES VIES DES SAINTS

DEPUIS LE XV. AOUST JUSQU'A LA FIN.

TABLE CRITIQUE DES AUTEURS & des Traités ou Piéces servant à l'histoire de la vie des Saints depuis le quinze de ce mois jusqu'à la fin.

Quinziéme jour d'Août.

1. L'Assomption de la Ste Vierge, *& les autres Fêtes qui regardent son culte.* Pour ce qui est de la vie de la sainte Vierge, ce qu'on en peut savoir de certain ne se trouve que dans l'Evangile. Plusieurs modernes * ont tenté de composer l'histoire de cette vie en joignant à l'écriture les refléxions des saints Peres, & les remarques des auteurs ecclésiastiques. Personne n'y a mieux réussi que M. de Tillemont. Pour ce qui regarde la fête de l'Assomption en particulier, on peut voir les dissertations qui en ont été faites par Mr Joly chantre, chanoine & official de l'église de Paris, avec une lettre à deux Cardinaux, & par Mr de Launoy docteur de la faculté de Paris d'une part : puis par Mr Ladvocat Billiad docteur de Sorbonne, chanoine de l'église de Paris, mort évêque de Boulogne, & par Mr Gaudin docteur de Sorbonne, chanoine & official de la même église de l'autre : une dissertation du Sr Florentin parmi ses remarques sur l'ancien martyrologe attribué à saint Jerôme. Mais ce seroit une chose infinie de nommer tous les autres écrits qui se sont faits concernant le culte de la sainte Vierge.

* Grandval ou Du Verger &c.

2. St Alype, *évêque de Tagaste en Afrique.* Sa vie écrite par S. Augustin son compatriote, son maître, son ami & son collégue, & envoyée à S. Paulin de Nole, est perdue. Il faut y suppléer par les Confessions du même Saint, par ses lettres, & par quelques autres de ses ouvrages, & par les lettres de S. Jerôme & de S. Paulin de Nole où il est parlé de

notre Saint. On peut voir aussi les notes que M. Dubois a faites sur la lettre 27 de saint Augustin à saint Paulin de sa traduction.

Col. 87. 88. 9. 1; in fol.

3. Saint ARNOUL, *évêque de Soissons*. Surius a publié sa vie sous le nom de Lisiard évêque de Soissons, qui mourut quarante ans après lui, & par respect pour ce grand nom, il a fait peu de changemens à son stile. Il se trouve néanmoins que cette vie n'est pas celle dont Lisiard étoit auteur, mais celle que fit Hariulfe abbé d'Oudenbourg en Flandres, mort seize ans après Lisiard. Celle de Lisiard étoit antérieure à la translation du Saint, qui fut faite l'an 1121 trente-quatre ans après sa mort: celle de Hariulfe lui fut postérieure, mais de peu d'années, puisqu'il la dédia à Lambert évêque de Tournay & de Noyon qui fit cette translation. C'est ce qui paroît aussi par un extrait considérable de l'ouvrage de Lisiard donné par D. Luc d'Achery, contenant l'histoire du concile de Beauvais, & celle de la translation de notre Saint, qui y avoit été résolue. Ce qui ne se trouve point dans l'ouvrage de Hariulfe, où par compensation l'on trouvera sans doute bien des miracles & d'autres choses qui ne sont peut-être pas dans l'ouvrage de Lisiard. On saura ce qui en est, quand il aura plu aux PP. Benedictins de publier le manuscrit qu'ils en ont. Cette vie est adressée à Raoul archevêque de Reims. Surius le sachant a ôté du titre de celle de Hariulfe le nom de Lambert, pour y substituer ceux de Raoul & de Lisiard, d'où est venu l'erreur où il a engagé les autres. Au reste l'ouvrage de Hariulfe n'est pas indigne de foi, non plus que celui de Lisiard, quoiqu'il doive avoir moins d'autorité, parce qu'il avoit tout appris d'Elverolfe, qui avoit vécu avec notre Saint, d'Arnoul neveu du même Saint & premier abbé de saint Pierre d'Oudenbourg, & d'Adzéle mere de cet abbé sœur de notre Saint. Hariulfe qui est mal nommé Arnulfe ou Arnoul dans l'extrait dont nous avons parlé, fut fait abbé d'Oudenbourg, l'an 1105, & gouverna pendant 38 ans jusqu'en 1143.

Voss. hist. L. pag. 408. & 380.

T. 2. Spicil. præfat.

Et concil. coll. an. 1117. col. 882.

Seizième jour d'Août.

1. SAint HYACINTHE, *de l'ordre de S. Dominique*. Sa vie écrite par Leandre Alberti Dominicain de Boulogne en Italie, connu encore par d'autres ouvrages assez estimés, se trouve dans le recueil de Surius. Mais il faut remarquer que cet auteur vivoit près de trois cens ans après le Saint, vers le milieu du XVI siecle. Il faut voir aussi les actes de sa canonization imprimés à Paris en 1596 *in* 8°, & le recueil des pieces concernant sa vie & ses éloges ramassé par Abraham Bzovius Dominicain Polonois, & publié à Venise *in* 4° l'an 1598, outre ce que cet auteur en a inséré dans sa continuation des Annales de Baronius. On peut consulter encore les chroniques diverses de l'ordre des Freres Prêcheurs, sur-tout celle de Thomas Malvenda. L'original de la vie du Saint que ces auteurs ont suivi, est sans doute l'histoire qu'en avoit composée Stanislas dominicain Polonois vers l'an 1334, quatre-vingts ans & plus après sa mort, gardée dans les archives de Cracovie jusqu'au tems d'Alberti, de Bzovius & de Severin autre dominicain Polonois qui a fait un livre de la vie, des miracles & de la canonization de saint Hyacinthe.

2. Saint ARSACE, *Solitaire Con-*

fesseur. Ce que l'on sçait de sa vie se tire de l'histoire ecclésiastique de Sozomene qui déclare que tout ce qu'il en dit avoit été rapporté par des personnes qui assûroient l'avoir appris de ceux qui avoient vû Arsace. L. 4. c. 16.

3. S. SIMPLICIEN, *évêque de Milan*. Il faut voir ce qui est dit de lui dans les Confessions de saint Augustin, dans quelques lettres & quelques livres qu'il lui a adressés, dans les lettres que saint Ambroise son prédécesseur lui a écrites, dans la vie de saint Ambroise par Paulin, dans Baronius, & M^r Hermant qui a écrit la même vie.

4. Saint AREY, *évêque de Nevers*:

5. Saint ELEUTHERE, *évêque d'Auxerre*. Nous n'avons presque rien de certain touchant ces deux prélats, que leurs souscriptions aux conciles où ils ont assisté. Les chroniques mêmes de leurs églises ne sont guéres plus sûres pour le rang de leurs successions ou leurs époques, que les breviaires ne le sont pour leurs actions. C'est ce qui paroît à l'égard de saint Arey plus que de saint Eleuthere.

6. S. FRAMBOURG, *Solitaire au Maine*. Quoique l'on ne sache point de quelle autorité est l'original de la vie de ce Saint que l'on trouve dans le second tome de la Bibliotheque nouvelle du P. Labbe, & qui a servi dans ces derniers tems à composer son histoire, & que l'on trouve quelques différences dans ses diverses copies, on n'en révoque point la vérité en doute pour le fonds. On peut voir le Courvaisier & Bondonnet dans leur histoire du Mans; M. Jollain curé d'Yvry lès Paris dans la vie qu'il en a publiée en particulier, & le P. Giry dans son recueil.

7. S. ARNOUL, *évêque de Mets*. Sa vie a été écrite par les soins de son fils & de son successeur saint Cloû. L'auteur qu'il y fit travailler avoit connu aussi notre Saint par lui-même, & & avoit été témoin de plusieurs de ses actions. Mais cet auteur n'est pas Jonas moine de Bobbio connu par d'autres vies de Saints qu'il a composées. Celle de S. Arnoul que Surius avoit donnée avec quelques changemens de stile, se trouve avec les remarques de Dom Mabillon au second siécle des SS. de l'ordre de S. Benoît, mais rétablie en son entier. Il faut y joindre ce qu'en a écrit aussi Paul diacre l'auteur de l'histoire des Lombards.

8. S. ROCH, *Confesseur*. Sa vie écrite par Pierre Louis Maldura se trouve dans le recueil de Surius. Cet auteur qui ne vivoit au plutôt que sur la fin du quinziéme siecle, n'a rien moins que l'exactitude qu'il semble avoir voulu affecter. Les fautes grossieres qu'il fait contre la vérité des faits, & sa maniere de penser & de juger des choses font douter s'il étoit sincere, & s'il a eu de bons mémoires. Il n'a écrit qu'après la translation du corps de saint Roch à Venise faite l'an 1485; c'est ce qui nous fait juger qu'il n'est que le copiste de François Diedo noble Venitien, qui composa la premiere histoire que l'on eût encore eue de saint Roch peu de tems auparavant, lorsqu'il étoit gouverneur de Bresce. Ce qui est très-probable si ce Maldura est le même que Pierre Maldura dominicain de Bergame qui enseignoit en ce même tems la théologie à Boulogne. On dit que Diedo fit cet ouvrage par dévotion pour se garantir de la peste: mais on a lieu de douter qu'il ait eu d'autres titres que ce qu'on publioit des aventures & des miracles de notre Saint parmi le peuple. Maldura semble dissimuler qu'il fût d'Italie, en disant que c'étoit des Italiens qu'il avoit eu la connoissance

Jac. Phil. suppl. chron. an. 1471.

du nom de saint Roch. On peut voir encore Jac. Phil. Foresta de Bergame (*) qui vivoit en même tems que Diedo & Maldura, les Annales de Wadding, & l'histoire des Recoll. du P. de Vernon qui ont voulu faire passer le Saint pour un homme du Tiers-ordre de S. François.

(*) Suppl. chr. l. 4. chronol. Ann. Min. 317. n. 10. 11. 2. &c.

Dix-septiéme jour d'Août.

1. SAint MAME'S, *Martyr en Cappadoce*. Les actes de ce Saint que nous avons de deux auteurs différens sont presque également mauvais, soit qu'on les ait entiérement supposés, soit qu'on les ait corrompus près de leur source. Les premiers donnés par Surius sont de Metaphraste; on les voit encore dans la Bibliotheque de Fleury, du P. du Bois dit du Bosc, mais d'une autre traduction qui est celle que fit Renaud évêque de Langres vers l'an 1075. Les autres qui sont d'un inconnu, se trouvent au second tome du recueil de Mombrice, & encore dans la Bibliotheque de Fleury, dont nous venons de parler. Mais on ne doit guéres s'arrêter pour ce qui regarde ce saint Martyr, qu'au peu qu'en ont dit saint Basile dans sa XXVI homelie, qui en est le panégyrique, & saint Gregoire de Nazianze dans sa XLIII oraison. Il faut joindre ce que ce dernier a dit de l'Eglise du Saint dans sa troisiéme oraison contre Julien, & ce que l'historien Sozomene en a rapporté avec encore plus d'étendue. L'histoire des translations des reliques du Saint faites de Constantinople en France se trouve aussi dans Surius. Elle a pour auteur un chanoine de Langres, qui vivoit sous Philippe Auguste, & du tems même de la derniere de ces translations. Parmi les modernes on pourroit se servir utilement de l'ouvrage de Mr Cordier qui avoit beaucoup de capacité, s'il n'avoit bâti son édifice sur les fondemens ruineux des actes dont nous avons parlé, il faut se contenter de ce qu'en ont recueilli M. de Tillemont au IV tome de ses mém. ecclés. & Dom Th. Ruinart, parmi les actes sinceres & choisis des Martyrs.

Tom. 1. op. Bas.

2. Saint LIBERAT, *abbé*, *&* ses Compagnons *MM. d'Afrique*. Leurs actes publiés par Dom Th. Ruinart après l'histoire de la persécution de l'église d'Afrique sous les Vandales, sont attribués à Victor évêque de Vite auteur de cette histoire. Mais quoique l'on ne soit pas assuré qu'ils soient de lui, on convient que celui qui les a faits n'est guéres moins ancien, & qu'il a pu connoître ces saints martyrs par lui-même.

3. Le B. CARLOMAN, *Duc des François, religieux*. Nous ne voyons pas que personne ait écrit la vie de ce religieux prince à part. Il la faut tirer des historiens públics de France, d'Allemagne & d'Italie les plus proches de son tems. Encore sont-ils assez stériles pour la plûpart sur son sujet. On peut voir ce qu'en a recueilli le P. Dom Mabillon au troisiéme siécle Benedictin part. 2. & ce qu'en a abrégé M. Bulteau l. 4. ch. 2. de son hist. Benedictine.

Dix-huitiéme jour d'Août.

1. SAint AGAPET, *Martyr en Italie*. Ses actes ne valent rien, non plus les seconds que les premiers, quoiqu'on ait tâché de corriger ceux-ci par les autres. Surius s'est contenté d'en donner l'abbrégé qu'en a fait

Adon. On peut voir ce qu'en a dit Mr de Tillemont dans l'histoire de la persécution de l'emp. Aurelien ; & l'on peut ajouter que ces faux actes de saint Agapet & ceux de saint Venance dont nous avons parlé au XVIII de mai viennent d'une même source.

2. Sainte HELENE, *Veuve Imperatrice.* Il faut voir ce qu'en rapporte Eusebe dans le troisieme livre de la Vie de Constantin son fils en cinq ou six chapitres ; ce qu'en disent aussi Rufin, Theodoret, Philostorge & Zosime, sans parler des Grecs du moyen âge. Flodoard a fait l'histoire de sa translation en Champagne. Surius & Dom Mabillon l'ont détachée pour la donner le premier au VIII de fevrier, le second dans la seconde partie du IV siecle Benedictin. On peut voir aussi ceux qui ont parlé de l'invention de la sainte Croix.

Dix-neuvieme jour d'Août.

1. SAint LOUIS, *évêque de Toulouse.* Sa vie écrite par un auteur qui l'avoit connu & qui dit n'avoir rapporté que ce qu'il a vû ou ce qu'il a appris de la mere du Saint ou d'autres personnes dignes de foi, a été publiée par Henri Sedulius religieux de saint François à Anvers en 1602. Sedulius a gardé la foi à son original pour la matiere ; mais il a disposé de la forme comme il l'a jugé à propos, en changeant l'ordre, la methode & le stile même de son auteur dans le dessein de le rendre meilleur. Il y a joint un commentaire pour lui servir d'éclaircissement. Il eut peut être aussi bien fait de laisser son auteur en l'état qu'il l'avoit trouvé. Il faut voir aussi la bulle de sa canonisation faite par le pape Jean XXII, neuf ans après sa mort, où l'on fait un précis de sa vie ; les auteurs de l'histoire & des annales de l'ordre de saint François ; les continuateurs de Baronius, les écrivains de l'histoire du Languedoc & du royaume de Naples, & Messieurs de sainte Marthe dans l'histoire génealogique de la Maison de France & dans leur Gall. Christ.

2. Saint ANDRE' *Tribun ou Colonel, & ses Compagnons MM.* Ses actes donnés par Surius traduits par Metaphraste, n'ont point d'autorité, & s'ils ne sont faux ils sont au moins fort corrompus.

3. Saint TIMOTHE'E, saint AGAPE & sainte THECLE. L'histoire de leur martyre est dans celle des martyrs de Palestine écrite par Eusebe aux chap. 3 & 6 de ce livre.

4. Saint MARIEN *ou* MARJEIN, *Solitaire en Combrailles.* Nons n'en savons gueres que ce qu'en a rapporté S. Gregoire de Tours dans son recueil de la gloire des Confesseurs. La vie que le P. Labbe en a publié au second tome de sa Bibliothéque n'a point d'autorité.

5. Saint BERTULFE *ou* BERTOLS, *troisieme abbé de Bobbiu en Italie.* Sa vie a été écrite par Jonas moine de Bobbio, contemporain du Saint, connu encore par les vies de saint Colomban & de saint Attale les deux prédécesseurs du Saint dans la charge d'abbé. Surius l'a retouchée sous prétexte de la polir. Mais Dom Mabillon l'a rétablie sur l'original. Comme il manquoit quelques chapitres à son exemplaire ms. il a cru devoir y suppléer par Surius même. Il y a joint une piece de vers composée par Flodoard cha-

noine de Reims. Jonas vivoit avec S. Bertulfe même dans le monaſtere de Bobbio, & dit peu de choſe dont il n'ait été le témoin.

Vingtieme jour d'Août.

I. SAint BERNARD, *Abbé de Clairvaux*. Sa vie a été écrite par différentes perſonnes qui ont mérité la créance du public. Le premier eſt le B. *Guillaume* abbé de ſaint Thierry Benedictin, qui s'étant fait depuis moine de Signy de l'ordre de Citeaux, écrivit du vivant même de ſaint Bernard avec lequel il étoit très-uni. Mais comme il mourut avant le Saint il ne put continuer l'ouvrage qu'il avoit commencé. Le ſecond eſt *Ernold* ou *Arnold* abbé de Bonneval au diocéſe de Chartres que quelques-uns ont pris pour Bernard abbé de Bonnevaux en Dauphiné, ou pour quelqu'autre Arnold abbé de Bonneval au diocéſe de Rodès. *Ernold* qui étoit Benedictin, & non de l'ordre de Citeaux, écrivit à la priere des religieux de Clairvaux pour continuer l'ouvrage de Guillaume de ſaint Thierry. Il avoit connu ſaint Bernard, & lui avoit été uni d'amitié très-particulierement; & l'on prétend que c'eſt à lui que s'adreſſe la lettre 310 du Saint. Quelques-uns ont cru qu'il étoit mort auſſi devant ſaint Bernard; mais quoi qu'il paroiſſe qu'il lui a ſurvécu de près de neuf ans, il n'a pu achever ce qu'il avoit entrepris. Le troiſiéme eſt *Geoffroy* qui ajouta aux deux livres de Guillaume & d'Ernold les trois qui ſuivent. Il avoit été ſecretaire de notre Saint, étoit entré à Clairvaux l'an 1140, avoit vécu environ treize ans avec ſaint Bernard qui l'avoit rendu le témoin de ſes actions & le compagnon de ſes voyages. Il fut après la mort du Saint premierement abbé d'Igny & enſuite quatrieme abbé de Clairvaux. Ces cinq livres compoſés par trois auteurs contemporains ont été ſouvent publiés. L'édition la plus correcte eſt celle que D. Mabillon a donnée l'an 1690 avec les œuvres du Saint. Il y a joint deux livres des miracles du Saint, l'un recueilli de divers auteurs, l'autre tiré du grand exorde, c'eſt-à-dire de l'hiſtoire des origines de Citeaux; une autre vie du Saint écrite par *Alain* évêque d'Auxerre; des fragmens que l'on attribue à *Geoffroy* ſécretaire du Saint ſur ce qui avoit été omis par Guillaume de ſaint Thierry & par Ernold de Bonneval; une quatrieme vie écrite par *Jean l'Hermite* en deux livres qui ne ſont pas achevés, déja publiée par le Pere Chifflet. en 1660. L'Hermite avoit hanté les diſciples de notre Saint en ſon enfance, & il écrivit ſon voyage ſur la fin du XII ſiecle. On peut joindre à cela un gros traité qu'a fait le même P. *Chifflet* en latin de l'*illuſtre extraction de ſaint Bernard* pour montrer qu'il étoit de la premiere nobleſſe de Bourgogne du côté de ſon pere & de ſa mere, contre l'endroit du breviaire Romain où il eſt qualifié ſimplement d'*honnête famille*. Nous avons en notre langue deux hiſtoires conſiderables de la vie de ſaint Bernard. La premiere eſt celle d'*Antoine le Maître* célebre avocat, diviſée en ſix livres, dont les trois premiers ſont traduits des auteurs contemporains Guillaume de ſaint Thierry, Ernold de Bonneval & Geoffroy de Clairvaux, duquel on a retranché quelques miracles; & les trois derniers ſont tirés des ouvrages même de ſaint Ber-

Le Maitr. præf. Mabill. edit. Bern. col. 1057. t. 2.

nard, & repréſentent ſon eſprit & ſa conduite. L'autre hiſtoire de la vie du Saint en notre langue eſt celle de Dom *Pierre le Nain* alors ſupperieur de l'abbaye de la Trappe qui en a fait le III & le IV tomes de ſon hiſtoire de l'ordre de Citeaux, & qu'il a diviſée en huit livres diſpoſés ſuivant la méthode des Annales.

2. S. MESME, *confeſſeur à Chinon.* Saint Gregoire de Tours avoit lû l'hiſtoire de ſa vie écrite en vers, d'où il a extrait ce qu'il nous en a donné au chap. 22 de la Gloire des Confeſſeurs. Il faut voir auſſi M. le Laboureur dans ſon hiſtoire de l'abbaye de l'Iſle-barbe, & M. Bulteau dans les préliminaires de l'hiſtoire de l'ordre de ſaint Benoît.

3. Saint CHADOIN, *év. du Mans.* Sa vie écrite ou recueillie par un auteur qui vivoit long-temps après Louis le Debonnaire, & ſelon toutes les apparences dans le XII ſiecle, ſe trouve parmi les actes des évêques du Mans publiés par Don Mabillon au 3 tome de ſes Analectes avec ſon teſtament, & quelques autres chartres qui ſont ſans doute des meilleurs titres que le récit de ſes actions d'où nous apprenons peu de choſe. Auſſi l'auteur n'étoit-il gueres moins que de cinq cens ans poſterieur au Saint.
T. 2. p. 1140. Cette vie ſe trouve encore détachée dans les additions de Bollandus au mois de janvier, mais d'une maniere moins correcte. On peut voir encore le Courvaiſier & Bondonnet dans leurs hiſtoires des évêques du Mans.

4. Saint FILBERT, *premier abbé de Jumieges & de Nermoutier.* Sa vie écrite par un moine de Jumieges qui vivoit trente ans après ſa mort ſur les relations de ſes diſciples, & préſentée à l'abbé Coſchin qui avoit été lui-même diſciple du Saint ſe trouve au II ſiecle des actes des Saints de l'ordre de ſaint Benoît avec les remarques de D. Mabillon. L'hiſtoire de ſes tranſlations par l'abbé Ermentaire ſous Charles le Chauve & par quelques autres auteurs poſterieurs a été publiée encore par le même pere au IV ſiecle des mêmes actes. P. 537.

5. Le B. THOMAS, *chanoine regulier prieur de S. Victor.* On peut voir les pieces qui regardent l'hiſtoire de ſon martyr recueillies dans le X tome des Conciles, dans l'hiſtoire de l'Univerſité de Paris publiée par M. Du-Boulay, dans le premier tome de l'édition des œuvres de ſaint Bernard par Dom Mabillon. Ces pieces conſiſtent en diverſes lettres d'Etienne évêque de Paris témoin oculaire, de ſaint Bernard, de ſaint Hugues de Grenoble, & du pape Innocent II. On peut voir encore ce qu'en a rapporté Dom Pierre le Nain ſouprieur de la Trappe dans la vie de ſaint Bernard, & l'hiſtoire de ſa vie en particulier qui fut publiée à Paris en 1665 par Philippes Gourreau.

Vingt-unieme jour d'Août.

1. SAint PRIVAT, *évêque de Givaudan, martyr.* Ses actes donnés par Mombrice au 2 tome & par Surius qui en a retouché le ſtile ſelon ſa coutume, ne ſont pas anciens, & l'on ne croit pas que leur auteur ait vêcu avant l'onzieme ſiecle. Auſſi n'ont-ils pas beaucoup d'autorité, quoique leur ſimplicité ſemble leur donner un air aſſez naturel. Ce que nous avons de plus ſûr de ce qui le regarde, eſt ce que dit ſaint Gregoire de Tours de ſon martyr dans le premier livre de ſon hiſtoire de France.

On peut voir aussi entre les modernes ce que M. de Tillemont a recueilli de sa vie au IV volume de ses mémoires ecclésiastiques. L. 1. hist. v. ult.

2. Saint THADDE'E, *l'un des 70 disciples, apôtre d'Edesse.* L'histoire de son apostolat ou de sa mission évangelique à Edesse tirée des archives de cette ville, est rapportée par *Eusebe*; & quoique ce qui y est dit de la députation & de la lettre du roi Abgare & de la réponse que lui fit Jesus-Christ soit fort douteux ; on n'a pas le même lieu de douter de la vérité du reste. On peut voir parmi les modernes les dissertations que les savans ont faites sur ce point, sur tout ceux qui en ont traité les derniers, comme le P. *Alexandre* au premier tome de ses dissertations ecclesiastiques où il se contente d'attaquer les deux lettres qui portent le nom de Jesus-Christ & du roi Abgare ; M. *Du-Pin* au premier tome de sa Bibliotheque ecclésiastique, où il paroît révoquer en doute toute l'histoire de la mission de saint Thaddée aussi-bien que la vérité des deux lettres ; M. *Cave* Anglois au commencement de sa Bibliothéque ecclésiastique, où il entreprend de défendre la verité des deux lettres après quelques-autres doctes Protestans ; & M. *de Millemont* dans la vie de l'apôtre saint Thomas & dans ses notes au premier tome de ses mémoires ecclésiastiques, où il rapporte tout ce qu'on peut dire pour la défense tant des deux lettres que de la mission de saint Thaddée.

3. Saint BONOSE & saint MAXIMILIEN, & leurs Compagnons *MM. à Antioche.* Leurs actes publiés pour la premiere fois par Dom Thierry sont anciens & paroissent sinceres, quoi qu'ils ne soient pas originaux. Ils contiennent de belles singularités historiques qui contribuent beaucoup à les faire estimer & à les juger véritables. On n'y trouve à redire que ce grand nombre de miracles qu'on y lit & qui les rendent un peu suspects d'addition : mais il est aisé de comprendre comment on auroit retouché ces endroits.

4. Sainte HOMBELINE, *sœur de saint Bernard.* L'histoire de sa vie se trouve dans celle de saint Bernard, principalement dans ce qu'en a écrit Guillaume abbé de saint Thierry. Il faut voir aussi ce qu'on en a rapporté dans les anciennes annales de Citeaux, ausquelles on peut ajouter ce qu'en a recueilli Dom Pierre le Nain à la fin du IV tome de son histoire de Citeaux.

Vingt-deuxieme jour d'Août.

1. SAint THIMOTHE'E, *Martyr à Rome.* Ce qu'on debite de son histoire n'est tiré que des actes de saint Silvestre, dont la fausseté est maintenant avouée de tout le monde. Baronius avoit lû les actes de ce Saint à part ; mais il a retracté dans ses annales ce qu'il en avoit extrait dans ses notes sur le martyrologe. On peut voir aussi ce que le sieur Florentin (1) dans ses notes sur le martyr. de saint Jerôme & M. de Tillemont (2) dans ses notes sur la vie du pape Pie I. ont remarqué de notre Saint à l'occasion d'un autre saint Timothée qu'on met au second siecle.

(1) P. 767. ad d. 22. Aug.

(2) t. 2. mém. eccl.

2. Saint HIPPOLYTE, *Evêque & Martyr.* Il faut voir ce qu'ont écrit de lui Eusebe au 6 livre de son histoire ecclésiastique ; saint Jerôme parmi ses hommes illustres, dans sa 84 lettre & dans sa préface sur saint Mathieu ; Theodoret

Theodoret dans ses dialogues ; le pape Gelase I contre les Eutychiens ; Photius dans sa bibliothéque. Parmi les modernes outre Baronius, Sixte de Sienne, Possevin, Bellarmin, Bucherius, le P. Labbe, on peut voir M. Du-Pin & M. Cave dans leurs bibliotheques des écrivains ecclésiastiques, M. le Moine dans ses Varietés sacrées, le sieur Florentin dans ses notes sur les 29 & 30 de janvier, les 21 & 22 d'août du martyrologe de saint Jerôme. Mais personne n'a traité plus à fond ni plus exactement tout ce qui le regarde pour ses écrits, sa vie & son culte, que M. de Tillemont a fait dans le 3 tome de ses mémoires où il faut joindre ses notes à son texte.

3. Saint SYMPHORIEN, *Martyr à Autun.* Ses actes quoique beaux & estimés véritables ne sont pas originaux ni assez simples ou naturels pour le stile, & ne paroissent pas écrits avant le milieu du cinquieme siecle. Mais celui qui les a composés étant éloigné du saint martyr de plus de 250 ans, paroît s'être fait l'auteur original des discours qu'il fait tenir au Saint & à son juge, & même de l'édit qu'il attribue à l'empereur Marc Aurele qu'il appelle Aurelien. Saint Gregoire de Tours avoit lû ces actes. Mombritius les a publiés, Surius les a donnés ensuite mais en changeant le stile à son ordinaire sous prétexte de le polir. Dom Thierry les a rétablis dans leur premiere pureté, & les a publiés fort correctement avec ses notes parmi les actes sinceres des martyrs. Il faut voir aussi M. de Tillemont dans la vie de saint Benigne de Dijon au 3 tome de ses mémoires ecclésiastiques.

Til. p. 610.

Vingt-troisieme jour d'Août.

1. SAint PHILIPPES BENITI, *Instit. de l'ordre des Servites.* Sa vie se trouve amplement écrite dans les annales de son ordre par le P. Archange Giani Serv. Flor. On peut voir aussi Phil. Ferrari général du même ordre, soit dans les leçons de l'office du Saint, soit dans son catalogue des Saints d'Italie au 23 d'Août ; ce que Bzovius & Rainaldi en ont rapporté à l'an 1285 dans les annales ecclésiastiques.

2. Saint THEONAS, *évêque d'Alexandrie.* Nous ne sçavons presque de lui, que ce qu'Eusebe dit de sa succession dans la suite des évêques d'Alexandrie. Les actes du martyr saint Pierre son successeur parlent de lui, & Eutychius dans les origines de l'église d'Alexandrie. Mais il n'est pas fort sûr de s'y fier. La lettre de saint Theonas à Lucien gr. chambellan de Diocletien, a été imprimée pour la premiere fois & seulement d'une traduction latine par Dom Luc d'Achery au XII tome du Spicilege. On peut voir ce qui regarde saint Theonas au IV tome des mémoires eccl. de Mr de Tillemont, qui y fait un ample extrait de la lettre à Lucien.

3. Saint TIMOTHE'E & saint APOLLINAIRE, *MM. à Reims.* Leurs actes ne sont que du neuviéme siecle, & par conséquent incapables de rien garantir. Ils ont divers caractéres de fausseté. L'auteur qui a voulu faire croire qu'ils avoient souffert sous Neron, se fait passer pour témoin oculaire, & ne laisse pas de citer Tilpin archevêque de Reims, qui

vivoit sous Charlemagne. Flodoard chanoine de Reims, vivant au x siecle, n'a point d'autre guide que cet aveugle, pour ce qu'il en a rapporté dans son histoire de l'église de Reims. On peut voir parmi les modernes, Dom Marlot dans sa métropole, & sur-tout Mr de Tillemont au IV tome de ses mémoires dans l'article XXI de l'histoire de S. Denys de Paris.

4. Saint CLAUDE, saint ASTERE, saint NEON, sainte DOMNINE, sainte THEONILLE, *MM. en Cilicie.* Nous avons leurs actes authentiques traduits du grec original. Ils sont proconsulaires, c'est-à-dire, tirés du grec des proconsuls ou gouverneurs de la province, extraits de mot à mot des registres de leur interrogatoire. Le cardinal Baronius, Surius & Dom Thierry les ont publiés, le premier dans ses annales *, le second dans son recueil des vies des Saints; & le dernier parmi les actes sinceres des martyrs. La version qu'il donne semble plus ancienne que celle qu'ont donnée Baronius & Surius; au moins est-elle differente. Mr Fleury l'a suivie dans son hist. eccl. Mr de Tillemont qui a donné la même histoire au IV tome de ses mémoires, semble s'être plûtôt attaché à celle de Baronius, dont il a cru que le texte étoit original. Il n'a pas négligé d'y joindre quelque chose de ce qu'en ont dit les Grecs, & qui ne vient point des actes.

* A. 285.

5. S. SIDOINE, *évêque d'Auvergne.* Sa vie a été tirée de ses écrits avec beaucoup de travail & d'industrie par Savaron président à Clermont, puis en abbrégé par le P. Sirmond, qui y a rectifié quelques endroits. C'est ce qui se trouve à la tête de l'édition qu'ils ont faite l'un & l'autre des œuvres de Sidoine Apollinaire. Il faut consulter aussi les notes qu'ils y ont ajoutées; voir encore saint Gregoire de Tours au second livre de son histoire, & les modernes qui ont traité des Ecrivains ecclésiastiques, outre les origines de Clermont données par le même Savaron, & augmentées par Pierre Durand.

6. S. VICTOR, *évêque de Vite en Afrique.* Ce que l'on sçait de lui, se tire de son histoire de la persécution des Vandales & de la vie de saint Fulgence. Parmi les modernes, on peut voir le P. Chifflet dans l'édition qu'il a donnée de cet ouvrage. Em. Schelstrate au ch. 4. de la dissert. 4. de son traité de l'église d'Afrique. Dom Thierry Ruinart dans son édition de l'ouvrage de Victor, & dans l'histoire générale de la persécution des Vandales qu'il y a jointe.

Vingt-quatrieme jour d'Août.

1. SAint BARTHELEMY, *Apôtre.* Nous n'en sçavons presque que ce que l'Evangile dit de sa vocation, & ce que quelques anciens Peres ajoutent à sa mission. Beaucoup plus d'auteurs ont parlé de son culte & de ses reliques. Nous avons diverses pieces de Grecs du IX siecle & des suivans, entr'autres d'un *Joseph* dans Surius, de saint *Theodore Studite*, au 3. tome du Spicil. de *Nicetas le Paphlagonien* dans l'auctar. de la bibl. des PP. t. 3. par le P. Combefis. Mais tous ces ouvrages n'ont guéres d'autorité pour ce qu'ils disent du genre de la mort du Saint, & de la translation de son corps. Parmi les modernes, il faut voir principalement Mr de Tillemont au I tome de ses mémoires ecclés. On peut y joindre une dissertation de Gavantus, faite

pour tâcher de nous perſuader que Nathanaël n'eſt autre que ſaint Barthelemy, & publiée à la fin de ſon Tréſor des Rits ſacrés ; & une autre de Jean Roberti Jeſuite, imprimée à Douay en 1619 *in* 4° pour prouver la même choſe.

2. Les Martyrs *de la Maſſe blanche d'Utique.* Nous n'avons point d'actes de leur martyr. On peut voir quelques ſermons de ſaint Auguſtin, ſur-tout le 306 prononcé en leur honneur ; un autre qui lui eſt attribué, parce que ſon auteur eſt fort ancien. L'hymne 13 du livre des couronnes du poëte Prudence. Voyez Mr de Tillemont dans la vie de ſaint Cyprien, & Dom Thierry dans ſes notes ſur les actes du même Saint.

Chifflet de Dagobert. p. 428.

3. Saint Ouein, *évêque de Rouen.* Sa vie écrite par un auteur du VIII ſiecle, du tems de Charles Martel, n'eſt pas encore publique. Le P. le Cointe de l'Oratoire l'a extraite pour l'inſérer preſque toute entiere dans ſes annales eccléſ. de France. On en trouve une autre plus ample & moins fidelle dans Surius, qu'il a attribuée à Fridegod moine Anglois, qui vivoit au milieu du x ſiecle. Mais l'Audoënus ou l'Owen dont Fridegod avoit fait la vie, étoit un moine d'Angleterre fort différent de notre Saint, & ſon ouvrage étoit écrit en vers, outre qu'il étoit rempli de mots grecs dont on ne voit rien dans l'hiſtoire en proſe que Surius a publiée. Parmi les modernes, outre le P. le Cointe auquel on peut joindre le P. Chifflet Jeſuite ſur les années de Dagobert ; on peut voir encore le P. Pommeraye Benedictin, qui a fait de la vie de notre Saint le premier livre de ſon hiſtoire de l'abbaïe de ſaint Ouein de Rouen d'une maniére diffuſe, & qui demande du diſcernement à ſon lecteur. Il faut voir l'hiſtoire de France depuis Aimoin ; & quelques endroits de la vie de ſaint Eloy écrite par S. Ouein même. Mais il faut rectifier la chronologie de Pommeraye, de Chifflet & d'autres ſur celles du Pere le Cointe.

Voſſ. de hiſt. Sandius not. ad Voſſ.

Vingt-cinquieme jour d'Août.

1. Saint Louis, *roi de France.* Son hiſtoire a été écrite en françois par Jean Sire de *Joinville* ſénéchal de Champagne, qui l'accompagna en ſon premier voyage du Levant, & qui ſe trouva ſouvent depuis à ſa cour. Pierre de Rieux en avoit changé le ſtile, & y avoit mêlé d'autres circonſtances tirées de Guillaume de Nangis. Claude Menard tâcha de rétablir l'original dans ſon édition de l'an 1617. accompagnée de ſes obſervations. C'eſt ce qu'a fait encore plus heureuſement Mr du Cange dans ſa belle édition qu'il en fit au Louvre l'an 1668 avec ſes remarques, ſes diſſertations, & d'autres pieces concernant ſaint Louis. On ne croit pourtant pas que cet original ſoit encore dans ſa premiere pureté, & Mr du Cange le juge lui-même un peu trop poli pour le tems où il vivoit. Cependant tel que nous l'avons, on ne laiſſe pas d'y remarquer un caractere de vérité partout. L'auteur y raconte toutes choſes du même air, ſans affectation, ſans artifice, avec une naïveté & une franchiſe qui plait, & qui montre que c'eſt la nature & la perſuaſion qui parlent. Comme Joinville ne ſuffit pas, il faut voir encore la vie de notre Saint écrite en latin par *Geoffroy de Beaulieu* Jacobin, qui fut ſon Confeſſeur pendant vingt ans ; par *Guil-*

laume de Chartres Jacobin qui fut son chapelain, son histoire par *Guillaume de Nangis* moine de saint Denys, par un autre *religieux* de la même abbaïe, avec beaucoup d'autres pieces qui regardent le même sujet, & que l'on trouve recueillies en partie au v tome de Duchesne. On peut voir aussi *Mathieu Paris* Anglois Bénédictin, qui en parle dans son histoire comme témoin. Il étoit connu & estimé de saint Louis. Ce seroit une chose difficile de rapporter ceux qui ont traité cette matiere après ces premiers auteurs, soit dans l'histoire générale de la France, soit dans celle du Saint en particulier. Nous nous contenterons d'indiquer les deux derniers ouvrages qui ont paru sur ce sujet. Le premier est celui de Mr de *La Chaize* qui a composé l'histoire de S. Louis en xv livres sur les mémoires recherchés par Mr de Sacy, ou plutôt par Mr de Tillemont, & qui l'a publiée à Paris l'an 1688 en deux vol. *in* 4°. L'autre est l'ouvrage de Mr l'abbé *de Choisy* qui parut l'année suivante divisé en cinq livres.

3. S. GENE'S, *comédien à Rome, M.* Ses actes qui sont courts & édifians passent pour sinceres. Ce sont ceux ceux que Dom Thierry Ruinart a publiés, & que M. de Tillemont avoit vus mss. & qui se trouvent copiés de mot à mot par Adon dans son martyrologe. Car pour ceux que Surius a donnés, comme ils sont plus amples, ils ont aussi moins d'autorité.

3. Saint GENIEZ, *Greffier à Arles, M.* Nous avons ses actes écrits élégamment par un ancien auteur du cinquieme siecle, qui fait paroître de l'esprit, du jugement & de la piété solide dans cet écrit. Il témoigne que comme la mémoire de ce qui s'étoit passé dans le martyr du Saint ne s'étoit conservée jusques-là que par une tradition, il avoit cru devoir la fixer dans un écrit fidele en faveur de la postérité pour empêcher que cette tradition qui étoit encore pure & peu éloignée de sa source, ne s'altérât comme toutes les choses humaines par la suite & la corruption des tems. Cet auteur est appellé *Paulin* évêque, & plusieurs ont cru que c'étoit le célebre saint Paulin évêque de Nole. Mais quoique l'écrit ne soit pas indigne de lui; on attend d'autres preuves que celles que nous avons pour le lui attribuer. On peut joindre à cet ouvrage l'homelie d'un auteur du même siecle que quelques-uns donnent à saint Eucher de Lyon, d'autres à Fauste de Riez, & que l'on trouve parmi celles qui portent le nom d'Eusebe d'Emese; & voir ce que saint Gregoire de Tours a rapporté du Saint au premier livre de la Gloire des Martyrs. Surius a donné les actes sous le nom de Paulin avec l'homelie dont nous avons parlé, & une autre attribuée à saint Hilaire d'Arles qui n'est point à rejetter. M. le Brun a publié les mêmes actes dans son édition, & Dom Thierry Ruinart après les avoir revus sur des manuscrits les a insérés parmi les actes sinceres & choisis des martyrs. M. de Tillemont vient de les donner en françois avec ce qu'il a pu recueillir d'ailleurs de notre Saint au v tome de ses mém. ecclésiastiques.

D'autres disent Paulin évêq. de Beziers. Quelques-uns attribuent l'ouvrage à saint Hilaire d'Arles, d'autres à saint Patient de Lyon.

P. 322.

4. Saint YRIEZ, *abbé à Limoges.* Sa vie attribuée à saint Gregoire de Tours qui l'avoit connu très-particuliérement, & avoit été son disciple, a été publiée par Dom J. Mabillon au 4 tome de ses analectes. Il la juge préférable à l'autre vie du même Saint qu'il avoit fait imprimer

auparavant dans le premier tome des actes des Saints de l'ordre de saint Benoît, & dont l'auteur n'est point connu. L'autre ne l'est guéres davantage, puisqu'on convient que ce n'est point saint Gregoire ; mais il est toûjours beaucoup plus ancien & plus autorisé, quoiqu'il soit diffus. Il n'est pas incroyable que ce Saint ait fait la vie de saint Yriez ; & que ce soit même celle dont nous parlons, mais défigurée par de grandes amplifications qui seroient plus que suffisantes pour la faire desavouer. On peut voir d'ailleurs ce que saint Gregoire a dit de notre Saint au x livre de son histoire avec beaucoup d'étendue, & dans ses autres livres de la Gloire des Martyrs, de la Gloire des Confesseurs & des miracles de saint Martin.

5. Sainte CUNEGONDE, *religieuse de Homblieres en Vermandois.* Sa vie écrite d'une maniere fort diffuse, & publiée par Surius qui en a changé le stile à son ordinaire, est attribuée à Bernier premier abbé de Homblieres après qu'on en eût retiré les filles pour y mettre des hommes dans le x siecle plus de 200 ans après la mort de la Sainte. Dom Mabillon l'a retablie en sa pureté originale, & la publiée avec ses remarques au 2 siecle Bénédictin. Il a donné aussi l'histoire de sa translation écrite par le même Bernier dans le 5 siecle. *Act. SS. Ben. sæc. 2.*

6. Saint GREGOIRE, *administrateur de l'évêché d'Utrecht en Hollande.* Sa vie écrite par saint Ludger évêque de Munster son disciple a été publiée par Christ. Brower parmi celles de ses Saints illustres, puis par Dom Mabillon avec ses remarques dans sa 2. partie du 3 siecle Benedictin. On peut voir aussi M. Bulteau dans le 4 livre de l'histoire de l'ordre de saint Benoît ; les continuateurs de Bollandus dans la vie de saint Boniface de Mayence au v de juin ; & la vie même de saint Ludger au XXVI de mars. *Le Coint. an. 536.*

Vingt-sixieme jour d'Août.

1. SAint ZEPHIRIN, *Pape.* Ce qui regarde le tems de son pontificat, & ce qui s'est passé sous lui dans l'Eglise, se peut tirer d'Eusebe, de Tertullien, de Minutius Felix. Pour ce qui est des Pontificaux, ils ne nous en donnent rien de sûr que le rang de sa succession. Voyez ce que M[r] de Tillemont a recueilli de lui au 3 tome de ses mém. ecclés.

Vingt-septieme jour d'Août.

1. SAint CESAIRE, *évêque d'Arles.* Sa vie écrite en deux livres avoit été extrémement grossie & enflée par l'industrie des fourreurs. Dom Mabillon l'a débarrassée, & l'ayant rétablie dans sa premiere simplicité, il l'a donnée pure & simple, comme elle étoit sortie de ses premiers auteurs ; mais seulement selon le degré de pureté & de sincérité qu'eux-mêmes avoient été capables de lui communiquer. Car soit qu'ils ayent eu l'esprit un peu trop tourné au prodige, soit que l'ouvrage ne soit pas encore entiérement purgé de ce qu'il y a d'étranger, l'on croit y voir encore quelque chose de suspect. Ces auteurs originaux sont les évêques *Cyprien*, *Firmin* & *Vicence* pour le premier livre ; le prêtre *Messien* & le diacre *Etienne* pour le second. Tous avoient été disciples de saint Cesaire ; Cyprien qui sembloit en être le plus *C'est la 5. du 7. liv.*

considérable, avoit été fait évêque de Toulon. Quelques-uns ont douté si ce n'étoit pas quelqu'autre Cyprien, parce qu'il est parlé de celui-ci dans l'ouvrage même avec de grands éloges, & que cela ne paroît guéres conforme à la modestie des Saints, au nombre desquels on met ce prélat. On répond que ce n'est point Cyprien, mais Firmin & Vicence qui ont ainsi parlé de lui. Firmin étoit évêque d'Uzès; on ne sçait quel fut fut le siege de Vicence. Messien & Etienne n'ont rien rapporté, dit-on, que ce qu'ils avoient connu ensemble ou séparément par eux-mêmes de saint Césaire, ou dont ils avoient été témoins avec quelqu'un des trois prélats. La vie du Saint avec toutes ses fourrures & ses additions se trouve imprimée dans la chronique de Lerins & dans le recueil de Surius. On peut voir encore ceux qui ont écrit l'histoire de l'Eglise, & ceux qui ont traité des écrivains ecclésiastiques.

2. S. SYAGRE, *évêque d'Autun.* On peut voir ce qui est dit de lui dans l'histoire de saint Gregoire de Tours en divers endroits & dans les collections des conciles; sur-tout les lettres que S. Gregoire le Grand lui a écrites avec celle qui est adressée à la reine Brunehaud à son sujet. On peut voir entre les modernes ce que le P. le Cointe en a dit, principalement à l'an 599 touchant son *Pallium.*

3. Saint EBBES *ou* EBBON, *évêques de Sens.* Sa vie a été écrite par un auteur inconnu qui n'étoit pas éloigné de son siecle. Dom Mabillon l'a publiée avec ses remarques dans la premiere partie du 3 siecle Benedictin. On peut voir aussi M^r Bulteau dans le IV livre de l'histoire de saint Benoît.

Vingt-huitieme jour d'Août.

1. SAint AUGUSTIN, *évêque d'Hyppone, docteur de l'Eglise.* Outre ses confessions, ses lettres, ses retractations & quelques autres de ses ouvrages qui sont les principales sources de son histoire, il faut voir sa vie écrite par *Posside* évêque de Calame, qui avoit été son disciple, & qui fut le témoin & l'associé même de ses principales actions pendant l'espace de près de quarante ans, c'est-à-dire, depuis sa prêtrise qui est le tems où se termine l'histoire du Saint écrite dans ses confessions jusqu'à sa mort & à ses funérailles auxquelles il assista. On peut y joindre ce qu'on a recueilli des conciles d'Afrique, & *Marius Mercator*; ce qu'on a écrit, sur-tout en ces derniers tems de l'histoire des Donatistes, de celle des Pelagiens, de celle de l'Eglise en général, & des écrivains ecclésiastiques. Parmi ceux des modernes qui ont composé l'histoire de sa vie en particulier, on peut alléguer *Rivius* hermite Augustin, & M^t *Godeau* évêque de Vence, comme ceux qui y ont des moins mal réussi, dont les ouvrages néanmoins sont toujours fort défectueux. Mais l'on attend de jour en jour quelque chose de plus accompli de M^r *de Tillemont* & des Peres Benedictins dans le dernier volume de l'édition qu'ils ont faite de ses œuvres. Nous avons par provision quelque chose de fort exact dans l'histoire ecclésiastique de M. l'abbé *Fleury*, dans toutes les préfaces que le R. P. Dom *Thomas Blanpain* a composées pour la nouvelle édition des œuvres de notre Saint, dans l'histoire Pelagienne de quelques autres

ouvrages de M. le cardinal Noris; à quoi l'on peut ajouter aussi les remarques que M. *du Bois* a jointes à la traduction des lettres du Saint. L'histoire de sa translation se trouve dans le recueil de Surius & dans les annales de Baronius; elle est d'un *Oldrade* évêque de Milan qui vivoit quatre-vingts ans après. On ne la juge ni fort exacte pour la supputation des tems, ni fort fidéle dans toutes les circonstances des faits.

2. Saint HERMES, *martyr à Rome*. Nous n'avons rien de certain de son histoire. Ce qu'on en apprend par les actes du pape Alexandre I n'est ni plus vraisemblable ni mieux fondé que ces actes même qui passent pour une piece supposée ou corrompue.

3. S. JULIEN DE BRIOUDE, *martyr en Auvergne*. Ses actes donnés par M. Bosquet dans la seconde partie de son histoire de l'église Gallicane, puis par le P. Labbe avec quelques differences au 2 tome de sa bibliothéque, sont anciens, mais ils ne sont pas originaux & ne paroissent pas sûrs par tout. On les croit de la fin du cinquieme siecle, & du temps de Sidoine Apollinaire qui parle aussi du Saint dans une lettre qui est la premiere du 7 livre. Il faut y joindre le 2 livre de la gloire des Martyrs composé par saint Gregoire de Tours, qui est tout entier de notre Saint, mais qui, outre quelques circonstances de sa mort, ne regarde presque
l. 8. c. 4. que ses miracles; & ce que Fortunat
l. 10. c. 13. de Poitiers a dit de lui dans ses vers. Entre les modernes il faut voir M. de Tillemont dans le 5 tome de ses mémoires ecclésiastiques & dans les notes qu'il y a jointes où il donne un extrait de l'histoire du Saint écrite par S. Gregoire de Tours assez différent de ce qu'on a dans les imprimés.

4. Saint ALEXANDRE, *évêque de Constantinople*. Ce qu'on sçait de lui se tire des historiens ecclésiastiques, Rufin, Socrate, Sozomene & Theodoret; de quelques endroits de saint Athanase, de saint Epiphane & de P. 58. quelques autres anciens. Parmi les modernes on peut voir aussi ceux qui ont le mieux écrit de l'histoire ecclesiastique, de celle de saint Athanase & de l'Arianisme; & surtout les commentaires que le P. Janning l'un des continuateurs de Bollandus a faits sur la vie de saint Metrophane prédécesseur de notre Saint au quatrieme jour de juin.

5. Saint MOYSE, *solitaire & martyr*. Il faut voir pour ce qui le regarde le 22 chapitre de l'histoire des PP. des déserts par Pallade. Le recueil des apophthegmes & des actions remarquables de ces Saints que M. Cotelier a donné au 1 tome de ses monumens de l'église Grecque; ce que Sozomene & Cassien en on dit, le premier dans son histoire ecclésiastique chap. 29 du sixiéme livre; le second dans le chap. 5 de sa troisiéme conférence.

Vingt-neuvieme jour d'Août.

1. LA DECOLATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE. Il faut voir l'évangile où il est parlé de sa prison & de sa mort, sur tout dans saint Mathieu chap. 11 & 14, & dans saint Marc chap. 6. On peut voir aussi Joseph quoique Juif au Sac. 3 part. 2. chap. 7 du XVIII livre de ses Antiquités. Parmi les modernes on peut voir M de Tillemont au 1 volume de ses mémoires où il donne toute l'histoire de saint Jean avec celle de

ſon culte, & au 2 volume dans les additions duquel eſt une diſſertation ſur les deux priſons de ſaint Jean au ſujet d'une opinion nouvelle d'un auteur de notre tems. On peut voir auſſi une diſſertation du ſieur Florentin de Lucques touchant le lieu & le jour de la naiſſance, de la mort & de la ſépulture de ſaint Jean, parmi ſes remarques au martyrologe du nom de ſaint Jerôme. Pour ce qui regarde les reliques du Saint, on peut voir le traité hiſtorique de ſon chef composé par M. du Cange qui a fait imprimer à la fin les traités des Grecs touchant les inventions de ce chef, ſuivant les relations de l'abbé Marcel qui le trouva à Emeſe. On voit dans les œuvres de ſaint Cyprien un autre traité en faveur du chef qui eſt à ſaint Jean d'Angely, mais qui n'a nulle autorité. M. de Marca a fait une diſſertation ſur la relique de S. Jean qui eſt à Perpignan, imprimée parmi ſes opuſcules en 1681 par les ſoins de M. Baluze.

2. Sainte SABINE *veuve & martyre*, Son hiſtoire eſt ſuſpecte de ſuppoſition ou falſifiée par diverſes additions. Nous en parlerons au troiſieme jour de ſeptembre à l'occaſion des actes de ſainte Serapie.

3. Saint MEDERIC *ou* MERRY, *abbé*. Sa vie écrite par un anonyme après ſa tranſlation, & peut-être même après le dixieme ſiecle, c'eſt-à-dire plus de 300 ans après lui, ſe trouve parmi les actes des Saints de l'ordre de ſaint Benoît, publiés par Dom Mabillon qui en a retranché diverſes digreſſions de morale.

Trentieme jour d'Août.

1. SAint FELIX, *prêtre*, & ſaint ADAUCTE, *martyrs* Leurs actes publiés dans Surius, & copiés preſque tout entiers dans Adon ne valent rien & ſont rejettés de toutes les perſonnes éclairées. Il n'en eſt pas de même des actes de ſaint Felix évêque & de ſaint Audacte prêtre Africain, dont la fête tombe auſſi en ce jour. Nous en parlerons au XXIV d'octobre.

2. Saint PAMMAQUE, *prêtre*. Ce qu'on ſçait de ſon hiſtoire ſe tire des ouvrages de ſaint Jerôme, de diverſes préfaces qu'il a faites ſur les prophêtes, & principalement de ſes lettres 26, 50, 52, 30 & 33.

3. Saint AILE ou ſaint AGILE, *abbé de Rébais*. Sa vie a été écrite par un inconnu qui paroît avoit vécu près d'un ſiecle après lui, ſi l'on n'aime mieux dire qu'il y auroit eu des additions d'une main poſtérieure. L'auteur eſt ſujet à faillir, mais ſa négligence ne lui ôte pas toute l'autorité qu'il mérite dans le reſte. Dom Mabillon a publié cet ouvrage au 2 vol. des actes des Saints Bénédictins après le P. Chifflet qui l'avoit donné dans l'hiſtoire de l'abbaye de Tournus. Il y a ajouté une hiſtoire de ſes miracles en deux livres.

4. Saint FIACRE, *ſolitaire au dioceſe de Meaux*. Nous n'avons rien de fort ſûr dans toute ſon hiſtoire, ſi ce n'eſt peut-être le peu qu'en ont dit Hildegaire évêque de Meaux dans la vie de ſaint Faron, & Foulcoy de Beauvais ſoudiacre de l'égliſe de Meaux dans les vers qu'il a faits ſur le même ſujet. Hildegaire vivoit deux cens

cens ans après notre Saint, & Foulcoy quatre cens. La vie de ſaint Fiacre qu'on trouve dans Surius eſt trop récente, & n'a point d'autorité. Dom Mabillon s'eſt contenté d'en donner un petit extrait ſans beaucoup diſſimuler le peu de cas qu'il en a fait.

5. Sainte Rose *de Lima au Perou.* Sa vie a été écrite en latin par *Leonard Hanſens* Dominicain, ſecretaire du général de l'ordre J. B. de Marinis pour les affaires d'Allemagne. C'eſt l'original qu'a ſuivi Jacinthe *de la Parra* Dominicain Eſpagnol dans celle qu'il publia l'an 1668 en langue vulgaire, qui avoit été précédée deux ans auparavant par celle qu'un autre Dominicain Eſpagnol nommé *André Ferrer* avoit donnée en même langue. Il faut voir auſſi celle qu'a publiée en françois le P. *Feuillet* Jacobin de la congrégation de ſaint Louis, & le panégyrique Italien que le P. *Oliva* général des Jeſuites prononça devant le Pape en ſon honneur, & que le P. *Bouhouro* a traduit en notre langue, imprimé parmi quelques opuſcules.

Trente-unieme jour d'Août.

1. SAint Raimond Nonnat, *religieux de la Mercy.* Sa vie a été recueillie par M. d'*Atticby* dans ſon hiſtoire des Cardinaux. Il faut voir auſſi les principales chroniques de l'ordre de la Mercy, ſurtout celle d'*Alonſo* ou *Alfonſe Ramon* en eſpagnol, & de *Phil. Guimera* en même langue; celle de *Bernard de Vargas* en latin, & les hommes illuſtres du même ordre par *Fr. Zumel* en latin. On peut dire de la plûpart de ces écrivains comme de ceux de la vie de ſainte Roſe de Lima, qu'ils ſont capables d'arrêter ſouvent un lecteur judicieux dans le diſcernement avec lequel ils demandent d'être lûs.

2. Saint Aristide, *philoſophe & apologiſte de la religion chrétienne.* Le peu que nous ſavons de lui ſe tire d'Euſebe dans ſon hiſtoire eccléſiaſtique, & de ſaint Jerôme dans ſes hommes illuſtres & dans ſa lettre 84. On peut voir auſſi ce qu'en a dit M. de Tillemont dans l'hiſtoire de la perſécution d'Adrien.

3. Saint Paulin, *évêque de Treves.* Ce que nous ſavons de lui vient du ſecond livre de l'hiſtoire eccléſiaſtique de ſaint Sulpice Severe, de divers endroits des écrits de ſaint Athanaſe, de quelques endroits de ſaint Hilaire, de la requête des deux prêtres Luciferiens Marcellin & Fauſtin dans le même ſiecle. Parmi les modernes on peut voir ce qu'en a rapporté M. Hermant au VI livre de la vie de ſaint Athanaſe.

4. S. Aidan *premier évêque de Lindisfarne en Anglet.* Sa vie ſe trouve dans le 3 livre de l'hiſtoire eccleſiaſtique d'Angleterre, écrite par le vénérable Bede. Tous ceux qui en ont parlé depuis ont puiſé dans cette ſource.

S. Brunon *d'Aſte, évêque de Segni.* Sa vie écrite par Pierre diacre d'Oſtie moine du Mont-Caſſin dix ou douze ans après ſa mort ſe trouve dans la continuation de la chronique du Mont-Caſſin compoſée par le cardinal Leon d'Oſtie. Il faut y joindre les remarques de Loreto & de *De Nuce* : & voir ce que Baronius en a rapporté dans ſes annales, & Marcheſius dans l'édition des œuvres du Saint.

La B. Isabelle, *de France, vierge.* Sa vie écrite à la ſollicitation du roi de Sicile ſon frere par Agnès de Harcourt l'une des demoiſelles de ſa ſuite,

& troisiéme abbesse de son monastere de Long-champ, se trouve imprimée après celle du roi saint Louis son frere écrite par le sire de Joinville, & publiée par les soins de M^r du Cange. Mais le langage originaire d'Agnès y paroît retouché en stile du siecle de Louis XI. Il faut voir aussi ce qu'en a dit Joinville, & ce qu'en rapporte Thomas de Cantimpré Dominicain, qui mourut sept ans devant elle, dans son livre des Abeilles ou du bien universel, outre ce qu'en ont écrit Guillaume de Nangis, & les autres historiens de France, Luc Wadding dans les annales de l'ordre de S. François.

Fin de la Table Critique.



Habentes nomen Patris Scriptum in frontibus sequentur Agnum quocumque ierit Apoc. 14

Mathey Sculp

LES VIES DES SAINTS.

SUITE D'AOÛT.

XV JOUR D'AOUST.

L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE : Et par occasion, *DES FESTES établies en son honneur qui ne sont point générales dans l'Eglise, mais particulieres à quelques lieux ou à quelques sociétés de Fidelles ; & des autres choses qui regardent son Culte.*

§. 1. Histoire de la Vie de la Sainte Vierge.

I. Luc. 1. v. 3. 4. &c. MARIE, que l'Eglise appelle par excellence *la Sainte Vierge*, étoit de la tribu de Juda & de la race royale de David, alliée aussi à la famille sacerdotale d'Aaron par sa cousine Elisabeth mere de saint Jean-Baptiste. Ses parens à qui l'on donne les noms de Joachim & d'Anne ne sont point nommés dans l'Ecritute ; & nous ne pouvons nous tenir assûrés d'autre chose à leur égard, sinon qu'outre le bonheur qu'ils ont eu de mettre au monde la Mere de Dieu, ils ont encore eu une fille nommée Marie comme elle, & mere de ceux que l'Evangile appelle les freres de Jesus, c'est-à-dire, ses cousins germains. Ils étoient originaires de Bethléem en Judée ; mais il paroît qu'ils demeuroient à Nazareth en Galilée, & que la sainte Vierge y prit naissance sous le regne du grand Herode & l'empire de César Auguste. L'Eglise est persuadée que Marie fut prévenuë de la grace ; Joan. 19. v. 25.

& elle en fait une fête du nom de sa *Conception* dont nous parlerons au VIII de décembre. Elle ne sçait rien de particulier touchant sa naissance, & elle se contente de l'honorer sous le nom de sa *Nativité*, comme nous le verrons au VIII de septembre. Elle n'a pas une connoissance plus distincte de tout le détail de ce qui regarde les premieres années de sa vie, ni de tout ce qu'elle a fait en sa jeunesse jusqu'au tems du grand ouvrage auquel elle étoit destinée de Dieu. Mais ayant appris des paroles de l'Ange qui la vint saluer qu'elle étoit chérie de Dieu & agréable à ses yeux (1), ou pour parler autrement, qu'elle étoit pleine de grace, & que le Seigneur étoit avec elle (2); ce lui a été une preuve certaine de l'innocence & de la pureté parfaite dans laquelle elle a toujours vécu. Quelques-uns ont cru qu'elle avoit été offerte à Dieu d'une maniere particuliere dès l'âge de trois ans; c'est ce qui a donné lieu à l'établissement d'une nouvelle fête sous le nom de sa *Présentation au temple*, comme nous le verrons au XXI de novembre. Ce qu'il y a d'incontestable dans ce que la tradition de l'Eglise nous apprend d'elle, c'est qu'elle fit profession de demeurer vierge toute sa vie; & la réponse qu'elle fit à l'Ange qui lui annonçoit qu'elle seroit mere, ne nous permet pas d'en douter.

(1) Selon le Grec.

(2) Selon la Vulgate.

II. Fête de son mariage.

Nonobstant cette résolution qui sembloit être sans exemple parmi le peuple Juif, elle épousa Joseph qui étoit aussi de la maison de David, mais simple charpentier de la petite ville de Nazareth, & dont l'Ecriture fait l'éloge en le qualifiant homme juste. Autant que ce mariage étoit véritable & sincere, autant étoit-il mystérieux. C'est ce qui a porté l'Eglise à permettre que les fidelles l'honorassent d'une fête particuliere, suivant les mouvemens de leur dévotion, sans néanmoins leur rien prescrire sur son observation. Cette fête que nous appellons vulgairement *Epousailles de Notre-Dame*, paroît avoir été inconnuë à toute la chrétienté pendant quatorze cens ans; & l'on ne voit pas que l'église d'Orient la connoisse même encore aujourd'hui. Celle d'Occident semble n'en avoir entendu parler que depuis le concile de Constance. Le docteur Gerson* chancelier de l'université de Paris, célébre par la sainteté de sa vie autant que par la solidité de sa doctrine, travailla beaucoup vers ce tems-là pour la faire instituer dans l'Eglise. Il en composa même un office que nous avons encore parmi ses ouvrages. Mais quoique ses raisons fussent goûtées, on se contenta pour lors de loüer son zele & sa piété. Dans le siecle suivant, un autre docteur de la faculté de Paris nommé Pierre Doré Jacobin, qui parut avec éclat sous les rois François I & Henry II, renouvella ce dessein avec beaucoup d'ardeur. Voyant rallentir la dévotion que les particuliers avoient euë depuis Gerson pour cette fête, il crut qu'il rendroit à l'Eglise un nouveau service contre les nouvelles hérésies qu'il avoit combattuës par sa plume & par ses prédications, s'il s'employoit à faire rendre des honneurs publics & religieux au mariage de la sainte Vierge. Soutenu par les conseils & le secours d'Antoinette de Bourbon duchesse de Guise, il sollicita l'affaire auprès du pape Paul III, composa un nouvel office de la fête, & le lui adressa l'an 1546 afin d'en obtenir l'approbation, proposant l'établissement de la fête pour le XXII de janvier, auquel il prétendoit, sur l'opinion de quelques anciens, que ce mariage s'étoit fait. Il paroît qu'il fut écouté favorablement; & neuf ans auparavant le même Pape avoit déja accordé de vive voix aux

* Desponsatio.

* L'an 1416. *Gerson. epist. part. 4. oper. & offic. p. 213. 215. 219. 222.*

P. Auratus, *ou plûtôt* Deauratus.

P. Doré Image de la vertu ou vie de la S. V.

Du Sauss. mart. G. p. 1081. Kal. Voiss. ad d. 22. jan.

religieux de saint François la permission de faire dans tout leur ordre l'office des Epousailles de la sainte Vierge comme d'une fête double majeure, & de se servir de celui de la Nativité, en substituant à ce nom celui de *Desponsatio*, & prenant seulement un évangile propre au mystere, jusqu'à ce qu'on en eût composé un nouvel office. Celui de P. Doré vint tout-à-propos ; & il fut reçu dans plusieurs églises de France & des pays voisins. Un chanoine d'Arras nomme Eustache Fouet, donna le mouvement aux autres par le crédit qu'il eut de l'introduire dans la cathedrale de cette ville en l'année 1556. sous l'autorité du cardinal * de Granvelle qui en étoit évêque pour lors, & qui fut depuis premier archevêque de Malines, Viceroi de Naples, & enfin archevêque de Besançon. La fête y fut établie au XXIII de janvier, pour ne point nuire sans doute à celle de saint Vincent ; elle fut remise au XXIV dans quelques églises de Flandres, & encore au VI de février. Les Jacobins la reçurent pour le même jour de février dans plusieurs maisons de leur ordre ; les Cordeliers & les autres religieux de saint François de l'un & l'autre sexe, au septiéme de mars, selon les premieres vûës du pape Paul III ; les Servites au lendemain ; les religieuses Annonciades au XXII d'Octobre ; quelques églises d'Allemagne au XXVIII de juillet. Mais la plûpart de celles de France qui eurent la même dévotion la reçurent au XXII de janvier, comme l'avoit proposé P. Doré, se contentant de la célébrer comme celles des confréries ou sociétés particulieres de fidelles. Celle de Sens néanmoins & quelques autres encore ont jugé plus à propos de la célébrer au XXII de décembre, afin de rapprocher les idées du mystere de l'Incarnation ; & celle de Nantes en ayant voulu faire un office double, lui a destiné le XV de janvier pour la solenniser avec plus de liberté. On la trouve aussi marquée au XXX de mai dans diverses additions faites au martyrologe d'Usuard. Enfin le pape Innocent XI en ces derniers tems voulut approuver la fête avec son office par un bref exprès. Il la fixa au XXIII de Janvier, & en permit la célébration, comme d'office double, pour tous les pays de l'obéïssance de la maison d'Autriche dans l'Espagne, les Pays-bas, l'Allemagne & l'Italie. L'on rend aussi une sorte de culte religieux à l'*Anneau* des fiançailles qui servit de gage au mariage de la sainte Vierge ; mais nous pourrons en parler plus à propos, lorsque nous traiterons de ses reliques ou de ses dépoüilles.

III. L'Ecriture ne nous dit point si la sainte Vierge avoit déclaré son dessein à saint Joseph, avant que de l'épouser, pour en avoir le consentement ; ou si elle en avoit abandonné la disposition à celui qui le lui avoit inspiré. Si saint Joseph se maria d'abord dans les vûës ordinaires des autres hommes & par le besoin d'avoir une femme, comme le remarque saint Augustin, il est certain que Dieu lui changea ses vûës dans le tems de leurs conventions, & que déterminé à vivre dans une parfaite continence avec son épouse, il se rendit le gardien de sa pureté. En quoi il parut que la Sagesse éternelle, qui devoit s'incarner & naître d'une Vierge, n'avoit ménagé ce mariage que pour mettre à couvert l'honneur de cette Vierge contre la malignité des médisans ; le Fils de Dieu aimant mieux, pour ainsi dire, laisser douter du miracle de sa naissance, que de la chasteté de sa mere. La sainte Vierge de-

Colvener. Kal. V mart. ad d. 23 febr.

Bloland. ad d. 19. mart. p. 14.

* Il n'étoit pas encore Cardinal.

Ferrar. Catal. Bolland. t. 1. mart. p. 748. & t. 3. mart. p. 14.

Sauss. mart. G. p. 1027.

Kal. Vois. ad d. 22. dec. Bolland. t. 1. jan. p. 993.

Papebr. t. 7. maii p. 232.

Aug. in Jul. l. 5. c. 12. p. 652. c. 2. fe ed. nov.

Ambr. in Luc. 1. v. 27. Hier. in Matth. 1. v. 18.

meuroit déja avec Joſeph ſon époux, lorſque le tems marqué de Dieu pour l'Incarnation de ſon fils éternel étant arrivé, l'ange Gabriel vint de ſa part lui annoncer qu'elle en ſeroit la mere. Nous avons rapporté au xxv de mars toute l'hiſtoire de ce myſtere, & celle de la fête de ſon *Annonciation*, jointe à celle de la Conception de ſon Fils. Nous nous contenterons d'ajouter que l'Ange, après l'avoir éclaircie ſur quelques difficultés qu'elle lui avoit propoſées touchant la maniere d'allier l'accompliſſement de ſes promeſſes avec ſa virginité, reçut ſon conſentement; & que dès qu'il l'eut quittée le ſaint Eſprit ſurvint en elle, & opéra dans ſon ſein le grand myſtere auquel il l'avoit préparée toute ſa vie par une effuſion continuelle de ſes graces.

Luc. 1. v. 35. 38.

Lorſqu'elle eut conçû le Fils de Dieu, elle partit en diligence pour aller en Judée voir ſa couſine Eliſabeth, dont l'Ange lui avoit appris la groſſeſſe. Cette action fut encore accompagnée de circonſtances ſi myſtérieuſes, que l'Egliſe a cru devoir en conſacrer la memoire par une fête particuliere que nous appellons de la *Viſitation*, & dont nous avons parlé ſuffiſamment au ſecond jour de juillet. Après avoir demeuré environ trois mois chez ſa couſine, & avoir vû naître S. Jean qui devoit être le précurſeur du Meſſie qu'elle portoit, elle retourna à Nazareth en Galilée près de ſaint Joſeph qui s'apperçut qu'elle étoit groſſe, & en fut ſurpris, parce qu'il ne ſçavoit encore rien du myſtere qui avoit été opéré en elle. Comme c'étoit un homme juſte, il ne voulut point la diffamer; mais il réſolut de la renvoyer ſécrétement. Lorſqu'il étoit dans cette penſée, un ange du Seigneur lui apparut en ſonge, & lui dit qu'il ne craignît point de prendre avec lui Marie ſa femme, parce que le fruit qu'elle portoit dans ſon ſein étoit l'ouvrage du ſaint Eſprit. Il l'avertit en même-tems qu'elle enfanteroit un fils, qu'il nommeroit Jeſus, parce que c'étoit lui qui devoit ſauver ſon peuple en le délivrant de ſes péchés. Joſeph ſur cet ordre ſe mit l'eſprit en repos, & demeura avec ſon épouſe.

Ambr. in Luc. c. 1. Bed. in Luc. c. 5.

Math. 1. 18.

IV. Lorſque la ſainte Vierge fut prête de mettre ſon fils au monde, l'empereur Auguſte voulant avoir le dénombrement de tous ſes ſujets, fit publier un édit qui obligeoit chaque perſonne de ſe faire enregiſtrer dans la ville dont il tiroit ſon origine. C'eſt ce qui obligea Joſeph & Marie d'aller à Bethléem en Judée, lieu de la naiſſance du roi David, dont ils venoient l'un & l'autre. Là Marie mit au monde le Fils de Dieu, le Sauveur du monde, comme nous le dirons au xxv de décembre jour de la fête de *Noël*, c'eſt-à-dire de ſa naiſſance. Nous y joindrons auſſi ce qui regarde les honneurs particuliers rendus par l'Egliſe aux *Couches ſacrées* & à l'*Enfantement* *, que l'on a remis en quelques endroits au xxvi de décembre, lorſque la fête de ſaint Etienne n'y étoit pas encore établie; & en d'autres au premier de janvier, avec l'*Octave* de la naiſſance de Jeſus-Chriſt, comme nous l'avons remarqué lorſque nous avons parlé de la fête de la Circonciſion.

* Partus & Puerperium.

Marie ayant mis au monde ſon divin enfant, demeura auſſi vierge après ſon enfantement, qu'elle l'étoit avant qu'elle l'eût conçû. Elle pourvut ſeule à tout, & ſuffiſant à elle-même & à ſon fils en cet état, elle fit toutes les fonctions d'une nourriſſe, ſans avoir beſoin de ſecours humain, malgré la pauvreté du lieu qui ſurvint par ſurcroît à celle de ſa condition naturelle. Elle coucha ſon enfant

dans la créche d'une étable, où elle & Joseph avoient été obligés de se retirer, n'ayant pas trouvé de place dans l'hôtellerie. Elle y vit venir les bergers qu'un ange avoit avertis de la naissance du fils de Dieu ; entendit le recit qu'ils firent de ce qu'ils avoient vû & appris dans leur vision ; & lorsqu'ils furent retournés, elle repassa dans son cœur toutes ces merveilles, & les y conserva fidellement. Elle fit circoncire son fils au bout de huit jours, & reçut peu de tems après * les présens des Mages venus d'Orient pour rendre leurs hommages au roi son fils nouveau né. Cependant, quoique celui qu'elle avoit mis au monde fût la source de la pureté même, elle voulut se purifier durant les quarante jours ordonnés par la loi aux autres femmes avant que d'aller au temple, & y présenter son fils au Seigneur. Nous ne répéterons pas ici ce que nous en avons rapporté au second jour de février, où l'Eglise célebre la fête de *la Purification* de la sainte Vierge, avec celle de la Présentation de son fils au temple.

Luc. 2. v. 16. 19. 22. &c.

* Soit devant, soit après qu'elle eût été le présenter au temple.

V. Etant retournée de Jerusalem à Bethléem, elle fut bien-tôt obligée de s'enfuir en Egypte avec son fils sous la conduite de Joseph, pour éviter la fureur du roi Herode, qui se voyant frustré par les Mages dont il attendoit le retour à Jerusalem, avoit résolu de faire égorger tous les enfans de Bethléem & d'alentour, pensant envelopper Jesus dans ce carnage. Depuis que l'Egypte a été convertie à la foi de Jesus-Christ, ses peuples ont voulu honorer d'une fête publique cette *fuite* de la sainte Vierge, ou plûtôt son *arrivée* dans leur pais ; & les Coptes qui sont les chrétiens vivant sous les Mahométans, mais dans le schisme & l'hérésie, la célebrent encore aujourd'hui le XXIV de leur mois de mai. On l'honore aussi au XXI de juin & XXII d'octobre dans deux endroits consacrés à sa mémoire auprès du grand Caire, où la tradition veut qu'elle ait demeuré * avec son fils & son époux pendant son séjour en Egypte, quoiqu'il semble qu'il n'y ait eu que la divination ou la conjecture qui ait pû faire naître cette pensée aux peuples du lieu. En Occident ce n'est point sa fuite, ni son arrivée en Egypte, mais son *retour* d'Egypte en Judée que l'on célebre. Il y a encore cette différence, que c'est plûtôt au fils qu'à la mere que la fête a été destinée. Aussi est-elle énoncée sous le nom de l'*Enfant Jesus rapporté d'Egypte* dans les martyrologes de Wandalbert, d'Adon, d'Usuard & des autres jusqu'au Romain moderne, qui la mettent tous au VII de janvier. D'autres néanmoins l'ont placée au V, & encore à l'onziéme de ce mois.

Vansleb. hist. Alex. p. 160.

Kal. Voif. ad d. 21. jun, & d. 22. octobr.

* Près d'Hermopolis.

Wandalb. Ado. Usuard. Notk. Boll. t. 1. jan. 355.

Après ce retour d'Egypte, Marie demeura à Nazareth en Galilée avec saint Joseph. De-là ils alloient tous les ans ensemble à Jerusalem pour la fête de Pâques. Elle y mena son fils avec elle lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans ; mais quand il fallut retourner à Nazareth, il se sépara d'elle, & elle le chercha pendant trois jours avec beaucoup d'inquiétude & d'affliction. Elle fut fort surprise de le trouver au milieu des docteurs ; & sur la remontrance qu'elle lui fit touchant l'appréhension & la peine qu'il avoit donnée à Joseph & à elle, il lui répondit qu'il étoit occupé de ce qui regardoit le service de son pere ; ce que ni elle ni Joseph ne comprirent pas. Mais Marie ne laissoit pas de conserver exactement toutes ces choses dans son cœur. Jesus retourna avec eux à Nazareth, où l'Evangile marque qu'il leur étoit soumis.

Luc. 2. v. 42.

VI. Depuis ce tems-là il n'est plus parlé de la sainte Vierge jusqu'aux nôces

de Cana, qui n'arriverent peut-être que plus de vingt ans après. Elle étoit veuve pour lors, selon toutes les apparences; & elle se trouva à ces nôces avec son fils Jesus, baptisé depuis peu, & entré dans les fonctions publiques du divin ministere de notre rédemption. Le vin ayant manqué au festin; elle s'adressa à son fils, comme pour lui en donner avis; & quelque dureté qu'il parût dans la réponse qu'elle en reçut d'abord, à ne regarder la chose que superficiellement, ce fut néanmoins en sa considération, & comme dit saint Chrysostome, pour marquer l'honneur qu'il lui portoit, qu'il changea l'eau en vin. Nous avons rapporté l'histoire de ce premier miracle de Jesus-Christ, sollicité & obtenu par la sainte Vierge sa mere, au VI de janvier, que l'Eglise a choisi pour en célébrer la fête avec celle de l'adoration des Mages & celle de son baptême sous le nom d'*Epiphanie* ou de manifestation. Ce qu'il y a dans la fête de ce premier miracle qui se rapporte particulierement à la sainte Vierge, regarde non-seulement la vénération qu'on y fait paroître pour son humilité & sa patience; mais encore la considération du changement d'état ou de condition qui se fit pour lors en elle. Son fils lui avoit toujours été soumis & obéïssant avant que le tems fût venu de se manifester au monde par son batême & sa prédication. Mais depuis ce tems, elle se dépoüilla de la qualité de gouvernante & de maîtresse; elle quitta même sa maison & toutes ses habitudes de Nazareth pour le suivre dans ses voyages avec toute la soumission & tout l'assujettissement dont étoit capable une personne qui mettoit sa gloire à se rendre la servante du Seigneur. Saint Epiphane estime, que depuis ce tems elle le suivit par-tout. Son sen-

Epiph. hær. 78. c. 9. p.

timent est d'autant plus probable, que l'on voit dans l'Evangile plusieurs femmes de Galilée qui suivoient Jesus-Christ pour le servir; c'est ce qu'aucune ne pouvoit faire avec plus de bienséance, que sa mere. Mais il faut avoüer que l'Ecriture n'en marque rien nulle part. C'est ce qui a donné lieu à S. Chrysostome de croire, que depuis que le Sauveur eut fait l'ouverture de sa mission divine, & qu'il eut commencé à paroître par ses miracles, il établit sa mere à Capharnaüm ville de Galilée à douze ou treize lieuës de Nazareth vers le levant, sur le lac de Genezareth, appellé autrement mer de Galilée ou de Tiberiade, afin qu'elle eût une demeure fixe, & qu'elle ne fût point obligée de le suivre par-tout. Quoi qu'il en soit, au sortir de Cana, qui n'étoit qu'à deux ou trois lieuës de Nazareth, Jesus alla à Capharnaüm avec sa mere, ses parens & ses disciples, & y prit un logement. Depuis ce tems, il n'est plus fait mention de la sainte Vierge dans l'Evangile jusqu'au tems de la passion, qu'en une seule rencontre, lorsque Jesus-Christ étant dans une maison où il prêchoit, il s'y assembla une si grande foule de peuple, que ni lui, ni ses disciples n'avoient pas le loisir de manger. Il avoit passé toute la nuit précédente à prier, & la plus grande partie du jour à prêcher; de sorte qu'on fit courir le bruit qu'il étoit tombé en défaillance, jusqu'à dire même qu'il étoit hors de son bon sens. Ses proches, c'est-à-dire sa mere & ses cousins vinrent pour le prendre, & le tirer de la foule qui l'étouffoit. Ne pouvant entrer à cause de la presse, ils lui firent dire qu'ils étoient-là, & qu'ils demandoient à lui parler. On l'avertit donc que sa mere & ses freres, c'est-à-dire, ses parens étoient dehors, & qu'ils vouloient lui parler.

1041. 1043.

Chrys. in Johan. hom. 22.

Johan. 2. v. 12.

Conc. evang. c. 49. Ann. Till. t. 1. p. 70. Fezr. t. 2. hist. evang. p. 290.

Marc. 3. 20. Grot. in hunc loc.

Maldonat. in Marc.

Mais comme il étoit occupé d'un ouvrage tout divin, il témoigna qu'il ne connoissoit ni mere ni parens, que ceux qui faisoient la volonté de son pere céleste. En quoi la sainte Vierge sa mere n'avoit pas sujet de se plaindre qu'il lui fît injure, puisqu'elle étoit la premiere de ceux qui faisoient la volonté du pere céleste, & qu'elle étoit encore plus parfaitement la mere de Jesus-Christ par cette considération, que par celle de la nature. C'est ce que le divin Sauveur avoit fait connoître encore immédiatement avant que la sainte Vierge fût arrivée, par la réponse qu'il venoit de faire à une femme qui s'étoit écriée sur le bonheur de celle qui avoit porté un tel fils dans ses entrailles, & qui l'avoit nourri de ses mammelles.

Aug. in Joh. hom. 10.

Luc. 11. v. 27. 28.

VII. La sainte Vierge fut à Jerusalem à la derniere Pâque, où le fils de Dieu s'immola pour le genre humain. Mais quoiqu'elle fût témoin de presque tout ce qui s'y passa en cette occasion, l'Evangile ne nous dit rien de la part qu'elle y eut jusqu'à ce que Jesus-Christ montât au calvaire. Elle parut alors au pied de sa croix, & assista à sa mort, mais avec un courage digne de la mere d'un Homme-Dieu. Quoiqu'on ne puisse douter que sa douleur ne fût extrême, on peut assûrer aussi que sa constance fut encore plus forte que sa douleur. Elle ne fut ni troublée ni scandalisée de la mort d'un fils qu'elle croyoit Dieu ; & sur cela rien n'étoit plus capable de la surprendre après ce qu'elle en avoit entendu dire au vieillard Simeon, lorsqu'elle l'avoit présenté au temple. Simeon lui avoit prédit qu'elle auroit l'ame percée comme d'une épée; ce qui ne marquoit autre chose que les douleurs que lui causerent les contradictions, les outrages, les infamies & les tourmens que son fils eut à souffrir à ses yeux. Mais quoiqu'elle parût dépourvûë alors de toute consolation, elle ne fut point saisie de frayeur comme les Apôtres qui prirent la fuite ; elle demeura toujours debout au pied de la croix avec beaucoup de fermeté, considérant toute la passion de son fils avec un cœur intrépide, & regardant dans sa mort le salut du monde qui en devoit être le fruit. Aussi l'Evangile qui nous apprend que les autres femmes pleuroient, ne dit pas que la sainte Vierge versât une larme, ni qu'elle ouvrît même la bouche pour se plaindre ou proférer un seul mot. Ce sont les véritables sentimens que l'Eglise a toujours eus de la disposition où étoit la sainte Vierge à la mort de son fils ; & l'on ne doit point douter que son intention ne soit d'y faire entrer ses enfans, lors même qu'ils font de ses souffrances & de ses douleurs un objet de leur culte. Il s'en est formé une fête que l'on célebre diversement. En quelques endroits c'est celle *de ses Douleurs*, que l'on a cru pouvoir réduire au nombre de sept. Elle se célebre ou le samedi qui précéde le dimanche des Rameaux, ou le XVIII de mars, huit jours avant celui auquel les anciens croyoient qu'étoit arrivée la passion de Jesus-Christ ; ou enfin le jour même qu'on supposoit qu'il étoit mort, c'est-à-dire le XXV de mars. En d'autres, c'est la fête *de ses Souffrances* en général, dont on fait mémoire le lundi d'après le dimanche de la Passion. Mais la plus généralement reçûë, est celle que nous appellons la *fête de notre-Dame de Pitié*, ou *de la Compassion de la sainte Vierge*. Elle suit le cours des fêtes mobiles, & est attachée au vendredi de devant les Rameaux, comme pour servir de préparation à celle de la passion de Jesus-Christ au vendredi-saint. Elle fut instituée, ou au moins prescrite dans

Fête de la Compassion de N. D.

Ambr. or. Fun. Valent. ep. 82. Idem in Luc. c. 23.

Bol. t. 2. mart. p. 613. col. 1.

kal. Vcis. ad d. 25. mart.

Concil. coll. t. 12. an.1423. col. 365. le concile de Cologne l'an 1423. dans la vûë de réparer en quelque maniere les insolences commises par les Hussites contre l'honneur de cette bienheureuse mere de Dieu. Depuis ce tems elle est devenuë célebre en plusieurs villes, sur-tout à Paris, où l'on
* La Pitié, La Miséricorde, Sainte Elisabeth. voit trois * églises dont elle est titulaire, & dix ou douze autres encore où l'on en fait grande solennité. On peut rapporter encore ici la fête de *Notre-Dame de Pasmoison*, c'est-à-dire du *Spasme* ou de la *Défaillance*, dans
Quaresm. ex Cajetan. t. 2. p. 212. 217. 218. laquelle quelques-uns ont publié que la sainte Vierge étoit tombée à la Passion, quoiqu'il n'y ait aucun témoin de cet accident. Elle se faisoit en beaucoup d'églises & de chapelles dont elle étoit titulaire dans les derniers siécles tous les jours de la semaine de la Passion ; en d'autres, elle a été transportée hors du carême & de la cinquantaine de Pâques pour être célébrée avec plus de liberté.

VIII. Jesus-Christ étant prêt d'expirer sur la croix, ne voulut point laisser sa sainte mere sans secours. Voyant auprès d'elle Jean fils de Zebedée, le disciple qu'il avoit chéri plus particulierement que les autres, il dit à
Joh. 19. 26. sa mere : „ Femme, voilà votre fils ; „ puis il dit au disciple : Voilà votre „ mere. Depuis ce moment, saint Jean prit la sainte Vierge chez lui, l'honora & la servit comme sa mere,
Till. p. 72. & se chargea de tous les soins qui pouvoient regarder son entretien. Après l'Ascension de Jesus-Christ, Marie sa mere, comme nous l'appre-
Act. Ap. c. 1. v. 14. nons de l'Ecriture, étoit avec les apôtres & les autres disciples attendant le saint Esprit dans l'union des cœurs & dans la priere ; & l'on ne peut pas douter qu'elle ne se trouvât le jour de la Pentecôte au milieu des fidelles, lorsque le saint Esprit descendit sur eux. Le reste de la vie de cette bienheureuse mere de Dieu nous est entierement inconnû. On a lieu de croire que selon la disposition de Jesus-Christ mourant que nous pouvons regarder comme la derniere volonté d'un testateur, elle devint la compagne des voyages de saint Jean l'Evangeliste. Il est très-probable qu'elle Baron. an. 44. n. 549.
passa en Asie avec lui, & qu'à la fin elle s'arrêta à Ephese avec sainte Marie-Madeleine, soit que son grand âge ne lui permît point de le suivre plus long-tems ; soit que ce saint Apôtre eût pris pour elles & pour lui un logement dans cette ville ; d'où il devoit faire ses missions en Asie, & où il devoit revenir de tems en tems, comme Jesus-Christ en avoit usé à l'égard de la ville de Capharnaüm, où il avoit logé sa sainte mere. Il y a grande apparence qu'elle finit ses jours à Ephese ; & il semble qu'on peut conclure d'une lettre du concile œcumenique assemblé dans cette Conc. coll. t. 3. col. 574. & 561.
ville l'an 431, que l'on croyoit alors qu'elle y étoit enterrée. Les circonstances de cette heureuse mort ne nous sont pas plus connuës que celles de sa naissance ; & nous n'avons point Till. tom. 1. p. 491. &c. Pezr. hist. evang. t. 2. p. 551.
de meilleur parti à prendre que celui de nous soumettre à la volonté que Dieu a euë de nous cacher également ces deux extrémités de sa vie, & d'honorer de notre silence une obscurité qui n'est peut-être pas sans mystere. On peut avancer seulement Epiph. hær. 78. c. 11. & 23.
sans témérité, qu'il n'est pas moins sûr que la sainte Vierge est morte, qu'il est certain qu'elle est née ; quoiqu'un ancien pere de l'église grecque semble en avoir voulu douter, & l'avoir fait passer à l'immortalité par un chemin que son fils ne lui avoit point tracé. Il y a sans doute moins de diffi- Baron. an 48. n. 19.
culté à suivre un autre sentiment, qui consiste à avoüer que la sainte Vierge fut soumise à la loi commune de la

mort,

mort, mais affranchie de ses liens peu de jours après ; & à se persuader que Dieu auroit ressuscité son corps pour le rendre participant de la gloire qu'il a communiquée à son ame. Mais l'on peut regarder comme un paradoxe échappé à un sçavant auteur de nos jours, que l'Eglise n'est pas plus persuadée de sa mort qu'elle l'est de sa résurrection ; sous prétexte que l'une n'est marquée, non plus que l'autre, dans l'Ecriture.

L. Thom. de Fest. l. 2. c. 20.

§. 2. HISTOIRE DE LA FESTE DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

IX. Quoi qu'il en puisse être de la maniere dont il a plû à Dieu retirer la sainte Vierge du nombre des mortels, pour la couronner de la gloire du ciel ; c'est la mémoire de son heureuse mort, avec celle de sa glorification & du triomphe remporté sur les miseres de la mortalité humaine, que l'Eglise fait profession d'honorer au XV jour du mois d'août. C'est ce qui paroît & par son office, & par ses titres divers de *déposition*, de *sommeil*, de *repos*, de *passage* ou *trépas*, & d'*assomption*, que l'on a donnés à la fête qu'elle en a instituée. Le dernier de ces titres est maintenant le plus ordinaire ; & quoiqu'il ait été employé assez souvent pour marquer aussi la mort & la gloire des autres Saints ; il semble avoir été réduit & déterminé particuliérement à celle de la sainte Vierge. On ne peut marquer précisément le tems auquel a commencé l'observation de cette fête dans l'Eglise ; mais on a tout lieu de croire qu'elle a été reçuë chez les Grecs plûtôt qu'en Occident. On n'en voit pas de vestiges bien évidens avant le concile d'Ephese, dont nous avons parlé. Mais la persuasion où l'on étoit de

Depositio, Dormitio, Pausatio, Transitus, Assumptio. *Var. Kal. mart. & sacr.*

Joly ep. ad Cardd. p. 9. Beleth. c. 4. & 146.

Florent. M. Hier. p. 755. col. 1.

posséder son tombeau dans cette ville, semble insinuer que la fête qu'on y faisoit déja de la sainte Vierge, étoit celle de sa mort & de son entrée dans le ciel ; quoiqu'elle se fît apparemment au mois de juin & au jour de la dédicace de la grande Eglise que l'on croit avoir été bâtie en son honneur. C'étoit en effet l'ordinaire de faire la fête des Saints aux jours que leurs églises avoient été dédiées à Dieu, avant qu'on se fût accordé généralement à choisir le jour de leur mort ou de leur sépulture. Ce concile ayant assuré la qualité de Mere de Dieu à la sainte Vierge contre l'hérésie de Nestorius, donna beaucoup d'autorité & d'étenduë au culte que lui rendoient les fidelles. On commença à bâtir des temples en son nom à Constantinople, & dans les autres villes de l'empire ; & dès le siecle suivant, qui étoit le sixiéme de l'Eglise, on commença à distinguer nettement la fête de son Assomption d'avec les solennités des autres jours auxquels on lui rendoit déja un culte public. Quelques-uns prétendent que ce fut sous l'empereur Justinien, que l'on commença à la célébrer le XV jour d'août. D'autres veulent que ce fut sous l'empereur Maurice vers la fin du même siecle, du tems du pape Gregoire le Grand ; & ajoutent que ce prince fut le premier qui ordonna de la fêter par tout l'empire d'Orient, sous le nom de *Sommeil* ou *Dormition*. Sur la fin du septiéme siecle, André archevêque de Créte témoignoit que cette fête ne se célébroit encore qu'en peu d'endroits, quoique chacun honorât déja sa mort ou sa résurrection. Car il est bon de remarquer que du tems de cet auteur, la créance de la résurrection de la sainte Vierge étoit déja reçuë en beaucoup d'endroits de l'Orient. Au XII siecle, l'empereur Ma-

Concil. coll. t. 3. p. 384. Till. p. 502.

Thomass. fest. p. 415.

Florentin. M. Hier. p. 754.

Boll. 11. jan. p. 690. n. 31.

Niceph. l. 17. c. 28.

Florent. p. 267. 268.

κοίμησις.

Andr. Cret. hom. 10 p. 131. edit. Comb.

Allat. de libr

Grec. Diff. 1. nuël Comnéne voyant qu'elle n'étoit pas encore généralement établie, ordonna qu'elle feroit doresnavant observée par tout l'empire Grec; & il la fixa au xv d'août sous le nom de *Metastase*, c'est-à-dire, trépas ou passage. Depuis ce tems, les Grecs l'ont toujours solennisée en ce jour; mais ils la qualifient de son premier nom de *Sommeil*. C'est ce que font aussi les Russiens ou Moscovites, & les autres peuples qui suivent encore le rit Grec. On prétend que les Orientaux, & particulierement les Chrétiens d'Egypte que nous appellons Coptes, & qui font par an trente-deux fêtes de la sainte Vierge, célebrent aussi celle de son Assomption, au xv d'août comme les Grecs, & qu'ils en continuent la solennité jusqu'au xxi du même mois. Mais il faut remarquer que ces peuples ne confondent point comme eux le culte de sa résurrection avec celui de sa mort. Car ils font à part une autre fête de sa mort sous le nom de son *Repos* au xxi jour de leur mois de janvier, ou, selon d'autres auteurs, au xvi du même mois; ce qui a du rapport avec l'usage où l'on étoit autrefois en Occident de la célébrer le xviii. Il s'est trouvé aussi quelques Grecs qui ont cru devoir faire cette distinction; & l'on en peut juger par la diversité des jours, comme du xvii de janvier, du xvii d'août & du xxi de juillet, auxquels les fidelles de Constantinople avoient coutume de s'assembler en quelqu'une des églises de la sainte Vierge pour célébrer sa fête, quoique ces jours fussent peut-être ceux de la dédicace de ces églises. Les Moscovites même qui mettent leur calendrier en figures, & qui suivant cet usage nous représentent les funerailles de la sainte Vierge au xv d'août, font la fête de son couronnement * au premier d'octobre, où ils la dépeignent enlevée au-dessus des nuës. C'est la reculer trop loin de huit jours, si ces peuples sont dans l'opinion de ceux qui estiment que la sainte Vierge n'est ressuscitée que quarante jours après sa mort; & il se peut faire que la fête de la conception de saint Jean-Baptiste, qui est célebre chez eux au xxiii de septembre, les ait portés à remettre l'Assomption de la sainte Vierge après son octave. Cette opinion semble être une imitation de la vérité de ce qui est arrivé à Jesus-Christ, dont l'Ascension que l'on trouve aussi quelquefois nommée Assomption, se fit quarante jours après sa résurrection; quoiqu'on n'y distingue pas dans la S. Vierge sa résurrection d'avec son ascension ou son enlevement au ciel.

Constit. Imp. ap. Balsamon.

Thomass. p. 90. 95. Smith. p. 16.

Ephemer. ap. Boll.

Vansleb. p. 158.

Ibid. p. 158. Boll. mart. t. 2. p. 10. Mabill. lit. G. p. 118. 119.

Du Cang. CP. l. 4. p. 83. n. 3. & alibi.

* Sous le nom de Pokrod.

Ephem. Mosc. t. 1. maii prælim. Boll.

Assumptus est in cælum.

X.

Les Latins n'ont pas fait paroître moins de zele, que les Grecs & les Orientaux, dans la dévotion qu'ils ont euë de célébrer l'Assomption de la sainte Vierge en Occident. On n'en trouve point encore de marque dans les calendriers des iv & v siecles; mais elle est marquée dans un ancien martyrologe attribué à saint Jerôme, que l'on croit être du sixiéme siécle, ou du suivant. La fête y est qualifiée du nom de *Déposition*, qui ne veut dire autre chose que sa mort ou sa sépulture; & elle est rapportée au xviii de janvier. Outre cette fête de la Déposition de la sainte Vierge, on trouve encore celle de son Assomption marquée au xv d'août dans le même martyrologe. Quand ce seroit une des additions que l'on y a faites dans la suite, on n'en pouroit point conclure que la fête ne fût pas dès-lors établie au xv d'août sous le nom d'*Assomption*. Car elle se trouve ainsi appellée en ce jour, avec son office dans les sacramentaires romains des papes saint Gelase & saint Gregoire;

Rom. Bucher. Afric. Mabill.

Florent. p. 261. 264. item. p. 654.

Thomass. eod. sacr. p. 168. Menard. sacr. Gr. p. 123.

s'il eſt vrai que ces ouvrages ſoient venus juſqu'à nous auſſi purs, que quand ils ſortirent des mains de leurs auteurs. Les calendriers Romains dreſſés depuis les VIII & IX ſiecles, & donnés par Fronteau & Allazzi, la marquent auſſi au XV d'août, mais ſous le nom de * *Repos*; & le vénérable Bede la fixant au même jour, ne l'appelle que du nom de * *Sommeil* dans ſon martyrologe compoſé vers les commencemens du VIII ſiecle. On peut juger de-là que l'Egliſe Romaine a preſque toujours été dans l'uſage de célébrer l'Aſſomption de la ſainte Vierge au XV d'août depuis qu'elle en a établi la fête; & que de quelque terme qu'elle ſe ſoit ſervi, elle a eu intention de célébrer ſa mort en ce jour avec la gloire dont elle a été couronnée à l'inſtant dans les cieux.

Front. Kal. 121. *Allat. Conſ. p.* 1491.

* Pauſatio.

* Dormitio.

Bolland. t. 2. *mars. prælim.*

Durant ce tems-là, c'eſt à dire ſous la premiere race de nos rois, la fête de l'Aſſomption ſe faiſoit en France au XVIII de janvier, comme le marquoient les martyrologes du nom de ſaint Jerôme dont les copies s'y multiplioient beaucoup plus qu'en Italie ou en Eſpagne. On y regardoit ce jour comme celui de la ſépulture de la ſainte Vierge; parce qu'on s'étoit perſuadé qu'elle étoit morte le XV de janvier, auquel les Orientaux mêmes, comme les Maronites de Syrie & les Coptes d'Egypte, ont long-tems célébré la fête de ſon Trépas. Mais l'on ne tarda guéres à y joindre l'opinion qui étoit venue d'Orient touchant ſa réſurrection. Saint Gregoire de Tours fut un des premiers qui la reçurent. Mais il ne le fit, comme tous les autres, que ſur l'autorité d'une hiſtoire fabuleuſe du *Trépas de la Vierge* compoſée par un Grec inconnû ſous le beau nom de ſaint Meliton, puis condamnée par le pape Gelaſe & le concile de Rome. On la fit inſérer dans les ſacramentaires ou miſſels dreſſés pour l'uſage des François & des Wiſigots; mais aſſez tard & apparemment vers le tems de Charles Martel au VIII ſiécle, ou ſur la fin du précedent. Nous avons des marques que le même ſaint Gregoire célébroit cette fête au milieu de l'onziéme mois, qui n'étoit autre que celui de janvier ſelon l'uſage de commencer l'année par le mois de mars, avant que d'avoir embraſſé l'opinion de ſa reſurrection. Il témoigne qu'il alla une fois célébrer les veilles de cette fête ſacrée dans la chapelle de Marſac en Auvergne où il y avoit des reliques de la ſainte Vierge. Ces reliques n'étoient guéres propres à lui perſuader cette réſurrection, s'il les prenoit pour des parties de ſon corps. On voit qu'en ce ſiécle & dans les deux ſuivans, la ſolemnité de l'Aſſomption de la ſainte Vierge ne tenoit que le ſecond rang des fêtes du XVIII jour de janvier; & que le premier étoit deſtiné à celle de la Chaire de S. Pierre qui ſe célébroit alors en ce jour dans divers endroits de l'Occident. C'eſt ce qui paroît dans l'ancien ſacramentaire de l'égliſe Gallicane, c'eſt à dire, dans les miſſels des François & des Wiſigots dont nous venons de parler, & qui étoient en uſage du tems de nos rois de la premiere race.

Thom. cod. ſacr. p. 290. *Mabill. litur. Gall. l.* 2. *p.* 118. 119. *Florent. p.* 269 270.

Gr. Tur. glor. M. l. 1. *c.* 4. *Ruin. ed. col.* 723. *not.*

Thom. ſacr. p. 290. *Mabill. Muſ. Ital. t.* 1. *p.* 300. 301.

Où l'on ne voit pas ce que porte celui de Tomaſio touchant la reſurrection.

Gr. Tur. glor. M. c. 9.

Mabill. Muſ. Ital. t. 1. *p.* 297. 300.

XI.

Lorſque Charlemagne fit abroger tous ces miſſels avec l'ancienne liturgie Gallicane pour faire ſuivre le rit Romain à toute la France & aux autres païs de ſon obéiſſance, comme ſon pere le roi Pepin avoit déja eſſayé de faire, il paroît qu'on ceſſa de célébrer l'Aſſomption au XVIII de janvier; qu'on laiſſa aux égliſes particulieres toute liberté ſur cette obſervation; & que celles qui ne voulurent point la laiſſer abolir, la tranſporterent au XV d'août; comme on faiſoit à Rome & en quelques autres endroits de l'Oc-

Mabill. lit. Gall. p. 112. 219.

Capitul. l. 1. *c.* 164. 186. *Baluz. not. p.* 1171. *f.* 2.

cident. Le sentiment touchant la résurrection de la sainte Vierge, ne suivit pas le sort de l'ancienne liturgie; & quoiqu'il ne pût trouver place dans la nouvelle, il ne laissa pas de se maintenir dans l'esprit des peuples & de prendre toujours quelque accroissement. Ces progrès donnerent bientôt de l'inquiétude à quelques personnes éclairées qui croyoient que l'on auroit peine à soutenir ce sentiment par la tradition de l'Eglise. Les plus discrets jugerent qu'ils devoient demeurer sur cela dans les termes d'une sage réserve. L'on peut mettre de leur nombre saint Ildefonse évêque de Tolede & le B. Ambroise Autpert, tous deux distingués par la pieté singuliere qu'ils ont fait paroître envers la sainte Vierge; outre Adamnan qui prétend que personne ne peut sçavoir comment, ni quand, ni par qui le corps de la sainte Vierge a été enlevé de son sépulcre, ni en quel lieu il attend sa résurrection.

Jol. ep. ad Cardd. Laun. de ex scrib. M. Usuard. Till. t. 1. p. 496. & seqq. mabill. sæc. 3 part. 2. p. 267 V. vit. Ambr. Autp. & serm. de Assumpt. Adamn. l. 1. de lor. sanctis c. 9. in Act. SS. Ben.

XII. Mais, pour revenir à la fête de l'Assomption, Charlemagne fort instruit de la discipline liturgique, ne pouvant ignorer qu'elle s'observoit à Rome, dont il avoit introduit les rits en France; & sçachant sans doute qu'elle étoit même établie en quelques églises de son royaume, comme en celle de Mets depuis saint Chrodegang qui avoit vécu sous le roi Pepin son pere, parla de la mettre en délibération. C'est ce qu'il fit lorsqu'il fut question de faire un catalogue des fêtes qu'on devoit célébrer dans son royaume. Mais en attendant un plus ample examen, il fut privé de la consolation de la faire recevoir. Il est vrai que le concile de Mayence assemblé l'an 813 sous son autorité, ordonna que l'on fêteroit l'Assomption comme les autres fêtes que l'on étoit obligé d'observer de précepte. Mais Charlemagne mourut dès le commencement de l'année suivante, & ne put voir le mois d'août où elle étoit remise. On continua de la mettre sous le nom d'Assomption dans les calendriers nouveaux que l'on fit du rit Romain à l'usage de France; & l'on en fit de même dans les martyrologes. Cela n'a point empêché néanmoins Adon évêque de Vienne, & Usuard célebre Bénédictin de Paris, vivant l'un & l'autre sous Charles le Chauve, de la marquer encore dans les leurs sous le nom de *Sommeil*, sans qu'on puisse dire pour cette fois que l'un l'ait pris de l'autre. Adon qui a écrit avant Usuard, & qu'on a eu tort par conséquent de faire passer pour son copiste, marquant que toute l'Eglise célébroit cette fête de la sainte Vierge, témoigne qu'il en étoit peut-être de son corps qui ne se trouvoit point sur la terre, comme de celui de Moïse que Dieu avoit enséveli lui-même pour le cacher aux Juifs. Il ajoute que l'Eglise se contente de ce que les Evangelistes rapportent de la sainteté de la vie de cette bienheureuse Mere de Dieu, sans se mettre en peine d'approfondir d'autres circonstances qui sont beaucoup moins importantes & pour sa gloire & pour notre édification. Usuard de son côté semble avoir affecté une semblable retenue, lorsqu'il dit que l'Eglise célebre de telle sorte la fête de la sainte Vierge, qu'elle ne doute nullement qu'elle ne soit morte, bien que son corps sacré ne se trouve point sur la terre. Mais que pour ce qui est de sçavoir où il a plû à Dieu de cacher ce temple du saint Esprit, l'Eglise aime mieux demeurer avec pieté & modestie dans l'ignorance où elle est, que de rien définir ou enseigner sur cela qui pût se trouver faux, frivole ou apocryphe. Notker qui composa son martyrologe sur la fin du même siécle, & qui après avoir rapporté

Regul. Chrod. c. 74.

Capitul. l. 1. n. 166. Bar. not. adm. Jol. de Usuard p. 23. mabill liturg. Gall. p. 119. Thomass. p. 418 Tillem. p. 501. Concil. mog. can. 36.

Spicil. t. 10. mart. Hier. mart. Rabani. Flor. p. 754.

Papebr. Ephemer. Gr. mosc. p. 38. Till. p. 502.

Thomass. p. 419. & alii passim.

Ado ad d. 15. aug.

Us. ad d. 15.

Notk. mart.

de saint Gregoire de Tours le sentiment de la résurrection de la Vierge, dit qu'il partageoit encore les sçavans de son tems; ajoute qu'il ne lui appartient pas de prononcer sur cette question, mais qu'il croit & qu'il confesse avec l'Eglise universelle que si ce saint corps est encore caché dans le sein de la terre, Dieu s'est réservé de le découvrir pour le faire servir à la destruction de l'antechrist. Dans les siécles suivans, les martyrologes ont changé de langage; & ont rendu d'un commun consentement le titre d'*Assomption* à la fête. C'est ce que fait principalement le Romain moderne; mais sans s'expliquer ou faire expliquer l'Eglise davantage; en quoi il donne à tous les autres l'exemple d'une sobrieté & d'une retenue fort judicieuse. Depuis le neuviéme siécle, la fête s'est établie par tout où elle ne l'étoit pas; en des endroits plûtôt, en d'autres plus tard, selon le zele qu'ont eu les évêques pour seconder la dévotion des peuples. Cet établissement se fit dès l'an 862 dans la ville & le diocêse de Téroüenne qui comprend maintenant trois évêchés en Artois, en Flandre & en Picardie. Mais il faut avoüer que la fête n'étoit pas encore généralement observée en France au XIII siécle. On voit sur-tout qu'elle n'étoit point fêtée au Mans, quoique la sainte Vierge fût la patrone de l'Eglise de cette ville.

Florent. p. 754

mabill. sec. 4. part. 2. p. 214. n. 3.

mabill. Anal. t. 3. p. 366.

XIII. Vigile & octave.

Cependant elle fut précédée de fort bonne heure d'une *vigile* & suivie d'une *octave* dans l'église Romaine, d'où la chose se communiqua ensuite aux autres. Cette veille est marquée dans le sacramentaire de S. Gregoire où se trouve son office; elle l'est aussi dans les martyrologes d'Adon & d'Usuard. Mais quelques sçavans prétendent que c'est une addition faite au sacramentaire long-tems après S. Gregoire. Ils estiment que cette veille ne fut établie que du tems du pape Leon IV, qui fut élevé au pontificat l'an 847; de sorte qu'elle étoit de fort récente institution, quand Adon écrivoit. Nicolas I qui fut fait pape neuf ans après Leon, voulant marquer aux Bulgares nouvellement convertis à la foi, quels étoient les jeûnes publics prescrits dans l'église Romaine & d'une observation ancienne, nomme celui de la veille de l'Assomption avec celui du carême, celui d'après la Pentecôte & celui d'avant Noël. Ce qui fait douter si ce jeûne ne seroit pas plus ancien que Leon IV. Il n'est que d'un jour dans l'Eglise d'Occident: mais c'est chez les Grecs & les Orientaux une espece de carême qui commence dès le premier jour d'août, qui est interrompu seulement au sixiéme pour honorer la fête de la Transfiguration de N. S. & qui étant repris le lendemain ne finit qu'avec la vigile de l'Assomption. C'est ce qui s'observe aussi fort religieusement chez les Russiens ou Moscovites; mais il semble que la fête de l'Assomption en soit moins l'objet, que le terme ou l'occasion de le finir. Car on prétend que ces peuples quoiqu'attachés au rit des Grecs, ne jeûnent la veille de la fête d'aucun Saint que celle de la Décollation de saint Jean. Ils ne font aussi aucun office de veilles des fêtes; mais pour marquer en particulier l'honneur qu'ils veulent rendre à la sainte Vierge, le patriarche ou métropolitain de Moscow va tous les ans avec le clergé, la noblesse & le peuple bénir la riviere de la ville capitale la veille de l'Assomption: les autres évêques ou les prêtres répandus dans tout le païs, bénissent de la même maniere les autres rivieres qui passent par les lieux de leur résidence; comme on faisoit aussi en Orient la veille de l'Epiphanie, au

Front. Kal. p. 122. menard. in sacr. 123.

Florent. p. 268 Concil. coll. in Nicol.

Smith. de statu eccl. Gr. p. 26

Sig. Herberst. comm. rer. moscovit. Thiers de Fest. p. 149. Papebr. Ephemer. mosc. p. 40. col. 2. & p. 39. col. 2.

v de janvier, afin de se préparer à la célébration de la fète par la cérémonie qu'on faisoit de se laver dans ces rivieres bénites. Le jeûne de la veille de l'Assomption s'est souvent relâché ou aboli en Occident. Le concile de Selingstad en Allemagne au diocèse de Mayence assemblé l'an 1022 le rétablit avec celui des veilles des Apôtres, de saint Laurent & de tous les Saints. Cette loi n'eut peut-être pas encore assez de force en France, pour laquelle il sembloit que les canons de ce concile n'étoient pas faits. C'est pourquoi il fallut que sur la fin du même siécle le pape Urbain II étant dans le royaume, employât toute son autorité pour le remettre en vigueur & l'établir dans les lieux où il ne s'étoit pas encore observé.

Salgenstat ou Salegunstad sur le Mein. *Conc. t. 11. an. 1022.*

Jol. de Us. p. 39. Till. p. 502. col. 2.

Pour ce qui est de l'octave de l'Assomption, elle est tout communément attribuée au pape Leon IV sur l'autorité d'Anastase le Bibliothecaire & de l'historien Sigebert qui en met l'institution en 847, la premiere année de son pontificat; au lieu que d'autres la remettent sur la fin, c'est-à-dire en 855.

Anast. vit. Leon. Baron. not. M. Front. Kal. p. 122. Thomas. p. 421

XIV. Outre la grande fète de l'Assomption de la sainte Vierge fixée au xv d'août, l'on en trouve encore une autre rapportée dans quelques martyrologes au xxiii de septembre, & qualifiée du nom de *Seconde Assomption*. Cette fète n'a été instituée que pour ceux qui croyant que la sainte Vierge n'est ressuscitée que le quarantiéme jour d'après sa mort, se sont persuadés que ce n'étoit que la mort de cette bienheureuse Mere de Dieu que l'on avoit voulu célébrer le xv d'août; & qu'ainsi il étoit à propos d'en instituer une autre pour sa résurrection & son couronnement dans les cieux. C'est une opinion qui semble devoir son origine en Occident ou du moins son accroissement aux visions de sainte Elizabeth religieuse Allemande qui a déclaré qu'elle avoit appris par révélation que le corps de la sainte Vierge avoit été enlevé au ciel environ quarante jours après son ame. Le docteur Beleth doyen de la faculté théologique de Paris, qui vivoit de son tems, n'eut pas plûtôt vû cette vision dans le livre que l'on en apporta en France, qu'il en parut choqué; d'autant plus qu'il prétendoit que la résurrection de la sainte Vierge étoit une chose incertaine; mais il dit que le livre de la Sainte n'étoit point approuvé de l'église Romaine. Saint Antonin de Florence à qui cette opinion déplaisoit beaucoup, a tâché d'excuser sainte Elizabeth de Hongrie Lantgrave de Hesse & de Thuringe, la croyant auteur de ces visions; en quoi le cardinal Baronius semble le suivre & l'approuver; & Beleth lui-même a donné quelque lieu à cette pensée, en disant qu'elle vivoit sur les confins de la Saxe. Mais il est certain qu'il s'agit ici de sainte Elizabeth religieuse du monastere de Schonaug au diocèse de Tréves, morte * l'an 1165, & non de sainte Elizabeth de Hongrie qui ne mourut qu'en 1231, & qui avoit sans doute l'esprit élevé beaucoup au-dessus des nuages où se forment les visions humaines.

Pseudo-Bed. mart. Molan. ad Us. d. 23. sept. Florent. p. 755 col. 2.

Eliz. Schon. Vision. l. 4. c. 1. p. 139.

Beleth. c. 146 de div. off.

Ant. part. 3. t. 9. c. 11.

Baron. not. M. p. 344. & anal. 48. n. 12. Florent. p. 55. col. 2.

* Beleth vivoit donc au xii siecle.

§. 3. Des Reliques de la Ste Vierge, c'est-à-dire *ses dépouilles, ses habits, son tombeau, &c.*

XV. On dit que l'imperatrice Pulquerie & l'empereur Marcien après avoir bâti l'Eglise magnifique de Blaquernes à Constantinople en l'honneur de la sainte Vierge, résolurent d'y faire transporter son corps, & qu'ils s'adresserent pour ce sujet à Juvenal évêque de Jerusalem, le croyant bien informé de ce qui regardoit sa vie & sa mort,

Niceph. l. 2. c. 23. & l. 15 c. 14. Tillem. t. 1. p. 492.

On ajoute que ce prélat récrivit que le corps ne se trouvoit point, mais que son tombeau étoit à Gethsemani près de Jerusalem. Peut-être qu'il suivoit dans cette réponse ses vûës particulieres, qui tendoient presque toutes à rehausser la dignité de son siége ; car on sçait qu'il mettoit tout en œuvre pour réussir dans ce dessein. Il ne pouvoit ignorer ce que l'on pensoit ou ce que l'on disoit à Ephese du corps & du tombeau de la sainte Vierge, puisqu'il s'étoit trouvé au concile œcuménique de cette ville l'an 431 ; & dix-huit ans encore après, au conciliabule du même lieu, où il eut grande part aux violences du Dioscore d'Alexandrie contre les Catholiques. Mais au lieu d'en rien faire sçavoir à Constantinople, il ne fut pas fâché d'insinuer que la sainte Vierge étoit morte à Jerusalem, & de tirer avantage de ce qu'il ne pouvoit produire son corps. Saint Gregoire de Tours, selon ce que nous avons déja remarqué, témoigne que de son tems l'on gardoit des reliques de la sainte Vierge dans une chapelle de Marciac ou Marsac en Auvergne ; mais il ne les avoit peut-être jamais examinées ; & sans doute il ne croyoit pas qu'elles fussent du corps de cette sainte créature, s'il étoit dès lors persuadé qu'elle étoit ressuscitée. On peut avoir la même pensée de ceux qui en montroient aussi dans l'église de Luçon au IX siécle. Nous ne voyons en effet aucun lieu où l'on ait osé se vanter d'avoir aucune partie de son corps, si ce n'est des choses sans lesquelles il pouvoit subsister, & dont il est aisé de croire qu'il se seroit déchargé. Ainsi l'on montre des *cheveux* sous son nom en divers endroits ; & quoiqu'il y ait peut-être aussi peu de fondement qu'en pourroient avoir ceux qui prétendoient montrer de ses cendres ou de ses os, on a cru pouvoir exciter la pieté des fidelles envers la sainte Vierge par ces objets, & les exposer à leur vénération. On en fait même quelque sorte de fête, comme on le voit à N. D. d'Oviedo en Espagne le second jour de mai ; à N. D. de Bruges en Flandres le XXI de mars, & même à saint Omer en Artois le XXIII de mai. Hors cela & ce qu'on publie peut-être encore plus mal à propos de son *lait* à Venise, à Soissons & en divers autres lieux, où l'on se vante d'en garder, on ne peut point se flater d'avoir d'autres reliques de la sainte Vierge que de ses habits & des autres choses qui auroient servi à son corps, & dont elle auroit pû se dépouiller de son vivant.

Leon. ap. edit. Quesnel. Tillem. p. 494 col. 2.

Gr. Tur. Glor. Mart. l. 1. c. 9.

Ibid. c. 4.

Ermentar. de Translat. Filb. l. 2. in act. SS. Ben. sec. 4. part. 1.

Kalend. Voif. 2. & 23. maii, 21. mart.

XVI. Habits de la sainte Vierge.

On sçait combien il s'est trouvé de facilité à multiplier cette espece de reliques. En des endroits on a produit sa *robe*, sa *ceinture*, son *voile*, son *écharpe*, & son *manteau* : en d'autres on fait voir la *bague* ou l'*anneau* dont Joseph l'épousa ; des *fuseaux* même dont elle filoit ; des *lacets*, des *peignes*, des *gants*, des *souliers* & d'autres chaussures ; des *chemises* même, & d'autres petits *meubles*, qu'on disoit avoir été à son usage, & dont nous n'oserions parler avec autant de hardiesse ou d'assûrance, que l'on en fait paroître à les montrer. D'autres que nous, pouront faire voir quel est l'esprit de l'Eglise sur toutes ces choses ; & marquer plus précisément ce que cette mere commune des fidelles permet, ou ce qu'elle tolere simplement à l'égard de semblables instrumens ou symboles capables d'attirer la dévotion ou d'empêcher même la superstition dans les personnes simples & grossieres, qui ne se remuent souvent que par des objets sensibles de pieté. Mais nous ne pouvons nous dispenser de dire ici quelque chose de la robe & de la ceinture de la sainte Vierge ; puisqu'elles sont

Voif. 18. may, 10. janv. 23. may. 19. juin. Mich. Germ. hist. de N. D. de Soiss. p. 400

devenuës des objets considérables de culte, & qu'on en fait encore des fêtes particulieres en Orient.

f Euthym. ap. Lipom. metaphr. ap. Sur. pag. 141 n. 43. p. 142 n. 143. Theodor. presb CP.

Les Grecs ont dit beaucoup de choses de cette fameuse ROBE dont on n'a eu connoissance qu'après que Juvenal de Jerusalem eut publié qu'il avoit trouvé le tombeau de la Vierge. On dit même que ce ne fut qu'après sa mort qu'on la découvrit chez une vieille Juive. On s'en rapporta à ce qu'en dit cette femme : & on la transporta avec honneur à Constantinople du tems de l'empereur Leon & du patriarche Gennade. L'imperatrice Verine la fit mettre dans une chasse de vermeil, & déposer ensuite dans la célebre église de Blaquernes, que Pulquerie avoit fait dédier en l'honneur de la sainte Vierge. Le peuple fit paroître tant de dévotion pour cette relique, qu'il s'en forma dans la suite un culte réglé, & que l'on composa pour la fête de cette Robe un office sur une rélation historique qu'un prêtre de la grande église, nommé Theodore avoit écrite de son transport de Jerusalem à Constantinople. Cette fête étoit d'obligation jusqu'à midi, c'est-à-dire, qu'il n'étoit point permis d'aller au travail ou de vaquer aux affaires civiles, qu'après le service divin du tems de l'empereur Manuel Comneme. Elle se célébroit le second jour de juillet, comme il se pratique encore aujourd'hui, quoiqu'avec moins de zele ou de solemnité parmi les Grecs & les Moscovites.

Papebr. Ephemer. & Combef. Auct. PP. t. 2. Du Cang. not. in Alex. Comnen. p. 329. 331.

Vers l'an 462.

Thomass. de fest. p. 91.

Ephemer. Gr. mosc.

Les Coptes ou chrétiens d'Egypte font aussi la fête d'une Robe de Notre-Dame, non pas d'une robe que la sainte Vierge ait porté sur la terre, mais d'un habit que les Espagnols disent qu'elle envoya du ciel à saint Ildefonse évêque de Tolede vivant au VII siécle, en reconnoissance du livre de la virginité, qu'il avoit fait pour elle. On peut juger de là combien cette idée est devenue célebre, quoiqu'on ait plus lieu de s'étonner qu'elle se soit étendue d'Espagne en Egypte, que de voir qu'elle ait passé en France où l'on a publié que saint Bonet ou saint Bont évêque de Clermont mort quarante-trois ans après saint Ildefonse, avoit reçu un semblable présent de la main de la sainte Vierge, dont il semble même qu'on ait voulu renouveller la mémoire tous les ans au XXIX de mars. La solemnité des chrétiens d'Egypte pouroit faire croire que la robe ou la chasube donnée à saint Ildefonse auroit été transportée dans leur pays, si l'on ne prétendoit la montrer encore à Oviedo dans les Asturies où on lui rend une sorte de culte religieux le XVIII de decembre.

Vansleb. p. 159 Item. vit. Ildef. ad d. 23. jan. Baron. ann. 657. n. 42.

Rod. Ximen. hist. l. 5. c. 22.

Vit. Boniti ap. Sur. ad d. 15. jan.

Voif. 29. mart. & 18. decemb.

XVII. Ceinture de la sainte Vierge.

La CEINTURE de la sainte Vierge a eu, ce semble, encore plus d'éclat dans l'Eglise, que sa Robe ; quoique l'on ne puisse point assûrer que l'une ait été à son usage plûtôt que l'autre. Si l'on en croit les Grecs qui en ont fait des traités historiques & des panegyriques en grand nombre, la Ceinture fut apportée de Palestine à Constantinople du tems de l'empereur Arcade plus de cinquante ans avant la robe, & par conséquent avant que le concile d'Ephese eut confirmé & étendu le culte de la sainte Vierge; ce qu'il est aisé de convaincre de fausseté. Arcade la donna, dit-on, à sa fille sainte Pulquerie qui fut depuis imperatrice avec Theodose le jeune son frere & Marcien son mari. Cette pieuse princesse ayant fait bâtir une seconde église de la sainte Vierge outre celle de Blaquernes dans Constantinople appellée Chalcopratée ou des Fondeurs, y fit mettre, selon quelques-uns, la Ceinture de N. D. qu'elle accompagna de riches présens. D'autres en attribuent la cérémonie à l'empereur

Edit. Combefis auct. PP. tom. 2. & post Allat. de Simeonib. part. 2. ubi S. Germ. orat. Euthym. de Zona, &c. & German. CP, ap. Sur. ad d. 31. august. Niceph. l. 4. c. 8. Du Cang. post Cinnam. p. 331 332.

Papebr. Ephemer.

Gr. Mosch. p. 39.

Du Cang. supr. p. 332.

pereur Justinien dans le siecle suivant. Il s'en fit ensuite une fête tous les ans dans l'Eglise Grecque au xxxi d'août sous le titre de *Déposition de la précieuse Ceinture de la Mere de Dieu*, qui fut d'une obligation égale à celle de sa Robe, c'est-à-dire, de la classe des demi-fêtes que l'on observoit jusqu'à midi ou jusqu'après le service du matin. Il y avoit encore une moindre fête instituée à Constantinople en son honneur le xii d'avril. Mais on ne voit pas qu'elle se soit soutenue comme la premiere, qui est encore célebre aujourd'hui chez les Grecs, quoiqu'ils ayent perdu depuis long-tems cet objet de leur dévotion. On prétend que c'est la France qui a profité de cette perte; & pour soutenir cette prétention (sans parler de la Ceinture que l'on garde renfermée en un cristal à Notre-Dame de Paris) il faut supposer la verité de l'histoire que l'on a publiée de son transport de Constantinople à Soissons. Ce fut Nivelon de Cherisy évêque de cette ville, qui au retour de son voyage d'Orient l'an 1205 y apporta cette ceinture, appellée autrement *la Couronne* de la sainte Vierge, avec beaucoup d'autres reliques dont il fit present à Helvide sa niéce, abbesse du célebre monastere de N. D. de Soissons. Il dressa un titre authentique de cette donation, qui ne nous permet point de douter du transport. Mais ni ce titre, ni la bonne foi de ce prélat n'étoit peut-être guéres plus capable de garantir cette relique, que celles de l'image, de la chemise, du lait, ou du *lit** de la sainte Vierge, & tous les autres tant de notre Seigneur que des autres Saints qu'il rapporta en même tems de Constantinople. On fait cependant une espece de fête en ce lieu le xxxi d'août où l'on expose la ceinture de N. D. avec ce qu'on appelle, une partie de son *voile* ou de son *écharpe**, dont on veut que l'autre partie honorée le xxviii de mai se trouve à Venise avec ce qui reste de sa *robe* & de son *manteau*, tandis que l'on montre ce *voile* tout entier à Rome dans l'église de sainte Croix de Jerusalem, où le peuple va lui rendre son culte le xxxi de mars.

Thomass. p. 92

Bolland. t. 2. apr. p. 66.

Mich. Germ. hist. de N. D. de Soiss. pag. 397. & 445. Item p. 400. 401.

* On prétend que *lectus* signifie ici *lait*, & non *lit*.

Sauss. p. 567.

* Peplum.

Voïs. 31. août 28. mai. 31. mars.

Si ce Voile ou cette Echarpe est la même chose que ce que les Grecs appellent l'*Omophore* ou le *Maphore* de la sainte Vierge, qui servoit à couvrir la tête & les épaules, ou quelquefois les épaules seulement jusqu'à la ceinture, & que les Latins appellent pour ce sujet *humerale*; on croira sur la foi de ces auteurs qu'il étoit venu aussi de Jerusalem à Constantinople, & mis avec la *robe* de la sainte Vierge dans l'église de Blaquernes, au plus tard sous l'empereur Leon restaurateur de cette église. Il fut en grande véneration, aussi-bien que la *robe* & la *ceinture*; quoiqu'on ne lui eût pas assigné de fête particuliere, comme à ces deux ornemens. Les empereurs le portoient à la main dans les batailles, comme un étendart, contre les Barbares, & lui ont attribué diverses victoires. On le conserva dans Constantinople jusqu'au tems que les François se rendirent les maîtres de la ville & de l'Empire. Alors il fut transporté en Occident, comme la plûpart des autres reliques du païs. Ce fut un Henri d'Ulmene ou d'Aumaine qui l'apporta à Tréves l'an 1207, avec quelques autres reliques de N. S. J. C. & de saint Jean-Baptiste, qui furent déposées dans le monastere de l'isle de saint Nicolas, où on les garde encore. Mais comme on prétend que la *ceinture* de la sainte Vierge, tirée de l'Eglise de Chalcopratée étoit de ce nombre; on peut juger de la créance que l'on doit avoir à toutes les histoires qu'on a faites de ces dépouilles de la sainte Vierge, & ad-

Humerale.

Du Cang. not. in Alex. Ann. Comn. post Cinnam. pag. 329. 330. &c.

P. 331.

Brouver. l. 5. Ann. Trev.

mirer en même tems la facilité qu'ont eue les Latins à se laisser persuader par les Grecs reconnûs de tout tems pour amateurs de fables & de bagatelles, & pour ceux des mortels les plus portés à la superstition après les Egyptiens, quand Dieu les a abandonnés à leur genie. Si l'on veut prendre la peine de conférer seulement ce que leurs historiens ont dit de la *robe*, de la *ceinture* & de l'*écharpe* de la sainte Vierge; on trouvera tant de variations dans les circonstances des tems, auxquels on les a trouvées ou apportées; des lieux, d'où on les a tirées & où on les a placées; & des personnes qui s'en sont mêlées, que l'on voit tout d'un coup où nous doivent conduire tant de contradictions. Nous ajouterons seulement que la fête de la *Ceinture*, établie & célébrée à Constantinople avec tant de solemnité, fut instituée au XXXI d'août sur la fin du neuviéme siécle, ou le commencement du dixiéme; parce qu'en ce jour l'impératrice Zoé femme de Leon dit le Sage ou le Philosophe, avoit été délivrée du mal des énergumenes, après s'être fait appliquer cette Ceinture; & qu'à pareil jour la même Ceinture avoit été apportée pour la premiere fois à Constantinople; non pas de Jerusalem ou de Palestine, mais d'une ville du Pont appellée Zela du tems de l'empereur Justinien. Toutefois la fête de la *robe* marquée au second de juillet est plus ancienne, puisqu'elle a pris sa source dans la dévotion qu'avoit l'empereur Leon I d'aller en ce jour à l'église de Blaquernes où l'on dit qu'elle étoit déja. Les Grecs dans leurs livres d'église marquent encore au second jour d'août une fête commune à la *robe*, & à la *ceinture*, ajoutant que ces deux meubles se gardoient dans la même caisse; en quoi ils nous trompent encore, puisqu'ils nous apprennent eux-mêmes en plusieurs rencontres qu'ils n'étoient pas de la même église.

Du Cang. pag. 332. 333.

Synax.

XVIII. Nous ne parlerons pas d'un *soulier* miraculeux qu'on dit que l'on possede dans l'abbaye de N. D. de Soissons depuis plus de cinq cens ans. Mais avant que de quitter ce qui regarde les habits de la sainte Vierge; nous n'oserions pas ne pas dire un mot de ses Chemises, ou vêtemens de dessous, dont quelques-unes sont devenuës dans le cœur de la France même de grands objets de dévotion pour les peuples. Outre celle que Nivelon évêque de Soissons apporta de Constantinople, avec les autres reliques; on parle de deux autres, qu'on dit avoir été données par la sainte Vierge en mourant à deux veuves de ses voisines. La chose mériteroit bien d'être appuyée du témoignage de quelque auteur grave ou ancien. Mais si Nicephore est le premier qui en ait parlé, on peut juger de l'autorité du fait par la créance que mérite un écrivain du quatorziéme siecle qui avoit les défauts ordinaires des Grecs, & qui a fait voir jusqu'où pouvoient aller son jugement & sa gravité, dans un amas prodigieux de fables & de puérilités dont il a farci son histoire. On ne sçait ce que devinrent ces deux Chemises; jusqu'à ce qu'après avoir passé par diverses mains, elles se trouverent rassemblées dans Constantinople au commencement du neuviéme siecle. On ajoute que l'an 810 elles furent envoyées, comme un present important, à Charlemagne empereur d'Occident par Nicephore empereur d'Orient; & que ce prince les donna à l'Eglise de N. D. d'Aix-la-Chapelle. Mais on en a accompagné le récit de faussetés si grossieres, qu'il semble qu'on ait eu peur d'y laisser quelque chose de vraisemblable qui pût imposer aux per-

M. Germ. ib. p. 354.

chemises de la sainte Vierge.

Niceph. l. 2. c. 21.

Ferreol Locr. l. 2. Mar. Aug. c. 27 & Aiaceph. Voif. 16. juin, 6. & 11. août.

L'an 875. sonnes crédules. Soixante-cinq ans après, Charles le Chauve tira une de ces Chemises de l'église d'Aix-la-Chapelle, & la donna à l'église de Chartres; qui depuis ce tems l'a conservée avec une vénération fort religieuse à travers les incendies * & les autres calamités qui lui sont survenuës. On sçait la force qu'a eue cette relique d'attirer de tous côtés les peuples à l'église de N. D. de Chartres; où il y avoit déja d'autres motifs de dévotion envers la sainte Vierge que l'on tient beaucoup plus anciens. On dit que cette chemise y est renfermée dans une chasse d'or revêtuë d'une autre chasse qui paroît couverte de lames d'or façonnées à la mosaïque, & enrichie de diamans & de pierres précieuses de diverses especes.

Seb. Rouillard Parthen. c. 7.

* Sur tout en 963.

XIX. Anneau de la sainte Vierge.

L'Anneau de la sainte Vierge, qu'elle reçut de saint Joseph le jour qu'elle l'épousa, comme un gage de leur foi conjugale, s'est fait aussi connoître en Occident; principalement dans l'esprit de ceux qui supposant que la Vierge l'avoit porté, n'ont pû se persuader qu'il fût perdu. Celui, dit-on, qui l'apporta du Levant en Italie, fut un Jouaillier de Jerusalem; qui persuada l'an 1001 à un curieux de la ville de Cluse ou Chiusi en Toscane de prendre sous ce titre spécieux une bague, qui n'avoit d'ailleurs rien de relevé, & dont la matiere étoit d'une sardoine ou d'une amethiste fort commune. Ce curieux qui est nommé Rainier, au lieu de donner l'Anneau à la comtesse Judith femme du comte Hugues marquis de Toscane qui l'employoit à Rome pour acheter des joyaux & d'autres raretés propres à enrichir son cabinet, le retint chez lui pendant dix ans entiers. Le scrupule de garder ainsi ou de supprimer une chose sacrée, le porta ensuite à le remettre entre les mains du curé de l'église de sainte Mustiole à Chiusi. L'Anneau demeura en cette ville pendant plus de quatre cens soixante ans, & elle ne le perdit que par le vol d'un Cordelier Allemand nommé Winther. Ce religieux ayant reçu la commission de le montrer au peuple, comme on faisoit tous les ans au jour marqué pour cette céremonie, l'exposa à la vûe de tout le monde, le tenant par la chaîne d'or à laquelle il étoit attaché; puis feignant de le remettre dans sa boëte, il le détourna adroitement; le fit couler dans sa manche, & l'emporta à Perouse en Ombrie l'an 1477. Lorsqu'il se fut ouvert au senat & au peuple de cette ville, à qui il voulût faire ce present, il fut arrêté que son vol lui seroit pardonné, & qu'il en seroit même payé. Cependant les habitans de Chiusi ayant appris la friponnerie qui leur avoit été faite, députerent à Perouse, pour redemander la relique. N'ayant pû se faire écouter, ils employerent le crédit de ceux de la ville de Sienne leurs alliés, qui envoyerent aussi des députés pour leur faire rendre la justice qu'on leur demandoit. Ceux de Perouse s'obstinant à vouloir retenir l'Anneau dérobé, le firent renfermer dans deux coffres de fer chargés de cadenats & de serures; ordonnant qu'il ne seroit montré au peuple, que trois fois l'année. Ils signifierent en même tems à ceux de Chiusi qu'ils se maintiendroient dans leur possession par les voyes de fait les plus efficaces. On prit les armes; & on s'engagea dans une guerre, où s'interesserent toutes les provinces de l'Italie voisines de la Toscane & de l'Ombrie. Le pape Sixte IV touché des désordres qui naissoient de cette contestation, voulut se rendre médiateur des parties, pour épargner le sang d'une infinité d'innocens. Il ordonna que l'Anneau seroit mis en sequestre & ap-

J. B. Lauro Perus. de ann. pronubo.

Boll. Hensch. tom. 3. mart. p. 16.

L'an 1477.

Vers l'an 1482.

porté à Rome, comme au lieu le plus digne de garder un si précieux trésor. Il vint à bout par son autorité de faire quitter les armes aux deux parties; mais il ne put les mettre d'accord. Après sa mort ceux de Perouse voulurent plaider leur cause devant son successeur Innocent VIII qui la leur fit emporter; peut-être afin de gagner leurs esprits par cette faveur, suivant le besoin qu'il avoit de mettre cette ville dans ses intérêts. De sorte que cette acquisition fut confirmée par ce pape

1486. l'an 1486. L'on bâtit ensuite une chapelle exprès dans l'église de saint Laurent; où après une pompeuse translation on a toujours gardé l'Anneau jusqu'à présent dans un très-superbe reliquaire. Ce fut principalement depuis l'an 1011 que l'on commença à remarquer la vertu des prodiges de cet Anneau, lorsqu'on le mit pour la premiere fois entre les mains des ecclesiastiques. Ceux qu'on lui a attribués tant à Chiusi qu'à Perouse, sont si extraordinaires & si nombreux; qu'on ne doit pas s'exposer à les rapporter, si on n'a aussi un talent bien extraordinaire pour la persuasion.

J. B. Lauro de Ann. pronub.

Au reste on se trompoit en Italie, si dans l'onziéme siecle on croyoit avoir fait la premiere découverte de l'Anneau des épousailles de la sainte Vierge, ou si l'on s'y flatoit d'avoir l'unique. Il y avoit plus de cent cinquante ans, que l'on en montroit un autre à Semur en Bourgogne dans le pays d'Auxois, dont l'origine n'étoit ni moins respectable ni moins obscure, que celle de l'autre. On l'y conserve encore aujourd'hui; mais avec moins d'éclat, qu'on ne fait l'autre à Perouse. On en produit encore un troisiéme dans l'Abbaye d'Anchin * sur la Scarpe en Haynaut vers les confins de Flandre, à une petite lieue de Douay; & si l'on en croit ceux du pays, il n'est guéres moins propre à faire des miracles que celui d'Italie, principalement en faveur des femmes qui sont en travail.

Ex Laurio & Stenglio. Henschen. ib.

* Aquiscinctum.

XX. Son tombeau.

Si nous n'avons rien remarqué d'indubitable dans tout ce qu'on dit qui s'est conservé des reliques ou des restes de ce que la sainte Vierge avoit pû porter de son vivant; nous ne pourrons pas nous flater de trouver quelque chose de plus authentique dans ce qu'on a produit appartenant à son corps après sa mort. Le tout consiste presque en un TOMBEAU & un *Suaire* que l'on dit avoir été transporté à Constantinople vers le milieu du cinquiéme siecle; puis partagé en diverses pieces apportées à Venise & en d'autres lieux de l'Occident après la prise de cette capitale de l'empire Grec par les Latins. Pour ce qui est du *Tombeau* de la sainte Vierge, on avoit vêcu apparemment jusqu'au tems de l'empereur Marcien & de l'imperatrice Pulquerie, c'est-à-dire près de quatre cens ans depuis la mort de cette bienheureuse mere de Dieu, sans sçavoir qu'il étoit près de Jerusalem. Saint Epiphane sur-tout & saint Jerôme n'en ont rien sçu; eux qui connoissoient si parfaitement la ville & le territoire, & qui pouvoient se vanter d'y avoir tout vû. Saint Epiphane qui avoit vêcu long-tems dans le pays avant son épiscopat, & qui y revenoit encore tous les ans faire un séjour considérable depuis qu'il étoit évêque, n'auroit pas douté de la mort de la sainte Vierge, s'il avoit sçu où étoit son tombeau. Sainte Paule dame Romaine & sainte Eustoquie sa fille n'auroient pas négligé de voir ce monument, lorsqu'elles visiterent tous les tombeaux des Patriarches, des Prophêtes & des autres Saints que l'on connoissoit dans la Palestine; & saint Jerôme qui en fait le dénombrement

Haer 77. c. 11.

Hier. vit. Paul.

Euthim. in Anct. Bibl. PP. Combefis. And. Cret. hom. 9. Joh. Damascen. ex Euth. Niceph. l. 8. c. 30. & l. 2. c. 22. 23. Baron. an 48. n. 18. 19. Florent. M. Hier. p. 266. 270. Till. t. 1. pag. 492. 497 &c Niceph. l. 14. c. 2. & l. 15. c. 14.

ne l'auroit pû oublier. On veut cependant, mais sur la foi de gens de très-petite autorité, que Juvenal évêque de Jerusalem, sollicité par Marcien & Pulquerie, de faire chercher le corps de la sainte Vierge, ait trouvé son tombeau dans le jardin de la ferme de Gethsemani au pied de la montagne des Oliviers où Jesus-Christ avoit été pris la veille de sa passion. On ajoute que l'empereur l'ayant sçu, fit apporter ce tombeau à Constantinople avec un suaire que l'on avoit mis dedans, & qu'il le fit poser vers l'an 455 dans l'église de N. D. de Blaquernes. On trouve même cette translation marquée dans quelques calendriers au xxv de janvier, comme si on eut voulu en faire une fête. Il n'est après tout rien de moins avéré, que cette prétenduë translation, n'étant rapportée que par des auteurs éloignés de son tems, fort négligens d'ailleurs, crédules & faciles à l'excès. Quand elle seroit véritable, & quand l'on n'imposeroit point à Juvenal, on ne feroit peut-être pas grande injustice à ce prélat de le soupçonner d'avoir voulu user d'invention & d'artifice dans toute cette affaire, pour en tirer quelque avantage. Car de quoi n'étoit point capable un homme accoutumé à trahir les intérêts de la vérité pour satisfaire son ambition, comme on le voit par les plaintes qu'en faisoit saint Cyrille d'Alexandrie; & à forger de fausses pieces, comme le lui reprochoit le pape saint Leon pour tâcher de s'élever au-dessus de ses confreres? Juvenal faisant accroire à ceux de Constantinople que le tombeau vuide qu'il leur envoyoit, avoit servi à renfermer le corps de la sainte Vierge, donna à ceux qui vinrent après lui, l'exemple d'un semblable artifice, pour faire retrouver encore depuis un nouveau tombeau de la sainte Vierge à Jerusalem, ou comme le marque Adamnan, dans la vallée de Josaphat qui n'en étoit pas loin. Ce dernier effaça bientôt le premier par l'éclat qu'il tira de la dévotion des pélerins qui dans les siécles postérieurs vinrent de tous les endroits de la terre visiter les lieux saints, où se sont opérés les mysteres de notre rédemption. Bede témoigne qu'on montroit ce tombeau de son tems à Jerusalem, mais vuide; ce qui ne put néanmoins le porter à croire sa résurrection. On le mit dans la basilique que l'imperatrice Helene mere de Constantin avoit fait bâtir; & André archevêque de Créte, qui vivoit au même tems que Bede, marque que ce Tombeau y étoit deslors réveré, comme un monument qui avertissoit ses spectateurs de la résurrection de cette bienheureuse mere de Dieu. Le culte que les Chrétiens lui rendirent toujours depuis, au gré même des Sarrazins ou Mahométans, qui ne purent s'empêcher de le révérer aussi, augmenta considérablement depuis que les François s'étant rendus maîtres de Jerusalem & de la Palestine, commirent des religieux d'Occident à la garde du saint sepulcre de Jesus-Christ & des autres lieux saints. Les voyageurs qui ont observé le plus exactement le Tombeau que l'on dit être de la sainte Vierge, nous apprennent qu'on le voit toujours dans le fond de la vallée de Josaphat, où passe le torrent de Cedron ou des Cedres; mais de l'autre côté de Gethsemani & de la montagne des Oliviers; que le monument qu'on en voit hors de terre, est fort peu élevé; qu'on descend dans ce sépulcre par cinquante degrés; qu'il est fait en forme de cellule ou de petite grotte, où l'on voit comme une table d'autel sur laquelle le corps auroit pû être posé à la maniere des Juifs; que la cellule est entaillée dans le roc auquel

Voiſ. d. 25. jan.

Conc. Chalced. act. 1.

Leon. epist. 92 als. 62.
Quesnel. vit Leon. M.

Till. p. 497.

Adamn. de loc. SS. c. 9.

Bed. loc. SS. c. 6. t. 3.
Jol. de Us. p. 56. & ep. ad Card. p. 40.
Florent. p. 70.
And. Cret. hom. 9.

Burchard. seu Brocard. Minorit. de loc. SS.
Adrichom. de terr. S.
Pietro della Valle epist. 13 Itiner.
Florent. M. p. 270.

tient aussi l'autel, dans le creux duquel on pouvoit avoir enséveli un corps. Tout cela ne nous persuade point que ç'ait été le tombeau de la sainte Vierge ; mais cela nous apprend que tout peut servir à nous faire honorer Dieu dans ses Saints ; & qu'il n'importe qu'un monument soit étranger, quand il est institué pour faire sur nos sens les mêmes impressions, que produiroit celui qui seroit l'original.

§. 4. Des premieres Images de la Sainte Vierge auxquelles on a rendu quelque culte.

XXI. Image faite par saint Luc. * On des Hodégues.

La troisiéme église que l'imperatrice Pulquerie fit bâtir à Constantinople en l'honneur de la sainte Vierge, fut celle que l'on appelloit *Hodégétrie** c'est-à-dire, N. D. des Guides. Cette religieuse princesse bien avertie sans doute que jusqu'alors ce n'étoit point la coutume de bâtir des églises sous le nom des Saints, à moins que ce ne fût sur leur tombeau, ou que l'on n'y fît mettre leur corps ensuite, avoit espéré d'abord de pouvoir enrichir ces trois belles églises des reliques de la sainte Vierge. N'ayant pû y réüssir pour les raisons que nous avons rapportées ailleurs, elle tâcha d'y suppléer, dit-on, en y faisant venir ses habits ou d'autres choses qui avoient eu rapport à son corps. L'église de Blaquernes eut donc sa robe ; celle de Chalcopratée eut sa ceinture ; mais on donna à celle d'Hodégétrie son *Image* que l'on prétendoit être la premiere qui eut été tirée, & qu'on disoit même être de la main de saint Luc. Toute l'église reconnoit ce saint Evangeliste pour historien ; saint Paul nous apprend même qu'il étoit médecin ; mais de tous ceux qui pouvoient avoir eu l'avantage de le connoître, aucun ne nous a dit s'il fut jamais peintre. Cependant outre la célebre

Nicerh. l. 2. c. 43.

Image dont nous parlons, on veut qu'il ait encore laissé d'autres tableaux de sa main, comme de saint Pierre, de saint Paul, & de Jesus-Christ même. Ce que l'on dit de l'Image de la sainte Vierge peinte par saint Luc & envoyée de Jerusalem ou à un Theophile que nous ne connoissons que par saint Germain patriarche de Constantinople *, ou à l'Imperatrice Pulquerie vers le milieu du cinquiéme siecle, ne seroit pas de grande considération, si nous ne l'avions appris que par le canal d'un Nicephore, ou d'autres témoins aussi éloignés que lui du tems de cette princesse. Mais nous le trouvons aussi marqué dans l'Histoire de Theodore le Lecteur, qui vivoit au sixiéme siecle. Son autorité peut nous suffire, pour nous persuader de la verité d'un fait arrivé peu de tems avant lui, & dont il trouvoit encore les preuves dans l'église de Constantinople. Elle peut s'étendre jusqu'à nous faire croire que Pulquerie reçut une Image de la Vierge, que l'on attribuoit à saint Luc ; mais elle n'a point la force de nous convaincre que l'ouvrage fût veritablement de la main de ce Saint ; parce qu'elle n'est soutenue ni de celle d'Eusebe, ni de celle d'aucun autre auteur d'entre les anciens, sans le secours desquels il ne pouvoit arriver à la connoissance de ce qui les avoit précédé. Nicephore qui ne manque jamais d'enchérir sur ses auteurs, dit que cette Image avoit été gardée d'abord dans la ville d'Antioche ; & que ce fut de-là que l'imperatrice Eudocie femme de Théodose le jeune étant en Palestine auprès de Juvenal patriarche de Jerusalem, l'envoya à sa belle-sœur Pulquerie, avec d'autres raretés ; parmi lesquelles il met du *lait* de la sainte Vierge, son *fuseau* ou sa *quenouille*, les *langes* de N. S. son fils ; ce qui est plus que suffi-

Joh. Damasc. post Allat. de Simeon. part. 2. p. 114.

** Vit. S. Steph. jun. p. 413. edit. Jac. Loppin.*

Theod. L. l. 1. p. 551.

l. 14. c. 2. l. 15. c. 14.

ſant pour décréditer toute ſa narration. La deſcription qu'il nous a faite ailleurs de tout l'exterieur de la ſainte Vierge, qui eſt belle ſans doute & fort avantageuſe, vient d'un Epiphane que nous ne connoiſſons pas ; mais ce qu'il dit en un autre endroit encore de ſon teint & de tout ſon viſage, ſemble être tiré de quelques-unes des copies de ce fameux tableau attribué à ſaint Luc. Cette Image fut en ſi grande vénération durant tout le regne des empereurs de Conſtantinople, qu'on la portoit en triomphe dans les grandes pompes ; on la portoit même quelquefois dans les armées, pour encourager les ſoldats & intéreſſer la ſainte Vierge à la victoire. On veut qu'elle ſoit demeurée à Conſtantinople au-delà même de la priſe de la ville par les François. Mais on doute ſi c'eſt celle qu'ils prirent dans le combat, que Baudouin de Flandre vouloit envoyer à Citeaux en France, & que le Doge Henri Dandolo fit tranſporter néanmoins à Veniſe, où l'on dit qu'elle ſe garde encore aujourd'hui. La raiſon d'en douter vient de ce qu'on aſſûre qu'elle ſe trouva encore à Conſtantinople, lorſque la ville fut priſe en dernier lieu par les Turcs. On l'avoit ſeulement changée de l'Egliſe de Notre-Dame des Guides en celle du Tout-puiſſant, & de-là dans le monaſtere de Chora. Mais pour empêcher qu'on ne l'emportât ou à Veniſe ou en France, comme on en fit diverſes tentatives, on l'avoit encore ſouvent refugiée dans le palais des empereurs. On ne peut diſconvenir qu'il ne ſe ſoit mêlé quelque ſuperſtition dans le culte que les Grecs lui rendoient ; & qu'ils n'en ayent fait, pour le dire ainſi, un nouveau Palladium; en la traitant comme leurs ancêtres durant le paganiſme, traitoient l'image de Pallas la divinité tutelaire de la ville de Troye.

(l. 2. c. 23. — l. 2. c. 43. — Du Cang. CP. chr. l. 4. c. 2. n. 24. — Villhard. n. 119. — DuCang. ſupr. & p. 90.)

L'Occident en parut même ſcandaliſé, & le pape Innocent III fut obligé de déclarer publiquement qu'il ne pouvoit approuver l'opinion qu'avoient les Grecs, que *l'eſprit de la ſainte Vierge réſidoit dans cette Image, qu'on diſoit peinte de la main de ſaint Luc*. Le culte le plus réglé qu'on lui rendît dans Conſtantinople étoit celui d'un office qui s'y faiſoit tous les mardis, & qui conſiſtoit en une proceſſion précédée des vêpres de la veille. Cette inſtitution s'étendit même dans les provinces de l'Empire ; & l'on prétend que l'uſage établi en Sicile de faire abſtinence de chair & de laitage le mardi en l'honneur de la ſainte Vierge, en étoit une ſuite. Mais c'eſt ſans aucune vraiſemblance que Nicephore, qui pouvoit d'ailleurs être bon témoin de ce qui ſe pratiquoit ſur cela de ſon tems, a voulu attribuer à ſainte Pulquerie l'établiſſement de cette dévotion.

(Innoc. l. 9. ep. 291. — DuCang. ſupr. p. 92.)

XXII. Copies de l'Image faite par S. Luc.

On ne peut ſans horreur ſe ſouvenir du triſte ſort qu'eut cette Image ſi fameuſe depuis la ruine de l'empire Grec ; on ſçait que dans le ſaccagement de la ville de Conſtantinople priſe par les Turcs, elle fut pillée avec les ornemens & les richeſſes dont elle étoit accompagnée. Ils en arracherent l'or, les diamans & les autres joyaux qui la bordoient ; puis la trainerent ignominieuſement par les rues, la foulerent aux pieds, & après mille autres indignités ils la mirent en pieces. Cependant il ſemble qu'on ait voulu la faire reſſuſciter en divers endroits de l'Occident & du Nord ; & de toutes les choſes qu'on en publie, on ne peut guéres ſauver de ſuppoſition que les Images qu'on avouë n'être que des copies de cet original prétendu de ſaint Luc, tirées avant ſa perte par la permiſſion des empereurs chrétiens. Celle de Rome, qu'on pré-

(Du Cang. CP. chr. l. 4. c. 15. n. 5. p. 181.)

Theod. Apold. vit. S. Dominic. l. 2. c. 8. Sur.

Voiſ. d. 24. febr. ex Balingh

tend avoir été entre les mains du pape ſaint Gregoire le Grand, & portée par lui-même en proceſſion l'an 591 pour appaiſer la peſte, n'eſt pas de cette nature; auſſi ne doute-t-on guéres de ſa fauſſeté. A Notre-Dame de la Garde près de Boulogne en Italie, on en expoſe une le xx de novembre, que l'on ne fait pas difficulté de produire pour l'original même de ſaint Luc. Pour faire voir le peu d'adreſſe qu'on a eu à colorer cette fable, il ſuffit qu'on ſçache qu'elle fut tirée l'an 1433 de l'égliſe patriarchale de ſainte Sophie de Conſtantinople, où elle ne fut jamais; & qu'il falloit une inſcription miraculeuſe pour laiſſer emporter cette Image par un moine, & le déterminer à la mettre ſur le mont de la Garde plûtôt qu'en un autre endroit. Bzovius Dominicain Polonois, l'un des continuateurs des annales eccleſiaſtiques, avoit ſans doute perdu la mémoire, quand il écrivoit ceci à l'an 1433. Il ne ſe ſouvenoit peut-être pas d'avoir déja remarqué que cinquante ans auparavant l'Image de la ſainte Vierge faite par ſaint Luc de ſon vivant, envoyée à l'imperatrice ſainte Pulquerie, tirée de N. D. des Guides à Conſtantinople par un ſeigneur de Ruſſie qui l'avoit emportée dans ſon pays vers l'an 1380 avoit été enlevée enſuite par un autre ſeigneur Polonois qui l'avoit placée dans une égliſe diſtante d'environ dix-huit lieuës de Cracovie, où l'on célébroit cette tranſlation au xxix d'août.

Aſcan Perſ. tract. ſingul. poſt vit. Alberg.

Bzov. ann. 1433. n. 179

Ibid. an. 1383. als. 1380

Goldonov. de diva Claromont. Polon.

XXIII. On voit beaucoup d'autres lieux en Occident, où l'on montre la même Image que l'on prétend être de la main de ſaint Luc; & pour rendre cette opinion vraiſemblable, on n'a pû trouver d'autre expédient que celui de dire que ce ſaint Evangeliſte avoit fait pluſieurs tableaux de la ſainte Vierge; ou que l'on avoit fait pluſieurs copies ſur l'original qui étoit à Conſtantinople. C'eſt ainſi qu'on en uſe ſans doute à Notre-Dame de Talan près de Dijon en Bourgogne, où l'Image que l'on tient miraculeuſe s'expoſe particulierement le xxi d'octobre à la vénération du peuple. On en uſe de même à Naples dans l'ancienne égliſe de Notre-Dame appellée de ſainte Marie Majeure; & à Rome auſſi dans la fameuſe égliſe du même nom, que l'on appelle encore autrement N. D. de la Creiche, & N. D. des Neiges. Il s'y fait tous les ſamedis un ſalut ſolemnel, où l'on montre au peuple l'Image de la Vierge attribuée à S. Luc. En Sicile on en voit une qui porte auſſi le nom d'Hodégétrie ou des Guides, quoiqu'un peu défigurée, pour marquer qu'elle venoit de Conſtantinople; mais vêtue à la grecque, & les mains étendues devant l'eſtomac. En quoi on a fait voir ou qu'on ne l'avoit pas copiée ſur celle qu'on avoit envoyée à ſainte Pulquerie, ou qu'on n'en avoit tiré que la tête. Car les auteurs Grecs qui l'ont contemplée à loiſir dans Conſtantinople, nous apprennent qu'elle portoit ſon fils dans ſes deux bras au milieu de ſon ſein; ce qui nous fait juger que celle de Rome n'a point d'autre origine que celle de Sicile, ſi les tailles-douces qu'on nous en a faites à Paris en tant de manieres, en ſont de fidelles expreſſions, comme on nous en aſſûre. Enfin l'image de la Vierge s'eſt fait connoître auſſi en Allemagne ſous le nom de ſaint Luc. On en voit une devenue fort célebre à Friſinge, ville épiſcopale de Baviere. Elle avoit été donnée d'abord par un empereur de Conſtantinople à Jean Galeas qui fut depuis duc de Milan: ce qui pouvoit faire juger que c'étoit une copie de l'original de N. D. des Guides. Galeas en avoit fait préſent enſuite à une dame

Voiſ. d. 21. oct. &c.

d. 27. maii.

Mabill. Iter. Italic. p. 65.

Digitria & d'Itria.

Du Cang. ib. ex Math. Catalano. p. 92. Id. ex Theophane Cerameo. p. 91.

Abelly prefixe Trad. & Prat. part. 2. p. 33.

Gevvold. hist. ep. Fris. ap. Du Cang. p. 92. Hund. Metropol. Salisb. in Ep. Fris.

dame Angloise, des mains de laquelle elle étoit revenue en Italie dans la possession d'un des seigneurs de la Scala de Verone. Celui-ci en gratifia son frere Nicodeme de la Scala évêque de Frisinge, qui la mit dans son église.

XXIV.
Image de la main de Dieu.

La plus célebre des Images de la sainte Vierge dans l'antiquité ecclesiastique après celle que l'on attribue à saint Luc, est celle que l'on appelle *Notre-Dame d'Edesse*, parce qu'elle étoit d'abord dans l'église de cette ville en Mésopotamie. On ne pourroit douter qu'elle ne fût très-ancienne, si l'on s'en rapportoit à Codin qui soutient que l'empereur Constantin le Grand la fit venir à Constantinople pour la mettre dans une église qu'il y avoit bâtie. Il ne faudroit pas autre chose pour ruiner tout ce qu'on a dit de la rencontre & du colloque entre saint Alexis & cette Image parlante à Edesse; mais les fables n'ont pas besoin d'autres fables pour se détruire. S'il étoit vrai que par ce grand Constantin il fallût entendre l'empereur Constantin Porphyrogenete, il y auroit bien à rabattre de cette antiquité, parce que ce prince ne vêcut qu'au dixiéme siecle. Ce que l'on a publié qu'elle n'étoit pas faite de main d'homme, pourroit bien devoir son origine à la réputation d'une autre Image tout autrement célébre encore, qui étoit celle de Jesus-Christ faite, dit-on, de la main de Dieu même, & envoyée à Abgare roi d'Edesse du vivant même de ce divin Sauveur, avec la lettre qu'il lui écrivit. Nous avons sous le nom de Constantin Porphyrogenete un grand traité de cette Image, où l'on voit comment elle fut apportée d'Edesse à Constantinople avec la lettre à Abgare sous l'empereur Romain Lecapene beau-pere de ce prince. Si tout ce qu'on a dit de cette fameuse Image de Jesus-Christ, est inventé par les Grecs, que ne doit-on pas penser de tout ce qu'on a voulu dire de celle de la sainte Vierge? Cependant on prétend que c'est celle-ci qui a donné à une église de Constantinople le nom d'*Achiropoëte*, qui veut dire une image qui n'est point faite de la main des hommes; & que l'on a même sujet de douter si elle n'étoit point déja dans la ville imperiale, lorsqu'on y apporta celle de Jesus-Christ, qui fut mise dans l'église de Phare sous Constantin Porphyrogenete.

Du Cang. CP. chr. l. 4. c. 2. n. 5. p. 83.

Evagr. l. 4. c. 27.

Combef. post. Allat. de Simeon. p. 75.

Du Cang. CP. chr. l. 4. c. 2. n. 5.

Cette image de la sainte Vierge, qui attira la dévotion du peuple avec grand concours, ne fut pas la seule *Archiropoëte* du pays. On en vit sur le même modele une auprès de Cyzique, une autre à Thessalonique, & encore ailleurs. Mais quelque pieté qu'il y eût à reconnoître que c'étoit l'ouvrage de Dieu, on ne peut s'empêcher d'admirer la licence & le crédit de ceux qui sont venus à bout de faire croire que les hommes n'y avoient point eu de part, & la facilité de ceux qui s'y sont laissé persuader. S'il falloit écouter tout le monde, on trouveroit des gens qui contesteroient cette Image à la ville de Constantinople, & qui nous diroient de sang froid qu'elle fut transportée immédiatement d'Edesse à Rome, où elle est encore aujourd'hui honorée au second jour de juin, comme au jour de sa translation, & où le souvenir de saint Alexis contribue aussi à la faire respecter.

Cantacuz. l. 2. c. 5. l. 3. c. 93.

Ex Thom. Bos. l. 9. c. 9. Voif. ad d. 2. jun.

A Lydde ou Diospoli, ville de Palestine distante de Jerusalem de sept à huit lieues, l'on montroit encore une Image fort ancienne de la sainte Vierge, que l'on disoit aussi d'une origine toute céleste, & exposée par la Mere de Dieu même aux yeux des apôtres saint Pierre & saint Jean. Nous laissons à d'autres le soin de vérifier la chose sur les écrits de saint Jean de

Joh. Damasc. seu oriental. synodic. ad Theoph. Imp. p. 115. ed. Combef. post All. de Sim.

Damas & des prélats d'Orient qui dresserent des mémoires pour le second concile de Nicée contre les Iconomaques ou les ennemis des saintes Images; & nous nous contentons de penser que l'histoire de l'Image de Diospoli pourroit bien être l'original de celle de Notre-Dame del Pilar près de Sarragosse en Espagne, où l'on a l'assûrance de dire que la sainte Vierge encore vivante ordonna à l'Apôtre saint Jacques de lui bâtir un temple.

Mich. Beuter. & alii rer. Hisp. script.

XXV.

De Sozopolit. Imag. v. act. 4. Conc. Nic. II.

Nous ne nous arrêterons pas aux autres Images extraordinaires de la sainte Vierge, devenuës fameuses dans l'histoire chez les Grecs avant & après ce concile qui fut le septiéme œcumenique de l'église, & qui donnerent beaucoup d'exercice à la pieté des peuples. Mais pour faire voir que cette dévotion n'étoit point particuliere aux Grecs seuls, nous ajouterons quelque exemple de ce qui se faisoit encore parmi les chrétiens dans l'Orient, le Midi & le Septentrion, peuples qui depuis long-tems sont séparés d'avec l'Occident par l'hérésie ou par le schisme. On sçait quelle a été la dévotion des Syriens, des Arabes & de leurs voisins pour une *Image de Notre-Dame près de la ville de Damas*, dont on raconte des prodiges inoüis. Les Juifs, les Sarrazins & les autres infidelles n'en étoient pas moins persuadés que les Chrétiens, puisqu'ils lui rendoient aussi leur culte, & qu'ils y avoient recours pour la guérison de leurs maux. Cette Image attiroit même du fond de l'Egypte & de quelques endroits de l'Etiopie, les Coptes & les autres chrétiens du midi; & pour montrer jusqu'où est venuë sa réputation, on peut aller voir au célebre monastere de Cluny en Bourgogne une phiole pleine du baume ou de la liqueur précieuse qu'on dit qui découle sans cesse de la partie supérieure de cette Image changée en chair humaine, tandis que l'autre est, dit-on, demeurée en bois. Elle subsiste encore aujourd'hui dans un lieu appellé *Seidnaia* * qui est un monastere de religieuses grecques à six lieuës de la ville de Damas, & ceux de ces païs-ci qui l'ont visitée, ne nous donnent aucune lumiere pour nous faire découvrir autre chose que ce qu'on en publie. Il semble que le XIII & le XXIV de janvier & le III de fevrier ayent été destinés particuliérement pour la fête de cette Image que le concours des peuples rendoit d'ailleurs continuelle dans tout le cours de l'année.

Arnold. Lubec. chron. post Helmold. ann. 1203. Baron. an. 870 Spondan. ann. 1203.

Vansleb. hist. Alex. c. 5. part 4 p. 158. 159.

*Mal nommé *Sardinaica* dans l'inscription de Cluny.

Vid. 24. jan. 3. feb. &c.

En Russie ou Moscovie l'on rend aussi un culte fort solemnel à une célebre Image de la sainte Vierge. La représentation que l'on en voit dans le calendrier figuré de la liturgie de ces peuples, semble marquer qu'elle fut apportée de la Grece, & reçue en grande pompe par le Métropolitain & le clergé des Russiens. La fête de cette réception y est marquée au XXVI jour d'août, mais on n'en sçait pas encore ici l'histoire; & l'on conjecture qu'elle doit être accompagnée de quelque singularité extraordinaire sur ce qu'on voit dans la figure du calendrier les cinq évêques Grecs qui l'apportent & la présentent aux Moscovites couronnés de diadêmes rayonnans comme les Saints.

Ephemer. &c. Mosc. ap. Papebr. p. 40.

A l'égard des honneurs religieux que les Latins & Occidentaux ont rendus & rendent encore à la sainte Vierge à l'occasion de ses *Images* que l'on appelle *miraculeuses*, ce seroit une chose infinie de vouloir montrer en combien de manieres ils ont enchéri sur les Grecs & les Orientaux, qu'ils auroient pû reconnoître d'ailleurs pour leurs peres, dans la fécondité de cette dévotion. Ce qui nous détourne d'en parler n'est pas seulement la multitude

de ces images dont l'hiſtoire a déja fourni la matiere d'un nombre prodigieux de livres; c'eſt principalement encore la difficulté que nous aurions d'y faire le juſte diſcernement de ce qui s'y trouve de conforme à l'eſprit de l'Egliſe, d'avec ce que l'induſtrie ou le zele de quelques particuliers pourroit y avoir ajouté d'irrégulier.

§. 5. *Des premiers* TEMPLES *bâtis ou conſacrés à l'honneur de la ſainte Vierge : des* FESTES *qui lui ont été inſtituées au ſujet de leurs dédicaces.*

XXVI. L'Italie, l'Eſpagne, & la France même ſemblent s'attribuer l'avantage d'avoir dreſſé le premier temple à l'honneur de la ſainte Vierge; mais juſqu'à ce qu'elles en produiſent de meilleurs titres que ceux auxquels on nous a renvoyés juſqu'ici, nous croïons devoir en laiſſer la gloire à l'Aſie. Il ſemble que Dieu, pour achever de détruire les reſtes de l'idolatrie dans la ville d'Epheſe, ait voulu qu'en lui reſtituant l'adoration, que l'idole de la grande-Diane lui avoit dérobée, on tranſportât à la ſainte Vierge l'autre partie des honneurs que l'on avoit rendus à une divinité fauſſe, mais eſtimée Vierge, nourrice de l'univers *, & honorée pour ſa chaſteté dans l'eſprit des payens. Que ſçavons-nous ſi ce ne fut pas dans cette vûe, que ſa Providence conduiſit la ſainte Vierge ſous la garde de ſaint Jean l'Evangéliſte en cette ville, pour y terminer ſa vie mortelle? Outre les mouvemens ordinaires d'une ſimple dévotion, il falloit encore dans les ſiecles de l'ancienne égliſe, d'autres motifs & d'autres ſujets pour dreſſer des monumens de religion à la mémoire des Saints. L'uſage n'étoit point alors d'en bâtir ailleurs, que ſur leur tombeau & dans les lieux où ils avoient ſouffert la mort.

Egliſe d'Epheſe.
Florent. M. Hier. p. 726. Tamaio Mart. Hiſp. Bened. Gonon &c. chron. Deip.

* Polymaſt. & multimammam Hieronymo Minucio, &c. dicta.

C'eſt ce qui nous fait juger que la conſidération du tombeau de la ſainte Vierge ou du lieu de ſa mort, aura paru un motif ſuffiſant pour bâtir un temple en ſon honneur dans la ville d'Epheſe plûtôt qu'en aucun autre endroit de la Chrétienté. On a lieu de croire que les fondemens en furent jettés depuis le commencement de la paix donnée par Conſtantin; car outre que durant les perſécutions l'on ne dreſſoit des monumens que pour des Martyrs, on peut aſſûrer que les édits de Diocletien & de ſes collegues qui firent raſer les égliſes des Chrétiens par tout l'empire, n'en auroient pas épargné une qui auroit été de ſi grande diſtinction dans Epheſe. Ce que l'on ſçait de l'établiſſement de la religion dans cette ville, ne nous porte pas à croire qu'elle fût la plus ancienne de celles du lieu; mais on ne peut douter qu'elle n'en devint la premiere, puiſqu'elle en étoit la cathédrale dès les commencemens du cinquiéme ſiecle. C'eſt ce qu'on trouve appuié par les actes du concile général d'Epheſe aſſemblé dans cette égliſe l'an 431, pour maintenir l'honneur de cette bienheureuſe mere de Dieu contre les hérétiques. Les peres de ce conciles écrivant au clergé & au peuple de Conſtantinople pour leur faire ſçavoir la condamnation de leur évêque Neſtorius auteur de l'héréſie, tirent avantage de ce qu'il avoit été jugé dans un lieu où étoient *la ſainte Vierge Marie mere de Dieu*, & *Jean le Theologien*, c'eſt-à-dire, l'Apôtre & l'Evangéliſte. En divers endroits de leurs actes ils qualifient ce ſaint lieu du nom de *ſainte Marie*, & nulle part de celui de ſaint Jean, quoique ſon tombeau ne fût pas moins dans cette égliſe que celui de la ſainte Vierge. Cette égliſe pourroit bien avoir été l'unique de ce tems-là qui portât le nom de ſainte

Concil. coll. t. 3. col. 574. 573.

Concil. ibid. col. 561. d. Till. p. 492. 496. 497. & 502.

Marie ; au moins n'a-t-on pas de bonnes preuves qu'il y en eût d'autre dans tout l'univers jusqu'à ce concile. Le jour de sa dédicace que l'on met au XXII ou au XXIII de juin, étoit la principale fête qu'on y célébrât de la sainte Vierge ; on le choisit pour faire l'ouverture du grand concile avec plus de solemnité ; & nous avons parmi ses actes le sermon que saint Cyrille d'Alexandrie, qui en étoit le président, y prononça, & où il félicite les fidelles d'Ephese de ce que cette bienheureuse mere de Dieu les avoit tous assemblés en ce jour dans son église.

Baron. an. 431 n. 64.

Coll. Concil. t. 3. col. 384. d.

XXVII. Eglises de Rome.

Après le concile d'Ephese on a commencé à dédier diverses églises sous le nom de la sainte Vierge, principalement dans les deux maîtresses villes de l'empire romain, je veux dire dans l'ancienne & la nouvelle Rome. La premiere de l'ancienne Rome est celle que nous appellons maintenant *N. D. des Neiges* ou *sainte Marie-Majeure*, ou même encore *N. D. de la Crèche*, dont la dédicace se célebre tous les ans par une fête fort solemnelle & de grande étenduë dans l'Occident. On en rapporte communément l'origine au tems du pape Libere ; on la releve même par le recit d'un prodige qui seroit capable de lui donner encore un nouvel éclat, s'il étoit assez autorisé pour ne souffrir aucun doute. Il est fort bien énoncé dans le Breviaire Romain, où on lit que le patrice Jean & sa femme se voyant sans enfans, voulurent instituer la sainte Vierge héritiere de tous leurs biens. Que comme ils étoient en peine des moyens de les employer à son honneur, ils furent avertis en songe de lui bâtir une église sur une place qu'ils trouveroient couverte de neige. Que cette neige miraculeuse se trouva le V d'août parmi les grandes chaleurs de l'été sur un côté du mont Esquilin, au-dessous de la boucherie de Livie dans le cinquiéme quartier de la ville selon le département de l'ancienne Rome. Que l'affaire fut portée au pape Libere qui avoit été prévénu d'une semblable vision. Que ce pape y désigna le lieu d'un temple, & conduisit toute l'entreprise par son conseil. Il est étonnant qu'on n'ait point encore trouvé l'auteur de cette histoire ; qu'on l'ait laissée ensévelie pendant près de mille ans ; & qu'on ne l'ait retrouvée que dans les breviaires ou dans le catalogue d'un Pierre Natal. Ceux qui ont tâché de remettre la chose dans les bornes de la vraisemblance, ne nous portent à en croire autre chose, sinon que le pape Libere se voyant rétabli sur son siége après son bannissement, bâtit une basilique qui porta son nom pendant près de 80 ans, jusqu'à ce que le pape Sixte III l'ayant achevée, en fit la dédicace sous le nom de la sainte Vierge un peu avant l'année 440. Ainsi la premiere église de la sainte Vierge que l'on vit à Rome, ne parut qu'après le concile d'Ephese, quoique l'édifice en fût peut-être plus ancien. Cette dédicace est marquée dans quelques martyrologes du nom de saint Jerôme au V d'août ; mais l'église n'y est point appellée autrement que la *Basilique de sainte Marie*, nom qu'elle a gardé long-tems. Les autres martyrologes anciens n'en font point de mention, non plus que les sacramentaires & les calendriers. On voit seulement dans celui du VII ou VIII siecle donné par le P. Fronteau, que la station du jour de Pâques est à *sainte Marie-Majeure dans la Crèche*. Ce qui nous fait juger qu'on n'avoit point encore ouï parler de l'histoire des neiges. Ceux qui l'ont faite, ont cru que le prodige du tems de Libere, & la dédicace faite par Sixte, étoient arrivés en même jour. L'office de cette dédicace qui n'étoit

Onuph. Panv. de 7. eccl.

Baron. not. ad M. R. p. 328 P. de Natal. l. 7. c. 21. Florent. M. Hier. p. 726. 725. Marcell. & Faust. libell. prec. Pontifical vit. Liber. & Sixt. III. Bralion. p 378

Front. Kal. p. 65.

d'abord que pour la ville de Rome, & qui s'est depuis étendu à toutes les églises qui suivent le rit Romain, a été fait double-majeur avec celui de la Transfiguration de Jesus-Christ au lendemain par le pape Clement VIII; & l'on a fait porter à la fête le titre moderne de *Notre-Dame des Neiges* dans le martyrologe & le Bréviaire.

Gavant. part. 2. p. 5. aug.

XXVIII. Une autre église de Rome plus ancienne que N. D. des Neiges, & pour l'édifice, & peut-être pour la fête même de sa dédicace, est celle de *Notre-Dame des Martyrs* que l'on apelle autrement *N. D. de la Rotonde* à cause de sa figure. C'étoit avant sa dédicace le fameux temple appellé *Pantheon*, parce qu'il avoit été dédié à tous les dieux du paganisme, sous le nom & la figure de Mars & de Venus; ou plûtôt parce qu'il répréfentoit la voute du ciel, le séjour des dieux par la rondeur & la convéxité de sa forme. Il avoit été bâti par Agrippa du tems d'Auguste, quelques années avant la naissance de Jesus-Christ. Sa beauté & la singularité de sa structure qui l'ont fait regarder comme l'une des pieces les plus hardies de l'architecture, furent cause de sa conservation sous les empereurs chrétiens qui se contenterent de le faire fermer. Ce fut vers l'an 610 que le pape Boniface IV entreprit par la permission de l'empereur Phocas de le purifier, d'en faire une église de Chrétiens, & de le consacrer à Dieu sous l'invocation de la sainte Vierge & de tous les Saints Martyrs; d'où il lui est venu le nom de *sainte Marie aux Martyrs*. Cette consécration eut dans toute l'église de l'Occident beaucoup plus d'éclat que celle de la basilique de Libere & de Sixte. On en établit une fête publique dans le siecle même où elle s'étoit faite, & on lui assigna le tréziéme jour de mai, auquel s'étoit faite la cérémonie de la dédicace. Le vénérable Bede l'a mise en ce jour dans son martyrologe, & en a parlé encore dans son histoire d'Angleterre & ailleurs. Il a été suivi par les autres auteurs de martyrologes dressés au neuviéme siecle, auquel la fête se célébroit solemnellement à Rome, & en France même, comme on le voit par les calendriers du même tems, qui ne font d'ailleurs aucune mention de la dédicace de N. D. des Neiges. Mais il est à remarquer que dans Rome l'office de la fête se remettoit toujours au dimanche le plus proche qui la précédoit ou qui la suivoit. On ne l'a point oubliée dans le martyrologe Romain moderne au XIII de mai; mais on a lieu de s'étonner de ne point voir son office dans les bréviaires & les missels de ces derniers tems. Car encore qu'on ne puisse nier que celui qui se voit dans le sacramentaire de saint Gregoire publié par le P. Menard, ne soit une addition postérieure à l'ouvrage de ce saint Pape, qui mourut six ans environ avant cette fameuse dédicace; il faut reconnoître aussi que ce n'est point une raison d'exclusion pour une fête qu'il n'avoit pû prévoir, non plus que toutes celles qui furent instituées après lui. On n'établit point d'autre fête que celle de la sainte Vierge au jour de cette dédicace; & celle de tous les Saints à laquelle elle a donné depuis occasion, lui a été postérieure de beaucoup, comme nous le verrons au premier jour de novembre. Outre la fête du XIII de mai ou du dimanche le plus proche, la station ordinaire des fidelles de Rome dans l'église de sainte Marie des Martyrs, se tenoit le vendredi d'après Pâques dès le septiéme siecle.

Dio Cass. hist. l. 57.

Papebr. t. 6. maii. p. 75.

Front. Kal. p. 81.

L. 2. hist. c. 4. Item. de sex ætatib. Usuard. &c.

Allat. col. 1490. Spicileg. t. 10. p. 134.

Front & allat. supr.

Gr. sacr. p. 88. Menard in sacr. p. 152.

Front. p. 68.

Plusieurs prétendent que la sainte Vierge avoit encore dans Rome cinq autres églises plus anciennes que celle qui doit, selon eux, son origine aux

Florent. p. 733

papes Libere & Sixte III. C'est ce que l'on pourroit accorder à ceux qui croiroient seulement que les fondemens & les édifices de ces églises, auroient subsisté auparavant, & qu'après avoir servi à des usages séculiers, on les auroit enfin convertis en lieux d'assemblées pour les fidelles, & consacrés à Dieu sous le nom & l'invocation de la sainte Vierge. Mais parce que nous ne les regardons comme monumens de la gloire de cette bienheureuse Mere de Dieu, que du jour de leur dédicace ou de leur consécration, nous ne croyons pas dévoir leur donner rang de plus grande antiquité. La premiere de ces cinq églises est celle de *Notre-Dame de de-là le Tybre*, dont plusieurs rapportent l'origine & la dédicace même au pape Callisté vers l'an 224. Mais quand leur prétention auroit quelque fondement, il suffiroit de dire, pour assûrer l'honneur du premier rang à sainte Marie Majeure, que du tems de Constantin on ne voyoit à Rome aucun vestige ni de celle de de-là le Tybre, ni d'aucune autre du nom de la sainte Vierge. Au reste ceux qui veulent juger du grand progrès qu'a fait le culte de la sainte Vierge dans la ville de Rome par la multiplication des temples, n'ont qu'à considérer que l'on y voit aujourd'hui plus de soixante églises dont elle est titulaire & patrone.

Baron. ann. 224. & in apparat. Florent. p. 733 734.

Bral. part. 1. l. 1. p. 175.

XXIX.

Eglises de Constantinople.

La nouvelle Rome, je veux dire Constantinople où les empereurs chrétiens ont transporté leur siége, n'a point fait paroître moins de dévotion dans la structure & la consécration de ses temples à l'honneur de la sainte Vierge. Leur multitude a fait dire à un ancien, qu'elle méritoit de porter pour ce sujet le titre de *Ville de la Mere de Dieu*. Il n'y avoit point de ruës où l'on ne vît, principalement depuis le second concile de Nicée, pas même de palais, ni d'hôtel considerable qui n'eût sa chapelle de la Vierge. La premiere de ces églises est celle que l'imperatrice Pulquerie fit bâtir quelques années après le concile d'Ephese hors de la ville, dans le lieu appellé *Blaquernes* sur la rive gauche du détroit. L'intention de cette pieuse princesse étoit d'en faire un monument qui fût digne de renfermer les reliques de la sainte Vierge; & nous avons vû ailleurs l'empressement qu'elle & l'empereur Marcien firent paroître pour y faire transporter son corps qu'ils croyoient encore sur la terre. Lorsque Juvenal de Jerusalem leur eut fait perdre l'espérance de le trouver, ils chercherent à y suppléer par d'autres dépoüilles qui pussent tenir lieu de ses reliques, pour ne point aller contre l'usage où étoit encore l'église de ne dresser des temples en l'honneur des Saints que sur leurs tombeaux ou dans des lieux où l'on conservoit aumoins une partie de leurs cendres ou de leurs os. On a cru qu'on leur en avoit fait trouver; & quoique tout ce qu'on en a dit soit assez incertain, il se peut faire que pour satisfaire leur pieté ou celle de leurs successeurs, & pour suppléer à une partie de ce qu'ils souhaitoient, on ait envoyé aux uns & aux autres sous le nom de la sainte Vierge, un tombeau vuide, un suaire, une robe, une ceinture & d'autres choses qu'on disoit avoir servi à son corps. L'église de Blaquernes la plus magnifique de Constantinople après celle de Sainte Sophie, fut continuée & portée à sa perfection en divers tems par les empereurs Leon, les deux Justins, Romain Argyre, Romain Diogene, & en dernier lieu par Andronic l'ancien. Sa réputation devint si grande, que l'on donna encore dans l'empire Grec le nom de Notre-Dame de Blaquernes

Anon. Gr. de deposit. vest. Deipar. ap. Cang. CP. chr. p. 82.

Theod. l. Ecl. 1. Theoph. p. 90. Cedren. Niceph.

Du Cang. CP. chr. l. 4. c. 2. n. 6.

à beaucoup d'autres églises que l'on y bâtit en l'honneur de la sainte Vierge; comme nous voyons que sainte Marie Majeure de Rome a fait aussi porter le sien à d'autres églises * célebres d'Italie. La fête de la dédicace de Notre-Dame de Blaquernes se célébroit chez les Grecs le XXXI de juillet auquel on voit son office dans leurs menées. On la trouve marquée encore au XX de juin dans quelques calendriers ; mais celles du second de juillet qui étoit plus célebre & qui subsiste encore aujourd'hui, regarde particuliérement la Robe de la sainte Vierge, que l'on y gardoit. L'église de Blaquernes fut entiérement détruite dans les guerres des infidelles, lorsque la ville de Constantinople tomba sous la puissance des Turcs qui lui firent changer de religion.

* A Naples & ailleurs.

P. Gill. l. 4. c. 5. de CP.

XXX. Pulquerie ne borna point à cet édifice la dévotion qu'elle avoit à la sainte Vierge. Elle dressa encore deux autres basiliques en son honneur dans l'enceinte même de la ville de Constantinople. L'une étoit dans le quartier que l'on appelloit *Chalcopatrée*, c'est-à-dire, des Fondeurs ou des ouvriers en cuivre. Plusieurs en attribuent les fondemens à l'empereur Theodose le jeune, parce qu'ils ont été jettés sous son regne ; ce qui pourroit faire juger qu'elle auroit été commencée même devant celle de Blaquernes que l'on met sous Marcien, & qu'ainsi elle auroit été le premier fruit des travaux que les Peres du concile avoient entrepris pour l'honneur de la sainte Vierge. De sorte que sa dédicace n'a pû être beaucoup postérieure à celle de sainte Marie Majeure de Rome faite par le pape Sixte III. Elle étoit bâtie assez près de sainte Sophie dans un place d'où l'on avoit ôté une synagogue de Juifs ; & elle est devenue célebre principalement par la dévotion que les peuples ont eue pour une Ceinture de la Vierge qui sembloit faire la principale de ses reliques, comme nous l'avons rapporté ailleurs. La fête de sa dédicace se faisoit au XVIII de décembre, & l'on juge qu'elle se célébroit avec solemnité par un panegyrique que saint Germain patriarche de Constantinople au huitiéme siecle y prononça, tant sur le renouvellement de la consécration de cette église, que sur les honneurs religieux que l'on devoit rendre à la Ceinture qui s'y conservoit. On trouve encore cette dédicace marquée au XXXI août, qui étoit le jour de la principale fête que l'on avoit instituée pour honorer cette Ceinture.

Codin. p. 43. Theod. l. &c. Du Cang. sup. l. 4. c. 2. n. 9.

Menæa.

Edit. Combef. pag. 232. post Allat. de S im.

La troisiéme & la derniere des églises érigées sous l'invocation de la sainte Vierge par Pulquerie dans Constantinople, est celle que l'on appelloit Notre-Dame *Hodégétrie* ou des Guides dont nous avons aussi parlé au sujet de l'image de la sainte Vierge attribuée à saint Luc, en quoi l'on avoit fait consister les reliques qu'elle pouvoit avoir d'elle. Elle étoit située près des murs de la ville du côté de la mer, & fut dans la suite accompagnée d'un monastere considérable. Quelques-uns ont prétendu que son nom lui étoit venu d'un miracle que la sainte Vierge y avoit fait pour rendre la vûe à plusieurs aveugles à la fois ; d'autres ont cru que les Anges Gardiens, sous le titre desquels elle étoit aussi dédiée, le lui avoient donné. Mais il paroît qu'elle ne fut appellée de la sorte que parce qu'avant que d'aller à la guerre, ou que d'entreprendre des voyages importans, on se présentoit devant son Image pour la prier de vouloir servir de guide, & que les empereurs la faisoient même porter quelquefois à la tête de leurs armées, dont on souhaitoit de la rendre la conductrice.

Codin. Orig. CP. p. 41. Henr. Valef. not. ad Theod. L.

DuCang. supr. p. 89. n. 24.

Men. Gr. On faisoit la fête de la dédicace de cette église le XVIII d'octobre; d'autres en ont marqué encore une au X de janvier. *Voïs. d. 10. jan.*

XXXI. Sans nous arrêter à la recherche des autres temples dressés à l'honneur de la sainte Vierge dans les villes de l'Orient & de l'Afrique, qui ont subsisté avant la domination des Sarrazins & des Turcs, nous aurions de quoi nous occuper long-tems de celle des églises de l'Occident, à ne rapporter même que les principales d'entre celles qui disputent de l'antiquité avec celles des apôtres & des martyrs. Outre ce que l'on voit par toute l'Italie, l'Espagne seule, qui porte avec tant d'ostentation ses origines ecclésiastiques jusqu'à la premiere source de la religion, a rendu la sainte Vierge titulaire de presque toutes ses cathédrales, à qui l'église primatiale de Tolede semble avoir servi d'exemple. La France même compte jusqu'au de-là de quarante cathédrales, & dans ce nombre huit* métropoles dédiées en l'honneur de la sainte Vierge. Elle n'en a peut-être point de plus ancienne que celle de Paris, dont on rapporte la fondation au roi Childebert I avant le milieu du sixiéme siecle. On ne peut douter qu'elle ne fût déja dédiée sous le nom de Notre-Dame, du tems de ce prince; mais on n'est point tout-à-fait assûré qu'elle en fût seule titulaire. Quelques-uns ont cru qu'elle avoit aussi porté le nom de saint Etienne; soit qu'elle eût été bâtie sur quelque autre plus ancienne qui auroit été dédiée sous le titre de ce Saint avant que les François fussent les maîtres de la ville; soit qu'on y eût apporté pour faire sa dédicace, des reliques de ce saint martyr, venuës d'Afrique ou de Mayorque, d'où auroit été prise sa double dénomination, comme à saint Germain des Prez celle de saint Vincent & de sainte Croix; soit enfin qu'il y eût, comme on le prétend, dans son parvis une église de saint Etienne qui parût n'en faire plus qu'une avec elle. Cette ancienne dédicace de Notre-Dame de Paris se trouve marquée dans les calendriers au XV de février; & il semble qu'elle ait été célébrée comme fête avant le tems de Philippe Auguste, qui jetta les fondemens de l'édifice que nous voyons aujourd'hui, vers la fin du douziéme siecle. Cette église semble être devenuë comme le centre du culte que la France rend à la sainte Vierge, & qui se trouve répandu dans tous les lieux du royaume. Elle l'est au moins de l'hommage fait à cette bienheureuse Mere de Dieu de la famille royale, du royaume entier, & de tous les sujets, par le Roi Louis XIII; & la procession qu'il en ordonna par des lettres patentes du dixiéme de février de l'an 1638 pour toutes les églises de la France au jour de l'Assomption, se fait à Notre-Dame de Paris avec une pompe augmentée par la présence des Cours souveraines que l'on y voit à la tête du peuple.

Tam. Salaz. ad d. 15. aug. Mart. Hisp.

* Paris, Reims, Cambray, Rouen, Auch, Toulouse, Embrun, Avignon.

Dubois hist. eccl. Paris. l. 9. c. 4.

Voïs. d. 15 feb. Du Breuil. ant.

Les autres cathédrales du royaume qui se sont mises avec leurs diocêses sous la protection particuliere de la sainte Vierge, ont pour la plûpart quelques singularités dans leur culte, qui pourroient bien être ici exposées, pour faire voir combien la piété des fidelles a paru ingénieuse dans l'abondance & la variété de leurs dévotions. C'est ce qu'on pourroit remarquer principalement à Chartres, au Puy en Velay, à Arras*, à Boulogne sur mer, à Reims même, où l'on veut faire remonter la dédicace* de l'église qui sert au sacre de nos rois, jusqu'à saint Nicaise, mort plus de vingt ans avant le concile d'Ephese. Mais la nécessité de finir, nous oblige de renvoyer

* La dédicace de N. D. d'Arras est marquée au 2 de janv. dans le cal. Rom. Belg. du tems de Louis le Débonnaire, tom. 10 Spicil.

* C'est celle du 18 octobr. selon les uns, ou celle du 2. de ce mois, selon d'autres.

voyer le lecteur aux histoires particulieres que l'on a écrites de ces églises.

§. 6. *Du culte de la sainte Vierge établi en particulier dans les CONGREGATIONS religieuses & dans les Societés de CONFRERIES.*

XXXII. Ordres religieux.

On ne peut nier que le Culte de la sainte Vierge n'ait pris de grands accroissemens dans l'Eglise, par la profession particuliere que la plus grande partie des Ordres religieux ont faite de se dévoüer à Dieu sous sa protection. On peut dire que depuis les premieres réformations de l'ordre de saint Benoît, tous les religieux se sont mis sous sa protection; & nous en trouverons parmi eux qui avoient choisi le XXIV de janvier, pour faire une mémoire spéciale de ce bonheur, & en rendre des actions de graces à Dieu.

Gerard. Mon. B. opuscul. ap. L. Abel. Tr. p. 348.

Le Pape Gregoire VII semble faire connoître que presque tous les monasteres de son tems, qui reconnoissoient encore alors pour la plûpart saint Benoît pour leur patriarche, étoient fondés en l'honneur de la sainte Vierge.

Greg. VII. syn. Rom. ap. Mab. sæc. 5, p. 132. n. 20.

Il semble même que ce soit à la pieté des moines, principalement depuis la réformation des monasteres de la Congrégation de *Cluny* faite au X siecle par l'abbé saint Odon, que toute l'Eglise a l'obligation de la consécration particuliere du samedi, au culte de la sainte Vierge, au moins pour le petit office, & pour l'établissement de l'abstinence pareille à celle du vendredy.

Mabill. præf. ad 5. sæc. n. 115. & seqq. p. 75. & seq.

L'ordre de *Citeaux* né avec le douziéme siecle, est allé encore plus loin. Il n'y a pas une de ses maisons, qui ne soit consacrée à l'honneur de la sainte vierge, pas même une église qui n'en porte le titre. Il n'y a pas eu de tems depuis sa premiere fondation, auquel il ne l'ait reconnûë pour sa mere & sa patrone.

Lenain hist. de Cist. t. 1. p. 23.

La fête de cette fondation

Annal. Cist. Manriq

est marquée au XXI de mars, qui étoit le jour des Rameaux l'an 1098 auquel elle se fit; & ceux qui ont voulu la solemniser en particulier, l'ont remise au XXII de ce mois, parce que le XXI étoit occupé de la fête de saint Benoît.

Menol. Cisterc. Henriq.

Kal. Voif. 22. mart. 17. oct.

Mais celle de la dédicace de la maison de Citeaux se trouve au XVII d'octobre; & celle de *Clairvaux* la plus célebre de ses filiations au XIII du même mois. L'ordre de *Savigny* qui fut ensuite fondu dans celui de Citeaux, & réduit sous la filiation de Clairvaux du vivant de saint Bernard, avoit été mis aussi sous la protection de la sainte Vierge dès le tems de sa fondation. Celui des *Fueillens* qui fut mis hors de la jurisdiction de celui de Citeaux par un bref* du pape Clement VIII, loin de vouloir sortir de l'obéïssance que cet ordre rendoit à la sainte Vierge, se remit de nouveau sous sa protection par un dévouement tout particulier.

* du IV sept. 1592.

Ex archiv. alib. Fuliens. Voif. d. 5. maii & 15. jun.

On sçait sous quel nom & sous quel étendart combattent tous les religieux de N. D. du Mont *Carmel*, ceux de N. D. de *la Mercy*, les *Porte-croix* de sainte Marie, les *Servites* ou Serviteurs, autrement *Freres Servans* de la sainte Vierge, les *Clercs* * *Réguliers* de la Mere de Dieu.

* A Lucques en Toscane.

Tous ceux même qui reconnoissent saint Dominique & saint François pour leurs patriarches, semblent avoir été particuliérement recommandés à la sainte Vierge, & chargés par des commissions expresses d'étendre son culte par-tout où ils pourront porter la connoissance de Jesus-Christ. Le premier l'a fait assez connoître par le soin qu'il a pris de faire passer à ses disciples le zele avec lequel il inspiroit la dévotion à la sainte Vierge dans toutes ses prédications, ses disputes publiques, & ses entretiens particuliers.

Appold. vit. Dominic. l. 2 c. 13.

Saint François n'eut pas moins d'empressement que saint Dominique, pour mettre son ordre sous

la protection de la Mere de Dieu. On sçait dans quelles vûes il faisoit en son honneur un rude carême depuis la fête des apôtres saint Pierre & saint Paul jusqu'au jour de son Assomption ; & l'on peut regarder le sanctuaire de N.D. des Anges, comme le berceau de son ordre.

Bonav. vit. Franc. c. 9.

Les instituts réguliers, qui ont été faits séparément pour les personnes de l'autre sexe, n'ont pas fait paroître moins de zele & d'attache pour le culte de la sainte Vierge. Plusieurs se trouvent même distingués par les noms des principaux mysteres de la vie de la sainte Vierge. On voit des Filles de la *Conception* dont l'ordre fut mis d'abord sous la regle de Citeaux, & a passé depuis sous celle de sainte Claire, l'une & l'autre sous la protection particuliere de la sainte Vierge. On en voit de l'*Annonciation*, & de plus d'une sorte. Les unes formées en France de la main de la bienheureuse Jeanne de France, femme de Louis XII, appellées les *Annonciades le l'ordre des dix Vertus* ou *des dix Plaisirs* de la sainte Vierge ; les autres nées à Genes en Italie de la bienheureuse Marie Victoire Fornari, appellées *Annonciades célestes* ou *les Filles bleuës*. On en voit enfin de *la Visitation*, que l'on appelle plus communément encore que toutes les autres les *Filles de sainte Marie* ; elles ont pour pere saint François de Sales évêque de Geneve, & pour mere, Jeanne-Françoise Fremiot, appellée la Mere de Chantal.

Approuvé l'an 1489. par Innoc. VIII.

Approuvées par Jules II. & Leon. X.

Instit. le 6. juin 1610.

XXXIII. Confréries.

Outre les Congrégations religieuses qui sont d'institution publique & d'un établissement fixe dans l'Eglise, on peut dire que les principales d'entre les Sociétés particulieres des fidelles que l'on appelle Confréries, ont été liées encore sous le nom & la protection de la sainte Vierge ; & que rien n'a plus contribué à maintenir & augmenter son culte. La plus ancienne des confréries dévoüées à la sainte Vierge, semble être celle du *Rosaire*, dont quelques-uns font remonter l'origine jusqu'au dixiéme siecle. C'est ce qu'il seroit aisé de leur accorder, s'ils ne l'entendoient que de l'usage de joindre la *Salutation angelique*, que nous appellons l'*Ave Maria*, avec l'oraison dominicale. Car c'est effectivement vers la fin de ce siecle, que l'on trouve les commencemens de cet usage qui a été depuis reçu par toute l'Eglise. Mais pour ce qui est de la disposition de cette salutation angelique par nombres, & de cet arrangement en couronne ou collier que l'on a depuis appellé *Rosaire* & *Chapelet* ; il n'est pas juste d'ôter à saint Dominique la gloire de l'avoir inventé, ou de l'avoir introduit parmi les fidelles. Aprés lui, cette nouvelle dévotion se rallentit d'autant plus aisément, qu'il n'avoit rien déterminé pour fixer le nombre des salutations, & en régler la méthode. On la fit revivre ensuite, mais avant qu'on l'eût portée à la perfection qu'on lui a donnée depuis deux cens ans, il faut avoüer qu'il y avoit déja une confrérie du Rosaire, instituée à Cologne par les Dominicains du lieu l'an 1475, comme nous l'apprenons de Thomas à Kempis. Il ne s'agissoit que d'un Rosaire de cinq *Ave*, sans accompagnement ni d'oraison dominicale, ni d'autres prieres ; & ceux qui firent cet établissement, prétendoient ne faire que renouveller ce qui avoit été institué par saint Dominique leur pere. Mais ce rétablissement fut compté pour rien, & bientôt absorbé par celui qu'avoit fait deux ou trois ans auparavant un Jacobin Breton nommé Alain de la Rocque, habitué en Hollande, sans que ceux de Cologne, quoique voisins, en eussent rien sçû. Ce fameux restaurateur du Rosaire

Rosaire.

Mabill. pref. sec. 5. n. 118. 119.

Ibid. n. 125. 127. 128.

Bzov. ann. 1213.

Chron. sanct. Agnet. p. 96.

De Rupe.

établit celui, que l'on appella autrement le *Pseautier de la Vierge*, parce qu'il étoit composé de 150 *Ave* autant qu'il y a de pseaumes, & les rangea par dizaines sous quinze oraisons dominicales. La gloire qu'Alain semble avoir acquise par cette nouvelle espece de psautier, me fait souvenir de l'injure que l'on a faite jusqu'ici à la réputation de saint Bonaventure, de le croire auteur d'un autre *Pseautier de la Vierge*, glissé parmi ses ouvrages, où l'on applique à cette bienheureuse créature avec un peu trop de licence, ce que David & les autres auteurs des pseaumes ont dit pour glorifier le saint nom de Dieu, pour célébrer sa puissance & sa misericorde, & pour lui marquer la confiance que nous devons avoir en lui. Le pseautier d'Alain, je veux dire le grand Rosaire, n'a rien que d'édifiant, pourvû que, comme dit M. Abelly *, l'on ne tombe point dans la superstition de croire que le nombre des répétitions du *Pater* & de l'*Ave* qui le composent, renferme aucune vertu. Alain eut pourtant des adversaires qui attaquerent le traité qu'il avoit fait pour rehausser la dignité du Rosaire, & il fut obligé d'en faire ensuite l'apologie. Il contribua en même tems à former une autre *Confrérie du Rosaire*, que celle de Cologne dont nous avons parlé; il en composa même un livre. Depuis ce tems la dévotion du Rosaire n'a fait qu'augmenter & se fortifier avec la confrérie. Mais rien ne l'a tant relevée que l'approbation authentique du saint siége. Le pape Sixte IV. en écrivit un bref dès l'an 1479 au duc de Bretagne François, & à la duchesse Marguerite sa femme. Cent ans après le rétablissement du Rosaire fait par Alain de la Rocque, le pape Gregoire XIII par un decret du premier d'avril 1573, en ordonna une fête publique qu'il fixa au premier dimanche d'octobre en mémoire de la victoire remportée par les Chrétiens sur les Turcs à la bataille de Lepante le VII de ce mois, qui étoit un dimanche l'an 1571 sous le pape Pie V. Il rendit cette fête d'obligation pour toutes les églises, qui avoient une chapelle ou un autel du Rosaire; il voulut qu'on en fît l'office double-majeur; & il en fit faire mention dans le martyrologe Romain. Quelques églises la célebrent le premier dimanche du mois de mai. La Confrérie a eu la fécondité des congrégations religieuses, & ses filiations, dont les deux principales sont celle du *Rosaire ordinaire*, qui engage les confreres à dire les quinze dizaines par semaine, à s'approcher des sacremens tous les premiers dimanches de chaque mois, & à se trouver aux processions des lieux où la fête en est établie; & celle du *Rosaire perpétuel* où les confreres s'accordent à partager tellement entr'eux toutes les heures du jour & de la nuit, qu'ils ne laissent aucun moment sans que cette priere à la Vierge se fasse par quelqu'un de la societé, en la maniere que les religieux Acémetes en usoient autrefois à l'égard du service & des louanges de Dieu dans l'Orient.

Ambr. Altamur. Bibl. Domin.
Val. And. Bibl. Belg.

* *Prat. de Devot. p. 123. après la Trad. de l'Eglis sur la dev. à la V.*

Bullar. Cherub an. 1479.

Mart. R. ad d. 7. oct.
Alm. Spir. Paris.

XXXIV. Scapulaire.

La plus célebre des Confréries de la sainte Vierge après celle du Rosaire, semble être celle du *Scapulaire*; dont les Carmes sont les dépositaires, comme les Dominicains de l'autre. Elle fut ainsi nommée d'un petit habit servant à couvrir les épaules, le dos & l'estomach, dont quelques-uns attribuent le premier usage au bienheureux Simon Stock, cinquiéme général de l'ordre de N. D. du Mont-Carmel, qui a commencé de le donner, dit-on, vers le milieu du treiziéme siécle, à ceux qui formoient dès lors cette pieuse société. On y a fait depuis divers changemens dans la persuasion

Alegr. Casanat. Parad. Carm.
J. Cartag. de ortu ord. Carmel.

que la forme & la matiere en devoient être indifférentes, pourvû qu'il demeurât toujours symbole ou signal des engagemens que l'on contractoit avec la sainte Vierge. Ce fut principalement le pape Clement VII qui établit ou qui fixa cette confrérie au XVI siécle, & qui en confirma les privileges l'an 1530 par une bulle par laquelle il sembloit avoir pris pour son motif ou pour son modele une autre bulle fameuse appellée *Sabbatine*, & attribuée au pape Jean XXII par ceux qui ont entrepris de soutenir que ce n'étoit pas une supposition. Mais ce fut Paul V qui y mit la derniere main par un decret de l'an 1613 où il parut vouloir régler avec les observations de la confrérie, la créance que les confreres pouvoient avoir sur les graces & les secours qu'ils devoient attendre du ciel dans leur société, par la médiation de la sainte Vierge. La fête du Scapulaire se fait ordinairement le XVI de juillet avec celle de la dédicace de N. D. du Mont-Carmel, & elle est célebre dans toutes les maisons de l'ordre. Le pape Clement X par une bulle du XXI de novembre de l'an 1674, étendit beaucoup la liberté de son observation, par la permission d'en réciter publiquement l'office qu'il accorda à tous les ecclésiastiques & à toutes les communautés séculieres & régulieres de l'un & de l'autre sexe dans les païs de l'obéïssance du roi d'Espagne.

Laun. de Vis. Sim. Stock.

Gir. col. 217. ad d. 16. jul.

XXXV.

Æsclavage de la Vierge.

Avant le tems de Simon Stock, il s'étoit formé une autre espece de Confrérie sous le nom de Compagnie des *Serviteurs de la Vierge*. Elle avoit commencé vers l'an 1232 par la dévotion de sept marchands de la ville de Florence en Toscane, dont le plus apparent étoit Bonfils de Monaldis. Elle se communiqua de-là à Venise & à quelques autres villes d'Italie, jusqu'à ce que d'une société libre & volontaire il se fit un Ordre ou congrégation reglée de religion par les soins de saint Philippe Beniti * sous le nom de *Servites*, dont on le fait instituteur pour ce sujet. Cependant la confrérie des Serviteurs de la Vierge ne laissa pas de continuer hors de cette congrégation religieuse. Si elle ne sortit point d'Italie, il s'en forma de semblables & de même nom dans les autres provinces, & la ville de Marseille en vit une chez elle dès le même siecle qui eut cours jusqu'à ce qu'elle devint aussi congrégation réguliere sous la regle de saint Augustin par l'autorité même du pape Clement IV. Elle se renouvella encore depuis en différentes manieres, qui en firent autant de Confréries diverses. Mais dans cette variété il s'en est trouvé dont les confreres voyant que le nom de Serviteurs de la Vierge ne répondoit pas encore assez à leur zele, ne firent point difficulté de prendre celui d'*Esclaves de la Mere de Dieu*. C'étoit, sans s'appercevoir des consequences, marquer assez ouvertement l'intention qu'ils avoient de rendre à la sainte Vierge un culte de servitude qui n'est dû qu'à Dieu, comme l'enseigne saint Augustin. L'Eglise voyant que cette licence conduisoit insensiblement à l'idolatrie, a employé son autorité pour en prévenir les suites; ce qu'elle a cru ne pouvoir faire que par la dissolution & l'anéantissement de ces sortes de confréries. C'est ce qu'on avoit essayé de faire à Rome dès l'an 1636. Mais la foiblesse du remede qu'on employa, sembloit avoir donné comme de nouvelles forces au mal, & avoit même fait multiplier encore plus qu'auparavant les confréries de cet esclavage de la sainte Vierge dans quelques provinces de France & des Païs-bas où elles étoient venues d'Italie &

* Ou Benizzi

De même que des milices l'on forme des Troupes réglées.

Aug. de verâ Relig. c. 55.

Ind. decret. univers. ann. 1636.

Nic. Ant. Bib. Hisp. in Franc de Figueroa, Emm. de Rei-

nofo, Leandr. de Granada. de l'Eſpagne, qui s'étoit remplie de ces ſortes d'Eſclaves. Les ſymboles de toutes ces confréries étoient de petites chaînes que l'on portoit au bras & au coû, comme les marques de cet eſclavage, avec des médailles qui repréſentoient les confreres enchainés comme des captifs de la ſainte Vierge. L'on faiſoit courir en même tems divers livres en langues vulgaires, où l'on preſcrivoit de jour à autre de nouveaux moyens pour perfectionner, comme on parloit, la dévotion à la mere de Dieu dans cet état. Mais par un decret général du v de juillet de l'an 1673 on abolit pour toujours toutes ſociétés & confréries ſous quelque nom que ce fût, dont l'établiſſement ou la dévotion conſiſtoit dans cet eſclavage. On défendit auſſi aux autres ſociétés & confréries de ſe ſervir ni de chaînes, ni de colliers, ni d'autres marques extérieures, ni enfin d'aucuns uſages qui pûſſent avoir rapport à cette ſervitude irréguliere.

Ind. decret. Inq. 1673.

On connoît encore diverſes autres Confréries inſtituées dans l'Egliſe en l'honneur de la ſainte Vierge, parmi leſquelles on peut compter la *Congrégation* de N. D. établie par les Jeſuites dans leurs colleges & leurs maiſons profeſſes. Mais comme elles ne forment pas de culte à part, & qu'elles n'ont pas pour les pratiques de leurs dévotions, d'autres jours que ceux des fêtes publiques de la ſainte Vierge communes au reſte de l'Egliſe, nous n'en dirons rien de particulier. Nous remarquerons ſeulement que quelques-uns regardent le v de décembre comme le jour de la fête de l'établiſſement de la Congrégation chez les Jeſuites, parce que ce fut le jour auquel ſe fit le premier acte de ſon inſtitution, qui commença l'an 1584 dans leur college de Rome. Mais on ne nie pas qu'elle n'ait pû avoir ſa ſource à Liege, où l'on en vit des préludes dès l'an 1563 ſuivant les idées de Jean de Leon Jeſuite Liegeois, qui en eſt regardé comme le premier auteur.

Ant. Balingh. Kal. Mar. Viſ. Kal. Mar.

§. 7. *Du Culte de la ſainte Vierge établi dans des LIEUX conſacrés par les bienfaits de Dieu, ou par la dévotion des peuples qui y ont inſtitué des PELERINAGES.*

XXXVI. Le bruit des graces que Dieu a répandues par le miniſtere, ou par la médiation de la ſainte Vierge dans certains lieux plûtôt que dans d'autres, a fait de leur conſécration de nouveaux moyens d'accroiſſement pour ſon culte. En quelque tems qu'ait commencé l'ardeur que l'on a fait paroître pour la dévotion attachée à ces lieux, on ne peut douter qu'elle ne ſe ſoit excitée à la vûë de la pieté qui faiſoit aller les fidelles aux tombeaux des Apôtres & des Martyrs. Elle a augmenté dans les ſiecles poſtérieurs d'une maniere qui a porté l'Egliſe à prendre de tems en tems de nouvelles précautions, pour empêcher que la pureté de ſon culte n'y reçût quelque atteinte. Mais comme il ne s'agit pas ici d'en examiner les fondemens, ni d'en expliquer toutes les pratiques, nous nous contenterons d'indiquer quelques-uns de ces Lieux, où cette dévotion a eu le plus d'éclat.

Pelerinages d'Italie. Lorette. En Italie rien n'eſt encore aujourd'hui plus célebre que le Pélerinage de *Notre-Dame de Lorette*, dont la dédicace ſe fait le IX de juin. C'eſt un lieu de la Marche d'Ancone, ſitué à une lieue & plus du bord de la mer adriatique, ainſi appellé du nom d'une veuve, qui donna le fonds de ſon héritage l'an 1295 pour cette fondation. On peut apprendre de la groſſe hiſtoire que Turſellin en a faite, quelle fut l'origine de cet établiſſement, quels

Turſell. hiſt. Lauret.

en furent les progrès. On en peut voir encore plus de vingt volumes de pareille étenduë, donnés par divers autres auteurs. Il suffit de remarquer ici que le concours perpétuel des peuples a fait de ce lieu une église & une ville des plus riches d'Italie. C'est ce qui porta le pape Sixte-Quint à l'ériger en évêché l'an 1586.

La Portioncule.

Le Pelerinage de *Notre-Dame des Anges* à six cens pas de la ville d'Assise en Ombrie, est aussi des plus fréquentés de ceux de l'Italie. On l'appelle autrement de la *Portioncule*, nom que les Benedictins du païs lui avoient donné avant que de le céder à saint François, parce que l'endroit faisoit partie d'un petit fonds de terre qu'ils possédoient près d'Assise. Ce Saint l'obtint d'eux avec la petite chapelle de N. D. des Anges; & lorsqu'il y eut jetté les fondemens de son ordre, l'esprit de reconnoissance lui fit conserver les deux noms à la postérité, afin que ses enfans se souvinssent de l'obligation qu'ils avoient à ceux de saint Benoît. La fête de la dédicace de ce lieu se célebre avec beaucoup de solemnité dans toutes les maisons de son ordre, qui l'honorent comme le lieu de leur naissance. Mais les peuples y sont attirés particuliérement par le desir de participer aux fruits d'une indulgence extraordinaire que l'on dit avoir été accordée à ce saint Patriarche, par Jesus-Christ même; qui lui parla, comme il est à croire, par l'organe de son vicaire Honorius III. L'Histoire de cette fameuse Indulgence de la Portioncule, est rapportée un peu autrement par les écrivains de son ordre : mais c'est à ceux qui l'ont faite ou qui la débitent, à la garantir. Elle a été depuis confirmée par beaucoup d'autres Papes.

Wadding. Ann. minor. & alii.

Les autres pelerinages de Notre-Dame les plus connus en Italie, sont celui de Notre-Dame *de la Garde* près de Boulogne, qui commença vers le milieu du quinziéme siecle, & dont la dédicace est marquée au vingtiéme de novembre. Celui de N. D. *de la Piéve* ou *Plebe* dans les marêts de Venise, établi sur la fin du même siecle au sixiéme d'octobre. Celui de N. D. de la *Basille* en Lombardie au delà du Pô. Ceux de N. D. de *Mondovi* ou de Vic, autrement Montreal en Piémont; de *Geneste* en Ligurie; du *Roc* & de *la Voute* en Toscane, le premier dans le territoire de Fiezoli, l'autre dans celui de Florence; celui de N. D. *de la Vigne* près de Viterbe; celui de N. D. *de Rho* à trois lieuës de Milan, que saint Charles rendit fort célebre & par sa dévotion particuliere, & par la belle église qu'il y fit bâtir.

Bzov. ann. 1433. n. 397. Ascan. Vers. de S. Mar. Bonon postvit. Nic. Alberg.

Leand. Albert Descr. Ital.

Vit. S. Carolî per Basg. ap. Sur. p. 149.

XXXVII.

Montferrat.

L'Espagne a aussi ses pelerinages de Notre-Dame, entre lesquels il semble que celui de *Montferrat* tienne le premier rang. Les Espagnols qui ont un goût tout particulier pour les prodiges, disent de son origine des choses qui sont véritablement prodigieuses, & qui ne cédent gueres à ce qu'on a publié de celle de Lorette. Montferrat est un monastere de Catalogne, bâti sur une montagne entre des rocs, à neuf lieuës environ de Barcelone, près de la riviere de Llobregat. Plusieurs ont cru devoir borner l'origine du culte qu'on rend à la Vierge en ce lieu, à la pénitence d'un Jean Guerin, dont il paroît que l'on a voulu obscurcir l'histoire par des fables; ainsi elle n'auroit guéres commencé avant le douziéme siecle. Mais M. de Marca, archevêque de Paris, à qui la connoissance d'une guérison reçue de ce lieu, a fait prendre la plume pour en écrire une nouvelle histoire, estime qu'on la pourroit faire remonter jusqu'à Louis le Debonnaire ou Charlemagne même. Au moins trouve-t-il

Marca opusc. p. 380. Baluz. de vit. P. de Marc. n. 24.

des vestiges de quelque église qu'on y auroit bâtie en l'honneur de la sainte Vierge, avant que les avantures de ce Guerin, ou plûtôt le zele des religieux du monastere que l'on y fonda ensuite, eût rendu célebre la dévotion de ce pelerinage. On s'est contenté long-tems d'une assez modique chapelle, pour y recevoir les dévotions des peuples, & ce ne fut qu'à la fin du quinziéme siecle, que l'on bâtit la magnifique église que l'on voit aujourd'hui, & dont on fait tous les ans la dédicace au VIII de septembre.

L'an 1498.

Af. Viegas Floril. SS.

Pilar.

Le plus fameux Pelerinage de dévotion à la sainte Vierge en Espagne après celui de Montserrat, est celui de Notre-Dame *del Pilar* ou *du Pilier* en Aragon près de la ville de Sarragosse, dont on voit beaucoup d'histoires écrites par quatre ou cinq auteurs du païs, & remplies de divers prodiges. Nous nous contenterons de remarquer que son nom lui est venu d'un pilier ou colonne de jaspe, & que l'on a mis au IV de fevrier la fête de la dédicace de son église, que quelques-uns ont voulu faire passer pour la plus ancienne de toutes celles d'Espagne, qui ont été dédiées sous le nom de la sainte Vierge. Les autres pelerinages célebres de la sainte Vierge en Espagne sont, *Notre-Dame de Guadeloupe*, qui est le nom du village où il est établi, dans l'Extremadoure à trois lieux de Truxillo, dont la dédicace est marquée au XIII de septembre. Celui de N. D. *de Puche* ou *del Puig* au royaume de Valence; celui de N. D. *d'Atocha* près de Madrid, celui de N. D. *de la Sierra* en Aragon vers Calatayud; & d'autres encore dont il feroit à souhaiter que les histoires eussent été écrites par des auteurs accoutumés à penser ou à parler dignement de Dieu & de ses Saints, ou du moins exemps des impressions venues du mauvais genie des romans.

Marille, Morlanes, Fuerte, &c. Bcuter.

Mariana l. 6. hist. Gabr. Talavera. Did. Montalve.

Le Portugal a aussi ses pélerinages* de la sainte Vierge en grand nombre; & les Espagnols en ont établi jusqu'au fond du Mexique & du Perou*, comme les Portugais ou les missionnaires évangéliques sous leur protection ont fait dans les Indes orientales.

* Nazareth, Luz, &c.

* N. D. de Copacavana.

XXXVIII.

On sçait que la France a aussi les siens en très-grand nombre, & qu'en ce genre de dévotion elle ne cede guéres à l'Italie ni a l'Espagne. La multitude seule des Images miraculeuses de la sainte Vierge, qui ont servi de fondement à la plus grande partie de ces Pelerinages, mérite d'être considérée comme une espece de prodige. Nous nous contenterons de nommer ici les lieux de l'établissement de quelques-uns des principaux, parce qu'il est aisé de suppléer au reste par les livres de leurs histoires, qui sont entre les mains de tout le monde. On peut mettre à la tête celui de *N. D. de Liesse* en Picardie, au diocèse de Laon vers les limites du Tierrache. On en rapporte l'origine à la dévotion de trois Gentilshommes du pays, qui étant allés, comme les autres croisésde l'Occident, porter les armes au Levant contre les infidelles, avoient été faits prisonniers au Grand-Caire en Egypte. A leur retour en Picardie ils considérerent la rencontre extraordinaire qui avoit procuré leur délivrance, comme une faveur toute particuliere du ciel; & la reconnoissance qu'ils en eurent, leur fit jetter les premiers fondemens de la chapelle à laquelle a succédé l'église du lieu, dont la dédicace se célebre le VIII de septembre avec la fête de la Nativité de la sainte Vierge. C'est un des plus anciens pelerinages de l'Occident, entre ceux qui regardent la dévotion particuliere à la sainte Vierge; son établissement est au moins du milieu du douziéme siecle. Le lieu qui n'avoit eu auparavant ni

Liesse.

Ren. Cerisiers hist. de N. D. de Liesse, &c.

bâtiment, ni nom, a pris depuis celui de Liesse, pour conserver la mémoire de la joie que les fondateurs avoient eûë de se retrouver dans leur pays. Celui de N. D. des *Ardilliers* à Saumur en Anjou n'est guéres moins célebre. La fête principale s'y fait le vendredi qui précede le Dimanche des Rameaux, parce que l'Image qu'on révere en ce lieu-là, représente comme N. D. de Pitié, qui tient Jesus-Christ mort entre ses bras. L'on marque encore une autre fête particuliere à ce lieu pour le XXIII de décembre; c'est peut-être celle de la dédicace de la magnifique chapelle qu'on lui bâtit en 1534. Celui de N. D. de *Moyen-pont* en Picardie à deux lieuës de Peronne, dont l'Eglise rebâtie en 1612 a donné lieu à une fête du XIV de juillet, jour de sa dédicace. Celui de N. de *Bourgdeols* que nous appellons vulgairement le *Bourgdieux*, monastere de Benedictins de la réforme de Cluny, bâti en l'honneur de la sainte Vierge dès le dixiéme siécle près de Château-roul en Berry sur la riviere d'Indre, changé dans ce dernier siécle en un chapitre de chanoines. Outre les fêtes du second de mai & du XVIII de novembre, qui sont particulieres à ce lieu, on en trouve encore une troisiéme dans les martyrologes, marquée au XXXI de mai, appellée la memoire des miracles de N. D. de Bourgdeols. Celui de N. D. *du Bouchet* dans la même province du Berry à deux lieues & demie du Blanc, où la Touraine, le Poitou & la Marche joignent le Berry près de la riviere de Creuse. Celui de N. D. de *Clery* à quatre petites lieuës d'Orleans, connu par les dévotions particulieres du roi Louis XI. Celui de N. D. *du Chesne* près de Sablé en Anjou sur les confins du Maine, où le Maréchal de Boisdauphin a fait bâtir dans ce siécle une église avec des appartemens pour loger les pelerins. Celui de N. D. *de Buch* aux montagnes des Pins en Guyenne. Celui de N. D. *de Beteram* en Bearn au diocêse de Lescar, dont M. de Marca a composé l'histoire à la priere du prêtre Charpentier, qui étoit fondateur de la chapelle de ce pelerinage, comme il le fut depuis de celle du Mont-Valerien. Celui de N. D. de *Gimont* près de Toulouse en Languedoc. Celui de N. D. *du Gros* près de la ville d'Agde dans la même province, où sont des Capucins, dont l'histoire a été écrite par le P. Archange du Puy. Celui de N. D. de *Rocquamadour* en Quercy. Celui de N. D. *du Puy*, ville épiscopale en Vellay. Celui de N. D. *de la Garde* en Provence près de Marseille. Celui de N. D. *de Manosque* dans la même province sur la Durance, dont le P. Colombi Jesuite a fait revivre la mémoire sous le nom de *Virgo Romigeria* par l'histoire qu'il en a composée. Celui de N. D. *de Vauvert* pareillement en Provence à trois lieuës de Nismes, qui dispute encore aujourd'hui avec N. D. *de Vauvert* près de Paris, touchant le miracle d'un homme sauvé de la mer l'an 1254; miracle qui eut pour temoin tout l'équipage de saint Louis, nommément le Sire de Joinville, qui à son retour en fit peindre l'histoire dans sa chapelle & sur les vitraux de l'église de Blécourt. Ceux qui ne sçauroient pas la situation de N. D. de Vauvert-lez-Paris, pourront l'apprendre des Chartreux. Celui de N. D. *de l'Hosier* près de Vinay en Dauphiné à six lieuës de Grenoble, dont l'histoire a éte écrite par M. de Boissat gentilhomme du pays, de l'Academie Françoise. Ceux de N. D. de *Vivonne*, de N. D. de *Myans* & de N. D. *d'Orope* en Savoye; & celui de N. D. de *Gray* en Franche-Comté.

XXXIX. Les Païs-Bas & l'Allemagne pouvoient

Marginal notes: Ardilliers. — *Voit. Kal. 23. dec.* — *Le Vasseur de Virg. Medio-pont.* — *Sauss. M. G. p. 1114. Sauss. M. G. p. 1123. Labb. Ann. Ste. p. 47.* — *Voit. & Bal. Kal. Ferr. Locr. Mar. Aug.* — *Flor. Ræm. l. 1 hist. de l'heres. Faget vie de Marca p. 43.* — *Flor. Ræm. l. 1. hist. de l'heres.* — *Odo Gissey, &c.* — *J. Col. opusc.* — *Joinvill. p. 115. 116.* — *Chor. vit. Poiss p. 87. 88*

voient diſputer d'une ſemblable gloire avec toutes les autres provinces de l'Europe, avant que les héréſies du ſeiziéme ſiécle y euſſent fait la déſolation du culte de la ſainte Vierge & des autres Saints. C'eſt ce qu'il eſt aiſé de juger par le nombre des pelerinages qui ſe maintiennent encore aujourd'hui dans les lieux, où les Catholiques ſont demeurés les maîtres. Dans les Païs-Bas on voit entre beaucoup d'autres celui de N. D. de *Sichem* ou *Sigheim* ſur la riviere de Demer en Brabant, que l'on apelle autrement N. D. d'*Aſpremont* & quelquefois N. D. *de Montaigu*, dont Juſte Lipſe, Erycius Puteanus ou Henri du Puis, & Claude Dauſquey, trois hommes célebres parmi les humaniſtes de leur ſiecle, ont fait l'hiſtoire ſans ſe copier, & ont laiſſé encore matiere à d'autres d'enchérir ſur leurs travaux. On y fait trois fêtes particulieres de la ſainte Vierge dans le cours de l'année; celle du XIII de juin, jour de la nouvelle dédicace de l'égliſe faite l'an 1604 par Mathias Hovius, archevêque de Malines; celle du III de janvier; & celle du XXIV de juin, qui eſt marquée auſſi dans le martyrologe de France, comme la fête des miracles de N. D. d'Aſpremont. Le pelerinage de N. D. *de Hall* ou *de Hau* en Haynaut proche du Brabant, n'eſt guéres moins célebre; & l'on peut dire que Lipſe a contribué encore à ſa réputation par l'hiſtoire qu'il en a compoſée. Il y a même conſacré ſa plume à la ſainte Vierge, par un mouvement de la reconnoiſſance qu'il avoit des graces qu'elle lui avoit obtenuës de Dieu, & y en a fait pendre une d'argent, qu'il a voüée parmi les autres oblations devant le grand autel de la Vierge. La fête particuliere de ce lieu eſt marquée au VII de mai. Entre les autres pelerinages connûs des Païs-Bas catholiques, on peut compter encore celui de N. D. de *Bellefont*, dont Erycius Puteanus a fait auſſi la deſcription; celui de N. D. de *Hulſt* dans la Flandre Hollandoiſe, qui a ſubſiſté depuis même que le païs a paſſé ſous la domination des proteſtans; ce qu'on ne peut pas dire entierement de celui de N. D. *de Boſleduc*, qui étoit auſſi fort célebre autrefois, non plus que de celui de N. D. de *Maſtricht*, dont il nous eſt reſté au moins des hiſtoires écrites par Othon Zylius & par Henri Sedulius. Celui de N. D. *de Haſſelet*; celui de N. D. *d'Eſquermes* près de Lille en Flandre; celui de N. D. *d'Aubers*; celui de N. D. *de Cambron* en Haynaut; celui de N. D. *de Tongres*, village du diocêſe de Cambray proche de Chiévres, dans la même province; & beaucoup d'autres encore, dont nous voyons diverſes hiſtoires imprimées dans les villes catholiques de ces contrées.

Aſpremont.

Nic. Bonart. *Apol. pro Diva Aſpricoll.*

Voiſ. Kal.

Sauſſ. p. 384.

Lipſ. Diva Virg. Hall.

L'an 1602.

Voiſ. Kal.

Leon. Cardon.

H. Jonghen. Ant. Balingh. Petr. Bovill Jac. Suſ. &c. Rol. de Hanport. Anonym. var.

Entre les pelerinages qui ſont reſtés en Allemagne, on remarque particulierement celui de N. D. *de Rotzbach* en Franconie, dont George Vogler Jeſuite nous a donné l'hiſtoire; celui de N. D. *d'Ettelbach* (1) dans la même province; celui (2) de N. D. *du Deſert* ou *d'Herem* en Suiſſe; celui (3) de N. D. *de Celles* ou *de Zell* en Styrie, qui ont eu tous leurs hiſtoriens à part; & les quatre du royaume de Boheme, dont le P. Bohuſlas Balbin Jeſuite de nos jours, a publié diverſes hiſtoires. Ces quatre pelerinages fameux de la ſainte Vierge ſont celui de N. D. *de Bolſlavv* près de la ville de Prague, à l'hiſtoire duquel Balbin n'a pas jugé à propos de mettre ſon nom comme aux autres; celui du *Montſaint* aux mines d'argent de *Prezbram*; celui de N. D. *de Turz* en Moravie, & celui de N. D. de *VVart* en Sileſie.

(1) Par *Sangius*.

(2) Par *Chr. Hartman.*

(3) Par *Weiſſius*.

XL.

Il y a bien d'autres pelerinages de

la sainte Vierge, qui ne portent pas le nom des lieux où son culte est établi, mais celui des graces que l'on a reçûës, ou que l'on espere recevoir de Dieu par son intercession, ou celui de quelques autres effets de son crédit auprès de Jesus-Christ, & de sa bienveillance pour les hommes. C'est ainsi qu'elle est honorée sous le nom de N. D. *des Dons* à Avignon, le VIII d'octobre auquel se célebre la dédicace de la cathedrale, qui en porte le même titre. Elle l'est sous celui de N. D. *des Vertus* à Lisbonne en Portugal le VIII de mars, & sous le même nom près de Paris, dans le village d'Aubervilliers, & dans trois ou quatre églises de la ville même, le x jour de mai, quoique d'autres * la mettent au XII du même mois. Elle l'est sous celui de N. D. *de Graces*, près de Lille en Flandre; près de Gaillon au diocêse d'Evreux le IV jour d'avril; & à Picpusse près de Paris, chez les religieux du Tiers-ordre de S. François, où l'on voit l'image de la sainte Vierge dans un petit navire de bois, avec deux anges au bout. Elle a été faite d'un éclat qui fut tiré l'an 1629 de la fameuse image de N. D. de Boulogne sur mer. Elle est encore honorée sous le nom de N. D. *des Miracles* à Rome*, à Avignon, à saint Omer, à saint Maur des Fossés dans le diocêse de Paris, & en d'autres endroits. Elle l'est ailleurs sous celui de N. *des Révélations* & de N. D. *des Apparitions*. Elle l'est sous celui de N. D. *de Bon secours*, à deux lieuës près de Roüen en Normandie; au Perche, à Paris même, où l'on voit une église * qui en est titulaire; à Nancy en Loraine, depuis le gain de quelque bataille, & encore ailleurs. Elle l'est sous celui de N. D. *la Secourante* ou *la Secourable* en basse Normandie; sous celui de N. D. *de Secourance* à Rennes en Bretagne; sous celui de N. D. *de Bon-port* à Dol, & en divers lieux maritimes, où on l'invoque contre les tempêtes; sous celui de N. D. *de Bonne nouvelle* à Orleans, à l'abbaye de S. Victor lez Paris, à Abbeville, au diocêse de Beauvais du côté de Pontoise *, & en Normandie au diocêse de Roüen; sous celui de N. D. *de bonne rencontre* près d'Agde en Languedoc; sous celui de N. D. *de la Garde* près de Boulogne en Italie, en Aragon, en Provence, & en d'autres endroits. Elle est honorée aussi sous le titre de N. D. de *Delivrande* (a) dans la Basse Normandie. Elle l'est sous le nom de N. D. *de Bonne délivrance*, par diverses sociétés ou confréries entre lesquelles celle de saint Etienne d'Egrès * à Paris, est des plus anciennes; sous celui de N. D. *du Remede* aussi à Paris, chez les Maturins au second dimanche d'octobre; sous celui de N. D. *de Guérison*, où, comme on parle vulgairement, *de Garaizon* dans le diocêse d'Auch en Gascogne, au XIX de septembre, & en Basse Normandie au XII du même mois; sous celui de N. D. *de la Vie*, à Venasque en Provence.

Elle l'est aussi en plusieurs endroits sous le nom de N. D. *de la Victoire*, chez les Grecs, le XXV de février & en d'autres jours, pour les avantages remportés sur les Sarrazins & d'autres barbares, mais principalement pour la délivrance particuliere de la ville de Constantinople; chez les Latins le VII d'octobre, pour la victoire des Chrétiens sur les Turcs, remportée l'an 1571 près de Lepante. Cette fête

Sauss. M. G. p. 704.

Vasconcel. descr. Lusit. c. 7. n. 5. Alm. Spir.

* *Du Breuil. l. 4. Ant. Paris. Vois. Kal. d. 12. maii. Vois. Kal. d. 4. apr. 20. jul.*

* Dans l'église de N. D. de la Paix. *Vois. Kal.*

* Rue de Charone.

* Dans la paroisse de Frouville.

* Vers l'an 1533, confirmée par Gr. XIII.

J. Henr. Aubery de N. D. de Garazon.

Var. auct. de pug. ad Naup-

J. le Gr.

(a) Quelques-uns prétendent que le nom du pelerinage de N. D. *de Délivrande* n'est venu que de la jonction des mots de *delle* & d'*Ivrande*. Delle veut dire limite ou borne d'un territoire, Ivrande est le nom d'une paroisse de la basse Normandie. De sorte que de N. D. de delle Ivrande ainsi appellée, parce que cette église étoit sur les confins de cette paroisse, il s'est fait N. D. de Délivrande.

marquée dans le martyrologe Romain en ce jour qui fut celui de la victoire, a été instituée par le pape Pie V, & beaucoup d'églises s'attachent encore à la célebrer au même jour. Mais le pape Gregoire XIII successeur de Pie, la réünit l'an 1573 avec celle du Rosaire, pour être toujours fixée au premier dimanche d'octobre, comme nous l'avons remarqué. L'église Romaine & toutes celles de l'Occident qui suivent ses rits, font depuis le pontificat d'Innocent XI une autre fête encore de N. D. de la Victoire, qui est d'obligation au dimanche dans l'octave de la Nativité de la sainte Vierge, pour la levée du siége de Vienne en Autriche. C'est ce que nous verrons plus à propos au VIII de septembre, lorsqu'à l'occasion de la naissance de la sainte Vierge, il sera question de parler de ce qui regarde son nom de Marie. La France en particulier a aussi diverses fêtes de N. D. de la Victoire, une au XXIII de mars, lorsqu'en 1204 les François remporterent sur les Grecs l'avantage qui les rendit les maîtres de l'empire d'Orient, & qu'ils leur arracherent la fameuse image de la sainte Vierge, appellée *Nicopée* * c'est-à-dire qui causoit les victoires, & que les Empereurs avoient coutume de faire porter dans les armées; un autre au XVIII d'août * pour la double victoire que le roi Philippe le Bel obtint en 1304 par mer & par terre sur les Flamans. On peut y joindre la mémoire de la fameuse bataille de Bovines, gagnée par Philippe Auguste l'an 1214 sur les Allemans, les Flamans & les Anglois, au XXVII de juillet, qui étoit un dimanche. Aujourd'hui il n'en reste plus d'autre fête, que celle de la dédicace de l'abbaïe de N. D. de la Victoire, que ce prince fit bâtir près de Senlis, par reconnoissance envers Dieu l'an 1222. La dédicace en fut faite le XXV[I] d'octobre de l'an 1225. Les Espagnols ont aussi des fêtes de N. D. de la Victoire, en mémoire de divers avantages remportés sur les Mores. Une des plus célebres, est celle qui se fait à Tolede le XVIII de juillet. Les Flamans & autres peuples des Païs-Bas, ceux de Lorraine & des contrées du bas Rhin, en ont aussi au V. de juin, au XXVI de septembre, au V de mars, & en d'autres jours.

Spond. ann. 1204.

* Cette Image se garde, dit-on, dans l'église de saint Marc à Venise.

* Marquée dans le bréviaire de Paris.

Voif. Kal.

Molan. Us. fol. 79. p. 2. Voif. Kal. &c.

Comme la paix est le principal fruit des victoires, & qu'on a souvent employé la médiation de la sainte Vierge pour l'obtenir de Dieu, on ne doit pas s'étonner de voir encore son culte augmenté sous le titre de N. D. *de la Paix*. Elle a dans Rome une célebre église de ce nom, ouvrage que fit le pape Sixte IV pour s'acquitter d'un vœu qui avoit été suivi de la levée du siége que le duc de Calabre avoit mis devant la ville, & de la paix de l'Italie. L'on met la fête de sa dédicace au XVII de janvier. En France plusieurs églises font aussi l'office de N. D. de la Paix, les unes à l'onziéme & au XIII de septembre, les autres au IX & au X de juillet, d'autres aux dimanches les plus proches de ces jours; mais presque par-tout par une dévotion particuliere de communautés religieuses ou de confréries populaires. On peut aussi rapporter à de semblables vûës le culte de N. D. *de la Mercy*, c'est-à-dire de bienveillance, de misericorde, de pardon, de protection, de délivrance, & en général de toutes sortes de bienfaits. L'idée de N. D. de la Mercy restreinte à la délivrance ou rédemption des captifs, avoit fait établir une fête de la sainte Vierge sous ce nom, au XXXI de juillet, parmi les religieux de cet institut; mais par un decret de l'an 1696 on vient de la mettre au XXIV de septembre, pour

G. Pennot. hist. trip. can. reg. l. 3. c. 3. n. 2.

Voif. Kal.

Ibid. & Alm. Spir.

Decret. S. C. R. 18. febr. 1696 approb. Inn. XII. PP.

être célebrée d'office double par obligation prescrite pour l'église universelle. La sainte Vierge est honorée aussi sous le nom de *N. D. de Consolation* à Rome, le XXI de janvier (1) à Paris le XXVIII d'août (2), ou plûtôt le dimanche d'après la fête de saint Augustin, parce que cette solemnité semble être particuliere pour les maisons de l'ordre des Hermites-Augustins. Elle l'est encore sous le même nom à deux lieuës du Havre de Grace près de Harfleur au païs de Caux, vers l'embouchure de la Seine, le XXIII d'octobre. On voit aussi de célebres pelerinages sous le nom de *N. D. de Foy* en Picardie & dans les Païs-bas catholiques, sur-tout un à Gravelines, dont nous avons l'histoire écrite par plusieurs auteurs; un à Canchi à deux lieuës d'Abbeville sur la route de Hesdin près de la forêt de Cressy; à quoi on peut joindre la dévotion de la ville d'Amiens & des peuples voisins pour N. D. de foy dans l'église des Augustins du lieu où il se fait un assez grand concours de monde; & un au pays de Liege près de Foi, dans la baronie de Celles.

(1) Au pied du Capitole.
(2) Aux Augustins.

Volf. Kal.

Ibid. 28. jul. 26. jul. 29. april. 22. oct.

Enfin on n'a rien considéré dans la sainte Vierge, soit par la relation que nous pouvons avoir avec elle pour les besoins de l'une & de l'autre vie, soit par rapport à elle seule, dont on n'ait voulu se faire quelque fête parmi nous. Celle de ses *Grandeurs* se célebre dans les maisons de la congrégation de l'Oratoire au XVII de septembre, à l'imitation de celle que l'on y a instituée des Grandeurs de Jesus au XXVIII de janvier. Celle *du cœur de la Vierge* se trouve établie dans quelques communautés religieuses de filles au VIII de fevrier. On fait celle de *ses Joyes* aux Païs Bas & en basse-Allemagne, sous le titre des *cinq Allégresses de sainte Marie*, au VII jour de mai. Nous avons vû celle de *ses Plaisirs*, qui ne sont autres que ses vertus au sujet de l'institution des Filles de l'Annonciade de Jeanne de France; & nous avons parlé aussi de celle de *ses Douleurs*, que l'on fait en divers jours de la semaine de la Passion. Il ne nous reste plus qu'à finir par la *Fête des fêtes* de Notre-Dame, ou comme l'appelle Molanus, *la solemnité de l'assemblage de toutes les fêtes de la très-sainte Vierge*, recueillies pour en renouveller la mémoire en un seul jour. Elle se célebre dans l'église de saint Pierre de Louvain avec grande dévotion, le premier dimanche de septembre; & les martyrologes ne la marquent au premier jour de ce mois, que parce qu'on ne peut fixer les dimanches ni les autres fêtes mobiles dans le calendrier.

Alm. Spir.

Boll. t. 2. maii p. 131. col. 2.

Ad Usuard. fol. 125.

Sanss. M. G. p. 580.

C'est ainsi qu'on a sçû diversifier la maniere d'honorer Dieu dans la plus parfaite de ses créatures, après celle qu'il a unie à sa divinité, pour le salut du genre humain. Mais on ne doit jamais oublier que l'éloge de l'ouvrage retourne toujours à la loüange de l'ouvrier, comme à l'auteur de tout ce qu'il contient de loüable, & que ce culte de la sainte Vierge multiplié en tant de façons, n'a jamais été un culte de servitude qu'on ne rend qu'à Dieu, à qui seul il appartient, comme à celui qui est le principe & la fin, c'est-à-dire, l'auteur & le souverain bien de la sainte Vierge, & du reste des hommes.

AUTRES SAINTS DU XV jour d'Août.

IV & V. siecles.

I. S. ALYPE, EVESQUE DE TAGASTE EN AFRIQUE.

I.

ALYPIUS, connu dans toute l'Eglise, & par son mérite personnel, & par l'amitié de saint Augustin, étoit né comme lui à Tagaste, ville d'Afrique en Numidie, où ses parens tenoient le premier rang. Il avoit quelques années moins que ce Saint, qui étoit né l'an 354; il eut aussi la taille du corps plus petite que lui. Lorsque ce Saint vint enseigner les belles lettres à Tagaste, Alype se trouva en âge de les apprendre, & il fut un de ses écoliers pour la grammaire & la rhetorique. Il le suivit depuis à Carthage où il continua d'étudier sous lui. S'il aimoit son maître, parce qu'il le croyoit sçavant & honnête homme; son maître avoit aussi beaucoup d'affection pour lui, à cause de l'excellence de son naturel. Car tout jeune qu'il étoit, il faisoit paroître beaucoup de disposition à la vertu. Mais étant arrivé à Carthage, & la foiblesse de l'âge l'empêchant de résister à la force du mauvais exemple, il fut entraîné par le torrent des déréglemens de cette ville, & il se laissa aller à la folle passion que l'on y avoit pour les vains amusemens des spectacles qui se donnoient au peuple dans le cirque. Saint Augustin y enseignoit alors la rhetorique; mais Alype n'alloit point encore à ses leçons, à cause de quelque broüillerie survenuë entre son pere & ce Saint. C'est ce qui le mettoit hors d'état de lui donner des avis comme il le souhaitoit pour le guérir de cette passion, qui étoit capable d'anéantir tout ce qu'il y avoit de bon en lui. Alype sans s'arrêter aux raisons qui divisoient son pere d'avec son maître [a], s'accoutuma insensiblement à retourner à la classe de celui-ci. Un jour qu'il y étoit, Augustin ayant à expliquer un endroit qu'on pouvoit éclaircir & embellir par la comparaison de ce qui se passoit au cirque, prit occasion de s'étendre avec une raillerie vive & piquante contre ceux qui étoient possédés de l'amour de ces folies. Alype crut que cela n'avoit été dit que pour lui, quoiqu'Augustin n'en eût pas eu la pensée. Il en fut si touché, qu'il s'abstint de retourner aux spectacles; & ayant obtenu de son pere la permission de reprendre ses études sous Augustin, il s'attacha à lui avec plus d'amour & d'estime que jamais. Etant encore à Carthage, comme il se promenoit un jour devant le palais, occupé de la répétition de quelque leçon de la classe, il fut pris à la place d'un voleur qui avoit dérobé le plomb des balustres de la terrasse. On le trouva saisi innocemment de la hache dont cet homme s'étoit servi pour couper le plomb, mais qui l'avoit jettée pour fuir au bruit de ceux qui étoient venus pour l'arrêter. Lorsqu'on lui vit la hache qu'il n'avoit ramassée que parce qu'elle s'étoit rencontrée à ses pieds, on ne douta point qu'il ne fût coupable du vol, & on se disposa à lui faire le procès. Il ne put prouver son innocence, parce qu'elle manquoit de témoin; mais comme on le menoit en prison, & peut-être même au supplice, un architecte de la ville qu'on avoit consulté sur le dommage fait à la terrasse, découvrit le véritable auteur du vol, & justifia si évidemment l'innocence d'Alipe, qu'on fut obligé de le renvoyer ab-

[a] *Aug. Confess. l. 6. c. 7.*

Ibid. c. 9.

sous. Ce dangereux incident ne lui fut pas inutile ; il lui apprit pour le reste de ses jours à ne pas précipiter les jugemens des accusés, lorsqu'il se trouva en place de les rendre.

II. Il quitta la ville de Carthage avant saint Augustin, pour aller apprendre le droit à Rome ; il étoit engagé pour lors dans les superstitions des Manichéens, à l'exemple de son maître. Mais il s'y étoit laissé aller par un motif différent ; car comme il aimoit extrémement la continence, il fut ébloüi par l'apparence de celle dont ces hérétiques faisoient profession. Etant à Rome, il retomba dans la passion des spectacles, quoiqu'il ne s'y fût laissé traîner que par force dans les commencemens. Mais Dieu l'en guérit de nouveau, & lui apprit enfin à ne se plus fier à ses propres forces pour quoi que ce fût, & à ne mettre sa confiance qu'en lui. Lorsqu'il eut fini l'étude du droit, il entra en charge, & exerça celle d'Assesseur du Trésorier * général de l'Empereur dans le département d'Italie, avec une intégrité que l'on vit à l'épreuve de toute tentation. Il en donna des preuves contre un Sénateur très-puissant qui s'étoit rendu redoutable au Trésorier même ; il se montra également insensible aux promesses & aux menaces d'un homme qui avoit gagné ou intimidé presque tout le monde ; & chacun admira le fonds de probité & de désintéressement d'où lui venoit la fermeté avec laquelle il sçut maintenir la sainteté des loix. L'exercice de sa charge n'empêcha point qu'il ne demeurât toujours étroitement uni à saint Augustin, lorsque celui-ci fut arrivé à Rome. Il quitta même sa charge & le séjour de cette ville pour le suivre à Milan, ne pouvant se résoudre à le quitter. Là pendant que son maître & son ami professoit la rhetorique, il trouva un emploi d'assesseur ou de conseiller au vicariat d'Italie, approchant de celui qu'il avoit eu à Rome, & il l'exerça avec la même intégrité & le même désintéressement qui lui attira l'estime & l'affection de ceux du païs. Cependant ni lui ni Nebride leur commun ami, qui avoit tout quitté en Afrique pour venir aussi à Milan, ne tenoient ni à leurs emplois ni au séjour de cette ville, & n'étoient attachés qu'à la personne d'Augustin ; qu'ils étoient résolus de suivre par-tout ; par le seul desir de s'unir à lui dans la recherche de la vérité. Tous trois étoient en balance sur la maniere de vie qu'ils devoient suivre ; tous trois cependant touchés de plus en plus de l'amour de la sagesse, cherchoient un état qui leur laissât une liberté entiere de vâquer à son étude, loin des embarras du siécle. Alype détournoit Augustin du mariage autant qu'il lui étoit possible, & lui représentoit à tout propos que dès qu'il y seroit engagé, ils ne pourroient plus vivre ensemble dans ce loisir tranquille que l'amour de la sagesse leur faisoit désirer. Ses discours avoient d'autant plus de poids, qu'il étoit parfaitement chaste, & que dès la premiere expérience qu'il avoit faite de la volupté, il y avoit renoncé pour toujours. Augustin tâchoit de se défendre contre Alype, par l'exemple de ceux qui pour avoir été mariés, n'avoient pas laissé de s'appliquer à l'étude de la sagesse, de chercher Dieu, d'aimer leurs amis, & de leur être fidelles. Non content de rejetter ses avis, il essaya de le séduire lui-même, & de lui inspirer ses foiblesses. A force de lui représenter l'honnêteté du mariage, il pensa lui persuader de se marier aussi par complaisance. Mais le changement que Dieu fit peu après dans le cœur d'Augustin, fut cause que cette résolution n'eut point de suite.

Aug. ibid. c. 8.

* Comes sacrarum largitionum.

Ibid. c. 10.

L'an 384.

Ibid.

Aug. Confess. l. 6. c. 12.

III. L'un & l'autre se trouvoient encore alors attachés à la secte des Manichéens, mais sans être persuadés de leurs dogmes ; & ils attendoient quelques nouvelles lumieres pour se déterminer entiérement à suivre l'Eglise catholique, à quoi ils se sentoient de plus en plus disposés. Alype tâchant d'en approfondir tous les sentimens, se trouva retardé par la peine que lui faisoit l'opinion de ceux qui croyoient que Jesus-Christ n'avoit point d'ame comme les nôtres, & qu'il n'étoit composé que du corps humain & de la divinité. Mais ayant appris que ce qu'il prenoit pour la foi de l'Eglise n'étoit que l'erreur des Appollinaristes, condamnée de tous les Catholiques, il ne trouva plus rien qui l'arrêtât. Il se voyoit alors sans occupation civile, parce que son emploi d'assesseur du magistrat qu'il avoit exercé pour la troisiéme fois, étoit fini, & il logeoit avec Augustin & Nebride dans une même maison. Ce fut là que Dieu acheva le grand ouvrage de leur conversion, ensuite d'un entretien qu'Augustin & lui eurent avec un officier de la cour du jeune Valentinien nommé Ponticien, qui étant Africain comme eux, étoit venu leur rendre visite, & leur avoit appris la vie merveilleuse de saint Antoine, & la conversion de deux officiers de l'Empereur, que la lecture de cette vie avoit opérée. Alype qui avoit moins de chaînes à rompre qu'Augustin, sentit sans doute moins de secousses & d'agitations que lui dans les derniers efforts qu'il falloit faire contre l'ennemi du salut ; mais il prit part à toutes celles de son ami, compatissant à toutes ses peines avec d'autant plus de joie qu'il participoit à sa grace. Il se retira ensuite avec lui & quelques autres de ses parens & de ses amis à la campagne, en un lieu appellé Cassy, où Verecond

Conf. l. 7. c. 19.

L'an 386.

Conf. l. 8. c. 6. 7. 8. 9. 21. l. 9. c. 3. 4.

De Civ. Dei, l. 22. c. 8.

citoyen de Milan leur prêta sa maison. Là se préparant à recevoir le baptême avec lui, il l'aida à composer son livre *contre les Academiciens*, & son traité de *l'Ordre des choses*. Il secondoit ce travail par la priere, par les humiliations ou les actes d'une humilité sincere, par les austerités ; il marquoit le courage qu'il avoit à dompter son corps, en s'assujettissant à marcher nuds pieds pendant l'hiver dans cette partie de l'Italie septentrionale, qui étoit un païs froid pour les Africains. Il fut baptisé avec saint Augustin dans l'église de Milan, par les mains de l'évêque saint Ambroise, la veille de Pâques de l'an 387. Ils retournerent à Rome ensuite, & après plus d'un an de séjour ils quitterent l'Italie pour repasser en Afrique. Lorsqu'ils furent arrivés à Tagaste lieu de leur naissance, ils se retirerent à la campagne suivis de quelques amis qui s'associerent à eux pour mener un genre de vie conforme à celui des premiers fidelles, chez qui tout étoit commun sous la regle de l'Evangile, & qui n'avoient qu'un cœur & qu'une ame. Ils travaillerent dans cette solitude à se sanctifier par la priere, par l'étude & la méditation de la loi de Dieu dans ses saintes écritures & par les exercices de la pénitence, jusqu'à ce qu'au bout de trois ans saint Augustin en fut tiré pour être fait prêtre de l'église d'Hippone, où il attira ensuite Alype dans le monastere qu'il y bâtit.

Conf. l. 6. c. 6.

L'an 387.

388.

Aug. ep. 22.

391.

IV. Quelques-uns ont cru que saint Alype l'avoit précédé dans l'ordination de la prêtrise, comme il fit depuis dans celle de l'épiscopat. Pendant que saint Augustin étoit attaché au service de l'église d'Hippone sous l'évêque Valére, la pieté fit entreprendre à Alype un voyage en Palestine, pour visiter les lieux saints. Ce fut là qu'il connut saint Jerôme, sous lequel

Aug. ep. 2. 3.

Aug. ep. 28. ed. nov. Hieron. epist.

inter August. 81. 123. il se perfectionna dans l'étude de l'Ecriture, & qu'il lia avec lui l'amitié dont il fit part à saint Augustin, qui avoit d'ailleurs d'autres sujets de relation avec ce Saint. Mais on peut dire que ce fut à saint Alype que saint Augustin eut l'obligation entiere de l'amitié de saint Paulin, qui avoit quitté depuis un an ou deux toutes les grandeurs & toutes les richesses du siecle, & qui venoit d'être ordonné prêtre. Alype à son retour de Palestine fut fait évêque de la ville de Tagaste vers le commencement de l'an- (L'an 393.) née 394 ou la fin de la précédente. Peu de tems après il apprit toutes les circonstances édifiantes de la conversion de saint Paulin son ami, qu'il avoit connû à Milan. Aussi-tôt pour lui faire voir ce que valoit l'amitié de saint Augustin qu'il lui avoit procurée, il lui envoya cinq de ses ouvrages contre les Manichéens, & lui demanda quelques livres pour connoître l'histoire & les affaires ecclésiastiques. Saint Paulin qui étoit tout nouvellement établi à Nole en Campanie, servant Dieu au tombeau de saint Felix, remercia saint Alypé d'un présent si considérable, en lui envoyant la chronique d'Eusebe avec un pain d'eulogie, & le pria en même tems de lui écrire l'histoire de sa vie. C'est ce qu'il ne put obtenir de la modestie de notre Saint, qui l'emporta pour cette fois sur le desir qu'il avoit de ne lui rien refuser. Mais saint Augustin à qui saint Paulin avoit écrit en même tems pour lui marquer l'estime qu'il faisoit de ses ouvrages, lui promit dans sa réponse de suppléer au refus ou plûtôt à la pudeur de son ami, & d'écrire lui-même cette histoire d'une vie qu'il connoissoit comme la sienne. Il se jugeoit plus propre à donner cette satisfaction à saint Paulin, qu'Alype même qui n'auroit pas manqué de supprimer une grande partie des dons excellens dont son ame étoit enrichie, & des grandes choses que Dieu avoit déja faites en lui, ou en d'autres personnes encore par son moyen. Nous n'avons pas lieu de douter qu'il n'ait acquité sa parole ; mais nous avons grand sujet de regretter la perte que l'Eglise a faite de son ouvrage. On ne peut pas dire que les lettres de ce Saint celles de saint Paulin, & celles de saint Jerôme ensemble, soient capables de remplacer cette perte, ou de nous en consoler ; quoiqu'elles rendent de grands témoignages à la vertu de saint Alype, & qu'elles nous le représentent comme un grand évêque qui joignoit toutes les qualités d'un pasteur éclairé, vigilant & charitable, à celles d'un humble solitaire amateur de la pauvreté, de la mortification & de la retraite.

Ap. Aug. ep. 24. 25.

394.

Paulin. ep. 3. seu inter Aug. ep. 24.

L'an 395.

Aug. ep. 27.

Aug. Hier. Paul. epp. passim.

V. Il y avoit plus de deux ans & demi qu'il gouvernoit l'église de Tagaste, lorsque saint Augustin fut fait évêque (L'an 396.) d'Hippone ; mais loin de vouloir tirer aucun avantage de ce dégré d'ancienneté, il continua de le regarder comme son maître. Il s'unit avec lui plus étroitement que jamais, pour servir l'église de Jesus-Christ contre les hérésies qui la tourmentoient. Il fut (401.) presque de tous les conciles d'Afrique & de Numidie de son tems, & il eut part à tout ce qui se fit de considérable contre les Donatistes, & ensuite contre les Pélagiens. Il se trouva au synode national de toutes les provinces d'Afrique, tenu à Carthage le xxv d'août de l'an 403, pour la réünion (403.) des premiers à l'Eglise ; & il fut un des sept prélats choisis d'entre les catholiques, pour la fameuse conférence de l'an 411, dont il sera plus à (411.) propos de parler dans la vie de saint Augustin. Ce fut la même année que saint Alype s'attira beaucoup d'injures du

du peuple de la ville d'Hippone, au sujet de Pinien, noble Romain qui s'étoit retiré en Afrique avec sa belle-mere Albine & sa femme Melanie la jeune, que l'on qualifioit alors sa sœur après la prise de Rome par les Gots. Pinien étant allé voir saint Augustin à Hippone, fut assiégé dans l'église au milieu de la messe, par le peuple qui demandoit qu'on le fît prêtre. La résistance de Pinien fut cause d'un grand tumulte, qu'il ne put appaiser qu'en jurant qu'il ne prendroit point d'établissement hors d'Hippone, & que s'il consentoit jamais qu'on le fît prêtre, ce ne feroit que pour l'église de cette ville. Lorsqu'il se vit en liberté, il se retira à Tagaste avec Albine & Melanie; il protesta de la violence qui lui avoit été faite dans l'église d'Hippone, & voulut déclarer nul son serment, parce qu'il avoit été forcé, & que le peuple d'Hippone ne le vouloit avoir pour prêtre, qu'afin que cette église profitât de ses grands biens. Saint Alype parut prendre son parti; & se voyant charger d'injures par le peuple d'Hippone, comme s'il eut voulu retenir Pinien avec tous ses biens pour l'église de Tagaste, il se déclara neutre; & laissa dans l'embarras saint Augustin qui, sans avoir eu néanmoins aucune part à ce qu'avoit fait son peuple, s'étoit conduit à son ordinaire avec beaucoup de sagesse en cette rencontre. Mais ce petit nuage se dissipa bien-tôt, & il ne servit qu'à fortifier & à faire éclater encore plus qu'auparavant l'amitié qui les unissoit. Saint Alype joignit ses lumieres & ses forces aux siennes, pour combattre l'hérésie Pélagienne, & ils partagerent ensemble l'honneur de toutes les grandes affaires de l'église d'Afrique. Ils écrivirent en commun à la veuve Julienne dame Romaine, mere de l'illustre vierge Demetriade, pour la garantir avec toute sa famille, du poison de cette hérésie, dont l'hérésiarque Pelage avoit rempli sa lettre à cette vertueuse fille, qui sur l'avis des deux saints prélats avoit renoncé généreusement au mariage qu'on lui préparoit, pour consacrer sa virginité à Dieu. Saint Alype voyant que les Pélagiens, quoique confondus & réprimés par les écrits de saint Augustin, & condamnés par les conciles des Evêques & par le jugement du saint siége, ne laissoient pas de troubler l'église d'Afrique, vint en Italie implorer la protection de l'empereur Honorius qui tenoit sa cour à Ravenne. Son voyage eut le succès qu'il s'en étoit promis, comme il paroît par le rescrit des empereurs Honorius & Theodose le jeune, du IX de juin de l'an 419, où les fauteurs de l'hérésie sont soumis aux mêmes peines que les hérétiques.

Aug. ep. 125, & 126.

Voyez toute cette histoire au 31 de dec. vie de sainte Melanie.

Aug. ep. 188.

L'an 417.

Aug. ep. 201.

L'an 419.

VI.

De Ravenne, Alype vint à Rome pour s'opposer aux artifices dont usoient les Pélagiens, qui tâchoient de se faire des protecteurs dans le clergé de cette ville, & de surprendre encore l'autorité du saint siege. Il y fut très-bien reçu du pape Boniface, qui lui remit entre les mains deux lettres de Julien, défenseur du Pélagianisme, pour les porter à saint Augustin & les lui faire réfuter. Il reçut aussi avant que de repasser en Afrique de la part du comte Valere qu'il avoit vû à Ravenne, des extraits des quatre livres que le même Julien avoit écrits contre le premier livre de saint Augustin sur les nôces & la concupiscence, afin de les faire tenir au même Saint, & de l'engager à y répondre, ce qu'il fit dès l'an 420. L'année d'après, saint Alype fit un second voyage en Italie pour * le service de l'Eglise catholique contre les nouveaux efforts des hérétiques qui cherchoient à se vanger principalement de saint Augustin, &

Aug. l. 1. ad Bonifac. c. 1. & 2. contra duas ep. Pelagianor.

L'an 420.

* Peut-être aussi pour l'affaire du comte Boniface leur ancien ami.

Aug. l. 1. oper. imperf. c. 75. Item c. 42. 43. 44. & c. 8. ibid.

lui, par la plume envenimée de Julien. L'un & l'autre mépriserent par une générosité chrétienne les injures personnelles dont cet adversaire prétendoit noircir leur réputation; mais ils sçûrent toujours parfaitement détacher la cause de l'Eglise, de leurs interêts particuliers, & sacrifier ceux-ci pour la défense de celle-là. Saint Alype apporta au comte Valere le second livre de saint Augustin sur les noces & la concupiscence, & rendit au pape Boniface les quatre livres du même Saint, qui lui étoient adressés. Les Pélagiens ne manquerent pas de calomnier saint Alype sur les circonstances de ce second voyage d'Italie, disant qu'il avoit amené d'Afrique plus de quatre-vingt chevaux pour en faire des présens aux tribuns; qu'il avoit répandu beaucoup d'argent & procuré des successions pour corrompre les puissances & exciter les peuples à la sédition. Ces reproches, quoique très-faux, donnent lieu de conjecturer que saint Alype étoit chargé par les évêques d'Afrique, de solliciter à la cour quelque ordre contre les Pélagiens. En effet il se trouve contre eux un édit de Constance, qu'Honorius dont il avoit épousé la sœur, avoit déclaré Empereur le VIII de fevrier de l'an 421, & qui mourut au bout de six mois.

L'an 421.

Op. imperfec. ap. Aug. l. 3. c. 35.

Fleur. hist. eccl. l. 24. c. 21.

VII.

L'an 427.

Julien entreprit quelques années après, de réfuter ce second livre de saint Augustin sur les noces & la concupiscence, par un gros ouvrage divisé en huit livres, dont Alype en trouva cinq à Rome qu'il envoya aussitôt à saint Augustin, avec promesse de lui faire bien-tôt tenir les trois autres; car il étoit alors en Italie pour la troisiéme fois. Il pressa cet ami pour l'honneur & l'intérêt de l'Eglise, de répondre promptement à cet ouvrage, qui causoit beaucoup de scandale parmi les honnêtes gens. Saint Augustin se mit en devoir de lui obéir, & il n'y eut que la mort qui l'empêcha d'achever. Nous ne sçavons rien de ce que fit saint Alype depuis ce dernier voyage. Saint Augustin le qualifie vieillard dans une lettre qu'il lui écrivit l'an 429 pour lui apprendre la conversion miraculeuse du médecin Dioscore. On ne doit pas douter que saint Alype ne fût alors primat des évêques de Numidie, selon l'usage où l'on étoit en Afrique, de donner ce rang à l'ordre du tems de la réception, & non à la dignité des villes, excepté celle de Carthage. On croit qu'il se renferma dans Hippone l'an 430 durant le siege de la ville par les Vandales, pour continuer de servir l'église avec saint Augustin. Car on peut assûrer qu'il avoit part à tout ce que faisoit ce Saint. C'étoit lui qui faisoit venir tous les secours dont il avoit besoin pour travailler, qui faisoit copier les ouvrages des Pélagiens qu'il falloit réfuter, & tout ce qui se faisoit aussi de la part des Catholiques, afin qu'il n'ignorât rien. Outre toutes les lettres * qu'ils écrivoient en commun, lorsque le sujet en étoit important, ils avoient fait aussi divers voyages ensemble dans les provinces de l'Afrique, pour les affaires de l'Eglise. Un des plus remarquables avoit été celui de Mauritanie, où ils étoient allés par commission du pape Zosime, & où ils avoient eu conférence avec l'évêque Emerit, Donatiste dans Césarée capitale de la province. L'amitié qu'il avoit eûe avec le malheureux comte Boniface * qui attira depuis les Vandales en Afrique, étoit encore un des fruits de leur société; de sorte qu'ils partagerent tout entr'eux jusqu'à leurs chagrins * particuliers & aux maux des autres. Il y a sujet de croire que saint Alype assista son ami à la mort l'an 430; mais on ne peut dire de com-

429.

Ep. Aug. 227. Riv. vit. Aug. l. 1. c. 1. n. 3.

L'an 430.

* De ce nombre étoit la lettre à saint Paulin l'an 417. sur la grace, &c.

* Ils l'avoient vû ensemble dans leur voyage de Tubunes.

* Julien entr'autres injures appeloit Alype *Vernula peccatorum ejus.*

(Auguſtini.) *Aug. op. imp. l. 1. col. 877.* bien il lui ſurvécut. Le martyrologe Romain fait mention de lui au xv d'août ; mais les chanoines réguliers remettent ſa fête au xxIII pour la célébrer avec plus de liberté.

xI. ſiecle.

II. SAINT ARNOUL, EVESQUE de Soiſſons.

I. *Hariulf. Aldenb. ap. Sur.* ARNOUL de *Paleme*, fils de Fulbert gentilhomme de Brabant, ſeigneur de Thidengen ſur l'Eſcaut, & de Meinſende parente des comtes de Louvain, de Namur & de Mons, vint au monde du tems du roi de France Henri I & du comte de Flandre ſon beau-frere Baudouin V dit de Lille ou le Débonnaire. Sa mere ſur une prédiction qu'on lui avoit faite de ce qu'il devoit être un jour, voulut le faire appeller Chriſtophle, c'eſt-à-dire Porte-Chriſt; & ne l'appella jamais autrement ; mais le nom que lui avoit donné ſon parrein Arnoul d'Oudenarde prévalut. Il répondit parfaitement aux ſoins particuliers que l'on prit de ſon éducation ; & la pieté ſoutint toute ſa conduite dès l'enfance. Il ne lui manquoit rien du côté de l'eſprit ; il avoit même des qualités du corps qui le diſtinguoient. Il devint ſi robuſte que quatre ou cinq de ſes compagnons les plus forts ne pouvoient lui réſiſter. C'eſt ce qui porta ſon pere à le mettre à l'académie plûtôt qu'au collége, & à lui faire embraſſer la profeſſion des armes de bonne heure. Arnoul fit diverſes campagnes au ſervice de l'empereur d'Allemagne, puis du roi de France, & il y acquit beaucoup de réputation. Mais ſon cœur n'étoit point à cet emploi; & il le fit aſſez connoître par ſes aſſiduités aux offices divins dans les lieux où il ſe trouvoit, par ſon amour pour la retraite, par divers exercices de dévotion, par ſa modeſtie, ſa ſobriété & ſes liberalités envers les pauvres. De ſorte qu'après la mort de ſon pere, il prit congé de ſa mere, ſous prétexte de venir à la cour de France ; & alla ſe renfermer dans le monaſtere de ſaint Medard de Soiſſons, où il demanda l'habit de ſaint Benoît. Après ſon année de probation on le mit à d'autres épreuves, en le chargeant de l'aumônerie du monaſtere. Cet emploi l'occupoit agréablement autour des pauvres, pour leſquels il avoit toujours eu beaucoup de tendreſſe ; mais il ne diminua rien de l'exacte aſſiduité qu'il apportoit à tous les exercices de la diſcipline réguliere. Il enchérit beaucoup encore ſur ce que preſcrivoit la regle. Il ſe traitoit le corps avec une rigueur impitoyable, ne lui laiſſant prendre du repos ou de la nourriture qu'autant qu'il lui étoit abſolument néceſſaire pour ne pas mourir. Non content de ſon cilice, il ſe ſerroit encore les reins d'une ronce pliante, dont les pointes lui entroient dans la chair ; mais tous ces mauvais traitemens ne l'empêcherent point de conſerver toujours la douceur de ſon tempérament, & de faire paroître le calme & la ſérénité de ſon ame par la gayeté qu'on lui voyoit ſur le viſage. Elle éclatoit principalement dans l'obéïſſance qu'il rendoit aux autres, dans ſes humiliations, & dans ce que ſes travaux avoient de plus vil & de plus pénible. Il s'attacha particuliérement à un reclus du monaſtere, homme de grande piété nommé Erebold, pour apprendre de lui l'art de la contemplation céleſte, & les voyes de la perfection. Après ſa mort il obtint ſa cellule, ſelon l'uſage où l'on étoit encore alors dans l'ordre de ſaint Benoît, de laiſſer vivre en anachorétes, hors de la communauté, ceux qui étoient appellés à la ſolitude. Il demeura trois

ans dans ce trou, & y souffrit toutes les injures des saisons, outre la faim & la soif qu'il n'appaisoit jamais entiérement, sans que rien fût capable de troubler le repos de son oraison.

II. Après la mort de l'abbé Renaud qui avoit reçu ses vœux, le monastere tomba sous la conduite d'un mauvais moine nommé Ponce, qui s'étoit fait pourvoir de l'abbaïe par la nomination du Roi. Les violences & les déréglemens de cet homme, obligerent les religieux à le dénoncer à l'évêque de Soissons Thibaut de Pierrefont, qui avec l'autorité du Roi même qui l'avoit nommé, le chassa, & mit Arnoul en sa place, fort malgré lui; mais du consentement unanime de toute la communauté. Notre Saint rétablit en peu de tems la discipline que Ponce avoit ruinée, & il repeupla le monastere de religieux, que l'odeur de sa sainteté commença d'attirer à saint Medard. Sa réputation s'étendit ensuite dans les provinces du royaume, sur-tout depuis qu'à l'éclat de ses vertus Dieu joignit le don de diverses graces qu'il accorda aux autres par le moyen de son serviteur. Cependant ses propres religieux qui n'avoient pas tout l'esprit de la réforme qu'il tâchoit de leur inspirer, commencerent à se dégoûter de son gouvernement; parce qu'encore qu'il eût grand soin de leurs bâtimens, de leurs revenus & du reste des dehors de la maison, ils ne pouvoient l'empêcher de garder toujours un extérieur très-pauvre, tandis que les autres abbés étoient magnifiques en équipage. De sorte qu'à leur sentiment, lorsqu'il s'avilissoit ainsi, il les rendoit eux-mêmes méprisables dans le monde. Un d'eux nommé Eudes, qui se croyoit plus digne d'être abbé que lui, & qui cherchoit à lui nuire pour tâcher de le déposséder, fit suggérer au roi Philippe I qu'il falloit obliger, selon la coutume, l'abbé de saint Medard à l'accompagner à la guerre, & à entretenir à ses dépens les troupes qu'il étoit tenu de lui fournir. Le roi s'étant laissé persuader, manda au saint abbé de venir à la tête de ses vassaux, & de lui amener les troupes qu'il devoit livrer. Quelques grands que fussent les privileges de l'abbaie de saint Medard, Arnoul ne prétendit pas sécoüer cette servitude à laquelle il reconnoissoit que les abbés ses prédécesseurs avoient été soumis, à cause des grands biens que la maison possédoit par la libéralité des rois. Mais il fit dire au roi que n'ayant pas rénoncé à la milice séculiere pour y retourner, il ne poûvoit se résoudre à conduire lui-même les soldats qu'il étoit obligé de lui livrer; & que ce n'étoit pas en ce point qu'il devoit imiter ceux qui l'avoient devancé. Voyant que les officiers du roi continuoient de l'inquiéter sur ce sujet, il prit cette occasion pour exécuter le dessein qu'il avoit déja de se retirer; & s'étant déchargé du fardeau de l'abbaïe sur saint Geraud, qui fut depuis fondateur de Seauve à six lieuës de Bordeaux, il se renferma dans son ancienne cellule, avec une joie égale au déplaisir qu'il avoit eu lorsqu'on l'en avoit tiré pour le faire abbé. Rien ne troubla la satisfaction qu'il avoit de son état, que l'invasion que Ponce fit de l'abbaïe, dans la possession de laquelle il se mit à main armée, par la protection de la reine Berthe de Hollande. Il fut mortifié de voir son ami saint Geraud chassé; mais il reçut comme une faveur de Dieu l'occasion qu'il eut de souffrir les effets de la cruauté de Ponce, qui crut devoir venger sur lui l'injure qu'il prétendoit lui avoir été faite par le roi & l'évêque de Soissons, lorsqu'on l'avoit dépoüillé de l'abbaye pour l'en revêtir.

Vers l'an 1075.

1087.

III. Quoiqu'il ſemblât conſpirer avec ce tyran pour ſe procurer toutes ſortes d'humiliations & de ſouffrances, Dieu ne permit pas qu'il demeurât long-tems en cet état. L'évêché de Soiſſons étant venu à vâquer l'an 1080 par la mort de Thibaut de Pierrefont, puis par la dépoſition d'Urſion, qui avoit été intrus contre les régles de la diſcipline, le clergé & le peuple prierent le légat * du pape Gregoire VII, de leur donner Arnoul pour paſteur. Ils l'obtinrent ſans peine, mais ils ne trouverent pas la même facilité dans Arnoul que dans le Légat. Il fallut que celui-ci uſât de l'autorité apoſtolique pour le réduire. Il confirma ſon élection à Meaux; & étant enſuite retourné à Die en Dauphiné, il l'obligea d'y aller recevoir l'ordination de ſa main. Arnoul à ſon retour trouva que Gervais maître-d'hôtel du Roi frere d'Urſion, lui avoit fait fermer les portes de Soiſſons. Il ne s'en émut pas davantage; & il alla établir ſon ſiege dans la petite ville d'Ouchy, où les peuples l'allerent trouver en foule de tous les endroits de ſon diocêſe, pour le reconnoître, & recevoir ſes inſtructions. Il fit une viſite exacte de toutes ſes paroiſſes, où il conſacra beaucoup de nouvelles égliſes, prêcha lui-même par-tout, corrigea les déréglemens des eccléſiaſtiques, réforma divers abus qui s'étoient gliſſés parmi le peuple, extermina les ſuperſtitions, & rétablit la diſcipline dans ſa pureté. On dit que Dieu accompagna les graces qu'il lui accordoit, pour s'acquitter dignement d'un ſi ſaint miniſtere, du don de guérir les corps auſſi-bien que les ames, & de prédire les choſes à venir. Le pape Gregoire VII apprenant les grands ſuccès de ſes travaux évangéliques, lui envoya une commiſſion apoſtolique pour aller en Flandre pacifier la province, qui étoit toute en trouble, à cauſe des inimitiés de la nobleſſe entr'elle. Arnoul répondit parfaitement à ſes eſpérances; il réconcilia la plus grande partie des gentilshommes avec le comte de Flandre, & remit la paix avec la crainte de Dieu dans pluſieurs familles. Les habitans d'Oudenbourg à une lieuë & demie d'Oſtende, touchés de reconnoiſſance & de reſpect, lui donnerent l'égliſe de ſaint Pierre avec ſes appartenances, pour y bâtir un monaſtere. Il y aſſembla des religieux, & y mit une diſcipline qui fit revivre l'eſprit de ſaint Benoît, & fut un bel exemple de réformation pour pluſieurs communautés qui étoient tombées dans le relâchement. A ſon retour de Flandre la ville de Soiſſons qui lui avoit enfin ouvert ſes portes, voulut profiter auſſi des lumieres & de la charité d'un ſi ſaint paſteur. Il y fit des converſions admirables, & n'omit rien de ce qu'il pouvoit contribuer de ſa part pour la ſanctification de ſon peuple. Il auroit bien ſouhaité pouvoir travailler avec autant d'efficace à la correction des déſordres publics de la France, & ſur-tout du ſcandale que la cour donnoit au royaume par plus d'une ſorte de dereglemens *. Mais voyant ſon zele mal ſecondé par la foibleſſe ou la lâcheté de ſes confreres, qui pour la plûpart étoient évêques courtiſans, il quitta ſon évêché, & ſe retira dans ſa premiere cellule du monaſtere de ſaint Medard. Peu de tems après, ceux d'Oudenbourg en Flandre l'envoyerent prier encore de quelque réconciliation à faire dans leur païs. Il crut que c'étoit une occaſion que Dieu lui préſentoit pour quitter Soiſſons, & aller finir ſes jours dans le monaſtere qu'il avoit établi à Oudenbourg, où il avoit un preſſentiment qu'il devoit mourir. En effet, il n'eut pas achevé l'ouvrage de la ré-

Marginal notes: l'an 1080. — * Hugues évêque de Die. — Vers l'an 1083. — Vers L'an 1084. — 1085. — 1086. — * Ce n'étoit point l'affaire de Bertrade qui ne fut enlevée à Tours qu'en 1093. — L'an 1087.

conciliation qui l'avoit amené, qu'il tomba malade, & il mourut saintement au bout de trois semaines de maladie, le matin du jour de l'Assomption, qui étoit un dimanche en l'année 1087. Il fut enterré dans l'église de saint Pierre le lendemain, jour de la fête de saint Arnoul de Mets dont il portoit le nom, selon la prédiction qu'il en avoit faite. Son tombeau fut honoré de tant de miracles, qu'il s'y forma en peu de tems un pelerinage fameux. C'est ce qui porta les évêques assemblés au concile de Beauvais l'an 1120 par le légat apostolique Conon, à permettre que Lambert évêque de Tournay & de Noyon, levât son corps de terre; à quoi ces prélats furent encore excités par l'histoire de la vie de notre Saint, qui avoit été composée par Lisiard évêque de Soissons, que produisit en plein concile Hariulfe * abbé de saint Pierre d'Oudenbourg, auteur d'une seconde vie de notre Saint. Lambert indiqua la cérémonie au premier de mai de l'année suivante; les peuples de Flandre, de Zelande, de Brabant, de la basse-Picardie même y accoururent. Le jour de cette translation semble être celui de la principale fête de saint Arnoul, parce que celui de sa mort est occupé de celle de l'Assomption. L'on parle d'une autre translation du corps de saint Arnoul, faite de France à Bedford en Angleterre, & marquée au XXII d'août; mais on a lieu de douter qu'il soit ici question de notre Saint.

L'an 1120.

L. Dacher. tom. 2. Spicil. præf. Coll. concil. ad an. 1119. col. 882.

* Le texte dit *Arnulf*, mais il faut *Hariulf.*

L'an 1121.

Sauss. suppl. p. 1160.

XVI JOUR D'AOUST.

SAINT HYACINTHE de l'Ordre de S. Dominique, vulg. *S. JACINTE.*

XIII siecle.

I. HYACINTHE de l'ancienne famille des Oldrowanski, qui étoit de la premiere noblesse de Pologne, étoit fils d'Eustache comte de Konski, & naquit au château de Saxe dans le diocêse de Breslaw. Il vint au monde avec d'heureuses inclinations, & parut avoir le naturel formé à la vertu dès le berceau. Ses parens qui étoient chrétiens & pleins de religion lui donnerent des maîtres qui eurent soin de veiller à la conservation de l'intégrité de ses mœurs. De sorte qu'il revint des colleges de Cracovie en Pologne, de Prague en Bohéme, & de Boulogne en Italie, avec l'innocence qu'il y avoit portée. Son oncle Yves de Konski qui avoit été fait évêque de Cracovie depuis peu, charmé de la beauté de son esprit & des fruits de l'étude qu'il avoit faite dans toutes ces écoles, tâcha de l'arrêter auprès de lui, le pourvut d'un canonicat de sa cathedrale, & voulut qu'il prît part à l'administration de son diocêse. Hyacinthe fit voir autant de pieté que de suffisance & de sçavoir dans toutes les commissions auxquelles il fut employé. Mais aucun de ses emplois ne l'empêcha d'assister à tous les offices divins où il étoit un modele de modestie & de recueillement. La tendresse qu'il avoit pour les pauvres, le faisoit aller souvent aux hôpitaux pour les servir; & il consumoit tous ses revenus en aumônes, se réduisant lui-même vo-

Leand. Alb. ap. Sur. p. 170 Abr. Bzov. in ann.

L'an 1183.

lontairement à la pauvreté qu'il tâchoit de diminuer ou d'adoucir dans les autres. Il joignoit l'amour de la pénitence & de la mortification à celui de la pauvreté, & il mettoit en usage toutes sortes d'austérités contre son corps. L'évêque Yves son oncle ayant
1218. à faire un voyage à Rome l'an 1218, pour aller maintenir les droits de son église contre quelques chapitres, voulut qu'il l'accompagnât, afin de se servir de ses lumieres & de ses conseils dans cette affaire. Ce fut là qu'ils connurent saint Dominique, qui commençoit à devenir célebre dans toute l'Europe, & par le bruit de ses miracles, & par ses prédications contre les Albigeois, & par l'institution d'un nouvel ordre religieux. Le desir de voir la Pologne participer aux avantages que ce Saint procuroit à l'église, porta Yves & Hyacinthe à lui demander quelques-uns de ses disciples, pour fonder des maisons de son ordre dans leur païs, & y établir par leur moyen des séminaires de mission évangélique pour la prédication. Saint Dominique qui se trouvoit pour lors épuisé, parce qu'il venoit de distribuer ce qu'il avoit d'ouvriers dans diverses provinces où on lui en avoit demandé, remit l'évêque de Cracovie à un autre tems, où il en pût avoir de nouveaux, sans lui faire espérer d'en pouvoir former si-tôt, à cause de la difficulté d'apprendre la langue & les usages de Pologne. Néanmoins pour accorder quelque chose à l'impatience de l'évêque, il prit trois ou quatre de ses domestiques qu'il avoit amenés de Pologne, leur donna l'habit de son ordre, & promit de les former en peu de jours aux exercices de la vie religieuse, & aux fonctions apostoliques de la prédication.

II. Hyacinthe & un autre neveu de l'évêque nommé Ceslas, portant envie au bonheur de ces domestiques, se sentirent touchés du desir d'embrasser ce nouvel institut. Deux gentilhommes Allemans Herman & Henri, que l'évêque de Cracovie avoit à sa suite, se joignirent à eux; & par une conspiration sainte, tous quatre allerent se jetter aux pieds de saint Dominique, dont ils reçurent l'habit dans son couvent de sainte Sabine. Ils passerent près de six mois sous sa conduite; & afin d'aller plus promptement travailler en Pologne, ils reçurent dispense du pape pour faire profession au bout de ce terme. Ils avoient suffisamment suppléé aux formes établies pour l'espace du noviciat, par leur ardeur & leur détachement parfait des choses du monde. Hyacinthe sur tous les autres, étant âgé pour lors d'environ 35 ans, prit si bien l'esprit du saint fondateur, qu'il se trouva dès ces commencemens en état de fonder lui-même des maisons de l'ordre, & de les gouverner. Saint Dominique le fit chef de la mission de Pologne, après l'avoir confirmé dans tous les bons desirs que Dieu lui avoit inspirés, & lui avoir appris l'art de prêcher chrétiennement, & de travailler tout à la fois à la sanctification des autres, & à la sienne. Il le rendit avec ses trois compagnons à l'évêque de Cracovie son oncle, pour aller dans leur païs travailler, comme le demandoit ce prélat, à la réformation des mœurs parmi les peuples de son diocèse, & du reste du royaume. Ils partirent avec lui de Rome; mais comme leur nouvel institut ne leur permettoit pas de marcher autrement qu'à pied, sans provisions, & en mandiant leur pain, ils le quitterent pour prendre leur route par les terres de la seigneurie de Venise, & par la Carinthie. Ils prêchoient par-tout où ils s'arrêtoient avec beaucoup de succès;

ils établirent même un couvent de leur ordre à Frieſach, ville de Carinthie dans l'archevêché de Saltzbourg, par les libéralités de l'archevêque, qui avoit connû ſaint Dominique à Rome, durant le dernier concile de Latran, où il lui avoit dès lors demandé de ſes diſciples. Saint Hyacinthe y demeura ſix mois pour avoir le tems d'y former les novices qui s'y préſenterent. Il leur laiſſa le P. Her-
L'an 1219. man pour ſuperieur, & partit avec ſes deux autres compagnons Ceſlas & Henri, continuant le long de ſon chemin les fonctions du miniſtere apoſtolique, auquel il étoit appellé. Etant arrivé à Cracovie, il fut reçu non ſeulement de l'évêque ſon oncle & du clergé, mais auſſi de la nobleſſe & du peuple, comme un envoyé du ciel qui auroit porté le caractere d'un ambaſſadeur de Jeſus-Chriſt. On lui fa-
L'an 1222. cilita tous les moyens imaginables pour s'acquitter de ſa miſſion, & pour bâtir un grand couvent dans la ville. Dieu donna tant de bénédiction à ſes ſermons, qu'il vint à bout de déraciner beaucoup de vices honteux qui régnoient tout publiquement parmi les Polonois. Il fit un grand nombre de converſions admirables ; & parmi ceux qu'il gagna à Dieu, il en choiſit pluſieurs qu'il retira dans ſon couvent, tant pour les ſéparer de la maſſe du ſiecle, que pour en faire de nouveaux ouvriers propres à continuer après lui l'ouvrage du Seigneur. On vit changer entiérement la face de la ville & du diocêſe de Cracovie ; on y vit renaître l'eſprit de priere & de charité, & l'uſage des abſtinences qui ſe pratiquoient dans les premiers ſiecles. Mais il faut avoüer que des effets ſi merveilleux venoient beaucoup plus de la main de Dieu, que de l'induſtrie des hommes ; & quelque force qu'euſſent les diſcours d'Hyacinthe & les exemples de ſa vie toute ſainte, ils auroient eu moins d'efficace, ſi Dieu ne les eût accompagnés & ſoutenus de la vertu des miracles.

Plus il plaiſoit à Dieu de relever III.
ſon mérite par des actions éclatantes, plus il ſembloit s'attacher à le ſupprimer ſous les efforts de ſon humilité. Il augmentoit toujours ſa pénitence de quelque ſurcroît d'auſtérité. Souvent il n'avoit point d'autre chambre que l'égliſe, point d'autre lit que la terre nuë. Il ſe déchiroit le corps toutes les nuits avec une rude diſcipline. Son jeûne étoit preſque continuel ; il le faiſoit au pain & à l'eau tous les vendredis & les veilles des fêtes. Il ne ſouffroit point de vuide dans toute l'œconomie de ſa vie. Toujours il prioit, ou prêchoit, ou confeſſoit, ou viſitoit les malades, ou rendoit quelque autre devoir de charité au prochain. Quoique ſa piété fût univerſelle, & qu'il l'appliquât à tout d'une maniere aſſez égale, il ne laiſſoit pas de faire paroître une dévotion particuliere pour le ſaint ſacrement de l'autel, & pour la ſainte Vierge ſous la protection de laquelle il s'étoit mis. Après avoir beaucoup travaillé dans le diocêſe de Cracovie & les pays d'alentour, il étendit ſa miſſion dans les provinces voiſines, d'où elle paſſa bientôt dans les pays étrangers. Il détacha le B. Ceſlas avec quelques compagnons, pour les envoyer en Boheme, où ils firent beaucoup de fruit, principalement à Prague, où le roi Premiſlas leur fit bâtir un magnifique couvent, qui devint la mere de pluſieurs autres dans ce royaume. Hyacinthe prit de ſon côté de nouveaux ouvriers, & partit pour aller faire de ſemblables expéditions dans le fond du Nord, où il avoit beaucoup de conquêtes à faire pour Jeſus-Chriſt, parmi des peuples qui étoient ou ſchiſ-

matiques,

matiques, ou héretiques, ou idolatres, ou sans réligion. Les couvens qu'il bâtit avec la permission & les secours des princes & seigneurs de Pomeranie, de Prusse & des autres côtés de la mer Baltique à Camyn, à Premislie, à Culm, à Konigsberg, à Elbing, dans la presqu'isle de Gedan, où se forma depuis la célebre ville de Dantzick, & dans l'isle de Rugen, furent des preuves & des fruits des grands avantages qu'il remporta sur le démon. Son courage augmentant à proportion de ces succès, il passa en Livonie, en Suede, en Danemarc, en Norvege, & jusqu'en Ecosse. De là il retourna au Levant de Pologne, & alla prêcher dans la petite Russie, où il réünit à l'église Romaine le prince Daniel, qui suivoit les erreurs & le schisme des Grecs. Il passa jusqu'aux bords de la mer noire & aux isles de l'archipel sur les côtes de l'Asie. Puis remontant vers le Nord, il entra dans la grande Russie, c'est-à-dire la Moscovie; & il souffrit dans tous ces pays des fatigues incroyables pour faire connoître Dieu & le faire servir comme il veut être servi. Il fit beaucoup de séjour dans la grande ville de Kiovie, qui étoit la capitale de l'une & de l'autre Russie, & où on lui avoit bâti un couvent magnifique. Mais cette habitation ayant été ruinée dans le saccagement de cette ville par les Tartares, il en sortit le saint ciboire d'une main, & une image de la sainte Vierge de l'autre, & revint avec ses freres à Cracovie l'an 1241, où il goûta le repos de la retraite & de la contemplation. Au bout de deux ans il voulut, à l'imitation de saint Paul, aller faire la revûë des lieux où il avoit planté ou retabli la foi de Jesus-Christ. Après avoir confirmé les fidelles de tous ces pays dans la pieté solide & la pratique des vérités saintes qu'il leur avoit enseignées, il entreprit de nouvelles conquêtes vers l'Orient, dans la grande Tartarie, jusqu'à la Chine; & ce qui paroît incompréhensible, c'est qu'il fit de si longs voyages à travers les neiges & les rochers, les déserts affreux, & les dangers du côté des barbares, des brigands & des bêtes farouches; sans monture, sans armes, sans fourrures, sans argent, sans interpretes, souvent même sans guides s'abandonnant pour toutes choses à la divine providence avec une confiance parfaite.

L'an 1241.

1243.

IV. Dieu voulant finir & récompenser ses travaux, lui donna un pressentiment de sa mort, qui après quelques accès de fiévre, lui fit aller recevoir dans l'église le saint viatique & l'extrême-onction. Le jour même qui étoit le xv d'août 1257, fête de l'Assomption de la sainte Vierge, il mourut dans sa cellule, après avoir passé près de quarante ans dans la profession monastique, & mené une vie toujours pure & toujours pénitente. Dieu rendit lui-même témoignage aux hommes de la sainteté de son serviteur, & de la gloire dont il l'avoit couronné, par des signes éclatans de sa puissance; & il continua après sa mort, en sa considération, la vertu des miracles qu'il lui avoit accordée de son vivant. C'étoient sans doute des motifs assez puissans pour faire avancer sa canonisation à Rome. Cependant l'affaire après diverses informations & divers délais, traîna jusqu'à la fin du seiziéme siecle. Clement VII permit aux Dominicains & aux Polonois d'en faire la fête dès l'an 1527. Mais ce fut le pape Clement VIII qui le canoniza avec la solemnité des formes ordinaires le xvii d'avril 1594. Urbain VIII par un decret du premier de février de l'an 1625 déclara sa fête d'office double à l'instance du Roi de Po-

1257.

Gavant. p. 161. part. 2.

logne Ladiflas, qui étoit venu à Rome gagner le jubilé, & la remit au XVI d'août. La reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII obtint quelques années après du même Ladiflas, un
Gir. col. 623. offement confidérable des reliques de faint Hyacinthe, que l'on dit être fon crâne même. Il fut tranfporté dans l'églife des Jacobins de la rue faint
Alm. Spir. Honoré à Paris, où il a donné occafion d'établir ou d'augmenter fon culte; mais fa fête s'y célebre principalement le dimanche d'après le XVI d'août, qui eft occupé de celle de faint Roch. Le corps du Saint avoit été trouvé l'an 1543, & mis dans une chapelle bâtie en fon honneur par
Sur. contin. p. 172. 173. Pierre de Gamrad, archevêque de Gnefne & évêque de Cracovie, & il s'en étoit fait depuis une tranflation folemnelle au-deffus de l'autel de la même chapelle, l'an 1583, par Pierre Myskowki evêque de Cracovie.
Boll. Papebr. c. 1. apr. p. 73. Dans le tréfor des reliques que dom Antoine de Portugal tranfporta en France l'an 1594, & que fon fils dom Emmanuel fit paffer à Anvers l'an 1633 on trouva la partie d'un crâne & un offement marqués du nom de faint Hyacinthe, par l'inventaire qu'on prétend avoir été vérifié à Rome.

AUTRES SAINTS DU XVI jour d'Août.

IV fiecles. *I. S. ARSACE, SOLITAIRE EN BITHYNIE, Confeffeur.*

I. *Sozom. hift. eccl. l. 4. c. 16.* Vers l'an 320.

ARSACE, que la plûpart des Latins ont appellé *Urface*, étoit Perfan de nation, & avoit eu l'intendance des lions de l'Empereur. Il fe rendit illuftre entre les confeffeurs du nom de Jefus-Chrift, durant la perfécution de Licinius; puis renonçant à fa charge & à tout autre emploi du fiecle, il mena une vie retirée dans la ville de Nicomedie en Bithynie, demeurant enfermé dans une tour où il fe donnoit tout entier aux exercices de la pénitence & de la priere. Il avoit reçu de Dieu le don des miracles, & l'hiftoire nous a confervé la mémoire de quelques-uns. Un jour par l'invocation du nom de Jefus-Chrift il arrêta un poffédé qui couroit par la ville l'épée à la main, & faifoit fuir tout le monde. Une autre fois il délivra le païs d'un prodigieux ferpent de l'efpece de ceux qu'on appelle dragons. On dit que cet animal couché à l'entrée d'une caverne le long du chemin, tuoit les paffans de fon fouffle. Arface touché de compaffion pour fon prochain, & du defir du bien public, fe tranfporta fur le lieu, & fe mit en prieres. Il n'eut pas fini, que le ferpent fortit de fa caverne, s'écrafa la tête contre des rochers, & fe tua de la forte.

Outre ces marques du pouvoir furnaturel que Dieu avoit donné à faint Arface fur les démons, fur les bêtes & fur les maladies, il étoit encore favorifé de révélations céleftes. L'an 358 il eut une vifion par laquelle il lui étoit ordonné de fortir promptement de la ville de Nicomedie, pour n'être point enveloppé dans le malheur dont elle étoit menacée. Il courut auffi-tôt à l'églife, & exhorta les eccléfiaftiques à fe mettre en prieres pour appaifer la colere de Dieu, leur déclarant que la ville alloit être accablée fous fes ruines par un funefte tremblement de terre. On fe mocqua de lui, & pas un eccléfiaftique ne put fe perfuader que ce qu'il leur prédifoit fût véritable. Voyant que fes remontrances étoient inutiles, il retourna dans la tour, où il avoit coutume de loger; & s'étant profterné contre ter-

(marge : II. — L'an 358.)

re, il ne fit autre chose que prier Dieu, attendant avec une soumission parfaite à ses ordres, l'événement qu'il ne pouvoit détourner. Dès le même jour qui étoit le xxiv d'août, la terre fut ébranlée par une horrible secousse. Plusieurs personnes y perirent. Le tremblement ne dura pas plus de deux heures, mais il fut suivi d'un embrasement de cinquante jours. Car le feu des cuisines, des bains, des fourneaux & des forges, se communiquant dans le renversement des maisons aux toîts & aux autres matieres combustibles, gagna par tout sans qu'on pût y remédier, & ne fit qu'un grand bucher de toute la ville. Comme il n'étoit plus possible de rentrer dans les maisons, plusieurs de ceux qui avoient échapé, allerent à la citadelle, que le tremblement avoit épargnée. Ils entrerent dans la tour, & y trouverent Arsace mort dans la même posture où il s'étoit mis pour prier. On dit qu'il avoit demandé à Dieu la mort, comme une grace, pour n'être point témoin de la ruine d'une ville où il avoit commencé à connoître Jesus-Christ, & à pratiquer la sainte philosophie, c'est-à-dire, la vie ascétique réglée sur les maximes de l'Evangile.

Amm. Marc. l. 17. c. 7. Sozom. supr.

Nous ne voyons pas qu'il soit fait mention de lui dans lesménologes des Grecs, ni même dans les martyrologes des Latins avant Adon & Usuard, qui le marquent au xvi d'août. C'est ce qu'on a suivi dans le martyrologe Romain moderne, où l'on a rétabli le nom d'Arsace à la place de celui d'Ursace, qui se lit dans ces auteurs.

II. S. SIMPLICIEN, EVESQUE de Milan.

IV. siécle.

I.

Simplicien, que saint Ambroise & saint Augustin ont regardé comme leur maître ou leur pere spirituel, étoit prêtre de l'église Romaine sous le regne de l'empereur Constance. C'étoit un des plus fidelles serviteurs que Jesus-Christ eût alors dans la ville de Rome. Il s'étoit donné à lui dès sa jeunesse, & avoit toujours vécu dans une grande pieté. Dieu se servit de lui pour achever l'ouvrage de la conversion du fameux rheteur Victorin, à qui la ville de Rome avoit déja dressé une statue; & ôtant ainsi un ornement au paganisme, dont les idolatres faisoient grande parade à cause du grand nom de ce sçavant homme, il procura à l'Eglise un grand sujet de joie & d'édification. Il demeura encore à Rome sous les regnes de Julien & de Jovien, & il n'en sortit que vers la fin de celui de Valentinien I. Quelques-uns ont prétendu que le pape Damase l'avoit envoyé à Milan vers l'an 374, pour assister saint Ambroise dans l'administration de l'évêché de cette ville, qu'on lui avoit fait prendre par force, n'étant encore que catechumêne. C'est à quoi saint Augustin donne assez de vraisemblance, lorsqu'il témoigne que Simplicien instruisit saint Ambroise, & qu'il lui servit de pere, en le faisant entrer en participation de la grace de Jesus-Christ par le batême. Ce saint prélat lui porta toujours beaucoup de respect & d'affection depuis ce tems. Il le consultoit souvent comme un docteur dont il estimoit beaucoup le sçavoir, & l'appelloit son pere par honneur. Simplicien considéré de la sorte par un si grand évê-

Aug. Confess. l. 8. c. 1.

Ibid. c. 2. Hieron. chron. ann. 355.

Baron. vit. Ambros. c. 13. & ann. 375. 385.

Conf. l. 8. c. 2.

Herm. vie de S. Amb. l. 2. c. 4.

que, étoit attaché à l'église de Milan lorsque saint Augustin alla en cette ville professer la rhetorique. Ce saint sentant son esprit & son cœur partagés durant les troubles du changement que sa conversion causoit en lui, résolut d'aller trouver notre saint vieillard, pour lui découvrir avec confiance toutes les agitations de son cœur & ses erreurs passées, persuadé que Simplicien après une longue expérience & une application de plusieurs années à étudier les voyes du Seigneur, devoit s'y être rendu très-sçavant; en quoi ce Saint dit qu'il ne se trompoit pas. Simplicien pour le porter à embrasser l'humilité de Jesus-Christ, lui proposa l'exemple de Victorin, à la conversion duquel il avoit eu tant de part à Rome, à cause du rapport qu'il y avoit entre les caracteres de l'esprit, les études & la profession de l'un & de l'autre, & parce que saint Augustin lui témoignoit qu'il avoit lû quelques livres des Platoniciens de la traduction latine de Victorin. Il continua de l'assister de ses conseils jusqu'à l'accomplissement de sa conversion par son batême; & c'est pour ce sujet que saint Augustin l'appelloit aussi son pere, depuis même qu'il fut fait évêque d'Hippone.

Amb. ep. var.

Aug. Confess. l. 8. c. 1.

L'an 386.

387.

II. Les preuves continuelles que l'on avoit euës tant à Rome qu'à Milan de la vertu, de la sagesse & de la capacité de Simplicien, firent jetter les yeux sur lui, lorsqu'il fut question de choisir à saint Ambroise un successeur digne de remplir sa place. Quatre diacres de son église des plus considérables de son clergé, le voyant durant sa derniere maladie hors d'espérance de retour, & s'étant assemblés pour en délibérer au bout de la galerie où étoit son lit, se proposerent le saint prêtre Simplicien d'une voix commune, mais si basse qu'à peine pouvoient-ils s'entendre les uns les autres. Le saint évêque comme s'il eut été présent à leur conférence, quoiqu'il fût à l'autre extremité de la galerie, marqua hautement qu'il approuvoit leur choix, & s'écria par trois fois : *Il est vieux, mais il est bon.* Ils furent si surpris de l'entendre parler de la sorte dans l'état où il se trouvoit, qu'ils prirent la fuite à l'instant même. Ce qui n'empêcha pas qu'après la mort de saint Ambroise ils ne confirmassent leur choix, le voyant autorisé par son témoignage, d'une maniere qui leur avoit paru n'être pas sans miracle. Simplicien répondit parfaitement à l'attente de son église; mais elle ne put long-tems joüir de l'avantage qu'elle avoit de se voir sous la main d'un si bon pasteur. Car le Saint mourut dès l'an 400, n'ayant pas encore trois ans & demi d'épiscopat. Saint Augustin lui avoit écrit dès la premiere année une lettre que nous avons encore, pour lui témoigner la joie qu'il avoit de voir qu'il lisoit ses ouvrages, & qu'il les appuyoit de son estime & de son approbation; & pour les soumettre entiérement à sa censure. On voit que saint Simplicien lui avoit proposé diverses questions sur lesquelles il souhaitoit avoir des éclaircissemens. Saint Augustin satisfit pleinement à ses desirs, par les deux livres qu'il composa sur ces questions, & que nous avons encore dans le quatriéme tome de ses œuvres. Les anciens martyrologes ne parlent point de saint Simplicien; le Romain moderne en fait mention au XVI d'août.

Caste, Poléme, Venere, Felix.

L'an

Pulin. vit. Ambr.

Aug. Retract. l. 2. c. 1.

Aug. ep. 37.

vi siécle.

III. S. AREY, EVESQUE DE *Nevers*, lat. *Aregius*, & quelquefois *Aridius*.

SAint AREY, quoique célebre dans l'église de France, par son culte, ne nous est presque connû que par ses souscriptions aux conciles d'Orleans * & de Paris, dont l'un fut assemblé l'an 549, & l'autre l'an 551. Ces deux points de sa vie étant certains pouvoient suffire pour empêcher qu'on ne le confondît avec saint *Arige*, appellé aussi quelquefois saint Arey, par le vulgaire, évêque de Gap, qui vivoit cinquante ans après, sous le pontificat de saint Grégoire le Grand, comme nous l'avons vû au premier jour de mai. Il avoit succédé à Rustique, qui s'étoit trouvé au IV concile d'Orleans en 541, & avoit continué avec beaucoup de courage, de patience & de charité, les travaux de ce prédécesseur, pour déraciner les restes de l'idolatrie dans son diocèse, & en bannir l'héréfie & le vice. On sçait qu'il gouverna son peuple fort saintement; mais on ne peut guéres se vanter d'en sçavoir davantage. Il ordonna en mourant que l'on portât son corps à Desize, petite ville sur la Loire, à huit ou neuf lieuës de Nevers, & qu'on l'enterrât dans une chapelle où il avoit vû demeurer deux saints solitaires. Il y est encore honoré dans une église dont il est titulaire au XVI d'août : mais il n'est point fait mention de lui dans les anciens martyrologes, ni même dans le Romain moderne.

* C'est le 5. d'Orleans. *Concil. coll.*

IV. SAINT ELEUTHERE, *Evêque d'Auxerre.*

vi siécle.

NOus ne sommes pas beaucoup mieux informés de ce qui regarde saint ELEUTHERE, évêque d'Auxerre, dont on fait aussi la fête en ce jour, comme elle est marquée dans le martyrologe Romain. Il succéda l'an 532 à saint Droctoald, que le peuple appelle saint Drouaut & saint Drouet. L'année suivante il se trouva au second concile d'Orleans, assemblé pour le rétablissement de la discipline de l'Eglise, puis au troisiéme l'an 538, avec beaucoup d'autres saints prélats animés du même zele que lui. Il retourna encore trois ans après dans la même ville pour y tenir le quatriéme concile avec ses collegues. Enfin, il assista au cinquiéme tenu dans le même lieu l'an 549; & dans toutes ces saintes assemblées il contribua de ses lumieres pour dresser les réglemens salutaires qui s'y firent, pour mettre le bon ordre dans l'église Gallicane. Il mourut, comme on le croit, le XVI d'août de l'an 561, après vingt-huit ans d'épiscopat. Quelques-uns ne laissent pas de marquer encore sa fête au 26 de ce mois.

Le Coint. an. — L'an 532. — 533. — 538. — 541. — 549. — 561. *Sauss. p. 555. Labb. ann. S. p. 77.*

V. SAINT FRAMBOURD, *appellé autrement* S. FRAIMBAUD, *du latin* Frambaldus, *solitaire au Maine.*

vi siécle.

SAint FRAMBOURD, étoit né en Auvergne, sur la fin du cinquiéme siécle, de parens riches & qua-

I. *Anon. in Bibl. N. Labb. p. 559. t. 2.*

Courvaisier. Bondonnet hist. du Mans. Jollain vie de S. Framb.

lifiés dans la province ; & il reçut d'eux une éducation chrétienne, dont le ſuccès fut de le faire renoncer aux vains avantages du monde, pour ſe conſacrer particuliérement au ſervice de Dieu. Il ne fut pas long-tems à la cour de Childebert, où ſon pere l'avoit envoyé après ſes études. Ce lieu, où les autres prenoient le goût du monde, acheva de l'en dégoûter. De ſorte que ne pouvant réſiſter à l'amour qu'il avoit pour la ſolitude, il ſe pratiqua une retraite hors de Paris, dans un lieu où s'eſt formé depuis le village d'Y-vri. Là, délivré de tous les objets dont il avoit été ou ſcandaliſé ou tenté à la cour, il embraſſa un genre de vie fort auſtere, & il diſpoſa peu à peu ſon eſprit à la priere & à la contemplation par les exercices de la pénitence. Le deſir qu'il avoit de vivre inconnû dans le ſilence & l'obſcurité, ne s'accommodant pas du voiſinage de Paris, d'où inſenſiblement on s'accoutumoit à le viſiter, il ſe retira près d'Orleans, & ſe mit dans l'abbaïe de Micy, réſolu d'obſerver ſi bien la diſcipline réguliere de la vie des cénobites, qu'il pût enſuite en joindre les avantages avec ceux de la vie des anachorétes. S'il eſt vrai qu'il y arriva du vivant de ſaint Meſmin, qui gouverna ce célebre monaſtere juſqu'en 520, il y paſſa pluſieurs années à ſe perfectionner dans la vie religieuſe, avant que de ſe retirer au païs du Maine, où il n'arriva que ſous le pontificat de ſaint Innocent. Au ſortir de Micy, Frambourd alla ſe cacher dans la Forêt de Javron, * au nord du Maine, entre les rivieres de Sarte & de Mayenne. Il s'y bâtit une cabanne de branchages & de chaume, où il demeura, avec l'agrément de l'évêque ſaint Innocent, qui prenoit un plaiſir ſingulier à retirer les ſolitaires dans ſon diocêſe quand ils étoient de ſainte vie, & qui en avoit alors un grand nombre *, dont il ſe ſervoit fort utilement pour l'inſtruction des peuples de la campagne. Il ne laiſſa point auſſi les talens de Frambourd inutiles ; & l'on prétend qu'il l'ordonna prêtre pour les lui faire employer avec plus d'autorité. Ces occupations de charité ne lui firent jamais perdre de vûë ſon aimable cellule, où il revenoit joüir de la préſence de Dieu par la priere, & prendre dans ce ſaint commerce de nouvelles forces pour retourner travailler au ſalut de ſon prochain.

* D'autres diſent la forêt de Nuz vers le couchant.

* S. Calais, S. Gal, S. Almer, S. Bommer, S. Ulface, S. Rigomer, S. Conſtantien.

II. Il mourut dans un village du païs où il alloit inſtruire les peuples, lieu que l'on appelle maintenant ſaint *Frambourd ſur Peſſe*, vers le milieu du ſixiéme ſiécle, & fut enterré dans l'oratoire de ſa cellule, où l'on a depuis bâti une égliſe, qui s'appelle encore aujourd'hui ſaint *Frambaud de Prieres*. Son tombeau fut honoré de la gloire des miracles, dont il avoit reçu le don dès ſon vivant. C'eſt ce qui donna lieu à l'établiſſement de ſon culte au XVI d'août, qu'on croit avoir été le jour de ſa ſépulture plûtôt que de ſa mort. Son corps fut tranſporté long-tems après dans la ville de Senlis, où l'on fit bâtir une égliſe en ſon honneur. Ceux qui rapportent cette tranſlation à la crainte des Normans, la mettent au neuviéme ſiécle. Mais d'autres eſtiment qu'elle ne ſe fit qu'au tems de Hugues Capet, par les ſoins de la reine Adelaïde ſa femme. Elle fonda un chapitre de chanoines dans cette égliſe, pour entretenir le culte de notre Saint, & veiller à la garde de ſes reliques. La chaſſe fut ouverte l'an 1177, en préſence des

évêques de Senlis & de Meaux, des abbés de Châlis, de Longpont & de Foigny. L'on y trouva outre les os de saint Frambourd ceux de saint Gerbaut évêque ; ceux de saint Bommer, solitaire du Maine, contemporain de notre Saint ; ceux de deux Saintes & le bras d'un saint Evulfe ; & l'on en fit une translation solennelle, à la procession de laquelle se trouverent le roi Louis VII ; & le Légat du saint siége *. Les habitans de la paroisse d'Yvri, près de Paris, obtinrent l'an 1675 une portion des reliques de saint Frambourd, que l'on mit dans la chapelle de son nom, que l'on croit bâtie sur le lieu dont il avoit fait sa retraite en quittant la cour. La mémoire de cette translation se célebre tous les ans au premier jour de mai ; & outre une confrérie que l'on y a instituée en l'honneur du Saint, il s'y fait un concours des peuples de dehors, qui donne encore un nouvel éclat à son culte. Sa fête est marquée au XXIII d'août pour le païs du Maine, & sa commémoration, dans l'octave du saint Sacrement, pour l'abbaïe de saint Mesmin près d'Orleans ; mais le martyrologe Romain ne parle point de lui. On dit que l'on garde encore de ses reliques dans l'église de N. D. de la Victoire, près de Senlis.

Chart. ap. Labb. bibl. miss. t. 2. Gir. col. 636.

* Le cardinal de S. Chrysogone.

Sauss. M. p. 543. & 1160. Item p. 394. Mabill. praef. sec. 1.

VI. SAINT ARNOUL, Evêque de Mets.

VII siécle.

I.

Vers l'an 580.

Cantarell. Faber de Ansb. fam.

SAint ARNOUL, à qui pour flater les rois de la seconde race on a voulu donner le grand Clovis pour trisayeul, étoit François d'origine, & fils de l'un des plus grands seigneurs du roïaume. Il donna durant le tems de son éducation & de ses études des gages de ce qu'on devoit attendre de son esprit & de sa vertu ; & il commença à acquitter tout ce que l'excellence de son naturel en avoit promis, dès que ses parens le produisirent dans le monde. Ils le donnerent à Gondulphe, maire du palais d'Austrasie, & premier ministre du roi Theodebert II, pour lui procurer de l'occupation à la cour. Ce prince le prit en affection, & le mit fort avant dans sa faveur. Arnoul de son côté le servit très-utilement dans ses armées ; & Theodebert aïant remarqué qu'il n'y avoit pas moins de sagesse que de valeur dans toute sa conduite, lui donna le gouvernement de six places importantes dans six provinces différentes du roïaume d'Austrasie, qui auroient dû être le partage de six personnes, s'il n'avoit voulu marquer la haute opinion qu'il avoit de son mérite & de sa capacité. Arnoul fit voir qu'il n'étoit pas indigne de cette distinction ; il se donna à l'administration de ses six gouvernemens avec autant d'activité & d'application, que s'il n'en eût eu qu'un. Il y rendit la justice avec une intégrité admirable, faisant rapporter tout à Dieu, sans rien ôter à César de ce qui lui appartenoit. Il donnoit deslors aux peuples des exemples d'une vertu aussi exacte, aussi sévere, qu'on auroit pû attendre d'un prélat d'église ; il étoit fort assidu à la priere, il jeûnoit fréquemment, & faisoit de grandes aumônes aux pauvres. Cependant ses parens & ses amis croïant chercher quelque nouvel appui à son élévation & à sa famille le pressoient de se marier. Il se rendit à leurs instances après de longues délibérations, & il épousa une fille nommée Dode, qui lui con-

Hadr. Vales. l. 18. Rer. Fr. p. 23. Anon. ap. Mabill. sec. 2. p. 150. Meuriss. Episc. Met.

Vers l'an 598.

605.

609.

venoit pour sa noblesse & ses richesses, mais beaucoup plus encore pour sa rare pieté & sa vertu. Il en eut deux fils, dont l'un fut Clodulphe, que nous appellons vulgairement saint Cloû, qui fut évêque de Mets, & dont nous avons parlé au huitiéme jour du mois de juin. L'autre fut Ansegise ou Anchise, qui de son mariage avec sainte Begghe, fille du bienheureux Pepin de Landen, eut Pepin de Heristal, souche de la seconde race de nos rois, & bisayeul de Charlemagne. Arnoul & Dode, contens de ces fruits de leur mariage, se communiquerent le desir qui les faisoit aspirer chacun de leur côté à un genre de vie plus parfait; & s'assistant mutuellement de leurs conseils, ils prirent la résolution de se séparer, & de quitter la cour & le monde, pour aller servir Dieu avec plus de liberté dans le réduit de quelque monastere. La bienheureuse Dode se retira la premiere, lui aïant remis le soin de leurs fils & de tous les biens de leur famille; elle prit le voile, & vécut recluse dans un monastere de Tréves, où elle finit heureusement ses jours.

Vers l'an 612.

II. Arnoul étant resté à la cour après la retraite de sa femme, se joignit à saint Romaric ou Remiré, qui n'étoit guéres moins avancé que lui auprès du roi Theodebert, ni moins dégoûté du siécle. Ils prirent des mesures ensemble pour rompre les liens qui les retenoient auprès du prince; & commençant à réformer peu à peu leur extérieur, ils firent juger aisément qu'ils ne prétendoient plus rien à la Cour. Ils prirent résolution de se retirer au monastere de l'isle de Lerins, dont l'éloignement & la solitude leur sembloient très-propres à les séparer du monde qu'ils vouloient fuïr. Quelques-uns ont prétendu qu'ils en firent le voïage, & qu'ils y demeurerent un an; mais on peut dire que les révolutions survenuës à la cour d'Austrasie ne leur donnerent point la liberté d'exécuter ce dessein. Le roi Theodebert étoit en guerre depuis plus d'un an avec son frere Thierry, roi de Bourgogne. Aïant été défait en deux batailles près de Toul & dans la plaine de Tolbiac, ou d'un passage près de Strasbourg, il fut pris dans la derniere; & après avoir été obligé de recevoir la tonsure cléricale, il fut tué avec ses deux enfans. Thierry victorieux vint à Mets se mettre en possession des états de son frere; & il rejoignit sous sa puissance les deux roïaume d'Austrasie & de Bourgogne. Mais comme il se préparoit à tourner ses armes contre Clotaire II roi de France ou de Neustrie, il mourut dans la ville de Mets l'an 613. Son fils Sigebert II ne régna que quelques jours; car il fut exterminé avec ses freres, & la fameuse reine Brunehaut, leur bisayeule, par Clotaire, qui réunit en lui la monarchie de la France. Ces troubles retarderent les résolutions d'Arnoul, mais ils ne lui furent pas inutiles pour lui rendre encore plus sensibles les vanités & les miseres du monde. Un jour qu'étant seul sur le pont de la Moselle, il retraçoit ces tristes images dans son esprit, il entra dans une sainte horreur du péché de l'homme, dont tous ces malheurs n'étoient que des suites. Il se sentit plus vivement touché qu'à l'ordinaire du repentir des fautes de sa vie passée, & fut tourmenté de l'incertitude de sçavoir si Dieu les lui pardonneroit. Dans les mouvemens de cette componction, dont il avoit le cœur pénétré, il tira l'anneau qu'il avoit au doigt & le jetta dans

Chron. Lirin. p. 203.

L'an 613.

Paul. Diac, t. 1. Hist. Fr. Duchesn. & Mabill. p. 158.

dans la riviere, disant, que si jamais il lui revenoit par une permission divine, sans que les hommes s'en mêlassent, il prendroit ce recouvrement pour une marque de la rémission de ses péchés que Dieu lui auroit accordée. Quelques années après, son cuisinier trouva l'anneau dans le ventre d'un poisson qu'il préparoit pour sa table, où l'on ne servoit jamais de viande. Surpris de cette avanture, il l'alla présenter à son maître qui le reconnut. Mais quelque confiance qu'il eût que Dieu auroit eu la bonté de s'accommoder à ses desirs, comme il avoit fait autrefois à l'égard de Gedeon, qui lui avoit demandé un signe d'une nature peu différente, il n'en eut aucune présomption. Il n'en fut que plus sur ses gardes; plus humble, plus mortifié; & il redoubla les austerités de sa pénitence, comme aïant plus à craindre pour son salut qu'auparavant. Le premier historien de sa vie n'avoit point parlé d'un fait si singulier; & quoiqu'on le lise dans son ouvrage, on est persuadé qu'il n'y a été inséré qu'après lui. Mais Paul Diacre, auteur connû d'ailleurs, nous assûre qu'il l'avoit appris de la bouche de Charlemagne, qui se faisoit un grand honneur de descendre de notre Saint en droite ligne.

III. L'an 614. Le calme étant rétabli dans l'Etat, sous le regne de Clotaire, saint Arnoul crut ne plus trouver d'obstacle au dessein qu'il avoit de se retirer dans un monastere. Mais la providence divine fit connoître alors qu'elle le destinoit à autre chose. Car l'évêché de Mets étant venu à vacquer par la mort de Papoul, le peuple le demanda pour évêque aux prélats & au Roi; & quoiqu'il ne fût encore que laïque, l'estime générale que tout le monde avoit de sa vertu, de sa sagesse & de sa capacité, fit qu'on s'éleva au-dessus des regles ordinaires de l'Eglise, pour l'avantage de l'Eglise même, & qu'on n'eut aucun égard ni à ses excuses, ni à ses larmes. La grace que Dieu attacha à son ordination se répandit sur lui avec tant d'abondance, qu'on lui vit exercer toutes les vertus épiscopales aussi parfaitement que toutes les autres qu'il avoit pratiquées toute sa vie. On admira son zele, sa vigilance, sa modération, sa prudence & sa charité, principalement celle qui regardoit les pauvres, les malades & les étrangers. Il les assistoit avec tant de bonté & de profusion, qu'on en voyoit se ramasser de toutes parts autour de lui pour trouver du soulagement à leurs miseres. Il avoit un rôle fort exact de tous les pauvres de son église, qui ne pouvoient subsister par l'assistance d'autrui, & il pourvoïoit comme leur pere à leur entretien de chaque jour. Il recevoit volontiers les religieux & les pelerins; il les retiroit chez lui; leur lavoit les pieds; les faisoit manger; & quand ils avoient besoin d'habits, il leur en donnoit avant que de les laisser sortir. Un jour qu'il se trouvoit épuisé, n'aïant rien pour soulager les pauvres, il vendit à un seigneur de la cour, nommé Hugues, un bassin d'argent du poids de soixante & douze livres, qui appartenoit à l'église de saint Etienne sa cathédrale. Hugues étant mort subitement, on porta ce bassin au roi Clotaire. Mais ce prince aïant sçu qu'il n'avoit été vendu que pour subvenir aux besoins des pauvres, le renvoïa au Saint avec cent piéces d'or dedans. La tendresse que saint Arnoul avoit pour les autres n'empêchoit pas qu'il ne se traitât

lui-même avec une étrange rigueur. Jamais il ne quittoit le cilice ; il jeûnoit si austerement, qu'après avoir été quelquefois trois jours sans manger, il ne prenoit pour toute sa nourriture que du pain d'orge & de l'eau. Il joignoit à ces macérations de longues veilles, dont il achevoit de se mortifier le corps en lui refusant son repos, & il les employoit à la priere, dans laquelle il passoit la plus grande partie de la nuit.

IV. Cependant il sentoit de plus en plus le poids de sa charge ; & les fréquentes retraites qu'il faisoit dans les déserts de Dodigny ou de Chaucy, ne le délivroient point de cette sollicitude pastorale qui l'inquiétoit jour & nuit pour le salut de son peuple, quelque soulagement qu'elles pussent apporter aux fatigues de ses fonctions. D'un autre côté il ne pouvoit vaincre cet amour qu'il avoit toûjours pour la solitude ; & craignant qu'il n'apportât trop de préjudice à ses devoirs, il pria instamment le Roi de vouloir le décharger de l'épiscopat, & de lui donner un successeur. Clotaire aïant lû la lettre qu'il lui en écrivoit, & où se reconnoissant indigne d'un si haut ministere, & incapable d'instruire ses peuples, il se déclaroit le plus grand pécheur de la terre, ne put s'empêcher d'admirer une si rare humilité. Mais se plaignant qu'il seroit destitué de tout secours s'il abandonnoit ainsi son palais, il lui récrivit très-respectueusement qu'il ne pouvoit consentir à sa retraite, encore moins se résoudre à lui donner un successeur ; qu'après en avoir délibéré avec son Conseil, il avoit reconnû qu'il ne pouvoit se passer de lui, tant pour ses propres besoins, que pour ceux de l'Etat & de l'Eglise de son roïaume. Ce prince fort éloigné de vouloir décharger le Saint, lui imposa un nouveau fardeau qui marquoit bien qu'il se soucioit peu de ménager ses inclinations, ou de favoriser sa modestie, lorsqu'il s'agissoit du bien public. Car aïant associé son fils Dagobert à la roïauté ; & lui aïant donné le roïaume d'Austrasie à part, il voulut que saint Arnoul fût le premier ministre de ce jeune roi, & chef de son conseil ; & quelque grand que fût d'ailleurs le mérite du bienheureux Pepin de Landen, qui fut fait maire du palais ; il dit au saint évêque pour lui marquer tout à la fois sa confiance & son estime, qu'il lui remettoit entre les mains un roïaume & un roi, c'est-à-dire, un Etat à gouverner, & un prince à former. Saint Arnoul n'oublia rien pour répondre par ses soins aux espérances de Clotaire & du public, & l'on a remarqué que Dagobert avoit régné heureusement, tant qu'il avoit suivi ses instructions & ses sages conseils. Il ne laissa point de faire de tems en tems de nouvelles tentatives pour secoüer son joug ; mais ce fut toûjours inutilement, tant que vécut Clotaire. Après sa mort il crut avoir meilleure composition de Dagobert, à qui il en parla avec l'autorité qu'il avoit acquise sur son esprit. Ce prince se sentant pressé, & n'aïant point de quoi repliquer sur le champ aux raisons & aux instances de l'Evêque, eut recours aux menaces pour l'intimider, & lui dit que s'il se retiroit, la tête de son fils lui en répondroit. Le Saint lui parla sur son emportement avec une vigueur qui le mit en colere jusqu'à vouloir tirer l'épée. Mais ce prince ayant fait ensuite réflexion sur sa faute, vint avec la reine sa femme * se jetter à ses pieds, lui demander pardon d'un ex-

L'an 622.

628.

* Gomatrude.

cès qu'il n'avoit commis que par la violence de ſon affection, & par la vûë du beſoin qu'il avoit de lui. Il lui permit de ſe retirer où il voudroit, le conjurant ſeulement de l'aſſiſter par-tout où il ſeroit, par le ſecours de ſes prieres auprès de Dieu.

V. Lorſque le deſſein de la retraite du ſaint évêque fut divulgué dans Mets, on vit ſa maiſon aſſiégée d'une multitude incroyable de pauvres & de miſérables, qui jettoient des cris ſur la perte qu'ils alloient faire. Il les conſola le mieux qu'il put par de tendres diſcours & par de grandes largeſſes, & leur fit eſpérer après lui un autre pere *, qui les empêcheroit de le regretter. Il ſortit enſuite au grand déplaiſir du clergé, de la nobleſſe & du peuple; & ſon ami ſaint Romaric, le confident de ſes pieux deſſeins, vint le prendre pour le mener dans une ſolitude des monts de Voſge, qu'il lui avoit préparée près de ſon château de Habende ou Romberg, appellé par quelques-uns Horemberg, qu'il avoit converti en double monaſtere * au ſortir de Luxeû, où il s'étoit retiré en quittant la cour. L'hermitage que ce Saint lui avoit fait conſtruire étoit aſſez écarté pour le mettre à couvert de l'importunité des hommes; mais comme il ſembloit n'être point fait pour un homme ſeul, Arnoul avant que de s'y retirer ramaſſa quelques lépreux & autres malades incurables pour occuper ſa charité, & quelques moines pour être les compagnons de ſa pénitence. Il paſſoit avec ceux-ci les heures du jour & de la nuit deſtinées à la priere & au chant des loüanges de Dieu; avec ceux-là, le tems qui lui reſtoit pour le travail. Il les ſervoit de ſes mains dans les miniſteres les plus bas, les plus pénibles & les plus dégoûtans. Il faiſoit leurs lits, leur chambre, leur cuiſine. Il jeûnoit rigoureuſement, tandis qu'il avoit ſoin de les faire manger, & il veilloit de même ou ſe tenoit couché ſur la terre couverte de ſon cilice, tandisqu'ils dormoient par les ſoins qu'il prenoit de leur procurer du repos dans de bons lits. Il panſoit leurs maux, les lavoit, les tenoit propres comme s'il eût toute ſa vie pratiqué l'infirmerie; & conſidérant Jeſus-Chriſt dans chacun de ſes malades, il ſurmontoit avec joïe la répugnance & l'horreur que la nature avoit de ces œuvres de miſéricorde. Ce fut dans ces ſaints exercices que Dieu purifia ſa vertu, qu'il éprouva ſa fidélité, ſa patience & ſon amour, & qu'il le conduiſit par l'aſſiſtance continuelle de ſa grace juſqu'à l'heureux moment auquel il devoit couronner ſes travaux. Quand Arnoul le vit arriver, il fut ſaiſi d'une appréhenſion qui nous fait aſſez voir qu'il n'avoit point regardé ſon anneau retrouvé comme un gage fort aſſûré de l'indulgence & de la miſéricorde de Dieu à ſon égard. Le ſouvenir de ſes péchés, joint à la crainte de la juſtice divine, lui briſoit le cœur; & s'adreſſant à ſaint Romaric, qui étoit venu l'aſſiſter, il le conjura de ſolliciter puiſſamment ſon pardon auprès de Dieu; parce que n'étant point perſuadé qu'il eût fait aucun bien dans tout le cours de ſa vie, il trembloit ſur le point d'aller recevoir ſon jugement devant le tribunal de Jeſus-Chriſt. C'eſt ainſi que parlent & que penſent les Saints qui ont paſſé toute leur vie dans la crainte de Dieu & la pratique de ſes commandemens, tandis que les autres pleins de préſomption & de complaiſance pour eux-mêmes, ſemblent s'applaudir & demeurer dans une folle ſécurité, pour ſe voir exempts

* S. Goiry.

L'an 629.

* C'eſt Remiremont.

peut-être des grands désordres & des vices grossiers.

VI. Sa mort.

Vers l'an 641.

Notre Saint ayant rendu son ame à son Créateur, fut enterré par saint Romaric & ses religieux, dans son monastere de Romberg *. Il n'y avoit guéres qu'onze mois qu'il étoit mort, lorsque saint Goëry, évêque de Mets, qui lui avoit succédé, s'étant fait accompagner des évêques de Toul * & de Verdun * & de tout son clergé, suivi de la multitude des peuples, alla lever en cérémonie le corps saint du lieu de sa sépulture, qui étoit du diocêse de Toul, & le transporta dans la ville de Mets. On prétend qu'il se fit sur le chemin divers miracles, qui assûrérent les hommes de l'état de la gloire du Saint, dont ils étoient déja très-persuadés. Saint Goëry le plaça honorablement dans une église des fauxbourgs, où il paroît qu'on ne tarda point à lui rendre un culte public. Les contestations que l'on a euës sur l'année précise de sa mort ne sont pas encore appaisées. L'historien Sigebert l'a placée à l'an 640, & l'on ne croit pas qu'il se soit trompé de beaucoup. Il semble que l'on ait quelque chose de plus assûré sur le jour de cette mort, & quoique divers martyrologes la placent au XVIII de juillet, qui est celui de la fête de saint Arnoul, martyr honoré en Yveline, on est persuadé néanmoins qu'elle arriva plûtôt le XVI d'août lendemain de la fête d'un autre saint Arnoul évêque de Soissons. C'est ce qu'il est aisé de juger par le tems de sa translation qui fut faite, comme nous l'avons dit, l'onziéme, & non le treiziéme mois d'après sa mort. C'est donc la fête de sa mort que l'on doit célébrer le XVI d'août, comme elle est marquée dans le martyrologe de Wandalbert, & dans celui d'Usuard, que Molanus a corrompu en y insérant le mot de Translation, au lieu que le XVIII de juillet est le vrai jour de sa translation, que quelques-uns ont qualifiée du nom de déposition ; ce qui a pû tromper Bede, Adon & l'auteur du martyrologe Romain, qui ont pris ce jour pour celui de sa mort. L'église où saint Goëry déposa le corps de saint Arnoul étoit hors des portes de Mets, dédiée aux saints Apôtres, & confiée depuis à des chanoines. Elle subsista jusqu'en l'an 1552, qu'elle fut détruite quand il fallut soutenir le siége de la ville contre Charles-Quint. Le corps de S. Arnoul fut transporté pour lors dans l'église des Freres Prêcheurs ou Jacobins, qui étoit dans l'enceinte de la ville. Depuis ce tems elle fut convertie en abbaïe de Bénédictins, sous le nom de saint Arnoul, & donnée à la congrégation de saint Vennes, qui la posséde encore aujourd'hui. Les reliques de notre Saint s'y conservent fort religieusement dans une chasse d'argent faite par les soins de l'abbé Simon l'an 1167, qui les y renferma en présence de l'empereur Frederic & de Thierry, élû évêque de Mets, dans la cérémonie d'une translation, dont l'on a cru devoir renouveller tous les ans la mémoire.

* Habende ou Remiremont.

* S. Paul. * Theodefroy.

L'an 642.

Mart. Bed. Wand. Ado. Usuard. Rom.

Chifflet. diss. de Dagobert. p. 339. Mabill. not. p. 156. 157.

VII. S. ROCH, CONFESSEUR en Languedoc.

XIII & XIV siécles.

I. Died. sive Malder. vit. Roch. ap. Sur. Hist. Rer. Franc. Catel, hist. Lang. p. 676. 655.

SAint Roch, fils d'un gentilhomme de Languedoc, nommé Jean, naquit à Montpellier vers les commencemens du regne de Philippes le Bel, sous lequel les rois de Mayorque de la maison d'Aragon tenoient alors cette ville & son territoire en fief, relevant de la couronne de France. Il vint au monde mar-

Né l'an 1295. ou 1280.

qué d'une petite croix rouge sur l'estomach. Ce que sa mere Libere, qui avoit demandé souvent un fils à Dieu par ses priéres, prit pour un présage de sainteté. Cette pieuse prévention la fit veiller avec un soin tout particulier à son éducation, & elle mit toute son application à lui inspirer la pieté chrétienne dès le berceau. Roch, dont toutes les inclinations se trouvoient portées à la vertu par une grace toute particuliere de Dieu, vécut depuis ce premier âge dans une grande pureté de mœurs ; & accoutuma son corps encore tendre, à supporter l'abstinence & les autres mortifications. Ayant perdu son pere & sa mere à l'âge de vingt ans, il se vit le maître d'une riche succession. Il se mit aussi-tôt en état d'en pouvoir disposer suivant le conseil que Jesus-Christ donne dans l'Evangile à ceux qui veulent se rendre dignes d'être de ses disciples & de le suivre. Il distribua aux pauvres le plus secrétement qu'il lui fut possible tout ce qu'il pût tirer de ses biens. Mais l'âge ou la loi ne lui permettant pas d'en distraire les fonds, il en laissa l'administration à un oncle paternel qu'il avoit ; puis s'étant dérobé de son païs, il prit le chemin de Rome en équipage de pelerin & de mendiant. Etant arrivé à Acquapendente, ville de Toscane, appartenante à l'Etat ecclésiastique du Pape, il apprit que la peste y étoit très-violente. Il alla aussi-tôt s'offrir à l'administrateur de l'hôpital * pour servir les pestiférés. La bénédiction que Dieu donna à sa charité, lui augmenta le courage de telle sorte, qu'il résolut de se consacrer à lui dans ce genre de service si difficile & si opposé aux inclinations de la nature. Le mal étant cessé dans Acquapendente, il s'en alla à Césene, ville de la Romagne, où il apprit que la peste faisoit de grands ravages. Il passa de-là à Rimini dans la même province sur la côte de la mer Adriatique ; & par-tout où il alloit, il sembloit que le mal fuyoit devant lui ; ce qui fut regardé comme un effet de la protection de Dieu sur lui, & d'une grace particuliére, dont il accompagnoit les services que Roch rendoit aux malades pour leur guérison.

* Vincent.

II. Le desir qu'il avoit eu d'aller à Rome en partant de Montpellier, se réveilla à la nouvelle qu'il eût que cette ville étoit aussi attaquée de la contagion. Il y alla donc ; mais s'il étoit vrai qu'il y vît le Pape, il faudroit qu'il eût fait ce voyage avant l'année 1305, parce que le saint siége fut transporté pour lors à Avignon, où il demeura soixante-dix ans ; & qu'il fût venu au monde plus de quinze ans avant le tems où l'on met sa naissance. Ce que l'on dit des autres circonstances du voyage de notre Saint, ne souffre gueres moins de difficulté. Il passa environ trois ans à Rome dans les exercices de la charité à laquelle il s'étoit dévoué. Il revint ensuite dans cette partie de l'Italie qu'il avoit déja parcouruë, & continua de servir les malades, s'appliquant à assister principalement ceux qui étoient les plus abandonnés. Tous ses desirs alloient à pouvoir faire à Dieu un sacrifice de sa vie par cette espece de martyre. Mais soit qu'il eût le tempérament robuste, soit que Dieu le couvrît de sa grace, comme d'un bouclier, pour le réserver à d'autres combats, il fut pendant un tems considérable à l'épreuve des maladies qui l'environnoient. Après avoir passé quelques années en diverses villes de Lombardie, il alla à Plaisance, où il apprit que régnoit l'épidémie, qui est une sorte de peste populaire. Il se renferma dans l'hôpital, & y pansa les malades selon

ſa coutume ; mais Dieu, pour éprouver & purifier encore ſa vertu, permit qu'après avoir ſouffert tant de fatigues pour eux, il ſe vit lui-même de leur nombre, & dans le beſoin de l'aſſiſtance des autres. Accablé du travail & du ſommeil durant une nuit,il s'endormit profondément ; mais à ſon reveil, il ſe ſentit attaqué d'un fiévre très-ardente, outre une douleur à la cuiſſe gauche, dont la violence étoit preſque inſupportable. Il regarda ſon mal comme une véritable faveur que Dieu lui faiſoit, & lui en témoigna une reconnoiſſance ſincere & beaucoup de ſatisfaction. Quoique l'exercice que le mal donnoit à ſa patience ne fût point capable de troubler la tranquillité de ſon ame, la douleur qui étoit extrême, l'obligeoit de jetter des cris, dont les autres malades de l'hôpital pouvoient être incommodés. C'eſt ce qui le porta à ſe faire mettre dehors. On eut peine de le voir expoſé ainſi aux injures de l'air, & on le preſſa de ſouffrir qu'on le reportât ſur un lit dans l'hôpital. Lorſqu'on vit qu'on ne gagnoit rien ſur ſon eſprit, on ſe crut obligé de le faire ſortir de la ville, pour empêcher que ſon mal n'infectât la ruë où il étoit. Roch s'appuyant ſur un bâton, ſe traîna comme il put à l'entrée d'un bois, où il trouva une petite hutte qui lui ſervit de couvert. Dieu ne l'y abandonna point ; il inſpira à un homme de qualité nommé Gothard, qui avoit une maiſon proche de-là, la volonté de lui procurer les aſſiſtances qui lui étoient néceſſaires ; & après avoir ſuffiſamment éprouvé la fidélité & l'amour qu'il avoit pour lui, il le rétablit dans une ſanté parfaite contre toutes les apparences & les conjectures humaines. Gothard touché des exemples de ſa vertu, voulut renoncer à ſes emplois, & à tous les avantages qu'il poſſédoit dans le monde,pour ſervir Dieu dans la retraite, & il retint pendant quelque tems le bienheureux Roch auprès de lui pour prendre ſes conſeils ſur une ſi ſainte réſolution.

III. Roch après l'avoir fortifié dans cette entrepriſe, & l'avoir ſuffiſamment inſtruit des moyens de la soûtenir, reprit le chemin de la France ; & lorſqu'il fut rentré dans le Langnedoc, il alla ſous ſon habit de pelerin, & le viſage fort défiguré, ſe loger dans un village qui avoit appartenu à ſon pere, & que lui-même avoit cédé à ſon oncle en quittant le païs. On dit que comme tout étoit alors plein d'hoſtilités, de ſoupçons & de périls dans ces quartiers, à cauſe des guerres, il fut pris à ſa mine étrangere, & conduit comme une eſpion au juge de Montpellier, qui n'étoit autre que ſon oncle même, qui avoit ſuccedé dans cette charge au pere de notre Saint. Cet homme le fit renfermer dans une priſon ſans le connoître, Roch loüa Dieu des moyens qu'il lui procuroit ainſi de travailler à ſon ſalut dans les humiliations & les ſouffrances. Il fut tellement oublié des hommes, qu'il paſſa cinq ans entiers dans ce triſte ſéjour, ſans que perſonne s'avisât de ſolliciter ſon affaire. De ſon côté, il ne voulut rien faire pour en donner des éclairciſſemens ; & content de ſouffrir en conformité de Jeſus-Chriſt, ſon divin maître, il remit ſa cauſe entre les mains de Dieu. Il lui rendit ſon ame par une mort qui répondit à la ſainteté de ſa vie, & que l'on dit avoir été ſuivie de ſignes & de prodiges, qui contribuérent d'une part à faire lever le voile qui le tenoit caché aux yeux de ſes proches, & de l'autre, à faire connoître la gloire dont il fut couronné dans le ciel. L'on marque ordinairement ſa mort au XVI, ou L'an 1327.

même au XVII d'aouſt de l'an 1327, & l'on ajoûte qu'il ne véquit que trente-deux * ans. C'eſt ce qu'il eſt difficile d'accorder avec la ſuite de ſa vie, ſi l'on prétend la concilier avec la vérité de l'hiſtoire publique, ſelon que nous l'avons remarqué au ſujet de ſon voyage de Rome, & de l'abſence des papes hors de cette ville. Mais il y a bien d'autres difficultés à lever dans toute la relation qu'on a donnée au public de l'hiſtoire de ſa vie, ſi l'on veut la rendre probable.

* Peut-être 47.

IV. Le corps de ſaint Roch fut enterré avec grand honneur par les ſoins du gouverneur ſon oncle, dans l'égliſe de Montpellier qui n'étoit pas encore alors épiſcopale ; & Dieu rendit ſon tombeau glorieux par tant de miracles que les auteurs de ſa vie diſent que le peuple commença deſlors à rendre un culte religieux à ſa mémoire, & que ſon oncle même bâtit un temple magnifique en ſon honneur. C'eſt ce que la diſcipline de l'Egliſe ne nous permet pas de croire ſi facilement, au moins pour ce qui regarde la conſtruction du temple. Mais on ne peut gueres douter que la dévotion particuliere du peuple à ſon tombeau, n'ait commencé dès le jour de ſa ſépulture, & qu'elle n'ait toûjours été en augmentant. Quelques-uns prétendent que ce fut le concile général de Conſtance aſſemblé l'an 1414, qui lui rendit le premier les honneurs qui ſont dûs aux Saints. Ils diſent que pendant que l'Egliſe étoit aſſemblée en cette ville, pour étouffer le ſchiſme qui la déchiroit depuis long-tems, la peſte s'y communiqua du païs d'alentour ; que les prélats étoient déja réſolus de ſe retirer, & d'abandonner le concile, au grand préjudice de toute la Chrétienté ; mais qu'un jeune Allemand inſpiré de Dieu les retint, en les avertiſſant qu'il y avoit un Saint en France nommé Roch qui guériſſoit de la peſte, & qu'il falloit s'adreſſer à lui par le jeûne & la priere, pour obtenir de Dieu d'être garantis de ce fleau. On ajoûte que les Peres du concile le crurent ; qu'ils indiquerent un jeûne par toute la ville, avec une proceſſion générale où l'on porta l'image de ſaint Roch en grande pompe, & où ſon nom fût invoqué dans les litanies ; qu'auſſi-tôt la peſte ceſſa ; que le concile ayant repris ſa ſéance ordonna le culte du Saint, & que l'on bâtit enſuite des chapelles & des égliſes en ſon nom de tous côtés. On n'auroit pas lieu de douter d'une canoniſation ſi authentique & ſi légitime, faite par une aſſemblée en qui réſidoit toute l'autorité de l'Egliſe, ſi elle étoit atteſtée par le témoignage de quelque auteur de poids. Un évenement ſi conſidérable * méritoit bien ſa place dans l'hiſtoire du concile ; & l'on auroit dû en conſerver au moins la mémoire parmi ſes actes, où l'on a ramaſſé tant de choſes moins importantes. Quoi qu'il en ſoit, le culte de ſaint Roch s'établit tout publiquement depuis ce concile, & s'étendit dans la Souabe, les Suiſſes, la Lombardie & les provinces voiſines. François Diedo, ſénateur de Veniſe, connû par ſon ſçavoir & ſes diverſes ambaſſades, étant gouverneur de la ville de Breſce, & apprenant que le peuple invoquoit ſaint Roch contre la peſte, dont le païs étoit actuellement attaqué, entreprit par dévotion de compoſer ſa vie plus de ſoixante ans après le concile de Conſtance. C'eſt ce qui fit connoître notre Saint à Veniſe, & qui fit ſouhaiter aux habitans de l'avoir pour protecteur, avec d'autant plus d'ardeur, que ſon commerce du Levant la rendoit plus ſujette à la peſte. Peu de tems après, quelques avanturiers du païs, par une pieuſe

Catel. hiſt. Lang. l. 1. p. 295.
Baron. not. M. p. 346.

Papebr. conat. p. 174. n. 11.
Krantz. Met. Sax. lib. 9. c. 25.

Ap. Sur. p. 169.

L'an 1415.

* Il eſt rapporté par Diedo.

Jac. Phil. Berg. ſupp. chron. ann. 1327. & 1471.

Vers l'an 1477.

Petr. de Natal. append. c. 15.

J. Phil. sup. conspiration, s'en allerent à Montpellier, comme par pélerinage, enleverent furtivement son corps, & l'apporterent l'an 1485 à Venise, où il fut reçu du clergé, du senat & du peuple avec une joye indicible. On y bâtit aussi-tôt une église magnifique en son honneur, & l'on y fit la déposition solemnelle de ses reliques.

L'an 1485.

V. On prétend qu'il ne restoit qu'une partie du corps de saint Roch à Montpellier, quand les Italiens vinrent l'enlever pour Venise; & que treize ans auparavant le Maréchal de Boucicaut avoit fait transporter l'autre à Arles, & en avoit fait un présent aux Maturins, c'est-à-dire aux religieux Trinitaires de la rédemption des captifs, qui avoient un couvent dans cette ville. C'est de-là que se sont faites les principales distributions des reliques de notre Saint, que l'on montre en divers endroits de la France, de l'Espagne & des Païs-bas. Le pape Alexandre VI. par un bref du IV jour de février de l'an 1501 engagea les Maturins d'Arles à envoyer un de ses ossemens en Espagne pour le royaume de Grenade, afin d'en gratifier les nouveaux convertis, & de procurer au païs la protection de saint Roch contre les Mores. L'an 1533 Guillaume le Vasseur, chirurgien du roi François I. obtint du pape Clement VII. des lettres dattées du V de novembre, portant permission de prendre quelque relique * dans la chasse du Saint à Arles. Ce qu'il exécuta par un ordre du Roi du X du même mois, qui lui défendoit seulement de laisser sortir la relique hors du royaume. Il la mit dans le village de Ville-juit à deux lieuës de Paris, où elle se conserve encore, & où les peuples la vont honorer au premier Dimanche de mai, jour de sa translation. Les Maturins de Marseille obtinrent aussi de la même source une partie de son chef, qui fut transferée dans leur église le XXII. de mai de l'an 1557. La ville de Rome eut aussi part à ces saintes dépouilles, & l'on prétend que l'on y en transporta un os le XVI de mai de l'an 1575, par l'entremise d'Alexandre de Barwich, abbé du monastere de sainte Marie. Ce qui donna lieu à l'établissement du culte de notre Saint dans cette capitale de la Chrétienté. On croit avoir à Anvers, dans l'abbaïe de saint Sauveur, le menton du même Saint, avec une partie de l'épine du dos, que l'on dit avoir été donné avec les reliques de beaucoup d'autres Saints, par Dom Emmanuel, fils de Dom Antoine de Portugal, qui avoit apporté ce trésor en France l'an 1594, après avoir été chassé de son païs par le Roi d'Espagne Philippes II. qui se saisit de la couronne de Portugal. D. Antoine semble témoigner avoir eu ces reliques du cardinal Edouard Farnese son cousin, qui les lui avoit envoyées de Rome. Mais on sçait combien il y avoit de piéces suspectes dans la grande caisse de reliques sortie de la chapelle des rois de Portugal à Lisbonne. L'abbé de S. Sauveur d'Anvers, par la permission de l'évêque du lieu, fit présent d'une partie de ce menton de S. Roch l'an 1675 à un conseiller de la ville, qui en fit encore des largesses à d'autres. Mais l'attestation du prélat qui y étoit jointe, n'étoit gueres plus capable de la garantir de saint Roch, que les autres reliques qui y étoient jointes sous le nom de sainte Barbe, sainte Cécile, & saint Yves. Le général des Maturins considérant que le trésor des reliques de S. Roch à Arles diminuoit considérablement, fit en 1616 une sévere défense d'y plus toucher jamais, sous peine d'excommunication majeure. Il ne laissa pas d'envoïer lui-même, dès l'année suivante, une partie

Artur. à Monast. martyr. Franciscan.

l'an 1472.

Gir. col. 632. J. M. de Vern. hist. du T. ord. t. 1. p. 555.

* Il eut l'os appellé spondile.

Boll. Papebr. t. 1. april. p. 73.

Boll. ibid. t. 4. maii. p. 609.

L'an 1617.

partie du chef du Saint à Douay en Flandres pour le couvent des religieux de son ordre. Le roi Louis XIII fortement sollicité par les députés de Savoye donna des lettres patentes le XXVIII d'avril l'an 1619 pour porter les Maturins d'Arles, l'archevêque & les principaux de la ville à accorder quelque relique de saint Roch pour la confrérie de son nom à Turin. Le Géneral se vit contraint de lever sa défense, & laissa emporter une partie de l'os de la cuisse gauche à Turin. Les confreres de cette ville offrirent par reconnoissance une chasse d'argent doré aux Maturins d'Arles qui y transporterent le reste de leurs reliques. Mais malgré la résolution où ils étoient de la tenir fermée à tout le monde, ils ont été souvent obligés de l'ouvrir encore, pour faire de nouvelles libéralités ; depuis ce tems l'on en montre dans plus de dix églises à Paris que l'on expose ou que l'on porte en procession le jour de sa fête. Celles que l'on voit dans l'église de la paroisse de son nom sont encore honorées d'un culte particulier le dernier dimanche après la Pentecôte au mois de novembre, jour auquel on célebre leur translation.

Alm. Spir. Gir. supr.

VI. On prétend à Rome que saint Roch n'est point encore canonisé, quoique l'on ne veuille pas nier que le concile de Constance ne l'ait mis au rang des bienheureux. Cependant la sacrée Congrégation des rits ecclésiastiques après une mûre discussion donna deux décrets au IV de juillet & au XXVI de novembre de l'an 1629 pour permettre de faire publiquement l'office du jour de sa fête ; & dès le tems du pape Grégoire XIII. on avoit inséré son nom au XVI d'août dans le martyrologe Romain, ce qui tient lieu maintenant de canonisation pour les Saints modernes venus depuis l'établissement des formalités que l'on observe dans cette cérémonie. L'observation de sa fête, comme de celles qui sont de précepte, s'est insensiblement introduite dans plusieurs églises ; mais moins par aucun statut de synode, ou par aucune ordonnance de prélats, que par dévotion particuliere des peuples qui réclament son intercession contre la peste. Hardouin de Perefixe archevêque de Paris avoit entrepris de la suprimer dans la ville avec beaucoup d'autres l'an 1666. Mais quoique la supression ait subsisté pour la plûpart des autres fêtes, ni lui ni son successeur François de Harlay ne purent empêcher le peuple de continuer celle de saint Roch. Son office n'y est que pour les lieux où sont ses reliques ou les confreries établies en son honneur ; par-tout ailleurs l'église de Paris se contente d'une simple commémoration dans l'office de l'octave de l'Assomption ; & l'autre partie du clergé séculier & régulier qui suit le rit Romain dans cette grande ville y fait l'office de saint Hyacinthe, tandis que les boutiques y sont fermées en l'honneur de saint Roch.

Gavant part. 2, p. 160.

Statut. Paris. p. 442.

RENVOIS.

* Saint BAUSSENGE, martyr en Champagne. Voyez la vie de saint Basle au XXVI de novembre au sujet d'un autre saint Baussenge.

* Sainte RUSTICLE, abbesse à Arles. Voyez ci-devant à l'onziéme de ce mois.

XVII. JOUR D'AOUST.

III siécle.

SAINT MAMMÉ'S MARTYR de Cappadoce ; autrement SAINT MAMANT, du grec Mamas, Mamantis.

I. *Basil. hom. 16. t. 1. Ruin. Act. M. p. 276. Tillem. tom. 3. p. 358.*

IL y a peu de martyrs dans toute l'église Grecque qui soient plus célébre que saint MAMMÉ'S, il y en a peu aussi dont l'histoire soit plus obscure & plus incertaine. Il étoit né en Cappadoce d'une famille qui n'avoit ce semble rien de considérable selon le monde. C'est ce que l'on conjecture de l'éloge qu'a fait de lui saint Basile le Grand, qui déclare qu'il n'avoit tiré de ses ayeux & de ses parens ni sa gloire ni sa sainteté, qu'il ne devoit rien aux autres, & qu'il n'étoit orné que de son propre mérite ; que ce n'étoit point par les biens de la fortune, ni par les grandeurs de la terre, ni par la sagesse du monde, mais par sa vertu qu'il s'étoit rendu recommandable ; qu'il n'avoit rien de grand que sa pauvreté & sa pieté. Il nous aprend en même tems que Mammès étoit berger de sa profession ; qu'il n'avoit point d'autre fonds ni d'autre bien, que la nourriture de chaque jour qui le faisoit subsister par le moyen de son travail ; qu'il ne possédoit autre chose que sa besace & son bâton ; qu'il n'avoit pas même de logement, ni d'autre toit que le ciel. Saint Grégoire de Nazianze qui a fait aussi le panégyrique de notre saint martyr, nous donne de lui une idée assez semblable, & il dit que pendant que Mammès paissoit ses troupeaux, les biches venoient à lui se faire traire, & se pressoient comme à l'envi pour le nourrir de leur lait. C'est peut-être la vie solitaire des bergers qui a donné lieu à quelques auteurs de martyrologes de donner la qualité de moine à notre Saint. On ne sçait point quelles furent les autres circonstances de sa vie, ni même la plus grande partie de celles de sa mort, quoiqu'il soit dit beaucoup de choses de lui dans deux histoires différentes qui portent le nom de ses actes. On juge seulement qu'il étoit encore jeune, quand il souffrit le martyre pour la foi de Jesus-Christ ; & tout le monde s'accorde de presque à en mettre le tems sous le regne de l'empereur Aurelien vers l'an 274. Il n'est pourtant pas aisé de prouver que l'on ait fait des martyrs en Orient par aucun ordre exprès de ce Prince, qui n'eut pas plutôt publié ses édits contre les Chrétiens qu'il fut tué en Thrace par ses propres officiers.

Gr. Naz. or. 43.

M. Hier. Flor. p. 756.

Ap. Sur p. 173.

Ap. Bosc. bibl. Flor. t. 2. p. 213.

La ville de Césarée en Cappadoce fut le théatre de la confession & du triomphe de saint Mammès : & elle eut ses dépoüilles mortelles après sa mort, dont elle tira beaucoup de gloire & de grands avantages. C'est ce que marque encore saint Grégoire de Nazianze, lorsque faisant allusion à la profession de berger que notre saint martyr avoit exercée de son vivant, il dit qu'il étoit de son tems le pasteur de cette métropole, c'est à dire, que son corps y reposoit, & qu'il y nourrissoit la pieté des peuples par les graces qu'il leur attiroit du ciel. Ces graces, selon saint Basile, consistoient en diverses faveurs que l'on recevoit de Dieu par son moyen ; en des apparitions qui étoient toujours accompagnées de quelque assistance sensible

Or. 43. supr.

Till. supr. p. 359.

Bas. hom. 26. où d'avis salutaires ; en des guérisons de diverses maladies, jusqu'à rendre la vie à des enfans déja morts. C'est ce qui portoit tout le monde à l'appeller le pere du peuple de Dieu, & qui faisoit rassembler non seulement la ville; mais toute la province encore pour célébrer sa fête avec grande solemnité.

II. Le même saint Basile semble marquer que cette fête se célébroit dès le premier jour de l'année ; par où l'on croit qu'il faut entendre le premier de septembre auquel commençoit l'indiction *, c'est à dire un cycle ou une révolution de quinze années introduite pour la datte & la supputation des tems depuis * l'empereur Constantin. Les Grecs l'ont remise depuis au lendemain où ils la célebrent encore maintenant ; elle y a été pendant quelque tems précédée d'une veille solemnelle. Outre ce jour de la principale fête de saint Mammès qui étoit célebre à Constantinople dès le tems de l'empereur Leon I, il s'en faisoit encore une au printems le dimanche de l'octave de Pâque dans son église de Cesarée, dans celle de Nazianze, & peut-être dans le reste de la Cappadoce. *Tille. p. 359.* Ce fut en ce jour que saint Grégoire prononça son oraison dans une église de Nazianze dédiée en l'honneur de notre Saint, comme saint Basile prononça la sienne au jour de l'autre fête dans l'église de Cesarée qui étoit bâtie sur son tombeau.

* L'indiction commençoit en Orient le 1 de sept. & le 24 en Occident.
* Depuis l'an 312.
Chron. Pasc. an. 464.

L'historien Sozomene rapporte au sujet de cette église une singularité fort extraordinaire, mais dont il ne croyoit pas qu'il fût permis de douter, étant attestée de son tems par beaucoup de personnes qui l'avoient apprise de ceux même qui l'avoient vûë. A quoi l'on peut joindre encore le témoignage de saint Grégoire de Nazianze, qui étudiant à Athenes pendant que la chose arriva, l'entendit ensuite raconter à ceux qui en avoient été les témoins. *Sozom. hist. l. 5. c. 2. Gr. Naz. or. 3. in Jul.* Vers le milieu du quatriéme siécle, Julien qui fut depuis surnommé l'Apostat, & Gallus son frere, cousins germains de l'empereur Constance, étant élevés dans une vie privée assez près de Cesarée en Cappadoce, s'occupoient à orner les sépulcres des martyrs. Ils prirent donc la résolution de bâtir ensemble une grande église autour du tombeau de saint Mammès. Ils partagerent l'ouvrage, & l'émulation les animant ils cherchoient à se surmonter l'un l'autre. Mais Dieu fit paroitre en cette rencontre un discernement qui surprit le monde, & qui fut un présage de ce qui devoit arriver quelques années après. Car pendant que l'ouvrage de Gallus avançoit, celui de Julien demeuroit & devenoit inutile. Tantôt ce qu'il avoit élevé tomboit en ruine, tantôt la terre rejettoit les fondemens que l'on avoit posés, & renversoit tout ce qu'il avoit fait. Elle ne souffroit rien de ce qui venoit de lui, & il sembloit qu'il y eût quelque vertu secrete dans les fondemens qui repoussoit en haut tout ce qu'on y vouloit poser. La Cappadoce ne fut point la seule province en Orient qui bâtit des églises en l'honneur de saint Mammès. La ville de Constantinople lui en dressa plus d'une dans son enceinte & dans sa banlieue. *Codin. orig. CP. p. 57. 60. Du Cang. CP. chr. l. 4. c. 15. n. 25. & c. 12. n. 3.*

Les Latins ont commencé aussi d'assez bonne heure à rendre leur culte à notre Saint. C'est ce qui paroit principalement par les martyrologes anciens du nom de saint Jerôme qui marquent sa fête au XVII d'août, comme ont fait depuis la plûpart de ceux du neuviéme siécle & les suivans jusqu'au Romain moderne où l'on ne sçait pourquoi on a voulu faire croire que notre saint martyr que l'on tient avoir été martyrisé au dessous de vingt *Ado, Usuard, Raban. Notk. Flor. p. 756.*

Pralim. mart. t. 2. Boll. ans avoit atteint l'âge de la vieilleſſe. Florus ſeul qui a voulu ſuppléer à Bede & qui vivoit ſous Louis le Débonnaire met cette fête au VII d'août. Il ſe peut faire qu'il ait laiſſé gliſſer un X du texte qu'il avoit à copier.

III. Nicet not. ad Gr. Naz. or. 43. Le corps de ſaint Mammès demeura dans la ville de Ceſarée en Cappadoce au moins juſqu'à la fin du neuviéme ſiécle. Cela nous ſuffit pour nous perſuader que ce fut d'un autre Saint de même nom enterré à Jéruſalem que le patriarche du lieu envoya une relique à ſainte Radegonde reine de France religieuſe à Poitiers dans le ſixiéme ſiécle. (Baudonio. vit. Rad. n. 15. in Act. SS. Ben. t. 1. & Sur.) On ſuppoſe que depuis le IX ou le X ſiécle les reliques de notre ſaint martyr, furent tranſportées à Conſtantinople comme beaucoup d'autres que l'on vouloit garantir des incurſions des barbares. Si l'on y apporta tout à la fois, il faut dire que ce ſaint corps ne vint en cette ville que vers l'an 1190 ſous l'empereur Iſac Ange qui le fit mettre dans l'égliſe qu'il avoit fait bâtir ſous ſon nom. (Anon. ap. Sur. p. 178. n. 5.) Mais ceux qui ont fait les actes de cette tranſlation ſemblent ne parler que de ſon chef. (Ibid. p. 176. n. 2.) Long-tems auparavant, un gentilhomme François avoit rapporté de la même ville en France un os du coû qu'on lui avoit dit être du grand martyr Mammès dont le culte étoit fort célebre dans cette ville, & il en avoit fait préſent à l'égliſe de Langres. On s'en crut ſi honoré, que l'on voulut choiſir d'un conſentement unanime du clergé & du peuple ſaint Mammès de Ceſarée en Cappadoce pour le patron de la ville & du dioceſe de Langres. De ſorte que l'égliſe cathédrale qui avoit été juſques-là dédiée ſous le nom de ſaint Jean l'Evangeliſte fut conſacrée ſous celui de S. Mammès. La fête de cette premiere tranſlation eſt fort ſolemnelle à Langres; où elle ſe célebre avec octave le (Cord. vie de S. Mam. pag. 265.) dixiéme d'octobre; mais il la faut diſtinguer de la dédicace de l'égliſe que quelques-uns mettent au XXII de juillet, ſuppoſant qu'elle ne ſe fit qu'en 1196, quoique l'on ait des titres qui font voir qu'elle portoit le nom de S. Mammès dès le tems de Louis le Débonnaire. Outre cette relique, dont la vérité n'eſt appuïée que ſur une tradition foible & obſcure, on dit qu'il en vint depuis encore une autre à Langres qui n'eſt guéres plus authentique. C'eſt celle d'un gros os de la jambe à qui il ſe peut faire que la premiere ait fait donner le nom de notre S. martyr. (Ap. Sur. p. 179. n. 7. Till. p. 361.) Il y a plus de vraiſemblance à ce que l'on dit de celle du bras de ſaint Mammès rapporté de Conſtantinople vers l'an 1075, par Renaud évêque de Langres, prélat diſtingué par ſon ſçavoir & ſon mérite du tems du roi Philippe I. (Cord. p. 170.) Mais la relique la plus certaine de ſaint Mammès qui ſoit à Langres eſt celle de ſon chef qui fut trouvé parmi beaucoup d'autres dans la confuſion qui ſuivit la priſe de Conſtantinople par les François & les Vénitiens l'an 1204. Toutes les chaſſes & les reliquaires avoient été briſés & pillés par les ſoldats, & les os des Saints profanés & diſperſés. Sur un ordre qu'on donna pour les raſſembler, le chef de ſaint Mammès fut apporté parmi les autres, & il ne reſtoit de ſon reliquaire qu'un petit cercle croiſé d'argent qui portoit ſon nom gravé avec ſa qualité. Gualon de Dampierre chanoine de Langres qui fut depuis archevêque de Damas & qui ſe trouvoit pour lors à Conſtantinople, ayant obtenu cette importante relique, la fit vérifier par de ſolides atteſtations; & après diverſes difficultés dont il fut traverſé, il l'apporta l'an 1209 dans l'égliſe de Langres où elle ſe conſerve avec beaucoup de vénération. (Ib. p. 178. & ſuiv.) L'hiſtoire de toutes ces tranſ-

lations fut écrite cinq ou six ans après par un prêtre de Langres dont on ne sçait point le nom, mais qui mérite d'être écouté sur celle du bras du Saint, qui se fit vers l'an 1075, & sur celle de son chef à laquelle il s'étoit trouvé présent.

AUTRES SAINTS DU XVII jour d'Août.

SAINT LIBERAT ABBE', S. BONIFACE & leurs Compagnons, Martyrs d'Afrique sous les Vandales.

v. siécle.

I. L'an 483.

IL y avoit près de sept ans que Huneric roi des Vandales en Afrique & successeur de Genseric, l'héritier de sa haine & de ses cruautés envers les Catholiques, faisoit gémir l'église de ce païs sous le joug de sa domination, lorsqu'il renouvella par un édit général la persécution qu'il lui faisoit souffrir dans tous les lieux de son obéïssance. Il le donna aux sollicitations de Cyrila & des autres évêques Ariens dont il suivoit la secte avec toute sa nation. Les prêtres & les autres ministres de l'Eglise catholique furent bannis dans des lieux fort éloignés où on leur fit retirer même la nourriture que l'on avoit coûtume de donner aux chevaux, & aux autres bestiaux. Toutes les églises furent fermées, les monastéres abandonnés à la discrétion des Gentils, c'est-à-dire, des Mores qui étoient les brigands du païs. On prit alors sept religieux d'un monastére du territoire de Capse dans la province de Byzacéne, & on les amena à Cartage où étoit le théatre principal de la sanglante persécution. Ces confesseurs étoient LIBERAT abbé du monastére, BONIFACE diacre, SERF & RUSTIQUE soûdiacres, ROGAT, SEPTIME & MAXIME moines, selon l'histoire de leurs actes, où il est à remarquer que l'auteur place le diacre & les deux soûdiacres avant l'abbé & les trois autres moines, sans doute parce que ceux-ci n'étoient que laïques.

Ruin. p. 101. post Vict. Vit. de pers. Vand-dal.

Les Ariens ministres de la cruauté du prince essaïérent d'abord de les attirer dans leur communion par des civilités & de magnifiques promesses. On ne leur offroit rien moins que les dignités & les premiers honneurs de la cour, les riches possessions qui étoient à donner & la faveur du roi. Mais des gens accoûtumés depuis long-tems au mépris de toutes ces vanités ne pouvoient guéres être sensibles à de telles promesses. Ils se contentérent de dire à leurs persécuteurs qu'ils ne croïoient qu'un Christ, qu'une foi & qu'un baptême; & qu'ils étoient bien déterminés à ne point changer de foi & à ne jamais recevoir de nouveau baptême. Cette résolution fit juger dessors de ce qu'on devoit attendre d'eux; on les renferma dans une étroite & sombre prison où on se disposoit à les réduire par la faim & les autres miséres; en quoi l'inhumanité des Ariens passoit celle des Payens. Dieu y pourvut néanmoins par la charité industrieuse des fidéles catholiques qui restoient dans la ville de Carthage, & qui donnant de l'argent aux geoliers & aux gardes de la prison trouverent moyen d'assister les prisonniers de Jésus-Christ.

La chose ne put être si sécrette, qu'elle n'allât à la connoissance des ministres de la persécution. Le Roi en fut averti; & ce prince transporté de fureur, ordonna qu'on redoublât leurs tourmens & qu'on les chargeât de doubles chaînes. Il fit ensuite remplir un bateau de fagots dont on dref- II.

ſa un bucher, & commanda qu'on y conduisît les ſept confeſſeurs & qu'on mît le feu au bateau dès qu'on l'auroit lancé en mer. Lorſqu'on les fit ſortir de la priſon pour les mener au ſupplice, toutes les ruës ſe trouverent remplies juſqu'au port d'une multitude de toutes ſortes de perſonnes qui vouloient être à un ſpectacle ſi nouveau. Les fidelles ſans ſe ſoucier de ménager les Ariens, encourageoient les martyrs à demeurer fermes juſqu'à la fin d'un ſi glorieux combat. Les perſécuteurs s'adreſſerent à Maxime qui étoit le plus jeune de la bande, & qui n'étoit encore qu'un enfant, que l'on formoit dans le noviciat de la vie religieuſe lorſqu'il avoit été pris avec les autres. Voulant tirer avantage de la foibleſſe de ſon âge, ils tâcherent d'abord de le gagner par diverſes careſſes, & enſuite de l'intimider par la vûë des tourmens qu'on alloit faire ſouffrir aux autres pour le détacher de leur compagnie. Mais ils trouverent dans ſes réponſes la ſageſſe d'un vieillard & la vigueur des plus vaillans ſoldats de Jéſus-Chriſt. Il leur déclara que comme il eſpéroit avoir part à la couronne des autres, il ſouhaitoit auſſi la mériter en leur compagnie, & qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'on le ſéparât de ſon bienheureux pere Libérat, & de ſes freres, qui l'avoient nourri dans le monaſtere. On fut donc obligé de le laiſſer ſuivre ſa compagnie; & lorſqu'ils furent arrivés ſur le bateau, on les attacha tous ſept par les pieds & les mains aux fagots & l'on y mit le feu. Mais Dieu permit qu'il s'éteignît toutes les fois qu'on voulut le rallumer. Cet événement qu'on ne pouvoit attribuer à la ſeule violence des vents & de la pluye, au lieu d'adoucir le tyran, ne fit qu'irriter encore davantage ſa fureur contre les ſaints martyrs, & il envoya ordre que ſi l'on ne pouvoit les faire périr par le feu, on les aſſommât en l'état où ils ſe trouvoient, à coups d'avirons. En quoi il fut obéï ſur le champ; & l'on jetta incontinent les corps dans la mer, qui contre l'ordinaire les rejetta ſur le bord dès le même jour, comme ſi c'eût été des piéces de bois flottant. Cette nouvelle merveille fit tant d'impreſſion ſur l'eſprit du tyran, qu'il n'oſa empêcher qu'on leur rendît les devoirs de la ſépulture. Ce qui reſtoit du clergé catholique alla hardiment lever ces ſaints corps, environné d'une multitude de gens qui rendirent leurs funérailles fort ſolemnelles. Deux diacres nommés Salutaire & Muritte déja célebres par la gloire de trois confeſſions qu'ils avoient faites devant les tribunaux des perſécuteurs, conduiſoient les reliques. Elles furent honorablemeut dépoſées dans le monaſtére de Bigue qui étoit contigu à l'égliſe de ſainte Célerine. Ces Saints ſouffrirent l'an 483; & quoique leur martyre ſoit arrivé le ſecond jour de juillet ſelon les actes de leur paſſion, le jour de leur fête eſt marqué au XVII. d'août dans les martyrologes d'Adon, d'Uſuard & de Notker, dans le Romain & les autres modernes. Ce qui a donné lieu de conjecturer qu'il ſe ſeroit fait peut-être une tranſlation de leurs reliques en Europe lorſque les Sarrazins ſe rendirent les maîtres du païs.

ADDITION AUX SAINTS du dix-septiéme jour d'Août.

VIII siécle.

LE B. CARLOMAN, DUC des François, & Religieux.

I. Ap. Mabill. sæc. 3. part. 2. p. 123. Bull. l. 4. p. 9.

CARLOMAN *qui est qualifié* Saint *par quelques anciens & par divers modernes, & dont le nom se trouve dans quelques martyrologes, étoit fils de Charles Martel Maire du palais, & de sa premiere femme Rotrude, & frere aîné du Roi Pepin. Il fut l'héritier de la valeur de son pere qui n'a été inférieur à aucun des plus grands capitaines de l'antiquité, & qui n'a manqué que d'historiens dignes de*
L'an 737. *lui. Après la mort du Roi Thierry IV dit de Chelles, arrivée vers l'an 737, Charles Martel qui disposoit déja de la monarchie, laissa le trône vuide sans se mettre en peine de le remplir & sans prendre le titre de Roi. Il continua cependant de gouverner l'Etat avec une autorité souveraine qu'il transmit à ses deux fils en partageant entr'eux sa*
741. *charge de Maire peu de tems avant sa mort qui survint l'an 741. Il donna à Carloman l'Austrasie, la Thuringe, le païs des Suéves ou des Allemans; à Pepin la Neustrasie ou France occidentale, la Bourgogne, & ce qui étoit autrefois compris sous le titre de Gaule Narbonnoise contenant la Provence & le Languedoc; & à un fils d'une seconde femme nommé Griffon, quelques portions separées dans le partage de l'un & de l'autre. La Baviere fut aussi laissée à Carloman, comme l'Aquitaine à Pepin; mais ces provinces avoient des Ducs qui ne se soumettoient pas fort volontiers à la puissance des Maires. Carloman & Pepin jugeant*
742. *que la France ne devoit point être sans Roi, éleverent sur le trône Childeric III qui étoit fils de Chilperic III plutôt que de Thierry IV; mais ils ne lui laisserent que le titre de la souveraineté, & en retinrent toute la puissance. Cela n'a point empêché divers auteurs de donner la qualité de Roi à Carloman. Mais pour lui il se contenta de celle de duc ou prince des François; & l'on peut* L'an 743.
dire qu'il la rehaussa par son courage, par sa prudence & surtout par sa pieté. Il fit la guerre à Odilon duc de Baviere qui vouloit se donner le titre de Roi; & l'ayant réduit avec le secours de son frere, il l'obligea à se soumettre, & le traita ensuite plutôt comme un ami, que comme un vassal. De la Ba- 744.
viere il porta ses armes en Saxe, & le succès n'en fut pas moins heureux quoiqu'il fût seul dans cette expédition. Pendant qu'il rangeoit les Saxons avec leur chef dans le devoir, les Suéves ou Allemans se révolterent, & l'obligerent à les venir châtier. Après les avoir remis sous son obéïssance, après avoir désarmé tous les seigneurs voisins qui avoient suivi le parti d'Odilon duc de Baviere, & avoir pacifié les provinces qui lui étoient soumises au delà du Rhin, il 745.
passa en Aquitaine avec son armée, & s'étant joint à son frere Pepin ils réduisirent le duc Hunaud qui avoit tâché de secoüer le joug. Carloman éteignit ensuite une guerre civile qui avoit été excitée dans le cœur du royaume par Griffon leur frere dont la mere Sonichilde fut renfermée dans l'abbaye de Chelles & lui dans la citadelle de Neuchatel en Ardennes, d'où Pepin ne le laissa sortir qu'après la retraite de son aîné. Une seconde revolte des Allemans d'entre le Rhin, la Baviere & la Saxe obligea Carloman à 746.
reprendre les armes contre eux; & leur opiniâtreté fut cause qu'il y eut un grand nombre de ces rebelles exterminés. Ce fut la derniere expédition qu'il fit avant sa conversion.

Cependant Carloman faisoit éclater en II.
toutes rencontres le zele qu'il avoit pour maintenir la discipline ecclésiastique dans sa vigueur & sa pureté, & laissa divers monumens de sa libérali é envers les lieux saints. Peu de tems après la mort de Charles Martel son pere, il fit assembler un concile en Allemagne le XXI d'avril de l'an 742, pour ré- 742. le 21 Avril.
former principalement les mœurs du clergé

Vit. Bonif. p. 48. & pour remedier à divers désordres qui s'étoient glissés dans les monastéres de l'un & 743. le 1 mars. de l'autre sexe. Saint Boniface évêque de Mayence qui avoit été l'ame de cette grande assemblée, en alla ensuite confirmer les réglemens dans un autre concile tenu à Leptines ou Lestines par l'autorité du même prince dans le diocése de Cambray. On y fit encore de nouveaux décrets, de l'exécution desquels Carloman voulut se charger. Il donna à saint Boniface le fonds & les autres choses néceſſaires pour fonder la célebre abbaye de Fulde. Il fit auſſi de grandes donations à d'autres monastéres, à diverses églises, & à de saints Evêques.

III. Les grandes habitudes qu'il eut principalement avec saint Boniface de Mayence lui furent fort utiles pour le faire travailler à son salut au milieu de toutes les distractions que lui causoit le gouvernement de ses Etats. Ce n'est point sans fondement que l'on a attribué aux sages conseils de ce saint prélat le progrès qu'il fit dans la pieté chrétienne & le soin qu'il prit des intérêts de l'Eglise *Vit. Bonif. de Othon. l. 1. c. 35. & l. 2. c. 17.* Ils ne contribuerent pas peu auſſi à lui faire ouvrir les yeux sur la vanité des grandeurs de la terre. Il en conçut un dégoût qui fut fort augmenté encore par le regret qu'il eut d'avoir répandu tant de sang dans sa derniere expédition contre les Allemans; où il comprit qu'il devoit y avoir beaucoup d'innocens parmi tant de milliers de rebelles *Annal. Franc. Labb. Bibl. t. 2.* qui furent égorgés. Il se crut obligé d'en faire pénitence, & il se servit de ce prétexte pour exécuter le deſſein qu'il avoit de renoncer au monde; & de tout quitter pour servir Dieu plus librement dans la retraite & tâcher de se rendre digne du royaume du ciel. Sa femme étant morte vers le même L'an 747. tems, il remit l'administration de ses Etats, que lui-même & les autres appelloient tout communément son royaume, entre les mains de son frere Pepin avec son fils Drogon ou Dreux dont il lui recommanda la conduite. Il se réduisit à la condition d'une vie privée après six ans de regne, & il prit le chemin de Rome par l'abbaie de saint Gal où il eut la dévotion d'aller offrir ses priéres à Dieu & demander celles des bons religieux qui y demeuroient. Il fut reçû à Rome par le saint pape Zacharie qui lui donna la tonsure cléricale. Après avoir offert un riche présent au tombeau de saint Pierre, il se retira dans le mont Soracte à neuf lieües de Rome vers le Nord, & y fit batir un monastére en l'honneur de saint Silvestre. Il y prit l'habit monastique ou du moins y mena la vie d'un religieux avec quelques serviteurs de Dieu qu'il y raſſembla. Mais comme la plûpart de ceux de la nobleſſe Françoise qui alloient à Rome, se faisoient une espece de devoir de l'aller visiter par un effet de la vénération qu'ils conservoient pour lui, & qu'il se trouvoit obligé à leur donner un tems qui lui étoit précieux & qu'il avoit destiné à d'autres exercices plus conformes au nouveau genre de vie qu'il avoit embraſſé, que n'étoient ces sortes de conversations, il L'an 749. remit son monastére de saint Silvestre entre les mains du Pape, quitta le mont Soracte & choisit pour retraite le mont Caſſin lieu consacré par la demeure & la sépulture de saint Benoît patriarche des moines de l'Occident.

IV. Ce célebre monastere après avoir été près de cent quarante ans enseveli dans ses ruines depuis la destruction que les Lombards en avoient faite, avoit été relevé par les soins du pape Grégoire II & de l'abbé Pétronax qu'il y avoit envoyé vers l'an 718. Cet abbé ayant gouverné la nouvelle maison pendant l'espace de trente ans, mourut l'année que Carloman y entra; & celui-ci fut reçû par l'abbé Optat son succeſſeur, mais sans en être connu. Car si l'on en croit les historiens*, la sortie de Carloman hors du mont Soracte avoit été une évasion secrete plûtôt qu'une retraite ordinaire. Il avoit pris avec lui un religieux François d'une discrétion & d'une fidélité éprouvée, qui avoit coutume de le servir; & il ne s'étoit présenté au mont Caſſin que sous le nom d'un scélerat & d'un vagabond venu de France pour demander à faire pénitence de ses crimes. L'abbé l'ayant

* *Rheginon. chron. Annal. Metens. Mabill. supr. p. 126. n. 12. Balt. supr. p. 11.* où il semble douter de la vérité de ce fait.

l'ayant reçu sous ce titre avec son compagnon, leur donna l'habit monastique, & ordonna que l'on veillât exactement sur leur conduite, & que l'on éprouvât leur vocation d'autant plus rigoureusement qu'ils étoient étrangers & inconnûs. On les mit l'un & l'autre au travail des mains dans les offices les plus vils, selon la coutume que l'on avoit de traiter les derniers venus, & on les donna pour aide au frere qui faisoit la cuisine. Carloman s'y porta avec beaucoup de zele & d'humilité; mais comme il réüssissoit mal dans un emploi où jamais il ne s'étoit éxercé, il ne faisoit pas souvent sa besogne au gré du frere qu'il servoit. Ce moine non content de le reprendre avec des paroles fort aigres s'emporta jusqu'à le frapper en trois occasions différentes. Carloman souffrit ces outrages avec patience; mais le François qui l'accompagnoit n'en usa pas de même. Car il ne pouvoit voir qu'avec indignation que l'on traitât si durement son maître. Les deux premieres fois il s'étoit retenu, & s'étoit contenté de dire au frere cuisinier : Que Dieu & Carloman te le pardonnent. *Mais à la troisiéme fois il se laissa aller au transport de sa colére; de telle sorte que voulant défendre son maître il prit un pilon & en déchargea un coup sur le frere, lui disant :* Méchant serviteur, que Dieu ni Carloman ne te le pardonnent. *L'abbé ayant appris cette querelle, fit mettre le François en prison, & le lendemain il ordonna qu'on le menât dans le chapitre. Alors il lui demanda pourquoi il avoit battu le frere.* C'est, *répondit le François,* parce que le plus méchant de tous les serviteurs a osé plus d'une fois, non seulement outrager, mais encore frapper le meilleur & le plus noble de tous les hommes que j'aye connû dans le monde. Qui est donc celui que vous appellez le plus noble de tous les hommes, *reprit l'abbé?* C'est, *repartit le François,* notre prince Carloman qui a quitté sa dignité, sa puissance & toute la gloire du monde pour l'amour de Jesus-Christ. *L'abbé & les religieux fort surpris se leverent de leurs siéges & allerent faire des excuses à Carloman, qui prétendant avoir été changé en un autre homme lorsqu'il avoit quitté la vie séculiere & pris un autre habit, leur déclara qu'il n'étoit point le prince Carloman, mais seulement un pécheur & un homicide. Toutes ses protestations ne pûrent empêcher qu'on ne lui rendît beaucoup d'honneur, & qu'on n'eût pour lui quelque considération particuliere. Il fallut néanmoins satisfaire son humilité & suivre ses intentions conformément à la discipline de la profession monastique, où les rangs de la distinction que l'on a eue dans le monde ne subsistent plus. L'abbé pour éxercer sa patience, selon que le prescrivoit la regle, lui commit le soin d'un petit troupeau de brebis, qu'il lui ordonna de mener paître tous les jours, & de ramener au monastére. Des voleurs vinrent un jour pour en enlever quelques-unes; il s'y opposa avec la fermeté qui lui étoit naturelle, leur disant qu'il leur permettoit de faire de lui ce qu'ils voudroient, mais qu'il ne pouvoit souffrir qu'ils touchassent au troupeau qui lui avoit été confié. Ces misérables épargnerent les brebis, mais ils le dépoüillerent & se retirerent. L'abbé le voyant sans habit, au lieu de le plaindre, le reprit comme un homme lâche & sans conduite. L'humble Carloman ne répliqua rien, & fit voir que sa patience étoit à toute épreuve. Un autre jour il rapporta sur ses épaules une de ses brebis qui ne pouvoit plus marcher : & cette action acheva de persuader l'abbé de son humilité sincere & de sa douceur. De sorte que croyant le soulager, il changea son emploi, & il le mit à la culture du jardin.*

Chron. Cassin. l. 1. c. 7.

V. *Cependant le bruit se répandit par toute l'Europe que le prince Carloman étoit religieux au Mont-Cassin, & qu'il s'y faisoit traiter comme le dernier des freres. Les moines du lieu persuadés que tout*

mort qu'il étoit au monde, son crédit ne laisseroit pas d'y vivre toujours, voulurent, dit-on, se servir de lui pour recouvrer les reliques de saint Benoît qui avoient été emportées en France, & déposées à Fleury sur Loire. Mais il n'y a gueres d'apparence, à ce qu'on ajoûte, que son abbé Optat & lui, obtinrent des lettres du Pape Zacharie auprès du Roi Pepin pour faire réüssir cette entreprise; & il est encore beaucoup moins probable que pour ce sujet il soit venu lui-même trouver son frere Pepin qui fut solemnellement déclaré Roi vers le même tems; & sacré à Soissons l'année suivante par saint Boniface de Mayence. On est assés persuadé qu'il ne vint qu'une fois en France depuis sa profession monastique; & qu'il ne le fit que parce que s'étant défait de sa volonté propre, il se trouvoit contraint de suivre celle d'un autre. Le pape Etienne que les uns prennent pour le second, & d'autres pour le troisiéme du nom, vint implorer l'assistance du Roi Pepin en France contre les violences d'Aistulfe Roi des Lombards frere & successeur de Rachis qui avoit imité Carloman, & à la persuasion du pape Zacharie s'étoit retiré comme lui au Mont-Cassin. Aistulfe s'étoit emparé de quelques terres qui appartenoient à l'Eglise Romaine, & sembloit vouloir se rendre le maître de toute l'Italie. Pour tâcher de rendre inutiles tous les efforts du Pape, il contraignit l'abbé du Mont-Cassin d'envoyer Carloman vers son frere Pepin avec ordre d'y soûtenir sa cause, & d'y faire valoir ses intérêts. Carloman obéït à son abbé, comme l'abbé à son Roi, parce qu'il étoit dangereux de lui desobéïr. Il alla donc trouver le Roi son frere à Kiersi sur Oise où étoit aussi le pape Etienne; mais s'il parla en faveur du Roi des Lombards, ce fut d'une maniere si foible qu'on jugea aisément qu'il n'avoit pas envie de nuire au Pape, quoi qu'en ait pû dire Anastase le Bibliotéquaire. Pepin ayant inutilement pressé Aistulfe par ses ambassadeurs de rendre ce qu'il avoit usurpé sur l'Eglise, marcha contre lui avec une armée. Carloman demeura cependant à Vienne sur le Rhône avec la Reine Bertrade, retiré dans un monastére; & si l'on s'en rapporte à Anastase, ce fut par l'ordre du Pape & du Roi. Il y tomba malade peu de jours après, & il y mourut avant que le Roi son frere eût repassé les Alpes.

Adrevald. ap. Mabill. p. 127 n. 14. — *L'an 752.* — *754.* — *Eginhard. an. Anast. Bibl. vit. Steph. III.* — *L'an 755.* — *Vit. Steph. & t 6. concil. col. 1625.*

VI. *L'année suivante qui étoit la 756 de Jesus-Christ Pepin fit mettre son corps dans un cercueil d'or, & l'envoya au Mont-Cassin avec de grands présens. On le changea depuis dans un autre cercueil pour faire de celui d'or quelque emploi utile à la maison. On renferma ses os dans une urne d'onyx où ils furent trouvés l'an 1628 le xxix de mars, jour auquel leur invention est marquée dans le martyrologe des Bénedictins. L'abbé Caffarelli en fit la translation le premier jour d'octobre suivant, & les mit au bas de l'autel dans un monument fort propre qu'il fit faire exprès avec une épitaphe où il est qualifié Saint, comme dans l'historien Rhéginon. Sa fête principale est marquée au xvij d'août que l'on prend ordinairement pour le jour de sa mort, quoique d'autres la rapportent au iv. décembre suivant. Mais nous ne voyons pas qu'en aucun de ces jours on fasse l'office, ni même la commémoration de Carloman, ni au Mont-Cassin, ni ailleurs.*

De Nuce in cap. 7. l. 1. chron. Cassin.

XVIII. JOUR D'AOUST.

SAINT AGAPET, MARTYR DE Palestrine près de Rome.

III siécle. — *Ap. Mombrit. tom. 1.*

LE nom de saint AGAPET martyr du tems de l'empereur Aurelien est fort célebre dans l'eglise Romaine qui en fait une mémoire solemnelle dans son office du XVIII jour d'août.

Ce n'eſt que par conjecture que l'on met ſon martyre ſous l'empereur Aurelien, & pour corriger une erreur groſſiere de ſes premiers actes qui le faiſoient vivre ſous Antiochus Roi païen*. Ses ſeconds actes qui ſemblent avoir été faits pour amplifier les premiers, ſous prétexte de les réformer, nous apprennent de lui beaucoup de choſes qui ne ſont pas moins merveilleuſes, mais qui ne ſont pas auſſi plus ſûres ou mieux fondées. Ce qu'on en peut tirer de plus vrai-ſemblable eſt que ſaint Agapet, qu'on ſuppoſe un jeune garçon de quinze ans, comme ſaint Mammès & ſaint Venance, fut pris par les officiers de l'empereur, après avoir déja conſacré ſon bien à l'uſage des pauvres; qu'ayant été condamné pour ſa religion il fut expoſé d'abord à diverſes tortures qui ne le pûrent ébranler, & qu'enſuite il eut la tête coupée à Préneſte ville de la Campagne de Rome que l'on appelle maintenant Paleſtrine. Les chrétiens eurent ſoin d'enterrer ſon corps à mille pas de cette ville, où ſon nom & ſes reliques ſont encore aujourd'hui fort célebres. On ne ſçait ſi ce fut en ſon honneur que le pape Felix II fit bâtir à Rome vers l'an 485 une égliſe de ſaint Agapet, parce que ce nom étoit commun à pluſieurs Saints du païs. Mais on ne peut douter que le culte de notre Saint ne ſoit d'un établiſſement fort ancien dans l'Egliſe Romaine; puiſqu'on trouve ſon office preſcrit dans les ſacramentaires de Gélaſe & de ſaint Grégoire, & dans l'ancien calendrier du P. Fronteau; & ſa fête marquée dans les martyrologes du nom de ſaint Jérôme, dans celui de Bede, dans ceux du neuviéme ſiécle & les ſuivans juſqu'au Romain moderne. Son culte paſſa en France apparemment avec le rit Romain ſous Charlemagne, puiſqu'on voit ſon nom dans les calendriers Romains-François dreſſés du tems de Louis le Débonnaire à l'uſage de la France ſeptentrionale.

* On trouve la même choſe dans ceux de S. Venance.

Vers l'an 274.

Thomaſ. ſacr. p. 68. Gr. ſacr. men. p. 164. Front. Kal. p. 328. Florent. mart. Hier. p. 758. 759.

T. 10. Spicil. p. 137.

AUTRES SAINTS DU XVIII jour d'Août.

SAINTE HELENE IMPERATRICE, Mere du grand Conſtantin.

IV ſiecle.

Flavia Julia Helena.

I. HELENE devenuë ſi célebre dans l'Egliſe & par ſon mérite & par celui de ſon fils, étoit de la province de Bithynie, & ſelon les apparences, originaire du bourg de Drépane, qui ayant été depuis rebâti & érigé en ville par Conſtantin, fut appellé Helenople de ſon nom. Elle étoit d'une naiſſance ſi obſcure, & d'une famille ſi peu conſidérable, que l'on diſoit même que ſon pere avoit tenu hôtellerie. L'Empereur Conſtance Chlore n'étant encore que garde du corps ou ſimple officier d'armée ſous Gallien, connut ſes excellentes qualités & l'épouſa. Mais on prétend qu'il ne la prit qu'à titre de concubine, ſoit parce qu'elle n'étoit pas de condition à être ſon épouſe ſelon les loix, ſoit plûtôt parce que ſes parens ne l'avoient point dotée. Car le terme de concubine ſe prenoit chez les anciens pour une femme ſans dot ou ſans les autres marques d'honneur que portoient les dames qui étoient meres de famille. Helene n'en fut pas moins la femme légitime de Conſtance, comme le juſtifient toutes ſes médailles, quoi-

Née vers l'an 247.

Procop. ædif. l. 5. c. 2.

Protector ſelon Amm. Marcellin quoiqu'il fût de grande naiſſance.

Chlore étoit de la race de Veſpaſien & parent de l'emp. Claude II.

Zoſim. l. 2. p. 673. Tr. ſtan. comm. Du Cang. CP. part. 1.

Till. hist. des Empp. tom. 4. p. 613. qu'il ait plû aux envieux de la gloire de son fils d'abuser du sens équivoque du mot de concubine pour en faire juger autrement dans le monde, & que quelques-uns des saints Ambros. de divers. concio 3. Peres même emportés par un bruit commun que la médisance avoit semé contre l'honneur de Constance à qui les historiens ont attribué une chasteté exemplaire, ayent dit qu'il l'avoit connuë à l'hôtellerie. Après son mariage il l'amena en Dardanie province de l'Illyrie où il étoit né, où il possédoit de grands biens & Pagi an. 306. n. 8. Tillem. t. 4. Empp. p. 615. où sa famille étoit très-puissante. On ne sçait si elle lui donna plusieurs enfans; car l'histoire ne nous fait connoître d'elle que Constantin dont elle accoucha l'an 272 âgée de vingt-cinq ans dans Naïsse ville de Dardanie qui étoit censée être déja de la Dace depuis environ un an que l'Empereur Aurelien avoit ordonné que la Dardanie seroit comprise dans la nouvelle Dace qui est maintenant Vers l'an 292. la Servie. Helene vêquit avec Constance jusqu'en 292, que ce prince nouvellement créé César avec Galére Maximien, fut contraint de la répudier pour obéïr aux Empereurs Dioclétien & Maximien Hercule, qui pour se les unir plus étroitement dans l'administration de l'Empire voulurent les rendre leurs gendres. Dioclétien donna sa fille Valerie à Galére, Hercule donna Theodore fille de sa femme à Chlore qui en eut divers enfans.

II. Quelque grandes que fussent les vertus d'Helene durant tout le tems de la vie de l'Empereur son mari qui dura jusqu'en 306, ce n'étoient L'an 311. Theod. l. 1. c. 17. Eus. vit. Const. l. 3. c. 47. que des vertus humaines & sans fruit pour l'autre vie; parce qu'elle n'étoit pas encore éclairée des lumieres de la foi de Jesus-Christ. Cette grace lui étoit reservée pour le tems de la conversion de l'Empereur Constantin son fils. Car encore que Theodoret ait dit qu'elle avoit nourri Constantin dans la piété, Eusebe qui étoit mieux informé nous assûre qu'elle avoit été dans l'ignorance du vrai Dieu jusqu'à l'avénement de son fils à l'Empire, & que ce fut lui qui la rendit servante de Jesus-Christ. Elle pouvoit avoir soixante-quatre ans pour lors; mais le zele qu'elle fit paroître dans les exercices de la véritable pieté lui fit avantageusement récompenser le tems qu'elle avoit perdu pour racheter l'éternité; & Dieu lui accorda encore assez d'années sur la terre pour édifier par ses exemples l'Eglise de Jesus-Christ que son fils tâchoit d'établir & d'étendre par son autorité. On ne peut point douter qu'elle n'ait eu part à la conversion de beaucoup de personnes, principalement dans la famille impériale. C'est ce qu'on peut présumer, surtout à l'égard de Crispe son petit-fils que Constantin son pere avoit créé César. Elle l'aimoit tendrement, & quelque affection qu'el- L'an 326. Zosim. hist. l. 2. Cod. orig. CP. p. 34. Vict. epit. le eût toûjours eûe pour Constantin même, elle ne put s'empêcher de se plaindre hautement de l'injustice avec laquelle il fit mourir ce jeune prince, de qui l'univers se promettoit beaucoup. Constantin qui ne s'étoit jamais départi de l'honneur & du respect qu'il devoit à sa mere, jugea de la grandeur de sa faute par la douleur & les plaintes d'Helene; & il tâcha de lui faire trouver quelque satisfaction dans la réparation qu'il voulut faire de son crime, ou du moins dans le repentir qu'il en fit paroître. Il l'avoit beaucoup élevée depuis qu'il étoit monté sur le trône. Theoph. ann. 325. Eus. l. 3. c. 47. vit. Const. & c. 45. Il lui donna le titre d'Auguste ou d'Impératrice l'an 325, & fit mettre son effigie sur la monnoïe d'or de

l'Empire. Helene disposoit de ses trésors ; mais elle n'en disposa que pour faire des libéralités & des aumônes. Elle prioit avec ferveur. Elle se rendoit aux Eglises avec une assiduité exemplaire. Elle les ornoit de riches meubles & de vases précieux ; & ne négligeoit pas les oratoires des moindres villes. Elle n'affectoit rien moins que la grandeur de son élévation ; elle paroissoit au milieu du peuple avec un habit simple & modeste dans les assemblées ecclésiastiques.

III. Après le Concile de Nicée qui se tint l'an 325, Constantin à l'occasion des réjouissances publiques de ses vicennales, c'est-à-dire, de la vingtiéme année de son regne, voulut employer une partie de ses libéralités à bâtir plusieurs Eglises magnifiques à Dieu, particulierement dans la Terre-sainte. Il donna ses ordres à saint Macaire évêque de Jérusalem, pour en faire une sur le lieu du sépulchre de notre Seigneur Jesus-Christ à la mémoire de sa résurrection. Ce fut sainte Helene sa mere qui voulut se charger elle-même de l'éxecution, & elle embrassa cette occasion avec joïe pour satisfaire la dévotion qu'elle avoit de visiter les lieux saints & d'y offrir ses vœux pour son fils & ses petits-fils. Il paroît qu'elle en fit le voyage de la ville de Rome où elle étoit l'an 326 avec l'Empereur son fils. Toute sa route ne fut qu'une suite & une effusion continuelle de charités qu'elle répandoit à pleines mains. En traversant l'Orient elle fit des largesses extraordinaires aux gens de guerre, aux communautés, & à tous les particuliers qui s'adressoient à elle. Aux uns elle donnoit de l'argent, aux autres des habits. Elle délivroit les uns des prisons, tiroit les autres des mines, & en rappelloit d'autres du bannissement. Lorsqu'elle fut arrivée à Jérusalem elle fit abattre le temple de Venus bâti sur le calvaire où les payens avoient profané le lieu de la mort & de la résurrection de Jesus-Christ. Elle découvrit ensuite le sépulchre du Sauveur, & le bois de la Croix où il avoit souffert, comme nous l'avons remarqué au troisiéme jour de mai. Elle envoya une partie considérable de la croix avec quelques cloux à Constantin, & demeura quelque tems en Palestine pour donner ses soins à la construction de la superbe Eglise du saint sépulcre appellée autrement de sainte Anastasie ou de la Résurrection, qui ne fut pourtant achevée qu'après sa mort. Elle eut encore part aux autres églises que l'Empereur fit bâtir * sur le mont des Oliviers & à Bethléem pour honorer le lieu de l'Ascension de Jesus-Christ, & la grotte sanctifiée par sa naissance. Elle laissa en beaucoup d'autres endroits des marques de sa pieté & de l'affection qu'elle avoit pour la gloire & le service de Dieu, rendant beaucoup d'assistances aux pauvres comme aux membres de Jesus-Christ, & beaucoup d'honneurs à ses ministres & aux autres personnes qui s'étoient particuliérement dévouées à lui. Avant que de quitter la Palestine elle voulut témoigner aux vierges consacrées à Dieu l'estime qu'elle faisoit de la sainteté de leur état. Elle les fit assembler toutes, les fit coucher sur plusieurs nattes préparées pour les recevoir, & les servit à table, tenant elle même l'aiguiére sur le bassin pour leur donner à laver, apportant les viandes pour les mettre devant elles, & leur présentant à boire. On ne sçait de combien fut le séjour qu'elle fit en Palestine ; mais on con-

Euf. ibid. c. 42. 44. Fleur. hist. l. 11. c. 32.

Ruf. 1. c. 8. Theod. 1. c. 18. Euf. vit. Const. l. 3. c. 33. 41. 43.

L'an 327.

* Eusebe dit que ce fut elle qui les bâtit.

Theod. l. 1. c. 18.

jecture qu'il a dû être assez long pour toutes les choses qu'elle y fit. C'est ce qui donne sujet de croire qu'elle ne put retourner auprès de l'Empereur son fils, que vers la fin de l'an 327. Elle mourut fort peu de tems après entre ses bras, environnée de ses petits-fils dont deux étoient déja Césars. Ce fut dans la ville de Nicomedie, autant qu'on le peut conjecturer, lorsque Constantin pour rendre son nom célebre à la postérité fondoit actuellement la ville d'Helenople dans la même province au lieu du bourg de Drepane. Sa modestie avoit obtenu pourtant que cette nouvelle ville seroit dédiée en l'honneur du martyr saint Lucien; & ce fut elle qui y fit bâtir l'église de ce saint au retour de son voïage de Palestine. Ce ne fut pas le seul honneur que ce prince voulut rendre à sa mere. Il fit conduire son corps à Rome, où l'on peut croire qu'elle avoit choisi sa sépulture par le testament qu'elle fit en mourant. Eusebe sur lequel se fondent ceux qui prétendent qu'elle mourut dans Rome même, ne dit autre chose sinon que l'Empereur Constantin après lui avoir rendu toutes sortes de services dans ses derniers jours & lui avoir fermé les yeux, fit transporter son corps dans la ville maîtresse du monde avec grand cortege, & lui fit faire des funérailles vraiment royales. Or, à moins que de mettre la mort de sainte Helene dans l'été de l'année 326, à quoi il n'y a gueres d'apparence; on sçait que Constantin n'auroit pû y être présent, si elle étoit arrivée dans Rome où il ne remit jamais le pied depuis cette année. Il fit mettre son corps dans le tombeau des Empereurs où il lui fit dresser un superbe monument. Il lui fit ériger une statuë dans le fameux bourg de Daphné près d'Antioche en un lieu qui s'appelloit Augustal. Il donna encore en mémoire d'elle le nom d'Helenople à une ville de Palestine, & celui d'Helenopont à une province du Pont vers la mer noire ou le Pont-Euxin qui s'appelloit auparavant le Pont de Polemon.

L'an 328.

Philostorg. l. 2. c. 12. Baron. an. 326. n. 57.

Euf. l. 3. c. 46. Pagi an. 326. n. 9. Tillem. t. 4. Empp. p. 651.

Suid. p. 488.

Soz. l. 2. c. 2. Baron. an. 26. n. 58.

IV. Elle étoit âgée d'environ quatre-vingts ans lorsqu'elle mourut, & elle avoit toûjours joüi d'une santé robuste. L'Eglise latine honore sa mémoire le XVIII d'août que l'on prend ordinairement pour le jour de sa mort. Elle est marquée en ce jour dans le martyrologe d'Usuard qui met le lieu de sa sépulture sur le chemin de Lavique près de Rome. Cet auteur est le premier des Latins qui ait fait mention de son culte. Car tout ce qu'on allegue d'Adon au VIII de fevrier & au XVIII d'août, n'est qu'addition à son martyrologe. D'autres mettent sa mort au XV d'avril auquel on fait sa fête à Saltzbourg, & en quelques autres endroits d'Allemagne. Elle se célebre le lendemain à Verone & encore ailleurs, selon que le marquent divers martyrologes. Les Grecs ont mis sa fête au XXI de mai conjointement avec celle de l'Empereur Constantin son fils. Elle est marquée de précepte comme les fêtes de la premiere obligation, où le travail, le négoce & la plaidoirie sont défendus dans la constitution de l'Empereur Manuel Comnéne; & l'on voit que la mere & le fils étoient considerés comme des apôtres dans l'Eglise d'Orient, à cause des services qu'ils avoient rendus à la religion. Ils prétendent avoir eu le corps de sainte Helene avec celui de Constantin dans l'Eglise des douze Apôtres à Constantinople. Cela suppose qu'il y auroit été transféré de Rome où il avoit reçû sa premiere

Baron. not. M.

Boll. t. 2. apr. p. 371.

Idem. ibid. p. 402.

Manuel Comn. constit. ap. Bals.

Theoph. Cedr. &c. Boll. ad d. 21. maii p. 13. n. 5. Du Cange CP. christ. l. 4. p. 108.

ſépulture avant que la ville de Conſtantinople fût encore bâtie ou du moins achevée. Mais ce ſentiment ne s'accorde guéres avec celui où l'on eſt dans l'occident que ce ſaint corps demeura à Rome juſqu'au neuviéme ſiécle, auquel on prétend qu'il fut apporté en France. On dit qu'un prêtre du diocèſe de Reims nommé Tergis étant allé à Rome vers l'an 865 ou, ſelon d'autres, dès l'an 840, enleva ce tréſor avec beaucoup de ſubtilité; & qu'il conduiſit ſon vol avec tant d'adreſſe, qu'il l'apporta ſans obſtacle juſqu'à l'abbaïe de Hautvilliers en Champagne à quatre lieuës de Reims.

Flodoard. l. 2. c. 8. hiſt.

L'an 865.

Lorſque le bruit en eut été répandu par la France, pluſieurs douterent ſi c'étoit effectivement le corps de l'impératrice ſainte Helene. Le roi Charles le Chauve ſur tous les autres eut bien de la peine à ſe le perſuader. On dit que pour vérifier la choſe, il ordonna que Tergis en feroit l'épreuve par l'eau chaude qui étoit l'un des expédiens de juſtice extraordinaire que le peuple appelloit *jugement de Dieu.* On ajoute que Tergis en ſortit à ſon honneur, & que le ſuccès de ſon affaire fut pris pour une preuve de la vérité qu'il ſoûtenoit. Deux cens trente ans après les doutes recommencerent; & les prélats firent de nouvelles épreuves de la vérité de ces reliques, mais à la maniere de ces ſiecles. Nocher abbé de Hautvilliers fit auſſi-tôt la tranſlation du corps dans une nouvelle châſſe le XXVIII. d'octobre de l'an 1095; mais la teſte n'y étoit point. La fête de la premiere tranſlation des reliques faite de Rome à Hautvilliers dans le IX ſiecle ſe célebre le VII de fevrier. Elle eſt marquée auſſi au même jour dans le martyrologe de France comme une eſpece de fête pour l'égliſe

Sur. ad d. 8. februar. Mabill. ſec. 4. part. 2. p. 154. Marlot. Rem. eccl.

L'an 866.

1095.

Mabill. ibid.

Ap. Sur 8. febr. Boll. t. 2. feb. p. 152. Sauſſ. M. G. p. 99.

d'Orleans, à cauſe de quelque portion de ces reliques qu'on dit que le roi y a portée de Hautvilliers; outre que cette ville a toujours pris beaucoup de part au culte de la Sainte, & même de Conſtantin ſon fils, à cauſe de l'invention de la ſainte Croix. C'eſt néanmoins au VII & non au VIII jour de fevrier que l'égliſe d'Orleans fait maintenant la fête de ſainte Helene; & l'office y eſt double. On trouve encore cette tranſlation marquée au XXII de mai en divers martyrologes, & fêtée d'office double en ce jour à Cracovie en Pologne; & l'on veut que ç'ait été le jour de ſon élévation de terre à Rome ou de ſon enlevement, au lieu que le VIII de fevrier eſt celui de ſa reception à Hautvilliers. On voit auſſi des martyrologes qui font mention d'elle au XXIII de janvier, ſans que nous en ſçachions le prétexte; & d'autres qui en parlent encore au III de mai au ſujet de l'Invention de la ſainte Croix.

Boll. t. 5. maii p. 127. Sur. d. 8. febr. Sauſſ. M. pag. 299. Boll. t. 2. jan. p. 453. Boll. t. 1. maii ad d. 3.

V.

Ce que nous avons dit du temps de la mort de ſainte Helene & du lieu de ſa ſépulture, eſt ce que nous avons jugé de plus propre à favoriſer l'opinion des Occidentaux touchant la poſſeſſion des reliques de ſainte Helene. Celle des Orientaux qui ſouffre d'ailleurs encore plus de difficulté, s'apuye également ſur l'autorité d'Euſebe, qui ſe contentant de dire que Conſtantin fit apporter le corps de ſa mere dans la *ville impériale pour le mettre dans le tombeau des Empereurs*, a donné lieu aux Grecs de dire qu'Helene avoit été tranſportée du lieu de ſa mort & de ſa ſépulture à Conſtantinople lorſqu'on eut achevé de la bâtir, & qu'elle avoit été la premiere inhumée dans l'égliſe des douze Apôtres deſtinée pour être le tombeau general des Empereurs & de leurs familles. Mr. Du Cange ſemble n'être pas éloigné de

L. 3. c. 46. vit. Conſt.

Cedren. hiſt. p. 295.

Du Cang. CP. chr. l. 4. p. 108.

ce sentiment des Grecs. Mais si la chose étoit véritable, elle ne pourroit avoir été faite que long-temps après & sous le regne de l'empereur Constance petit-fils de sainte Helene, parce qu'il est certain que personne ne fut enterré dans l'église des Apôtres du vivant de Constantin, quoiqu'en ayent dit quelques Grecs modernes; & que le corps de ce prince fut le premier que l'on y mît. Dans la suite des temps l'on bâtit une église avec un monastere à Constantinople en l'honneur de sainte Helene, où l'on prétend sans beaucoup de fondement que l'on mit son corps; & l'on veut qu'un chanoine regulier de Venise nommé Aicard l'ait enlevé de ce lieu après la prise de Constantinople par les François & les Vénitiens, qu'il l'ait transporté à Venise l'an 1212, & qu'il l'ait déposé dans l'église de son monastere où ceux du païs prétendent le posséder toûjours. C'est aux moines de Hautvilliers à nier que ce corps ait été celui de l'impératrice de ce nom mere du grand Constantin; & c'est un préjugé pour leur cause qu'il y ait eu autrefois une église de sainte Helene à Rome, & qu'elle ait encore aujourd'hui une chapelle dans l'église de sainte Croix de Jerusalem, que quelques-uns prétendent n'être autre que l'ancienne église qui portoit autrefois le nom de notre Sainte dans cette ville. Cependant quoique Baronius & d'autres savans de Rome reconnoissent la translation faite à Hautvilliers pour véritable, les Romains ne laissent pas de soutenir qu'ils possédent aujourd'hui le corps de sainte Helene renfermé dans un tombeau de porphyre qui se voit dans l'église appellée *Ara-cœli* où l'on prétend qu'il fut apporté vers l'an 1140 du temps du Pape Innocent II.

Niceph. l. 8. c. 31.

Du Cang. CP. chr. l. 4. p. 147. ex chron. Danduli.

Rom. Sotter. l. 4. c. 9. n. 15.

Baron. not. ad M. p. 348.

Front. Kal. p. 49. Boll. t. 1. maii p. 27.

Mabill. It. Ital. p. 135.

XIX. JOUR D'AOUST.

SAINT LOUIS, EVESQUE de Toulouse.

XIII siécle.

I.

LOUIS étoit fils de Charles II dit le Boiteux, roi de Naples & de Sicile, & de Marie fille d'Etienne V, roi de Hongrie, neveu de sainte Elizabeth de Hongrie, Lantgrave de Turinge. Il fut le second de quatorze* enfans qui vinrent de leur mariage. Il naquit au château de Brignoles en Provence ou, selon d'autres, à Nocefat dans le royaume de Naples au mois de fevrier de l'an 1274; & son pere lui fit porter le nom de S. Louis roi de France son oncle paternel, par la vénération qu'il avoit pour sa mémoire, résolu de lui proposer les vertus de ce Saint comme un modele de conduite qu'il auroit à suivre dans tout le cours de sa vie. Il eut bientôt la satisfaction de le voir répondre à ses intentions. Louis dans son enfance n'avoit rien d'enfant; tout étoit en lui beaucoup au dessus de l'âge, soit pour la maturité de l'esprit, soit pour la retenuë & la gravité des mœurs. La sagesse & la pieté dont toutes ses actions étoient animées faisoient juger deslors que c'étoit l'esprit de Dieu qui conduisoit tous ses pas. Il se déroboit ordinairement de la compagnie des enfans d'honneur qu'on élevoit avec lui lorsqu'ils alloient au jeu, ou qu'ils prenoient d'autres plaisirs convenables à leur âge; parce qu'encore qu'il fût aussi jeune qu'eux, il les passoit de beaucoup en jugement. Jamais il ne se laissa gagner à la volupté; & par une lumiere

Anon. ex edit. H. Sedul.

* *Ou de 15 sç.* 10 garçons & 5 filles.

L'an 1274.

Catel. hist. Lang. Wading. hist. Min. Bzov. & Spond. contin. ann. Sammarth. hist. geneal. Franc. & Gal. Christ.

lumiere supérieure à l'instinct de la nature il commença de bonne heure à marquer de la modération en toutes choses, & même à mortifier tous ses sens. Il n'avoit que sept ans, lorsque, nonobstant la délicatesse avec laquelle il étoit élevé, on le trouvoit souvent hors de son lit couché par un mouvement de pénitence sur le tapis de pied. C'est le témoignage qu'en rendit la reine sa mere de la bouche de laquelle l'auteur de sa vie avoit appris cette singularité. Il se portoit avec une affection particuliere à tous les exercices de la pieté chrétienne; étoit assidu à la priere; fréquentoit avec grand plaisir les écoles du S. Esprit, je veux dire, les églises & les monasteres. Il étoit doux, humble, modeste, chaste, sobre, affable, officieux, & gagnoit tout le monde par la beauté de son ame qui étoit accompagnée en lui de toutes les qualités de l'esprit & du corps les plus capables de le faire aimer. Mais il cherchoit uniquement à se rendre agréable à Dieu; & il le servoit avec une fidélité qui fut éprouvée de bonne heure par le feu des tribulations.

II. L'an 1288. A l'âge de quatorze ans, il fut envoyé avec deux de ses freres en Catalogne pour demeurer en ôtage au lieu du roi son pere qui étoit prisonnier du roi d'Aragon * depuis l'an 1284. Louis passa sept ans dans cette prison, où la dureté du roi Alfonse III donna beaucoup d'exercice à sa vertu. Il y fut un exemple admirable de patience pour les deux princes ses freres qui n'étoient pas traités plus favorablement, & pour les autres ôtages * qui souffroient la même captivité. Il leur apprit, & par ses discours, & par ses actions, à faire un saint usage d'une si rigoureuse détention. Conservant toujours la même égalité d'esprit, il faisoit paroître le calme de son ame & le contentement qu'il avoit de son état par une gayeté modeste, qui se montroit sur son visage. Il faisoit entendre à ceux qui lui en demandoient la raison, que « l'adversité est beaucoup plus avantageuse que la prospérité à ceux qui font profession de servir Dieu; parce que nous ne lui sommes jamais si soumis, que dans la souffrance; & qu'au contraire quand tout nous réussit à souhait, la vanité nous aveugle, & nous fait égarer jusqu'à nous faire perdre la crainte de Dieu, & nous faire oublier nos devoirs. Il joignoit aux peines de sa captivité beaucoup d'austérités volontaires, jeûnant avec beaucoup de rigueur, châtiant souvent son corps avec des chaînes de fer, & quelquefois jusqu'au sang; veillant sans cesse à la conservation de la chasteté, sur laquelle il étoit très-délicat. Il évitoit autant que la bienséance le lui permettoit, la compagnie des femmes; & lorsqu'il étoit obligé d'entretenir quelquefois la conversation avec quelqu'une, ce n'étoit jamais sans témoin. Il obtint que deux religieux de saint François du lieu où on le retenoit, coucheroient dans sa chambre toutes les nuits. Il en passoit avec eux la plus grande partie en prieres, & il prit facilement dans cette compagnie l'esprit de pauvreté & d'humiliation pour lequel Dieu lui avoit donné de l'estime & de la disposition dès l'enfance. Tous les jours il récitoit l'office de l'Eglise; & il y joignoit celui de la Croix ou de la passion du Sauveur, avec beaucoup d'autres prieres. Il se préparoit à entendre la messe par la confession de ses fautes. Si on lui accordoit quelque liberté de sortir par la ville de Barcelone, il l'employoit à visiter les malades à qui il rendoit les services les plus dégoûtans & les plus pénibles. Toutes les pratiques de sa

* Pierre, puis Alfonse III.

* C'étoient 50 Gentils-hommes.

dévotion & de sa charité n'empêcherent point qu'il ne s'appliquât sérieusement à l'étude. Il eut encore pour maîtres dans les sciences les religieux de saint François, sous lesquels il devint habile dans l'intelligence de l'Ecriture sainte & dans la philosophie, telle qu'ils l'avoient puisée dans leurs écoles. Ils sçurent si bien profiter de la facilité de son génie, qu'avant sa délivrance ils le rendirent capable de disputer des points les plus subtils de la théologie scholastique, & de prêcher publiquement les vérités les plus sublimes du christianisme.

III. On le fit passer dans le château de Sura, où il tomba dangereusement malade. Se voyant à l'extrémité, il fit vœu d'embrasser la regle de S. François, si Dieu lui rétablissoit la santé, & il le ratifia dans la chapelle même du château, dès qu'il se vit guéri. L'accommodement s'étant fait enfin entre le roi de Naples son pere & le roi d'Aragon, qui étoit alors Jacques II, il fut mis en liberté l'an 1294 avec ses deux freres & les autres ôtages. Une des conditions fut le mariage de la princesse Blanche sa sœur avec le roi d'Aragon. On parla en même tems de le marier lui-même avec la princesse de Mayorque sœur de ce roi. Mais quelque instance que le roi son pere & les autres seigneurs de ces deux cours lui en pussent faire, en lui remontrant que son mariage seroit le nœud de l'alliance qui se contractoit entre les deux couronnes, il demeura inébranlable dans la résolution de garder la promesse qu'il avoit faite à Dieu. Il ne fut pas plus sensible aux espérances que lui donna son pere de le rendre son héritier à la couronne de Naples; d'autant que son fils Charles Martel prince de Salerne, frere aîné de notre Saint, étoit déja couronné roi de Hongrie, comme héritier de sa mere Marie, qui étoit sœur du roi Ladislas mort en 1290. De sorte qu'au retour de Barcelone se trouvant à Montpellier, il alla au couvent des Cordeliers, où étoit le Provincial; & lui découvrant le vœu qu'il avoit fait, il lui demanda l'habit de saint François pour l'accomplir. Mais quoique l'ordre de saint François fût déja tout accoûtumé à recevoir des rois & des fils de rois, ce sage religieux fit quelque difficulté d'admettre Louis d'abord, parce qu'il craignoit la colere du roi son pere, & le grand éclat que feroit un changement si soudain. Louis fut donc obligé de passer en Italie avec son pere & ses freres, après s'être contenté d'une protestation publique, par laquelle il fit en présence de plusieurs personnes un renouvellement solennel de son vœu. Lorsqu'il fut à Rome, il renonça absolument à la couronne de Naples, qui à son refus fut destinée au prince Robert son cadet. Il se consacra au service de Dieu par la tonsure cléricale, & sur une permission de son pere il reçut les Ordres sacrés dans la ville de Naples. Quelque tems après l'évêque de Toulouse Hugues Mascaron * mourut à Rome, où les affaires de son église l'avoient fait venir. Le Pape Boniface VIII qui avoit vû notre Saint lorsque retournant de sa prison d'Aragon il avoit passé par cette ville, & qui avoit conçu une haute idée de sa vertu, le nomma à cet évêché durant l'avent de l'année 1296 peu de jours après le décès de l'évêque Hugues, & emploïa son autorité pour vaincre sa répugnance. Louis se voyant contraint de l'accepter, obtint au moins qu'il accompliroit auparavant le vœu qu'il avoit fait d'entrer dans l'ordre de S. François. C'est ce qu'il exécuta dans Rome avec l'agrément du Pape. Il fit so-

Marginal notes: L'an 1294. — * Si l'on en croit Sedul, il y a eu deux empereurs, douze rois & un très-grand nombre de fils de rois dans l'ordre de S. François. — L'an 1295. — 1296. — * Ou Mascary.

lennellement ses vœux dans le couvent d'Ara-celi entre les mains du P. Jean de Murro géneral de l'Ordre. Il fut ensuite sacré évêque de Toulouse avec une dispense que le Pape donna pour son âge, comme il avoit déja fait à l'occasion des autres Ordinations.

IV. Louis pour ménager d'abord les esprits de son pere, de ses proches & de ses amis, & pour suivre le conseil du Pape même, avoit porté dans le commencement de sa cléricature la soutane des ecclesiastiques, ayant l'habit de S. François par dessous. Mais cette indulgence ne dura guéres. Car se croyant obligé de faire voir qu'il ne rougissoit pas de la pauvreté & des humiliations de Jesus-Christ dont il avoit fait profession, il quitta cet habit de dessus; & le jour de sainte Agathe, vêtu seulement d'une méchante robe de religieux, & ceint d'une grosse corde, il traversa nuds pieds les ruës de Rome depuis le Capitole jusqu'à l'église de S. Pierre. Depuis son sacre qui suivit de près cet acte d'humilité, il ne cessa de porter aux yeux des hommes toutes les marques de cette pauvreté volontaire & de cet abaissement qu'il avoit embrassé pour Jesus-Christ. De sorte qu'on ne lui vit plus que cette méchante robe grise, avec une simple tunique d'étoffe grossiere serrée d'une corde, & des sandales qu'il quittoit même fort souvent pour marcher nuds pieds. Son lit, son meuble & tout son train épiscopal n'avoient rien au dessus de la simplicité de l'équipage d'un pauvre religieux; & s'il se relâcha de quelque chose pour de la vaisselle dans la suite, à cause que la dignité d'évêque l'engageoit à donner à manger quelquefois à des personnes qualifiées, il ordonna à la mort que l'on distribuât tout aux pauvres. Dès qu'il se vit établi sur son siége, il se donna tout entier aux soins du salut de ses peuples parmi lesquels il trouva que l'erreur & le vice regnoient toujours, malgré les soins qu'on avoit pris depuis les guerres des Albigeois d'y rétablir la pureté de la foi & celle des mœurs. Il fit divers voyages fort pénibles pour travailler à la conversion des ames; & ramena un grand nombre de pécheurs à Dieu parmi lesquels on vit beaucoup d'hérétiques rentrer dans l'Eglise catholique, & beaucoup de Juifs reconnoître Jesus-Christ. Dès le commencement de son épiscopat, s'étant fait rendre compte de tout le revenu de son évêché, il ne retint que ce qui étoit nécessaire pour s'entretenir simplement & sa famille; & distribua le reste aux églises & aux pauvres pour lesquels il avoit tant de charité, qu'il aimoit beaucoup mieux souffrir lui-même que de les voir souffrir. Il en nourrissoit tous les jours vingt-cinq à sa table qu'il servoit pour l'ordinaire le genou en terre, croyant servir Jesus-Christ dans ses membres, en quoi il se proposoit d'imiter l'humilité de son grand oncle saint Louis roi de France. Il alloit souvent aux hôpitaux & visitoit les pauvres jusques dans leurs maisons, où après les avoir confessés il les consoloit par ses discours, & les assistoit par ses aumônes. Il en usoit de même à l'égard des prisonniers, cherchant à délivrer principalement ceux dont la disgrace étoit plutôt l'effet du malheur, que du crime. Il payoit les dettes des uns, & s'employoit pour sauver la vie aux autres; & cette charité ne s'étendoit pas seulement dans son diocêse ou dans le Languedoc; elle passoit encore dans la Provence & dans les autres états du roi son pere, dont il obtint pour une seule fois la grace de cent cinquante

L'an 1297.

prisonniers de guerre qu'il avoit condamnés à perdre la vie.

V. Un an avant qu'il fut nommé à l'évêché de Toulouse, qui ne fut érigé en archevêché que vingt ans après sa mort, le Pape Boniface en avoit détaché la ville & le territoire de Pamiers, pour en faire un nouveau diocèse. L'église du monastere * des chanoines reguliers fut prise pour servir de cathédrale, & les chanoines y demeurerent comme auparavant sous la regle de saint Augustin, pour en composer le chapitre. L'abbé Bernard de Saisset que le Pape considéroit, fut destiné pour en être le premier évêque. Mais le roi Philippes le Bel n'étant pas content d'une érection qui s'étoit faite sans sa participation, empêcha Bernard de se porter pour évêque, & voulut que Pamiers demeurât sous l'évêque de Toulouse. Le Pape ne trouva point de meilleur expédient pour l'appaiser, que de nommer au nouvel évêché saint Louis qu'il avoit déja fait évêque de Toulouse, en lui donnant sous deux titres différens les deux diocèses à gouverner, & réservant l'abbé Bernard pour lui succéder dans celui de Pamiers au cas qu'il lui survêquît. Le roi crut que c'étoit une réünion qui remettoit les choses en leur premier état, ou du moins il parut content que Louis qui étoit son parent & qu'il honoroit pour sa vertu fût évêque de Toulouse & de Pamiers. Mais Dieu qui avoit d'autres desseins sur notre Saint fit connoître bien-tôt après que c'étoit un fruit déja meur pour l'éternité. Car dès le xix du mois d'aoust suivant, il le retira du monde pour le transporter dans le repos des Bienheureux. Louis mourut au château de Brignoles en Provence où l'on dit qu'il étoit né, n'ayant alors que vingt-trois ans & demi, dont à peine il avoit passé les six ou sept derniers mois dans l'épiscopat. Son corps fut porté solennellement aux Cordeliers de Marseille, où il avoit ordonné sa sépulture. C'est de-là que plusieurs l'ont nommé saint *Louis de Marseille* plutôt que saint Louis de Toulouse, lorsqu'on l'a voulu distinguer du saint roi de ce nom. L'éclat des miracles dont son tombeau fut honoré, porta le Pape Jean XXII à le canoniser; & après les informations faites par ses Prédécesseurs & par lui-même, il en publia la bulle le vii d'avril l'an 1317 dans la ville d'Avignon. Deux jours après, il écrivit un bref à la reine de Sicile mere de notre Saint qui étoit encore vivante, pour la féliciter; & dès l'onziéme du même mois l'église de Toulouse célebra cette canonisation par une espece de fête, dont on a voulu depuis renouveller la mémoire tous les ans au même jour, comme il paroît par le martyrologe de l'église de France, quoiqu'on la trouve marquée au vii d'avril jour de sa premiere publication dans d'autres martyrologes. L'onziéme de novembre de la même année, on leva son corps du chœur des Cordeliers de Marseille, pour l'exposer sur le grand autel, où il fut mis dans une châsse d'argent en présence de beaucoup de cardinaux & d'évêques, de Robert roi de Sicile frere du Saint, de la reine sa femme, de celle de France & de beaucoup de noblesse. Ce jour est marqué aussi comme une fête de translation ou d'élévation, dans le martyrologe de France. Le corps de notre Saint demeura en ce lieu jusqu'en 1423. Mais Alphonse dit le Magnanime, roi d'Aragon & de Naples, ayant pris & pillé la ville de Marseille en cette année, emporta entre autres dépouilles ce sacré trésor, & le fit mettre dans la ville de

Marginal notes:

* De saint Antonin.

Th. Walsing. an. 1297. *Guill. Nang. chron.*

L'an 1297.

Ap. Sur. p. 191.

L'an 1317.

Gall. Christ. fol. 90.

Sauss. M. G. 11. *apr.*

Boll. t. 1. *apr. p.* 656. *col.* 2.

Sedul. c. 22. *p.* 83. *Sauss. d.* 11.

L'an 1423.

Boll. t. 3. apr. p. 97. n. 5. Valence en Efpagne ; où on l'a toujours confervé depuis, & où il eft encore honoré avec grande vénération.

AUTRES SAINTS DU XIX jour d'Aouft.

IV. fiécle. *I. S. TIMOTHE'E, S. AGAPE, & Sainte Thecle, Martyrs en Paleftine.*

I. Euf. de mart. Pal. c. 3. ap. Val. & Ruin. En la feconde année de la grande perfécution des empereurs Dioclétien & Maximien, Timothe'e foutint un glorieux combat pour la foi de Jefus-Chrift dans la ville de Gaze en Paleftine, & y remporta la couronne du martyre. Urbain gouverneur de la province, plus cruel encore que Flavien fon prédéceffeur, après avoir fait fouffrir à ce généreux confeffeur divers tourmens fans pouvoir ébranler fa conftance, le condamna enfin à être confumé à petit feu. La tranquillité & la patience invincible qu'il fit paroître dans un fupplice fi long fut regardée par les fidelles comme une preuve bien évidente de la folidité & de la grandeur de fa pieté. Cette année étoit celle de Jefus-Chrift 304, & il fe peut faire que le XIX d'août que les Grecs & les Latins ont choifi pour honorer fa mémoire, ait été celui de fon martyre. La ville de Gaze dreffa en fon honneur une églife, où elle lui rendit un culte religieux. Ses reliques s'y confervoient encore cent ans après fa mort.

L'an 304.

Menol. Martyrol. Boll. ad d. 26. febr. t. 3. p. 648.

Ce fut dans le même tems & felon quelques apparences dans la même ville ou dans fon voifinage, qu'un autre chrétien nommé Agape, & une fainte femme nommée Thecle, firent auffi devant le même gouverneur une généreufe confeffion du nom de Jefus-Chrift, qui leur attira divers tourmens. Ils furent tous deux condamnés aux bêtes ; mais nous ne pouvons dire fi ce fut le dernier fupplice de fainte Thecle, ni même fi la ville de Gaze plutôt que celle de Cefarée fut le théatre de fon martyre. Elle n'étoit pas originaire de Paleftine, fi l'on s'en rapporte aux Grecs qui ont crû qu'elle étoit de Bizye ville de la Thrace. Sa fête eft marquée chez eux, comme dans le martyrologe Romain, avec celle de faint Timothée & celle de faint Agape ; quoique la mort de ce dernier ait été différée au XX ou au XXII de novembre deux ans & trois mois après cette confeffion. Peu de jours après la fentence portée contre faint Agape & fainte Thecle, comme les payens alloient célébrer une fête où il devoit y avoir des fpectacles & des jeux * publics, le bruit courut que l'on y expoferoit aux bêtes ceux qui venoient d'être condamnés. Le bruit ne fe trouva point véritable ; mais il ne laiffa pas d'exciter le zele de fix jeunes hommes qui fouhaitant d'être les compagnons de leur martyre allerent fe déclarer chrétiens devant le gouverneur, & reçurent au mois de mars fuivant la récompenfe de leur confeffion, par l'épée du bourreau dans la ville de Cefarée, comme nous l'avons rapporté au XXIV jour du mois de mars, qui fut celui de leur martyre.

Euf. fupr. * C'étoit la fête du Genie de la ville qui fe faifoit de 4 en 4 ans. Dodvv. Diff. Cyprian. 11. c. 74.

L'an 305.

II. Eufeb. fupr. Saint Agape ayant été conduit à Cefarée, fut fouvent produit dans l'amphithéatre avec d'autres criminels depuis le tems de fa condamnation, comme pour être expofé aux bêtes ; mais il fut renvoyé autant de fois dans la prifon, & l'exécution de la fentence différée, foit par compaffion, foit dans l'efpérance de laffer fa patience. Ces délais durerent juf-

Euseb. ibid. c. 6. qu'en 306, que le Cesar Maximin Daia étant venu à Cesarée, & y faisant célebrer des jeux pour le jour de sa naissance, crut ne pouvoir mieux divertir le peuple, que par le martyre de notre Saint. On l'amena donc à l'amphithéatre avec un esclave condamné à la même peine que lui, pour avoir tué son maître. L'on vit en cette occasion une image de ce qui étoit arrivé en la personne de Jesus-Christ & de Barrabas. Car l'homicide eut sa grace à la priere du peuple qui jetta de grands cris pour applaudir à Maximin, lorsqu'il lui eut accordé la liberté. Ce prince fit venir en même tems Agape devant lui, & offrit de lui donner aussi sa grace, s'il vouloit renoncer à sa religion. Mais le Saint fit sa protestation à haute voix, & déclara qu'il n'avoit point été condamné pour aucun crime, mais seulement parce qu'il adoroit son Créateur, ajoutant qu'il étoit prêt de tout souffrir pour une telle cause. En même tems il rentra dans l'arene, & courut au-devant d'une ourse qu'on avoit lâchée contre lui, comme s'il eût appréhendé de n'être pas assez tôt dévoré. Il eut une prompte satisfaction, quoique l'ourse en le déchirant ne lui eût pas entiérement ôté la vie. C'étoit l'ordinaire en ces occasions que certains gladiateurs ou plutôt des bourreaux que l'on appelloit *confecteurs* achevassent avec l'épée ceux que les bêtes avoient épargnés. Mais notre Saint fut reporté dans la prison où il vécut encore un jour; le lendemain, on lui attacha des pierres aux pieds & on le jetta dans la mer. Eusebe qui est l'historien de ce martyre & qui pouvoit en avoir été le témoin, dit qu'il arriva en un vendredi xx du mois de novembre. Cependant le xx de novembre étoit un mercredi en l'année 306 qui étoit la quatriéme de la persécution, en laquelle il prétend que mourut le Saint. On peut dire, pour expliquer cet auteur, que le mercredi xx de novembre fut le jour de son combat dans l'amphithéatre, qu'il passa le lendemain dans la prison, & que le vendredi XXII du mois fut le jour de sa mort, lorsqu'il fut jetté à la mer. Il est parlé de lui au xx de novembre dans le martyrologe Romain, où l'on trouve encore sa fête marquée au XIX d'août, avec celle de saint Timothée & celle de sainte Thecle, qui est le jour auquel les Grecs en font aussi mention.

L'an 306.

II. S. ANDRE', TRIBUN ou *Colonel*, *Martyr*, *& ses Compagnons.*

III ou IV siécle.

Ap. Sur. p. 186.

QUoiqu'il n'y ait point lieu de s'appuyer beaucoup sur les actes de saint ANDRE' qui portent assez visiblement le caractere de leur falsification, on ne peut néanmoins se dispenser de dire un mot d'un Saint, dont le nom est si célebre dans l'église Grecque & parmi les Latins même. On dit qu'il étoit tribun des soldats dans l'armée Romaine qui avoit ses quartiers sur l'Euphrate, pour garder les limites de l'empire en Orient: Qu'ayant été détaché vers l'an 297, il remporta un avantage considérable contre un parti de Persans, en invoquant le nom de Jesus-Christ; & qu'il se servit de cette occasion pour persuader à la plus grande partie de ses soldats, d'embrasser la religion qu'il professoit: Qu'il fut déféré pour ce sujet à Antioque commandant des troupes de l'Orient sous le Cesar Galere Maximien: Qu'il fut arrêté avec une partie des soldats qu'il avoit convertis; & qu'on lui fit souffrir la tor-

ture sur un lit ou une grille de fer rouge, jusqu'à ce qu'on sçût de Galere ce qu'on feroit d'eux. On ajoûte que ce César qui depuis quelque tems aigrissoit de plus en plus l'Empereur Diocletien contre les Chrétiens, & préparoit son esprit à la violente persécution qui parut cinq ou six ans après, eut peur que la mort d'une personne aussi considérable qu'étoit le tribun André, & de tant de soldats, ne causât quelque sédition dans l'armée; qu'il manda à Antioque de les mettre tous hors de prison, comme leur faisant grace; de chercher quelque autre moyen de leur faire renoncer leur foi; & s'il n'en pouvoit venir à bout, de prendre le prétexte de quelque autre crime pour les punir. Saint André profitant de cet élargissement envoya une partie de ses nouveaux convertis à l'évêque de Tarse en Cilicie, & l'autre partie à l'évêque de Berée en Syrie pour les faire baptizer. A leur retour il fut poursuivi avec eux & mis à mort, soit en Cilicie, soit en Armenie par un officier qu'on avoit envoyé contre lui avec des troupes. On veut que le nombre des soldats qui furent les compagnons de son martyre, ait été beaucoup au dessus de deux mille; mais il n'est pas aisé de se le persuader. Les Grecs font leur grand office de saint André au XIX d'août. Tous les Latins depuis Bede en ont fait mention dans leurs martyrologes en ce même jour. Adon & Usuard l'ont appellé encore *Magnus* par erreur, soit qu'ils ayent pris une épithete pour un nom propre, soit qu'ils l'ayent confondu avec un autre Saint du même jour.

III. SAINT MARIEN ou MAREIN, Solitaire en Berry.

VI siécle.

SAint MARIEN que l'on nomme saint *Marein* en Berry & saint *Marjain* en Guienne, menoit une vie fort dure, mais presque entiérement cachée aux hommes dans le sixiéme siécle. Il ne subsistoit que de fruits sauvages & du miel qui se trouvoit dans les bois. Il y avoit de certains tems dans l'année, où il se montroit volontiers à ceux qui le visitoient, & d'autres où il n'étoit pas possible de le trouver. A la fin, comme on étoit surpris de ne le point voir en un tems où il avoit coûtume de se montrer, on le chercha si bien, qu'on le trouva mort sous un pomier sauvage au fond d'un bois. On emporta son corps au bourg d'Evau ou Esvaon dans le païs de Combrailes, situé entre le Bourbonnois, l'Auvergne, la Marche & le Berry. Les peuples attirés à son tombeau par la vertu des guérisons miraculeuses que Dieu avoit accordées à son serviteur, ne tarderent point à instituer une fête en son honneur, & ils la célébrerent le XIX d'août. Saint Grégoire de Tours l'auteur de cette histoire rapporte la punition de quelques indévots qui refusoient de lui rendre un culte religieux sur le bruit qui s'étoit répandu qu'il s'étoit rompu le coû en tombant de l'arbre où il avoit voulu cueïllir du fruit. On dit que son corps demeura enclavé dans la muraille de son église; jusqu'à ce qu'en 1300 Renaud de la Porte alors évêque de Limoges & depuis archevêque de Bourges en fit la translation le premier dimanche d'août, & le mit dans un lieu exhaussé, dans une chasse d'argent.

Chat. hag.

Gr. Tur. de Glor. Conf. c. 81.

Labb. t. 2. Bibl. nov. p. 432.

Florent. M. Hier. p. 762. Suss. ad d. 19. aug.

Usuard fait mention de lui au XIX d'août ; ce qui a été suivi dans le martyrologe Romain. On prouve néanmoins par les bréviaires de Bourges, que sa fête étoit le XIX de septembre. Le martyrologe de France distingue deux Saints du Berry du nom de Narien en ce même jour.

VII siécle.

I.

Jon. ap. Mab. sec. 2. p. 160. Bult. l. 3. c. 45. n. 8. 9.

IV. S. BERTULFE TROISIE'ME Abbé de Bobbio en Italie.

SAint BERTULFE ou *Bertou*, qui semble être plus communément appellé saint *Bardols* & saint *Bardoû* dans les païs de delà le Rhône, étoit sorti de la noblesse Françoise, & parent de saint Arnoul de Mets, de qui sont venus nos Rois de la seconde race. Il vivoit à la Cour, lorsque l'éxemple de ce saint évêque le détacha du siécle, & lui persuada qu'il n'y falloit chercher ni repos ni bonheur ; mais aspirer uniquement à la félicité & à la gloire que Dieu a promise à ceux qui le servent. Il renonça donc à tous les avantages que sa naissance & sa fortune pouvoient lui faire espérer dans le monde ; & quittant sa famille & son païs, il vint se retirer auprès de saint Arnoul qui étoit encore dans l'Episcopat. Après avoir été quelque tems sous sa discipline, il alla se retirer à Luxeû dans le monastere de saint Colomban, que gouvernoit alors saint Eustase son successeur. Il s'y rendit si exact & si ardent observateur de la regle, que ses confreres le regarderent comme un nouveau modelle que Dieu leur avoit envoyé. Saint Attale abbé de Bobbio autre monastere de saint Colomban dans le Milanès, étant venu voir saint Eustase à Luxeû, fut charmé de la conduite de Bertulfe, comme les autres. Non content de l'honorer de son estime & de son affection, il desira de l'avoir à Bobbio avec lui ; espérant qu'un religieux qu'il voyoit si fortement appliqué à ses devoirs, & favorisé de tant de graces, lui seroit d'un grand secours pour maintenir la discipline de sa communauté. Il le demanda à saint Eustase qui ne put le lui refuser, & il l'emmena en Italie avec lui. Bertulfe ne trompa point ses espérances ; & il parut aux yeux de tous les religieux de Bobbio si avancé dans le chemin de la perfection, où leur regle les obligeoit d'aspirer, qu'après la mort du saint abbé ils s'unirent tous d'une voix pour le mettre en sa place, & donner encore plus d'autorité à ses exemples. Peu de tems après son élection, un évêque de Tortone en Ligurie suffragant de Milan, appellé Probe ou Prow, que d'autres nomment Procule, voulut profiter de la mort de saint Attale, pour faire valoir une prétention qu'il avoit sur l'abbaïe de Bobbio, soûtenant qu'elle étoit de son diocêse, & qu'elle devoit lui être soûmise avec son abbé & ses religieux. Ce prélat avoit déja gagné par ses intrigues & ses présens les évêques de son voisinage & les séculiers, qui avoient le plus de crédit auprès du Roi de Lombardie Ariowald, au tribunal duquel il vouloit faire décider le différend. Mais ce prince parut fort équitable dans cette querelle, & quoiqu'engagé dans l'hérésie Arienne, il répondit sagement à ceux qui le sollicitoient „ Qu'il ne „ lui appartenoit pas de connoître „ des affaires de ceux qui avoient le „ caractére du sacerdoce ; mais qu'on „ devoit les examiner, & les juger „ dans les conciles. Il marqua de plus qu'il n'approuvoit pas que l'on inquiétât le saint abbé de Bobbio ; &

Vers l'an 620.

Vers l'an 624.

627.

& non seulement il lui permit d'avoir son recours au siége apostolique; mais il lui fit encore fournir l'argent & les commodités dont il avoit besoin pour son voyage.

II. Bertulfe alla donc à Rome accompagné du moine Jonas auteur de l'histoire de sa vie, qui le fut aussi de celles de saint Colomban, de saint Eustase & de saint Attale. Le Pape Honorius qui tenoit alors le siége, sçachant quelle étoit la maniere de vivre du Saint, & la belle discipline qu'il faisoit garder dans sa communauté, crut que pour procurer la liberté & le repos nécessaire à la continuation de ces pieux exercices, & mettre l'abbé & les religieux à couvert de la vexation qu'ils souffroient, il pouvoit exempter l'abbaïe de Bobbio de la jurisdiction épiscopale. C'est ce qu'il fit par un privilége qu'il lui accorda l'onziéme de janvier, ou plûtôt de juin de l'an 628, où il déclaroit que dorénavant le monastére de Bobbio seroit immédiatement soûmis au saint siége. Il renvoya ensuite Bertulfe en paix; l'exhortant, & tous les abbés ses successeurs, à conserver toûjours l'esprit de leur regle, à suivre les maximes saintes de leurs peres, à faire vivre leurs religieux comme des gens morts au monde; mais à garder en même tems une modération qui les empêchât d'imposer à leurs disciples des fardeaux qu'ils ne pouvoient porter. Le Saint étant parti de Rome durant les grandes chaleurs, déja indisposé, fut attaqué en chemin d'une si violente maladie, que l'on desespéra de sa santé. Il en étoit réduit à cette extrémité, lorsque se relevant la nuit de la veille de saint Pierre entiérement délivré de sa fiévre, & sortant du sommeil comme un homme effrayé, il demanda à Jonas ce que c'étoit; ce qu'ils avoient vû & entendu? Celui-ci lui répondit qu'il n'avoit rien vû, ni rien entendu. *Ne voyez-vous donc pas*, dit le saint abbé, *ce chemin de lumiére par où saint Pierre s'en retourne? C'est celui qui vient de me guérir, & qui m'ordonne d'aller promptement revoir nos freres à Bobbio.* Jonas qui passe pour un auteur grave & autorisé, a rapporté ce fait dans son histoire, & y a ajoûté encore d'autres miracles de saint Bertulfe, dont il avoit été le témoin. Mais il est assez étonnant qu'il n'ait rien dit de ses autres actions; vû que le Saint a vécu encore douze ans depuis ce voyage de Rome, & qu'ayant demeuré près de lui pendant tout ce tems il n'a pû les ignorer. Saint Bertulfe mourut le XIX d'août de l'année 640, ou de la suivante, après avoir gouverné très-saintement le monastére de Bobbio pendant l'espace de treize ans. Les anciens martyrologes ne parlent point de lui, non plus que le Romain moderne. Sa fête est marquée au jour de sa mort dans celui des Bénédictins, quoique la regle de saint Benoît n'eût point encore été établie de son tems, ni à Luxeû, ni à Bobbio. Molanus l'a inserée dans son Usuard, & du Saussay dans son martyrologe de France où il le confond avec saint Bertoû de Renty, dont nous avons parlé au cinquiéme de fevrier. Notre Saint eut encore plusieurs disciples célebres en sainteté Merovée, Agibod, Theodald, Baudachar, Leopard, desquels Jonas a rapporté diverses merveilles. On les a honorés comme lui d'un culte puplic; & l'an 1482 l'on fit la translation de leurs reliques avec les siennes que l'on mit ensemble dans une même châsse. Lon en a conservé la mémoire par une fête marquée au XXXI d'août dans le martyrologe des Bénédictins.

[Marginal notes: L'an 628. — Jon. ut supr. Ughell. Ital. sacr. t. 4. pag. 1298. 1324. Mabill. præf. sæc. 2. n. 22. p. 6. Bult. supr. p. 672. — L'an 640.]

XX JOUR D'AOUST.

xII siécle.

SAINT BERNARD, ABBE' DE Clairvaux, Pere de l'Eglise.

I.

L'an 1091.

** Sorus vient de Subrufus, Chifflot. Bern. genus ill. Guill. de sainte Theod. &c. Le Maître. Lenain. Ann. Cister.*

SAint BERNARD l'un des plus grands ornemens de l'Eglise de France, naquit l'an 1091 au village de Fontaines en Bourgogne à trois quarts de lieuë de Dijon. Son pere Tecelin surnommé Sorus* ou Rousseau seigneur du lieu, étoit de l'une des plus anciennes noblesses de la province, & sa mere la bienheureuse Alette ou Alix étoit fille de Bernard seigneur de Mombard qui étoit parent aux ducs de Bourgogne; l'un & l'autre néanmoins plus distingués encore par leur vertu & par une pieté fort exemplaire que par la considération que leur naissance & leurs richesses leur donnoient dans le monde. Bernard étoit le troisiéme de sept enfans qu'eurent Tecelin & Alette, & que notre Saint gagna tous à Dieu dans la suite. L'aîné se nommoit Guy, le second Gerard, le quatriéme étoit une fille appellée Humbeline, les trois derniers étoient André, Barthelemy & Nivard. La pieuse Alette s'étoit fait un devoir de les offrir tous à Dieu dès qu'ils étoient nés, & de les nourrir elle-même sans les confier à d'autre, persuadée que les nourrices font dans le cœur des enfans comme une infusion de leurs dispositions, en faisant passer dans leur corps le lait qui les nourrit. Elle les élevoit ensuite; non pour le monde, à qui elle & son mari se soucioient peu de plaire; mais pour celui à qui elle les avoit offerts en naissant. Elle se crut obligée plus particuliérement eucore à ce devoir à l'égard de Bernard, qu'envers tous les autres, se souvenant d'une vision qu'elle avoit eue lorsqu'elle étoit grosse de lui, dans laquelle il lui avoit semblé porter dans le sein un petit chien qui aboyoit; ce qu'un homme de pieté lui avoit expliqué de la fidélité avec laquelle ce fils garderoit un jour la maison de Dieu, & de la hardiesse avec laquelle il devoit parler pour sa défense contre les ennemis de la foi. Alette animée par cette prédiction voulut donner à Bernard dès ses plus tendres années une éducation capable de répondre au choix que Dieu avoit fait de lui, pour le rendre un jour le défenseur de son Eglise & le prédicateur de sa Verité. Elle ne permit pas qu'on lui fist suivre l'exemple de ses deux aînés qui avoient embrassé la profession des armes dès leur premiere jeunesse. Mais elle le mit entre les mains des ecclésiastiques de Châtillon-sur-Seine, pour y apprendre les lettres avec la pieté. Comme il joignoit une grande docilité à un esprit naturellement vif & pénétrant, il y fit des progrès qui étoient beaucoup au-dessus de tout ce qu'on pouvoit attendre de son âge, & il laissa fort au-dessous de lui ceux qui couroient la même carriere dans cette école. Mais comme Dieu l'avoit prévenu de ses graces, & que la vertu sembloit être née avec lui, on le vit avancer beaucoup plus encore dans la vraie pieté, que dans les lettres. S'il s'appliquoit avec tant d'ardeur à l'étude de ces lettres, ce n'étoit que pour apprendre par leur moïen à connoître Dieu dans les divines Ecritures. C'étoit où se rapportoient tous ses desirs &

Guill. de S. Theod.

toutes ses vertueuses inclinations. Il n'avoit nulle attention pour toutes les choses du monde ; & rien n'étoit plus simple que lui sur les affaires du siécle. Il aimoit à être seul, & fuïoit de paroître en public. Il parloit fort peu, toûjours recueïlli en lui-même, modeste & retenu dans toute sa conduite, tranquille & paisible dans toute sorte de situation, affable, soûmis & complaisant envers tout le monde.

II. Dans le cours de ses études en un âge où les passions commencent à offusquer la raison naissante, il fut visiblement gratifié de diverses faveurs céleſtes, qui firent connoître que l'esprit de Dieu s'étoit rendu son maître & son guide. Il reçut la lumiére de discernement & d'intelligence, dont il se servit deslors contre une sorciere qu'on lui avoit envoyée pour le guérir d'une maladie par ses enchantemens. Il reçut aussi le don d'une pureté inviolable de corps & d'esprit qui tenoit ses passions parfaitement assujetties, & ses sens soûmis à la raison & à la loi de Dieu. Il eut encore à cet âge une sensibilité tendre & charitable pour les miseres & les afflictions des autres. La vûe du fils de Dieu venant au monde couvert de toutes nos foiblesses, lui inspira cet esprit de compassion & de tendresse pour les infirmités du prochain ; cet esprit qui ne l'a jamais quitté jusqu'au tombeau, & qui le portoit dès l'enfance à assister en secret les pauvres, & à procurer aux misérables tout le bien, que son âge, son industrie & ses facultés pouvoient lui permettre. Il revint des écoles de Châtillon avec une connoissance suffisante des humanités & de la philosophie, & les premieres teintures même de la théologie. Mais ayant perdu sa bien-

L'an 1110.

heureuse mere quelques mois après, lorsqu'il n'étoit encore âgé que de dix-neuf ans, il se trouva sans guide dans la voïe du salut, & comme abandonné à sa propre conduite par l'absence & les distractions que les emplois du dehors causoient à son pere. Bernard n'ayant nulle défense contre la multitude des périls qui environnoient un jeune homme qui entroit dans le monde, se trouva entre deux écueils également dangereux. L'un étoit du côté de ses compagnons & de ses amis dont les mœurs étoient fort différentes des siennes, & capables d'en corrompre la pureté d'autant plus aisément, qu'il étoit d'un naturel doux & accommodant. L'autre venoit de la malice de l'ennemi de notre salut, qui ne manque jamais de s'élever contre des vertus naissantes dont il redoute les suites. Bernard voyant que ses compagnons s'efforçoient de l'attirer, & de le rendre semblable à eux, en lui inspirant l'amour du monde dont ils étoient possedés, rompit courageusement les liens qui l'attachoient à eux. Il renonça à tous les avantages que les qualités les plus estimables de l'esprit & du corps jointes à une grande naissance pouvoient lui faire espérer dans le monde. Il ne fut pas moins heureux contre les charmes de la volupté, que contre les mouvemens de l'ambition & de l'avarice. L'esprit de Dieu lui ayant découvert qu'il n'y avoit rien que de faux dans les honneurs & les biens que le siécle lui offroit, lui avoit fait connoître en même tems qu'il n'y avoit rien que de pernicieux dans les plaisirs de la vie. Parmi toutes les graces & les autres qualités qu'il lui avoit départies pour le faire arriver à la possession de la gloire solide, des véritables richesses, & des plaisirs

d'une durée éternelle, il lui avoit accordé le don d'une chasteté parfaite, c'est-à-dire, d'une vertu qui doit être très-précieuse aux jeunes gens, parce que sa perte est suivie d'un nombre infini de péchés & de malheurs, & que sa conservation attire ordinairement toutes les faveurs & les bénédictions du ciel.

III. Cette vertu sembloit pouvoir être enlevée à Bernard avec d'autant plus de facilité, que la nature l'avoit orné de tout ce qui pouvoit le faire aimer de tous ceux qui le voyoient. Aussi fut-elle attaquée par toutes les tentations que le démon de l'impureté pût lui suggérer. Bernard assisté de celui pour le service duquel il combattoit, revint toûjours victorieux, hors une rencontre où l'ennemi parut avoir quelque avantage sur lui. Ses yeux s'étoient arrêtés sur une femme; & quoiqu'il ne parût pas que son cœur y prît part, il la regarda avec trop de curiosité. Mais il n'eut pas plûtôt fait réflexion sur sa faute, qu'il la voulut réparer par une satisfaction qui pût la surpasser. Car s'étant animé de colére & de vengeance contre lui-même, il alla se jetter jusqu'au coû dans un étang dont l'eau étoit froide comme de la glace, & y demeura si long-tems que le froid avoit presque éteint toute la chaleur naturelle de son corps. En même tems la grace refroidit en lui toute l'ardeur de la concupiscence, & lui donna pour la chasteté une affection pareille à celle qu'avoit le saint homme Job, lorsqu'il disoit
c. 31. „ Que son cœur avoit fait un accord „ avec ses yeux, pour n'avoir pas mê„ me une pensée sur le sujet d'une „ fille. Le diable qui vainqueur ou vaincu ne fait jamais de composition à l'homme qu'en le rendant son esclave, attaqua encore la vertu de Bernard par le ministere de quelques femmes qui oserent se présenter à lui durant la nuit. Notre Saint repoussa toûjours vivement son ennemi avec les armes que Dieu lui avoit mises entre les mains. Mais l'expérience qu'il avoit déja des artifices de cet ennemi & de sa propre foiblesse, lui fit craindre d'être enfin vaincu à son tour. Cette appréhension lui fit considérer que plus il resteroit dans le monde, plus il trouveroit de dangers semblables, & peut-être encore plus grands que ceux dont il étoit échappé; & que ce seroit tenter Dieu de les attendre avec une confiance qui pourroit dégénerer en présomption. Il résolut donc de quitter une demeure, où tout étoit tendu de piéges pour lui; & n'étant encore âgé que de vingt ans, il médita une retraite capable de lui procurer le repos & la sûreté, qu'il ne pouvoit rencontrer dans le siécle. Il crut ne pouvoir trouver un tel asyle, que dans quelque maison religieuse; & il se mit en devoir d'en chercher où les sentimens & l'esprit du monde qu'il fuyoit ne se trouvassent point, sous les apparences d'une vie religieuse. L'institution de la nouvelle réforme de Cîteaux se présenta à son esprit dans le tems qu'il étoit le plus occupé de ces pensées. Peu de personnes avoient le courage de l'embrasser à cause de l'austérité excessive & de l'extrême pauvreté qui s'y pratiquoit. Mais Bernard loin de s'en effraïer, regarda ce qui rebutoit ainsi les autres comme des moyens très-propres à lui faire sûrement trouver Dieu qui étoit l'unique objet de ses recherches. Il résolut donc d'aller se consacrer à Dieu dans la maison de Cîteaux dont les fondemens avoient été jettés depuis douze ou treize ans

par le bienheureux Robert abbé de Molefme dans le diocêſe de Châlon ſur Saone. Ses freres & ſes amis n'oublierent rien pour lui faire changer une réſolution ſi extraordinaire. De tous les moïens qu'ils emploïerent, aucun ne l'ébranla que la propoſition qu'ils lui firent de ſe remettre à l'étude des ſciences qui étoit une chaîne honnête & agréable pour l'attacher au ſiécle. Mais le ſouvenir des conſeils de ſa bienheureuſe mere l'emporta ſur l'amour des belles lettres, qu'elle lui avoit fait regarder de ſon vivant comme des niaiſeries & des amuſemens indignes des enfans de Dieu appellés à la connoiſſances des choſes céleſtes.

L'an IIII.

IV. L'an IIII2.

Il lui fallut du tems néanmoins pour lever les divers obſtacles que l'on formoit à ſes deſſeins. Mais il en vint entiérement à bout en moins d'un an. Dieu combla même ſes deſirs au-deſſus de leur meſure. Car il lui accorda encore la converſion de ſes freres, c'eſt-à-dire, de ceux même qui s'étoient le plus oppoſés à la ſienne. Il gagna auſſi à Dieu ſon oncle Gaudry ſeigneur de Tully près d'Autun; & un gentilhomme de réputation nommé Hugues de Mâcon que l'on tira depuis du monaſtere de Pontigny pour le mettre ſur le ſiége d'Auxerre. Il voulut encore lever d'autres ſoldats à Jeſus-Chriſt pour en faire des compagnons de ſa retraite. Il en raſſembla de tous les côtés de la Bourgogne & de la Champagne même, faiſant heureuſement valoir le talent que Dieu lui avoit donné pour la perſuaſion. Il y en eut peu de ceux à qui il s'adreſſa, qui pûrent ſe défendre de ſes charmes; & l'on remarqua deſlors ce que l'on vit encore depuis, que quand on s'appercevoit qu'il alloit faire quelque exhortation, les meres * cachoient leurs enfans; les femmes retenoient leurs maris, & les amis détournoient leurs amis de l'aller entendre. On étoit perſuadé que la place étoit priſe, dès qu'elle étoit attaquée; & que c'étoit la même choſe de ſe réſoudre à écoûter Bernard, & de ſe laiſſer gagner. Le nombre de ceux qu'il enrôloit ainſi dans la milice ſpirituelle & qu'il réüniſſoit dans le deſir de ſervir Dieu avec lui s'augmentoit tous les jours. Il les retiroit dans une maiſon particuliére à Châtillon, qui repréſentoit une image de la premiere égliſe, où les diſciples n'ayant qu'un cœur & qu'un ame ſe renfermoient ſous un même toît avec les Apôtres pour attendre la deſcente du ſaint Eſprit. C'étoit une choſe preſque inouïe & ſans exemple en ces ſiécles, que l'on ſçût la converſion d'un homme, avant qu'il fût ſorti du monde. Cependant ils demeurerent dans cette maiſon près de ſix mois, ſoit pour attendre encore d'autres compagnons, ſoit pour laiſſer à chacun le tems de donner ordre à ſes affaires, ſoit enfin pour s'éprouver eux-mêmes. Avant que le jour deſtiné pour acquitter leur vœu fût arrivé, Bernard & ſes freres allerent faire un tour à Fontaines où étoit leur pere, pour recevoir ſa bénédiction. Il les laiſſa aller, s'eſtimant heureux de voir que Dieu acceptoit ainſi le préſent qu'il lui avoit fait de ſes enfans lorſque la bienheureuſe Alette ſa femme les lui avoit offerts. Il ne retint auprès de lui outre ſa fille que le dernier de tous appellé Nivard à qui le bas âge ne permettoit pas de ſuivre les autres. Sur ce que Guy l'aîné de la famille lui dit en partant, qu'il auroit ſeul tout le bien de ſes freres & toutes les terres de la maiſon, il lui répondit fort ſpirituellement pour un

* Les meres en faiſoient de même à l'égard de leurs filles contre les exhortations de ſaint Ambroiſe ſur la virginité.

enfant : „ Vous prenez donc le ciel „ pour vous, & vous ne me laiſſez „ que la terre ? Il parut bien dans la ſuite qu'il étoit deſlors perſuadé de l'inégalité de ce partage ; & peu de tems après il ſuivit ſes freres, ſans que ſon pere ni toute autre perſonne fût capable de le retenir. Bernard étant retourné à Châtillon, & ſçachant que preſque toutes les femmes de ceux de ſes compagnons qui étoient mariés qu'il avoit portées à des ſéparations volontaires ſouhaitoient auſſi de quitter le monde pour ſe conſacrer à Dieu, il fonda pour elles un monaſtére de filles appellées Billettes dans le diocêſe de Langres, qui devint très-célebre & qui produiſit encore d'autres abbaïes.

V. Retraite à Citeaux.

L'an 1113.

N'ayant plus rien qui l'arrêtât dans le monde, il ſe retira enfin à Citeaux avec ſes freres, ſes parens, & tous les gentilshommes qu'il avoit gagnés à Jeſus-Chriſt au nombre de trente. Ils furent tous reçus avec beaucoup de joye par l'abbé ſaint Etienne ſucceſſeur d'Alberic que le bienheureux Robert fondateur de la maiſon y avoit établi lorſqu'il s'en étoit retourné à Moleſme. Quoiqu'il y eût déja quinze ans que cette retraite étoit ouverte à tout le monde, la vie qu'on y menoit paroiſſoit ſi fort au-deſſus des forces humaines, qu'il ne ſe trouvoit preſque perſonne qui oſât s'y engager. D'ailleurs le petit nombre de ceux qui avoient eu le courage de l'embraſſer, étoit tellement diminué par une mortalité extraordinaire ſurvenuë dans les années 1111 & 1112, qu'il ſembloit que Citeaux alloit périr dans ſon berceau. Mais Dieu voulut dès l'année d'après relever les eſpérances du ſaint abbé, en lui envoyant cette troupe de gentilshommes pour lui demander la grace d'être admis dans la maiſon au rang de ſes diſciples. Bernard qui achevoit alors la vingt-deuxiéme année de ſon âge ayant été reçû au noviciat, commença ſa vie nouvelle d'une maniere ſi parfaite, que ces commencemens alloient au de-là de la perfection où beaucoup de ſaints religieux ont achevé leur carriere. On lui vit pratiquer deſlors ce qu'il enſeigna depuis aux autres, lorſqu'étant abbé il diſoit à ceux qu'il recevoit au noviciat dans ſon monaſtére „ que s'ils „ vouloient demeurer dans ſa mai„ ſon il falloit laiſſer dehors les „ corps qu'ils apportoient du mon„ de, qu'il n'y avoit place que pour „ les ames. Il ne ſe pardonnoit rien, & mortifioit ſes deſirs & ſes ſens par toutes ſortes de moyens. Craignant que ces ſens ne l'empêchaſſent de joüir des conſolations intérieures qu'il recevoit de l'amour divin dont il avoit l'ame éclairée & le cœur échauffé, il leur laiſſoit à peine la liberté néceſſaire pour le commerce extérieur qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer d'avoir avec les hommes. Cet aſſujettiſſement ſe tourna en coûtume, & la coûtume ſe changea preſque en nature. De ſorte que n'étant plus vivant que de l'eſprit, en voyant il ne voyoit pas, en mangeant il ne goûtoit rien ; & ſa curioſité étoit tellement mortifiée, qu'il n'avoit preſque aucun ſentiment pour les objets ſenſibles. Il ne pouvoit s'empêcher de voir les choſes qui ſe préſentoient à lui ; mais il ne les remarquoit point, parce que ſon eſprit étoit toûjours ailleurs ; or l'uſage des ſens eſt fort inutile ſans l'application de l'eſprit. Après l'année de ſes épreuves, il fit les vœux de ſa profeſſion entre les mains de ſaint Etienne au milieu des trente gentilshommes qui l'avoient ſuivi ; ce qui arriva vers le

L'an 1114.

mois d'avril de l'an 1114. L'ardeur du noviciat qui se ralentit souvent lorsqu'on devient profès, parut augmenter encore en lui après cet engagement, dans ses priéres, ses jeûnes & ses veilles, dans les autres austérités & dans tous les exercices de pieté. Il étoit d'une fidélité & d'une exactitude inimitable dans l'observation du silence & des autres pratiques de la regle.

VI. Travail des mains.

Il s'appliquoit au travail des mains avec un courage qui passoit la mesure de ses forces corporelles. Il avoit été obligé durant son noviciat d'obéïr à son abbé, qui voyant la délicatesse de sa complexion lui avoit défendu de scier les bleds avec les freres durant la moisson, & lui avoit fait échange de ce rude travail contre quelque autre moins pénible. L'affliction qu'il eut de ce ménagement le fit recourir à la priére pour demander à Dieu la grace de pouvoir fournir à ce travail, afin de n'avoir pas la confusion de se voir distingué des autres par aucune indulgence. Il fut exaucé dans la simplicité de sa foi, & on le vit avec étonnement passer les autres en activité dans ce travail dès la moisson suivante. Quand les religieux étoient occupés à quelques ouvrages ausquels il ne pouvoit travailler à cause qu'il y étoit moins exercé ou moins instruit qu'eux, il récompensoit ce défaut en bêchant la terre, en coupant du bois, en le portant sur ses épaules, ou en faisant quelque autre chose aussi pénible que ce qu'on ordonnoit aux autres, & lorsque les forces lui manquoient il s'employoit aux exercices les plus bas afin de suppléer à ce qu'il y avoit de plus laborieux par ce qu'il y avoit de plus méprisable & de plus humiliant. Cette affection qu'il avoit pour le travail des mains

Guill. de S. Th. l. 1, c. 4.

étoit d'autant plus admirable, qu'il avoit reçû de Dieu une grace extraordinaire pour la contemplation, & une inclination particuliere pour méditer & demeurer recuëilli en lui-même. Aussi comme il avoit mortifié tous ses sens, il n'étoit point sujet aux distractions qu'ils causent souvent dans les travaux corporels, & qui font que les ames même des plus parfaits sont quelquefois diverties de l'union avec Dieu, par les objets que la mémoire & l'imagination représentent, quoique leur cœur & leur volonté y demeure toûjours attachés. Bernard n'étoit jamais dans le travail, sans prier ou sans méditer intérieurement. Cette occupation du dedans étoit en lui inséparable de celle du dehors; il les concilioit de telle sorte que jamais l'une ne diminuoit rien de l'autre. On lui a souvent oüi confesser dans la suite de sa vie que ç'avoit été principalement dans les champs & dans les bois, qu'il avoit reçû par la méditation & par la priere toute l'intelligence qu'il avoit des saintes Ecritures, & toutes les lumiéres qu'il y avoit acquises; & il disoit agréablement entre ses amis qu'il n'avoit jamais eû d'autre maître que les chênes & les hêtres dans cette étude. Ce fut en effet un grand sujet d'étonnement à l'Univers, & surtout à l'Eglise, que dans des retraites aussi sauvages qu'étoient alors Citeaux & Clairvaux, sans avoir eu de maître, ni même presque de tems pour s'instruire dans les sciences divines & humaines, il ait parû tout d'un coup si éclairé dans la connoissance des vérités les plus sublimes; si grand en esprit, en jugement, en prudence & en courage; si puissant en raison, en paroles & en œuvres; lorsque Dieu le fit sortir de l'ombre de la solitude, pour l'exposer au grand jour,

le rendre l'arbitre des plus grandes affaires de la chrétienté, & comme l'ange qui donnoit le mouvement à tout le corps de l'Eglise.

VII. Fondation de Clairvaux.

L'exemple de saint Bernard & des trente compagnons qu'il avoit amenés à Citeaux y attira tant de monde en moins de deux ans, que cette sainte maison, semblable à une ruche qui ne peut plus tenir toutes les abeilles qu'elle renferme, fut obligée de décharger ailleurs ses essains. Le saint abbé Etienne qui en avoit déja envoyé un à la Ferté sur Grône & un à Pontigny, choisit pour en former un troisiéme les freres de de saint Bernard & ses autres parens avec quelques religieux d'une vertu distinguée. Il leur donna Gautier pour prieur, & Bernard pour abbé. Il les envoya au nom du Seigneur sous la conduite de ce chef dans le diocêse de Langres, avec les céremonies que l'on observoit alors dans l'ordre monastique pour les nouveaux établissemens. Elles consistoient à choisir pour chaque nouvelle fondation douze religieux qui représentoient les douze apôtres avec un abbé qui tenoit la place de Jesus-Christ. L'abbé du monastére d'où l'on tiroit les treize religieux, mettoit une croix dans les mains de celui qui étoit choisi pour tenir le même rang sur la nouvelle communauté. Puis le nouvel abbé sortant de l'Eglise la croix à la main, étoit suivi de douze religieux destinés pour l'accompagner. Ce fut dans cet appareil que saint Bernard partit de Citeaux, sans sçavoir encore où il devoit jetter les fondemens du monastére qu'il avoit ordre de bâtir, ni qui lui en fourniroit les moyens. Il se laissa aller au gré de la Providence qui le conduisit dans un désert affreux du diocêse de Langres près de la riviere d'Aube, appellé la vallée d'Absinthe, qui avoit toûjours passé pour une retraite de voleurs. Persuadé que c'étoit ce lieu que Dieu avoit choisi pour leur dessein, il y arrêta sa compagnie d'autant plus volontiers, qu'il s'assûroit que personne ne s'aviseroit de leur disputer une place que tout le monde fuyoit; tant à cause des brigandages, que par l'horreur de sa situation. Ils se mirent à défricher eux-mêmes un endroit de cette terre si sauvage entre deux montagnes qui étoient couvertes d'une épaisse forêt. Ils y couperent du bois & s'en bâtirent de petites cellules avec un oratoire de semblable structure. Les habitans du païs touchés de leur extrême pauvreté & de leurs fatigues, les assisterent de leurs aumônes, & se joignirent à eux dans leurs travaux. Dès que ces huttes jointes ensemble eurent quelque forme de monastére, Bernard établit Gautier en sa charge de prieur, fit son frere Gérard cellerier, donna le soin de la porte à son autre frere André, & alla se faire bénir à Châlons sur Marne par l'Evêque Guillaume de Champeaux, parce que le siége de Langres étoit alors vacant. A son retour il trouva que les habitans du païs qui avoient témoigné d'abord tant de zele pour secourir sa compagnie, avoient laissé refroidir leur ferveur, & cessoient de l'assister, parce que s'étant accoûtumés à voir leur vertu, ils avoient cessé de l'admirer. Ainsi *Clairvaux*, c'est le nom que la grande réputation du Saint a fait donner à ce monastére naissant, se vit en peu de jours réduit à la derniere extrémité. Dieu y pourvut par diverses ressources inesperées que l'on regarda comme des faveurs extraordinaires dont il vouloit deslors reconnoître la fidélité & l'affection de son

L'an 1115.

Lenain. l. 2. p. 82. &c. Annal. Cist. t. 1. &c.

son serviteur Bernard. Mais comme les nouveaux hôtes de cette demeure ne recevoient ces soulagemens que par intervalles, ils retomberent si souvent dans cette pressante nécessité pendant plus de quinze mois où l'obligation de bâtir eux-mêmes les empêchoit de travailler pour vivre, qu'ils formerent plus d'une fois le dessein d'abandonner le lieu pour retourner à Citeaux. Cette résolution jetta Bernard dans un abattement d'esprit d'autant plus grand qu'il sçavoit qu'il avoit lui-même contribué à les rebuter par la rigueur excessive, avec laquelle il avoit voulu d'abord gouverner leurs consciences, comme s'il n'eût eu affaire qu'à des anges, c'est-à-dire, à des hommes sans corps, sans passions & sans foiblesses. L'expédient que Dieu lui suggéra, fut de ne les pas obliger à le suivre de si près; pourvû qu'ils marchassent toûjours dans le même chemin; & ce judicieux tempéramment apporté pour pourvoir à leurs besoins spirituels, fut suivi enfin d'un dernier remede à leurs nécessités corporelles, qui leur fit passer l'envie de quitter. Car après beaucoup de priéres que Bernard fit à Dieu pour implorer son secours, & à ses freres même pour les conjurer de rejetter une telle pensée, on vit arriver à Clairvaux vers la fin de l'automne de l'an 1116 deux hommes qui apportoient chacun des sommes d'argent si considérables, qu'elles mirent la communauté en état de pouvoir subsister, jusqu'à ce que les freres pûssent réglément recuëillir les fruits de leurs travaux.

L'an 1116.

VIII. Tels furent les foibles commencemens de Clairvaux, qui semblable au grain de moutarde jetté en terre, foulé aux pieds des hommes & des bêtes, mortifié, puis poussé de terre plus haut que les arbrisseaux, s'éleva bien-tôt après au dessus de plusieurs des plus grands monastéres de l'Eglise. On le vit, comme un grand arbre, étendre ses branches de tous côtés par la multiplication de beaucoup d'autres monastéres qui en sortirent, & qui monterent jusqu'au nombre de cent-soixante dès le vivant de saint Bernard. Cette fécondité surprenante de la nouvelle maison de Clairvaux fut le fruit des bénédictions, que le ciel versa sur les discours, sur les exemples, & sur toute la conduite de son saint fondateur. L'éclat de sa réputation passa bien-tôt de sa vallée dans les villes & les provinces voisines, où l'appellérent les affaires de sa maison, & souvent l'interêt qu'il prenoit au salut des ames. Il ne tarda guéres à se faire connoître dans les païs plus éloignés, où l'attirérent les nécessités publiques de l'Eglise, l'amour de ses freres, ou l'obéïssance des supérieurs; tantôt pour accorder des prélats & des princes du siécle qui étoient en division; tantôt pour terminer des affaires que toute l'adresse & la prudence humaine ne pouvoit accommoder; tantôt enfin pour faire des conversions extraordinaires en qualité de ministre de la miséricorde divine. Les graces dont il plaisoit à Dieu de le combler pour produire tous ces merveilleux effets, commencérent à éclater principalement dans ses prédications, où il dissipoit les ténebres des esprits les plus aveuglés, & amollissoit les cœurs les plus endurcis. Il n'y avoit point de jour, qu'il ne fist quelque nouveau progrès par l'efficace que Dieu donnoit à ses instructions & aux actions de sainteté, dont toute sa vie étoit remplie. La plûpart de ceux qu'il convertissoit, n'étoient pas contens de se donner à Dieu sur sa parole,

Guill. de S Thu. l. 1. n. 61.

ils vouloient encore le servir sous sa conduite. C'est ce qui fit que les bâtimens de Clairvaux se trouvant trop étroits pour tant de monde, il fallut transférer le monastére en un lieu plus spacieux, & faire de vastes édifices. Quelque étenduë qu'on pût leur donner, toute la vallée ne se trouva point capable de contenir tant de dépoüilles, que notre Saint enlevoit au siécle; on fut obligé de faire de Clairvaux ce qu'on avoit été obligé de faire de Citeaux, c'est à dire, diverses filiations ou maisons religieuses, comme des filles sorties du sein de cette mere pour remplir plusieurs autres solitudes.

IX. Depuis que Bernard étoit à Clairvaux, il sembloit n'être plus retenu par l'autorité d'aucun supérieur, comme il avoit été à Citeaux, dans l'ardeur qu'il avoit de faire à Jesus-Christ un sacrifice de sa vie par les rigueurs de ses austérités. N'étant plus arrêté par la crainte de desobéïr à personne, il s'abandonna entiérement à l'esprit de pénitence & de mortification, dont il étoit animé. Ce qui joint au surcroît que le ministére de la prédication continuelle apportoit à ses travaux, acheva de ruiner le peu qui lui restoit de forces corporelles. Ce n'est pas qu'il eût à se plaindre pour lors d'aucune infidélité ou d'aucun souléve-ment de la chair contre l'esprit, depuis qu'il l'avoit réduite en un état de parfaite soûmission. Mais comme son esprit vouloit user de toute sa liberté & de tout son empire, il demandoit à ce corps mortifié & abattu tant de choses qui étoient au dessus des forces de la chair & du sang, que ce foible animal succombant sous le faix ne put se relever. Il tomba malade dès la fin de l'an 1116; & le mal augmenta de telle sorte, que l'on n'en attendoit plus que la mort ou une langueur perpétuelle moins supportable que la mort. L'évêque de Châlons Guillaume de Champeaux son ami particulier & son principal conseiller, entreprit de le tirer d'un si mauvais pas. Afin de prévenir sa résistance, il alla à Citeaux, où les abbés de l'Ordre tenoient leur chapitre; & ayant obtenu tout pouvoir de le traiter comme il le jugeroit à propos, il fit bâtir un petit appartement hors de l'enclos du monastére; ordonna qu'on ne lui fist plus garder aucune austérité de l'Ordre dans le boire & le manger; & défendit qu'on lui parlât d'aucune affaire touchant sa communauté. Mais comme l'obligation de résider dans son église ne lui permettoit pas d'en prendre soin par lui-même, il le confia à un homme qui se disoit médecin, & qui se vantoit de le guérir en peu de tems, mais qui n'étoit qu'un indiscret, un ignorant & un brutal. Dieu permit que ce rustique & présomptueux charlatan le traitât très-mal, afin sans doute qu'on ne pût attribuer sa guérison aux hommes. Guillaume abbé de saint Thierry de Reims, l'auteur du premier livre de sa vie, étant venu alors pour la premiere fois à Clairvaux avec un autre abbé, fut fort surpris & fort édifié en même tems de le voir content de cet état, vivant à Dieu & à soi, tranquille sous la domination de son tyran, & comblé de joïe de se voir déchargé par ses supérieurs du soin de l'intérieur & de l'extérieur de la maison. Sur ce que les deux abbés lui demandérent ce qu'il faisoit, & comment il vivoit dans cet appartement séparé, il leur répondit en soûriant avec cet air noble & agréable, qui lui étoit ordinaire. „ J'y vis parfaitement bien,

Vit. l. 1.

L'an 1117.

» & j'y suis traité selon mon mérite. » Car auparavant des hommes raisonnables m'obéïssoient; & maintenant je suis réduit par un juste » jugement de Dieu à obéïr à une » bête qui est sans raison. Les deux abbés mangeant avec lui ne pûrent retenir l'indignation qu'ils avoient de voir qu'on lui servît des viandes, qu'eux-mêmes & les hommes les plus sains & les plus pressés par la faim, auroient eu peine à manger. Mais il prenoit tout avec une entiére indifférence. Ce qu'il continua de faire toûjours depuis, lorsqu'après un an de langueur, il se vit un peu rétabli; quoiqu'on ne puisse pas dire qu'il eût jamais une santé parfaite.

X. Il trouvoit toutes choses également bonnes, ou pour mieux dire, également insipides, ne pouvant plus juger de la qualité des viandes, à cause qu'il avoit l'estomac gâté, & qu'il avoit presque perdu tout le goût. Aussi a-t-on remarqué qu'au lieu de beurre, il mangea durant plusieurs jours du suif ou du vieux-oing, qu'on lui avoit présenté par mégarde; & qu'il but de l'huile pour de l'eau, sans s'en appercevoir. Il lui arriva souvent beaucoup d'autres rencontres semblables; & il disoit ordinairement qu'il n'avoit du goût que pour l'eau, parce qu'elle lui rafraîchissoit la bouche & la gorge, lorsqu'il en prenoit. Depuis cette maladie, il se trouva réduit à ne pouvoir presque rien avaler de sec, ni prendre de viande solide, parce que le conduit de la nourriture s'étoit retréci: ce qui joint à la foiblesse de son estomac & à la corruption de son foye, lui renouvelloit ses douleurs, toutes les fois qu'il falloit manger. Toute sa nourriture consistoit en un morceau de pain trempé & amolli dans de l'eau chaude, & en de petits boüillons d'herbes ou de lait; souvent on ne pouvoit vaincre le scrupule qu'il avoit, de prendre quelquefois par remede un peu de boüillie mêlée avec de l'huile & du miel, pour réchauffer son estomac. Quelque légere que fût sa nourriture, il en rejettoit toûjours la plus grande partie avec effort, sans l'avoir pû digérer. Ainsi l'on peut comprendre comment l'obligation de manger, qui fait le plaisir des autres, lui étoit devenuë un supplice; ne pouvant prendre les viandes sans péril, ni les retenir sans douleur, ni les rejetter sans souffrir beaucoup d'incommodités. Par ce moyen, Dieu satisfit le désir qu'avoit son fidelle serviteur, de n'être pas privé du mérite de l'abstinence extraordinaire qu'il faisoit; & sous prétexte qu'elle lui étoit nécessaire, d'éviter en même tems de paroître saint aux yeux des hommes, ce qui lui avoit toûjours été odieux. Elle étoit bien volontaire, puisqu'il rejettoit toûjours les soulagemens, avec lesquels on vouloit l'adoucir. Comme Geoffroy son sécrétaire, qui fut depuis abbé de Clairvaux, & auteur du troisiéme livre de sa vie, témoignoit un jour beaucoup d'étonnement de cette grande austérité; il lui répondit que, s'il sçavoit combien l'obligation d'un moine est grande, il ne mangeroit pas un morceau de pain, qui ne fût trempé de ses larmes. Il ajoûta qu'un religieux n'en est pas quitte, pour dire qu'il est infirme; que les fondateurs qui étoient des Saints, bâtissoient leurs monastéres dans des vallées profondes & humides, afin que les moines y étant souvent malades, & n'ayant point de santé assûrée, eussent incessamment l'image & la crainte de la mort devant les yeux.

Guill. de S Th. l. 1. Geoff. de Clairv. l. 3.

XI. Ce que nous venons de dire de la

maniere dont il avoit fait en ſorte que l'abſtinence & les autres auſtérités lui devinſſent neceſſaires, n'étoit qu'un effet du ſoin particulier qu'il avoit d'éviter l'eſtime & l'approbation des hommes. Perſuadé que le monde n'admire que ceux qui font quelque choſe d'extraordinaire, il témoignoit vouloir ſe réduire à la vie & à la regle commune,&prenoit garde qu'il ne parût aucune ſingularité dans ſes actions. Ce fut pour ce ſujet, qu'il aima mieux quitter le cilice qu'il avoit porté pluſieurs années en ſecret, que de ſouffrir qu'on ſçût qu'il en uſoit. Par la même raiſon, il trouvoit bon qu'on lui ſervît quelquefois du vin. Il ſe contentoit d'y toucher du bout des lévres, diſant à ceux qui s'en appercevoient, que, quand un religieux étoit obligé d'en boire, il devoit en uſer de telle ſorte, qu'il en reſtât toûjours dans le verre; ce fut auſſi ce qui l'empêcha de paſſer jamais une nuit entiere ſans dormir, ſi peu que ce fût. Il avoit de la peine à demeurer debout; c'eſt ce qui l'obligeoit de ſe tenir preſque toûjours aſſis ſans remuer autre choſe que la main & les lévres. Cependant au milieu de ſes peines, il avoit toûjours le viſage ſerein, & d'une gayeté qui marquoit la tranquillité de ſon ame. On remarquoit aiſément la grandeur, & la ſainteté de cette ame dans un corps tout grêlé, tout abattu & tout décharné, très bien fait d'ailleurs en ſa taille, qui étoit un peu au-deſſus de la médiocre. On entrevoïoit ce riche tréſor à travers le vaſe d'argile qui le renfermoit, & qui pouvoit d'autant moins le cacher, qu'il étoit uſé & caſſé de toutes parts. Outre que la beauté de l'homme intérieur étoit ſi grande, qu'elle éclatoit par beaucoup d'autres marques viſibles; l'abondance des graces dont le dedans étoit rempli, ſembloit ſe répandre au dehors. Son port, ſes regards, ſon marcher, & tout ſon extérieur étoit modeſte, grave & réglé, inſpirant à tous ceux qui le voïoient, l'humilité, la dévotion & la pureté. L'amour qu'il avoit pour la pauvreté paroiſſoit dans ſes habits; mais il n'étoit point fâché que la pauvreté s'y trouvât jointe avec la ſimplicité.

XII. Dans les intervalles qu'il prenoit pour ſe repoſer, il prioit ſans ceſſe, ou s'occupoit de la lecture, ou de la méditation. Quand il ne pouvoit ſe retirer pour prier ſeul, il ſçavoit l'art de ſe faire une ſolitude de ſon cœur,& s'y entretenir avec Dieu dans une liberté entiere. Il liſoit ſouvent,&beaucoup plus volontiers,le texte de l'Ecriture ſainte ſans commentaire &de ſuite, qu'avec des explications, diſant qu'il ne l'entendoit jamais mieux que par elle-même. Tout ce qu'il y découvroit de myſteres & de vérités céleſtes lui paroiſſoit plus clair & plus aimable dans la premiere ſource de leur origine, que dans les ruiſſeaux des interprétations qu'on leur donne. Il ne laiſſoit pas de lire avec humilité les ouvrages des Saints qui ſervent à les expliquer, afin d'aſſujettir ſes penſées à leurs ſentimens. Car il n'aimoit rien tant, que de ſe rendre conforme à ces grands perſonnages, s'appliquant à marcher toûjours ſur leurs pas, & à les ſuivre avec une exacte fidélité. Ce qui n'empêchoit pas qu'il n'allât ſouvent côte à côte d'eux, & qu'il ne bût dans la fontaine même où ils avoient puiſé leurs ſublimes connoiſſances. Rempli lui-même de cet eſprit qui a divinement inſpiré toute l'Ecriture, il s'en eſt ſervi avec tant d'avantage, que ſoit en écrivant, ſoit en prêchant la parole de Dieu, il a rendu tout ce qu'il en a rapporté, ſi agréable, ſi intelligible, & ſi puiſſant pour prouver

tout ce qu'il vouloit, qu'il eſt devenu en ce point l'objet de l'admiration des gens du monde, de même que desperſonnes les plus ſpirituelles. Celui qui l'avoit deſtiné à la prédication dès le ventre de ſa mere, lui avoit donné dans un corps foible, une voix aſſez forte pour parler à toute une multitude, & ſe faire aiſément entendre dans les plus vaſtes auditoires. Quoiqu'il ſe fit un devoir d'enſeigner les vérités du ſalut dans toute leur force & dans toute leur étenduë, il ne laiſſoit pas de proportionner ſes diſcours à ſes auditeurs, & de s'accommoder à l'intelligence, aux mœurs, & à l'état de chaque particulier. Il prêchoit indifféremment en françois & en latin; & la parole de Dieu en quelque langue qu'elle s'exprimât, paroiſſoit toute de feu dans ſa bouche. C'eſt ce qui le faiſoit écouter avec une affection merveilleuſe de ceux même qui n'entendoient point ſa langue, comme on l'a remarqué de pluſieurs Allemans qui témoignerent être plus édifiés de ſes diſcours& plus touchés de ſes paroles, qui d'ailleurs ſembloient n'être que le ſon d'une cloche ou d'un luth pour eux, qu'ils ne l'étoient de l'explication du plus ſavant interprete qui rédiſoit après lui en Allemand ce qu'il avoit prêché en ſa langue. Il s'entretenoit avec les gens de la campagne, comme s'il eût toûjours été nourri aux champs. Il en uſoit auſſi avec des gens de toutes ſortes de conditions, comme s'il eût employé tous ſes ſoins à s'inſtruire des choſes qui étoient de leur état en particulier. Savant avec les ſavans; ſimple avec les ſimples; plein de lumiere & de ſageſſe parmi les perſonnes ſpirituelles, il ſe conformoit à tous dans le déſir qu'il avoit de gagner tout le monde à Jeſus-Chriſt.

XIII. Saint Bernard étant revenu dans ſon monaſtere après un an d'abſence, &de maladie qu'il avoit paſſé dans le logement que lui avoit fait bâtir l'évêque de Châlons, reprit tous les exercices de la communauté avec ſes premieres auſtérités, comme nous l'avons remarqué. Il commença à fonder d'autres monaſteres, dont le premier fut celui des Trois-fontaines au diocêſe de Châlons. Ce fut vers le même tems, que ſon pere Tecelin qui étoit demeuré ſeul dans le monde avec ſa fille Humbeline, ſe retira dans Clairvaux, où il acheva ſaintement ſes jours ſous la direction de ſon fils dans la compagnie de ſes autres enfans. Pendant que ſaint Bernard étoit allé aux Trois-fontaines remedier au ſcandale cauſé par deux de ſes religieux, on vit un grand nombre de ſes enfans, ſur-tout parmi les novices, ſe ſoulever contre lui par un motif ſurprenant. Ils ſe plaignirent qu'il les conduiſoit par des voïes molles & relâchées. De ſorte, qu'au lieu que ſes premiers diſciples qui avoient voulu quitter Clairvaux pour retourner à Citeaux, l'avoient eu ſuſpect de rigueur exceſſive, ces derniers le regarderent comme un directeur de relâchement, parce qu'il leur faiſoit trouver douces & délicieuſes les choſes les plus ameres. Leur murmure étoit d'autant plus périlleux, qu'ils le croyoient plus ſpirituel, & ſoutenu du témoignage même de leur conſcience. C'eſt ce qui les rendit obſtinés, juſqu'à rejetter ſes remontrances, & lui préférer un étranger. Il fallut remettre le différend au jugement de l'évêque de Châlons, qui fit aux rebelles un puiſſant diſcours, par lequel il leur montra, que toute perſonne qui refuſe les dons de Dieu, à cauſe que ſa grace y fait trouver du goût & de la douceur, eſt ennemie de ſa grace même, & réſiſte au ſaint Eſprit. Ce fut le dernier ſervice que

L'an 1118.

Guillaume de Champeaux rendit à saint Bernard, & à la maison de Clairvaux, à laquelle il s'étoit si affectionné. Car ayant quitté peu de jours après son évêché, pour se retirer à saint Victor de Paris, il y mourut saintement vers le commencement de l'an 1119; mais son corps fut enterré à Clairvaux. Saint Bernard fit en cette même année passer son Ordre jusqu'au fond de l'Espagne par une religieuse colonie de Clairvaux, qu'il envoïa fonder l'abbaïe de Tarouca en Portugal. Il se rendit à l'assemblée générale de Citeaux convoquée par saint Etienne, pour établir des regles & des loix propres à maintenir & conserver l'ordre; & pour réünir sous un seul chef toutes les abbaïes qui en étoient sorties, & qui en devoient encore naître à l'avenir. Après la confirmation faite des reglemens contenus dans *la carte de charité*, saint Etienne & saint Bernard mirent par écrit les coutumes qui s'observoient alors dans l'ordre de Citeaux, afin qu'elles passassent à leurs successeurs. Le recueil qu'ils en firent fut appellé *le Livre des Us*. Mais dans le tems que nôtre Saint travailloit ainsi pour le bien de son Ordre, il voulut faire voir que sa charité ne se renfermoit point dans son institut. Car sçachant que le lieu de Prémontré au diocêse de Laon qui lui avoit été donné pour fonder un monastere de son Ordre accommodoit saint Norbert son ami pour un semblable dessein, il le lui céda très-volontiers; & donna aux moines qui ont des possessions l'exemple d'un désintéressement qui devroit confondre leurs disputes ou leurs prétentions, & leur faire perdre tous leurs procès. Saint Bernard rendit encore depuis d'autres services à saint Norbert; surtout, il le désabusa six ans après de l'opinion fausse qu'il avoit de la venuë prochaine de l'antéchrist qui s'étoit répanduë par le monde. Il donna quelques autres terres à son Ordre, & de l'argent même, pour en soutenir la foiblesse dans sa naissance.

[L'an 1119.] [1120.] [*Bern. ep. 252.*] [*Len. p. 235.*]

XIV. La liberté qu'il s'étoit donnée au retour de sa santé de reprendre ses premieres austérités, augmenta si fort ses infirmités, qu'il fut contraint de ne plus assister au chœur, & de se séparer de ses freres. Cette séparation leur fut tout autrement sensible que la premiere, quoiqu'elle ne fût pas si entiere. Il n'y fut pas insensible lui-même; voïant qu'il leur donnoit un juste sujet de pleurer, & de plaindre le triste effet de ses indispositions. Aussi ne rougit-il pas dans la suite de sa vie de s'accuser, comme d'une espece de sacrilege, d'avoir affoibli son corps par une ferveur indiscrete, jusqu'à le rendre presque inutile au service de Dieu & de ses freres. Mais quoi qu'en ait voulu dire son humilité, qui lui faisoit rabaisser indifféremment tout ce qui venoit de lui, Dieu n'a point fait connoître que cette prétenduë indiscrétion lui fût désagréable; & l'Eglise n'a eu aucun sujet de se plaindre d'y avoir perdu. Car enfin aucune de ses maladies ne l'empêcha jamais d'exécuter ce que Dieu vouloit accomplir par son ministere. Vit-on quelqu'un dans tout son siécle avec un corps robuste & une santé parfaite, faire d'aussi grandes choses, que cet homme languissant, & tout mourant en fit dans le fort de ses maladies même, pour la gloire de Dieu, pour le bien public de l'Eglise, & pour le salut des particuliers? Il semble que Dieu voïant que son serviteur abandonnoit sa propre cause avec tant de facilité, en ait voulu prendre la défense lui-même. Il prévint au moins les reproches que les hommes lui en auroient voulu faire,

[*Guill. de S. Theod. l. 1. c. 8. Len. p. 165.*]

en communiquant à nôtre Saint dans cet état même une plus grande fécondité de ſcience & de ſageſſe, avec le don de prophétie ; & la vertu des miracles Bernard n'en uſa que ſobrement ; mais ce fut toûjours pour l'utilité des ames. Les premiers qu'il fit de ces miracles lui cauſerent bien plus d'humiliation, que de gloire. Car ils lui attirerent les reproches de ſes freres, & de ſes autres parens religieux, qui, l'aimant par le mouvement d'une véritable charité, craignoient véritablement pour ſon ſalut, auquel ils ſe perſuadoient que les miracles nepourroient être que fort préjudiciables entre les deux écueils de l'illuſion & de la vanité. Son Oncle Gaudry, & ſon frere aîné Guy s'y intéreſſoient plus que tous les autres, parce que leur âge & leur expérience leur donnoit plus de lieu de ſe défier de la jeuneſſe de ſaint Bernard, qui n'avoit alors que trente ans. Mais quelque ſoin qu'ils priſſent de rabaiſſer les merveilles que Dieu faiſoit par ſon ſerviteur, ils furent bien-tôt obligés l'un & l'autre, de reconnoître les graces extraordinaires qu'il recevoit du ciel. Gaudry en fit l'expérience dans une fiévre violente, qui le fit recourir au Saint, pour être délivré de ſa douleur ; & Guy eut de quoi ſe convaincre par lui-même, que Dieu révéloit à ſon ſerviteur dans l'oraiſon beaucoup de choſes cachées aux autres.

L'an 1121.

XV. La vertu des miracles ne fut pas l'unique moyen que Dieu employa, pour produire le nom de Bernard dans le monde. Il fit naître dans le même tems les premieres occaſions de le faire paroître auſſi par ſes écrits. Le Saint ſe laiſſant toûjours conduire à l'eſprit de Dieu, ſans ſe mettre en peine d'approfondir ſes deſſeins, ne ſongeoit à rien moins qu'à ſe produire en écrivant. Il croyoit ne travailler qu'à la ſanctification particuliere de ceux qu'il étoit obligé d'inſtruire, ou même ne ſuivre que les mouvemens de ſa dévotion, ou enfin ſatisfaire aux déſirs de ſes amis, qui le preſſoient de prendre la plume ſelon les néceſſités différentes qui ſe rencontroient. Son traité *des douze degrés d'humilité* contenus dans la regle de ſaint Benoît, & ſes homelies de l'*Incarnation du Verbe* * qui comprennent les louanges de la ſainte Vierge, furent les eſſais, & comme les premiers traits de la pieté & de la ſcience divine que l'on trouve inſéparable dans ſes écrits. Il compoſa peu de tems après l'*Apologie* de l'ordre de Citeaux, & des religieux de Clairvaux en particulier contre les calomnies, & les autres effets de la jalouſie qu'en avoient les religieux de Cluny, qui ne pouvoient ſouffrir la réputation que ce nouvel ordre acquéroit dans l'égliſe. Guillaume abbé de ſaint Thierry ſon ami & ſon hiſtorien, à qui il dédia cette apologie qu'il n'avoit compoſée qu'à ſa ſollicitation, nous apprend que cet ouvrage fut ſuivi de près de la fondation qu'il fit de l'abbaïe de Foigny au diocêſe de Laon par les libéralités du fameux Enguerrand, ſire de Coucy. Comme on ſe préparoit pour y dédier la nouvelle égliſe, elle ſe trouva remplie d'une incroïable quantité de mouches, qui incommodoient extrémement ceux qui entroient, par leur bruit & leur mouvement. Saint Bernard voyant que l'on ne pouvoit venir à bout de les chaſſer, dit qu'il les excommunioit ; & le lendemain dès le matin on les trouva toutes mortes. Le pavé en fut tellement couvert qu'on fut obligé de les jetter dehors avec des pelles. Ce fut l'éclat de ce célebre miracle, qui fit depuis paſſer en proverbe la malé-

* *Sur l'evang.* Miſſus eſt, &c. *Luc* 1, *v.* 26.

Guill. de S. Th. l. 1. *c.* 11.

diction *des mouches de Foigny.*

XVI.

L'année ſuivante produiſit d'autres miracles, auſquels la miſéricorde de Dieu n'eut pas moins de part que ſa

L'an 1122.

toute-puiſſance ; j'entens des converſions de pécheurs, telles que celle de ſa ſœur Humbeline, qui par le grand exemple de ſa pénitence & de ſa ſanctification nous donnera occaſion de parler d'elle au XXI de ce mois, & celle de pluſieurs éccléſiaſtiques de la ville de Paris, où nôtre Saint avoit été obligé de faire un voyage. Il fit dans cette capitale cet

Ad Clericos.

éxcellent diſcours de la *Converſion des mœurs*, qui paſſe pour un jûſte traité parmi ſes ouvrages. Ce diſcours prononcé dans les écoles publiques de philoſophie & de théologie, n'eut point d'effet le premier jour, parce qu'ayant à parler à d'orgueilleux ſavans, il s'étoit imaginé pouvoir les perſuader par la force de ſes raiſons ſur la vraie philoſophie, c'eſt-à-dire, la véritable ſageſſe, ſur le mépris du monde, & ſur l'amour de la pauvreté de Jeſus-Chriſt. Saint Bernard confus & mortifié de s'y être trompé, eut recours la nuit ſuivante à la priere, aux larmes & aux gémiſſemens, pour demander à Dieu les cœurs de ceux qui n'avoient appliqué que leur eſprit à l'écouter. Il fut éxaucé dans le diſcours qu'il fit le lendemain, & il s'en retourna joyeux & triomphant à Clairvaux chargé des dépoüilles de ſon ennemi ; de ſorte qu'il repeupla de ſujets de l'univerſité & du clergé de Paris ſon monaſtere de Clairvaux que les fréquentes colonies avoient diminué. Ces converſions ſurprenantes de

L'an 1123.

tant de gens d'égliſe dont le changement eſt plus rare, & ſouvent plus difficile que celui des laïques, furent ſuivies de celles de beaucoup de gentilshommes, que l'on vit aborder de divers endroits à Clairvaux. Pluſieurs qui étoient encore jeunes, & qui faiſoient profeſſion des armes, s'étant joints pour aller voir ce célebre monaſtere & l'illuſtre abbé qui le gouvernoit, n'avoient autre deſſein que de contenter leur curioſité en paſſant, pour aller chercher les tournois qui

Guill. de S. Th. ſupr.

étoient l'objet le plus commun de la folie, & de la fureur de la nobleſſe en ces ſiécles. Ils vinrent à Clairvaux dans le tems du carnaval ; & ſaint Bernard qui avoit d'autres penſées qu'eux ſur eux-mêmes, les pria de vouloir oublier leurs tournois pour quelque tems, & de faire ſuſpenſion d'armes ſeulement pour le peu de jours qui reſtoient juſqu'au carême. Voïant que ces jeunes gentilshommes n'écoutoient point cette propoſition, & qu'ils ſe diſpoſoient à partir de Clairvaux, il leur dit que la confiance qu'il avoit en Dieu lui faiſoit eſpérer d'obtenir de lui cette petite tréve qu'il leur demandoit, & qu'ils lui refuſoient. Il donna ordre en même tems qu'on leur préſentât à boire de la biere. Il la bénit, & leur dit „ Beuvez à la ſanté de vos ames. Ils burent tous, quoique quelques-uns ne le fiſſent qu'avec répugnance, parce qu'étant enchantés de l'amour du monde, ils craignoient l'effet de la puiſſance qu'ils éprouverent depuis dans leur converſion. Ils monterent enſuite à cheval ; mais ſe racontant en chemin ce qu'ils venoient d'entendre & de voir, ils ſe ſentirent mutuellement enflammés par leurs propres paroles du feu que Dieu alluma dans leur cœur. L'effet en fut ſi prompt, que ſe trouvant changés tout à coup, ils retournerent ſur leurs pas, rentrerent dans Clairvaux, jetterent leurs armes aux pieds du ſaint abbé, & le prierent de vouloir conſacrer leurs mains & leurs vies dans la milice ſpirituelle des enfans de Jeſus-Chriſt.

L'année

XVII.

L'an 1124.

L'année d'après qui étoit de Jesus-Christ 1124, Dieu se servit encore du ministere de saint Bernard pour faire d'autres conversions tout autrement éclatantes dans l'Eglise. On peut mettre en ce rang celle de Suger abbé de saint Denis en France, connû dans l'histoire par les grands emplois qu'il avoit dans le royaume, où il fit long-tems la charge de premier ministre d'état, & celle de deux grands prélats, Etienne évêque de Paris, & Henry archevêque de Sens. Suger qui avoit eu jusques-là un train sembla- *Lon. ex apolog. Bern. p. 244.* ble à ceux des princes du siécle, qui ne marchoit gueres qu'avec un équipage de soixante chevaux, suivi d'un grand nombre de gentilshommes & de domestiques, & qui attiroit toute la Cour dans l'abbaïe de saint Denis, dont il avoit fait un palais, & un second louvre, renonça au faste du siécle par un changement qui surprit toute la France. Il se renferma dans *Bern. ep. 78.* saint Denis, en bannit la Cour, y rétablit l'austérité, le silence & la discipline réguliere. Il embrassa lui-même cette réformation ; & il couronna par une sagesse, & une pieté vraiment chrétienne la prudence politique, qui le faisoit regarder comme l'un des premiers hommes du siécle. L'archevêque de Sens, & l'évêque de Paris ébranlés, & pressés par les exhortations de saint Bernard, n'édifiérent pas moins l'église par leur changement. Ils abandonnerent entiérement la Cour, quelque facilité qu'ils eussent à en accommoder le séjour avec le devoir de la résidence. Ils se retirerent dans leurs églises, où ils commencerent à mener une vie apostolique. Mais il est bon de remarquer que cet Etienne évêque de Paris a été confondu mal à propos par quelques auteurs avec Etienne de Garlande, qui possédant divers bénéfices dans des cathédrales, étoit encore grand sénéchal, chancelier de France, & menoit une vie peu réguliere à la Cour.

Les soins de saint Bernard ne furent pas si heureux à l'égard d'Arnaud abbé de Morimond, l'une des quatre premieres filles de Citeaux. Il écrivit en vain à cet apostat qui avoit abandonné la maison & l'institut avec plusieurs de ses religieux qu'il avoit débauchés ; quelques-uns néanmoins rentrerent depuis dans le devoir sur les vives remontrances de notre Saint. La mort d'Arnaud survenue l'année suivante, sauva l'abbaïe de Morimond d'une ruine inévitable. Saint Bernard prit soin de son rétablissement ; & afin de mieux soutenir ce qu'il faisoit pour ce sujet, saint Etienne général de Citeaux y mit pour abbé Gautier, qui étoit prieur de Clairvaux sous notre Saint.

L'an 1125.

L'étroite amitié que Dieu lia entre lui, & les solitaires de la grande Chartreuse qui avoient le bien-heureux Guigues pour prieur, adoucit un peu l'amertume de cœur que lui causoient les désertions, les infidélités ou les relâchemens de ceux de son Ordre qui n'avoient point la grace de la persévérance. Il avoit eu la dévotion de leur aller rendre visite dans leur désert, de même qu'à S. Hugues évêque de Grenoble leur protecteur, qui avoit été leur instituteur avec saint Bruno, & qui vivoit encore. On ne peut exprimer la consolation qu'il en reçut ; rien ne put l'égaler que celle qu'il leur donna de son côté ; car ils le regarderent comme l'ange du Seigneur, & l'honorerent en cette qualité. Saint Bernard n'eut pas moins de tendresse, & de bienveillance pour les autres ordres religieux, où il voïoit fleurir la discipline, & il leur procuroit tout le

L'an 1126.

bien dont il étoit capable.

Ce fut vers ce tems qu'il commença à vouloir servir ses amis au delà des Alpes & des mers. Comme il n'en avoit point qu'il ne crût bons serviteurs de Dieu, il ne fit point difficulté de s'employer pour eux en toutes rencontres, jusqu'à se hazarder d'écrire en leur faveur à la cour de Rome, même avant que d'y être connu. Sa réputation ne souffrit pas néanmoins que l'on y fût long-tems sans connoître un homme qui étoit si célebre par toute la France, qui avoit déja des princes * d'Allemagne parmi ses disciples, & qui avoit déja établi son institut jusqu'au fond du Portugal. Les légats du saint siége qui étoient les cardinaux, Pierre de Leon, qui fut depuis antipape sous le nom d'Anaclet II, & Grégoire qui fut pape sous celui d'Innocent II, donnerent des marques bien publiques de l'estime qu'ils faisoient de sa vertu. Ils témoignerent beaucoup d'empressement pour avoir la satisfaction de le voir & de l'entretenir. Le Saint ne put néanmoins se résoudre à les aller trouver. Il écrivit en particulier à Pierre qui faisoit paroître une vénération toute singuliere pour sa personne, pour s'en excuser, & pour lui faire connoître combien il se jugeoit indigne de tous les éloges que ce légat lui avoit donnés. Il n'avoit pas la même indifférence pour les autres choses, où il s'agissoit de se rendre utile à quelqu'un, & où sa charité pouvoit trouver de l'éxercice. S'il s'intéressoit au salut des Grands, dont il étoit recherché, on peut dire qu'il recherchoit lui-même les petits, avec d'autant plus d'affection qu'il y trouvoit plus d'occasion d'y joindre des assistances corporelles aux secours spirituels.

* Amedée le jeune.

La tendresse qu'il avoit pour ses amis, se faisoit remarquer avec admiration ; elle étoit néanmoins inférieure à celle qu'il avoit pour les personnes en qui il voyoit souffrir Jesus-Christ pour la considération duquel il aimoit ses amis. Il en donna des preuves aux pauvres, & aux misérables en toutes rencontres, dont la plus éclatante, fut celle d'une grande famine qui dura deux ans, pendant lesquels il les assista d'une maniere si bien entendue, & avec tant d'abondance, que l'on crut que Dieu lui-même, pour favoriser sa charité, voit multiplié le blé qui lui restoit.

Guill. de S. Th. l. 1. c. 10. Len. p. 250. 264.

XIX. Jusques-là, Bernard s'étoit montré le pere des pauvres, le maître des religieux, le réformateur de la discipline, & le prédicateur de la pénitence. Mais Dieu fit connoître qu'il l'avoit choisi encore pour être le pacificateur des troubles publics, l'arbitre des différens parmi les peuples. Il avoit fait l'essai d'une si noble fonction dès l'an 1124, lorsqu'il fut employé à la réconciliation de l'archevêque, & du peuple de Reims, où il avoit réüssi au gré, & à l'avantage des deux partis. Au commencement de l'année 1127, il fut tiré de Clairvaux, malgré la résolution qu'il avoit faite de n'en plus sortir, pour aller trouver le roi Louis le Gros, & lui réconcilier Etienne évêque de Paris, dont la retraite avoit offensé ce prince, accoutumé de le voir à la Cour avant sa conversion. Il avoit été chargé de cette négociation au nom de tout l'Ordre de Citeaux, qui dans le chapitre général l'avoit député pour ce sujet, avec Hugues abbé de Pontigny. Il étoit porteur d'une lettre fort touchante, que les abbés & les autres principaux peres de l'ordre, qui s'étoient servis de sa plume pour l'écrire adressoient au Roi. Saint Bernard & son collégue, ju-

L'an 1127.

Aun. Cist. ap. Lenain. p. 266.

geant que l'affaire étoit difficile, allerent trouver Henry archevêque de Sens, qui voulut bien les accompagner avec les évêques ses sufragans, pour faciliter une si bonne œuvre auprés du Roi. Ce prince parut d'abord fort touché de la lettre des abbés de Citeaux, & témoigna même agréer leur demande. Mais aprés ce premier mouvement, il changea de pensée, & il parut plus mal intentionné que jamais contre l'évêque de Paris, dont tout le crime consistoit à ne lui plus faire sa cour, comme auparavant. Il ne tint aucun compte des prieres de saint Bernard, ni de celles des évêques qui étoient avec lui, & qui pour le fléchir s'étoient prosternés contre terre en sa présence, par un effet d'humilité peu convenable d'ailleurs à leur caractére, & qui sembloit n'avoir presque point d'exemple. Ce mépris toucha notre Saint encore plus vivement que les prélats ; & ne pouvant souffrir l'injure faite au sacerdoce de Jésus-Christ en leur personne, il s'adressa le lendemain au roi même, pour lui faire connoître ce qu'il avoit à craindre des jugemens, & de la colere de Dieu. Cependant comme les évêques & lui, virent qu'on ne pouvoit rien gagner sur l'esprit de ce prince, ils eurent recours au pape Honorius II, à qui ils écrivirent, pour lui représenter l'injustice de la persécution, que souffroit l'évêque de Paris. Saint Bernard fut encore obligé de faire durant toute cette année d'autres courses en divers endroits du royaume, avant que de pouvoir retourner à Clairvaux. Tous ces voïages ne purent néanmoins le distraire de son recueillement, & de ses exercices ordinaires, ni l'empêcher même de composer le traité important que nous avons de lui, *touchant la Grace & le Libre-arbitre*. Cependant le pape Honorius, voulant remédier aux maux qui avoient donné sujet à notre Saint, & aux évêques de la province de Sens, de lui écrire, envoya en France le cardinal Mathieu son légat, qui assembla un concile à Troyes en Champagne pour ce sujet, & pour d'autres nécessités de l'Eglise. Il voulut que saint Etienne abbé de Citeaux, & saint Bernard s'y trouvassent, pour décider avec les évêques, des affaires que l'on y traiteroit. Saint Etienne obéït ; saint Bernard, qui étant rentré dans Clairvaux, avoit renouvellé sa résolution de n'en plus sortir, voulut s'excuser par une belle lettre qu'il en écrivit au légat. Ce qu'il allégua pour s'en défendre, fut ce qui porta le légat à augmenter encore la violence qu'il faisoit à sa modestie. Il se vit ainsi contraint de venir au concile dont l'ouverture se fit le XIII de janvier de l'an 1128, que l'on comptoit encore de l'année précédente, selon le calcul de France. L'affaire d'Etienne évêque de Paris y fut décidée à son avantage, en présence de Thibaud comte de Champagne ; & cette décision eut la force de changer les dispositions du roi Louis le Gros en sa faveur. On y fit beaucoup d'autres réglemens, & de décrets, dont les évêques du concile furent sans doute les auteurs ; mais qui ne laisserent pas d'être attribués à saint Bernard, comme à celui qui étoit l'ame de l'assemblée.

L'an 1128.

XX.

L'ordre militaire des Templiers, qui n'étoit fondé que depuis huit ans, ayant demandé une regle au patriarche * de Jérusalem, avoit été renvoyé pour ce sujet au concile de Troyes par le Pape, que ce patriarche avoit consulté sur cette affaire. Les principaux chevaliers avec le grand maî-

* Etienne.

L'an 1129.

tre Hugues de Paganis s'étant rendus à Troyes, présentérent aux évêques assemblés les lettres du patriarche de Jérusalem & du Pape; & les prierent de leur accorder la demande qu'elles portoient. Le concile la trouvant juste, chargea saint Bernard du soin de leur faire des statuts. On dit qu'il en fit qui fûrent approuvés du concile, & reçûs par les chevaliers avec respect & beaucoup de satisfaction. Mais si la chose est incertaine, il est certain au moins que le grand maître depuis ce jour entretint avec le Saint une étroite correspondance & une amitié, dont les principaux fruits furent des instructions, qu'il lui demanda pour vivre conformément à la sainteté de sa profession, & entr'autres le traité qui a pour titre *Exhortation aux Chevaliers du Temple*; ce qui fut suivi d'une association particuliére de cet ordre avec celui de Citeaux. Après le concile de Troyes, il fallut que saint Bernard travaillât à réconcilier Henry, archevêque de Sens avec le Roi, qui lui avoit ôté sa bienveillance, comme à l'évêque de Paris, s'étant laissé prévenir par les calommies de ceux qui regardoient la conversion & la retraite de ces deux prélats, comme une censure de leur conduite. Mais notre Saint ne put éviter lui-même les traits de la malignité humaine, dont il fut attaqué par ceux qui étoient mécontens du concile de Troyes. Henry évêque de Verdun, qui y avoit été déposé, pour ses crimes, & qui regardoit saint Bernard comme le principal auteur de sa déposition, s'efforça de s'emparer du siége de Châlons, qui étoit vacant depuis long-tems, s'appuyant du crédit qu'il avoit à la cour de Rome, où il avoit fait beaucooup d'amis par ses présens. Saint Bernard touché de compassion pour le troupeau qn'on alloit exposer au loup, s'employa auprès du cardinal légat pour l'empêcher. Cette opposition irrita Henry de telle sorte, qu'il n'épargna rien pour noircir & déchirer le Saint. On fit revivre d'anciennes calomnies, & l'on en inventa de nouvelles. Les plaintes allerent jusqu'à Rome, où on le fit passer pour un misérable moine, qui cachoit une furieuse ambition sous un extérieur de pauvreté; pour un broüillon entreprenant & téméraire, qui s'élevoit au-dessus des prélats contre l'Eglise & contre la cour Romaine. Les cardinaux qui étoient à Rome, écoûterent ces plaintes; & sans en attendre d'autre éclaircissement, ils ne firent point difficulté de condamner le Saint. Ils conclûrent qu'on ne devoit pas souffrir que ces grenoüilles criardes & importunes fortifient de leurs marais, pour troubler le repos du saint siége, & de leur sacré collége. Ils chargerent le cardinal Haimery de récrire à l'abbé de Clairvaux; ce qu'il fit au nom de tous les autres, pour lui faire connoître, qu'on le jugeoit coupable de ce dont on l'accusoit. Saint Bernard qui sçavoit joindre à l'humilité d'un religieux le courage & la fermeté d'un apôtre, quand il s'agissoit des intérêts de la vérité, lui fit une réponse, qui renfermoit la défense du concile de Troyes avec la sienne. Le cardinal fut surpris d'y trouver tant de force & de raison, avec tant d'agrément & de sagesse; toutesfois elle le satisfit de telle sorte, qu'il approuva également la liberté de sa plume, & la justice de la cause qu'il soûtenoit. Cependant l'église de Châlons affligée de se voir si long-tems vacante, choisit le saint abbé de Clairvaux pour son pasteur. Mais l'humilité qui l'éloignoit des dignités

Lent pag. 281. *Mabill. not. ad Bern.*

de l'Eglife, fe trouvant jointe à l'amour qu'il avoit pour fa chere folitude de Clairvaux, fut la plus forte. Il donna encore le même exemple de defintéreffement, & de modeftie en plufieurs autres rencontres, où il fut toûjours victorieux de femblables efforts que l'on fit à Langres, à Reims, à Milan & à Gênes, pour lui donner la conduite de ces églifes.

XXI. Schifme de P. de Leon. On ne pouvoit pas dire que ce qui portoit faint Bernard à fuir ainfi les grandes charges de l'Eglife, étoit l'indifférence pour fon gouvernement, ou la pareffe de la fervir. C'eft ce qu'il fit affez connoître incontinent après, lorfqu'elle fe vit fous la conduite d'un nouveau pape. Honorius II étant mort le XIV * de fevrier de l'an 1130, la plus grande & la plus faine partie des Cardinaux affemblés, avant qu'on en eût publié la nouvelle, afin de prévenir les troubles & la brigue, élurent en fa place Grégoire cardinal de faint Ange, qui prit le nom d'Innocent II. Cette élection déplut fort aux amis du cardinal Pierre de Leon, qui la firent paffer pour clandeftine; & voulant fatisfaire l'ambition qui le faifoit afpirer au fouverain pontificat, ils le nommerent pour être Pape, & formerent un fchifme fameux dans l'Eglife. Pierre prit le nom d'Anaclet II, & réfolut de foutenir fon élection contre Innocent qui le paffoit fans doute en mérite; mais qui lui étoit fort inférieur en crédit & en richeffes. Il attira à fon parti prefque toute la ville de Rome, le Milanès, le roi de Sicile, Roger fon beaufrere, le duc de Guienne, & beaucoup d'autres Puiffances. Innocent fe voyant le plus foible, fut obligé de céder à la violence. Il dépêcha promptement des nonces en France, pour informer l'églife Gallicane de toute l'affaire, & fe retira à Pife en Tofcane. Pierre de Leon fe voyant le maître dans Rome, & dans la plus grande partie de l'Italie, agiffoit en chef de l'Eglife, faifoit des décrets, envoyoit des légats aux princes chrétiens, traitoit Innocent, & fes adhérans de fchifmatiques, & fulminoit anathême contr'eux. Innocent ne fe trouvant pas en fureté à Pife, ni dans aucun endroit de l'Italie, vint chercher un afyle en France. S'étant arrêté en Auvergne, il tint un concile à Clermont, & un autre enfuite à Etampes, où fe trouva le roi Louis le Gros. Ce prince à l'autorité duquel les évêques, & les grands du royaume joignirent leurs prieres, obligea S. Bernard d'y venir; & lorfqu'il fut arrivé, tout le monde d'une voix commune, convint qu'il falloit remettre à fon jugement l'affaire des deux papes, qui faifoit le fujet de l'affemblée, & en attendre la décifion de fa bouche. Bernard forcé de fe foumettre, après les vains efforts qu'il fit pour fe défendre d'une fi difficile commiffion, examina le plus exactement qu'il lui fut poffible, tout ce qui s'étoit paffé dans l'élection du Pape; & il ne fe fut pas plutôt déclaré pour Innocent, que toute l'affemblée embraffa fon fentiment, comme fi c'eût été l'oracle du faint Efprit. Les évêques des provinces éloignées du royaume, qui n'avoient pû fe trouver à Etampes, ayant appris le jugement du concile, s'affemblerent au Puy en Vellay; & dans un fynode où préfida faint Hugues évêque de Grenoble, l'ami particulier de faint Bernard, ils reconnurent tous Innocent pour Pape légitime. Le Roi, non content d'avoir envoyé des ambaffadeurs à ce pape, pour le reconnoître à Cluny où il étoit retiré, voulut aller encore au devant de lui, accompagné de la

L'an 1130.

* Ou XXIV.

Arn. Bonn. l. 2. c. 1.

Reine, des princes ses enfans, de plusieurs prélats, & de saint Bernard, au monastere de saint Benoît sur Loire, lorsqu'il sçût qu'il y étoit arrivé. Il le fit recevoir à Orleans, & à Chartres, avec tous les honneurs dûs au souverain pontife. En même tems, saint Bernard alla trouver Henry roi d'Angleterre à Roüen, pour le relever du penchant qu'il avoit pour l'antipape, & l'amener à Chartres, afin qu'il y reconnût le légitime pape. Ce prince après de grandes difficultés, se laissa enfin conduire à Chartres par notre Saint, & y rendit ses respects à Innocent, qui l'alla voir ensuite à Roüen, où il fut reconnu par toute la Normandie, & toute l'Angleterre.

XXII. L'Allemagne & l'Espagne, suivirent bien-tôt après l'exemple de la France ; & l'on s'y déclara presque par-tout pour Innocent. Il ne restoit que la Sicile & la Guienne, qui soutenoient le parti de l'antipape. Le duc de Guienne, Guillaume dernier du nom, qui avoit été engagé dans ce schisme par Gerard évêque d'Angoulême, fauteur & légat de Pierre de Leon, étoit un prince fier, violent, & abandonné à toutes sortes de débauches. Saint Bernard touché de compassion sur le récit qu'on lui fit de ses vices & de ses cruautés, souhaitoit de le voir & de l'entretenir, afin de le convertir à Jesus-Christ. Mais n'y trouvant point encore de jour, il se contenta de pleurer alors l'état de son ame, & de parler beaucoup à Dieu pour lui, en attendant qu'il pût lui parler de Dieu, & de ce qui pouvoit regarder son salut. Dieu en fit bien-tôt naître l'occasion, par le désir qu'eut le pape Innocent, de s'opposer aux maux que ce prince causoit dans l'Eglise, par son attachement à Anaclet. Il jetta les yeux sur saint Bernard, qu'il regardoit comme la force, & la gloire du trône apostolique, le protecteur invincible de l'unité de l'Eglise, & le plus redoutable adversaire des schismatiques ; & il le députa avec Jossélin * évêque de Soissons vers le duc de Guienne, & l'évêque d'Angoulême. Ils ne purent rien sur l'esprit de ce prélat obstiné dans le schisme ; mais le Duc leur parut plus traitable. Saint Bernard s'étant arrêté au monastere des Chatelliers qu'il avoit fondé dans le Poitou, & se confiant en la force de la grace de Jesus-Christ, fut assés hardi pour envoyer supplier le Duc de le venir trouver. Cet homme si hautain, qui regardoit les plus grands seigneurs avec un souverain mépris, n'eut pas plutôt reçu la lettre du Saint, que rabattant tout d'un coup de sa fierté ordinaire, il le vint voir aux Chatelliers. Le Saint l'y reçut avec l'honneur qui étoit dû à son rang ; mais en même tems, il lui parla avec une liberté, & une force semblable à celle que les Apôtres faisoient paroître devant les grands de la terre. Il le retint sept jours auprès de lui, l'entretenant sans cesse du jugement dernier, de la mort, des peines & des récompenses de l'autre vie, des exemples de la vie des Saints. Guillaume l'écouta avec beaucoup de respect & de soumission, & parut fort touché de tout ce qu'il lui disoit. L'impression que les paroles du Saint firent sur lui demeura même assés longtems, jusqu'à ce qu'elle s'effaça enfin par l'absence de Bernard, & par les sollicitations de l'évêque d'Angoulême, qui dissipa toutes ses bonnes pensées. Saint Bernard après avoir été rendre compte de sa négociation au Pape, revint à Clairvaux, pour assister au chapitre général de son

* Ou Joslen.

Ordre. Il rentra enſuite dans ſa ſolitude, que rien n'interrompit pour lors, que le ſoin qu'il prit de pourſuivre la vengeance du meurtre commis en la perſonne du bienheureux Thomas, prieur de ſaint Victor de Paris, qui fut aſſaſſiné pour la juſtice par les neveux de Thibaut Notier, archidiacre de l'égliſe de Paris. Ce fut auſſi en ce tems, que le clergé, & le peuple de la ville de Gênes en Ligurie l'élurent pour leur paſteur. Mais ni l'affection des Génois, ni le conſentement du Pape, qui ſouſcrivoit avec plaiſir à leur choix, ne purent lui faire donner les mains à ſon élection, ni le faire ſortir de Clairvaux.

Quelques-uns veulent que cet aſſaſſinat n'ait été fait qu'en 1133. *Mabill. not. ad Bernd. col. 60.*

XXIII. Le Pape ayant paſſé l'hiver à Rouen, partit dans le carême de l'an 1131, pour aller à Liége trouver Lothaire roi des Romains, & voulut que ſaint Bernard l'y accompagnât. Ce prince vint au devant de lui avec un grand nombre de prélats & de ſeigneurs, & voulut le conduire dans la ville, tenant d'une main la bride de ſon cheval, & de l'autre une baguette, comme s'il eût été ſon officier. Il lui ſervit auſſi d'écuyer pour l'aider à deſcendre de cheval & à y monter, & pour le ſoutenir en marchant. Croyant avoir gagné le cœur du Pape par tant de ſoumiſſions, il voulut ſe ſervir d'une ſi favorable conjoncture, pour le prier de lui rendre les inveſtitures des évêques, que l'égliſe de Rome avoit obtenuës de l'empereur Henry ſon prédéceſſeur avec beaucoup de peines & de périls. Les Romains effrayés d'une telle propoſition ne ſçavoient quel conſeil prendre dans une ville où ils n'étoient pas les maîtres. Mais ſaint Bernard les délivra de crainte par la hardieſſe & la force avec laquelle il s'opposa à la demande de Lothaire. Le Pape ſurpris, mais fort édifié de la ſoumiſſion avec laquelle ce prince avoit reçu la remontrance de notre Saint, eut pour lui tant d'eſtime, & de conſidération, qu'il le couronna roi des Romains & de Germanie avec ſa femme dans l'égliſe de ſaint Lambert. Saint Bernard quitta le Pape à Liége, pour aller à Arras & en Flandres mettre la derniere main à diverſes converſions que ſes diſcours, ou ſes livres, ou ſa réputation ſeule avoient déja commencées. Sa moiſſon y fut ſi conſidérable, qu'outre quelques perſonnes du clergé diſtinguées par leur ſçavoir & leurs emplois, il y eut près de trente gentilshommes qui le ſuivirent à Clairvaux, après qu'il eut été retrouver le Pape à Liége. Il le reçut peu de mois après dans ſon monaſtere; non avec la pompe, & la magnificence dont on avoit accompagné la réception qui lui avoit été faite à Cluny quelques jours auparavant; mais avec une ſimplicité & une dévotion plus capable de le toucher, que le grand appareil des cérémonies, & des dépenſes que l'on faiſoit pour lui dans la plûpart des égliſes, des villes & des abbaïes où il paſſoit. Les Evêques & le Pape lui-même furent tellement attendris, qu'ils verſerent des larmes, voyant la compagnie de Bernard venir au-devant d'eux, vêtue de groſſe bure, portant une croix de bois mal polie, marchant gravement les yeux baiſſés, ſans jamais les détourner, & chantant modeſtement des cantiques. L'abbé n'avoit rien qui le diſtinguât des autres; & rien ne démentoit en lui, non plus que dans ſes freres, cette pauvreté générale dont ils faiſoient profeſſion. Les Romains de la ſuite du Pape ne trouverent dans cette maiſon aucun objet capable d'émouvoir leur convoitiſe. Ils n'y virent ni architecture, ni meubles qui attiraſſent leurs regards; rien dans l'égliſe, que les murailles toutes nues;

Vit. Bern. l. 2. c. 1.

L'an 1131.

rien enfin qui fût digne de l'envie & de l'ambition Romaine, que la sainteté des mœurs qu'ils y admiroient.

XXIV. De Clairvaux, le Pape alla à Reims tenir le concile qu'il y avoit convoqué, tant de France & des Païs-bas, que de l'Angleterre & de l'Espagne. Il y couronna Louis le Jeune, que son pere Louis le Gros y avoit amené, son fils aîné Philippes qui étoit déja roi, ayant été tué malheureusement d'une chute de cheval. Saint Bernard se trouva aussi à ce grand concile; mais il faut convenir que les harangues qu'on dit qu'il y fit, ne furent jamais de lui. Il ne fut pas plutôt retourné à Clairvaux, que le clergé, & le peuple de Châlons toujours sans pasteur, l'élurent de nouveau pour leur évêque. Mais ils le trouverent aussi infléxible à leurs prieres; qu'ils l'avoient vû deux ans auparavant; & il les obligea de renoncer enfin à l'espérance de l'avoir jamais pour pasteur. Il se confirma de plus en plus dans la résolution de mourir pauvre religieux; & pour profiter de la bénédiction que le ciel donnoit aux soins qu'il prenoit de communiquer à d'autres les avantages de cet heureux état, il multiplia de jour en jour les monasteres de sa filiation; reçut sous sa réforme celui d'Orval qui est en grande réputation; & en fit bâtir jusqu'au fond de l'Angleterre, comme celui de Riéwal, autrement Revesby & celui des Fontaines, qui furent fondés dans le diocêse d'Yorck. Il remplaça le vuide que toutes ces fondations faisoient à Clairvaux de tous ces nouveaux convertis d'Artois, de Flandres, & des Païs voisins qu'il avoit faits durant le séjour du Pape à Liége, & dont le nombre montoit à cent personnes.

L'an 1132.

Le Pape qui vouloit l'avoir continuellement auprès de lui, eut bien de la peine à lui laisser passer l'hiver à Clairvaux. Il l'obligea de venir le rejoindre à Paris avant le carême, & il le mena avec lui en Italie. De Plaisance, où il le fit assister au concile qu'il y assembla, il l'envoya à Gênes pour négocier l'accommodement entre ceux de cette ville & ceux de Pise. Il porta les uns & les autres à une réconciliation parfaite. Ceux de Gênes qui étoient les plus forts, croïant beaucoup faire pour la considération de saint Bernard, en renonçant à l'avantage qu'ils avoient sur leurs ennemis, voulurent pour se récompenser d'ailleurs, mettre une condition à la paix qu'ils accordoient à ceux de Pise. Cette condition étoit, que nôtre Saint seroit leur évêque; mais Bernard n'y voulut jamais consentir. Ce qui n'empêcha point les Génois de conserver tant qu'il vécut & après sa mort la vénération qu'ils avoient pour lui. Encore aujourd'hui, principalement depuis l'an 1626, qu'ils eurent recours à sa protection contre les armes du duc de Savoye, ils honorent sa mémoire par un culte fort solemnel; & le regardent comme l'un des Saints tutelaires de leur ville & de leur république. Bernard touché de la déférence que Gênes & Pise avoient euë pour ses remontrances, du zéle & de la pieté avec laquelle leurs peuples avoient écouté la parole de Dieu qu'il leur avoit annoncée, & de l'humble soumission que ces deux villes avoient renduë à Innocent II, en se détachant absolument du parti des schismatiques, porta ce Pape à reconnoître tant de bonnes dispositions par quelque marque de bienveillance, afin d'exciter les autres villes par cet exemple. Innocent, sur son avis, les éleva l'une & l'autre à la dignité de métropole, & leur assigna

Le Pape célébra la fête de Pâques à Aste en Lombardie, & non pas à S. Victor de Paris l'an 1132.

assigna à chacune des évêques de leurs provinces pour suffragans.

XXV. L'an 1133. Saint Bernard accompagna l'année suivante le Pape à Rome, où Lothaire roi des Romains le suivit avec deux mille hommes, pour le défendre contre le parti d'Anaclet, qui prétendoit se maintenir sur le S. siége par la force des armes, & qui avoit de bonnes garnisons dans les forteresses de la ville. Comme ce nombre de soldats que Lothaire avoit amenés ne suffisoit pas, saint Bernard écrivit au roi d'Angleterre, pour le prier d'assister le Pape, & d'envoïer des troupes à Rome pour ce sujet. En quoi il fut ponctuellement obéï. Innocent & Lothaire étant restés jusques-là dans les fauxbourgs de Rome, députerent à Anaclet saint Bernard & saint Norbert, qui se trouvoit alors en Italie, pour tâcher de le porter à un désistement volontaire. Mais ils parlerent à un sourd; ce qui obligea Lothaire à faire avancer son armée, à la faveur de laquelle le Pape entra dans Rome, & fut conduit au palais de saint Jean de Latran. Il y couronna Lothaire empereur des Romains, & y reçut les hommages de plusieurs gentilshommes. On ne put forcer l'Antipape, qui s'étoit retranché avec toutes ses forces dans le château Saint-Ange, dans l'église de saint Pierre, & dans les principales tours de la ville. Les affaires de l'Empire ayant rappellé Lothaire en Allemagne; & la flotte que les Génois, & ceux de Pise avoient équipée en commun, pour venir au secours d'Innocent, n'ayant pû rien faire; ce Pape se vit obligé de sortir encore de Rome, & revint à Pise. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il fit saint Bernard son légat en Allemagne, & l'envoya réconcilier Conrad duc de Souabe avec l'empereur Lothaire. Conrad prétendoit à la couronne, comme héritier de l'empereur Henry V. son oncle. Notre Saint traita de la paix entre l'un& l'autre avec tant de sagesse & d'habilité, qu'elle fût enfin concluë au gré des deux parties. Il travailla dans le même tems à beaucoup d'autres réconciliations de pécheurs avec Dieu; il convertit entre plusieurs la duchesse de Lorraine Alcide, sœur de l'empereur Lothaire, femme du duc Simon, & mere du duc Mathieu. *Guill. de S. Tho.*

Après avoir heureusement terminé les affaires qui l'avoient fait aller en Allemagne, il retourna vers le commencement de l'année 1134 à Pise, où le Pape faisoit les préparatifs d'un concile qu'il y avoit convoqué. L'an 1134. Les Milanois ayant sçu qu'il devoit passer assez près de leur territoire, lui envoyerent des députés pour le conduire dans leur ville; afin de l'engager à les réconcilier avec, le Pape & l'Empereur. Car jusques-là ils avoient refusé de reconnoître Innocent, & favorisé Conrad contre Lothaire. Le Saint s'excusa d'y venir, sur la nécessité de se trouver au concile de Pise; mais il leur promit la satisfaction qu'ils lui demandoient, aussi-tôt qu'il seroit libre. On voulut qu'il eût part à toutes les délibérations, & à tous les jugemens du concile; & il y fut révéré comme s'il eût été le président. La porte de son logis étoit assiégée d'ecclésiastiques qui attendoient à lui parler; non qu'il se rendît de difficile accès par aucune affectation; mais c'étoit la multitude qui s'embarassoit elle-même.

XXVI. Après la clôture du concile, saint Bernard vint à Milan, avec l'autorité du Pape; pour purger la ville du schisme, que l'archevêque Anselme fauteur de l'antipape y avoit entretenu; & pour réconcilier les Mila-

nois avec l'église Romaine. Le Pape avoit envoïé avec lui deux cardinaux légats, Guy évêque de Pise, & Mathieu évêque d'Albe; le Saint même avoit joint à leur compagnie Geofroy évêque de Chartres, qui avoit été aussi légat en France. Cependant ce fut à Bernard, que les Milanois rendirent les premiers honneurs de la légation. Lorsqu'on sçut qu'il avoit passé l'Apennin, toute la ville se mit en rumeur, pour lui faire une magnifique réception. Le peuple alla au devant de lui jusqu'à deux lieues & demie de la ville, les gentilshommes & les principaux bourgeois à cheval, & les autres à pied. On s'étoit proposé de garder un bel ordre dans tous les honneurs qu'on devoit lui rendre; on s'étoit partagé par corps & par compagnies; mais l'ardeur de le voir, & d'approcher de lui y mit bientôt la confusion. Chacun vouloit lui baiser les pieds ou du moins ses traces; on lui arrachoit les poils & les filets de sa robe pour servir de remedes. Ce n'étoit autour de lui, qu'acclamations, & que cris de joie. On peut juger de tout ce que son humilité eut à souffrir dans une situation qui lui étoit si contraire. Sa peine fut d'autant plus longue, qu'il fut plus long-tems retenu dans la presse par la foule des troupes qui l'environnoient. Il arriva enfin aux portes de la ville, & fut conduit dans un appartement magnifique, qu'on lui avoit préparé. L'affaire pour laquelle il étoit venu avec les autres légats, fut bien-tôt terminée, parce que toute la ville se soumit sans restriction à son jugement. Le Pape voulant marquer la satisfaction qu'il en avoit, honora la ville & l'église de Milan de beaucoup de faveurs.

Les Milanois s'en tinrent redevables à saint Bernard; ils ne crurent pas lui pouvoir mieux témoigner leur reconnoissance qu'en le demandant pour leur pasteur, parce que l'archevêque Anselme avoit été déposé par les légats. Son refus ne servit qu'à redoubler leur ardeur. Résolus de lui faire violence, ils le presserent si vivement, qu'à peine trouva-t-il moïen d'échapper; il se cacha si bien, qu'il leur fut impossible de le découvrir. Voïant néanmoins que la chaleur de leurs poursuites ne se rallentissoit pas, il ne sçut d'autre expédient, que de porter le Pape à rétablir sur le siége de Milan l'archevêque Anselme, qui réparoit le scandale passé par une sincere soumission. C'est ainsi qu'il se sauva des mains des Milanois; qui pour se consoler lui demanderent au moins de ses disciples; promettant de leur faire bâtir un monastére en tel lieu du diocêse qu'il voudroit choisir. Le Saint n'eut garde de refuser ces offres, parce qu'il y avoit déja attiré au service particulier de Jesus-Christ beaucoup d'ames qui demandoient à se mettre sous sa direction. Le lieu qu'il choisit fut appellé Clairvaux, comme son monastére de France, d'où il fit venir des religieux, pour former ces nouveaux convertis dans les pratiques de son Ordre.

Le séjour que saint Bernard fit à Milan ne fut qu'un enchaînement de miracles éclatans, dont nous souhaiterions pouvoir ici faire un détail, pour découvrir l'un des principaux fondemens de la haute réputation qu'il acquit dans toute l'Italie. Cette puissance que Dieu avoit rendue si rare dans l'Eglise en ces siécles, le suivit de Milan à Pavie, & à Crémone. Mais plus ces prodiges le rendoient grand aux yeux des hommes, plus son humilité le tenoit abaiſ- XXVII.

Len. p. 378. & suiv. Arn. Bonn. Geofr. Clarav.

L'an 1135. sé devant Dieu. Il retourna en France victorieux du schisme ; & il y eut peu de villes sur son passage, où on ne lui fit une entrée triomphante. Il se rendit à Clairvaux vers le mois de juin de l'an 1135, après une absence de près de trois ans ; & parmi la joie que son retour causa à ses religieux, il eut celle de voir son monastére en aussi bon ordre, qu'il l'avoit quitté.

Le goût qu'il prit au repos que lui procuroit cette aimable retraite, ne put néanmoins lui faire oublier les affaires de l'Eglise, ni les intérêts spirituels & temporels, même de ceux qui demeuroient attachés au saint siége. Il écrivit pour ce sujet au Pape, à l'Empereur, aux autres Puissances de l'Eglise & du siécle, en faveur de tous ceux qui eurent recours à sa charité, & à son crédit. *Bern. ep. 176.* Sur tout il rendit un service signalé à Adalbron archevêque de Tréves auprès du Pape, contre l'abus des appellations au saint siége en premiere instance, qui lioient souvent les mains aux plélats qui vouloient faire leur devoir, & ruinoient leurs meilleures intentions.

XXVIII. Cependant il fut rappellé à de nouveaux combats, pour la défense de l'unité de l'Eglise. Guillaume duc de Guienne, animé par Gerard évêque d'Angoulême, troubloit toutes les provinces de son obéïssance ; il persécutoit cruellement les évêques qui reconnoissoient le pape Innocent ; il chassoit ceux qui demeuroient fidellement attachés au saint siége, & en mettoit de schismatiques en leur place. Saint Bernard tâchant de prévenir les suites funestes d'un tel désordre, écrivit d'abord à la plûpart des évêques du comté de Poitou, & du duché de Guienne, puis au duc même, en la personne de Hugues duc de Bourgogne. Mais il fut bientôt après député lui-même en Guienne par le Pape ; & il y alla en la compagnie du légat Geoffroy évêque de Chartres. Ils eurent conférence à Parthenay en Poitou avec le Duc, qui touché de la force des raisons de saint Bernard, parut disposé à rendre obéïssance au pape Innocent. *Arn. Bern. l. 2. 6.* Mais il ne voulut point entendre parler du rétablissement des évêques, qu'il avoit chassés de leurs siéges ; parce que s'en croïant mortellement offensé, il avoit juré de ne jamais se réconcilier avec eux. On emploïa beaucoup de tems pour le fléchir sur ce point ; mais saint Bernard voïant qu'on le perdoit inutilement, eut recours à quelque chose de plus efficace. Il s'adressa à Dieu même dans le sacrifice qu'il offrit en présence de ceux qui n'étoient point dans le schisme. Le duc de Guienne n'y pouvant participer, pour cette raison, se tenoit dehors proche de la porte. La consécration faite, & la paix donnée au peuple, notre Saint extraordinairement inspiré, mit le corps de notre Seigneur sur la paténe, le porta hors de l'église, & s'arrêtant devant le duc avec un visage enflammé & des yeux étincellans, il l'apostropha d'un ton qui l'effraïa de telle sorte, qu'il en eut un tremblement par tout le corps. Ce prince tomba en même tems dans la défaillance ; & se roula sur la terre comme un phrénétique qui écume de fureur. Ses gardes l'ayant relevé, il retomba le visage contre terre, sans prononcer une seule parole, comme un homme atteint du haut mal ou d'épilepsie ; la vuë égarée, la salive lui découlant sur la barbe, & jettant quelques soupirs par intervalles. Alors Bernard s'approchant plus près de lui, le frappa du pied, lui commanda de se lever, de se tenir debout, & d'entendre prononcer sa

fentence de la part de Dieu. C'étoit un ordre de rétablir l'évêque de Poitiers & les autres prélats qu'il avoit chaffés, & de fe foumettre à l'Eglife & au légitime Pape. Le Duc étourdi comme d'un coup de foudre, n'ofoit & ne pouvoit répondre devant le faint Sacrement, dont on le menaçoit comme de fon juge. Mais il alla au devant de l'évêque de Poitiers qu'on fit avancer, l'embraffa, & le rétablit de la main dont il l'avoit chaffé. Saint Bernard retourna enfuite à l'autel, & acheva le facrifice. Après la meffe, il alla entretenir le Duc pour le confirmer dans fes bonnes réfolutions; & parmi les exhortations toutes paternelles qu'il lui fit, il le traita avec autant de douceur, qu'il avoit fait paroître de févérité, lorfqu'il tenoit la place de J. C. Guillaume ne garda pourtant pas long-tems la promeffe qu'il lui fit de demeurer fidelle à Dieu & à l'Eglife. Il retomba bientôt dans de nouveaux excès par la perfécution qu'il renouvella contre les eccléfiaftiques qui ne reconnoiffoient pas Anaclet. Saint Bernard étoit fur le point de retourner à Clairvaux, lorfqu'il apprit cette trifte nouvelle. Il écrivit fur cela au duc de Guienne une lettre foudroyante qui, jointe à la mort foudaine de l'évêque d'Angoulême, acheva la converfion de ce prince. Il rappella tous les avis, que le Saint lui avoit donnés, pour les exécuter; il fit fon teftament entre les mains de l'évêque de Poitiers, comme s'il eût été fur le point de mourir. Il renonça enfuite fans réferve, & fans aucune condition de retour, au monde, & à toutes fes prétentions, ne fe ménageant qu'un valet & un cheval. Puis s'étant mis dans l'équipage d'un pélerin, il prit le chemin d'Efpagne, pour aller par dévotion vifiter le tombeau de faint Jacques en Galice. On fçait qu'après avoir traverfé la Bifcaye, & le nord de Caftille, il vint jufqu'à la ville de Leon; mais on ne fçait ce qu'il devint depuis.

L'an 1136.

XXIX. Durant la révolution qui fe faifoit dans le cœur & dans la fortune du duc de Guienne, S. Bernard confolé de voir enfin ces effets de fes prieres & de fes travaux, commençoit fon ouvrage fur *le Cantique des cantiques*. Il en envoya les premiers fermons à Bernard Prieur de la Chartreufe des Portes, aux follicitations duquel il l'avoit entrepris. Ses autres occupations le lui firent interrompre fouvent; de forte qu'il ne put l'achever même avant fa mort. Il travailla en même temps à la fondation de quatre ou cinq nouveaux monaftéres de la filiation de Clairvaux en diverfes Provinces: & dès l'année fuivante qui étoit de Jefus-Chrift 1137, il fut rappellé en Italie par le Pape Innocent & les Cardinaux de fa Cour, pour maintenir fon parti contre les nouveaux efforts de l'antipape Pierre de Léon. Ayant l'aiffé le Pape à Viterbe, où il avoit été le trouver de Pife, il alla à Rome fans crainte; prêcha fortement contre le fchifme; & preffa fi vivement les fchifmatiques en public & en particulier, qu'on en vit un grand nombre abandonner enfin le parti de l'Antipape. Le célebre Monaftére du mont Caffin fe foumit enfuite au Pape légitime, & fouffrit la dépofition de fon Abbé, créature de l'Antipape & de Roger Roy de Sicile, qui maintenoit le fchifme dans la Pouille, l'Abruzze,* & dans prefque tout le Royaume de Naples & de Sicile; & qui venoit de temps en temps ravager la campagne de Rome & les autres terres du faint fiége. Saint Bernard fut député vers ce Prince, & quoique nouvellement

L'an 1137.

* *Apulia & Brutium* ont changé leur nom, en italien auffi bien que leur fituation.

relevé de maladie, il se mit en chemin pour l'aller trouver, & lui faire quitter les armes. Ses premieres conférences n'eurent point d'effét, jusqu'à ce que le Roy Roger ayant été battu par le Duc Ranulfe; comme le Saint le lui avoit prédit, voulut bien enfin écouter les propositions de l'Abbé de Clairvaux accompagné du Cardinal Haimery Chancelier du Pape Innocent; pourvû que du côté d'Anaclet, il entendît aussi le Cardinal Pierre de Pise son légat, sur la capacité & l'éloquence duquel il faisoit beaucoup de fonds. Il fallut accepter la condition, & les députés de part & d'autre se rendirent à Salerne. Saint Bernard sur la simplicité duquel le Roy Roger se promettoit une victoire facile, confondit tous les raisonnemens de Pierre de Pise, & le gagna au Pape Innocent. Le Roi ne se rendit pas encore, parce qu'il craignoit d'être obligé de restituer ce qu'il avoit usurpé du patrimoine de saint Pierre sur le saint siége. Mais la

L'an. 1138. mort de l'antipape arrivée au mois de Janvier de l'an 1138, termina enfin le schisme, qui déchiroit l'Eglise depuis près de huit ans. Les schismatiques ne laisserent pas de lui substituer une espece de successeur qu'ils nommerent Victor IV. Mais c'étoit, ce semble, pour finir avec lui; & celui-ci quatre ou cinq mois après cette élection vint trouver saint Bernard, qui l'amena aux pieds du Pape Innocent où il se dépoüilla volontairement des marques du Pontificat qu'il avoit usurpé.

XXX. Saint Bernard après l'extinction entiere du schisme fut honoré dans Rome, comme l'auteur de la paix, & le pere de la patrie. Lorsqu'il sortoit en public, il étoit accompagné par les gentils-hommes de la ville, & annoncé par les acclamations du peuple. Les dames même le suivoient; & tout le monde se faisoit un grand honneur de l'entendre, ou seulement de le voir. De toutes les offres magnifiques que lui fit le Pape Innocent pour reconnoître ses grands services, il n'accepta qu'une dent de la tête de saint Césaire martyr de Terracine. Il partit avec ce trésor, pour revenir en France; il s'arrêta à Lyon en passant, pour traverser l'élection que l'on y avoit faite d'un nouvel évêque de Langres, qu'il jugeoit indigne de l'épiscopat. Son opposition réüssit d'abord. Mais le B. Pierre abbé de Cluny, qui d'ailleurs étoit l'ami de saint Bernard, assisté du duc deBourgogne, eut le crédit de faire sacrer l'Evêque nommé, qui étoit son religieux, par l'Archevêque de Lyon, & les évêques d'Autun & de Mascon. Saint Bernard se plaignit de cette entreprise par une lettre très-forte au Pape, qui déposa aussi-tost le nouvel évêque, & nomma des personnes pour en élire un autre selon les canons. Celui que l'on élut ne fut autre que saint Bernard lui-même; mais lors qu'on vit qu'il n'y avoit plus d'apparence à pouvoir vaincre sa résistance, on choisit en sa place Godefroy prieur de Clairvaux. Notre Saint étant ensuite rentré dans sa solitude, s'appliqua à l'inspection particuliere de ses religieux, en telle sorte néanmoins qu'il continua toûjours de servir l'Eglise à son ordinaire. Eclairé dans toute sa conduite par les lumieres de l'esprit de Dieu, il détourna des charges ecclésiastiques ceux qu'il n'y L'an 1139.
croyoit pas appellés; il en obligea d'autres qui les refusoient à les accepter; il en reçut quelques autres dans son monastére qui avoient quitté l'épiscopat. Il s'employa auprès du Pape pour le rétablissement de quelques prélats, qui se reconnoissant justement

déposés dans le concile général de Latran de l'an 1139, pour avoir adhéré à l'antipape, réparoient suffisamment le scandale du schisme par leur réunion avec le saint siége & leur soûmission au successeur légitime des apôtres. Il eut néanmoins la mortification de ne pas réüssir en tous. Il fut touché principalement de l'infidélité avec laquelle Innocent avoit manqué à la parole qu'il avoit donnée par son organe au cardinal Pierre de Pise, de le conserver dans la dignité du cardinalat. La force avec laquelle il en recrivit à ce Pape, l'irrita de telle sorte, qu'il s'emporta jusqu'à donner le nom de traître à notre Saint, qui ne parloit que pour défendre les droits de la bonne foy & de l'équité. Bernard content de faire preuve de sa fidélité à Jesus-Christ son maître, se mit peu en peine de relever cette injure du Pape; & sans le citer au tribunal divin, comme il dit qu'il étoit en droit de le faire, & comme il fit en une autre rencontre, il lui récrivit seulement pour lui représenter le tort, qu'un violement si public de sa parole faisoit à sa réputation. On prétend que cette derniere lettre fit ouvrir les yeux au Pape, & qu'il rétablit Pierre de Pise dans sa dignité de Cardinal. C'est un fait néanmoins, dont on a quelque sujet de douter. Mais Dieu consola d'ailleurs saint Bernard, lors que Roger roy de Sicile voulant réparer le peu de déférence qu'il avoit eu pour ses avis, le fit prier de lui envoyer de ses disciples, résolu de fonder en Sicile deux monastéres, où l'on pût garder son esprit, avec la régle de l'institut de Clairvaux. Ce qu'il exécuta fidellement dès qu'il eut reçu les religieux que notre Saint lui envoya. Ce fut vers le même temps que saint Malachie évêque primat d'Irlande, qui avoit visité le saint abbé & son monastére en passant pour son voyage de Rome, revint à son retour d'Italie dans la maison de Clairvaux. Il avoit demandé au Pape la permission d'y finir ses jours avec saint Bernard; mais n'ayant pu l'obtenir, & se voyant obligé d'aller reprendre les fonctions de l'épiscopt dans son païs, il laissa dans Clairvaux quatre personnes de sa suite, protestant qu'il y laissoit son cœur avec eux. Saint Bernard fut si touché du mérite de ce saint prélat, qu'il voulut s'informer des particularités de sa vie, dont il composa l'histoire dix ans après. Il forma les quatre personnes qu'il avoit laissées sous sa discipline; & après les avoir bien éprouvées dans la profession monastique, il les renvoya en Irlande à saint Malachie pour établir l'observance de Clairvaux dans leur païs.

Bern. ep. 213.

XXXI. Saint Bernard après avoir soutenu avec tout le succès que nous avons vû tant de combats contre les schismatiques pour l'unité de l'Eglise, eut à défendre aussi la pureté de la foy, la doctrine des saints Peres, & l'ancienne tradition contre quelques docteurs de son temps. Le principal fut le fameux Pierre Abailard, qui ayant obtenu fort jeune une chaire de professeur à Paris pour l'Ecriture sainte, attira d'abord un grand nombre de disciples par sa facilité merveilleuse à parler & à concevoir; par la beauté de son génie; & par une érudition superficielle, dont il faisoit beaucoup de parade. Il eut aussi quelques écolieres, & entr'autres une jeune demoiselle nommée Heloïse niéce d'un chanoine * de Nôtre-Dame, qui contre la coutume des personnes de son sexe avoit fait de grands progrès dans les belles lettres. Abailard enseignoit en particulier l'Ecriture sainte à Hé-

* Fulbert.

loïse ; & bien-tôt de l'estime qu'il avoit pour elle, il passa à une affection déréglée qui eut des suites scandaleuses. Il crut y remédier en l'épousant, après en avoir déja eu des enfans. Mais l'oncle d'Heloïse pour venger l'honneur de sa famille, eut la cruauté de le faire eunuque. Abailard après qu'on eut divulgué ce honteux traitement, n'osant plus paroître dans le monde, alla se cacher dans un cloître, & inspira la même pensée à sa chere Heloïse ; qui par complaisance pour lui se mit dans le monastére d'Argenteuil, tandis qu'il demeura dans celui de saint Denys, pour n'être pas loin d'elle. Comme il n'avoit de religieux que l'habit, il se laissa aisément persuader de le quitter pour recommencer les leçons de théologie qu'on lui demanda ; & il établit son école au village de Dueil proche de saint Denys. Ce fut-là qu'il débita des paradoxes, qui furent condamnés d'abord au concile de Soissons dès l'an 1120. On l'obligea de jetter au feu le mauvais livre de la Trinité, qu'il avoit composé selon les principes d'Aristote, que les saints Peres ont regardé avec Platon, comme les deux grands patriarches des hérétiques. L'auteur fut transféré de saint Denys à saint Médard de Soissons, & renfermé dans une prison. Il revint depuis à saint Denys d'où il fut chassé, pour avoir dit que le patron de cette église n'étoit point l'Aréopagite évêque d'Athénes, mais saint Denys de Corinthe. Il se retira au diocèse de Troyes dans une solitude où il bâtit un oratoire, qui fut l'origine du monastére du Paraclet. Ce fut-là, que saint Bernard commença à le connoître, & même à le combattre. Il fut depuis abbé de saint Gildas au diocèse de Vannes en Bretagne, d'où la méchanceté des moines le fit sortir pour retourner à son hermitage du Paraclet. Il y fit venir Heloïse avec quelques religieuses d'Argenteuil, dont il fit en sorte qu'elle fût établie abbesse. Il demeura lui même dans ce nouveau monastére, comme pour en être le directeur ; & il commença à dogmatiser plus hardiment qu'auparavant sur des matieres qui passoient sa raison. Guillaume abbé de saint Thierry de Reims en donna avis à saint Bernard ; qui après s'être bien informé de ses égaremens, le vint trouver au Paraclet, & le remit si-bien dans les voyes, que ce philosophe touché de sa sagesse & de l'honnêteté de ses manieres, lui promit de retrancher de ses écrits tout ce qu'il n'approuveroit pas. Mais saint Bernard ne l'eût pas plûtôt quitté, qu'il changea d'avis sur les folles remontrances de son disciple Arnaud de Bresce. Abailard fit des plaintes publiques de l'abbé de Clairvaux, l'accusant de tourner malicieusement ses propositions catholiques, pour leur donner un sens hérétique. Il demanda un concile à Sens, qui lui fut accordé ; mais saint Bernard qu'il y avoit cité, refusa d'abord de s'y trouver, disant que c'étoit l'affaire des évêques, & non la sienne. Il s'y rendit néanmoins depuis sur ce qu'on lui représenta qu'Abailard pourroit tirer avantage de son absence. On vit venir à Sens pour ce sujet un nombre presque infini de gens de toutes professions ; les personnes les plus habiles de l'Europe, & les plus considérables de l'état, Thibaut comte de Champagne, & le roy Louis le Jeune.

Diogilum. [margin, beside "école au village de Dueil"]

L'an 1140.

XXXII. Saint Bernard destiné pour combattre seul contre Abailard produisit d'abord les sentimens de cet adversaire, & marqua les principaux points de son égarement. Sur cela les

Peres du concile donnerent le choix à Abailard, ou de nier que ce fussent ses opinions, ou de corriger son erreur, ou enfin de répondre à ce qu'on lui objectoit. Abailard ne voulut rien faire de ce qu'on lui proposoit; mais il appella du concile au siége apostolique, afin de gagner du tems. Il fallut donc le laisser aller; & sans toucher à sa personne, on se contenta de condamner ses opinions, qu'il n'avoit voulu ni défendre ni abandonner. Saint Bernard qui avoit admirablement expliqué par les saintes Ecritures & par la doctrine des anciens Peres, les verités que ce dogmatiste n'entendoit pas, fut chargé d'écrire au Pape, pour l'informer de tout ce qui s'étoit passé dans le concile. Outre la lettre du concile qu'il composa, il en écrivit une autre en particulier au Pape, une troisiéme aux Cardinaux en général, & trois autres qu'il adressa en particulier aux plus considérables d'entr'eux, pour prévenir la surprise, qu'auroit pu leur faire Abailard, qui par ce moyen ne put éviter sa condamnation à Rome. Le Pape récrivit aux archevêques de Reims & de Sens & à saint Bernard, pour leur faire sçavoir qu'il avoit condamné les écrits au feu, & l'écrivain à un silence perpétuel; & leur donner commission de faire enfermer Abailard & son disciple Arnaud de Bresce dans un monastére. Abailard se réfugia à Cluny, où il espéroit que le B. abbé Pierre Maurice le prendroit sous sa protection, & lui procureroit même celle du Pape. Mais ce saint homme s'appliqua plutôt à le convertir, & à le faire renoncer à ses erreurs. En quoy il fut secondé par Rainard abbé de Citeaux disciple de saint Bernard, & successeur de saint Etienne. Ces deux abbés l'adresserent à saint Bernard, pour achever sa conversion, & le réconcilier avec lui. Rainard l'amena lui-même à Clairvaux, & voulut être l'entremetteur de cette réconciliation. Abailard trouva dans saint Bernard un cœur déja tout ouvert pour lui. Notre Saint le convainquit doucement de la justice, avec laquelle on avoit condamné toutes les opinions qu'on lui attribuoit; & après lui avoir fait sentir la nécessité qu'il avoit de recourir promptement à la miséricorde de Dieu, il lui persuada de se retirer à Cluny, & d'y passer le reste de ses jours dans la pénitence. Abailard suivit un si sage conseil; & le B. Pierre abbé de Cluny, non content de l'avoir reçu avec beaucoup de bonté, écrivit encore au Pape en sa faveur; pour le prier de trouver bon qu'il passât le reste de sa vie dans son monastére. Il donna pendant deux ans qu'il vécut encore, toutes les marques d'une conversion sincere. Mais il avoit laissé dans le monde quelques disciples sectateurs de ses opinions; qui attaquérent fort injurieusement saint Bernard dans les apologies qu'ils voulurent faire de leur maître. Notre Saint n'en eut que du mépris; mais ce fut un mépris fort chrétien, qui lui fit pardonner ces insultes par des maniéres qui le faisoient voir aussi peu capable de ressentiment que de fierté. Il ne put empêcher néanmoins que Guillaume abbé de saint Thierry, & Geoffroy ci-devant disciple d'Abailard, & nouvellement converti par lui-même, n'écrivissent pour sa défense. Mais il crut qu'il valoit mieux de son côté vaincre ces adversaires avec les armes de l'humilité & du silence, & par tous les bons offices que sa charité pourroit lui suggérer. Il s'engagea néanmoins à poursuivre quelques-uns de ses disciples les plus dangereux, avec sa premiere

Epist. 189. 191. 193. &c.

Ce sont les deux auteurs de sa vie.

L'an 1141.

premiere vivacité, & particuliérement Arnaud de Brefce qui s'étoit retiré au diocêfe de Conftance vers les fources du Rhin.

XXXIII. Les fujets du royaume avoient alors beaucoup à fouffrir du mécontentement que le roi Louis le Jeune avoit de Thibaut comte de Champagne, qui avoit pris le parti du Pape contre lui au fujet d'un archevêque de Bourges * nommé par fa Sainteté fans la participation de fa Majefté. Saint Bernard s'employa de bonne heure à la réconciliation de ces deux princes. Ayant difpofé toutes chofes à une bonne paix, il fut député avec Hugues évêque d'Auxerre autrefois abbé de Pontigny, pour la traiter de la part du comte de Champagne avec Joffelin évêque de Soiffons & Suger abbé de faint Denys nommés par le roi. La paix ne dura que peu de mois. Le roi & le Comte fe brouillerent de nouveau par la mauvaife conduite de Raoul comte de Vermandois qui avoit répudié fa femme légitime fœur du comte Thibaut, pour époufer Petronille fille de Guillaume dernier duc de Guienne & fœur de la reine de France Leonore. Thibaut offenfé de l'injure faite à fa famille, eut recours à faint Bernard, qui touché de la juftice de fes plaintes en écrivit au Pape. Sur fa remontrance le cardinal Yves fut envoyé en France, le comte de Vermandois excommunié, fon mariage caffé, fes terres mifes en interdit, après le refus qu'il fit de renvoyer Petronille; & les évêques de Noïon, de Laon & de Senlis pour avoir célébré le mariage, repris fort févérement. Le roi fenfible à l'intérêt que la reine prenoit à cette affaire pour fa fœur, déclara la guerre au comte de Champagne, qui pour délivrer fes fujets de la calamité, promit au roi de s'emploïer pour faire lever l'excommunication du comte de Vermandois. Thibaut s'adreffa à faint Bernard fon refuge ordinaire; mais comme le cardinal Yves étoit mort, il fallut que le Saint écrivît au Pape, qui voulut bien abfoudre le comte de Vermandois, à condition qu'il renvoyeroit Petronille, & reprendroit fa premiere femme. La condition déplut au roi qui s'en plaignit à faint Bernard par des lettres qu'il lui en écrivit. Le Saint lui fit une réponfe digne de fa piété & du zele qu'il avoit pour la juftice; mais il ne put obtenir que ce prince fit retirer fes troupes des terres du comte de Champagne. Le roi, quoique plein d'eftime pour lui, l'accufa de favorifer Thibaut contre fes interêts, & d'avoir voulu attirer le comte de Vermandois dans le parti de Thibaut, fous promeffe du pardon de fes péchés. Bernard s'en juftifia avec une liberté qui choqua le chef du confeil du roi qui étoit Joffelin évêque de Soiffons, & qui contribua peut-être à laiffer ce prince dans la réfolution de continuer la guerre contre le comte de Champagne. Il voulut à fon ordinaire avoir fon recours à Rome; mais fes lettres y trouverent le Pape tellement prévenu contre lui par les calomnies de ceux qui l'avoient accufé d'avoir diffipé les biens du feu cardinal Yves en aumônes indifcretes, qu'il lui fit fçavoir qu'il étoit las de fes importunités. Le Saint fe hazarda de l'importuner encore une fois; mais ce ne fut que pour ne pas laiffer fon innocence & la juftice de fa caufe fans défenfe. La trifte expérience qu'il fit de la foibleffe & de l'ingratitude de l'homme dans la conduite de ce Pape, loin de le rebuter lui apprit encore mieux que jamais à ne mettre fa confiance qu'en Dieu, & à s'éle-

* Pierre.

L'an 1142.

Lenain t. 2. de fa vie, ou 4. de l'hift. de Cift.

L'an 1143.

ver au-dessus des exemples de la bizarrerie des autres. Il faisoit de jour en jour de nouvelles conversions de pécheurs, & de nouvelles fondations de monastéres. Mais rien ne le touchoit alors plus, que la continuation de la guerre entre le roi Louis le Jeune, & Thibaut comte de Champagne. Tous les moyens humains qu'il avoit employés pour y remédier, s'étant trouvés inutiles; il n'eût plus recours qu'à Dieu par la priere, les larmes & les jeûnes. Il fut enfin exaucé; & la paix qui se fit entre les deux princes l'an 1144, fut affûrée dans la suite des tems par le mariage de la fille * de Thibaut avec le roi, qui en eut Philippes Auguste son successeur.

L'an 1144.

* Adele ou Alix.

XXXIV. Le pape Innocent II. étoit mort dès le XXIV. de Septembre de l'an 1143. Son successeur Celestin II ne tint le siége que cinq mois & treize jours. Après lui Luce II gouverna pendant onze mois & demi, & mourut le XXV de février de l'an 1145; & dès le même jour on élut pour souverain pontife un des disciples de saint Bernard. C'étoit Pierre Bernard de Paganelle natif de Pise, que notre Saint avoit fait abbé de saint Anastase, ou des Trois-fontaines, monastére dans Rome, qui avoit été autrefois à des Bénédictins. Mais Innocent II l'avoit donné à saint Bernard, après l'avoir entiérement rebâti, pour y mettre de ses religieux de Clairvaux avec la regle de Citeaux. Saint Bernard n'eut pas plutôt appris l'élection d'Eugene III (c'est le nom que prit le nouveau Pape,) qu'il lui écrivit, pour lui marquer la joye & la crainte qu'il avoit de voir un de ses enfans élevé sur le trône apostolique. Il lui donna les conseils qu'il jugeoit nécessaires pour sa conduite particuliere, & pour le gouvernement des autres; & il écrivit aux Cardinaux qu'il connoissoit les plus éclairés, pour l'aider à supporter le poids de sa charge. Une sédition élevée parmi le peuple dans Rome, obligea Eugene de se retirer à Viterbe, où il reçut l'ambassade du roi Louis le Jeune, touchant la croisade que ce prince méditoit en Orient. Il en approuva le dessein; & il chargea saint Bernard de la prêcher, tant à cause qu'il passoit déja tout publiquement pour un prophête de Dieu, & un apôtre de Jesus-Christ, que parce qu'il avoit la créance des grands & du peuple, & un talent tout extraordinaire pour la persuasion. Notre Saint qui n'avoit voulu rien décider, lorsque les prélats & les princes de la Cour l'avoient consulté sur cette entreprise, voyant la chose résoluë dans l'assemblée générale de Vezelay, prit le parti de louër les intentions du Pape & du roi, & encouragea tout le monde à se croiser. Il trouva bon même que le Roi entreprît cette guerre contre les infidelles, par un esprit de pénitence, en réparation du péché qu'il avoit commis deux ans auparavant, lorqu'ayant pris la ville de Vitry en Champagne sur le Comte Thibaut, ses soldats avoient mis le feu à une église où 1300 personnes sans défense, vieillards, femmes, & enfans avoient été malheureusement brûlés. Les grands du royaume, & le Roi tout le premier reçurent la croix de la main de saint Bernard. La reine Leonore même se croisa avec le roi, & un grand nombre d'évêques & d'abbés. Il s'agissoit d'aller en Syrie & en Palestine, tâcher de délivrer les Chrétiens de la captivité des infidelles. Le nom de saint Bernard étoit déja fort connû dans ces provinces; on y attribuoit à ses prieres quelques avantages que les fidelles avoient

L'an 1145.

remportés auparavant sur les ennemis de Jesus-Christ ; & depuis un an ou deux, le patriarche de Jérusalem, en lui envoyant du bois de la vraïe Croix, lui avoit demandé de ses religieux de Clairvaux, pour un monastére qu'il vouloit fonder dans le païs sous son institut. Saint Bernard lui avoit envoyé André son frere avec quelques autres ; mais il n'eut pas sujet de se louer de la violence que lui fit le nouveau Pape, pour lui arracher un de ses religieux nommé Rualene, qu'il voulut établir abbé malgré lui dans le monastére des Trois-fontaines à Rome en sa place. Ce petit mécontentement ne diminua pourtant rien du crédit qu'il avoit sur l'esprit d'Eugene ; & il s'en servit avantageusement dans le même tems, pour faire déposer d'une part Guillaume archevêque d'Yorck en Angleterre, où il menoit une vie scandaleuse, & pour empêcher de l'autre le bienheureux Pierre Maurice de se démettre de la conduite de l'abbaïe de Cluny. Il eut plus de peine à procurer la déposition de l'evêque d'Orleans, qui étoit accusé de plusieurs excès, parce que presque toute la France, l'abbé de Cluny, les grands & le Roi même prenoient sa défense. Le Pape le déposa néanmoins, après avoir tout mûrement examiné ; & ce Prélat ne se vangea point autrement de saint Bernard, qu'en se retirant volontairement à Clairvaux, pour y faire pénitence sous sa discipline.

L'an 1146.

XXXV. Cependant le pape Eugene qui étoit rentré à Rome sur la fin de l'année 1145, fut obligé d'en sortir de nouveau quelques mois après, pour céder au soulevement du peuple. Saint Bernard écrivit aux Romains, pour les porter à rentrer dans leur devoir. Mais pour servir le Pape avec plus d'éfficace, il pressa l'empereur Conrad de soutenir sa cause, & de réduire les rebelles sous son obéïssance. Il engagea même quelque tems après ce prince dans la croisade avec Fréderic son neveu, & beaucoup de seigneurs Allemans & Italiens. Il est inutile de dissimuler ici, qu'autant que nôtre Saint avoit parû incertain & irrésolu lorsqu'on lui avoit fait les premieres propositions de cette croisade, autant il se montroit zelé pour en procurer l'éxécution, après qu'il en eût vû prendre les premieres mésures entre toutes les puissances ecclésiastiques & séculieres. Pour mettre la derniere main à ce grand ouvrage, il fit indiquer un concile à Chartres ; où se trouverent le roi, les princes, les prélats & les grands du royaume, le troisiéme dimanche d'après Pâques. Saint Bernard y fut déclaré d'une commune voix chef de la croisade ; & il fut arrêté que les princes mêmes ne pourroient rien entreprendre sans ses ordres & son conseil. On y prit aussi le jour pour retourner à Vezelay recevoir la croix des mains de notre Saint. Mais comme il n'osoit ni refuser, ni accepter de lui-même une commission si peu proportionnée à son état, il en écrivit au Pape, qui confirma tout ce qu'avoit fait le concile de Chartres, & ordonna au Saint de s'acquitter pomptement de la charge qu'on lui avoit imposée. Bern. ep. 256. Saint Bernard ayant reçu cet ordre, prêcha la croisade de tous côtés, & y anima par ses lettres ceux ausquels il ne pouvoit faire entendre sa voix. Ses prédications furent suivies d'une multitude de prodiges, que Dieu par un mystére impénétrable de ses jugemens, rendit des signes équivoques de l'avenir. Les peuples les prirent pour des assûrances de la volonté divine, & du succès de l'entreprise ; c'est ce qui fit croiser

une multitude innombrable de perſonnes. Comme le pouvoir du Saint, touchant la prédication de la croiſade s'étendoit par toute la chrétienté, il ſe trouva des gens qui ſe diſoient envoyés de lui pour la publier dans les païs éloignés. Sous ce prétexte ils ſe donnoient la liberté de dire, & de faire tout ce qui leur plaiſoit, & cauſoient ainſi de grands ſcandales. Un de ces faux apôtres nommé Raoul, qui ſe diſoit moine prêchant la croiſade le long du Rhin, fit entendre que la guerre qu'on déclaroit aux infidelles regardoit auſſi les Juifs, & anima tellement les peuples contre eux, qu'il y en eut un grand nombre de tués. Les évêques d'Allemagne trouverent fort à redire à la conduite & à la doctrine d'un tel évangéliſte, qui publioit qu'il avoit reçu ſa miſſion de ſaint Bernard. L'archevêque de Mayence Henry en écrivit à notre Saint, pour ſe plaindre qu'il eût choiſi un homme de cette eſpece. Bernard pour arrêter le mal tout d'un coup, manda à l'archevêque que ce charlatan n'avoit miſſion ni des hommes ni de Dieu. Il écrivit auſſi aux autres évêques d'Allemagne pour les prévenir contre ces prédicateurs téméraires qui n'avoient point de vocation, & que perſonne n'avoit envoyés. Ce fut ce qui le preſſa d'aller promptement prêcher lui-même la croiſade en Allemagne, où ſa prédication, & ſes miracles firent d'auſſi grands effets qu'en France. Une infinité de gens s'y croiſerent ſous ſa main: & ce qui étoit plus important, c'eſt qu'il y fit auſſi beaucoup de converſions envers Dieu, & de réconciliations entre les hommes.

Epiſt. 323.

XXXVI.

L'an 1147.

A ſon retour il ramena une partie des conquêtes qu'il avoit faites, dans ſon monaſtére de Clairvaux. Peu de jours après, le roi l'obligea de venir à Etampes, pour aſſiſter à l'aſſemblée des grands du royaume, que quelques-uns font paſſer pour un concile, & pour y traiter encore les affaires de la croiſade. A peine étoit-il retourné de cette aſſemblée, qu'il fut mandé à Paris où étoit alors le pape Eugéne, pour donner ſon avis ſur la doctrine de Gilbert de la Porrée évêque de Poitiers, qui étoit accuſé d'héréſie par ſes deux archidiacres. Cet homme qui n'avoit été élevé à l'épiſcopat, que dans une vieilleſſe fort avancée, avoit toûjours brillé dans l'univerſité de Paris par la ſubtilité de ſon eſprit, faiſant beaucoup d'oſtentation, comme avoit fait Abailard, de ſon ſçavoir, qui conſiſtoit en quelque connoiſſance de grammaire, de dialectique, & de quelque théologie ſcolaſtique, dont on avoit à peine ouï parler dans les écoles. L'affectation avec laquelle il cherchoit les expreſſions les moins communes, le rendoit obſcur dans ſes diſcours, & le faiſoit égarer ſouvent ſur nos myſteres. On examina principalement ce qu'il avoit avancé ſur celui de la ſainte Trinité; & l'on trouva qu'il ſéparoit la divinité de Dieu. Saint Bernard en préſence du Pape, de pluſieurs Cardinaux & Prélats, le preſſa ſi vivement par l'autorité des ſaintes Ecritures & des Peres, qu'il fut réduit à nier qu'il eût jamais tenu les dogmes qu'on lui imputoit; ce qui déplut fort à ceux de ſon parti, qui s'attendoient à les lui voir défendre. Mais Gilbert en s'excuſant, embroüilla ſi fort les queſtions par ſes vaines ſubtilités, & par des termes ambigus pris d'une mauvaiſe traduction des topiques d'Ariſtote, que le Pape crut qu'il falloit examiner toute cette affaire dans un concile plus nombreux; & il l'indiqua à Reims pour le carême de l'an-

née ſuivante. Cependant ſaint Bernard retourna en Allemagne prêcher encore la croiſade ; l'Empereur & le roi de France partirent enfin pour l'Orient avec la plus grande partie des forces de l'Europe. Notre Saint étant revenu à Clairvaux, quitta la commiſſion & le titre de chef de la croiſade, dont il n'avoit voulu prendre que ce qui regardoit la prédication, & recommanda le reſte à la providence divine, qui en diſpoſa un peu autrement que les hommes ne ſe l'étoient propoſé. Peu de jours après, il fut obligé d'aller en Languedoc avec le légat du pape, Alberic cardinal évêque d'Oſtie, pour combattre un nouvel hérétique nommé Henry, qui attaquoit preſque tout le culte extérieur de la religion, & toute la diſcipline de l'Egliſe. Il confirma la doctrine qu'il y enſeignoit, par une multitude incroïable de nouveaux miracles, qui augmenterent beaucoup l'éclat de ſon nom. Au retour de cette expédition, il fallut ſe rendre au concile de Reims, dont l'ouverture ſe fit le XIX de mars de l'an

L'an 1148.

1148. Le Pape y préſida en perſonne ; les primats d'Eſpagne & d'Angleterre, je veux dire, les archevêques de Tolede & de Cantorbery s'y trouverent. Suger abbé de ſaint Denis, alors regent du roïaume y aſſiſta avec cinq cens évêques & abbés ; mais ſaint Bernard y fut conſideré de tout le monde, comme l'eſprit qui animoit cette grande aſſemblée, & qui lui donnoit le mouvement. Il confondit Gilbert de la Porrée, par la force & l'évidence des vérités ſaintes qu'il oppoſa à ſes ſophiſmes ; dreſſa un ſymbole qui fut ſigné de tous les évêques ; & preſcrivit la maniere dont il falloit condamner les erreurs de Gilbert. Cet évêque adhéra lui-même à leur condamnation, & il mérita par la ſoumiſſion qu'il rendit à l'Egliſe en plein concile, d'être rétabli ſur ſon ſiége. Saint Bernard accompagna enſuite le Pape à Tréves, où l'on tint un nouveau concile. Il y rendit un grand ſervice à la réputation de ſainte Hildegarde abbeſſe * du mont ſaint Rupert, que quelques-uns attaquoient au ſujet de ſes révélations. Il contribua beaucoup à faire écouter favorablement la lecture des livres qu'elle en avoit écrits, & à les faire approuver. Il connoiſſoit la ſainteté de Hildegarde, par d'autres preuves encore que celles des miracles, dont elle avoit reçu le don comme lui ; & l'on prétend qu'il lui avoit rendu une longue viſite l'an 1146 durant ſon voyage d'Allemagne.

* Elle ne fut abbeſſe de ce lieu, que depuis.

XXXVII.

Le Pape vint de Tréves à Clairvaux avec notre ſaint Abbé, & il aſſiſta au chapitre général de Citeaux, non pas comme le chef de l'Egliſe, mais comme un ſimple frere de l'Ordre. Ce fut là que toute la congrégation de Savigny en Normandie, qui étoit compoſée de plus de trente monaſteres * répandus en France & en Angleterre, changea ſon habit & ſon inſtitut, pour prendre celui de Citeaux, & ſe mit avec ſon Général, le bienheureux abbé Serlon ſous la filiation de Clairvaux, en conſidération de ſaint Bernard, qui avoit été le principal auteur, & l'entremetteur de cette affaire. Le Pape après le chapitre général ne pouvant ſe ſéparer ſans peine de ſaint Bernard ſon ancien maître, & du bienheureux Rainard abbé de Citeaux, qui avoit été formé dans Clairvaux comme lui, demanda au premier quelque écrit de ſa compoſition, qui pût tenir lieu de lui en ſon abſence. Saint Bernard ſouhaitant de lui donner quelque choſe qui fût capable de

* La Trappe, & les Vaûx de Cernay en étoient.

le satisfaire & qui pût lui être utile, composa pour lui les livres *de la Considération*, qui tiennent sans contredit le premier rang entre tous ses ouvrages. Il commença d'y travailler en 1149, & il les envoya au Pape à mésure qu'il les composoit; de sorte que le cinquiéme, qui est le dernier, ne lui fut rendu que la derniere année de la vie de l'un & de l'autre. Par le titre de Considération, qu'il voulut donner à cet excellent ouvrage, il entend la pensée qui s'applique à chercher la vérité en général & en particulier par rapport aux devoirs de son état. Notre Saint ayant dit adieu au Pape en sortant de Citeaux, le laissa retourner en Italie & revint à Clairvaux, où saint Malachie primat d'Irlande se rendit presque en même tems, pour y trouver le repos de la sépulture. Il y mourut entre les bras de saint Bernard le second jour de novembre, la veille du transport que le Saint avoit fait faire des ossemens de ses religieux morts de l'ancien monastere dans le nouveau. C'étoient ceux de son pere, de ses freres, des moines, novices, & convers qui avoient vêcu dans la premiere ferveur de Clairvaux,

Tenain. p. 145.

„ lorsque les portions s'y faisoient de feuilles de hêtre, & que le pain qu'on y mangeoit, sembloit être encore moins de son que de terre.

XXXVIII.

Les nouvelles que l'on reçut en 1149 du malheureux succès de la croisade, si solemnellement préchée par saint Bernard, troublerent toute la France & toute l'Allemagne.

L'an 1149.

Ce fut un grand sujet de raillerie pour les libertins & les indifferens, & de scandale pour les foibles à qui l'on avoit trop légérement laissé prendre les miracles de notre Saint pour les garants de la croisade. Il est vrai que la faute en fut rejettée sur le Pape, l'Empereur & le roi de France, & sur les vices de la plûpart des croisés; mais tout le poids des plaintes retomba sur saint Bernard. On commença à le regarder comme un séducteur & un faux prophète; on l'accusa d'avoir envoyé les Chrétiens de l'Europe à la boucherie des infidelles, & d'avoir perdu une infinité de familles en France & en Allemagne. Le Saint ne se défendit de toutes ces calomnies, que par la retraite & le silence, persuadé qu'il ne feroit de longtems en état de se justifier que devant Dieu, & qu'il devoit profiter du repos que lui donnoit le témoignage de sa conscience.

L'an 1150.

Après avoir souffert pendant près d'un an les langues des médisans & des calomniateurs, il s'apperçut enfin, que l'honneur de Dieu y étoit trop interessé pour n'en point prendre la défense. C'est ce qu'il fit dans son second livre de la Considération au pape Eugene, assuré qu'il le trouveroit fort disposé à recevoir ses réfléxions sur cette prétenduë disgrace de la chrétienté. Dieu adoucit un peu l'amertume de son affliction, par la consolation, que lui causa la conversion de quelques personnes qualifiées, qui vinrent à Clairvaux suivre Jesus-Christ sous sa discipline. La plus sensible fut celle qu'il reçut du prince Henry de France frere du roi Louis le Jeune, qu'on lui enleva néanmoins bien-tôt après sa profession religieuse,

1151.

pour le faire évêque de Beauvais malgré l'un & l'autre, & depuis archevêque de Reims.

XXXIX.

1152.

Le Saint ne se trouvant plus en état de faire de courses, pour satisfaire la charité qui le faisoit travailler au salut de son prochain, tâcha d'y suppléer par sa plume, ne voulant pas que l'on pût l'accuser d'avoir changé son repos, & son loisir en

L'an 1153. oisiveté. Il en usa de la sorte jusqu'au commencement de l'an 1153, qu'il sentit les forces de son corps défaillir entiérement malgré la vigueur, & la vivacité de son esprit qui l'avoit toujours soutenu. Cet épuisement suivi d'une fiévre assez violente, fit juger au Saint que sa dissolution approchoit. C'est ce qui augmenta encore l'ardeur avec laquelle il aspiroit au repos des Saints dans les demeures éternelles, que Dieu prépare aux serviteurs qui lui ont été fidelles. Il continua d'offrir le saint sacrifice à l'autel jusqu'aux dernieres extrémités, ne croyant pas pouvoir mieux se préparer à la mort qu'en s'offrant lui-même avec Jesus-Christ au Pere éternel. Il revint pour ce coup contre l'espérance de ses freres, qui n'avoient cessé de demander à Dieu son rétablissement par leurs larmes, leurs jeûnes & leurs prieres continuelles. Durant les premiers jours de sa convalescence, il reçut la visite de Gumard roi de Sardaigne, que sa réputation avoit attiré à Clairvaux de saint Martin de Tours, où il étoit venu de son païs par dévotion. Saint Bernard l'ayant entretenu de divers sujets de piété l'exhorta à renoncer au siécle & à demeurer à Clairvaux. Ne l'y voyant point disposé, il le laissa aller, en lui prédisant néanmoins qu'il reviendroit à Clairvaux. C'est ce qui arriva l'année d'après, lorsqu'étant retourné en Sardaigne, il sentit les instructions du Saint opérer en lui de telle sorte qu'il ne put résister à la grace de sa conversion, & il se fit religieux dans Clairvaux sous son successeur. Quoique sa santé ne pût se rétablir entiérement, & qu'il prévît aisément qu'il ne passeroit point l'été prochain, il ne laissa pas d'accepter encore le choix qu'on fit de lui pour être l'arbitre, & le médiateur de la paix, entre les habitans de la ville de Mets, & quelques princes voisins qui leur avoient fait la guerre. Illin archevêque de Tréves vint exprès à Clairvaux l'en prier, l'assûrant qu'il s'agissoit de délivrer une province entiere d'une désolation inévitable, qui entraîneroit après elle la perte de beaucoup d'ames avec la ruine des familles. Bernard voulut bien exposer ce qui lui restoit de vie pour le salut de ces peuples; & Dieu le fortifia de telle sorte, qu'il sçut encore résister à la fatigue de ce voyage. Il sépara les deux armées, ramena de l'éloignement qu'avoient pour la paix les esprits des deux partis, qui étoient également irrités & portés à la vengeance. Après les avoir parfaitement réconciliés, & mis le sceau à leur paix par plusieurs miracles, il revint à Clairvaux, & retomba dans la maladie qui le conduisit à sa fin avec une tranquillité surprenante parmi les douleurs, qu'une grande presence d'esprit lui rendoit très-sensibles. Il sembloit n'avoir en cet état d'autre embarras, que celui de consoler ses religieux, qui ne pouvoient se résoudre à une séparation. Il mourut au milieu d'eux le XX d'août, de l'année 1153, en présence de beaucoup d'évêques & d'abbés, qui étoient venus recueillir ses dernieres paroles. Il étoit âgé pour lors de 62 ans & quelques mois; il en avoit passé quarante dans la retraite du cloître, & trente-huit dans la charge d'abbé. Son corps fut enterré le XXII du mois dans l'église du nouveau monastere, devant l'autel de la sainte Vierge, pour laquelle il avoit eu toute sa vie une dévotion très-particuliere. On lui mit sur l'estomac dans le même tombeau une boëte, où il y avoit des reliques de l'apôtre saint Thaddée, qui lui

avoient été envoyées de Paleſtine l'année même de ſa mort. Il l'avoit ordonné ainſi par un ſentiment plein de foi & de pieté, qui lui faiſoit ſouhaiter d'être joint à ce ſaint apôtre au jour de la réſurrection générale. On pourroit ſe perſuader que ces reliques auroient été de ſaint Thaddée, l'un des ſeptante-deux diſciples de Jeſus-Chriſt, appellé le frere de ſaint Thomas, qualifié apôtre de la ville d'Edeſſe, mort & enterré à Beryte en Phenicie, plutôt que de ſaint Jude ſurnommé Thaddée, l'un des douze apôtres que l'on a cru mort & enterré fort loin de la Paleſtine. Il eſt encore plus aiſé de comprendre qu'elles pourroient fort bien avoir été d'un troiſiéme Thaddée.

XL. L'éclat & la multitude des miracles que Dieu opéra au tombeau de ſaint Bernard, ne permirent pas que l'on différât long-tems de lui rendre les honneurs publics d'un culte religieux par toute l'Egliſe. Il fut canoniſé le XVIII de janvier de l'an 1174, vingt ans & près de cinq mois aprés ſa mort par le pape Aléxandre III, qui envoya la bulle dattée de ce jour à toute l'égliſe Gallicanne, outre divers brefs au roi, aux principaux abbés de l'ordre de Citeaux & aux religieux de Clairvaux. La ſolemnité en fut ſi grande, que ſi l'on excepte celle qui s'étoit faite l'an 1134 pour ſaint Hugues de Grénoble l'ami de notre Saint, il ne s'étoit encore rien vû de ſemblable dans l'Egliſe. C'eſt ce qui a fait dire à quelques-uns, que c'étoit le ſecond exemple de la canoniſation ſolemnelle ſelon les formes que l'on y a depuis établies. Le Pape y dit pontificalement la meſſe, comme d'un docteur de l'Egliſe; ce qui a été encore obſervé depuis par Innocent III, qui voulut dicter lui-même l'Office de la fête de ſaint Bernard l'an 1201. Ce qu'il fit à la priere de Jean, qui d'archevêque de Lyon s'étoit fait moine de Clairvaux. Le premier qui dreſſa un autel en l'honneur de notre Saint incontinent après ſa canoniſation, fut ſaint Pierre archevêque de Tarentaiſe, qui mourut l'année ſuivante au plûtard. Il voulut lui rendre cet honneur dans l'abbaïe de Longué au diocêſe de Langres. Son office fut établi dans la ſuite de rit ſemidouble. Le pape Pie V le rendit double; mais il en changea l'Oraiſon, & y fit mettre l'homélie qu'on lit aujourd'hui. On fit la tranſlation du corps du Saint peu d'années après ſa canoniſation du tems de Henry, ſeptiéme abbé de Clairvaux. Le calendrier de Citeaux marque au XVII de mai une tranſlation faite à Avignon; ce qui doit s'entendre peut-être de quelque partie des reliques de notre Saint. On met en ce rang la coulle ou cuculle, que l'on garde à ſaint Victor de Paris, comme une très-précieuſe dépoüille; & la faculté de Théologie dans l'Univerſité de cette ville, en reconnoiſſance des ſervicesque notre Saint a rendus à ce corps contre Abailard, Gilbert de la Porrée & quelques autres de ſes membres malades, va tous les ans célébrer ſolemnellement la meſſe, accompagnée d'un ſermon aux Bernardins le XX d'août, qui eſt le jour de ſa principale fête. On prétend auſſi qu'il y a des reliques de S. Bernard à l'abbaïe de Nôtre-Dame de Soiſſons dans une chaſſe d'argent, qu'un ſeigneur de Honcourt donna vers l'an 1400 à ſa fille Agnès de l'Hôpital; mais il ſemble que ce ne ſoient que quelques morceaux de ſes habits renfermés avec divers oſſemens, que l'on dit être de plus de vingt martyrs ou confeſſeurs,

Mabill. t. 2. op. Bern. col. 1342. & præf. ſæc. 5. act. SS. Ben. p. 70. & 59.

L'an 1174.

Mab. t. 2. col. 1345. & præf. ſæc. 5. p. 70. 59.

Boll. ad d. 8. moii n. 22. p. 331.

Gavant. part. 2. p. 160.

Menol. Ciſterc. p. 349. col. 1. Kal. Ciſt. ap. Boll. t. 4. maii p. 3.

Mich. Germ. hiſt. de N. D. de Soiſſ. pag. 398. 403.

AUTRES

AUTRES SAINTS DU XX jour d'Août.

v siecle.

I. S. MESME, CONFESSEUR à Chinon en Touraine, lat. MAXIMUS.

MAXIME que le vulgaire appelle saint MESME, fut élevé à la vertu sous la discipline du grand saint Martin, dans son monastere de la ville de Tours. Il sçut si bien profiter des instructions, & des exemples de cet excellent maître; que bien qu'il fût encore jeune, quand Dieu le lui ôta, il demeura toujours solidement affermi dans les voïes de la perfection évangelique où il l'avoit établi. Il étoit déja prêtre néanmoins, lorsque le désir de cacher aux yeux des hommes le trésor qu'il renfermoit, & les faveurs qu'il recevoit du ciel, lui fit quitter son païs, & les habitudes qu'il y avoit. Il se retira près de Lyon, dans le monastere de l'Isle-Barbe sur la Saone. Les hermites qui étoient rassemblés dans cette isle, & qui formoient une espece de communauté sous un prieur, ne furent pas long-tems sans reconnoître les excellentes qualités de leur hôte; & leur abbé Aigobert étant venu à manquer, ils le choisirent tous d'une voix pour lui faire prendre sa place. Les engagemens de cet emploi, ruinerent aisément tous les projets de vie obscure & inconnuë que son humilité lui avoit tracés; & bientôt il songea à la retraite, pour rentrer dans le repos & le silence de la solitude & de la pénitence. Ce fut le premier motif de son retour en Touraine. Ce qui acheva de l'y déterminer fut l'impuissance où il se vit de faire subsister les solitaires de l'Isle-Barbe, depuis que les courses des barbares qui ravageoient de tems en tems le territoire de Lyon, en avoient fait tarir le cours des aumônes, que les fidelles du païs leur faisoient. Saint Eucher qui étoit alors évêque de Lyon, en ayant eu avis, écrivit au prêtre Philon, pour exhorter Maxime à ne point quitter ses freres, & pour les assûrer qu'il les assisteroit, & qu'il avoit dessein même d'aller passer le carême avec eux. Il leur envoya en même tems une quantité considérable de blé & de vin. Mais cette considération ne put retenir Maxime, que l'aversion des honneurs attachés à l'autorité qu'il avoit sur ses freres, pressoit de sortir encore plus que la disette. Comme il passoit la Saone pour revenir en Touraine, le bateau où il étoit s'enfonça, & périt. Il pensa y être noyé; & ce fut par un miracle visible qu'il se sauva, ayant le livre de l'évangile pendu au coû, avec un calice & une paténe dont il se servoit pour le ministére journalier de l'autel. Etant arrivé en Touraine, il reprit son premier genre de vie, jusqu'à ce qu'il se vit engagé à fonder dans la petite ville de Chinon un monastére, dont il lui fallut prendre la conduite. Saint Gregoire de Tours attribuë à la vertu de ses prieres la délivrance inespérée du peuple de Chinon, qui étoit également serré par un fâcheux siége & par la soif. Saint Maxime mourut dans son monastere chargé d'années, & comblé des graces du ciel. Dieu fit connoître aux hommes la sainteté de son serviteur, & la gloire dont il l'avoit couronné, par les miracles qui s'opérerent à son tombeau. Sa fête est marquée au xx d'août dans le martyrologe de Florus, & dans

Gr. Tur. glor. conf. c. 22.

Bult. l. v. c. 42. pag. 51. de l'hist. de l'Isleb. par le Laboureur.

vers l'an 434.

Gr. Tur. sup.

Chatell. kag.

le Romain moderne. On garde quelque partie de ses reliques à Bar-le-duc en Loraine, où le peuple l'appelle saint *Maxe.*

VII siécle.

II. SAINT CHADOUIN ou SAINT HARDOUIN, Evêque du Mans. Haduindus ; Chadœnus, Caduindus ; *&* *même* Harduinus, Hadwinus, Clodoenus.

I.

* *Courvaisier. Bondonn. Paris. Labb. Chatell. Le Coint. ann. 624. n. 4.*

SAint Chadouin, que plusieurs * appellent encore saint *Hardoin*, & quelques-uns même saint *Audoin*, étoit venu d'Irlande en France selon quelques auteurs. Mais d'autres prétendent, qu'il étoit François de naissance, & de race noble. L'idée qu'il donna de sa vertu & de sa capacité fut si grande, qu'on ne crut pas pouvoir trouver de sujet plus propre que lui, pour remplir le siége épiscopal de l'église du Mans, lorsqu'en 623, il vint à vacquer par la mort de saint Bertran. Il marcha dignement sur les pas de ses prédécesseurs, qui sont tous, à l'exception d'un seul, honorés comme Saints dans l'Eglise. Dix-huit ou vingt mois après son ordination, il se trouva au concile de Reims, pour rétablir, ou maintenir la discipline de l'Eglise ; avec plusieurs autres saints prélats, du nombre desquels étoient saint Sulpice de Bourges, saint Arnoul de Mets, saint Modoal de Tréves, saint Cunibert de Cologne. A son retour il s'appliqua avec beaucoup de vigilance & de zele, à faire fleurir la piété par tout son diocêse. Il répara plusieurs monasteres ; & eut soin que l'on y vécût dans une grande régularité. Il fonda celui d'Evron à dix lieuës du Mans, & eut aussi la plus grande part à l'établissement de celui de la Boisseliere, dont saint Longils fut le premier abbé. Il y avoit plus de dix-huit ans qu'il gouvernoit l'église du Mans, lorsque se croyant peu éloigné de sa fin, & craignant la surprise, il résolut d'affermir les pieuses donations qu'il avoit faites, & d'en faire de nouvelles, par une derniere disposition de sa volonté, touchant les biens qui lui restoient. Ce fut pour ce sujet, qu'en la cinquiéme année du régne de Clovis II, qui étoit de Jesus-Christ la 642, le VI jour de février, il dressa un célébre testament, que l'on a eu soin de nous conserver en sept ou huit endroits différens *. Son Eglise cathédrale y fut constituée son héritiére ; les autres Eglises, surtout les principales abbaïes de la ville, & du diocêse du Mans eurent des legs, ou des donations fort considérables.

Vit. ap. Boll. jan. t. 2. append. p. 1140. ap. Mab. Analect. tom. 3. p. 145.

L'an 623.

625.

639.

642.

* *Brisson. Bar. Bolland. Courvais. Mabill. Le Cointe. Cont. du Mans. Bondonnet.*

II.

Il ne put assister au troisiéme concile de Challon sur Saone, qui fut assemblé de douze provinces ecclésiastiques du royaume de Clovis II, en l'année 644. Mais il y envoya l'abbé Chagnoald en son nom. Il vécut encore plusieurs années depuis ; mais on ne convient pas de leur nombre ; parce qu'on ne s'accorde pas du tems de la durée qu'a eu son épiscopat. Les uns veulent qu'elle ait été de 47 ans onze mois & 24 jours ; les autres de 29 ans onze mois & 23 jours ; d'autres y ajoutent encore une année, trompés sans doute par une mauvaise édition de la vie de notre Saint, qui par une autre erreur, porte que sa mort arriva le XX jour de janvier. Suivant la seconde opinion, qui nous paroît la plus vraisemblable, nous croyons, que saint Chadouin mourut l'an 653 ; parce qu'il semble qu'il avoit été ordonné évêque vers la fin du mois d'août de l'an 623, deux mois envi-

L'an 644.

D'autres disent en 650.

Anal. Mabill. p. 47. Item p. 158. Le Coint. ann. 655. n. 1.

L'an 653.

ron après la mort de saint Bertran son prédécesseur; & non pas au mois de janvier de l'année suivante. Sa mort arriva le xx du même mois, auquel sa mémoire est honorée dans le païs du Maine, Il fut enterré dans l'Eglise des Apôtres, au-delà de la riviere de Sarte, où reposoient la plûpart de ses saints prédécesseurs; & fut mis, selon qu'il l'avoit ordonné, auprès de saint Victour l'un d'entr'eux. On voit néanmoins par son testament, que l'Eglise de saint Pierre & saint Paul, qui étoit celle qu'on appelloit quelquefois des Apôtres, & qui avoit été bâtie par saint Bertran, étoit fort différente de celle de saint Victour, qu'il avoit choisie pour le lieu de sa sépulture. Il y a apparence, que, de l'église de saint Victour, il fut transporté depuis dans celle des Apôtres; non pas celle qui avoit été bâtie nouvellement par saint Bertran; mais une plus ancienne où étoient enterrés plusieurs évêques qui avoient précédé ce Saint, à moins que son ouvrage ne fût qu'une réparation de l'autre. Car nous voyons que du tems de l'empereur Louis le Débonnaire, son corps fut trouvé avec ceux des évêques saint Julien, saint Turibe, saint Pavas, saint Liboire dans l'église ancienne des Apôtres, par saint Aldric, que l'on compte pour le XXIII évêque du Mans, mieux conservé même que les autres, & revêtu encore des habits sacerdotaux, dans lesquels il avoit été enséveli. Saint Aldric le transporta solemnellement avec les autres dans la cathédrale, dédiée sous les noms de S. Gervais & de S. Protais; & ayant élevé celui de S. Julien, comme du premier des évêques & de l'Apôtre du païs, sur une crédence ou un autel, qui étoit à la droite du grand autel, il déposa les autres dans un lieu de l'église plus enfoncé. Cette translation des corps saints se fit le xxv de juillet, auquel on a cru devoir en renouveller la mémoire tous les ans. La fête principale de S. Chadoin tombe au xx d'août, comme au jour de sa mort; quoique plusieurs la raportent au xx de janvier par une suite de l'erreur dont nous avons parlé. On n'est pas surpris de ne point voir son nom dans le martyrologe Romain, ou dans les autres étrangers; mais on a lieu de s'étonner de le voir omis dans celui de France, où l'auteur en a ramassé tant d'autres d'un culte moins universellement reçu.

Test. Had. ap. Boll. n. 3. p. 1142. Ap. Mabill. Anal. p. 159. Courv. p. 236. Le Coint. ann. 642. n. 1.

Anal. t 3. p. 61. 62.

L'an 835.

III. SAINT FILBERT, *premier Abbé de Jumieges & de Nermoûtier.* Filibertus, *& non* Philibertus.

VII siécle.

I. Saint Filbert étoit né dans l'ancienne ville d'Eause, autrefois métropole de la troisiéme Aquitaine, que nous appellons Gascogne, & dont le siége avec la dignité a été transporté à Auch. Il fut élevé dans la ville de Vic,* dont son pere Filibaud étoit évêque, après y avoir exercé la premiere magistrature, comme officier du roi, & dont l'évêché a été depuis transferé à Ayre dans la même province. Lorsqu'il fut en état d'être produit dans le monde, il fut envoyé à la cour du roi Dagobert I, où il connut dessors S. Oüein, qui fut depuis évêque de Rouen. On croit que les habitudes particulieres qu'il eut avec ce grand serviteur de Dieu, contribuerent beaucoup à le garantir de la corruption du siécle. Il en conçut tant de mépris & de dégoût, que se trouvant éclairé d'une lumiere intérieure, qui lui en découvrit la vanité, & en même tems la solidité des

Anon. ap. Mabill. p. 818 sæc. 2. & Bult. l. 3. c. 24.

* Vicus Julius *vulg.* Vic joul.

biens céleftes, il réfolut de renoncer au monde, & de tout abandonner pour fuivre Jefus-Chrift. Il n'avoit que vingt ans, lorfqu'il forma ce généreux deffein; & par une fage méfiance qu'il avoit de lui-même, il crut devoir fe foumettre à un directeur éclairé, fous la main duquel il pût marcher en affûrance dans les voïes étroites du falut. Il connoiffoit faint Agile, que nous appellons S. Aile, & que S. Oüein avoit fait abbé du monaftere de Rébais, qu'il avoit nouvellement fondé dans la Brie au diocèfe de Meaux. Il l'alla trouver, & lui demanda à fervir Dieu fous fa difcipline. Saint Aile le reçut très-volontiers; & lui donnant l'habit monaftique, il lui impofa le joug de Jefus-Chrift, qu'il porta toujours depuis avec une joïe continuelle, perfuadé qu'il pofféderoit une paix folide, & une véritable liberté tant qu'il y demeureroit attaché. Il fut fouvent traverfé dans fon chemin par l'ennemi de fon falut, qui l'attaqua diverfement; mais fur tout du côté de l'abftinence, qu'il s'étoit obligé de pratiquer avec une rigueur extraordinaire. Dieu le fit triompher en toutes rencontres des efforts de cet artificieux adverfaire; mais toutes fes victoires ne fervirent qu'à le rendre plus humble, plus vigilant fur foi-même, plus fidelle à Dieu, & plus exact à fes devoirs.

vers l'an 636.

II. Après la mort de faint Aile, qui arriva l'an 650, les religieux de Rébais le choifirent d'un confentement univerfel pour leur abbé. Il fit paroître dans l'adminiftration de cette communauté beaucoup de prudence & de zéle, pour l'extirpation des vices, pour le maintien de la difcipline, pour les exercices de la charité, tant à l'égard de ceux de dedans, qu'envers les pauvres de dehors, & de l'hofpitalité envers les étrangers. Il s'acquitoit de toutes les obligations de fa charge, avec une intégrité fi égale & fi uniforme, qu'il ne faifoit aucune acception des perfonnes. C'eft peut-être ce qui porta quelques faux freres à fe foulever contre lui, jufqu'à vouloir le chaffer de fon églife. Mais quoique Dieu prît fa caufe en main, & le vengeât de ces rebelles d'une maniere affez vifible, il ne laiffa point de fe démettre de fa charge, & d'abandonner le monaftere de Rébais, pour fuivre l'efprit de Dieu par tout où il voudroit le conduire. Il alla vifiter l'abbaïe de Luxeü, celle de Bobbio, & la plûpart des autres monafteres de la France & de l'Italie, fur-tout ceux que S. Colomban avoit fondés, ou qui avoient embraffé fon inftitut. Son deffein étoit d'en obferver la difcipline par lui-même, & de recueillir ce qu'il y remarqueroit de plus loüable, & de plus parfait pour l'imiter. C'étoit dans la même vûë, qu'il lifoit fans ceffe les regles de S. Bafile, de S. Macaire & de S. Benoît, avec celle de S. Colomban. Après s'être ainfi inftruit à fonds des loix de la profeffion religieufe, il entreprit de bâtir un monaftere, où il pût les y faire obferver. Il obtint pour cet effet de la libéralité du roi Clovis II, & de la reine fainte Bathilde, la terre de Jumieges fur la riviere de Seine en Normandie, à cinq grandes lieuës de Roüen; & il y fonda vers l'an 654 la célébre abbaïe, qui en porte encore aujourd'hui le nom. Il la rendit commode, autant qu'il lui fut poffible, pour garantir les religieux des inquiétudes ordinaires à ceux, dont la fubfiftance n'eft point affûrée; & il y établit une régularité auffi belle, & auffi fainte, qu'on en eût encore remarqué dans les monafteres de France. La difcipline y parut très-florif-

L'an 650. L'an 654.

sante dès le commencement ; & il eut la joïe de voir augmenter sa communauté jusqu'au nombre de neuf cens religieux. Si l'on voyoit tant d'empressement dans ceux que Dieu touchoit pour se ranger sous sa conduite, il n'y avoit guéres moins d'émulation entre les personnes riches du siécle qui faisoient des présens au monastere. Il en employoit la dixme à la nouriture des pauvres, ou à la délivrance des captifs ; & pour entretenir cette charitable négociation, il envoyoit de ses religieux dans les païs étrangers, qui n'étoient occupés d'autre chose que d'y racheter des esclaves. L'exemple de notre Saint porta quelques personnes de pieté à bâtir encore d'autres monasteres dans le païs. Elles envoyoient sous sa direction des religieux, & des prêtres même de ces communautés, qui retournant ensuite dans leurs cloîtres y établirent la même observance, & la même forme de vie qu'ils avoient prises à Jumieges.

III. Il y avoit plusieurs années, que saint Filbert gouvernoit tranquillement son monastere de Jumieges, lorsque Dieu permit qu'il s'élevât une tempête, qui l'écarta de ses disciples ; & qui en mettant sa vertu à l'épreuve, rendit ses talens encore plus utiles à l'Eglise, par l'occasion qu'elle lui donna d'établir ailleurs de nouveaux monasteres. Ebroïn maire du palais, que l'on avoit chassé après la mort du roi Clotaire III, pour ses violences & son orgueil, & confiné dans le monastere de Luxeû, où il avoit pris la tonsure cléricale, & l'habit, pour y faire pénitence de ses crimes, avoit trouvé moyen de sortir quatre ans après, & de rentrer dans ses emplois sous Thierry III. Saint Filbert ayant une affaire qui l'obligeoit de l'aller trouver, prit la liberté après l'avoir terminée de lui faire des remontrances sur sa mauvaise conduite, son peu de religion, & ses cruautés. Ebroïn accoutumé à mettre les Evêques sous ses pieds, trouva fort mauvais, qu'un simple abbé entreprît de lui donner de telles leçons. Il résolut de perdre Filbert ; mais avec quelques mesures, à cause de sa grande réputation. Au lieu d'employer la force ouverte pour le chasser de son abbaïe, il crut devoir s'y prendre d'une maniere qui le fît paroître coupable, & qui le noircît devant les hommes. Il gagna pour cela quelques Ecclésiastiques du diocêse de Roüen, qui décrierent le Saint, & surprirent tellement l'évêque saint Oüein, que ce prélat tout ami qu'il lui étoit, & tout persuadé qu'il devoit être de son innocence, & de sa sainteté, le fit arrêter, & conduire en prison dans un lieu de la ville de Roüen, appellé aujourd'hui *la Poterne*, où l'on a depuis bâti une chapelle en l'honneur de S. Filbert. Ayant reconnu quelque tems après la fausseté de l'accusation, il lui rendit la liberté ; mais notre Saint ne se croyant pas en sûreté dans la Neustrie, s'en alla dans l'Aquitaine ; où Ansoald évêque de Poitiers le reçut avec beaucoup d'humanité. Il lui fournit tout ce qui étoit nécessaire pour bâtir un monastere dans l'isle de Her ou Herio aux extrémités du Poitou, & de la Bretagne, vers le midi de l'embouchure de la Loire. C'est celui que l'on a appellé depuis Hermoûtier, & par corruption Nermoûtier, qui ayant été détruit par les Normans avoit été réduit en prieuré, dépendant de l'abbaïe de Tournus ; mais qui a été depuis rétabli en abbaïe, qui subsiste encore maintenant. Saint Filbert mit son affection dans cette solitude, dont il fit le lieu de

Marginal notes: L'an 669. — 673. — 674. — mal dit Noirmoûtier.

son exil. Il y fit venir des religieux de Jumiéges, & prit la conduite de cette nouvelle maison de prieres & de pénitence. Il fonda aussi dans le diocêse de Poitiers, à une lieuë & demie environ de la ville, l'abbaïe de Quinçay, qui fut depuis augmentée par S. Achard son disciple; & qui s'appelle encore aujourd'hui S. Benoît de Quinçay. Avant son exil, il avoit fait bâtir pour des filles, & mis sous sa direction celles de Pavilly, à quatre lieuës de Rouen, où il avoit établi sainte Austreberte pour premiere abbesse. Ce n'est plus maintenant qu'un prieuré, qui fut donné l'an 1060 à l'abbaïe de la sainte Trinité ou sainte Catherine du Mont près de Rouen, jointe depuis sa destruction au prieuré de saint Julien dans la ville. Depuis son retour, il eut encore beaucoup de part à celui de Montivilliers, que Varaton maire du palais, qui succéda à Ebroïn, fit bâtir pour des filles vers la mer, du côté du Havre de Grace & de Harfleur.

IV. Après la mort d'Ebroïn, qui fut tué l'an 681, saint Filbert retourna à Jumiéges à la priere de saint Ouein même, qui avoit porté sa prévention jusqu'à mettre successivement deux abbés en sa place, comme s'il eût été déposé. Ce grand prélat reconnois- (L'an 682.) sant l'injustice qu'on lui avoit fait faire à l'égard de notre Saint, déplora en lui-même la misere de l'homme, qui est capable des plus grandes fautes dans ses meilleures intentions. Ils s'embrasserent, & s'étant pardonnés réciproquement, ils se rétablirent dans leur ancienne amitié. Après une réconciliation si sincere, il étoit libre à saint Filbert de passer le reste de ses jours à Jumieges, d'où il avoit été absent huit ans entiers; mais il aima mieux retourner en Poitou, & aller goûter les douceurs de la contemplation céleste dans la solitude de Nermoûtier, dont la situation étoit plus propre à le mettre à couvert de l'im- (683.) portunité des hommes. Etant à Quinçay, il en tira saint Achard, & l'envoya tenir sa place à Jumieges, où on ne devoit plus le revoir. Il établit un autre de ses disciples pour abbé de Quinçay, & passa aussi-tôt dans l'Isle de Nermoûtier. Il y mourut peu de tems après, entre les bras de ses disciples le XX du mois d'août. On juge avec assez de probabilité que cette (584.) mort arriva l'an 684, quoique quelques auteurs croyent avoir sujet de ne la mettre qu'en 690. Les miracles (Mabill. p. 82. Chifflet Dagob. p. 439. Le Coint. ann. 640.) que Dieu fit à son tombeau, prouverent sa sainteté aux hommes, encore mieux que n'avoient fait ceux qu'il avoit opérés de son vivant par son moyen. Ils autoriserent le culte pu- (Spicil. t. 10. Kal. Gallic. Rom.) blic, que l'on rendit à sa mémoire quelque tems après sa mort, comme il est aisé de le juger par les calandriers, & les martyrologés du neuviéme siécle. Son nom se trouve marqué au jour de sa mort dans ceux de Wandalbert, d'Adon & d'Usuard, suivis par le Romain moderne; si ce n'est, que le premier a pris par mégarde le mois de Juillet pour celui d'août. Le corps de notre Saint, après (Spicil. t. 5. p. 389.) avoir reposé près d'un siécle & demi dans Nermoûtier, fut transporté dans le monastére de Dée au comté de Her- (L'an 836.) bauge en Bas-Poitou l'an 836, de-là il fut porté à Conald ou Canault en (847.) Anjou, à Mesciac, & en d'autres lieux encore, jusqu'à ce qu'enfin il fut dé- (857.) posé l'an 875 dans la célebre abbaïe de Tournus en Bourgogne, entre Châlon & Mascon. Charles le Chau- (863.) ve la donna avec toutes ses terres à l'abbé & aux moines de Nermoûtier, (866.) que la crainte continuelle des Normans avoit rendus errans & vaga- (875.)

bonds, avec les reliques de saint Filbert depuis près de quarante ans. Cette abbaïe qui n'avoit été auparavant qu'un petit monastére, appellé la Congrégation de saint Valerien, devint ensuite très-florissante sous le nom de saint Filbert, dont on faisoit profession d'y suivre la regle, comme on avoit fait de son vivant à Nermoûtier & à Jumieges. Son culte que la dévotion des peuples y avoit rendu déja célebre, augmenta encore beaucoup depuis que l'abbaïe, consumée par le feu, fut rebâtie l'an 1018, & dédiée solemnellement le XXVIII d'août sous son nom. Car l'ancienne église par convention faite avec les religieux de Nermoûtier, qu'on appelloit la Congrégation de Her, avoit toujours gardé jusques-là celui de saint Valerien l'apôtre du païs. Diverses persécutions suscitées à l'abbaïe par les Princes & Seigneurs voisins, obligerent de tems en tems les moines de retirer les reliques de saint Filbert. Elles demeurerent à saint Pourçain, & en d'autres lieux de l'Auvergne, & du Bourbonnois pendant des tems considérables; mais elles furent toujours rapportées à Tournus, où l'on croit les posséder encore, quoique les huguenots du seiziéme siécle y ayent dissipé celles de saint Valerien, & de plusieurs autres, pour en emporter les chasses & en volet les trésors. Le Cardinal de la Rochefoucaud, qui a régularisé ou réformé sainte Geneviéve de Paris, a fait séculariser Tournus l'an 1627. De sorte qu'aujourd'hui, c'est un chapitre de chanoines sous un abbé titulaire, à qui l'on a conservé tous ses anciens priviléges en faveur de ce Cardinal qui en étoit commendataire. Outre la principale fête de saint Filbert, que l'on célebre au XX d'août, on fait encore celle de sa translation le XIV de fevrier, auquel elle est marquée dans quelques martyrologes des Païs-bas; celle du XXVIII d'août est le jour de la dédicace de son église à Tournus.

Ermentar. ap. Mabill. sæc. 4. p. 537.

Lill. Orband. t. 2. p. 250.

Hist. de Tourn. par Chifflet.

Bolland. t. 2. fevr. p. 742.

ADDITION AUX SAINTS du vingtiéme jour d'Août.

x siécle.

IV. LE B. THOMAS CHANOINE Régulier, Prieur de S. Victor-lez-Paris, & Martyr.

XII siécle.

I. *Le bienheureux* Thomas *dont il est permis de parler parmi les Saints, puisque le Pape Innocent II. a fait rendre à sa mémoire une espece de culte religieux, fut canonisé, pour le dire ainsi, par la bouche de saint Bernard, & par les témoignages d'un concile assemblé pour juger de son martyre. Il étoit éleve de l'université de Paris, & il y enseignoit actuellement en qualité de professeur public, lorsqu'il se retira avec Guillaume de Champeaux alors archidiacre de Paris, & depuis évêque de Châlons sur Marne, qui touché du désir de servir Dieu dans une plus grande perfection, avoit renoncé à ses bénéfices, & à tous les autres avantages du siécle, pour se renfermer aux extrémités des fauxbourgs de la ville près d'une petite chapelle consacrée en l'honneur du martyr saint Victor de Marseille. Guillaume sur les restes d'un prieuré joint à cette chapelle, & desservi auparavant par des moines venus de Marseille, jetta les fondemens de la célebre abbaïe qui subsiste encore aujourd'hui avec éclat. Il y introduisit la regle des chanoines réguliers de saint Augustin, qui fut embrassée à son exemple par ses nouveaux disciples, dont les principaux furent Gilduin, Garnier, Godefroy, Robert, Gontier, & Thomas, tirés*

Bul. hist. univ. Paris. t. 2. p. 121.

Guerr. vit. Mag. Thom. S. Vict.

Du Bois hist. eccl. Par. l. 11. c. 9.

L'an 1108.

la plupart ou de l'université ou du clergé séculier de l'église de Paris. Guillaume ayant été élevé à l'épiscopat, Gilduin fut fait Abbé de la maison, & Thomas fut
1113. *choisi pour en être le prieur. L'évêque de Paris Girbert sachant quelle étoit sa vertu & sa capacité, voulut se servir de lui dans l'administration de diverses affaires qui regardoient la conduite de son Eglise. Son successeur Etienne, portant encore plus loin la confiance qu'il avoit en lui, & l'estime*
1123. *qu'il faisoit de sa sagesse & de ses lumieres, ne voulut rien faire d'important dans le ministere épiscopal sans l'avoir consulté. Il le fit son grand vicaire & pénitencier de son Eglise; de sorte que Thomas partageoit avec lui les fonctions attachées à la sollicitude pastorale. Ce prélat ayant reçu diverses plaintes contre l'archidiacre Thibaut Notier, qui faisoit d'injustes exactions sur les prêtres du diocêse, donna ordre au prieur de saint Victor d'examiner sa conduite, & d'arrêter le cours de ses violentes entreprises. Thomas obéit, & il s'opposa à ses prétentions par un zele ardent, mais très-pur & très-désintéressé qu'il avoit pour la justice. L'archidiacre en parut tellement irrité, qu'il résolut d'employer toutes sortes de voyes pour s'en venger, & il inspira le même desir à ses neveux, qui se rendirent bientôt les ministres de son ressentiment. Dans l'intervalle du tems auquel Thibaut méditoit sa vengeance, un chanoine de ses amis fut volé sur le chemin en un lieu du diocêse qui étoit de sa jurisdiction; & pour ce sujet il mit*
Bul. supr. *tout son archidiaconné en interdit. L'évêque Etienne choqué de cette entreprise, trouva mauvais qu'il l'eût faite sans sa participation; & croyant que l'autorité épiscopale y étoit blessée, il leva l'interdit. L'archidiacre de son côté prétendit qu'on lui faisoit injure, & demanda qu'on lui en fit réparation. L'Evêque dit qu'il en communiqueroit au chapitre. Mais l'archidiacre, se doutant bien que ce jugement ne lui seroit point favorable, en appella au Pape; ce qui obligea le chapitre de Notre-Dame d'en écrire à Rome au nom de tout le clergé de l'Eglise de Paris, pour donner au Pape un éclaircissement de toute l'affaire. Thibaut outré du mauvais succès de sa procédure, fit retomber son chagrin sur le prieur de saint Victor, comme s'il eût été l'auteur de tout ce qu'avoit fait l'Evêque contre lui. Il resolut de le faire assassiner à la premiere occasion, & se reposa de l'exécution sur ses neveux,*

II. *L'Evêque de Paris accompagné de l'abbé & du prieur de saint Victor, de l'abbé de saint Magloire, du soûprieur de saint Martin des Champs, de plusieurs chanoines, & d'un grand nombre d'autres Ecclésiastiques & Religieux, alla visiter l'abbaïe de Chelles, où il falloit faire quelque réformation. La visite achevée, il partit avec tous ceux de sa compagnie pour revenir à Paris. Mais comme ils étoient sur le point d'entrer dans Gournay petite ville près de la Marne, les neveux de l'archidiacre Thibaut escortés d'une troupe de scélérats, vinrent se jetter sur eux les armes à la main. Il leur fut aise d'arrêter une compagnie de gens d'Eglise, qui étoient sans défense, & qui ne s'étoient attendu à rien moins, que ce qu'ils voyoient en un jour de dimanche, auquel le monde ne se trouvoit point prêt à les secourir. Les assassins s'étant fait ouverture de l'épée, sçurent bien démêler le prieur de saint Victor à qui ils en vouloient, & ils le percerent de coups, dans les bras même de l'Evêque, qu'ils menacerent aussi d'un semblable traitement s'il ne se retiroit promptement. Etienne sans s'effrayer du péril, arracha d'entre leurs mains toutes sanglantes cette innocente victime, qui alloit expirer; l'exhorta à faire sa confession, & à pardonner à ses propres meurtriers. Le saint homme s'estimant encore heureux en cet état, de pouvoir suivre l'exemple de saint Etienne, & celui de Jesus-Christ, protesta qu'il pardonnoit*

Epist. Steph. Paris. ad Gauffred. Legat. Apost. t. 10. concil. col. 975. & ap. Bul. p. 123. Mab. not. ad op. Bern. col. 58. ad calc. t. 1.

pardonnoit de très-bon cœur à ces homicides, pria Dieu en même tems de lui pardonner ses propres péchés, dont il demanda l'absolution à son Evêque. Il reçut ensuite la sainte communion; puis ayant déclaré devant tous les assistans, qu'il mouroit pour la défense de la justice, il rendit l'esprit entre les bras de l'Evêque même, qui ne souffroit gueres moins d'une telle perte, que s'il eût été assassiné lui-même. Le corps du bienheureux Thomas fut rapporté le lendemain à l'abbaïe de saint Victor, où on lui fit deux jours après des funerailles solemnelles. L'évêque Etienne se trouva tellement accablé de la douleur, que lui causoit ce tragique événement, qu'après avoir fulminé l'excommunication contre les meurtriers du saint homme & leurs complices, il s'éloigna de la ville de Paris, à cause de la proximité d'un lieu, où s'étoit commis un crime qui lui faisoit tant d'horreur. Il alla, dit-on, trouver saint Bernard à Clairvaux, pour le consulter sur ce qu'il avoit à faire; mais s'il étoit vrai que ce saint abbé ne fût point alors en France, on seroit obligé de dire, qu'il se seroit contenté de lui écrire pour l'informer de l'indignité de l'action. Saint Bernard n'en eut pas moins d'affliction que lui; & après l'avoir consolé, il lui conseilla de s'adresser d'abord à Geoffroy Evêque de Chartres, que le pape Innocent II. avoit fait son légat en France. Comme on sçavoit que les criminels ne cherchoient pas moins un refuge à Rome que les innocens, il lui donna encore avis d'informer le pape même de la verité de l'affaire, pour empêcher qu'il ne fût prévenu & trompé par les auteurs du meurtre du B. Thomas. Etienne écrivit aussi-tôt au légat Géoffroy une lettre, contenant toute l'histoire de ce qui s'étoit passé, touchant l'assassinat du prieur de saint Victor, avec les éloges de la vertu de ce saint homme, & le pria de vouloir se rendre incessamment à Clairvaux, où il lui mandoit qu'il s'étoit refugié; ce qui semble supposer, que saint Bernard y étoit, quoiqu'il ne le marquât pas positivement. Geoffroy n'eut pas plutôt reçu la lettre de l'Evêque de Paris, qu'il accourut à Clairvaux. Pendant ce tems-là, saint Bernard à qui la sainteté du bienheureux Thomas n'étoit pas inconnuë, écrivit au pape Innocent en termes très-pressans contre ses meurtriers, qui osoient recourir au saint siége, pour chercher l'impunité de leur crime. Il fut aussi auteur de la lettre que l'Evêque Etienne adressa à sa Sainteté sur ce sujet, pour lui demander justice, & l'informer du mérite du serviteur de Dieu, & de celle même qu'il écrivit au cardinal Haimery chancelier de l'Eglise Romaine, pour le précautionner contre les artifices de l'archidiacre Thibaut chef des assassins.

Bul. p. 122. 123. & seqq. Bernard. epist. 158. 159. 160. col. 158. 159. & not. Mab. col. 58. 59. t. 1. ep. Bern. Len. t. 3. hist. Cist. pag. 337. Conc. coll. t. 10. col. 974. & seqq.

III. *Le légat Geoffroy ayant pris l'avis de saint Bernard, & de l'Evêque de Paris, employa l'autorité apostolique, pour convoquer un concile des quatre provinces les plus proches du lieu où s'étoit commis le crime, c'est-à-dire, des archevêques de Sens, de Reims, de Rouen, & de Tours avec leurs suffragans. Ils s'assemblerent dans l'abbaïe de Jouarre au diocêse de Meaux. Saint Hugues Evêque de Grénoble, & le bienheureux Guines prieur de la grande Chartreuse, écrivirent en commun aux prélats de ce concile, pour les exhorter à témoigner en cette rencontre leur zele pour la justice & pour l'honneur de l'Eglise, en punissant avec une séverité apostolique les auteurs d'un tel excès. Car encore qu'ils considérassent le bienheureux Thomas comme un véritable martyr, qui avoit répandu son sang pour la défense de la justice; & que dans cette vûe ils pussent croire, comme autrefois saint Augustin, & les autres saints Evêques de l'Occident & de l'Orient, qu'on ne devoit point poursuivre devant les juges séculiers la punition d'une mort, dont on devoit plutôt rendre graces à Dieu par quelque fête de réjoüissance spiri-*

V. la vie de S. Marcel au 14 acût, & la vie de saint Sisinne au 29 Mai.

tuelle ; ils avoient raiſon de demander que l'Egliſe employât du moins l'autorité qu'elle a reçue de Jeſus-Chriſt, comme ſaint Bernard avoit fait dans ſa lettre au Pape, où il qualifioit auſſi Thomas du titre de Bienheureux & de Martyr. Le Pape confirma la ſentence, que les Peres du concile de Jouarre avoient portée contre les meurtriers ; mais jugeant qu'elle n'étoit pas encore aſſez rigoureuſe, il ajouta dans un bref qu'il en écrivit aux archevêques de Reims, de Rouen & de Tours & à leurs ſuffragans, qu'on fît ceſſer l'Office divin par tout où il ſe trouveroit quelqu'un de ces meurtriers, & que ceux qui entreprendroient de les ſoutenir fuſſent excommuniés ſur le champ. Cependant le Pape qui étoit en France depuis pluſieurs mois, alla viſiter l'abbaïe de ſaint Victor à ſon rétour d'Auxerre à Paris dans les commencemens de l'année 1132. Car je crois pouvoir parler ici ſuivant l'opinion de ceux qui mettent l'aſſaſſinat du bienheureux Thomas en 1130. Etant entré dans le cloître, il y vit le tombeau du ſaint martyr, qui n'étoit nullement diſtingué de celui des autres. Il en fut ſurpris ; & ſe ſouvenant de ce que ſaint Bernard, & les autres lui avoient appris de la ſainteté d'un homme qui avoit répandu ſon ſang pour la cauſe de la juſtice, il ordonna que ſon corps fût porté dans l'Egliſe, & mis en une place honorable. Il partit auſſi-tôt pour l'Italie, emmena ſaint Bernard avec lui, & alla célébrer la fête de Pâques qui arrivoit cette année le x d'avril, à Aſte en Lombardie. Les chanoines de ſaint Victor ne différerent point d'exécuter ſes ordres, & dès le ix jour de mars précédent, ils firent la tranſlation du corps du bienheureux Thomas qui leur avoit été preſcrite. On le mit à la droite du grand autel, près de la chapelle de la Croix ; & la mémoire de cette tranſlation eſt marquée dans les nécrologes ou regiſtres mortuaires des chanoines réguliers, & dans quelques martyrologes, où le jour de la fête ſe trouve marqué au xx d'août, comme au jour de ſon martyre ou de ſa dépoſition. Car nous ſommes encore réduits à douter de ce jour, & par conſéquent de l'année de ſa mort.

Conc. coll. 977. t. 10. Bul. univ. hiſt. p. 126.

L'an 1132.

Len. t. 3. hiſt. Ciſt. p. 354.

De S. Victor & de Corbeil.

Cent. col. 978. Sauſſ. mart. p. 1154.

Ce qu'il a de certain eſt qu'il fut tué en un dimanche à Gournay ſur Marne, comme Etienne évêque de Paris le mande à Geoffroy légat du ſaint ſiége ; & parce que le xx d'août n'a pu arriver le dimanche qu'en 1127 ou en 1133, c'eſt ce qui a porté quelques ſçavans à dire, que le bienheureux Thomas n'étoit mort qu'en 1133. Mais nous n'avons pas d'autorité conſidérable, pour nous obliger de croire que ç'ait été le xx d'août ; & il paroît beaucoup plus probable, qu'ayant été tué l'an 1130 le xvij de ce mois qui étoit un dimanche, jour marqué par ſon évêque, entre les bras duquel il fut aſſaſſiné, puis rapporté à ſaint Victor, il aura été enterré le xx de ce mois, & inſéré le même jour dans le nécrologe ſelon la coutume. Il eſt en effet fort ordinaire de marquer la fête des Saints au jour de leur ſépulture ou de leur dépoſition, plutôt qu'en celui de leur mort. D'ailleurs il faut conſiderer qu'Etienne évêque de Paris, & Geoffroy évêque de Chartres légat du ſaint ſiége s'étant rendus à Clairvaux après la mort du bienheureux Thomas, n'y auroient point trouvé ſaint Bernard qu'ils y cherchoient, ſi la choſe n'étoit arrivée qu'en 1133, parce que ce Saint étoit ſorti de France avec le Pape dès le commencement du carême l'an 1132, & qu'il n'y revint que trois ans après. Ce fut ſans doute vers la fin de cette année 1132, que le pape Innocent étant à Piſe, écrivit un nouveau bref aux archevêques de Reims & de Sens, datté du xx de décembre, pour les reprendre de la lenteur qu'ils avoient apportée à jetter la ſentence d'excommunication ſur les meurtriers du prieur de ſaint Victor, & leurs complices.

Mab. not ad Bern. t. 1, p. 60. n. 135.

L'an 1130.

Spicileg. t. 5. p. 567.

RENVOIS.

* Saint ETIENNE roi de Hongrie, apôtre de ses sujets, mort le xv d'août, transféré & fèté le xx du même mois. Voyez au second jour de septembre.

* S. LEUVIGILDE & S. CHRISTOFLE, martyrs en Espagne sous les Sarrazins. Voyez au xxII d'août, ou plutôt au xv de septembre avec saint Emila & saint Jeremie.

XXI JOUR D'AOUST.

III ou V siécle.

* Plusieurs prononcent *Givaudan*.

*SAINT PRIVAT, EVESQUE du Païs de Gévaudan *, martyr.*

I. *Fortun. l. 8. carm, 4.*

SAint PRIVAT dont le nom est célebre dans l'Eglise de France, fut une des principales victimes de la fureur des barbares, qui étant venus de de-là le Rhin ravager les Gaules sous la conduite de Chrocus, sacrifiérent un grand nombre de chrétiens à leur avarice, & à la haine qu'ils avoient pour Jesus-Christ. On n'est pas encore bien assûré du tems auquel se fit cette irruption. Quelques-uns ne la croyent que des commencemens du v siécle sous l'empereur Honorius, lorsque les Gaules furent inondées par les Vandales, les Alains & les Suéves, dont faisoient partie alors les Allemans qui avoient Chrocus pour roi. Mais saint Gregoire de Tours suivi de beaucoub d'habiles gens, la met peu de tems après le milieu du troisiéme siécle sous les empereurs Valerien & Gallien. Il fut établi évêque du païs de Gévaudan dans les montagnes des Cevenes, qui font partie de la province du Languedoc, mais de la province ecclésiastique de Bourges, ou de la premiere Aquitaine. Son siége étoit selon toutes les apparences à la ville d'Anderit capitale du païs Gabalitain, d'où vient le nom vulgaire de Gévaudan, & appellée depuis plus communément du nom du peuple Gabales, que l'on croit être la même chose que Javouls ou Javaux, qui n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade mal peuplée. On dit néanmoins, que le lieu le plus ordinaire de sa retraite étoit une grotte, ou une cellule, qu'il s'étoit pratiquée à quatre ou cinq lieues de là, sur le haut d'une montagne, au bas de laquelle étoit un petit village appellé Mimat, dont s'est formée longtems après la ville de Mande, où le siége épiscopal de Gévaudan fut transféré vers la fin du x siécle. Ceux qui le supposent vivant au v siécle, ne trouvent point de difficulté à mettre plusieurs évêques avant lui, comme le marquent ses actes. Les autres le font successeur immédiat d'un Severien, qu'on dit avoir été disciple de saint Martial de Limoges, & fondateur de cet évêché. Mais il est à craindre que dans l'obscurité de cette origine, Severien évêque de Gabales en Syrie, vivant au commencement du v siécle renommé pour son éloquence; mais décrié en même tems pour ce qu'il a fait contre S. Chrysostome, n'ait été pris pour un évêque de Gabales en Gévaudan, dont on fait une fète à Mande le xxv de janvier, remise au lendemain à cause de la conversion de S. Paul.

Aimoin. hist. Sigeb. chron. Till. t. 4. M. eccl. p. 651. Gr. Tur. hist. l. 1. c. 32. Adr. Vales. Rer. Franc. l. 1. p. 5. Notit. Gall. p. 214. Bosquet. hist. eccl. G. l. 3. p. 139. Bucher. Belg. R. p. 207.

Val. not. G. p. 214.

Ado, Usuard. 25. janvier. Boll. t. 2. jan. d. 25. p. 615. Tillem. supr. p. 652.

Sauss. p. 71.

II. *Ap. Sur. p. 250. xxj. aug. n. 2. Tillem. pag. 222.*

Quoiqu'il en soit, saint Privat ne travaillant pas avec moins d'ardeur à sa propre sanctification qu'au salut de son troupeau, joignit toutes les pratiques des solitaires les plus retirés, & les plus austéres aux fonctions pénibles de l'épiscopat. La priere,

& le jeûne qui faisoient son occupation & ses délices, étoient les principaux moyens qu'il employoit, pour attirer les graces & les lumieres qui lui étoient nécessaires. De son tems les Allemans ayant passé le Rhin sous la conduite de leur roi Chrocus homme fier & brutal, qui mettoit toute son industrie, & tout son plaisir à faire le mal, traverserent une grande partie des Gaules, & ruinerent par le fer ou le feu tout ce qui se rencontroit devant eux. Lorsqu'on apprit qu'ils faisoient leurs ravages dans l'Auvergne, & qu'ils approchoient du Gévaudan, les peuples du païs se renfermerent dans le château de Gredon, que l'on croit être celui de Greze, qui se voit encore aujourd'hui dans les montagnes d'entre Mande & Javouls. Saint Privat ne s'y retira point avec les autres; mais il demeura dans sa grotte ordinaire où il prioit pour son peuple. Les barbares l'y trouverent, & voulurent le contraindre de leur livrer le château de Gredon, en persuadant aux assiégés de se rendre, ou de leur en faciliter la prise en leur découvrant les endroits foibles de la place. Mais ni leurs menaces, ni les coups de bâtons qu'ils lui donnerent, ni les autres mauvais traitemens qu'ils lui firent, ne purent l'obliger à trahir ses citoyens. Les barbares le voyant infléxible sur ce point l'attaquerent par un autre côté, ils voulurent le forcer de sacrifier à leurs idoles. L'horreur qu'il en eut, & la fermeté qu'il fit paroître à leur résister les irrita de telle sorte, qu'ils l'assomérent de coups, jusqu'à ce qu'ils le crurent mort sur la place. Il en mourut effectivement peu de jours après, remportant la gloire du double martyre de la verité & de la charité. On dit, que pendant qu'il respiroit encore, les Allemans étant tombés dans une grande disette de vivres, se trouverent obligés de demander eux-mêmes la paix à ceux qu'ils tenoient assiégés dans Gredon, & qu'ils leur firent de grands présens, pour obtenir d'eux quelques provisions qu'on leur accorda, à condition qu'ils se retireroient du païs. Les peuples vinrent aussi-tôt rendre leurs derniers devoirs à leur saint pasteur, qu'ils trouverent expirant au bas de sa montagne. Ils l'enterrerent honorablement dans le village de Mande, que l'éclat de ses miracles rendit si célebre, & grossit de telle sorte, que ce fut ce qui donna lieu à y transporter le siége de Javouls après la ruine de cette ville. On voit aussi que saint Gregoire de Tours parle de Mande, comme du lieu où étoit le tombeau, & le culte de saint Privat. Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, & tous ceux du IX siécle marquent sa fête au XXI d'août; ce qui a été suivi dans le Romain, & tous les autres modernes. Celui de France fait encore mention d'une autre fête de lui, qui est celle de l'invention de ses reliques au IX de juin. On dit que vers l'an 1130, Ragamond évêque de Mande transféra le corps de saint Privat au Puy en Vellay.

Greg. Tur. l. 1. hist. c. 32.

Act. ap. Sur. supr.

L. 10. hist. c. 29.

Flor. Vandalb. Ado. Usuard, &c.

Sauss. p. 348. Samm. Gall. Christ. in Ep. Mimat.

AUTRES SAINTS DU XXI jour d'Août.

I. SAINT THADDE'E, 1 siécle.

L'un des LXXII Disciples de Jesus-Christ, Apôtre d'Edesse.

I. THADDE'E ou *Tattée*, que plusieurs ont confondu avec l'apôtre saint Jude, qui a porté les surnoms de Thaddée & de Lebbée, étoit l'un des septante-deux disciples

Eus. hist. l. 1. c. 13.

On l'a cru frere de saint Thomas sur quelques éditions d'Eusebe.

de Jesus-Christ selon Eusebe. Il fut ensuite l'apôtre de la ville d'Edesse, & des Osrhoëniens en Mesopotamie, où il fut envoyé par l'apôtre saint Thomas, l'un des douze de la compagnie de Jesus-Christ. Voici quel fut le sujet de cette célebre mission, selon l'histoire que cet auteur en avoit tirée des archives même de la ville d'Edesse.

L'an 33.

Ou Abgare.

Vers l'an 33 le prince Agbare, ainsi appellé d'un nom commun à tous ceux qui régnoient dans ce petit canton de Mesopotamie habité par des Syriens & des Arabes, se trouvant fort incommodé d'une maladie que l'on tenoit incurable, entendit parler des miracles que Jesus Christ faisoit dans la Judée, & en même tems des mauvais traitemens, que l'ingratitude des Juifs lui faisoit souffrir. Il lui écrivit & l'envoya prier par un homme * exprès de vouloir venir à Edesse pour le guérir, offrant de partager avec lui l'autorité, & les richesses qu'il possédoit dans son païs, pour le tirer de la véxation des Juifs. Jesus-Christ qui n'avoit garde de chercher à se délivrer des Juifs, n'alla point à Edesse. Mais il fit réponse à Agbare, que quand il auroit accompli sur la terre les choses, pour lesquelles il y avoit été envoyé, & que quand il seroit retourné à celui qui l'avoit envoyé, il lui adresseroit un de ses disciples pour le guérir, & l'instruire. On veut qu'il ait pris la peine même de lui écrire. Mais on ne doit point dissimuler ici que la lettre qu'en produit Eusebe, ne demeure toujours suspecte de supposition, aussi-bien que toute cette histoire du roi Agbare, depuis même qu'un pieux & sçavant homme (1) de ces derniers tems a pris la peine de répondre aux plus solides objections (2) que l'on y peut faire.

* Ananie.

(1) *Tillem. t. 1. vie de S. Thomas.*

(2) *Natal. Alexand. t. 1. d. 243. Du-Pin bibl. eccl. t. 1. p. 1. 11.*

Il n'est pas incroyable que les habitans d'Edesse, pour rehausser encore l'origine de leur église ayent imaginé une telle disposition dans l'esprit de leur roi, pour se persuader à eux-mêmes & aux autres, que la mission de l'homme apostolique qui leur avoit apporté l'évangile de Jesus-Christ, en étoit d'autant plus ancienne & plus divine. On ne peut gueres douter que dès que la porte de l'Eglise a été ouverte aux Gentils, & qu'on a étendu le royaume de Jesus-Christ hors de la Judée, la ville d'Edesse après celle de Damas & d'Antioche n'ait eté des premieres à recevoir la lumiere de la foi. Ainsi rien n'empêche que sur l'autorité des titres anciens de cette Eglise dont Eusebe faisoit tant de cas, on ne croye que saint Thaddée, aprés avoir été choisi de Jesus-Christ pour prêcher dans la Judée dès son vivant comme ses autres disciples, aura été envoyé depuis en Mesopotamie par l'un des douze Apôtres. Thaddée arrivant à Edesse alla loger chez un Juif nommé Tobie; & il fit bien-tôt reconnoître la verité de la doctrine qu'il enseignoit par la vertu des miracles, dont elle étoit accompagnée. Le roi Agbare en étant averti, envoya ordre à Tobie de lui amener son hôte. Thaddée l'alla donc trouver, & voyant que la grace de Dieu, qui avoit prévenu ses instructions dans ce prince, comme elle avoit fait celle de saint Pierre dans Corneille centenier à Cesarée; opéroit déja dans son cœur, il pria pour lui, & par l'imposition de ses mains, il le guérit d'une maladie corporelle qu'il avoit. Agbare admira une vertu si prompte & si puissante, qui n'avoit besoin ni d'herbes, ni d'autres médicamens pour chasser les maux. Son étonnement & sa joïe augmenterent encore, lorsqu'en sa présence un nommé Abdas

Euseb. supr.

cruellement tourmenté de la goutte s'étant aussi jetté aux pieds du Saint, fut guéri de la même maniere & aussi promptement. Il pria ensuite Thaddée de l'instruire plus particuliérement de ce qui regardoit Jesus-Christ, afin que la foi qu'il avoit en lui en fût encore plus ferme. C'est ce que fit le Saint par un grand discours, qui fut suivi de la conversion de presque toute la Cour, & la ville qui n'hésitérent point à suivre l'exemple de leur roi. Ce prince par un mouvement de reconnoissance fit présenter au Saint une somme d'argent considérable, pour contribuer à sa subsistance & à ses aumônes. Thaddée s'en excusa en vrai disciple de Jesus-Christ, lui disant „ Si nous avons abandonné notre bien, comment pourrions-„ nous prendre le bien des autres ? Depuis ce tems, la ville d'Edesse conserva la foi de Jesus-Christ avec beaucoup de zele & de fidélité; & par l'effet d'une grace toute visible du Sauveur, elle se distingua toujours de la plûpart des autres villes chrétiennes par la vertu, & la pieté de ses habitans, & de ses princes mêmes, jusqu'à ce qu'elle tomba sous la domination des infidelles.

III. On ne sçait rien autre chose de saint Thaddée. Les Grecs célébrent sa mémoire le XXI d'août ; & ajoutant de lui beaucoup de choses qui sont incertaines & peu probables, ils semblent croire qu'il mourut paisiblement à Beryte en Phenicie, après y avoir converti beaucoup de monde à Jesus-Christ. On ne voit pas que les Latins, accoutumés peut-être à ne le point distinguer de l'apôtre S. Jude, lui ayent rendu aucun culte particulier ; à moins qu'il ne fût un saint Thaddée qu'ils honorent comme martyr, & dont quelques-uns de leurs martyrologes marquent la fête en Asie l'onziéme de mai. Nous avons vû dans la vie de saint Bernard, que ce saint abbé se fit mettre sur l'estomach dans son tombeau une boëte ; où il y avoit des reliques, qu'il disoit être de l'apôtre saint Thaddée, & qu'on lui avoit envoyées de Jérusalem ; & nous y avons rapporté la raison qui nous feroit croire, que si elles étoient véritablement d'un apôtre de ce nom, ç'auroit été de notre Saint plutôt que de saint Jude.

Till. p. 404. & 662. 663.

Bolland. d. 11. maii p. 626.

Florent. in Indic. Apost. præf. Hier. p. 171. 172.

Vie de S. Bern. n. 39. an. 1153.

II. SAINT BONOSE & S. MAXIMILIEN, Martyrs d'Antioche ; & leurs Compagnons JOVIEN & HERCULIEN.

IV siécle.

I. JUlien étant parvenu à l'Empire l'an 361 après la mort de Constance son cousin germain, abjura publiquement la religion de Jesus-Christ, & s'appliqua à rétablir le paganisme. Il eut pour l'un de ses principaux ministres dans l'éxécution de ce dessein son oncle Julien, apostat comme lui, qu'il avoit fait comte d'Orient, & qui en cette qualité avoit sa résidence ordinaire à Antioche. Cet homme qui étoit beaucoup plus altéré du sang chrétien que l'Empereur son neveu, exerçoit aussi contr'eux d'une maniere plus cruelle que lui la persécution, que celui-ci ne vouloit faire à l'Eglise, que sourdement & par artifice. L'Empereur avoit fait ôter du *labarum*, qui étoit l'enseigne des armées de l'Empire, la croix & le nom de Jesus-Christ, que Constantin son oncle y avoit mis ; & l'avoit réduit à l'ancienne forme qu'il avoit sous les empereurs payens, comme on le voit par ses médailles. Le comte Julien s'apperçut, que Bonose & Maximilien, officiers des troupes, que l'on nommoit les vieux

Sozom. hist. 5. c. 7.

L'an 362.

Act. ap. Ruin. p. 664.

Du Cang. Constantin. famil.

Fleur. hist. eccl. l. 15. n. 39.

corps Herculiens, n'avoient point ôté le *labarum*. Il les manda, pour les obliger de changer leur enſeigne, & d'adorer les dieux que l'Empereur & lui adoroient. Les deux Officiers chrétiens lui déclarerent qu'ils ne pouvoient faire ni l'un ni l'autre. Le comte dit qu'il avoit reçu ordre de l'Empereur pour les y contraindre, & d'y employer les tourmens, & le dernier ſupplice même, s'ils n'obéïſſoient ; à quoi ils répondirent, qu'ils étoient diſpoſés à ſouffrir le martyre pour le nom de Jeſus-Chriſt. Il prit Bonoſe ſéparément ; & l'ayant fait lier, il lui ordonna de nouveau d'adorer les dieux que l'Empereur & lui adoroient. Bonoſe répondit qu'il avoit reçu de ſes parens une loi qu'il étoit obligé de garder ; mais que pour ce qui étoit des dieux dont il lui parloit, il ne les connoïſſoit pas. Le comte Julien uſa de menaces, & voyant que Bonoſe s'en mocquoit, il lui fit donner plus de trois cens coups d'eſcourgées de plomb. Pendant qu'on le frappoit, il lui faiſoit diverſes queſtions, auſquelles le Saint ne faiſoit que ſourire, ſans rien répondre. Julien lui dit „ Epargnés-vous tant de „ coups, & répondez à ce que je vous „ demande ; qu'en penſez-vous ? Bonoſe après un long ſilence, lui répondit enfin „ Nous adorons le Dieu vi„ vant, nous ne ſervons que lui ; „ mais nous ne ſçavons qui ſont ces „ dieux que vous dites que vous ado„ rez. Le Comte ayant fait enſuite approcher Maximilien, lui fit les mêmes queſtions qu'à Bonoſe, & il en reçut de ſemblables réponſes. „ Si „ vous voulez, ajouta-t-il, que nous „ adorions vos dieux, faites enſorte „ qu'ils puiſſent vous entendre & „ vous parler. Car vous ſçavez vous„ même, qu'il nous eſt défendu d'a„ dorer des idoles ſourdes & muettes. Ce qu'il diſoit, parce que le comte Julien avoit été chrétien.

Il les fit attacher tous deux au chevalet, où il les fit battre cruellement à trois repriſes différentes, avec les mêmes eſcourgées armées de pointes de plomb, pour les obliger à changer leur enſeigne, & les empêcher de ſoutenir les autres officiers par leur exemple & leurs diſcours. Les voyant auſſi tranquilles & auſſi gais, que s'ils n'euſſent ſenti aucune douleur, il fit boüillir de la poix, & ordonna qu'on les y plongeât. Ils en furent ſi peu endommagés, qu'on ne put plus douter du miracle de la protection divine en leur faveur ; de ſorte que les Juifs & les Gentils commencerent à dire qu'ils étoient magiciens. Le Préfet du prétoire d'Orient, nommé Secundus Salluſtius qui étoit Gentil, mais homme ſage & modéré, ayant appris cette merveille, voulut en être le témoin, & trouva encore les deux martyrs dans la chaudiere, qui prioient; & louoient Dieu d'un ſang auſſi froid, que s'ils euſſent été dans le bain. L'étonnement où il étoit, lui fit dire au comte Julien de faire la même épreuve ſur les prêtres des dieux, alléguant, que ſi c'étoit une choſe naturelle, ils n'en ſeroient pas plus incommodés que les deux officiers chrétiens ; que s'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel, les dieux dont l'honneur étoit intéreſſé dans cette affaire ne devoient pas avoir moins de pouvoir que le Chriſt, ou le Dieu des Chrétiens, pour garantir leurs adorateurs, comme il paroiſſoit garantir les ſiens. Le comte Julien le crut, ou il n'oſa faire affront aux dieux qu'il s'agiſſoit de préférer à Jeſus-Chriſt. Il livra donc les prêtres païens au Préfet, qui, après les avoir fait ſacrifier aux idoles, & leur avoir fait pratiquer tout

II.

Greg. Naz. orat. 3. de Salluſt. Sec. Act. ſupr.

ce qu'ils jugeoient néceſſaire pour ſe rendre leurs dieux propices & favorables, les fit jetter dans la poix, comme on avoit fait les deux officiers chrétiens. Mais ils y demeurerent ; & le comte Julien tout confus de les y avoir vû expirer, ne trouva point d'autre défaite, ſinon que les dieux n'avoient point appris la magie, & que leurs prêtres n'en avoient ſçu uſer ; mais que le Chriſt l'avoit exercée lorſqu'il vivoit, & qu'il avoit laiſſé à ſes diſciples ; & à ſes ſectateurs le ſecret de s'en ſervir.

III. Il fit enſuite remettre Bonoſe & Maximilien dans la priſon, juſqu'au jour que le Préfet devoit tenir l'audience, voulant les faire juger au tribunal du Prétoire. Il donna ordre que le pain qu'on leur envoyoit fût marqué de ſon ſceau, qui avoit apparemment quelque figure de divinité payenne, ou quelqu'autre empreinte d'idolatrie. Auſſi les deux confeſſeurs n'en mangerent pas. Le jour de l'audience, le comte Julien voulut ſe trouver au jugement que devoit rendre le Préfet, qui parut fort en colere, de ce qu'au mépris des ordres du Comte ils avoient laiſſé ſon pain, pour prendre celui que les Chrétiens leur avoient ſécrétement envoyé dans la priſon. L'un & l'autre après les avoir ouïs, les trouverent auſſi fermes dans leur réſolution, que la premiere fois. Le comte Julien qui n'avoit point la patience du Préfet, les fit mettre dans de la chaux vive qu'il fit éteindre autour d'eux, ſans pouvoir encore rien gagner ſur eux par ce nouveau ſupplice. Il les fit reconduire dans la priſon, dont il ordonna qu'on ſcellât la porte, & qu'on en portât les clefs en ſon palais, afin que perſonne ne pût les voir ſans ſa permiſſion, & qu'on ne leur fournît point d'autre nourriture, que celle qu'il vouloit leur donner. Il leur envoya enſuite des pains qui avoient été offerts dans les oblations des idoles ; mais les ſaints martyrs proteſterent qu'ils ſouffriroient les dernieres extrémités de la faim, plûtôt que de ſouiller leur conſcience, & de ſcandaliſer leurs freres. Cependant le comte Hormiſdas qui étoit chrétien, & homme de grande conſidération dans l'Empire, ſe trouvant à Antioche vint à la priſon & ſe la fit ouvrir, malgré toutes les précautions du comte d'Orient pour viſiter Bonoſe & Maximilien. Il étoit frere de Sapor roi des Perſes, & s'étant retiré dans l'empire Romain, il avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie à la cour des empereurs Conſtantin & Conſtance. Il trouva les deux ſaints martyrs pleins de ſanté & de joïe dans la priſon, & ſe recommanda à leurs prieres. Une viſite ſi éclatante ne fit gueres de plaiſir au comte Julien, qui s'étant fait dreſſer un ſiége de juſtice dans l'hôtel des vieux Bains, ſe fit amener pour la derniere fois Bonoſe & Maximilien, réſolu de finir le mépris qu'ils faiſoient de ſon autorité & de celle de l'Empereur. Il demanda à Bonoſe quel titre il avoit pour pouvoir eſpérer de ſortir chrétien d'entre ſes mains, & par quelle vertu il prétendoit que Dieu l'en tireroit. Par le martyre, répondit Bonoſe. Mais je vous ferai expoſer aux bêtes, dit Julien. Nous ne craignons pas plus les bêtes, que les hommes, repartit Bonoſe, tant qu'il plaira à Dieu de nous aſſiſter. Julien recourut à d'autres menaces, & dit qu'il les feroit jetter tout vivans dans une fournaiſe ardente. Les Chrétiens qui étoient préſens à cette audience, ſur tout ceux, qui, comme parlent les actes de nos ſaints martyrs, étoient élus ou

Zozim. l. 2. Amm. l. 16. c. 11.

Act. n. 5. Ruin, not, p. 6. 7. ex Act. Ap. c, 13. v. 48.

ou choisis d'entre les autres, entendant toutes ces menaces du comte Julien se mirent à lui résister en face, disant qu'ils vouloient être les compagnons, & non pas seulement les spectateurs du combat & du martyre de leurs freres. Cette espece de conjuration fit peur au comte Julien, qui voulut engager le préfet Secundus Salustius à tourmenter de nouveau Bonose & Maximilien. Mais ce Préfet n'en voulut rien faire; au lieu de cela, tout païen qu'il étoit, il dit à Bonose qu'il se recommandoit aux prieres qu'il faisoit à son Dieu. C'est ce Préfet, que saint Gregoire de Nazianze estimoit comparable aux plus grands hommes de l'antiquité de son tems pour sa probité, & qui avoit dit hardiment à l'empereur Julien l'Apostat, que c'étoit une chose honteuse pour ceux qui étoient retournés au culte ancien des dieux, que les Gentils fussent moins honnêtes gens que les Chrétiens.

Naz. orat. 3.

IV. Le comte Julien mal satisfait de la modération & de l'indifférence du Préfet, condamna Bonose & Maximilien à perdre la tête, & fit en même tems le procès à plusieurs autres chrétiens, qui étoient dans la prison pour la foi de Jesus-Christ. Deux d'entr'eux étoient officiers dans les mêmes troupes, l'un s'appelloit Jovien, & l'autre Herculien, soit que ce fussent leurs noms propres soit que ce ne fussent que des termes appellatifs, pour marquer que l'un étoit du corps des Joviens, & l'autre du corps des Herculiens, ainsi appellés les premiers du nom de l'empereur Dioclétien, les seconds du nom de l'empereur Maximien Hercule son collegue. Quelques-uns même se sont imaginés que Jovien & Herculien n'étoient point différens de Bonose & de Maximilien. Quoiqu'il en soit, ce fut à Jovien & à Herculien, que le comte d'Orient fit commandement dans ce dernier interrogatoire d'ôter du *labarum* de leurs légions la croix & le caractere du nom de Jesus-Christ, & d'y mettre celui des dieux. Ceux-ci répondirent: „ Nous sommes chrétiens, & nous „ ne pouvons oublier ce que nous „ avons promis à l'empereur Con„ stantin notre pere, quand il reçut „ la sainte alliance du batême à „ Achyron près de Nicomédie à la „ fin de sa vie; & nous fit jurer de „ ne jamais rien faire contre les in„ terêts de ses enfans, ou contre l'E„ glise „. Alors le comte Julien porta aussi contre eux une sentence de mort; & tous ces Saints condamnés marcherent fort joyeux au lieu de leur supplice, comme s'ils eussent été au triomphe. L'évêque d'Antioche saint Melece, & les autres prélats qui se trouvoient dans la ville, les accompagnerent jusqu'au martyre avec une multitude de fidelles, pour les encourager, & les féliciter sur la couronne qu'ils alloient recevoir. Trois jours après leur exécution, le comte Julien frappé d'une maladie honteuse,* qui lui ayant corrompu le fondement & les parties voisines d'où il sortoit des vers en abondance, l'obligeoit de rejetter les excrémens par la bouche, sentit la main vengeresse qui s'appesantissoit sur lui. Dans ces extrémités, il eut recours à sa femme qui étoit demeurée chrétienne, & qui avoit beaucoup de pieté; & lui dit d'aller prier son Dieu de ne la point rendre veuve. „ Helas, dit-elle, je suis veuve du jour „ que vous avez commencé à persé„ cuter les chrétiens. Vas, misera„ ble, reprit-il, cours vîtement à „ l'Eglise, demande à Dieu qu'il te „ rende ton mari. Elle, sans se re-

Baluz. t. 2. Miscell. not. p. 462.

Fleur. p. 89. t. 4. hist. eccl.

* Cette maladie avoit commencé avant leur interrogatoire.

Act. ap. Ruin Theodoret. l. 3. c. 13. Sozom. l. 5. c. 8 Chrysost. h. 2. in Babylam. t. 5.

L'an 362. muer beaucoup, dit qu'il falloit loüer le Sauveur Jesus-Christ de ce qu'il lui faisoit ainsi sentir la force de son bras. Touché des remontrances de sa femme, il envoya prier l'empereur Julien d'être plus favorable aux chrétiens; mais sans effet. Puis s'adressant au Dieu des Chrétiens, pour lui demander misericorde, il mourut d'une maniere qui fit horreur & compassion à tout le monde. Adon & Usuard qui citent les actes de saint Bonose & de saint Maximilien, qu'ils appellent Maximien, marquent leur fête au xxi d'août, ce qui a été suivi dans le martyrologe Romain. Le titre de leurs actes publiés pour la premiere fois par Dom Th. Ruinart datte leur martyre du xx septembre. Mais le tems de la mort du comte Julien, fait juger qu'ils ne moururent qu'à la fin de décembre de l'an 362. On trouve dans le martyrologe d'Espagne trois Bonoses, & trois Maximiliens différens marqués au xxi d'août. Le véritable Bonose qui est notre saint martyr d'Antioche, pourroit bien être ce Bonose général de la cavalerie, à qui l'empereur Constance adressa une loi l'an 347 dattée de l'onziéme de mai, à Hieraple.

Ruin. not. p. 663.

ADDITION AUX SAINTS du vingt-uniéme jour d'Août.

xiisiécle.

III. LA B. HOMBELINE, sœur de saint Bernard.

I. *HOMBELINE que les moines de Citeaux, & les peuples appellent* Sainte *sans contradiction, étoit fille de Tecelin gentilhomme des plus qualifiés de Bourgogne, & d'Alette ou Alix, sortie aussi d'une bonne noblesse du même païs, & sœur unique de six freres, dont le plus célebre étoit saint Bernard. Elle vint au monde immédiatement après lui, l'an* 1092, *& devant les trois derniers. Sa mere l'offrit à Dieu dès le moment de sa naissance, comme ses autres enfans; & elle voulut la nourrir de son lait, aussi-bien qu'eux; parce que ne lui étant pas moins chere, elle ne put se résoudre de l'abandonner à une nourriture étrangere, & à une éducation suspecte. Bernard s'étant retiré du monde, & ayant attiré avec lui ses cinq autres freres dans le cloître, Hombeline demeura seule auprès de son pere, qui la maria à un jeune seigneur, que l'on disoit proche parent de la duchesse de Lorraine. Il y avoit déja quelques années qu'elle vivoit dans l'amour du siécle au milieu des délices de la vie présente, & des richesses que ses freres lui avoient abandonnées, lorsqu'elle fut inspirée de leur aller rendre visite. Quand elle fut arrivée à Clairvaux, elle demanda à parler à l'abbé Bernard son frere, qui sçachant qu'elle étoit venuë avec une suite & un équipage superbe, témoigna qu'il l'avoit en horreur; & la regardant comme un piege du démon tendu pour perdre les ames, il ne put se résoudre de sortir pour l'aller voir. Ce refus lui causa beaucoup de confusion, & elle fut extrêmement touchée, de ce que nul de ses freres n'avoit daigné la venir trouver. André, celui d'entr'eux qui la suivoit de naissance, & qui s'étoit rencontré à la porte, ne pouvant éviter de la voir, ne craignit point de l'appeller un sac d'ordure & de corruption bien paré. Hombeline se voyant ainsi traitée fondit en larmes, & dit qu'encore qu'elle fût pécheresse, on ne devoit pas ainsi rejetter une personne pour qui Jesus-Christ étoit mort: Que c'étoit, parce qu'elle se reconnoissoit pecheresse, qu'elle recherchoit les conseils & les instructions des gens de bien. „ Que mon frere, ajouta-t-elle, „ méprise mon corps, à la bonne heure; „ mais qu'un serviteur de Dieu ne méprise pas mon ame. Qu'il vienne, qu'il*

L'an 1092.

Guill. de S. Theod. l. 1. c. 6. n. 30.

L'an 1122.

,, ordonne, il me trouvera préparée à ,, faire tout ce qu'il m'ordonnera,,.

II. Cette parole fit sortir saint Bernard, avec ses autres freres, pour la voir; & comme il ne pouvoit la séparer d'avec son mari, il lui défendit d'abord toutes les vanités du monde, le luxe des habits, les pompes & les curiosités du siécle. Il lui donna pour regle la forme, que sa mere avoit si long-tems gardée dans son mariage, & la renvoya de cette sorte. Hombeline étant retournée chez elle, suivit exactement ce que le Saint lui avoit prescrit; & sa conversion fut un sujet d'étonnement & d'édification pour tout le monde. Chacun étoit surpris de voir une jeune dame d'une telle condition & si délicate, changer ses habits & sa maniere de vivre; mener une vie solitaire au milieu du siécle; veiller, jeûner, prier & se séparer entiérement du monde. Elle vêcut deux ans de cette sorte avec son mari, qui en parut satisfait, & qui en rendit graces à Dieu. L'ayant ensuite affranchie lui-même du joug du mariage selon la discipline de l'Eglise, il consentit qu'elle se donnât entiérement au service de Dieu.

Annal. Cisterc.

Len. t. 4. hist. Cist. p. 313.

L'an 1124.

Dès que Hombeline se vit dans la liberté qu'elle souhaitoit, elle alla se retirer dans le monastere de Billette fondé au diocêse de Langres, & y embrassa la vie religieuse. Elle y passa le reste de ses jours dans la pénitence, & s'y éleva par l'abondance des graces du ciel à un si haut point de sainteté, que sa pieté la rendit beaucoup plus parfaitement la sœur de saint Bernard & de ses autres freres, que n'avoit fait la naissance. Souvent elle passoit la nuit à réciter des pseaumes, & à méditer sur la passion de Jesus-Christ; lorsqu'elle se trouvoit accablée du sommeil, elle reposoit sur de simples ais qui faisoient son lit. Elle paroissoit toujours la premiere, & la plus ardente aux travaux de la maison, & aux exercices de l'humilité. Elle vécut seize ou dix-sept ans dans la discipline du monastere; & après avoir employé ce tems à purifier son ame par les austérités de sa vie, par les larmes de la pénitence, & par le feu de l'amour qu'elle avoit pour Jesus-Christ, elle arriva heureusement au terme qui devoit la faire passer au repos éternel promis aux humbles, & aux véritables pénitens.

III. Le prieur * de Billette s'appercevant qu'elle diminuoit insensiblement de forces & de santé, jugea qu'elle n'étoit pas éloignée de sa fin. Il en donna avis à saint Bernard, qui prenant avec lui ses freres André & Nivard & quelques autres religieux, partit aussi-tôt de Clairvaux pour se rendre auprès d'elle, & l'assister dans cette extrémité. On ne peut assez exprimer qu'elle fut la joïe qu'eût Hombeline en l'état où elle se trouvoit, de pouvoir s'entretenir avec celui, auquel après Dieu elle étoit redevable de sa conversion; ni quelle fut la consolation qu'eût saint Bernard, de voir la bénédiction que Dieu avoit répandue sur les soins qu'il avoit pris du salut de sa sœur. Il la trouva, non dans un bon lit, mais sur une méchante couche fort dure, comme faisant profession de suivre Jesus-Christ pauvre, & résolue de mourir dans le sein de la pénitence. Quoi que la maladie l'eût déja presque toute consumée; & qu'elle eût par tout le corps une sueur froide, qui la faisoit tourner à la mort, elle ne laissoit pas de parler des choses saintes & divines, avec une liberté d'esprit toute entiere. Après un entretien assez long, elle envoya Bernard reposer avec ses autres freres, qui la voyant fort tranquille, ne firent point difficulté de lui obéir, persuadés qu'elle étoit beaucoup mieux. Il n'y eut qu'elle qui ne fut point trompée; on rappella promptement tout le monde, pour assister à son passage. Elle eut encore le loisir de remercier son frere Bernard de sa charité; & finissant par des actions de graces à Dieu, & des marques de confiance en sa miséricorde, elle

* Pierre.

L'an 1141. *expira doucement. Sa mort qui arriva l'année 1141, en la cinquantiéme commencée de son âge, est marquée au xxj jour d'août dans le ménologe de Citeaux, & dans le martyrologe de France. C'est le lendemain de la fête de saint Bernard, & peut-être a-t'on eu plus d'égard à cette circonstance, qu'au tems de son décès, afin de joindre le culte de la sœur à celui du frere. Il n'est point fait mention d'elle dans le martyrologe Romain; & nous ne voyons pas qu'on ait fait aucune démarche pour proceder à sa canonisation selon les formes & les solemnités établies dans l'Eglise, & employées pour consacrer la mémoire de saint Bernard, & des autres Saints du siecle où elle a vécu.*

RENVOI.

* Saint SIDOINE, dit *Appollinaire*, évêque d'Auvergne, mort le xxi d'août, & honoré en ce jour dans son païs. Voyez ci-après au xxiii du même mois.

XXII. JOUR D'AOUST.

S. TIMOTHE'E, S. HIPPOLYTE, saint SYMPHORIEN Martyrs, honorés d'un même culte, sous une seule commémoration dans le bréviaire Romain.

§. I. S. TIMOTHE'E, MARTYR A ROME.

IV siecle. I. NOus n'avons presque aucune connoissance des particularités de la vie, & de la mort de saint TIMOTHE'E, dont le culte est d'un établissement très-ancien dans l'église Romaine. Le peu même que nous croyons en sçavoir n'est, appuyé sur aucun fondement solide. On dit qu'étant venu de la ville d'Antioche à Rome du tems de l'empereur Maxence, que les Romains regardoient moins comme un maître légitime, que comme un tiran, il fut arrêté après un an de prédication par l'ordre du préfet Tarquin Perpenna; & qu'après divers tourmens, il eut la tête coupée vers l'an 311. Mais on ne trouve personne de ce nom dans la suite des préfets de la ville de Rome; & toute cette histoire n'a été tirée que des actes de saint Silvestre, dont la supposition est publiquement reconnuë. Ce qu'il y a de certain, est qu'il étoit déja honoré d'un culte célebre à Rome dès le milieu du quatriéme siécle. Sa fête est marquée au xxii d'août dans l'ancien calendrier de cette Eglise dressé sous le pape Libere, où l'on nous apprend que son tombeau étoit sur le chemin d'Ostie, & où l'on voit par les anciens martyrologes du nom de S. Jerôme, qu'il y avoit même un cémetiere de son nom. Ce culte a toujours continué depuis, comme il paroît par les sacramentaires, & les calendriers des siécles suivans. Il s'est étendu en Afrique dès le cinquiéme siécle; & dans l'ancien calendrier de l'église de Carthage, sa fête est marquée au mois d'août après celle des martys de la Masse blanche, qui se célébroit apparemment le xviii d'août, après celle même de saint Quadrat, qui se faisoit le xxi du même mois; mais avant celle de saint Genès le comédien, qui s'y faisoit le xxv. Il a passé même en France dès le tems de Charlemagne avec le rit, & la liturgie Romaine, que ce prince y fit recevoir. La plûpart des martyrologes, depuis celui de Bede, rapportent l'extrait de son histoire; mais tiré des faux actes de saint Silvestre. Son corps ayant été

Baron. not. ad mart. ex act. fals. Silv. p. 353.

Ap. Bucher. p. 238.

Ibid. p. 268.

Florent. p. 767

Sacr. Gr. p. 125. Kal. Front. p. 124. Bed. mart. &c.

Hier. mart. Mab. Anal. t. 3. p. 413. t. 10. Spicil. Kal.

Kal. Front. supr.

transporté de l'endroit de sa sépulture dans l'église de saint Paul sur le chemin d'Ostie, a peut-être donné lieu à l'erreur de ceux qui ont cru, que c'étoit saint Timothée évêque d'Ephese, disciple de cet apôtre, dont on auroit apporté à Rome les reliques de la ville de Constantinople, où on les avoit portées de celle d'Ephese sous l'empereur Constance. Mais pour ruiner cette erreur, qui est fort ancienne d'ailleurs, il suffit de remarquer, qu'avant que le corps de saint Timothée disciple de saint Paul fût à Constantinople, ce qui n'arriva qu'en 356, celui de notre saint martyr étoit déja honoré à Rome, & reposoit encore sur le chemin d'Ostie, comme le marque le calendrier de l'an 354. Il n'est pas moins hors d'apparence de soutenir, que notre Saint soit le même qu'un saint Timothée martyr, que l'on met au second siécle, que l'on fait sans raison frere de sainte Praxede, & dont on débite aussi diverses fables. Nous devons donc nous contenter de remarquer ici, que le martyr Timothée dont l'Eglise honore la mémoire le XXII d'août, est du nombre des Saints les plus connûs par leur culte, & les plus inconnûs par l'histoire de leur vie. On prétend que son corps se conserve encore aujourd'hui dans l'église de saint Paul, sous l'autel de sainte Brigide à Rome.

Florent. pag. 767. & 768.

Tillem. t. 2. pag. 661. & 685. & t. 5. pag. 125.

Rom. subterr. Aringh. l. 3. c. 3. n. 4.

III siécle.

§. 2. SAINT HIPPOLYTE, EVESQUE ET MARTYR, DOCTEUR DE L'EGLISE.

I. Saint HIPPOLYTE à qui l'on donne le surnom de *Grand*, pour le distinguer des autres saints martyrs de même nom, & qui est sans contredit le plus célebre dans l'histoire de l'Eglise, parut particuliérement sous le regne de l'empereur Alexandre Severe, qui commença l'an 222, & finit en 235. C'est ce qui rend peu probable l'opinion de quelques anciens, qui l'ont cru disciple des Apôtres. On ne sçait quel fut son païs, ni sa famille; & l'on ne voit pas ce qui a porté saint Jerôme à lui donner la qualité de sénateur Romain. Il eut pour maître saint Irenée disciple de saint Polycarpe venu d'Asie dans les Gaules, & fait ensuite évêque de Lyon; & quelques-uns se sont persuadé qu'il passa depuis dans l'école de saint Clement d'Alexandrie. Il fut élevé à l'épiscopat; mais personne ne peut se vanter jusqu'ici d'avoir sçu où étoit son siége. Le pape Gelase qui vivoit sur la fin du cinquiéme siécle, le qualifie métropolitain d'Arabie; & quelques modernes * ont conjecturé de là, & de ce qu'Eusebe le joint à Berylle évêque de Bostra * en Arabie, qu'il étoit évêque d'Adane ou Aden, qu'ils croyent avoir été nommé aussi le Port des Romains, à cause du commerce que ceux-ci avoient en ce lieu avec les Arabes. Divers Grecs postérieurs à Gelase l'ont fait évêque de Porto près d'Ostie, à quatre petite lieues de Rome. Mais il y a encore moins d'apparence à ce sentiment, qu'à celui de Gelase, qui est insoutenable d'ailleurs; & puisque saint Jerôme témoigne, qu'après toutes ses recherches, il n'a rien pu découvrir sur cela, & qu'Eusebe même qui est par tout fort exact à spécifier les lieux des siéges épiscopaux lorsqu'il les a sçus, n'a rien marqué de celui-ci, lorsqu'il en avoit occasion; nous ne pouvons guéres espérer d'apprendre ce qu'ils ont ignoré malgré eux. On a sujet seulement de conjecturer qu'il étoit évêque dans l'Orient plutôt qu'en Occident; parce qu'il a dit

Euseb. l. 6. c. 22.

Pallad. Laus. c. 148.

Cyrill. vit. Euthym.

Hier. ep. 84.

Phot. cod. 121.

Baron. ann. 229. n. 4.

* *De duab. nat. in Bibl. PP.*
Steph. le Moine præf. ad var. sacr.

* Bostra étoit la métropole d'Arabie.

Hier. vir. ill. c. 61.

Hier. supr. dans une de ses homélies à la loüange du Sauveur, qu'il avoit eu Origene d'Alexandrie au nombre de ses auditeurs ; & rien n'est plus propre à nous le persuader, que ses ouvrages qui sont tous écrits en grec. Ces ouvrages qui ont servi de fondement à la haute réputation qu'il avoit acquise dans toute l'antiquité ecclésiastique, sont presque les seules actions de sa vie, dont la connoissance nous soit demeurée. C'est ce qui nous oblige d'en dire quelque chose, quoiqu'il ne soit pas de notre dessein de représénter ici les Saints qui ont été sçavans comme des écrivains ecclésiastiques. Hier. ep. 84. Saint Jerôme qui qualifie saint Hippolyte très-éloquent personnage, allégue ses écrits, pour faire voir que l'érudition des sciences profanes, & de la philosophie humaine, n'est pas indigne d'un véritable théologien. Phot. cod. 121 Le stile & les manieres en ont été estimés par les meilleurs juges, quoiqu'il n'eût pas cru devoir jamais s'assujettir aux loix de la politesse Attique. Mais ces qualités sont peu considérables auprès de celles qui ont porté les anciens Peres à le regarder, comme l'un des plus fidelles témoins de la vérité, un organe du saint Esprit, un très-grand & très-sacré docteur de la loi de Jesus-Christ, une de ces fontaines spirituelles par le moyen desquelles Dieu répand la source de ses lumieres sur son Eglise. Tillem. t. 3. p. 240.

II. Il composa divers ouvrages sur l'Ecriture sainte ; & ce fut principalement par la vûë du grand succès qu'ils eurent, & des applaudissemens qu'on leur donna dans le monde, qu'Ambroise homme riche dans Alexandrie, excita Origene à entreprendre un semblable travail. Hier. vir. ill, c. 61. Hippolyte fit aussi divers traités singuliers dont on peut voir les sujets dans les livres de ceux qui ont recueilli les auteurs ecclésiastiques, pour nous donner la connoissance de leurs ouvrages. Bellarmin, Labbe, Du-Pin, G. Cave, Tillemont, Le Moine. Ils nous ont rassemblé avec beaucoub de soin ce qui en avoit été remarqué par Eusebe, saint Jerôme, Theodoret, & d'autres anciens. Eus. l. 6. c. 20. Les uns & les autres semblent avoir imité en quelque sorte le zele & la prudence de saint Alexandre évêque de Jerusalem martyrisé sous l'empereur Dece, lorsque ce Saint prit le soin de recueillir dans la bibliotheque, qu'il dressa, tous les écrits, & même toutes les lettres de saint Hippolyte qu'il put recouvrer. Ces ouvrages étoient si estimés, qu'on en gravoit des listes sur le marbre, pour en conserver au moins les titres à la postérité. Mais toute cette précaution n'a pu empêcher, que le malheur des tems ne nous les ait fait perdre presque tous durant l'obscurité que l'ignorance causée par les inondations des barbares sur tous les endroits de la chrétienté, répandit dans les écoles ecclésiastiques. Entre ceux qui ont commencé à reparoître à nos yeux après une si longue tempête, & un naufrage si général, on peut compter son *cycle pascal*, qui faisoit partie de l'un des deux livres qu'il avoit composés sur la Pâque, avec une chronologie qui le précédoit, & que notre Saint avoit conduite d'année en année jusqu'au commencement du regne d'Alexandre Severe. L'an 222. Ce cycle qui étoit de seize ans, & qui a fait depuis ouverture à Eusebe, pour en composer un de dix-neuf, ne nous étoit plus connû que de nom, lorsqu'on le vit comme renaître vers le milieu du seiziéme siécle. Bucher. Cycl. Pasch. p. 291. & seqq. Hier. vir. ill, c. 61. Ce fut l'an 1551, que, comme on fouilloit près de Rome dans les mazures d'une ancienne église de saint Hippolyte prêtre du clergé Romain martyrisé à Porto, com-

me nous l'avons rapporté au XIII de ce mois ſur le chemin de Tivoli, du côté de ſaint Laurent, on trouva une ſtatuë de marbre aſſiſe dans une chaire de même, aux deux côtés de laquelle, il y avoit deux tables auſſi de marbre, où étoient gravés en lettres grecques des cycles de ſeize ans, les quatorziémes de lune d'un côté, les dominicales de l'autre; qui commençoient à la premiere année d'Alexandre, qui étoit de Jeſus-Chriſt l'an 222; & qui étant redoublés ſept fois, régloient la fête de Pâques pour cent douze ans juſqu'en 333. Quoique le nom de ſaint Hippolyte ne parût point ſur un ſi rare monument de l'antiquité chrétienne, on ne douta point que ce ne fût ſa ſtatuë & ſon cycle paſcal, ſur-tout lorſqu'on vit à côté une table des titres de quelques ouvrages qui étoient certainement de lui. Le cardinal Marcel Cervin, qui fut pape depuis, fit tranſporter la ſtatuë avec tout ce qui l'accompagnoit, dans la bibliotheque du Vatican, où elle fait encore aujourd'hui l'un des principaux objets de la curioſité des ſçavans.

Bucher. ſupr. Cyc. Bibl. p. 49. Till. p. 241.

III. Outre ce cycle qui fut depuis publié en grec par Gruter parmi ſes inſcriptions, puis expliqué pas Scaliger, & enſuite mis en latin avec de nouvelles explications par le P. Bucher, on a encore donné dans ces derniers tems quelques traités nouveaux, & divers fragmens d'ouvrages attribués à notre Saint, mais dont nous laiſſons volontiers l'examen aux critiques qui s'y trouvent aſſez partagés, & pour la proprieté du ſtile, & pour l'exactitude des dogmes. Il nous ſuffit de remarquerque ſaint Hippolite, après avoir travaillé en tant de manieres pour l'inſtruction des fidelles, & pour la défenſe des vérités orthodoxes contre toutes ſortes d'hérétiques, eut encore le bonheur de rendre témoignage public à Jeſus-Chiſt devant les payens, & de terminer la confeſſion généreuſe qu'il en fit par la gloire du martyre. Quelques-uns croyent qu'il ſouffrit la mort vers l'an 235 dans la perſécution de l'empereur Maximin I, qui attaquoit principalement les chefs de l'Egliſe, & les perſonnes les plus diſtinguées. Auſſi S. Jerôme nous le repréſente-t-il comme plus ancien qu'Origene. D'autres croyent qu'il a pu durer juſqu'en 250, perſuadés que ſon exhortation à Severine marquée parmi ſes œuvres, étoit pour l'impératrice Severe, femme de l'empereur Philippes, qui ne commença à régner qu'en 244; & il n'aura pu être mort plutôt, ſi ſaint Epiphane a eu raiſon de dire, que les héretiques Noëtiens, contre leſquels il a écrit, ne commencerent à paroître que ſous Philippes. On n'eſt pas mieux informé du lieu, que du tems de ſa mort; mais perſonne ne lui a jamais conteſté la qualité de martyr que lui donnent toujours S. Jerôme, Theodoret & la plûpart des autres anciens qui ont parlé de lui. Les Grecs honorent ſa mémoire ſur la fin du mois de janvier, & ils ont marqué ſon nom, tantôt au XXIX, tantôt au XXX de ce mois dans leurs ménologes; mais ils confondent ſon hiſtoire avec celle du prêtre Romain du même nom martyr de Porto. Les martyrologes du nom de ſaint Jerôme le mettent auſſi en ces deux différens jours de janvier, le qualifiant évêque de l'égliſe primitive, ou de l'antiquité au XXIX; & déſignant au XXX la ville d'Antioche, comme le lieu de ſon martyre. Ce qui fait juger qu'il pourroit bien avoir été évêque de quelque petite ville de Syrie. D'autres Latins, mais très-modernes, le marquent auſſi au XXIX janvier, ajou-

Gruter. p. 140 Scalig. not. 1595. Bucher. Cycl. Paſch.

Vers l'an 235.

Till. p. 242.

Epiph. hær. 57.

Menol. ap. Boll. 29. jan. p. 917. Ugh. I. t. 6. p. 1243. Flor. p. 289. & 290.

Galeſinius Ferrarius. Flor. p. 290.

tant qu'il fut noyé dans la mer avec ses Compagnons sous l'empereur Claude. Baronius suivant le martyrologe Romain, confond notre Saint avec celui de Porto, dont il ne fait qu'un. Mais le distinguant d'avec celui du XIII d'août, qu'il suppose avoir été converti par saint Laurent, & traîné par les chevaux, il dit que celui-ci fût jetté dans une fosse ou un puits plein d'eau, & met le jour de son martyre au XXII d'août. En quoi il paroît qu'il le confond encore avec un autre tout différent, qui est sans doute celui, dont parlent les martyrologes du nom de saint Jerôme au XXI d'août. Car on croit que le vrai jour du martyre ou de la fête de nôtre saint Evêque est le XXIX ou le XXX de janvier; que le XXII d'août, est celui d'un saint Hippolyte noyé près de Porto dans la mer de Toscane; que le XIII d'août, est celui du saint Prêtre de Rome autrefois Novatien, qui fut traîné & déchiré par les chevaux entre Ostie & Porto; & l'on compte encore cinq ou six autres saints martyrs du nom d'Hppolite, tant à Rome, qu'à Porto en divers jours de l'année. Au reste Adon & Usuard ne parlent point de notre saint Evêque & Docteur de l'Eglise; mais ils font mention le premier au XXIII, le second au XXII d'août d'un saint Hippolite martyrisé avec quelques compagnons à Porto, sans lui donner la qualité d'évêque.

Flor. p. 765. Boll. janv. t. 2. p. 917. & 1027. Till. p. 675. 674. &c.

Flor. p. 766.

Ado. Us. &c.

II siécle.

§. 3. S. SYMPHORIEN, MARTYR A AUTUN.

I. SYMPHORIEN, que le peuple prononce *Siphorien*, & que nous aurions placé au premier rang de ce jour, tant pour son antiquité, que pour la solemnité de son culte, si nous n'avions voulu suivre l'ordre du bréviaire Romain, est regardé avec beaucoup de raison, comme l'un des plus illustres martyrs que la France ait donnés à l'Eglise. Il étoit fils d'un homme qualifié de la ville d'Autun nommé Fauste; qui le fit baptiser, dit-on, par saint Benigne & saint Andoche apôtres du païs dont il étoit l'hôte, & qui eut grand soin de l'élever sur leurs instructions dans la doctrine & la pieté chrétienne. Ces saintes semences produisirent bien-tôt des fruits, qui le rendirent l'objet de l'estime, & de l'admiration de tous les gens de bien. Il joignoit à une simplicité discrete une sagesse toute céleste; & se tenant toujours ferme dans les voïes étroites de la vertu, il régloit tellement toutes ses actions; & veilloit si bien sur toute sa conduite, qu'il évita heureusement tous les écueils où vont donner tous ceux qui se laissent aller aux charmes trompeurs du monde. La ville d'Autun étoit une des plus anciennes & des plus illustres des Gaules; mais en même tems des plus superstitieuses, & des plus attachées au culte des démons. On y adoroit principalement Cybele, Apollon & Diane. Il y avoit un jour célebre dans l'année, auquel le peuple s'assembloit pour la solemnité profane de Cybele, que l'on appelloit la mere des dieux, & où l'on portoit sa statuë en procession avec grand pompe dans un chariot superbement paré; ce qui se pratiquoit encore fort avant dans le quatriéme siécle, comme nous l'avons remarqué dans la vie de saint Simplice évêque de la ville. Symphorien voyant passer la procession, qui étoit composée d'une foule de monde incroïable, ne put s'empêcher d'en marquer sa douleur, & d'en parler avec beaucoup de mépris. On voulut le presser d'adorer la statuë, comme les autres; mais

Fortun. l. 8. carm. 4.

Ap. Boll. d. 17. jann. p. 77. n. 5.

Act. ap. Ruin. p. 69. &c.

Au XXIV juin.

mais on ne put l'y obliger. Il fut arrêté comme un séditieux, & présenté à Heracle consulaire ou gouverneur du païs, qui étoit alors à Autun occupé à la recherche des Chrétiens. Ce juge tenant la séance lui demanda son nom & sa profession ; & sur ce qu'il se déclaroit chrétien si ouvertement, il crût qu'il avoit échappé aux commissaires de la persécution, parce que ce nom n'étoit pas commun parmi les Romains. Il lui demanda pourquoi il refusoit d'adorer l'image de la mere des dieux ? „ Je viens de vous en dire la raison, „ répondit Symphorien ; c'est que je suis „ chrétien. J'adore le vrai Dieu, qui „ regne dans le ciel ; mais pour l'ido- „ le du démon, dont vous me parlez, je „ la briserai à coups de marteau ; si vous „ voulez me le permettre. „ Le juge choqué de sa réponse, dit qu'il ne se contentoit pas d'être sacrilege, qu'il vouloit encore être rebelle. Il demanda aux officiers s'il étoit citoïen de la ville ; ils lui dirent qu'oüi, & d'une famille noble. Alors il dit à Symphorien „ Vous avez voulu vous „ divertir, & je vois que vous vous „ flatez de votre naissance ; peut être „ ne sçavez-vous pas l'ordonnance „ des Empereurs ; qu'un officier en „ fasse la lecture. „ C'étoit apparemment l'édit que l'empereur Marc-Aurele avoit envoyé l'an 177 touchant les martyrs de Lyon, dont nous avons rapporté l'histoire au second jour de juin. On lut l'ordonnance, & le juge s'adressant à Symphorien, lui dit : „ Qu'avez-vous à répondre à cela ? „ Pouvons-nous renverser les loix „ des princes ? Il y a deux chefs d'ac- „ cusation contre vous, celui du sa- „ crilege envers les dieux, & celui „ de rebellion à la loi. „ Symphorien, sans s'ébranler, lui fit connoître la résolution où il étoit de demeurer fidelle à Dieu, & l'éloignement qu'il avoit pour le culte de l'idole qu'on vouloit lui faire adorer. Le juge le fit battre de verges par ses licteurs, & l'envoya en prison.

Eusèb. l. 5. c. 1. p. 162.

II. Quelques jours après il le fit amener, & le croïant affoibli par tout ce qu'il avoit souffert, il lui proposa de sacrifier pour être remis en liberté ; ajoutant que s'il vouloit servir les dieux, il recevroit un présent considérable du trésor public, avec une charge & les honneurs de la milice. La réponse que fit Symphorien aux propositions du gouverneur, marquoit combien il étoit persuadé de la vanité des honneurs & des richesses de la terre, & avec quelle foi il en attendoit de plus solides dans le ciel de la part du Dieu qu'il servoit. Il déclara avec encore plus de zele qu'auparavant, qu'il détestoit avec horreur les extravagantes & cruelles superstitions du culte de Cybele & des autres démons. De sorte que le juge irrité du mépris qu'il faisoit de ses promesses & de ses dieux, lui prononça une sentence de mort, & le condamna à avoir la tête coupée. Comme on le menoit hors de la ville, pour être exécuté au lieu ordinaire du supplice, sa mere lui crioit de dessus la muraille pour l'encourager : „ Mon „ fils, souvenez-vous du Dieu vi- „ vant ; armez-vous de constance & „ de force ; élevez votre cœur en haut „ & regardez celui qui regne dans „ le ciel. On ne vous ôte point la vie ; „ on ne fait que vous la changer en „ mieux. On vous conduit à un bon- „ heur éternel. Le chemin est étroit „ & difficile ; mais il est court. „ Symphorien animé par les discours de sa mere, pleins de feu & d'une tendresse toute spirituelle, consomma son sacrifice avec beaucoup de courage & de joïe. Après qu'il eut été exécuté,

Vers l'an 179.

des perſonnes de pieté allerent ſecrétement enlever ſon corps, & l'enterrerent dans une petite cellule proche d'une fontaine qui étoit hors du champ public appartenant aux Communes, & deſtiné aux exercices. Son tombeau n'avoit rien à l'extérieur qui fût propre à y attirer le monde ; mais la vertu divine qui s'y fit ſentir par divers miracles, obligea bien-tôt les payens mêmes à le reſpecter. Les fidelles y allerent honorer ſa mémoire, & réclamer ſon interceſſion auprès de Dieu. Le prêtre Euphrone, qui fut depuis évêque d'Autun, fit bâtir vers le milieu du cinquiéme ſiécle une égliſe magnifique en ſon honneur auprès de ce tombeau ; & Dieu continua d'y opérer les merveilles, & les faveurs qu'il accordoit aux hommes, en conſidération de ſon ſaint martyr, ſur tout depuis que l'on y eut tranſporté ſon corps. Cette égliſe devenuë célebre par le culte du Saint, fut accompagnée d'un monaſtére dans le ſixiéme ſiécle ; & nous avons vû, que ſaint Germain en fut abbé, avant que d'être évêque de Paris. Cette abbaïe a été depuis réduite en un prieuré conventuel de l'ordre de ſaint Auguſtin, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Saint Germain tranſporta avec lui le culte de ſaint Symphorien à Paris, & fit bâtir une chapelle au bas de la nef de l'égliſe de l'abbaïe de ſaint Vincent, où il voulut lui-même être enterré. C'eſt celle que l'on voit encore à l'entrée de la grande égliſe de ſaint Germain des Prez ſur la droite & hors d'œuvre. On a vû depuis beaucoup d'autres égliſes encore, & quelques monaſtéres bâtis ſous le nom de ſaint Symphorien en divers endroits du roïaume. Sa fête eſt marquée au XXII d'août dans les anciens martyrologes du nom de ſaint Jerôme, dans celui de Bede, dans ceux du IX ſiécle, & dans les ſuivans. Elle n'a été nulle part plus célebre, hors la ville & le diocêſe d'Autun, que dans Tours où elle avoit une vigile ſolemnelle inſtituée par ſaint Perpet ou Perpétue évêque de cette ville vers l'an 465. On voit dans un ancien ſacramentaire ou miſſel de France obſervé ſous la premiere race de nos rois un office pour la meſſe de ſaint Symphorien, où l'on trouve diverſes particularités de ſon hiſtoire, ſur tout la généreuſe exhortation de ſa mere, qui ne peuvent avoir été priſes, que des actes que nous avons ſuivis, & qui ſont les mêmes que ſaint Grégoire de Tours avoit lûs. Cet auteur rapporte en quelques endroits de ſes ouvrages divers effets miraculeux de la puiſſance de Dieu en ſa faveur. On veut que ſon corps ait été traſporté dans la ſuite des tems à Creil, petite ville du diocêſe de Beauvais ſur la riviere d'Oiſe ; & l'on ajoute, qu'en 1567 les Huguenots aïant ſurpris la ville, forcerent l'égliſe collégiale de ſaint Evremond, où il avoit été dépoſé ; qu'ils pillerent ſa chaſſe, & celle de ſaint Evremond ; qu'ils brûlerent les os de l'un & de l'autre ; & qu'ils en jetterent les cendres au vent. C'eſt néanmoins ce que quelques-uns veulent n'entendre que d'une partie des reliques de ſaint Symphorien, prétendant que tout le corps n'avoit pas été porté à Creil, & qu'il s'en voit encore quelques parcelles dans l'égliſe de ſaint Symphorien à Paris, qui eſt l'une des paroiſſes de la Cité, & peut-être en d'autres endroits.

Gr. Tur. hiſt. l. 2. c. 15.

en xxviij. mai

Ruin. p. 68. Tillem. p. 46.

Gr. Tur. hiſt. l. 10. c. 31.

Thomaſ. ſacr. p. 371. Mab. lit. Gal. l. 3. n. 63. p. 280.

Gr. Tur. Gl. Conf. c. 77. Glor. M. c. 52. l. 1. & l. 2. c. 30. Lubin not. ad mart. Rom. p. 41. col. 1. Sanſſ. mart. Gal. ad d. x. jun.

Giry col. 706.

XXIII JOUR D'AOUST.

XIII siécle. *SAINT PHILIPPES BENITI, Instituteur de l'Ordre des Servites.*

I.

Ferrar. ex inf. ad d. 22. aug. in catal. Archan. Gian. in vit. Phil. Bzov. & Rainald. an. 1285

PHILIPPES dont le culte a été établi de précepte en ces dernieres années, par tout où l'on suit le rit Romain, étoit de la ville de Florence en Toscane, & de la famille des *Beniti* qui étoit noble & considérée dans le païs. Son pere Jacques & sa mere Albande, veillerent avec grand soin à la consérvation de son innocence dans l'éducation qu'ils lui procurerent. Après lui avoir fait faire ses études d'humanités dans son païs, ils l'envoyerent à Paris, où il prit les leçons de l'école de médecine. De-là il retourna en Italie, & alla continuer encore l'étude de médecine dans l'Université de Padoüe, où il prit le bonnet de docteur. Etant revenu à Florence, il se mit à délibérer sur le choix de l'état qu'il devoit embrasser. Occupé de ces pensées, il entra un jeudi de l'octave de Pâques dans la chapelle des confréres de l'Annonciade, autrement des Serviteurs de Marie, c'est-à dire, de la sainte Vierge, pour entendre la messe. Comme on lisoit l'épitre du jour qui contient l'histoire de la convérsion, & du baptême de l'Eunuque de la reine d'Ethiopie, il fut frappé de ces paroles, que le saint Esprit dit au diacre Philippes, *Avancez, approchez - vous de ce chariot.* Il les prit pour lui, & il en eut l'imagination si remplie pendant tout le reste de la journée, qu'il ne manqua point d'y rêver en songe la nuit suivante. (*Act. 8. 26.*)

Il crut se voir dans une campagne vaste & déserte, où il n'appercevoit de tous côtés que des épines, des cailloux, des pointes de rochers, de la fange, des bêtes vénimeuses, & des piéges tendus par-tout. Dans la triste & périlleuse situation, où il se trouvoit, il cria de toute sa force, mais sans s'éveiller, comme s'il eût voulu appeller Dieu à son secours. Alors il entendit, ou crut entendre une voix d'enhaut, qui lui répétoit les mêmes mots, qu'il avoit entendus à l'église, & qui l'appellant par son nom, lui dit d'avancer, & de s'approcher du chariot. Il vit en même tems un chariot, où la sainte Vierge lui paroissoit assise, & environnée d'anges & de bienheureux; & il lui sembla qu'elle lui ordonnoit d'entrer dans cette compagnie, en lui présentant l'habit que portoient les confreres de l'Annonciade, dans l'église desquels il avoit entendu la messe. L'impression que fit en lui cette vision, le fit retourner dès le lendemain à l'église de ces confréres, qui n'étoit encore qu'une chapelle avec un hospice. C'étoit comme la premiere filiation de leur nouvel Ordre, établi sur le mont Senere, à trois lieuës de la ville de Florence, où sept marchands du lieu s'étoient retirés par dévotion, & y servoient Dieu en communauté depuis peu d'années sous la protection de la sainte Vierge, dont ils se qualifioient serviteurs ou freres-servans. Philippes s'adressa au principal d'entr'eux nommé Bonfils de Monaldis, à qui les autres s'étoient soumis comme à leur supérieur, & qui résidoit plus ordinairement dans la maison de Florence. Il demanda d'être associé à la compagnie parmi les laïques, & il y fut reçu sans délai. L'an 1247.

II. Comme on le croyoit sans lettres,

& sans étude, on l'envoya au mont Senere, pour l'occuper à des ouvrages de campagne. Ce département favorisoit fort son humilité, & le dessein qu'il avoit de réduire son corps en servitude par les austérités de la pénitence. Aussi se donna-t-il avec joïe à tous les offices extérieurs, & au travail des mains; & il s'en acquitta avec autant de diligence, & d'éxactitude, que s'il y eût été formé dès l'enfance. Son tems étoit néanmoins tellement partagé, qu'il lui en restoit toujours pour la méditation des mysteres de notre foi, & des vérités du salut. Il se retiroit pour ce sujet dans une petite caverne, qui étoit derriere l'église de la montagne; & il s'y laissoit quelquefois tellement aller au transport de l'amour divin dont il brûloit, qu'il en oublioit le soin qu'il devoit prendre de son corps. S'il y songeoit ensuite, se n'étoit le plus souvent que pour le châtier rudement. Il croyoit devoir employer le reste de ses jours à se sanctifier dans cette obscurité, lorsque ses supérieurs ayant reconnû que sa vertu étoit accompagnée de beaucoup de lumiére d'esprit, l'envoïerent à Siene, pour avoir l'inspection d'une nouvelle maison de l'ordre qui s'y établissoit. Il croïoit pouvoir s'y maintenir dans l'état de frere lay, & y vivre caché, comme au mont Senere. Mais une conférence qu'il eut un jour avec deux religieux Dominicains le trahit. Ces peres accoutumés à la dispute l'ayant poussé plus loin qu'il ne vouloit, reconnurent le grand talent de la sagesse, & de la science, que son humilité jusques-là lui avoit fait supprimer avec tant de soin. Ils représenterent aux directeurs de l'Annonciade le tort qu'ils se faisoient de retenir cette lampe sous le boisseau; & quelque instance que Philippes leur eût faite, pour les obliger à étouffer le souvenir de ce qui s'étoit passé dans leur conférence, ils en publierent plus qu'il n'en falloit, pour exciter les prêtres de sa congrégation à se l'associer. Ils envoïerent à Rome pour obtenir du Pape la permission de le faire promouvoir aux ordres sacrés, & de l'employer ensuite au ministere ecclésiastique. Il ne leur fut pas aussi facile d'avoir le consentement de Philippes, & ils ne purent vaincre sa répugnance; ni répondre aux raisons d'exclusion que lui suggéroit sa modestie, qu'en usant de toute l'autorité qu'ils avoient acquise sur lui par les vœux de son obéïssance. Philippes contraint de recevoir l'imposition des mains, n'oublia rien de ce qu'il crut le plus agréable à Dieu, pour tâcher d'attirer sur lui toutes les graces du saint Esprit attachées au sacerdoce de Jesus-Christ. Il les reçut avec tant d'abondance, que pour lui donner lieu de les répandre sur les autres avec plus d'étenduë, & plus de fruit, on le fit passer par tous les degrés de son ordre; & l'on ne se donna point de repos, qu'on ne l'eût mis à la tête. La capacité avec laquelle on lui vit exercer les fonctions de définiteur, puis d'assistant général, le fit élire pour supérieur général de la congrégation; & quoiqu'il ne fût que le cinquiéme, les grands services qu'il y rendit, joints à la considération particuliere de la sainteté de sa vie, l'en firent regarder comme le fondateur. Il n'y avoit que quinze ans que les fondemens en étoient jettés, quand il y étoit entré; & les progrés qu'elle avoit faits depuis, étoient encore foibles. Il ne s'étoit point cru appellé de Dieu, pour leur procurer l'accroissement qui leur étoit nécessaire, jusqu'à ce qu'ayant vû l'inutilité des

L'an 1267.

efforts qu'il avoit faits durant les premieres années de son généralat, pour se démettre de sa charge, il comprit enfin qu'il y avoit une volonté supérieure à la sienne, & un ordre de la providence auquel il devoit se soumettre.

III. Sa modestie toujours vaincuë jusques-là, devint à la fin victorieuse en une rencontre éclatante, où il eut à combattre les premieres puissances de l'Eglise. Les cardinaux assemblés à Viterbe après la mort du Pape Clement IV, jetterent les yeux sur lui, pour l'élever sur le saint siége. Philippes en fut averti assez-tôt pour les prévenir & rompre leurs mesures. Il y avoit déja plus de deux ans que duroit la vacance, & il étoit à craindre que l'impatience de finir un si long & si ennuïeux conclave, ne les portât à des extrémités préjudiciables à sa liberté. Il s'enfuit secrétement dans les montagnes du territoire de Siene accompagné d'un Religieux fidelle, & il demeura caché dans des trous, jusqu'à ce qu'il apprit que l'on avoit enfin donné un nouveau pape à l'Eglise, qui fut Gregoire X, nommé le premier jour de septembre de
L'an 1271. l'an 1271. Ce qui avoit principalement excité les cardinaux du conclave, les mieux intentionnés pour le bien de l'Eglise, à le choisir, étoit le bruit qu'on avoit répandu par toute la Toscane, d'un miracle qu'il avoit fait dans la guérison d'un lépreux, en lui donnant son habit de dessous par aumône. L'élection du nouveau pape l'ayant mis hors d'appréhension, il revint à Florence plein d'une nouvelle ardeur pour travailler à la gloire de Dieu & au salut des hommes. C'est à quoi il s'étoit préparé durant la solitude de son absence dans le désert des montagnes, par l'oraison, & par un jeûne continuel; n'aïant eu pour toute nourriture pendant tout le tèms de cette retraite, que des herbes sauvages & insipides avec de l'eau qu'il puisoit d'une mare, qu'on a depuis appellé pour ce sujet les bains de saint Philippes. On les voit encore sur le mont appellé Montagnate, & on leur attribue une vertu médecinale dont on rapporte la cause au mérite de ses prieres. Il déclara à son retour que Dieu lui avoit fait connoître dans sa retraite qu'il devoit porter son nom dans d'autres provinces, & faire passer en même tems parmi les étrangers la dévotion que l'on faisoit profession d'avoir dans son Ordre pour la sainte Vierge. Il fit établir un vicaire général en sa place pour l'Italie; & partit avec deux compagnons qu'il avoit choisis parmi ses religieux, pour aller publier par tout les grandeurs de la mere de Dieu, en prêchant la pénitence. Il vint d'abord en France, où l'on vit divers fruits de ses prédications, principalement dans les villes d'Avignon, de Toulouse & de Paris même. Il passa de-là aux Païs-bas, en Frise, au duché de Saxe, puis dans la haute Allemagne; & la pieté de quelques particuliers lui donna moïen d'établir en divers endroits de nouvelles maisons de son Ordre, d'où l'on devoit tirer ensuite des ouvriers évangéliques pour entretenir son ouvrage.

Après avoir emploïé deux ans à cette grande mission, il retourna en Italie; & essaïa dans un chapitre général, qu'il fit assembler à Borgo, de se faire décharger du fardeau du généralat. Mais bien loin d'être écouté, il fut condamné d'une voix commune à le porter jusqu'à la mort. C'est ce qui l'obligea de se rendre incessament à Lyon, où se tenoit le IV. L'an 1274.

concile général de toute l'Eglise depuis le VII jour de mai. Il y arriva assez tôt, pour y obtenir une audience; dans laquelle il demanda l'approbation de son Ordre, & la confirmation de tout ce que ses prédécesseurs & lui avoient fait jusques-là pour en conserver l'établissement. L'assemblée des Peres du concile jugeant de l'excellence de cette nouvelle compagnie par le mérite de son chef, lui accorda volontiers sa demande. C'est principalement pour cette raison, que le martyrologe Romain a toujours donné à notre Saint la qualité d'instituteur de l'ordre des Serviteurs de sainte Marie, appellés autrement *Servites*. Mais depuis la révision qui en a été faite après sa canonisation, sous le pontificat de Clement X, on ne lui donne plus que le titre de Propagateur, pour ne pas laisser lieu de croire que cet Ordre n'auroit trouvé son origine, que dans le second concile œcuménique de Lyon, ou dans l'administration de son cinquiéme général. Saint Philippes n'étoit pas tellement occupé du soin d'amplifier son Ordre, qu'il ne ménageât encore une grande partie de son tems, pour travailler à la conversion des pécheurs par ses prédications, & par diverses négociations de charité. Il avoit un talent tout particulier pour reconcilier les ennemis, accommoder les différens, appaiser les révoltes & les séditions; pour remettre la paix dans les familles, & dans les villes qui étoient dans le trouble. Il en donna des marques en diverses occasions importantes pendant les dix dernieres années de sa vie. Il pacifia la ville de Pistoia, qui étoit cruellement déchirée depuis long-tems par les factions des Guelphes & des Gibellins, dont les premiers tenoient les intérêts des Papes, les autres ceux des Empereurs. Il fut emploïé encore à un semblable accommodement pour la ville de Florence avec le cardinal Ursin légat du saint siége, protecteur de l'ordre des Servites. Il alla aussi tôt à Forli dans la Romagne, pour travail- 1218.
ler à faire rentrer les habitans dans l'obéïssance du pape Martin IV, qu'ils refusoient de reconnoître. Les séditieux de la ville qui entretenoient les autres dans la révolte, y traverserent le succès de ses négociations. Mais son humilité y trouva de quoi se satisfaire dans l'occasion qu'il eut de souffrir une ignominie, pour la cause du vicaire de Jesus-Christ. Car les rebelles ne pouvant supporter la véhémence de ses prédications, se jetterent sur lui, le dépoüillerent honteusement, & le foüetterent par les carrefours de la ville. Ils le chasserent ensuite, & lui interdirent le retour avec menace de le traiter encore plus indignement. La patience du Saint ne fut pourtant pas sans quelque fruit dans la ville; car elle contribua beaucoup à la conversion de l'un de ceux qui l'avoient frappé. Cet homme nommé Peregrin fut si touché de repentir, qu'il choisit l'ordre même de notre Saint pour le lieu de la pénitence, où il vouloit expier sa faute.

Le B. Philippes jugeant sur la ruine de ses forces corporelles, qu'il n'a- V.
voit plus beaucoup à vivre, assembla pour la derniere fois son chapitre général à Florence, où il prépara ses religieux à sa séparation, leur recommandant sur tout de garder entr'eux une union parfaite & une exactitude inviolable dans l'observance de la discipline réguliére. Il les quitta en- 1285.
suite, leur disant dans le triste adieu qu'il leur fit, que Dieu les reconnoîtroit pour ses enfans à l'amour qu'ils

auroient pour lui, & à la charité qu'ils auroient pour leurs freres. De Florence il s'en alla tout languiſſant à Siene, puis à Perouſe, où il reçut la bénédiction du pape Honorius IV, qui avoit ſuccedé à Martin IV, depuis le mois d'avril de l'an 1285. Après avoir obtenu de lui quelques privileges nouveaux pour ſon ordre, il paſſa à Todi en Ombrie, dont les habitans ſortirent audevant de lui avec des branches d'olivier, pour le recevoir en cérémonie. Afin d'éviter cette pompe, il prit un détour de chemin dans lequel il rencontra deux femmes de mauvaiſe vie, qui eurent l'effronterie de l'attaquer par des inſultes. Mais elles tomberent enſuite dans les filets de la parole de Dieu qu'il leur annonça; la grace dont ſes exhortations ſe trouverent accompagnées eut tant de force, qu'elle les fit renoncer à leurs déſordres; il eut la conſolation avant que de mourir de les voir volontairement renfermées dans le monaſtere de Carzola; où elles vêcurent dans une pénitence de grande édification. Dès qu'il fut entré dans la maiſon de ſon ordre à Todi, il alla droit à l'égliſe; & s'étant proſterné devant l'autel de la ſainte Vierge, il dit à haute voix ces paroles de David; *C'eſt ici le lieu de mon repos pour jamais.* Quelque beſoin qu'il eût de manger & de repoſer, il y paſſa la nuit en oraiſon. Le lendemain il monta en chaire dès le matin, & fit un ſermon fort touchant ſur la gloire des Saints. La fiévre le prit le jour de l'Aſſomption qui ſuivoit de près. Il paſſa toute l'octave dans des ſentiment admirables de componction, & ne ceſſa d'y exciter ſes freres par de fréquentes exhortations. Ayant reçu le ſaint viatique, ſur la fin il tomba en défaillance pendant qu'on lui récitoit les prieres qui ſuivent les litanies des Saints.

Pſ. 131. v. 14.

On le crut mort durant près de trois heures. Etant revenu, il dit à ſes religieux qu'il venoit de ſoutenir un grand combat, où le démon lui repréſentant tous les péchés de ſa vie, s'étoit efforcé de le faire tomber dans le deſeſpoir; mais que Jeſus-Chriſt ſollicité par la ſainte Vierge ſa mere, lui avoit rendu le calme avec l'eſpérance. Il finit ſon diſcours en demandant *ſon livre.* Comme on ne ſçavoit lequel, on lui en apporta de diverſes ſortes, ſans qu'on pût bien rencontrer, juſqu'à ce qu'un des freres * qui le ſoutenoit dans ſes bras voïant qu'il avoit la vûë fixe ſur un crucifix d'ivoire qu'il avoit preſque toûjours eu à la main étant en ſanté, s'aviſa de dire que c'étoit le livre qu'il demandoit, & que c'étoit celui qu'il avoit étudié toute ſa vie. Le Saint fit connoître par un ſigne qu'il diſoit vrai; & il mourut en l'embraſſant le XXII jour du mois d'août de l'an 1285, qui étoit un mercredi.

Ann. Servor. B. M. centur. 1. l. 4. c. 16.

*Ubald. Flor

VI.

A peine le ſerviteur de Dieu futil paſſé, que l'on crut voir ſur ſon corps des marques de la gloire dont il venoit d'être couronné dans le ciel; & on les prit pour des preuves de la ſainteté de la vie qu'il avoit menée ſur la terre. On fut trois jours entiers ſans pouvoir le mettre en terre, à cauſe de la foule du peuple qui y accourut. On eut ſoin de recueillir les miracles que Dieu opéra en ſa faveur, & qui continuerent même encore après la tranſlation de ſes reliques faite en 1317. On s'en ſervit comme de moyens propres à faire avancer ſa canonization; & le pape Leon X permit en 1516 aux religieux Servites de célébrer publiquement ſa fête par tout leur ordre avec un office double, qui fit qu'on la fixa au XXIII d'août; parce que le XXII qui étoit le jour de ſa mort, ſe trouve occupé de l'office de

L'an 1317.

L'an 1516.

Bzov. & Raynald. ſupr.

l'octave de l'Assomption. Le pape Paul V fit examiner sa vie par quatre cardinaux; il l'approuva suivant la disposition où elle avoit été mise par Philippes Ferrari général des Servites pour servir de leçons à l'office; & il permit que l'on fît la fête du Saint dans toutes les églises de la ville & du territoire de Florence. Mais les affaires qu'il eût dans tout le tems de son pontificat ne lui permirent pas d'exécuter le dessein qu'avoit déja eu Leon X de le canonizer, s'il n'eût été aussi arrêté par de semblables empêchemens. L'affaire fut amenée par divers délais jusqu'au tems du pape Clement X, qui la termina enfin l'an 1671. La fête fut établie dans la suite par toute l'Eglise, d'office semidouble, mais à la volonté des particuliers; jusqu'à ce qu'en 1694 elle fut réglée d'office double & ordonnée de précepte par un décret du IX d'octobre. Tous ces délais de sa canonization n'ont pas empêché qu'on ne l'ait mis dans le martyrologe Romain dès la fin du seiziéme siécle.

L'an 1615. 1671. 1694.

AUTRES SAINTS DU XXIII jour d'Août.

I. S. THEONAS, EVESQUE d'Alexandrie.

III siecle.

THEONAS fut choisi vers l'an 282 pour gouverner l'église d'Alexandrie vacante par la mort de l'évêque saint Maxime; & il est compté pour le seiziéme des évêques de cette ville, en y comprenant l'évangéliste saint Marc, qui en avoit été l'apôtre. Il honora son ministere par la pureté de sa vie, & par la pratique de toutes sortes de vertus; & si l'on s'en rapporte au témoignage de quelques auteurs, on croira aisément qu'il aura beaucoup souffert même pour le nom de Jesus-Christ. Ce qui se doit peut-être entendre moins des dangers de quelque persécution où sa vie auroit été exposée, que des travaux qu'il a essuyés pour ramener les hérétiques à l'Eglise, ou convertir les payens qui restoient dans Alexandrie. Il rendit son clergé très-florissant par l'excellence des sujets, dont il eut soin de le remplir. On y voyoit sur-tout trois prêtres d'un très-rare mérite qui travailloient sous lui avec beaucoup de zele & de capacité. C'étoit S. Pierre (1) qui lui succéda dans l'épiscopat & parvint à la couronne du martyre; saint Pierius (2) qui par sa doctrine mérita d'être appellé un second Origene, & saint Achillas (3) qui avoit alors la charge de l'école des catéchêses tenuë avant lui par les plus grands hommes de l'église d'Alexandrie, & qui fut le successeur de saint Pierre dans l'épiscopat.

Euseb. l. 7. c. 32. — Hier. chron. — Tillem. t. 4. p. 578. — Act. S. Petr. Alex. ap. Combef.

(1) XXVI nov. (2) IV nov. (3) VII nov.

Saint Theonas après avoir conduit son troupeau pendant l'espace de plus de dix-huit ans avec toute la vigilance, la fidélité, le zele & la charité d'un bon pasteur, mourut en paix l'an 300; mais on ne sçait en quel jour *. Adon & Usuard font mention de lui au XXIII d'août; c'est ce qu'on a suivi dans le martyrologe Romain. Dès le quatriéme siécle il y avoit dans Alexandrie une église de son nom bâtie par l'évêque saint Alexandre successeur de saint Achillas; & l'on voit que du tems de saint Athanase qui succéda à saint Alexandre, c'étoit la plus grande église d'Alexandrie. Saint Theonas n'a été reconnû de personne pour écrivain ecclésiastique jusqu'en ces derniers tems. Mais on ne doutera point qu'il n'en ait mérité la qualité, s'il est vrai qu'il soit l'auteur

* Vansleb dit le 2 de janv. après 16 ans d'épiscopat.

Epiph. hær. 69. c. 2. — Athan. Apol. 1. p. 683. 685. — Spicil. t. 2. p. 545. — Till. p. 579.

l'auteur d'une lettre de son nom écrite à Lucien premier chambellan de l'empereur Dioclétien ; où il lui donne des regles pleines de sagesse & de piété, pour se conduire à la Cour dans l'exercice de sa charge, au milieu des païens même, d'une maniere qui puisse le rendre agréable à Dieu & à son prince.

III ou IV siécle.

II. SAINT TIMOTHE'E & SAINT APOLLINAIRE, Martyrs à Reims.

Flodoard. l. 1. c. 3. & 4. Marlot. metr. Rem. p. 56. 58. Tillem. t. 4. p. 495. & 734.

NOus n'avons point de titre authentique sur lequel nous puissions appuyer tout ce qu'on débite de saint Timothe'e & de son compagnon saint Apollinaire qui souffrirent le martyre à Reims dans quelqu'une des persécutions que les princes païens exciterent contre l'Eglise. Quelques auteurs font saint Timothée disciple de saint Polycarpe ; & supposent qu'il seroit venu d'Orient dans les Gaules avec plusieurs autres chrétiens, qui s'arrêterent dans les provinces Viennoise & Lyonnoise. Ainsi l'on pourroit mettre son martyre sous l'empereur Marc Aurele en même-tems que celui des illustres martyrs de Lyon & de Vienne ; ou même sous Severe, comme celui de saint Irenée. D'autres le remettent sur la fin du troisiéme siécle, lorsque l'empereur Maximien Hercule collegue de Dioclétien y répandit le sang des chrétiens ; & quelques-uns ne font pas difficulté de le transporter au siécle suivant. On dit que comme il annonçoit la foi de Jesus-Christ dans Reims, il fut arrêté par ordre du juge Lampade, qui après avoir éprouvé sa constance par diverses sortes de tourmens, le condamna à perdre la tête avec un de ses bourreaux nommé Apollinaire, que la grace de Jesus-Christ avoit converti à la vûë du courage & de la patience de Timothée. On ajoute qu'ils furent couronnés tous deux le XXIII d'août, qui est le jour auquel leur fête est marquée dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, dans ceux de Florus, d'Adon, d'Usuard & dans le Romain moderne. Eusebe homme qualifié dans le païs, devenu chrétien par la prédication de Timothée, bâtit une église sur leur tombeau. C'est ce qui n'a pu se faire sans doute, que sous l'empereur Constantin ; & qui serviroit à prouver que saint Timothée n'auroit point vécu avant Dioclétien, si l'on pouvoit s'assûrer de quelque chose dans son histoire. On dit que saint Remy choisit sa sépulture dans cette église ; elle étoit alors dans les fauxbourgs, maintenant elle est dans l'enceinte de la ville. Les corps des deux martyrs furent tirés de leur tombeau par Tilpin évêque de Reims du tems de Charlemagne, remis dans une chasse enrichie d'or & d'argent, & placés devant le grand autel. Flodoard chanoine de Reims, auteur célebre du dixiéme siécle témoigne que les os de saint Timothée furent transportés de son tems par l'empereur Othon I en Allemagne, & déposés dans une abbaïe de Saxe, que ce prince avoit bâtie en son honneur. Il ajoute que ceux de saint Apollinaire étoient dans l'abbaïe d'Orbais au diocêse de Soissons sur les limites de Champagne & de Brie. Cependant on continue encore aujourd'hui à Reims de dire qu'on y possede toujours ces deux corps saints dans deux chasses différentes. Saint Gregoire de Tours parle d'une autre église bâtie en l'honneur de saint Timothée & de saint Apollinaire de Reims où l'on fit venir de leurs cendres ; ce

Flod. supr. Marl. supr.

Flod. l. 1. c. 4.

Marlot. p. 69. Gr. Tur. glor. M. l. 1. c. 55.

qu'il accompagne de quelque circonstance miraculeuse à son ordinaire. *Tod. supr.* On en a vû d'autres encore en divers endroits du royaume, qui ont fait juger combien leur culte y étoit étendu. A Florennes dans les enclaves du *Molan. SS. p. 177.* païs de Liege au diocêse de Namur, on prétend avoir le chef de saint Timothée que l'archevêque Arnoul y fit porter, dit-on, vers l'an 1012 à la place de celui du martyr saint Maur; qu'on retenoit dans la cathédrale, en leur envoyant le corps tiré d'une autre église. Ce saint Maur qu'on dit avoir été prêtre, avoit souffert la mort le jour qui précéda celle de saint Timothée avec plusieurs autres chrétiens qu'il avoit baptizés dans la prison. Mais pour concilier ce qui se dit des différens transports du corps de saint Timothée, il faut supposer que l'empereur Othon n'a fait transporter qu'une partie des os du Saint; que l'autre est restée à Reims jusqu'ici; & qu'on a retiré son chef, pour le donner à ceux de Florennes. L'on montre une relique insigne de saint Apollinaire de Reims à Paris dans l'église de sainte Marie rue saint Antoine.

III siécle.

III. S. CLAUDE, S. ASTERE, S. NEON, freres martyrs en Cilicie.

SAINTE DOMNINE & Ste THEONILLE, martyres du même lieu & du même tems.

I. *Epist. Theana ad Lucian.*

L'Empereur Dioclétien fut longtems favorable aux Chrétiens, avant que de se laisser aller aux exemples de son collegue Maximien Hercule, & aux sollicitations du césar Galére Maximien son successeur. Sa maison étoit remplie d'officiers qui servoient Jesus-Christ, & il témoignoit même avoir une confiance particuliere en eux. Cependant cette indulgence n'empêcha point qu'on ne vît répandre souvent du sang chrétien dans *Eus. l. 8. c. 1.* les provinces, durant le long espace de son regne, qui précéda ses édits de persécution. Ce qui arrivoit ordinairement ou par la mauvaise humeur des gouverneurs & des magistrats, qui agissoient en vertu des anciennes loix, ou par le faux zele des prêtres des idoles & des devots du paganisme; ou enfin par divers prétextes que les particuliers cherchoient pour chicaner les fidelles, & couvrir leurs motifs d'intérêts ou de vengeance du voile de religion. C'est de cette derniere maniere que parvinrent à la couronne du martyre saint Claude, saint Astere, & saint Neon, dont l'Eglise honore aujourd'hui la mémoire. Ils étoient freres, natifs de la ville d'Eges* en Cilicie, & ils avoient été élevés par leurs parens dans la foi chrétienne. Ils perdirent leur mere fort jeunes; & leur pere les ayant laissés quelque tems après orfelins par sa mort, ils se virent à la discrétion d'une belle-mere qui voulut s'emparer de leur bien. Les trois freres ainsi dépouillés furent obligés de l'appeller devant le magistrat, pour rentrer dans leur bien par son autorité. La belle-mere se voyant poursuivie en justice, ne trouva d'autres moyens de défense, que de les déférer au juge comme chétiens, espérant au moins qu'elle seroit maintenuë dans leur bien par la confiscation. Sur cette dénonciation ils furent arrêtés par ordre du magistrat, & retenus dans la prison pour être présentés au proconsul de la province, quand il seroit arrivé. On arrêta en même tems deux femmes appellées Domnine & Theonille, avec un petit enfant, qui étoit apparemment le fils de Domnine.

Menol. ap. Ughell. tom. 6. p. 1118. & al. Menol. d. 30. octobr.

* On Egée Æga & Ægea

II. Le proconsul de Cilicie qui étoit

L'an 285. Act. ap. Ruin. p. 279.

Lyſias connû encore par d autres exe-cutions de martyrs célebres, faiſant la viſite de la province vint à Eges au mois d'août de l'an 285. Il y tint ſiége de juſtice, & ſe fit ramener tous ceux qui étoient priſonniers pour cauſe de chriſtianiſme. Le geolier Eula-le * lui en préſenta ſix; qui étoient les trois jeunes freres d'une part, & les deux femmes avec le petit enfant de l'autre. Lyſias s'adreſſant à Claude qu'on produiſoit le premier, & qui paroît avoir été l'aîné des trois freres, l'exhorta à ſacrifier aux dieux, ſuivant un ordre qu'il diſoit avoir de l'empereur, afin de ne point perdre ſa jeuneſſe par une telle folie. (C'eſt ainſi qu'il appelloit la religion chrétienne.) Claude répondit que ſon Dieu ne demandoit point ces ſortes de ſacrifices; mais qu'il aimoit mieux celui de l'aumône, & celui de l'innocence & de la pureté de la vie; & que ces dieux, auxquels il lui propoſoit de ſacrifier, n'étoient que des démons impurs qui ne cherchoient qu'à perdre éternellement avec eux ceux qui leur offroient de tels ſacrifices. Lyſias irrité d'une réponſe ſi hardie, ordonna, qu'on leliât, & qu'on le battît de verges, diſant qu'il ne voyoit pas qu'on le pût mettre autrement à la raiſon. Claude dit que quand il lui feroit ſouffrir des tourmens encore plus cruels,il ne lui nuiroit point; mais qu'il ſe faiſoit tort à lui-même, parce qu'il ſe préparoit des ſupplices pour l'éternité. Le proconſul fit ſuccéder beaucoup de belles promeſſes de récompenſes & de gratifications à ſes menaces; mais voyant qu'il ſe mocquoit également des unes & des autres, il le fit pendre au chevalet, & lui fit mettre le feu ſous les pieds. Il ordonna enſuite qu'on lui coupât la chair des talons par petits morceaux, & qu'on les lui préſentât à demi grillés devant le nez & la bouche. Quelque ſenſible que fût la douleur d'un tel ſupplice, Claude eut encore le courage de dire à ſon juge, que ni les feux ni les autres tourmens ne pouvoient faire de mal à ceux qui avoient la crainte de Dieu; & que cela leur ſervoit encore pour le ſalut éternel. Lyſias le fit déchirer avec des ongles de fer, & des pointes de grais & de pots caſſés; il ordonna enſuite que l'on appliquât des torches ardentes ſur ſes playes. Le martyr ſans crier & ſans ſe plaindre, ſe contenta de dire que c'étoient encore de nouveaux moyens pour ſauver ſon ame;qu'il comptoit pour un grand profit de ſouffrir pour Dieu, & de mourir pour J. C. que telle étoit la condition des Chrétiens; qu'ils acquéroient une félicité éternelle par des peines & des ſouffrances de peu de durée.

* Ou Euthale concierge. Commentarienſis.

III. Après de ſi cruels ſupplices, Lyſias fit détacher le martyr du chevalet, pour le remener en priſon, & en demanda un autre. Eulale lui préſenta Aſtere le ſecond des freres; & le proconſul le preſſa de ſacrifier aux dieux, lui faiſant enviſager les tourmens qui lui étoient préparés, s'il le refuſoit. „ Il n'y a qu'un Dieu, dit „ Aſtere à ſon juge; mes parens m'ont „ appris à l'adorer & à l'aimer; je ne „ puis ſacrifier à d'autres. Je ne con„ nois point ceux que vous adorez, „ & que vous qualifiez dieux.„ Lyſias le fit attacher au chevalet, & ordonna que pendant qu'on lui ſerreroit les côtes, on lui criât qu'il crût enfin qu'il y avoit des dieux,& qu'il ſe diſpoſât à leur ſacrifier. Aſtere durant ce tourment ne dit autre choſe, ſinon qu'il étoit frere de Claude,que l'on venoit de tourmenter; qu'ils n'avoient qu'un même eſprit, une même foi; & qu'il ne pouvoit faire une autre confeſſion; que ſon juge pouvoit diſpoſer

de son corps, mais non pas de son ame. Le proconsul fit prendre les pattes & les ongles de fer, puis ordonna qu'on le liât & qu'on le tourmentât fortement „ C'est une folie à vous, „ dit Astere, d'user de tous ces „ moyens; vous éprouverez enfin que „ les tourmens sont pour vous, & „ non pas pour moi. „ Lysias lui fit mettre des charbons ardens sous les pieds, & il commanda qu'on le frappât de verges, puis de nerfs de bœuf sur le dos & sur le ventre. „ Courage, dit Astere, faites en sorte qu'il „ n'y ait aucun de mes membres qui „ n'ait part au martyre. „

Le proconsul l'ayant fait détacher ensuite, donna ordre qu'on le gardât dans la prison avec les autres; & interrogea Neon le dernier des freres qu'Eulale lui amena. Lysias le voyant si jeune & si tendre, voulut user de caresses pour le gagner. Il l'appella son fils; & l'exhorta à sacrifier aux dieux, pour éviter les tourmens auxquels ses freres s'étoient exposés. „ Si „ vos dieux ont quelque pouvoir, „ lui dit Neon, que ne les laissez-„ vous se défendre par eux-mêmes? „ Pourquoi vous tourmenter tant „ pour eux; Mais si vous voulez vous „ rendre le compagnon de leur ma-„ lice, sçachez que je vaux mieux que „ tous vos dieux, & que vous aussi, „ tant que je serai serviteur du vrai „ Dieu qui a fait le ciel & la terre. „ Lysias outré de colere, dit: Qu'on „ le frappe sur le coû, & qu'on lui „ dise en le frappant qu'il apprenne „ à ne point blasphémer contre les „ dieux. Vous trouvez donc que je „ blasphême, reprit le jeune Neon, „ quand je dis la vérité. „ On l'étendit ensuite par les pieds; on lui mit des charbons sous la plante, comme aux autres; on le fouetta de verges; on lui déchira le dos à coups de nerfs; & l'on ne put arracher de lui d'autres paroles, sinon qu'il sçavoit ce qui lui étoit avantageux, & que jamais on ne le forceroit de rien faire contre le salut de son ame. Le juge l'ayant remis entre les mains du geolier Eulale, & du sergent Archelaüs pour être joint aux autres, fit tirer le rideau, & entra dans le parquet pour délibérer avec son conseil selon les formes ordinaires de justice. Il revint ensuite; & de son siége il prononça la sentence des trois freres écrite sur un billet, par laquelle il les condamnoit à être crucifiés hors de la ville, ajoutant que leurs corps seroient jettés en proye aux oiseaux. *Basil. pist. 79 ad Eustath.*

IV. Domnine & Theonille.

Dans la même séance on fit le procès à Domnine & à Theonille accusées aussi d'être chrétiennes. Eulale présenta d'abord Domnine, à qui Lysias montra les feux & les autres tourmens qu'on lui préparoit, si elle ne les vouloit éviter en sacrifiant aux dieux. Elle répondit qu'elle n'en feroit rien, parce qu'elle vouloit se garantir des feux éternels; qu'adorant le vrai Dieu & son Christ, créateur de l'univers, elle ne pouvoit sacrifier à des dieux de bois & de pierre. Sur cela le proconsul la fit dépouiller, étendre sur le chevalet, & battre de verges par toutes les parties du corps. C'est ce qui fut exécuté avec tant de cruauté, qu'elle expira dans ce supplice. Le sergent Archélaüs en avertit Lysias, qui dit froidement que si elle étoit morte, il falloit jetter son corps dans la riviere. Il fit venir Theonille ensuite, & l'exhorta à profiter des exemples de ceux, dont il venoit de punir la désobéïssance. Elle lui répondit comme Domnine. Lysias commanda qu'on lui donnât des soufflets, qu'on la mît par terre, qu'on lui liât les pieds, & qu'on lui fît souffrir une rude torture. Il étoit contre la loi de

joindre cette ſorte d'indignité à la rigueur du tourment, qu'on lui faiſoit ſouffrir ; elle en fit quelque ſorte de plainte à ſon juge, non pour en demander une réparation, ou pour faire diminuer ſa peine ; mais pour le faire ſouvenir qu'elle étoit de condition libre & étrangere. Le juge offenſé de ce reproche, quoique fait ſans aigreur & ſans impatience, ordonna qu'on la pendît par les cheveux, & qu'on la frapât au viſage & par tout le corps. Theonille honteuſe de ſe voir ainſi dépouillée devant une multitude de ſpectateurs, ne put s'empêcher de reprocher encore au juge cette injure qu'il faiſoit en ſa perſonne à ſa mere & à ſa femme. Lyſias au lieu de rougir lui demanda en colere ſi elle avoit un mari. Elle répondit qu'elle étoit veuve depuis vingt-trois ans, & qu'elle avoit voulu demeurer en cet état pour l'amour de ſon Dieu ; que depuis qu'elle avoit renoncé au culte impur des idoles, elle avoit paſſé ſa vie dans les jeûnes, les veilles & la priere, en l'honneur du vrai Dieu qu'on lui avoit fait connoître. Le juge entendant ce diſcours, commanda qu'on lui raſât la tête, afin qu'elle eût encore plus de confuſion. Il fit faire une ceinture d'épines dont il lui fit ſerrer le corps. Il ordonna enſuite qu'on l'étendît à quatre pieux, & qu'on la frappât avec des courroïes & des nerfs de bœuf par tout le corps. Il lui fit mettre des charbons ſous le ventre, & il continua de la faire encore battre dans cette cruelle ſituation juſqu'au dernier ſoupir. Eulale & Archélaüs allerent l'avertir qu'elle avoit rendu l'ame ; il leur donna ordre de coudre ſon corps dans un ſac, de le bien lier, & de l'aller jetter dans l'eau. Ce qui fut ponctuellement exécuté. C'eſt ainſi que les trois illuſtres freres Claude, Aſtere, Neon, & les deux ſaintes femmes Domnine & Theonille conſommerent leur glorieux martyre le XXIII jour d'août de l'an 285 ; mais on ne ſçait ce que devint le jeune enfant qu'on avoit pris avec elles. Leur fête eſt marquée en ce même jour dans les anciens martyloges du nom de ſaint Jerôme, dans ceux de Florus, d'Adon, d'Uſuard, de Raban & des autres Latins juſqu'au Romain moderne. Les Grecs en font mention dans leurs ménologes au XXIX ou au XXX d'octobre ; mais il ſemble qu'il y ayent oublié le nom de ſainte Domnine, ou plutôt qu'ils n'ayent jamais ouï parler d'elle.

IV. S. SIDOINE, EVESQUE D'AUVERGNE, dit communément *Sidoine Apollinaire*, Caius Sollius Apollinaris Sidonius.

V ſiécle.

I. L'an 431.

SIDOINE, l'un des plus grands ornemens de la nation & de l'égliſe des Gaules, étoit fils d'Apollinaire qui avoit été préfet du prétoire la premiere charge de l'empire Romain dans les Gaules, l'Eſpagne & les iſles Britanniques ; petit-fils d'Apollinaire auſſi préfet du prétoire des Gaules, le premier chrétien de ſon illuſtre famille. Il vint au monde dans la ville de Lyon (1) vers l'an (2) 431, le cinquiéme jour du mois de novembre. Mais il étoit originaire de la province d'Auvergne, où ſe trouvoient ſitués les principaux biens de la maiſon. On tâcha de lui procurer une éducation qui pût le faire répondre à la grandeur de ſa naiſſance, & à la réputation de ſes ayeux. On lui fit faire ſes études ſous les meilleurs maîtres du tems ; il apprit la poëtique ſous Hoëne, & la philoſophie ſous Euſebe. Comme il avoit le naturel fort heureux, & tou-

Savaron. vit. Sidon.

(1) *Sirm. vit. Sidon.*
(2) *Savaron. vit. Sidon.*

tes les diſpoſitions de l'eſprit & de la mémoire que l'on pouvoit ſouhaiter pour les ſciences, il réüſſit parfaitement dans toutes celles auxquelles on l'appliqua, ſur-tout en mathématiques & en juriſprudence. Il paſſa tous ſes maîtres ſans beaucoup de peine; & dans un âge encore peu avancé, il ſe vit regardé comme le plus ſpirituel, le plus docte & le plus diſert d'entre ceux de ſon ſiécle qui étoient le plus en réputation d'eſprit, d'éloquence & de doctrine. Nous ne parlerons ici ni de ſa proſe, ni de ſes vers; parce que ce ſont preſque tous fruits de ſa vie ſeculiere, ou des reſtes d'une ſorte d'érudition qui ſemble être moins utile à l'ame ou au cœur qu'à l'eſprit. Il ſuivit la profeſſion des armes, avant de prendre un engagement dans le monde; & lorſqu'il eut ſervi pendant quelque tems dans la milice de l'Empire ſelon ſon rang, il épouſa Papianille fille d'Avit; qui après avoir été
L'an 455. quatre fois préfet des Gaules & trois fois général d'armée, fut enfin élevé à l'Empire l'an 455. De ce mariage il eut un fils nommé Apollinaire & deux filles appellées Roſcie & Severienne. Il ſe conduiſit à leur égard comme à l'égard de ſa femme & de ſes domeſtiques, d'une maniere ſi pleine de ſageſſe, de douceur & de raiſon, qu'il ſervit d'exemple aux peres, aux maris & aux maîtres; pour apprendre à allier dans les familles les devoirs de la vie chrétienne avec les maximes de l'honnêteté & des bienſéances qui ſe pratiquent dans le monde. Il entretenoit dans la ſienne la paix & l'union avec la crainte de Dieu. Il ſe contentoit d'y conſerver le rang & le bien qu'il y avoit reçû de ſon pere, ſans chercher ni à en augmenter les honneurs, ni à en aggrandir les richeſſes. Il étoit frugal & modeſte, ennemi des vaines dépenſes; mais généreux envers ſes amis, & très-liberal à l'égard des pauvres. Il avoit une inclination particuliere pour les gens de lettres, & pour tous ceux qui par leur vertu & par leur induſtrie faiſoient honneur ou rendoient ſervice aux autres; & il les aſſiſtoit eux-mêmes de ſon crédit & de ſes moyens dans tous leurs beſoins. Il s'étoit formé une haute idée de la ſainteté de notre religion, qui lui remplit le cœur de ſentimens très-vifs pour elle; & la piété qu'il faiſoit paroître envers Dieu, jointe à toutes les marques de probité & de juſtice que l'on trouvoit dans toutes ſes manieres d'agir avec les hommes, ſembloit promettre qu'on le verroit un jour l'un des économes de la maiſon du Seigneur & l'un des miniſtres de ſon Egliſe.

Il avoit déja été honoré d'une ſtatuë couronnée dans Rome; & quoiqu'il fût ſans ambition, il ſe ſeroit vû élevé à d'autres honneurs plus ſolides & plus importans, ſi la fortune avoit continué ſa faveur à l'empereur Avit ſon beau-pere. La néceſſité qu'eût ce prince de quitter la pourpre par les pratiques de Ricimer maître de la milice Romaine, enveloppa Sidoine dans une eſpece de perſécution qui mit ſon cœur, & ſon eſprit à l'épreuve des biens & des maux de cette vie, & qui lui fit voir qu'il n'y a rien de réel dans les uns plus que dans les autres. Majorien, que Leon empereur d'Orient avoit mis 457. ſur le trône en Occident, pourſuivant les parens & les amis d'Avit ſon prédéceſſeur, entra dans les Gaules, prit la ville de Lyon, & conſtitua Sidoine ſon priſonnier. Il le dépoüilla de tous ſes biens, & le réduiſit à l'extrémité, ſans avoir néanmoins d'autre crime à lui reprocher, que ſon alliance avec Avit. Mais cette diſgrace ne dura que le tems que Majorien

II. L'an 456. L'an 458.

put ignorer le mérite de Sidoine. Il ne l'eut pas plutôt connû, que non content de le remettre en liberté, & dans la possession de tous ses biens, il voulut encore le mettre au rang de ses principaux amis. Sidoine sensible à ses faveurs, crut devoir les reconnoître par un panégyrique en vers, qu'il prononça en son honneur, & en sa présence sur la fin de l'an 458 dans la ville de Lyon, où ce prince s'étoit rendu quelque tems après l'avoir réduite sous sa puissance. Majorien de son côté marqua pour lui toute la considération qu'il méritoit; il prit même un jour sa défense contre ses envieux d'une maniere fort éclatante étant à Arles, où il donnoit le spectacle des jeux du cirque. Sidoine peu curieux de demeurer à la Cour, se retira en Auvergne, où étoit toute la famille de sa femme, & où l'on avoit rapporté le corps de l'empereur son beau-pere. Il y passa tout le tems du regne de Majorien, & de son successeur Severe, occupé d'une part à pacifier la province, & à la garantir des barbares; & de l'autre à joindre les exercices de l'étude des belles lettres à ceux de la pieté chrétienne. Lorsqu'après un long interregne qui avoit suivi la mort de Severe, Anthéme envoyé d'Orient par Leon eut été déclaré Empereur, Sidoine alla à Rome député de sa province, pour le féliciter. Il prononça à sa loüange un panégyrique en vers, au premier jour de l'année 468, où commençoit le second consulat de ce nouvel Empereur, comme il en avoit usé autrefois à l'égard de son beau-pere Avit. Anthéme ne fit pas moins paroître de générosité que ses prédecesseurs dans la reconnoissance qu'il eut de cet honneur. Car il ne se contenta pas d'honorer Sidoine du titre de Comte qui étoit fort consideré dans l'Empire; il le fit encore préfet de Rome, c'est-à-dire, gouverneur de la ville; & il le créa patrice, dignité qu'il ajouta le premier à toutes celles de sa famille, & qui s'y conserva même long-tems après que les François furent les maîtres du païs.

Sirm. not. pag. 193. & praef.

L'an. 467.

468.

L'an 469.

III. L'intégrité avec laquelle il exerça la préfecture dans Rome, augmenta encore de beaucoup l'opinion que l'on avoit par tout de sa vertu, & de sa suffisance. Il revint en son païs comblé de gloire & des bénédictions des Romains. Peu de tems aprés la ville d'Auvergne, qui dans les siécles postérieurs prit le nom de Clermont qu'elle a toujours gardé depuis, se vit destituée de pasteur par la mort de saint Eparque son Evêque. Elle jetta les yeux sur le patrice Sidoine pour remplir sa place; & d'un consentement général de son peuple & du clergé de son église, elle résolut de ne point avoir d'autre évêque que lui. Sidoine s'opposa de toute sa force à une telle conspiration; mais ce fut en vain. Il eut beau représenter qu'il n'étoit que laïque, qu'il vivoit encore dans toute la liberté d'une vie conjugale, & dans tous les engagemens du siécle, il ne fut écouté de personne. Se voyant ainsi seul dans son sentiment, il commença à craindre que la volonté de Dieu ne lui fût contraire, & se relâchant peu à peu de sa résistance, il se soumit enfin à ce qu'on demandoit de lui. Aussi-tôt il se déchargea de ses emplois héréditaires, & des soins de sa maison sur son fils Apollinaire, & de la conservation de la province à laquelle il avoit toujours veillé sur son beau-frere Ecdice fils du feu empereur Avit. Il renonça aussi à la poësie, pour laquelle il avoit toujours eu beaucoup d'inclination & de facilité, ne croyant pas cette occupation assez

sérieuse pour l'éclat de la cléricature où il alloit entrer. Il s'interdit encore tout divertissement, quelque honnête qu'il pût être, ne croyant pas qu'il fût permis à un évêque de donner au jeu *, quel qu'il fût, aucun moment d'un tems qui devoit être consacré tout entier au service de l'Eglise & du peuple de Dieu. Il se défit enfin de cet air enjoüé qu'il avoit eu pour le monde, afin de faire connoître qu'il n'étoit point changé à demi; & l'on ne trouva plus en lui que la gravité d'un évêque jointe à la modestie d'un religieux. Dès qu'il eut reçu l'imposition des mains, il se donna à la lecture des livres saints, & à l'étude de la théologie avec tant de zele & d'application, qu'il devint bien-tôt l'oracle commun de l'Eglise dans les Gaules, où l'on voit que les autres prélats, (1) & les personnes même du siécle (2) les plus qualifiés le consulterent sur les difficultés de l'Ecriture, & sur les verités de la religion. Mais comme il étoit toujours plus humble que sçavant, il ne put presque jamais se résoudre de répondre; & il ne le faisoit qu'en tremblant, lorsque les consultans ne vouloient point souffrir qu'il les renvoyât aux autres prélats ou docteurs de l'Eglise. L'estime qu'on avoit de sa prudence & de son équité, faisoit aussi qu'on s'en rapportoit souvent à lui, pour la décision des affaires les plus importantes; c'est ce qui parut en une rencontre, où les évêques assemblés à Bourges pour donner un évêque * à la ville, lui en remirent le choix à lui seul. On prétend que les évêques le firent présider à ce concile par une pure déférence pour son mérite, quoi qu'il fût d'ailleurs le plus considérable de la province par son siége. Il y prononça une harangue, que l'on nous a conservée dans les recueils de conciles.

* Jusques-là il avoit joüé assez volontiers à la paume, & aux échecs avec Theodoric II. roi des Wisigots son ami.

L'an 470.

(1) Euphron. Augustod.
(2) Arvogast. seu Arbogast.

L'an 472.
Sidon. ep. 5. 8. & 9.

* Simplice.

IV. La délicatesse où on l'avoit élevé, & dans laquelle les engagemens du siécle l'avoient entretenu, ne put empêcher qu'il ne pratiquât de grandes austérités, pour tâcher d'expier par la pénitence les péchés de sa jeunesse & de sa vie séculiére. Ses jeûnes étoient continuels, comme son oraison; ses longues veilles, & ses fortes études jointes aux fatigues qui accompagnoient les fonctions de son ministere, ruinerent sa santé de telle sorte, que son corps ne fit plus que languir. Sa charité s'étoit fait remarquer dans tous les tems de sa vie par ses fréquentes aumônes; mais il lui donna de grands accroissemens, lorsqu'il se vit le pere des pauvres par les titres de sa charge. Il ne se contentoit pas de leur distribuer les revenus de son évêché & de son patrimoine, il vendoit encore pour en secourir un plus grand nombre sa vaisselle, ses meubles, & tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans sa maison. Papianille sa femme rachetoit * aussi-tôt tout ce qui avoit été vendu, & le remettoit en sa place; ce qui donnoit lieu au saint évêque de le revendre de nouveau, pour ne jamais laisser les pauvres sans assistance. En un tems de famine, il nourrit outre ceux de son diocêse quatre mille hommes, que la misere y avoit attirés, sans autre secours que celui de la jonction, que son beau-frere Ecdice fit de son bien avec ce qu'il avoit. Ce sénateur avoit fait amener presque ces pauvres sur des chevaux, & dans des chariots qu'il avoit envoïés, principalement dans les lieux de l'obéïssance des Bourguignons, où la famine étoit extrême, à cause que les Gots avoient ravagé le païs & brûlé les bleds.

* Quelques-uns mettent ceci avant son épiscopat à cause de ce qui est dit de sa femme; mais c'est sans nécessité.

Sidoine

Sidoine visitoit son diocêse avec grande assiduité, prêchant lui-même ses peuples, sans faire difficulté de s'abaisser jusqu'aux derniers pour les instruire, & leur faire comprendre les verités essentielles du salut. Afin d'entretenir tout le bien que faisoient ces visites, il s'appliqua à former de bons prêtres, & d'excellens ministres, qui fussent capables de continuer l'ouvrage du Seigneur. Il eut soin de rétablir aussi, ou de faire garder la discipline de l'Eglise, non seulement pour les bonnes mœurs; mais encore pour les usages des sacremens, & le culte divin; & ce fut dans cette vûë qu'il composa un rituel ou sacramentaire. Il introduisit dans son diocêse les Rogations, telles que saint Mamert de Vienne les avoit instituées depuis quatre ou cinq ans, & en donna l'exemple aux autres églises des Gaules, qui ne tarderent pas à suivre la sienne.

Ep. 4. l. 5. *Ep. 1. l. 7.*

V. Sidoine avoit été l'ami particulier de Theodoric II roi des Wisigots, qui bien qu'Arien de secte ne laissoit pas de traiter les Catholiques avec assez d'humanité; mais il eut beaucoup à souffrir pour son peuple de la part du roi Evaric, frere & successeur de ce prince, homme violent & entreprenant, qui cherchoit à étendre sa domination sur les provinces des Gaules qui obéïssoient encore aux Empereurs, qui désoloit toutes les églises des catholiques empêchant qu'on ne fît les assemblées ordinaires, & qu'on ne mît des évêques, & des prêtres à la place de ceux qui venoient à mourir. Il tâcha de le retenir quelque tems par ses remontrances; & son beau-frere Ecdice avec peu de monde, soutint bravement le siége qu'il avoit mis devant la ville, lui défit une fois son armée, & le chassa du païs dont il s'étoit presque déja rendu le maître. Mais le nouvel empereur Jules Nepos voulant avoir la paix avec Evaric, lui céda parmi ses conditions la ville d'Auvergne, & le château * de Clermont qui n'en étoit pas loin, avec toute la province. Evaric qui redoutoit le saint évêque, le fit sortir sous je ne sçai quel prétexte de négociation, dont il le chargea pour le Languedoc où il l'envoya; & le Saint qui avoit supporté avec courage toutes les incommodités du siége de sa ville, parce qu'il étoit à portée d'assister son peuple, eut plus de peine à souffrir cette sorte d'exil, qui le tenoit éloigné de son troupeau, qui avoit plus besoin que jamais de sa présence. Ecdice son beau-frere, qui avoit été jusqu'alors la terreur des Gots, & le rempart de ses citoyens, se vit obligé de quitter aussi le païs. Il passa quelque tems au château de Livie près de Carcassone avec notre saint évêque, & se retira ensuite en Italie auprès de l'empereur Nepos. Pour ce qui est de Sidoine, qui se trouvoit arrêté en ce lieu par ordre d'Evaric, il ne fut délivré que par l'entremise de Leon l'un de ses amis, qui étoit conseiller & ministre de ce prince. Par ce moyen le pasteur fut restitué au troupeau; & ses soins se trouverent accrus d'une nouvelle obligation, pour empêcher que l'héresie Arienne ne s'établît avec la domination des Wisigots. Il n'eut pas moins de charité pour ces étrangers, que pour les enfans de la maison de son divin maître, & il travailla par ses instructions, & ses bons offices, à n'en faire plus qu'un peuple, en les réünissant à l'Eglise catholique. Mais dans le tems qu'il étoit le plus occupé de ces saintes fonctions, il fut troublé dans le sein de son église même, par une indigne persécution, que lui

L'an 474.

Sidon. ep. 7. l. 7.

* *Castrum* étoit proprement une petite ville ou un bourg fortifié.

Sirm. not. p. 137.

Sidon. ep. 3. l. 8.

firent deux de ses prêtres. Leur insolence alla jusqu'à le dépoüiller de tous ses biens, le priver de l'administration de son église, & le chasser de sa maison. C'est ce qui le réduisit à ne pouvoir presque trouver même de quoi se nourrir & se vêtir pendant près d'un an que dura cette véxation. Mais la justice divine ne leur permit pas de joüir des fruits de leur crime. Car elle en punit un d'une mort terrible, & pareille à celle de l'héréfiarque Arius, comme ils étoient sur le point de se saisir de l'église même, & de l'en exclurre ; & elle ôta à l'autre les moyens d'exécuter leur mauvais dessein. Le saint évêque fut rétabli dans la possession de ses biens, & continua à les distribuer en charités, comme auparavant, & à remplir tous les autres devoirs d'un véritable pasteur, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu d'avancer le tems auquel il devoit récompenser la fidélité de ses services.

Gr. Tur. hist. l. 2. c. 22. 23.

VI.

L'an 482.

Gr. Tur. ibid.

Son peuple le voyant malade accourut en foule autour de son lit, pour lui marquer la douleur que l'on avoit de la perte qu'on alloit faire. Plusieurs joignirent aux larmes, des plaintes de ce qu'il les abandonnoit sans leur laisser personne après lui, qui fût capable de leur donner le goût des choses saintes par le sel de la sagesse. Il leur dit, comme un homme inspiré, qu'il leur laissoit Apruncule son frere qui prendroit soin d'eux. On ne comprit rien à ce qu'il disoit. Lorsqu'il fut expiré, celui des deux méchans prêtres ses persécuteurs qui étoit resté vivant, voulut se saisir du siége épiscopal ; mais dans le festin qu'il fit pour son intrusion, il mourut d'une maniere, qui ne causa pas moins d'étonnement, que celle de son malheureux compagnon. Depuis peu de jours, Apruncule évêque de Langres, fuyant la persécution de quelques Bourguignons, qui l'avoient voulu assassiner dans son païs, s'étoit refugié dans la ville d'Auvergne. On se souvint des dernieres paroles du saint évêque Sidoine en le voyant, & l'on comprit alors le sens de sa prédiction. De sorte, que pour obéïr à Dieu qui avoit fait connoître sa volonté par la bouche de notre Saint, on élut Apruncule d'une commune voix pour lui succéder. On est toujours fort partagé d'opinions sur l'année de la mort de saint Sidoine, & sur la durée de son épiscopat, qui fut, selon son propre témoignage, de plus de trois olympiades ; c'est-à-dire, au moins de plus de douze ans. Ceux qui le font commencer en 470, ou en 472, mettent sa mort en 482 ou en 484 ; mais d'autres le font vivre jusqu'en l'année 487, & même encore au de-là. Il mourut constamment le xxi du mois d'août ; & s'il est vrai que ce fut un samedi, cette mort arriva dès l'an 482, parce que depuis cette année, le xxi d'août ne se trouva plus joint au samedi qu'en 493. A ce compte notre Saint n'auroit vêcu gueres que 51 ans, & son épiscopat auroit commencé au plûtard dès la fin de l'an 469. Son corps fut enterré dans la petite église de saint Saturnin, appellée depuis de S. Amandi. De-là, il fut transporté long-tems après dans celle de saint Genès, que l'on a aussi appellée de saint Symphorien. Ses reliques s'y conservent toujours avec beaucoup de vénération. Sa fête s'y fait le xxi d'août, qui fut le veritable jour de sa mort ; & c'est par erreur, que le martyrologe Romain, & les autres modernes l'ont mise au xxiii. Les anciens n'en ont point fait mention. Dans les additions de ceux qui portent le nom de saint Jerôme on trouve un saint *Synode* en ce jour ; qui n'est autre que

Savar. vit. Sid. p. 9.

Item Origin. Clarom. p. 49. & 357.

Sirm. vit. Sid.

Flor. p. 773.

saint Sidoine ; mais cela est beaucoup postérieur au IX siécle. Quelques-uns marquent encore la fête de notre Saint au XX de septembre ; outre celle de sa translation qui se célebre l'onziéme de juillet. Celle du mois de septembre pourroit bien être d'un autre Apollinaire, qui succeda à notre Saint après saint Apruncule & saint Eufraise. On pourroit en dire autant de celle que l'on trouve marquée au dix ou onziéme de novembre dans quelques martyrologes mss. & qui dans dans d'autres est marquée pour ce second saint Apollinaire.

Orig. Clar. p. 49.

Sanss. p. 1234

V & VI siécle.

V. S. VICTOR, EVESQUE de Vite en Afrique, Confesseur.

I.

LE martyrologe Romain nous propose parmi les Saints, dont l'Eglise honore la mémoire le XXIII d'août, un saint VICTOR évêque d'Utique en Afrique. Sur cela le cardinal Baronius a cru que ce Saint n'étoit autre que l'auteur célebre de l'histoire de la persécution de l'église d'Afrique sous les Vandales, parce qu'il étoit, comme presque tout le monde, de son tems dans l'opinion de ceux qui ont fait cet auteur évêque de la ville d'Utique. S'il étoit vrai que saint Victor eût été effectivement évêque d'Utique, qui étoit une ville de la province Proconsulaire fort connue dans l'antiquité, nous serions obligés de reconnoître qu'il seroit tout different de Victor l'auteur de l'histoire de la Persécution. Mais parce qu'il paroît que ceux qui ont mis les premiers le nom de saint Victor d'Utique dans les martyrologes, ont eu intention de faire cet honneur à la mémoire de celui qui a composé l'histoire, on voit qu'il s'agit ici de Victor qui fut évêque, non pas d'Utique, mais de Vite dans la province Byzacêne. Quelques-uns ont écrit que Vite étoit plutôt le nom d'un canton, que celui d'aucune ville de cette province. Mais les cartes dressées sur la notice des églises d'Afrique, marquent nettement une ville de ce nom dans la Byzacêne, qui étoit au levant, & au midi de la province Proconsulaire, à quelques lieues de Ruspe, d'où saint Fulgence fut évêque. Victor fut fait évêque de Vite vers la fin du regne de Genseric premier roi des Vandales en Afrique, qui mourut l'an 477. Il eut grande part à la persécution que le roi Huneric fils, & successeur de ce prince renouvella contre l'Eglise catholique. Comme il se rendit zelé défenseur de la foi orthodoxe, touchant la divinité de Jesus-Chrst contre les Ariens, il fut aussi du nombre de ceux que Huneric chassa de leurs siéges pour ce sujet. Il paroît qu'il étoit déja relegué l'an 484, lorsque ce prince fit un édit, portant ordre à tous les évêques catholiques de toute l'Afrique de se trouver à Carthage, pour entrer en conférence avec ceux de sa secte. On ne sçait point assûrément quel fut le lieu de son bannissement. Quelques-uns ont cru, (1) que c'étoit la ville de Constantinople, non pas qu'elle lui eût été prescrite par le persécuteur ; mais persuadés que Victor l'avoit choisie comme un lieu de refuge, où il esperoit de vivre en paix sous la protection de l'empereur Zenon. D'autres (2) ont conjecturé, que c'étoit dans un endroit de l'ancienne Epire. Mais il n'y a point d'apparence qu'il soit sorti de l'Afrique ; & s'il en eût été éloigné, il n'auroit pu être aussi exactement informé qu'il le fut des particularités de la persécution dont il voulut laisser la mémoire à la postérité. Il en

L'an 477.

L'an 484.

Catal. Epist. Afr. t. 4. Conc.

Schelstrat. de Eccl. Afric. p. 292. & seq.

(1) Chiffl. ed. Vict. G. Cav. Bibl. eccl.

(2) Cotelier. t. 3. Mon. Gr. ad vit. S. Saba.

Ruin. edit. Vict.

L'an 487. écrivit l'histoire l'an 487 durant son exil. Nous l'avons en cinq livres ; elle est en stile simple ; mais fort touchant, & les couleurs en sont très-vives. Nous la regardons comme l'un des monumens les plus considérables de l'Eglise d'Afrique qui nous soient restés.

II. Huneric étoit mort dès le XIII de décembre de l'an 484, auquel il avoit fait périr une partie des évêques catholiques & relegué l'autre dans l'isle de Corse. Il eut pour successeur Gondebaud ou Guntabond son (L'an 494.) neveu, qui donna une espece de paix à l'Eglise, en laissant rallentir la persécution. Mais ce fut une paix de petite durée ; & le repos dont l'indulgence de ce prince fit joüir les prélats catholiques revenus de leur exil, durant les premieres années de son regne, fut souvent troublé par les efforts des évêques Ariens, qui cherchoient continuellement à leur nuire. Guntabond eut néanmoins le coura- (495.) ge de résister aux sollicitations de ceux de sa secte, & de rappeller même de l'exil le reste des évêques catholiques. Mais lorsqu'il sembloit faire espérer une bonne paix à l'église d'Afrique, il fut enlevé du monde après (496.) douze ans de regne par une maladie, qui lui fit laisser la couronne à son frere Thrasamond. Ce nouveau roi obsédé par les évêques de sa secte, rappella les tristes tems de son oncle Huneric ; & quoiqu'il fût moins cruel, il n'en donna gueres moins d'exercice aux évêques catholiques qui avoient du zele pour conserver la pureté de la foi parmi leurs peuples. On ne peut douter que saint Victor ne fût du nombre de ceux qui eurent le plus à souffrir, principalement depuis que s'étant vû le métropolitain ou primat de la province Byzacène, il se trouvoit comme chargé d'une inspection générale sur les pasteurs & sur les troupeaux. Thrasamond pour sapper (504.) l'Eglise catholique par ses fondemens donna un édit vers l'an 504, par lequel il défendoit d'ordonner des évêques (505. & 506.) en la place de ceux qui mouroient. N'ayant pû se faire obéir avec toute son autorité, il en fit ramasser jusqu'à deux cens, qu'il relégua dans l'Isle de Sardaigne. Nous ne sçavons point ce qui put porter ce prince à épargner saint Victor pour cette fois. Mais deux ans après, ayant appris qu'il ne faisoit (L'an 508.) point difficulté d'ordonner des évêques pour les églises catholiques qui en manquoient malgré sa défense, il entra dans une telle colere contre lui, qu'il l'envoya prendre prisonnier, & le fit amener dans les prisons de Carthage. Comme il étoit en chemin, les députés de la ville de Ruspe vinrent s'adresser encore à lui comme au métropolitain de la province, demandant saint Fulgence pour leur évêque. Il n'allegua pour s'excuser (*Vit. Fulg. per Ferrand. diac. c. 16.*) ni les ordres du roi, ni les chaînes qui lui lioient les mains, ni la présence menaçante des gardes qui l'obsédoient. Rien ne l'empêcha de donder aux députés de Ruspe la satisfaction qu'ils demandoient, & il envoya une commission secrete aux évêques voisins pour sacrer Fulgence. Il fut regardé à Carthage comme le principal objet de la haine des évêques Ariens ; & Thrasamond toujours irrité du mépris qu'il avoit fait de ses ordres, le bannit après un an de prison, & l'envoya en Sardaigne avec beaucoup d'autres confesseurs de la foi catholique. Il mourut dans cet exil vers l'an 510 selon quelques-uns, ou l'an 512 selon d'autres, peu de tems après que saint Fulgence banni pour la même cause fût arrivé dans le même lieu.

Victor connu dans tous les tems de

l'église par l'histoire qu'il a écrite, demeura long-tems inconnu aux fidelles, qui font profeffion de ne connoître les Saints que par leur culte. En effet fon nom ne paroît dans aucun des anciens martyrologes. On prétend que le premier qui en a parlé eft Pierre Natal, qui l'a mis dans fon catalogne au xx d'avril; d'autres l'ont reculé au lendemain, comme on le voit dans le martyrologe germanique de Canifius. Nous ne fçavons point ce qui a obligé les compilateurs du martyrologe Romain à le marquer au XXIII d'août.

Holften. not. ad mart. Rom. Chifflet. edid. Vit. Bolland. t. 2. apr. p. 842.

RENVOI.

* S. FRAMBOURD folitaire, qualifié abbé & confeffeur; marqué en ce jour fous le nom de faint Fraubald dans les aditions d'Ufuard & ailleurs. Voyez ci-deffus au XVI de ce mois.

XXIV JOUR D'AOUST.

I fiécle.

SAINT BARTHELEMY, Apôtre.

I.

NOus fçavons que faint BARTHELEMY étoit de Galilée, parce que tous les apôtres en étoient; & qu'il fut mis par Jefus-Chrift au nombre des douze. C'eft tout ce que nous croyons fçavoir de fa vie qui foit affuré ou entierement inconteftable, parce que l'Evangile ne nous en dit pas autre chofe. S'il étoit certain qu'il n'eût été autre que Nathanaël, comme l'ont cru beaucoup de gens qui fe font imaginé que Barthelemy, c'eft-à-dire, fils de Tholmai ou de Ptolemée n'étoit que fon furnom, nous aurions à dire qu'il auroit connu, & fuivi Jefus-Chrift des premiers; qu'il lui auroit été amené par faint Philippes; & qu'il auroit reçu pour fa vertu le plus bel éloge d'homme mortel, qui foit jamais forti de la bouche du divin Sauveur après celui de faint Jean-Baptifte. Mais cette opinion n'a point d'autre appui, que quelque foible conjecture; & les faints Peres ont cru que Nathanaël n'avoit jamais été apôtre. La plus ancienne tradition que l'on ait de faint Barthelemy, & dont l'hiftorien Eufebe nous eft témoin, porte qu'il a prêché l'évangile dans le païs des Indes, nom fous lequel les anciens comprenoient toutes les terres de l'Orient, & du Midi qu'ils ne connoiffoient pas. Une notion fi vague a donné lieu à quelques-uns de croire qu'il avoit été en Ethiopie, & d'autres que ç'avoit été en Arabie, que l'on trouve appellée quelquefois Ethiopie orientale, quelquefois Inde heureufe. Mais rien n'empêche de croire que les Indes orientales de delà l'empire des Parthes, n'ayent fervi de champ aux travaux de notre faint Apôtre, s'il eft vrai, comme le rapporte Eufebe, que faint Pantene docteur de l'églife d'Alexandrie, qui fut dans ce païs plus de fix vingts ans après, y trouva un évangile de faint Mathieu en Hebreu, que faint Barthelemy y avoit laiffé. Car on eft perfuadé que le païs où faint Panténe alla prêcher étoit celui où il falloit combattre la philofophie des Brachmanes, qui étoient les docteurs de la religion des Indiens; & l'on ajoûte qu'à fon retour, il rapporta cet exemplaire de l'évangile à Alexandrie. Quelques anciens difent, que faint Barthelemy avoit appris la tempérance aux peuples de Lycaonie; ce qui n'eft point

Gavant. diff. de Barthol. geft. Rubric.

Joan. c. 1. v. 45.

Flor. p. 166. Aug. in Johan. hom. 7. p. 29. & in pfal. 65. Greg. M. in Job. p. 983. Greg. Nyff. in cant. hom. 15. Chryf. in Joh. hom. 19. Euf. l. 5. c. 10. hift. eccl. Till. t. 1. p. 648.

Quelques-uns veulent que faint Panténe n'ait été qu'en Ethiopie.

Hier. vir. ill. c. 36. Item ep. 84.

Apud Chryfoft. t. 6. hom. 31.

incompatible avec ſa miſſion des Indes, puiſqu'on ſçait que la pratique des Apôtres n'étoit pas de s'attacher à des lieux particuliers, & de ſe renfermer dans les bornes d'une ſeule province. C'eſt par la même raiſon que l'on pourroit recevoir l'opinion de ceux qui veulent qu'il ſoit mort en Armenie vers la Perſe, dans la ville d'Albane ou d'Albanople, aux extrêmités de la province d'Albanie ſur le bord de la mer Caſpienne, ſi l'on avoit des témoins ſuffiſans de cette tradition. On étoit perſuadé dès le VI ſiécle qu'il avoit fini par le martyre; mais on n'avoit pas de quoi le prouver.

Theod. Stud. tom. 3. Spicil. p. 13. Tillem. p. 381 649. Flor. M. Hier. p. 157. 773.
Gr. Tur. mir. l. 1. c. 34.
Fortun. l. 8. c. 4.

II. On dit que l'empereur Anaſtaſe ayant bâti vers les commencemens du même ſiécle la ville de Daras en Meſopotamie, y fit tranſporter le corps de l'apôtre ſaint Barthelemy. L'on voit en effet qu'il y avoit en cette ville une égliſe dédiée en ſon honneur du tems de l'empereur Juſtinien dans le milieu de ce ſiécle. Cependant ſaint Gregoire de Tours qui mourut vers la fin du même ſiécle, nous fait connoître que de ſon tems l'on prétendoit avoir le corps du ſaint Apôtre dans l'iſle de Lipari près de la Sicile, où l'on diſoit qu'il avoit été tranſporté du lieu où il avoit ſouffert. On avoit effectivement bâti une égliſe magnifique ſous ſon nom dans cette iſle, & l'on faiſoit déja courir le bruit de divers miracles qui s'y opéroient. La difficulté d'accorder ces deux choſes n'a point empêché la tradition de l'égliſe de Lipari de ſe fortifier, & de ſe faire recevoir généralement dès le neuviéme ſiécle parmi les Grecs comme parmi les Latins. Mais on ne peut diſſimuler que la relation que l'on a faite de la tranſlation de ſon corps en cette iſle, ne ſoit fabuleuſe ou mêlée de diverſes fauſſetés groſſieres & ridicules qui ne laiſſent rien entrevoir dans le fond de la piéce pour juger ſi cette tradition a quelque fondement. Le corps ſaint que l'on réveroit dans l'iſle de Lipari, ſous le nom de S. Barthelemy dès le VI ſiécle, s'y trouvoit encore au commencement du neuviéme, lorſqu'en 808 les Sarrazins ravageant cette iſle briſerent ſon tombeau & en diſperſerent les os & les cendres. On dit qu'un moine Grec qui demeuroit en Sicile ramaſſa les os; & que peu de tems après les Lombards du duché de Benevent les ayant pris dans les vaiſſeaux envoyés pour chaſſer les Sarrazins, les apporterent en Italie. On les mit dans une égliſe de la ville de Benevent le XXV d'octobre de l'an 809, où l'on dit qu'il ſe fit divers miracles. C'eſt ce qu'on avance ſur la foi d'Anaſtaſe le Bibliothécaire qui vivoit dans le même ſiécle, & qui a fait l'hiſtoire de cette tranſlation dont Adon & Uſuard ont parlé auſſi dans leurs Martyrologes, auſſi bien que les Grecs dans leurs menées où l'on en voit un récit tiré d'un auteur de leur langue qui ſemble être auſſi du IX ſiécle. Quelques auteurs ſur un bruit de la fin du dixiéme ſiécle ont avancé que l'empereur Othon II mécontent de la ville de Benevent en avoit ôté le corps de ſaint Barthelemy pour la punir, & que dans le deſſein de le transferer en Allemagne il l'avoit fait dépoſer à Rome; mais qu'il y étoit demeuré, parce que ce prince étant venu à mourir ſur la fin de l'an 983, n'avoit pas eu le tems d'en faire faire le tranſport. D'autres rapportent la choſe à Othon III, qui ſe trouvant à Benevent l'an 1000 voulut avoir le corps de ſaint Barthelemy, pour le mettre dans l'égliſe de ſaint Adalbert qu'il faiſoit bâtir à Rome dans l'iſle du Tybre. Ceux de Benevent n'oſant pas le refuſer, s'aviſerent

Theod. Lect. l. 2. p. 67.
Procop. ædif. l. 2. c. 2.
Gr. Tur. ſupr.
Till. p. 382.
Id. p. 649. 650. Baron. an. 54. n. 3. & not. ad M. R. 25. aug.
Spicil. t. 3. p. 22. 23.
Comb. Auct. B. PP. p. 400.
Oth. Friſ. l. 6. c. 25. Alb. Krantz. Sax. l. 4. c. 10.
Baron. an. 983. n. 14.
Chron. Caſſin. Leon Oſt. l. 2. c. 24.
Bar. an. 1000. n. 6. 7. 8.

d'un artifice pour le tromper, si l'on en croit Léon d'Ostie : & au lieu du corps de saint Barthelemy, ils lui donnerent celui de saint Paulin de Nole qu'il apporta à Rome dans l'église de saint Adalbert. Cet auteur ajoute qu'Othon ayant sçu qu'on l'avoit joué vint avec une armée devant Benevent pour s'en venger ; qu'il fut obligé de lever le siége, & qu'il mourut peu de tems après. Les Romains font passer ce récit pour une fiction concertée par ceux de Benevent, pour faire croire qu'ils auroient toujours conservé le corps du Saint ; & ils produisent divers actes des Papes & des Empereurs depuis le XII siécle, comme des titres capables de persuader qu'ils possedent tout à la fois dans une même église le corps de saint Barthelemy, & celui de saint Paulin. Cette église à communiqué à l'isle du Tybre où elle est, le nom du saint Apôtre qu'elle portoit, & on ne l'appelle plus maintenant que l'isle de saint Barthelemy. Cette possession des Romains n'est pourtant pas encore si paisible, que ceux de Benevent ne la contestent tous les jours. Le cardinal Ursin a fait un livre de notre tems, pour prouver que le corps de saint Barthelemy est encore aujourd'hui à Benevent, & non pas à Rome ; & parce qu'il a eu le crédit de se faire écouter, la Congrégation des Rits ecclésiastiques a été chargée d'examiner ses raisons par une résolution du mois d'août de l'an 1695. Aussi voyons-nous que malgré tout ce qu'on dit du prétendu transport fait à Rome l'an 1000 par l'empereur Othon III, on étoit encore persuadé dans le siécle suivant, que le corps de saint Barthelemy étoit toujours à Benevent. Eadmer auteur Anglois fort connu dans le XII siécle, rapporte que ce fut en cette ville que l'évêque du lieu prit un bras du saint Apôtre, & l'apporta en Angleterre du tems du roi saint Edouard & de la reine Emme sa mere après l'an 1066, & que cette princesse le fit mettre dans l'église de Cantorbery. Bethune en Artois prétend avoir l'autre bras, & fait la fête de sa translation le XV de juin.

Baron. supr. Mabill. Iter. Ital. p. 86.

Gaz. du 24. sept. 1695.

Eadm. hist. nov. post edit. S. Anselmi.

Boll. t. 2. apr. p. 9 7 col. 2. t. 2. juin. pag. 1011.

III.

La Brosse pag. 103. Thom. fest. p. 78. 52. 83.

On a été long-tems dans l'Eglise sans assigner un jour particulier pour la célébration de la fête de saint Barthelemy, parce qu'on la faisoit en commun avec celle des autres Apôtres le premier jour de mai, ou le XXIX de juin à l'occasion de saint Pierre & saint Paul. C'est ce qui fait sans doute que son nom ne se trouve point dans les premiers calandriers. On le voit marqué au XIII de juin dans les anciens martyrologes du nom de S. Jerôme & au XXIV d'août. Le premier étoit comme on se l'imaginoit le jour de sa translation de l'Inde ou de la Perse à Lipari ; l'autre étoit celui où l'on célebroit sa mort au neuviéme siécle. C'est aussi en ce jour que sa fête est marquée dans le sacramentaire de saint Gregoire, dans les martyrologes de Bede, d'Adon, d'Usuard & en beaucoup d'autres, & ce qui est suivi dans toutes les églises de France. Mais à Rome elle ne se célebre que le lendemain, soit que l'on s'y soit persuadé que le XXV d'août étoit le jour de la translation prétenduë des reliques du Saint faite de Benevent en cette ville, soit qu'on y ait suivi quelque martyrologe particulier différent de ceux que nous avons allegués. On voit encore des fêtes de saint Barthelemy marquées pour les églises d'Occident au XXV d'octobre & au IV du même mois, que l'on prend pour des jours de translation ou de changement. Les Grecs ont destiné aussi divers jours pour faire la fête de saint Barthelemy, principalement depuis l'onziéme siécle.

Flor. p. 593.

Flor. p. 156. 157. Item p. 774. col.

Spicil. t. 3. p. 23.

Sauss. mart. Gall. add. 4. oct.

Man. Comn. ap. Balsam. Thomass. fest. p. 90. Menæa p. 267. 269. Item menol.

On la trouve marquée dans leurs menologes, leurs menées & leurs autres livres d'église au xxv & encore au xxiv d'août, de même que parmi les Latins, comme à des jours de translation tant à Lipari qu'à Benevent. Mais depuis le tems de l'empereur Manuel Comnene, qui régnoit au xii siécle, il semble que la principale fête que les Grecs fassent de saint Barthelemy, soit celle de l'onziéme de juin que quelques-uns font passer pour le jour de sa mort; & elle y est jointe avec celle de saint Barnabé. Quelques-uns ont prétendu qu'en France la fête particuliere de saint Barthelemy n'étoit pas encore établie ou distinguée de celle qui étoit alors commune à tous les Apôtres dans le douziéme siécle, & que ce fut le cardinal Galon légat apostolique du tems de Philippes Auguste, qui fit ce réglement dans un concile pour la faire célebrer séparément, comme celles de saint Pierre saint Paul, saint Simon saint Jude, & saint Matthieu, sans faire aucune mention des autres Apôtres. Mais c'est un décret suspect à quelques sçavans; & l'on n'a point eu grand égard à ce qu'il défendoit ou ce qu'il ordonnoit de nouveau. La fête est encore chomée dans la plus grande partie des églises de l'Europe, soit au xxiv, soit au xxv d'août, avec une vigile qui est accompagnée d'un jeûne en beaucoup d'endroits, & particulierement en Angleterre, nonobstant la révolution que le schisme a causée à l'église Anglicane. Elle avoit été supprimée à Paris l'an 1666, par l'archevêque Hardouin de Perefixe, dont le mandement fut autorisé par un arrêt du Parlement sur un ordre du Roi. Mais François de Harlay son successeur la rétablit avec celle des apôtres saint Thomas & saint Mathias & celle des Innocens, par son statut de l'an 1673. Dans le diocêse de Chartres elle est remise au dimanche qui la précede, & celle de saint Louis au dimanche qui la suit, par une ordonnance de Mr l'Evêque donnée le xv de juillet, l'an 1697. Le jeûne avec la veille de saint Barthelemy est remis au samedi, conformément à la disposition marquée par le même prélat pour les fêtes qui arrivent durant la moisson & la vendange, hors celles de la sainte Vierge.

La Brosse p. 102. *Thomass. p. 99.* *Liturg. Angl. Stat. Paris. p. 442.* *Ord. de Paul év. de Ch.*

AUTRES SAINTS DU XXIV jour d'Août.

LES MARTYRS DE LA MASSE-BLANCHE d'Utique en Afrique.

iii siécle.

I.

L'Empereur Valerien étant en Orient l'an 258, pour se préparer à marcher contre les Perses, publia contre les Chrétiens un nouveau rescrit qui ralluma la persécution qu'il avoit excitée depuis près de dix-huit mois. Galere Maxime proconsul d'Afrique, qui avoit succédé depuis peu de tems à Aspasius Paternus se montra fort ardent à exécuter l'édit dans les commencemens de son administration. Il fit un grand nombre de martyrs, parmi lesquels ceux que l'on appelle de la Masse-blanche sont fort célebres dans l'Eglise, quoique l'on ait perdu presque toute la connoissance que l'on pouvoit avoir de leur combat & de leur triomphe. Ils souffrirent dans la ville d'Utique où le Proconsul s'étoit rendu vers le milieu du mois d'août. Prudence les met au nombre de *trois cens*, terme fini pour marquer peut-être un nombre indéfini de plusieurs, comme il est encore plus ordinaire à des poëtes qu'à d'autres de le pratiquer. Saint Augustin qui

L'an 258. *Peristeph. hym. 13.* *Aug. in psal. 49.*

qui a parlé d'eux en diverses rencontres, se contente de dire qu'ils étoient plus de *cent cinquante-trois* martyrs; ce qui de la maniere qu'il s'en explique ne peut pas faire conclure qu'ils n'eussent pas même été au-dessus de deux cens. Ce Pere dans un sermon qu'il fit au jour de leur fête, remarque qu'on leur avoit donné le nom de *Masse* à cause de leur multitude. Mais on ne sçait pas trop assurément ce qui a fait donner le surnom de *blanche* à cette masse. Le même Saint tendant à la morale, semble insinuer que l'on auroit voulu faire allusion à la pureté de leur foi. Un autre ancien veut qu'on ait songé à l'éclat de la gloire immortelle qu'ils avoient acquise par leur martyre. Mais il est difficile de croire qu'on ait eu d'abord des raisons si spirituelles en vue. Il se pourroit faire que le nom de Masse-blanche leur fût venu de l'amas de leurs os que l'on auroit rassemblés après leur mort, ou de la blancheur de la chaux avec laquelle leurs cendres se trouverent mêlées. Cette derniere raison suppose la vérité de la relation que Prudence nous a laissée du genre de leur supplice & des particularités de leur martyre qu'il ne rapporte que sur la foi de la renommée. Il dit que le Proconsul ayant fait mettre le feu à un grand four plein de pierres pour faire de la chaux & poser un autel au haut du trou, donna le choix aux chrétiens ou de sacrifier du sel avec le foye d'un porc aux idoles, ou de se jetter eux-mêmes dans cette fournaise ardente; & que trois cens s'y étant jettés y furent aussi-tôt consumés. Mais quoique ces précipitations volontaires ne soient pas sans exemple parmi les martyrs, & que l'Eglise n'ait pas condamné celles qu'elle a cru intérieurement suggérées ou procurées par un mouvement extraordinaire du saint Esprit, un simple bruit commun n'est pas suffisant pour garantir la vérité de ce fait. Saint Augustin fait assez connoître qu'il n'en a rien sçu, non plus que les autres Africains de son tems qui devoient pourtant en être mieux informés que Prudence. Aussi d'autres ont prétendu que tous ces martyrs avoient été couronnés par l'épée des persécuteurs. On ajoute que la Masse étoit composée de gens de diverses provinces, hommes, femmes, vieillards, jeunes gens, parmi lesquels on dit qu'il y avoit même des enfans. Le Proconsul les avoit fait venir pour la plus grande partie des prisons de la ville de Carthage, pour les juger à Utique durant le séjour qu'il y devoit faire. C'est ce qui a porté divers auteurs à les regarder comme des martyrs de Carthage, quoique saint Augustin dans un sermon prononcé à Carthage même, les traite comme des martyrs de dehors, & les appelle nettement la Masse-blanche d'Utique.

Serm. 306. ed. nov. — *Append. Aug. serm. 317.* — *Prud. supr.* — *Tillem. t. 4. pag. 176.* — *Append. Aug. serm. 317.* — *Aug. serm. 311. c. 10. Baron. M.R. ad 24. Aug.*

II. On croit qu'ils moururent le XVIII d'août qui est le jour auquel leur fête est marquée dans les martyrologes du nom de saint Jerôme; & il semble que ce jour qui se trouve effacé dans l'ancien calendrier de l'église de Carthage que dom Mabillon a publié, soit celui auquel on la célebroit dans l'Afrique. Cependant Adon & Usuard dans leurs martyrologes que l'on a suivis dans le Romain moderne, ne parlent d'eux qu'au XXIV d'août. Il y avoit dans Utique une église en leur honneur que l'on appelloit la basilique de la Masse-blanche, où saint Augustin prononça l'un des sermons que nous avons de lui* sur les pseaumes, & il y parle de la Masse des martyrs,

Mabill. Anal. t. 3. pag. 411. 399.

* Sur le ps. 144.

Ruin. act. M. p. 199. n. 11.

Ils ne laissoient pas d'avoir aussi un culte particulier dans Carthage, soit qu'on y eût reporté les os de plusieurs d'entre eux, soit que saint Cyprien les eût fait adopter par son église avant que de mourir, par la considération de ceux d'entre eux qui étoient de sa ville ou de son diocêse, & dont il avoit été le pasteur, comme le marque Prudence. Ce saint prélat eut, dit-il, une grande joïe de se voir précédé dans le ciel par cette troupe des siens, sur qui ses prieres avoient attiré les graces céléstes. Il les suivit trois semaines ou un mois après; en quoi nous croyons pouvoir nous en tenir au sentiment de cet auteur, bien que dans ses vers il ne garde pas toujours l'exactitude à laquelle les historiens sont obligés. Que s'il falloit prendre à la lettre ce que dit le diacre Ponce dans la vie de saint Cyprien que ce saint prélat a consacré le premier en sa personne les prémices des martyrs de sa province, ce qui s'entend de la persécution derniere seulement, ou même du dernier Proconsul, nous serions obligés de ne metre le martyre des saints de la Masse-blanche qu'au mois d'août de l'année 259; & en ce cas ils auroient eu un autre juge, que le proconsul Galére Maxime qui ne survécut de gueres à saint Cyprien.

Prud. hym. 13.

Le XIV sept.

Pont. vit. Cypr. p. 10. Tillem. vie de saint Cypr. n. p. 641.

II. S. OUEIN*, EVESQUE DE ROUEN, lat. *Dado* & *Audoënus.*

* Saint Ouin, saint Oyen, saint Ouen.

VII siécle.

I.

L'an 609.

Anon. ap. Sur. pag. 256. & Anon. Le Coint. passim.

SAint Ouein fils d'Authaire & d'Aige, tous deux illustres par leur noblesse & plus distingués encore par leur piété, naquit à Sancy dans le territoire de Soissons * vers l'an 609 sous le regne de Clotaire II. Ses parens dont la sainteté est reconnuë même d'un culte public * en quelques endroits de la Brie & de la Normandie, n'ayant dans leur maison que des exemples de vertu à lui proposer, voulurent aussi que toutes les instructions qu'ils devoient lui procurer n'eussent pas d'autre fin. C'est ce qui fit qu'après lui en avoir donné les premieres teintures auprès d'eux, comme ils firent à son frere Adon qui étoit l'aîné, ils le mirent pendant quelque tems à saint Medard de Soissons, pour y apprendre les lettres sous les religieux de cette abbaïe, si l'on en croit quelques auteurs. Il n'étoit pas encore sorti du berceau, lorsque le célebre saint Colomban, abbé de Luxeû en Bourgogne passant, par le païs de Brie après avoir quitté le roi Clotaire pour aller trouver Théodebert roi d'Austrasie, le bénit avec son frere dans la maison paternelle à Uscy, village à trois lieues de Meaux, & recommanda particulierement à ses parens le soin de lui inspirer de bonne heure le desir de servir Dieu avec amour & fidélité, en quelque état qu'il se trouvât engagé. Ce ne fut pas une bénédiction stérile pour les deux freres. Car le bienheureux Adon après avoir été quelque tems à la cour de Dagobert I, dont on prétend qu'il administra les finances, renonça au siécle, & alla servir Dieu sous la regle de saint Colomban dans le monastere de Jouarre * dont il étoit fondateur, qu'il avoit fait double pour des hommes & pour des filles qui s'y sont perpetuées & s'y maintiennent encore aujourd'hui avec beaucoup de réputation. On croit qu'il avoit bâti auparavant celui de Reuil * sur la Marne, qui a été depuis réduit en prieuré dépendant de Cluny; & que c'est par erreur, qu'on en attribuë la fondation à un prétendu saint Radon; que l'on suppose avoir été frere de

* A deux lieues & demie de la ville.

* Saint Authaire est patron d'Uscy sur Marne au diocêse de Meaux.

L'an 610.

Jonas vit. Columbani.

* Jotrum.

* Radolium.

Had. Vales. Rer. Fr. l. 18. Hildegar. sen quis autor vit. S. Faron. c. 35.

ſaint Ouein, & du bienheureux Adon. Pour ce qui eſt de notre Saint, il eſt certain qu'il ne fit jamais profeſſion de la vie religieuſe dans les monaſteres ; mais on peut aſſurer que ſa conduite n'en fut pas moins reguliere au milieu des engagemens qu'il eut avec le monde.

II. Il fut envoïé fort jeune * à la cour de Clotaire, où Dieu qui veille partout à la conſervation de ſes élus, lui fit trouver en la perſonne de ſaint Eloy un guide fidelle pour le conduire dans la voïe de la vertu au milieu des dangers qui l'environnoient. Ce bonheur fut le fondement de l'amitié de ces deux Saints, qui ſe fortifia toujours depuis par la conformité de leurs inclinations & de leurs mœurs, ſans que l'inégalité d'âge y fit paroître de la différence ; & ils donnerent à l'Egliſe l'exemple de l'union la plus pure & la plus ſainte que l'on pût ſouhaiter entre des perſonnes ſéculieres. Ils ſembloient n'avoir qu'un cœur & qu'une ame, parce qu'ils étoient conduits par le même eſprit, qui les élevant au-deſſus des tentations du mauvais exemple qui regnoit à la cour, leur donnoit auſſi des forces pour réſiſter à celles que leur tempérament & leurs paſſions tâchoient de leur ſuſciter. Dadon, c'eſt le nom que ſaint Ouein portoit alors, étant ſorti des exércices qu'on lui fit faire juſqu'à l'âge de dix-huit à vingt ans, vivoit à la cour ſous l'extérieur d'un courtiſan avec la ſuite & le train d'un grand ſeigneur ; mais il ne ſépara jamais les fonctions d'un véritable diſciple de Jeſus-Chriſt d'avec celles d'un véritable ſerviteur du roi. Il portoit le cilice caché ſous l'or & la ſoye. Il ſe mortifioit le corps par les jeûnes & les veilles, ſe nourriſſoit l'eſprit par la lecture & la méditation de l'écriture ſainte, & tâchoit d'entretenir toujours un commerce & une union étroite avec Dieu par la priere. Il étoit dans le monde auſſi libre & auſſi détaché du monde, que les ſolitaires les plus retirés pouvoient l'être dans le fond de leurs deſerts. Il ſe regardoit par-tout où il ſe trouvoit ſur la terre comme en un lieu d'exil ; & enviſageoit le ciel comme ſa patrie où tendoient toutes ſes vues. C'eſt ce qui lui laiſſoit une grande indifférence pour toutes les choſes temporelles, & qui ne lui faiſoit retenir les biens & les richeſſes dont il avoit la diſpoſition, que comme des inſtrumens propres à exercer les œuvres de miſéricorde. Ce n'étoit pas dans la ſeule diſtribution de ſes biens qu'il ſervoit les pauvres de Jeſus-Chriſt ; il ſe rendit encore le patron & l'appui des foibles, des veûves & des orfelins, & de tous ceux que la miſere rendoit les objets de ſa compaſſion. Il n'avoit pas moins de zele pour procurer le ſalut aux ames, que pour ſatisfaire aux beſoins des corps. Souvent il joignoit la remontrance aux exemples de ſa vie, comme faiſoit auſſi ſaint Eloy, pour retirer les autres du vice & pour les porter à la pénitence. L'égliſe de France lorſqu'il n'étoit encore que laïque, reſſentit les effets de ſes bons offices & de ceux de ſon illuſtre ami, dans le tems qu'elle travailloit à ſe délivrer de la ſimonie, & à ſe garantir des héréſies nouvelles qui venoient d'Orient & d'Italie.

* Parentus comme il s'appelle dans la vie de ſaint Eloy.

Vers l'an 622.

III. Dagobert I qui avoit regné du vivant de ſon pere Clotaire II en Auſtraſie, & qui par ſa mort & celle de ſon frere Charibert ſe voïoit le maître de toute la monarchie Françoiſe depuis l'an 631, ne ſe contenta point d'honorer ſaint Ouein de ſon eſtime & de ſa confiance, ou de profiter quelquefois de ſes avis, com-

L'an 631.

me avoit fait son prédécesseur ; il voulut encore partager avec lui les soins de l'état, en le faisant entrer dans le ministere ; il le fit son référendaire, c'est-à-dire, son chancelier. Tout le monde loua le choix du monarque. Mais rien ne le justifia tant que la conduite même du nouveau Chancelier qui mit sur un poste si élevé tous les dons qu'il avoit reçus du ciel dans tout leur lustre. Jamais on ne vit plus de sagesse jointe à plus d'équité ; jamais l'homme d'état ne se trouva plus heureusement allié à l'homme de religion. Saint Ouein ne suivit point d'autre politique que celle qui se trouve renfermée dans le double précepte de la charité à quoi se réunissent toutes les loix. Toute

634. son application ne tendoit qu'à faire régner Dieu sur les cœurs des hommes ; & comme le roi Dagobert voulut bien répondre à la sainteté de ses intentions par la déférence qu'il avoit pour ses avis, jamais on ne vit la monarchie Françoise dans un état plus florissant pour les exercices de la paix & de la justice, que pendant cet espace de son regne, qui se passa sous le ministere de saint Ouein. Cet espace ne fut pas de longue durée, parce

638. que le roi cessa de vivre dès l'an 638, mais le bonheur de la France ne finit pas avec sa vie, parce que Clovis II son fils & son successeur voulut continuer les sceaux & l'office de référendaire à saint Ouein. Il continua aussi son administration avec la même intégrité, le même zele pour le service de Dieu & du Prince, & la même édification dans la pureté de ses mœurs & dans les effets différens d'une vertu solide. Il fit divers établissemens de piété, parmi lesquels on peut compter celui du monastere de Rébais qu'il avoit bâti au diocèse de Meaux dès l'an 635. On prétend qu'il eut quelque dessein de s'y retirer pour vivre sous la discipline de saint Aile, qu'il y avoit donné pour abbé, comme son frere le bienheureux Adon fit à Jouarre ; mais que le roi & les grands du royaume s'y opposerent, en lui répréfentant qu'il devoit préférer le bien public à sa satisfaction particuliere.

Quelque besoin qu'eût de ses con- IV.
seils le jeune roi Clovis, qui ne pouvoit encore gouverner que par ses ministres, il se laissa gagner aux instances que lui firent faire le clergé, & le peuple de la ville de Rouen, de leur donner le référendaire Ouein pour évêque à la place de saint Romain. Dans le même tems, il accorda Eloy à ceux de Noyon. Mais ces deux serviteurs de Dieu, qui n'étoient pas moins éclairés dans les observations de la discipline de l'Eglise, que dans les voïes particulieres de leur salut, considerant qu'ils n'étoient encore que laïques, ne crurent pas devoir passer ainsi brusquement de la maison du prince à celle du Seigneur. Ils prirent du tems, pour examiner encore plus particulierement leur vocation ; lorsqu'ils crurent avoir des présomptions suffisantes de la volonté divine, ils se retirerent pour se préparer aux ordres sacrés. Saint Oüein alla à Mâcon recevoir la prêtrise des mains de l'évêque Deodat. Puis il vint rejoindre son ami & son collegue, pour aller à Rouen ; où ils arriverent le dimanche XIV jour du mois de mai de l'an 640, pour être ordonnés évêques. Ils furent sacrés ensemble huit jours après. Ce fut le XXI du même mois, qui étoit le dimanche de devant les Rogations, en la troisiéme année du regne de Clovis, suivant la remarque des personnes habiles qui nous ont convaincus enfin, que la chose ne pouvoit être ar-

L'an 639.

L'an 640.

Vales. Le Coint. Mabill. Bult. Audoen. vit. Elig. l. 2. c. 2.

rivée ni en 635, ni en 646, comme plusieurs l'avoient cru, pour avoir confondu le jour de leur arrivée à Rouen, avec celui de leur sacre dans l'histoire de la vie de saint Eloy écrite par saint Oüein. Nous verrons ailleurs ce que fit la grace de l'ordination dans saint Eloy. Les effets qu'elle produisit dans le cœur de S. Oüein ne furent pas moins merveilleux. L'éminence de son sacerdoce, lui fut un un nouveau sujet d'humiliation & de crainte. Persuadé, que pour se voir plus élevé, il n'en étoit ni plus vertueux, ni plus parfait qu'auparavant, il crut seulement son salut exposé à de plus grands dangers. C'est ce qui le rendit plus humble, & plus vigilant sur lui-même, qu'il n'avoit encore été. Il comprit qu'étant devenu le chef, ou le guide du troupeau de Jesus-Christ par sa qualité d'évêque, il en devoit être la caution, & se trouvoit chargé de ses foiblesses, & de ses imperfections. Cette vûë lui faisoit pleurer les péchés des autres, comme s'ils eussent été les siens propres ; il faisoit pénitence pour son peuple, comme pour lui-même. L'austérité de ses jeûnes étoit si grande, qu'il en eut le visage tout atténué, & le corps tout desseché. Il ne lui laissoit prendre gueres plus de repos que de nourriture. Pour empêcher que le sommeil n'interrompît le cours de ses mortifications, il ne dormoit que sur des fagots ; il portoit au coû & aux bras des cercles de fer, qu'il ne quitta pas même dans le tombeau. Tout ce qu'il souffroit ainsi lui paroissoit fort léger, auprès de ce qu'avoient souffert les martyrs, & les confesseurs de Jesus-Christ, à la condition desquels il portoit quelque sorte d'envie. Il sembloit ne trouver de ressource à ses espérances, que dans les exemples des solitaires de l'Orient, qui étoient parvenus à une autre espece de martyre. Cependant ses austérités ne l'empêchoient pas de faire paroître beaucoup de vigueur, & de courage dans toutes les fonctions de sa charge. Il étoit infatigable dans le ministére de la parole de Dieu ; & le zele qu'il avoit pour le salut des ames lui rendoit les forces que lui ôtoient ses jeûnes & ses veilles. Quelque soin que ses prédecesseurs, dont la plûpart avoient été des hommes apostoliques, eussent pris pour défricher, & cultiver le vaste champ du diocêse de Rouen, il poussoit sans cesse des chardons & des épines, suivant la nature des terres ingrates. Le peuple, selon le témoignage d'un ancien, y étoit toujours fort grossier, indocile & peu traitable ; mais S. Oüein par sa patience, & par sa charité vraiment pastorale vint à bout de le domter, & de le réduire sous l'obéïssance de Jesus-Christ. Il ne se contenta pas de prêcher dans la ville de Rouen, il alloit encore par la campagne jusqu'aux extrémités de son diocêse, portant la lumiere de l'évangile dans les lieux les plus écartés, & les plus inaccessibles. Il se plaisoit à catéchiser les simples & les pauvres, & à rompre le pain de vie aux petits. Mais parce qu'il ne pouvoit pas être présent par-tout, il tâcha d'y suppléer, en attirant auprès de lui quantité de pieux & de sçavans ecclésiastiques, qu'il envoyoit prêcher & travailler sous ses ordres à la sanctification des peuples. Il n'étoit jamais épuisé dans ses instructions, ni dans la communication des graces qu'il recevoit du ciel, parce qu'il se renouvelloit sans cesse devant Dieu, & qu'il se remplissoit toujours par la priere.

Vit. S. Wandregisili. c. 12.

V. Ses premiers soins étoient destinés à l'entretien des temples vivans du

ſaint Eſprit, & des membres de Jeſus-Chriſt. Ses ſeconds étoient pour les temples matériels ; & il aimoit ſur tout à bâtir beaucoup d'égliſes & de chapelles à la campagne, à les orner, & à y établir un culte bien reglé, parce qu'il étoit perſuadé, que les choſes extérieures & ſenſibles, pouvoient contribuer beaucoup à la dévotion des perſonnes, que l'on ne peut dégager des ſens dans l'union qu'elles doivent avoir avec Dieu. Il bâtit auſſi pluſieurs hôpitaux, & aida à fonder, ou rétablir pluſieurs monaſtéres dans ſon diocêſe. De ce nombre furent celui de Fontenelle, dit, depuis de ſaint Wandrille ſon fondateur, & ſon premier abbé ; celui de ſaint Pierre, qui eſt aujourd'hui célebre ſous le nom même de S. Oüein; celui de Flay en Beauvaiſis bâti par ſaint Germer ; celui de Feſcan bâti pour des filles par le bienheureux Vaning ; celui de ſaint Sidoine appellé ſaint Saens qui a été ruiné depuis, & quelques autres encore. Il honoroit de ſon amitié, & de ſa protection tous les ſerviteurs de Dieu, principalement lés ſaints religieux ou abbés, dont la vie pénitente étoit de grand exemple. C'eſt ce qu'il fit paroître à l'égard des Saints que nous venons de nommer, & à l'égard de ſaint Anſbert qu'il déſigna depuis pour ſon ſucceſſeur. Nous ne faiſons point difficulté de dire à S. Filbert même, qui fonda la célebre abbaïe de Jumieges à ſa perſuaſion & par ſon aſſiſtance, & qui en fut le premier abbé. Car encore qu'on ne prétende pas excuſer la dureté avec laquelle il traita ce ſaint abbé en une rencontre, où ſans y penſer il s'étoit rendu le miniſtre de la paſſion, & de la cruauté d'Ebroïn maire du palais, on peut aſſurer que les effets de leur amitié ne furent ſuſpendus, que durant le tems de ce nuage qui ſe diſſipa bien-tôt. Ceux même qui entreprendront de juſtifier l'amitié qu'il entretint avec Ebroïn, cet homme ſi décrié dans notre hiſtoire, cet ennemi de tant de Saints & de gens de bien, ne manqueront point de raiſons apparentes, ni d'exemples d'une ſemblable conduite dans d'autres Saints. C'eſt à eux à réfuter quelques autres traits de foibleſſe, ou de mauvaiſe complaiſance, dont on a voulu charger la réputation de ſaint Oüein, Nous nous contenterons en préferant la force de la miſéricorde de Dieu à celle de leurs raiſons, de rendre témoignage à la ſincerité de notre Saint & à la droiture de ſes intentions qui l'ont toujours porté malgré les ſurpriſes à n'uſer de la faveur & de l'autorité d'Ebroïn, que pour le bien de l'Egliſe.

Vie de S. Filb. xx. août.

L'an 674.

Le Coïnte ann. 674. n. 2. Pommer. hiſt. de l'abb. de ſaint Oüein. p. 65. 66. 67.

VI. Le zele qu'il avoit toujours eu pour la ſervir, ne lui avoit laiſſé paſſer preſque aucune aſſemblée eccléſiaſtique, ou autre concile un peu conſidérable dans le royaume, ſans y aller contribuer de tout ce qui dépendoit de lui, pour maintenir la pureté de la foi, & rétablir celle des mœurs & de la diſcipline. Il avoit paru ſur-tout avec éclat dans le troiſiéme de Châlon ſur Saonne dès l'an 644 ; & s'il étoit vrai qu'il eût aſſiſté auſſi au ſynode tyrannique qu'Ebroïn fit aſſembler, pour perdre ſaint Leger évêque d'Autun, nous aurions encore tout ſujet de croire qu'il n'y auroit été conduit, que pour défendre les interêts de la verité & de la juſtice. Mais on ne ſe perſuadera pas aiſément qu'il ſe ſoit trouvé à cette miſérable aſſemblée, ſi l'on conſidere qu'elle ſe tint avant qu'il fût retourné d'un voyage de dévotion qu'il fit à Rome avec ſaint Saens. Après la mort d'Ebroïn qui fut tué l'an 681, notre Saint âgé de 72 ans, crut qu'il

Valeſ. Rer. Fr. l. 22. p. 311.

L'an 676.

678.

681.

devoit ne plus songer de son côté, qu'à se préparer à aller aussi rendre compte à Dieu de ses actions. Son grand âge ni ses infirmités ne lui firent rien relâcher de sa vie pénitente, ni de son application infatigable à ses fonctions épiscopales. Ce fut dans le cours de la derniere visite de son diocêse, qu'il vit ce merveilleux metéore de lumiére en forme de croix, dont parlent les auteurs. Il en traça la figure sur la terre, & y laissa quelques reliques, afin que les peuples eussent dans la suite de la vénération pour cet endroit, qui étoit sur la riviére d'Eure, aux extrémités du diocêse d'Evreux, où l'on bâtit après sa mort un monastére appellé *la Croix-saint-Oüein*, & depuis *la Croix-saint-Leuffroy* du nom de son fondateur. Peu de tems après, il fut employé à la réconciliation des grands du royaume d'Austrasie, avec ceux du royaume de Neustrie ou de France occidentale, qui avoient été brouillés au sujet de Gislemar, qui s'étoit saisi de l'autorité contre son propre pere Waraton, maire du palais sous le roi Thierry III. Le Saint alla pour ce sujet à Cologne à la priere du roi; & après avoir eu tout le succès que l'on pouvoit souhaiter, il vint rendre compte de sa négociation à Thierry qui étoit à Clichy, maison royale sur la Seine, à une lieue & demie au-dessous de Paris. Il y tomba malade, & y mourut saintement le XXIV d'août de l'an 683 âgé d'environ 74 ans, aprés avoir obtenu du roi, que saint Ansbert abbé de Fontenelle * seroit son successeur.

682.

Vit. S. Leuffr. S. Audoen.

Il y avoit un autre monastere dans la forêt de Cuisy appellé *la Croix S. Oüein* dépendant de saint Medard de Soissons.

L'an 683.

* dit S. Vandrille.

VII. Son corps fut levé en pompe, pour être transporté en son église. Le roi, la reine, le maire du palais, & toute la cour l'accompagnerent jusqu'à Pontoise, d'où les évêques & la noblesse de la province de Neustrie, environnés d'un clergé nombreux, & d'une multitude prodigieuse de peuples, le conduisirent à Rouen. Il fut enterré dans l'église de l'abbaïe de saint Pierre, où il avoit choisi sa sépulture; & les merveilles que Dieu opéra sur son tombeau, en témoignage de sa sainteté & de sa béatitude, eurent tant d'éclat, que l'abbaïe en prit le nom de saint Oüein qu'elle conserve encore aujourd'hui. Quatre ans après, saint Ansbert fit la translation de son corps en un lieu de la même église, plus honorable & plus propre pour l'exposer à la vénération des peuples. Cette céremonie se fit le jour de l'Ascension selon quelques auteurs, qui ajoutent que ce fut le V de mai, qui pourtant ne concourut point avec cette fête, depuis l'an 628 jusqu'en 707. Ce qui fait croire qu'on a mis dans les martyrologes, & les calendriers le V de mai au lieu de l'Ascension qui est mobile, mais qui est marquée en ce jour par ceux qui ont fixé le jour de la Passion de J. C. au XXV de mars, & celui de sa Resurrection au XXVII. Les reliques de saint Oüein après quelques transports faits en divers lieux, furent portées à Paris avec celles de saint Leuffroy, de saint Turiaf & de saint Agofroy durant les courses des Normans, des insultes desquels on cherchoit à les garantir. Elles furent déposées dans l'abbaïe de saint Germain des Prez, où elles demeurerent jusqu'à ce que la crainte qu'on avoit des barbares fût entierement dissipée. Alors les moines de l'abbaïe de la Croix-saint-Leuffroy au diocêse d'Evreux, qui avoient apporté toutes ces reliques, reporterent celles de saint Oüein & de saint Agofroy chez eux, & laisserent celles de saint Leuffroy & de saint Turiaf à saint Germain, pour gage de l'union qui se fit des deux monastéres l'an 918. D'autres

L'an 687.

Le Coint. ann. 683. n. 11.

Vers l'an 898.

Mabill. sæc. 3. parc. 1. pag. 594.

Pommer. l. 2. p. 132. & seq. p. 138. & seq.

L'an 918.

ont imaginé un tranſport du corps de ſaint Oüein fait directement de Paris à Rouen. Quoiqu'ils ne produiſent rien qui nous en puiſſent convaincre, il eſt difficile de croire que dans la ſuite l'abbaïe de ſaint Oüein n'ait pas recouvré ſon tréſor. Les diſtributions qui s'en ſont faites, montrent qu'elle ne l'a point gardé entier ; & l'on aſſure que tout ce qu'elle en avoit fut pillé & diſſipé l'an 1562 par les Huguenots qui y firent le ravage. L'on montre un de ſes doigts à ſaint Oüein, près de Clichy où il étoit mort ; l'on prétend encore avoir ſa tête dans le village de Bourg, entre Cambray & Arras ; mais ſans preuves. Il paroît auſſi que l'on tranſporta en Angleterre des reliques de ſon corps, avec celles de quelques autres Saints de Normandie. Eadmer qui vivoit au commencement du XII ſiécle, témoigne qu'il y en avoit de ſon tems dans la grande égliſe de Cantorbery, que l'on appelloit le Chriſt. Les martyrologes de Florus, de Wandalbert, d'Adon, d'Uſuard, & les autres juſqu'au Romain moderne marquent ſa fête au XXIV d'août, auquel elle ſe célebroit en France du tems de Louis le Débonnaire, comme on le voit par les anciens calendriers. Outre cette principale fête, qui eſt celle de ſa mort, on en célebre encore une au cinquiéme de mai, qui eſt celle de ſa premiere tranſlation dont nous avons parlé. Les martyrologes modernes marquent encore d'autres tranſlations au premier jour de février & au XXXI de mars ; une élévation de ſes reliques au XX du même mois ; une remiſe ou reſtitution des mêmes reliques au XVI d'août ; outre ſon ordination qu'ils mettent au XIV de mai ſuivant l'opinion de ceux qui ont cru que c'étoit le vrai jour de ſon ſacre.

Pommer. pag. 141.

Eadm. Trat. de reliq. ſanct. in eccl. Cantuar.

Bolland. t. 2. mart. Spicil. tom. 5. Spicil. t. 10.

Boll. fevr. t. 1. p. 4. Tom. 3. mart. p. 899. Sauſſ. M. G. paſſim. Bolland. t. 2. maii pag. 264.

RENVOI.

* Saint GENE'S comédien à Rome, martyr. Voyez au jour ſuivant.

XXV JOUR D'AOUST.

S. LOUIS, ROI DE FRANCE. XIII ſiécle.

§. I. HISTOIRE DE SA VIE.

LOUIS IX du nom roi de France, fils de Louis VIII, & de Blanche fille d'Alfonſe IX, roi de Caſtille, naquit à Poiſſy * le XXV d'avril de l'an 1215, en la trente-ſixiéme année du regne de Philippes Auguſte ſon grand-pere. Sa mere qui avoit l'eſprit élevé beaucoup au-deſſus de la foibleſſe, & de la timidité qui ſemble naturelle aux femmes, voulut ſe charger particulierement de ſon éducation. Elle tâcha de lui former le cœur de telle ſorte qu'il ſçût obéir à Dieu, & le ſervir avant que d'apprendre à commander aux hommes ; mais elle n'eut preſque autre choſe à faire qu'à entretenir, & à faire fructifier les ſemences de la vertu que Dieu avoit répandues dans ſon ame. Louis à l'âge de huit ans perdit (1) ſon grand-pere le roi Philippes, & trois ans aprés il perdit encore (2) ſon pere, qui lui laiſſa la couronne ſous la tutelle de la reine ſa mere. Cette courageuſe princeſſe s'étant déclarée régente du royaume,

L'an 1215.

Joinville vie de ſaint Louis. Guill. du Puy. Geoffr. de Beaulieu. Phil. Mouk. La Chaiſe. Choiſy.

L'an 1223.

(1) Le 14. juil.

(2) Le 8 nov.

L'an 1226.

* On voit deux actes de nos Rois, l'un de Louis XI, l'autre de Henry IV, qui portent qu'il étoit né à la Neûville-en-Her, bourg du diocèſe de Beauvais, à quatre lieus de cette ville, dans le château des comtes de Clermont.

royaume, n'eut pas plutôt fait rendre les derniers devoirs au corps du feu roi son mari, qu'elle fit sacrer le roi son fils, qui n'avoit gueres plus d'onze ans & demi. Les embarras où la jetterent les affaires du royaume, & sur-tout les difficultés qu'elle eut avec les Grands au sujet de la régence, ne l'empêcherent point de travailler toujours avec son activité ordinaire à instruire le roi son fils dans la religion, & dans l'art de regner en chrétien, & à jetter dans son esprit & dans son cœur les impressions de pieté, de justice & de bonté qui
1227. devoient y demeurer gravées toute sa vie. Après le sacre qui fut fait l'an 1226, le dimanche XXIX de novembre à Reims par l'évêque * de Soissons, à cause de la vacance du siége métropolitain, la reine se fit prêter pour la régence par tous les grands seigneurs le serment de fidélité, qu'elle fit rendre au roi son fils pour la royauté. Elle leva aussi-tôt des troupes, pour maintenir l'une & l'autre autorité contre le comte de Bretagne (1) prince du sang royal, & le comte de Champagne, (2) qui formerent contre l'état un puissant parti dans lequel ils engagerent le comte de la Marche (3), & beaucoup d'autres seigneurs du royaume. Mais par sa prudence elle affoiblit la ligue dès les premiers projets de la guerre. Elle gagna le comte de Champagne, qui vint promettre au roi une fidélité inviolable; elle tâcha de retenir dans ses interêts le comte de Boulogne, (4) fils naturel de Philippes Auguste, qui se disoit légitime. Elle mit en liberté le comte de Flandres (5) que l'on retenoit prisonnier en France depuis la fameuse bataille de Bouvines, gagnée l'an 1214 par Philippes Auguste contre les Allemans, les Anglois & les Flamans. Cette précaution désarma, pour cette fois les comtes de Bretagne & de la Marche qui restoient seuls chefs de la ligue. Ils se soumirent au roi & à la reine sa mere après quelque négociation; ce qui fut suivi d'une tréve avec l'Angleterre, puis du renouvellement de l'alliance entre l'Empire & la France. Les comtes de Bretagne & de la Marche, retournant bien-tôt à leur génie, crurent tirer quelque avantage de leur soumission, contre la reine même, comme s'ils étoient obligés à ne reconnoître que le roi. Sachant que ce jeune prince étoit vers Orleans avec peu de suite, ils entreprirent de l'enlever, afin de disposer du gouvernement de l'état, en demeurant les maîtres de sa personne. Mais ils ne purent surprendre la reine, que la prévoyance avoit déja fait aller à Mont-Lehery, où le roi averti fort à propos par le comte de Champagne, la vint trouver. Ce coup rompit pour la seconde fois les mesures des ligués, qui se remirent de nouveau dans leur devoir. L'an 1226.

Ce danger fut une agréable épreuve de l'amour que les François, sur-tout ceux de Paris, avoient pour leur roi, par l'empressement que tout le monde fit paroître pour courir à sa défense. Il servit aussi beaucoup à faire respecter sa minorité, & redouter la régence de la reine par les esprits inquiets. Blanche employa le repos qu'ils lui laisserent aux soins de l'éducation du roi son fils, & de ses autres enfans (1) Robert, Alfonse, & Charles connus dans l'histoire; Jean, & Philippes Dagobert dont on a peu parlé; & la bienheureuse *Isabelle* (2) fondatrice du monastere de Longchamp, où elle mourut vierge l'an 1270, & où elle est honorée d'un culte religieux. Elle fit choix de gens d'esprit, & de pieté pour les mettre II.

* Jac. de Bazoches.

(1) Pierre de Dreux.
(2) Thibaut.
(3) Hugues de Lusignan.
(4) Philippes
(5) Ferrand de Portugal.

(1) Philippes l'aîné de tous étoit mort.
(2) Née en 1225.

Joinvill. 15. auprès du roi. Il étoit un peu tard, ce semble, de ne lui donner un précepteur qu'à l'âge de treize ans. Mais la reine avoit supléé par d'heureuses préventions à l'usage de ce tems-là, qui étoit de ne pas appliquer si-tôt les enfans à l'étude, & de ne pas même faire devancer l'instruction des mœurs. La reine ne crut pas devoir s'arrêter à la coutume; & selon le Sire de Joinville l'un des principaux auteurs de l'histoire de notre saint Roi, elle n'épargna rien pour lui faire recueillir de bonne heure les fruits de la vertu & de la science. Elle trouvoit en son fils la docilité, la douceur, la doctrine de l'esprit & celle du cœur, & toutes les autres qualités les plus propres à faciliter, & à avancer l'ouvrage de son éducation. La connoissance parfaite de la religion chrétienne étoit le premier & le capital de ses devoirs. Elle lui faisoit entendre dans toutes les leçons qu'on lui donnoit, que les princes ne regnent jamais parfaitement, que lorsque Dieu regne dans leur cœur, & dans celui de leurs sujets par leur moyen. Elle lui faisoit comprendre que tout est grand dans le christianisme; & que tout ce qui n'est point Dieu, ou qui ne se rapporte point à lui, n'est que misere, que vanité & que néant.

Ap. Duchesf. p. 487.

Ibid. p. 395. Toutes ses instructions entrerent si avant dans le cœur du jeune Roi, qu'il se soumit avec amour au joug de Jesus-Christ, comme il l'avoit déja fait connoître au jour de son sacre.

Joinv. 15. La Ch. p. 80. Depuis ce tems on lui vit toujours donner avec plaisir aux moindres exercices de la religion, & à la retraite, les momens qu'il croyoit pouvoir dérober aux fonctions de la royauté; & dès l'âge de vingt ans, il quitta ses plus sensibles divertissemens, quoiqu'ils ne passassent point la chasse, la pêche, les échets, & d'autres amusemens aussi indifferens. L'horreur salutaire qu'il avoit conçue du péché fut l'une de ses plus fortes impressions. Il se souvint toute sa vie de ce que la reine sa mere lui avoit dit; *qu'elle aimeroit mieux mille fois lui voir perdre la vie, que l'innocence.* Il étoit si pénétré de cette maxime, qu'un jour ayant demandé au Sire de Joinville, lequel il aimeroit mieux d'être lépreux (la lépre étoit une maladie assez commune en ce tems-là) ou d'avoir commis un péché mortel; & Joinville lui ayant répondu tout franchement qu'il aimeroit mieux avoir fait trente péchés mortels que d'être lépreux, il lui dit: „ Vous ne savez „ guéres, Joinville, ce que c'est que „ d'avoir offensé Dieu. Apprenez „ qu'il n'est point de plus grand mal- „ heur, que d'être en péché mor- „ tel; car quelque repentir qu'on „ en puisse avoir, on n'est point „ sûr, quand on vient à mourir, „ que Dieu veuille encore le par- „ donner. Joinvill. 6. Choif. p. 16.

III. Le goût merveilleux que le jeune Roi prenoit aux maximes de l'Evangile étoit accompagné d'un désir sincere d'apprendre tout ce qu'un Roi doit à ses sujets, dont la reine lui avoit fait entendre, qu'en un sens on devient comme le serviteur, dès qu'on s'en voit le maître. Il n'eut guéres moins d'ardeur pour les exercices propres à former l'esprit. Il entendoit fort bien le latin, qualité rare en ces siécles sur-tout parmi les princes; & comme on connoissoit peu, & qu'on lisoit encore moins les auteurs profanes, il faisoit ses délices de la lecture des saints Peres; se plaisoit à les faire entendre à ceux qui l'approchoient, & à expliquer en françois les livres de l'Ecriture sainte aux jeunes enfans de qualité, que l'on faisoit venir dans sa chambre. Mais pen-

Ap. Duch. p. 456.

dant que Blanche s'occupoit à cultiver les talens de son fils, les broüillons de l'état préparoient au jeune Roi une ample matiere de les exercer. La ligue des princes mécontens de la régence se renouvella, & le comte de Boulogne s'y l'aissa engager. La chose éclata par une rupture ouverte, qui fut suivie d'une déclaration de guerre. Louis à qui les comtes de Champagne & de Flandres amenerent du secours, marcha en personne sur la fin de l'an 1228 contre le comte de Bretagne. Il mit le siége au mois de janvier suivant, dans les plus grandes rigueurs de l'hiver devant Belesme au Perche, où il y avoit une nombreuse garnison, outre que la place passoit d'ailleurs pour imprénable depuis plusieurs siécles. Il l'emporta néanmoins au grand étonnement de tous ceux qui consideroient, que c'étoit un général, qui n'avoit point quatorze ans, & que tout son conseil résidoit dans la tête d'une femme. Ce premier coup d'essai fit revenir les esprits déja ébranlés, & retint la Normandie & quelques autres provinces qui commençoient à se laisser détacher de l'obéïssance du roi. Il fit repasser aussi la mer aux Anglois qui venoient au secours des Bretons, & porta le roi Richard à tenir son traité d'alliance avec la France. C'est ce qui obligea le comte de Bretagne à demander la paix qui lui fut accordée. Le roi étant retourné à Paris donna diverses marques de sa pieté, & de la reconnoissance qu'il avoit des graces dont le ciel le favorisoit. Il mit la premiere pierre à l'église de sainte Catherine-du-Val-des-Ecoliers, qui s'appelle aujourd'hui de la Coûture, & il fournit tout ce qui étoit nécessaire aux sergens d'armes, qui avoient fait vœu de la bâtir le jour de la bataille de Bouvines. L'année précedente, il avoit fondé la célebre abbaïe de Royaumont au diocêse de Beauvais, suivant la volonté du roi son pere, sur laquelle il avoit beaucoup enchéri par sa pieté. Il en avoit conduit les bâtimens lui-même, y avoit travaillé de ses mains, portant des pierres aux maçons, & cultivant le jardin avec les moines. Ce fut dans la suite un des lieux où il alloit le plus souvent chercher la retraite & le silence; chantant & officiant au chœur avec les religieux, mangeant au réfectoire au milieu d'eux & comme eux, & servant les malades & les pauvres du voisinage. Ce fut aussi au retour de sa premiere campagne qu'il fonda les Chartreux, ausquels il donna l'hôtel de Vauvert, qui avoit été autrefois le palais du roi Robert.

L'an 1228.

L'an 1229.

Du Chesn. p. 325. 403. La Ch. p. 78. Choisi. p. 18.

IV.

L'Eglise eut la consolation de voir finir vers le même tems la guerre des Albigeois, dont elle avoit été si cruellement tourmentée dans le Languedoc & les provinces voisines. Elle en eut l'obligation au roi saint Louis qui lui réconcilia Raimond comte de Toulouse, à qui il accorda de son côté la paix & sa bienveillance à des conditions qui furent fort agréables aux Catholiques, & avantageuses à la courone de France. La conclusion de l'affaire de Toulouse & des Albigeois fut suivie de la guerre, que les princes ligués firent au comte de Champagne, que l'on accusoit d'avoir empoisonné le feu roi Louis VIII. C'étoit un prétexte sous lequel ils cachoient d'autres mécontentemens; & le roi saint Louis en fut si persuadé, qu'il ne fit point difficulté de s'opposer à leurs entreprises. Il alla lui-même au secours du comte de Champagne de l'avis de la reine sa mere, & vint le joindre au

Raimond & ses adhérans en chemise & pieds nuds reçurent l'absolution dans N. D. en présence de saint Louis.

La Ch. p. 107.

Id. p. 105. Choisi. p. 27. 28.

retour d'une nouvelle expédition qu'il fit en Bretagne. Il ne fut pas plutôt arrivé près de la ville de Troyes,
L'an 1230. que sa présence dissipa l'armée des princes ligués. Il traita ensuite avec le comte de la Marche, & ayant souffert que celui de Bretagne toujours infidelle à sa parole fût condamné par les Pairs du royaume, il ne laissa pas de le recevoir à sa mercy avec sa bonté ordinaire. Mais comme il connoissoit son génie, il empêcha le comte de Champagne d'épouser sa fille, & consentit depuis qu'il se mariât à Marguerite de Bourbon fille d'Archambaud.
Joinvill. 17. LaCh. p. 153. Choi. p. 29. Après avoir appaisé les dissensions de son royaume, écarté ou réduit les ennemis de
L'an 1231. dehors, & passé une treve de trois ans avec les Anglois, il acheva tranquillement le tems de sa minorité sous la régence de la reine sa mere qui ne faisoit rien sans lui, comme de son côté depuis sa majorité, il ne voulut aussi rien faire sans elle. Cette affection tendre & réciproque, contribua encore plus que toute autre chose à le rendre intelligent, & expérimenté dans les affaires, & à lui faire sentir tous ses devoirs. Il ne se présentoit point d'occasion de rendre la justice, ou de faire quelque acte de charité, qu'il ne l'embrassât avec joïe. Tout son tems étoit consacré à Dieu de telle sorte, qu'il ne croyoit pas moins le servir, en travaillant pour le bien des peuples, dont il lui avoit confié le commandement, qu'en faisant ses exercices de piété. Il faisoit de tems en tems de petits voyages dans les villes du royaume, pour voir de plus près les besoins de ses sujets, reconnoître l'état des provinces, & laisser par-tout des marques de sa bonté; & il revenoit à Paris rendre un compe exact à la régente de ce qu'il avoit trouvé & de ce qu'il avoit fait. De-là il retour-
noit ordinairement à Poissy, où il 1232.
avoit un palais, & où il se plaisoit plus qu'en aucun autre lieu; non pas tant pour y être né, que pour y avoir été fait chrétien par le batême. C'est dans cette vûë, que souvent il signoit, *Louis de Poissy* dans ses lettres à ses amis, sans y prendre même la qualité de roi.

Quelques saintes que fussent les oc- V.
cupations de Louis, elles ne purent le mettre à couvert de la médisance des 1233.
gens du nombre de ceux qui ne sauroient juger des autres que par eux-mêmes. Il étoit beau, bien fait, plein de charmes qui le rendoient aimable, & censé à l'âge de dix-neuf ans en état de pouvoir tout ce qu'il vouloit. Ainsi l'on ne pouvoit s'imaginer qu'il fût chaste dans l'air corrompu de la cour. On sema sourdement un bruit qu'il se laissoit aller en secret à des plaisirs illicites; & que la reine y fermoit les yeux, contente qu'on ne la troublât point dans le gouvernement. Les courtisans déréglés, ravis de pouvoir autoriser leurs désordres réels par l'exemple imaginaire de leur prince, appuyerent ce qu'on en disoit, & ils donnerent à la calomnie tant de couleur & de vraisemblance, qu'ils allarmerent ceux qui s'intéressoient à la réputation & plus encore à la vertu de Louis. Un bon religieux entre les autres se crut obligé d'en avertir la reine, & poussa l'indiscrétion jusqu'à lui faire entendre qu'elle étoit soupçonnée elle-même de tolérance. Duch. supr. p. 146. Geoff. de B. LaCh. p. 176. Choif. 34. Cette généreuse princesse ayant plus d'égard au zele qu'aux manieres du religieux, fit bien voir que l'innocence est toujours accompagnée de modestie. Car loin de se fâcher d'un avis si mal concerté: elle se contenta de justifier le roi son fils & elle-même, d'une seule réponse qu'elle lui fit avec la

Geoff. de B. plus grande douceur du monde. „ Je „ vous avoue,lui dit-elle,que j'aime le „ roi mon fils ; mais ſi je le voyois prêt „ à mourir & que pour lui ſauver la „ vie je n'euſſe qu'à lui permettre d'of- „ fenſer Dieu, ce Dieu m'eſt témoin „ que je n'heſiterois point de laiſſer „ mourir ce fils que j'aime, parce que „ je l'aime comme je le dois aimer. „

Ce fut durant le tems de ce bruit déſavantageux que le jeune Roi eut deux démêlés différens, le premier avec l'évêque de Beauvais Miles ou Milon *, l'autre avec l'archevêque de Roüen Maurice, pour des ſujets aſſez ſemblables. Ces deux prélats par un abus aſſez commun en ces ſiécles avoient mis leurs diocêſes en interdit pour des ſujets trop legers & des intérêts purement temporels. Ils avoient auſſi excommunié les officiers du roi qui s'étoient oppoſés ou n'avoient pas correſpondu comme ils ſouhaitoient à leurs entrepriſes, & ils prétendoient que ces officiers étant excommuniés ne pouvoient plus faire aucune fonction de leurs charges. Le roi qui ſçavoit deſlors juſqu'où pouvoient s'étendre les bornes de la puiſſance eccléſiaſtique, leur ordonna de continuer toujours par proviſion ; & après un ſcandale de quelques années, les prélats furent contraints de lever leurs cenſures.

* De Nanteuil.

VI. La reine conſidérant que le roi ſon fils étoit dans la dix-neuviéme année de ſa vie, crut qu'il étoit tems de le marier. Elle jetta les yeux ſur Marguerite, fille aînée de Raimond-Berenger, comte de Provence, princeſſe très-accomplie, âgée pour lors de quatorze ans, qui joignoit à l'avantage d'une rare beauté, toutes les qualités qui pouvoient rendre une perſonne aimable. Louis l'épouſa l'année ſuivante le XXVII de mai, dans la ville de Sens où il la fit couronner reine, avant que de l'amener à Paris. Cependant le comte de Bretagne toujours prêt à remuer, crut devoir profiter de la perte que le roi & le comte de Champagne avoient faite à la mort du comte de Flandres. Celle du comte de Boulogne en qui réſidoient ſes principales eſpérances le retint pendant quelque tems. Mais voyant expirer la tréve d'entre la France & l'Angleterre, il ſe déclara de nouveau ſur l'aſſurance qu'il eut du ſecours des Anglois. Le roi quoiqu'encore occupé des ſuites de ſon mariage, fit de ſi grands préparatifs de guerre avec le comte de Champagne qui étoit devenu roi de Navarre, que le roi d'Angleterre abandonna entierement le comte de Bretagne. Celui-ci n'ayant plus de reſſource ouvrit enfin les yeux ſur les défauts de ſa propre conduite, & réſolu de ne plus abuſer des bontés du roi, il fit avec lui un dernier traité par lequel il lui rendit pour la Bretagne l'hommage de vaſſal à Seigneur. Saint Louis ayant terminé preſque tous les différens des princes ſes voiſins, & donné la paix à ſes peuples, régla ſa maiſon & celle de la jeune Reine de telle ſorte, qu'elles puſſent être un modele de vertu & de bon ordre pour toutes celles du royaume. Il avoit trouvé dans cette princeſſe une parfaite conformité d'humeur & d'inclination avec la ſienne ; & comme il n'avoit ſongé au mariage que par des vues toutes chrétiennes, il n'eut aucune peine à former en elle des diſpoſitions ſemblables aux ſiennes. Ils prirent pour eux l'exemple de Tobie & de Sara, que l'Ecriture propoſe aux perſonnes mariées, & s'y conformerent juſqu'à la fin. Le roi commença à faire une profeſſion plus ouverte que jamais de la ſainteté à laquelle Dieu l'appelloit. Avec le conſentement des deux reines il ban-

L'an 1234.

Argentr. hiſt. Br. La Ch. ſupr. Choiſ. ſupr.

Ducheſn. ſupr. p. 396.

nit le luxe de son palais, se défit de toute magnificence dans ses habits & dans ses meubles. Il se retrancha les divertissemens les plus innocens, & se priva de toutes les autres satisfactions qui se pouvoient absolument détacher de la nécessité. Outre les avantages qu'il tira de cette réformation pour travailler à sa sanctification particuliere, il trouva qu'elle lui laissoit encore une plus grande disposition de son loisir pour vacquer aux affaires de ses sujets, & de ses biens pour pourvoir aux besoins du public & des particuliers. La famine qui affligea les provinces de Normandie, de Guienne & de Poitou en 1235, lui fournit une belle occasion de produire la charité qu'il avoit pour les pauvres. Non content de décharger ces païs des impôts ordinaires, il y fit porter des bleds, & mit les peuples en état d'attendre le retour de l'abondance.

L'an 1235.

VII. Il seroit surprenant qu'un prince que tant de vertus avoient rendu l'objet de l'amour de ses peuples & du respect des étrangers, n'eût pas trouvé l'un & l'autre dans les gens du clergé, si l'on ne sçavoit par quel esprit la plûpart des ecclésiastiques de ces siécles se laissoient gouverner. Ils sembloient n'avoir pour but que de se faire comme un état à part dans chaque état, & de s'affranchir en toutes choses de la jurisdiction séculiere. Parce que pour l'ordinaire ils manquoient de raisons pour autoriser leurs entreprises, ils avoient recours aux censures de l'Eglise qu'ils mettoient à tout usage & qu'ils faisoient servir d'instrument aux injustices que leur ambition ou leur avarice leur faisoit commettre. D'un autre côté les princes & les seigneurs laïques ardens à soutenir ce qui leur appartenoit, excédoient souvent les bornes de la modération & de la justice, & se servoient de la force qu'ils n'avoient en main que pour la protection & le repos des peuples, pour usurper les droits de l'Eglise. Mais saint Louis fit également admirer sa prudence & son équité dans la fermeté avec laquelle il sçut réprimer les excès des ecclésiastiques & maintenir les droits de sa couronne sans donner atteinte à ceux de l'Eglise.

L'affaire de Beauvais & celle de Rouen dont nous avons parlé en avoient attiré d'autres; & l'on ne voyoit presque autre chose qu'assemblées de conciles contre la puissance séculiere & contre les usurpations prétendues des privileges & des droits de l'Eglise. Cela regardoit le roi plus que personne, parce qu'il avoit fait divers actes de justice, que les ecclésiastiques prenoient pour autant d'attentats. La saisie des revenus du chapitre de Soissons qui refusoit de répondre devant la justice royale pour des affaires purement civiles, le bannissement de quelques personnes du clergé, quoique fait dans toutes les formes, & d'autres remedes nécessaires au réglement de l'état, n'avoient servi qu'à les rendre plus insolens. L'archevêque de Reims (1) ayant excommunié ceux des bourgeois de la ville qui rélevoient de lui, & voyant que ses censures ne faisoient pas d'effet, eut recours au roi pour tâcher de se faire obéir. Louis qui ne sçavoit condamner personne sans l'entendre, voulut se faire éclaircir de la vérité, avant que de rien faire contre les bourgeois de Reims; & il reçut l'appel que ceux-ci interjettoient contre leur archevêque qu'ils accusoient de meurtre & de beaucoup d'autres crimes. Sur cela les ecclésiastiques criérent plus haut que jamais; ils se plaignirent de ce que le roi souffroit que des gens excommuniés intentas-

Concil. coll. t. 11.

(1) Henry de Dreux.

Concil. supr. La Ch. t. 1. p. 208.

sent des procès devant des juges séculiers. L'archevêque frustré de ses espérances, assembla ses suffragans à saint Quentin, où il fut résolu qu'ils iroient trouver le roi en corps, & lui demander justice sur plusieurs articles. Cela produisit des monitions & d'autres procédures si hardies, que les grands du royaume s'étant assemblés avec le roi à saint Denys, résolurent de s'adresser au Pape, pour le prier d'y mettre ordre. C'étoit alors Grégoire IX qui occupoit le saint siége : mais l'intérêt ou l'inclination qu'il avoit de favoriser les ecclésiastiques, l'empêcha de donner satisfaction à la noblesse. Cependant le roi ne relâcha rien de sa justice. Mais comme il aimoit l'Eglise, & qu'il avoit toujours des égards tout particuliers pour ses ministres, il voulut bien nommer des commissaires * qui fussent ecclésiastiques pour examiner le différent d'entre l'archevêque de Reims & les bourgeois de la ville.

* Odon abbé de S. Denys, P. de Colmieu prevôt de S. Omer, puis archev. de Roüen.

VIII.

L'an 1236.

Toutes ces grandes affaires auxquelles on sçait que saint Louis n'eut pas moins de part que la régente sa mere sembloient supposer une grande maturité d'âge & une expérience consommée. Ce ne furent encore néanmois que les fruits de sa minorité. Il fut déclaré majeur le XXV d'avril de l'an 1236 ; aussi-tôt l'on vit tomber tout ce qui restoit de peines & de difficultés dans les esprits de ceux qui n'avoient pû gouter la régence. Cette majorité ne changea pourtant rien dans la forme du gouvernement. Il y avoit déja plusieurs années qu'il gouvernoit sous l'autorité de la reine régente ; & dans la suite elle gouverna sous l'autorité de son fils. Il conserva pour elle jusqu'à la fin le respect & la déférence avec la tendresse. On peut accorder à ceux qui en font encore un reproche à sa mémoire qu'il se laissa effectivement gouverner par sa mere. Mais jamais il ne se laissa mal gouverner, parce qu'il partageoit avec elle l'habileté, la droiture du cœur, la crainte de Dieu & l'affection pour le bien des peuples. Dès qu'il eut pris le maniment des affaires en son nom, il fit sentir le poids de son autorité au roi de Navarre * qui avoit été contre la foi du traité passé avec lui, & qui s'étoit déja déterminé à lui faire la guerre, dans l'espérance de se voir secouru par les comtes de Bretagne * & de la Marche, & par le Pape même, sous prétexte qu'il s'étoit croisé pour aller au Levant.

Du-Puy majorit. des R. de Fr.

* Thibaut comte de Champagne.

* Il avoit marié sa fille au fils de ce comte, d'où étoit venuë la querelle.

Sur le bruit qui se répandit en Orient que le roi des François que les Mahométans regardoient depuis long-tems comme le plus redoutable de leurs ennemis, s'étoit aussi croisé, un petit roi de Phenicie appellé par ses sujets *le Vieux de la Montagne*, & par d'autres *le Roi des Assassins*, & accoutumé à être obéi avec un dévouement aveugle, envoïa deux assassins à Paris pour ôter saint Louis du monde. Leur coup étoit immanquable de la maniere qu'on formoit les assassins dans ce païs, & que la mort du roi étoit concertée. Mais le vieux de la Montagne ayant appris que le bruit étoit faux, envoya en diligence deux Emirs ou Seigneurs de sa cour pour prévenir les assassins & sauver le Roi qui les renvoya tous quatre en leur païs avec de grands présens. Ce n'est pas que dès-lors les ennemis du nom chrétien ne tinssent fort au cœur de saint Louis ; mais les troubles où le royaume avoit été durant toute sa minorité lui avoit ôté la pensée des affaires étrangeres. Il avoit regardé de plus près d'autres ennemis de l'Eglise qui portoient le nom de chrétiens ; & dans la pensée de ne les combattre qu'avec des armes convenables, il

Gest. D. per. Franc. Marin. Sanut. p. 201.

Rain. contin. Bar. an. 1236. n. 46.

L'an 1237.

Catel. hiſt. Lang. Rain. contin. Bar. ſupr. Math. Pariſ. p. 482. Ph. Mousk. p. 38. La Ch. l. 4. c. 9. Spicil. tom. 2. p. 795.

avoit toléré l'Inquiſition juſqu'à ce que les déſordres dont elle fut accompagnée l'obligérent d'ôter ſa protection à quelques Inquiſiteurs ſcélérats qui abuſoient de leur commiſſion. Le Pape même fut contraint dans le même tems de ſuſpendre l'Inquiſition de Languedoc. Mais ſi ſaint Louis parut n'avoir pas eu toute la lumiere qui lui auroit été néceſſaire en cette rencontre, la faute en étoit moins à lui qu'au ſiécle où il vivoit ; & ce qui ſe paſſe encore à l'égard de l'Inquiſition, aujourd'hui qu'on eſt plus éclairé, n'eſt que trop ſuffiſant pour l'excuſer ſur la droiture de ſes intentions. Il eut à l'égard des privileges que le Pape accordoit aux croiſés qui devoient aller ſervir contre les Infidelles, toute la conſidération que pouvoit lui permettre la juſtice qu'il devoit à ſes ſujets. Il négocia diverſes alliances pour affermir la paix de l'Europe, après avoir pour lui-même renouvellé la tréve avec l'Angleterre, & il remit dans pluſieurs familles des ſeigneurs & des princes ſes voiſins, la bonne intelligence par l'accommodement de beaucoup d'affaires difficiles dont ils l'avoient rendu arbitre. La haute réputation que tant d'actions d'un roi vraiment chrétien lui acquirent, porterent les princes les plus éloignés à rechercher ſon amitié ou ſon aſſiſtance. Baudouin II, de la maiſon de Courtenay, qui fut empereur de Conſtantinople, étant venu en Occident implorer les ſecours des Latins contre les Grecs, crut gagner tout d'un coup le cœur de Louis en lui offrant la ſainte Couronne d'épines. Il n'y fut pas trompé. Le Roi l'aſ-

L'an 1239.

ſiſta de troupes & d'argent ; la ſainte Couronne d'épines fut retirée des mains des Venitiens à qui les Grecs l'avoient engagée ; & elle fut apportée en France. Louis alla la recevoir à cinq lieues de Sens ſuivi de toute la cour & du clergé ; il l'accompagna juſqu'à Paris avec des ſentimens de componction & d'humilité, dont tout ſon extérieur donnoit des marques bien ſenſibles. Il porta lui-même la Relique, aſſiſté ſeulement de ſon frere le comte d'Artois, nuds pieds & tête nue depuis l'égliſe de ſaint Antoine des Champs dans le faux-bourg, juſqu'à celle de Notre-Dame. Elle fut dépoſée dans la chapelle de ſaint Nicolas qui tenoit à ſon palais. Ayant reçu encore depuis un morceau de la vraie Croix, que les Vénitiens avoient eu de Jean de Brienne roi de Jeruſalem & empereur de Conſtantinople, pour ſon gendre Baudouin, il fit abattre la chapelle de ſaint Nicolas, bâtit en la même place la ſainte Chapelle, y mit les ſaintes reliques enchaſſées dans l'or & les pierreries, & y fonda des chanoines. Il eut pour ce lieu une dévo- Choiſ. p. 52.
tion particuliere. Tous les ans au jour du Vendredi-ſaint il s'y rendoit revêtu de ſes habits royaux, la couronne ſur la tête ; & expoſoit lui-même la vraie Croix à la vénération du peuple. Mais il commençoit par donner l'exemple de l'humiliation avec laquelle on devoit s'approcher de cet inſtrument de notre rédemption. La tête découverte, les pieds nuds, ſans ceinture, & ſans épée il ſe proſternoit d'abord, prioit Dieu quelque tems, marchoit enſuite ſur les genoux, s'arrêtoit de nouveau pour prier encore ; & enfin il s'approchoit de la Croix, devant laquelle il prioit pour la troiſiéme fois ; puis étant proſterné il la baiſoit avec une humilité profonde.

La France étoit dans l'inquiétude IX.
de ne point voir les fruits qu'elle attendoit du mariage de ſon roi depuis cinq ans, & qu'elle demandoit comme

me le seul gage assuré de son repos & de sa félicité. Elle faisoit sans cesse des vœux pour attirer cette bénédiction du ciel, jusqu'à ce qu'enfin la grossesse de la reine dissipa les fausses prédictions de sa stérilité & les bruits injurieux à la réputation de saint Louis qu'on accusoit déja de méditer un divorce. On crut devoir cette faveur aux prieres du Roi & de quelques autres personnes de piété, & sur-tout de saint Thibaut de Marly abbé des Vaux de Cernay qu'on avoit fait venir à la cour pour ce sujet. L'enfant qu'eut la reine ne fut à la vérité qu'une fille qui ne vécut même que peu de jours; mais c'en fut assez pour faire juger de ce qu'on pouvoit espérer par la suite du mariage de Louis & de Marguerite. On voyoit de jour en jour dans la conduite du Roi, des marques d'une protection visible de Dieu qui lui communiquoit un esprit de force & de conseil pour appaiser les troubles des provinces, réduire les esprits rebelles, prévenir les desseins pernicieux au repos de son état. Ce fut par un effet de cette prudence qu'il voulut toujours demeurer neutre dans les fâcheux démêlés du pape Grégoire IX & de l'empereur Frédéric II, qui tâchoient à l'envi de l'attirer chacun de leur côté. Il respectoit dans Grégoire la qualité de Vicaire de Jesus-Christ, & il estimoit la valeur & les autres qualités de Frédéric; si ces considérations lui firent prendre part à leurs querelles, ce ne fut que pour les porter à la paix. Lorsque le Pape pour tâcher de le gagner lui offrit de donner l'empire au comte d'Artois son frere, il lui répondit qu'il n'appartenoit point aux Papes de déposer les Empereurs, ni de donner l'empire. Il ne laissa point de souffrir qu'on publiât l'excommunication de l'Empereur dans son royaume, & de permettre aux évêques d'aller à Rome assister au concile convoqué par le Pape contre Fréderic; & lorsque ce prince eut fait arrêter ces prélats il sçut bien l'intimider encore, & l'obliger à les mettre en liberté. Cependant il eut une nouvelle guerre à soutenir dans ses états contre le comte de la Marche, qui après avoir fait hommage au prince Alfonse que le roi son frere avoit fait comte de Poitiers, avoit pris les armes pour s'en relever, avoit engagé le roi d'Angleterre dans son parti avec d'autres princes encore; & avoit même gagné, dit-on, l'Empereur & Raimond comte de Toulouse dont Alfonse étoit gendre & héritier. Louis conjura encore cette tempête par la terreur de son nom. N'ayant plus que le comte de la Marche & le roi* d'Angleterre à combattre, il pourvut à la sureté des côtes contre ce dernier qui s'étoit embarqué avec une puissante armée, & marcha en Poitou contre les rebelles qui abandonnerent la campagne. Se voyant renforcés par les Anglois, ils oserent lui livrer la bataille près de Taillebourg sur la Charante le xx de juillet de l'an 1242, & encore le lendemain près de la ville de Saintes. Ils furent vaincus par-tout & taillés en piéces. Les Anglois s'enfuirent à Bourdeaux, & obtinrent ensuite une tréve de cinq ans. Le comte de la Marche se soumit & fit sa paix, en quoi il fut suivi du comte de Toulouse qnelque tems après que Louis fût revenu à Paris relevé d'une fâcheuse maladie qu'il avoit contractée près de Blaye, & qui avoit aussi fait beaucoup de ravage dans son armée.

X. Deux ans après au mois de décembre il tomba dans une autre qui se trouva beaucoup plus dangéreuse, & qui fut encore l'effet des fatigues de la derniere guerre qu'il avoit suppor-

Marginal notes: L'an 1240. — L'an 1241. — Guill. Nang. ap. Duchesn. p. 336. &c. — * Henry. — L'an 1242.

tées comme le moindre des ſoldats, couchant à l'air, paſſant les jours & les nuits à cheval, joignant à cela tous les devoirs d'un général qui donnoit tous les ordres & qui veilloit à tout. Mais ce qui étoit ſans exemple, on l'y avoit vû allier les exercices d'un religieux très-auſtére aux fonctions militaires, portant le cilice; jeûnant rigoureuſement, faiſant de longues & de fréquentes prieres proſterné ou à genoux, & ſe procurant d'autres mortifications capables ſeules d'abatre la ſanté la plus vigoureuſe. Le mal le prit à Pontoiſe où la nouvelle abbaïe de Maubuiſſon fondée par la reine Blanche lui donnoit occaſion de venir quelquefois. C'étoit une groſſe fiévre accompagnée d'un flux de ſang qui le mit ſi bas dès les premiers jours, qu'il crut mourir. On le crut mort effectivement lorſqu'au bout de deux ou trois jours de léthargie on le ſentit froid après quelques convulſions. A la nouvelle de cette maladie tout Paris, & bien-tôt après le reſte du royaume, dans une conſternation générale fit paroître par des prieres publiques, par des cris & des larmes, quelle place il tenoit dans les cœurs de tous ſes ſujets. La peur de le perdre fit ſentir mieux que jamais le bonheur de le poſſéder, & l'on s'imaginoit que la vie des particuliers étoit attachée à la ſienne. Ce n'étoient que proceſſions de tous côtés; les Seigneurs mêlés parmi le peuple demandoient à Dieu de les châtier plutôt en toute autre maniere, qu'en leur ôtant leur pere, leur *prince de paix & de juſtice*. Ils furent exaucés. Le Roi revint; & après un ſoupir on lui entendit prononcer ces paroles, „ La „ lumiere de l'Orient s'eſt répanduë „ du haut du ciel ſur moi par la grace „ du Seigneur, & m'a rappellé d'en„ tre les morts. „ Il demanda enſuite l'évêque de Paris qui étoit Guillaume d'Auvergne, homme célebre par ſes écrits & par la ſainteté de ſa vie, & il voulut qu'il lui mît la croix ſur l'épaule qui étoit la marque de l'engagement pour le voyage de la Terre-ſainte. La joye qu'avoient les deux Reines de ſe voir comme reſſuſcitées dans ſon retour, fut preſque entiérement éteinte par une ſi étrange réſolution. Leurs larmes recommencerent tout de nouveau; les Evêques même voulurent lui repréſenter les ſuites fâcheuſes d'un tel engagement, & chacun conſpiroit pour l'en diſſuader. Mais il demeura ferme contre toute tendreſſe & toute autre conſidération humaine; & ſans écouter ni prieres ni raiſons, il ſe croiſa ſur l'heure même, aſſurant qu'il étoit guéri. Il ne fut pourtant hors de danger, que quelques jours après, & ſa ſanté ne ſe rétablit qu'au commencement de l'année ſuivante. Il revint au mois de mars à Paris, où il ne put être inſenſible aux nouvelles marques qu'il reçut de l'amour de ſes ſujets. Mais ſon application aux affaires de ſon royaume ne put lui faire oublier le vœu de ſa croiſade. Il écrivit aux chrétiens de la Paleſtine pour leur en donner avis & les aſſurer d'un prompt ſecours, & commença par leur envoyer des troupes & de l'argent pour ſervir d'arrhes à la parole qu'il leur donnoit. Il écrivit enſuite au pape Innocent IV de lui donner un bon prédicateur pour prêcher la croiſade en France. Ce Pape occupé pour lors des affaires du concile général qu'il avoit convoqué à Lyon pour la fin de juin, choiſit Eudes de Château-Raoul, cardinal pour cette importante fonction, & lui donna pour modele ſaint Bernard qui l'avoit exercée du tems de Louis le Jeune, après l'avoir fait ſon légat.

Ap. Duchesn. p. 341. 987. Spicil. tom. 2. p. 815. Math. Par. p. 651. Math. VVestm. 319. Choiſ. p. 83. La Ch. p. 399.

Joinv. p. 22. G. Nang. p. 342.

L'an 1245.

XI. Croiſades.

Quoiqu'on ne puiſſe point aſſurer que les projets de la délivrance du ſaint Sépulcre de Jeſus-Chriſt ayent jamais été dans l'ordre de Dieu, qui n'auroit point ſouffert qu'il fût tombé entre les mains des infidelles s'il ne l'avoit voulu ; on ne doit point blâmer abſolument les ligues ou croiſades, que les Chrétiens ont faites dans cette vue. C'étoit au moins une choſe louable & conforme aux regles de la charité d'aller retirer de la captivité des gens expoſés au péril du déſeſpoir & de l'apoſtaſie ſous le joug des ennemis de Jeſus-Chriſt. Mais ſi ces ſortes d'expéditions avoient quelque choſe de ſaint dans leur principe, elles n'avoient gueres duré ſans reſſentir les effets de la corruption du cœur de l'homme. Elles étoient devenues une mode, c'eſt-à-dire, une maladie du ſiécle ; une reſſource d'interêts humains pour les princes & pour beaucoup de particuliers ; ſouvent même une occaſſion de débauche, de banqueroute & d'impunité de crimes pour pluſieurs. Mais depuis Godefroy de Bouillon par qui elles avoient commencé ſur la fin de l'onziéme ſiécle, perſonne n'en avoit entrepris avec un zele plus pur & des intentions plus droites que S. Louis. Il parut même quelque choſe d'inſpiré dans la maniere dont il en forma le deſſein, quoique Dieu dût lui en faire recueillir d'autres fruits que n'étoient peut-être ceux auſquels il s'étoit attendu d'abord. Entre les choſes qui retarderent ſon voyage de la Terre-ſainte, on peut mettre le grand démêlé que l'empereur Frédéric II avoit avec les Papes. Car encore qu'il voulût toujours demeurer neutre entre eux, fuyant de prendre part à leurs conteſtations où il trouvoit trop de chaleur de l'un & de l'autre côté, il pratiqua une conférence avec le Pape dont il ne pouvoit approuver l'entrepriſe faite au concile de Lyon pour dépoſſéder l'empereur Fréderic. La conférence ſe tint à Cluny, où l'on vit ce qui ne s'étoit point encore vû, la cour de Rome & la cour de France enſemble avec toute leur grandeur, logées à l'aiſe avec les cardinaux, les patriarches (1) d'Orient, l'empereur de Conſtantinople (2), une grande partie des princes de l'Europe & tout leur train dans l'enclos de l'abbaïe, ſans que les religieux en fuſſent incommodés. Le Roi que tout ce grand appareil regardoit particuliérement, marchoit au milieu des princes ſes freres & ſes vaſſaux, précédé de trois cens hommes de ſa maiſon & ſuivi de pluſieurs eſcadrons qui marquoient les richeſſes de la France. Le Pape qui avoit déclaré le Roi généraliſſime de la croiſade dans le concile de Lyon, & qui cherchoit à lui faire tous les honneurs poſſibles, ſe fit aſſiſter de douze cardinaux, des patriarches de Conſtantinople & d'Antioche, & de dix-huit évêques pontificalement revêtus pour dire la meſſe en ſa préſence le jour de ſaint André. Louis paſſa enſuite ſept jours entiers à conférer avec Innocent ſans autre témoin que la reine Blanche ; mais il ne put rien gagner en faveur de l'empereur Frederic. Il s'y confirma ſeulement dans la réſolution de faire en perſonne le voyage de la Paleſtine ; & ce fut en vain que Blanche ſa mere s'efforça encore de l'en détourner.

Spicil. tom. 3. p. 367. Duch. p. 345. Rain. contin. Bar.

(1) De Conſtantinople & d'Antioche.
(2) Baudoin

L'an 1246.

XII. Dès qu'il fut de retour à Paris, il en commença les préparatifs, & l'on vit en peu de tems groſſir l'armée chrétienne par le grand nombre des princes & ſeigneurs que ſes ſoins & ſon exemple firent croiſer. Chacun contribua avec plaiſir pour fournir aux frais de la guerre ſainte ; il n'y

eut que les ecclésiastiques qui murmurerent de l'imposition d'un dixiéme que l'on mit sur eux pour trois ans du consentement de tout le royaume. Quelque besoin que le Roi eût d'argent pour une si grande expédition, il fit publier par toute la France qu'il étoit prêt de réparer de son propre revenu tout le tort que ses officiers auroient pu faire aux particuliers, sous quelque prétexte que ce fût. Après avoir déclaré la reine Blanche sa mere régente du royaume, il alla attendre les croisés à Aigues-mortes en Languedoc. Il en partit enfin le xxv d'août de l'an 1248, accompagné de la reine sa femme & de ses freres les comtes d'Artois & d'Anjou dont le dernier étoit devenu depuis peu comte de Provence par son mariage avec l'héritiére Beatrix sœur de la reine, qui fut aussi du voyage. Il arriva heureusement le xvii de septembre suivant en l'isle de Chypre, où il avoit fait faire ses magasins. Après y avoir terminé divers différens entre les croisés, & même entre les insulaires chrétiens, & remédié à beaucoup de désordres; il déclara la guerre au Sultan d'Egypte nommé Saleh Negemeddin, qui ne put manquer d'être surpris; & partit de Chypre au mois de mai de l'année suivante, pour aller faire le siége de Damiette suivant les mesures qui avoit été prises dans le concile général de Lyon. Les Sarrazins furent défaits par mer & par terre; Damiette qui passoit pour la plus forte place & la clef la plus importante de l'Egypte, fut abandonnée aux François par la garnison même, qui au lieu de soutenir le siége, y avoit mis le feu. Mais comme il s'agit ici de représenter un Saint plutôt qu'un général d'armée, nous laissons à d'autres le soin de faire remarquer la valeur héroïque de saint Louis, pour ne toucher que ce qui regarde ses vertus chrétiennes. Nous le supposons toujours persuadé de la justice de ses armes, quoiqu'elle ne paroisse peut-être pas aujourd'hui à toutes sortes d'esprits telle que la voyoient les Chrétiens de son tems. Cette grandeur de courage & ce mépris de la mort qu'il faisoit paroître en toute rencontre, n'étoit que l'effet de la confiance qu'il avoit en Dieu & du desir qu'il avoit de faire reconnoître Jesus-Christ chez les Infidelles. Lorsqu'il avoit reçu quelque avantage sur eux, au lieu de se donner aucune part à la victoire, il rapportoit tout à Dieu; & parmi les actions de graces qu'il lui en rendoit, s'il y mêloit quelque réfléxion sur ceux qui servoient d'instrument à la puissance divine, il le faisoit à la gloire des autres plutôt qu'à la sienne. Il eut la joye de voir ses bonnes intentions & ses travaux récompensés de la conversion d'une multitude de Sarrazins qui venoient de jour en jour à son camp demander le batême. Comme s'il eût été un apôtre de Jesus-Christ, non content de l'annoncer par-tout où il se trouvoit, il envoyoit de tous les côtés des prédicateurs, car son camp étoit rempli de religieux croisés, tous disposés à agir également du bras & de la langue, quoique les dispositions de tous ne fussent pas aussi pures & aussi saintes, que celles du saint Roi qui les conduisoit. C'étoit bien pis encore dans tout le reste de l'armée. Il sembloit que plus Louis marquoit d'ardeur & d'inquiétude pour attirer les graces du ciel par ses prieres, ses abstinences & ses charités, plus les autres travailloient à s'en rendre indignes par leur mauvaise conduite. Comme ils s'étoient vûs les maîtres de la côte d'Egypte & de la ville de Damiette avec une facilité à laquelle

Math. Paris.

L'an. 1248.

Joinv. Nang. Beaulieu. Paris.

L'an 1249.

Joinv. 37. Duchesn. p. 48.

ils ne s'étoient point attendus, le repos & l'abondance produisirent bientôt le relâchement & le désordre. Depuis les plus grands seigneurs jusqu'aux simples soldats, tous passoient les jours & les nuits à boire & à jouer. Ces débauches n'étoient encore que les moindres de leurs excès ; & l'on peut dire qu'il n'y avoit sorte d'ordures, où ne se plongeassent ces prétendus soldats de Jesus-Christ qui portoient tous sa croix sur l'épaule, & qui mettoient dans l'esprit des infidelles qui les voyoient une étrange idée du christianisme. Les jalousies & les inimitiés achevoient de perdre ceux qui n'avoient pas encore les mœurs entiérement corrompues. De sorte que pendant que saint Louis rouloit dans son esprit la conquête de l'Egypte & la délivrance de la Terre-sainte, il se trouvoit encore plus occupé des soins infinis que demandoit l'obligation d'arrêter tant de désordres.

XIII. La mort du Sultan d'Egypte, dont la domination s'étendoit jusqu'en Mésopotamie étant survenue peu de tems après, donna lieu à saint Louis de faire avancer son armée sur la route du grand Caire qui étoit la ville capitale de tout le païs, où la veuve Sultane avoit l'administration de l'état avec l'Emir Facardin. Lorsqu'il fut arrivé devant la ville de la Massoure, il remporta encore divers avantages sur les ennemis, qui voyant l'inutilité de leurs armes & de leurs feux d'artifice réussirent mieux à affamer son camp. Ce qui n'empêcha point qu'ils ne fissent encore beaucoup de nouvelles pertes jusqu'au carême de l'année suivante. Mais S. Louis touché de la mort du comte d'Artois son frere & de beaucoup d'autres seigneurs, voyant d'ailleurs le dégat que les maladies contagieuses & la disette faisoient dans son camp, se trouva obligé de reprendre le chemin de Damiette à la nouvelle de l'arrivée d'un nouveau Sultan * fils du défunt, que l'on avoit mandé de Mésopotamie après la mort de Facardin. Le triste état de ses affaires ne l'effraya pas néanmoins, jusqu'à l'empêcher de rendre aux mourans toute l'assistance, dont leurs ames & leurs corps avoient besoin. Voyant que rien ne fixoit la mortalité effroyable qui mettoit toute son armée en un monceau de cadavres, il chercha les voïes d'en sauver les restes par quelque traité. Il fut conçu d'abord d'une maniere avantageuse pour les François, qui dans l'état pitoïable où ils se trouvoient, auroient dû s'estimer heureux de pouvoir sortir d'un si mauvais pas la vie sauve. Car les Sarrazins étoient convenus de leur rendre la ville & le royaume de Jerusalem pour Damiette seule. La difficulté ne fut qu'aux suretés, parce que le Sultan n'ayant pas voulu se contenter d'un des princes Alphonse (1) comte de Poitiers, ou Charles comte d'Anjou freres du roi, demandoit la personne du roi même pour ôtage. Louis y consentoit volontiers, disposé à se sacrifier pour le salut des autres. Mais les François eurent tant d'horreur de cette proposition, que refusant pour cette fois d'obéïr à un si bon prince, ils rompirent le traité, & firent décamper ce qui restoit de l'armée pour retourner a Damiette. Il y avoit peu de soldats qui ne fussent attaqués, ou du scorbut, ou de la Dysenterie, ou de quelque autre maladie. Le roi même n'en fut pas exempt ; & tout ce qu'on put faire, fut de lui faire gagner la petite ville de Charmasah, où l'on fut obligé de le mettre dans la premiere maison sous la garde d'une bourgeoise de Paris, qui

Joinv. 50. 60. 70. *&c.*

L'an 1250.

* Mohadan.

(1) Il étoit venu avec de nouvelles troupes joindre le roi.

s'étoit croisée comme plusieurs autres femmes avec l'armée. Il y fut bien-tôt environné de Sarrazins, & la foiblesse extrême où la maladie le réduisoit, jointe au déplaisir de voir périr les plus braves de son armée pour sa défense, sans autre fruit que la gloire de leur valeur, fit qu'il donna ordre à tous de se rendre, & se rendit lui-même volontairement prisonnier des ennemis, pour ne point se rendre coupable de sa mort. Il fut conduit à la Massoure où le jeune Sultan fit porter l'Oriflamme, & les autres drapeaux françois en triomphe. L'affliction qu'eut la reine à la nouvelle de la prise du Roi la fit accoucher d'un fils, qui étoit le cinquiéme de ses enfans, le troisiéme des mâles, & que la tristesse de cet accident fit appeller Jean Tristan. Mais sans perdre le courage, au milieu de sa couche même, elle songea à faire les conditions de la liberté du Roi son mari les plus utiles, & les plus honorables qu'il fût possible, & pourvut à la sûreté de la ville de Damiette contre la surprise & l'attaque des Sarrazins.

Gaucher de Chatillon, &c.

XIV. Pour ce qui est du Roi, il parut tel dans sa prison que par-tout ailleurs, toujours grand & toujours saint. Ayant tout perdu jusqu'à sa liberté, il sçut être prisonnier en roi & en chrétien, & trouver tout en Dieu seul. Le changement de son état ne lui fit rien changer à sa maniere de vivre de tout ce qui dépendoit de lui. Il n'interrompit ni ses jeûnes, ni ses autres austérités. Il continua de réciter régulierement les prières, que l'Eglise fait tous les jours à des heures reglées, & il regarda comme une grace singuliere de Dieu, que de tant de meubles précieux pris par les Sarrazins, ils lui eussent seulement rendu son pseautier. Toujours maître de lui-même, patient jusqu'au prodige, ferme sans fierté, il refusa tout ce qu'il croyoit être contre son honneur, ou contre sa conscience. Le Sultan croyant pouvoir le réduire bien-tôt à tout ce qu'il souhaitoit de lui, n'oublia rien pour ébranler sa constance. Mais après diverses indignités qu'il lui fit souffrir, pour insulter autant à la religion de Jesus-Christ, qu'à la majesté des Rois de l'Occident, il eut honte de sa propre brutalité. Craignant que la mort ne lui enlevât tout l'avantage qu'il prétendoit tirer d'un tel prisonnier, il lui envoya des médecins du païs, qui par le moyen d'un breuvage le guérirent d'une cruelle disenterie qui rendoit sa maladie dangereuse. Il lui fit donner même les choses nécessaires qu'il lui avoit fait refuser jusques-là, & lui envoya de sa garderobe deux vestes, sçachant qu'il avoit été réduit à emprunter une casaque de valet pour se couvrir. Il fallut traiter ensuite. La reddition de Damiette avec une tréve de dix ans fut le prix de la liberté du Roi, & 800000 pezans d'or la rançon de toute l'armée, où furent compris les comtes de Bretagne, de Flandres, de Soissons, outre les deux freres du Roi, le sire de Joinville, & généralement tous les seigneurs à qui le Roi n'avoit pas permis de se racheter de leur argent, se croyant obligé à leur délivrance, comme à celle du dernier des soldats. Avant la ratification du traité, les Mamelus tuerent le Sultan d'Egypte qui s'étoit rendu en peu de jours odieux aux principaux de sa nation. Les Emirs ou Amiraux, que cette mort rendoit les maîtres de l'état trouverent le Roi fidelle à sa parole contre l'opinion qu'ils en avoient eue; mais en même tems inébranlable dans la résolution de ne point faire le serment qu'ils exigeoient pour cela, & dont la formule étoit : Qu'*en cas qu'il*

Cela revint à près de huit millions.

Joinv. 72. Duch. &c. t. 5. *ne tint pas les choses promises dans le traité, il fût réputé parjure, comme le chrétien qui a renié Dieu, son baptême & sa loi, & qui en dépit de Dieu crache sur la croix.* Quoiqu'il fût bien assûré de ne point manquer à sa parole, il n'y eut ni priere d'ami, ni menace d'ennemi capable de lui faire proférer des termes de vérité tournés d'une maniere, qui lui paroissoit avoir quelque air de blasphême. Cette constance jointe à d'autres preuves que ses ennemis avoient encore depuis le commencement de sa prison du mépris généreux qu'il faisoit de la mort, pour garder la fidélité à Dieu, donna une si haute opinion de lui aux Emirs, que joignant à cette idée ce qu'ils avoient appris de sa vertu, & de toute sa conduite en France, ils délibérerent de le faire lui-même Sultan d'Egypte. Il n'y eut que la crainte d'y voir rétablir le Christianisme sur les ruines du Mahometisme qui les retint.

XV. Le Roi ayant remis Damiette aux Sarrazins, s'embarqua le VIII de mai qui étoit le dimanche d'aprés l'Ascension pour passer à Acre en Palestine, d'où il renvoya en France les comtes d'Anjou & de Poitiers ses freres avec une grande partie des croisés, dont les autres avoient pris le devant dès l'Egypte avec les comtes de Bretagne *, de Flandres & de Soissons. Résolu de demeurer en ce lieu, il fit lever de nouvelles troupes, envoya retirer ce qui restoit de prisonniers entre les mains des Sarrazins, ausquels il fit voir, pour confondre la perfidie dont ils lui avoient donné divers exemples, que la fidélité qu'un chrétien rend à Dieu le rend fidelle à ses ennemis même jusqu'aux moindres circonstances. Il fit rétablir ou fortifier les principales villes de la Terre-sainte qui étoient restées aux Chrétiens : & sans borner ses soins à ceux du païs où il se trouvoit, il travailla encore de concert avec le Pape & les autres puissances, pour l'avancement de la religion jusqu'au fond de la Tartarie. Son séjour d'Acre lui donnoit un redoutable voisin en la personne du Prince des Assassins, dit le Vieux de la Montagne, ce petit roi de Phenicie dont nous avons parlé, qui se vantoit de porter en ses mains la vie & la mort des rois de la terre, & qui se faisoit en effet respecter ou craindre de fort loin. Mais il trouva moyen de l'humilier par des réponses de hauteur qu'il se crut obligé de faire à son ambassadeur en le renvoyant, & de le porter par un traitement auquel il étoit si peu accoutumé à rechercher son amitié par des présens. Louis n'eut garde de tirer vanité d'avoir ainsi réduit celui qui pouvoit lui ôter la vie beaucoup plus facilement alors que quand il lui avoit envoyé quatorze ans auparavant ses assassins jusqu'au cœur de la France. Il n'en fut que plus humble, plus doux & plus détaché de l'amour du monde, & du désir de vivre. Il veilla plus que jamais sur lui-même, non pour conserver sa vie; mais pour se corriger des moindres fautes, & pour tâcher d'arriver à la perfection que prescrit l'évangile.

Joinv. 86.

* Il mourut sur mer trois semaines après son embarquement.

Joinv. supr. epist. S. Lud. in Gest. D. per Fr.

La Ch. t. 2.

L'an 1251.

Outre son confesseur ordinaire Geoffroy de Beaulieu Jacobin, sans l'avis duquel il faisoit scrupule de rien faire, il avoit encore un inspecteur de ses mœurs en particulier pour l'avertir de tout ce qu'il voyoit ou qu'il entendoit de lui qui pouvoit n'être pas dans l'ordre. Il étoit exact à faire observer la loi de Dieu jusqu'à la sévérité; mais indulgent au dernier point envers ceux qui l'offensoient lui-même, ou qui le servoient mal;

de sorte qu'il auroit été difficile de trouver un meilleur serviteur de Dieu, ni un meilleur maître des hommes. Il tâcha de profiter des divisions des Sarrazins d'Egypte & de Syrie, & de la guerre que se firent les Sultans du Caire & d'Alep, pour avancer les affaires des Chrétiens. Mais les uns & les autres n'ayant pu l'attirer à leur parti, le regarderent comme un ennemi commun, contre lequel ils devoient se réünir. Leur traité de paix fut pour lui un avertissement de se tenir sur ses gardes. Il fit souvent charger leurs détachemens, & défit les Turcomans au sujet desquels il fit une action plus glorieuse devant Dieu, que la plus éclatante victoire ne l'est devant les hommes. Comme il marchoit à la poursuite de ces barbares & des Syriens qui s'étoient joints à eux, il trouva les chemins jonchés des corps de près de mille François que ces ennemis avoient surpris quatre jours auparavant, & laissés sans sépulture. Ces corps déja corrompus offroient aux yeux un affreux spectacle, & jettoient une effroyable puanteur, qui écartoit fort loin les passans. Louis fit benir aussi-tôt un cémetiere par le légat * qui l'accompagnoit, & ordonna leur sépulture. Mais comme la corruption soulevoit le cœur de tout le monde, & que la charité qu'il prescrivoit avoit besoin d'être échauffée par un grand exemple, pour vaincre la répugnance qu'on y apportoit, il mit pied à terre ; & relevant de ses propres mains un de ses cadavres „ : Allons, dit-il à ses courtisans, allons „ enterrer les martyrs de Jesus-Christ. C'est la qualité dont étoient honorés sans discernement ceux qui mouroient de la main des infidelles dans les croisades. Il travailla pendant cinq jours à ce devoir d'humanité, & les plus délicats furent honteux de ne le pas suivre.

1252.

1253.

* Odon *ou* Eudes de Château-raoul.

Guill. Nang. Duch. 361. 404. 469. *Joinv.* 108. *&c.*

XVI.

Cependant la mort de la reine regente sa mere arrivée dès le premier jour de décembre de l'an 1252, & les divers besoins de son royaume le rappellerent en France. Il partit le XXIV d'avril de l'an 1254 comblé de la reconnoissance, & des bénedictions de tous les Chrétiens de Palestine, laissant pour la défense de leur païs quatre fortes villes * qu'il avoit presque toutes rebâties & fortifiées au point de pouvoir braver toutes les forces de leurs ennemis. Comme il remenoit beaucoup de malades dans son équipage, il obtint du légat la permission de porter la sainte eucharistie, pour en assister les mourans. On la mit sous un tabernacle fort riche sur un autel enrichi de reliques & paré d'étoffes précieuses, autour duquel couchoient des clercs qui faisoient régulierément l'office durant tout le voïage. Le Roi y entendoit la messe tous les jours, mais sans sacrifice, à cause du danger où l'agitation du vaisseau mettoit le calice ; après quoi il visitoit les malades, les assistoit de sa main, & prenoit soin de leur salut encore plus que de leur guérison. Il y avoit sermon trois fois la semaine ; & quand le tems étoit calme, des exhortations particulieres, pour instruire les matelots des principes de la religion, qu'il se faisoit un grand plaisir de leur enseigner lui-même. Après onze semaines de navigation il aborda en Provence le x de juillet, fit divers réglemens sur sa route dans les lieux de son obéïssance, arriva à Vincennes v de septembre suivant, alla le lendemain à S. Denis rendre graces à Dieu de son retour par des prieres publiques, fit le jour suivant son entrée dans Paris au milieu du clergé, de la noblesse & du peuple, marquant néanmoins parmi toute sa joïe, qu'il avoit suspendu plutôt qu'abandonné les desseins de sa croisade. S'il

L'an 1254.

* Jaffe, *Joppe.* Cesarée. Saiecte, *Sid.* Acre, *Ptolem.*

Duchesn. p. 560. 458. *La Chaif. t.* 2. *p.* 192. *Nangis. Beaulieu.*

Joinv. Beaul. Nang.

XVII. S'il conſerva toujours le deſir de les reprendre, ce n'eſt pas qu'il fût alteré du ſang des ennemis de la croix de Jeſus-Chriſt, ou dominé par ſon humeur guerriere. Car dans le reſte de ſa vie on le vit auſſi pacifique, qu'il avoit paru ardent & infatigable aux travaux militaires. Il s'appliqua tout entier à faire regner la juſtice avec la paix par tout ſon roïaume, ſans négliger auſſi de procurer les mêmes avantages à ſes voiſins & aux étrangers. Il entreprit la viſite générale dans toutes les provinces de ſes états. Il y reconnut les beſoins de tous ſes ſujets, & y rémedia. Il y répandit les tréſors de ſon épargne. En même tems il y corrigea les anciens abus qu'il y trouva, & quelques deſordres auſquels ſon abſence avoit pu donner lieu; & l'on peut dire qu'il fit par-tout l'office d'un véritable évêque avec celui d'un bon magiſtrat, & d'un pere plein de tendreſſe. Il fit de ſages ordonnances pour regler les procedures & en bannir l'artifice; pour rétablir l'intégrité parmi les juges, & couper la racine à toute corruption & à toute injuſtice. Il remplit ſon conſeil de gens habiles, & déſintereſſés tant clercs que laïques. Une des raiſons qu'il apportoit de l'exactitude, & de la circonſpection dont il uſoit dans le choix qu'il en faiſoit, étoit que la capacité eſt en quelque ſorte plus neceſſaire dans les conſeillers que dans le roi, pour les jugemens qui ſe rendent à la pluralité des voix. Quelque grande que fût ſa clémence, il fut obligé de faire paroître de la ſévérité contre la miſérable habitude de blaſphémer, l'un des vices dont l'extirpation lui couta le plus. Ayant fait dreſſer une ordonnance contre les blaſphémateurs, il fit aſſembler tous les ſeigneurs dans la grand-ſale du palais; puis toutes les portes ouvertes, il fit faire la lecture de l'ordonnance. Il fit enſuite un diſcours également fort & touchant, pour en recommander l'exécution, & il proteſta que le premier qui y manqueroit ſeroit puni ſans miſéricorde. Les menaces ne furent pas vaines; quelques jours après il fit percer avec un fer chaud la langue d'un bourgeois de Paris qui avoit blaſphémé. Pluſieurs en murmurerent dans la ville; & il ſe trouva des gens de la lie du peuple, qui parmi diverſes injures oſerent vomir des malédictions contre lui. On l'en avertit; mais il ne permit pas qu'on les punît, diſant qu'il leur pardonnoit, puiſqu'ils n'avoient offenſé que lui. Une autre fois, il dit à ce même ſujet: „ Plût à Dieu qu'en me faiſant percer la langue d'un fer chaud, je „ puſſe bannir le blaſphême de mon „ roïaume. Et ſur ce que quelque tems après on lui ſouhaitoit mille bénedictions pour quelque ouvrage public qu'il avoit fait faire à ſes dépens: „ J'aime encore mieux, s'écria-t-il, „ les malédictions qu'on me donna „ quand je fis percer la langue du „ blaſphémateur. On peut compter parmi ſes actes de juſtice les recherches qu'il fit faire du tort que les Rois ſes prédeceſſeurs avoient fait aux communautés religieuſes ou ſéculieres, & à tous les particuliers. Il avoit mille prétextes honnêtes de retenir ce qu'on ne lui redemandoit pas; mais il voulut que tout ſon royaume fût témoin de la délicateſſe de ſa conſcience & de la bonté de ſon cœur; & il fit triompher l'amour qu'il avoit pour la juſtice dans toutes les reſtitutions qu'il fit faire. C'eſt ce qu'il étendit même juſqu'au roi d'Angleterre *, à qui contre l'avis des grands du royaume il voulut bien rendre la Guienne, & diverſes autres terres revenues à la couronne depuis près de

L'an 1255.

G. Nang. Ducheſn. 364 366.

Choiſ. p. 39. 40.

La Ch. c. 2. p. 236.

* Henry.

* Depuis le roi Jean sans terre.

quarante ans *, se contentant de l'hommage que ce roi voulut bien lui en rendre.

XVIII. Cette application infatigable qu'il avoit aux affaires publiques, pour lesquelles il destinoit ordinairement toute la matinée, n'ôtoit rien à ses exercices de pieté. Il avoit ses heures réglées pour les prieres de son cabinet & celles de l'Eglise; & comme il dormoit peu, & qu'il ne prenoit plus d'autre divertissement depuis * plusieurs années, il lui restoit beaucoup de tems qu'il tâchoit de ménager, pour acquerir une bienheureuse éternité. Il passoit plusieurs heures de l'après-dîné à lire la Bible avec les interpretes, les ouvrages de saint Augustin, & de quelques autres Peres. Il étoit sur-tout fort attaché à la lecture des livres saints, disant qu'il y trouvoit toujours un secours present contre les malheurs de la vie, & contre les vanités du siécle. Le désir de rendre communicables à d'autres les fruits qu'il tiroit des livres, lui fit faire une bibliotheque publique près de la sainte Chapelle. Comme les livres étoient fort rares, il destina de grandes sommes, pour faire copier le plus qu'il lui fut possible d'exemplaires de l'Ecriture, des saints Peres, & de tous les bons auteurs. C'est-là qu'il rassembla ses plaisirs les plus innocens. Aux heures que lui laissoient les affaires, il y faisoit venir ceux qui passoient pour savans, les faisoit parler devant lui de matieres de pieté ou d'histoire. Il aimoit sur-tout à entendre appliquer les passages de l'Ecriture à toutes les questions que l'on y proposoit; lui-même prenoit souvent la parole, & s'expliquoit avec une facilité & une justesse qui donnoit de l'admiration à tout le monde. Mais en relevant le prix des livres saints, des Peres & des anciens auteurs, il ne pouvoit dissimuler l'aversion qu'il avoit pour la plûpart des livres des nouveaux scholastiques, témoignant qu'il n'y trouvoit presque rien de solide, & marquant par-là une delicatesse de goût, qui n'étoit pas moins sans doute dans le cœur que dans l'esprit. Il savoit pourtant fort bien discerner le merite parmi ces modernes; & l'estime qu'il fit de saint Thomas, de saint Bonaventure, & de quelques autres scholastiques distingués de son tems, est une preuve de ce discernement. Il aimoit l'histoire & ne la savoit point mal, principalement celle de l'Eglise & celle de la France, dont il tiroit avantage pour sa conduite. Ce fut le désir d'exposer à tout le monde le tableau de l'univers, & d'en faire voir aux autres l'utilité qu'il y trouvoit, qui lui fit jetter les yeux sur Vincent de Beauvais célebre Jacobin de son tems, pour le porter à écrire l'histoire, comme avoit fait saint Augustin à l'égard du prêtre Orose. Mais s'il ne fut pas plus heureux que ce pere dans son choix, la faute en fut à son siecle qui n'étoit point en état de lui produire de meilleur sujet.

* Depuis l'âge de 20 ans.

Duch. 456.

XIX. Les lumieres qu'il tiroit de ses saintes lectures, & de l'expérience des affaires auxquelles il étoit obligé de vacquer lui firent prendre alors une résolution très-préjudiciable au bien de son Etat. Ce fut celle d'embrasser la vie religieuse, en laissant la couronne à son fils aîné * sitôt qu'il seroit en âge de gouverner. La grandeur des devoirs d'un vraie Roi, la vûe des dangers dont se trouvoit environné le poste qu'il occupoit, le dégoût du siecle, & les attraits de la solitude, contribuoient fort à l'avancement de ses projets; & il ne s'agissoit plus que d'opter sa retraite, ou parmi les Jacobins ou parmi les Cordeliers, deux Ordres qui étoient nés dans l'Eglise

* Louis âgé de 12 ans qui mourut 4 ans après.

Duchesf. 444. Spicil. t. 3. p. 412.

avec lui, & qu'il aimoit au-dessus de tous les autres, & presque également entr'eux. Il fallut communiquer la chose à la reine Marguerite, sans le consentement de laquelle il ne pouvoit rien faire. Elle lui allegua de solides raisons pour l'en dissuader; elle lui fit sentir, que c'étoit une tentation dangereuse venant de l'amour du repos, plutôt que de l'envie de servir Dieu; que le ciel étoit ouvert aux princes, comme aux religieux; & que d'ailleurs comme il avoit l'autorité souveraine en main, il devoit s'en servir pour le salut des autres, dont il étoit chargé comme du sien. Le Roi touché de ses raisons ne pensa plus à sortir de l'état où Dieu l'avoit mis; mais il n'en demeura point plus attaché au monde. On lui vit redoubler ses austérités, & pratiquer dans son palais ce qu'il s'étoit flaté de faire dans un cloître. Il ne passoit aucune occasion de se mortifier tous les sens, & de résister à ses inclinations les plus innocentes, lorsqu'elles ne le portoient pas droit à Dieu. Il accoutumoit ses passions à lui obéïr dans les choses indifférentes, pour être plus sûr de leur soumission dans les choses essentielles à son salut. Il jeûnoit tous les vendredis de l'année, & ne mangeoit point de viande les mercredis, exact d'ailleurs à garder l'abstinence prescrite par l'Eglise pour le reste. Il jeûnoit au pain & à l'eau la veille des fêtes de la sainte Vierge, & observoit encore beaucoup d'autres pratiques de pénitence, mais sans affectation, & prenant garde sur-tout de n'y point substituer sa volonté particuliere à celle de Dieu, qu'il regardoit comme son unique regle. Quoiqu'il s'appliquât à la connoître immédiatement dans les livres saints où il écoutoit Dieu qui lui parloit lui-même, il ne négligeoit pas de l'apprendre aussi par la bouche de son évêque & de son confesseur, à qui l'on dit, qu'il faisoit sa confession tous les vendredis.

XX. *Nang. 367. Beaul. 448. 450. Choisi. 46. l. 4. & 72. 68.*

Tous les jours, après s'être humilié devant Dieu par la priere, on voyoit son zele & sa pieté se répandre en œuvres extérieures de charité. Il nourrissoit tous les jours six-vingts pauvres dans son palais, & tous ceux qui se présentoient durant l'Avent & le Carême. *Chron. Dion. 2. vol. f. 60.* Il les servoit lui-même, persuadé qu'il servoit Jesus-Christ dans ses membres; il faisoit entrer tous les jours trois pauvres vieillards dans le lieu où il mangeoit, leur faisant donner des viandes de sa table, & de l'argent à la fin du dîné. Il fonda un très-grand nombre d'hôpitaux dans toutes les provinces de son royaume, témoignant se soucier peu d'avoir de beaux palais, pourvû que les pauvres qu'il regardoit comme ses freres fussent à couvert, & ne manquassent de rien. Et s'il ne pouvoit satisfaire entierement sa charité, parce qu'elle étoit sans bornes, il avoit soin au moins que ses effets s'étendissent par-tout où s'étendoit sa puissance. Il tenoit une liste exacte des pauvres gentilshommes de chaque province, des veuves, & des pauvres demoiselles à marier; & le moins qu'il faisoit à leur égard, étoit de les tirer de la necessité. *Joinv. 121.* Il donna aussi diverses marques d'une compassion toute particuliere pour les pauvres lépreux, & pour les pauvres aveugles; il fit en faveur des derniers une fondation célebre à Paris, que l'on a toujours appellée depuis des Quinze-vingts, parce que ceux qu'il ramassa pour les y entretenir étoient au nombre de trois cens & au de-là. *Beaul. 451. ap. Duchef. La Ch. t. 2. p. 379.* On peut entrer dans le détail de tout le bien qu'il fit aux autres pauvres de pro-

feſſion, je veux dire, aux religieux de l'un & de l'autre ſexe, non pour les faire ſortir de leur pauvreté volontaire, puiſqu'elle étoit eſſentielle à leur état, mais pour leur procurer le repos qui leur étoit neceſſaire, & multiplier ou aggrandir leurs maiſons, afin d'y augmenter le nombre des ſerviteurs de Dieu, & attirer par leur moyen les bénédictions du ciel ſur ſon royaume. Le clergé ſéculier ſe ſentoit auſſi dans la plus grande partie de ſes membres des liberalités, & de la protection particuliere de notre ſaint Roi. Il avoit un catalogue d'eccléſiaſtiques diſtingués par leur vertu ou leur ſavoir, afin de les employer, ou de leur faire du bien. Il uſoit de beaucoup de précautions dans la diſtribution des bénéfices, & il avoit grand ſoin qu'il ne parût ni faveur, ni conſidération de ſervices de parens ou d'amis dans les ſujets qui en étoient pourvus. Mais quelque reſpect, & quelque déférence qu'il eût pour tous les gens d'égliſe, & ſur-tout pour les Evêques, il prit toujours garde à ne point ſe laiſſer entraîner au faux zele, ou à l'ambition de ceux qui s'écartoient du chemin que les Apôtres leur avoient tracé. Il leur apprit ſur-tout à uſer plus ſobrement des armes ſpirituelles, que l'Egliſe leur mettoit en main, & à ne point avilir celles de l'excommunication par le trop fréquent uſage, ou par la mauvaiſe application qu'ils en faiſoient. Il fut beaucoup plus embarraſſé dans le milieu qu'il lui fallut tenir entre l'Univerſité de Paris qu'il eſtimoit, & les Réguliers qu'il aimoit, au ſujet d'une violente querelle excitée par les Jacobins, & où les Cordeliers jugerent à propos d'intervenir. Nous ne rappellerons pas ici la mémoire d'une diſpute pouſſée de part & d'autre avec trop d'animoſité, parce qu'elle ne fit ni plaiſir ni honneur à l'Egliſe, à qui elle ne laiſſa que du ſcandale. Nous remarquerons ſeulement, qu'encore que ſaint Louis n'y ait pas pris d'un côté toute la part qu'on eût pû ſouhaiter, comme il ne fit pas de l'autre tout ce que l'interêt des parties beaucoup plus que la raiſon leur faiſoit eſperer, il s'y comporta néanmoins malgré ſon inclination ſecrete pour les Réguliers avec plus de ſageſſe, de modération & de droiture que les Papes qui s'en mêlerent. On ne lui vit reſpirer que la paix & la charité dans tous les expédiens d'accommodement qu'il y apporta. Enfin il eut la joïe de voir finir cette grande querelle au commencement de l'année 1260 après dix ans de conteſtation.

Joinv. 13.

Edm. Richer. hiſt. Univerſ. t. 1. mſ. La Ch. l. 12. c. 11. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20.

Du Boulay hiſt. de l'Univerſ. &c.

L'an 1259.

1260.

1261.

XXI. L'année précedente il avoit perdu le prince Louis ſon fils aîné ſur le point de ſon mariage avec la fille du roi de Caſtille; & les eſpérances des François retomberent ſur Philippes ſon ſecond fils, dit le Hardy, qui épouſa quelque tems aprés la fille du roi d'Aragon. Il ne ſe paſſoit point d'année qu'il ne fît pluſieurs petits voyages, ou qu'il ne continuât la viſite de ſon royaume dans les lieux les plus reculés avec les gens de ſon conſeil pour y rendre la juſtice, & y faire fleurir les loix avec la religion. Mais ces voyages ne l'empêchoient pas de ſe trouver régulierement à Paris, pour les trois ou quatre Parlemens généraux de l'année, qu'il y tenoit après les fêtes de la Purification, de la Pentecôte, de la Nativité de la Vierge, & de la Saint-Martin. Il alloit auſſi quelquefois au Châtelet tenir l'audience, afin qu'à ſon exemple les juges ne cruſſent pas qu'il fût au-deſſous d'eux de s'appliquer aux plus petites affaires. Ainſi la ju-

La Ch. l. 13. c. 2. 3.

La Ch. l. 12. c. 25. Choiſ. l. 5. c. 3.

ſtice ſe rendoit exactement par tout le royaume; les plus grands ſeigneurs étoient ajournés pardevant la cour du roi, pour y voir ſouvent réformer les jugemens des Officiers. Il n'épargnoit pas même les ſiens dans ſa propre cauſe; ce qui regardoit principalement les reſtitutions qu'il faiſoit continuer avec une rigoureuſe exactitude par tout le royaume au préjudice de ſon domaine. Comme on ne pouvoit ſouvent découvrir à qui appartenoient des biens fort douteux qu'il tenoit des rois précedens; & qu'il ſe croïoit auſſi peu en droit de donner le bien d'autrui, que de le retenir ou ſe l'approprier, il avoit crû devoir demander au Pape la permiſſion d'employer en aumônes tout ce qui ne trouveroit point de maître. Il en uſa de même à l'égard des évêques de France qui la lui accorderent chacun pour leur diocêſe. Il leur laiſſa le ſoin d'empêcher tout commerce uſuraire parmi les Chrétiens, & ſe chargea de bannir l'uſure parmi les Juifs, à la converſion deſquels il s'appliqua comme un apôtre. Il abolit les duels, dont la pratique également contraire aux loix de Dieu & de la nature, ſembloit être autoriſée en France à la honte de la nation, depuis que les François s'étoient rendus les maîtres des Gaules. Il pourvût auſſi à divers déſordres qui venoient de l'éxemption du tribunal laïque accordée depuis long-tems aux eccléſiaſtiques. La ſageſſe qu'il apportoit dans l'adminiſtration de la juſtice, le fit regarder par toute l'Europe comme le Salomon de la chrétienté; & l'opinion que les étrangers avoient de ſon équité étoit ſi grande, qu'on en a vû quitter les tribunaux de leur païs, pour venir ſe ſoumettre à ſon jugement. C'eſt ce qui parut principalement dans le grand démêlé d'entre Henry roi d'Angleterre, & les ſujets de ſon royaume ſoutenus par les barons révoltés. Les uns & les autres prirent S. Louis pour leur unique juge; & l'affaire fut jugée à Amiens, où ſe trouva tout ce que la France & l'Angleterre contenoient de plus grand. Nous finirons ce qui regarde la juſtice de ſaint Louis, par les deux célebres ordonnances qu'il fit publier la derniere année de ſa vie avant ſon départ pour l'Afrique. L'une fut dreſſée pour aſſurer le repos de l'égliſe Gallicane ſous le titre de *Pragmatique Sanction*, pour confirmer les égliſes cathédrales dans le droit d'élire leurs évêques, empêcher la cour de Rome d'en nommer d'office, bannir toute ſimonie, rétablir le droit commun, & les ſaints canons dans la nomination aux bénéfices & aux offices eccléſiaſtiques, défendre les impoſitions de la cour de Rome en France. L'autre ordonnance, étoit une eſpece de code nouveau compoſé des loix Romaines, des canons des conciles, de quelques décrétales des Papes, des differentes coutumes du roïaume, & des ordonnances des rois ſes prédeceſſeurs. C'eſt ce que nous appellons *les établiſſemens de ſaint Louis*, où l'on trouve preſque toute la juriſprudence renfermée.

La Ch. l. 12. c. 22.

Rainald. 1259. n. 18.

La Ch. l. 12. c. 23.

L. 13. c. 6. 7.

Pinſſ. Pragm. Choiſ. l. 5. c. 7.

XXII.

Il y avoit déja près de deux ans qu'il avoit fait réſolution de reprendre la croix, pour aller ſecourir les chrétiens du Levant, qui étoient menacés d'une prochaine captivité, & de la perte totale de la Terre-ſainte. Le Pape Clement IV, que des beſoins ſi preſſans avoient porté à écrire à tous les princes chrétiens, pour leur demander des ſecours d'hommes & d'argent, n'avoit oſé lui propoſer de ſe rendre encore le chef de cette nouvelle croiſade, ſachant que ſa

présence étoit plus nécessaire en France que jamais, pour y maintenir le bon ordre qu'il y avoit établi, & que d'ailleurs sa mauvaise santé sembloit lui ôter le moïen d'entreprendre un si long & si pénible voïage. S. Louis s'élevant au-dessus de ces considérations, l'avoit prévenu d'une maniere qui lui avoit été fort agréable, & avoit employé près de dix-huit mois aux préparatifs de cette nouvelle expédition, pour le secours de laquelle, outre la taille qu'il leva sur ses sujets, le Pape lui accorda une décime sur le clergé, qui fit murmurer les ecclésiastiques, dont la plûpart n'étoient guéres persuadés de la nécessité de l'entreprise, & qui avoient encore moins bonne opinion de son succès. On doit mettre parmi ces préparatifs, divers actes de dévotion qu'il fit, pour tâcher d'attirer la bénédiction de Dieu sur son voïage; & sur-tout son pélerinage de Vezelay en Bourgogne, où il voulut assister à la translation du corps d'une Sainte qu'on prenoit pour sainte Marie Madeleine, quoiqu'au retour de son premier voïage du Levant, il eût passé par la sainte Baume en Provence, où l'on disoit qu'étoit le même corps. Il pourvût à l'état de tous ses enfans, qui étoient alors réduits à quatre garçons & quatre filles; prit la croix de la main du cardinal de sainte Cécile légat du saint siége, prédicateur de la croisade; la fit prendre à ses trois fils Philippes son aîné, Jean Tristan comte de Nevers, & Pierre comte d'Alençon, à son frere Alfonse comte de Poitiers, à son gendre Thibaut roi de Navarre comte de Champagne, à son neveu le comte d'Artois, à divers autres princes & seigneurs du royaume. Il fit ensuite son testament; établit l'abbé (1) de saint Denis, & le sire (2) de Nesle régens du roïaume; alla prendre la banniere de la foi, & le bourdon de pelerin à l'abbaïe de saint Denis. Puis ayant consolé la reine sa femme, qui n'avoit pû obtenir de lui qu'elle le suivît pour l'assister, & qui s'enferma dans le bois de Vincennes, pour prier & pleurer sans prendre part à la régence, il partit au mois de mars, pour aller attendre les autres croisés en Languedoc. On convint que le prince Edouard fils du roi d'Angleterre iroit droit en Syrie, que le roi Jacques d'Aragon feroit une escadre détachée, & que le roi de Sicile Charles d'Anjou joindroit incessamment le roi son frere qui avoit arrêté d'aller avec toute la croisade qui le suivoit à Tunis en Afrique. S. Louis s'embarqua le premier jour de juillet, leva l'ancre le quinziéme; & après avoir essuïé une rude tempête, il reçut le reste des croisés au port de Cagliari en Sardaigne, remit à la voile, fit la descente près de l'ancienne Carthage, sur les ruines de laquelle on avoit rebâti depuis environ cent ans, & pour la troisiéme fois, une espece de ville, qui fut prise par l'armée chrétienne sans résistance.

Philippes, J. Tristan, Pierre, Robert, Isabelle, Blanche, Marguerite, Agnès.

L'an 1270.

XXIII. L'ardeur d'un climat auquel on n'étoit point accoutumé, le défaut des bonnes eaux, la corruption des vivres causerent en peu de jours par toute l'armée une maladie violente, à laquelle se joignit une peste venue d'un endroit de la côte. De sorte que le camp se remplissoit de morts, sans qu'on y pût apporter de remede. Beaucoup de grands seigneurs furent emportés d'abord, le Roi tomba malade lui-même de la dyssenterie; le prince Philippes, le comte de Nevers ses fils, & le roi de Navarre son gendre en furent attaqués en même-tems. Une fiévre continue jointe à ce mal obligea le Roi de tenir le lit

(1) Mathieu.
(2) Simon de Clermont en Beauv.

d'où il ne laissa point de donner encore tous les ordres pendant quelques jours, & de continuer comme en santé à réciter tout l'office de l'Eglise aux heures avec ses aumôniers. Lorsque la diminution de ses forces lui en ôta le moyen, il tâcha d'y suppléer en faisant placer une croix devant lui, afin que la présence de cet objet retînt toujours dans son esprit ce qu'il avoit dans le cœur. Son fils le comte de Nevers (1) qu'il aimoit tendrement étoit mort, le cardinal d'Albe (2) légat du saint siége l'avoit suivi quatre jours après. Le prince Philippes dont le mal s'étoit tourné en fiévre quarte, se rendit assidu au pied du lit du Roi pour ne le point quitter. Ce fut alors que Louis rassemblant ce qui lui restoit de forces, fit à ce fils qu'il prévoyoit devoir lui succéder dans peu de jours une admirable instruction qu'il avoit écrite auparavant, afin d'y renfermer avec ordre tous les devois d'un prince chrétien. Il en fit une ensuite à sa chere fille la reine de Navarre dont le mari étoit au lit; puis ayant défendu tout faste & toute superfluité à ses funérailles, & pourvû à tout ce qu'un saint Roi & un grand Prince prêt à quitter le monde, croyoit pouvoir prescrire de meilleur à ceux qu'il y laissoit, il ne voulut plus penser qu'à l'affaire qui alloit se décider entre Dieu & lui. Il demanda qu'on ne l'entretînt plus de choses temporelles; & il n'écouta plus que des discours de piété où des prieres auxquelles il participoit, ou répondoit par d'autres prieres pleines de foi, de sentimens de pénitence, & de confiance en la miséricorde de Dieu. Il communia plusieurs fois durant le cours de sa maladie qui fut de vingt-deux jours. C'est ce qu'on remarqua comme une chose toute extraordinaire par rapport à ce que son humilité lui avoit fait pratiquer à cet égard dans tout le cours de sa vie. Lorsqu'il se crut à l'extrémité il demanda les derniers sacremens; il reçut d'abord l'extrême-onction, répondant à toutes les prieres. Il tomba peu après dans une foiblesse, qui fit croire que sa derniere heure étoit venue. Ce qui n'empêcha pas que son confesseur ne le trouvât à genoux, lorsqu'ensuite il lui apporta le saint Viatique. Son abattement ne lui permit pas de faire autre chose, dans le desir qu'il auroit eu d'aller sur ses genoux jusqu'à la porte au devant de son Sauveur, se souvenant de la coutume qu'il avoit toujours eue en santé de traverser tout le chœur de l'église sur ses genoux, lorsque de la nef où étoit sa place, il alloit à la sainte communion. Il fit en le recevant un acte de foi par lequel il déclara qu'il croyoit que c'étoit le vrai corps de Jesus-Christ aussi fermement que s'il le voyoit tel que les Apôtres l'avoient vû le jour de son Ascension. Il n'employa plus le peu qui lui restoit de voix, que pour recommander à Dieu le salut de tous ses sujets, & la conversion des infidelles qui lui tenoit si fort au cœur, qu'on l'entendit durant son dernier assoupissement répéter souvent les mots de Terre-sainte & de Jerusalem. Aux approches de la mort qu'il regarda d'un visage serein & d'un air plus gai qu'il n'avoit encore paru, il se fit mettre en chemise couvert d'un cilice sur un lit de cendres, marquant jusqu'au dernier soupir cet esprit d'humiliation qui par le desir d'imiter celui dont il s'étoit toujours qualifié le *sergent* *, c'est-à-dire, le serviteur, en se rendant après lui & pour lui *l'opprobre des hommes & le rebut de la populace*, lui avoit souvent fait laver les pieds à des pauvres,

(1) J. Tristan.

(2) Raoul de Chevrieres.

Joinv. 126. 128. *Beaul.* 449. 483. *Duchesn.*

La Ch. l. 15. *Choisf. l.* 6.

La Ch. ibid. p. 653.

* Seviens.

baiser des lépreux, marcher nuds pieds en procession, & pratiquer d'autres actes d'avilissement dont il jugeoit autrement que les indévots & les sages du siecle.

Il expira tranquillement en cet état le xxv d'août, après 55 ans & 4 mois de vie, 43 ans 9 mois & 18 jours de regne, avec la gloire d'avoir sçu maintenir sur le trône beaucoup de rares qualités que le soleil n'y avoit jamais vûes rassemblées à la fois. C'étoit une sainteté de vie toujours uniforme, un attachement inviolable à ses devoirs, une affection toute désintéressée pour son peuple, une droiture parfaite de cœur & d'esprit, avec toute la valeur des plus grands capitaines & toute la prudence des plus grands politiques. Ces deux qualités ne contribuerent pas moins que les autres à le rendre heureux dans son royaume. Mais au lieu d'examiner si la derniere lui manqua dans ses deux malheureuses entreprises d'outremer, nous devons nous contenter de reconnoître que les secrets de la Providence ne sont quelquefois pas moins impénétrables aux plus grands Saints, qu'au reste des hommes; & que Dieu ayant à sanctifier saint Louis dans les souffrances, lui a fait chercher fort loin des moyens de souffrir, qu'il n'auroit pû trouver plus près.

§. 2. Histoire de son Culte.

XXIV. Son corps demeura exposé sous le pavillon jusqu'à ce que le roi Philippes son fils encore tout malade fût reconnu & eût reçu les hommages nécessaires. Le roi de Sicile son frere qui n'étoit arrivé en Afrique que dans le tems qu'il rendoit l'ame, se chargea de lui faire rendre les derniers devoirs. Les Européens n'avoient pas encore alors le secret de bien embaumer les corps, pour les conserver. On n'y sçavoit autre chose que de les faire bouillir dans du vin & de l'eau, pour séparer les chairs d'avec les os. C'est ce qu'on fit pour le corps de saint Louis, comme on avoit déja fait pour celui du comte de Nevers son fils. Les os du saint roi furent mis avec le cœur dans une caisse fort riche; mais pour les chairs & les entrailles le roi de Sicile Charles d'Anjou fit tant d'instances auprès du nouveau Roi son neveu, qu'il en obtint la disposition. Aussi-tôt il les fit transporter à Palerme & inhumer avec grande solemnité dans l'abbaïe de Mont-réal * à une lieue & demie de cette ville. On y éleva d'abord un monument de marbre, auquel on joignit bien-tôt après un autel, lorsque Dieu eut fait éclater la sainteté de ces reliques par quelques miracles, dont l'archidiacre de Palerme envoya une relation au roi Charles dès le mois de septembre. Le roi Philippes après une tréve conclue avec le roi de Tunis pour dix ans, revint en France avec la caisse qui renfermoit les os & le cœur de son pere. On la déposa dans l'église de Notre-Dame de Paris le xxi de may, l'an 1271; & le lendemain on en fit le convoi à saint Denys, où tous les princes & les évêques du royaume assisterent au milieu d'une multitude prodigieuse de monde composée du clergé séculier & régulier, de noblesse & de peuples. Le roi Philippes voulut porter lui-même le corps de son pere sur ses épaules; & l'on prétend, que c'est aux endroits où il se reposa que furent élevées depuis en mémoire de saint Louis, les croix que l'on voit encore aujourd'hui sur le chemin de Paris à saint Denys. Rien ne troubla l'ordre d'une cérémonie si religieuse, que l'entêtement de l'abbé & des moines

* Erigée depuis en archevêché.

L'an 1271.

moines qui eurent la hardiesse de fermer la porte de leur église au saint corps, pour obliger l'archevêque de Sens & l'évêque de Paris, c'est-à-dire, leur métropolitain & leur diocésain, à quitter les habits pontificaux & les autres marques de leur dignité dans le ressort ou le territoire de leur abbaïe. Ce fut à leur honte que ces pacifiques prélats voulurent bien céder, prévoyant que le scandale ne pourroit cesser autrement. Les os de saint Louis furent mis près de ceux de son pere Louis VIII, & de son grand-pere Philippes Auguste, dans un tombeau de pierre, qui fut depuis orné & enrichi, contre l'ordre qu'il avoit donné avant sa mort. On mit à sa droite le corps du comte de Nevers son fils, & celui de la reine Isabelle, morte en Sicile d'une fausse couche au retour d'Afrique.

XXV. Le bruit des miracles que Dieu opéroit aux deux tombeaux du saint Roi, tant à saint Denys en France qu'à Mont-réal en Sicile, se mêlant au récit que l'on faisoit par-tout de ses vertus, ne permit pas qu'on demeurât long-tems sans traiter de sa canonisation. On étoit dans l'impatience de rendre à sa mémoire & à ses reliques le culte dont l'Eglise honore ceux qu'elle croit en possession de Dieu. Il falloit pour cela qu'elle en portât un jugement solennel selon des formalités qu'elle s'étoit prescrites depuis près de deux siécles, pour prendre des sûretés suffisantes contre l'imposture & l'incertitude. C'est ce qui porta le roi Philippes, les évêques & les grands du royaume, à en écrire dès la troisiéme année d'après sa mort au pape Gregoire X, qui commit aussi-tôt le cardinal de sainte Cecile pour travailler aux informations. Elles se trouverent plus amples qu'il ne falloit; mais comme Grégoire ne vivoit plus lorsque le cardinal les lui envoya, l'affaire dura encore sous neuf autres Papes, à qui la briéveté du pontificat ne permit pas de la terminer, jusqu'à ce que Boniface VIII y mit l'accomplissement par une bulle de canonisation donnée à Orviete l'onziéme d'août de l'an 1297, & suivie de deux sermons qu'il avoit prononcés lui-même à la louange du Saint. Il prescrivit sa fête au XXV d'août, qui étoit le jour de sa mort. Il étoit trop tard pour la célébrer en France la même année. Mais Philippes le Bel fils & successeur de Philippes le Hardy, & petit-fils du Saint, fit publier la bulle l'année suivante. Il assigna le jour même de sa fête pour lever le corps de terre; & la cérémonie s'en fit avec une magnificence incroyable, de saint Denys à la sainte Chapelle de Paris, & de-là encore à saint Denys où il fut porté sur les épaules du roi & des princes du sang. L'archevêque de Sens assisté de l'évêque de Paris y fit l'office; mais avec le consentement des moines que le Roi avoit obtenu d'eux après un acte donné par ces prélats pour mettre à couvert l'exemption qui étoit prétendue par cette abbaïe. On vit incontinent après dresser des autels, des chapelles & des églises en l'honneur de saint Louis, en plusieurs endroits du royaume. Les Jacobins d'Evreux furent les premiers qui dédiérent la leur sous son nom. L'empressement ne parut pas moindre pour avoir de ses reliques. Plusieurs églises en obtinrent en divers tems; on en fit part à quelques princes étrangers. L'on fit aussi des reliques de ses habits & de beaucoup d'autres choses qui lui avoient servi de son vivant, & qui se gardent respectueusement. Outre sa fête principale, qui dans la suite des tems a été chomée en beaucoup

La Ch. p. 688. Choisi. p. 156.

L'an 1273.

1297.

Joinv. 119.

Spicil. t. 11. p. 598. La Ch. p. 696.

L'an 1305.

d'endroits du royaume, il s'en établit une seconde huit ans après, lorſque Philippes le Bel obtint du pape Clement V la permiſſion de transférer le chef du Saint & une de ſes côtes à la ſainte Chapelle. La côte reſta dans l'égliſe cathédrale de Notre-Dame, & le chef fut dépoſé à la ſainte Chapelle dans un reliquaire très-riche. Cette tranſlation qui ſe fit apparemment le XVII de mai, plutôt que le VI, de l'an 1306, eſt marquée en l'un & l'autre de ces jours dans les martyrologes; mais elle ſe célebre plus communément le mardi dans l'octave de l'Aſcenſion. L'on parle encore d'une autre tranſlation de reliques de ſaint Louis faite l'an 1392; & l'on voit la délivrance de ſa captivité marquée au ſecond jour de mai dans quelques martyrologes, comme honorée auſſi de quelque ſorte de culte.

1306.

Sauſſ. M. G. Boll. t. 7. maii pag. 613 & 792. Boll. t. 1. maii p. 168. col. 2.

AUTRES SAINTS DU XXV jour d'Août.

XII ſiécle. *I. S. GENE'S de Bateleur & de Comédien, devenu martyr à Rome.*

I. *Act. ap. Ruin. p. 283.*

GENE'S étoit chef des comédiens dans Rome, lorſque l'empereur Dioclétien parvint à l'empire. Il avoit conçu contre les Chrétiens une averſion ſi étrange, qu'il ne pouvoit pas même en entendre prononcer le nom ſans frémir d'horreur. Il n'aimoit à les voir que dans les ſupplices, lorſqu'on les tourmentoit pour leur religion, afin d'avoir le plaiſir de leur inſulter. Il voulut un jour en divertir l'empereur & la ville, & joüer en plein théatre les myſteres des Chrétiens. Il tâcha pour ce ſujet de s'informer de ce qu'on y pratiquoit de plus remarquable, & il ne lui fut pas difficile de l'apprendre * de quelque apoſtat. Lorſqu'il eut inſtruit les autres acteurs de ce qu'ils avoient à faire, & qu'il eut diſpoſé toutes choſes pour ſes bouffonneries, il parut ſur le théatre devant l'empereur & le peuple Romain. Il contrefaiſoit le malade, demandant le batême, couché ſur un lit. „ Mes amis, diſoit-„ il, je me ſens bien peſant, je vou-„ drois être ſoulagé. Les autres lui „ répondirent : Comment pourrions-„ nous vous ſoulager ? Si nous étions „ ménuiſiers nous pourrions vous ra-„ boter, & nous vous rendrions plus „ leger. Inſenſés, reprit le malade „ bouffon, vous n'y comprenez rien ; „ je ſouhaite de mourir chrétien. Pour-„ quoi ? dirent-ils : Afin, répondit-„ il, que paroiſſant devant Dieu com-„ me un fugitif, il me reçoive en ce „ jour terrible. „ On dit qu'il falloit faire venir un prêtre & un exorciſte ; un moment après l'on vit paroître deux hommes nouveaux qui ſe diſoient tels, & qui étoient des comédiens qui en venoient faire le perſonnage. Le prétendu prêtre s'étant aſſis près de ſon lit, lui dit : „ Mon „ fils, pourquoi nous avez-vous man-„ dés ? „ Genès touché de Dieu dans ce moment, & changé tout d'un coup par la vertu ſecrette de ſa grace, lui répondit ſérieuſement, mais d'une maniere néanmoins qui n'empêcha point les autres de croire qu'il continuoit ſon jeu. Il lui dit donc que c'étoit, parce qu'il vouloit recevoir la grace de Jeſus-Chriſt, & renaître en lui, pour être délivré de ſes péchés. Ils accomplirent les cérémonies du batême ; & lorſqu'on l'eut revêtu d'habits blancs, des ſoldats qui étoient des comédiens comme les au-

Vers l'an 285. ou 286.

* Outre qu'il avoit beaucoup de parens chrétiens.

tres le prirent comme chrétien, afin de continuer la farce; & le présenterent à l'empereur, comme pour être interrogé de la maniere qu'on en usoit à l'égard des martyrs.

II. Mais quand il fut devant Dioclétien il leva le masque, apostropha cet empereur, ceux de sa cour, des magistrats & du peuple qui l'environnoient; & dit qu'il n'avoit eu auparavant que du mépris & de l'horreur pour le nom chrétien; qu'il avoit détesté même ses parens & ses alliés qui en faisoient profession; qu'il n'étoit monté sur le théatre que pour tourner en bouffonnerie les mysteres de cette religion, & divertir ses spectateurs de leur représentation. Mais qu'ayant senti l'eau où on l'avoit plongé; & qu'ayant répondu aux interrogations qu'on lui avoit faites, qu'il croyoit en Jesus-Christ, il avoit vû au-dessus de lui une main qui venoit du ciel, & des anges tout éclatans de lumiere qui s'étoient arrêtés devant lui. Que ces anges avoient lû dans un livre tous les péchés qu'il avoit commis depuis son enfance; qu'ils les avoient lavés dans la même eau dont il avoit été arrosé devant tous ses spectateurs, & qu'ils lui avoient fait voir ensuite qu'il étoit plus blanc que la neige. „ Vous donc, grand prince, „ ajouta-t-il, & vous peuple, qui „ avez ri de ces mysteres, croyez „ maintenant avec moi que Jesus- „ Christ est le vrai Seigneur; qu'il est „ la lumiere & la vérité; & que c'est „ par lui que nous pouvons obtenir la „ rémission de nos péchés. „ Dioclétien fort surpris d'un tel discours en fut tellement indigné, qu'il fit donner des coups de bâton à Genès, & le mit ensuite entre les mains de Plautien, préfet du prétoire, pour le contraindre de sacrifier. Ce préfet le fit mettre au chevalet, où il fut déchiré pendant un long espace de tems avec les ongles de fer, & brûlé avec les torches ardentes. Genès soutenu d'une force invincible au milieu de ces tourmens, disoit d'un ton ferme; „ Il n'y a point d'autre roi, que celui „ que j'ay vû; c'est lui, que j'adore. „ Quand on me feroit souffrir mille „ morts pour lui, je ne cesserai jamais „ de le servir; je serai toujours à lui. „ Il n'y a point de tourmens qui puis- „ sent m'ôter Jesus-Christ de la bou- „ che, qui puissent me l'arracher du „ cœur. Tout mon regret maintenant „ est d'avoir été dans un si grand éga- „ rement, lorsque j'avois horreur de „ son saint nom; & d'avoir commen- „ cé si tard à le reconnoître & à l'a- „ dorer.

III. Enfin Plautien lui fit couper la tête le XXV d'août, qui est le jour auquel Adon & Usuard suivis par le martyrologe Romain ont marqué sa fête, quoique Florus & Wandalbert avant eux l'eussent rapportée au XXIV, comme font aussi les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme. L'église d'Afrique en faisoit la fête en l'un ou l'autre de ces deux jours dont la datte se trouve effacée dans l'ancien calendrier de Carthage. C'est lui sans doute plutôt que saint Geniez d'Arles, que l'on trouve marqué au XXV d'août, dans le calendrier Romain du septiéme siécle. Aussi notre Saint avoit alors une église dans Rome: & l'on voit qu'elle fut rebâtie vers l'an 731, par le pape Grégoire III. Son culte étoit aussi fort célebre autrefois dans la territoire de la ville de Lucques en Toscane, où l'on voyoit amener au XXV d'août en son église beaucoup de malades, sur-tout des épileptiques pour être guéris. Quelques-uns ont douté si Théodoret n'avoit pas voulu parler de saint Genès, lorsqu'il dit que des comédiens entretenus sur les théatres

Boll. tom. 2. mart. Spicil. tom. 5. Florentin. pag. 774.

Mabill. Anal. t. 3. p. 412. Front. Kal R. p. 124. 125.

Flor. p. 777. col. 2. à Barsecchia.

Theod. Grae. aff. l. 8. t. 4. p. 606.

s'étoient convertis tout d'un coup ; avoient combattu pour la foi, & remporté la couronne du martyre. Mais cela peut regarder S. Gelasin comédien martyr d'Heliople en Phenicie, dont nous avons parlé au xxvii de fevrier, & qui souffrit l'an 297, onze ans peut-être après notre Saint.

Tillem. t. 4. p. 420. 421.

IV. Ces deux exemples ne sont pas les seuls que Dieu ait voulu donner à son Eglise de miracles semblables, que sa grace a opérés dans le changement subit de ceux de cette profession. Car outre saint *Porphyre*, qui avoit voulu jouer aussi le batême des Chrétiens devant Julien l'Apostat, l'Eglise honore encore au xiv d'avril * S. Ardaleon, qui voulant représenter sur le théatre les postures, & la constance des Chrétiens dans le martyre, du tems de l'empereur Galére Maximien successeur de Dioclétien, fut changé tout à coup, & mérita ensuite de souffrir pour Jesus-Christ. On le mit sur le chevalet, aprés le refus qu'il fit de sacrifier. On dit qu'il y tomba dans une espece d'évanouissement, comme s'il eût contrefait le mort ; & que tous les spectateurs s'écrierent qu'il joüoit parfaitement son personnage. On ajoute qu'étant revenu à lui, il fit faire silence, & déclara que c'étoit tout de bon qu'il étoit chrétien. Son juge n'ayant pu lui faire changer de langage, le condamna à être brûlé vif. Nous n'avons point parlé de lui en son lieu, parce qu'il ne nous reste point de titre suffisant pour composer une juste histoire de son martyre.

Au xv sept.

** Ou xviii.*

Boll. t. 2. apr. p. 213. ex men. Gr.

II. S. GENIEZ, GREFFIER ou NOTAIRE à Arles, Martyr ; lat. *Genesius*, comme le précédent.

iv siécle.

I. Nous avons suivi pour le tems du martyre de saint Genès de Rome, l'opinion de ceux qui le mettent en l'année 285 ou 286, parce qu'il n'y en a point d'autres, ce semble, où l'empereur Dioclétien ait pu se trouver dans cette ville au mois d'août ; & que s'il y vint encore l'an 303, comme on n'en disconvient pas, ce ne fut qu'aprés le mois de septembre. Nous ne pouvons point parler si positivement du tems auquel a vêcu saint *Genès*, greffier de la ville d'Arles, que nous appellons plus communément saint Geniez. Un Pere du cinquiéme siécle témoigne que son martyre arriva dans le tems que l'empereur étoit à Arles ; & si cela ne regardoit point Maximien Hercule, nous ne sçavons à quel empereur l'attribuer. Quoi qu'il en soit, saint Geniez que la ville d'Arles regarde comme son citoïen par sa naissance, & comme son patron par sa mort, fut reçu en sa jeunesse dans la compagnie des Notaires ou des Greffiers de la ville, dont l'office étoit de dresser des actes publics, & de copier ou recueillir par notes * ou par abbregés, ce que les juges & les avocats prononçoient de vive voix dans les audiences. Etant encore catéchumene & dans la fleur de son âge, il entendit lire devant le tribunal une ordonnance des empereurs que l'on envoïoit pour persécuter les Chrétiens ; mais il ne put se résoudre à l'écrire ; & plutôt que de rien faire qui blessât sa conscience, il aima mieux renoncer à son office. Il jetta devant les pieds du juge les tablettes cirées, sur les-

Ruin. p. 281. Tillem. t. 4. p. 694.

Sub. nom. Eus. Emes. tom. 5. Bibl. PP.

* Chiffres & monogrammes.

quelles il avoit coutume d'écrire, & s'enfuit. Pour ne point s'écarter des voïes légitimes du martyre auquel il tendoit, il ſuivit le conſeil que notre Seigneur donne dans ſon évangile à ceux qui ſeront perſécutés ; & après s'être caché quelque tems dans Arles, il changea ſouvent de demeure, paſſant d'une ville à une autre, & ſe tenoit toujours prêt cependant à ſoutenir le combat, lorſqu'il plairoit à Dieu de l'y engager. Le juge envoïa des gens pour le chercher & le prendre ; & comme on ne le put trouver, il lui fit le procès en ſon abſence, & l'ayant condamné à la mort, il ordonna qu'on lui coupât la tête dès qu'on le trouveroit. Geniez l'ayant appris, envoya du lieu de ſa retraite quelques perſonnes ſûres & fidelles à Arles, pour demander à l'évêque du lieu, qu'il lui plût de lui adminiſtrer le batême. L'évêque *, ſoit qu'il n'en pût trouver le tems, ſoit qu'il ſe défiât de la jeuneſſe de Geniez, lui fit dire qu'il ſeroit ſuffiſamment batiſé dans le ſang qu'il répandroit pour Jeſus-Chriſt, & qu'il pouvoit ſe mettre l'eſprit en repos ſur cela. Geniez n'en eut plus de ſcrupule, préſumant que Dieu agréoit ſes vœux & ſa volonté ; & il crut devoir attendre en paix les moïens favorables pour l'exécuter. Cependant Dieu permit qu'il fût découvert. Geniez ſe voyant ſur le point d'être pris, tâcha encore de ſe ſauver, pour ne pas laiſſer croire à l'Egliſe qu'il ſe ſeroit expoſé témérairement à la mort. Comme il paſſoit le Rhône à la nage pour s'échapper, il fut arrêté à l'autre bord, & eut la tête tranchée ſur le champ. Les fidelles de la ville d'Arles vinrent auſſi-tôt lever ſon corps de la place qui étoit toute teinte de ſon ſang, & lui procurerent une honorable ſépulture aux pieds de leurs murailles. On commença deſlors à honorer ſa mémoire des deux côtés de la riviere, tant au lieu où repoſoit ſon corps, qu'en celui où il avoit répandu ſon ſang. Il paroît qu'on dreſſa en l'un & l'autre endroit quelque monument à ſa gloire, où ſon culte étoit déja fort célebre dans le tems que vivoit l'auteur des actes de ſa paſſion, qui pouvoit être du commencement du cinquiéme ſiécle. Sa fête eſt marquée, dans les anciens martyrologes du nom de ſaint Jerôme au XXV d'août, où on lui donne pour compagnons de ſon martyre ſaint Jules & ſaint Hermès. On le trouve ſeul en ce même jour dans ceux de Florus, de Wandalbert, d'Adon, d'Uſuard & dans le Romain moderne. Son culte paſſa auſſi en Eſpagne, comme il paroît par le miſſel Mozarabe ; & long-tems auparavant, le poëte Prudence, qui étoit Eſpagnol avoit parlé de lui avec éloge dans ſes hymnes. Saint Gregoire de Tours rapporte quelques miracles faits par ſon moïen, & dit qu'Avit évêque de Clermont en Auvergne qui vivoit de ſon tems, mit de ſes reliques dans une égliſe d'un autre ſaint *Genès* martyr à Thiers, qui eſt une petite ville de ce diocêſe. Il ſemble que le miracle qui ſe fit à la rupture du pont d'Arles dont ſaint Gregoire fait mention, ſoit le même que celui qui arriva du tems de l'évêque ſaint Honorat, au ſujet duquel nous avons une homelie attribuée à ſaint Hilaire ſon ſucceſſeur qui fut témoin de cette merveille. Outre la fête du XXV d'août, qui eſt celle de ſon martyre, on en trouve encore une marquée dans les martyrologes modernes, & dans les additions de ceux de ſaint Jerôme au XVI de décembre. C'eſt celle de la dédicace de ſon égliſe à Arles.

* Si ceci arriva l'an 308. cet évêque pouvoit être Marin.

Flor. p. 775. 777.

Hymn. 4. Periſteph.

Gr. Tur. Glor. M. l. 1. c. 67. 68. 69.

Ap. Sur. pag. 264.

Ruin. p. 602.

Sauſſ. M. G. *Flor. p.* 1033. *col.* 2.

II.

L'an 308.

Ceux qui ont peine à placer le tems du martyr de saint Geniez dans le troisiéme siécle, depuis l'an 286, jusqu'en 294, que Maximien Hercule demeura presque toujours dans les Gaules, pourroient le rapporter à l'année 307, ou plus commodément encore à la suivante, lorsque ce prince reprit dans la ville d'Arles la pourpre qu'il avoit quittée trois ans auparavant avec Dioclétien, & qu'il tâcha de soulever cette ville avec l'armée Romaine contre Constantin son gendre, qui avoit fait une ordonnance en faveur des Chrétiens, l'année même qu'il avoit été * proclamé Auguste.

* *En 306.*

VI siécle.

III. SAINT YRIEZ, ABBE' A LIMOGES, lat. *Aredius* & *Aridius*.

I.

Vers l'an 511.

Vit. sub nomine Greg. Tur. t. 4.
Analect. Mab. p. 195.
Vit. Anon. ap. Mab. sæc. 1. Ben. p. 349.
Gr. *Tur. hist. l. 10. c. 29.*

SAint YRIEZ que plusieurs écrivent *Yrier*, que l'on appelle encore en quelques endroits saint *Ereie*, naquit à Limoges sur la fin du regne du grand Clovis, de parens illustres par leur noblesse; mais plus recommandables encore par la pieté dont ils faisoient profession. Son pere s'appelloit Jocond, sa mere Pélagie; & il avoit un frere nommé Roscind ou Rinonscind. Ses parens eurent grand soin de lui procurer une éducation toute chrétienne, & ils ne négligerent pas aussi de le mettre à l'étude des lettres. Il fut ainsi garanti des piéges que le monde tend à la jeunesse, & il s'avança beaucoup par la docilité de son esprit, & par les autres excellentes dispositions qu'il avoit pour les sciences. Lorsqu'il eut achevé ses études, il fut présenté à Theodebert roi d'Austrasie à qui Limoges obéïssoit, & il fut reçu au nombre des gentilshommes de sa cour, parmi lesquels il fut distingué par l'innocence & l'intégrité de ses mœurs. Il devint même si agréable au roi, que si l'on en croit quelques anciens, ce prince le fit son chancelier. On ajoute qu'il exerça cette charge avec beaucoup de prudence, de fidélité & de suffisance. Mais si sa conduite donnoit beaucoup de satisfaction au prince qu'il servoit, il n'en recevoit gueres lui-même de l'état où il se trouvoit. Il étoit inquieté par les réfléxions qu'il faisoit sur les dangers où il exposoit son salut, & par les aiguillons de la crainte de Dieu, d'où lui naissoient divers scrupules sur le genre de vie qu'il menoit à la cour. Un jour saint Nicéce * évêque de Treves, prélat de grande vertu & de grande autorité le voyant au palais, & remarquant, je ne sçai quoi d'extraordinaire en lui, le fit entrer dans un cabinet pour l'entretenir sur les affaires de la religion. Yriez prit cette occasion pour lui faire ouverture de son cœur. Il le pria de vouloir le corriger de ses imperfections avec cette rigueur, dont on lui voyoit reprendre les vices des rois; de lui prescrire ce qu'il devoit faire pour travailler sérieusement à son salut; de lui suggérer les bons sentimens que l'on doit avoir sur les verités de la religion; & de l'instruire dans la connoissance des saintes Ecritures. De l'avis du saint prélat il quitta la cour, rompit toute habitude avec le siecle, se mit dans la discipline d'une vie tout à fait retirée, & commença à dompter sa chair & ses passions par les jeûnes & les autres austérités de la pénitence, & son esprit par l'étude, la priere & la soumission à la parole de Dieu.

Vers l'an 534. — *Vit. dupl.* — * *Nicetius.* — vers l'an 536.

II.

Yriez vécut ainsi pendant quelques années sous la discipline de saint Nicéce, jusqu'à ce que la nouvelle

qu'il reçut de la mort de son pere & de son frere, l'obligea de retourner à Limoges pour la consolation de sa mere, qui n'avoit plus que lui de toute sa famille. Il continua chez elle ses jeûnes & les exercices de pieté, suivant le plan qu'il en avoit reçu du saint évêque de Treves, qui l'avoit fait entrer dans la cléricature; & comme il étoit continuellement appliqué à la priere & à l'étude dans sa retraite, il pria sa mere de vouloir se charger de tout le soin de la maison, se réservant seulement celui de bâtir des églises & des hôpitaux. Quelque tems après, il fonda un monastere dans une des terres de son patrimoine, nommée Atane en Limousin, du côté du Périgord, près la riviere de l'Isle. Il tira de sa propre famille les premiers religieux, dont il le peupla. Ils étoient déja clercs pour la plûpart, & saint Gregoire de Tours, qui fut depuis l'un de ses disciples, les appelle tous des moines tonsurés pour ce sujet. Ce qui nous fait voir que sa famille étoit déja une maison de Dieu sous la direction de sa mere & sous la sienne. Il fut fait premier abbé d'Atane, & il reçut l'ordre de la prêtrise. Il dressa pour ses religieux une regle composée des Institutions de Cassien, des Constitutions de saint Basile, & des Maximes les plus saintes des anciens Peres, qui avoient été les maîtres de la profession religieuse. Il laissa encore à une sainte femme le soin des provisions du monastere, tant pour les vivres, que pour les habits des moines, & les ameublemens de la maison. Saint Gregoire ajoute que cette commission n'occupoit pas tellement cette femme, qu'elle ne donnât la plus grande partie de son tems à la priere & aux œuvres de charité; & nous ne pouvons presque pas douter que cette pieuse œconome ne fût la bienheureuse Pelagie même, mere de notre Saint, à la sainteté de laquelle le même auteur a rendu encore témoignage en d'autres occasions. Il seroit à souhaiter que ce Saint ayant été le témoin d'une partie de la vie de saint Yriez, & ayant eu de grandes facilités pour connoître l'autre, nous eût laissé quelque détail de ses belles actions, ou des grands sentimens qu'il avoit de Dieu & de l'état de l'homme. Mais il a cru devoir s'attacher plutôt à recueillir ses miracles; c'est ce qu'ont fait aussi avec encore plus d'étendue, & moins de certitude les deux auteurs de l'histoire que nous avons de sa vie.

Vers l'an 550.

De Glor. conf. c. 104.

Sæc. 1. Bened. t. 4. Analect.

III.

L'an 571. & 191.

Notre Saint se voyant approcher de la fin de la longue carriere où Dieu l'avoit fait entrer, fit son testament, pour déclarer saint Martin & saint Hilaire héritiers de ce qui lui restoit, après avoir doté divers monasteres outre le sien. Il en avoit déja fait un vingt ans auparavant, conjointement avec sainte Pélagie sa mere qui vivoit encore, & qui avoit part à toutes les bonnes œuvres de son fils, principalement aux aumônes qui se faisoient de leur bien. Nous avons encore le premier de ces deux testamens datté du regne de Sigebert roi d'Austrasie où il se qualifie prêtre; & saint Gregoire de Tours nous parle de l'autre, qui n'est véritablement que la confirmation du premier, & que saint Yriez fit ou renouvella sur un pressentiment qu'il eut de sa mort au retour de la ville de Tours, où il étoit allé embrasser le tombeau de saint Martin pour la derniere fois. Il mourut six jours après, d'une dyssenterie, âgé de plus de quatre-vingts ans; & l'opinion qu'on avoit eue de sa sainteté lorsqu'il vivoit, se confirma par les mi-

Ap. Mab. t. 2. Analect. Bibl. Labb. t. 2. p. 286. Gr. Tur. hist. l. 10. c. 29.

Le Cointe rejette ce testament an. 591. n. 6.

Vers l'an 591.

racles qui se firent à son tombeau. Sa mémoire en reçut tant d'éclat, que l'église de son abbaïe où on l'enterra, fut fréquentée par les peuples les plus éloignés du royaume ; & ce grand concours forma autour d'elle une petite ville, qui subsiste encore aujourd'hui sous son nom. Pour ce qui est de l'abbaïe, qui changea aussi son premier nom d'Atane en celui de notre Saint, elle fut confiée dans la suite à des religieux Bénedictins, qui y demeurerent jusqu'à ce qu'elle fût ruinée, ou appauvrie par les malheurs des tems. Elle fut changée depuis en une église collégiale de 32 chanoines, & soumise au chapitre de saint Martin de Tours ; ce que l'on a regardé comme l'exécution du testament de S. Yriez. Sa fête se fait toujours le xxv d'août, qui fut le jour de sa mort ; & on la remet au lendemain dans les lieux où il n'est point patron, à cause de celle de saint Louis, & où l'on ne se contente te pas d'une simple commémoration. Il est un peu surprenant que l'on n'ait fait aucune mention de lui dans les martyrologes du neuviéme siécle, & même dans le Romain moderne après tout ce que saint Gregoire de Tours a dit de sa sainteté & de ses miracles.

VII siécle.

IV. SAINTE HUNEGONDE,
Religieuse de Homblieres en Vermandois.

I.

Berner. ap. Mab. p. 1018.

L'an 641.

HUNEGONDE naquit à Lembaïde en Vermandois dans une famille des plus nobles du païs, du tems du roi Clovis II fils de Dagobert. Elle eut pour parrein saint Eloi évêque de Noyon, à qui cette action fut un nouvel engagement pour veiller sur son éducation. L'amour de la virginité croissant toujours en elle avec son âge, & se fortifiant par la grace de Jesus-Christ, lui inspira le désir de demeurer dans l'état d'une perpétuelle continence à l'exemple de la sainte Vierge, sous la protection de laquelle elle s'étoit mise. Après la mort de saint Eloy qui la soutenoit dans ses saintes résolutions, elle ne put résister à l'autorité de ses parens qui la firent accorder contre son gré à un gentilhomme du païs nommé Eudalde. Elle eut l'industrie de se procurer divers délais à la faveur desquels elle cherchoit les moyens de détourner son mariage. Mais se voyant poussée à bout, & s'appercevant qu'Eudalde n'étoit pas insensible aux pratiques extérieures de dévotion, elle lui proposa un pélerinage à Rome avant que de célébrer leurs nôces, afin d'attirer la bénédiction du ciel sur leur mariage par l'intercession des saints Apôtres. Eudalde sans pénétrer ce que Hunegonde couvroit sous ce pieux prétexte, consentit volontiers à ce voyage. Il la mena donc à Rome, & dès qu'ils y furent arrivés, Hunegonde s'adressa en particulier au pape Vitalien à qui elle découvrit sa résolution. Elle le pria instamment de vouloir la consacrer à Jesus-Christ, & de la protéger contre les adversaires de sa virginité. Elle reçut ensuite le voile de sa main au grand étonnement d'Eudalde, qui fut si fort indigné de se voir joué de la sorte, qu'il abandonna Hunegonde, & sortit brusquement de Rome pour retourner seul en France. La Sainte ainsi délaissée demeura quelque tems dans la ville, sans s'inquiéter de ce qu'elle deviendroit, ne s'occupant que des exercices de pieté. On a tout lieu de croire que ce Pape la renvoyant dans son païs, la mit sous la garde de quelques personnes fidelles, ou qu'il la recommanda aux ecclésiastiques ou religieux des lieux par où elle devoit passer. Elle vécut sur les chemins, comme si elle eût déja été dans un monastere.

Vers l'an 660.

662.

Les

Les fatigues de son voyage ne l'empêchoient pas de jeûner très-austerement. Aux jours de dimanches & de fêtes, elle ne prenoit pour nourriture que du pain & de l'eau, à quoi elle joignoit quelques herbes & quelques fruits; les autres jours elle semoit de la cendre sur son pain par surcroît de pénitence.

II. Lorsqu'elle fut revenue dans le Vermandois, elle alla se réfugier dans le monastere de Homblieres à une lieue de la ville de saint Quentin, & elle y donna tout son bien. S'étant mise ainsi à couvert des ressentimens d'Eudalde, elle ne songea plus qu'à servir dans la retraite & la pénitence celui à qui seul elle vouloit plaire. Eudalde garda sa colere encore quelque tems; mais considerant depuis toutes choses avec plus de tranquillité, il s'adoucit entierement. La crainte de Dieu & les lumieres de la foi lui firent faire plus d'attention sur la conduite de Hunegonde. Touché d'admiration pour sa vertu, & pour les graces extraordinaires qu'elle recevoit de Dieu, il eut du regret de lui avoir fait de la peine. Le désir qu'il eut de pouvoir expier sa faute fit qu'il se dévoüa lui-même au service de l'église de Homblieres. Il donna de plus à la Sainte tous les biens qu'il lui avoit promis dans le contrat de leur mariage, afin qu'elle les employât à la subsistance des sœurs du monastere, & à la nourriture des pauvres. Il fit aussi un testament par lequel il laissa tout ce qu'il possedoit, & tous ses esclaves à la sainte Vierge, c'est-à-dire, à l'église du monastére qui lui étoit dédiée. Toute la vie d'Eudalde répondit depuis très-parfaitement à son vœu. Il servit sainte Hunegonde dans les affaires de dehors, & fut comme son procureur. Il mourut avant elle, & fut enterré par ses soins en un lieu qu'il avoit choisi dans l'encéinte du monastere. Depuis cette mort sainte Hunegonde redoubla sa ferveur & ses austérités, se représentant sans cesse que Dieu n'a promis la couronne qu'à ceux qui persévéreront dans la fidélité qu'ils lui doivent. Un jour qu'elle faisoit oraison les bras étendus en croix, elle fut frappée d'une maladie qui la conduisit à la fin de ses desirs. Elle languit quelques jours, pendant lesquels elle souffrit avec une patience édifiante les rudes épreuves que Dieu faisoit de sa vertu dans les maux dont il se servoit pour la purifier. Lorsqu'elle se sentit proche de ses dernieres heures, elle pria les prêtres qui étoient autour d'elle de lui administrer l'extrême-onction, & de lui donner ensuite le saint Viatique. Lorsqu'elle l'eut reçu elle se fit mettre sur la cendre & le cilice; & fit commencer le chant des pseaumes & des hymnes, qui continua depuis minuit jusqu'à trois heures; & tenant son cœur élevé à Dieu par la priere durant tout ce tems, elle lui rendit l'esprit tranquillement sur le matin du XXV jour d'août. On rapporte sa mort vers l'an 690, & selon ce calcul elle n'auroit vêcu gueres moins de cinquante ans. Son corps fut trouvé & levé de terre le VI d'octobre de l'an 946, pour être exposé à la vénération publique des peuples. On le mit l'an 1051 dans une chasse plus riche faite par les soins de Macaire abbé de Homblieres; je dis abbé de ce lieu même où notre sainte Vierge avoit été religieuse. Car le désordre étant entré dans ce monastere cent ans environ auparavant, c'est-à-dire, dans le tems même de l'invention & de la translation du corps de sainte Hunegonde, on ne crut pas pouvoir appaiser le scandale qui en naissoit qu'en chassant

Vers l'an 690.

946.

Bern. ap. Mab. sec. 5. p. 214.

toutes les religieufes. La maifon fut donnée par lettres patentes du roi Louis d'Outremer, dattées du premier octobre de l'an 948, & par une bulle du pape Jean XII, aux moines de faint Benoît qui la poffedent encore aujourd'hui; & le premier abbé fut Bernier qui compofa l'hiftoire de la vie de fainte Hunegonde & celle de fa tranflation à laquelle il fut préfent. Il fe fit une feconde traflation de fes reliques le x de juin de l'an 1051, qui n'eft autre que la cérémonie de l'abbé Macaire, que nous avons rapportée. L'an 1478, Pierre abbé de Homblieres en fit faire une troifiéme par Guillaume Marafin évêque de Noyon, pour mettre le corps dans une chaffe neuve. On en tira trois côtes, dont l'une fut donnée au roi Louis XI, l'autre à l'évêque de Noyon, & la troifiéme aux chanoines de S. Quentin. Les titres de cette diftraction furent trouvés dans la chaffe même de la Sainte, lorfque l'évêque François de Clermont l'ouvrit folennellement le xxvi de juin de l'an 1679, après l'avoir fait rapporter à Homblieres de la ville de faint Quentin où on l'avoit refugié depuis plufieurs années à caufe des guerres. Les anciens martyrologes ne parlent point de fainte Hunegonde. Les modernes, c'eft-à-dire, celui des Bénédictins, celui de France & celui de Molanus marquent fa fête au xxv d'août; mais celle de faint Louis eft caufe que dans l'églife de faint Quentin elle eft remife au lendemain. Du Sauffay a marqué celle de l'Invention du corps de fainte Hunegonde au xii de novembre dans le martyrologe de France fans que nous en fçachions la raifon. Mais quoique nous puiffions dire du filence des martyrologes du neuviéme fiécle qui font ceux que nous avons coutume de qualifier anciens pour les Saints de France, nous ne devons pas oublier de remarquer que la fête de fainte Hunegonde eft marquée au xxv d'août dans un calendrier Romain accommodé à l'ufage des églifes de France du tems de Louis de Debonnaire fous lequel ces martyrologes * ne paroiffoient pas encore.

L'an 1478.

Spicil. t. 10.

* Vandalb. Ado. Ufuard. Notker.

V. SAINT GREGOIRE, ADMINISTRATEUR de l'évêché d'Utrecht en Hollande.

VIII fiécle.

I.

Vers l'an 708.

SAint Gregoire venu au monde vers l'an 708, étoit François de naiffance, fils d'Alberic ou Aubry gentilhomme du païs de Treves, & d'une dame nommée Waftrade que l'on ne croit pas devoir diftinguer d'une fainte de ce nom dont on fait la fête le xxi de juillet a Sufteren dans le païs de Liege. Il avoit une ayeule, mere de fon pere, nommée Addule qui étoit abbeffe du monaftere de Palatio, à une lieue de la ville de Treves. Saint Boniface l'apôtre d'Allemagne venant de la Frife où il avoit travaillé fous faint Willebrord évêque d'Utrecht pour aller aux miffions de Heffe & de Turinge aufquelles il avoit été deftiné par le pape Gregoire II, paffa près de Treves, & logea dans ce monaftere, où felon l'ufage de ces tems-là il y avoit une petite communauté d'hommes avec celle des filles. Il y dit la meffe & y dîna. L'abbeffe Addule qui connoiffoit déja fon mérite, voulut pour lui faire honneur lui tenir compagnie à table affiftée de plufieurs perfonnes, tant de fa famille que de fa communauté. Il fallut trouver quelqu'un pour faire la lecture, & le jeune Gregoire qui étoit venu voir fa grand-mere avec quelques-uns de fes parens s'offrit pour ce fujet. Il prit le livre,

Lugder. ap. Mab. fæc. 1. part. 2. p. 321. & fæc. 4. part. 2. p. 599. Bult. l 4. c. 12. n. 23. & feq. Boll. Papebr. t. 1. juin. pag. 483. 455.

& après avoir reçu la bénédiction du Saint selon la coutume, il fit la lecture avec autant de grace & de netteté que l'on en pouvoit attendre d'une personne de son âge. Car il n'avoit alors que quatorze à quinze ans. Saint Boniface qui remarquoit dans cet enfant beaucoup de vivacité témoigna qu'il étoit fort satisfait de sa lecture; & comme ce que le jeune Gregoire avoit lû étoit apparemment quelque chapitre de l'Ecriture sainte, ou quelque homelie des Peres en latin, il lui demanda s'il entendoit bien ce qu'il venoit de lire. Gregoire qui parloit & pensoit encore comme un enfant, lui répondit qu'*il sçavoit ce qu'il lisoit*; & pour le faire voir il se mit à relire ce qu'il avoit déja lû. Le Saint l'ayant laissé achever quelques phrases, lui dit que pour montrer qu'il entendoit bien ce qu'il lisoit, il falloit qu'il l'expliquât en sa langue maternelle, & qu'il le fit aussi entendre à toute la compagnie. Grégoire dit naïvement qu'il ne le pouvoit point faire, & pria le Saint agréablement de vouloir l'expliquer lui-même. Boniface en prit sujet de faire un discours de piété qui édifia tous ceux qui étoient présens. Le jeune Grégoire en fut si touché, qu'il résolut de suivre le Saint, & de s'attacher à lui pour apprendre les lettres saintes & les maximes de la piété sous sa discipline. Il en parla à l'abbesse sa grand-mere qui rejetta fort loin cette proposition qu'elle traitoit de fantaisie & de caprice d'enfant. Plus elle tâchoit de le détourner de ce dessein, plus il se fortifioit dans sa résolution; & voyant qu'elle vouloit lui ôter toutes commodités pour l'empêcher de l'exécuter, il lui dit que si elle ne lui faisoit point donner de cheval, il suivroit Boniface à pied. L'abbesse le trouvant ainsi déterminé crut enfin que Dieu pourroit bien avoir disposé à cela l'esprit de son petit-fils; & craignant de résister à la volonté divine, elle lui donna la permission qu'il lui demandoit, & lui fournit des chevaux & des valets pour le servir

L'an 722.

Grégoire partit sans consulter son pere & sa mere, & passa en Turinge avec saint Boniface, croyant suivre Jesus-Christ même, pour l'amour duquel il quittoit son païs. Ce premier voyage fut une rude épreuve de sa constance. Car ses provisions ayant manqué, & s'étant défait de ses chevaux & de ses valets, pour être plus libre & plus assidu auprès de son maître, il sentit bien-tôt les éguillons de la pauvreté dont il n'avoit point d'expérience. C'est à quoi contribua encore beaucoup le triste état où se trouvoit la Turinge qui venoit d'être ravagée par les barbares du Nord. On n'y étoit nulle part en sûreté; & la difficulté d'y trouver de quoi vivre réduisit Boniface & ceux qui l'accompagnoient à travailler des mains pour pouvoir subsister. La crainte des barbares les obligeoit aussi à fuir souvent d'un lieu en un autre; ce qui procura à Grégoire la commodité de mettre en pratique les leçons que saint Boniface lui donnoit de l'écriture sainte sur la patience, l'humilité, la mortification & le détachement des choses de la terre. Rien ne le rebuta; rien ne fut capable de rallentir en lui l'ardeur qu'il avoit pour tâcher de se perfectionner dans l'école de Jesus-Christ que tenoit un si bon maître, & où il trouvoit les instructions soutenues par les exemples qu'il lui donnoit de toutes sortes de vertus. Il voulut être de tous ses voyages, & partager toutes ses souffrances. Il le suivit à Rome dès l'an- II.

L'an 723.

née d'après lorſque le Pape l'y rappella pour l'ordonner évêque ; & il s'endurcit peu à peu en ſa compagnie dans les travaux de la pénitence & dans ceux du miniſtere évangélique auquel ſa jeuneſſe n'empêcha point qu'on ne l'appliquât. Dans un ſecond
738. voyage qu'il fit à Rome l'an 738, & qui étoit le troiſiéme de ceux qu'y avoit faits ſaint Boniface, il acheta quantité de livres de piété ; & par la permiſſion de ſon maître il prit avec lui deux jeunes Anglois Marchelme & Marcwin, qui furent depuis ſes diſciples. Etant retourné avec ſaint Boniface en Allemagne, il travailla ſous ſes ordres à la converſion des peuples avec un zele & un déſintéreſſement digne d'un vrai diſciple des Apôtres ; & ce fut à ſon retour qu'il fut ordonné prêtre par ſon maître, s'il ne l'avoit été avant ſon voyage. Outre les accroiſſemens que ſa vertu prenoit de jour en jour, il fit encore de ſi grands progrès dans les études de la ſageſſe divine & des ſciences eccléſiaſtiques, qu'il rendit à ſon tour des ſervices conſidérables à
L'an 744. ſaint Boniface pour réfuter beaucoup de faux docteurs qui étoient venus
746. corrompre en Allemagne la pureté de la doctrine de l'évangile qu'il y avoit annoncé. Ce ſaint ayant été fait évêque de Mayence ; & voulant toujours profiter de l'affection, de la fidélité & de l'obéiſſance d'un tel diſciple, le retint auprès de lui, tandis qu'il diſtribua aux autres des évêchés & d'autres départemens eccléſiaſtiques dans la Baviere, la Turinge & les autres provinces de ſa métropole. Lorſqu'il ſe démit de ſon évêché de Mayence, pour aller reprendre les premieres fonctions de ſon apoſtolat, il voulut que Grégoire l'accompagnât
752. dans la Friſe qui étoit le champ qu'il devoit cultiver, & qui fut auſſi celui où Dieu lui fit cueillir la palme du martyre. 754.

III. Ce ſaint apôtre s'étoit chargé de la conduite de l'égliſe d'Utrecht qu'il avoit trouvée vacante après la mort de Dadan ſucceſſeur de ſaint Willebrord. Il l'avoit deſſervie par un ſubſtitut nommé Eoban qu'il avoit fait chorévêque ou plutôt coévêque, c'eſt-à-dire, ſon coadjuteur. Mais Eoban ayant été auſſi le compagnon de ſon martyre, le poids du diocêſe retomba ſur les épaules de Grégoire, & il ſe vit obligé de le porter, quoiqu'il n'eût point le caractere épiſcopal. C'eſt ce qu'il fit appuyé de l'autorité du pape Etienne III & de celle du roi Pepin. Il aſſocia à ſon miniſtere un prélat d'un grand mérite nommé *Alubert* venu d'Angleterre ; il l'établit ſon chorévêque pour le diocêſe d'Utrecht, & il ſuppléa par ce moyen à ce qui lui manquoit de la plénitude du ſacerdoce de Jeſus-Chriſt. Alubert quoique chargé principalement de la diſpenſation des ſacremens, ſur-tout de la confirmation des batizés, & de l'ordination des miniſtres, ne laiſſoit pas de diſtribuer auſſi la parole de Dieu au peuple. Cependant Grégoire étoit regardé, tout ſimple prêtre qu'il étoit, comme le véritable paſteur de tout ce troupeau & le ſucceſſeur légitime de ſaint Boniface. Il continua de prêcher la foi de Jeſus-Chriſt dans la Friſe, & c'étoit de lui que les autres prédicateurs du païs & les officiers ſubalternes recevoient leur miſſion. Il élevoit en même tems beaucoup d'excellens diſciples dans le monaſtere de ſaint Sauveur d'Utrecht dont il étoit abbé, & où il en venoit de France, d'Angleterre, de Baviere & de diverſes autres provinces fort éloignées. Il les formoit dans la vertu avec autant de ſoin que s'il n'eût eu qu'eux à inſtruire, & l'on vit ſortir de

Ludger. ſupr. p. 329.

cette célebre école plusieurs personnes éminentes en sçavoir & en sainteté & quelques grands prélats, du nombre desquels étoit saint Ludger évêque de Mimigardevord maintenant Munster, qui a composé la vie de notre Saint. Il joignoit à beaucoup d'exactitude & de fermeté une douceur si grande, que s'il n'avoit eu une prudence égale, il auroit, ce semble, donné aux méchans quelque sujet d'en abuser. C'est ce qui parut en la personne de quelques scelérats qui avoient tué deux de ses freres. Il les fit arrêter; mais au lieu de les mettre entre les mains des juges qui les auroient condamnés à la mort, il se contenta de leur représenter la grandeur de leur crime & de les exhorter à la pénitence, & il les renvoya ensuite en paix. Il ne faisoit pas moins paroître de bonté pour ceux qui déchiroient sa réputation & qui tâchoient de le noicir par leurs calomnies. Il les traitoit avec toute sorte de civilité, il les alloit voir & tâchoit de leur rendre toutes sortes de bons offices. Quoiqu'il fût constitué en dignité sur les autres, il ne voulut jamais être distingué dans les habits, ni dans la nourriture. Il étoit extrémement sobre & en même tems très-libéral envers les pauvres. Il leur donnoit tout ce qu'il avoit qui pouvoit lui rester chaque jour de sa dépense qui étoit toujours modique, & il ne réservoit que ce qui étoit absolument nécessaire pour le service de son église.

IV. — L'an 773. Trois ans avant sa mort il fut affligé d'une fâcheuse paralysie, qui bien que répandue presque par tout le corps lui laissa pourtant un peu de liberté pour se traîner quelques pas, & pour parler par intervalles d'une maniere assez intelligible. Il voulut que ce reste de facultés fût employé encore au service de Dieu, continuant d'exhorter tout le monde à la vraie & solide piété, & suppléant à ce qu'il ne pouvoit faire, par des livres spirituels qu'il donnoit à ceux qu'il sçavoit avoir plus besoin d'instruction. Son dernier jour étant venu, il se fit porter à l'église de saint Sauveur; il y reçut avec grande dévotion le corps & le sang de Jesus-Christ, & les yeux arrêtés vers l'autel, il rendit l'esprit à Dieu au milieu de sa priere. Sa mort arriva le xxv d'août de l'an 776, quoique quelques-uns ne la mettent qu'en 781, & d'autres même en 784. Il fut enterré dans le lieu même où il décéda, c'est-à-dire, dans l'église de son monastere de saint Sauveur; & c'est sans apparence que l'on a dit que son corps avoit été porté à Susteren & mis auprès de celui de sa mere sainte Wastrade. Le martyrologe Romain & les autres modernes font mention de lui au xxv d'août; & c'est par erreur que la plûpart lui donnent la qualité d'évêque ou d'archevêque. Sa translation est marquée au III jour de juin dans quelques martyrologes. — 776.

Mart Germ. Canis. Bolland. t. 1. jun. p. 270. col. 1.

XXVI JOUR D'AOUST.

SAINT ZEPHYRIN, PAPE. — III siécle.

I. *Eus. l. 5. c. 28.*

Saint Zephyrin que les pontificaux supposent Romain de naissance, & fils d'Abundius ou Abundantius, fut choisi pour gouverner l'église de Rome après la mort du pape Victor du tems de l'empereur Severe. La diversité des opinions sur le commencement de son administration nous laisse la liberté de choisir celle des personnes qui la mettent en l'année 201 ou 202, parce qu'elle nous paroît sujette à moins de difficultés. L'o-

Pagi an. 197. n. 5. Papebr. conat. 26. Tillem. pag. 236. t. 3.

pinion qu'on peut avoir de la pureté de sa vocation seroit appuyée d'un témoignage bien éclatant, s'il étoit vrai que Dieu eût fait connoître sa volonté & ses desseins sur lui par un signe visible envoyé d'en haut & d'une maniere surnaturelle. On dit en effet que quelques-uns attribuerent à son élection l'apparition miraculeuse du saint-Esprit sous la forme d'une colombe que l'historien Eusebe a rapportée à celle du pape saint Fabien. Zephyrin eut l'affliction dès la premiere année de son pontificat de voir redoubler par un édit de l'empereur la persécution contre les Chrétiens, qui avoit déja commencé dans Rome cinq ans auparavant, sans qu'il y eût pour cela aucune ordonnance expresse du prince. Il gouverna le vaisseau de l'Eglise avec beaucoup de prudence durant tout le tems de cette rude tempête qui fut de neuf ans jusqu'à la mort de Severe, & il fit un bon usage du calme dont elle fut suivie. Car il s'en servit pour maintenir la foi de l'Eglise dans sa pureté contre les ennemis domestiques qui l'attaquoient, & pour découvrir les artifices des hérétiques qui tâchoient de se glisser jusqu'au siége apostolique même pour y trouver de l'appui. C'est à lui qu'on attribue la premiere condamnation de Praxeas chef des hérétiques appellés Patripassiens *; parce que ruinant la distinction des personnes de la sainte Trinité, ils admettoient que le Pere éternel étant le même que Jesus-Christ, s'étoit incarné & étoit mort sur la croix. Praxeas acquiesça au jugement du Pape; mais ce fut le célebre Tertullien qui eut la principale gloire de son abjuration & qui reçut l'acte de sa rétractation en Afrique. C'étoit sans contredit le plus grand docteur qu'eût alors l'Eglise Latine. Il avoit été prêtre de l'église de Rome, & il l'étoit alors de l'église de Carthage où il faisoit le principal ornement du clergé. Mais il eut le malheur bien-tôt après de quitter l'Eglise catholique qu'il avoit si bien servie par sa plume. Sa chute dut être d'autant plus sensible à Zéphyrin, que l'on en attribua la cause aux mauvais traitemens & à la jalousie des ecclésiastiques de Rome contre lui, comme le témoigne saint Jerôme. Quelque tort qu'une conduite si peu digne de la premiere église du monde ait pu faire à la réputation du clergé Romain, on ne peut douter que le troupeau confié aux soins de Zephyrin ne fût alors aussi florissant qu'il eût jamais été. C'est ce que l'on peut aisément se persuader par la belle peinture qu'en a faite Minucius Felix, avocat Romain qui vivoit alors & qui faisoit lui-même beaucoup d'honneur à cette église.

Ruf. l. 6. c. 21.

Till. t. 3. pag. 118. 122. &c.

Baron. ann. 196. n. 20.

* Patropaschites.

Tertull. in Prax.

vers l'an 205.

Hier. vir. ill. c. 53.

Dial. Octavi

Quelques modernes ont soupçonné Zephyrin de s'être laissé surprendre aux Montanistes, & le prennent pour cet évêque de Rome, que Praxeas dont nous avons parlé détrompa avant que de tomber lui-même dans l'erreur. Mais quand ce qu'en a dit Tertullien déja Montaniste auroit été véritable, il se trouveroit que cet évêque de Rome seroit plutôt le pape Victor, que son successeur Zephyrin. Ce fut sur la fin du pontificat de notre Saint qu'arriva l'histoire remarquable d'un confesseur nommé Natalis, qui s'étoit laissé aller par un mouvement d'avarice à se rendre chef des hérétiques appellés Théodotiens dont le pere étoit Théodote corroyeur de Byzance. Dieu qui en avoit fait un sujet de sa miséricorde voulut le châtier pour le sauver. Il le fit rudement fouetter pendant toute une nuit par ses saints anges. Le lendemain dès le matin Natalis couvert d'un sac & la

Papebr. conat. p. 27. Nat. Alex. sæc. 3. diss. 1. Till. p. 75.

Euseb. l. 5. c. 18.

L'an 217.

cendre ſur la tête, vint ſe jetter aux pieds de Zephyrin & interpoſa les prieres & la médiation des fidelles pour obtenir la grace de rentrer dans la communion de l'Egliſe. Ce qui lui fut accordé par Zephyrin qui ne refuſoit la pénitence à perſonne.

II. Nous ne nous arrêterons pas à ce que l'on trouve dans les pontificaux & ailleurs, des decrets & des lettres attribuées à notre ſaint Pape, parce que tout y eſt avancé ſans fondement & ſans une autorité ſuffiſante; & nous reconnoiſſons que tout ce qu'il a pu écrire nous eſt encore plus inconnu que tout ce qu'il a pu faire pendant le tems de ſon pontificat qui fut de dix-huit ans, & de plus même ſelon beaucoup d'auteurs. Il mourut vers le commencement du regne de l'empereur Heliogabale. (L'an 218. ou 219.) On ne convient guéres plus du jour, que de l'année de ſa mort. Les martyrologes du nom de ſaint Jerôme, ceux de Raban, de Wandalbert, & d'autres encore marquent ſa fête au xx de décembre. (*Till. p. 671.*) Adon, Uſuard & d'autres ſuivis par le martyrologe Romain la mettent au xxvi d'août qui eſt pris pour le jour de quelque tranſlation par ceux qui ſoutiennent que le xx de décembre eſt le jour de ſa mort. L'égliſe Romaine lui décerne les honneurs du martyre dans le culte qu'elle lui rend, comme elle fait aux autres Papes qui ont gouverné l'Egliſe ſous les empereurs payens, quoiqu'elle ſoit bien perſuadée que tous ne ſont point morts dans les tourmens. Saint Zephyrin fut enterré dans le cémetiére de Calliſte ſur le chemin d'Appius ou dans un autre qui joignoit celui de Calliſte & qui a porté depuis ſon nom. (*Papebr. conat. p. 16.*) On veut qu'il en ait été levé depuis & tranſporté dans une des égliſes de la ville, & que le xxvi d'août ſoit le jour de cette tranſlation. Il eut pour ſucceſſeur ſaint Calliſte, qui a donné ſon nom au fameux cémetiere dont nous venons de parler.

Renvoi.

* Saint Adrien, martyr de Nicomedie. Voyez au viii jour de ſeptembre.

XXVII JOUR D'AOUST.

SAINT CESAIRE EVESQUE, D'ARLES, Pere de l'Egliſe.

(*Vulg.* Céſary & Affaire *Chat. Hag.* VI ſiécle.)

I. Cesaire l'une des plus grandes lumieres de l'égliſe Gallicane naquit l'an 469 dans le territoire de Châlon ſur Saone, (*Cypr. ap. Mab. ſæc 1. p. 659.* L'an 469.) de parens conſidérés dans le païs par leur nobleſſe, mais plus diſtingués encore par leur probité & par la piété dont ils faiſoient profeſſion. Il parut tout dévoué à Dieu dès ſon enfance. Il n'avoit guéres que ſept ans qu'on le voyoit déja s'exercer aux œuvres de miſéricorde. Souvent il ſe dépouilloit de ſes habits, pour en revêtir les pauvres; & lorſque ſes parens le voyant revenir au logis demi-nud lui demandoient ce qu'il avoit fait de ſes vêtemens, il ſe contentoit de répondre que des paſſans les lui avoient emportés. Sa vertu ſembloit ſe développer de jour en jour & prendre toujours de nouveaux accroiſſemens à meſure qu'il avançoit en âge. C'eſt ce qui lui faiſoit auſſi découvrir de plus en plus le néant de ce que le monde renferme qui fait l'objet ordinaire des deſirs de l'homme. Il voulut marquer le mépris qu'il en faiſoit, (487.) lorſque n'étant encore âgé que de dix-huit ans il alla trouver l'évêque de Châlon Silveſtre à l'inſçû de ſes pa-

rens & de toute sa famille pour le prier de lui couper les cheveux, de lui donner l'habit ecclésiastique & d'empêcher que ses parens ne l'engageassent dans le monde, comme ils en avoient dessein. Le prélat fit avec joye tout ce qu'il souhaitoit & en rendit graces à Dieu; il le retint même dans son clergé pour lui faciliter les moyens de la vie sainte qu'il vouloit mener.

L'an 489. Deux ans après Cesaire touché du désir de parvenir à une plus haute perfection, quitta son païs & alla se faire religieux dans le monastere de Lerins aux côtes de Provence où sembloit être alors l'école publique des Gaules pour la piété. Il y fut reçu par l'abbé saint Porcaire qui gouvernoit la maison, & qui ayant reconnu son mérite eut tant d'estime pour sa vertu & tant de confiance en sa bonne conduite qu'il le fit cellerier de la communauté. Cesaire exerça cet office avec beaucoup de prudence & de fidélité, sans relâcher rien de son exactitude à observer toutes les pratiques de la discipline dont il auroit semblé pouvoir se dispenser. Dans son emploi de cellerier il affectoit de donner les choses nécessaires à ceux qui par mortification ne lui demandoient rien, & de refuser les superflues à ceux qui en demandoient. Cette conduite déplut si fort à ces derniers qu'ils sollicitèrent l'abbé de lui ôter sa charge. Notre Saint la quitta sans peine, & profita du loisir que cette démission lui procuroit, pour se donner tout entier aux exercices spirituels. Les austérités de sa pénitence jointes à la délicatesse de sa complexion ruinerent sa santé dans ce monastere. L'inquiétude que sa maladie causa à son abbé augmenta lorsqu'il vit l'inutilité de tous les remedes qu'y employa le medecin de l'abbaïe. Celui-cy en attribuoit la cause à l'infléxibilité avec laquelle Cesaire vouloit toujours jeûner & veiller comme les autres religieux. Mais l'abbé la rejettant sur l'air de l'isle de Lerins qui n'étoit pas fort sain, se crut obligé de l'envoyer à Arles pour en respirer un meilleur. Il le fit mettre chez l'un des plus apparens de la ville nommé Firmin, qui exerçoit avec sa femme Grégorie beaucoup de charités dans le païs & qui faisoit de sa maison une retraite pour les ecclésiastiques, les religieux & les pauvres qui se trouvoient dans la nécessité.

Firmin après l'avoir rétabli le retint encore chez lui, & le mit sous la discipline d'un célebre rhéteur nommé Pomére venu d'Afrique pour enseigner à Arles. Cesaire par complaisance pour son bienfaiteur voulut bien se remettre à l'éloquence & aux belles lettres; mais il fut détourné de cette étude par une vision terrible qui lui fit comprendre le tort qu'il auroit eu de rallier les sciences profanes à la sagesse divine après avoir renoncé à ces vains amusemens. Peu de tems après Firmin s'entretenant avec l'évêque Eone lui dit qu'il avoit dans sa maison un religieux venu de Lerins qui avoit beaucoup de vertu & qui méritoit d'être connu de lui. Le prélat fit venir Cesaire, & ayant appris de lui quel étoit son païs & sa famille, il reconnut qu'il étoit son parent, & voulut prendre soin de lui. Il le demanda pour ce sujet à l'abbé de Lerins; & avec sa permission qu'il n'obtint qu'avec peine, il l'incorpora au clergé de l'église d'Arles. Il le fit diacre & bien-tôt après il l'ordonna prêtre, persuadé qu'il faisoit un grand présent à son église lorsqu'il lui procuroit un tel ornement. Cesaire en y faisant les fonctions de son nouveau ministere ne se dispensa point de l'observance monastique à laquelle il se II.

croyoit obligé. Il joignoit à la charité d'un prêtre, l'humilité, l'abstinence & la pauvreté d'un véritable religieux. Il étoit ardent & fort appliqué à la priere, toujours le premier entré dans l'église & le dernier sorti, mortifié dans ses sens, ne portant point de linge, quoique cela fût permis aux religieux mêmes; & il fut toujours également austere dans son genre de

L'an 499. vie jusqu'à la fin de ses jours. Quelque tems après l'évêque Eone l'établit abbé d'un monastere des fauxbourgs de la ville, situé dans une isle du Rhône, & bâti apparemment par l'évêque saint Honorat, qui avoit aussi fondé celui de Lerins. Cesaire le gouverna pendant l'espace de trois ans au bout desquels mourut l'évêque Eone, qui se voyant à l'extrémité fit assembler son clergé & les principaux du peuple, pour leur recommander de ne lui point donner d'autre successeur que notre Saint. Ce choix ne fut gueres agréable à Césaire; il se cacha, & il résista long-tems à toute la ville qui le demandoit d'une voix commune pour être son pasteur. Il fut contraint de céder à la fin; & lorsqu'il

502. se vit élevé sur le trône épiscopal d'une ville métropolitaine, qui passoit pour la premiere des Gaules depuis que la ville de Treves avoit perdu cet avantage, il parut le premier évêque de l'église Gallicane par sa vertu & sa capacité, beaucoup plus que par la prérogative de son siége.

III. Il montra dès le commencement ce que l'on avoit à espérer de son zele & de sa charité. Il prêchoit sans cesse la parole de Dieu, & réglément tous les jours deux fois, le matin & le soir. Il s'appliquoit avec pénétration à découvrir les maladies les plus secretes des ames, pour y porter le remede. Il travailloit avec assiduité à réformer les abus, à déraciner le vice, à rétablir la discipline & à conserver la pureté de la foi parmi ses peuples. Il combattit principalement l'hérésie des Ariens dont faisoient profession les Gots qui étoient les maîtres de son païs, & celle des Pélagiens, & principalement l'erreur des Demi-pélagiens que Fauste évêque de Riez avoit soutenue trente ou quarante ans auparavant. Il ne se contentoit pas d'annoncer l'évangile dans tous les lieux de son diocêse, il envoyoit encore en diverses provinces de la France, & même en Italie & en Espagne, des modeles de sermons pour soulager le travail des ecclésiastiques qui s'appliquoient à instruire les peuples. De sorte qu'encore qu'il ne fût que dans son diocêse, on pouvoit dire qu'il prêchoit par-tout où se communiquoient ses mémoires. Il s'appliqua aussi à régler ce qui regardoit l'office & le culte divin. Il fit dresser des prieres en latin & en grec pour entretenir la dévotion des laïques; ce qui nous fait juger que de son tems la langue grecque étoit encore de grand usage, outre la latine & la vulgaire des Gaules, dans ces quartiers que l'on appelloit avant les Gots la province des Romains, & qui ont retenu depuis le nom de Provence. Il étoit rigide observateur des saints canons, sçachant parfaitement quel étoit l'esprit de l'Eglise dans leur exécution. Il enchérissoit souvent sur leur sévérité, mais toujours avec beaucoup de prudence & de discrétion. Il n'ordonnoit point de diacre qu'il n'eût trente ans, & qu'il n'eût lû au moins quatre fois tous les livres de l'Ecriture sainte. Il eut de grandes relations avec les Papes qui gouvernerent l'église Romaine de son tems; & il agit toujours de concert avec le siége apostolique dans les affaires importantes de son ministere. Dès le commence-

ment de son épiscopat le pape Symmaque ayant tenu un synode * à Rome où l'on défendit d'aliéner les biens de l'Eglise, lui écrivit une lettre décrétale en forme de dispense ou d'exception à la défense qu'avoit faite le synode. Car il permettoit dans cette épitre d'aliéner pour un tems les biens de l'Eglise en faveur des ecclésiastiques de grand mérite, des monasteres & des hôpitaux; & d'en avoir l'usufruit; ce qui semble avoir été regardé par quelques-uns comme l'origine des bénéfices. Notre Saint avoit un soin tout particulier des pauvres, sçachant que de tout tems ils avoient été mis par l'Eglise sous la garde & la protection spéciale des évêques. Il leur distribuoit tout son bien; & il fit bâtir des hôpitaux, tant pour les malades que pour les étrangers, & ceux qui n'avoient point de retraite. Là il pourvoyoit avec une exactitude merveilleuse aux besoins spirituels de leurs ames, comme à ceux de leurs corps.

* C'est le 4 synode de son pontificat.

Cela fut confirmé au concile d'Agde en 506 où présidoit S. Cesaire.

IV. Alaric fils & successeur d'Evaric roi des Wisigots, régnoit alors tant en Espagne, que dans l'Aquitaine & dans la Gaule Narbonnoise, qui comprenoit tout le Languedoc, & une grande partie de la Provence. Ce prince quoiqu'engagé dans l'héréfie Arienne avec ceux de sa nation, ne laissa point de permettre aux évêques catholiques de ses Etats de s'assembler pour travailler à la conservation de la foi orthodoxe, & de la discipline de l'Eglise. Le concile fut convoqué dans la ville d'Agde; & quoique le lieu dépendît de la métropole de Narbonne, saint Cesaire que les évêques regardoient comme leur maître, fut choisi pour y présider. Après avoir prié publiquement pour le prince tout Arien qu'il étoit, ils firent un grand nombre * de canons fort salutaires, pour corriger les mœurs, & purger la religion des peuples de ces provinces, que le mêlange des hérétiques y avoit fort altérée depuis les irruptions des barbares. Saint Cesaire qui eut la meilleure part à tous ces réglemens, entreprit de les faire observer avec son exactitude ordinaire dans toute l'étendue de sa jurisdiction. Ce fut peut-être ce qui aida à faire soulever contre lui quelques esprits incorrigibles, qui ne pouvant souffrir la sévérité de sa conduite se déclarerent ses ennemis, parce qu'il l'étoit de leur mauvaise vie. Ils formerent une cabale contre lui, & chercherent à le perdre auprès du roi Alaric par leurs calomnies. Ils avoient à leur tête un de ses sécrétaires même, ou des notaires de son église, nommé Licinien. Ce lâche & perfide délateur accusa l'évêque d'Arles auprès d'Alaric de manquer à la fidélité qu'il lui devoit, de favoriser sécrétement les Bourguignons contre son service, & de vouloir leur livrer la ville d'Arles. La calomnie de cet homme se rendoit d'autant plus croyable, que son office lui donnoit plus de part dans les secrets de son maître. Alaric crut aisément une chose qu'il appréhendoit, & qui n'étoit point difficile à exécuter. Sur cette fausse accusation, il chassa Cesaire de son église, & le bannit à Bordeaux. Dieu ne permit point que l'innocence de son serviteur demeurât long-tems inconnue & opprimée. Alaric ayant appris la vérité, le renvoya à son église avec honneur, pour tâcher de réparer l'injustice qu'il lui avoit faite. Il condamna en même tems son calomniateur Licinien à être lapidé. Mais notre Saint se souvenant qu'il étoit disciple de Jesus-Christ protégea ce malheureux, & lui sauva la vie.

L'an 506.

* 48. canons & non 71.

V. Peu de tems après Alaric ayant été

défait par Clovis dans les plaines de
L'an Poitou perdit lui-même la vie avec
507. la couronne. Saint Cefaire & fon
peuple changerent alors de maître,
& tomberent fous la puiffance de
Theoric roi des Oftrogots en Italie,
qui étoit Arien de fecte, comme avoit
508. été Alaric. Les François & les Bour-
guignons, ayant uni leurs forces con-
510. tre ce prince, vinrent mettre le fiége
devant la ville d'Arles que les Gots
occupoient. Un jeune eccléfiaftique
qui étoit de Bourgogne, compatriote
& parent de faint Cefaire, pouffé
d'un mouvement de crainte & de
légéreté, fe fauva la nuit par deffus
les murs dans le camp des affiégeans.
Les ennemis de la religion du faint
évêque, c'eft-à-dire, les hérétiques &
les Juifs, tâcherent de faire fervir
l'action de ce transfuge au deffein
qu'ils avoient de le perdre. Ils firent
croire aux officiers de Theodoric
qu'il avoit des intelligences fecretes
avec les ennemis; qu'étant de la re-
ligion des François & du païs des
Bourguignons, il ne cherchoit qu'à
favorifer les uns & les autres; & qu'il
avoit envoyé fon parent, pour traiter
avec eux des moyens de les rendre
maîtres de la ville. Les Gots fans
examiner la vérité de l'accufation, fi-
rent prendre le faint évêque, & le
renfermerent dans la prifon du palais,
réfolus de le jetter dans le Rhône la
nuit fuivante, ou de l'envoyer périr
dans le château d'Ugern où eft main-
tenant Beaucaire. Les Ariens fe faifi-
rent auffi-tôt de fon églife & de fa
maifon, & les barbares détruifirent
un monaftere qu'il faifoit bâtir dans
la ville. Pendant qu'on le retenoit
ainfi, un Juif craignant que la prife
de la ville n'enveloppât ceux de fa
nation dans une ruine affûrée, jetta
une lettre dans le camp des affiégeans,
par laquelle il les avertiffoit, que
s'ils attaquoient la ville du côté où
les Juifs faifoient garde, ils la pren-
droient infailliblement; mais que
pour récompenfe de cet avis, il leur
demandoit que ceux de fa nation fuf-
fent exemts du pillage. Les affiégés
ayant fait une fortie dans le même
tems, quelqu'un d'eux trouva cette
lettre attachée à une pierre. Elle fit
connoître d'un côté la trahifon des
Juifs, & de l'autre l'innocence de
l'évêque Cefaire. On le tira de pri-
fon; & il fe fervit de la liberté qu'on
lui rendit pour affifter une multitude
de perfonnes miférables, qui vinrent
fe réfugier dans Arles après la levée
du fiége. L'armée de Theodoric aïant
remporté enfuite un grand avantage
fur fes ennemis, les Gots amenerent
à Arles beaucoup de prifonniers. L'é-
vêque voyant qu'on les laiffoit périr
par la faim & par la mifere, fe crut
obligé d'employer pour les nourrir
l'argent que fon prédéceffeur avoit
amaffé dans les coffres de l'églife.
Lorfqu'ils furent épuifés, il fit fon-
dre les vafes d'or & d'argent qui fer-
voient aux autels, & il vendit les
meubles les plus précieux de fon égli-
fe, pour payer la rançon de ces pri-
fonniers. C'eft ainfi qu'en dépoüillant
un temple matériel de fes fuperflui-
tés, il travailloit à conferver & à or-
ner l'édifice fpirituel de Jefus-Chrift
dans ceux à qui la mifere devenoit
une tentation de defefpoir & de blaf-
phêmes.

Une grande générofité qui n'avoit VI.
point d'autre principe que la charité
chrétienne, ni d'autre fin que la gloi-
re de Dieu, reçut de toutes les per-
fonnes équitables la louange qu'elle
méritoit. Mais ceux qui ne pouvoient
fouffrir fa vertu ni fon autorité, en
tirerent un nouveau fujet de le ca-
lomnier auprès du roi Theodoric,
auquel on fit entendre qu'il avoit

appauvri l'églife & la ville d'Arles, pour rendre un nouveau fervice à fes ennemis, parce que les prifonniers qu'il avoit affiftés n'étoient pour la plûpart que des François & des Bourguignons. Ce prince fe laiffa perfuader que Cefaire lui étoit mal affectionné, & qu'il nourriffoit effectivement des deffeins de révolte. Il lui envoya ordre de le venir trouver en Italie, pour répondre aux accufations dont on le chargeoit. Cefaire qui fe fentoit innocent, partit avec la gayeté, & l'affûrance que lui pouvoit donner le témoignage d'une bonne confcience. Auffi lorfqu'il fut arrivé à Ravenne, il aborda le roi avec un vifage fi férein & fi plein de majefté, que celui qui fe préparoit à fe rendre fon juge, trembla dès qu'il le vit, & fe fentit touché de refpect fur le feul preffentiment qu'il avoit de l'innocence, & de la vertu de ce grand homme. Au lieu de lui parler des chofes dont on l'avoit accufé, il s'informa feulement de la fatigue qu'il avoit foufferte dans un fi long voyage, & de l'état où il avoit laiffé la ville d'Arles. Il lui fit des honneurs extraordinaires, & lui envoya de la vaiffelle d'argent, avec une bourfe confidérable, comme une indemnité des frais qu'il lui avoit fait faire. Cefaire reçut ces préfens, & il les employa fur le champ à racheter les prifonniers qui fe préfenterent. Ils étoient la plûpart des quartiers de la ville d'Orange, & de la riviere de Durance en Provence, & il eut foin de leur faire trouver des montures pour s'en retourner chez eux. On rapporta cette action à Theodoric qui l'admira, & la publia par toute fa Cour avec de grands éloges. Les perfonnes de qualité marquerent beaucoup d'empreffement pour connoître un homme fi extraordinaire. Le pape Symmaque qui le connoiffoit déja par fes lettres & par fa réputation, le clergé & les fénateurs de Rome fçachant qu'il étoit en Italie, témoignerent un défir extrême de le voir. Il ne put leur refufer cette fatisfaction. Le Pape, les gens d'églife, les perfonnes de qualité, tout le peuple enfin le reçut à Rome comme un homme du ciel. Sa préfence y augmenta encore fa réputation, parce qu'elle y fit paroître fa vertu au-deffus de l'opinion que chacun en avoit conçue. Le pape Symmaque lui donna le *pallium* qui étoit la marque des métropolitains; il permit aux diacres de fon églife de porter des dalmatiques, comme ceux de l'églife Romaine. Il lui fit encore préfent d'une grande fomme d'argent; notre Saint l'employa pour racheter les prifonniers qu'avoit faits l'armée de Theodoric, avec lefquels il revint triomphant dans la ville d'Arles.

L'an 511.

VIII. Saint Cefaire fe trouvant dans fon églife affûré de la paix & du repos dont il avoit befoin pour la liberté de fes fonctions, jetta de nouveau les fondemens d'un grand monaftere que les Ariens lui avoient détruit pendant le fiége de la ville. L'églife qui étoit un vaiffeau fort vafte, y étoit difpofée de telle maniere qu'elle en faifoit trois contigues, qu'il dédia l'une fous le nom de la fainte Vierge, les deux autres en l'honneur de faint Jean & de faint Martin. Quoique la principale fût celle de la fainte Vierge, ce fut celle de faint Jean qui donna le nom au monaftere; mais aujourd'hui on l'appelle l'abbaïe de faint Cefaire, parce que notre Saint en eft le patron; fouvent auffi on l'appelle le grand-monaftier, à caufe de fa grandeur & de fa réputation. Il y mit une communauté de religieufes, & fit venir pour la gouverner fa fœur fainte

L'an 512.

Edit. Moquot. edit. Stellartii. edit. Bolland. d. 12. januar. edit. Holftentii cod. Edit. le Cointe ann. 536. cod. Regul. Bened. Anian.

Sainte Radegonde l'avoir auſſi introduite à Poitiers.

Ceſarie qui vivoit en grande réputation de ſainteté dans un monaſtere que le célebre Caſſien avoit bâti près de Marſeille. Il compoſa pour ces filles une regle fort eſtimée dans la poſtérité eccléſiaſtique ; nous l'avons encore en divers endroits, mais elle n'eſt plus d'uſage depuis que l'on a introduit celle de ſaint Benoît dans cette abbaïe, où l'on a été obligé de mettre une nouvelle réforme vers le milieu du xvii ſiécle, par les ſoins de la reine Anne d'Autriche, mere de Louis le Grand & régente du royaume. Notre Saint dreſſa encore une autre regle pour des religieux, qu'il adreſſa à ſon neveu le prêtre Tetrade ou Teride qui en fut lui-même le ſecretaire ou le copiſte, s'il eſt vrai que ſon oncle ſe ſoit contenté de la lui dicter. Saint Ceſaire envoya cette regle à divers monaſteres ; il la finiſſoit par ces avis, qu'on peut en moins d'une heure quitter l'habit ſéculier & prendre l'habit de religion ; mais qu'il faut avec la grace de Jeſus-Chriſt, ſans laquelle on ne peut rien faire de bien, travailler toute ſa vie à redreſſer le mauvais penchant qui nous porte à toute heure aux faux plaiſirs du ſiecle & à l'amour des choſes ſenſibles. Nous avons auſſi cette regle dans les recueils ou les codes monaſtiques ; & quoiqu'elle paroiſſe moins conſidérable que celle qui étoit pour le monaſtere des religieuſes d'Arles, elle a eu l'avantage de ſervir à pluſieurs monaſteres de Provence, tant d'hommes que de filles. Ces deux regles ne ſont pas les ſeuls écrits qui nous ſoient reſtés de notre ſaint évêque ; on nous a conſervé encore un grand nombre de ſes homélies dont quelques-unes ont mérité d'être attribuées à ſaint Auguſtin. Mais nous regrettons la perte que l'Egliſe a faite de ſon traité de la Grace & du Libre-arbitre contre Fauſte de Riez. On voit par ſes homélies, qui la plûpart ont été faites ou prononcées ſur le champ, qu'il ne croyoit pas devoir perdre le tems à polir ſon ſtile. L'on rapporte de lui qu'il ſe mocquoit ſouvent de certaines gens de ſon tems, qui craignoient plus de pécher contre la pureté du langage que contre la pureté des mœurs ; voulant faire entendre par ce diſcours que c'eſt une conduite tout à fait irréguliere devant Dieu & devant les hommes même de ſe mettre plus en peine de bien parler, que de bien vivre.

God. ſiecl. 6. l. 1. c. 20.

Holſten. cod. Reg.

Le Cointe ann. 536. n. 124.

Cave Bibl. p. 272.

Vit. prolog. per Cyprian.

XI.

Quoique ſon grand monaſtere eût été achevé dès l'an 512, quelques-uns eſtiment qu'il n'en fit la dédicace que douze ans après ſous le nom de ſainte Marie * ; & pour augmenter la célébrité de la cérémonie, il y tint un concile de douze évêques qu'il y avoit convoqués avec quelques prêtres choiſis. Nous avons remarqué ſur l'autorité de ſaint Cyprien, évêque de Toulon ſon diſciple, que notre Saint n'ordonnoit point de diacres qu'ils n'euſſent trente ans ; cependant ce concile où il préſidoit & où aſſiſtoit auſſi ſaint Cyprien, permet leur ordination à 25 ans, & celle des prêtres à 30. C'eſt celui que pluſieurs prennent pour le troiſieme, & d'autres avec le P. Sirmond pour le quatrieme d'Arles. Trois ans après il en aſſembla un autre à Carpentras ville de ſa province, aujourd'hui dans le comtat Venaiſſin ; & deux ans enſuite un à Orange qui fut le ſecond de ceux qui ſe ſont tenus en cette ville. Ce n'eſt pas ici le lieu de vérifier le tems & la réalité de ce concile contre ceux qui l'ont avancé au ſiecle précédent. Nous remarquerons ſeulement que ſaint Ceſaire qui en fut le préſident, ſe ſervit pour le célébrer de l'occaſion de la dédicace de l'égliſe qu'a-

* D'autres entendent cela de la cathédrale.

L'an 524. le vi juin.

Can. 1.

L'an 527. vi nov.

529. iii juill.

Coll. concil. col. 1666.

voit bâtie dans la ville d'Orange le patrice Liberius que le roi Theodoric avoit fait préfet du prétoire des Gaules trois ans auparavant. La rumeur que faisoient les livres de Fauste de Riez, & les accusations des partisans de cet homme contre les disciples de saint Augustin qui défendoient les opinions de leur maître sur la prédestination, la grace & le libre-arbitre, donnerent lieu à notre Saint & à ses collegues de traiter cette question. C'est ce qu'ils firent en vingt-cinq canons où toute la doctrine que l'on mettoit en controverse se trouve expliquée selon les sentimens de saint Augustin, & avec tant de netteté, qu'on a pris depuis les décisions de ce concile pour se conduire dans ce qu'on a eu à dire sur les questions de cette nature. Le pape Boniface II approuva le concile l'année suivante par une lettre qu'il en écrivit au commencement de son pontificat à saint Cesaire qui lui en avoit demandé la confirmation en félicitant l'Eglise touchant son élévation sur le saint siége. Ce qui avoit obligé notre Saint de recourir à l'autorité du siége apostolique pour maintenir ce qu'il avoit fait au concile d'Orange, étoit la malignité de quelques médisans qui vouloient le rendre suspect dans sa doctrine. On assembla pour ce sujet un nouveau concile à Valence, sous l'autorité du métropolitain de Vienne. Saint Cesaire qui en avoit demandé la convocation, & qui auroit dû y présider par le rang que lui donnoit alors son siége auquel étoit attachée la qualité de Primat & de Légat ou de Vicaire apostolique, ne put s'y trouver, ayant été retenu par une maladie qui lui survint. Mais il y députa saint Cyprien évêque de Toulon son disciple & quelques autres de ses suffragans; & il leur mit en main les mémoires qu'il avoit préparés contre les Demipélagiens & leurs adhérans. Ces instructions servirent aux Peres du concile pour régler leurs décisions; & la doctrine de notre Saint y fut jugée très-pure & hors d'atteinte. Lorsqu'il se vit guéri, il alla tenir un autre concile à Vaison avec dix évêques, suivant la convocation qui en avoit été faite deux ans auparavant dans celui de Carpentras; mais on n'y traita que des matieres de discipline.

Vit. Caes. per Cyprian.

Coll. conc. an. 529. col. 1978.

L'an 529. v nov.

II ou III concile de Vaison.

X.

Dans tous ces conciles où saint Cesaire présida comme métropolitain ou comme primat, l'on voit entre les souscriptions des prélats celle d'un Eucher que plusieurs personnes voudroient encore aujourd'hui nous faire passer pour un saint Eucher évêque de Lyon, second du nom, qui a tout l'air d'une pure chimere composée de saint Eucher, premier du nom, qui vivoit cent ans auparavant, & du contemporain de saint Cesaire dont il est ici question. Celui-ci étoit de ses suffragans, c'est-à-dire, un des évêques de la seconde province Viennoise dont la ville d'Arles étoit métropole, ou au moins de quelqu'une des autres Viennoises autant qu'on en peut juger par cette assiduité à se trouver à tous les conciles de ses provinces avec les autres comprovinciaux; ce qu'on ne peut pas dire d'un évêque de Lyon. D'ailleurs cet Eucher accompagnoit souvent saint Cesaire; & pour faire voir qu'il y avoit encore d'autres relations qui les unissoient, nous rapporterons ici un miracle qu'ils ont fait en commun selon le témoignage de S. Cyprien de Toulon. Saint Cesaire faisant un voyage dans les Alpes avoit saint Eucher à sa compagnie, lorsqu'ils virent dans leur chemin une femme percluse de ses membres, qui rampoit sur la terre. Saint Cesaire dit à saint Eucher de

defcendre de cheval & d'aller faire le figne de la croix fur cette pauvre femme. Une telle propofition fit trembler Eucher qui s'en excufa. Cefaire l'obligea de faire ce qu'il lui ordonnoit ; & lorfqu'Eucher eut fait le figne de la croix fur elle, il lui dit de la prendre par la main & de la lever. Eucher répondit qu'il étoit prêt à obéir en toute autre chofe ; mais qu'il ne pouvoit le faire en ce point, fans tenter Dieu, & fans préfumer témérairement de fa bonté. Qu'une telle entreprife ne convenoit qu'à Cefaire à qui Dieu avoit accordé le pouvoir de guérir les maladies des corps & des ames. Voyant que faint Cefaire infiftoit encore plus fortement à lui faire faire ce qu'il lui commandoit, il fit de fon côté une plus grande réfiftance, & eut recours aux larmes pour s'excufer & fe défendre. Alors Cefaire lui reprochant fa défobéiffance dit, „ Vous témoignez „ être prêt de vous jetter dans le feu „ par obéiffance, & vous refufez de „ faire par miféricorde ce que la cha- „ rité vous ordonne. Obéiffez donc, „ donnez la main à cette femme au „ nom du Seigneur, & levez-la fur „ fes pieds. „ Eucher obéit à la fin, prit la femme par la main, la redreffa fur fes pieds ; & elle s'en retourna dans fa maifon parfaitement guérie. Saint Cefaire fit encore un grand nombre d'autres miracles, que les écrivains de fa vie rapportent comme témoins, ou fur la foi des autres témoins avec des circonftances capables d'arrêter les incrédules. Mais Dieu ne nous ayant pas ordonné d'imiter les Saints dans ces fortes de miracles, nous ne nous attacherons ici qu'à rapporter dans fa conduite principalement ce qui a pu fervir de modele ou d'inftruction dans l'Eglife.

XI. Il y avoit alors un évêque à Riez nommé Contumelieux, qui s'étoit trouvé en beaucoup de conciles avec notre Saint, & y avoit paru même auffi zelé que les autres prélats pour maintenir la doctrine & la difcipline de l'Eglife dans leur pureté. Mais depuis il tomba dans des defordres fi grands, que les évêques de fa province furent obligés de le dépofer dans un fynode affemblé exprès contre lui. Saint Cefaire y préfida, parce que la ville d'Aix dans la province * de laquelle fe trouvoit celle de Riez pour le civil, n'étoit pas encore alors métropole eccléfiaftique. Après le jugement du fynode porté contre Contumelieux, notre Saint en écrivit au pape Jean II qui par fa réponfe approuva la dépofition de ce prélat, & ordonna qu'il feroit renfermé dans un monaftere pour y expier par la pénitence le fcandale qu'il avoit donné à fon églife ; & qu'on choifiroit un vifiteur pour gouverner fon diocêfe, mais qui ne feroit point d'ordinations, & qui ne fe mêleroit point du temporel. Il chargea du foin de toute cette affaire faint Cefaire à qui il en récrivit comme il fit auffi à tous les évêques des Gaules, & au clergé de Riez en particulier. Il lui envoya en même tems pour autorifer ce qu'il avoit fait en cette rencontre un mémoire des canons qui ordonnoient la dépofition des évêques & des prêtres qui tombent dans l'incontinence ou dans d'autres crimes. Contumelieux appella de fa dépofition au pape Agapet qui avoit fuccédé à Jean. Ce pape ayant reçu fes plaintes, lui nomma des commiffaires fur les lieux ; ce qui n'empêcha point faint Cefaire & les autres évêques des Gaules d'exécuter leur jugement, en conformité de ce que leur avoit mandé le pape Jean l'année précédente. Agapet averti de cette conduite qui n'avoit d'ailleurs

L'an 533.

* C'étoit la 2. Narbonn. ou 3. Vienn.

L'an 534.

Epift. Joan. II. in coll. conc.

L'an 535.

Epist. Agap. coll. conc. rien d'irrégulier récrivit à saint Cesaire, se plaignant de lui & de ses confreres, comme s'ils eussent déposé Contumelieux au préjudice de son recours au saint siége. Il lui mandoit qu'il auroit été mieux de suspendre l'exécution de leur sentence jusqu'à ce que la cause de l'évêque accusé eût été jugée de nouveau; ou du moins de lui permettre de se retirer plutôt que de le renfermer dans un monastere. Il ordonna en même tems que Contumelieux seroit rétabli dans les biens de son patrimoine, mais qu'il demeureroit privé de l'administration de ceux de son église, & qu'il seroit toujours suspens & interdit de la célébration des saints mysteres, à condition néanmoins que le jugement rendu par Cesaire & les autres prélats du synode de la province contre lui ne lui porteroit point de préjudice, & ne seroit de nulle considération dans celui que les commissaires devoient rendre de nouveau. Cet événement qui fut l'une des meilleures preuves de la vigueur épiscopale de saint Cesaire, peut servir aussi à nous faire voir qu'encore que l'église des Gaules eût reçu les canons du concile de Sardique pour les appellations au saint siége, & la révision des procès des évêques condamnés dans les synodes provinciaux, elle ne laissoit pas d'executer la sentence de la déposition, nonobstant l'appel.

XII.

L'an 536. & 537. L'affaire de Contumelieux n'étoit pas encore consommée que saint Cesaire & les autres prélats de la Gaule Viennoise devinrent sujets de la France par la cession que Vitiges roi des Gots fit aux François des païs que nous appellons maintenant la Provence & le Dauphiné. Notre Saint ne vêcut que cinq ou six ans sous cette nouvelle domination; car il mourut

542. le XXVII d'août de l'an 542, comblé de graces & de mérites après environ 73 ans de vie, & 40 d'épiscopat, pendant lesquels il s'étoit rendu le modele d'un parfait évêque & d'un saint religieux, ayant sçu allier heureusement toutes les vertus épiscopales avec la dévotion & les austérités monastiques. Il fut enterré, comme il l'avoit souhaité, dans le grand monastere des Religieuses qu'il avoit bâti, & pour lequel il avoit toujours eu une affection singuliere. Il l'institua même son héritier, & lui laissa la plus grande partie de ses possessions par son testament qu'on nous a conservé; si toutefois ce n'en est pas une imitation faite par quelque main étrangere. *Sax. Pontif. Arel. Baron. ann. 508. n. 33. Le Coint. an. 542. n. 23.* Son corps ayant été déposé dans la principale église du monastere dédiée sous le nom de la sainte Vierge, & destinée pour la sépulture des Religieuses, s'y conserva depuis fort précieusement. Il est fait mention de lui au XXVII d'août dans les martyrologes de Florus, d'Adon & d'Usuard, qui sont tous du neuvieme siecle; les additions de celui qui porte le nom de saint Jerôme ne sont pas apparemment plus anciennes. Le Romain moderne en parle comme les autres, si ce n'est qu'il se contente de l'éloge de sa sainteté & de sa piété sans y ajouter celui de sa doctrine comme font Usuard & Adon; c'est par mégarde que la qualité de martyr s'est glissée dans celui de Florus.

AUTRES

AUTRES SAINTS DU XXVII jour d'Août.

I. SAINT SYAGRE, EVESQUE d'Autun.

VI siécle.

I. SYAGRE, que quelques auteurs ont fait passer sans fondement pour le parent de Brunehaud reine d'Austrasie, étoit né selon toutes les apparences dans la ville d'Autun, ou au moins dans une des Provinces des Gaules qui obéïssoient aux Bourguignons du tems du roi Gondebaud ou de son fils Sigismond; & sortoit d'une famille Romaine, c'est-à-dire, naturelle des Gaulois soumis aux Romains plutôt que des Bourguinons, ou des François, ou des Gots qui s'étoient établis depuis peu dans les Gaules. Nous ne savons rien ni de sa naissance, ni de son éducation, ni de ses premiers emplois, jusqu'au tems de son épiscopat. Il fut élevé sur le siége de l'église d'Autun vers la fin du regne de Clotaire I le dernier des fils de Clovis roi de France, ou vers le commencement de celui de Gontran son fils qui eut de sa succession le royaume de Bourgogne dans le partage de la monarchie. S'il étoit vrai néanmoins que saint Germain évêque de Paris eût assisté à son sacre dans le tems qu'il étoit encore abbé de saint Symphorien près d'Autun, nous serions obligés de mettre le commencement de l'épiscopat de Syagre dès l'an 554, puisque saint Germain fut fait évêque en 555. Depuis qu'il se vit évêque, il n'y eut point d'occasion où il fût question de rendre service à l'Eglise qu'il n'embrassât avec beaucoup de zéle. Il fut de presque

Vers l'an 560. ou 561.

Vit. S. Germ. ad. d. 28. maii.

tous les conciles que l'on assembla en France, pour rétablir ou conserver la pureté de la foi & des mœurs, ou pour faire des établissemens de discipline. Il assista l'an 567 à celui de Lyon, où s'assemblerent les prélats du royaume de Gontran seulement; puis au IV de Paris tenu six ans après la douziéme année du regne de Chilperic frere de Gontran. Il se trouva encore au III & au IV de Lyon, au premier & au second de Mâcon. Un prélat si zelé pour la gloire de Dieu, & pour les interêts spirituels de l'Eglise, ne pouvoit manquer d'acquérir la confiance & l'estime d'un prince aussi religieux qu'étoit Gontran. Il fut l'un des principaux de son conseil, aussi-bien que saint Flave évêque de Châlon, qui avoit été son référendaire ou son chancelier; & c'est sans aucun fondement, que l'on a voulu rendre suspecte la fidélité que ces deux saints prélats devoient à leur roi durant la révolte du Patrice Mummol & de Gondoald, ou Gondebaud qui se disoit fils du roi Clotaire I. Syagre fut employé ensuite avec quelques autres prélats pour pacifier les troubles du monastere de sainte Radegonde à Poitiers; & peu de tems après, le roi Gontran voulut qu'il l'accompagnât à Paris, pour assister au batême du jeune roi Clotaire II, qui se fit à Nanterre l'an 591, & qui donna occasion à un synode d'évêques, où notre Saint se trouva encore.

L'an 567. 573. 581. 583. 585.

Sirm. Labb. Le Coint.

God. fiel. 6. l. 2. c. 97. p. 392. ex Fredegar.

L'an 589.

Gr. Tur. hist. l. 9. c. 40. 4¹. Idem. l. 10. c. 28.

L'an 591.

II. Mais il semble que rien n'ait donné plus d'éclat à la réputation de Syagre, que les marques que le pape S. Gregoire le Grand lui donna de l'estime qu'il faisoit de sa vertu & de sa suffisance. Il lui recommanda les missionnaires évangéliques qu'il envoya en Angleterre, & sur-tout leur chef S. Augustin. Il le chargea aussi avec quelques-uns des principaux évêques du royaume de travailler particuliére-

Greg. Mag. Ep. 54. l. 5.

Item ep. 113. l. 7. ep. 111. 118. 119.

ment à l'extirpation de la simonie, &
L'an de l'abus que les Néophytes introdui-
595. soient dans l'église de France. Il lui
donna encore d'autres commissions
597. importantes au bien de l'Eglise; & lui
accorda par un témoignage de distin-
599. ction bien singuliere l'honneur du
Pallium, que la reine Brunehaud qui
regnoit en Austrasie & en Bourgogne
avec ses petits-fils Theodebert &
Thierry, avoit demandé pour lui. Il
Ep. 5. l. 7. voulut même y attacher quelque pri-
Ep. 113. l. 7. vilege pour son siége, afin qu'on ne
dît pas que c'étoit un titre vain, ou
qu'il ne lui donnoit rien de réel. Car
il ordonna que les évêques d'Autun
seroient les premiers de la province
de Lyon après le métropolitain, &
auroient le rang de préséance dans les
conciles & ailleurs, au-dessus même
de ceux qui seroient plus anciens d'â-
Le Coint. ann. ge ou d'ordination. C'est ce qu'il ne
599. n. 6. 11. crut pourtant pas devoir faire sans la
12. 13. 15. 16. 17. 18. volonté ou l'agrément de l'empereur
19. 20. Maurice; il voulut même qu'il parût
que Syagre avoit sollicité cet honneur,
afin sans doute que l'on n'en tirât au-
cune conséquence pour d'autres sié-
ges épiscopaux. Syagre ne vécut pas
long-tems depuis qu'il fut revêtu du
L'an *Pallium*. Car on croit qu'il mourut le
600. XXVII d'août de l'an 600, comme il
se disposoit à exécuter la commission
qu'il avoit reçue d'assembler les con-
Le Coint. ann. ciles. Outre un bel hôpital, il avoit
600. n. 6. bâti deux monasteres considérables à
Ad chron. 575 Fortun. l. 5. Autun, pour des hommes & pour des
c. 5. filles qui subsistent encore aujour-
Flor. p. 802. d'hui. Adon qui le qualifie homme de
très-grande sainteté dans sa chroni-
que, marque sa fête le XXVII d'août.
C'est ce que fait aussi Usuard suivi par
le martyrologe Romain. Mais les ad-
ditions de ceux du nom de saint Jerô-
me ne la mettent qu'au second jour de
septembre. L'on montre une relique
insigne de lui au Val de Grace à
Paris.

II. S. EBBES ou S. EBBON, *évêque de Sens.* VIII siécle.

Ebbes où *Ebbon* que l'on trouve I.
encore nommé Ebobe, naquit à An. ap. Mab.
Tonnerre, sur les confins de la Bour- sæc. 3. part. 2.
gogne & du Senonois, de parens fort p. 949.
considérés dans le païs par leur no- Bult. l. 4. c.
blesse, par leurs charges, & même 47. n. 7.
par la pieté dont ils faisoient profes-
sion. Il reçut d'eux une excellente
éducation; & avec un esprit aisé &
docile, un naturel heureux & une in-
clination pour toutes les bonnes cho-
ses, il fit de grands progrès dans l'é-
tude des lettres & dans la pratique
des vertus. Il se rendit si agréable aux
puissances & au peuple, que lorsqu'on
le crut en âge d'entrer en charge, il fut
demandé d'une voix commune, pour
être gouverneur du païs. Cet emploi
loin de l'éblouïr lui fit ouvrir les
yeux sur la vanité des grandeurs de la
terre, & la fausse félicité de ce mon-
de. Il considéra que tout y est trom-
peur ou passager, que l'on n'y possede
rien qu'il ne faille bien-tôt perdre; &
il résolut de n'aspirer plus qu'aux biens
éternels, & de ne s'attacher d'orêna-
vant qu'à Jesus-Christ, par qui seul
on peut arriver à leur jouïssance. Pé-
nétré de ces pensées, il abandonna sa
charge, quitta sa famille, renonça au
monde & alla se renfermer dans un
cloître, pour se donner tout entier au
service de Dieu. Il fit profession de la
vie religieuse dans l'abbaïe de saint
Pierre le Vif, près de Sens, sous la
discipline de l'abbé Aigilein; & il
commença à bâtir son édifice spirituel
sur un grand fonds d'humilité qu'il ac-
compagna d'une soumission parfaite à
sa regle & à ses supérieurs. Il se portoit
à tous les exercices réguliers avec tant
de ferveur, que tout ce que les autres

trouvoient de plus difficile, & de plus rebutant, lui paroissoit doux & aisé. Toute sa conduite étoit si édifiante, que les anciens de la maison, qui selon l'usage établi dans la discipline monastique veilloient sur lui, comme sur les autres profès, tiroient souvent des instructions de ses paroles & de ses exemples qui ne leur étoient pas inutiles. Il s'avança tellement dans les voïes de la perfection religieuse, que toute la communauté le regarda comme son modele. De sorte qu'après la mort de l'abbé Virailbod successeur d'Aigilein, qui arriva vers l'an 704, chacun jetta les yeux sur lui pour le mettre en sa place. Il fallut obéir à la voix de la multitude; & Dieu fit connoître bientôt, que ce poste n'étoit qu'un dégré pour le faire monter plus haut. Il ne lui laissa presque que le tems de faire sur les religieux de saint Pierre les préludes de la conduite spirituelle d'un grand peuple, dont il devoit bien-tôt le charger.

L'an 704.

II. Son oncle Geric frere de sa mere, évêque de Sens étant mort peu de tems après, le clergé de la ville après s'être vû long-tems partagé d'opinions sur le choix d'un successeur, se réunit dans la nomination qu'il fit de lui pour l'établir pasteur de cette église. Lorsqu'on vit que les vœux du peuple tendoient aussi à la même chose, on eut recours à l'autorité du roi Childebert III à qui l'on représenta, que l'on n'avoit pu trouver un homme plus mort aux passions du siecle, & mieux affermi dans la vie spirituelle, que l'abbé de saint Pierre le Vif. Il fut aisé d'avoir l'agrément du prince qui approuva un choix, où il se persuadoit que l'on avoit suivi l'inspiration du saint Esprit. Le peuple de Sens qui avoit employé inutilement jusques-là les prieres & les larmes même pour vaincre la répugnance d'Ebbes, se voyant appuyé de la volonté du roi, commença à mêler quelques menaces parmi ses conjurations. De sorte que le saint abbé fut obligé de céder à la violence, & de consentir à son ordination. L'épiscopat ne changea rien à ses mœurs, & ne lui fit rien perdre de son humilité. Il conserva par-tout l'esprit de pauvreté & de pénitence dont il s'étoit revêtu dans le cloître. Il se donna tout entier aux œuvres de la charité pastorale, travaillant avec zele & vigilance à rétablir dans sa ville & son diocêse la pureté de la foi, des mœurs, & de la discipline de l'Eglise. Les pauvres trouvoient en lui un pere plein de tendresse, qui pourvoyoit à tous leurs besoins; les veuves & les orfelins, un défenseur qui les protégeoit; les personnes affligées, un consolateur qui adoucissoit leurs maux. Il se regardoit au milieu de son clergé comme le plus simple des ecclésiastiques, & ne se distinguoit que par sa vertu & par l'exercice de ses fonctions. Il étoit affable à tout le monde, accessible aux petits comme aux grands.

Vers l'an 709.

L'an 710.

Les Sarrazins qui avoient établi leur domination en Espagne, étant entrés en France avec une puissante armée l'an 732, ne se bornerent point au Languedoc ni à l'Aquitaine, comme ils avoient fait dans leurs incursions précédentes. Ayant pris Lyon & Avignon, ils passerent dans la Bourgogne, & s'étant rendus les maîtres de Mâcon, & de Châlon, de Besançon, de Dijon, & d'Auxerre, ils vinrent assiéger la ville de Sens. L'évêque du lieu fut un boulevart qu'ils ne purent rompre. Il rendit lui seul tous leurs efforts inutiles par sa prudence & sa bonne conduite, ne faisant point difficulté de joindre la force des armes, & les autres moyens humains

L'an 731.

que la pieté peut permettre, aux prieres continuelles qu'il offroit à Dieu pour la délivrance de son peuple. Durant le cours du siége, il ordonna un jour d'ouvrir les portes de la ville, comme s'il en eût abandonné la défense. Ce fut un stratagême, sous lequel il sembloit laisser aux assiégeans la liberté d'y entrer, sans qu'on s'apperçût d'abord comment il devoit leur ôter les moyens de s'en bien servir. Mais on n'en douta plus, lorsqu'on vit la dissension se mettre parmi les barbares. Car leur mauvaise intelligence les porta jusqu'à se battre, & à tourner leurs armes les uns contre les autres. Ceux de Sens sçurent profiter de ce désordre, firent une sortie sur les Sarrazins, les obligerent de lever le siége, & s'enrichirent de leurs dépouilles.

III. Saint Ebbes après avoir établi le bon ordre par tout son diocêse, & l'avoir fait jouïr d'une paix solide voulut aller respirer de ses travaux dans une solitude où il pût se procurer le repos néceſſaire pour vacquer à la contemplation divine. Il se retira dans l'hermitage d'Arce à six lieues environ de la ville de Sens; mais il n'abandonna point les fonctions de sa charge: il sortoit de sa retraite le samedi pour se rendre le dimanche dans sa cathédrale, où après avoir célébré le sacrifice, il prêchoit, & donnoit ensuite la bénédiction à son peuple. On ne sçait si dans la suite il fit une démission véritable de son évêché; mais on est assûré qu'il n'étoit plus évêque en 745. Quelques-uns mettent sa mort en 743 le xxvii d'août, auquel on fait sa fête dans le diocêse de Sens. Son corps fut porté dans l'abbaïe de saint Pierre le Vif, & enterré dans la chappelle de la sainte Vierge auprès de ses deux sœurs Leothérie & Ingoare, qui s'étoient consacrées à Dieu, & qui avoient donné leur bien à cette église. Il fut levé de terre l'an 1034, ou plutôt dès l'an 970, & renfermé dans une chasse d'argent par l'archevêque Sevin & l'abbé Rainard, qui détacha quelques-uns de ses doigts, que ce prélat vouloit envoyer à l'abbaïe de saint Pére de Melun qu'il avoit rétablie. Le reste des reliques du Saint s'est toujours conservé dans S. Pierre le Vif, hors la tête que l'on voit dans l'église des Celestins de Mante en Vexin. La fête de sa translation est marquée au xv de fevrier dans le martyrologe de France, où l'on en indique encore une autre le xx de mars conjointement avec celle de saint Geric son prédécesseur sous le nom de simple commémoration. Les anciens martyrologes du neuvieme siecle, ne parlent point de lui, ni même le Romain moderne. Quelques-uns marquent sa principale fête au xxvi d'août, parce qu'ils se sont persuadés que ç'avoit été le jour de sa mort.

L'an 743.

Mart. Gall. Sauss.

Mab. p. 652.

P. 111. Sauss.

P. 1098. Sauss.

Mabill. passim à pag. 642. & in Kalend. praviz.

Renvois.

* L'Eunuque *de la reine d'Ethiopie Candace.* Ce n'est point proprement sa fête; mais celle de son batême que les Grecs célébroient le xxvii d'août. Voyez l'histoire de sa conversion au vii de juin dans la vie de l'évangéliste saint Philippes l'un des sept premiers diacres de l'Eglise.

* Saint Licar de Couserans; & le prétendu saint *Licer* de Lerida. Voyez au vii jour d'août.

* S. Georges *de Bethléem* diacre, saint Aurele, & sainte Noele, autrement *Sabigothon* sa femme, martyrs à Cordoue en Espagne sous les Sarrazins. Voyez au xxvii de juillet.

XXVIII JOUR D'AOUST.

S. AUGUSTIN, EVESQUE d'Hippone, Docteur de l'Eglise.

IV. & V. siecles.

§. I. HISTOIRE DE SA VIE AVANT SON BATE'ME.

I.

L'an 354.

AUGUSTIN naquit à Tagaste, ville de Numidie en Afrique le XIII de novembre, de l'an 354 sous le regne de l'empereur Constance. Il étoit d'honnête condition, & d'une famille où tout étoit déja chrétien à la réserve de son pere. Celui-ci s'appelloit Patrice, & sa mere Monique. Patrice étoit un simple bourgeois de la ville, & des moins accommodés; homme d'honneur parmi ses citoyens, mais d'humeur promte, & un peu difficile dans son domestique. Monique qui le gagna dans la suite à Jesus-Christ, se faisoit remarquer deslors par sa douceur, sa patience, sa sagesse & sa pieté. Elle eut encore un fils * & une fille, dont il paroît que l'éducation lui couta moins, que celle d'Augustin. Elle apporta tous ses soins pour l'élever dans la pieté chrétienne; ses prieres & son application firent que les semences de la vertu, que Dieu avoit mises dans son ame, ne purent être entiérement étouffées au milieu des foiblesses & des défauts de son enfance.

Confess. l. 2. c. 3.

* Navigius.

Lorsqu'il fut en âge de commencer à apprendre les lettres, on le mit à l'école; où il donna d'abord des marques de la vivacité de son esprit, & fit connoître les dispositions merveilleuses qu'il avoit pour les sciences Mais plus il avoit de facilité à comprendre ce que ses maîtres lui enseignoient, moins il paroissoit y apporter d'application. La peine que l'on avoit de le faire étudier, & de lui apprendre les maximes, ausquelles on réduisoit ce qui s'appelloit bien vivre & savoir le monde, ne venoit pas d'aucun discernement qu'il fût encore en état d'avoir à cet âge, pour connoître quel malheur c'est pour les enfans d'avoir à dépendre des fausses opinions de ceux qui les élevent. Elle venoit de la passion qu'il avoit pour le jeu qui le rendoit paresseux à faire le devoir qui lui étoit imposé; & quoiqu'il ne craignît rien tant que le châtiment, il ne pouvoit s'empêcher de s'y exposer sans cesse. Ce vice n'est pas le seul, dont il se soit reconnû coupable en cet âge. Il s'est accusé encore d'un mauvais penchant pour le mensonge, pour la supercherie dans le jeu, & dans son petit commerce avec ceux qu'il hantoit, pour le larcin domestique dans la maison de ses parens, pour la gourmandise & pour la colere.

Conf. l. 1. c. 9.

L. 1. c. 19.

Cependant il s'étoit formé une grande idée de Dieu sur ce qu'il entendoit dire, ou ce qu'il voyoit faire à ceux qui l'invoquoient; & malgré les mouvemens de ses passions naissantes, il s'étoit accoutumé à le prier, & à le regarder comme son recours & son appui. Sa mere qui avoit sur son esprit beaucoup plus d'autorité que son pere, contribuoit plus que personne à le lui faire connoître, & le faire aspirer au bonheur de la vie éternelle. Elle l'avoit déja fait mettre au rang des catéchumenes par le signe de la croix & le sel, selon l'usage de l'Eglise. Il tomba malade quelque tems après, & en péril de mort. En cet état il demanda le

L. 1. c. 11.

batême avec grande instance. Sa mere voyant qu'il ne manquoit rien à sa foi, crut dans le trouble où cet accident l'avoit jetté, qu'il étoit à propos de satisfaire son ardeur ; & avoit déja fait toutes les diligences nécessaires pour le faire initier, & laver dans les eaux salutaires. Mais le mal s'étant dissipé tout d'un coup, le batême fut différé, parce qu'on prévoyoit que s'il avoit à vivre, il ne manqueroit pas de se souiller de nouveau, vû ses mauvaises inclinations.

II. Des petites écoles de Tagaste, on l'envoya étudier à Madaure ville voisine, où il apprit les principes de la grammaire & ceux de la rhétorique. Il témoigne qu'il avoit de l'aversion pour le grec, mais beaucoup de goût pour le latin, dont il avoit appris déja beaucoup de choses parmi les caresses de ses nourrisses, quoique lorsque l'on entreprit de lui prescrire des regles pour cette derniere langue, l'étude lui en parût aussi insupportable que celle du grec. (L. 1. c. 13. 14.) Mais autant qu'il marquoit de répugnance pour les lettres grecques, autant étoit-il passionné pour les fables, & les autres folies de l'antiquité profane, à qui l'on s'est avisé de donner le nom de belles lettres. Il étudia à Madaure jusqu'à l'âge de seize ans, auquel son pere sur les rapports avantageux que les maîtres lui firent de l'excellence de son esprit, & sur les grandes espérances qu'ils lui donnerent de lui pour l'avenir, le fit revenir à Tagaste (L'an 370.) dans le dessein de l'envoyer à Carthage achever ses études, & de lui ouvrir le chemin à quelque grande fortune. Un an s'écoula pendant que l'on travailloit à amasser l'argent nécessaire pour ce voyage. Car le désir de voir avancer ce fils dans le monde, lui faisoit faire des efforts au-delà de ses facultés.

Ce fut durant l'oisiveté de ce séjour de Tagaste, qu'Augustin se plongea dans les débauches où l'entraînoit le poids de ses inclinations corrompues. Sa mere sensiblement affligée, n'oublia rien pour tâcher de le retenir ; mais il méprisa ses sages conseils & ses remontrances, qu'il traitoit de discours de femme, se voyant appuyé ou souffert par la mauvaise complaisance de son pere, qui bien que déja cathécumene, ne s'étoit point encore défait des vûes basses qu'il avoit pour son fils. (L. 2. c. 3.) Il n'y eut point d'excès où Augustin ne voulut bien se jetter, par la honte qu'il avoit de n'être pas aussi débauché que ses compagnons. Il faisoit le mal non-seulement, pour avoir le plaisir de le faire, mais pour avoir encore celui d'en être loué de ses semblables ; & lorsqu'il n'avoit pas assez fait pour aller de pair avec ce qu'il y avoit de plus perdu parmi eux, il se vantoit de choses qu'il n'avoit point faites, de peur d'être d'autant plus méprisé qu'il auroit parû moins corrompu.

Il alla enfin à Carthage, où Romanien l'un des plus aisés de la ville de Tagaste contribua beaucoup à son entretien, suppléant aux soins de son pere Patrice qui étoit mort un peu auparavant. (L. 3. c. 1. L'an 371.) Là il s'abandonna avec plus de licence que jamais à tous les déréglemens d'une volupté criminelle. L'ardeur qu'il sentoit dans l'amour aveugle des créatures étoit fomentée par une folle passion qu'il avoit pour les spectacles du théatre dans les representations duquel il voyoit souvent la peinture de son malheureux état ; ce qui contribuoit beaucoup à l'y maintenir, & qui ne faisoit que multiplier ses chaînes. Comme il ne pouvoit effacer de son cœur les impressions que les premiers enseignemens de sa mere y avoient

faites, il ne laissoit pas de demander à Dieu la chasteté au milieu de ses plus grands désordres ; mais il auroit
L. 8 c. 7. été fâché d'être si-tôt exaucé. Il craignoit d'être guéri plutôt qu'il ne vouloit de l'amour impur, préférant toujours le plaisir de le satisfaire au bonheur d'en être défait.

III.
Conf. l. 3. c. 3. L'étude principale à laquelle il s'appliquoit dans Carthage étoit celle de l'éloquence, que l'on regardoit comme l'occupation la plus digne des honnêtes gens, comme la meilleure préparation pour les exercices du barreau, & comme la voye la plus sûre, pour parvenir aux charges & aux magistratures. Augustin se flatoit de l'espérance d'y exceller bien-tôt, parce qu'il tenoit déja le premier rang dans les écoles de rhétorique. Comme il suivoit le train ordinaire de cette sorte d'étude, on vint à lui faire voir un livre de Ciceron que nous n'avons plus, & qui étoit intitulé *Hortense*, du nom d'un célebre orateur de Rome.
C. 4. & 5. La lecture de cet ouvrage, qui n'étoit proprement qu'une exhorta-
L'an 373. tion à la philosophie commença à lui ouvrir les yeux, à former quelque changement dans son cœur, à lui donner quelque sentiment pour la sagesse, à le dégoûter des voluptés honteuses où il se trouvoit enfoncé & des richesses de la terre où il aspiroit. Ce fut là le premier mouvement de sa conversion. Une seule chose lui faisoit peine dans cette lecture, & tempéroit un peu l'ardeur avec laquelle il se sentoit dégager des choses de la terre, pour aspirer aux biens immortels. C'est qu'il n'y voyoit point le nom de *Jesus-Christ*, dont il avoit été imbû dès ses plus tendres années. Il l'avoit comme succé avec le lait, dit-il ; & il lui étoit entré si avant dans le cœur, que quelque érudition, quelque politesse & quelque vérité qu'il trouvât dans les ouvrages où il ne le voyoit point, il ne pouvoit être parfaitement content. Il voulut donc lire les saintes Ecritures pour savoir ce que c'étoit, & voir s'il y trouveroit plus de satisfaction que dans les livres des philosophes. Mais la simplicité du stile l'en dégoûta bien-tôt ; & n'ayant pas d'asséz bons yeux, pour pénétrer ce que cachoit cette bassesse apparente d'un livre aussi inaccessible à l'orgueil des sages du siécle, qu'il est au-dessus de la portée des enfans ; il ne sçut faire autre chose alors, que de lui préférer les ouvrages de Ciceron.

Telles étoient ses dispositions, lorsqu'il tomba entre les mains des Manichéens, sorte d'hérétiques qu'il ne fait point difficulté d'appeller les plus extravagans & les plus orgueilleux de tous les hommes. Ces gens qui parmi toutes leurs impertinences ne parloient de rien tant que de Jesus-Christ, du saint-Esprit, & de la Vérité, le séduisirent par leurs discours pompeux, lui donnerent du goût pour leurs réveries, & de l'aversion pour l'ancien Testament. Il embrassa donc cette secte malgré toute la pénétration & la solidité de son esprit, & y demeura engagé près de neuf ans, pendant lesquels il travailla même à séduire les autres comme on l'avoit séduit. Il ne fut pourtant parmi ces hérétiques ni du nombre de ceux qu'ils appelloient *Elus*, ni du rang de leurs prêtres ou de leurs docteurs, mais seulement simple auditeur. D'ailleurs quelque profession qu'il fît d'embrasser leurs dogmes, il ne les croyoit pas tous. Car il y en avoit de si absurdes & de si contraires aux principes de la philosophie & des mathématiques, qu'il ne lui fut pas possible de leur donner jamais une explication plausible.

IV. Cependant sainte Monique sa mere plus affligée de le voir plongé dans ce double abîme de ténebres & de corruption, que si elle l'eût vû mort, ne cessoit de répandre des larmes pour lui devant Dieu. Elle n'avoit pas voulu lui permettre de demeurer & de manger avec elle depuis qu'il s'étoit rendu manichéen, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de la consoler par un songe qui releva ses espérances. Elle crut se voir sur une longue regle de bois, & un jeune homme brillant de lumiere qui lui dit de cesser de pleurer la perte de son fils, parce qu'il étoit maintenant avec elle. Elle le vit aussi-tôt auprès d'elle, sur la même regle, comme sur une même planche. Ayant raconté ce songe à Augustin, il voulut l'interpréter à sa fantaisie, & dit à sa mere que cela signifioit qu'elle seroit ce qu'il étoit. „ Non, non, répondit-elle sans hésiter; car on ne m'a point dit: Tu seras où il est, mais il sera où tu es. „

Conf. l. 3. c. 11.

C. 12.

Depuis ce tems elle voulut bien loger & manger avec lui comme auparavant. Cependant l'impatience la fit adresser à un saint évêque pour le prier de parler à son fils. Le prélat jugeant que son heure n'étoit pas encore venue, dit à Monique qu'Augustin étoit encore trop indocile, & que l'hérésie lui étoit encore trop nouvelle, pour pouvoir lui en faire passer le goût; mais qu'elle eût patience, qu'elle se contentât de prier beaucoup pour lui, & que la lecture le délivreroit de l'erreur en son tems. Monique ne se rendit point à ces paroles du saint évêque; & jettant toujours des torrens de larmes, comme elle ne cessoit de le presser de vouloir bien voir son fils, & entrer en conférence avec lui, ce prélat fatigué de ses instances lui parla d'un ton propre à la rassûrer. *Allez*, lui dit-il, *continuez, il n'est pas possible que le fils de ces larmes périsse*. Monique reçut cette réponse comme un oracle qui lui seroit venu du ciel, & elle se calma. Cependant Augustin acheva ses études à Carthage.

Conf. l. 4. c. 16.

A vingt ans il avoit lû & entendu sans l'aide de personne les catégories d'Aristote qu'on prétendoit inintelligibles sans maître, sans commentaires & sans figures; & il paroît que ce siecle regardoit cette singularité comme un grand prodige. Il ne put pourtant se sçavoir gré d'avoir cru que ces dix catégories comprenoient si-bien tout ce qui existe, qu'il n'en exceptoit pas Dieu même, quelque parfaite que soit la simplicité & l'immutabilité de la nature divine. Il comprit avec la même facilité tout ce qu'il put lire de livres d'arts libéraux & de mathématiques; & s'il s'est cru obligé de rendre lui-même témoignage à la beauté, à la pénétration & à la subtilité de son esprit, ce n'a été que pour en condamner le mauvais usage, ou pour s'accuser au moins de n'avoir pas rapporté à l'auteur de ces dons tout ce qu'il en avoit reçu si gratuitement.

V. Ayant quitté Carthage il revint à Tagaste où il enseigna d'abord la grammaire, & ensuite la rhétorique. Il s'acquitta de cet emploi avec une exactitude qui lui attira l'applaudissement de tout le monde. Il y apporta aussi une grande pureté d'intention, lorsqu'en apprenant à ses écoliers l'art d'employer les adresses de l'Eloquence qu'il leur enseignoit pour sauver la vie, il leur recommandoit comme une chose beaucoup plus importante encore, de ne jamais s'en servir pour faire périr des innocens. Mais si ses instructions étoient droites & édifiantes, sa conduite particuliere n'étoit gueres exemplaire. Il entretenoit une

femme

L. 4. C. 2. femme à titre de concubine. Mais dans son incontinence il ne laissa point de lui garder la fidélité comme à une femme légitime. La mort d'un ami intime qu'il avoit jetté dans ses erreurs, mais que Dieu en avoit mi-
L. 4. c. 4. §. 6. 7. 8. raculeusement retiré par le batême reçu à l'extrémité, le toucha si vivement, que ne pouvant plus demeurer dans le lieu où il avoit fait cette perte, il retourna à Carthage où il ouvrit une école de rhétorique qui lui acquit une réputation beaucoup plus grande encore que celle qu'il s'étoit faite à Tagaste.

Quelque tems après il composa le premier de ses ouvrages, âgé de 26
L. 4. c. 13. 14. 15. à 27 ans. C'étoit un traité *de la Beauté & de la Convenance*, en deux ou
L'an 381. trois livres que nous n'avons plus, & qui se perdirent du vivant même de leur auteur.

Il commençoit deslors à revenir un peu de l'opinion qu'il avoit eue des Manichéens, & à se dégoûter des fables qu'ils faisoient, principalement sur le
Conf. l. 5. c. 3. systême du monde, la nature des
382. corps célestes & des élemens. Il avoit eu diverses difficultés sur leurs sentimens, & il leur en avoit fait des objections sur lesquelles ils étoient toujours demeurés courts. Mais ils l'avoient remis toutes les fois à Fauste l'un de leurs évêques qui passoit pour le plus grand docteur du parti. Cet homme se fit attendre long-tems; & s'il fût venu plutôt à Carthage, Augustin en seroit peut-être sorti plutôt
C. 6. 7. de son hérésie. Il parloit bien, & s'expliquoit avec beaucoup de grace; mais Augustin qui ne cherchoit que la vérité des choses, ne trouva point plus de satisfaction dans ses réponses que dans celles de tous les autres.
383. Ce qui fit qu'il ne se tint plus dans la secte des Manichéens que jusqu'à ce qu'il en eût trouvé une meilleure.

IV. Il enseigne à Rome, puis à Milan.

Ce fut peu de tems après cette entrevûe que rebuté de l'insolence des écoliers de Carthage il résolut d'aller à Rome à la persuasion de ses amis, qui lui faisoient entendre d'ailleurs que le gain aussi-bien que la considération y seroit tout autre. Son des- Conf. l. 5. c. 8.
sein ne put être entiérement caché à sa mere qui étoit venue à Carthage pour travailler tout de nouveau à sa conversion. Ce fut dans cette vûe qu'elle tâcha de traverser ce voyage, ou de faire qu'elle fût au moins de sa compagnie. Augustin qui avoit d'autres vûes se démêla d'elle par une tromperie, lui faisant accroire qu'il ne devoit aller que jusqu'au port pour accompagner un ami qui s'embarquoit. Il ne put empêcher néanmoins que Monique toujours clairvoyante dans ses inquiétudes ne le suivît; & tout ce qu'il put obtenir d'elle fut qu'elle passeroit la nuit dans un lieu proche du port où il y avoit une chapelle de saint Cyprien. Pendant qu'elle y étoit en prieres & en larmes, on mit à la voile; & après quelques jours d'une heureuse navigation, Augustin arriva à Rome où il tomba malade d'une fiévre qui le mit à l'extrémité. C. 9. 10.
Il ne demanda point le batême, comme il avoit fait autrefois; mais Dieu qui réservoit la guérison de son ame à d'autres tems, ne laissa point de lui rendre pour lors la santé du corps. Il commença aussi-tôt ses leçons de rhétorique dans Rome où il trouva les écoliers un peu plus retenus, mais plus infidelles, & moins attachés qu'à Carthage. Il étoit logé chez un Manichéen, & il continuoit de fréquenter ceux de la secte plus par l'habitude qu'entretenoient les liaisons qu'il avoit avec quelques-uns d'eux, que par sa propre inclination. Il n'espéroit plus de trouver la vérité parmi eux; & ne s'avisoit pas de la cher-

L'an 384. cher dans l'Eglise catholique, tant il étoit prévenu contre sa doctrine. Mais il pensa que les philosophes Academiciens qui doutoient de tout pourroient bien être les plus sages; & il inclina de leur côté d'autant plus volontiers qu'il trouvoit dans leurs écrits & dans ceux de la plupart des autres philosophes plus de vrai-semblance, que dans les fables des Manichéens.

c. 13. Cependant la ville de Milan envoya demander un professeur de rhétorique au préfet de Rome* ; & par le crédit des Manichéens Augustin obtint cette place, après avoir fait preuve de sa capacité par un discours qu'il fit devant ce magistrat sur un sujet qu'il lui avoit donné. Il quitta ainsi la ville de Rome où il n'avoit point demeuré plus d'un an, & où il n'avoit fait ses leçons que dans son logis. Dès qu'il fut arrivé à Milan, il alla saluer l'évêque Ambroise, dont la réputation éclatoit par tout le monde; & il en fut reçu avec une bonté paternelle qui commença à lui gagner le cœur. Il se rendit assidû à écouter les sermons de ce saint prélat; & quoiqu'il fît d'abord moins d'attention aux choses qu'au stile de ses discours, il ne laissa pas insensiblement d'en être touché malgré lui, & de voir qu'au moins la doctrine catholique n'étoit pas insoutenable comme il l'avoit cru jusques-là. Le mépris qu'il avoit pour celle des Manichéens s'augmentant de jour en jour, il résolut de renoncer entiérement à leur secte. Mais flotant encore entre l'erreur & la vérité, il prit le parti de demeurer catéchumêne dans l'Eglise jusqu'à ce qu'il fût pleinement éclairci.

* Symmaque.

VII. Conf. l. 6. c. 1. Dans cet intervalle Monique sa mere arriva d'Afrique, résolue de poursuivre sa conversion sans relâche, jusqu'à ce qu'il eût plû à Dieu de la terminer. Elle trouva son fils dans cette suspension d'esprit, n'étant plus Manichéen ni encore catholique. Et quoique cette situation fût toujours dangereuse à une personne qui ne croyoit pas encore qu'il lui fût possible de trouver le chemin qui conduit à Dieu, elle la regarda comme un effet des instructions de saint Ambroise, & comme une disposition prochaine à la foi catholique. Augustin avoit avec lui deux amis intimes, Alype & Nebride; le premier étoit de Tagaste * comme lui, & avoit été son écolier; l'autre étoit d'auprès de Carthage, & avoit quitté son païs, sa mere, & une belle terre qu'il possédoit pour venir à Milan vivre avec lui, & s'appliquer ensemble à la recherche de la vérité. Ce dessein étoit le principal sujet de la réunion de ces trois amis, qui pour l'exécuter plus facilement songeoient aux moyens de pouvoir vivre ensemble. D'autres venus du même païs, entre lesquels étoit Romanien, parurent aussi vouloir entrer dans le même dessein, & ils faisoient déja une compagnie d'environ dix personnes. Mais ce projet de vie commune fut rompu, parce que les uns avoient déja des femmes, & que d'autres comptoient d'en prendre, ne croyant pas qu'elles pussent s'accommoder d'une société où il ne seroit question que de philosophie, c'est-à-dire, de la recherche de la vérité & de l'étude de la sagesse.

* V. au xv d'août.

c. 7. 10. 12. 13.

Augustin étoit du nombre de ceux qui songeoient à se marier; & c'étoit l'avis de sainte Monique qui envisageoit en cela les moyens de resserrer la passion dont il étoit toujours esclave, dans des bornes honnêtes & légitimes. Elle lui trouva une personne qui pouvoit lui convenir, qui étoit de bonne famille & qui avoit du bien, mais si jeune qu'il falloit encore at- L'an 385.

C. 15. tendre deux ans pour l'époufer. Cependant on lui ôta fa concubine qui retourna en Afrique & fit vœu de continence pour le refte de fes jours. Il en avoit eu un fils nommé Adeodat né avec d'excellentes qualités, & il le retint auprès de lui. Néanmoins on ne put l'empêcher de prendre une autre concubine pour le peu de tems qui reftoit jufques à fon mariage. Car dans la fervitude où il fe trouvoit
C. 11, 12. c'étoit pour lui quelque chofe d'affreux que d'être obligé de fe paffer de femme; & il ne regardoit la continence que comme une difpofition de tempérament & un pur effet des forces de l'homme. Tout ceci fe paffa dans l'année 385, au premier jour de laquelle il avoit prononcé un panégyrique pour le conful Bauton, collegue du jeune empereur Arcade qui avoit été affocié à l'Empire depuis deux ans par fon pere Theodofe.

VIII. Ce fut alors qu'Auguftin que Dieu amenoit par dégrés à la connoiffance de la vérité, commença à fe défaire des images corporelles aufquelles les Manichéens l'avoient accoutumé. Il prit des idées plus juftes de Dieu, de la nature de l'ame, & de l'origine du mal; ce qu'il ne put faire néanmoins qu'après beaucoup d'efforts & de violentes agitations d'efprit. Quoiqu'il ne comprît pas encore l'incarnation du Fils de Dieu, il ne laiffoit pas d'entrer de plus en plus dans le goût de l'Ecriture fainte, & particuliérement de faint Paul dont la lecture fit évanouïr fes anciennes difficultés, & acheva en lui ce que Dieu y avoit commencé par celle même des livres des Platoniciens.

Quelque progrès que fit fon efprit dans la découverte de la vérité, fon cœur ne pouvoit encore fe défaire
Conf. l. 8, c. 1. 2. de fes anciennes attaches. En cet état il s'adreffa au prêtre Simplicien vieillard expérimenté dans la vie fpirituelle, & qui avoit inftruit faint Ambroife pour l'épifcopat. Il lui expofa tous fes égaremens, & fur ce qu'il ajouta V. le xvi d'août.
qu'il avoit lû quelques livres des Platoniciens traduits par Victorin rhéteur de Rome qui l'en avoient un peu fait revenir, Simplicien le félicita d'être tombé fur ces ouvrages plutôt que fur ceux des autres fectes de philofophie, parce qu'ils infinuoient par tout Dieu & fon Verbe. Il lui raconta la converfion de Victorin à laquelle il avoit eu tant de part; & l'exemple d'un homme fi célebre toucha tellement Auguftin, qu'il réfolut de l'imiter non feulement en recevant le batême, mais en renonçant comme lui à la profeffion de la rhétorique. L'an 386.
Cette nouvelle volonté que la grace C. 5. 6.
de Dieu formoit en lui commença à combattre plus fortement l'ancienne qui fe trouvoit fortifiée par l'habitude; & dans ces attaques réciproques elles lui déchiroient le cœur qu'elles tiroient chacune de leur côté. Il éprouvoit ainfi la vérité de ce que dit l'Apôtre, „ que la chair forme des de- Gal. 5. 17.
„ firs contraires à ceux de l'efprit; & „ l'efprit en forme de contraires à „ ceux de la chair. „ Le poids du péché l'empêchoit de fuivre ce qu'il avoit de bons mouvemens; & c'étoit peu de chofe que fon efprit fût gagné, fi fon cœur ne ceffoit de réfifter.

Alype fon ami étant avec lui dans Conf. l. 8,
fa chambre, ils y reçurent la vifite c. 7. 8.
d'un Africain nommé Pontitien qui avoit une charge confidérable à la cour. Cet officier fut furpris de voir fur la table les épîtres de faint Paul, & de n'y point voir de livres d'humanités. La joie qu'il en eut, car il étoit fort chrétien, le porta à des difcours de piété; & il fit tomber la converfation fur faint Antoine dont il leur raconta la vie. Auguftin &

Alype n'en avoient pas entendu parler, quoiqu'il fût déja très-célebre par toute l'Eglise. Surpris d'apprendre de si grandes merveilles & si récentes ; ils ne parurent gueres moins étonnés de ce que Pontitien leur dit de la multitude des monasteres qui remplissoient les deserts, & des pratiques qu'on y observoit. Il leur apprit aussi la conversion de deux officiers de l'Empereur à qui la lecture de la vie de saint Antoine avoit fait quitter le monde sur le champ pour embrasser la pénitence de la vie solitaire.

IX.

Lorsqu'il fut sorti, Augustin vivement pénétré de tout ce qu'il venoit d'entendre, se leva & dit à Alype avec émotion le visage tout changé & d'un ton de voix qui ne lui étoit pas ordinaire : „ Qu'est-ce ceci, que pensons-nous faire ? Des ignorans viennent ravir le ciel ; & nous avec toutes nos sciences, insensés que nous sommes, nous voilà toujours abîmés dans la chair & le sang. Quoi, parce que de telles gens ont pris le devant, nous avons honte de les suivre ? Il y a bien plus de honte à ne les pas suivre. „ Sur cela il sortit brusquement comme un homme troublé. Alype étonné d'un tel changement, le suivit pas à pas dans le jardin où l'emporta le mouvement dont il étoit agité, sçachant que son ami comptoit d'être seul quand il n'étoit qu'avec lui, & n'ayant garde de le quitter dans l'état où il le voyoit. Ils allerent s'asseoir dans le fond du jardin, le plus loin de la maison qu'ils purent. Augustin étoit tout à fait hors de lui-même. Il frémissoit d'indignation de ne pouvoir encore se résoudre à ce qui lui sembloit ne dépendre plus que de sa volonté. Il s'arrachoit les cheveux, il se donnoit des coups par la tête, il se serroit le genou avec les mains jointes, & souffroit en apparence de grandes convulsions. Il se rouloit & se débattoit dans ses liens pour tâcher de les rompre, s'imaginant voir le Seigneur sur lui la verge à la main ; qui le pressoit vivement par l'aiguillon de la crainte & de la honte. Alype l'observoit sans le quitter d'un moment, & attendoit en silence l'événement d'une agitation si cruelle. Augustin pressé de décharger sa douleur par des cris & des larmes, se leva pour s'éloigner de lui autant qu'il falloit pour éviter la contrainte où sa présence l'auroit pu tenir. Alype comprit au ton de sa voix ce qu'il vouloit faire, & demeura assis où il étoit. Augustin alla se jetter par terre sous un figuier, où laissant couler ses larmes en toute liberté, il en répandit des torrens, criant à Dieu d'une voix entrecouppée de sanglots ; *Jusques à quand, Seigneur, jusques à quand me ferez-vous sentir les effets de votre colere ?* Puis s'addressant à soi-même, il se disoit d'un ton de reproche qui marquoit de l'indignation dans l'excès de sa douleur : *Jusques à quand balancerai-je ? Pourquoi demain, & pas tout à l'heure ?* Alors il entendit une voix qui paroissoit venir d'une maison voisine. C'étoit comme la voix d'une fille ou d'un enfant qui chantoit : *Prenez-lisez, prenez-lisez*, & qui répétoit plusieurs fois la même chose. Il changea tout d'un coup de visage, & retenant le cours de ses larmes il se mit à penser ce que ce pouvoit être ; & si les enfans n'avoient point entre eux quelque sorte de jeu où ils eussent accoutumé de se dire les uns autres quelque chose d'approchant. Mais ne se souvenant pas d'avoir jamais rien ouï de semblable, il crut que c'étoit Dieu qui lui ordonnoit de prendre un livre & de lire. Il revint aussi-tôt où étoit Alype, & prenant les Epîtres de saint Paul qu'il avoit laissées au-

c. 11. c. 12.

près de lui il y lut les premieres paroles qui se présenterent à lui, & où cet Apôtre après avoir dit aux Romains qu'on ne doit pas vivre dans la dissolution & l'impureté, ajoute : *Revêtez-vous de Jesus-Christ, & ne cherchez pas à contenter la chair dans ses desirs.* Il n'en voulut pas lire davantage; à peine eut-il achevé le dernier mot du passage, que tout se calma en lui, & il se trouva tout d'un coup au-dessus de ces irrésolutions qui l'avoient tant fait souffrir. Alype voulut voir l'endroit qu'il venoit de lire, & faisant attention aux paroles qui suivent & où l'Apôtre dit ; *Aidez & soutenez celui qui est encore foible dans la foi ;* il se les appliqua & les prit tellement pour lui qu'il entra sans souffrir la moindre violence dans la résolution qu'Augustin venoit de prendre, & voulut être le compagnon de sa nouvelle vie; afin qu'ils fussent encore mieux liés par la pratique des vertus chrétiennes, qu'ils ne l'étoient par l'amitié.

Rom. c. 13. v. 13. 14.

Rom. 14. v. 1.

X.

L'an 386.

Ils allerent aussi-tôt trouver sainte Monique pour lui faire part de ce qui leur étoit arrivé. Elle en fut transportée de joïe, sur-tout lorsqu'elle en apprit la maniere & les circonstances. Augustin renonça en même tems au mariage, & à toutes les espérances du siecle, & il résolut de quitter sa chaire de rhétorique. Mais il crut devoir le faire sans éclat ; & comme il ne restoit plus que trois semaines jusqu'aux vacances que l'on donnoit pour les vendanges, il remit à se déclarer en ce tems, & il commença à y préparer le monde par un prétexte plausible, qui étoit que sa poitrine s'étant extraordinairement échauffée pendant l'été dernier, il seroit obligé ou d'abandonner ou d'interrompre ses exercices.

Conf. l. 9. c. 2.

Lorsqu'il fut libre ; il se retira à la campagne avec sa mere, son fils Adeodat, son frere Navige, son ami Alype, & quelques autres qui étoient ou ses disciples ou ses parens, en un lieu appellé Cassy, où Verecond citoyen de Milan, professeur de grammaire leur préta une maison qu'il avoit. Ce fut pendant cette retraite qu'il composa les premiers ouvrages que nous avons de lui ; car nous ne comptons plus son traité de la Beauté & de la Convenance. Ils sont écrits très-poliment, mais à son jugement ils se sentent encore de la vanité de l'école. Le premier est *contre les Academiciens*, qui prétendoient que tout étoit obscur & douteux, & que le Sage ne devoit rien assûrer comme manifeste & certain. Le second est le traité de *la Vie heureuse*, composé d'un entretien qu'il eut avec sa compagnie le jour de sa naissance, qui étoit le XIII de novembre & les deux suivans, ausquels il entroit dans la trente-troisieme année de son âge. Le troisieme est le traité *de l'Ordre*, dans lequel ayant entrepris d'examiner la grande question de savoir, si l'ordre de la Providence divine comprend toutes choses bonnes & mauvaises, il se réduisit à ne traiter que de l'ordre des études, parce que la matiere étoit trop élevée pour ceux à qui il parloit. Outre ces livres qui furent les fruits des sçavantes conversations qu'il eut avec ses amis d'une maniere libre & gaye, il composa encore dans cette retraite l'ouvrage de ses *Soliloques*, où il s'entretient avec sa raison. Les exercices spirituels de sa retraite ne l'empêchoient pas d'enseigner encore les belles lettres à ceux de ses disciples de la compagnie qui n'avoient pas achevé leurs études d'humanités. Trigetius & Licentius fils de Roma-

L. 1. Retract. c. 1.

L. 3. contra Acad. c. 20.

Fleur. hist. eccl. l. 18. c. 53.

God. hist. eccl. siecl. 4. l. 4. c. 60. Riv. & God. vit. Aug.

Aug. lib. de Ord. & contr. Acad.

nien, à qui il avoit tant d'obligation, en étoient les plus jeunes,& il prenoit tous les jours du tems avant le fouper pour leur expliquer Virgile. Voyant que le dernier aimoit à appliquer aux fables l'inclination qu'il avoit pour la poëfie, il travailloit à le détacher doucement de ces bagatelles. Il paffoit près de la moitié de la nuit à méditer les importantes vérités qui fe devoient traiter le lendemain dans la converfation fur la religion & la morale. Le matin il

Conf. l. 9 c. 4. faifoit de longues prieres qu'il accompagnoit de fes larmes; & rien ne le touchoit plus que la lecture des pfeaumes.

Les vacances étant finies, il manda aux citoïens de Milan de fe pourvoir d'un autre profeffeur d'éloquence. Il écrivit en même tems à faint Ambroife qui avoit marqué à fainte Moni-

C. 5. & 6. que la joïe que lui donnoit fa converfion, pour lui faire connoître plus particuliérement les difpofitions de fon cœur, le priant de lui indiquer ce qu'il devoit lire des faintes Ecritures, pour fe préparer au batême. Le faint prélat lui confeilla le prophete Ifaïe; mais Auguftin n'ayant pas entendu la premiere lecture qu'il en fit, remit à le lire quand il feroit plus exercé dans le ftile de l'Ecriture.

L'an 387. Lorfqu'il fut tems de donner fon nom entre les *Compétens* pour fe difpofer au batême, il quitta la compagnie, & revint à Milan vers le carême de l'an 387. Là il acheva fes Soliloques, par le traité de l'immortalité de l'ame. Il entreprit auffi vers le même tems d'écrire fur les arts libéraux, c'eft-à-dire, la Grammaire, la dialectique, la Rhetorique,

1. Retract. c. 5. c. 11. l'arithmetique, la géométrie, la philofophie & la mufique. Il ne nous eft refté de tous ces ouvrages que les fix livres de *la Mufique* qu'il n'acheva même que deux ans après, lorfqu'il étoit en Afrique. Son deffein dans tous ces écrits étoit d'élever à Dieu ceux de fes amis qui s'appliquoient à ces fortes d'études, & de les faire monter par dégrés des chofes fenfibles aux fpirituelles; car depuis fa converfion il confacra toutes fes études à Dieu. Enfin il reçut le batême des mains de faint Ambroife avec fon ami Alype & fon fils Adeodat. La cérémonie s'en fit la veille de * Pâques, qui en cette année fe rencontra le xxv jour d'avril, comme faint Ambroife le décida par fa réponfe à la fameufe confultation, que lui avoient faite les Evêques de la province d'Emilie en Italie; & l'on croit que ce fut en cette occafion, que ce faint évêque fit aux nouveaux batifés l'inftruction qui compofe fon livre des myfteres ou de ceux qui y font initiés.

* Le 24. avr. 387.

Ambr. ep. 23. n. 15. nov. ed. al. ep. 83.

§. 2. Histoire de sa Vie depuis son Batesme.

XI.

Pagi an. 388. n. 9.

Conf. l. 9. c. 11.

Saint Auguftin avoit trente-deux ans cinq mois & onze jours lorfqu'il fut batifé. Après les fêtes de Pâques, il délibéra fur le choix d'un lieu qui fût propre au deffein qu'il avoit de fervir Dieu utilement dans la vie folitaire, & pénitente qu'il vouloit mener. Il ne crut pas en pouvoir trouver de plus commode qu'en Afrique où il fe promettoit tout le repos, & toute la facilité néceffaire pour exécuter fa réfolution. Il partit peu de jours après de Milan avec fa mere, fon fils, fon frere & quelques autres perfonnes, du nombre defquels étoit un jeune homme de Tagafte nommé Evode,

Conf. l. 9. c. 8.

qui avoit été quelque tems attaché à la Cour en qualité d'agent des affaires de l'Empereur, & qui s'étant retiré du service des princes de la terre pour se consacrer à celui de Dieu, avoit voulu se joindre à leur petite troupe pour aller demeurer avec eux. Ils s'arrêterent à Ostie pour s'y reposer des fatigues du long chemin qu'ils avoient fait depuis Milan, & pour attendre les commodités de leur embarquement. Là, sainte Monique & saint Augustin son fils, se trouvant seuls dans une chambre, appuyés sur une fenêtre, qui regardoit le jardin de la maison où ils étoient logés, eurent un entretien fort doux, mais en même tems fort élevé sur la félicité du paradis. A cinq ou six jours de là, sainte Monique tomba malade de la fiévre dont elle mourut aubout de neuf jours. Nous avons rapporté ailleurs * les circonstances d'une mort si édifiante avec l'histoire de la vie de cette sainte femme, & ce que saint Augustin eut à souffrir & à faire dans cette séparation. Nous nous contenterons de remarquer maintenant, qu'après avoir fait offrir le sacrifice de notre religion pour la défunte, & fait faire aussi toutes les autres prieres qu'on avoit coutume de faire avant l'enterrement, il continua de prier encore pour elle depuis; & treize ans après, lorsqu'il écrivoit ses Confessions, il la recommandoit encore à ses lecteurs, les priant de se souvenir d'elle, & de Patrice son pere, au saint autel.

C. 10.

C. 11. 12.

* Au iv. mai.

C. 13.

Après avoir rendu les derniers devoirs à sa sainte mere, il alla passer quelque tems à Rome, où par un enchaînement de délais qui survinrent à son embarquement, il séjourna pendant le reste de l'année 387, & la suivante toute entiere. Le souvenir des habitudes qu'il avoit eues en cette ville quatre ans auparavant avec les Manichéens, le toucha de compassion pour eux, & lui fit employer une partie de son loisir pour travailler à leur conversion. Il ne pouvoit souffrir l'insolence, avec laquelle ils vantoient leur prétendue continence, & leurs abstinences superstitieuses pour tromper les simples & les ignorans, jusqu'à se préférer aux vrais chrétiens. Ce fut pour les guérir, & les ramener à la foi, qu'il composa pour lors les deux livres *des mœurs de l'Eglise catholique*, & *des mœurs des Manichéens.* Dans le premier, il explique les principes de la morale chrétienne, & fait une peinture des vertus qui se pratiquoient dans l'Eglise, pour réfuter les calomnies des Manichéens par des faits inconteстables. Dans le second, il réfute l'erreur capitale de ces hérétiques, touchant la nature & l'origine du mal. Mais en combattant la superstition qui leur faisoit condamner l'usage du vin & de la chair, comme mauvais en eux-mêmes, il n'oublia point de marquer l'estime qu'il faisoit des abstinences pratiquées dans l'Eglise par un esprit de mortification. L'on peut juger de ses sentimens, parce qu'il observoit lui-même; & l'on sçait, que depuis qu'il fut évéque, il ne mangeoit pour l'ordinaire que des herbes & des légumes.

1. Retract. c. 7.

Fl. l. 6. c. 17.

Aug. de morib. Eccl. & Man.

Possid. c. 31.

XII.

L'an 388.

Ce fut aussi durant son séjour de Rome, & vers le commencement de l'année 388 qu'il composa le dialogue entre Evode & lui sous le titre de la *Quantité de l'Ame*, pour montrer que ce n'est pas une étendue corporelle. Quelque tems après il commença son traité *du Libre-Arbitre* contre les Manichéens, au sujet de la question sur l'origine du mal qui ne vient proprement que du libre-arbitre de la créature. Cet ouvrage mis en dialogue avec Evode comme l'autre, est plein

d'une métaphysique excellente ; & l'on y voit la résolution des difficultés les plus spécieuses qu'on peut faire contre la providence & la bonté du Créateur. Il est divisé en trois livres, dont le premier seulement fut fait à Rome pour lors, les deux autres furent achevés sept ans après en Afrique, environ dix-huit mois avant son épiscopat.

V. Aug. t. 1. operum.

Après avoir passé quinze ou seize mois à Rome, il alla s'embarquer à Ostie avec quelques-uns de ses amis & de ses compatriotes, dont la plûpart l'avoient accompagné de Milan. Il aborda heureusement en Afrique vers la fin de l'hyver de l'an 389, & alla loger à Carthage chez un nommé Innocent qui avoit été avocat au vicariat de la préfecture du prétoire, & qui vivoit avec toute sa maison dans une grande piété. Pendant le séjour qu'il y fit il fut témoin d'un miracle opéré par les prieres de quelques ecclésiastiques pour la guérison de son hôte. Il passa ensuite en Numidie, & se retira chez lui à la campagne avec quelques-uns de ses amis. Il y demeura près de trois ans dégagé de tout soin temporel ; & il y mena avec sa compagnie un genre de vie conforme à celui des premiers fidelles parmi lesquels toutes choses étoient communes, & qui n'étoient entre eux qu'un cœur & qu'une ame. Il perséveroit dans les jeûnes, les prieres & les bonnes œuvres, méditant la loi de Dieu jour & nuit, & instruisant les autres par ses discours & par ses livres, de ce que Dieu lui découvroit dans la méditation ou dans la priere. Il écrivit alors les deux livres *de la Genese* contre les Manichéens ; & composa dans le même tems celui *du Maître*, qui est un dialogue avec son fils Adeodat, où il examine l'usage de la parole, & prouve qu'il n'y a point d'autre maître qui nous enseigne, que la Vérité éternelle qui est Jesus-Christ. Adeodat n'avoit alors que seize ans ; cependant son pere prend Dieu à témoin que toutes les pensées qu'il attribue à ce fils dans cet ouvrage étoient effectivement de lui, ajoutant qu'il avoit vû des effets de son esprit encore plus admirables, de sorte qu'il en étoit épouventé. Mais il perdit ce fils bientôt après. Le dernier fruit de la retraite de saint Augustin près de Tagaste fut le livre *de la vraie Religion*, où après avoir montré qu'elle ne se trouve ni chez les payens ni dans aucune autre secte hors de l'Eglise catholique, il explique contre les Manichéens tout ce que Dieu a fait pour le salut des hommes, & traite de l'autorité & de la raison qui sont les deux moyens par lesquels il les conduit. C'est un des plus excellens ouvrages de saint Augustin, tant pour les pensées que pour le stile.

L'an 389. De Civit. D. l. 22. c. 28. Possid. c. 3. Fleur. l. 19. c. 37. L'an 389. Retract. 1. c. 19. & 12. Conf. l. 9. c. 6. Blanep. edit. S. Aug. Fleur. supr. L'an 390. & 391.

XIII.

Il y avoit déja plus de deux ans & demi qu'il jouissoit du repos de sa retraite, lorsqu'il fut prié par un agent de l'empereur de l'aller voir à Hippone où il se trouvoit, parce qu'il avoit une grande passion d'entendre la parole de Dieu de sa bouche. Cette ville l'une des principales de la Numidie étoit sur le bord de la mer, & s'appelloit *Hipporegius*, qui veut dire, Port-royal, maintenant Bonne, pour être distinguée d'une autre ville de même nom, surnommée *Diarrhitus*, & située sur la côte de la province proconsulaire d'Afrique. Cet Agent étoit depuis quelque tems des amis de saint Augustin, qui ne crut pas devoir lui refuser cette satisfaction, parce que comme il étoit déja chrétien il espéroit de le gagner entiérement à Dieu, & de l'attirer dans sa communauté qui augmentoit tous les jours.

Possid. c. 4.

Comme

Comme il étoit à Hippone, l'évêque du lieu nommé Valere parla à son peuple de la nécessité qu'il avoit d'un prêtre pour son église. Les habitans qui connoissoient déja la vertu & la doctrine d'Augustin, le voyant dans l'assemblée, mirent la main sur lui. Car pour cette fois il ne s'étoit défié de rien, & jusques-là il avoit évité seulement de se rencontrer dans les églises qui manquoient d'évêque, craignant qu'on ne le choisît pour remplir la place vacante. Le peuple d'Hippone s'étant donc saisi de lui, le présenta à l'évêque Valere, le priant tout d'une voix avec beaucoup d'empressement & de grands cris, de l'ordonner prêtre. Augustin surpris d'une maniere si imprévue, fondoit en larmes, n'ayant point d'autres défenses que les prieres & les protestations contre la violence qui lui étoit faite. Quelques-uns de ceux qui le voyoient pleurer crurent qu'il étoit affligé de n'être que prêtre, & lui disoient pour le consoler, qu'on ne doutoit pas qu'il ne méritât une plus grande place, mais que la prêtrise approchoit de l'épiscopat, & que cette dignité ne pourroit long-tems le fuir. C'étoit connoître bien mal le fond du cœur de celui qui craignoit que ce ne fût en punition de ses péchés que Dieu auroit permis qu'on le fît prêtre; & qui pleuroit par la considération des périls dont il étoit menacé dans le gouvernement de l'Eglise auquel les prêtres avoient alors beaucoup de part. Le changement de demeure ne lui fit point perdre l'habitude ni l'amour de la retraite; & il voulut vivre à Hippone dans un monastere comme il avoit fait à Tagaste. L'évêque Valere sçut son dessein, & pour y contribuer il lui donna un jardin de l'église où il rassembla des serviteurs de Dieu qui voulurent bien vivre dans la pénitence & dans la pauvreté comme lui. Car il avoit vendu son petit patrimoine, & l'avoit donné aux pauvres; de sorte qu'il n'apporta à Hippone que l'habit dont il étoit vêtu. Il paroît que chacun vivoit du travail de ses mains dans cette communauté; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on y observoit la regle des Apôtres, c'est-à-dire, que personne n'y possedoit rien en propre; que tout y étoit commun; & que tout y étoit distribué à chacun selon ses besoins.

Possid. c. 5. Aug. serm. 355.

XIV. L'an 391.

L'évêque Valere avoit long-tems demandé à Dieu un homme dont il pût se servir pour instruire son peuple, parce qu'étant Grec de naissance, & n'ayant pas assez d'usage de la langue latine, ni pour la parole, ni pour la lecture, il sentoit ce qui lui manquoit en ce point, & cherchoit à y suppléer. Il crut ses prieres exaucées lorsqu'il vit Augustin lié à son église par l'ordination qu'il lui avoit conférée. Il en rendit graces à Dieu publiquement, & donna à Augustin le pouvoir & la commission d'expliquer l'évangile au peuple en sa présence. Ce n'étoit point l'usage de l'église d'Afrique que les prêtres prêchassent ainsi *, parce que ce ministere étoit réservé à l'évêque seul. Aussi quelques prélats trouverent à redire à cette nouveauté. Mais Valere se mit peu en peine de leurs plaintes, ayant outre l'excuse légitime de son empêchement & la vûe de l'utilité publique, l'exemple des Orientaux où cet usage étoit tout commun. Augustin ne put se rendre d'abord à ces ordres que lui donna son évêque, ni se résoudre à exercer si-tôt l'office de la prédication. Comme il avoit été ordonné vers la fin de l'an 391, il lui demanda un délai jusqu'à Pâques, pour obtenir de Dieu dans la

* C'est-à-dire, de prêcher non-seulement en présence, mais encore en la place de l'évêque.

retraite par la priere, par l'étude, & par les exercices de la pénitence, les graces dont il avoit besoin dans une fonction si importante. Il lui écrivit sur ce sujet une lettre que nous avons encore, & qui est d'une grande instruction pour ceux qui s'engagent dans les charges ecclésiastiques. Etant enfin sorti de sa retraite comme un nouveau Jean-Baptiste, il monta en chaire vers Pâques, de l'an 392, & il prêcha avec tant de suffisance & de succès, que d'autres évêques de l'Afrique suivirent l'exemple de Valere, & introduisirent chez eux l'usage de faire prêcher les prêtres qui devenoit déja fréquent dans tout le reste de l'Eglise. Augustin ne se contentoit pas d'attaquer les vices dans ses prédications, il combattoit encore l'héréfie des Manichéens par des conférences & par des écrits. Il fit dans cette vûe le livre de *l'Utilité de la foi* pour un de ses amis nommé Honorat qu'il avoit autrefois fait tomber lui-même dans cette héréfie, & qui y étoit encore retenu par les promesses magnifiques des Manichéens. Il y en avoit un grand nombre à Hippone, & ils étoient conduits par un prêtre nommé Fortunat en qui ceux de sa secte avoient une merveilleuse confiance. Les citoyens de la ville & les étrangers même, tant Catholiques que Donatistes, prierent saint Augustin de vouloir entrer en conférence avec lui. Il le voulut bien, pourvû que Fortunat y consentît. Cet homme avoit connu saint Augustin à Carthage lorsqu'il étoit encore Manichéen; il sçavoit ce dont il étoit capable, & craignoit de conférer avec lui. Mais comme il étoit fort pressé, surtout par ceux de sa secte, il eut honte de reculer. On convint d'un lieu *, & l'on prit le XXVIII d'août pour la conférence. Il y eut grand concours de personnes curieuses & une foule de peuple extraordinaire. Il convainquit si puissamment son adversaire pendant les deux jours que dura la dispute, que Fortunat promit de songer à son salut, si les Supérieurs & les Anciens de sa secte qu'il vouloit consulter ne le satisfaisoient point sur ses doutes. Il ne se fit pourtant point catholique; mais il quitta au moins la ville d'Hippone, & n'y revint plus. Saint Augustin fut obligé de se trouver l'année suivante au grand concile d'Hippone assemblé le VIII d'octobre par Aurele évêque de Carthage avec lequel il étoit déja lié d'amitié. Les prélats du concile l'obligerent à faire un discours *de la foi & du symbole* en leur présence, dont il composa depuis à la priere de ses amis un livre qui est un bon abrégé de la doctrine chrétienne.

C'est la 21 de la nouv. édit.

L'an 392.

1. Retract. c. 14.

Possid. c. 6.

* Dans les bains de Sossius.

1. Retr. c. 16. Possid. c. 6.

L'an 393.

Ce fut lui qui donna avis au même concile de faire un réglement pour retrancher les festins des églises, & les autres réjouïssances publiques qui se faisoient aux grandes fêtes, à cause des yvrogneries, des débauches & des autres désordres qui s'y commettoient. Il travailla aussi-tôt à le faire exécuter, & il prit ses mesures pour commencer à la fête de saint Leonce évêque d'Hippone. Sçachant que le peuple murmuroit déja, il le prévint dès le mercredi qui précédoit la fête. Voyant que ce premier discours avoit eu peu d'auditeurs, & que plusieurs y contredisoient, il parla encore avant la fête sur le même sujet dans une plus grande assemblée où l'on avoit lû l'évangile des marchands chassés hors du temple; & il montra que Jesus-Christ auroit eu beaucoup plus de zele encore à bannir du temple des festins dissolus, qu'un commerce, qui de soi paroissoit innocent. Il y joignit une exhortation si pathé-

394.

Aug. ep. 29. ad Alyp.

tique & si touchante, qu'il tira des larmes de ses auditeurs, & ne put retenir les siennes. Le lendemain qui étoit le jour du festin, il sçut que quelques-uns murmuroient encore, disant que ceux qui avoient souffert cette coutume, n'étoient pas moins chrétiens que ceux qui la vouloient ôter, & qu'on ne seroit pas plus condamné, que ceux qui l'avoient pratiquée avant eux. Comme saint Augustin préparoit un nouveau discours pour ruiner ces dernieres objections, ceux qui avoient fait ces plaintes le vinrent trouver, & il leur fit entendre raison avec beaucoup de douceur. Quoiqu'ils parussent satisfaits & soumis, il ne laissa pas de monter en chaire pour montrer la nécessité d'abolir cette coutume, & pour justifier ceux qui l'avoient si long-tems soufferte, en faisant voir les raisons qui l'avoient fait introduire. Car comme les payens qui se convertissoient en foule avoient peine à renoncer aux festins qu'ils faisoient à l'honneur de leurs idoles, on avoit crû devoir avoir quelque égard à cette foiblesse, & on leur avoit permis de faire quelque réjouissance semblable, aux superstitions près, en l'honneur des martyrs, jusqu'à ce qu'ils fussent capables des joïes purement spirituelles. C'est de quoi nous verrons un exemple célebre dans la vie de saint Grégoire-Thaumaturge. *D. 17. nov.* Saint Augustin disoit qu'il étoit tems de vivre en vrais chrétiens, & de rejetter ce qui n'avoit été accordé à leurs peres que pour les amener où ils étoient parvenus, & qui étoit devenu depuis inutile & dangereux à leurs descendans. Voyant le peuple tout disposé à laisser abolir cette mauvaise coutume, il les pria d'assister à midy aux lectures & au chant des pseaumes que l'on feroit au lieu des festins ordinaires. L'assemblée y fut encore plus nombreuse que le matin. On fit des lectures publiques de piété; on chanta alternativement jusqu'à l'heure où l'évêque revint avec les prêtres & le reste du clergé. Saint Augustin fut obligé de parler encore au peuple malgré la répugnance qu'il en avoit, & qui lui faisoit souhaiter de se voir délivré des fatigues & des dangers d'une si grande journée. Il fit un petit discours en action de graces à Dieu pour le succès de cette sainte entreprise; & sçachant que les hérétiques faisoient dans leurs églises les festins que l'on venoit d'abolir, il ne manqua point d'en tirer un grand avantage sur eux en faveur des Catholiques. On célébra ensuite l'office de vêpres comme on avoit coutume de faire tous les jours; & lorsque l'évêque se fut retiré avec son clergé, il resta encore beaucoup de peuple dans l'église à chanter des cantiques & d'autres prieres jusqu'à la nuit.

XV. Le prêtre Augustin enseignoit en public & en particulier, & combattoit toutes les hérésies, soit en parlant sur le champ, soit en écrivant des traités. Les hérétiques de même que les catholiques accouroient avec ardeur pour l'entendre, & plusieurs amenoient des écrivains en notes, c'est-à-dire, qui sçavoient écrire en abrégé pour conserver ses discours. Ce fut vers le même têms que parurent les premiers services que sa plume rendit à l'Eglise contre les Donatistes, qui ne cessoient de la tourmenter en Afrique depuis les commencemens du regne du grand Constantin. Il fit dans le reste de cette année & la suivante divers écrits pour maintenir les fidelles contre leur schisme, & contre les chimeres des Manichéens. Il en fit aussi pour don- *L'an 394.*

ner l'intelligence de l'Ecriture & ſur-tout de l'Evangile & de ſaint Paul au peuple. Ayant eu vers le même tems la connoiſſance de ſaint Jerôme par le moyen d'Alype ſon ami qui avoit fait un voyage en Paleſtine, il contracta avec lui une amitié dont tous les fruits furent pour l'Egliſe. Ils eurent auſſi quelques difficultés entr'eux dont elle ſçut tirer avantage pour l'inſtruction de ſes enfans. L'amitié qu'il fit de même avec ſaint Paulin de Nole vers le même tems, ne contribua pas peu à porter encore ſon nom au-delà de la mer ; & chacun jugeoit ſur ſa réputation qu'on
395. ne tarderoit guéres à élever une telle lumiere ſur le chandelier de l'Egliſe.
Poſſid. c. 7. 8. Son évêque Valere en doutoit encore moins que perſonne ; & comme il craignoit qu'on ne lui ôtât un ſecours qui lui étoit ſi néceſſaire pour la conduite de ſon diocêſe, il réſolut de le faire ſon coadjuteur, après l'avoir fait cacher en des rencontres où quelques égliſes étrangeres l'avoient fait chercher pour en faire leur évêque. Il en écrivit à Aurele de Carthage alléguant ſes infirmités qui ne lui permettoient plus de faire ſes fonctions. Ce prélat approuva ſon deſſein, & comme primat de toute l'Afrique il conſentit par écrit qu'Auguſtin fût ordonné évêque d'Hippone du vivant de Valere pour l'aider en cette qualité avant même que de lui ſuccéder. Valere pria enſuite Megale évêque de Calame, primat de la province de Numidie, de venir faire ſa viſite à Hippone. Il y convia les autres évêques comprovinciaux ; & lorſqu'il les vit aſſemblés, il leur découvrit ſon deſſein en préſence de ſon clergé & de ſon peuple. Chacun reçut ſa propoſition avec joye,
Poſſid. c. 8. hormis Auguſtin & Megale. Auguſtin inſiſtoit contre les clameurs de ceux qui le demandoient pour évêque ; qu'il ne devoit & ne pouvoit pas même recevoir l'épiſcopat du vivant de l'évêque légitime. Ce qu'il diſoit par le ſimple goût qu'il avoit pour la bonne diſcipline, ſans ſçavoir qu'il y eût encore aucun decret de l'Egliſe ſur cela. Auſſi tout le monde lui ſoutint que c'étoit une choſe fort ordinaire, & on lui en apporta pluſieurs exemples des égliſes d'Afrique & de celles d'outre-mer. Ainſi Auguſtin ne trouvant plus d'excuſe, fut contraint de ſe rendre, ſans oſer s'opiniâtrer davantage dans ſon refus. Megale à qui il appartenoit de le ſacrer, fit difficulté de lui impoſer les mains, ſur ce qu'il l'accuſa d'avoir Auguſt. l. 3. contra Petil. c. 16.
donné ſous l'apparence d'eulogie un philtre, c'eſt-à-dire, un breuvage à une femme mariée pour s'en faire aimer. Les Evêques tinrent un ſynode pour examiner cette accuſation. Megale preſſé du remords de ſa conſcience confeſſa qu'elle étoit fauſſe, & en L'an 396.
demanda pardon à ſaint Auguſtin, qui non content de le lui accorder de ſon côté, l'obtint encore des Peres aſſemblés qui vouloient le punir de cette calomnie. Il fut donc ordonné du vivant d'un autre évêque, ſans que ni lui, ni Valere, ni les Evêques qui le ſacrerent ſçuſſent que cela étoit contre les canons de Nicée ; Can. 8. Nic.
ce qui eſt aſſez ſurprenant par rapport à la réputation de ce concile qui étoit connu & vanté par toute la chrétienté. Auſſi n'en eſt-il parlé qu'en paſſant & fort légérement à la fin du huitiéme canon, de ſorte que peu de gens y faiſoient réfléxion. Quand Auguſtin l'eut appris, il fut fâché, comme on le peut juger, de n'avoir point eu ce bouclier en main pour ſe défendre de l'épiſcopat. Il s'en ſouvint long-tems depuis ; & il ne ſouffrit pas que l'on tombât dans le

même inconvénient lorsqu'il choisit Eracle pour son successeur. Dès l'année d'après son ordination il fit arrêter dans le III concile de Carthage qu'on n'ordonneroit plus personne, qu'on ne lui fit sçavoir auparavant tous les statuts & les canons qui regardoient ce point.

Aug. ep. 213. Possid. c. 8. conc. Carth. III. Can. 3.

XVI. Saint Augustin au tems de cette ordination étoit âgé de quarante-deux ans. Car encore que saint Prosper l'ait marquée au mois de décembre de l'année 395, & que plusieurs ayent suivi ce sentiment, il est difficile de ne pas se rendre à celui des personnes savantes * qui ne la mettent qu'un an après. Le saint évêque Valere content d'avoir fait un si grand présent à son église, & n'ayant plus rien à souhaiter que le repos éternel, attendoit en paix le moment auquel il plairoit à Dieu de l'y appeller. Il ne fut presque plus que le conseiller, le témoin & l'approbateur de ce que faisoit son coadjuteur pendant le peu de tems qu'il resta encore sur la terre. Nous ne pouvons dire quelle en fut la durée; mais c'est sur de fausses conjectures qu'on suppose que ce ne fut guéres avant l'année 404 que Valere laissa par sa mort le siége entier à celui avec lequel il avoit voulu le partager.

Prosp. chron.

** Blanp. ed. Aug. op. Pagi an. 395. n. 10. Noris opusc. & hist. Pelag.*

Riv. vit. Aug. p. 562. l. 4. c. 5. n. 3. Aug. ep. 33.

Augustin revêtu de toute l'autorité épiscopale, travailla avec encore plus de zele & d'efficace qu'auparavant à instruire les peuples & à les retirer de l'erreur & du vice. Ce qu'il fit avec tant de sagesse, de force & de douceur, que l'on vit en peu de tems toute la face de sa ville & de son diocêse heureusement changée. Les provinces voisines profiterent aussi de son abondance. Car ayant de quoi nourrir de la parole de Dieu beaucoup plus de monde qu'il n'en avoit sous sa conduite, il ne faisoit point difficulté de l'aller distribuer dans les diocêses des autres Evêques qui l'en prioient & qui s'estimoient heureux de pouvoir devenir les disciples d'un tel collegue. Il ne servoit pas moins l'Eglise de Jesus-Christ par la plume que par la langue, & il devint également l'organe de l'esprit de Dieu par l'un & l'autre moyen. On le regarda bien-tôt comme le pere & le maître commun des fidelles, l'oracle de l'Eglise catholique, & le fleau des hérétiques.

XVII. Ceux-ci ayant remarqué de bonne heure ce qu'ils avoient à craindre d'un tel adversaire le redouterent encore tout autrement lorsqu'ils le virent évêque. Les Donatistes dont le païs étoit rempli l'observoient particuliérement, & dans l'allarme où ils étoient ils ne cessoient de presser leurs évêques de se tenir prêts au combat. Celui de leur parti qui étoit à Hippone, mommé Proculeien, voyant les périls de plus près que les autres, parut demander quelque composition. Augustin qui ne sçavoit user d'autres armes que de la charité & de la vérité, lui offrit la conférence qu'il témoignoit souhaiter afin de convenir, & de faire cesser enfin le schisme qui déchiroit l'église d'Afrique. Proculeien manqua à sa parole & chercha de vaines défaites pour s'excuser. Mais les Donatistes qui se sentoient trop foibles du côté de la raison & de la vérité, avoient bien d'autres défenseurs que leurs évêques ou les docteurs de leur secte. Ils avoient les *Circoncellions* * au bras desquels résidoit toute la force du parti. C'étoient des bandits & des scélérats que l'on faisoit passer pour l'élite des Donatistes. Ils étoient appellés Circoncellions à cause qu'ils rodoient autour des maisons, dans les villes & dans les bourgades, où se disant ven-

Aug. ep. 33. 34.

** Ainsi appellez, dit saint Aug. in ps. 132. quia circum cellas vagantur.*

Possid. c. 10. Optat Mil. l. 3. Aug. ep. 23.

197. 29. 88. 105. 108. 111. 93. geurs publics des injures & réparateurs des injustice, ils entreprenoient de donner la liberté aux esclaves malgré leurs maîtres, de déclarer quittes les débiteurs qu'il leur plaisoit; commettoient toutes sortes d'insolences & de cruautés. Ils se tenoient attroupés, & courant le brigandage ils répandoient la terreur dans tout le païs. D'abord ils n'avoient pour armes que des bâtons, qu'ils nommoient bâtons d'Israël. Ils ne s'en servoient que pour faire languir les Catholiques qu'ils estropioient, & quand ils vouloient user de miséricorde envers quelqu'un ils lui cassoient la tête tout d'un coup. Mais comme leur fureur s'accrut avec le tems, ils se servirent de toutes sortes d'armes. Les zélés Donatistes les qualifioient chefs des Saints, soit parce qu'ils se rendoient les ministres ardens de toutes leurs vengeances contre les orthodoxes, soit parce que ces furieux se donnoient souvent la mort eux-mêmes pour la gloire de la secte. Rien ne leur étoit plus ordinaire que de se précipiter du haut des rochers, de se jetter dans le feu & dans l'eau, de se couper la gorge. Ce qu'ils faisoient d'autant plus volontiers, que ceux qui finissoient de la sorte étoient honorés parmi les Donatistes comme martyrs. Leurs propres évêques avoient essayé souvent d'arrêter des violences si horribles. Ils avoient imploré l'autorité des magistrats * pour ce sujet dès le tems du grand Constantin; & les Empereurs suivans avoient travaillé en vain pour y apporter remede. La continuation de tant de massacres les obligea enfin à ordonner la peine de mort contre les auteurs de ces crimes & ceux qui y participoient. Saint Augustin qui ne cherchoit que la conversion & le salut de tant de malheureux intercéda pour eux & tâcha de détourner ailleurs la sévérité des loix qui tomboit sur leur vie. On ne pouvoit mieux imiter sans doute la douceur de l'esprit de Jesus-Christ; & il ne se lassa point de continuer, jusqu'à ce qu'ayant enfin remarqué qu'au lieu de reconnoître la grace qu'on leur faisoit ils en devenoient plus cruels, il se vit obligé de convenir de la nécessité de recourir à l'autorité séculiere pour réprimer l'audace des hérétiques de cette espece.

God. hist. sec. 4. l. 4. c. 16. Fleur. l. 11. c. 46. Du Bois lettr. de saint Aug. col. 66.

* Du comte Taurin.

Aug. ep. 93. ad Vincent.

XVIII.

Mais quoiqu'il crût devoir laisser agir quelquefois le prince & le magistrat, il ne laissoit pas d'employer toujours de sa part les armes qui étoient propres à l'Eglise, c'est-à-dire, les conférences particulieres, les prédications & les écritures. Par cette guerre il ne répandoit point de sang, mais il faisoit de grands progrès sur l'empire du démon, de la captivité duquel il délivroit toujours quelque esclave; continuoit à détruire par-tout le schisme & l'hérésie, & étendoit les limites du royaume de Jesus-Christ. Cependant les Circoncellions toujours altérés du sang des Catholiques & accoutumés principalement à massacrer les prêtres & les évêques, ne crurent pas devoir laisser vivre Augustin. Ils tâcherent souvent de l'assassiner, soit à découvert, soit en embuscade. Mais Dieu qui veilloit sans cesse à sa conservation rendit toujours leurs efforts inutiles. Un jour en une rencontre où ils avoient si bien concerté sa mort qu'elle paroissoit infaillible, il permit que son guide le fit égarer du droit chemin, & empêcha par cette erreur salutaire qu'il ne tombât entre leurs mains. Augustin n'en étoit pas moins tranquillement occupé des moyens de leur procurer le salut de l'ame & la paix de J. C. Se contentant de pren-

Possid. c. 12. Aug. ep. 105. & Enchir. c. 17.

dre les mesures que sa prudence & sa modération pouvoient lui suggérer pour ne pas s'exposer témérairement à leur fureur, il continua de defendre la vérité orthodoxe contre leurs docteurs, tant par ses *réponses* aux écrits de leurs évêques Petilien (1), Parmenien (2), Emerit (3) & le grammairien Crescone, que par ses traités sur *le batême*, *l'unité de l'Eglise*, & les autres points dogmatiques qui tenoient les Donatistes séparés des Catholiques. Il fut de la plûpart des conciles assemblés à Carthage & dans toutes les autres villes de l'Afrique, soit pour les ramener à l'Eglise avec les autres hérétiques, soit pour rétablir la discipline dans les mœurs des fidelles & dans les saints usages de la police ecclésiastique. Non-seulement il étoit l'ame de toutes ces grandes assemblées, il en étoit encore l'organe. Les prélats ne s'y conduisoient le plus souvent que par ses lumieres; souvent ils ne s'expliquoient que par sa bouche ou par sa plume. Il commença principalement à paroître ce qu'il étoit dans le IV de Carthage tenu l'an 398 depuis le commencement du pontificat du pape Anastase, & il continua de même durant tout le tems des quatre * papes qui lui succéderent. Après avoir employé cette année presque entiere à des écrits contre les Donatistes, il travailla dans les suivantes à divers autres ouvrages qu'il acheva plutôt ou plûtard, selon que les besoins de l'Eglise sembloient le demander ou que son loisir pouvoit le permettre. Nous nous contenterons de nommer ici parmi les principaux, celui *de la Doctrine chrétienne*, commencé dès l'an 397, & achevé seulement en 426; ce qu'il a fait sur *la Genese*, & quelques autres livres *de l'Ecriture*; ses livres *de la Trinité*, commencés dès la fin de l'an 399, & interrompus pour répondre à Petilien; ses *Confessions* qu'il composa l'an 400, croyant rabattre la bonne opinion qu'on avoit de lui; ses livres *de l'Accord* ou *de la Conformité des Evangélistes*. Et parce que les bornes que nous nous sommes prescrites ici nous obligent de nous resserrer aux points les plus généraux de la vie de notre saint docteur, nous renvoyons avec plaisir le lecteur aux savans * de nos jours, qui ont traité l'histoire de ses ouvrages dans un plus grand détail.

(1) De Cirthe.
(2) De Carthage.
(3) De Julie Cesarée.

L'an 398.

* Innocent. Zosime. Boniface. Celestin.

L'an 399.

Aug. t. 12.

* *Noris. Tillemont. Fleury. Blanpain. Du-Pin, &c.*

XIX.

Depuis l'an 401.

La réunion des Donatistes à l'Eglise faisoit le sujet de la principale occupation de saint Augustin & des autres évêques catholiques de l'Afrique sur la fin du quatrieme siecle & dans les premieres années du cinquieme. C'étoit presque tout le but des fréquentes assemblées qui se tenoient à Carthage & ailleurs par les soins du primat Aurele & le concours de ses collegues. L'amour de l'unité & de la paix de l'Eglise les avoit portés de l'avis de saint Augustin à se relâcher de la sévérité des canons, pour ramener ceux que la crainte de perdre leur rang ou leurs emplois empêchoit de revenir, parce que ce Saint faisoit voir que les loix de la charité étoient toujours plus fortes que celles de la discipline. On avoit fait trouver bon à Rome cet accommodement qui y parut d'autant moins nouveau qu'on sçavoit qu'il avoit déja été proposé dès le tems du pape Melchiade sous Constantin. Toutes ces voïes de douceur ne servirent presque qu'à rendre les Donatistes plus insolens & plus furieux; c'est ce qui obligea enfin les évêques de recourir à l'autorité des empereurs Arcade & Honorius, qui fut plus efficace que celle de l'Eglise contre des gens que l'on ne pouvoit remuer

Emm. Schelstr. diss. de Eccl. Afric. conc.

Baron. annal. eccl. Concil. coll.

L'an 401.

404.

Aug. ep. 88,

que par les ressorts de la crainte humaine & servile. Saint Augustin toujours lui-même, fit encore adoucir la sévérité des loix impériales ; mais la cruauté inouïe que les Circoncellions exercerent dans le même tems contre Maximien évêque de Bagaie, & quelques autres catholiques, fit perdre aux Donatistes tous les fruits de l'indulgence de notre Saint. Les années suivantes produisirent contre ces schismatiques de nouvelles assemblées de prélats Africains, de nouveaux décrets, de nouveaux écrits de saint Augustin, & même de nouveaux édits de l'empereur Honorius. La mort de Stilichon qui avoit été tout puissant dans l'Empire donna lieu l'an 408, à de nouveaux soulevemens des Donatistes qui prétendirent que les édits faits contr'eux finissoient avec lui, comme s'il en eût été l'auteur. Les insolences qu'ils commirent sous ce prétexte attirerent sur eux de nouvelles ordonnances du prince. Saint Augustin fut cause encore que les juges ne les exécuterent pas avec la derniere rigueur ; il sauva la vie à plusieurs, représentant par tout l'esprit de douceur & de clémence que Jesus-Christ a inspiré à son Eglise & recommandé à ses ministres. L'uniformité d'une conduite si modérée étant jointe à une fermeté toujours constante pour soutenir par-tout les interêts de la vérité & de la justice découvroit encore mieux que tous ses écrits & ses discours, cette égalité d'esprit & cette grandeur d'ame qui le rendoient l'objet de l'admiration publique. Ses collegues & lui furent surpris & un peu mortifiés d'un édit nouveau que l'empereur Honorius, prince facile à toute sorte de suggestion, donna pour accorder aux hérétiques la liberté d'exercer leur religion. Les Donatistes prétendoient bien participer à cette grace ; les évêques d'Afrique s'étant assemblés à Carthage l'année suivante qui étoit de Jesus-Christ 410, s'y opposerent & obtinrent de l'Empereur la révocation de cet édit.

Aug. l. 3. contr. Cresc. c. 43.

L'an 406.

407.

408.

Append. t. 3. Aug. p. 47.

409.

410.

XX. Conférence de Carthage.

L'affaire des Donatistes en étoit à ce point, lorsque l'Empereur à la priere des prélats catholiques indique par un rescrit du XIV d'octobre une conférence publique entre les personnes les plus habiles des deux partis que l'on choisiroit d'un commun accord, pour tâcher enfin de faire finir un schisme si funeste. Il nomma le tribun Marcellin secretaire d'état pour y présider comme commissaire de Sa Majesté. Il n'auroit pû trouver un homme plus sage, plus habile, plus droit, plus modéré & qui aimât plus sincérement la paix de l'Eglise. Saint Augustin avoit pour pour son mérite une considération si grande, qu'il lui dédia divers ouvrages, dont le principal fut celui de *la Cité de Dieu*, auquel il commençoit de travailler actuellement pour répondre aux Gentils qui attribuoient la prise de Rome par les Gots, & les malheurs de l'empire à la religion chrétienne, & qui publioient que c'étoient des effets de la colere des Dieux dont on avoit détruit le culte. La conférence se tint à Carthage dans les bains de Gargile les I, III & VIII jours de juin de l'an 411. On ne vit rien de plus grand dans l'Eglise durant tout ce siecle après les conciles œcumeniques d'Ephese & de Chalcedoine. Il y étoit venu 286 évêques du côté des catholiques, & 279 *du parti des Donatistes en y comprenant les absens qui envoyerent procuration pour souscrire. Le tribun Marcellin, pour empêcher la confusion que cette multitude auroit pû causer, ordonna selon la volonté

V. le VI. d'avr.

L'an 411.

* On 270 en personne.

Gest. collat. Carth. in coll. conc. col. 1335. Brevic. coll. ap. Aug.

lonté de l'Empereur, que de chaque côté l'on éliroit sept évêques pour disputer, & un pareil nombre pour conférer sur les difficultés, & assister les autres de leurs avis. Les évêques orthodoxes furent Aurele de Carthage, Alype de Tagaste, Augustin d'Hippone, Vincent de Coluse, Fortunat de Cirte autrement Constantine, Fortunatien de Sicca, & Posside de Calame. Les Donatistes étoient Primien de Carthage, Petilien de Cirte, Emerit de Cesarée, Potase, Montan, Gaudence & Dieudonné. Saint Augustin fut le principal, pour ne pas dire l'unique acteur dans toute cette fameuse dispute, & Petilien soutint le parti contraire. Mais il n'y avoit guéres moins de différence entre l'habileté des avocats qu'entre la bonté des deux causes qu'ils défendoient. L'histoire de cette conférence a trop d'étendue pour pouvoir être ici rapportée; il nous suffit de remarquer, que si Petilien avec tout son esprit, & l'usage qu'il avoit du barreau, où il s'étoit long-tems exercé, défendit mal une mauvaise cause, saint Augustin établit la doctrine de l'Eglise catholique avec tant de solidité, tant de force & de raison, qu'encore qu'il fût souvent interrompu, la victoire qui devoit suivre la vérité ne balança pas un seul moment entre les parties. Les Donatistes vaincus ne se rendirent pas encore, & sans se laisser ébranler par l'exemple de ceux de leur parti, que le succès de la conférence faisoit renoncer à leur secte, pour rentrer dans le sein de l'Eglise, ils appellerent du jugement de Marcellin à l'Empereur. Saint Augustin ne put souffrir qu'ils accusassent les actes de la conférence d'avoir été falsifiés après toutes les précautions que l'on avoit prises de part & d'autre, pour ôter tout prétexte de calomnie sur ce point. Il ne se contenta point d'adresser aux Donatistes un écrit pour démontrer & attester la fidélité de ces actes, il en fit encore un *abregé* pour ceux des lecteurs qui pourroient être rebutés par leur longueur.

Gest. collat. God. hist. sec. 5. l. 1. c. 35.

Fleur. l. 22. c. 32. & seqq.

Gest. collat.

Possid. c. 13.

Brevicul. coll.

XXI.

S. Augustin contre les Pélagiens.

Depuis la conclusion de cette conférence, les Donatistes ne firent plus que languir. Saint Augustin qui avoit plus contribué que personne à les réduire, n'avoit pas toujours été tellement occupé d'eux, qu'il ne se fût encore trouvé à divers combats contre les autres ennemis de l'Eglise. C'est ce qui paroît par les ouvrages que nous avons de lui contre les Ariens, les Priscillianistes, les Origénistes, outre ce qu'il continua de faire contre les Manichéens qui l'avoient eu les premiers pour adversaire après l'avoir eu pour sectateur. Mais il parut incontinent après cette derniere victoire sur les Donatistes, que la providence divine l'avoit destiné pour être le défenseur particulier de la vérité contre une autre secte, encore plus dangereuse qui ne faisoit que naître. L'auteur étoit un moine venu d'Irlande appellé Morgan en sa langue, c'est-à-dire, Marin, d'où il prit le nom grec de PELAGE, qui est le seul sous lequel il soit connû dans l'histoire. Il avoit passé plusieurs années sans reproche & dans tous les exercices d'une pieté apparente; ce qui se trouvant joint à beaucoup de belles qualités d'esprit avoit formé de lui une opinion favorable parmi ceux de sa connoissance. Il sçut s'y maintenir par l'adresse, avec laquelle il cacha le poison qu'il avoit pris dans Rome même d'un moine de Syrie nommé Rufin gâté par les écrits de Théodore de Mopsueste, ou plutôt par les prin-

Noris hist. Pelag. Voss. hist. Pelag. Marc. Mercator. de hær. Pelag. Var. script. & Mon. ad hær. Pelag. in append. august. oper. Anpain Th. Blat. n. præf. ad August. eccl. God. hist. ... & vie de s. Augustin. eccl. leu r. hist. t. 3. l. 23.

cipes d'Origene, & qui étoit la semence d'une pernicieuse hérefie contre la grace de notre rédemption au sujet de la prédestination, du péché originel, & de la liberté de l'homme. La prudence lui ayant manqué dans Rome, il se découvrit par une rencontre qui parut être l'un des effets du hazard; mais qui fut ménagée par la conduite de Dieu, pour l'empêcher de corrompre les esprits en secret. Car s'étant trouvé en une compagnie où un évêque ami de saint Augustin avoit rapporté de lui ces paroles que l'on trouve en divers endroits de ses Confessions : *Donnez-moi ce que vous me commandez*, Seigneur; & *commandez-moi* enfuite *ce que vous voulez* : il s'écria, comme s'il eût entendu un blasphême, & voulut trouver à redire aux sens qu'elles contenoient. De-là il s'engagea peu à peu à soutenir ouvertement ses dogmes, plus hardi néanmoins par quelques disciples qu'il avoit que par lui-même, parce qu'il croyoit avoir besoin de ménagement. Saint Augustin en entendit parler à des gens qui lui représenterent d'abord l'importance qu'il y avoit d'éteindre ces foibles étincelles. Mais la crainte d'imposer à un adversaire qu'il ne connoissoit point par lui-même, & dont il n'avoit encore rien vû, l'empêcha d'écrire jusqu'à ce qu'il fût mieux informé. Pelage passa enfuite en Afrique & aborda à Hippone, mais en un tems où saint Augustin étoit absent. Il en sortit sans y découvrir son héréfie. Saint Augustin le vit à Carthage l'année suivante, qui étoit celle de la fameuse conférence d'entre les Catholiques & les Donatistes; mais l'occupation qu'il avoit ne lui permit pas d'approfondir ce que cet avanturier y débita en passant sur le batême des enfans qu'il prétendoit leur être conféré seulement pour les sanctifier en Jesus-Christ, & non pour leur remettre aucun péché dont ils fussent chargés.

Confess. l. 10. c. 19. 31. 37. Aug. de Dono Perfever. c. 20. n. 53.

Aug. de Gest. Pelag. c. 22. n. 46.

De Peccator. merit. l. 3. c. 6. coll. 77. t. 10.

XXII.

Pelage s'en alla ensuite en Egypte & en Palestine. Mais un de ses disciples nommé Celestius homme d'esprit comme lui, plus ardent & moins dissimulé, apporta en Afrique quelques mois après la doctrine empoisonnée, que son maître avoit commencé à répandre dans Rome avant la prise de la ville. Il fut dénoncé à Aurele évêque de Carthage qui assembla aussi-tôt un concile, pour apporter le remede au mal dans sa naissance. L'accusateur étoit Paulin prêtre de Milan, l'auteur de la vie de saint Ambroise. Saint Augustin ne se trouva point à ce premier concile qui condamna Celestius. Mais étant venu à Carthage ensuite, & s'étant exactement instruit de tous les points de cette nouvelle doctrine, il commença à l'attaquer dans ses sermons & dans ses conférences. Il prit ensuite la plume pour la réfuter, & fit deux traités, l'un de *la Rémission des pechés, & du Batême des enfans*; & l'autre de *l'Esprit & de la Lettre*, qu'il adressa tous deux au tribun Marcellin, qui avoit présidé à la grande conférence de l'année précédente. Il en écrivit aussi deux diverses lettres à ses amis, & mit tout en usage pour s'opposer à la nouvelle héréfie. L'année suivante qui étoit de Jesus-Christ 413, il continua de prêcher contr'elle à Carthage & ailleurs. Il écrivit même à Pelage, pour essayer de le ramener par des honnêtetés, & des témoignages d'estime. Il arriva vers le même tems, que l'illustre vierge Démétriade de l'une des premieres familles de Rome, s'étant retirée en Afrique avec sa mere Julienne & sa grand-mere

L'an 412.

Concil. tom. 2. col. 1510. Mar. Merc. commonit. Blanpain præf. c. 4. 5. & 6. August. serm. 170. 174. 175. De Gest. Pel. supr.

L'an 413.

Aug. ep. 146.

Proba, pour éviter la fureur des Gots, qui avoient inondé l'Italie après la prise de la ville, fut si efficacament touchée de ce qu'elle ouït dire dans Carthage à saint Augustin de l'état de la virginité chrétienne, qu'elle résolut de l'embrasser, & de quitter l'époux à qui elle étoit promise. Cette grande résolution fit éclat par toutes les provinces de l'empire. Saint Jerôme qui l'a relevée avec des couleurs très-vives, lui envoya pour la féliciter une grande lettre qui est fort étudiée. Le pape Innocent, & ce qu'il y avoit d'hommes célebres alors exercerent aussi leur stile sur le même sujet. Comme Pelage étoit en réputation d'esprit & de pieté, Julienne mere de Démétriade le fit prier d'écrire aussi à sa fille, afin de la fortifier dans son généreux dessein. Il le fit avec beaucoup d'art, & lui présenta le venin de son hérésie préparé sous des termes flateurs, fort propres à corrompre l'esprit de celle qu'il feignoit d'exhorter à la vertu. Saint Augustin se contenta d'écrire pour lors à Julienne, & à sa belle-mere Proba sur la sainte résolution de la jeune Démétriade. Mais quatre ans après, il réfuta puissamment la lettre ou le traité de Pelage, sans sçavoir encore qu'il en fût l'auteur; en découvrit tout le poison à Julienne, & lui marqua les moyens d'en préserver sa fille. Cependant l'hérésie nouvelle gagnoit toujours, & corrompoit insensiblement les membres de l'Eglise. Saint Augustin fut averti des progrès qu'elle faisoit en Sicile par Hilaire homme laïque, celui qui se joignit encore depuis à saint Prosper contre les demi-Pelagiens; & il lui envoya les remedes necessaires pour les arrêter, dans une longue lettre qu'il lui écrivit. Quelque tems après il retira de cette hérésie deux des disciples de Pelage nommés Timase & Jacques; & il réfuta, mais avec beaucoup de modestie, & de ménagement l'ouvrage de cet hérésiarque touchant *la nature & la grace* qu'ils lui avoient remis entre les mains. Il écrivit peu de tems après son traité de *la perfection de la justice de l'homme*, contre certaines définitions attribuées à Celestius.

Hieron. ep. 8.

Pelag. ep. in append. Aug. p. 5.

Aug. ep. 150.

Ep. 188.

L'an 414.

Aug. ep. 157.

415.

Ep. 179. 168. 169. 186.

XXIII.

Pelage après s'être fait absoudre par le concile de Diospoli en Palestine, malgré la condamnation qu'on y avoit faite des erreurs qu'on lui attribuoit, trouva un défenseur en la personne de Theodore évêque de Mopsueste en Cilicie contre saint Augustin & saint Jerôme. Cela le rendit plus hardi à soutenir les dogmes qu'il avoit été obligé de dissimuler, pour surprendre les évêques de Palestine. Les conciles de Carthage & de Milêve en Afrique y apporterent plus de précaution & de lumiere. Après avoir nettement condamné Pelage & Celestius l'an 416, ils en écrivirent * en corps au pape Innocent; ce que fit encore saint Augustin à part avec quatre évêques, * qui lui étoient liés plus particulierement. Car on craignoit que ces hérétiques qui se flatoient de la protection du saint siége, ne surprissent la religion du Pape, comme ils avoient surpris celle des évêques de Diospoli. Innocent montra qu'il étoit à l'épreuve de toute surprise, par la réponse qu'il fit l'année suivante aux évêques d'Afrique. L'anathême qu'il y prononça contre Pelage & Celestius donna lieu à saint Augustin de faire son livre, touchant ce qui *s'étoit passé au concile de Diospoli*. Celestius vint à Rome présenter sa requête au saint siége, où il trouva Zosime assis à la place d'Innocent. Le nouveau Pape l'écouta, & le crut même in-

Mar. Merc. commonit. Phot. Bibl. cod. 177.

* Alype, Posside, &c.

* S. Augustin étoit l'auteur de toutes ces lettres.

De gestis Palestinis.

L'an 417.

nocent sur sa parole, ou du moins dans de bonnes dispositions, sur la protestation qu'il lui faisoit d'être parfaitement soumis au saint siége. Il se laissa aller jusqu'à écrire en sa faveur aux évêques d'Afrique, sans néanmoins l'absoudre de son excommunication. Pelage n'en fut pas traité moins favorablement, après qu'il l'eût ébloui par une profession de foi artificieuse; & il obtint aussi des lettres de recommandation pour les Africains. Ceux-ci s'assemblerent à Carthage au nombre de 214 prélats, & récrivirent à Zosime, pour maintenir la sentence d'Innocent son prédécesseur, & le porter à revoir l'affaire de Celestius. Saint Augustin étoit l'auteur de toutes leurs lettres, comme il avoit la meilleure part à leurs résolutions. Aussi voit-on que toutes leurs démarches étoient mesurées avec une sagesse, qui servit même de regle au Pape, pour se conduire dans une affaire si difficile. Zosime profita de leurs remontrances, examina de nouveau ce qui regardoit Pelage & Celestius. Mais il attendit à leur répondre, qu'ils lui écrivissent une seconde fois; ce qui fit douter à quelques-uns d'eux s'il n'auroit pas voulu leur faire sentir davantage ce que valoit l'honneur qu'il leur faisoit de communiquer de cette affaire avec eux. On reçut cette réponse au concile plenier de Carthage assemblé de cinq ou six provinces le premier de mai de l'an 418. On eut de la peine à trouver dans sa briéveté extraordinaire, & dans son ambiguité le caractere de la simplicité d'un successeur des apôtres. Aussi au lieu de s'y arrêter beaucoup, on procéda solemnellement à la condamnation des Pelagiens, par neuf canons qu'on dressa contr'eux.

Aug. contr. duas epist. l. 2. c. 3.

Aug. de Pecc. orig. c. 8. ad fin.

L'an 418.

Zos. ep. in append. t. 10. Aug. col. 104. Aug. ep. 215. Blanpain praef c. 17.

XXI.

Après la dissolution de ce concile général de l'Afrique, saint Augustin demeura à Carthage pour terminer diverses autres affaires ecclésiastiques, dont les évêques s'étoient déchargés sur lui. Dès qu'il eut fini, le pape Zosime l'engagea pour les besoins de l'Eglise à faire un voyage en Mauritanie, où les Donatistes tâchoient de se relever de leurs ruines. Il eut une derniere conférence au mois de septembre de cette année dans la ville de Césarée avec leur évêque Emerit, qui sçut si mal défendre son parti, qu'il sembla donner les mains à tout, sans néanmoins renoncer à sa secte. Ce fut durant son absence, que l'on reçut à Carthage l'édit de l'empereur Honorius contre les Pelagiens. Le pape Zosime soit de honte de s'être laissé prévenir par la puissance séculiere dans son devoir, soit de crainte de s'attirer les reproches de toute l'Eglise catholique, qu'il voyoit en rumeur contre les hérétiques, tant en Italie & en Afrique, que dans l'Orient, donna enfin une sentence définitive contre Pelage & Celestius, & confirma les décrets du concile d'Afrique. Ce n'étoit pas assez que Pelage & ses sectateurs fussent condamnés ainsi de tout le monde; il falloit ou pour les convaincre, ou pour les convertir, leur faire voir que leur condamnation étoit juste & bien fondée. Il semble que c'étoit l'affaire de saint Augustin; & soit qu'il en eût reçu commission des évêques de l'église d'Afrique, soit que ce fût une suite de ses premiers engagemens, il s'en acquitta dans des lettres qu'il en écrivit à diverses personnes, & par ses deux livres de *la Grace du Christ, & du Péché originel*, où il découvre & ruine les artifices, dont Pelage se servoit pour tromper les personnes de piété. Le comte Vale-

Possid. vit. Aug. c. 14. Aug. ep. 190. 195.

Var. Monum. in appen. t. 10.

re homme de grand crédit auprès de l'empereur Honorius étoit du nombre de ceux que cet héréſiarque, & ſes ſectateurs tâchoient d'ôter à l'Egliſe catholique. Ils crurent que le moyen d'y réüſſir feroit de décrier ſaint Auguſtin & ſa doctrine dans ſon eſprit. Ils tâcherent donc de lui perſuader que notre Saint condamnoit le mariage, lorſqu'il prétendoit ſoutenir le péché originel. Valere qui n'avoit pas moins d'intelligence que de piété, ne fit que rire de cette ridicule accuſation, & jugea qu'elle ne méritoit que du mépris. Mais ſaint Auguſtin qui auroit fait ſcrupule de mépriſer le plus mépriſable de ſes adverſaires, crut devoir répondre à ceux-ci, pour défendre & expliquer la doctrine de l'Egliſe ſur ce point. C'eſt ce qui produiſit les deux livres *du Mariage & de la Concupiſcence*, dont le premier parut dès le commencement de l'an 419 après la mort du pape Zoſime. Cet ouvrage dédié au comte Valere fut reçu des Catholiques avec des acclamations qui déplurent fort au ſectateurs de Pelage.

L'an 419.

Perſonne d'entr'eux n'en fit paroître plus de chagrin, que Julien évêque d'Eclane * en Campanie, à cinq lieues environ de Benevent. Il étoit fils de l'évêque Memor, l'un des meilleurs amis de ſaint Auguſtin, & avoit été lui-même au moins juſqu'à Pelage un objet particulier de la tendreſſe de ce ſaint docteur. Saint Paulin de Nole ne l'avoit pas moins aimé, comme il paroît par l'épithalame qu'il fit pour honorer ſon mariage, & n'avoit pas été moins ami de ſon pere. Après la mort de ſa femme on l'avoit promu aux ſaints Ordres, & élevé juſqu'à l'épiſcopat, dans l'eſpérance que l'Egliſe en tireroit beaucoup de ſervice. Car il avoit l'eſprit vif & agréable. Il ſavoit les lettres humaines, parloit facilement, & écrivoit des mieux de ſon tems. Il étoit fort exercé dans la dialectique & l'art de raiſonner; mais peu dans la ſcience eccléſiaſtique. Sa vanité ou ſa légereté naturelle lui avoit fait embraſſer les nouveautés Pelagiennes avec ardeur; & lorſqu'il vit le livre de ſaint Auguſtin, que nous venons de nommer, il eut la témérité de ſe croire capable de le réfuter, & de relever le parti de Pelage abbatu. C'eſt ce qui produiſit une nouvelle déclaration de guerre, & qui engagea ſaint Auguſtin à de nouveaux combats. Saint Jerôme n'en put être le témoin, ni même les prévoir, Dieu l'ayant appellé peu de tems après à la couronne, que lui avoient meritée ceux qu'il avoit ſoutenus de ſon côté. De ſorte que croyant toute la guerre terminée par cette derniere victoire, il voulut en rapporter les honneurs du triomphe à ſaint Auguſtin; & lui écrivant pour l'en féliciter, il le congratula ſur ce que tous les Catholiques le regardoient » comme le reſtaurateur de la foi ancienne, » & ſur ce qu'il s'étoit rendu digne » de la haine des hérétiques; ce qui » à ſon jugement lui étoit beaucoup » plus glorieux que toutes les loüanges, & toute l'admiration des Catholiques.

* Ce ſiége a été transferé à Frigento, & enfin uni à Belline.

Hier. ep. inter Aug. 195. & 201.

XXV.

Cette grande occupation n'empêchoit pas ſaint Auguſtin de vacquer à toutes les autres affaires de l'Egliſe avec autant de préſence d'eſprit, & de ſoin, que s'il n'en eût eu qu'une à traiter. Il ſe trouva au concile d'Afrique appellé le VI & VII de Carthage, que quelques-uns font durer près de cinq ans. On y traita principalement des appellations au ſaint ſiége à l'occaſion d'un prêtre de Sicca en Mauritanie nommé Apiarius,

Schelſtrat eccl. Afric. diſſ. 3. c. 13. p. 263.

Du-pin t. 3. part. 2. 883.

Du Bois not. ſur la lettre 209.

qui ayant été condamné par son évêque, avoit appellé à Rome, & sur son appel avoit été rétabli dans la communion par le pape Zosime. Ce qui fit durer le concile si long-tems, ou qui le fit prendre pour plusieurs conciles, suivant l'usage d'en assembler presque tous les ans en Afrique, fut la discussion des canons de celui de Sardique allegués par le Pape en faveur des appellations, comme étant du concile de Nicée. Car sur l'avis d'Alype de Tagaste, on envoya en Orient chercher les vrais canons de Nicée, & les usages des autres églises. C'est ce qui fit traîner l'affaire jusqu'au pontificat de Celestin, à qui les évêques d'Afrique, toujours conduits par les conseils de saint Augustin, firent trouver bon, qu'ils s'en tinssent aux véritables décisions de Nicée.

Dans cet intervalle, il survint à saint Augustin une affaire qui étoit presque de la même nature, & qui le regardoit plus personnellement. Il avoit érigé en évêché une bourgade appellé Fussale aux extrémités * de son diocêse, & y avoit fait mettre pour évêque un clerc de son séminaire nommé Antoine, à la place d'un prêtre du même séminaire qu'il y avoit destiné, mais qui connoissant les obligations de l'épiscopat avoit pris la fuite pour éviter l'ordination. Saint Augustin avoit élevé Antoine dès l'enfance dans son monastere; c'étoit le nom que l'on donnoit ordinairement aux séminaires des évêques, & à toutes sortes de communautés, où l'on se retiroit pour servir Dieu; & jusques là ce monastere de l'église d'Hippone avoit été sous la conduite de notre Saint une pépiniere féconde de saints évêques pour toute l'Afrique. Mais Antoine n'ayant plus son guide s'étoit tellement égaré, que sur les plaintes du peuple de Fussale même & de quelques étrangers, saint Augustin s'étoit crû obligé de l'interdire, en lui conservant néanmoins le rang d'évêque dans l'espérance qu'il se corrigeroit. Antoine avoit acquiescé d'abord au jugement d'Augustin qui apparemment ne l'avoit rendu qu'avec quelques-uns de ses collegues, & il avoit même commencé les satisfactions qui étoient nécessaires pour mériter son rétablissement. Mais par je ne sçai quelle suggestion, il alla présenter une requête au primat de Numidie qui l'avoit ordonné avec saint Augustin, & sçut si bien le gagner, que ce bon vieillard le croyant innocent, & injustement persécuté par son peuple, écrivit en sa faveur au pape Boniface, à qui il trouva bon qu'il en appellât. Boniface vint à mourir sur la fin de l'an 422 *; & saint Augustin qui ne se croyoit coupable, que de trop d'indulgence dans la sentence qu'il avoit rendue contre Antoine, écrivit au nouveau pape Celestin, pour le prier de n'y point toucher; ce qu'il obtint facilement. Il répara ainsi la faute qu'il avoit faite, de laisser ordonner un jeune homme qu'il n'avoit pas assez éprouvé, & qui n'étoit point en un âge à le pouvoir assûrer de lui. Mais en marquant son équité dans la satisfaction qu'il donna à ceux de Fussale, il fit toujours voir la charité qu'il avoit pour Antoine, dont il ne cherchoit que le salut. Celui-ci demeura interdit de ses fonctions; & saint Augustin reprit par lui-même le gouvernement de l'église de Fussale; ce qui dura jusqu'à la mort de l'un ou de l'autre. Il n'y a point d'apparence, qu'Antoine ait été assez humble ou assez vivement touché de l'esprit de pénitence, pour rentrer dans le

* A 40. milles d'Hippone.

Aug. ep. 209.

Possid. vit. Aug. c. 11.

Aug. ep. 209.

* L'opinion commune fait aller Boniface jusqu'au 25. octobre 423.

Du Bois not. col. 666.

monastere de saint Augustin & redevenir son disciple, après avoir été élevé par lui-même à la dignité de son confrere.

On peut dire que notre Saint retenoit toujours dans cette sainte communauté l'élite, & la portion la plus pure de son peuple, tant pour y former de dignes ministres de l'Eglise, que pour y garder des modeles de la vie cléricale & religieuse. La regle qu'il y donna pour porter ses disciples à la perfection de ce genre de vie, ne consistoit apparemment que dans les instructions qu'il leur donnoit de vive voix, & dans les grands exemples de sa vertu. Au moins peut-on assurer que ce qui s'appelle aujourd'hui *la regle de saint Augustin*, ne fut jamais composée pour des hommes, mais pour des filles d'un monastere d'Hippone, dont sa sœur fut constituée abbesse après avoir consacré sa viduité à Dieu. Nous avons encore cette regle qui fait aujourd'hui la 211e lettre de notre Saint, selon l'ordre de la derniere édition de ses œuvres; & ce n'est point la flater de dire qu'en ce genre-là nous ne voyons rien de plus sage, de plus saint, ni de plus parfait. Il ne la dressa qu'après la mort de sa sœur; il semble même qu'il ne le fit qu'à l'occasion d'un désordre arrivé dans ce monastere l'an 423, par l'aversion que les religieuses avoient prise mal à propos pour leur supérieure Félicité qui avoit apparemment succédé à sa sœur.

Aug. ep. 211.

Item. ep. 210.

XXVI. Au milieu de toutes ces affaires saint Augustin n'avoit jamais perdu de vue celle des Pélagiens qui sembloient reprendre de nouvelles forces depuis leur condamnation, par la plume de Julien qui entreprit de réfuter son premier livre du Mariage & de la Concupiscence dans un ouvrage qu'il divisa en quatre livres. Le comte Valere envoya les extraits de cet ouvrage à saint Augustin, afin qu'il le réfutât, & il les lui fit tenir par saint Alype de Tagaste, qui étoit venu en Italie, soit pour obtenir un nouvel édit de l'empereur Honorius qui le publia l'an 419, soit pour quelques autres besoins de l'église d'Afrique. Alype déja chargé de deux lettres soit de Julien, soit de quelque autre Pelagien que le pape Boniface lui avoit remises à Rome pour être rendues aussi à S. Augustin afin qu'il y répondît, retourna en Affrique en un tems où notre Saint travailloit à redresser un jeune homme de Mauritanie, nommé Vincent Victor, qui ayant voulu écrire de l'origine de l'ame sans être assez instruit de son sujet, avoit donné dans des erreurs Pelagiennes. Il n'eut pas plutôt achevé cet ouvrage que nous avons encore en quatre livres sous le titre *de l'Ame & de son Origine*, qu'il examina toutes les pieces qu'Alype lui avoit apportées de l'Italie. Il réfuta les extraits des quatre livres de Julien que le comte Valere lui avoit envoyés par un second livre qu'il fit l'an 420, *du Mariage & de la Concupiscence*. Ce livre fut suivi d'un autre autre ouvrage divisé en quatre livres *contre les deux lettres Pélagiennes* dont le pape Boniface lui avoit recommandé la réfutation. Alype retournant en Italie l'an 421, porta ces deux ouvrages de son ami à ceux à qui ils étoient dédiés, c'est-à-dire, les quatre livres contre les deux lettres Pélagiennes au pape Boniface, & le second livre du Mariage & de la Concupiscence au comte Valere qui étoit à Ravenne.

Blanpain præf.

Aug. t. 10. col. 338.

L'an 420.

T. 10. col. 301. & 421.

421.

Dans le tems qu'Alype sollicitoit les affaires de l'Eglise catholique près des puissances, & que Constance élevé à la dignité d'Empereur par Ho-

norius son beau-frere publioit un nouveau rescrit contre les Pélagiens pour chasser Celestius & ses complices de la ville de Rome, saint Augustin recouvra l'ouvrage entier de Julien dont il n'avoit vû que des extraits. La lecture qu'il en fit le porta à y faire une autre réponse qu'il jugeoit d'autant plus nécessaire qu'il avoit remarqué que les extraits sur lesquels il avoit fait la premiere, n'étoient pas toujours exacts, & qu'il étoit fâcheux de donner prise par quelque endroit que ce fût à un adversaire qui sçavoit tirer avantage de tout. Il fit donc six nouveaux livres *contre Julien défenseur de l'héréfie Pélagienne* où sa modération à l'égard des injures dont cet adversaire l'avoit chargé ne donna pas peu d'éclat au triomphe de la vérité pour laquelle il combattoit. Cet ouvrage fut suivi de près par son *Enchiridion* ou son Manuel qui bien qu'orné du titre général *de la Foi, de l'Espérance & de la Charité*, n'est presque employé que pour expliquer la doctrine de la grace de Jesus-Christ.

Aug. t. 10. col. 493.

Enchir. c. 87.

XXVII.

L'an 426.

Rien ne faisoit alors plus de bruit dans l'Eglise, sur-tout en Afrique & en Europe, que les livres de saint Augustin. Tout le monde les vouloit lire. On les lisoit même dans l'Orient par-tout où il se trouvoit des personnes qui parloient ou entendoient la langue des Romains. Mais tout le monde n'en comprenoit pas la doctrine. Les moines d'Adrumet ville de la province Byzacêne en Afrique pour n'être pas bien entrés dans le sens de quelques-uns de ses écrits touchant la grace, produisirent un grand bien à l'Eglise. Car l'occasion de les instruire par de nouveaux éclaircissemens, fit composer à saint Augustin deux ouvrages des plus utiles qu'il eût encore faits sur un sujet si important ; l'un est le livre *de la Grace & du Libre-arbitre* ; l'autre celui *de la Correction & de la Grace*, dans lequel il prouve l'utilité des exhortations à la vertu, & des corrections, encore que la prédestination soit absolue & la grace efficace par elle-même. Un autre moine appellé Leporius prêtre Gaulois, qui avoit été chassé de son païs pour cause de Pélagianisme, & qui avoit même jetté les fondemens du Nestorianisme, ne profita pas moins de la charité & des lumieres de notre Saint qui le ramena à la saine doctrine. Sa conversion fut sincere & accompagnée d'une si grande humilité qu'elle ne fit pas moins d'honneur à saint Augustin que ses conquêtes les plus éclatantes sur Pélage ou Julien.

427.

Aug. t. 10. col. 718. 750.

Append. t. 10. Aug. p. 127. Aug. ep. 129.

Cassian. l. 1. de Incarn.

XXVIII.

Ce saint docteur qui étoit devenu l'homme de toute l'Eglise, considérant son âge qui étoit de soixante & douze ans & ses travaux publics qui sembloient multiplier tous les jours sous sa main, délibéra du choix d'un successeur qui pût par avance le soulager dans les soins qu'il devoit à son troupeau. Il proposa le prêtre Eracle, que l'on reçut de sa part avec beaucoup de respect. Il se contenta de le désigner, sans souffrir qu'il fût ordonné qu'après sa mort ; parce qu'il ne vouloit rien faire de contraire aux dispositions du concile de Nicée ausquelles on avoit contrevenu sans qu'il le sçût dans sa propre ordination faite du vivant de son prédécesseur Valere. Le premier loisir que lui laissa la décharge qu'il fit d'une partie de son fardeau sur les épaules d'Eracle, fut destiné pour la révision de tous ses ouvrages dont le nombre montoit déja à 232 livres compris en quatre-vingts-treize ouvrages différens, sans compter tous les sermons & toutes les lettres qu'il avoit écri-

Aug. ep. 213. seu act. elect. Eraclii.

Possid. c. vit. Aug. & Indic. Vict. Vit. de persec. Vandal.

tes

tes & qui renfermant divers traités & dissertations sur des matieres très-importantes tenoient encore un rang très-considérable parmi ses écrits. Cette revûe n'est autre que l'ouvrage de ses *Rétractations* où il examine ses écrits & ses sentimens avec le même esprit qu'il avoit fait ses actions & les mouvemens de son cœur d'avant son batême dans ses Confessions ; & où il se traite avec une sévérité qui peut servir de modele à ceux qui n'écrivent que pour les interêts de la vérité ou de la justice.

XXIX. Cependant Julien chassé de l'Italie avec les autres évêques Pélagiens & retiré en Cilicie auprès de Théodore de Mopsueste, avoit entrepris de réfuter le second livre de saint Augustin du Mariage & de la Concupiscence. C'est ce qu'il fit avant que d'avoir pû voir les six livres de la grande réponse que notre Saint avoit faite depuis à son ouvrage entier. Il en composa huit livres qu'il envoya en Italie pour être répandus par le monde. Alype que le service de l'Eglise avoit fait retourner en ce païs pour la troisiéme fois, en trouva cinq à Rome, les fit copier promptement, & les envoya à saint Augustin, en lui faisant espérer de faire bien-tôt suivre les trois autres. Il lui marqua les dangereux effets que cette lecture produisoit dans l'esprit de ceux qui n'étoient pas assez instruits, & le pressa pour les interêts de l'Eglise d'y faire au plûtôt une réponse qui pût satisfaire à l'empressement des Catholiques, & arrêter le cours du mal. Saint Augustin venoit de finir le second livre de ses Retractations, & il travailloit actuellement à l'examen de ses lettres & de ses sermons dont il préparoit une critique semblable à celle qu'il avoit faite de ses traités. Il fut obligé contre son propre sentiment d'abandonner cette occupation, quoiqu'il la jugeât plus utile qu'une réponse à l'ouvrage de l'adversaire, & il entreprit de le réfuter pied à pied & livre par livre. Son dessein le menoit ainsi à un travail de huit livres que d'autres affaires prolongerent & firent languir de telle sorte sous sa main, qu'il n'en étoit qu'à la fin du sixiéme livre, lorsque Dieu le retira du monde. C'est ce que nous appellons *l'Ouvrage imparfait contre la seconde Réponse de Julien.* Il l'avoit souvent interrompu pour travailler à d'autres ouvrages dont les plus importans, outre son recueil *des héresies* & ce qu'il fit contre quelques Ariens, furent les deux traités que nous avons de lui contre les auteurs ou les précurseurs du Demi-pélagianisme.

Aug. t. 10. p. 870. 871.

L'an 427.

428.

Les Pélagiens étoient tellement proscrits & décriés par tout l'empire, que Pélage & Celestius avoient été obligés de sortir du continent & de se retirer dans les isles Britanniques. Leur parti malgré tous les efforts de Julien étoit censé abatu & leur secte éteinte. Mais il sortit de ses cendres une autre espece d'hérésie *, qui bien que plus modeste & plus respectueuse ne fut dans le fond gueres moins injurieuse à la Grace de Dieu. On en trouva les premieres semences dans le livre des Conférences de Cassien, prêtre établi à Marseille dans les Gaules, homme de piété & de sçavoir d'ailleurs, mais qui pour n'avoir pas assez compris ou digéré la doctrine de saint Paul & de saint Augustin, avança sous le nom de quelques solitaires d'Orient, „ que l'homme par les seules forces „ de la Nature, & sans être prévenu „ de la Grace, peut croire & com- „ mencer l'ouvrage de son salut. „ D'autres prêtres de Marseille & des

* Demi-pélagiens.

Cass. coll. 13

côtes de Provence entrerent dans son sens, & voulurent raisonner sur la prédestination & le don de la persévérance, plutôt en philosophes qu'en disciples de Jesus-Christ. Saint Augustin en fut averti par Prosper & Hilaire, qui bien que simples laïques étoient mieux instruits que tous ces prêtres sur ces matieres également délicates & obscures. Ce fut pour aller audevant des conséquences qui suivoient ces nouvelles erreurs, qu'il fit les deux excellens traités de la *Prédestination des Saints* dont le second s'appelle plus communément du *Don de la Perseverance*.

Tom. 10. col. 790. 822.

XXX. Depuis quelques années saint Augustin avoit fait une liaison particuliere d'amitié avec le comte Boniface, l'un des plus grands capitaines de l'empire, qui n'étant encore que tribun avoit défendu l'entrée de l'Afrique aux Vandales par sa valeur & sa prudence. Il avoit servi l'Eglise parfaitement bien contre les Donatistes ; & s'étant mis sous la direction spirituelle de notre Saint, il en avoit reçu des instructions admirables pour la conduite de sa vie & le réglement de ses mœurs dans le métier de la guerre. Après la mort de sa femme, il avoit songé à se donner tout-à-fait à Dieu ; & cette disposition s'étant encore augmentée par les entretiens qu'il avoit eus * avec saint Augustin & saint Alype, il vouloit se retirer dans un monastere, si ces deux évêques ne l'en eussent détourné, considérant le bien qu'il pourroit faire à l'Eglise contre les hérétiques, & à l'Afrique contre les barbares, en demeurant dans son emploi. Ils s'étoient donc contentés de lui laisser faire le vœu de continence qui pouvoit fort bien s'accommoder avec les fonctions de sa charge de Général des troupes. Ce conseil ne manquoit ni de sagesse ni de prudence ; mais l'événement fit juger que le parti de la retraite auroit été le plus sûr. Boniface avoit gardé fort mal la promesse qu'il avoit faite de vivre en continence. Car il s'étoit remarié, & quoiqu'il eût obtenu de sa seconde femme qu'elle abjureroit l'Arianisme dont elle faisoit profession, il n'avoit pu empêcher que les Ariens ne se rendissent les maîtres dans sa maison jusqu'à leur laisser batiser sa fille. Toutes ses bonnes résolutions s'étoient évanouïes dans ce nouvel engagement, & il étoit depuis tombé de faute en faute jusqu'aux précipices des derniers desordres. Saint Augustin, après avoir pleuré amérement sa chute, & avoir recommandé sa conversion à la miséricorde de Dieu, lui écrivit une longue lettre pour lui faire ouvrir les yeux sur l'état pitoyable où il étoit tombé, & pour tâcher de l'en tirer. On ajoute diverses choses touchant la continuation de la correspondance entre saint Augustin & le comte Boniface, auxquelles nous n'oserions nous arrêter, parce qu'elles n'ont de fondement que sur quinze ou seize fausses lettres publiées sous leurs noms. Il nous suffit de remarquer que quelque déférence que ce Général parût avoir pour les remontrances du saint Evêque, on ne s'apperçut pas qu'elles produisissent beaucoup de fruit dans sa conduite. Après avoir manqué de fidélité à Dieu, il se soucia peu de celle qu'il devoit à l'empereur son maître. La jalousie se mit entre lui & deux autres officiers généraux des troupes de l'empire, dont l'un étoit Felix maître de l'infanterie, l'autre étoit le comte Aëce, qui devint depuis si célebre sous le regne de Valentinien III. Ils rendirent Boniface suspect d'intelligence avec les Barbares ennemis de l'empire, & l'ac-

Aug. ep. 185. 189. 220. &c.

* A Tubunes, &c.

L'an 427. Prosp. chron. Hist. Miscell.

eûſerent de trahiſon à la Cour qui y trouva quelque fondement. On envoya contre lui trois corps d'armée dont il trouva moyen de perdre les trois chefs *. C'eſt ce qui obligea l'imperatrice Placidie & l'empereur Valentinien ſon fils à y faire marcher toutes les forces de l'empire ſous la conduite de Sigiſvult. Boniface ne ſe voyant point en état d'y réſiſter, ſe jetta enfin dans une extrémité criminelle qui fit perdre l'Afrique à l'empire Romain & à l'Egliſe catholique. Car ayant appellé à ſon ſecours les Vandales qui étoient en Eſpagne, ils les fit entrer dans tout ce grand païs juſqu'au nombre de quatre-vingts mille hommes ſous la conduite de leur roi Genſeric. Ils s'en rendirent les maîtres en moins de deux ou trois ans à la réſerve des trois principales villes qui étoient Carthage, Hippone & Cirte ou Conſtantine. La déſolation y fut générale, & elle eut des ſuites ſi funeſtes dès le commencement, que Boniface touché de regret d'avoir rompu la digue à une ſi effroyable inondation, fit la paix avec l'impératrice Placidie, & ſe mit en devoir de délivrer l'Afrique de ces fâcheux hôtes. N'ayant pû les porter à ſe retirer par la perſuaſion ni par argent, il voulut les y obliger par la force des armes. Mais il fut vaincu par ces barbares, & contraint de ſe renfermer dans la ville d'Hippone où étoit ſaint Auguſtin, qui apprenoit à ſon peuple à faire un ſaint uſage de ces calamités. Les Vandales y vinrent mettre le ſiége au mois de juin de l'an 430, après avoir déja ruiné plus de quatre cens égliſes épiſcopales dans les ſix provinces où ils s'étoient jettés.

* Mavortius Galbio. Sinoces.

L'an 428.

429.

430.

XXXI. Saint Auguſtin dès le commencement de cette guerre tâcha de vive voix & par écrit de porter les hommes à la pénitence, & de leur faire regarder ce fleau comme un effet de la colere divine que les crimes de l'Afrique avoient provoquée. Comme chacun fuyoit la perſécution, un ſaint évêque de Tabenne appellé Honorat le conſulta pour ſçavoir s'il étoit permis de fuir, ou s'il falloit attendre les barbares. Il lui répondit qu'il valloit beaucoup mieux combattre la crainte en faiſant ſon devoir, que de s'expoſer en fuyant à des maux plus grands que ceux que l'on appréhendoit en demeurant. Dans ſa lettre qui eſt une excellente leçon aux paſteurs, ſur le ſoin qu'il doivent avoir de leurs troupeaux, il lui marqua en quoi conſiſte la fidélité de ces paſteurs à ne point abandonner leurs brebis; quels ſont les cas où a lieu le précepte que Jeſus-Chriſt a donné de fuir de ville en ville; juſqu'où va l'obligation que peuvent avoir les paſteurs de ſe conſerver pour l'Egliſe même; quand il leur eſt permis ou non de ſe ſouſtraire au péril qui menace tout le monde, ou qui ne menace que les clercs & les miniſtres. Il lui remontra en même tems qu'il y a plus de charité à s'expoſer pour ſes brebis qu'à ſouffrir le martyre après les avoir abandonnées, ſurtout lorſqu'elles ſont en danger de perdre la foi pour conſerver la vie du corps.

Poſſid. vit. Aug. c. 30.

Aug. ep. 228.

Saint Auguſtin ſuivit le conſeil qu'il donna aux autres. Il ne s'enfuit pas, comme firent pluſieurs mercenaires à l'approche des Vandales que l'héreſie Arienne devoit rendre encore plus redoutables a l'Egliſe que la barbarie. Les voyant venir devant Hippone avec une puiſſante armée, il voulut demeurer comme le vrai paſteur au milieu de ſes brebis pour les fortifier dans cette extrémité & leur inſpirer la fidélité & la ſoumiſſion

qu'ils devoient à Dieu. Plusieurs évêques de ceux qui avoient été ses disciples & qui lui étoient toujours demeurés fort unis, entr'autres Alype de Tagaste & Posside de Calame, se renfermerent avec lui pour partager ses soins, ses périls & ses souffrances. Il prêchoit durant le siége de la ville avec plus de véhémence que son grand âge ne pouvoit le permettre; il n'y avoit que l'ardeur de son zele qui suppléât au manquement de ses forces. A mesure que les calamités du siége faisoient croître les nécessités publiques, il se retranchoit les choses les plus nécessaires à la vie pour secourir ceux qui tomboient dans le besoin. Il étoit aussi toujours attentif à toutes les nécessités spirituelles de son peuple, & il y pourvoyoit avec une activité qui le rendoit présent partout. On lui voyoit sur le visage une sérénité qui consoloit tous ceux qui le regardoient. Ses discours donnoient du courage aux plus timides; ceux qui étoient les moins sensibles à la piété, ou qui avoient le plus d'attache à la vie ne l'avoient pas plutôt entendu qu'ils se trouvoient disposés à tout souffrir pour conserver la foi à Jesus-Christ.

Possid. vit. Aug. c. 28. 29. 31. &c.

XXXII. De sa part il ne laissoit pas de sentir au fond du cœur une tristesse véhémente, non pour les maux qui le menaçoient, mais pour ceux dont il prévoyoit que son troupeau alloit être accablé dans la persécution que les barbares faisoient aux prêtres, aux moines, aux vierges & à tous les Catholiques. Les uns avoient été contraints de se sauver dans les bois & de se cacher dans les cavernes où ils périssoient de faim; mais ce qui étoit bien plus déplorable, les autres avoient renié leur foi pour conserver leur vie ou leur bien. L'amour tendre qu'il avoit pour l'épouse de Jesus-Christ le rendoit extrémement sensible à la ruine de toutes les églises d'Afrique qui étoient en si grand nombre, si bien servies, & dans un état si florissant. Il pleuroit le jour & la nuit devant Dieu, & se présentoit à sa justice comme victime de son troupeau, le conjurant de ne point épargner le pasteur pour sauver les brebis. Il le pria que si sa volonté étoit que la ville fût prise par les barbares, il lui plût de le retirer du monde, avant que de voir un si grand malheur. La maladie où il tomba lui fit bien-tôt connoître qu'il seroit exaucé; & dès qu'il se mit au lit il jugea qu'il n'en releveroit point. Il se prépara à recevoir la mort dans le même esprit qu'il avoit reçu tout ce qui lui étoit venu de la part de Dieu. Mais s'il la vit approcher sans étonnement, ce ne fut point par une assûrance que lui donnassent les grands services qu'il avoit rendus à l'Eglise en tant de manieres depuis sa conversion. Il y jetta bien moins la vûe pour en tirer des sujets de confiance, que sur les péchés de sa jeunesse; & il voulut mourir dans le sein de la pénitence, comme il y avoit toujours vêcu depuis que Dieu la lui avoit accordée. Ce fut dans cet esprit qu'il souffrit les remedes aussi-bien que ses maux, considérant les uns & les autres comme les peines du péché, & en particulier comme une juste mais encore trop douce punition des siens. Durant sa maladie il fit mettre sur des écritaux tout autour de sa chambre plusieurs versets des pseaumes pénitentiaux; afin qu'y jettant les yeux de son lit, il en fit entrer le sens dans son cœur, & y entretînt les mouvemens de componction dans lesquels il vouloit rendre l'esprit. Pendant les dix derniers jours de sa vie il pria que l'on n'entrât dans sa cham-

Possid. supr. God. hist. eccl. 5. siecl. l. 1. c. 88. & vie de saint Aug. Aug. ep. 220.

bre qu'avec les médecins, & qu'aux heures qu'il devoit manger. C'étoit pour avoir tout son tems libre afin de l'employer à l'oraison, & se disposer à faire de sa mort un sacrifice agréable à Dieu. Il mourut paisiblement entre les bras de ses disciples le xxviii d'août de l'an 430, dans le troisiéme mois du siége de la ville, âgé de 76 ans moins deux mois & demi, après environ trente-quatre ans d'épiscopat depuis son ordination, & près de trente-neuf de sacerdoce. Il eut jusqu'au dernier soupir le jugement aussi ferme & tous les sens aussi vifs, que dans sa plus parfaite santé.

XXXIII. Il ne fit point de testament, parce que ne possédant rien, il ne pouvoit disposer d'aucune chose. Il avoit toujours été fort détaché de l'amour des biens de la terre, & jamais il ne s'étoit mêlé de ses affaires temporelles. Il s'étoit contenté de choisir des œconomes fidelles qui avoient soin de lui rendre compte au bout de l'année. Il avoit quelquefois proposé aux habitans d'Hippone de leur laisser l'administration de tous les revenus de son église, s'ils vouloient se charger de son entretien, de celui de ses clercs, & de celui des pauvres dont il étoit le pere. Sa table avoit toujours été fort frugale; quoiqu'il ne vêcût le plus souvent que d'herbes & de légumes, il avoit eu soin néanmoins qu'on y servît de la viande pour ceux qui étoient infirmes & pour ses hôtes. Le nécessaire s'y trouvoit, mais le superflu en étoit absolument banni. Sa vaisselle n'étoit que de terre, ou d'une pierre lissée comme le marbre; on ne voyoit point d'argenterie chez lui hors des cuilliers. Ses meubles & ses habits portoient le même caractere de modestie & de simplicité. Comme il ne vouloit rien de sordide ou de déchiré; il ne souffroit aussi rien de précieux, ou d'une propreté trop affectée. Il avoit été en tout tems fort occupé d'arbitrages entre des chrétiens, & d'autres personnes de toutes religions & de tous états, qui lui remettoient leurs différens, ou leurs intérêts entre les mains. En ces occasions il témoignoit souvent aimer mieux juger des inconnus que ses amis, disant assez agréablement, que des deux inconnus, il pouvoit acquérir un ami; mais que des deux amis, il ne pouvoit presque éviter d'en perdre un. Quelquefois ces arbitrages l'occupoient jusqu'à l'heure du repas, quelquefois aussi toute la journée, sans lui donner le loisir de manger; & il tâchoit de profiter de ces occasions, pour connoître les dispositions des parties, les instruire de la religion, & leur inspirer la pieté & les bonnes mœurs. S'il donnoit quelquefois des lettres de recommandation pour des affaires temporelles, c'étoit toujours d'une maniere assez superficielle, & toujours sous condition de ne blesser la justice en quoi que ce pût être. Il accordoit ces services pour l'ordinaire à ceux qu'il ne connoissoit pas avec assez de familiarité; & il les refusoit souvent à ses meilleurs amis, pour ménager sa réputation, & ne pas se rendre dépendant des puissances. Quand il recommandoit, c'étoit avec tant de précaution & de modestie, que loin d'être incommode ou importun à ceux à qui il s'adressoit, il s'en faisoit admirer; & l'on cherchoit même à le prévenir. Il ne faisoit point d'instance, & il se contentoit de bien exposer les raisons qu'il y avoit d'accorder ce qu'on lui faisoit demander. Il avoit appris de saint Ambroise à ne recommander personne auprès des

Possid. c. 22, 23. 24.

Possid. c. 19.

Grands pour des charges, ou quelqu'autre emploi civil ou militaire que ce pût être ; à ne point se trouver aux festins ; à ne traiter personne ; à ne point manger hors de chez soi, lors même qu'on en étoit prié ; à ne jamais se mêler de mariages. Il ne trouvoit point mauvais néanmoins, qu'un évêque intervînt après coup dans les mariages, si on l'en prioit ; lorsque les parties étoient d'accord, soit pour autoriser ou approuver leurs conventions, soit pour leur donner sa bénédiction. Après son batême, & sur-tout depuis la prêtrise jusqu'à la mort, il avoit évité avec un soin extrême la conversation des femmes. Il n'avoit permis à aucune l'entrée de sa maison pour quelque raison que ce fût. Il n'y avoit pas même souffert, ni sa sœur, ni ses nieces, ni ses cousines germaines, quoiqu'elles fussent privilégiées suivant l'ordonnance des conciles. Sa raison étoit qu'encore qu'une sœur & des nieces fussent exemptes de soupçon, elles ne pouvoient se dispenser de voir, & d'attirer chez elles d'autres femmes, d'où pourroit naître du scandale. Il avoit affecté de ne jamais parler à aucune qu'en présence de témoins, & en lieux découverts. Sa précaution & sa délicatesse sur ce point alloit même à l'empêcher de visiter souvent les monasteres de filles ; & il ne les voyoit que dans une nécessité indispensable, quoiqu'elles ne se gouvernassent que par ses conseils & son autorité. Il ne rendoit point de visite de bienséance & de civilité ; il ne visitoit même précisément que les pauvres, les orphelins & les veuves qui étoient dans la tribulation & le besoin. Quand les malades le demandoient pour recevoir sa bénédiction, il quittoit tout pour leur donner cette consolation. Il les exhortoit, prioit pour eux, leur imposoit les mains, & retournoit promptement chez lui.

Possid. c. 26.

Il avoit toujours été fort éloigné de vouloir avancer sa famille dans le monde. Il n'eut garde d'enrichir ses parens des revenus ecclésiastiques, lui qui avoit vendu son patrimoine pour le donner aux pauvres. Lorsque les revenus de son église & les oblations des fidelles étoient épuisés en charités, il recouroit à d'autres ressources, & ne faisoit point difficulté d'intéresser tous ses amis & toutes les personnes aisées, dans ses aumônes ; ce qui rendoit le sort des pauvres de son diocêse heureux. Il n'hésita point aussi à vendre les ornemens de son église & les vases sacrés des autels pour le même sujet, & pour retirer des prisonniers des mains des barbares. Cependant on ne lui vit jamais faire de bassesse sous prétexte d'agir pour l'intérêt des pauvres ou de l'Eglise. Souvent on lui vit refuser des donations & des legs de piété, lorsqu'il croyoit que la famille des testateurs en seroit incommodée, ou que leurs héritiers seroient dans le besoin. Un homme riche qui avoit fait une donation à l'église d'Hippone d'une terre dont il s'étoit réservé l'usufruit, s'étant avisé quelques années après de la vouloir révoquer, envoya redemander son contrat par son fils avec une bourse de cent sols d'or * pour les pauvres. Le saint témoigna être fâché que la donation n'eût pas été sincere, ou que l'étant il se repentît de l'avoir faite. Mais pour lui faire voir quel étoit l'esprit de l'Eglise, il lui renvoya généreusement son contrat avec la bourse qu'il ne crut pas devoir recevoir. Un homme d'un si grand désintéressement, qui avoit tout donné de son vivant aux pauvres de Jesus-Christ, & tout abandonné pour le suivre, ne surprit

* C'étoit environ 800. francs.

personne lorsqu'on sçut qu'il ne laissoit rien à sa mort. Il laissoit néanmoins à l'Eglise de Jesus-Christ qu'il avoit si fidellement servie une succession tout autrement précieuse que n'auroit été celle qui n'auroit pu servir qu'à donner à ses membres une nourriture & une subsistance corporelle, je veux dire la possession de ses excellens écrits avec l'exemple de ses admirables vertus dont le fondement seul, j'entens cette profonde humilité qui soutenoit toutes les autres, étoit d'un prix plus grand encore que tous ses livres, je dis même que toutes les rares qualités de son esprit qui le rendoient le premier homme de son siecle.

§. 3. Histoire de son Culte.

XXXIV. La douleur qu'on eut de sa mort suspendit pour un tems celle que causoient les calamités du siége. Elle fut si grande & si générale, que l'on eût dit que la ville eût déja été prise ; & chacun prit le deuil, comme s'il eût eu un mort chez soi, parce que chacun croyoit avoir perdu son pere. On offrit pour lui le sacrifice de l'autel lorsqu'on le mit en terre, & l'on rendit à sa mémoire tous les honneurs que le trouble & les incommodités du siége purent permettre. La ville fut prise l'année suivante. Mais le feu que les barbares victorieux y mirent, & qui n'épargna point les choses les plus saintes, ne toucha point à sa bibliotheque qui étoit fort accomplie ; & il respecta ses ouvrages d'une maniere qui fit juger que c'étoit par une protection particuliere de celui pour la gloire duquel il les avoit composés. Son corps ne reçut aucune insulte des barbares ; & cette retenue qui fut fort remarquée, fit connoître la vérité de ce que dit le Prophéte, que Dieu garde les os de ses serviteurs. La captivité de cette église désolée qui ne fit plus que gémir après sa mort sous le joug des Vandales, n'empêcha point qu'on ne lui rendît publiquement le culte que l'on croyoit dû à ceux que Dieu a couronnés de la gloire éternelle. Son nom fut inséré dans l'ancien calendrier de l'église d'Afrique dressé sur la fin de son siécle ou dans les commencemens du suivant ; mais sa fête y fut jointe avec celle de saint Restitut évêque de Carthage au XXIX d'août, quoiqu'on l'ait toujours célébrée depuis dans l'église d'Occident au XXVIII, qui passe pour le jour de sa mort. Il est marqué en ce XXVIII jour dans quelques-uns des martyrologes du nom de saint Jerôme dont les premiers ne sont guéres moins anciens que ce calendrier de Carthage ou de l'église d'Afrique ; & celui de Bede qui y fait mention de la translation de son corps qui se fit de son tems en Lombardie. Cette translation n'étoit que la seconde ; & l'on prétend que la premiere s'étoit faite vers l'an 506 par les évêques catholiques de l'Afrique chassés de leurs siéges par Thrasamond roi des Vandales. Ces saints confesseurs leverent le corps de saint Augustin de l'église de saint Etienne d'Hippone où il avoit été enterré, & le porterent avec eux en l'isle de Sardaigne, qui étoit le lieu de leur exil, autant pour se consoler dans leur disgrace par la présence de cet objet, que pour ne pas laisser ce gage de la foi & de la tradition du païs entre les mains de leurs ennemis. Ceux qui supposent que cette translation se fit par saint Fulgence évêque de Ruspe, & qui la mettent dès l'an 504, ne songent pas que ce Saint ne fut fait évêque qu'en 508, & qu'il ne

L'an 431. — *Possid. c. 31.* — *Ps. 33. v. 21.* — *Mab. anal. tom. 3. p. 399. 412.* — *Florentin. p. 783.* — *Bed. t. 2. mart. Boll. prælim.* — *Baron. not. ad M. & annal. Oldrad. ap. Sur. & Baron. an. 722. Rivius p. 633.*

fut banni en Sardaigne, que quelques années après.

XXXV. Le corps du Saint demeura en Sardaigne pendant l'espace d'environ 206 ans, jusqu'à ce que Pierre évêque de Pavie inspira à Luitprand roi des Lombards la dévotion de le faire transporter dans cette ville où étoit le siége de son royaume. Ce prince s'en fit honneur, & il eut soin qu'il ne manquât rien à la cérémonie & à la pompe de cette translation dont il fut lui-même l'un des principaux acteurs. On déposa le corps saint dans l'église de S. Pierre de Pavie appellé au *Ciel d'or*, & accompagnée d'un monastere qui étoit alors dans les fauxbourgs, & qui depuis s'est trouvé enfermé dans l'enceinte de la ville. Cette célebre translation se fit le XXVIII de février la premiere année du regne de Luitprand, qui étoit de J. C. l'an 712. Ce qui ne peut guéres s'entendre que de l'année suivante au plûtôt, supposant que la chose seroit arrivée au mois de février, ou que l'on auroit suivi le calcul des lieux où l'année ne commençoit qu'au mois de mars. Plusieurs néanmoins ne mettent cette translation qu'en l'année 722; quelques-uns en 721, suivant la chronique de Strozzi; & d'autres en 725, appuyés sur l'autorité de Pierre Oldralde évêque de Milan, qui composa l'histoire de cette translation l'an 796 pour Charlemagne. Mais cet auteur n'a été ni assez exact pour marquer le caractere des tems, ni assez fidelle pour ne rien ajouter à la vérité des faits. Il n'a point oublié les miracles dont on a dit que les deux translations de notre Saint avoient été accompagnées en Sardaigne & en Lombardie. Posside évêque de Calame son disciple, auteur de sa vie, en a rapporté quelques-uns opérés par ses prieres de son vivant dès le tems de sa prêtrise, & jusqu'à sa derniere maladie envers des énergumenes ou des possédés, & d'autres malades. Ils sont beaucoup plus avérés sans doute, puisque cet auteur élevé sous lui dans l'école de la Vérité, déclare qu'il en a été témoin oculaire, & nous le persuade sans peine à la vûe de l'exactitude & de la bonne foi qui éclatent dans son ouvrage. Mais l'Eglise a remarqué en lui une vertu qui a produit des miracles tout autres que ceux qui agissent sur les corps & les élémens, & qui ne sont pas toujours une marque infaillible de sainteté. On peut dire que les signes & les prodiges extérieurs ne furent point son partage, non plus que de plusieurs autres prélats & docteurs de ces siecles, quoique célebres par leur sainteté comme saint Jean-Baptiste. Saint Augustin n'eut point aussi de ces visions extraordinaires qui sont devenues si fréquentes dans les tems postérieurs; mais il marcha toujours dans les voyes communes avec les lumieres de la foi sous les ordres d'une providence générale.

L'an 712. ou 713. ou 721.

Mont-fauc. Diar. Ital. p. 26.

Mab. sec. 3. part. 1. p. 437. Baron. an. 725. Ruin. hist. Vandal. p. 542. Mab. It. Ital. p. 221.

Possid. c. 29.

God. l. 1. S. 7. c. 88. fin.

XXXVI. S'il avoit plû à Dieu de continuer les miracles à son tombeau de Pavie, leur éclat n'auroit pas permis qu'on eût perdu si-tôt la connoissance de l'endroit où le roi Luitprand fit mettre son corps. Quelques-uns prétendent que ce fut la crainte des voleurs de reliques qui fit recourir ce prince à l'artifice pour les tromper; qu'il fit faire trois caveaux avec un cercueil pour chaque dans une même grotte; & qu'après avoir laissé croire au peuple que le corps du Saint étoit dans l'un des trois, il le fit secrétement transporter en un autre endroit pendant une nuit, & en fit boucher l'ouverture de telle maniere qu'il n'en parût rien. Il ne laissa point d'établir des gardes qui furent les religieux même

Bern. Scaccus l. 10. hist. Ticin. Riv. l. 4. c. 12. n. 9. 10.

même du monastere de S. Pierre pour veiller à la conservation du corps de saint Augustin. Ils eurent aussi sous leur inspection le corps du célebre Boëce philosophe chrétien & martyr sous Théodoric roi des Gots d'Italie, & celui même du roi Luitprand qui avoit choisi sa sépulture dans cette église. A ces premiers religieux succéderent des Bénédictins qui garderent de bonne foi un trésor qu'on avoit perdu de vûe. Vers le douziéme siécle ou au plus tard l'an 1220 on mit des Chanoines réguliers à la place de ces moines; & dans le quatorziéme siécle on y joignit à ceux-ci des Hermites-Augustins dont le couvent étoit de l'autre côté de l'église, qui demeura commune entre ces deux maisons. Les uns & les autres ont long-tems cru, & ont persuadé aux autres que le corps de saint Augustin étoit en un tombeau de briques cimenté dans la cave de dessous le grand autel. *Mab. It. Ita'. p. 221.* Les uns & les autres se sont pourtant toujours défié de leur créance; & les Hermites ont fait bâtir dans leur maison un tombeau de marbre, pour se mettre en possession du corps de saint Augustin si on le retrouve. Il s'étoit répandu un bruit en ces dernieres années* qu'on l'avoit effectivement découvert dans une chasse d'argent revêtue d'un tombeau de marbre, qui étoit, à ce qu'on publioit, l'un des trois que Luitprand avoit fait faire; mais ce bruit semble se dissiper, & l'on est encore réduit à ignorer précisément l'endroit de cette église de Pavie qui tient ce saint corps caché aux yeux des hommes. Cependant on continue toujours d'entretenir une lampe ardente devant le mausolée de brique.

*le 1 d'octobre 1695.

XXXVII. Le nom de saint Augustin ne se trouve point dans les anciens calendriers de l'église Romaine qui ont été dressés avant le dixiéme siécle, ni dans le sacramentaire du pape Gelase, ni dans les anciens exemplaires de celui de saint Grégoire. C'est ce qui fait conjecturer que le culte de ce Saint n'auroit peut-être point été publiquement reçu à Rome & dans tout l'Occident, hors l'Afrique & peut-être la Sardaigne, avant la translation de ses reliques en Lombardie, ou les commencemens du VIII siécle. On ne pourra néanmoins disconvenir qu'il n'ait été établi dans la partie des Gaules obéissant aux Gots dès le sixiéme siécle, s'il est vrai que saint Césaire d'Arles qui mourut l'an 542 demanda dans sa derniere maladie si la mémoire de saint Augustin étoit proche, comme le rapportent les auteurs de sa vie. *Ap. Sur. d. 28. aug. n. 22. vit. Cæsar. p. 195.* Car il témoignoit souhaiter que Dieu lui fît la grace de l'unir par le tems même de la mort à un Saint dont il avoit suivi la doctrine avec une attache inviolable. C'est ce qui se confirmeroit encore par l'érection d'une église du titre de saint Augustin dans la ville de Limoges, s'il étoit certain qu'elle eût pour fondateur saint Rurice évêque du lieu qui vivoit aussi dans le VI siécle. Mais comme on ajoute que c'est l'abbaïe du titre de saint Augustin à Limoges qui appartient aux Benedictins de la Congrégation de saint Maur; *Noris hist. Pelag. l. 2. c. 29.* il paroît qu'on s'y est trompé de près de cent cinquante ans, & qu'on a pris Rurice qui vivoit du tems de Clovis I pour Rustique qui ne fut évêque de Limoges que vers l'an 667. *Samm. Gall. chr. t. 4. p. 108.*

Quoi qu'il en soit, la vie de saint Augustin, aussi-bien que sa doctrine, semble avoir été canonizée de l'Eglise dès le tems de sa mort, comme il paroît par les éloges que les Papes & les Conciles en ont faits. *Celest. Pap. ep. 1. &c.* On peut juger aussi de ce qu'en pensoient les

Grecs & les Orientaux ſur la réputation qu'il avoit acquiſe chez eux de ſon vivant, & ſur la députation que lui avoit faite l'empereur Théodoſe le jeune l'année de ſa mort pour le convier de ſe trouver au concile œcumenique d'Epheſe.

Liberat. Breviar.

Ce qui nous fait juger que la ſeconde tranſlation des reliques de notre Saint a donné lieu à l'établiſſement public de ſon culte religieux, c'eſt que Bede, Wandalbert, Adon, Uſuard & Notker marquant ſa fête au xxviii d'août y font tous mention de cette tranſlation, & en parlent comme d'une choſe toute récente, quoique cela ne convienne qu'au premier. Le martyrologe Romain qui les a ſuivis, a marqué encore la fête de cette ſeconde tranſlation au xxviii de février. C'eſt ce qu'on trouve auſſi dans pluſieurs autres modernes, quoiqu'en quelques-uns l'on voye les deux tranſlations jointes ſous une même ſolemnité pour ce jour. La premiere tranſlation qui fut celle d'Hippone en Sardaigne a été auſſi honorée d'un jour de fête en particulier. Elle ſe célebre encore dans les maiſons de ſon ordre l'onziéme d'octobre. On y fait auſſi celle de ſa converſion au v de mai qui eſt lendemain de la fête de ſainte Monique ſa mere, & elle eſt marquée en ce jour dans le martyrologe Romain, où l'on dit par une erreur toute viſible que ce fut le jour de ſon batême. On la trouve au xvii jour de ce même mois dans quelques exemplaires d'Uſuard; ce qui paroît encore plus eloigné du veritable jour de ce batême qui arriva, comme nous l'avons remarqué, le xxiv d'avril. On trouve encore d'autres jours dans l'année deſtinés au culte de ſaint Auguſtin en divers endroits, comme le vi de mars, le i d'avril, le v de juin, outre les diverſes commémorations & offices qui ſe font par ſemaines, ou par mois en ſon honneur dans les maiſons de ſon Ordre.

Bolland. t. 3. febr. p. 718. col. 2.

Sauſſ. mart. & alior. item Cal.

Mart. R.

Bolland. t. 4. maii. p. 3. col. 2.

Boll. t. 1. mart. p. 420. col. 2. t. 1. apr. p. 3.

On appelle vulgairement maiſons de ſon Ordre, toutes les communautés qui font profeſſion de ſuivre ſa regle, quoique d'inſtitut fort différent entre elles. Elles ſe ſont multipliées dans le monde chrétien d'une maniere prodigieuſe, & l'on en voit près de cinquante dans la ſeule ville de Paris. La fête du xxviii d'août étoit autrefois obſervée d'obligation parmi le peuple en divers diocèſes, à l'exemple de la ville de Rome; ce qui ſe pratiquoit auſſi à l'égard des trois autres docteurs de l'égliſe latine ſaint Ambroiſe, S. Jerôme & S. Grégoire le Grand. Mais il ſemble que le Pape Urbain VIII y ait apporté du changement par ſa conſtitution ſur les fêtes, qui bien que mal exécutée à Rome a donné lieu à d'autres égliſes ſurtout en France d'en faire le retranchement. Le pape Innocent XI publia l'an 1677 une autre conſtitution par laquelle il eſt ordonné que la fête de ſaint Auguſtin ſera fêtée dans toute l'Eſpagne. Après ce que nous avons dit de la maniére dont le corps du Saint eſt demeuré hors de portée aux mains des hommes depuis le viii ſiécle, je ne crois pas qu'on doive beaucoup s'arrêter à examiner ce qu'on publie des reliques que l'on montre comme de lui en quelques endroits hors de Pavie. Nous nous contenterons de remarquer que la fiction des Auguſtins d'Allemagne qui ſoutiennent qu'ils poſſedent le cœur de ſaint Auguſtin arraché de la main d'un ange & donné miraculeuſement à un évêque du païs nommé Sigiſbert; que cette fiction, dis-je, toute mal concertée qu'elle eſt, a pu donner l'origine aux tableaux du Sain t ou il eſt

Thierſ. immin. Feſt. p. 140.

Du Bois not. ſur les lettr. de S. Aug. t. 2. col. 788.

Simplician. à ſancto Martino Erem. Aug. vit. Aug. Gir. col. 799.

repréſenté le cœur enflammé à la main ; ce que la piété a fait depuis rapporter à une cauſe plus noble, plus ſpirituelle & mieux fondée.

AUTRES SAINTS DU XXVIII jour d'Août.

I. SAINT HERMES, MARTYR à Rome.

II ſiecle.

IL y a peu de martyrs dont le nom ſoit plus connu & le culte plus ancien dans l'égliſe Romaine que celui de ſaint HERMES, que quelques-uns appellent ſaint *Helme* *. Il y en a peu auſſi dont l'hiſtoire ſoit plus ſuſpecte ou plus obſcure. Elle n'a de fondement que ſur des actes faux ou corrompus du pontificat d'Alexandre I, où on nous le repréſente comme un préfet de la ville de Rome converti par ce ſaint Pape, & martyriſé pour la défenſe de la foi ſous le regne de l'empereur Adrien. Son nom ſe trouve marqué dans le calendrier ancien dreſſé vers le milieu du IV ſiécle au XXVIII d'août qui eſt le jour auquel l'égliſe Romaine honore encore aujourd'hui ſa mémoire. On le voit de même dans le ſacramentaire du pape Gelaſe, dans celui de ſaint Grégoire le Grand où la meſſe de ſon office a une préface propre, dans le calendrier Romain du ſeptieme ſiecle, dans preſque tous les martyrologes depuis ceux qui portent le nom de ſaint Jerôme & celui de Bede juſqu'au Romain moderne. C'eſt ce qui marque une continuité de culte qui n'a point reçu d'interruption ; & s'il a été diminué, lorſque ſon office a été changé en ſimple commémoration, ce n'a été que pour le céder à ſaint Auguſtin à qui l'on a commencé à donner le premier rang des Saints du jour dans le VIII ſiécle, auquel il paroît que l'on a inſéré une meſſe en ſon honneur avec une préface propre dans le ſacramentaire de ſaint Grégoire, qu'on avoit ſubſtitué dans l'égliſe Romaine à celui du pape Gelaſe.

* Différent de ſaint Elme ou S. Eraſme.

Bucher. cycl. paſc. p. 268.

Thomaſ. ſacr. cod. p. 169. Greg. ſacr. p. 126. Flor. p. 783.

Le corps du ſaint martyr avoit été enterré dans le cémetiere de Baſſille ſur l'ancien chemin du Sel, & il y repoſoit encore au IV ſiecle. On dit que le pape Pelage II, prédéceſſeur de ſaint Grégoire le Grand, fit le cémetiere du martyr ſaint Hermes ; ce qui doit s'entendre peut-être d'une portion de celui de Baſſille. Il y avoit dans ce cémetiere du nom de notre Saint une égliſe en ſon honneur qui fut rebâtie & augmentée par le pape Adrien I, du tems de Charlemagne. On dit que Grégoire IV qui fut fait pape l'an 827, cherchant des reliques de martyrs pour enrichir l'égliſe de ſaint Marc qu'il faiſoit bâtir, y fit tranſporter le corps de ſaint Hermes. On ajoute qu'un diacre nommé Dieu-donné * en acheta un os du doigt de ceux qui avoient la garde de ces reliques ; qu'il l'apporta en Allemagne & en fit préſent à Eginhart qui étoit alors retiré de la Cour & vivoit dans la dévotion ; Que la relique de ſaint Hermes fut miſe dans l'égliſe de Mulinheim au diocêſe de Mayence ſur le Rhin, lieu plus connu dans la ſuite des tems ſous le nom de Salgunſtadt. Eginhart rapporte même un miracle qui s'y fit au jour de ſa réception, qui fut celui de ſa fête le XXVIII d'août, en un dimanche l'an 830. On veut que trente ans après tout le corps du ſaint martyr ait été tranſporté de Rome à Ronſe ou Roſnay en Flandres entre Tournay &

Bucher. ſupr.

Anaſt. vit. Pel. c. 64.

Vit. Marcelin, & Petri ap. Sur. ad d. 2. jun. c. 25. 26.

* Deuſdona. *Eginhart. de Tranſl. Bolt. t. 2. p. 687.*

L'an 830.

Vers l'an 860.

Oudenarde par les ſoins de l'empereur Louis fils de Lothaire, qui avoit demandé des reliques au pape Nicolas I, pour l'égliſe qu'il avoit fait bâtir en ce lieu. On l'en retira du tems d'Othon I, dans le ſiécle ſuivant pour le ſauver de la fureur des barbares venus de Danemarc qui ravagerent le païs, & on le porta dans l'abbaïe d'Inde près d'Aix la Chapelle. Les moines de Ronſe ayant réparé leur égliſe & leur monaſtere, eurent toutes les peines poſſibles à rentrer en poſſeſſion de leur tréſor. Ils le recouvrerent enfin avec le ſecours de Fulbert évêque de Cambray à qui par reconnoiſſance ils firent préſent de la terre de Niewhove. C'eſt de cette ſeconde tranſlation que l'on fait la fête le VI de juillet à Ronſe.

Molan. ad Uſ. fol. 94. ad fin. Idem indic. SS. B. fol. 37. Boll. ad d. 3. maii p. 374. & d. 12. febr. p. 607. n. 4.

III ou IV ſiecle.

II. SAINT JULIEN, MARTYR A BRIOUDE en Auvergne.

I.

Gr. Tur. l. 2. integr. de glor. Mart.
Act. ap. Boſquet. l. 3. p. 176.
MS. ap. Till. t. 5. p. 279.

SAint Julien l'un des martyrs les plus célebres de l'Egliſe de France étoit né à Vienne ſur le Rhone d'une famille des plus conſidérées dans la ville. Il ſe trouva engagé dans la profeſſion des armes, & il la ſuivit juſqu'à la fin de ſa vie. Cependant il étoit chrétien, & il faiſoit tout ouvertement l'exercice de ſa religion ſans garder beaucoup de meſures avec les puiſſances payennes ſous leſquelles il avoit à vivre. La pureté de ſes mœurs répondoit à celle de ſa foi ; & l'ardeur avec laquelle il ſe portoit aux actions de piété & de charité faiſoit connoître à tout le monde quel étoit l'amour avec lequel il ſervoit ſon Dieu. Il demeuroit dans Vienne même chez le tribun Ferreol qui étoit chrétien comme lui, mais qui ſe ménageoit davantage, & qui uſoit de plus de réſerve avec les payens. Leur union étoit très-étroite ; mais c'étoient la foi & la charité de Jeſus-Chriſt qui la formoient plûtôt, que ni le ſang ni aucune autre des conſidérations humaines qui lient les perſonnes du ſiecle. De leur tems le gouverneur de la province Viennoiſe nommé Criſpin, homme conſulaire voulut faire valoir les édits des Empereurs contre les Chrétiens. On ne ſçait pas préciſément quels étoient ces Empereurs ; ce n'eſt que la conjecture qui a fait juger que ce pouvoient être Dioclétien & Maximien. Au premier bruit de cette tempête, Ferreol prévoyant que le zele qu'avoit Julien pour ſa religion ne pourroit le tenir long-tems caché dans une ville où il étoit ſi connu d'ailleurs, le preſſa de ſe retirer ſecretement afin de ſe conſerver pour la conſolation des fidelles. Julien qui ſçavoit ſe moderer dans ſes plus grandes ardeurs quand la raiſon le demandoit, ſe rendit aux conſeils de ſon ami. Il quitta tout, comme pour obeir à Dieu, & ſe retira en Auvergne où il ſe tint caché près de la petite ville de Brioude ſur la riviere de l'Allier. Ses vues dans cette retraite n'étoient pourtant pas les vues de ſes parens & de ſes amis. Car au lieu que ceux-ci n'avoient intention que de le ſouſtraire à la mort qui leur paroiſſoit inévitable pour lui, ce fut le deſir même qu'il avoit pour le martyre qui le fit ſortir plus volontiers de ſon païs, où il craignoit que ſes parens ne lui en fiſſent perdre la couronne en le détournant du combat. Criſpin mal ſatisfait de ſa retraite en parut irrité, lorſqu'il en ſçut la raiſon. Il envoya des ſoldats pour le chercher avec ordre de le tuer en quelque lieu qu'ils le rencontraſſent. Ceux-ci étant entrés en Auvergne, apprirent que Julien étoit retiré en

un endroit appellé Vinicelle à une petite demi-lieue de Brioude. Ils y allerent & le poursuivirent. On dit au Saint qu'ils approchoient ; & afin de ne point exposer ses hôtes * à être maltraités pour l'amour de lui, il aima mieux se produire dès qu'il se vit hors d'état d'éviter le péril. Lorsqu'il les apperçut, il fit une courte priere à Dieu pour lui recommander le salut de son ame & le conjurer d'agréer le sacrifice qu'il lui faisoit de sa vie. Il présenta ensuite la tête aux bourreaux qui la lui abatirent sur la place même où ils l'arrêterent.

* Deux vieillards ou seulement une veuve.

II. Ils y laisserent son corps ; mais ils en prirent la tête qu'ils rapporterent à Crispin dans la ville de Vienne, tant pour faire foi de l'exécution qu'ils avoient faite des ordres qu'ils avoient reçus, que pour fournir aux persécuteurs un objet propre à intimider les autres chrétiens du lieu. Le tribun Ferreol, l'ami de notre saint martyr qui fut bien-tôt après martyr lui-même, fit en sorte que cette tête lui tombât entre les mains ; & elle fut depuis enterrée avec lui dans un même tombeau. Pour ce qui est du corps de saint Julien, il fut transporté du lieu de son martyre dans la ville de Brioude, où deux vieillards que l'on croit avoir été ses hôtes à Vinicelle lui procurerent une sépulture fort honorable. On ne peut nombrer tous les miracles qu'il plût à Dieu de faire servir à la gloire de cet illustre martyr. Saint Grégoire en a composé un livre * entier, & il nous assure qu'il avoit souvent éprouvé l'efficace de son intercession tant en sa personne qu'en celle de ses plus proches. Il avoit aussi été le témoin de quelques autres qui s'y étoient opérés à son tombeau dans le tems qu'il demeuroit sur les lieux. Car nous ne voyons point d'autre raison qui ait pû le porter à se qualifier l'éleve & le nourrisson de saint Julien, à moins qu'on ne l'entende de la dévotion particuliere qui l'auroit fait mettre au nombre des enfans du saint martyr à titre de protection, comme l'on fait aujourd'hui dans les confréries. Ces miracles de saint Julien ne contribuerent pas moins à la conversion des habitans de Brioude & des peuples voisins, que la prédication des hommes apostoliques qui vinrent après sa mort y apporter la lumiere de l'Evangile.

Greg. Tur. l. 2. glor. M. c. 1.

* C'est le 2. de la Gl. des Mart.

Gr. Tur. l. 2. glor. M. c. 23. 25.

Ibid. c. 2.

III. Lorsque la ville fut presque toute chrétienne, on bâtit une magnifique église en son honneur, & l'on y célébra sa mémoire sans lui assigner apparemment d'autre jour de fête particuliere, que celui de la dédicace de ce temple, parce qu'on ignoroit le jour de son martyre. Mais saint Germain évêque d'Auxerre passant par-là à son retour d'Arles vers l'an 431, apprit aux fidelles du lieu ce jour heureux qui avoit rendu saint Julien participant de la gloire des martyrs & qu'il avoit connu par la voye extraordinaire de la révélation, selon que l'assure le prêtre Constance son historien. Il fut donc cause que l'on choisit le XXVIII d'août pour la fête du Saint, & contribua ainsi à l'accroissement de son culte, qui passa bien-tôt dans les provinces de la France les plus éloignées, & qui s'étendit même jusqu'en Orient, où on lui bâtit une église à l'occasion de quelque miracle fait par le moyen d'un peu de la terre de son tombeau qu'un marchand y avoit apporté. Saint Mamert évêque de Vienne au cinquiéme siecle, fit la translation de son chef avec celle du corps de saint Ferreol ; au sujet de quoi saint Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont lui récrivit que puisqu'on avoit à Vienne une

Vit. Germ. ap. Sur. d. 31. jul. n. 35. p. 366.

Gr. Tur. c. 32. l. 2. Gl. Conf.

Sidon ep. supr.

partie du corps du patron de l'Auvergne, il le prioit de faire en sorte que par compensation il y revînt aussi une partie de la protection que saint Ferreol accordoit à ceux du païs. Le grand nombre des églises qui furent bâties en son honneur dans le v & vi siecles sembleroit supposer une grande distribution de ses reliques, selon l'usage qu'on avoit alors de n'en point dédier, qu'on n'en eût de ceux dont ces saints édifices devoient porter le nom. Il y en avoit en Limousin & en Touraine dans diverses églises bâties par saint Yriez & par
Gr. Tur c. 39. 40. 34. d'autres, du tems de saint Grégoire de Tours qui n'oublie pas celles de sa ville où subsiste encore aujourd'hui une célebre abbaïe de Bénédictins sous le nom de notre saint martyr. Mais on n'a point de preuve qu'il y en ait eu dans les deux églises de Paris dont l'une qui est la plus an-
Gr hist Franc. l. 9. c. 6. cienne & où saint Grégoire de Tours témoigne avoir été faire ses prieres, s'appelle saint Julien le pauvre; sur
* Rue Calende. la paroisse de saint Severin *; l'autre
Laun. & Vales. de Basil. Paris. qui n'a été bâtie que près de huit cens ans depuis & qui s'appelle saint Julien des Mênétriers, semble avoir voulu changer de patron & substituer saint Julien du Mans à saint Julien de Brioude. On en montre néanmoins sous un buste de bois dans la premiere de ces églises qui est unie maintenant à l'hôtel-dieu de Paris. Les martyrologes anciens du nom de saint Jerôme, ceux de Florus, d'Adon, d'Usuard & les suivans font tous mention de notre saint martyr au xxviii d'août.

III. SAINT ALEXANDRE, I. EVESQUE *de Constantinople.*

iv siecle.

I. — L'an 325.

Alexandre prêtre de l'église de Byzance, homme d'une vertu toute singuliere, alla l'an 325 au concile général de Nicée, comme délégué de son évêque Metrophane que l'âge & l'infirmité empêchoient de sortir, quoiqu'il ne fût guéres moins âgé que lui. Mais il en revint évêque de Byzance par la mort de ce saint prélat qui arriva durant la tenuë du concile. C'est tout ce qu'on peut conjecturer de plus plausible, ce semble, pour accorder ceux qui prétendent que Métrophane vivoit encore au tems de la convocation du concile avec ceux qui sont persuadés qu'Alexandre y souscrivit en son propre nom comme évêque. Cette opinion paroît au moins plus probable que celles qui font commencer son épiscopat en 313 ou 315, ou même en 317. Mais bien des sçavans ne conviennent pas qu'elle le soit plus que celle qui met ce commencement en 323, comme la chronique Pascale, ni celle qui le place en 320, selon ceux qui prétendent que l'évêque de Byzance à qui saint Alexandre évêque d'Alexandrie adressa en particulier sa lettre circulaire contre l'hérésiarque Arius, étoit notre Saint plutôt que Metrophane qu'ils supposent mort dès ce tems-là. Quoi qu'il en soit, Alexandre s'étoit déja fait connoître avant le concile de Nicée à l'empereur Constantin par le silence qu'il avoit imposé aux philosophes payens l'an 323 en présence de ce prince dans une conférence de religion qu'il leur avoit accordée. Sozomene semble dire que notre Saint

Marca conc. l. 5. c. 3. Janing. ap. Boll. d. 4. jun. p. 388. 389. Pag. an. 317. n. 6.

Theod. hist. l. 1. c. 3.

Sozom. hist. l. 1. c. 18.

étoit alors évêque de la ville ; mais il paroît que c'eſt une anticipation qui eſt fort ordinaire à tout le monde, à moins qu'on ne voulût remettre cette conférence à l'an 325, peu de tems après le concile de Nicée. Conſtantin étant entré victorieux dans Byzance après la défaite de ſon collegue Licinius, donna audience à ces philoſophes qui venoient ſe plaindre à lui-même de ce qu'il introduiſoit une religion nouvelle, au mépris des anciennes coutumes des Grecs & des Romains qui avoient été obſervées par ſes prédéceſſeurs. Ils lui demanderent à entrer en diſpute ſur cette doctrine avec Alexandre qui fut obligé d'accepter le combat par l'ordre de l'empereur, quoiqu'il fût peu exercé à la dialectique. Il mit toute ſa confiance, non dans ſon ſçavoir ou dans les forces de ſon eſprit ; mais dans l'aſſiſtance du ſaint-Eſprit qui devoit lui mettre la parole en bouche. Les philoſophes étant aſſemblés au lieu marqué pour cette action, vouloient tous parler ; mais ſaint Alexandre leur répréſenta qu'il valoit mieux choiſir celui d'entre eux qu'ils croyoient le plus habile en éloquence & en raiſonnement. Ils le crurent, & quand ils eurent fait leur choix, ſaint Alexandre dit à celui qui étoit chargé de parler pour tous : „ Au nom de Jeſus-Chriſt je vous „ commande de vous taire. „ Auſſitôt il demeura muet, comme s'il eût eu la bouche fermée ; & l'on jugea que ce n'étoit pas un petit miracle d'avoir fait taire un philoſophe. On attribue quelque choſe de ſemblable à ſaint Spiridion évêque en Chypre, comme nous le verrons au XIV de décembre ; & l'on a quelque ſujet de douter ſi ce ſont deux faits différens.

Fleur. l. 10. c. 39. hiſt.

II. Alexandre qui, ſelon l'opinion de pluſieurs, avoit plus de quatre-vingts ans lorſqu'il fut élevé ſur le ſiége épiſcopal, & lorſqu'il condamna l'héréſie d'Arius avec les autres peres du concile, marqua juſqu'à la fin de ſes jours une vigueur admirable pour maintenir la pureté de la foi contre ſes ennemis. Quatre ou cinq ans après ſon élection, la ville de Byzance changea de face & prit le nom de Conſtantinople. Pour lui il demeura toujours égal dans ſa conduite, donnant à ſon peuple des exemples de toutes ſortes de vertus avec la nourriture céleſte des vérités du ſalut. La ſainteté de ſa vie fut ſi univerſellement reconnue, qu'elle lui attira des éloges extraordinaires de ſaint Grégoire de Nazianze, de Théodoret & des auteurs même de l'Occident. Il s'oppoſa toujours courageuſement aux Ariens qui cherchoient à faire de ce nouveau ſiége de l'empire, je veux dire de Conſtantinople, le centre de leur héréſie. Il ſçut garantir ſon troupeau de leur venin ; mais depuis que par les intrigues de leurs calomnies ils eurent ſurpris la bonne foi de Conſtantin contre ſaint Athanaſe d'Alexandrie, ſaint Euſtathe d'Anthioche, & quelques autres ſoutiens de la foi orthodoxe, il ne put empêcher que ces hérétiques ne tinſſent un concile dans ſon égliſe même pour travailler au rétabliſſement d'Arius, en même tems qu'ils dépoſoient Marcel d'Ancyre qui avoit été abſous au concile de Nicée. Ils ne gagnerent pourtant rien du principal de leurs intentions qui étoient de faire recevoir cet héréſiarque à la communion de l'Egliſe par l'autorité même de l'empereur Conſtantin. Son âge de quatre-vingts quatorze ans ſembloit faire eſpérer quelque compoſition facile de lui aux Euſebiens *, c'eſt-à-dire, aux protecteurs d'Arius. Mais

L'an 330.

Greg. de Naz. or. 27. Theod. l. 1. c. 2.

L'an 336.

Ruf. l. 1. c. 11. Socr. l. 1. c. 7. Soz. l. 2. c. 29.

* Ainſi nommés d'Euſebe de Nicom.

ils le trouverent invincible. Ils lui firent mille belles promesses ; puis voyant l'inutilité de leurs artifices, ils le menacerent de le faire dépofer comme Athanafe, & de mettre en fa place un autre évêque qui ne manqueroit pas de recevoir Arius & fes difciples à fa communion. Rien ne put ébranler Alexandre ; mais il n'étoit plus en état de s'élever contre l'autorité de l'empereur qui ordonnoit la réception d'Arius. C'eft ce qui le fit recourir à Dieu avec fon peuple, de l'avis de faint Jacques de Nifibe qui fe trouvoit à Conftantinople. Il fit faire pendant fept jours des jeûnes & des prieres publiques, & paffa lui-même plufieurs nuits fous l'autel le vifage contre terre, priant Dieu avec des larmes continuelles de détourner le malheur dont l'Eglife catholique étoit menacée. Arius après avoir trompé l'empereur par une profeffion de foi artificieufe, devoit entrer le lendemain, qui étoit un dimanche, dans l'églife pour y être reçu ; & Alexandre eut ordre de tendre la main à un homme qui ne demandoit qu'à fe fauver, difoit ce prince abufé. Alexandre n'ayant pu le détromper, entra promptement dans l'églife faifi de douleur ; & demanda à Dieu qu'il le retirât du monde, s'il falloit qu'Arius fût reçu le lendemain dans l'églife. Mais que comme il efpéroit qu'il auroit pitié de fon Eglife, il le prioit de rabattre l'infolence d'Eufebe de Nicomedie, chef de la cabale, protecteur de l'héréfiarque qui fe préparoit au triomphe. Le lendemain les Eufebiens après avoir mené Arius en pompe par les rues de la ville, prirent le chemin de l'églife pour confommer fon rétabliffement. Comme il paffoit par la place, il fe fentit preffé d'une néceffité qui lui fit chercher un lieu de commodité. Il y mourut fubitement d'une maniere honteufe qui fut prife pour un effet de la vengeance de Dieu tombée fur ce malheureux par la vertu des prieres de faint Alexandre & de faint Jacques. Les Ariens confus n'eurent plus la hardieffe de mettre le pied dans l'églife de Conftantinople, tant que vécut notre Saint. Il mourut quatre ans après plus comblé des graces du ciel, que chargé de fes années, quoiqu'il eût, dit-on, quatre-vingts-dix-huit ans, dont il en avoit paffé quinze dans l'épifcopat. D'autres prétendent qu'il mourut l'année même que l'héréfiarque Arius, c'eft-à-dire, l'an 336, peu de tems après avoir fait triompher fon églife de cet ennemi de la divinité de Jefus-Chrift. Ce font ceux qui font commencer fon épifcopat dès l'an 320 ; comme font auffi ceux qui foutiennent qu'il fut évêque dès l'an 313 ou 314. Il défigna pour fon fucceffeur faint Paul, dont nous avons parlé au VII de juin, au moins fit-il connoître fon mérite à ceux qui devoient faire l'élection, & laiffa les Catholiques les maîtres de l'églife. Mais les Ariens s'étant relevés après fa mort s'en faifirent de telle forte, qu'on ne les en put ôter qu'au bout de quarante ans. Les Grecs font la fête de faint Alexandre le XXX d'août, & les Latins le XXVIII. Son nom fe trouve dans les anciens martyrologes du nom de faint Jerôme, dans ceux d'Adon & d'Ufuard, & dans le Romain moderne.

Theodoret. Philoth. c. 1. Item hær. l. 4. c. 1.

Sacr. fupr.

Marcellin. & Fauft. lib. prec. p. 18.

Athan. ep. ad Serap. p. 670. Id. or. 1. contr. Arian. Epiph. hær. 69. n. 10.

L'an 340.

Tillem. t. 7.

IV.

IV. S. MOYSE, de Voleur devenu Solitaire & Martyr.

IV siecle.

I. Sa conversion.

L'Exemple de saint Augustin n'est pas l'unique que l'Eglise propose en ce jour aux pécheurs convertis à Dieu par la pénitence. Celui de saint Moïse, dont le martyrologe Romain fait aussi mention, en est un autre qui n'est pas moins capable de les consoler & de les encourager à répondre par de dignes fruits de pénitence aux effets de la miséricorde divine que la grace de Jesus-Christ leur procure.

Pallad. Lausiac. c. 22. Sozomen. l. 6. c. 29. Cassian. collat. 3. c. 5. Coteler. monument. eccles. Graec. p. 551. t. 1. Rosvveid. p. 624. 750.

Moïse naquit en Ethiopie, & fut abandonné dès son enfance à la corruption de la nature. Il passa le tems de sa jeunesse sans éducation, sans sentimens de religion ou d'honneur. Il fut esclave d'un officier de ce païs, & il eut toutes les mauvaises inclinations que la bassesse naturelle peut inspirer à une ame servile dans cette condition. Les déréglemens de sa vie obligerent son maître à le chasser comme un scélérat accoutumé au larcin & à la friponnerie; & comme il étoit puissant de taille & fort robuste, il alla se retirer dans les bois pour y exercer le brigandage, devint chef des voleurs, & s'abandonna à tous les crimes imaginables. Mais la grace de Jesus-Christ le retira du fond de cet abîme, lorsque son salut paroissoit le plus désesperé. Dieu ne se servit point pour le toucher des exhortations de prédicateurs ou d'autres missionnaires évangéliques qu'il a coutume d'envoyer aux pécheurs pour les ramener par la vûe des supplices éternels préparés aux méchans, ou des récompenses destinées pour les élus. Mais par un effet fort extraordinaire de sa divine Providence, la conversion de Moïse fut la suite même d'un crime énorme qu'il avoit commis. La crainte des officiers de la justice le fit sauver en Egypte, & il se jetta dans le petit monastere de Petra * aux extrémités du fameux desert de Scété qui regardoit le Nil. Cette retraite toute défectueuse qu'elle étoit dans son principe, ne laissa point de servir de fondement à cette heureuse pénitence qui le fit parvenir dans la suite à une si haute perfection.

* Ou de la Pierre, & non pas Petra en Arabie.

II. Ses peines & ses combats.

Il commença par condamner lui-même son propre corps aux tourmens que ses crimes avoient mérités, & il ne se conserva la vie que pour avoir plus de lieu de les expier, & sauver son ame en détruisant peu à peu ce corps de mort par une entiere mortification de ses sens. Ses austérités toutes cruelles qu'elles paroissoient aux yeux des hommes ne le garantirent pas des tentations qui lui causerent tant de troubles, qu'il se vit sur le point de quitter sa retraite pour retourner à ses premiers engagemens. Accablé de ces peines il alla consulter un saint abbé de Scété, nommé Isidore, qui lui dit qu'il n'étoit encore qu'au commencement du combat. Moïse consolé pour un tems redoubla ses austérités, son travail, sa priere; mais ses efforts lui parurent encore inutiles pour chasser l'esprit impur qui le tourmentoit. Son tourment étoit d'autant plus grand, que les forces naturelles de son corps étoient extraordinaires. Mais sur les avis d'un autre saint solitaire il continua de désarmer son ennemi comme il avoit commencé, en ruinant peu à peu les forces de ce corps si robuste & en veillant continuellement sur son cœur pour ne point prendre part aux illusions & aux fantômes qui le troubloient. Il passa six ans entiers

se tenant de bout toutes les nuits au milieu de sa cellule dans une priere continuelle. Mais ces veilles si extraordinaires, ces prieres si assidues, jointes aux autres pénitences incroyables qu'il faisoit le jour, ne pouvoient encore lui procurer cet heureux repos de l'ame, auquel il aspiroit avec tant d'ardeur. Il sembloit que la justice divine voulût proportionner ses châtimens à la grandeur des crimes qu'il avoit commis, & lui faire payer peu à peu par la vûe terrible des seules images de sa vie passée les dettes immortelles dont il lui étoit resté redevable par tant d'offenses. Moïse soutenu intérieurement par la grace de celui qui ne permettoit ce feu dévorant que pour le purifier, & au dehors par les exhortations continuelles de saint Isidore, devint enfin un homme tout nouveau; & étant arrivé après plusieurs années au point de tranquillité qu'il souhaitoit, il commença à s'approcher des saints mysteres avec une confiance entiere en la miséricorde de Dieu. Il modéra ensuite ses austérités excessives, suivant le conseil du même saint Isidore qui craignoit la tentation par l'autre extrémité de la pénitence. De sorte que, comme il s'étoit accoutumé à ne pouvoir plus presque dormir, il se crut obligé de demander à Dieu la grace de le pouvoir faire, & de se réduire à la vie commune des autres pénitens de ces deserts.

Cassian coll. 11. 17. Pallad. Soz. &c.

III. Il est fait prêtre & abbé.

Il parvint ensuite à un si haut degré de perfection, qu'il fut consideré comme l'un des plus saints entre les solitaires de toute la contrée. C'est ce qui porta le patriarche * d'Alexandrie à l'ordonner prêtre sans s'arrêter aux regles ordinaires de la discipline de l'Eglise, & moins encore aux sentimens de l'humilité de Moïse, qui n'oublia rien pour persuader le prélat de son indignité. Le Saint fut aussi-tôt chargé de la conduite des solitaires dans un des monasteres de Scété. Mais quelques égards qu'on voulût avoir pour la haute vertu ou pour le rang que sembloit lui donner sa qualité d'abbé, son humilité toujours extraordinaire, toujours également admirable lui fit chercher toute sa vie de nouveaux sujets d'humiliation, aimant à se voir méprisé, & chargé d'injures par toutes sortes de personnes. Ayant appris un jour que le gouverneur de la province venoit pour le voir, il prit la fuite par les marêts. Mais Dieu permit qu'il y fût rencontré par le gouverneur qui lui demanda sans le connoître le lieu où demeuroit l'abbé Moïse. Il tâcha de le détourner, disant qu'il ne devoit pas s'amuser à aller chercher un misérable Ethiopien & un fou. Le gouverneur apprit ensuite de quelques autres solitaires à qui il fit le portrait de celui qu'il venoit de rencontrer, que c'étoit celui même qu'il cherchoit avec tant d'empressement & qui n'avoit pas voulu se faire connoître; & ce trait d'humilité augmenta encore l'idée qu'on lui avoit donnée de sa vertu. Moïse n'en usoit pas ainsi par aucune aversion qu'il eût pour la compagnie des hommes. Car on a remarqué au contraire en lui une conduite opposée sur ce sujet à celle du célebre saint Arsene, qui de précepteur du prince Arcade fils de l'empereur Théodose s'étoit fait solitaire de Scété. Arsene accoutumé à la cour, se croyoit obligé pour avoir trop été parmi le monde, de renoncer entiérement à la vue & à la conversation des hommes; Moïse au contraire qui avant sa conversion ne voyoit les hommes que pour les voler & les outrager, se portoit à s'humaniser avec eux, pour

* Pierre.

Vers l'an 375. ou 380.

ainsi dire, afin de réparer en quelque sorte par l'exercice d'une grande charité le mal que ses violences passées avoient causé. Dieu fit connoître par des marques sensibles que la conduite de ces deux Saints, quoiqu'inégale & opposée en apparence, lui étoit également agréable, & que son esprit se transforme en diverses manieres dans ses serviteurs pour les rendre parfaits chacun dans les dons qu'il leur communique.

IV. Sa mort. Cette facilité & cette ouverture qu'avoit saint Moïse pour tous ceux qui venoient le voir lui faisoit exercer l'hospitalité envers tout le monde; elle lui donnoit beaucoup de tendresse pour les pauvres, beaucoup de compassion pour les pécheurs dans la vue de la miséricorde que Dieu avoit exercée envers lui. Elle le portoit aussi à user d'indulgence à l'égard de ses freres que son exemple excitoit à l'amour de la pénitence beaucoup plus que ses instructions. Il les conduisoit dans les voies étroites du salut avec une prudence & une sagesse égale à la charité qu'il avoit pour guérir leurs foiblesses; & il alloit au-devant des scandales & de tous les autres inconvéniens fâcheux par une prévoyance qui faisoit juger qu'il avoit reçu de Dieu le don de prophétie & de discernement. C'est ce qui parut encore visiblement lorsqu'il prédit la désolation des monasteres de Scété par les Maziques, qui surpassoient les Sarrasins & les autres barbares en cruauté. Il prépara ses disciples contre la surprise, & leur recommanda une fidélité inviolable envers Dieu; il disposa les uns à la mort, & les autres à une fuite salutaire, selon le discernement qu'il sçavoit faire des cœurs & des esprits. Pour lui, après avoir reçu des témoignages suffisans de la volonté de Dieu à son égard, il attendit la mort de la main de ces barbares, comme le juste châtiment des cruautés qu'il avoit commises avant sa conversion. Il la reçut avec un courage héroïque, quoique dans cet esprit de repentir & d'expiation; mais Dieu voulut que l'Eglise considérât cette mort comme un véritable martyre. Il mourut âgé de 75 ans, vers la fin du quatriéme siécle, ou au commencement du cinquiéme. Six de ses disciples qui ne l'avoient pas voulu abandonner furent massacrés avec lui & allerent jouïr de la même gloire dans le ciel. Il en laissa 75 sur la terre qui continuerent de servir Dieu sur les exemples & les instructions qu'il leur avoit données. Les Grecs honorent sa mémoire le XXVIII d'août; les Latins ne paroissent pas en avoir fait mention avant le martyrologe Romain moderne où il semble que Baronius l'a fait insérer après l'avoir tiré du ménologe des Grecs de la traduction du cardinal Sirlet.

XXIX JOUR D'AOUST.

LA DECOLLATION DE S. JEAN-BAPTISTE.

§. 1. Histoire de sa Prison et de son Martyre.

Pendant que Jesus-Christ en la premiere année de sa prédication baptisoit les peuples dans le païs de Judée vers la ville de Jericho, Jean son précurseur continuoit toujours de faire la même chose à Ennon près de I.

Salim, au deça du Jourdain à trois petites lieues de Scythople où commençoit la Galilée. Il prêchoit contre les vices avec une vigueur que nulle considération humaine ne pouvoit corrompre; & sa censure soutenue de l'autorité que Dieu lui avoit communiquée, n'épargnoit le mal ni dans les grands, ni dans les prêtres, ni dans les docteurs, ni dans aucun de ceux qui avoient quelque caractere pour s'élever au-dessus des autres. La hardiesse qu'il eut de traiter Herode tetrarque de Galilée comme les autres, lui couta la liberté & enfin la vie. Cet Herode surnommé Antipas étoit fils du vieil Herode dit le Grand sous lequel Jesus-Christ étoit né, & d'une Cleopatre de Jerusalem, frere de Philippes Herode, que le vieil Herode avoit eu d'un autre femme nommée Mariamne, fille du grand Pontife Simon. Ce Philippes qu'on ne doit pas confondre avec son frere Philippes le tetrarque qui avoit pour mere une Maltace de Samarie, mere aussi de cet Archelaüs dont parle l'Evangile comme du successeur du vieil Herode; ce Philippes, dis-je, avoit épousé sa niéce Herodiade fille d'Aristobule, que le vieil Herode avoit eu d'une autre Mariamne de la race royale & sacerdotale des Asmonéens. De cette Herodiade qui étoit sœur du roi Herode Agrippa qui fit mourir saint Jacques le Majeur, & arrêter saint Pierre prisonnier, Philippes Herode avoit eu une fille nommée Salomé, dont parle l'Evangile sans la nommer, & qui fut mariée à Philippes le tetrarque son oncle paternel & en secondes nôces à Aristobule son cousin fils d'Herode roi de Chalcide, qui étoit frere de sa mere Herodiade. Herode Antipas tetrarque de Galilée & de Perée, ayant vu cette Herodiade sa niéce un jour que passant pour aller à Rome, il logeoit chez Philippes Herode son mari, conçut pour elle une passion illégitime, & lui parla de l'épouser. Herodiade n'eut point horreur d'une proposition si criminelle. Elle consentit de quitter son mari pour vivre avec le tetrarque après son retour de Rome, à condition qu'il répudieroit la fille d'Aretas roi d'Arabie qu'il avoit épousée long-tems auparavant.

Stemm. Herodiadar. ap. Lancel. Joseph. antiq. l. 17. 18. &c.

Jos. ant. l. 18. c. 7.

Till. t. 1. p. 101.

II.

Saint Jean représenta fortement l'énormité de son crime à Herode le tetrarque. Il lui dit qu'il ne lui étoit pas permis d'avoir la femme de son frere à qui il l'avoit enlevée de son vivant, & dont elle avoit eu des enfans, ce qui suffisoit quand d'ailleurs elle auroit été veuve pour rendre ce mariage criminel, selon les loix même qui s'observoient alors parmi les Juifs. Saint Luc ajoute que saint Jean reprit encore Herode de toutes les autres méchancetés qu'il avoit commises. Cette liberté qui faisoit revivre l'esprit & le zele du prophête Elie dans saint Jean, déplut beaucoup à Herode; & voyant d'ailleurs qu'Herodiade étoit encore plus irritée que lui de ces généreuses répréhensions, il fit arrêter ce saint précurseur, & l'envoya prisonnier dans le château de Maquéronte qui étoit au de-là du Jourdain vers sa décharge dans la mer morte. L'historien Joseph qui tout Juif qu'il étoit a fait à cette occasion un fort bel éloge de saint Jean-Baptiste, n'a point oublié de relever l'injustice de sa détention. Mais il semble en avoir voulu attribuer la cause à quelque raison d'état & à des motifs de politique, lorsqu'il dit que le grand pouvoir qu'il avoit acquis sur les esprits des peuples qui venoient à lui en foule, & qui lui obéissoient avec un merveilleux em-

Marc. 6. v. 17. Math. 14. v. 3. Jos. l. 18. c. 2. l. 17. c. 15. Till. supr.

Luc. 3. v. 19.

L'an 30.

L. 18. c. 7.

preffement,fit craindre à Herode qu'il n'excitât quelque fédition dont fes ennemis puffent tirer avantage ; & qu'il crut devoir prévenir ce mal pour n'avoir pas lieu de fe repentir d'avoir attendu trop tard à y apporter le remede.

Herodiade femme pleine d'ambition & de fierté n'étant pas contente encore de le voir en prifon, vouloit abfolument le faire mourir, pour fe voir délivrée d'un cenfeur fi fâcheux. Elle animoit Herode fans ceffe contre lui ; & de tems en tems elle le
Matt.14.v.5. Marc.6.v.19. 20. faifoit entrer dans fes fentimens.Mais il étoit retenu par la crainte du peuple qui aimoit & honoroit la fainteté de Jean, & le regardoit comme un prophête.D'ailleurs comme il étoit convaincu par lui-même que c'étoit un jufte & un homme de Dieu, il ne pouvoit pas ne point avoir auffi beaucoup de vénération pour lui. Auffi l'évangile remarque qu'il le craignoit & le refpectoit, qu'il faifoit beaucoup de chofes felon fes avis, & qu'il étoit bien aife de l'entendre.

III. Saint Jean avoit des difciples fidelles qui fe firent un devoir de ne le point abandonner durant tout le tems de fa prifon qui fut de plus d'un an. Il ne pouvoit oublier en cet état la fonction deprécurfeur du Meffie, & il voulut travailler jufqu'à la fin à préparer les voies au Seigneur. C'eft dans cette vûe qu'il empêchoit fes difciples de s'attacher à lui ; s'appliquant à leur faire connoître celui qui feul devoit être leur Maître & leur Sauveur. C'eft auffi pour cela qu'ayant appris d'eux les miracles que faifoit J. C. il lui députa de fa prifon deux d'entr'eux pour lui demander s'il étoit celui qu'on attendoit,
Math.11.v.1. c'eft-à-dire, le Meffie, non pour fçavoir lui-même ce qu'il fçavoit déja, & qu'il avoit fait fçavoir aux autres lorfqu'il baptifoit, mais pour confirmer fes difciples dans ce qu'il leur en avoit dit, & leur en faire trouver des preuves fur ce qu'ils devoient voir ou entendre de lui par eux-mêmes.

Les deux difciples étant venus à Jefus lui dirent que Jean les avoit envoyés pour fçavoir s'il étoit celui qui devoit venir fur la terre, ou s'ils en devoient attendre un autre ? Jefus ne leur répondit que par des miracles ; auffi étoient-ce les preuves qu'on pouvoit lui demander de fa divinité & de fa miffion. Il leur dit en les renvoyant à leur maître. „ Allez Math.11.v.4.
„ reporter à Jean ce que vous avez „ entendu, & ce que vous avez vû. „ Dites-lui que les aveugles voyent ; „ que les boiteux marchent ; que les „ lépreux font guéris ; que les fourds „ entendent ; que les morts reffufcitent ; que l'évangile eft annoncé „ aux pauvres ; & qu'heureux eft celui qui ne prendra point de moi „ un fujet de fcandale & de chute. „ Lorfqu'ils furent partis, Jefus s'adreffant aux peuples leur parla de Jean V. 7.
en cette forte, „ Qu'êtes-vous allé „ voir dans le défert ? un rofeau agité „ du vent ? Mais encore, qu'êtes-„ vous allé voir ? un homme vêtu „ avec luxe & molleffe ? Vous fçavez „ que ceux qui s'habillent de la forte, „ & qui aiment les délices font dans „ les palais des rois.Qu'êtes-vous donc „ allé voir? Un Prophête?Oui certes je „ vous le dis, & plus que prophête. „ C'eft de lui qu'il eft écrit ; J'envoye „ devant vous mon ange qui vous pré- Malach. 3.
„ parera la voie. Je vous dis en vé- v. 1.
„ rité qu'entre tous ceux qui font nés „ de femmes, il n'y en a point eu de „ plus grand que Jean-Baptifte. . . „ Si vous comprenez bien ce que je „ vous dis, il eft cet Elie qui doit ve- Math. 11.
„ nir. „ Jefus-Chrift fit ainfi l'éloge v. 14.

de saint Jean son précurseur devant ceux qui avoient entendu les propositions de ses deux disciples, afin qu'on ne crût pas que Jean eût véritablement douté de sa qualité de Christ, ou que la lumiere du saint-Esprit lui eût manqué dans la prison.

IV. On ne croit pas que saint Jean ait vêcu long-tems après cette députation qui parut être la derniere action de son ministere de précurseur dont sa mort fut le sceau. Hérode Antipas étoit avec la princesse Hérodiade & toute sa cour à Maquéronte, aux extrémités de la Perée, province de sa tetrarchie de Galilée qui joignoit l'Arabie. Hérodiade qui redoutoit toujours saint Jean tout renfermé & tout chargé de chaînes qu'il étoit, & qui appréhendoit qu'enfin Hérode touché

Marc. 6. v. 19 de ses remontrances ne la renvoyât à son premier mari, cherchoit à le perdre par toutes sortes de voies. Elle trouva enfin, dit l'Evangéliste, l'oc-

V. 21. casion favorable à ses desseins. Elle prit pour les exécuter le jour de la naissance d'Hérode auquel il devoit faire un grand festin aux Grands de sa cour, aux officiers de ses troupes, & aux principaux de la Galilée. Sa fille que Joseph nomme Salomé, & qu'elle avoit eue du mari qu'elle avoit abandonné, suivant ce quelle avoit concerté avec elle, entra dans la salle où se célébroit la fête, & se mit à danser devant Hérode & toute l'assemblée pendant que l'on étoit à table. Elle plut tellement à ce prince & aux assistans, qu'il lui dit de lui demander tout ce qu'elle voudroit; & il jura qu'il le lui donneroit, quand même elle lui demanderoit la moitié de son royaume. Salomé courut aussi-tôt à sa mere, pour sçavoir ce qu'elle demanderoit. Hérodiade l'ayant instruite, elle rentra aussi-tôt, & demanda à Hérode la tête de Jean-Baptiste dans un bassin. Hérode fut fâché d'une demande, à laquelle il n'auroit eu garde de s'attendre de la part d'une jeune fille, & il en témoigna du chagrin. Néanmoins à cause du serment qu'il avoit fait, & par considération de ceux qui étoient à table avec lui, il ne voulut point la refuser. Il envoya donc un de ses gardes à la prison avec ordre de lui apporter la tête de Jean. L'officier obéit; coupa la tête à Jean dans la prison, & l'apporta dans un bassin. Elle fut donnée aussitôt à la fille qui avoit dansé, & la fille la donna à sa mere.

Ses disciples ayant appris sa mort vinrent emporter son corps, & le mirent dans un tombeau. On ne sçait ce qu'Hérodiade fit pour lors de la tête du Saint. Si l'on en croit saint *Hier. in Ruf. l. 3. c. 11.* Jerôme elle lui perça la langue avec son aiguille de tête comme avoit fait la femme de Marc-Antoine à celle de Ciceron, & crut se vanger ainsi de ses reproches & marquer la haine qu'elle avoit des vérités qui étoient sorties de sa bouche.

Qoique les malheurs de cette vie ne soient guéres plus évidemment devant Dieu la punition du crime que les biens & la prospérité ne sont la récompense de la vertu, on n'a point laissé de croire que le ciel avoit employé ces moyens pour venger la mort de saint Jean. Hérode engagé dans une fâcheuse guerre avec Aretas roi des Arabes qui voulut avoir raison de l'affront fait à sa fille qu'il avoit répudiée pour épouser Héro- *Joseph. antiq. l. 18. c. 7.* diade, perdit une grande bataille; & les Juifs même reconnurent que c'étoit une juste punition de la mort de Jean-Baptiste. Quelques années après, l'empereur Caligula le priva de ses états & le relegua à Lyon; & Hérodiade qui avoit été la cause de cette disgrace, voulut en être la compagne.

Cependant Herode n'avoit point perdu l'eſtime qu'il avoit eue de ſaint Jean pour lui avoir fait perdre la vie. Car peu de tems après ſa mort, comme il entendit parler des miracles de Jeſus-Chriſt, il s'imagina que c'étoit ſaint Jean qui étoit reſſuſcité. Ce qui marque aſſez la grandeur de l'idée qu'il s'en étoit formée, & la diſpoſition de ſon cœur qui le lui faiſoit redouter encore après ſa mort.

Luc. 9. v. 7. Math. 14. v. 1.

Marc. 6. v. 16.

§. 2. Histoire de son Culte.

V. On ne peut rien aſſurer de poſitif ſur le tems précis de la mort de ſaint Jean-Baptiſte, mais on juge par la ſuite de l'évangile qu'elle arriva vers la fin de la ſeconde année du miniſtere, ou de la prédication de Jeſus-Chriſt, ou au plûtard dans les commencemens de la troiſiéme vers le mois de février. Il eſt toujours conſtant que ce fut quelque tems avant Pâques. Néanmoins toute l'égliſe, tant chez les Grecs que parmi les Latins, en célebre la mémoire le XXIX d'août ſous le titre de ſa *Décollation*, ſoit à cauſe qu'on l'a pris pour le jour de ſa mort, ſoit pour quelque tranſlation de ſes reliques faite en ce jour comme il eſt marqué dans pluſieurs martyrologes. Elle a cru devoir lui décerner les honneurs du martyre comme à ſaint Etienne & aux Apôtres du Sauveur, quoique ſaint Auguſtin ſemble dire qu'on lui avoit ôté la conſolation de mourir pour le nom de Jeſus-Chriſt qu'il avoit annoncé. Auſſi n'a-t-il pas été moins le martyr ou le témoin de Jeſus-Chriſt qu'eux, étant mort pour la juſtice qui eſt inſéparable de la vérité. Saint Chryſoſtome ne fait pas difficulté de le qualifier même le premier des martyrs, quoiqu'en ce genre pluſieurs des anciens prophêtes ſemblent avoir mérité ce titre avant lui en combattant les péchés des Juifs. Avant le ſixiéme ſiécle de l'Egliſe cette fête étoit qualifiée *la Paſſion de ſaint Jean*, comme on le voit dans les anciens ſacramentaires de Rome ſous le pape Gelaſe, & de France ſous la premiere race de nos rois. Elle eſt qualifiée auſſi le jour *Natal*, ou de la naiſſance céleſte de ſaint Jean dans les anciens martyrologes du nom de ſaint Jerôme. Mais depuis le tems de ſaint Grégoire le Grand, elle a retenu dans l'égliſe Latine le nom de Décollation qui s'eſt auſſi introduit chez les Grecs en terme équivalent. Ceux-ci l'ont miſe au rang des fêtes où il eſt ordonné de faire ceſſer le barreau & le travail des mains. C'eſt ce qui s'eſt auſſi introduit en pluſieurs égliſes de l'Occident; & dans le ſacramentaire de ſaint Grégoire on voit pour ſon office une belle préface & des bénédictions comme aux principales ſolennités de l'égliſe Romaine. Elle a néanmoins toujours été moins ſolemnelle, que celle de la Nativité, c'eſt-à-dire, de la naiſſance temporelle du ſaint précurſeur, parce qu'il ſemble qu'elle ne regarde pas Jeſus-Chriſt de ſi près du côté de ſon incarnation. Mais il paroît qu'elle n'a été nulle part plus ſolennelle, qu'en Ruſſie ou Moſcovie, où elle eſt précédée d'une vigile & d'un jeûne; ce qu'on ne pratique pour aucun autre Saint dans tout ce païs. Cette obſervation du jeûne & de la vigile y avoit paſſé avec les autres rits de l'égliſe Grecque où elle eſt encore aujourd'hui en uſage, avec cette différence que les Grecs font auſſi le même honneur à quelques autres Saints. On peut juger de la célébrité du culte que lui ont rendu les Grecs, par la multitude des égliſes qu'ils ont dreſſées ſous ſon nom, & l'on en a compté juſqu'à quinze dans

L'an 32.

Tillem. p. 106. Pezron. hiſt. evang. tom. 2. p. 52.

Aug. in pſal. 140.

Chryſ. ad eos qui ſcandal. c. 19. Aug. ſupr.

Thomaſ. ſacr. p. 170. Mab. lit. Gal. l. 2. p. 160.

Manuel. Comn. conſtit ap. Balſamon.

Sacr. Men.

Rer. Moſc. Comm. Herb. Ephemer. Græc. Moſc. ap. Papebr.

Smith. de Stat. Eccl. Gr. p. 29.

CP. Christ. l. 4. Du Cang. la seule ville de Constantinople. Mais l'uniformité ne s'y est point rencontrée partout pour le choix du jour, non plus qu'en Occident, où il faut avouer que la fête de la Décollation n'étoit pas tout à fait si célebre. Dans l'Orient, & principalement en Syrie, *Thiers imm. fest. ex Dureto p. 146.* cette fête se faisoit le lendemain de l'Epiphanie le VII de janvier, au lendemain de celle du batême de Jesus-Christ, suivant l'usage de joindre à la fête des mysteres celle des personnes qui en ont été les ministres, ou qui y ont eu quelque part. En d'autres endroits, & nommément en Afrique elle se célébroit le XXVII de décembre après celle de saint Etienne pour rapprocher de Jesus-Christ ceux qui avoient souffert le plus près *Kal. Carthag. Anal. Mab. t. 3. p. 400.* de lui. C'est pour cette raison qu'on y joignoit celle de saint Jacques le Majeur au même jour, & celle des Saints Innocens au lendemain. Car ceux qui ont prétendu que le surnom de *Baptiste* s'étoit glissé ici pour celui d'*Evangéliste* n'ont pas pris garde que la fête de saint Jean l'Evangéliste se faisoit alors au XXIV de juin avec celle de la naissance de saint Jean-Baptiste comme on le trouve dans les anciens *Florent. M.H. p. 787. & seq.* martyrologes du nom de saint Jerôme, qui parlent d'ailleurs de la fête de la Nativité & de celle de la Décollation de notre Saint en des termes tout semblables. La Décollation se trouve encore marqué au X d'avril *Boll. t. 1. apr. p. 857. Tom. 3. mart. p. 533.* dans quelques martyrologes, & au XXV de mars dans d'autres. Ce dernier jour a passé pour celui du martyre de saint Jean dans l'esprit de plusieurs de ceux qui ont considéré qu'il étoit mort peu de tems avant Pâques. A Rome même il paroît qu'on ne s'est pas toujours attaché au XXIX d'août, *Front. Kal. p. 126.* puisque la fête est marquée au lendemain dans l'ancien calendrier du VII ou VIII siécle. Elle n'étoit que semidouble jusqu'à ce que Pie V au seiziéme siécle l'érigea en double, mais de la derniere classe. Quelques-uns ont trouvé à redire qu'elle ne fût point double-majeure comme celle des Apôtres; mais on leur a répondu, solidement ou non, que ce jour n'est pas celui de son martyre; qu'il n'avoit point souffert pour la foi de Jesus-Christ ou son évangile; qu'il n'étoit pas monté au ciel incontinent après sa mort; en un mot, que saint Augustin n'avoit pas mérité de perdre ses secondes vêpres, qu'il partage comme égal * avec saint Jean. A Paris l'évêque Etienne Poncher, qui fut depuis archevêque de Sens, & qui mourut en 1524, la mit au rang des fêtes où les œuvres manuelles étoient défendues, mais non pas les œuvres serviles. Cet établissement ne dura point long-tems; & l'évêque Eustache du Bellay la retrancha avec les autres demi-fêtes du même ordre l'an 1557. Ce qu'on dit d'une ordonnance prétendue de Galon, qui d'évêque de Beauvais fut fait évêque de Paris au commencement du XII siécle touchant l'obligation de chomer la Décollation de saint Jean, appartient à Galon, cardinal légat du saint siége en France, qui vivoit cent ans après ce prélat. Quand le decret dont il s'agit ne seroit point suspect d'ailleurs, on auroit toujours lieu de douter s'il fut jamais exécuté en France.

Gavant. p. 162.

** A capitulo. Stat. Paris. p. 254.*

VI. Outre la fête générale de la mort ou de la passion de saint Jean, il s'en est institué encore beaucoup de particulieres pour honorer ses reliques. Il n'y a nulle apparence à dire que *Casaub. Exerc. 15. t. 2.* ses disciples ayant emporté le tronc de son corps après qu'on lui eut coupé la tête, l'ayent enterré à Sebaste ville capitale de la Samarie qui étoit une province de Palestine entre la

Judée

Sub Hieron. nam. Bed. &c. Judée & la Galilée, sur-tout lorsqu'on prend garde à l'opposition qui étoit entre les Juifs & les Samaritains. Mais puisque les plus anciens martyrologes établissent son culte dans cette ville, on a tout lieu de croire que ce saint corps y fut transporté de Maquéronte dans la suite des tems. Il est certain au moins que son tombeau étoit à Sebaste lorsque du tems de Julien l'Apostat les payens l'ouvrirent & brûlerent ses os, vers l'an 462, avec ceux du prophête Elizée. Ceux qui nous ont fait l'histoire de ce sacrilege n'ont point remarqué que l'on en ait épargné aucun. Ils ajoûtent au contraire que ces idolâtres dans leur fureur autorisée par le prince apostat, brûlerent avec ces saints corps des ossemens de divers animaux, & qu'ayant mêlé toutes les cendres, ils les jetterent au vent.

Theodoret. l. 3. c. 3. Chron. Alex. Du Cang. chef de S. Jean. p. 173. Till. p. 107. Philostorg. l. 7. c. 4. Glycas. ap. Du Cang.

Cela n'empêche pas que quelques églises ne se glorifient encore aujourd'hui d'avoir de celles de S. Jean. On en voit à Genes sous son nom dans la cathédrale de saint Laurent, où l'on dit qu'elles furent apportées de la ville de Myre en Lycie, vers l'an 1098, après la prise d'Antioche par les Chrétiens sur les Sarrazins. La translation ou la réception de ces cendres est marquée dans plusieurs martyrologes au XXX & au XXXI de mai; elle se célebre à Genes le dimanche dans l'octave de l'Ascension, & la fête y est double de la seconde classe. On trouve encore de ces cendres en plusieurs autres églises, comme à Rome dans S. Jean de Latran; à Vienne en Dauphiné où elles furent envoyées avec d'autres reliques l'an 713 par le pape Constantin; au Puy en Vellay, où on les a reçues de la libéralité du pape Jean XXII; à Ardres en Basse-Picardie; à Douay dans l'église de saint Amé; dans l'abbaïe du Paraclit, au diocèse d'Amiens, & encore ailleurs.

Du Cang. supr.

Boll. t. 7. maii p. 234. Item p. 419. Sauss. mart. Gall. suppl. 31. maii.

Du Cang. supr.

Ruf. l. 2. c. 27. 28. Herman. V. Ath. t. 2. p. 411. Rufin qui écrivoit trente ans environ après le regne de Julien l'Apostat, fait une exception à cette dissipation générale que Théodoret & les autres témoignent avoir été faite par les payens des reliques du Saint qui étoient à Sebaste. Il dit que quelques moines mêlés parmi les payens qui les ramassoient pour les brûler, en sauverent quelques os qu'ils porterent à Jerusalem dans le monastere d'où ils étoient; Que leur abbé Philippes les envoya à saint Athanase qui les cacha, dit-il, dans un trou de la muraille de son église, d'où ils furent tirés vers l'an 395, pour être mis le XXVII de mai dans la nouvelle église de saint Jean-Baptiste, que le grand Théodose avoit fait bâtir à la place du temple de Serapis. Il est un peu étonnant que toute cette histoire du recouvrement de quelques os de saint Jean-Baptiste n'ait point d'autre garant que Rufin, & que les Grecs surtout n'en ayent rien dit.

Du C. p. 176.

VII. Cependant le tombeau de saint Jean, soit qu'il eût été épargné par les payens sous Julien, soit qu'il eût été réparé depuis, continua d'être honoré comme auparavant à Sebaste. Insensiblement on oublia que c'étoit une cénotaphe; & dès le tems de saint Jerôme qui étoit, comme on le sçait, celui de Rufin même, on s'étoit persuadé que le corps du Saint y étoit encore. Sainte Paule dame Romaine retirée à Bethléem y étant allée alors pour le visiter, fut saisie de frayeur à la vûe des merveilles que Dieu y opéroit. Tant il est vrai que ce n'est pas aux opinions des hommes mais à leur foi que Dieu s'arrête quand il leur veut faire des faveurs; & qu'un sépulcre vuide peut servir d'instrument à sa puissance comme toute autre chose qu'il lui plaît d'employer.

Hier. ep. 17. & 27. Till. p. 107.

Greg. Naz. carm. 140. Till. p. 108.

Nous ne croyons pas devoir nous arrêter ici à remarquer la multitude des reliques répandues depuis ce tems sous le nom de saint Jean-Baptiste en diverses églises de l'Orient & de l'Occident. Ils nous suffit de faire juger que si elles n'ont été tirées de Sebaste avant Julien l'Apostat, ou si elles n'ont été prises à Alexandrie, elles ont dû être suspectes. Parmi celles qui ont pour garant des auteurs que nous respectons, on peut compter celles que le B. Theodoret de Cyr reçut de Phénicie & de Palestine; celles que saint Gaudence de Brefce mit dans son église; celles que S. Paulin de Nole mit sous l'autel de saint Felix, mais qui n'étoient apparemment que des cendres recueillies de celles que les payens avoient dissipées. On n'est point obligé à de semblables considérations pour ceux qui nous parlent d'un *os de l'épaule* du Saint, envoyé par l'empereur Heraclius à Dagobert I. roi de France, qui en fit présent à l'église de saint Denys qu'il avoit fondée; d'une *épaule* entiere envoyée par Baudoin empereur de Constantinople, à Philippes Auguste, qui la mit aussi à saint Denys; de quelques parties de cette *épaule* conservées à Longpont au diocèse de Soissons, & à Liessies dans le Haynaut; de quelques ossemens d'*une jambe* à Abbeville dans l'église de saint Jean de Rouvroy; d'une partie d'un *bras* apportée avec une jambe d'Alexandrie en Italie par un Carme; d'une autre partie du même *bras* enlevée aux Chevaliers de Rhodes & transportée en Hollande; d'un autre *bras* apporté de Constantinople à Soissons par l'évêque Nivelon avec beaucoup d'autres reliques, & deposé à S. Jean des Vignes, où l'on en célebre la translation le XXVII de Juin; de quelques ossemens d'un *bras* à sainte

Idem ibid. & Du Cang. c. 13. fusè. Theod. vit. PP.

Gaud. ferm. 17.

Guill. Nang. Rigord. &c. Du Cang. 179. 180. 181.

Du Cang. supr. p. 181. 182.

Marie Majeure de Rome; d'une *main droite* portée de Sebaste à Antioche par saint Luc, & de-là à Constantinople plusieurs siécles après, dont la translation se célebre chez les Grecs le VII de janvier; & transportée enfin de Constantinople dans l'abbaïe de Citeaux, où elle se conserve fort précieusement; d'une autre *main droite* conservée à Venise long-tems auparavant; de plusieurs *doigts* en divers endroits qu'il feroit ennuyeux de spécifier.

Tillem. p. 530.

On peut regarder avec la même réserve la relique des Jacobins de Perpignan qui est une partie du *bras gauche* coupée au-dessous du coude qui est sans chair, mais qui a encore la peau, les veines, les nerfs, les ongles aux doigts, & qui porte au poignet la marque des fers dont on enchaîne des prisonniers. Elle étoit telle quand Mr. de Marca la visita en 1660, & en écrivit la dissertation que nous en avons dans ses Opuscules, & quand Mr. du Cange qui ne l'avoit point vue en fit une autre cinq ans après, qu'il joignit à son traité du Chef de S. Jean. Quelques-uns sur la foi de ceux qui l'ont vue depuis ce tems, ont crû & ont voulu persuader aux autres qu'il n'y avoit plus que le bras sans main; en quoi il se peut faire qu'ils ayent mal compris ce qu'on leur a dit contre l'opinion de ceux qui publioient qu'il n'y avoit qu'une main à Perpignan. Il suffit de dire qu'on fait remonter l'histoire de cette fameuse relique jusqu'à l'an 1323 où elle commence à se perdre, mais qu'elle n'en feroit guéres plus sure quand on la conduiroit encore plus loin, non plus que ne l'est celle des *Vingt-deux os* qu'on se vante d'avoir sous le nom de S. Jean dans l'abbaïe de Joienval au diocèse de Chartres.

Boll. t. 2. maii p. 649. n. 6. & 8. & not. col. 2. Du Cang. p. 184. 185. 195. 196.

Marc. opusc. pag. 401. edit. an. 1681.

Du Cang. ch. 14. p. 186. &c.

Till. ex Castellano p. 530. 531.

Louv. hist. 1. Beaul. l. 1. c. 25. Du C. p. 197.

Greg. Tur. Gl. M. c. 14. 15. 16. 20.

On pourroit à plus juste titre d'antiquité recevoir ce que S. Gregoire de Tours a dit de diverses reliques de notre Saint, gardées de son temps à saint Jean de Maurienne, à Langey en Touraine, à S. Martin & en une autre église de Tours. Mais personne n'oseroit au moins soutenir l'histoire qu'il fait de la maniere dont il dit qu'une femme des Gaules étant à Jerusalem, lorsqu'on coupa la tête au Saint, recueillit *son sang* qu'elle apporta à Bazas dans l'Anquitaine où on le conserve encore, & où l'on en fait la feste l'onziéme de juillet.

Ibid. c. 12. Sauss. M. Gall.

VIII. L'on parle d'une multitude incroyable d'églises en France, aux Païs-Bas, en Espagne, & en Italie, où l'on se fait honneur d'avoir encore d'autres reliques de S. Jean-Baptiste. Mais il faut se réduire à ne parler ici que de *son Chef* qui en est la principale, & peut-être la seule partie de son corps qui n'ait pas été brûlée. Ce chef dont la connoissance s'est obscurcie beaucoup plus par les histoires differentes qu'on en a publiées, que par le silence de l'Ecriture & des anciens, se trouve aujourd'hui revendiqué par diverses églises sur les prétentions desquelles nous croyons devoir passer légerement. Suivant ce qui s'en est debité de moins incroyable, ce chef fut enterré d'abord à Jerusalem où la malheureuse Herodiade l'avoit fait porter. De-là il fut emporté à Emèse ville de Phénicie du tems du grand Constantin, & il y demeura caché jusqu'au tems des empereurs Marcien & Pulquerie. Ce fut l'an 453 que l'abbé Marcel prêtre & supérieur d'un monastere voisin le découvrit à la faveur de trois songes tout-à-fait mysterieux, suivis & soutenus de visions de trois * autres abbés qui font un enchaînement de miracles surprenans. Urane évêque d'Emèse en fit solemnellement la translation le XXIV de février auquel les Grecs en font la feste solemnelle avec celle de la premiere invention du chef de S. Jean, car celle-ci n'étoit que la *seconde*, ou pour mieux parler, l'invention d'un chef tout different de l'autre. De sorte que les Grecs qui choment encore aujourd'hui cette double feste n'ont point fait difficulté d'admettre deux têtes differentes d'une même personne, comme s'ils les eussent reconnues pour être veritablement toutes deux de S. Jean-Baptiste.

Du Cang. p. 198. 199.

Anon. Graec. ap. Du Cang. p. 208. &c. Marcell. Com. chron. Till. p. 109. 519. Du Cang. 25. & seqq.

* Etienne. Gennade. Cyriaque.

Menol. Ughi. Boll. t. 3. febr. p. 430. & 53. Smith. p. 14.

Ado. Beda. Usuard. 24. febr. & 29. aug.

Adon met aussi au XXIV de février l'invention de ce chef; mais il la suppose à Jerusalem, & il dit que ce fut la premiere invention. Bede l'avoit déja mise au même jour long-tems auparavant, mais sans marquer le lieu & sans faire connoître s'il entendoit une premiere ou une seconde invention. Usuard qui écrivoit après Adon a entendu celle qui s'est faite sous l'empereur Marcien, & l'a ainsi distinguée mal-à-propos de celle qui s'est faite à Emèse, qu'il rapporte au XXIX d'aoust comme à son véritable jour, sous prétexte que Bede & Adon en ont fait mention en ce même jour au sujet de la feste de la Décollation.

Lorsqu'on eut bâti une église à Emèse sur le lieu de la caverne où le chef avoit été caché; l'évêque Urane y fit une nouvelle translation le XXVI d'octobre de la même année. Ce chef étoit encore couvert de ses cheveux, & il se pourroit faire qu'Urane les eût coupés pour en distribuer. Au moins voit-on que S. Gregoire le Grand fit présent de *cheveux* de S. Jean-Baptiste à Récarede roi de Wisigots en Espagne; & l'on en vit à Constantinople dans une Eglise, bâtie par l'empereur Justin II. peu de tems avant S. Gregoire. Le chef étoit en-

Gr. ep. 127. l. 7.

Codin. or. CP. p. 57.

core à Emèſe du tems de Conſtantin Copronyme, ſous lequel il s'en fit une tranſlation dans la cave d'une nouvelle égliſe l'an 760 : & quoique cette ville fût ſoumiſe aux Sarrazins depuis près de quinze ans, les fidelles ne laiſſoient pas d'y aller toujours révérer cette ſainte relique, ce qui dura juſqu'au commencement du neuviéme ſiécle. *Du Cang. p. 86. Till. p. 113.*

On veut que d'Emèſe il ait été enlevé quelques années après, & emporté à Comanes, ſans qu'on puiſſe dire que ce fut en Arménie ou dans la province du Pont, car les deux villes du nom de Comanes ſubſiſtoient encore alors en ces païs. On ajoute qu'il y demeura caché par la crainte des Iconomaques qui n'en vouloient guéres moins aux reliques des Saints qu'à leurs images; qu'il y fut trouvé vers l'an 850 du tems de Michel III. empereur catholique, fils de Theophile, l'ennemi des ſaintes Images, & de l'impératrice ſainte Theodore, dont nous avons parlé à l'onziéme de février; qu'il fut alors tranſporté à Conſtantinople par les ſoins du patriarche ſaint Ignace, mis dans la chapelle du palais de l'empereur, & de-là dans le monaſtere de Stude. *Du Cang. p. 81.* C'eſt ce qui s'appelle la *troiſiéme* invention ou découverte du chef de S. Jean, & que l'égliſe Grecque ſolemniſe le xxv jour de mai, auquel les Maronites de Syrie & du Liban en font auſſi la fête. *Boll. t. 6. maii, p. 4.* On prétend qu'elle eſt encore aujourd'hui chomée d'obligation chez les Grecs, comme les deux autres du xxiv de février. *Smith. p. 15.* Ce chef fut conſervé à Conſtantinople juſqu'au douziéme ſiécle auquel on voit que l'empereur Alexis Comnéne ſe vantoit de le poſſéder encore tout entier avec les cheveux, la barbe & la peau. *Guibert. Novig. l. 1. Geſt. Dei per Franc.* Il y demeura même juſqu'au commencement du treiziéme. *Du Cang. p. 95.*

A la priſe de Conſtantinople par les François arrivée l'an 1204, il ſe commit des deſordres terribles dans le pillage des égliſes & des reliques, dont les unes furent diſſipées, d'autres emportées par dévotion, & le reſte confondu pêle-mêle après qu'on eut briſé & pris les chaſſes & les reliquaires. Un gentilhomme de Picardie, nommé Walon de Sarton, qui avoit été préſent à la priſe de la ville, trouva le chef de ſaint Jean dans les mâſures du vieux palais de Mangane ou de l'arſenal, avec celui d'un ſaint Georges qui avoit un égliſe de ſon nom contre ce palais. *Du C. p. 102. 103. 104.* Ce chef qui portoit le nom de S. Jean, & qui ſelon quelques apparences étoit different de celui qu'on avoit apporté de Comanes & qu'on avoit trouvé à Emèſe, n'étoit pas entier; il y manquoit la mâchoire & tout le derriere de la tête. *Chap. 9. 10.* Walon de Sorton l'apporta l'an 1206 tel qu'il étoit à Amiens, où l'évêque Richard de Gerberoy le reçut avec grande ſolemnité, & en fit la tranſlation dans ſon égliſe cathédrale le xvii de décembre, auquel on en renouvelle la fête tous les ans. *L'an 1206.* *P. 121.* Walon en reconnoiſſance du préſent fut fait chanoine de la cathédrale l'année ſuivante.

IX. Voilà l'hiſtoire la moins mal ſuivie qu'on ait pû faire du chef de S. Jean-Baptiſte. Mais ayant parlé de ſa ſeconde & de ſa troiſiéme invention, on ne doit pas diſſimuler ce qui s'eſt dit en gros de la *premiere* qui a pour hiſtorien Sozomene auteur plus ancien & plus connu que tous ceux qui ont parlé des autres. *Sozom. l. 7. c. 21.* Selon lui le chef de S. Jean-Baptiſte fut trouvé à Jeruſalem du tems de l'empereur Valens par des moines ſectateurs de l'héréſie des Macédoniens. Il fut tranſporté d'abord en Cilicie, puis vers l'an 371 à Coſlaï ou Coſilas, village près *Du Cang. p. 12. & ſuiv.*

de Chalcedoine en Bithynie. Du tems du grand Théodose, il fut ôté des mains des Macédoniens, & porté à Chalcedoine sur la fin de l'an 391; de-là à l'église de S. Jean de l'Hebdome qui étoit la banlieue ou le territoire le plus proche de Constantinople. Ce fait avancé par Sozomene est soûtenu encore par la chronique Pascale & par celle de S. Prosper, selon quelques éditions. On peut dire d'ailleurs qu'il décrit une chose arrivée à la vûe de Constantinople, & si près de son tems, qu'on ne peut douter qu'il n'ait encore trouvé au monde bien des gens qui y avoient assisté. Il n'y a que des Grecs qui ayent pû trouver le moyen de ne faire qu'un chef de cette tête & de celle qui avoit été trouvée à Emèse, & qui ayent bien voulu dans l'établissement de la fête de l'une & de l'autre Invention nous laisser entendre qu'ils les croyoient toutes deux de S. Jean-Baptiste. C'est assez pour les autres de supposer que l'un des deux chefs ait été de ce saint Précurseur. Celui qui fut apporté à Constantinople sous l'empereur Théodose, n'y étoit plus dès le tems de Justinien, soit qu'il eût été enlevé, soit plûtôt qu'en y demeurant il eût perdu le nom de saint Jean-Baptiste avec son crédit. Il est certain au moins qu'il ne fit point matiere d'objection, lorsqu'au neuviéme siécle il fut question de recevoir l'autre chef, venu de Comanes & trouvé à Emèse.

Till. p. 520.

Du Cang. p. 43. 44.

X. L'église de saint Jean d'Angely en Saintonge se croit d'un autre côté en possession du chef de S. Jean depuis le tems du roi Pepin, sur la foi d'une tradition qui le suppose transporté de Palestine en Egypte, puis de la ville d'Alexandrie en France vers le milieu du huitiéme siécle. C'est ce que l'on trouve déduit assez au long dans un traité *de la Révélation du Chef de saint Jean-Baptiste*, inseré parmi les œuvres de saint Cyprien. A travers toutes les fautes que l'auteur a faites dans son traité, quelques-uns ont crû entrevoir quelques indices qui leur font conjecturer que ce seroit le chef de S. Jean d'Edesse, martirizé à Alexandrie avec S. Cyr plûtôt que celui de S. Jean-Baptiste. La fête de la Découverte ou Invention de ce chef se fait à S. Jean d'Angely le XIX. de juillet.

Du C. p 55. & seq.

Baron. not. ad M. R. 368.

Till. p. 530.

Du Cang. p. 72.

La ville de Rome a aussi quelques prétentions sur le chef de S. Jean-Baptiste, & l'on en montre un sous ce beau nom dans l'église de S. Silvestre au champ de Mars. On veut qu'il y ait été apporté par des moines grecs, à qui cette église fut donnée d'abord *; mais c'est sans aucun fondement, à moins qu'on ne voulût se persuader que ce seroit celui qui fut apporté de Chalcedoine à Constantinople du tems de Théodose, & que l'on y perdit de vûe peu de tems avant que cette église de S. Silvestre fût bâtie à Rome par le pape Paul I. Le martyrologe Romain parle de cette translation comme d'un fait véritable; mais il en détruit en même tems toute la vraisemblance, lorsqu'il témoigne qu'elle se fit après la seconde Invention du chef de S. Jean qui ne peut convenir qu'au chef d'Emèse. Quelques-uns ont crû que ce pouvoit être le chef de S. Jean prêtre, martyr à Rome, dont on fait la fête le XXIII de juin. Pour donner couleur à cette opinion, ils disent que comme on montroit la tête de ce saint martyr au peuple ce jour-là, & pendant l'octave qui renferme le jour de la fête de S. Jean-Baptiste, on s'est accoûtumé à confondre peu-à-peu ces deux Saints. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, on peut assûrer que

Id. p. 161. & Mab. Iter. Ital. p. 87.

* Et depuis aux Religieuses de sainte Claire, ou Cordelieres Urbanistes.

L'an 761.

Ex Sirmond. Till. p. 530.

Du C. p. 163. 164.

ſi le pape Boniface VIII. a parlé comme une perſonne convaincue, que le chef de S. Jean-Baptiſte étoit de ſon tems dans l'égliſe de S. Silveſtre de Rome, le pape Clement VIII n'en étoit guéres perſuadé ; puiſqu'il a mieux aimé demander quelque partie du chef qui ſe garde à Amiens, que d'en prendre à S. Silveſtre pour ſatisfaire la dévotion qu'il avoit à S. Jean-Baptiſte. Nous pouvons remarquer ici qu'entre les crimes dont on chargeoit le pape Jean XXIII au concile de Conſtance pour ſervir à ſa dépoſition, on comptoit celui d'avoir vendu à ceux de Florence la tête de S. Jean-Baptiſte pour la ſomme de cinquante mille ducats ; mais que comme on étoit ſur le point d'enlever cette relique de l'égliſe de S. Silveſtre pour la livrer, les Romains qui découvrirent cette honteuſe négociation, s'y oppoſerent & firent rompre le marché. On avoit crû que la relique avoit été diſſipée avec profanation à la priſe de Rome par l'armée de Charles-Quint l'an 1527. A dire le vrai la chaſſe ou le reliquaire d'argent fut pillé par les ſoldats. Mais les religieuſes du lieu avoient eu la précaution d'en tirer la relique, ſelon que le cardinal Baronius témoigne l'avoir appris de la bouche de quelques anciennes du couvent qui vivoient encore de ſon tems.

Conc. Conſt. ſeſſ. 11.

Chron. Magn. Belg. an. 1415.

Baron. not. ad mart.

XI. La ville de Paris pourroit auſſi ſe vanter de poſſeder un chef de ſaint Jean-Baptiſte, ou au moins de l'avoir poſſedé à pareil titre que les autres avant qu'on en eût fait le diſcernement. Nous liſons dans le procès verbal d'une proceſſion de ſainte Genevieve, faite ſous le roi Henry III, que le chef de ſaint Jean-Baptiſte y fut porté par des Auguſtins. Mais quoique ces Peres entretiennent encore aujourd'hui une célebre confrérie en l'honneur de notre Saint ; nous ne voyons pas qu'ils faſſent beaucoup valoir cette relique, au moins ſous ce nom.

Hiſt. Chronol. de la chaſſe de ſainte Genev.

On croira auſſi qu'il y aura encore un chef de ſaint Jean à Soiſſons, ſi l'on veut bien s'en rapporter à l'hiſtoire de la tranſlation des reliques apportées de Conſtantinople en cette égliſe par l'évêque Nivelon après la priſe de cette ville par les François. On dit néanmoins que cette relique a diſparu depuis. On le croira de même de la ville de Nemours en Gatinois ; ſi l'on veut ſe contenter de la bonne foi des habitans du païs ſans autre titre, quoiqu'on n'y montre que la partie gauche d'une machoire que l'on croit avoir reçue du roi Louis le jeune.

Du Cang. p. 149. 164. Hiſt. de N. D. de Soiſſ. par M. Germ.

XII. Entre les égliſes qui ſe contentent de quelque partie du chef de ſaint Jean, outre ce qui s'en trouvoit épars & diſtribué dans près d'une douzaine d'endroits de Conſtantinople avant ſa réduction ſous les Turcs, la Sainte Chapelle de Paris garde la partie ſupérieure d'un *crâne* envoyé au roi ſaint Louis par l'empereur Baudoin II. L'égliſe de ſaint Marc à Veniſe conſerve une autre partie conſidérable d'un *crâne* de même nom apporté auſſi de Conſtantinople par les Venitiens qui avoient partagé la gloire de la priſe de cette ville avec les François. On en voit auſſi une partie à Aire en Artois ; à Noyon dans l'égliſe de la Madeleine. L'on montre dans l'abbaïe de Tiron au diocêſe de Chartres dans le comté de Perche, la cervelle qu'on dit avoir été de la tête de ſaint Jean. Elle fut trouvée dans un mur où l'on croit que quelqu'un revenu de l'expédition de Conſtantinople l'avoit renfermée. C'eſt ſans doute de l'invention de cette cervelle que la fête ſe trouve marquée pour Nogent-

CP. Chriſt. l. 4.

Du C. chef. p. 148.

Ibid. p. 150.

Bolland. t. 2. maii. p. 133.

le-Rotrou, au VII de mai dans quelques martyrologes modernes.

Du Cang. p. 151. 152. On voit auſſi des *mentons* & des *machoires* du nom de notre Saint au château de ſaint Chaumond en Lyonnois, dans l'égliſe de Lyon, dans celle de Beauvais avec deux dents, dans l'abbaïe de ſaint Jean d'Amiens, dans celle de Meaubec en Berry, & en d'autres endroits de la France. La machoire que l'on en montre à Turin en Piemont vient, dit-on, du chef qui eſt à ſaint Jean d'Angely; & celle qui eſt à Aouſte dans les états du Duc de Savoye a été priſe du chef qui eſt dans l'égliſe de ſaint Silveſtre de Rome. *P. 165. 152.* *Barom. not. M.*

Combien voit-on de lieux où l'on montre des *dents*, & d'autres parties d'oſſemens de tête; combien en voit-on où l'on produit de ſes *cheveux*, outre ce que nous avons rapporté de ſaint Grégoire le pape! C'en eſt aſſez pour marquer l'empreſſement qu'ont eu les peuples pour honorer ſaint Jean-Batiſte; c'en eſt trop pour laiſſer dans leurs eſprits une opinion bien inconteſtable ſur ſes véritables reliques.

AUTRES SAINTS DU XXIX jour d'Août.

I. SAINTE SABINE, DAME ITALIENNE, *Veuve & Martyre.*

II ſiecle.

I. L'Egliſe Romaine fait aujourd'hui la commémoration de ſainte SABINE, veuve d'un homme qualifié nommé Valentin, demeurant en Ombrie du tems des empereurs Domitien & Trajan, & martyrizée ſous Adrien. Son culte eſt très-ancien à Rome, & il ſemble qu'il y occupoit autrefois tout l'office du XXIX d'août lorſque celui de la Décollation de ſaint Jean étoit remis au lendemain avec celui des martyrs Felix & Adaucte. Mais parce que ſon hiſtoire, qui d'ailleurs n'eſt appuyée que ſur des actes aſſez ſuſpects, ſe trouve mêlée avec celle de l'illuſtre vierge & martyre ſainte Serapie dont la fête ne ſe fait que le troiſiéme de ſeptembre, nous nous reſervons à parler de l'une & de l'autre conjointement en ce jour. *Front. Kal. p. 126.*

II. C'eſt d'une autre ſainte SABINE ou *Savine* que l'on fait encore aujourd'hui la fête à Troyes en Champagne où elle eſt honorée comme vierge. On ſuppoſe qu'elle vivoit du tems du pape Euſebe, c'eſt-à-dire, dans les commencemens du regne de Conſtantin; mais nous ne croyons pas devoir rapporter ici ſon hiſtoire qui n'a preſque rien de vraiſemblable. *Camuzat. Ant. Tricaſſ.*

II. SAINT MERRY, PRESTRE, ABBE' de *ſaint Martin d'Autun*; lat. *Medericus.*

VII ſiecle.

I. SAint MERRY que l'on croit avoir vêcu depuis le milieu du VII ſiecle de l'Egliſe, étoit de l'une des meilleures familles de la ville d'Autun. A l'âge de treize ans il fut touché du deſir de ſe donner à Dieu, & de renoncer au monde. L'oppoſition que ſes parens y firent ne ſervit qu'à mieux éprouver ſa vocation. La perſéverance qu'il fit paroître dans ſa réſolution leur fit juger que ce mouvement venoit de Dieu; & craignant de reſiſter plus long-tems à ſa volonté, ils ne ſe *Anon. ap. Mab. ſec. 3. part. 1. p. 10. Bult. l. 3. c. 32. n. 15.*

contenterent point de consentir au desir de leur fils, ils l'allerent encore offrir eux-mêmes à l'un des monasteres de la ville que l'on croit être celui de saint Martin qui avoit été bâti par la reine Brunehaud & l'évêque Syagre sur la fin du sixiéme siecle. Lorsque Merry y entra, il étoit habité par cinquante-quatre religieux qui y vivoient fort régulierement. Il les édifia par sa douceur & son humilité, par son obéïssance & sa charité; il leur fit admirer sur-tout son abstinence & ses autres austérités. Car l'on prétend qu'il ne mangeoit ordinairement que deux fois par semaine, & qu'il ne prenoit pour nourriture que du pain d'orge & de l'eau. Il portoit un rude cilice, mais il avoit la discrétion de n'en faire paroître rien au dehors; & persuadé que la vanité étoit à craindre dans l'affectation de la singularité, il étoit vêtu comme les autres religieux, & tâchoit de ne s'en point faire distinguer dans toutes ses pratiques extérieures. Cette sagesse s'étendoit sans doute sur toute sa conduite. C'est ce qui rend plus digne d'étonnement ce qu'on a publié de cette abstinence de ne manger que deux fois la semaine dont les exemples ont été si rares pour ne pas dire si dangereux en Occident. L'exactitude qu'il apporta dans la régularité lui fit faire de grands progrès dans la perfection; & sans être obligé de recourir aux grandes lectures il reçut du ciel l'intelligence des choses spirituelles. Ces faveurs extraordinaires ne purent demeurer cachées. La réputation qu'elles lui procurerent attiroient à son monastere beaucoup de personnes qui venoient de diverses provinces le chercher, comme la reine de Saba cherchoit Salomon, pour l'entendre & profiter de ses instructions.

II. Après la mort de l'abbé du lieu, Merry fut choisi par les suffrages de tous les religieux auxquels beaucoup de gens de la ville d'Autun & de dehors joignirent leurs vœux pour lui voir remplir la place vacante. L'évêque voyant un consentement si général, & poussé d'ailleurs par la connoissance du mérite de Merry, l'établit abbé après en avoir reçu la permission du roi. Le Saint eut beaucoup de peine à se résoudre d'accepter un employ qu'il regardoit comme un fardeau onéreux, plutôt que comme une dignité honorable. Mais ne pouvant plus s'en défendre après une longue résistance, il ne songea plus qu'aux moyens de remplir toutes les obligations qu'on venoit de lui imposer. Il ne prescrivoit rien à ses religieux qu'il ne leur en donnât l'exemple, & ne se contentant pas de leur montrer la voie étroite où ils devoient entrer, il marchoit toujours devant eux pour les y conduire & leur applanir les difficultés du chemin qui auroient été capables de les rebuter. Car il se montroit beaucoup mieux leur pere par sa charité, qu'il ne paroissoit être leur maître par son autorité. Sa nouvelle dignité ayant fait connoître son nom & sa vertu plus qu'auparavant, augmenta aussi l'opinion qu'on avoit de sa sainteté. On venoit en foule à son monastere pour le consulter des lieux voisins & des endroits les plus éloignés de la Bourgogne; & quoique ce ne fût que sur des affaires de salut, l'interruption que sa retraite & les exercices de la discipline reguliere en souffroient lui devint fort à charge. Car il croyoit que des Religieux qui se sont entierement consacrés à Dieu, ne peuvent, sans se rendre coupables de vol, donner aux hommes un tems qu'ils lui doivent. C'est ce qui le fit songer à se retirer, &

& qui le porta à abandonner son monastere pour s'aller cacher dans un desert à cinq quarts de lieue environ de la ville d'Autun. C'est le lieu que l'on appelle encore aujourd'hui la celle de saint Merry, & qui est une paroisse dépendante de l'abbaïe de saint Martin d'Autun. Le Saint y trouva la solitude fort douce, tant qu'il put y demeurer inconnu. Les besoins du corps ne lui donnoient point d'inquiétude ; accoutumé à tout souffrir il travailloit des mains, & ne mangeoit que ce qu'il s'apprêtoit lui-même. Ses religieux l'ayant découvert l'allerent trouver, & tâcherent de lui persuader de revenir. Ils lui représenterent qu'il auroit beaucoup plus de mérite à continuer de gouverner leur communauté, & à procurer le salut des ames, qu'à borner ses soins à lui seul dans un désert. Mais n'ayant pu rien gagner sur son esprit, ils se crurent obligés de s'addresser à l'évêque d'Autun qui alla voir le Saint dans son hermitage, & lui ordonna sous la menace de l'excommunication de retourner à son monastere. Merry obéit, & l'on vit éclater plus que jamais la piété qui étoit répandue dans toutes ses actions.

III.

Ap. Mab. p. 13. n. 11.

Il semble que ce n'ait été que depuis ce retour qu'il fut ordonné prêtre ; mais l'accroissement que le sacré caractere du sacerdoce put donner à son autorité ne fut point capable de lui faire aimer le commandement. Un de ses religieux nommé *Frodulfe*, que nous appellons vulgairement S. *Frou**, & qui étoit son filleul, voulant profiter de la disposition & du penchant qu'il lui voyoit toujours pour la retraite, lui proposa un expédient honnête & spécieux de sortir de son monastere, sans qu'on se pût douter du dessein qu'il auroit de le quitter, & sans qu'on s'avisât ensuite de l'y faire revenir. Ce fut d'entreprendre un voyage de dévotion à Paris, sous prétexte de visiter le tombeau de saint Denys, ou celui de saint Germain, si connu à Autun où ce Saint avoit été abbé * avant que d'être évêque dans cette capitale. Saint Merry se laissa persuader, & il se mit en chemin avec Frodulfe. Mais il tomba malade dans le monastere de Champeaux en Brie à deux lieues & demie de Melun. Il y fit un long séjour pour donner lieu à sa santé de s'y rétablir. Son mal ne l'empêcha point de vacquer aux exercices ordinaires de sa piété dans l'église du lieu, ni d'aller même de jour à autre jusqu'à Melun visiter les prisonniers & travailler à leur procurer la liberté. C'étoit la ferveur de son esprit plutôt que les remedes qui soutenoit la foiblesse de son corps ; de sorte que se voyant toujours incommodé, il crut qu'il étoit inutile de demeurer plus long-tems à Champeaux, & il continua son voyage pour Paris dans un petit chariot qu'il fut obligé de prendre, ne pouvant le faire à pied. Etant arrivé dans cette ville, il alla se loger au faubourg du nord dans une petite cellule jointe à la chapelle de saint Pierre. Il n'y fit autre chose que prier & souffrir ; & après y avoir été malade pendant deux ans & neuf mois, il fut délivré des miseres de cette vie par une heureuse mort que l'on met au commencement du huitieme siecle. Usuard qui vivoit environ 150 ans après a fait mention de lui dans son véritable martyrologe sous la qualité de prêtre que l'on préféroit alors à celle d'abbé dans les titres d'honneur ; & il a marqué sa fête au XXIX d'août qu'il nous représente comme le jour de sa mort ou de sa sépulture. C'est ce qui a été suivi dans le martyrologe Romain & les autres modernes. La fête

* Sa fête à Paris le XXII d'avril. Ses reliques à S. Merry, & à Grancey en Bourgogne.

* De S. Symphorien.

Du Bois hist. Paris. p. 217. & 502.

de ce jour eſt d'un établiſſement très-ancien, mais elle ſe remet à l'un des jours ſuivans dans les lieux où celle de la Décollation de ſaint Jean la précede. C'eſt ce qui ſe pratique au XXXI d'août dans le diocêſe de Paris. Celle de ſa tranſlation ſe fait le XXII de janvier ou le dimanche ſuivant à cauſe de ſaint Vincent ; ce qui ne peut s'entendre que de quelque ſeconde cérémonie. Car la premiere ſe fit ſolennellement le jour même de ſa mort, c'eſt-à-dire, le XXIX d'août de l'an 884 par les ordres de l'évêque de Paris, Gozlin abbé de ſaint Denys & de ſaint Germain. L'auteur du martyrologe de France, marque encore une autre fête de ſon Elévation au ſecond de ſeptembre. Au lieu de l'ancienne chapelle de ſaint Pierre, on a depuis bâti une grande égliſe ſur le tombeau de ſaint Merry qui porte maintenant ſon nom, & qui eſt une paroiſſe de la ville & un chapitre de chanoines. Les reliques de notre Saint s'y conſervent encore, au moins en partie dans une chaſſe d'argent au-deſſus du grand autel, & ſa machoire à part dans un autre reliquaire. On en garde auſſi diverſes portions comme la plus grande partie du crâne, deux côtes, & l'*os ſacrum* dans l'égliſe paroiſſiale de Champeaux qui s'appelle maintenant de ſon nom, & quelques autres oſſemens dans l'égliſe collegiale de Linas près de Mont-le-hery, à ſix lieux de Paris vers le midy.

Mab. p. 8. & 14.
Du Sauſſ. M. G.

XXX JOUR D'AOUST.

SAINT FELIX, PRESTRE, & SAINT ADAUCTE, Martyrs à Rome.

IV ſiecle.

I. *Ap. Sur. p. 330.*

LEs actes que nous avons du martyre de ſaint Felix dont l'Egliſe fait aujourd'hui l'office ; ſont beaucoup plus propres à nous faire regretter la perte que nous avons faite de ſon hiſtoire véritable, qu'à nous donner aucune connoiſſance du détail de ſes actions & de ſes ſouffrances. Tout ce qu'on en peut dire de plus recevable eſt ce qui ſert de fondement à ſon culte. Cela ſe réduit à croire que ſaint Felix qui étoit prêtre parut du tems de l'empereur Dioclctien ; qu'après avoir généreuſement confeſſé le nom de Jeſus-Chriſt devant ſon juge, & ſoutenu de même tous les combats de la torture pour la conſervation & la défenſe de ſa foi, il fut condamné à perdre la vie qu'il ſembloit avoir ſi fort mépriſée dans le mépris qu'il avoit fait des dieux & de la religion des idolâtres. Que comme on le menoit au ſupplice ſur le chemin d'Oſtie, un chrétien dont on n'a pû ſçavoir le nom, le voyant paſſer cria tout haut qu'il faiſoit profeſſion de la même foi que celui qu'on alloit faire mourir ; & que les perſécuteurs l'ayant ſaiſi lui firent partager avec Felix la gloire de ſouffrir pour Jeſus-Chriſt. On ajoute que cet événement le fit appeller Adaucte, qui veut dire augmenté & mis comme par ſurcroît, parce

Sacr. Greg. Uſuard. Wandalb. Mart. Rom.

qu'il s'étoit joint à Felix pour être le compagnon de son martyre. Le pape Damase qui vivoit soixante ans environ après eux, prit soin d'orner leur tombeau par le moyen d'un prêtre nommé Verus à qui il en donna commission ; ce qui semble insinuer que leur culte étoit tout public dès le IV siecle. Le calendrier Romain du VII siecle en fait mention au XXX d'août où ils sont nommés avant la Décollation de saint Jean-Baptiste, quoique l'office du jour n'y soit marqué que pour ce saint Précurseur de Jesus-Christ. Adaucte y est appellé *Audacte* par transposition comme dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme & dans celui de Bede. Mais ces martyrologes nous apprennent que Felix étoit évêque en Afrique & qu'Audacte qu'ils représentent comme un nom propre étoit prêtre dans le même païs ; il nous laissent à penser par la maniere dont ils en parlent que de ces deux Saints Afriquains enterrés en Italie on auroit peut-être formé les deux Saints de Rome dont nous parlons. C'est ce que nous verrons plus amplement au XXIV d'octobre. Il suffit de remarquer que ceux de Rome ont un office dans le sacramentaire de saint Grégoire ; & que si c'est une addition, elle est ancienne ; que dans le calendrier Romain reçu en France sous Louis le Debonnaire ils sont appellés *Felicissime* & *Audacte* ; qu'Adon a suivi les faux actes, au lieu que Bede & ceux d'auparavant en avoient eu de meilleurs ; que le cémetiere de Commodille où nos deux Saints avoient été enterrés sur le chemin d'Ostie prit leur nom dans la suite des tems ; que ce cémetiere fut rétabli par le pape Jean I, qui monta sur le saint siége l'an 523 ; que leur église dédiée par le pape Damase fut réparée par les papes Paul I & Leon III ; que leurs reliques furent transportées apparemment dans le IX ou le X siecle à l'abbaïe de Ferrieres en Gatinois où l'on prétend avoir encore leurs corps, & d'où sont peut-être venues les reliques qu'on montre d'eux en quelques lieux de Picardie, du Vexin & de Normandie, où leur culte est particuliérement établi. Ceux de Cologne se vantent de posséder leurs chefs dans l'église collégiale des Apôtres.

Compositum. — *Front. Kal. p. 126.* — *Sacr. Men.* — *Spicil. t. 10. p. 138.* — *Florentin. p. 795.* — *Fron. p. 127.* — *Florent. p. 795.* — *Sanct. suppl. p. 1163.* — *Sur. p. 330.*

II. SAINT PAMMAQUE, PRESTRE de Rome.

IV siecle.

Pammaque dont le martyrologe Romain fait mention en ce jour comme d'un prêtre illustre par sa doctrine & par sa sainteté, qui avoit été aussi fort distingué dans le monde avant que de le quitter, par la grandeur de sa naissance & de sa fortune. Il étoit de la noble & ancienne famille Furia, qui comptoit un grand nombre de consuls dans ses diverses branches, & entre autres le célebre Camille. Il avoit fait d'excellentes études, & s'étant rendu habile dans les lettres & dans l'éloquence, il s'étoit fait une belle réputation dans le barreau Romain. Il étoit proche parent de l'illustre veuve sainte Marcelle dame Romaine dont nous avons parlé au XXXI de janvier, & il devint le gendre de sainte Paule en épousant sa seconde fille Pauline, aînée de sainte Eustoquie. Cette alliance avec l'une des premieres familles de l'Empire, parut rehausser encore le rang qu'il tenoit parmi les grands du siecle ; mais elle lui procura un avantage tout autrement considérable dans les exemples domestiques qu'il y trouva de la vertu chrétienne. Il en sçut profiter si heureusement, qu'après la

Rom. mart. — *Hieron. epist. 26. 50. 52. 30. & 33.* — *Item epist. 65. 66. 59.*

mort de Pauline sa femme se voyant veuf sans enfans il se consacra particulierement au service de Dieu, & se donna tout entier aux bonnes œuvres. Il embrassa la vie monastique, & employa tout son bien à secourir les pauvres, particuliérement les étrangers dans un hopital qu'il établit à Porto près de Rome. Saint Jerôme qui avoit étudié avec lui pendant quelque tems & qui demeura son ami toute sa vie a rendu témoignage à sa vertu en diverses rencontres, & lui a adressé plusieurs ouvrages. Ce fut à sa priere qu'il fit une nouvelle traduction des principes d'Origene pour empêcher le mal que causoit celle de Rufin. Il le qualifioit saint homme, & le proposoit aux autres avec saint Paulin de Nole comme un modele de la perfection évangélique dans le renoncement au monde, dans la pratique de l'humilité chrétienne, de la vraie & solide piété, de la pénitence & de la charité. On ne sçait pas combien vécut Pammaque; mais saint Jerôme nous apprend qu'il mourut durant le siége de Rome par Alaric. Quoique l'Eglise n'ait eu aucun sujet de douter de sa sainteté, elle ne paroît pas lui avoir décerné les honneurs d'un culte religieux dans les offices divins, & nous ne voyons point qu'il soit parlé de lui dans d'autres martyrologes que dans le Romain moderne. Saint Paulin de Nole étoit lié avec lui d'une amitié particuliere, comme nous le voyons par une lettre qu'il lui a écrite, & qui est du nombre de celles qu'on nous a conservées.

Pamm. ep. ad Hier. 64. Hier. Apol. ad Pam. l. 1. c. 2. 33. Epist. ad Julien.

L'an 409.

Hier. proœm. libri 1. in Ezechiel.

Paul. epist. 37. edit. vet.

VII. siecle.

III. S. AGILE ou S. AILE, *premier Abbé de Rébais*, lat. *Agilus Resbacensis.*

I.

Anon. ap. Mab. sæc. 2. p. 316. Bult. l. 3. c. 14.

SAint AGILE que nous appellons vulgairement saint *Aile* étoit fils d'Agnoald, l'un des principaux seigneurs de la cour de Childebert II roi d'Austrasie & de Bourgogne, membre de son conseil & son premier ministre, & de Deuterie qui tiroit son origine de la premiere noblesse de Bourgogne, l'un & l'autre distingués encore plus par leur pieté que par la grandeur de leur naissance ou de leur fortune. L'assiduité avec laquelle il voyoit ses parens assister à la prédication, soulager les pauvres, recevoir les étrangers, proteger les orphelins & les veuves, lui donna de l'amour pour la parole de Dieu, de l'inclination pour l'aumône, l'hospitalité & les autres œuvres de miséricorde. Mais Dieu qui l'avoit choisi & prévenu de ses graces le sépara du monde dès l'enfance par le ministere de saint Colomban, venu d'Irlande en France, pour y porter la vie religieuse à sa perfection. Ce saint abbé étant logé un jour chez Agnoald, donna sa bénediction au jeune Aile qui n'avoit pas plus de sept ans, & persuada à son pere de le dévouer au service de Dieu. Agnoald qui avoit toujours eu pour saint Colomban beaucoup d'estime & de déférence depuis qu'il l'avoit connu, & qui l'avoit puissamment servi auprès du roi Gontran, pour lui procurer un établissement dans le royaume de Bourgogne, suivit le conseil qu'il lui donnoit. Il mena son fils au monastere de Luxeû que gouvernoit ce Saint, & il l'y offrit à Dieu avec une terre,

des esclaves & divers meubles pour l'usage de la maison. Le jeune Aile y apprit les lettres avec la pieté par les soins de saint Eustase qui y élevoit en même tems d'autres enfans de familles nobles, pour lesquels il y avoit une école particuliere à Luxeû. Lorsqu'il fut en âge d'observer la regle monastique, il en accomplit tous les devoirs fort exactement; & comme son esprit l'avoit élevé au-dessus de plusieurs de ceux qu'il avoit eus pour compagnons d'étude, sa vertu le fit aussi bien-tôt distinguer parmi les religieux, avec lesquels il avoit à vivre. Il étoit fort appliqué à la lecture des livres saints, il vacquoit assiduement à la priere, il se macéroit sans relâche par de rudes jeûnes & de longues veilles; il étoit humble & modeste, soumis & obéissant à tout le monde, se regardant comme le dernier des autres. Ces dispositions saintes d'un cœur parfaitement dégagé des affections terrestres se trouvant jointes en lui à beaucoup d'excellentes qualités de l'esprit, à une doctrine & à une éloquence, qui n'étoient pas communes en ce siecle, ne le firent pas seulement admirer, mais elles lui concilierent encore l'amour de tous ceux qui le connurent & même des courtisans les moins portés à estimer le genre de vie où il se trouvoit engagé.

II. Après la mort d'Agnoald son pere, saint Colomban, son abbé manquant d'appui à la cour encourut l'indignation de la reine Brunehaud, veuve de Sigebert, & mere de Childebert. Cette princesse ambitieuse ne pouvant pardonner à ce Saint la fermeté avec laquelle il interdisoit aux femmes l'entrée de son monastere, le fit chasser de Luxeû par son petit-fils Thierry, roi de Bourgogne, avec ordre de s'en retourner en Irlande.

L'an 610.

Son animosité n'étant pas satisfaite du bannissement de ce serviteur de Dieu, elle tourmenta encore saint Eustase son successeur, parce qu'elle le voyoit dans le même esprit que lui, c'est-à-dire, aussi éloigné de faire acception des personnes, aussi incapable de complaisance, pour faire breche à l'intégrité de la regle en faveur de qui que ce fût. Elle fit publier sous le nom du roi, son petit-fils, une défense à tous les religieux de l'institut de Colomban de sortir absolument de leurs monasteres. Saint Eustase & tous les religieux de Luxeû voyant l'incommodité qu'ils en alloient souffrir aussi-bien que toutes les autres maisons de leur institut avec lesquelles ils étoient obligés d'entretenir de la correspondance, députerent Aile auprès du roi Thierry, pour tâcher de l'adoucir & lui faire changer de conduite à leur égard. Il fut reçû du prince très-favorablement; il en obtint la confirmation du statut de leur regle, qui défendoit l'entrée de leurs monasteres aux femmes, & revint encore chargé de présens que lui & la reine, sa femme, lui firent pour l'église de Luxeû. Cinq ou six ans après saint Aile fut choisi par les évêques avec l'abbé saint Eustase pour aller porter la lumiere de l'Evangile aux peuples infidelles de-delà les monts de Vosge & de Jura & jusqu'en Baviere. Ils en revinrent avec la joie d'avoir fait beaucoup de fruit; & saint Aile sans se prévaloir ni de ses talens, ni de ce qu'il plaisoit à Dieu de faire d'extraordinaire par son moyen, demeura renfermé dans Luxeû, jusqu'à ce que sa providence l'en tirât pour lui faire prendre la conduite de Rébais. C'étoit un monastere nouvellement bâti par saint Ouein, encore laïque & réferendaire ou chancelier de France dans le

611.

617.

diocêſe de Meaux. Ce Saint ayant connu le mérite d'Aile par le moyen de ſaint Faron, évêque diocéſain, n'eut point de repos qu'il ne l'eût fait ſortir de Luxeû, pour le charger du ſoin de cette nouvelle abbaïe, quelque beſoin qu'euſſent de lui les diocêſes de Beſançon, de Langres, de Mets & de Toul, où il alloit depuis quelque tems inſtruire les peuples. Il en fut établi premier abbé dans l'aſſemblée des prélats, tenue à Clichy le premier jour de may de
L'an 636. l'an 636 après que les évêques ſaint Faron & ſaint Amand, qui fut depuis attaché au ſiége de Maſtricht, eurent fait une dédicace ſolemnelle de l'abbaïe, à qui ſaint Ouein accompagné de ſaint Eloy ſon ami encore laïque, donna le nom de Jeruſalem, à cauſe d'une viſion qu'il avoit eue ſur le choix de ce lieu.

III. Saint Aile fit de Rébais une maiſon d'oraiſon continuelle, une école de vérité, une académie pour les exercices de la pénitence, un hôpital pour toutes ſortes de pauvres, & un aſyle pour ceux qui manquoient de retraite. Il étoit l'ame d'un corps qui avoit à faire tant de nobles fonctions; & il y fournit avec une vigilance & une activité infatigable juſqu'à ce qu'il plût à Dieu de l'attirer à lui pour couronner ſes travaux. Il
Vers l'an 650. mourut le XXX jour d'août vers l'an 650, & il eut pour ſucceſſeur ſaint Filbert, dont nous avons parlé au XX de ce mois. Il pouvoit avoir 65 ou 67 ans au plus; mais c'eſt contre toute vrai-ſemblance qu'on le fait centenaire, puiſqu'il n'avoit que ſept ans lorſqu'il fut mis à Luxeû qui ne fut bâti qu'en 590. Outre la fête principale du Saint qui ſe fait le XXX d'août, on célebre encore celle de ſa tranſlation à Rébais le XXIII de janvier. Les anciens martyrologes ne parlent point de ce Saint, ni le Romain moderne. Les Bénedictins le comptent au nombre des Saints de leur ordre, comme la plûpart des autres qui ont ſuivi la regle de ſaint Colomban, parce qu'elle a cédé depuis, ou qu'elle s'eſt trouvée jointe à celle de S. Benoît dans la plûpart des monaſteres où elle avoit été établie.

IV. S. FIACRE, SOLITAIRE du Diocêſe de Meaux. VII ſiecle.

I. *Uſſer. Eccl. Brit. p. 711. & 944. Mabill. ſæc. 2. p. 598.*

APrès les Saints qui ont éclaté en France, ſoit par la gloire du martyre, ſoit par les grands emplois qui leur ont fait prendre part au gouvernement de l'Egliſe, nous n'en connoiſſons guéres dont le culte ſoit devenu plus célebré dans ce royaume que celui de ſaint FIACRE, ſurtout parmi les peuples; mais nous n'en voyons pas auſſi dont l'hiſtoire ſoit plus incertaine. Ce que nous en ſçavons de plus aſſûré ſe réduit à dire qu'il s'appelloit *Fefre*, & qu'il ne fut connu dans l'Egliſe ſous le nom de Fiacre que cinq ou ſix cens ans après ſa mort; que de l'Irlande qui étoit le lieu de ſa naiſſance, il vint en France où il fut arrêté par ſaint Faron, évêque de Meaux, qui avoit une charité particuliere pour les Irlandois & les Anglois, que le déſir de ſervir Dieu avec plus de liberté & de perfection faiſoit ſortir de leur païs; que ce ſaint évêque le mit en un lieu de ſon diocêſe, appellé Breuil dans la Brie, à deux lieues environ de Meaux, où il lui fit bâtir une chapelle avec un hôpital où il recevoit les paſſans & les étrangers, & pourvût à ſa ſubſiſtance; que Fiacre finit ſaintement ſes jours dans cette ſolitude*; & que Dieu le rendit illuſtre après ſa mort par un ſi grand nombre

Hildegar. Meld. Ep. ſæc. 9. Fulcoius Bellovac. ſæc. 11. Mabill. ſupr.

* Vers l'an 670.

de miracles que le nom du Saint en eſt demeuré au lieu de ſa retraite. Voilà ce que nous en apprend un ancien auteur, qui ne lui étoit poſtérieur que d'environ deux cens ans.

Quoique ce que l'on a depuis ajouté à cette hiſtoire, ſoit trop récent & trop peu autoriſé pour pouvoir être auſſi facilement reçû, rien ne nous empêche de croire que ſaint Fiacre déterminé à ſervir Dieu dans tous les exercices corporels & ſpirituels de la pénitence, aura pû s'occuper de la culture d'un jardin. C'eſt ce que l'on a pu remarquer dans pluſieurs autres Saints qui ſe ſont occupés du travail de leurs mains dans la retraite. Nous n'en trouvons guéres dont l'hiſtoire ait plus de rapport à ce qu'on dit de lui, que ce que nous avons vû du martyr ſaint Serein jardinier de Sirmich au XXIII de février. L'un & l'autre avoit quitté le lieu de ſa naiſſance avec tous les avantages de ſa famille pour aller mener une vie ſolitaire & aſcetique dans une terre étrangere, l'un & l'autre fut accuſé par une femme. Ce fut une occaſion de martyre au premier du tems de Dioclétien; & au ſecond de faire des miracles dont le plus continuel a été la punition des femmes qui ont oſé aller contre la défenſe qu'il leur fit de mettre jamais le pied dans ſon hermitage, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Mais quelque conformité qu'il y eût entre la vie de l'un & de l'autre, la vertu des miracles accordée à l'un plutôt qu'à l'autre y met une ſi grande différence qu'on ne peut pas ſoupçonner l'hiſtoire de ſaint Fiacre d'avoir été copiée ſur celle de ſaint Serein qui n'a rien que de convenable à la ſincerité & à la belle ſimplicité dont on faiſoit encore profeſſion de ſon tems.

II. Il eſt aſſez ſurprenant que l'éclat que ces miracles faiſoient déja dans le IX ſiécle n'ait point été capable de faire mettre le nom de ſaint Fiacre dans les martyrologes de ce tems, & ſur-tout qu'il ait échappé à la diligence d'Uſuard, à qui le voiſinage ne pouvoit les rendre inconnus. On n'en peut pas conclure que le culte de notre Saint ne fût pas encore alors tout public. L'ardeur qu'y apportoit la dévotion des peuples qui ſe rendoient avec grande affluence à ſon tombeau, ſe rallentit peu à peu dans les ſiécles ſuivans, où l'hermitage de ſaint Fiacre que l'on trouve ſouvent qualifié de monaſtere fut changé en un prieuré dépendant de l'abbaïe de ſaint Faron de Meaux de l'ordre de ſaint Benoît. Mais en 1313 l'abbé Adam voulant rendre ce culte plus célebre & plus ſolennel, établit dans ce prieuré neuf religieux de ſon monaſtere avec un prieur pour y faire le ſervice, & y vivre régulierement en communauté. Ce qui s'y obſerve encore aujourd'hui par les Religieux de la Congrégation de ſaint Maur.

Mab. p. 598.

Pour ce qui regarde le corps de ſaint Fiacre, il demeura toujours dans la chapelle où il avoit reçu la ſépulture. Philippes évêque de Meaux le fit lever le jour de la ſainte Trinité, l'an 1234, & mit un de ſes bras dans un reliquaire ſéparé. On continua de garder le corps du Saint dans le prieuré de ſon nom juſqu'à ce qu'en 1562 il fut tranſporté dans l'égliſe cathédrale de Meaux pour éviter les inſultes des Huguenots qui avoient déclaré une guerre particuliere aux reliques des Saints. Jean de Belleau évêque de Meaux fit ſolennellement l'ouverture de la chaſſe de ſaint Fiacre le VI d'octobre de l'an 1627, & en tira une partie des reliques qu'il envoya au Grand Duc de Toſcane, qui les fit enchaſſer richement, & dépoſer

Ibid. p. 601

L'an 1562.

dans une chapelle qu'il fit bâtir en son honneur dans une maison de campagne à quelques milles de Florence. Les moines du prieuré de saint Fiacre près de Meaux ont souvent renouvellé leur sollicitations pour recouvrer leur trésor depuis que le prétexte de le garantir de la fureur des hérétiques le leur a fait enlever; mais elles ont toujours été inutiles. L'évêque Dominique Seguier crut devoir y avoir quelque égard, lorsque pour les appaiser il leur accorda une vertebre du dos dans un reliquaire d'argent dont il leur fit présent. L'on montre encore des reliques de saint Fiacre dans quelques églises de Paris, comme au Val de Grace, à sainte Catherine de la Couture chez les chanoines réguliers, & à saint Eloy des Barnabites. Son culte est ancien dans cette ville*, où l'on voit beaucoup de chapelles & de confréries en son honneur comme en plusieurs autres endroits de la France. Il est fait mention de saint Fiacre au xxx d'août dans le martyrologe Romain, après lequel il est inutile d'alléguer les autres modernes.

* Postérieur néanmoins au 13 siecle.

xvii siecle.

V. SAINTE ROSE DU PEROU, *Religieuse du Tiers-ordre de saint Dominique.*

I.

Depuis que la lumiere de l'évangile a percé les ténebres du nouveau monde, ce vaste païs n'a rien produit pour le ciel qui paroisse plus considérable que la Sainte dont il s'agit ici. Elle étoit fille de Gaspard Florez, & de Marie de Live; & elle vint au monde dans la ville de Lima ou des Rois, capitale du royaume de Perou dans le fond de l'Amérique meridionale. Elle fut appellée Isabelle au baptême; mais le coloris de son visage lui fit donner dès le berceau le nom de Rose par sa mere. Lorsque l'âge l'eut rendu capable de raison & de discernement, elle eut quelque scrupule de porter ce nom. Mais n'ayant pu réussir à le faire changer, elle obtint qu'on l'appelleroit donc Rose *de sainte Marie* pour satisfaire la dévotion qu'elle avoit pour la sainte Vierge. On dit que dès l'enfance elle se proposa pour modele de sa vie celle de sainte Catherine de Siene; & elle ne l'imita point mal dans l'amour de la retraite, du silence & de la mortification, dans la pureté des mœurs, & dans l'assiduité à la priere. Elle lui fut semblable encore par l'humilité, l'ardeur & la soumission avec laquelle elle servoit ses parens que la mauvaise fortune avoit fait tomber dans la nécessité. Pour leur procurer toute l'assistance dont elle étoit capable, elle passoit une partie de la nuit à travailler de l'aiguille; le jour elle alloit fouïr ou cultiver quelque jardin pour les faire subsister de ce qu'elle gagnoit. Elle les auroit servis avec plaisir toute sa vie dans cet état, s'ils ne se fussent point lassés de leur bonheur. Aveuglés de je ne sçai quelle espérance de meilleure fortune dans l'établissement de leur fille, ils la presserent d'accepter quelques partis avantageux qui s'offrirent. Rose qui avoit pris le sien de bonne heure avec Jesus-Christ, & qui n'étoit plus à délibérer de rejetter tous les autres, réussit assez bien dans le refus qu'elle fit de tout ce qu'on lui présenta. Mais se voyant seule à résister, & craignant de succomber enfin aux plaintes, aux sollicitations, & aux mauvais traitemens de ses parens, elle se crut obligée d'exécuter à la lettre le commandement que Jesus-Christ fait à ceux qui le veulent suivre de quitter pere, mere, biens, &

L'an 1586.

Leon. Hansius Hyacinth. La

Para J. Bapt. Feuillet. J. Paul Oliva Paneg.

L'an 1606. & tout ce qui attache dans le monde. Resolue de se retirer, elle chercha dans le Tiers-ordre de saint Dominique un asyle qui la pût mettre à couvert du siecle ; & elle en prit l'habit âgée de vingt ans le x d'août de l'année 1606.

II. Après sa profession la ferveur du noviciat qui se rallentit souvent par la longueur de l'habitude, alla toujours en augmentant en elle jusqu'à la fin de ses jours. C'est ce qui parut dans la pratique de toutes les vertus convenables à son état, & dans les exercices du couvent. Elle en partageoit les plus vils avec les servantes de la maison, mais de telle sorte qu'elle se chargeoit toujours de la partie la plus pénible & la plus humiliante. Sa patience se fit admirer dans tout ce qu'elle eut à souffrir, tant de cet endroit que de la part de ses parens qui n'oublierent rien pour lui faire passer le goût du cloître & la ramener dans le monde. La pureté inviolable où elle vivoit se trouvoit accompagnée d'un ardent amour pour Dieu qui la tenoit parfaitement dégagée de toute affection terrestre pour les créatures & pour toutes les choses sensibles. Pour se maintenir dans cet heureux état qui l'unissoit si étroitement à Dieu, elle employoit toutes les austérités capables de mortifier ses passions & ses desirs, & de réduire son corps sous l'obéïssance de l'esprit. Elle s'accoutuma par dégrés à une abstinence qui parut aller au delà de ce que peuvent les forces humaines. On en rapporte des circonstances qui toutes véritables qu'elles pourroient être ne laissent pas de demeurer au nombre des choses incroyables, & que nous supprimons, parce que ce seroient moins des exemples à suivre que des objets d'effroi & de découragement pour les personnes qui souhaiteroient de s'en faire des modeles. Il suffit de remarquer que le peu qu'elle prenoit de nourriture étoit ordinairement mêlé d'absinthe ou du fiel de quelque animal, afin de mettre l'obligation de manger parmi ses mortifications comme elle y mettoit celle de reposer en ne se faisant qu'un lit de morceaux de bois & de tuiles cassées.

Malgré toutes ces précautions Dieu permit encore que dans un corps tout affoibli & tout desséché de jeûne, elle fût exercée par de terribles tentations qui la tourmenterent pendant l'espace de 15 ans d'une maniere à lui faire douter souvent si Dieu ne l'auroit point abandonnée. Il n'y eut pourtant dans tous ces tems de troubles & de guerre que son imagination de blessée. Son cœur demeura toujours invulnérable par l'assistance de celui qui étoit le spectateur de ses combats, & qui devoit couronner ses victoires. A toutes ces peines d'esprit Dieu joignit encore une multitude de maux corporels, l'esquinancie, l'asthme, la goute sciatique, diverses oppressions, pour achever de purifier sa servante, & s'en faire une épouse digne de lui. Lorsqu'il l'eut mise en cet état, il la retira du monde le XXIV jour d'août de l'an 1617, L'an 1617. à l'âge de 31 ans. Elle fut enterrée dans le couvent des Dominicains de Lima, où l'archevêque du lieu & les principaux du chapitre non contens d'assister au convoi qui se fit, de loin, voulurent encore porter le corps par dévotion dans une bonne partie du chemin. La dévotion des peuples n'y fut pas moins grande, & l'opinion que tout le monde avoit déja de sa sainteté y fut confirmée par divers signes qu'il plut à Dien d'en donner. Le pepe Urbain VIII députa l'an 1630, des commissaires apostoli-

ques sur les lieux pour informer juridiquement. On trouva dans les dépositions de près de 180 témoins des exemples surprenans de vertus, de conversions à Dieu, & de guérisons miraculeuses. Ce qui fit que l'on permit aux Dominicains du lieu de commencer un culte public en son honneur, en remettant l'office au XXVI d'août, parce que le XXIV qui étoit celui de sa mort, se trouvoit occupé de celui de saint Barthelemy. L'affaire de sa canonization ne fut pourtant terminée qu'après la mort de Philippes IV roi d'Espagne. Les cérémonies s'en firent sous le pape Clement X qui fixa la fête de la Sainte au XXX d'août. On prétend que ce fut la plus magnifique solennité que l'on eût encore vûe à la canonization d'aucun Saint, principalement à Rome & en Espagne; ce qui parut encore modéré auprès de ce qui se fit à Lima. En quoi l'on a eu intention d'honorer les prémices de sainteté que le nouveau monde offroit à Dieu.

XXXI JOUR D'AOUST.

XIII siecle.

S. RAIMOND NONNAT, *Religieux de la Mercy.*

I. L'an 1204.

Franc. Zumel. de vir. ill. ord. Merc. Ph. Guimera hist. de la Merced. Bern. Vargas chron. Mercenar.

RAIMOND, surnommé *Nonnat*, que quelques-uns prononcent *Nougnat*, naquit en Catalogne l'an de Jesus-Christ 1204 dans le bourg de Portel au diocèse d'Urgel, issu d'une famille noble & alliée aux illustres maisons de Foix & de Cardonne. Il vint au monde après la mort de sa mere, & par une incision faite au côté de la défunte d'où il fut tiré plein de vie contre l'attente de tout le monde; ce qui, dit-on, lui fit donner le surnom de Nonnat * parce qu'il n'étoit point né par les voies ordinaires. Son pere après lui avoir fait donner d'assez beaux commencemens d'éducation le retira des études dans la crainte qu'il n'embrassât l'état ecclésiastique ou religieux, & l'envoya dans une ferme qui étoit à lui pour en prendre le soin. Raimond s'accommoda de telle sorte à ce changement qu'il y appliqua les mesures qu'il avoit déja prises au college pour servir Dieu dans un état de retraite & de pénitence. Il se fit lui-même le berger de son troupeau, & s'accoutuma à le mener sur les montagnes & dans les forêts. Dieu lui donna dans cet exercice un goût extraordinaire pour la solitude, & il s'y rendit l'objet unique de ses pensées, de ses desirs, & de toute sa méditation. Raimond sentit bien qu'il ne pourroit s'y soutenir que par une assistance continuelle du ciel. Il eut soin d'y recourir sans cesse par le saint commerce de la priere qu'il entretint avec Dieu, & de reclamer l'intercession de la sainte Vierge à laquelle il avoit eu dès la premiere enfance une dévotion toute particuliere. Rien ne lui fit changer la résolution qu'il avoit faite de ne point sortir de cet état, que la jalousie & les mauvais offices des bergers voisins. Il résista longtems aux suggestions des uns, ruina ou méprisa les calomnies des autres. Mais voyant que ceux qui sembloient être les moins mal intentionnés s'opposoient le plus fortement à son genre de vie solitaire, & le sollicitoient trop vivement de retourner dans le monde pour tâcher de s'avancer à la cour du roi d'Aragon; il se délivra en un seul jour de toutes les tenta-

A'f. Ramon. hist. de la Merc. Doni d'Attichi hist. Card.

* Non natus.

tions & importunités des uns & des autres. Il s'en alla à Barcelone où il reçut l'habit de l'ordre de N. D. de la Mercy des mains de saint Pierre Nolasque qui n'en avoit jetté les fondemens que depuis fort peu d'années.

II. Croyant ne travailler que pour lui-même dans les efforts que son zele lui faisoit faire pour parvenir à la perfection de la vie évangélique, il fut l'un de ceux qui contribuerent le plus à l'accroissement du nouvel ordre par la réputation où le mit l'éclat de leurs vertus. Ceux qui entroient dans la congrégation de N. D. de la Mercy se trouvoient tous destinés à la rédemption des captifs qui étoit la fin principale de leur institution. Mais ils n'étoient jugés capables de cet emploi qu'après qu'on les avoit formés & affermis par de solides épreuves dans l'humilité, dans l'amour de la pauvreté & de la mortification, dans un détachement parfait des choses de la terre, dans la patience & dans les exercices de la charité. Raimond y fit de si grands progrès que peu d'années après sa profession il fut choisi par les supérieurs de la congrégation pour aller sur les côtes de Barbarie traiter de la délivrance des chrétiens qui gémissoient sous les fers des Infidelles. Il succéda à saint Pierre Nolasque, même dans l'office de *Rédempteur* lorsqu'il s'en démit. C'est le nom que l'on donnoit aux députés de la congrégation qui devoient être chargés de cette négociation de charité. Celle que Raimond fit au port d'Alger, fut si heureuse qu'après avoir procuré la liberté à tous ceux pour la rançon desquels tout ce qu'il avoit apporté d'argent pouvoit suffire; il obtint encore celle de plusieurs autres pour lesquels il s'offrit en ôtage. Cette captivité volontaire lui donna lieu de satisfaire le desir ardent qu'il avoit de reconnoître en quelque sorte ce que Jesus-Christ avoit souffert sur la croix pour le délivrer de l'esclavage du péché & de la mort éternelle; & cette vûe lui fit croire que ce seroit un sacrifice agréable à Dieu. Car il s'agissoit de tout souffrir pour la délivrance de ceux qui avoient eu part comme lui à la rédemption du Sauveur par la grace de la régénération, & de leur procurer encore un plus grand bien aux dépens de sa propre liberté & de sa vie même, qui étoit de les retirer du danger de perdre la foi de Jesus-Christ parmi les Infidelles. Ceux à qui l'on confia sa garde le traiterent d'une maniere si barbare, que l'on craignit tout sérieusement pour sa vie. Le Cadi ou le juge de police en fut averti; & il y alloit de la perte de la somme pour laquelle il étoit retenu en ôtage s'il venoit à mourir. C'est ce qui l'obligea à faire pour sa conservation une ordonnance, par laquelle il défendit qu'on le maltraitât au-delà des charges ordinaires de la captivité; & condamna à la même somme qu'on attendoit de lui ceux qui auroient eu part à sa mort. Raimond par cette justice intéressée du Cadi ayant perdu l'occasion de souffrir en son corps pour Jesus-Christ, tâcha de se racquitter par le bon usage qu'il fit de la liberté qu'on lui donna d'aller par la ville d'Alger. Il s'en servit pour visiter les basses fosses où l'on amenoit de jour à autre de nouveaux captifs de la chrétienté. Il les III. consoloit dans leurs disgraces, il les fortifioit dans la foi; il instruisoit même les infidelles, & obtint de Dieu la conversion de quelques-uns qui voulurent bien recevoir le baptême de sa main. Ces pratiques ne purent être si secretes qu'elles n'allassent à la fin aux oreilles du gouverneur,

qui en fut si irrité, que dans la chaleur de son transport il condamna le Saint à être empalé. La sentence auroit été exécutée sans le crédit de ceux qui étoient intéressés à sa rançon, & qui pour ne la point perdre obtinrent une commutation de peine qui se termina à une longue & cruelle bastonnade. Ce tourment ne put empêcher Raimond de reprendre l'ouvrage du Seigneur, & de continuer ses instructions à ceux qui voulurent bien les recevoir. Le gouverneur à qui il fut dénoncé de nouveau le fit fouetter par tous les carrefours de la ville, puis mener à la grande place, où par son ordre le bourreau lui perça les deux levres avec un fer chaud, & lui passa un cadenat d'acier pour lui fermer la bouche. Son juge en voulut garder la clef, & ne la donnant qu'aux heures qu'il falloit le faire manger; il se la faisoit rapporter ponctuellement. Il le fit mettre aux fers en cet état, & le retint dans un sombre cachot jusqu'à l'arrivée de sa rançon qui ne put être prête que huit mois après.

III. Les religieux de son ordre qui l'apporterent de la part du superieur général Pierre Nolasque, l'en firent sortir, mais ce ne fut qu'après avoir long-tems contesté avec le Cadi dont l'avarice fut difficile à assouvrir, & avec Raimond même qui non seulement étoit fort content de ce qu'il souffroit pour le nom & la foi de Jesus-Christ, mais qui croyoit être nécessaire dans le cachot où il rendoit toujours quelque service aux nouveaux chrétiens de la ville. Il fallut néanmoins revenir aux ordres de son supérieur; & le pape Grégoire IX, croyant honorer encore la qualité glorieuse de confesseur de Jesus-Christ qu'il avoit acquise par sa prison & ses souffrances, voulut le faire cardinal de l'église Romaine, & lui fit porter le titre de saint Eustache qu'il avoit eu lui-même, & qu'il n'avoit quitté que pour le souverain pontificat. Raimond parut si peu sensible à cet honneur, qu'il ne changea jamais d'habit, ni de demeure, ni de genre de vie. Jamais il ne se départit de la mortification & de la pauvreté qu'il avoit embrassée. Il se renferma dans son couvent dès qu'il fut arrivé à Barcelone; & sans écouter les offres que lui firent le comte de Cardone & les autres seigneurs de Catalogne qui vouloient le loger & l'entretenir en cardinal, il se réduisit à l'état d'un simple religieux, & ne se dispensa de rien. Le pape Grégoire sans rien sçavoir encore de son humble résolution le manda à Rome dans le dessein de le retenir auprès de lui, & de l'employer dans les affaires de l'Eglise. Raimond contraint d'obéïr partit avec la bénédiction de son Général, que la dignité de cardinal ne l'empêchoit pas de regarder toujours comme son supérieur. Mais il fut arrêté dans la ville de Cardone par une fiévre qui le fit aller en l'autre monde le xxxi d'août de l'an 1240, âgé de trente-six ans. L'an 1240.
Son corps fut porté dans la chapelle du lieu près de la ferme de son pere, où il avoit vêcu & gardé les brebis avant que de se faire religieux. Il se fit à son tombeau un concours de peuples qui alla toujours en augmentant sur l'opinion des miracles qu'on publioit dans tout le païs. C'est ce qui porta saint Pierre Nolasque à demander pour son Ordre cette chapelle qui étoit seule d'ailleurs & dans un lieu fort desert. Il l'obtint, & y bâtit un couvent de son institut l'an 1255. Benoît XIII dans le tems qu'il 1255.
étoit consideré en Espagne & en France comme Pape légitime mit le Bien-

heureux Raimond au nombre des Saints vers les commencemens du quinziéme ſiécle. On prétend que cette canonization fut ratifiée depuis par le concile général de Conſtance & par quelques Papes, au moins ne fut-elle pas révoquée. Son nom a été inſéré dans le martyrologe & l'office de ſa fête dans le breviaire Romain. L'office y eſt double maintenant & de précepte pour toutes les égliſes qui ſuivent le rit Romain, depuis le decret qui fut publié par ordre du pape Innocent XI, le x de mars de l'an 1681. Ce fut le pape Urbain VIII qui ordonna ou qui rétablit ſa fête par un bref du IX de mai 1629. Ce fut Alexandre VII qui fit mettre ſon nom dans le martyrologe Romain par un autre bref du VII d'août de l'an 1657. On a eu ſoin de l'y inſerer au XXXI d'août dans les éditions qu'on en a faites depuis. Mais le martyrologe d'Eſpagne en fait mention avec grand éloge au XIV de novembre qui fut le jour auquel ſon image fut poſée à Rome avec grande ſolennité dans l'Egliſe de ſon titre de S. Euſtache par le cardinal Virginio Orſini ou des Urſins qui poſſédoit le même titre. Pluſieurs conteſtent à notre Saint la qualité de Cardinal; d'autres lui donnent celle de Martyr. Il eſt aiſé d'expliquer l'une & l'autre opinion.

Gir. col. 832. — *Or. div. off.* — *Lubin append. not. ad Mart. p. 373.* — *Attichi tom. 1.* — *Aubery. d'Attichi.*

AUTRES SAINTS DU XXXI jour d'Août.

I. *SAINT ARISTIDE, PHILOSOPHE, & Apologiſte de la religion chrétienne.*

11 ſiecle.

SAint Aristide étoit Athenien de naiſſance, & il fut l'un de ceux qui ſoutinrent encore ſous les empereurs Romains la gloire que l'ancienne ville d'Athenes avoit acquiſe pour les ſciences & les beaux arts. Il étoit philoſophe de profeſſion, & il continua d'en porter l'habit, après même avoir embraſſé la foi de Jeſus-Chriſt comme fit le martyr ſaint Juſtin qui parut peu de tems après lui, comme firent auſſi depuis ſaint Clement d'Alexandrie, & d'autres philoſophes chrétiens, ſans que ni la prêtriſe ni l'épiſcopat y apportaſſent de changement. L'empereur Adrien qui ſe picquoit auſſi d'érudition & de philoſophie, & qui par cette conſidération aimoit le ſéjour de la ville d'Athenes, n'étoit pas aſſez heureux pour en faire un auſſi bon uſage, n'étant point prédeſtiné comme eux à la connoiſſance & à l'amour de la ſageſſe éternelle. Le peu qu'il pouvoit tirer de lumiere de ſes connoiſſances naturelles étoit obſcurci par les ſuperſtitions qui lui aveugloient l'eſprit; & qui donnerent occaſion aux idolatres de perſécuter les chrétiens, ſans même qu'il en parût aucun ordre de ſa part. Il aimoit paſſionnément tout ce qui ſe rapportoit au culte des idoles; il vouloit être de toutes les ſociétés de prêtres ou de dévots des

I. — *Hieron. vir. ill. c. 20.* — *Hier. vir. ill. c. 19.*

faux dieux, & il s'adonnoit à l'aſtrologie judiciaire, aux divinations de toute eſpece & à la magie la plus noire, juſqu'à ſe faire mocquer des payens même. C'en étoit trop pour le rendre ennemi des chrétiens qui étoient regardés comme les ennemis de toutes ces ſuperſtitions. Ainſi l'on a moins lieu de s'étonner qu'il y ait eu ſous ſon regne une perſécution contr'eux, & qu'il y ait beaucoup contribué lui-même, quoiqu'il n'en eût jamais donné d'édit. Ce fut principalement durant le ſéjour que ce prince fit à Athenes, & dans le tems qu'il ſe faiſoit *initier* aux myſteres de la déeſſe Eleuſine, c'eſt-à-dire, de Cérès, que commença cette nouvelle perſécution qui ſembloit être comptée pour rien par Tertullien, par S. Meliton, & par Euſebe, mais que ſaint Jerôme dit avoir été néanmoins très-violente, & que S. Sulpice Severe met au nombre des dix principales qui ont été excitées par les empereurs Romains.

Amm. M. l. 25.

Sulp. Sev. l. 2. c. 45.

L'an 125.

Tertul. apol. c. 5. Euſ. l. 4. c. 26. Dodvvel. diſſ. Cypr. XI. c. 28. Hier. ep. 84. Sulp. Sev. ſupr.

II. Il faut avouer néanmoins qu'elle ne fut pas de longue durée: & Dieu ſuſcita deux ſçavans & pieux défenſeurs de la religion pour travailler à la faire arrêter. L'un fut S. Quadrat, dont nous avons parlé au XXVI de mai, l'autre ſaint Ariſtide, dont l'Egliſe honore aujourd'hui la mémoire. Ils compoſerent chacun une apologie, où ils employerent leur ſçavoir & leur éloquence, pour ſoutenir encore les raiſons que leur fourniſſoit la philoſophie. Nous ne ſavons ſi ce prince étoit encore à Athenes, ou s'il étoit retourné à Rome, lorſque ces apologies lui furent préſentées: mais nous ſavons qu'elles ne demeurerent pas ſans effet. Car l'empereur touché de leurs raiſons, ſe ſentit diſpoſé à leur rendre la juſtice qu'ils lui demandoient, & à faire ceſſer la perſécution dont ils ſe plaignoient. Il acheva de s'y déterminer ſur les lettres qu'il reçut de divers gouverneurs de provinces, principalement celles que lui écrivit Serenius Granianus, proconſul d'Aſie, pour lui repréſenter combien il y avoit d'injuſtice à condamner les Chrétiens ſur des clameurs populaires, & ſans examen de cauſe. Adrien adreſſa un reſcrit à Minucius Fundanus, ſucceſſeur de Granianus, portant défenſe de faire mourir perſonne qu'après une accuſation juridique, intentée dans toutes les formes, & une conviction de ſon crime, avec ordre de châtier ſelon la rigueur des loix ceux qui employeroient la calomnie contre les Chrétiens.

Euſeb. l. 4. t. 8. Item chron. Idem l. 4. c. 13. & 26. Till. tom. 2. p. 253. 255. 258.

III. Quant à ce qui regarde l'apologie de ſaint Ariſtide en particulier, ſaint Jerôme témoigne qu'elle étoit remplie de paſſages des philoſophes, & qu'elle fut pour toute la poſtérité un monument illuſtre du bel eſprit & de la grande éloquence de ſon auteur. Elle eſt perdue, auſſi-bien que celle de ſaint Quadrat. Elle ſe voyoit encore au neuviéme ſiécle, auquel vivoit Adon de Vienne, qui dit que ſaint Ariſtide s'étoit rendu *admirable par ſa foi & par ſa ſageſſe*, & qui ajoute que l'ouvrage qu'il avoit compoſé, touchant la religion chrétienne, étoit en très-grande véneration chez les Atheniens, & paſſoit pour un des plus beaux fruits de l'antiquité. C'eſt delà qu'il a tiré ce qu'il rapporte du martyre de ſaint Denys, l'Areopagite mort à Athenes. En quoi il a été ſuivi par Uſuard qui fait les mêmes éloges de notre Saint. L'un & l'autre marquent ſa fête au XXXI d'août: ce qui a été ſuivi dans le martyrologe Romain & les autres modernes.

Ado mart. pag. 169. d. 3. octobr. Uſuard. d. 3. octobr.

IV siecle.

II. S. PAULIN, EVESQUE de Treves, Confesseur.

I. Athan. or. 1. contr. Ar. p. 291. Item ad solit. p. 816. Item apol. 2. p. 775. Item de fuga p. 703.

PAULIN que saint Athanase nous représente comme un homme vraiment apostolique, & comme l'un des plus illustres défenseurs de la foi orthodoxe contre l'impieté Arienne, fut choisi pour succéder à saint Maximin Evêque de Treves, vers l'an 349, ou dès l'année précedente. Il étoit, dit-on, de l'Aquitaine comme lui, & il signala son avenement à l'épiscopat par le zele qu'il témoigna pour le service de l'Eglise catholique, qui trouva en lui de quoi se dédommager avantageusement de la perte de saint Maximin. A peine se fut-il donné le loisir de reconnoître son troupeau, qu'il fut obligé d'aller à Rome pour travailler avec le pape Jules & les autres prélats orthodoxes, dans le tems que saint Athanase fut renvoyé à son église par l'empereur Constance, après une longue absence. Comme chacun marquoit son empressement à ce saint prélat, pour se reconcilier avec lui, Ursace & Valens évêques Ariens de l'Illyrie, qui s'étoient déclarés ses ennemis en toutes rencontres, se crurent obligés de faire aussi une semblable démarche. Dans cette vûe ils dresserent une acte de retractation & de pénitence qu'ils apporterent à Rome pour se faire recevoir du Pape dans la communion de l'Eglise catholique, après avoir déja écrit de la ville d'Aquilée à saint Athanase, pour faire leur paix avec lui. Le pape Jules les reçut; & saint Paulin se chargea aussi-tôt d'envoyer à saint Athanase l'acte de leur retractation, comme une preuve nouvelle de la justice de sa cause, & un sujet de vrai triomphe pour la foi orthodoxe sur l'hérésie Arienne. La mort de l'empereur Constant & la revolte du tyran Magnence ayant mis ensuite le trouble dans l'empire d'Occident, & sur-tout dans les Gaules, Paulin retourna à son église pour empêcher que les héretiques n'en profitassent.

Herm. vie d'Ath. l. 6. c. 15.

L'an 349.

350.

Après la mort de Magnence, qui se tua dans Lyon au mois d'août de l'an 353, l'empereur Constance se voyant paisible alla dans la ville d'Arles assister au concile que le pape Libere, qui avoit succedé à Jules l'année précedente, avoit sollicité auprès de lui pour terminer enfin l'affaire de saint Athanase qui étoit compliquée avec la cause publique de l'Eglise catholique dans la défense de la foi orthodoxe. Les Ariens avoient obtenu de l'empereur un édit pour condamner au bannissement tous ceux qui ne souscriroient pas à la condamnation d'Athanase; & ce fut la premiere chose qu'ils demanderent dans le concile d'Arles. Les légats du pape, Vincent, évêque de Capoue & Marcel son collégue, vouloient que l'on traitât ce qui regardoit la foi avant la cause personnelle d'un particulier, & que l'on commençât par la condamnation d'Arius. Mais la faction Arienne y fut la plus forte; & Vincent cédant à la violence & aux mauvais traitemens, eut la foiblesse de consentir à la condamnation de S. Athanase. Son exemple fit un très-pernicieux effet sur les esprits des autres prélats du parti catholique, qui se laisserent aller presque tous à trahir leur devoir par une semblable lâcheté. Il n'y eut que saint Paulin, évêque de Treves, qui eut la constance de maintenir jusqu'à la fin les interêts de la vérité & l'honneur de l'Eglise. Lorsqu'on lui présenta le résultat du concile à signer, il le refusa nette-

353.

Sulp. Sev. l. 2. ed. varior.

Liberii P. ep. ad Const.

Marcell. & Faust. libell. p. 28.

ment, déclarant qu'il consentoit seulement à la condamnation de Photin de Sirmich & de Marcel d'Ancyre, mais qu'il ne pouvoit approuver celle d'Athanase. On employa beaucoup de caresses pour le gagner; mais comme on le vit inébranlable dans sa fermeté, & que les autres catholiques qui demeurerent dans le devoir, le regardoient comme leur chef, le plus grand effort des ennemis de la foi retomba sur lui.

II. Il le soutint toujours génereusement jusqu'à ce qu'ils obtinrent enfin qu'il seroit chassé des Gaules, & envoyé en exil. On ne peut pas dire précisément en quel lieu il fut banni, quoiqu'on sache que ce fut en Asie. Car l'empereur Constance instruit & animé par les Ariens, affecta de changer de tems en tems le lieu de son exil, tant pour tâcher de lasser sa patience, que pour l'empêcher d'y établir sa doctrine. Il paroît néanmoins qu'on le tint toujours arrêté en Phrygie, dans des endroits où l'on savoit qu'il n'y avoit que des Montanistes; afin qu'il fût réduit ou à mourir de faim, ou à se nourrir de viandes corrompues & profanées par l'héresie de Montan & de Maximille. Paulin fut ainsi le premier qui acquit le titre glorieux de confesseur dans cette nouvelle persécution, que Constance excita contre les catholiques; & il mérita que S. Hilaire qui fut fait évêque de Poitiers pendant son bannissement, & qui lui succéda dans son zele, le qualifiât bien-heureux dans ses souffrances & sa passion. Il mourut l'an 358 dans son exil, cinq ans après avoir été privé de son église.

Sev. Sulp. supr. Hilar. supr. & in fragment. Herm. l. 6. c. 28. p. 670.

L'an 358.

Hier. chron. 359.

Quelque auteurs ont écrit que son corps avoit été rapporté de Phrygie en la ville de Treves sur la fin * du quatriéme siécle par les soins de l'un de ses successeurs, nommé Felix, dont nous avons parlé au XXVI de mars. On ajoute que ce prélat le mit dans une église qu'il avoit fait bâtir sous le nom de la sainte Vierge & des Martyrs de la légion Thebéenne, & qui fut depuis appellée de S. Paulin à cause de l'éclat des miracles qui s'y firent par son intercession. Le recit de cette translation dont l'auteur n'a vêcu que cinq cens ans après le tems auquel on suppose qu'elle se fit, se trouve accompagné de quelques circonstances qui ne contribuent pas beaucoup à la rendre vraisemblable. En quelque tems & de quelque maniere que le corps de S. Paulin ait été restitué à la ville des Treves, on prétend qu'il y fut trouvé dans l'église de son nom l'an 1071. Il y étoit suspendu au milieu d'une grotte souterraine avec des chaînes de fer, ayant tout autour de lui divers autres tombeaux, où l'on dit qu'étoient les corps de plusieurs sénateurs de la ville, martyrisés par Rictiovare, * gouverneur de la Gaule Belgique, sous Maximien Hercule, & celui de S. Thyrse que l'on fait l'un des capitaines de la légion Thebéenne. Les anciens martyrologes du nom de S. Jerôme marquent la fête de S. Paulin au XXXI d'août, comme font aussi ceux de Wandalbert, d'Adon, d'Usuard, de Notker, & le Romain moderne qui finissent son éloge, en reconnoissant qu'il a reçu la couronne du martyre, sans lui donner néanmoins d'autre qualité que celle d'évêque & confesseur, si l'on en excepte Pierre Natal qui le qualifie *Martyr*. Ce jour passe communément pour celui de sa mort; & le XIII de mai que l'on trouve aussi marqué pour sa fête, dans quelques martyrologes est celui de la translation de son corps que l'on dit faite de Phrygie à Treves par l'évêque saint Felix. On en pourroit peut-être dire autant de celle que l'on

* L'an 396.

Ap. Boll. t. 3. mart. p. 623. vit. S. Felic.

Sigebert chron.

L'an 1071.

* On Rictius Varus préfet du prétoire.

P. Nat. l. 7. c. 139. Boll. t. 3. maii p. 187. col. 2.

Florent, p. 807.

l'on trouve au troisiéme jour de septembre dans ceux de saint Jerôme, quoiqu'elle y soit qualifiée du nom de déposition comme celle du XXXI d'août.

VII siecle.

III. S. AIDAN, PREMIER *Evêque de Lindisfarne en Angleterre.*

I. Bed. hist. Angl. l. 3. c. 3. 5. 15. & seqq. ad 17.

SAint Oswald roi de Northumberland en Angleterre, dont nous avons parlé au V de ce mois, ayant pacifié ses états, voulut s'appliquer à y faire revivre la véritable religion avec les loix. Pour faire réussir un si pieux dessein, il envoïa chercher des prédicateurs évangéliques en Irlande où il avoit été instruit lui-même dans le tems qu'il y étoit réfugié. Il s'adressa à Ségene abbé du célebre monastere de Hy, qui étoit une isle adjacente à l'Irlande vers l'Ecosse, & lui demanda des missionnaires capables de prêcher l'évangile à ses peuples. Ségene lui envoïa des religieux de sa maison, & mit à leur tête S. AIDAN, qui reçut l'ordination épiscopale pour ce sujet, & fut constitué le chef de cette mission. Ces ouvriers travaillerent dans le champ du Seigneur avec grand succès, étant secourus & protégés du roi Oswald, qui sachant également l'Irlandois & l'Anglois, servoit lui-même d'interprête dans la prédication à saint Aidan, qui ne savoit pas bien l'Anglois. Il n'y avoit plus d'évêché à Yorck, ville capitale de son roïaume, depuis deux ou trois ans que l'évêque S. Paulin s'étoit retiré au roïaume de Kent avec la reine Ethelburge, veuve du feu roi saint Edwin. Ce religieux prince donna à S. Aidan la terre de Lindisfarne qui étoit une presqu'Isle au nord de son roïaume du côté oriental de l'Ecosse, pour y bâtir un monastere, & y transférer le siége épiscopal d'York dont il lui avoit fait prendre possession. Aidan fut ainsi le premier évêque de Lindisfarne, & il établit dans sa nouvelle église l'observance monastique comme le moine saint Augustin envoïé de Rome par le pape S. Gregoire avoit fait dans l'église de Cantorbery. Mais cette observance de S. Aidan étoit Irlandoise & non Romaine. Car en ce qui regardoit les choses de discipline il s'attacha à la regle de S. Colomb, fondateur du monastere de Hy, dont il introduisit les usages dans Lindisfarne. C'est pourquoi il ne faisoit point difficulté de célébrer la fête de Pâques le XIV jour de la lune, lorsque ce jour tomboit en un dimanche. En quoi on ne peut nier qu'il n'ait erré comme l'a remarqué le vénerable Bede.

L'an 636.

Bed. supr. c. 5.

Ibid. c. 3.

II.

Du reste Aidan étoit un homme admirable dans toute sa conduite pour la sainteté de sa vie: & son zele ne manqua de science où de lumiere qu'en cette occasion, où il avoit crû qu'il ne lui étoit pas permis d'aller contre l'exemple & l'autorité de ses maîtres. Bede releve sa douceur, sa pieté, sa prudence, ses austérités, sa continence, & a crû faire son juste éloge, en disant qu'il vivoit comme il prêchoit. Il n'avoit aucune attache pour le monde & pour tout ce qu'il renferme; il n'y cherchoit que Dieu & le salut de ses freres. Il étoit infatigable dans les travaux apostoliques; il faisoit toutes ses visites à pied, dans le plus fort des hyvers & des étés comme dans le reste de l'année, & il ne se servoit de monture que dans une néceslité indispensable. Il ne refusoit point les présens que le roi & les grands du païs vouloient lui faire; mais il n'en appliquoit rien à son usa-

C. 3. 5.

ge, & tout étoit pour les pauvres comme toutes les autres choses dont il pouvoit disposer. S'il se trouvoit quelquefois à leur table c'étoit pour y inspirer la modestie & la frugalité ; & souvent il y donnoit des leçons qui faisoient encore plus d'impression qu'en chaire. Jamais la timidité ni la mauvaise honte ne le fit taire, lorsqu'il fut question de reprendre le vice dans les plus puissans. Sa charité qui étoit sans bornes s'étendoit également sur toutes les conditions sans acception des personnes. Il donnoit quelquefois à manger aux gens de qualité lorsque l'hospitalité exigeoit cela de lui, ou qu'il s'agissoit de procurer quelque bien spirituel ; mais il ne leur faisoit jamais de présent ; & l'argent qui lui tomboit entre les mains, n'étoit que pour soulager la misere des indigens, ou pour racheter des esclaves qu'il avoit soin d'instruire ensuite dans son monastere, après les avoir baptisés. Il convertit un nombre incroïable d'infidelles à la foi de Jesus-Christ, & il retira une infinité de pécheurs qui se disoient chrétiens, de l'abîme des vices les plus grossiers. Il corrigea les desordres & les abus,
C. 14. & 15. rétablit la discipline dans l'Eglise, & la régularité dans les monasteres. Ce qui contribua principalement à lui rendre les esprits si soumis fut le don de la prophétie avec celui des miracles dont il plut à Dieu de le gratifier.

III. Après la mort de saint Oswald, qui fut tué l'an 642 dans la bataille que lui donna le fameux Penda, roi de Mercie, le roïaume de Northumberland fut partagé entre Osvy son frere, & Osvin fils d'Osrich, qui avoit regné auparavant dans le païs. Osvy fut roi des Berniciens, & Osvin le fut des Deires sur lesquels son pere avoit regné. Saint Aidan ne fut pas en moindre considération auprès de ce dernier qu'il l'avoit été auprès d'Oswald. Osvin étoit un jeune prince qui avoit de la pieté, & qui aimoit la justice. Il étoit liberal à tout le monde, & il se faisoit un plaisir particulier de fournir aux aumônes que distribuoit le saint Evêque. Il lui fit présent un jour d'un des plus beaux chevaux de son écurie avec la bride, la selle & la housse qui avoit été faite pour le roi ; & il lui avoit fait promettre de le monter ainsi pour l'aider à passer les rivieres & les mauvais chemins, dans le cours de ses visites. Lorsqu'il sçut que le Saint avoit donné le cheval à un pauvre, il l'envoya prier à dîner, & il se plaignit dès qu'il le vit entrer, du peu de cas qu'il avoit fait de son présent, alleguant qu'un cheval de roi ne convenoit guéres à des pauvres, & qu'on auroit trouvé assez de chevaux communs pour eux. Le Saint dans sa réponse lui fit une remontrance si vive sur le peu d'inégalité qui se trouve devant Dieu entre l'état des pauvres & celui des rois, qu'Osvin en demeura tout interdit. Lorsqu'on fut sur le point de se mettre à table, le roi encore touché de ce qu'il avoit entendu, ôta son épée, se jetta aux genoux du saint Evêque, & le pria de lui pardonner la faute qu'il avoit faite de se plaindre d'une action qu'il reconnoissoit très-digne de louange. Aidan le relevant lui dit de ne s'en point affliger davantage, & lui promit de n'y plus songer, pourvû qu'il reprît sa premiere gayeté à table. Le roi parut fort joyeux durant tout le repas, & l'évêque au contraire devint triste jusqu'à verser des larmes. Le prêtre qui l'accompagnoit lui en ayant demandé la raison en Irlandois que personne de la compagnie n'entendoit, il lui répondit en même langue qu'il s'affli-

Bed. l. 3. c. 14.

L'an 651. geoit de la perte qu'on alloit faire d'un si bon roi. Peu de jours après Osvin fut tué en trahison par les ordres d'Osvy qui lui avoit déclaré la guerre; & le douziéme jour d'après qui étoit le dernier du mois d'août de l'an 651, saint Aidan mourut de la mort des justes. Bede dit qu'il étoit en la dix-septiéme année de son épiscopat; mais il semble qu'il le compte depuis le renoncement & la retraite de saint Paulin d'York que l'on met en 634 ou dès l'année précedente. De sorte que suivant ce calcul il faudroit dire que saint Aidan auroit été près de trois ans évêque d'Yorck, & près de quinze évêque de Lindisfarne. Le martyrologe Romain fait mention de lui au xxxi jour d'août.

XI & XII siecles.

IV. SAINT BRUNON *d'Aste, évêque de Segni*, lat. *Bruno* & *Brunus*.

I. *Petr. Diacon. chron. Cassin. l. 4. c. 3. Lauret. addit. p. 515. Baron. ann. 1104. & seq.*

BRUNON fils d'André & de Scylla de l'illustre maison des seigneurs d'Aste, naquit à Soliére en Lombardie, vers le milieu de l'onziéme siécle, & fut élevé à la pieté & aux lettres dans l'abbaïe de S. Perpétue au diocêse d'Asti, qui étoit alors de la Ligurie, qui fut depuis du Milanès, & qui est maintenant du Piémont au duc de Savoye. Il embrassa l'état ecclésiastique à la fin de ses études, & fut pourvû d'un canonicat dans l'église cathédrale de Siene en Toscane, où il vécut d'une maniere très-édifiante, répondant par sa vertu aux belles espérances qu'il avoit données de lui dès l'enfance. Il étoit déja fort connu par sa doctrine & par sa pieté lorsqu'il alla à Rome du tems du pape Gregoire VII. Il s'y fit remarquer principalement l'an 1079, lors- (L'an 1079.) qu'ayant été produit par Pierre d'Igny * évêque d'Albano son hôte & son patron dans le concile que le Pape avoit assemblé contre Bérenger, il y disputa touchant le sacrement de l'Eucharistie. La force & la netteté avec laquelle il y défendit le sentiment de l'Eglise; touchant la verité du corps & du sang de Jesus-Christ dans ce sacrement, fit juger de ce qu'on pouvoit attendre de sa capacité & de son zele.

* *On Igné.*

L'an 1081. Le pape Grégoire s'en souvint deux ans après, & le fit évêque de Segni dans la Campagne de Rome. Brunon que rien ne tentoit plus dans le monde depuis qu'il avoit renoncé aux honneurs, aux richesses & aux plaisirs de la vie pour se consacrer tout entier au service de Dieu, remercia le pape avec beaucoup de modestie : & joignit à ses excuses les raisons qui lui faisoient redouter l'épiscopat, & fuir toutes dignités ecclésiastiques. Grégoire ne voulut recevoir ni les unes ni les autres; & jugeant encore mieux de la vocation de Brunon par une humilité si rare en ces siecles que par tout son sçavoir, il usa de toute son autorité pour le réduire. Brunon ne laissa point de persister dans son refus, & croyant obtenir par la persévérance ce qu'on ne vouloit point accorder à ses humbles remontrances & à ses larmes, il fit valoir le mieux qu'il put la différence qu'il mettoit entre la voix extérieure de l'Eglise & les preuves incontestables de la volonté divine. Grégoire ne croyant pas devoir se laisser vaincre, aima mieux recourir à des artifices que de passer aux menaces de l'excommunication; & lui ayant fait entendre par quelques signes extraordinaires le danger où il s'exposoit de désobéir à Dieu, il l'obligea enfin de recevoir l'ordination épiscopale. Brunon gouverna

son troupeau avec tout le soin d'un véritable pasteur; & ne négligea point en ce poste de servir encore l'Eglise universelle en toutes rencon-
1086. & 1087. tres. Il travailla beaucoup après la mort de Gregoire VII pour empêcher que la cabale des schismatiques qui soutenoient l'antipape Guibert, ne prévalût contre les bonnes intentions de ceux qui cherchoient la paix & l'utilité de l'Eglise dans l'élection du pape. Il fut en grande considération auprès d'Urbain II, successeur de Victor III, qu'on avoit élû après Grégoire, mais qui n'avoit pas tenu le siége six mois entiers depuis son cou-
L'an 1096. ronnement. Il vint en France avec Urbain, & assista au concile que ce pape tint dans la ville de Tours au mois de mars de l'an 1096. Etant retourné en Italie il se retira dans le diocêse de Segni pour travailler avec plus d'application que jamais à sa propre sanctification & à celle de son peuple dans les fonctions de son ministere & les exercices de la pénitence.

II. 1104. Il y demeura jusqu'à ce qu'en 1104 ne pouvant plus résister à l'amour qu'il avoit pour la solitude & pour la vie privée, il quitta son église, & alla se retirer au Mont-Cassin, où il fut reçu à la profession religieuse. Il goûtoit à peine les premiers fruits du repos qu'il s'y étoit procuré lorsque le
1105. peuple de Segni alla porter ses plaintes au pape Pascal II, & le prier de lui rendre son pasteur. Le Pape trouva la demande si juste qu'il envoya ordre à Brunon de revenir à Segni, & de reprendre la conduite de son troupeau. Pascal s'étant servi de cette occasion, pour reconnoître son mérite de plus près, l'envoya dès la même année en qualité de son nonce au-
1106. près de Roger comte de la Pouille. L'année suivante il le fit légat du saint siége en France, où il l'envoya en la compagnie de Boëmond prince d'Antioche sorti des fers des Sarrazins, & revenu du levant, où il avoit laissé les affaires des chrétiens sous la direction de Tancrede son neveu. Brunon y tint un concile dans la ville de Poitiers où il fit assister Boëmond, afin que sa présence contribuât encore à exciter le zele de ceux dont il devoit solliciter le secours pour la Terre-sainte. A son retour en Italie il alla à Rome rendre compte de sa légation L'an 1107.
au Pape à qui il fit trouver bon qu'il se retirât de nouveau au monastere du Mont-Cassin, sous prétexte d'un vœu qu'il avoit fait à Dieu, & dont il ne se croyoit pas dispensé par l'épiscopat. Il reçut donc la permission d'aller vivre en simple religieux dans le cloître; mais il ne put obtenir celle de se décharger entierement des soins de son évêché.

Ivo Carn. ep. 190. 191. Chr. Malleac. Suger. ep. Concil. col.

La mort d'Othon abbé du Mont-Cassin étant survenue peu de tems après * servit encore à faire multiplier sa charge & ses obligations. Car les religieux ne voulurent point avoir d'autre abbé que lui: & le choix qu'ils en firent d'une commune voix fut approuvé dans les formes par le pape Pascal, qui déclara à la gloire de Brunon qu'il le jugeoit très-digne de lui succéder au souverain pontificat, & qu'il ne souhaitoit point d'autre successeur pour le bien de toute l'Eglise. Brunon fut ainsi obligé de prendre l'administration de ce célebre monastere sur la fin de l'an 1107: & il s'en acquitta si bien pendant l'espace de trois ans & dix mois qu'il en fut chargé, que de long-tems on n'y avoit vû la discipline monastique dans un état si florissant. Pascal étant allé en 1108 à Bénevent pour y tenir un L'an 1108.
concile, voulut y être accompagné de Brunon, & se servir de ses avis

* Le 1 Octobre 1107.

dans les réglemens qu'il y établit. L'utilité qu'il en retira lui fit souhaiter de l'approcher de lui : & l'on a sujet de croire que ce fut dans cette vûe qu'il l'obligea de se démettre de la charge d'abbé du Mont-Cassin, & de

IIII. retourner à Segni en lui permettant de retenir de toutes les pratiques religieuses ce qui ne seroit pas incompatible avec la vie épiscopale.

III. Quelques auteurs ont donné à cette action un tour tout different qui nous oblige de parler de ce qu'ils prétendent y avoir donné occasion. Brunon étant au concile de Bénevent n'avoit rien trouvé à redire à ce que le pape avoit décreté contre ceux qui recevoient l'investiture des bénefices ecclésiastiques des mains des laïques, & il avoit fort approuvé la résolution où il étoit de demeurer ferme sur ce point contre les entreprises des empereurs d'Allemagne. Henry V qui regnoit depuis l'an 1106, s'étant fait couronner roi de Lombardie l'an 1110 à Milan, vint à Rome au commencement de l'année suivante pour y recevoir la couronne impériale. Avant que d'y entrer il avoit fait avec le Pape un traité par lequel il accordoit la liberté aux églises, & promettoit de ne plus donner l'investiture des évêchés, à condition qu'il retireroit les fiefs & tous les autres biens qu'ils tenoient de l'empire; condition agréable au Pape, mais qui déplut fort aux évêques d'Allemagne. Pascal sur le point de faire la céremonie du couronnement, demanda l'exécution du traité à Henry qui la promit moyennant le consentement des évêques d'Allemagne. Ceux-ci considérant le préjudice que le traité apportoit à leurs interêts s'y opposerent fortement. Pascal de son côté refusa de couronner l'empereur que le traité ne fût exécuté. Henry le fit arrêter prisonnier avec plusieurs Cardinaux, le retint deux mois, & ne le relâcha point qu'il ne lui eût promis de lui accorder les investitures & de le couronner. Pascal fit l'un & l'autre fort solennellement, & publia le XIII d'avril une bulle portant confirmation du privilege que les empereurs précedens, avoient eu de donner l'investiture par l'*anneau & la crosse* aux évêques & aux abbés de l'empire qui seroient élus sans simonie & sans violence; avec anathême contre ceux qui s'opposeroient à cette concession. L'empereur s'étant ensuite retiré avec son armée, le Pape trouva beaucoup de cardinaux & de prélats mal satisfaits de la cession qu'il avoit faite du droit des investitures à ce prince.

Baron. ann. 1111. fusè. Petr. Diac. chron. Cassin. supr.

L'an 1111.

Baron. supr.

Brunon qui étoit encore abbé du Mont-Cassin, parla plus librement que personne sur ce sujet, & pressa vivement le Pape de révoquer ce qu'il avoit fait. Pascal s'épuisa en raisons pour tâcher de se justifier ou de s'excuser sur la nécessité : mais voyant que Brunon entraînoit la plûpart des prélats, du clergé & des moines, il craignit qu'il ne se formât contre lui un schisme qui pourroit aboutir à lui faire perdre la thiare. Soit donc qu'il voulût se vanger de notre Saint, soit qu'il souhaitât de disposer de lui plus librement, il lui écrivit avec chaleur comme un homme offensé. Il lui fit entendre que les saints canons ni le saint siége ne permettoient pas qu'un même sujet occupât un évêché & une abbaïe en deux lieux differens, & il lui fit commandement de quitter l'abbaïe du Mont-Cassin, & de se retirer en son évêché de Segni. Brunon obéit, & ne parut plus jusqu'au concile de Latran que le Pape assembla l'an 1116. Il y parla contre les investitures, & peut-être avec une force excessive, s'il est vrai qu'il ait prétendu

Petr. Diac. l. 4. c. 42. Baron. ann. 1111. n. 23. 24. 25. 26.

L'an 1116.

Baron. ann. 1116. n. 5. & 7. que le privilege accordé par le pape à l'empereur contenoit une héresie, & que celui qui en étoit l'auteur devoit être déclaré héretique. Pascal révoqua le privilege des investitures, & reconnut le tort qu'il avoit eu de l'accorder. Mais il prouva fort bien contre notre Saint & les autres zelés, qu'il n'étoit point héretique, & que sa faute n'étoit qu'un effet de sa foiblesse. Il refusa même avec assez de justice de prononcer contre l'empereur Henry l'anathême qu'on vouloit exiger de lui.

IV. Baron. ann. 1116. n. 6. Cette affaire ne nuisit point à l'opinion que l'on avoit de la sainteté de Brunon. Dieu la confirma encore à sa mort qui arriva le XXXI d'août de l'an 1125. On fait néanmoins sa fête à Segni, au Mont-Cassin, & dans les autres endroits de l'Italie où son culte est établi le XVIII de juillet sur la foi de quelques éditions de la chronique de ce monastere où l'on trouve sa mort marquée en ce jour. C'est ce qui a été suivi dans le martyrologe Romain. Nous ajouterons seulement ici que notre Saint tient un rang considérable parmi les écrivains ecclesiastiques de son siecle pour divers commentaires qu'il a faits sur l'Ecriture sainte, pour un grand nombre d'homelies & de sermons que l'on avoit attribués à Eusebe d'Emese, & même à saint Eucher de Lyon, & pour divers traités particuliers de doctrine & de discipline, outre les vies du pape S. Leon IX & de S. Pierre évêque d'Anagni.

L'an 1125.

Marches. edit. Venet. 1651. 2. tom. fol.

ADDITION AUX SAINTS

du trente-uniéme jour d'Août.

LA B. ISABELLE DE FRANCE, Vierge, sœur du roi S. Louis, Fondatrice du monastere de Longchamp.

XIII siecle.

I. Joinville vie de S. Louis.

ISABELLE *fille du roi Louis VIII, & de la reine Blanche de Castille, vint au monde dans le mois de mars de l'année 1225, dix ans environ après le roi saint Louis son frere. Elle eut encore six autres freres tous plus âgés qu'elle. Etant ainsi l'unique de son sexe dans la famille royale, elle devint l'objet commun de l'affection des autres qui se réunit en elle, & que ses excellentes qualités de corps & d'esprit firent subsister tant qu'elle vécut. Ces dons qu'elle n'avoit reçus que de la nature, furent purifiés par la grace d'une nouvelle naissance qu'elle prit au baptême. Depuis cet heureux moment Dieu voulant se la reserver au nombre de ces ames choisies qui lui sont acquises, & qu'il sépare de la masse des autres, la tint comme par la main pour conduire tous ses pas, & la garantir de tous les pieges que la malignité du siecle devoit tendre à l'innocence de sa vie. Elle n'avoit pas vingt mois qu'elle perdit le roi son pere. Mais la reine sa mere qui l'aimoit tendrement, prit un soin tout particulier de son éducation, malgré toutes les distractions d'une pénible régence. Elle voulut l'instruire par elle-même dans toutes les maximes de la piété chrétienne, & lui donna pour gouvernante Louise * de Buisemont, dont la sagesse lui étoit connue. Elle ne négligea pas même de lui donner des maîtres pour les arts & les sciences; & ce qui passa pour une rareté singuliere en son siecle, Isabelle apprit si parfaitement le latin, qui étoit une langue morte*

* On Heloïsen de Boisemont.

en France, qu'elle corrigeoit souvent les écritures des chapelains. Lorsqu'elle fut suffisamment instruite aux lettres, elle aprit à travailler en soye, & s'occupa d'ouvrages qu'elle faisoit pour les autels & leurs ministres. Toute sa vie ne fut plus qu'une suite continuelle d'oraison, de lecture & de travail, sur-tout depuis l'âge de treize ans qu'elle prit une résolution ferme de se consacrer à Dieu dans l'état de la virginité. Elle se priva dès-lors de tous les amusemens de la cour qui faisoient les passetems des princesses ses belles-sœurs & des autres dames du monde: & quoique pour obéir à la reine sa mere, elle se laissat revêtir d'habits convenables à son rang, elle marquoit toujours beaucoup de mépris pour tous les vains ajustemens, & une aversion singuliere de tout ce qui pouvoit faire diversion à l'attache qu'elle avoit pour Dieu.

Agnès de Harcourt vie d'Isab. p. 171.

II. L'an 1244.

Agn. supr. Joinv. p. 170. Th. Cantipr. de Apib. Wilh. Nang. &c.

*La reine sa mere & le roi son frere n'ignoroient pas ses desseins, & la piété dont l'un & l'autre faisoient profession les empêchoit d'y trouver à redire. Ils ne laisserent pas d'écouter pour elle des propositions de mariage dans la vûe d'une alliance avantageuse à l'état. L'empereur Frederic II. la demanda en 1244 pour son fils Conrad, jeune prince de seize à dix-sept ans; tous deux souhaitoient ce mariage avec d'autant plus d'ardeur, que la princesse âgée pour lors d'environ dix-neuf ans joignoit à une rare beauté de corps une vertu encore plus rare. La France n'avoit garde de n'y pas donner les mains pour un prince qui étoit seul héritier des royaumes de Sicile & de Jerusalem, & des terres héréditaires de la maison de Souabe, à qui de plus selon les apparences l'empire d'Occident ne pouvoit manquer, puisque selon quelques auteurs, il étoit déja élu roi des Romains. Le roi saint Louis témoignoit aussi le desirer, tant pour l'appui de la famille royale, que pour le repos de toute l'Europe qu'on avoit lieu d'espérer de cette alliance. Le pape même * qui croyoit y entrevoir des moyens infaillibles pour procurer en particulier la paix à l'Italie ne put dissimuler la satisfaction qu'il auroit d'un tel mariage. L'empereur à qui la pensée de mettre le roi & toute la France dans ses intérêts donnoit beaucoup d'empressement pour faire réussir la chose, voulut profiter de la bonne disposition du Pape, & le pria d'en écrire à la princesse Isabelle. Il le fit avec plaisir, & il la pressa de consentir au mariage en des termes capables de la persuader, si elle-même eût été susceptible de persuasion sur ce sujet. Tout ce qu'elle avoit d'amis & de serviteurs n'oublioit rien non plus pour l'y faire résoudre. Mais rien ne fut capable de l'ébranler dans une conspiration si générale; & elle aprit à ceux qui lui faisoient valoir l'avantage de devenir impératrice, que dans la religion chrétienne la derniere des vierges consacrées à Dieu étoit au-dessus de la premiere femme du monde. Le Pape sachant la fermeté avec laquelle elle avoit rejetté toutes les propositions qu'on lui avoit faites sur ce mariage, & la généreuse résolution où elle étoit, lui écrivit une seconde lettre pour l'en féliciter, & pour la fortifier dans une si sainte entreprise.*

* Innocent IV.

III.

La Princesse n'abusa point d'une victoire qu'elle avoit remportée contre tant d'ennemis. Elle la rapporta toute à Dieu qui avoit vaincu le monde en elle; & la reconnoissance qu'elle en eut la retint dans une humilité profonde, dans une soumission parfaite à sa volonté, & dans la vûe du besoin continuel qu'elle avoit de sa grace pour achever de se vaincre, elle-même qui sembloit être l'unique ennemi qui lui restât à combattre. Elle vivoit aussi retirée dans le palais, qu'elle auroit pû faire dans le fond d'un cloître. Elle ne voyoit presque que les filles qui étoient autour d'elle, & qu'elle formoit à toutes sortes de vertus sur son exemple: elle avoit reçû de Dieu dès sa plus tendre enfance l'esprit d'oraison & de mortification avec tous les autres dons cé-

lestes qui pouvoient contribuer à sa sanctification. Elle mit toute son application à les faire croître dans le silence par la communication continuelle qu'elle avoit avec Dieu dans la priere & dans la lecture fréquente de l'Ecriture sainte dont elle faisoit ses principales délices. Elle s'étoit accoûtumée de très-bonne heure à jeûner trois fois la semaine, hors les tems prescrits par l'Eglise pour les jeûnes publics qu'elle pratiquoit plus rigoureusement encore que les autres, en ce qu'elle ne commençoit à manger que vers la fin du jour, & qu'elle se retranchoit aussi beaucoup sur la quantité

Agnès, &c. *comme sur la qualité des viandes. Dans les jours même qu'elle ne faisoit point profession de jeûner, elle mangeoit si peu, que selon le témoignage de sa gouvernante & de ses demoiselles, ce qu'elle prenoit n'auroit pas été capable de la soutenir sans un miracle continuel de la divine Providence. Elle envoyoit tous les jours la meilleure & la plus grande partie de ce qu'on lui servoit, à quelque hôpital où à quelque pauvre couvent; ne mangeoit que de ce qu'il y avoit de moins délicat & de moins propre à flatter le goût; & affectoit de ne jamais se rassasier. Elle pratiquoit encore d'autres austérités proportionnées à celle du jeûne, & n'oublioit rien pour retenir tous ses sens*

Agn. p. 172. *dans une mortification générale. Elle se donnoit souvent ou se faisoit donner la discipline jusqu'au sang: ce qu'elle pratiquoit ordinairement en sortant du confessional, où elle alloit presque tous les jours décharger sa conscience, avec des sentimens de componction que l'accoûtumance de l'habitude ne put jamais rallentir. Ses veilles étoient longues, mais toutes consacrées à la priere ou à la méditation des verités renfermées dans la parole de Dieu. Elle se levoit long-tems devant le jour pour dire les matines, & ne se recouchoit point après. Elle ne parloit à personne depuis les complies du soir jusqu'après prime du lendemain. Alors elle prescrivoit en peu de mots tout ce qui regardoit ses aumônes & ses autres œuvres de charité pour la journée, & elle demeuroit ordinairement en oraison jusqu'à midi, faisant souvent manger ceux qui la servoient avant elle, pour y être plus long-tems. Tout respiroit chez elle l'odeur de la sainteté que ses discours & ses actions y répandoient: tout y inspiroit la piété dont elle étoit devenue un modele; & tout y étoit marqué au caractere de cette pureté inviolable du corps & du cœur qui avoit toujours accompagné l'intégrité de ses mœurs.*

Elle tâchoit de former toute sa conduite & celle des personnes qui étoient dans sa dépendance, sur les regles de la vérité, de la charité, de la véritable dévotion & de l'humilité qu'elle regardoit comme les quatre fondemens de l'édifice spirituel auquel elle devoit travailler toute sa vie. L'amour qu'elle avoit pour la vérité ne se terminoit pas à une simple aversion pour le mensonge, l'équivoque, ou la dissimulation. Elle voyoit avec peine que tout étoit presque faux dans l'homme jusqu'aux démarches les plus indifferentes, & souvent jusqu'aux mouvemens du cœur, qui paroissent sinceres à ceux mêmes qui les sentent. Elle ne croyoit pas qu'on pût honorer dignement la souveraine Vérité que par une relation parfaite de la créature à son Créateur, en le considérant d'un seul point de vûe comme l'unique principe, l'unique fin, & le centre unique où tout doit se rapporter. A l'égard de la charité qu'elle devoit à Dieu, sa peine étoit de ne pouvoir reconnoître assez l'amour que Jesus-Christ avoit eu pour elle comme pour le reste du genre humain dans ses souffrances & sa passion. Elle tâchoit de s'en consoler par tous les bons offices qu'elle rendoit à ses membres, c'est-à-dire, aux pauvres & aux malades, qui étoient auprès d'elle en plus grande considération que les personnes même qu'on voyoit sur le trône. Elle ne leur préfera pas même le roi saint Louis,

ce frere qui lui étoit si cher.

Un jour ce bon Prince lui voyant achever un ouvrage * propre à couvrir la tête, qu'elle avoit filé de sa main, la pria de lui en faire présent, l'assûrant qu'il le regarderoit commme une gage très-précieux de son affection, & qu'il en feroit un bonnet de nuit. La Princesse lui répondit franchement qu'elle l'avoit destiné à Jesus-Christ, parce que c'étoit le premier ouvrage qu'elle eût encore filé de cette nature. Le roi le trouva bon ainsi, mais il la pria fort agréablement d'en filer un autre pour lui. Elle dit qu'elle le vouloit bien, si jamais elle en filoit d'autre. Aussi-tôt elle envoya celui-là à une pauvre femme malade qu'elle entretenoit de ses charités. Deux dames de la maison de Montfort qui avoient été présentes à ce qui s'étoit passé entre le Roi & la Princesse sa sœur sur cela, l'ayant sçu, allerent en secret chez la pauvre femme, acheterent l'ouvrage, dont elles lui donnerent tout ce qu'elle voulut: & après la mort de celle qui survécut à l'autre on le mit chez les religieuses de saint Antoine, où on le garda comme un relique. Isabelle n'honoroit pas moins la mémoire du roi son pere que la dignité & la vertu de S. Louis; la plus grande marque qu'elle crut en pouvoir produire fut de donner aux pauvres un legs très-précieux qu'il lui avoit laissé en mourant. On ne peut descendre dans le détail de toutes les aumônes, pour ne pas dire des profusions qu'elle répandit sur toutes sortes de pauvres au-dedans & au-dehors du royaume; ni marquer le nombre des personnes religieuses qu'elle entretint dans les monasteres.

* Couvre-chef.

Agnès p. 172. edit. du Cang.

IV. Elle honoroit dans les uns & les autres la pauvreté évangelique que Jesus-Christ avoit pratiquée, & qu'il avoit recommandée comme un moyen de béatitude: & elle fit assez voir que ses affections étoient toutes partagées entre les deux états de cette pauvreté, lorsqu'il fut question de l'honorer par quelque momument de piété qui pût être de durée. Elle balança quelque tems entre un hôpital & un monastere de religieuses de saint François; quelque inclination qu'elle eût pour le premier, elle crut devoir consulter son confeßeur Hemery chancelier de l'Université de Paris. Celui-ci l'en détourna, l'assûrant contre le sentiment de plusieurs autres docteurs qu'un couvent de religieuses seroit plus agréable à Dieu & plus utile au public qu'un hôpital. Ayant été ainsi déterminée par l'obeissance qu'elle croyoit rendre à Dieu en la personne de son directeur, elle choisit un lieu au-dessous de Paris, appellé Longchamp, à une lieue & demie de la ville vers le couchant, & y jetta avec l'assistance du roi saint Louis les fondemens d'un monastere qui fut destiné pour des filles de l'ordre de sainte Claire. Elle resolut de s'y renfermer elle-même depuis que la mort de la reine Blanche sa mere survenue vers la fin de l'an 1252, avoit rompu ce qui restoit de liens qui pouvoient la retenir à la cour.

Agnès p. 173. Hemery Acad. Paris. p. 125.

L'an 1255.

Pendant que l'édifice s'élevoit, elle employa six Cordeliers tous Maîtres en divinité, c'est-à-dire, Docteurs en Theologie, du nombre desquels étoit saint Bonaventure, pour composer une regle. Elle n'y eut gueres moins de part qu'eux; & cette occasion leur fit connoître combien elle étoit instruite de toutes les matieres de religion, & expérimentée dans la conduite de la vie spirituelle. Les bâtimens furent achevez l'an 1260, & dèslors on y reçut en un seul jour vingt religieuses, tant maîtresses que disciples, que l'on avoit formées pendant le tems que l'on bâtissoit. Isabelle donna au monastere le nom de l'Humilité-Notre-Dame, & sur ce que sa demoiselle Agnès de Harcourt, auteur de sa vie qui s'y fit depuis religieuse lui en demanda la raison, elle lui dit que c'étoit sous le titre de l'humilité que Dieu avoit choisi la sainte Vierge pour être la mere de son Fils. Ce nom s'est pourtant évanoui dans la suite,

Agnès supr.

L'an 1260.

Agnès p. 173.

& la maison a repris celui de Long-champ qu'elle garde encore aujourd'hui. Ces premieres religieuses, malgré toute la ferveur qu'elles faisoient paroître dans ces commencemens, furent obligées d'avouer à la Princesse leur fondatrice que leur regle
1263. étoit trop austere. La chose fut proposée par le roi S. Louis & la bienheureuse Isabelle au pape Urbain IV successeur d'Alexandre IV qui l'avoit approuvée. Urbain jugea à propos de moderer la regle, & en donna la commission au cardinal de
sainte Cecile * son légat qu'il avoit envoyé en France pour offrir la couronne de Naples & de Sicile à Charles comte d'Anjou, frere du Roi & de la Princesse. Ce fut la mitigation de cette regle qui fit appeller Urbanistes les religieuses de Long-champ, & beaucoup d'autres maisons de sainte Claire du nom du pape Urbain.

* Simon de Brie.

V Isabelle s'étoit retirée dans son monastere aussi-tôt que l'on y eut mis la clôture. Elle n'en prit pourtant pas l'habit, & ne fit point profession de la vie monastique. Mais elle n'en étoit pas moins séparée du monde; & les exemples de retraite, de mortification, de détachement & des autres vertus qu'elle donna aux religieuses n'en eurent pas moins d'efficace. Entre plusieurs raisons qui ont pu la détourner de se mettre sous la regle & l'habit, on allegue les frequentes infirmités auxquelles elle étoit sujette, & qui lui faisoient craindre que sa foiblesse ne l'obligeât à des dispenses qui n'auroient pas été d'un assez grand exemple, sur-tout pour des commencemens.
L'an 1264. Ces infirmités augmenterent à un tel point que les six dernieres années de sa vie se passerent dans un conflict presque continuel de divers maux qu'elle eut à souffrir. Elle y donna l'exemple d'une patience & d'une soumission aux ordres de Dieu qui fut le sujet de l'admiration publique. Dieu ayant ainsi purifié & perfectionné sa vertu dans le feu des souffrances, la retira du monde le
1270. xxii de février de l'an 1270, que l'on comptoit encore 1269 en France, par une mort qui répondit parfaitement à la sainteté de sa vie. Son corps revêtu de l'habit de sainte Claire fut enterré au-dedans du monastere, comme elle l'avoit souhaité. Le roi S. Louis nouvellement arrivé de Tours où il avoit tenu le premier Parlement de cette année, qui fut le dernier de sa vie, voulut assister à la cérémonie de sa sepulture; & il finit ces derniers devoirs rendus à sa sainte sœur par un discours plein d'onction qu'il fit aux religieuses pour consoler la communauté de la perte qu'elle faisoit.

Dieu voulut déclarer aux hommes la sainteté de sa servante par divers miracles qu'il opéra par son intercession. Agnès de Harcourt qui écrivit depuis sa vie à la priere du roi de Sicile, frere de la sainte en a remarqué jusqu'à quarante, tous assez bien circonstanciés. Elle fut témoin de quelques-uns; comme elle fut aussi de la plûpart des choses qu'elle a rapportées de sa vie, ayant été auprès d'elle dès sa jeunesse, & n'étant morte que long-tems après elle. Les religieuses de Long-champ excitées par l'éclat & la multitude de ces miracles firent solliciter le pape Leon X de faire reconnoître publiquement la sainteté de leur bienheureuse fondatrice, & de leur accorder la permission d'honorer sa mémoire d'un culte religieux & d'une fête solemnelle. C'est ce qui leur fut accordé après que le cardinal de Boisy legat en France eut avéré les faits exposés dans leur requête suivant la commission qu'il en avoit reçue. Le Pape donna un bref par lequel il déclara Isabelle Bienheureuse, & permit aux religieuses de Long-champ de faire l'office de sa fête le xxxi d'août la veille de l'octave de celle de saint Louis son frere, quoique ce ne fût ni le jour de sa mort, ni celui de sa translation, parce que le tems auquel elle étoit mort se trouvoit souvent dans le carême. Cent seize ans après, le pape Urbain VIII permit de lever le corps saint de terre, & de le mettre dans une châsse pour

La Chaiz. Vie de saint Louis l. 5. p. 614.

l'exposer à la vénération publique. La cérémonie en fut faite avec beaucoup de pompe le iv de juin de l'an 1637 *par Jean François de Gondy, premier Archevêque de Paris.*

On y conserve toujours ces saintes reliques avec beaucoup de vénération. On prétend que le corps y est encore entier, c'est-à-dire, la cendre & les os, sans qu'on sache qu'il s'en soit fait aucune distribution ailleurs. Aussi ne voit on nulle part, hors de la chasse & du tombeau, d'autres reliques de la Bienheureuse que quelques habits & de cheveux. Cette derniere espece de relique ne doit pas être en petite quantité, si l'on a mieux aimé seconder les premiers soins des filles qui la servoient que l'indifférence de la Princesse & le mépris qu'elle en faisoit de son vivant. Agnès de Harcourt qui nous fait remarquer qu'elle avoit une très-belle tête, dit que quand on la peignoit, ses demoiselles prenoient tous les cheveux qui lui tomboient, & les gardoient très-soigneusement. Qu'un jour Isabelle leur demanda pourquoi elles faisoient cela, & qu'elles lui répondirent qu'elles les ramassoient, afin de les garder comme reliques lorsqu'elle seroit Sainte. *La princesse* s'en rioit, *ajoute Agnès*, & tournoit tout à néant, & elle tenoit ces choses à folie. *Agnès étant abbesse de Long-champ après la mort de la Bienheureuse avoit encore de ces cheveux de sa jeunesse. Avant que Leon X eût transporté sa fête ou son office au xxxi d'août, on faisoit mémoire d'elle à Long-champ le xxiii de février par remise du xxii qui étoit occupé de la fête de la Chaire de saint Pierre. Il paroît par le nécrologe du monastere que c'étoit plûtôt un service d'obit qu'une commémoration qui marquât aucun culte d'invocation. Quelques-uns disent même que ce xxiii de février fut le vrai jour de sa mort. On obtint l'an* 1688 *par l'entremise du cardinal Lauria un decret de la congrégation des Rits du xxiv de janvier pour faire sa fête principale avec octave. Et en* 1696 *le pape Innocent XII. accorda aux sollicitations de M. le Cardinal de Janson par un bref du vi d'octobre que le culte de la bienheureuse Isabelle seroit étendu par tout l'ordre de saint François, & d'office semidouble.*

Agnès, p. 170.

Fin du mois d'Août.

TABLE ALPHABETIQUE

Des noms des Saints depuis le quinziéme du mois d'Août jusqu'à la fin.

Les Chiffres marquent les jours du mois, & non pas les pages du Livre.

A

ADaucte, *M.* 30
Agape. 19
Agapet, *M.* 18
Agile, *Abbé.* 30
Aidan, *Ev.* 31
Alexandre *de Constantinople.* 28
Alype, *Ev. de Tag.* 15
André, *M.* 19
Apollinaire, *M.* 23
Apollinaire, *Sidoine.* 23
Arey, *ou* Arige *de Nevers.* 16
Arey, *ou* Irier *de Limoges.* 25
Aristide. 31
Arnoul, *de Soissons.* 15
Arnoul, *de Metz.* 16
Arsace, *Solit.* 16
Assomption de la S. V. 15
Astere, *M.* 23
Augustin. 28
Ayle, *Abbé.* 30

B

BArthelemy. 26
Benizzi, *ou* Beniti. 23
Bernard. 20
Bertulfe, *ou* Bertols. 19
Boniface, *Diacre M.* 17
Bonose, *M.* 21
Brunon, d'*Aste.* 30

C

CArloman. 17
Cesaire, d'*Arles.* 27
Chadoin. 20
Claude, *M.* 23

D

DEcollation de saint Jean-Baptiste. 29
Domnine, *M.* 25

E

EBbes, *ou* Ebbon. 27
Eleuthere, d'*Auxerre.* 16

F

FElix, *M.* 30
Fiacre. 30
Filbert. 20
Frambourd. 16

G

GEnès, *M. R.* 25
Geniez, *M.* 25
Gregoire, d'*Utrecht.* 25

H

HAdvind. 20
Heleine. 18
Herculien, *M.* 21
Hermes, *M.* 28
Hippolyte, *év. Mart.* 22
Humbeline. 21
Hunegonde. 25
Hyacinthe, *Dom.* 16

I

IRier, *Abbé.* 25
Isabelle *de Fr. V.* 31

J

JEan B. Décollation. 29
Jovien, *M.* 21
Julien *de Brioude, M.* 28

L

LIberat, *Abbé M.* 17
Louis, *évêque.* 19
Louis, *Roi.* 25

M

MAmmès. 17
Marien *ou* Marjein. 19
Masse-Blanche, *ou* Martyrs d'Utique. 24
Maximilien, *M.* 21
Merry *ou* Mederic. 29
Mesme, *Conf.* 20
Moyse, *Sol. M.* 28

N

NEon, *M.* 23
Nonnat, 31

O

OUein. 24

P

PAmmaque. 30
Paulin *de Treves.* 31
Philebert. 20
Philippes Beniti. 23
Privat. 21

R.

RAimond, *Nonn.* 31
Roch. 16
Rogat, *Moine Mart.* 17
Rose, *V.* 30
Rustique, *Soudiacre M.* 17

S

SAbine, *Veuve Mart.* 29
Serf, *Soudiacre Mart.* 17
Siagre, *évêque.* 27
Sidoine Apollin. 23
Simplicien, *évêque.* 16
Syagre d'*Autun.* 27
Symphorien, *M.* 22

T

THaddée. 21
Thecle, *M.* 19
Theodote, *veuve M.* 21
Theonas, *év.* 23
Theonille, *M.* 23
Thomas, *Chanoine regulier.* 20
Timothée, *M.* 22
Timothée, *M.* 23

V

VIctor *de Vite.* 44

Y

YRiez. 31
25

Z

ZEphyrin, *P.* 26

Fin de la Table Alphabétique.

LES VIES DES SAINTS DU MOIS DE SEPTEMBRE.

TABLE CRITIQUE DES PIECES ET ECRITS Servant à l'Histoire des Saints du mois de Septembre.

Premier jour de Septembre.

Mab. pref. sec. 1. Ben. 1. 1. SAINT GILLES *abbé en Languedoc.* On voit trois histoires différentes de sa vie qui se conservent en divers endroits, deux en prose, & une en vers; mais toutes presque aussi suspectes l'une que l'autre, & pleines d'anachronismes qui trahissent souvent leurs auteurs. On ne peut même juger gueres autrement des actes tirés du trésor de la paroisse de saint Leu-saint Gilles à Paris; quoique loués & approuvés comme sinceres, & comme un excellent original par René Benoît curé de saint Eustache, qui les a employés pour composer la vie de saint Gilles qu'il a mise au premier septembre dans son recueil. André du Saussay, curé de saint Leu & depuis évêque de Toul, a fait un traité chronologique touchant le siécle auquel a vécu saint Gilles qu'il met dans le VIII; mais il n'a point été plus heureux dans cet ouvrage, que dans beaucoup d'autres qui nous sont venus de lui. Ce qui nous reste d'incontestable touchant l'abbé Gilles qui vivoit sous saint Cesaire d'Arles, consiste en une requête qu'il présenta au pape Symmaque, & que l'on trouve au quatriéme tome des conciles avec la réponse de ce pape à saint Cesaire.

2. Saint LEU *évêque de Sens.* Sa vie écrite par un auteur ancien mais inconnu, & d'une autorité incertaine, quoiqu'assez bien informé sur plusieurs faits, se trouve dans le recueil de Surius qui en a changé le stile à son ordinaire. On a l'original dans sa premiere pureté, c'est-à-dire, tel qu'il est sorti des mains de son auteur; & le pere le Cointe en donne des extraits dans ses annales. L'auteur paroît être du IX siecle; au moins voit-on qu'Usuard l'avoit lû, quoiqu'Adon ne l'ait peut-être pas connu.

3. Saint SIXTE & saint SINICE, *premiers évêques de Reims.* Leurs actes sont plus anciens que Hincmar & que Flodoard, mais ils n'ont pas d'autorité, quoiqu'ils soient plus simples que

les histoires qu'on en a depuis publiées. On peut voir ce qu'en a écrit Flodoard au x siecle ; & parmi les modernes ce que D. Guill. Marlot a remarqué à leur sujet dans l'histoire de la métropole de Reims.

4. Saint FIRMIN *le Confès, évêque d'Amiens.* Sa vie compilée par un inconnu qui semble avoir vécu vers le XII ou XIII siecle, n'est qu'une rapsodie de faits insoutenables dont les uns servent à détruire les autres. On peut voir à ce sujet la quatriéme note de M. de Tillemont touchant la vie de saint Saturnin de Toulouse au 3 tome de ses mem. eccl. & consulter encore une dissertation anonyme en forme de lettre à un curieux, touchant la découverte du corps de notre Saint faite l'an 1697, dans l'Eglise de saint Acheul lez-Amiens. M. Thiers vient de publier une autre dissertation plus ample sur le même sujet. L'on peut y joindre l'ordonnance de M. l'évêque d'Amiens H. F. de Brou, contre la lettre à un curieux publiée le xx de Juillet de l'an 1697.

5. Saint VICTEUR *évêque du Mans.* Nous n'avons presque de certain sur son sujet que ce qu'en a dit saint Grégoire de Tours. Rien n'est plus confus que ce qu'on en trouve dans les actes des évêques du Mans, quoiqu'ils soient d'un ancien auteur du XII siecle, & dans les histoires qu'on a écrites depuis, sans en excepter le Courvaisier & Bondonnet. On peut voir le pere le Cointe au premier tome de ses annales, & M. de Tillemont au 4 vol. de ses mem. dans la 27 note sur saint Denys de Paris. Ces actes des évêques du Mans ont été publiés par D. Mabillon au 3 tome de ses Analectes. *Anal. t. 3.*

6. Saint NIVARD *évêque de Reims.* On dit que sa vie a été écrite par Alman moine de Hautvilliers au IX siecle, & on cite divers fragmens, mais elle ne paroît pas encore imprimée. Il faut voir cependant ce qu'en a écrit Flodoard au 2 livre de son hist. c. 7, l'auteur de la vie de saint Bercaire abbé de Hautvilliers dans le Promt. de Camuzat & dans les actes des Saints de dom Mabillon. Outre D. Guill. Marlot au premier tome de sa metropole de Reims, & le pere le Cointe dans ses annales. *Trith. vir. ill. Bened. 2. c. 50.* *Gall. Christ. Samm. t. 4. abb. Altum. vill.* *au XVI d'octobre.*

Second jour de Septembre.

1. SAINT ETIENNE *roi de Hongrie.* Sa vie écrite par un évêque Hongrois nommé Chartuitz, & adressée au roi Coloman, n'est pas exempte de fautes. Elle ne laisse pas d'être assez autorisée d'ailleurs, quoique l'auteur ait été éloigné du temps du Saint. Cet ouvrage se trouve dans le recueil de Surius qui en a changé le stile à son ordinaire. On peut voir aussi ce qu'en ont dit Marien Scot, & Herman Contract dans leurs chronologies ; Bonfinius dans son histoire de Hongrie, Baronius dans ses annales ecclesiastiques. *au 20 d'août.*

2. Saint ANTONIN *martyr de Pamiers.* L'histoire de son martyre publiée par le pere Labbe au premier tome de sa Biblioth. nouv. de manuscrits, & depuis encore par le pere Chifflet dans son livre de l'unique Denys, n'est point ancienne, & n'a nulle autorité. On peut voir ce qu'en dit M. de Tillemont au x article de l'histoire de saint Denys de Paris, & dans sa XV note au 4 vol. de ses mem. eccl.

3. Saint JUST *évêque de Lyon.* Sa vie écrite par un anonyme qui paroît avoir vécu au sixieme siecle pour le plus tard, a quelque chose d'assez beau, & marque que son auteur sçavoit

voit écrire. Elle a de l'élégance, de la gravité & de l'onction de piété ; & quelques-uns semblent l'attribuer au prêtre Constance auteur de celle de saint Germain d'Auxerre. Elle est dans Surius, mais avec quelques legers changemens de termes. On peut voir ce que M. Hermant en a écrit dans la vie de saint Ambroise au sujet du concile d'Aquilée ; & ce qu'en rapporte le pere Theophile Raynaud dans son catalogue des Saints de Lyon, outre Severt & les autres qui ont donné l'histoire des archevêques de cette église.

Troisiéme jour de Septembre.

1. SAINTE SERAPIE *vierge* & sainte SABINE *veuve, martyres.* Leurs actes ont été publiés d'abord par Mombrice, puis par Surius, & en dernier lieu par M. Baluze au 2 tome de ses Mêlanges. Ils sont anciens, & renferment des circonstances assez édifiantes. Mais outre qu'ils ne sont pas originaux, ni d'un auteur fort proche de leur tems, il paroissent altérés & fourrés en divers endroits, surtout pour quelques expressions peu dignes de la modestie chrétienne, & pour des prodiges mal concertés. On peut voir M. de Tillemont qui a donné l'extrait de ce qu'ils contiennent de plus vrai-semblable au second tome de ses mémoires ecclésiastiques, & qui a porté son jugement du reste dans ses notes.

2. Sainte PHEBE' *diaconisse de Cenchrée, disciple & hôtesse de saint Paul.* Tout ce qu'on sçait d'elle vient de ce qu'en a dit saint Paul même au commencement du XVI chapitre de son épître aux Romains.

3. Saint MANSUY ou MANSU, *premier évêque de Toul.* Ses actes publiés par M. Bosquet dans son histoire de l'église Gallicane, ont pour auteur un abbé nommé Azon, qui vivoit sous les derniers rois de la seconde race. La piéce est si mauvaise, qu'on ne pourroit entreprendre de la soutenir sans se rendre ridicule.

4. Saint REMACLE, *évêque de Mastricht.* Sa vie écrite par un moine de Stavelo ou Stablo aux enclaves du païs de Liege, auteur qui vivoit au IX siecle, n'est pas un ouvrage de grande importance, quoique ce soit ce que nous avons de plus supportable & de plus assuré sur ce sujet. Celle qui a été composée par Notger évêque de Liege, n'est pas aussi à rejetter. Mais elle n'est point préférable à celle du moine de Stavelo, parce que ce prélat ne vivoit qu'à la fin du X siecle, & au commencement du suivant. Surius l'a publiée en changeant le stile à son ordinaire, & a fait un abregé des deux livres de ses miracles qui portent son nom, mais qui sont d'un autre. Hariger abbé de Lobes, en composa une troisiéme du vivant même de Notger dont il étoit ami. Dom Mabillon n'a point jugé à propos d'en publier d'autre que celle du moine de Stavelo qu'il a mise au 2 tome des actes des Saints Bened. avec ses remarques. Il y a ajoûté une relation historique de ses miracles. On peut voir encore l'histoire de la vie de saint Remacle, réduite selon l'ordre des tems en forme d'annales dans Bollandus au premier tome de février, & l'abregé pag. 371. 372. de M. Bulteau dans son hist. des Bened.

5. AYOU *abbé de Lerins, martyr.* Sa vie écrite par Adrevald moine de Fleury sous Charles le Chauve près de deux cens ans après sa mort, a été retouchée & abregée par Surius. C'est ce que nous avons dans l'édition de son recueil imprimé l'an 1580.

Cet abregé deplût à Vincent Barrali Italien, moine de Lerins en Provence, à cause qu'il y étoit parlé de la tranſlation du corps de ſaint Benoît du Mont-Caſſin à Fleury ſur Loire. C'eſt ce qui le porta l'an 1613 à publier dans ſon recueil de la chronique de Lerins une autre vie de ſaint Ayou compilée d'anciens manuſcrits, mais d'auteurs inconnus & ſans autorité. Ceux qui ont augmenté le recueil de Surius ont mis cette hiſtoire incertaine dans leur édition de l'an 1618 à la place de celle que Surius avoit abregée, & qui étoit paſſable à ſes changemens près; en quoi ils ont rendu un mauvais office à ſa mémoire. Dom Mabillon a rétabli l'ouvrage d'Adrevald en ſon entier, & l'a publié avec ſes remarques au 2 tome des actes des Saints Bened. où il a ajouté une hiſtoire des miracles de ſaint Ayou & de ſa tranſlation à Provins en Brie. On peut voir auſſi ce qu'en dit M. Bulteau au chap. 21 du 3 liv. de l'hiſt. de l'ordre de ſaint Benoît en notre langue.

Quatriéme jour de Septembre.

1. SAINT MARCEL *martyr à Challon*, & ſaint VALERIEN *martyr à Tournus*. Les actes de S. Marcel publiés par Surius, ſont courts, auſſi diſent-ils très-peu de choſe; & ils ſont encore trop longs dans ce qu'ils diſent. Ils ne ſont pas anciens. On en voit d'autres parmi les pieces & les actes qui ſont à la fin du 2 tome de l'illuſtre Orbandale, c'eſt-à-dire, de l'hiſtoire de Challon. Ils ſont plus diffus que ceux de Surius, mais ils ne comprennent preſque rien autre choſe. On croit que c'eſt l'ouvrage de quelque moine de l'abbaïe de ſaint Marcel de Challon, qui les auroit compoſés pour l'office de la fête du Saint. On peut voir ce que ſaint Gregoire de Tours a dit de nos deux Saints dans ſon recueil de la gloire des martyrs.

On a auſſi deux ſortes d'actes de ſaint Valerien en particulier, ramaſſés dans l'ill. Orb. & l'on en fait le même jugement que de ceux de ſaint Marcel. On croit que ceux qui y ſont les ſeconds & qui ont été publiés par M. Boſquet au liv. 5 de ſon hiſt. Gall. *pag. 102.* ont pour auteur Baudry évêque de Dol, qui vivoit à la fin de l'onziéme ſiecle. Tous ces actes ont été recueillis avec d'autres pieces encore ſur le même ſujet dans l'hiſtoire de l'abbaïe de Tournus, qui comprend particulierement celle de ſaint Valerien dans le corps de l'ouvrage dont l'auteur eſt le pere Chifflet. On peut voir ce que M. de Tillemont a écrit des deux ſaints martyrs dans le 3 tome de ſes mem. eccleſiaſt.

Cinquiéme jour de Septembre.

1. SAINT LAURENT JUSTINIEN *premier patriarche de Veniſe*. Sa vie a été écrite par ſon neveu Bernard Juſtinien en aſſez bon ſtyle, ſans que les intérêts du ſang & de ſa famille l'ayent rendue ſuſpecte. Elle eſt imprimée à la tête des œuvres de ce Saint, puis ſéparément à Veniſe en diverſes éditions. Elle ſe trouve auſſi dans les recueils de Surius, de Bollandus, & ſéparément. On peut voir les notes que Bollandus a ajoutées à ſon édition dans ſon premier tome du mois de janvier; & joindre ce que Daniel Roſa a recueilli à la gloire du Saint.

2. *Les Quatre-vingts Martyrs de Conſtantinople ſous Valens.* On peut voir l'hiſtoire eccléſiaſtique de Socrate au

liv. 4. chap. 16, celle de Sozomene au liv. 6 chap. 14 & 15; trois ou quatre oraisons de saint Gregoire de Nazianze, qui sont, celle qu'il prononça devant les peres du concile de Constantinople, celle qu'il fit à la loüange de saint Basile, celle qui est contre les Ariens, celle qu'il fit au sujet d'Heron, c'est-à-dire, de Maxime le Cynique. Parmi les modernes on peut voir M. Hermant au premier tome de la vie de saint Basile, l'hist. eccl. de M. Fleury au liv. 16 tome 4, les remarques du pere Papebroch dans Bollandus au quatriéme tome du mois de may.

pag. 414. &c. Pag. 178.

3. Saint CORENTIN *premier évêque de Cornouaille ou de Kemper.* Nous ne sçavons rien de lui que son établissement. Tout ce que l'on a dit passe pour fabuleux au jugement de Henschenius sans en excepter même ce qu'on ajoute à son histoire qui regarde saint Martin de Tours. On peut voir l'histoire des évêques de Bretagne, composée par Albert le Grand de Morlaix, qui est un recueil de beaucoup de choses incertaines.

T. 1. mart. p. 246. n. 7.

4. Saint BERTIN *abbé de Sitiu près de S. Omer.* Sa vie écrite par Folcard moine de la même abbaïe dans l'onziéme siecle est comptée pour peu de chose. Elle est fort mal faite & n'a point d'ailleurs beaucoup d'autorité. Mais comme nous n'avons rien qui vaille mieux touchant notre Saint, dom Mabillon l'a donnée dans son troisiéme siecle des actes des Saints Benedict. avec une relation historique de ses miracles & de ses translations.

5. Saint GÉNEBAUD *évêque de Laon.* Son histoire se trouve dans la vie de saint Remy de Reims, écrite par Hincmar du tems de Charles le Chauve, plus de trois cens ans après la mort de l'un & de l'autre. Cette histoire ne peut avoir beaucoup d'autorité, sur-tout en ce que Hincmar n'a point pris de l'abregé que Fortunat de Poitiers avoit fait de l'ancienne vie de saint Remy qui étoit périe de son tems, parce que les autres mémoires sur lesquels il a travaillé, contenoient diverses faussetés. Cette vie est au XIII de janvier dans Surius.

Sixiéme jour de Septembre.

1. SAINT ONESIPHORE *disciple de saint Paul.* Nous ne savons de ce qui le regarde que ce que saint Paul nous en apprend dans sa seconde épître à Timothée. Tout ce qu'on a dit de plus est fort incertain*.

* Dans l'hist. de sainte Thecle & ailleurs.

2. Saint DONATIEN *& autres Confesseurs*, saint LÆTUS *martyr en Afrique.* Leur histoire est dans celle de la persécution des Vandales, écrite par Victor de Vite au 2. livre.

3. Saint ELEUTHERE *abbé de saint Marc de Spolete.* Son histoire a été écrite par saint Gregoire le Grand, qui avoit vécu long-tems avec lui dans son monastere de saint André de Rome. Elle est au chapitre 33 du 3 liv. de ses dialogues. Il en parle encore en d'autres endroits du même livre & du suivant. On peut voir aussi M. Bulteau au 2. liv. de son hist. de l'ordre de saint Benoît chap. 18.

4. Saint GAGNOÛ *évêque de Laon.* Son histoire se trouve en partie dans les vies de saint Colomban & de saint Eustase, abbés de Luxeû, écrites par Jonas moine de Bobbio, qui avoit connu particuliérement notre Saint. On peut voir une petite dissertation de dom Hugues Menard au 2. livre de ses observations sur le martyrologe Bened. mais elle n'est que pour faire voir que notre Saint étoit évêque de Laon & non de Lyon.

Septiéme jour de Septembre.

1. SAINT CLOUD *prêtre du diocêse de Paris.* Il faut voir principalement Gregoire de Tours au troisieme livre de son histoire des François cap. 11, 18, &c. avec son continuateur Fredegaire. Ses actes publiés au premier siecle Bened. avec les remarques de dom Mabillon, sont d'un auteur inconnu qui est peu autorisé en ce qui ne se rapporte pas avec ce qu'en dit Gregoire de Tours, à qui il est de beaucoup postérieur. Puisqu'il dit que de son tems le village de Nogent s'appelloit S. Cloud, *Mab. n. 11. p. 173.* il semble n'avoir écrit qu'après le neuvieme siecle. On a publié une nouvelle vie de notre Saint en notre langue à Paris l'an 1696.

2. Saint JEAN *martyr de Nicomedie.* Ce qu'on sait de lui se trouve dans Lactance au traité de la mort des persécuteurs chap. XIII & dans Eusebe au 2 & au 5 chap. du VIII liv. de son hist. Mais il n'est nommé ni de l'un ni de l'autre.

3. Sainte REINE *vierge & martyre d'Alise en Bourgogne.* Son histoire ne passe que pour une fiction. Elle paroît avoir été tirée de celle de sainte Marguerite. Elle est plus ancienne qu'Usuard, mais il paroît qu'Adon n'en a point eu de connoissance. Ce qui fait juger qu'elle n'a point été composée avant le milieu du IX siecle. Mombrice l'a donnée au 2 tome de son recueil; mais Surius ne l'a pas jugée digne du sien. On fit imprimer à Paris en 1651 un éclaircissement sur la véritable relique de notre Sainte à Alise que l'on peut consulter avec sa vie écrite par le pere Viole.

4. Sainte EUVERTE *évêque d'Orleans.* L'histoire qu'on a composée de sa vie est au moins de la fin du VIII siecle, ou du commencement du suivant, comme il paroît par Florus qui en fait un extrait. On la peut voir dans Surius qui en a retouché le style à son ordinaire. Mais il ne l'a point rendue meilleure. Si elle n'est point entiérement supposée, on ne peut douter qu'elle ne soit falsifiée en divers endroits. On peut voir la Saussaye dans ses annales de l'Eglise d'Orleans.

5. Saint ETIENNE *évêque de Die.* Sa vie décrite en vers quelque tems après sa mort, remise en prose par un autre auteur dont on ne sait pas le nom, a été publiée par Surius qui a fait quelque changement au style pour le polir.

Huitiéme jour de Septembre.

1. LA NATIVITE' DE NOTRE-DAME. L'écrit intitulé *de la naissance de la Vierge*, supposé à S. Cy- *Molan. fol. 128. 129. Boll. d. 20. mart. p. 77. 78.* rille d'Alexandrie, & quelquefois même à saint Jacques de Jerusalem, a été condamné & rejetté par les Peres comme apocryphe, selon que le dit Fulbert de Chartres. C'est ce qu'on peut assûrer aussi de celui que l'imposteur Seleuque avoit supposé à saint Mathieu sur le même sujet. Ainsi nous n'avons rien d'où nous puissions apprendre aucune circonstance historique de cette naissance. Pour ce qui regarde l'établissement de la fête, il faut voir les anciens monumens qui *Cal. mart. sacr. ord. F.* ont servi à la liturgie, & ceux qui y ont fait des remarques; outre ceux qui ont traité des fêtes.

2. Saint ADRIEN *martyr de Nicomedie & ses Compagnons.* Ses actes estimés sinceres par Baronius & paphe- *Baron. not. p. 10. 2. Flor. p. 818.* tiques par Florentinius, paroissent avoir été composés par un homme

oisif qui aura voulu exercer son style sans s'arrêter à suivre la verité. C'est ce que font juger d'ailleurs les harangues qui y sont longues & étudiées, quelques termes injurieux & quelques sentimens peu conformes à l'esprit du christianisme ; sans parler du tour de roman que l'on donne aux incidens qui y sont rapportés. On peut voir cet ouvrage au premier tome de Mombrice & dans Surius au VIII de septembre. On trouve une autre histoire plus ancienne du martyre de saint Adrien dans le livre du faux Dorothée sur les Septante disciples de Jesus-Christ, dont on fait auteur le prêtre Procope qui vivoit à Constantinople du tems de l'empereur Justin I. Dans tout cet ouvrage qui est une supposition presque continuelle, il n'y a peut-être que l'endroit concernant le genre de la mort du saint martyr qui soit vrai-semblable, encore se trouve-t-il accompagné de quelques circonstances insoutenables. Il ne s'agit que de savoir si c'est le même Saint. On peut voir M. de Tillemont au cinquieme tome de ses mémoires ecclésiastiques.

L. 5. 3. Saint EUSEBE, saint NESTABE, saint ZENON, *martyrs de Gaze en Palestine*, saint NESTOR, &c. L'histoire de leur martyre se trouve dans celle de l'église écrite par Sozomene, qui l'avoit apprise dans sa famille dont les anciens avoient eu part à leur persécution. On peut voir aussi celle de M. Fleury au livre 15.

4. Saint DISIBOD *abbé de Disenberg, évêque regionaire.* Sa vie a été écrite par sainte Hildegarde, abbesse de Bingen, près du lieu où il avoit vécu, mais quatre cens ans & plus après sa mort, à la priere de Helinger qu'elle appelle son abbé, & qui l'étoit du monastere de saint Disibod. Cet ouvrage se trouve au IV tome de Surius dans toute son étendue. Ce n'est presqu'une amplification faite par lieux communs où le peu même qu'il y a de faits n'est pas fort certain. La Sainte dit que ce qu'elle en a écrit pour la gloire de Dieu, pour la mémoire de saint Disibod, & pour l'instruction des lecteurs, lui avoit été revelé vraiment par le saint-Esprit ; & qu'ainsi on ne devoit point y joindre les opinions fabuleuses des hommes. Mais on ne voit pas bien si elle qualifioit de ce nom des faits histori- *Sæc. 3. part 1.* ques. Dom Mabillon s'est contenté d'en donner un fort petit extrait dans les actes des Saints de l'ordre de saint Benoît, & il craint d'en avoir encore trop dit. On peut voir aussi ce que Dodechin abbé de saint Disibod, qui vivoit vingt ou trente ans après sainte Hildegarde en a écrit dans la continuation de la chronique de Marianus Scotus.

5. Saint CORBINIEN *premier évêque de Frisingue en Baviere.* Sa vie composée par Aribon, quatrieme évêque de Frisingue, qui s'est appellé en latin *Hæres*, & en grec *Cyrinus*, & qui lui succeda trente ans après sa mort, a été publiée par Surius, puis *Sæc. 3. part. 1.* par dom Mabillon avec ses remarques parmi les Actes des Saints de son ordre. M. Bulteau en a fait un abregé *Rer. Boic.* dans son hist. Bened. en notre langue. On peut voir aussi Marc Welser au 5. liv. de l'hist. de Baviere. Aribon qui avoit été moine, a parlé comme si notre Saint avoit suivi la regle de saint Benoît.

Neuviéme jour de Septembre.

1. SAINT GORGONE, saint DOROTHE'E, *& leurs compagnons, martyrs de Nicomedie.* Ce que l'on sait d'eux de plus assûré vient de ce qu'en rapportent Lactance dans son traité de la mort des persécuteurs, & dans le 5 livre de ses institutions; & Eusebe dans le VIII livre de son histoire; à quoi l'on peut joindre ce que Rufin a mis du sien dans sa traduction, si toutesfois l'on peut s'en fier à la foi de cet écrivain quand il parle seul. Les actes manuscrits que l'on produit de saint Dorothée & de saint Gorgone, & dont Bollandus a publié une partie au XII de mars, ne peuvent être que du x siecle, puisqu'ils parlent de la translation des reliques de saint Gorgone à Minden en Saxe. Ils ne sont d'ailleurs qu'une assez fade amplification de ce que Rufin a dit de nos Saints dans sa traduction ou paraphrase d'Eusebe. Ils sont proprement faits pour saint Gorgone, qui est beaucoup plus connu en Occident que saint Dorothée. Dom Mabillon a publié dans le 3 siecle Benedictin une relation historique de la translation de saint Gorgone de Rome à Gorze en Lorraine avec ses remarques. Il a donné de la même maniere au IV siecle celle de la translation d'un autre Saint du nom de Gorgone faite de Rome à Marmoutier en Touraine, qui a pour auteur un témoin oculaire que l'on croit d'assez bonne foi. Henschenius l'avoit publiée auparavant dans le recueil de Bollandus au jour XI du mois de mars. On fait aussi une espece d'histoire de saint Dorothée & de saint Gorgone dans les actes de saint Indes leur compagnon que Surius a donnés au XXVI de décembre, mais sans autorité & sans apparence de verité; & il suffit de dire que les actes sont de Metaphraste. M. de Tillemont a fait l'histoire véritable de nos saints martyrs au 5 tome de ses mem. eccl.

Part. 2. pag. 206. *Pag. 591.* *Till. t. 5. p. 184.*

2. Saint DOROTHE'E *le Thébain, solitaire d'Egypte.* Son histoire est dans la Lausiaque de Pallade qui avoit été son disciple. Elle est aussi au VI livre de l'hist. eccl. de Sozomene qui n'a fait que suivre Pallade. *c. 24.* *c. 29.*

3. Saint DOROTHE'E *Archimandrite en Palestine.* Ce que l'on sait de sa vie se tire principalement de ses Ascetiques imprimées au premier tome de l'augmentation de la biblioth. des PP. Gr. Lat. par Fronton du Duc; à quoi l'on peut joindre la vie de son disciple saint Dosithée, écrite par un autre de ses disciples, & publiée par Bollandus au XXIII de février. On peut voir aussi M. Bulteau dans le chapitre 9 du liv. 4 de l'histoire monastique d'Orient, & sur-tout le pere Janning qui a recueilli la vie de notre Saint, & l'a publiée avec ses remarques au V de juin dans la continuation de Bollandus. M. l'abbé de la Trappe a composé la vie de saint Dorothée en notre langue.

4. Saint DOROTHE'E *le jeune, abbé de Chiliocome.* Sa vie écrite par Jean évêque d'Euchaïte ou Theodorople dans le Pont qui paroît avoir été son disciple, & qui vivoit au moins fort peu de tems après lui, se trouve en grec dans le recueil de Bollandus au V de juin avec la traduction & les remarques du pere Janning.

5. Saint OMER *évêque de Therouenne.* Sa vie écrite par un auteur anonyme du neuvieme siecle, augmentée ou fourrée au dixieme par Foucard abbé de saint Bertin, puis abrégée par Surius, mais enfin réta-

blie en ſon entier par dom Mabillon, ſe trouve au 2 ſiecle Bened. avec les remarques du dernier.

6. Saint VERAN *évêque de Vence.* On n'a point d'actes particuliers de ſa vie. Il faut voir le peu qu'en ont dit Salvien de Marſeille ſon maître, Gennade parlant de Salvien dans ſes hommes illuſtres; la lettre de ſaint Veran & de ſes collegues au pape ſaint Leon, deux lettres du pape ſaint Hilaire. Entre les modernes qui en ont parlé, il faut voir Vincent Barali dans la chronique de Lerins; M. Godeau l'un de ſes ſucceſſeurs dans ſon hiſtoire eccléſiaſtique; & le pere Queſnel dans ſes obſervations ſur la lettre du Saint & de ſes collegues parmi celles du pape ſaint Leon. Mais ceux qui ont crû que Sidoine Appollinaire avoit parlé de lui ſe ſont trompés.

7. Saint SERGE *Pape premier du nom.* On peut voir Anaſtaſe le bibliothécaire, & les autres pontificaux, ſur-tout celui auquel le pere Papebroch a fait des commentaires dans ſon effort chronologique de l'hiſtoire des Papes; le vénérable Bede auteur contemporain du Saint dans ſon livre des ſix âges du monde, Paul diacre au livre 6 de l'hiſtoire des Lombards; & parmi les modernes, Baronius dans ſes annales.

Dixiéme jour de Septembre.

1. SAINT NICOLAS *de Tolentin, hermite Auguſtin.* Sa vie écrite par un religieux de ſon ordre dont on ne connoît point le nom, ſe trouve au 2 tome de Mombritius & dans le recueil de Surius qui y a retouché le ſtyle en quelques endroits. Ce n'eſt pas ce qui avoit le plus beſoin d'être revû. Il eſt fâcheux qu'on ne nous ait pas produit ou conſervé d'autre monument que celui-là pour nous donner une juſte connoiſſance des actions de notre Saint.

2. Saint NEMESIEN *& autres martyrs d'Afrique.* Il faut voir la belle lettre que ſaint Cyprien leur écrivit du lieu de ſon exil, où il fait la deſcription de leurs ſouffrances. C'eſt la 77 de celles que nous avons de lui; elle eſt ſuivie de trois autres qui ſont les réponſes que nos Saints lui firent pour le remercier. On peut voir encore Pearſon dans ſes annales Cyprianiques, & ſur-tout M. de Tillemont dans la vie de ſaint Cyprien, articles 55, 56 au 4 tome de ſes mem. eccl.

3. Sainte PULQUERIE *vierge, impératrice.* Il faut voir les premiers chapitres du neuvieme livre de l'hiſtoire de Sozomene, la chronique Paſcale ou d'Alexandrie, les autres chroniques du cinquieme ſiecle, les Actes des conciles d'Epheſe & de Chalcedoine, les lettres que le pape ſaint Leon lui a écrites, Suidas & Nicephore.

4. Saint HILAIRE *pape.* On peut voir diverſes pieces qui regardent ce qu'il a fait avant & durant ſon pontificat parmi les actes du concile de Chalcedoine, parmi les Lettres de ſaint Leon & les ſiennes; ceux qui ont travaillé à l'hiſtoire de l'Egliſe du cinquieme ſiecle & à celles des Papes.

5. Saint SALVY *évêque d'Alby.* On peut voir ſaint Gregoire de Tours ſon ami particulier en divers endroits de ſon hiſtoire aux 5, 6, 7, & 8 livres, ſur-tout le premier chapitre entier du 7 livre, où il ramaſſe la plus grande partie des choſes qu'il avoit appriſes de ſa vie. Le pere le Cointe a mis tout cet endroit de ſaint Gregoire au nombre des fourrures étran-

geres, ou additions faites à son histoire sous son nom; mais ses raisons ne paroissent pas convinquantes à tout le monde. Dom Thierry Ruinart entre les autres vient de faire voir dans la nouvelle édition des œuvres de saint Gregoire qu'il n'est pas de son sentiment.

6. Saint THEODARD *évêque de Mastricht, martyr.* Sa vie écrite par un inconnu du dixieme siecle ou du suivant est suspecte de diverses faussetés. L'historien Sigebert de Gemblours qui écrivoit au commencement du douzieme, l'a mise en meilleur style. Mais il ne l'a point rendue meilleure, si c'est celle que nous avons dans Surius, comme celui-ci le croyoit. D'autres estiment que l'ouvrage retouché par Sigebert est péri. On peut voir ce qu'en a écrit Anselme, Chanoine de Liege, vivant au milieu de l'onzieme siecle au commencement de l'histoire des évêques de son païs, & ce que Gilles moine d'Orval, y a ajouté dans le recueil de Chapeauville.

Onziéme jour de Septembre.

1. SAINT PROTE & saint HYACINTHE *martyrs Romains.* Leurs actes sont compris dans ceux de sainte Eugenie leur maîtresse: & comme ils sont de la même main, ils sont aussi de même prix, c'est-à-dire, qu'ils ne valent rien. On peut les voir dans Surius au xxv de décembre. Pour ce qui regarde leur culte, il faut voir ce qui s'en trouve épars dans les anciens kal. sacr. mart. &c.

2. Saint PAPHNUCE *confesseur, évêque en Thebaïde.* Ce que l'on sçait de sa vie se trouve dans l'histoire ecclésiastique de Rufin, Socrate, Sozomene & Théodoret. Parmi les modernes on peut voir ceux qui ont fait des observations sur ces auteurs, & ceux qui ont écrit l'histoire de l'Eglise du IV siecle. Voyez aussi une dissertation particuliere du pere Alexandre, Jacobin de Paris, intitulée en latin *De historia Paphnutii*, touchant l'avis que notre Saint donna au concile de Nicée pour détourner le décret qu'on y vouloit faire, touchant le célibat des clercs. *Triad. dissert. p. 189.*

3. Saint PATIENT *évêque de Lyon.* Sa vie se trouve en gros dans une lettre de saint Sidoine Apollinaire, qui vivoit de son tems, & qui demeuroit à Lyon durant son pontificat, avant que d'être élevé à l'épiscopat d'Auvergne. C'est la XII & derniere du 6 livre. C'est un panégyrique plûtôt qu'une simple histoire. Il faut voir encore la x lettre du 2 livre & la xxv du 4 livre avec le peu que S. Gregoire de Tours en a dit au 2 livre de son histoire.

4. Sainte THEODORE *pénitente d'Egypte.* Sa légende passe pour une des fictions de Métaphraste. On peut la voir dans les recueils de Lipoman & de Surius.

Douziéme jour de Septembre.

1. SAINT SERDOT ou SARDOT *évêque de Lyon.* Il n'y a rien de certain de ce qui le regarde que sa souscription au 5 concile d'Orleans, & ce que saint Gregoire de Tours rapporte de sa derniere maladie dans la vie de saint Nisier son neveu & son successeur. On peut voir Théophile Rainaud dans le catalogue des saints de Lyon. *Vit. PP. c. 8.*

2. Saint MACEDON, saint THEODULE, saint TATIEN, *martyrs de Phrygie.* L'histoire de leur martyre est rapportée par Socrate au chap. 15 de son

son 3 livre, par Sozomene au chapitre 11 de son 5 livre, par Suidas dans son Lex. sous le mot *Amachius.* On peut voir aussi D. Thierry Ruinart dans ses actes, & M. Fleury dans son histoire.

3. Saint JUVENCE ou saint EVENCE *évêque de Pavie.* Son histoire avec celle de ses prédecesseurs saint Syr & saint Pompée, a pour auteur, selon quelques-uns, Paul diacre de Pavie, qui vivoit au VIII siecle, c'est-à-dire, au moins 400 ans après eux. Aussi est-elle de nulle autorité, & elle contient un grand nombre de faussetés grossieres. On peut la voir dans Surius. Voyez aussi Bollandus au VIII de février où il y a joint ses remarques, & M. de Tillemont au 2 tome de ses mémoires ecclésiast. note x sur la vie de saint Clement pape; outre ce que Baronius a observé sur le martyrologe Romain aux VIII de février, XII de septembre & IX de décembre; & ce qu'en a dit Jacques Gualla dans le sanctuaire de Pavie.

4. Saint GUIDON *coutre-lay ou bedeau d'église en Brabant.* Sa vie écrite par un inconnu éloigné de son tems d'environ un siecle, & reconnu pour un homme d'assez bonne foi, se trouve dans le recueil de Surius qui en a corrigé le style en divers endroits. La fin paroît être d'une main étrangere qui y auroit ajouté une partie de ce qu'on y dit concernant son culte & la datte de sa mort.

Treiziéme jour de Septembre.

1. SAINT EULOGE *patriarche d'Alexandrie.* Les historiens Evagre, Théophane & les autres, on dit peu
C. 146. 147. 648. de choses de lui. Photius ne parle que de ce qui regarde les livres de notre Saint. J. Mosch auteur du pré spirituel rapporte quelques faits ou visions de lui; mais il y a long-tems que cet auteur a perdu son autorité. Il est bon de voir quelques-unes des lettres que saint Gregoire le Grand lui a écrites. Voyez entre les modernes M. Bulteau dans son histoire monastique d'Orient au livre 4 chapitre 29.

2. Saint LIDOIRE *second évêque de Tours.* Il faut voir l'histoire de saint Gregoire de Tours au chap. 31 du 10 liv. n. 2, & au chapitre 43 du premier livre.

3. Saint MAURILLE *évêque d'Angers.* Sa vie publiée dans le recueil de Mombrice au 2 tome, & dans celui de Surius au XIII de septembre n'est ni de Fortunat de Poitiers, ni de Gregoire de Tours. C'est peut-être *Le Cointe an. 616. n. 2.*
celle que Magnobode ou Maimbœuf évêque d'Angers, avoit composée l'an 616, mais fourrée & corrompue par les additions de Rainon évêque d'Angers qui vivoit au x siecle, & *Laun. p. 95. 96.*
qui après avoir inventé tout ce qu'il a jugé à propos, a tâché de faire passer cette vie pour un ouvrage de Gregoire de Tours. D'autres ont encore enchéri sur Rainon & Archanald l'associé de ses entreprises. C'est dans cette source qu'ont puisé Marbeuf de Rennes, Oulgers d'Angers, Pierre de Cluny, Pierre le Chantre, Vincent de Beauvais, & ceux qui sont venus depuis. On prétend que l'ouvrage de Maimbœuf dégagé de toutes ses fourrures ou additions se conserve manuscrit dans la bibliotheque de saint Victor de Paris, où le pere le Cointe dit qu'il l'a lû avec d'autant plus de plaisir qu'il lui a paru plus simple. On ne voudroit pas nier que Fortunat eût écrit aussi la vie de saint Maurille, comme il a fait celles de plusieurs autres Saints. Mais on ne sçait ce que seroit devenu son ouvra-

ge, à moins qu'il n'eût été fondu dans la suite avec celui-ci. On peut voir la dissertation de M. de Launoy, touchant le véritable auteur de la vie de saint Maurille, & celle qu'il a faite aussi touchant l'histoire de saint René qu'on a pris pour un successeur de notre Saint.

4. Saint MAURILLE *archevêque de Rouen.* Voyez une histoire des archevêques de Rouen, composée par un auteur de son tems, que dom Mabillon croit être Fulbert moine de saint Ouein, qui vivoit sous le pape Gregoire VII. Elle est au 2 tome de ses analectes. Il faut voir encore les auteurs de l'histoire de Normandie, & de celle de Guillaume le Conquerant roi d'Angleterre; sur-tout Guillaume de *Poitiers*, archidiacre de Lisieux auteur contemporain, Guillaume de *Jumieges*, Guillaume de *Malmesbury* en Angleterre, Orderic *Vital* moine d'Ouche ou saint Evroul, qui ont vécu au siecle suivant, & d'autres dont Duchesne a fait un recueil. On peut y joindre messieurs de sainte Marthe au premier tome de Gall. Christ. & le pere Pommeraye Benedictin, dans son histoire eccl. de Rouen, & dans le recueil des conciles de cette ville.

5. Saint AMET *premier abbé de Remiremont.* Sa vie écrite par un moine inconnu, mais presque son contemporain & compagnon de ses disciples, a été publiée par Surius qui en a changé le style selon sa coutume. Dom Mabillon a rétabli l'original en son entier, & l'a publié avec ses remarques parmi les actes des Saints de l'ordre de saint Benoît au 2 siecle. On peut voir aussi M. Bulteau dans son abregé de l'hist. des Bened. Le même auteur a composé encore les vies de saint Romaric & de saint Adelphe, successeurs de saint Amet dans l'abbaïe de Remiremont.

6. Saint AME' *évêque de Sens, patron de Douay.* L'histoire que nous en avons dans Surius est courte, mais on ne peut pas dire qu'elle soit excellente. L'auteur en est inconnu; il est bon d'y joindre ce que Hugbaud, moine d'Elnon ou de saint Amand, a dit du Saint dans la vie de sainte Rictrude abbesse de Marchiennes. Hugbaud a plus d'autorité que notre auteur; il écrivoit l'an 907 plus de deux cens ans après la mort de saint Amé. On peut voir le pere le Cointe qui en traite fort amplement à l'an 686 depuis le nombre 41, & à l'an 690 depuis le nombre 13, & M. Bulteau liv. 3 chap. 36. n. 21.

Quatorziéme jour de Septembre.

1. L'*Exaltation de la sainte Croix.* L'histoire de la perte & du recouvrement de la sainte Croix sur les Perses se peut voir dans la continuation de la chronique Pascale, dans la chronographie de Theophane, dans la chronique de Cedrene, dans la vie de saint Anastase martyr Persan, que nous avons rapportée au XXII de janvier, & dans Suidas. On peut voir aussi quelques homelies d'Antioque, moine de Palestine, dans la bibliotheque des Peres; & les annales de Baronius. Pour ce qui est de l'histoire de la fête, il faut la recueillir des livres d'offices ecclésiastiques, des traités de liturgie, des martyrologes, &c.

2. Saint MATERNE *de Treves, de Cologne & de Tongres.* Pour ce qui regarde ce qu'il a fait dans l'affaire des Donatistes, il faut voir ce qu'en ont dit Eusebe, saint Optat de Mileve, & ceux qui ont parlé des conciles de Rome & d'Arles des années 313, 314. Pour le reste on n'a rien que de

fort incertain. On peut voir Bucherius dans son *Belgium Romanum*, & dans sa dissertation des premiers évêques de Tongres au premier volume des évêques de Liége du recueil de Chapeauville. La dissertation de Henschenius sur les évêques de Tongres & de Mastricht à la tête du 7 tome de mai du recueil de Bollandus; la dissertation de M. de Launoy pour la deffense de ce qu'a dit Sulpice Severe de l'établissement de la religion au deça des Alpes; M M. de sainte Marthe au premier tome de Gallia Christiana au titre de Cologne; M. de Tillemont article 23 de saint Denys de Paris au quatriéme tome de ses mem. ecclesiast.

3. CATHERINE *de Gènes veuve*. Les premiers mémoires de sa vie furent dressés par Catanio Marabotti recteur du grand hôpital de Pammatone à Gènes qui avoit été son confesseur & le directeur général de toutes ses affaires. L'ouvrage fut continué par Hector Vernace filleul de Catherine, pere de la célebre Baptiste Vernaccia, chanoinesse ou religieuse de l'ordre des chanoines réguliers de Latran au couvent de N. D. des Graces à Gènes, laquelle entr'autres ouvrages a donné de sa composition quatre tomes de matieres spirituelles & de la theologie mystique, & qui est soupçonnée d'avoir beaucoup fait entrer du même esprit dans cette vie. Il fut traduit de l'italien en françois par les Chartreux de Bourg-fontaine sur la fin du XVI siecle, & en dernier lieu par J. Desmarets sieur de saint Sorlin qui l'imprima pour la premiere fois l'an 1661 avec l'approbation du docteur Grandin. Cet ouvrage fait peut-être encore mieux voir le caractere de ses auteurs & de ses traducteurs, que celui de Catherine même, & l'on ne peut disconvenir qu'il ne soit un peu trop favorable aux nouveaux mystiques appellés Quietistes qui pourroient se vanter d'avoir eu pour pere en France le sieur Desmarets plûtôt que le sieur Malaval. Plusieurs ont attribué cette vie, au moins la partie qui vient de Marabotti, à Catherine même, comme ayant été obligée de l'écrire pour obéïr à son superieur. Mais on a lieu de juger qu'elle en a dicté peu de choses. On peut voir encore pour son histoire Mariano Grimaldi dans son sanctuaire ou histoire des Saints de Gènes, Federico Federici dans l'histoire de la maison de Fiesque, Paul Pansa dans la vie du pape Adrien V; Raphael Soprani & Michel Giustiniani dans leurs écrivains de Ligurie, où le premier parle amplement de l'ouvrage de sa vie dans l'article de Marabotto. Il est bon de voir aussi les ouvrages de Catherine même, & surtout son dialogue sur l'Amour, par le moyen duquel on peut expliquer ou rectifier divers sentimens à qui l'on a donné un air de paradoxe dans l'histoire de sa vie.

Quinziéme jour de Septembre.

1. SAINT NICOMEDE *martyr à Rome*. Son histoire n'est connue que par les actes de saint Nerée & saint Achillée qui sont fort suspects & sans autorité. Mais ce qu'on dit de son culte est plus certain. Les actes des saints Nerée & Achillée sont au XII de mai dans Surius & Bollandus. Pour le culte voyez les notes de Baronius sur le mart. Romain; de Florentinius de Lucques sur le martyrologe de saint Jerôme; de Fronteau sur le calendrier Romain; de Menard sur le sacramentaire de saint

Gregoire, &c. tant au XV de septembre qu'au I de juin.

2. Saint NICETAS GOT *martyr.* On avoit ses actes autrefois ; mais on peut les regarder comme presque perdus pour les amateurs de la verité, depuis que Metaphraste les a gâtés à sa maniere pensant les embellir. La traduction en est dans Lipoman & Surius ; les continuateurs de Bollandus en ont le grec qu'ils nous gardent pour le XV jour de leur mois de septembre. On peut voir aussi Nicephore au livre XI chapitre 48 de son histoire ecclésiastique ; & les observations que dom Thierry Ruinart a faites à la tête des actes de saint Sabas Got. Il faut voir encore Sozomene au chapitre 37 du sixiéme livre de son histoire touchant la persécution d'Athanaric roi des Gots.

Ephemer. Gr. Mosch.

3. Saint EVRE, *éveque de Toul.* Ce que l'on sçait de sa vie se tire principalement de trois lettres de saint Paulin de Nole qui sont les 27, 28 & 29 des ses anciennes éditions où les 38, 39 & 44 de celle de M. le Brun, de qui il faut voir aussi une dissertation qui est la V de celles qu'il a faites sur les œuvres de ce Saint. Cela suppose que ce Saint soit Aper qui avoit été ami & contemporain de saint Paulin de Nole. Ceux qui distinguent l'évêque de Toul de lui, produisent une vie de ce saint Evêque qu'ils croyent être assez ancienne ; & que quelques-uns attribuent à l'évêque Antimond. Mais comme cette vie n'a été faite que pour servir de leçons à l'office de sa fête, on auroit lieu de douter si son auteur a vêcu avant le milieu du VIII siecle.

4. Sainte EUTROPE ou sainte EUTROPIE *veuve.* Il faut voir une lettre de Sidoine Apollinaire. C'est la seconde du 6 livre. Joignez-y les notes de Savaron & de Sirmond.

5. Saint ACHARD ou saint ACAIRE *second abbé de Jumieges.* Sa vie écrite par un moine qui vivoit au commencement du X siecle, près de 250 ans après sa mort, est la plus supportable de celles qu'on a publiées, parce qu'elle est la plus ancienne ; mais elle n'a point grande autorité. On peut la voir au 2 siecle Benedictin avec les remarques de dom Mabillon. Surius en a donné une autre composée par un nommé Fulbert, qui semble avoir vécu vers les commencemens du XII siecle. Elle est chargée de fourrures & d'additions qui la rendent encore moins supportable que l'autre.

6. Saint EMILA & saint JEREMIE *Martyrs de Cordoue.* L'histoire de leur martyre se trouve au chap. 12 du second livre du mémorial de saint Euloge qui en fut le témoin, &c.

Seiziéme jour de Septembre.

1. SAINT CORNEILLE *pape & martyr.* Il faut voir les lettres de saint Cyprien & principalement la 52. Les autres sont en trop grand nombre pour être ici cottées. Il y en a deux de notre Saint à Fabius d'Antioche parmi celles de ce Saint. Il faut voir encore ce qu'Eusebe a écrit de saint Corneille & du schisme des Novatiens aux 6 & 7 livres de son histoire ecclesiastique. Entre les modernes personne n'a donné son histoire plus exactement que M. de Tillemont, on peut la voir au 3 tome de ses mémoires ecclésiastiques. Pour ce qui est des actes de saint Corneille rapportés dans Surius après Adon, il est peu néceſſaire d'avertir qu'ils sont sans autorité aussi-bien que ce qu'on

en tire du pontifical du prétendu Damase. On peut voir aussi une dissertation du pere Papebroch sur les pontificaux de Henschenius dans le volume intitulé *Conatus Chronolog.* Ces actes abregés par Adon sont peut-être les mêmes que ceux que Hilduin abbé de saint Denys composa sur la fin de sa vie par l'ordre de l'empereur Lothaire qui venoit de succeder à son pere Louis le Debonnaire, & qui se gardent manuscrits en divers endroits.

Ruin. p. 193. 194.

2. Saint CYPRIEN *évêque de Carthage & martyr*. Son histoire se tire particulierement de ses lettres, de sa vie écrite en stile d'orateur & de panegyriste par saint Ponce son diacre, & des actes proconsulaires de son martyre qui ont été publiés par diverses personnes, & en dernier lieu par dom Thierry Ruinart avec ses remarques. M. Rigaut en a donné encore d'autres qui sont plus courts; mais quoi qu'il en ait pu dire, on ne les croit pas si anciens ni si excellens que les autres dont ils pourroient bien n'être que l'abregé. On voit encore d'autres actes dans les éditions des œuvres de saint Cyprien données par Pamelius, M. Rigaut & M. le Prieur. Ils sont aussi fort courts & ne contiennent rien de faux pour l'histoire de S. Cyprien, quoiqu'on s'y soit trompé pour d'autres faits. Mais on les a retranchés comme assez inutiles de l'édition d'Oxford donnée en 1682 par Jean Fell évêque Protestant du lieu. Pour ce qui est de l'histoire attribuée à Paul diacre * par Pamelius, & qui paroît n'avoir été écrite au plutôt que sous Charles le Chauve, on peut la voir dans les édit. de Pam. & de Rig. mais elle n'a point beaucoup d'autorité. On peut voir aussi l'histoire d'Eusebe, les hommes illustres de saint Jerôme; divers ouvrages de saint Augustin, entr'autres ses livres du baptême contre les Donatistes, ses cinq sermons * en l'honneur du Saint, les deux de saint Maxime de Turin, les deux du même attribués à saint Ambroise; celui de saint Pierre Chrysologue, celui de saint Fulgence évêque de Ruspe qui est beau; les lettres de saint Pacien de Barcelone; l'hymne du poëte Prudence, le panegyrique ou oraison 18 de saint Grégoire de Nazianze qui l'a confondu * d'ailleurs avec saint Cyprien martyr d'Antioche qui souffrit le martyre sous Dioclerien à Nicomedie avec sainte Justine qu'il avoit voulu corrompre par des opérations de magie.

* Il mourut sous Charlemagne.

* les 309. 310. 311. 312. 313.

* de même que Prudence.

Entre les modernes ceux qui ont écrit l'histoire de la vie de saint Cyprien avec le plus de travail & de succès depuis Pamelius & Baronius, sont M. Lombert, M. Pearson, & M. de Tillemont. M. Lombert a donné sa vie à la tête de la traduction françoise de ses œuvres en forme de préface, divisée en deux parties sur les mémoires de M. le Maître & de quelques autres personnes habiles de Port-Royal. M. Pearson * évêque Protestant de Chester en Angleterre connu par beaucoup de beaux ouvrages, a fait les annales *Cyprianiques* qui sont dans l'édition des œuvres de notre Saint publiée à Oxfort l'an 1682 par les soins de M. Fell évêque de cette ville. Mais personne ne s'en est acquitté plus exactement ni avec plus d'ordre que feu M. de Tillemont, qui a inferé ce qu'il en a fait dans le 4 tome de ses mémoires ecclésiastiques. On peut voir aussi le pere Pagi dans la critique de Baronius, dom Thierry Ruinart dans ses observations sur les actes des mart. M. Fleury dans son histoire ecclésiastique, & M. du Pin dans sa nouvelle bibliotheque

* Il mourut l'an 1686.

d'écrivains eccléſiaſtiques, avec les ſupplemens de D. Matthieu Petitdidier, & particulierement encore le traité ſingulier qu'en a compoſé M. le Clerc qui l'a inferé dans le XII tome de ſa bibliotheque univerſelle.

3. Sainte EUPHEMIE *vierge & martyre.* Ses actes publiés dans Lipoman & Surius ne valent rien ; auſſi n'ont-ils pas d'autre auteur que Metaphraſte. On parle de quelques autres qui ſont encore manuſcrits & qui ne valent pas mieux. Il ne nous reſte de la véritable hiſtoire de notre Sainte que la deſcription d'un tableau original d'elle que nous a donnée ſaint Aſtere évêque d'Amaſée qui vivoit au IV ſiecle, qui étoit celui même où la Sainte avoit été martyriſée. Cette deſcription hiſtorique ſe trouve dans le panegyrique que ce Saint compoſa en ſon honneur au premier tome de l'auct. de la bibliotheque des Peres publiée par le pere Combefis. Elle eſt auſſi tout au long dans la 4 & la 6 action du VII concile œcumenique, où elle a été employée pour ſervir à établir le culte des Images. Dom Thierry Ruinart a donné cette piéce de ſaint Aſtere avec ſes remarques ; & M. de Tillemont a fait l'hiſtoire de ſainte Euphemie, tant ſur ce titre que ſur ce que les anciens ont dit de la Sainte. On peut la voir dans le 5 volume de ſes mémoires eccléſiaſtiques.

Il faut voir auſſi ſes éloges faits par les Anciens, le XXIV poëme de ſaint Paulin de Nole, qui a peut-être écrit avant ſaint Aſtere dont il étoit contemporain, le ſermon 97 de ſaint Pierre Chryſologue, le XVII poëme d'Ennode évêque de Pavie. Le pere Papebroch dans les Ephemérides des Grecs & Moſcovites promet de beaux actes de ſainte Euphemie qu'il témoigne avoir chez lui, ſans nous avertir s'ils ſont originaux. On peut voir un beau diſcours de Conſtantin évêque de Teïe dans le Pont, en la province qu'on appelloit Honoriade, touchant l'invention des reliques de la Sainte. Il eſt dans Surius à l'onziéme de Juillet. Il a paſſé par les mains de Metaphraſte ; mais on ne croit pas que cela doive lui faire perdre entierement créance. Il avoit été témoin de la tranſlation de ces reliques faite de l'iſle de Lemne à Conſtantinople l'an 796.

4. Saint ROGEL & ſaint SERDIEU, *martyrs de Cordoue.* L'hiſtoire de leur martyre eſt au 2 livre du mémorial de ſaint Euloge chap. 13. Il ſuffit d'avertir que ce Saint avoit été témoin de ce qu'il écrivoit de ces Saints & des autres qui ont ſouffert dans la perſécution des Sarrazins en Eſpagne.

5. Sainte EDITHE *vierge, religieuſe en Angleterre.* Sa vie écrite par un moine que l'on croit être Gotzelin ou Goſcelin auteur de celle de ſaint Auguſtin de Cantorbery qui vivoit ſur la fin de l'onziéme ſiecle cent ans après la Sainte, a été donnée d'abord par Surius qui en a retouché le ſtile en quelques endroits à ſon ordinaire. Dom Mabillon l'a publiée depuis avec ſes remarques au 5 ſiecle Benedictin. Il faut voir auſſi Guillaume de Malmeſbury dans l'hiſt. des évêques d'Angleterre liv. 2 chapitre 4, & dans celle des rois d'Angleterre liv. 2. chap. 13.

6. *Le bienheureux Louis Aleman cardinal, archevêque d'Arles.* Il faut voir pour l'hiſtoire de ſa vie celle de Breſſe & de Beugey par Samuël *Guichenon* part. 3. où il releve quelques écrivains qui en ont mal parlé ; celle des cardinaux par *Doni d'Attichy* évêque d'Autun, & par les autres qui la plupart ont été paſſionnés ou mal inſtruits, de même que les continuateurs des annales eccléſiaſtiques, en-

tre lesquels *Sponde* est plus moderé, & *Rainaldi* plus emporté que les autres. On peut voir encore l'histoire des archevêques d'Arles par *Pierre Saxy* ou de *Saix*; l'Amedée pacifique qui est un ouvrage anonyme du pere *Monod* Jesuite, où il parle assez librement de notre bienheureux; l'histoire du concile de Basle par *Eneas Silvius* qui y étoit présent. Il est vrai que cet écrivain étant devenu pape a retracté ce qu'il avoit écrit sur la personne d'Eugene IV & sur l'autorité & l'entreprise du concile de Basle. Mais outre que l'on connoit assez quels furent les motifs de cette retractation, il est bon de sçavoir que cette retractation ne regarde nullement la vérité des faits; & que ce pape a toujours protesté qu'il avoit écrit sans haine, sans flaterie, sans partialité, après d'exactes recherches & dans une connoissance parfaite de ce qu'il avoit à dire. Au moins n'a-t-il jamais retracté les témoignages qu'il avoit rendus à la vertu & au mérite du bienheureux cardinal d'Arles. Il est bon de voir aussi les actes même du concile de Basle, sur tout le recueil d'*Augustin Patrizzio* de Siene; le traité de *Tudeschi* célebre canoniste dit communement *Panorme* sur le même concile auquel il assista; le docteur *Richer* au 3 liv. de son histoire des conciles généraux; *Simon Vigor* le jeune dans sa deffense du concile Basle contre le docteur du Val; M. *de Launoy* à la fin du premier volume de ses lettres; & une censure anonyme contre les excès de l'annaliste Rainaldi jointe à un recueil de particularités, imprimée à Munster & à Cologne, c'est-à-dire en Hollande.

Dix-septiéme jour de Septembre.

I. SAINT LAMBERT *éveque de Mastricht & martyr.* Sa vie écrite par *Godeschalc* diacre de Liége qui vivoit 50 ou 60 ans après lui, vaut mieux que celle qu'on a attribuée à Notger évêque de Liége, parce qu'elle est plus ancienne. Elle a été publiée par Canisius au 2. tome de ses leçons antiques, par Chapeauville au premier tome de son recueil de l'histoire des évêques de Liége avec quelques changemens, par Surius au 17 de septembre avec une addition tirée de quelques autres monumens; & enfin par dom Mabillon qui l'a rétablie en son entier, & y a joint ses remarques dans la 2 partie du 3. siecle Bened. Godeschalc a composé son ouvrage sur les mem. de Theodoen disciple de saint Lambert. Les autres vies du Saint dont le nombre n'est pas petit, sont moins bonnes à proportion qu'elles s'écartent de cet original qui n'est pas excellent par lui-même. On en a fait dans presque tous les siecles. Il est inutile de dire qu'on a reconnu que celle qui porte le nom de *Notger* n'est pas de ce prélat, non plus que l'histoire des évêques de Liége qui lui est attribuée dans le recueil de Chapeauville. Les principaux auteurs de la vie de saint Lambert après Godeschalc, sont *Etienne* évêque de Liege, qui vivoit au commencement du x siecle avant Notger; *Anselme* chanoine de Liége au milieu de l'onziéme; *Nicolas* chanoine de la même église au XII; *Renier* moine de saint Laurent de Liége au même siecle; *Gilles* moine d'Orval de l'ordre de Citeaux vers le milieu du XIII. Tant d'auteurs joints à beaucoup d'autres

Le Coint. ann. 659. n. 53. p. 493.

Miraeus ad Sigeb. c. 137.

Mab. sec. 3. part. 2. p. 66. 67. qui les ont suivis, ne vaudroient pas tous ensemble un historien qui auroit été judicieux & exact. ,, Mais ,, il est arrivé à la mémoire de saint ,, Lambert comme à celle de plusieurs ,, autres saints, que lorsque les écri- ,, vains de leur vie ont voulu enche- ,, rir les uns sur les autres, orner & ,, amplifier leur sujet, ils ont obs- ,, curci la vérité par des relations peu ,, certaines, ou de leur invention, ,, & ont gâté leur ouvrage par une ,, infinité de fautes. ,, On peut voir aussi le Baron *Jacques le Roy* dans sa topographie historique du Brabant Wallon imprimée en 1693.

2. Saint SATYRE *frere de saint Ambroise.* Son histoire se trouve renfermée dans l'oraison funebre que saint Ambroise en a faite, & que nous avons dans ses œuvres avec un second discours à sa loüange sur la foi de la resurrection. On peut la voir aussi dans la vie de saint Ambroise, écrite par M. Hermant, à quoi l'on peut joindre l'observation préliminaire (1) de D. J. Friche & de dom N. Nourry sur les deux discours de ce Saint, les monumens (2) de la basilique Ambroisienne de Milan par Jean Pierre Puricelli, & le traité de Raphaël Moneta Milanois Olivetan intitulé le Tombeau de saint Satyre à Gènes en 1656. *in*-4°.

(1) n. 2. p. 1109.

(2) n. 19. & seqq.

3. Saint ROUIN *premier abbé de Beaulien en Argonne.* Dom Hugues Menard a donné deux vies de ce Saint, l'une au second livre de ses observations sur le martyrologe Benedictin, l'autre dans les additions du même ouvrage; toutes deux de peu d'autorité, peu anciennes, pleines de fautes. Dom Mabillon a publié la seconde plus correctement dans les additions au IV siecle Benedictin, comme la plus supportable des deux. Il l'attribue au bienheureux Richard abbé de saint Vannes qui vivoit au siecle XI, quatre cens ans environ après le Saint.

4. Sainte COLOMBE *vierge & martyre en Espagne.* Son histoire est dans le mémorial de saint Euloge de Cordoue auteur contemporain & témoin de la plûpart des choses qu'il y rapporte. C'est au 3. livre chap. 10. Voyez aussi M. Bulteau dans son histoire Bened. liv. 5. chap. 81.

5. Sainte HILDEGARDE *abbesse de Binghen ou du Mont-saint-Robert au Palatinat.* Sa vie écrite par Thierry abbé de l'ordre de saint Benoît, divisée en trois livres, se trouve dans Surius, & publiée à part avec ses lettres. L'auteur vivoit vingt ou trente ans après la Sainte. On peut voir aussi l'abbé Tritheme dans ses hommes illustres de l'ordre de saint Benoît, & dans la chronique de Spanheim; la chronique de l'ordre de Citeaux, la vie de saint Bernard par D. P. le Nain, liv. 7 chap. 5, les actes du concile de Treves de l'an 1148. Nic. Serarius dans son histoire de Mayence au liv. 2 c. 37.

Dix-huitiéme jour de Septembre.

1. SAINT THOMAS DE VILLENEUVE *archevêque de Valence en Espagne.* Sa vie a été écrite en espagnol par Jerôme *Canton* herm. Aug. de Valence après sa béatification, & presque en même tems par Nicaise *Baxi* herm. Aug. d'Angers en latin 67 ans après sa mort. L'ouvrage de ce dernier n'est qu'un abregé de celui de Michel Barthelemi *Salon* de la ville de Valence qui avoit dix-sept ans quand notre Saint mourut, qui de chanoine de la cathédrale se fit hermite Augustin, & fut provincial d'Aragon.

ragon. Son ouvrage écrit en espagnol parut en 1588 à l'occasion de l'ouverture du tombeau du Saint, où son corps fut trouvé entier trente-trois ans après sa mort. Jean-Baptiste Coccini publia en latin une relation de la sainteté & des miracles du Saint, à Lyon l'an 1634. Claude *Maimbourg* religieux du même ordre en composa une en François l'an 1659 incontinent après sa canonization ; & Jean-Baptiste de *Pinnis* aussi religieux Augustin, professeur des saintes Ecritures à Rome en publia une autre en latin dans le même tems. C'est celle que nous voyons à la tête des sermons de notre Saint, tant de l'édition de Rome de l'an 1659, que de celle de Cologne de 1661.

2. Saint FERREOL *martyr de Vienne.* Ses actes donnés par Surius, puis par dom Thierry Ruinart, sont anciens & assez beaux. Il ne sont pourtant pas originaux. On en cite d'autres que du Saussay, après Adon & d'autres, semble avoir suivis, & qui mettent le martyre du Saint à Brioude. Ils ne valent rien, c'est pourquoi M. Bosquet ne les a pas jugés dignes de l'impression. On peut voir encore ceux de saint Julien de Brioude ; outre ce que saint Gregoire de Tours rapporte de notre Saint dans son second livre de la gloire des martyrs chap. 2, 25, &c. ce qu'en disent saint Sidoine Apollinaire dans la premiere lettre du 7 livre, Fortunat dans ses poësies, Adon de Vienne dans son martyrologe & sa chronique, & entre les modernes M. de Tillemont qui a joint l'histoire de son martyre à celle de saint Julien dans le 5 tome de ses mem. eccl.

Hist. Gallic. l. 4. c. 16.

3. Saint MÉTHODE *évêque, docteur & martyr.* Il faut voir sur son sujet saint Jerôme dans ses hommes illustres, Photius dans sa bibliotheque, outre ce qui est épars dans plusieurs Peres & autres auteurs Grecs. Parmi les modernes outre ce qu'a ramassé le pere Combefis dans l'édition des œuvres de notre Saint, il faut voir la dissertation d'Allatius sur les anciens qui ont porté le nom de *Méthode*, M. Cave & M. du Pin dans leurs bibliotheques, & en dernier lieu M. de Tillemont dans le 5 tome de ses mémoires ecclésiastiques.

4. Saint FERREOL *évêque de Limoges.* Le peu qu'on sçait de ce qui le regarde, vient de l'histoire de saint Gregoire de Tours aux livres 5 & 7. On en peut voir aussi quelque chose dans la vie de saint Yriez abbé de Limoges.

5. Saint FERREOL *évêque d'Uzès.* On a une vie de lui qui est courte, d'un style assez simple & naturel. Le sieur Dominicy l'a imprimée sur un ancien manuscrit parmi les pieces, servant de preuves à son traité de la famille d'Ansbert. Mais elle n'est pas entiere, & l'on voit par la jonction que l'auteur a faite des Sarrazins avec les Juifs qu'elle n'est que du tems de Charles Martel, c'est-à-dire, 150 ans environ après notre Saint. Il faut voir aussi ce qu'en a dit saint Gregoire de Tours ou celui* qui l'a augmenté au liv. 6. c. 7 de son hist. & consulter si on le veut les sieurs Chantreau-le-Fevre & Dominicy sur la famille & le mariage d'Ansbert, & le pere le Cointe après eux dans ses annales, pourvu qu'on y apporte la précaution nécessaire. Pour ce qui regarde la regle monastique de saint Ferreol, on peut voir la concorde de saint Benoît d'Aniane ; le code des regles par Holstenius & le pere le Cointe à l'an 558.

* On croit qu'il n'est autre que lui-même.

Dix-neuviéme jour de Septembre.

1. SAINT JANVIER *évêque de Benevent*, faint SOSIE *diacre de Mifene*, *& leurs compagnons martyrs.* Leur hiftoire fut écrite vers l'an 920, plus de fix cens ans après leur mort à l'occafion de la tranflation du corps de faint Sofie, faite de Mifene à Naples. L'auteur eft Jean diacre de l'églife de faint Janvier de Naples, qui avoit procuré la découverte du corps & affifté à la tranflation. Il témoigne l'avoir écrite fur une autre hiftoire des mêmes Saints, plus ancienne dont il avoit retranché beaucoup de chofes impertinentes & fuperflues, avouant en même tems qu'il y avoit ajouté celles qu'il croyoit néceffaires. On peut juger de-là que fon ouvrage ne peut pas avoir beaucoup d'autorité. Baronius en avoit une autre hiftoire dans fa bibliotheque; mais on a lieu de croire que c'étoit cette ancienne qui avoit fervi d'original à celle du diacre de faint Janvier. Celle-ci a été publiée au 2 tome du recueil de Mombrice & dans celui de Surius au XXIII de feptembre, qui eft le jour de la fête de faint Sofie. M. de Tillemont a fait un abregé de cette hiftoire, & y a joint d'ailleurs ce qui regarde le culte de ces faints martyrs. Voyez fon 5 tome.

2. Saint PELÉE, Saint NIL, Saint PATERMUTHE, *martyrs Egyptiens en Paleftine.* Il faut voir Eufebe au livre des martyrs de Paleftine, chapitre 13. Il en parle encore au 8 livre de fon hiftoire eccléfiaftique, c. 13.

3. Saint EUSTOCHE *évêque de Tours.* Ce qu'on fçait de lui fe tire principalement de l'hiftoire de faint Gregoire de Tours aux c. 2 & 10. On peut voir auffi l'hift. de l'églife de Tours par M. Maan.

4. Saint SEINE *abbé en Bourgogne.* Sa vie a été écrite par un de fes difciples qui a mieux aimé être trop court, que de dire des chofes qu'il ne fçavoit pas. Il témoigne n'avoir rapporté que les miracles qu'il en avoit vûs. Dom Mabillon l'a publiée avec fes remarques au premier fiecle Benedictin. Il faut y joindre ce que faint Gregoire de Tours a écrit de lui au c. 88 de la gloire des confeffeurs peu de tems après fa mort, & voir auffi l'hiftoire du monaftere de Reomé ou du Moutier-faint-Jean.

5. Saint THEODORE *évêque de Cantorbery*, & faint ADRIEN *abbé de faint Pierre de Cantorbery.* Leur hiftoire fe trouve dans celle d'Angleterre, écrite par le vénerable Bede qui vivoit du tems de leurs difciples. Voyez-en le 3 & le 4 livres, & quelque chofe du 5. Parmi les modernes voyez l'hiftoire eccléfiaftique de Harpsfeld pour le VII fiecle; & le fecond fiecle Benedictin de dom Mabillon. Pour ce qui regarde faint Theodore en particulier & fa doctrine, on peut voir Guillaume Cave dans fon hift. litter. des écriv. ecclé-fiaft. M. du Pin dans le 7 fiecle de fa nouvelle bibliotheque, & M. Petit dans les differtations qu'il a ajoutées à fon édition du Pénitentiel de notre Saint. A l'égard de l'abbé faint Adrien, on peut voir auffi ce qu'en a recueilli Bollandus au IX de Janvier.

6. Sainte POMPEUSE *vierge, martyre en Efpagne.* L'hiftoire de fon martyre eft au fecond chapitre du troifiéme livre du mémorial de faint Euloge de Cordoue temoin oculaire, comme nous l'avons déja fouvent fait remarquer.

Vingtiéme jour de Septembre.

1. SAINT EUSTACHE *& ses compag. martyrs à Rome.* Les actes de ce Saint furent publiés en grec l'an 1660 à Paris par le pere Combefis Jacobin, avec sa traduction latine, & mise en françois dès la même année par le pere le Sueur du même ordre. Jusques-là le public n'avoit eu que ceux de Metaphraste qui n'avoit fait qu'amplifier son sujet à sa maniere. Il est aisé de transporter à l'original le jugement que l'on a fait de la copie ou de la paraphrase, parce que Metaphraste n'a pas eu besoin de rien inventer de nouveau, comme il s'est cru obligé de faire dans les autres sujets qui n'étoient qu'historiques pour les embellir. Il a trouvé dans celui-ci toute la fiction qu'il pouvoit souhaiter; de sorte que s'il n'a point la gloire d'être l'auteur d'un si pieux roman, on ne peut pas aussi l'accuser d'avoir été le corrupteur de l'histoire de saint Eustache. Allatius & Combefis prétendent que l'auteur des actes étoit contemporain de saint Eustache; & s'ils l'avoient bien prouvé, ils nous auroient persuadé que le Saint auroit paru avec l'auteur sous les empereurs de Constantinople plûtôt que de nous faire croire que l'auteur eût vécu avec le Saint sous les empereurs Romains Trajan & Adrien. On ne peut nier que ces actes ne soient au moins du VIII siecle où l'on étoit déja tout accoutumé de voir regner impunément la licence de corrompre les vrais actes des martyrs, ou d'en forger de faux. Il semble que ceux qui ont parlé les premiers de saint Eustache, soit dans les martyrologes, soit dans les panégyriques, ne l'ayent connu que par ces actes. C'est ce qui se voit par saint Jean de Damas & Nicetas de Paphlagonie, qui ont paru chez les Grecs avant Métaphraste & Nicephore, & par Florus qui semble être le premier des Latins qui les ait connus & qui s'en soit servi.

All. de Sym. p. 108. Combef. act. p. 83.

* *Orat. 3. de imagin. Mart. Bed. proleg. t. 2. mart. Boll.*

2. Saint AGAPET *pape.* Il faut voir pour son histoire Anastase le bibliothecaire dans les vies des papes; Liberat diacre de Carthage qui vivoit de son tems aux XXI & XXII chapitres de son abregé historique des affaires de l'Eglise de ce siecle; les collections des conciles. Parmi les modernes Baronius dans ses annales; le pere Papebroch dans son essay chronologique de l'histoire des Papes.

Vingt-uniéme jour de Septembre.

1. SAINT MATHIEU *apôtre & évangeliste.* Nous ne sçavons presque de bien assûré touchant ce qui le regarde que ce que l'Evangile nous apprend de sa conversion, de sa vocation & de son élection à l'apostolat. Il est bon d'y joindre ce que les anciens peres de l'Eglise ont remarqué sur ces sujets; ce qu'Eusebe & saint Jerôme ont dit aussi de son évangile de l'auteur duquel personne n'a jamais douté sérieusement; & ce que les critiques modernes y ont ajouté. Entre ceux qui ont travaillé en particulier à l'histoire de la vie de saint Matthieu, on peut sans s'arrêter à l'ouvrage de Metaphraste, ni même à celui de Marc Antoine Marsile Colonna, archevêque de Salerne, consulter ce qu'en a écrit M. de Tillemont au premier tome de ses mémoires ecclésiastiques.

2. Saint LÔ *évêque de Coutances en*

Normandie. Nous ne voyons pas qu'on ait jamais recueilli les actes de sa vie. On ne trouve presque rien d'assûré que ses souscriptions aux conciles d'Orleans où il assista. On peut voir aussi ce qui est dit de lui dans les vies de saint Melaine de Rennes & de saint Pair d'Avranches.

3. Sainte MAURE *vierge à Troye*. Sa vie en forme de panégyrique ou d'éloge historique se trouve dans un sermon de saint Prudence, évêque de Troyes, sous lequel elle avoit vécû. Nous l'avons dans le Promptuaire de Camuzat & dans le recueil de Surius. Saint Prudence composa ce discours à la priere de Sedulie mere de notre Sainte, d'Eutrope son frere & de l'abbé Leon qui l'avoit baptizée & catéchisée ; & toutes ces personnes lui fournirent les mémoires des choses dont il n'avoit pas été le témoin.

Vingt-deuxiéme jour de Septembre.

1. SAINT MAURICE *& ses compagnons, appellés les martyrs de la legion Thebéenne*. Leurs actes ont été composés par saint *Eucher* évêque de Lyon, près de cent cinquante ans après leur mort. Ils sont beaux & dignes de la réputation d'un si grand homme. Ils ont été publiés pour la premiere fois par le pere Chifflet à Dijon en 1662, ensuite par le pere le Cointe à Paris en 1668 au troisiéme tome de ses annales hors d'œuvre, & enfin par dom Thierry Ruinart parmi les actes sinceres des martyrs en 1689. Ceux qui sont dans Mombricius & dans Surius, & que Stevart a publiés à part en 1617, ont passé aussi sous le nom de saint Eucher : mais ils sont visiblement d'un auteur beaucoup plus recent que lui. Cet auteur s'est néanmoins servi de l'ouvrage de saint Eucher en y changeant & y ajoutant ce qu'il a jugé à propos. On croit que c'étoit un moine d'Agaune, ou de saint Maurice en Walais. Tout le monde ne méprise pas ce qu'il n'a pas même pris de saint Eucher ; mais on ne connoît point plus ses garants que lui même. Ce sont ceux-là sans doute que M. Burnet a voulu décrier dans sa préface sur Lactance, touchant la fin malheureuse des persécuteurs, quoique ces raisonnemens semblent tomber sur saint Eucher, & attaquer la bonne foi & l'honneur d'un évêque & d'un Saint de ce mérite. Ce qui donne créance principalement à l'ouvrage de saint Eucher, c'est qu'il s'instruisit avec beaucoup de soin de ce qui regardoit ces saint martyrs, s'adressant à des personnes dignes de foi qui disoient sçavoir toutes choses de saint Isaac, évêque de Genêve. Saint Isaac selon que le croyoit saint Eucher, avoit appris cette histoire du bienheureux Theodore évêque d'Octodure ou Martignac, dans le diocêse duquel ils avoient souffert. Ce Theodore à qui on disoit que Dieu avoit revelé les reliques de nos Saints vivoit en 380, & pouvoit avoir appris le martyre de saint Maurice & de ses compagnons, de ceux même qui en avoient été témoins.

Entre les modernes qui ont écrit l'histoire de ces saints martyrs, on peut voir Guillaume *Baldesanus* * qui en a fait un gros ouvrage, le pere *Morin* de l'oratoire dans son livre de la délivrance de l'Eglise, & sur-tout M. de *Tillemont* qui en a traité d'une maniere plus exacte au quatriéme tome de ses mémoires ecclésiastiques.

On a aussi dans Mombricius & dans Surius divers actes des autres

Paul. illustr. part. 1. p. 86.

Till. p. 696. C'est dans ces derniers qu'il est parlé du roi Sigismond.

Eucher. initio.

Il assista au concile d'Aquilée en 381.

* Guillaume Baldesanus est le masque de Bernardin Rossignol Jesuite Piémontois, qui mourut en 1613.

martyrs de la légion Thebéenne. Il y en a d'anciens ; mais presque tous sont sans autorité & pleins de fautes. Les auteurs de la plûpart de ces actes sont inconnus, si l'on excepte saint *Theodore* évêque de Marseille, à qui l'on attribue ceux de saint Defendant, mais sans preuve ; *Guillaume* évêque de Turin, à qui l'on donne ceux de saint Solutor & de ses compagnons ; *Helinand* moine de Froimont en Beauvaisis, qu'on dit avoir composé ceux de saint Gereon & de ses compagnons. On peut voir ceux-ci publiés au x d'octobre dans Surius ; quelques-uns les croyent même d'un auteur plus ancien qu'Helinand, qui ne vivoit qu'au commencement du XIII siecle, quoiqu'ils n'en soient gueres plus authentiques.

2. Sainte SALABERGE *veuve, abbesse de saint Jean de Laon.* Sa vie écrite par un auteur qui vivoit du tems de ses enfans, c'est-à-dire, à la fin du VII siecle a été publiée par dom Luc d'Achery dans l'édition des œuvres de Guibert, abbé de Nogent, puis par dom Mabillon dans les actes du second siecle Benedictin avec ses remarques. L'auteur paroît plus habile & plus exact que le commun des écrivains de ces tems-là, aussi son autorité a-t-elle plus de poids. Il y a d'autres actes que l'on dit encore plus étudiés ; mais dom Mabillon n'a pas jugé à propos de les donner, parce qu'ils n'ont été composés qu'au XII
n. 3. siécle. On peut voir aussi M. Bulteau sur sainte Salaberge au c. 27 du 3 livre de son histoire abregée de l'ordre de saint Benoît.

3. Saint EMMERAN *évêque de Poitiers, mission. à Ratisbonne & martyr.* Sa vie a été écrite par Aribon, dit Erbe en Allemand, qui s'est appellé *Cyrinus* en grec, & *Hæres* en latin, noms qui reviennent au sien pour la signification. Il étoit évêque de Frisinge, & vivoit du tems de Charlemagne, vingt-six ans environ après notre Saint. Cet ouvrage a été publié par Surius qui a fait quelque changement au style à son ordinaire, & qui a passé quelques endroits corrompus & inintelligibles. Meginfred ou Mainfroy prevôt de Magdebourg, en composa une autre vie vers l'an 1024 ; & dans le même tems Arnolf qui de comte de Vogburg s'étoit fait religieux du monastere de saint Emmeran à Ratisbone, fit deux livres de ses miracles & de son culte. Canisius a donné l'un & l'autre ouvrage dans le 2 volume de ses leçons antiques. On peut voir encore Wigulejus Hundius dans l'histoire de la metropole de Saltzbourg, & le pere le Cointe fort amplement aux années 649 & 652, quoiqu'ils soient sujets à se tromper l'un & l'autre. Ce dernier s'est servi d'un exemplaire manuscrit de l'ouvrage de Cyrinus, meilleur que n'étoit celui de Surius. On ne peut dissimuler qu'il y a de quoi nous faire de la peine dans cet ouvrage, sur-tout en ce qui regarde la cause du martyre de notre Saint. On en peut L. 5. c. 5.
voir un abregé dans les annales de Baviere d'André Brunner, qui ne laisse point passer ce point sans le relever & le resteindre par des corrections ; mais qui se rend assez facile pour admettre d'autres choses qui auroient encore eu besoin de son examen.

Sandius not. in Voss. hist. Lat. p. 247. Le Coint. an. 649. n. 12. Canis. t. 2. ant. Lect.

4. Saint SAINTIN *premier évêque de Meaux.* La piece produit par Hincmar de Reims au IX siecle dans sa lettre au roi pour établir son épiscopat, est totalement insoutenable, & elle n'avoit été forgée que sur les Areopagitiques de Hilduin. Le pere Sirmond ne l'a pas jugée digne d'être mise parmi les œuvres d'Hincmar.

Ap. Sur. 9. 9. eclob. p. 131. Laun. judic. Areop. p. 108. Aussi ne la croit-on pas de lui, mais plûtôt d'un Vandelmar, disciple de Hilduin; & M. de Launoy l'a réfutée avec beaucoup d'étendue dans son traité contre les Areopagitiques de Hilduin. Ce que disent Bercaire prêtre de Verdun au x siecle, & Hugues abbé de Flavigny au xii dans leurs chroniques de Verdun ne vaut gueres plus. On peut voir celle de Bercaire au 12 tome du spicilege, & celle de Hugues au premier tome de la bibliotheque du pere Labbe. Voyez M. de Tillemont dans ses notes sur la vie de saint Denys de Paris. *Not. xvi. t. 4.*

5. Saint Florent *confesseur prêtre.* Ses actes & ceux de saint Florien martyr, composés en quatre livres ne sont pas encore imprimés. Ils sont en danger même de ne l'être jamais, parce que ceux qui les ont vûs, les trouvent si mauvais qu'ils ne les jugent pas dignes de la lumiere. On en peut voir une grande partie, & sans doute la moins mauvaise dans les annales du pere le Cointe à l'an 694, où l'on remarque qu'ils sont beaucoup plus supportables en ce qu'ils rapportent de saint Florien que dans ce qui regarde saint Florent. *n. 14. & seq.*

6. Saint Silvain *de Leuroux en Berry.* Nous n'avons rien de certain de ce qui le regarde.

7. Sainte Lindrû *vierge en Champagne*, sainte Hoû, sainte Amée, sainte Pusinne, sainte Menehoû, &c. *ses sœurs vierges.* La vie de sainte Lindrû ou Lutrude a été écrite par Thierry archevêque de Treves, qui mourut l'an 970, cinq cens ans après le tems auquel on suppose que vivoit la Sainte, ce qui ne peut gueres contribuer à lui donner de l'autorité. Nous l'avons dans Surius, qui estime que ce n'est pourtant que l'abrégé de l'ouvrage de Thierry, aussi ne contient-il presque rien. *Voss. hist. Lat. p. 346. 725. Sand. not. p. 75. 300.*

La vie de sainte Hoû que donne le pere Papebroch dans la continuation de Bollandus, est d'un inconnu, qui vivoit vers le xiv siecle, & qui n'a rien de fort singulier que ce qui regarde le culte de la Sainte.

Celle de sainte Pusinne est plus ancienne, & faite par un homme assez grave & assez judicieux. On croit que c'étoit un moine de Corbie en Picardie, ou de la petite Corbie autrement Corwey sur les confins de Westphalie & de Saxe, qui y a joint l'histoire de sa translation, faite de son corps à Hervorden dans le neuviéme siecle. Elle est dans le recueil de Bollandus au troisiéme tome d'avril avec les remarques du pere Papebroch.

Vingt-troisiéme jour de Septembre.

1. Saint Lin *pape.* On peut voir pour le rang de sa succession & pour le tems de son gouvernement saint Irenée, Eusebe, saint Epiphane, &c. les pontificaux; & parmi les modernes ceux qui ont fait un examen particulier de ces deux points, sur-tout en ces derniers tems, comme H. Hamond, J. Pearson, & M. Dodwel; Henschenius & le pere Papebroch; le pere Alexandre, le pere Pagi, & M. de Tillemont dans ses notes sur la vie de saint Clement pape.

2. Sainte Thecle *vierge premiere martyre.* Quoique le roman des voyages de saint Paul & de sainte Thecle, composé par un prêtre d'Asie sous le nom de saint Paul même, & convaincu d'imposture par saint Jean l'évangéliste, qui en punit l'auteur en le déposant du ministere; quoique ce roman, dis-je, soit péri principale- *Tertull. de bapt. c. 17. Hier. vir. ill. 6. 7.*

ment depuis que le pape Gelase, ou quelqu'un de ses successeurs l'eut condamné & mis au rang des apocryphes, il ne laisse pas de toujours revivre en quelque sorte dans l'histoire que Basile, célebre évêque de Seleucie en Isaurie, qui vivoit au milieu du v siecle, a composée de notre Sainte. On ne peut gueres douter qu'il ne lui ait servi d'original, quoique son discernement lui en ait fait retrancher ce qui lui sembloit de plus absurde & de plus scandaleux. La plûpart des choses qu'il en a retenues ou qu'il y a inserées, d'ailleurs sont insoutenables & sans aucune autorité. Cette histoire divisée en deux livres se trouve dans le recueil de Surius de la traduction de Pantin, qui l'avoit publiée en grec & en latin en 1608. Elle est aussi parmi les autres œuvres de Basile de Seleucie. Les bons critiques ne peuvent se persuader que Basile soit l'auteur d'une piece si peu digne d'un homme de gravité. Ce n'est, dit-on, ni son style, ni son genie, ni le goût de son siecle pour tant de fables insipides. Mais elle pourroit fort bien être de Basile & du cinquiéme siecle, sans en être meilleure; & ce n'est pas la peine de se fatiguer pour recourir à des siecles postérieurs & charger un moine inconnu d'un ouvrage d'autrui. Basile avoit encore écrit la vie de sainte Thecle en vers, tant il avoit de dévotion pour une Sainte qui étoit la gloire & l'ornement de son païs. Mais cet ouvrage s'est perdu, & personne ne s'avise gueres de le regretter. Surius joint à l'ouvrage en prose de Basile une autre histoire de sainte Thecle, composée par Metaphraste, que Pantin avoit donnée aussi avec ses notes, & il suffit d'en avoir nommé l'auteur pour en faire juger. Il faut donc se réduire à voir ce qu'ont écrit de sainte Thecle les anciens peres de l'Eglise, entre lesquels ceux qui en ont parlé le plus amplement sont saint Methode évêque en Lycie & martyr, les deux Gregoire de Nazianze & de Nysse, saint Ambroise, saint Epiphane & saint Chrysostome. Entre les modernes on peut voir ce qui en a été recueilli par M. de Tillemont au second tome de ses mem. eccl.

G. Cav. p. 251. Du Pin p. 497. Till. p. 528.

Phot. cod. 168.

3. Saint Constance *sacristain d'une église en Italie.* Son histoire est au 5 chap. du premier livre des dialogues de saint Gregoire le Grand.

4. *Le pape Libere.* Il faut voir les fragmens historiques de saint Hilaire, son traité des Synodes; divers traités de saint Athanase, les lettres de Libere même dans le second tome des conciles avec les autres actes qui s'y trouvent touchant les affaires passées sous son pontificat, la requête de Marcellin & Faustin prêtres Luciferiens, publiée par le pere Sirmond, les historiens ecclésiastiques, entr'autres Sulpice Severe, Socrate, surtout Sozomene & Theodoret. Entre les modernes il faut voir Baronius, le pere Pagi, M. Fleury dans leur histoire génerale; outre M. Hermant dans la vie de saint Athanase, & le pere Papebroch dans son effort chronologique de l'histoire des papes.

Vingt-quatriéme jour de Septembre.

1. SAINT ANDOCHE, saint THYRSE, saint FELIX *martyrs.* Leurs actes ne sont point authentiques, & n'ont rien d'assuré non plus que ceux de saint Benigne de Dijon, de saint Speusippe, de saint Andeol, & des autres où il est parlé d'eux. Ils ne sont pas encore publics; mais ils se trouvent manuscrits en divers en-

Boss. Till. &c.

droits. On peut voir Bollandus dans ses remarques sur ceux de saint Speusippe & ses freres au XVII de janvier, & M. de Tillemont dans la vie de saint Benigne au troisiéme volume de ses mémoires ecclésiastiques.

2. Saint RUSTIC *évêque d'Auvergne.* Tout ce qu'on sçait de lui & qui ne consiste que dans l'histoire de son élection à l'épiscopat, se trouve au c. 13. du second livre de l'histoire de saint Gregoire de Tours.

3. Saint SOULEINE *évêque de Chartres.* L'histoire de sa vie n'est qu'une compilation indigeste de choses insoutenables; celle de saint Aventin de Châteaudun où il est beaucoup parlé de lui, vaut encore moins. On peut voir le P. le Cointe à l'an 497 n. 10. & à l'an 509 n. 12, & sur-tout Bollandus dans ses remarques sur la vie de saint Aventin au IV de février, où il promet de donner en son tems la vie de saint Souleine, mais seulement pour ce qu'elle valloit. On peut voir dans saint Gregoire de Tours l'histoire de la découverte de son corps à Maillé, & des miracles qui s'y firent.

De glor. Conf. c. 21.

4. Saint GERMER *premier abbé de Flay en Beauvaisis.* Sa vie écrite par un auteur du VIII siecle, qui vivoit environ cent ans après lui, a été publiée par dom Luc d'Achery à la fin des œuvres de Guibert abbé de Nogent, & depuis encore par dom Mabillon avec ses remarques parmi les actes des saints Bénédictins du second siecle. L'auteur est jugé assez grave, quoiqu'il se trompe dans quelques faits qui semblent ne pouvoir subsister avec la vérité de l'histoire, & qu'il se laisse un peu trop facilement aller au génie de son siecle qui aimoit les prodiges.

5. Saint GERARD *évêque de Chonad & martyr en Hongrie.* Sa vie écrite par un inconnu, qui paroît d'assez bonne foi, a été publiée par Surius, qui en a changé le style à son ordinaire. Arnold Wion Bénédictin Flamand retiré au Mont-Cassin, en composa une plus ample avec des remarques vers la fin du seizieme siecle. On peut voir aussi Bonfinius au premier & au second livres de la seconde décade de son histoire de Hongrie.

Vingt-cinquiéme jour de Septembre.

1. SAINT CLEOPHAS *oncle & disciple de Jesus-Christ.* Voyez le chapitre 24 de l'évangile de saint Luc, & ce que les saints Peres & les Interprêtes ont dit pour expliquer l'endroit. Pour ce qui regarde sa famille & son alliance avec celle de Jesus-Christ, voyez l'histoire de saint Jacques le Mineur écrite par M. de Tillemont au premier tome de ses mémoires eccles. art. 2, not. 2, &c.

2. Saint FIRMIN *premier évêque d'Amiens & martyr.* Ses actes publiés par M. Bosquet dans la seconde partie de son histoire de l'église Gallicane, sont jugés assez graves; mais ils n'ont pas beaucoup d'autorité. Les longs discours que l'on y fait tenir à ceux qui y parlent, peuvent seuls les rendre suspects. On y trouve bien d'autres particularités peu dignes de foi. Ils sont assez anciens néanmoins, & peuvent être du VI ou VII siecle; au moins leur auteur paroît-il n'avoir pas oui parler de la translation de son corps que l'on met communément à l'an 687. L'histoire de cette translation est dans le P. le Cointe à l'an 687. Elle ne paroît pas faite du tems que l'on fit ce transport; & il semble que ce soit moins une histoire, qu'un sermon prononcé au jour de la fête. On peut

peut voir auſſi une lettre ou diſſertation attribuée à un chanoine regulier de ſaint Acheul-lèz-Amiens, touchant les reliques de notre Saint à l'occaſion de la découverte du tombeau de ſaint Firmin le Confès, qui fut faite l'an 1697 ſelon cet auteur. Conſultez auſſi une autre diſſertation plus ample compoſée par M. Thiers ſur le même ſujet. On voit à la fin des œuvres de Guibert abbé de Nogent, publiées par dom Luc d'Achery, l'acte d'une autre tranſlation du corps de ſaint Firmin, faite d'Amiens à ſaint Denys en France. On la trouve auſſi dans le pere le Cointe à l'an 638. Mais on la croit ſuppoſée, au moins ſouhaite-t-on à Amiens qu'elle le ſoit.

Pour ce qui eſt de la vie de ſaint Honest, on ne la connoît gueres que par les actes de ſaint Firmin, où il en eſt parlé amplement.

3. Saint Loup *évêque de Lyon.* Nous ne voyons pas que l'hiſtoire de ſa vie ait été écrite par aucun auteur ancien. On peut voir dans celle de ſaint Lubin de Chartres quelque choſe de ce qui regarde le tems d'avant ſon épiſcopat, lorſqu'il étoit ſuperieur de l'Iſlebarbe. Voyez le pere Theophile Raynaud dans ſon recueil des Saints de Lyon; outre les écrivains de l'hiſtoire eccléſiaſtique de cette ville & de ſes archevêques. Jean Fontaine publia en 1634 une hiſtoire particuliere de ſa vie & de ſes miracles; mais elle n'a gueres d'autorité.

4. Saint Principe *évêque de Soiſſons.* Il faut voir les deux lettres que ſaint Sidoine Apollinaire lui a écrites, ſçavoir la 14 de ſon viii livre & la 8 du ix livre, mais particulierement la premiere où il fait ſon éloge & celui de ſon frere ſaint Remy.

5. Saint Aunaire *évêque d'Auxerre.* Sa vie écrite par un inconnu a été publiée par le pere Labbe au premier tome de ſa nouvelle bibliotheque; mais elle n'a point beaucoup d'autorité, non plus que l'hiſtoire des évêques d'Auxerre. L'un & l'autre ouvrage ſont ſujets à diverſes fautes. On peut voir encore le moine d'Auxerre, c'eſt-à-dire, la chronologie du religieux de ſaint Marien d'Auxerre, qui vivoit au commencement du xiii ſiecle, & dont l'ouvrage contenant l'hiſtoire des archevêques de Sens & des évêques d'Auxerre, a été publiée par Camuzat à Troyes. On peut voir auſſi les actes des conciles auxquels il s'eſt trouvé.

6. Saint Souffroy ou Ceolfrid *abbé de Jarrow & de Wermouth en Angleterre.* Le vénerable Bede qui avoit été ſon diſciple & qui avoit vécu ſous lui pendant plus de vingt-ſix ans, nous a appris ce que nous ſçavons de lui, en divers endroits de ſes ouvrages, principalement dans ſon hiſtoire des abbés de Wermouth au livre premier, dans ſon hiſtoire eccléſiaſtique d'Angleterre au c. 22 du 5 livre, dans ſon traité des ſix âges. Voyez ce qu'en a recueilli dom Mabillon au 2 ſiecle Benedictin à l'an 690, & au 3 ſiecle partie 1 à l'an 716, & ce que M. Bulteau en a dit en abregé dans ſon hiſt. Bened. au chapitre 65 du 4 livre. Wigbert ou Humbert Deire * ſon ſucceſſeur, dans le gouvernement des monaſteres de VVermouth & Jarow appellé Hubert par d'autres, & diſciple de Bede, compoſa auſſi ſa vie avant que de paſſer en Allemagne avec ſaint Boniface de Mayence, & l'adreſſa au pape Gregoire II. qui mourut l'an 731. De ſorte que cet auteur pourroit bien avoir écrit avant Bede même quoique ſur ſes inſtructions.

* Les Deires & les Berniciens compoſoient le royaume de Northumberland.

Vingt-sixiéme jour de Septembre.

1. SAint Cyprien & sainte Justine *vierge, martyrs à Nicomedie.* On peut voir le panégyrique ou l'oraison 18 de saint Gregoire de Nazianze avec les précautions néceſſaires pour ne pas confondre comme lui ce Saint avec saint Cyprien de Carthage, ni le figuré avec le naturel. L'extrait que Photius a fait des trois livres en vers sur le martyre de sainte Justine & de saint Cyprien, composés par l'imperatrice Eudocie femme de Theodose le jeune au cinquiéme siecle, un écrit intitulé *la confession de saint Cyprien*, qui paroît composé dès le tems même de leur martyre. Il est dans l'édition derniere des œuvres de saint Cyprien de Carthage, donnée par Fell & Pearson qui le tiennent avec raison pour suspect. M. de Tillemont en juge plus favorablement & croit qu'il a servi d'original à saint Gregoire de Nazianze & à l'imperatrice Eudocie avec les anciens actes qui sont péris. On en voit d'autres dans Surius, mais ils ne sont que de Metaphraste & confondent les deux Cypriens comme saint Gregoire. Il faut avouer après tout que nous n'avons rien touchant ces deux martyrs, qui puiſſe paſſer pour authentique; sur-tout la Confeſſion prétendue de Cyprien paroît insoutenable en beaucoup d'endroits. On peut voir l'hist. que M. de Tillemont en a composée dans son 5 tome, où il a employé tout ce qu'il a jugé de plus probable dans cette Confeſſion, dans l'ouvrage de l'imperatrice Eudocie & dans le panégyrique de saint Gregoire.

Cod. 584. Myriobibl.

* On peut douter néanmoins s'il est de S. Cyprien même.

2. Saint Eusebe *pape.* Nous ne sçavons presque rien de particulier de son pontificat qui fut fort court, & l'on ne nous en a presque appris que la succeſſion, si l'on en excepte une épitaphe que Baronius à l'an 357 n. 57 a rapportée, comme aïant été faite pour saint Eusebe prêtre Romain, dont nous avons parlé au XIV d'août, au lieu qu'elle regarde visiblement notre saint Pape, contenant la description des troubles qui avoient commencé sous le pape saint Marcel son prédéceſſeur. L'épitaphe est fort ancienne & fort approchante du caractere de celle de saint Marcel dont on fait auteur le pape Damase qui vivoit du tems de Theodose.

3. Saint Eusebe *évêque de Boulogne.* Tout ce que nous en sçavons nous vient des actes du concile d'Aquilée de l'an 381; du premier livre de saint Ambroise touchant les vierges; & du traité de la virginité composé par le même Pere & cité par la plûpart des auteurs, comme faisant partie de son troisiéme livre des vierges quoiqu'il en soit fort différent.

4. Saint Amance *prêtre en Ombrie.* Son histoire est au chapitre 35 du troisiéme livre des dialogues de saint Gregoire le Grand.

5. Saint Nil, *dit le jeune, abbé en Italie.* Sa vie écrite en grec par un de ses disciples, fut imprimée à Rome en original pour la premiere fois l'an 1624 *in*-4°. avec la traduction latine de Jean Mathieu Caryophile de l'Isle de Candie, vivant à Rome sous Urbain VIII, où après avoir profeſſé la langue de son païs, il fut fait archevêque d'Icone. Avant cela nous n'avions de cette vie que des extraits que Baronius avoit rangés dans ses annales, & que Surius ou ses continuateurs avoient raſſemblés au XXVI de septembre. Ces extraits qui en contiennent le principal, sont d'une tra-

duction latine faite sur un manuscrit grec de l'abbaïe de Grotta-ferrata près de Frescati par Frederic Metius évêque de Termole ou * Termini au royaume de Naples. On peut en voir aussi des fragmens, mais de la traduction de Caryophile donnés par Dom Mabillon au 5 siecle Bened. pour servir à la vie d'Aligerne & de Manson abbés du Mont-Cassin. Le martyrologe Romain parle d'un saint Barthelemy, abbé de Grotta-ferrata, qu'il fait compagnon de saint Nil, & auteur de sa vie. Caryophile croit que l'ouvrage qu'il a traduit & publié, pourroit bien être le sien. Nicolas Balducci composa peu de tems après cette édition, & publia à Rome en italien une vie de saint Nil, fondateur de Grotta-ferrata l'an 1628.

* Dans la Capitanate.

11 novembr.

Vingt-septiéme jour de Septembre.

I. SAINT COSME & saint DAMIEN, *martyrs*. Il ne nous reste rien de ce que les anciens ont pu écrire touchant ces deux célebres martyrs. Tout ce que nous en avons n'est que du tems où l'amour des fables régnoit avec le plus de licence, si l'on excepte ce que quelques historiens des V ou VI siecles ont dit en passant de leur culte & de leurs églises. On a divers actes ou éloges historiques tous plus ou moins mauvais dans les recueils de Mombrice, Lipoman & Surius.

Simon VVangnereck Jesuite de Baviere avoit fait un recueil particulier de pieces grecques concernant ces deux saints martyrs qu'il avoit reçues de Leon Allatius, & tirées encore de quelques autres endroits; & il les avoit traduites toutes en latin dans la résolution de les publier si la mort ne l'eût prévenu. Un autre Jesuite Allemand nommé Reinold Dehnius, a suppléé à ce devoir en faisant imprimer le recueil à Vienne en Autriche l'an 1660 in-4°. avec ses remarques & une dissertation apologétique en forme de préface, pour deffendre les trois couples de freres du même nom de Cosme & Damien, & du même surnom d'Anargyres. Ce sont divers actes, éloges, ou autres pieces attribuées à Métaphraste, à Nicétas, à Georges métropolitain de Nicomedie, & à d'autres auteurs inconnus: mais qui tous ne sont pas plus autorisés que Metaphraste, lequel en cette rencontre semble montrer de la modération & de la retenue en comparaison de la licence des autres. On trouve encore dans les bibliotheques quelques autres vies ou actes & éloges de saint Cosme & saint Damien, comme de Pierre évêque d'Argos & d'autres Grecs qu'on n'a point mis dans ce recueil. Aussi n'en auroient-ils gueres augmenté le prix. On peut voir ce que M. de Tillemont a dit de ces deux saints martyrs à l'article 68 de la persécution de Diocletien & dans la note 83.

Allat. de Symeonib. passim.

2. Saint JEAN MARC *disciple des Apôtres*. Ce qu'on sçait de lui se tire des actes des Apôtres c. 12, 13, 15, & des épîtres de saint Paul à Philemon aux Colossiens & de la seconde à Timothée. M. de Tillemont a recueilli tout ce qui peut le regarder en un article à part dans le 2 tome de ses mem. eccl. outre ce qu'il en avoit déja dit dans les vies de saint Paul & de saint Barnabé au premier tome.

3. Saint FLORENTIN & saint HILAIRE, *martyrs en Bourgogne*. Leurs actes écrits par un moine de Bonneval au diocêse de Chartres après leur translation, c'est-à-dire 450 ans après leur mort, n'ont nulle

autorité. L'histoire qu'il a composée de cette translation & de leurs miracles, a été publiée avec des remarques au siecle 4 part. 2 des actes des Saints Bened. par D. Mabillon qui y fait mention de deux autres relations de deux translations différentes qui semblent démentir celle-là, & se démentir aussi entr'elles.

4. Saint CERAN évêque de Paris. Nous ne sçavons presque de lui que ce qu'on en lit dans la lettre de VVarnhaire ou Guarnier, ecclésiastique de Langres qui se trouve avec les actes des trois Jumeaux, martyrs dans Bollandus au 17 de janvier & en divers autres endroits. On peut voir les peres le Cointe & du Bois de l'Oratoire, l'un à l'an 614 n. 36 de ses annales de France, l'autre au chapitre 6 du 3 livre de son histoire de l'église de Paris.

5. Sainte HILTRUDE *vierge recluse de Liessies.* Sa vie a été composée près de 300 ans après elle par un moine de Wazor, abbaïe du diocêse de Liege, entre Dinant & Charlemont, & a été publiée par dom Mabillon dans la 2 part. de son siecle second. L'ouvrage est sujet à quelques fautes; il ne peut être d'ailleurs de grand poids venant d'un auteur qu'on ne connoît point par d'autres endroits, & qui étoit si éloigné du tems de la Sainte.

6. Saint ELZEAR *comte d'Arian, baron d'Ansois.* Sa vie écrite par un auteur anonyme assez grave & assez exact, si on excepte le calcul qu'il fait des années du Saint, se trouve dans Surius qui en a retouché le stile en divers endroits. On peut la voir aussi dans l'histoire seraphique de Henry Sedulius, & dans les annales de Wadding. M. d'Andilly a traduit l'original en François. On peut voir encore Cesar de Notre-Dame, & les autres écrivains de l'histoire de Provence.

Vingt-huitiéme jour de Septembre.

1. SAINT WENCESLAS *duc de Boheme martyr.* On dit que sa vie a été écrite par Laurent, moine du Mont-Cassin qui vivoit dans l'onziéme siecle. Je ne sçai si elle est imprimée, ou si l'on a publié quelque chose de plus original sur ce sujet. La vie que Surius en a donnée est extraite de l'histoire de Boheme de Jean Dubraw évêque d'Olmutz en Moravie vivant sous Charles-quint. L'ouvrage n'est exact ni pour les tems, ni pour les faits, non plus que ce qu'en ont écrit Æneas Silvius ou Pie II dans son histoire de Boheme, & divers autres auteurs que l'on peut rectifier par l'histoire de Wittikind qui vivoit dans le siecle même de notre Saint, & qui a écrit l'histoire de Henry l'Oiseleur & d'Othon I. On peut voir encore George Barthold Pontanus prevôt de l'église de Prague dans sa Boheme pieuse au livre qui traite des Saints du païs, & sur-tout le pere Bohuslas Balbin, Jesuite au 4 liv. de la premiere decade de ses mêlanges historiques du royaume de Boheme; livre qui seul compose toute la Boheme sainte, & qui parut à Prague en 1682 *in fol.*

Petr. diac. de vir. ill. Cassin. c. 6.

L. 2. c. 14. 15.

2. Saint EXUPERE *évêque de Toulose.* Il faut voir principalement saint Jerôme dans ses lettres 4, 10, 11, dans la préface du 1 & du 2 livres de ses commentaires sur Zacharie, & au 3 livre sur Amos. La 3 lettre ou décrétale du pape Innocent I. Entre les modernes on peut voir sur tous les autres Guill. Catel au 5 livre de ses mémoires de Languedoc, où

il refute une bonne partie des erreurs qu'on a faites sur l'histoire de la vie de notre Saint.

3. Sainte EUSTOQUIE *vierge, fille de sainte Paule.* Son histoire se trouve dans la vie de sainte Paule sa mere & dans diverses autres lettres de saint Jerôme son maître & son directeur, outre quelques préfaces de ses livres. On peut voir aussi la vingt-quatriéme épître du pape Innocent I.

4. Saint CHAUMOND *évêque de Lyon, martyr.* Il faut voir ce qu'en ont écrit le vénérable Bede au chap. 20 du v liv. de son hist. eccles. d'Angleterre, Eddi auteur contemporain dans la vie de saint Wilfrid d'Yorck, Fridegod même dans ce qu'il a fait en vers, & & que nous avons avec l'ouvrage d'Eddi par les soins de dom Mabillon dans les actes des Saints Benedict. Voyez encore quelques anciens titres de l'église de Lyon allégués par Severt dans son hist. des archevêques de la ville. Entre les modernes on peut voir Theoph. Raynaud dans son catalogue des Saints de Lyon; le pere le Cointe dans ses annales eccles. & le pere Chifflet en quatre chapitres entiers de sa differt. sur les années de Dagobert. Mais il faut se donner de garde de sa chronologie, comme de celle du pere le Cointe. Il est bon de consulter encore ce que divers sçavans ont remarqué sur la mort du Saint imputée à sainte Bathilde par Bede, & sur Sigobrand évêque de Paris confondu avec lui. Mais personne n'a parlé de saint Chaumond plus exactement que M. Chastelain chanoine de l'église de Paris qui a composé un abregé de sa vie avec son office publiée à Paris l'an 1692.

Voss. hist. lat. l. 2. c. 35. p. 316. 5. Sainte LIOBE ou sainte LIEBE, *vierge, abbesse en Allemagne.* Sa vie écrite près de 80 ans après sa mort par Rodolphe moine de Fulde, auteur grave & habile pour ces tems-là sur les mém. de quatre disciples de la Sainte & sur ceux d'un moine de Fulde, nommé Magon qui avoit appris d'elle beaucoup de ses actions, a été publiée par Surius, puis par dom Mabillon sur la seconde édition de Surius dans la seconde partie du troisiéme siecle Bened. On peut voir aussi ce que M. Bulteau en a dit en abregé dans l'histoire de l'ordre de saint Benoît.

6. FAUSTE *évêque de Riez.* Il faut voir deux épîtres de saint Sidoine Apollinaire, la 3 & la 9 de son IX livre, & une piece de vers qu'il a faite encore à son honneur; & quoiqu'il n'y donne pas peu à l'amitié qui les unissoit, on ne doit pas croire que les éloges qu'il en a fait soient faux. Voyez aussi Gennade prêtre de Marseille dans ses hommes illustres, & souvenez-vous seulement que c'est un demipélagien qui encense un autre demipelagien. Voyez encore les c. 85.
collections des conciles. Entre les modernes, outre une multitude de censeurs & de deffenseurs de Fauste qu'il est inutile d'alleguer, on peut ann. 490. &c.
voir Bollandus au XVI de janvier, Vincent Barrali dans la chronique de Lerins où il en traite fort amplement; mais sur-tout Baronius dans ses annales du 5 siecle, Usserius dans le chap. 13 de ses antiq. des églises Britaniques, M. du Pin dans la 2 partie du 3 tome de sa bibliotheque, où il se rend le conciliateur ou l'arbitre des censeurs & des partisans de Fauste.

Vingt-neuviéme jour de Septembre.

1. SAINT MICHEL *& les saints Anges.* Pour ce qui regarde l'histoire du ministere de ceux qui sont

connus par des noms, & qui se réduisent à saint Michel, saint Gabriel & saint Raphael, nous n'en trouvons rien de certain que dans l'Ecriture; dans la prophêtie de Daniel, dans l'épître de saint Jude & dans l'Apocalypse pour saint Michel, dans la même prophêtie de Daniel & dans l'évangile de saint Luc pour saint Gabriel, dans le livre de Tobie pour saint Raphael. Ce qui regarde l'histoire de leur culte se trouve épars dans divers auteurs ecclésiastiques qu'il est inutile de nommer. La relation de l'apparition de saint Michel à Chones rapportée par Lipoman & Surius n'est que de Metaphraste. Les autres piéces que ce dernier y a ajoutées ne sont pas non plus de grand prix. Elles sont attribuées à un Pantaleon, diacre & trésorier de l'église de Constantinople. La relation de l'apparition au Mont-Gargan n'est attribuée à personne; elle a quelques fautes d'histoire qui la rendent suspecte d'ailleurs. Mais elle doit être du VIII ou du IX siecle au moins, puisqu'elle est rapportée par Adon de Vienne dans son martyrologe. La relation de l'apparition sur mer au Mont saint Michel en Normandie, a été écrite avant l'année 960 par un auteur iuconnu. Elle a été imprimée
p. 84. par les soins de dom Mabillon avec ses remarques dans la 2 partie de son 3 siecle Bened. Des événemens aussi célebres & d'une suite aussi considérable dans l'Eglise que l'ont été ces trois apparitions de Chones en Asie, du Mont-Gargan en Italie, & du Mont saint Michel en France, méritoient sans doute d'autres historiens que des inconnus, éloignés de leurs tems. Il ne falloit pas moins que des témoins oculaires ou des auteurs contemporains pour en écrire ou pour en fournir de fidelles mémoires. Si l'on veut un recueil de toutes les apparitions & des diverses faveurs que les hommes ont reçues de saint Michel dans l'ancien & le nouveau testament, on pourra se satisfaire dans une chronique qui en a été faite par Michel Navé, chanoine archidiacre & grand Vicaire de Tournay, & qui fut imprimée à Douay en 1632, douze ans après la mort de son auteur.

Pour le culte particulier de saint Gabriel, on peut voir ce qu'en a recueilli Henschenius au XXVI de mars; & un traité singulier que le pere Honorat Niquet publia l'an 1653 à Lyon sur ce qui regarde cet Ange.

2. Saint CYRIAQUE ou QUIRIACE *solitaire en Palestine.* Sa vie écrite en grec par un auteur anonyme a été publiée l'an 1688, parmi les analectes grecques des Bénédictins de saint Germain des Prés, avec la traduction & les notes de D. Antoine Pouget qui y a laissé le nom de Metaphraste, parce que l'ouvrage s'est trouvé parmi les piéces qui étoient de lui, & que Surius l'a imprimé en latin comme étant de lui. Cependant l'ouvrage est si grave, si naturel, & si exactement écrit en ce qui regarde la suite des tems, la situation des lieux & les autres circonstances de l'histoire, qu'on seroit tenté de l'attribuer au moine Cyrille, auteur célebre qui a écrit les vies de saint Euthyme, de saint Sabas, & de saint Jean le Silentiaire, & qui a connu particuliérement notre Saint pendant les quinze ou seize dernieres années de sa vie, s'il n'y étoit parlé de Cyrille même en tierce personne & avec éloge. Ceux qui ne veulent pas que ce soit un obstacle à cette opinion, disent que ces endroits pourroient être de la façon de Metaphraste, quoique l'ouvrage ne se sente d'ail- Bult. hist. mon. d'Or. p. 677. 678.

leurs ni de ses additions, ni des ornemens superflus de son stile.

3. *Le Bienheureux* JEAN DE MONTMIREL *de l'ordre de Cîteaux.* Sa vie a été écrite sur l'abrégé d'un inconnu religieux de Longpont par diverses personnes, & particulierement par le pere Jean-Baptiste de Machaut en quatre livres avec les titres & actes originaux qui lui ont servi de mémoires, & qui servent aussi de pieces justificatives à son histoire, dont l'auteur a l'avantage des contemporains par ce moyen. On peut voir encore Manrique & les autres historiens de l'ordre de Citeaux. Mais il n'y en a aucun qui ne demande beaucoup de précaution & de discernement dans son lecteur, à cause de la négligence & du peu de capacité du premier qui a servi de guide & de modele aux
L. 2. p. 704. autres. Cette vie écrite en abregé par le moine de Longpont se trouve dans le martyrologe des Bénédictins, publiée par dom Hugues Menard.

Trentiéme jour de Septembre.

1. SAINT JERÔME *prêtre & docteur de l'Eglise.* Ses lettres, ses préfaces, son catalogue des écrivains ecclésiastiques, son apologie contre Rufin; ses autres ouvrages sont les principales sources, d'où il faut tirer son histoire avec quelques lettres de saint Augustin, ce qu'on a de Ruffin qui regarde leurs différens; ce que Gennade dans son catalogue, Severe Sulpice, saint Prosper, & d'autres anciens en ont écrit. Plusieurs ont entrepris d'écrire sa vie, mais sans
Baron. ann. 420. n. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. beaucoup de succès jusqu'ici. L'on en voit une à la fin de ses œuvres qui est une compilation de quelques méchantes pieces forgées par un imposteur sous les noms de saint Eusebe disciple du Saint, de saint Cyrille évêque de Jérusalem, & de saint Augustin. Le cardinal Baronius a fait paroître beaucoup de zele contre les mensonges de cet auteur, & s'est fort étendu pour nous en faire concevoir l'horreur qu'on en doit avoir. Mais il ne veut pas croire que cet auteur soit un moine du Mont-Cassin nommé Sebastien, quelque sujet de s'en douter qu'en ait donné le diacre Pierre dans son livre des hommes illustres de ce monastere. Cet aventurier n'a vécu qu'après Berenger, & depuis la naissance de la controverse de la présence réelle & de la transsubstantiation dans l'Eucharistie. Dom Mabillon a publié dans le IV tome de ses analectes une autre vie de saint Jerôme beaucoup plus ancienne. Elle ne descend pas dans un grand détail, & ne paroît pas même fort exacte dans tout ce qu'elle rapporte. Cependant T. 4. anal.
elle doit avoir quelque autorité, s'il p. 193. 185.
est vrai qu'elle ait pour auteur Gennade prêtre de Marseille, comme le croit dom Mabillon. Ce pere avoit déja publié dans le second volume de son recueil un éloge de saint Je- T. 2. p. 42.
rôme composé par le même Gennade qui en avoit fait le premier chapitre de son livre des hommes illustres, mais que l'on en avoit retranché, parce qu'il ne valoit pas ce que saint Jerôme avoit dit de lui-même & de ses écrits dans le dernier chapitre de ses écrivains ecclésiastiques, dont Gennade n'est que le continuateur. Lambecius nous apprend qu'il y a une vie de saint Jerôme manuscrite dans la bibliotheque de l'empereur; mais il n'en dit pas l'auteur. Entre les modernes qui ont travaillé à la vie de saint Jerôme, on peut compter Erasme qui en a composé une tirée de ses œuvres, & qu'on voit

à la tête de ſon édition. Marianus Victorius évêque de Rieti en Italie ayant entrepris une nouvelle édition de ſes œuvres, en a compoſé auſſi une nouvelle vie qui a plus ſatisfait le public que celle d'Eraſme; mais qui ne lui a point fait perdre tout le mérite de ſon travail. Baronius a fait quelque choſe de plus encore dans ſes annales où il a ſuppléé à divers points qui manquoient dans l'ouvrage de Marianus Victorius. On peut voir encore ceux qui ont écrit l'hiſtoire de l'Egliſe, & particuliérement M. Fleury; ceux qui ont traité des écrivains eccléſiaſtiques, entre les autres M. du Pin. Le public attend trois nouvelles vies de ſaint Jerôme,
§ 88. 89. & 144. deſquelles il ſe promet tout ce qu'il peut ſouhaiter ſur ce ſujet; la premiere de M. le Brun qui l'a promiſe dès l'an 1685, & qui en cite divers endroits dans la vie qu'il nous a donnée de ſaint Paulin de Nole avec l'édition des œuvres de ce Pere; la ſeconde de M. de Tillemont qui paroîtra Dieu-aidant en ſon rang dans la ſuite de ſes mémoires; la troiſiéme du pere Martianay Bénédictin, qui ſuivra, comme on l'eſpere, l'édition qu'il a commencée des œuvres de ſaint Jerôme, & qui ne nous laiſſera plus ſans doute rien à deſirer ſur ce ſujet.

2. Saint GREGOIRE *évêque & apôtre d'Armenie.* Ses actes rapportés fort au long dans Surius, ne ſont que de Metaphraſte. Quelques-uns veulent qu'ils ſoient tirés d'une autre hiſtoire plus ancienne & beaucoup plus ample encore, attribuée à un nommé Agathange que l'on fait contemporain du Saint, & qui a tout l'air d'un auteur ſuppoſé ſous lequel on a voulu débiter toutes ces fables. La vérité de l'hiſtoire y eſt tellement obſcurcie que l'on n'y peut preſque rien découvrir de probable qu'avec le ſecours d'Euſebe & de Sozomene pour deux endroits ſeulement. On peut voir M. Tillemont à la fin du quarante-quatriéme article de ſon hiſtoire de la perſécution de Dioclétien. *Boll. d. 18. april. p. 532. & d. 10. mai p. 506.*

3. Saint HONORE' *évêque de Cantorbery.* Ce que l'on ſçait de lui ſe tire de l'hiſtoire eccléſiaſtique d'Angleterre du vénérable Bede aux chap. 18 & 19 du ſecond livre.

LES

LES VIES DES SAINTS.

MOIS DE SEPTEMBRE.

I. JOUR DE SEPTEMBRE.

VI. Siecle. *SAINT GILLES ABBE' en Languedoc.*

SOus le pontificat du pape Symmaque vers les commencemens du regne des quatre fils du grand Clovis, il y avoit un abbé du nom
I. de GILLES dans la Gaule Narbonnoise qui étoit de la domination des Wisigots, mais qui obéissoit pour lors à Theodoric roi des Ostrogots en Italie. Il paroit avoir été attaché ou à l'église d'Arles ou à la personne de S. Cesaire évêque de cette ville. L'an
L'an 502. 502 Symmaque avoit confirmé le partage que le pape saint Leon avoit fait environ cinquante ans auparavant entre les églises de Vienne & d'Arles touchant la jurisdiction & le ressort de leurs métropoles ; & il en avoit écrit à tous les évêques des Gaules oc- *Concil. coll. t. 4. col. 1309.*
cupées par les Bourguignons, les Gots, & les François. Ce réglement soumettoit à l'église de Vienne, celles de Valence, de Tarentaise, de Geneve, & de Grenoble ; & laissoit sous celle d'Arles tous les autres diocêses de la Gaule que l'on appelloit Viennoise & Narbonnoise ; c'est-à-dire que Vienne auroit pour suffragans les évêques de la Savoye & d'une partie du Daufiné ; & qu'Arles auroit ceux de la Provence, du Languedoc * * Il y a difficulté pour Narbonne & la premiere Narbonnoise
& de l'autre partie du Daufiné. L'évêque d'Aix en Provence fit quelque difficulté de se soumettre à celui d'Arles, & de venir à son concile lors qu'il étoit mandé. C'est ce qui obligea l'é- col. 1310.
glise d'Arles de recourir au Saint Sié-

ge, prés duquel elle députa l'abbé Gilles & le greffier ou notaire Meſſien celui qui travailla depuis à écrire la vie de l'évêque ſaint Ceſaire. Le pape Symmaque ayant reçu la requête que lui préſenterent Gilles & Meſſien pour la défenſe des droits & des privileges de cette égliſe, reconnut la juſtice de ſa demande, & y ſatisfit. Il en récrivit à ſaint Ceſaire cinq ſemaines environ avant ſa mort, & lui recommanda de veiller ſur les provinces de la Gaule & de l'Eſpagne, ſous le nom de laquelle il entendoit le Languedoc ſoumis aux Gots qui régnoient en Eſpagne.

L'an 514.

II. S'il n'y a point eu d'autre S. Gilles que cet abbé, comme le prétendent quelques ſavans, c'eſt de lui qu'il faut entendre ce que l'on dit d'un ſaint hermite que l'on fait Athenien de naiſſance, venu de la Grece dans les Gaules, pour y ſervir Dieu dans la retraite. A dire le vrai, rien n'étoit plus commun dans les v. & vi ſiecles de l'Egliſe, que de voir ceux qui étoient touchés du deſir de ſervir Dieu abandonner leur parenté, leur païs, & leurs biens qu'ils regardoient comme des obſtacles à leurs deſſeins, & ſe retirer dans des païs étrangers pour y vivre libres & inconnûs. Autant qu'il eſt poſſible de déméler le vrai-ſemblable dans la confuſion où ſe trouve l'hiſtoire de ſaint Gilles, on entrevoit qu'il vint dans les Gaules vers la fin du cinquieme ſiecle ou le commencement du ſuivant; qu'il s'arrêta vers les bouches du Rhone, ſoit dans une ſolitude, ſoit dans une communauté de ſerviteurs de Dieu; que la réputation de l'évêque Ceſaire, dont la ſainteté & la doctrine étoient déja de grand éclat, l'attira à Arles pour ſe mettre ſous ſa diſcipline; que ſon mérite ayant été reconnû, il fut établi abbé d'un monaſtere du païs;

Mabill. anal. t. 3. p. 433. Item ſæc. I. Bened. prolegom. Le Coint. an. 531. n. 10. 12. & 542. n. 26. Baron. ann. &c.

mais que l'amour de la retraite & de la liberté lui fit quitter enſuite ſon emploi pour aller hors du commerce des hommes travailler à ſa ſanctification.

Il ſe retira d'abord dans une ſolitude près de la riviere du Gard au diocèſe d'Uzès, & il s'y arrêta quelque tems pour profiter des exemples & des inſtructions d'un vertueux ſolitaire nommé Veredême qu'il y trouva. De-là il retourna du côté de la mer, & ayant découvert près du Rhone aux extremités du diocèſe de Niſmes un antre environné de bois, & preſque inacceſſible aux hommes, il s'y renferma pour achever ſes jours dans les exercices de la priere & de la pénitence. Sa nourriture n'y étoit que d'herbes & d'eau, à quoi l'on ajoute qu'il vécut auſſi pendant quelque tems du lait d'une biche qu'il avoit accoutumée à ſe retirer dans ſa caverne. On prétend que ce fut ce qui contribua à le découvrir & à le faire connoître au roi des Gots * dans une chaſſe où la biche pourſuivie par ſes chiens ſe réfugia près de lui. Ce prince quoiqu'Arien eut du reſpect pour ſa vertu, & donna ordre qu'on ne troublât plus le repos & le ſilence d'un ſi grand ſerviteur de Dieu. Gilles ne fut peut-être pas moins connû du roi de France Childebert, depuis que ce prince ſe vit le maître de la ville d'Arles & de la Provence par la ceſſion que Vitigès, roi des Gots en Italie, en fit aux François l'an 539. Childebert fut ſi touché de ce que la renommée lui apprit de la ſainteté de Gilles, qu'encore qu'il ne demeurât point ſur les terres de ſon obéiſſance, il le fit venir à ſa cour pour avoir la ſatisfaction de le voir. Ce voyage ne ſe fit ſelon les apparences qu'après la mort de ſaint Ceſaire évêque d'Arles, qui arriva vers l'an 542; & l'on dit qu'il

* Amalric, ou Theudis.

L'an 536.

Ex manuſcr. le Cointe an. 542. n. 26.

Après l'an 542.

fut accompagné de quelques miracles qui étendirent sa réputation dans la France. L'accueil extraordinaire que lui fit le roi & ceux de sa cour, ne fut point capable de lui faire perdre le goût de sa chere solitude. Il y retourna le plus promptement qu'il lui fut possible, & y acheva saintement sa course.

III. S'il est vrai qu'il soit mort en un dimanche, & que ce jour fut le premier de septembre, on peut croire qu'il aura vécu jusqu'en 547 ou 552, ou même jusqu'en 558. Il fut enterré dans la cellule de son hermitage, dont la dévotion des peuples fit bientôt un lieu célebre de pelerinage, à cause des graces que Dieu accordoit aux fideles qui venoient à son tombeau reclamer son intercession. On y bâtit dans la suite un monastere où l'on mit des religieux pour honorer sa mémoire & garder son tombeau. Le culte qu'on y rendit à la mémoire du Saint, y attira tant de monde, & y fit tellement accroître les bâtimens, qu'il s'en forma une ville du nom de saint Gilles, nom qui passa méme à toute la province du bas Languedoc. L'abbaïe fut long-tems aux Benedictins; elle passa ensuite à l'ordre de Cluny; & elle fut enfin sécularisée. Le corps du Saint y demeura jusqu'à ce que les troubles excités dans le païs par les Albigeois le firent lever de terre. Il fut transporté pour lors dans la ville de Toulouse, & déposé dans l'église de saint Saturnin ou saint Sernin; où on le garde encore aujourd'hui renfermé dans une chasse sur un autel dédié en son nom avec d'autres corps de Saints. Ce transport ne diminua rien de la célébrité du culte que l'on rendoit à nôtre Saint. Le pape Urbain IV qui monta sur le saint Siege l'an 1261, contribua encore à l'augmenter par son autorité, lorsqu'il fit une constitution pour faire mettre l'office de sa fête dans le bréviaire Romain. Il y fut de rit semi-double ou à neuf leçons, comme on parle, jusqu'au milieu du seizieme siecle qu'il fut réduit au simple; ce qui fut depuis confirmé par le pape Pie V, & qui subsiste encore aujourd'hui dans l'Eglise Romaine. Ce culte répandu par toute la France, avoit passé en Angleterre, où il étoit devenu aussi fort célebre. C'en est encore une marque, que son nom ait été conservé, depuis que le schisme & l'heresie ont perdu l'église Anglicane, dans le calendrier réformé de la nouvelle liturgie, d'où les Protestans ont biffé celui de la plûpart des autres Saints. On trouve l'invention du chef de saint Gilles, marquée au XV de Juin dans quelques calendriers.

Rad. Tungr. prop. 22. Gavant. pag. 162.

Boll. Hensch. t. 2. jun. pag. 1011.

II. SAINT LEU EVESQUE de Sens. VII. Siecle.

Lat. LUPUS.

I. SAint LEU, que plusieurs prononcent aussi saint *Loû*, étoit fils de Betton allié à la famille royale, & d'Austregilde surnommée Aige, sœur de saint Aunaire évêque d'Auxerre, & d'Austrein évêque d'Orleans, laquelle est parvenue à une sainteté dont on honore la mémoire dans l'église. Il naquit dans le diocêse d'Orleans, & il parut porté à la piété dès sa plus tendre enfance. Ses oncles maternels voyant ses vertueuses inclinations & les belles dispositions de son esprit, se chargerent avec plaisir de son éducation. Les maîtres qu'ils lui donnerent lui firent faire de grands progrès dans les sciences humaines; mais Leu avoit encore un autre maître au dedans, qui régloit les mouve-

Anon. ap. Sur. p. 1.

mens de son cœur, & qui y fit croitre avec abondance les semences de la vertu que Dieu y avoit mises. Il avoit le naturel si heureux, qu'il sembloit être fait pour tout ; cependant il parut plus particuliérement porté au service des autels, ayant reçu de la nature de beaux talens pour exercer les cérémonies de l'Eglise, & pour chanter l'office divin. C'est ce qui porta ses oncles à le faire entrer de bonne heure dans la cléricature. Saint Leu qui étoit deslors parfaitement instruit des obligations de cet état, se mit en devoir de répondre dignement à la grace que Dieu lui avoit faite de l'y appeller. Résolu de tout sacrifier pour lui, il commença à se macérer le corps par de rudes abstinences. Il s'appliqua à la priere avec un recueillement & une assiduité fort exemplaires tant aux offices divins où il étoit fort exact, que dans le cabinet où il se formoit une sainte habitude de l'oraison. Il fréquentoit les sépulchres des Martyrs & les autres lieux consacrés au culte de Dieu, avec beaucoup de dévotion ; visitoit les hôpitaux, où il assistoit les miserables de tout son pouvoir ; faisoit de grandes aumônes aux pauvres ; exerçoit l'hospitalité envers les étrangers ; faisoit sentir les effets de sa charité à l'égard de tout le monde. Dans toutes ces pratiques de la vertu chretienne, il faisoit paroitre un détachement merveilleux de toutes les créatures, une aversion grande pour tout ce que le monde recherche avec le plus de passion ; & toutes ses affections se terminoient à Dieu. C'est ainsi qu'il vivoit parmi le clergé d'Orleans sous la conduite de l'évêque Austrein son oncle, lorsqu'il fut demandé d'une voix commune par le clergé & le peuple de la ville de Sens, pour être leur évêque à la place de saint Arthême qui étoit mort le XXIII d'avril de l'an 609. Il leur fut aisé d'avoir l'agrément du roy dès qu'ils l'eurent informé du mérite du sujet qu'ils lui proposerent. Le Saint n'eût pas plutôt été sacré évêque de cette métropole, qu'il fit paroitre avec beaucoup plus d'éclat & d'édification encore qu'auparavant, toutes les vertus qu'on lui avoit vû pratiquer dans l'église d'Orleans. Il y joignit toute la vigilance & tout le zele d'un pasteur très-charitable & très-affectionné au bien de son troupeau. Aussi aprés avoir offert ses prieres à Dieu pour lui, il se donnoit tout entier à son instruction. Il lui découvroit les voyes du ciel avec les moyens d'y entrer ; il le nourrissoit de la parole de Dieu ; s'appliquoit à guérir ses maux spirituels ; & n'oublioit rien pour le rétablir dans la pureté des mœurs, en le maintenant dans celle de la foy. L'an 609.

II. Tous les gens de bien bénissoient Dieu, & lui rendoient actions de graces pour avoir donné à l'église de Sens un si saint pasteur. Il ne laissa pas de se trouver des esprits mal faits & portés à la médisance, qui voulurent parler mal de l'affection qu'il avoit pour une servante de Dieu nommée Volusie ou Verose, qui étoit fille de son prédécesseur Arthême. On en sema même quelques bruits désobligeans à la cour de Thierry roy de Bourgogne. Il en eut avis aussitôt par un de ses amis qui étoit le comte Foucher gouverneur d'Orleans, filleul de son pere Betton. Au lieu de s'en allarmer, il se contenta de lui faire connoitre que son affection étoit toute spirituelle ; que ce n'étoit que la vertu & les graces du ciel qu'il aimoit dans cette fille ; qu'en qualité d'évêque il étoit protecteur de sa virginité ; mais qu'au reste étant soutenu du témoignage de sa bonne conscience, il se soucioit peu des jugemens des hommes ; puisque L'an 613.

ce n'étoit point à eux, mais à Dieu ſeul qu'il devoit tâcher de plaire. Lorſqu'il pouvoit découvrir ceux qui déchiroient ainſi ſa réputation, ou qui cherchoient à lui nuire ou par des injures ou par de mauvais offices, il avoit recours à une maniere de ſe venger qui mettoit immanquablement à la raiſon. C'étoit de les combler de bienfaits. Ceux qui le noirciſſoient par leurs calomnies, étoient les principaux objets de ſa bienveillance; ſa précaution n'alloit qu'à les empêcher de traiter les autres de la même maniere; du reſte il croyoit leur être redevable des occaſions qu'ils lui donnoient de ſouffrir la perſécution pour Jeſus-Chriſt. S'il étoit tel à ſes ennemis, on peut juger de ce qu'il étoit aux autres, ſur tout aux pauvres dont il étoit le pere. Sa charité trouva divers moyens de les ſoulager, même au-delà de ſes propres facultés. L'un des plus importans & des plus utiles à tout le monde, fut de retrancher le luxe des riches, dont il vint heureuſement à bout. Jamais la multitude des miſérables ne lui fut à charge. Jamais il ne ſe reſſerra quand il fut queſtion de leur ouvrir la main, & de répandre ſur eux tout ce qu'il avoit. On le vit ſouvent réduit à un épuiſement général; mais la Providence en qui il ſe confioit ſans préſomption, ne l'abandonna jamais dans ces extremités; elle lui produiſit ſouvent des reſſources imprévues, qui pouvoient paſſer pour de ſes effets miraculeux.

III. Après la mort de Thierry roy de Bourgogne & d'Auſtraſie, Clothaire II. roi de Neuſtrie, ou de la France occidentale voulant dépoüiller de ſa ſucceſſion le jeune Sigebert ſon fils que ſa biſayeule Brunehaud avoit fait mettre ſur le trône, envoya des troupes en divers endroits pour s'en rendre le maître, Blidebod l'un de ſes lieutenans vint aſſiéger Sens, & n'y trouva point beaucoup de réſiſtance de la part de la garniſon. Mais le Saint Evéque ayant eu recours à la priere, fit ſonner le tocſin, ſans autre deſſein néanmoins que d'appeller ſon peuple à l'égliſe; & les aſſiégeans en prirent une terreur panique qui leur fit lever le ſiege en déſordre. Cependant Clothaire ayant exterminé Sigebert & les autres enfans de Thierry avec la reine Brunehaud qui avoit été fille, femme, mere & ayeule de tant de rois, ſe mit en poſſeſſion des royaumes de Bourgogne & d'Auſtraſie, & réunit toute la monarchie françoiſe ſous ſa domination. Il envoya auſſitôt pour gouverneur ou lieutenant à Sens un nommé Faroul, qui faiſant ſon entrée, trouva mauvais que le ſaint Evêque n'allât point au devant de lui avec des préſens. Il s'en plaignit à lui même avec beaucoup de hauteur & de reſſentiment. Le Saint lui répondit aſſez froidement, mais comme miniſtre d'un plus grand maître que n'étoit le ſien; que le devoir d'un évêque étoit d'enſeigner les grands comme les petits, & de préférer Dieu aux hommes, tant pour les honneurs que pour les préſens. Faroul picqué au vif, crut qu'il ne pourroit venger l'affront qu'il prétendoit avoir reçu, qu'en perdant le ſaint Prelat dans l'eſprit du roy. Il fit tant en effet par ſes calomnies, que ce prince, ſans rien approfondir, relégua ſaint Leu au païs du Vimeu (1) en Neuſtrie, & le mit à la garde d'un officier payen nommé Baſon Landegiſile, qui lui donna pour priſon le village (2) d'Anſene ſur la riviere d'Ou (3) que nous appellons maintenant la Breſle, & qui ſépare la Picardie d'avec la Normandie. Le ſaint évêque ſoutenu par la vue de ſon innocence, ſe conſola aiſément à l'exemple du patriarche Jo-

L'an 613.

614.

(1) Vinomagus.

(2) Andeſagina.

(3) Aucia.

ſeph. Mais ſa captivité ne fut pas oiſive, & perſuadé que par tout où il ſe trouvoit, il devoit ſes ſoins & ſon miniſtere au maître qu'il ſervoit, il s'employa à inſtruire les païſans d'Anſene, qui étoient preſque tous encore payens. Dieu accompagna une ſi grande charité de quelques miracles; qui toucherent Baſon & d'autres officiers de l'armée françoiſe qui étoit là en garniſon. De ſorte que le Saint ayant obtenu leur converſion, les batiſa avec une multitude incroyable de ſoldats & d'habitans. Cependant le peuple de Sens redemandoit ſon paſteur, & joignoit à ſes cris & à ſes larmes des menaces pour le r'avoir. Quelques-uns trop impatiens s'étant mutinés, allerent aſſaſſiner Madegiſile abbé du monaſtere de S. Remi dans les fauxbourgs, qui avoit appuyé les calomnies du gouverneur, & aidé à faire chaſſer nôtre Saint, dans l'eſpérance de ſe faire évêque en ſa place. Les autres plus modérés, députerent l'archidiacre Ragnegiſile à Troyes auprès de l'abbé ſaint Winebaud, pour le prier d'aller demander le retour de leur évêque au roy Clothaire, auprès duquel on ſavoit qu'il avoit beaucoup de crédit. Le ſaint Abbé qui avoit réſolu de ne point ſortir de ſa ſolitude, ne délibéra point à la quitter pour un ſujet ſi important. Il détrompa le roi qui étoit toujours demeuré prévenu & obſédé par les ennemis de l'évêque de Sens. Il lui inſpira la juſte eſtime qu'il devoit avoir pour ſa vertu; & ayant obtenu ſa grace, il alla lui-même le querir à Anſene pour le préſenter à ſa majeſté. Clothaire le reçut avec grand accueil, & après lui avoir fait ſatisfâction, il ſe proſterna pour lui demander ſa bénédiction. Saint Leu qui avoit extrémement ſouffert dans cet exil, & qui d'ailleurs n'avoit rien relâché de ſes jeûnes & de ſes auſtérités ordinaires, étoit ſi défait & ſi négligé qu'il faiſoit horreur à toute la cour. Le roy ne le laiſſa point aller, qu'il ne l'eût fait ajuſter, & qu'il ne lui eût donné un train convenable à la dignité d'un grand évêque, qui étoit d'ailleurs le métropolitain de la capitale du royaume. Il fit même un feſtin au clergé de Sens, qui étoit venu juſqu'à Rouen où étoit la cour, pour ramener ſon paſteur. Saint Leu & ſaint Winebaud retournerent glorieux dans le païs avec cette religieuſe eſcorte, & laiſſerent ſur leur route, principalement à Paris & à Melun, des marques de la puiſſance qu'ils avoient reçue de Dieu, & de la charité qu'ils avoient pour les miſérables.

IV. On ne peut exprimer la joye qu'eut la ville de Sens de recouvrer ſon évêque; & le ſaint de ſon côté n'oublia rien pour profiter de ces diſpoſitions favorables, & les faire ſervir à la ſanctification de ſon peuple. C'eſt à quoi il travailla le reſte de ſes jours avec une application infatigable, juſqu'à ce que s'étant ſanctifié lui-même dans les fonctions de ce miniſtere & dans l'exercice de toutes ſortes de vertus, il parvint enfin au comble de la ſainteté que Dieu lui avoit preſcrite. Il mourut dans la terre de Brinon qu'il avoit eue de ſon patrimoine, & qu'il légua par ſon teſtament à l'égliſe cathédrale de Sens. Il fut enterré ſous la goutiere de l'égliſe de ſainte Colombe, parce qu'il l'avoit ordonné ainſi, & qu'on n'oſa contrevenir à cette diſpoſition de ſa derniere volonté. Mais Dieu prit ſoin malgré ce trait d'humilité de relever le mérite de ſon ſerviteur par la gloire des miracles dont il voulut honorer ſon tombeau. On rapporte ordinairement la mort de ſaint Leu à l'année 623, & on la

L'an 623.

met au premier jour de septembre, qui est celui que l'Eglise a choisi pour célébrer sa fête. Wandalbert, Adon, & Usuard l'ont marquée en ce jour dans leurs martyrologes, ce qui a été suivi dans le Romain moderne. On fit dans la suite des tems la translation du corps de saint Leu, du lieu de sa premiere sépulture, dans l'église même de sainte Colombe, où on l'éleva en une place honorable, & plus propre à y recevoir le culte des peuples qui s'y sont rendus de tous côtés dans la suite par un concours de dévotion qui s'y maintient toujours depuis ce tems. La fête de cette translation est marquée au XXIII d'avril dans le martyrologe de France. Il s'est fait depuis ce tems quelques distribution de ses reliques que l'on montre en diverses églises du royaume qui sont bâties en son honneur. On prétend en avoir dans l'église paroissiale qui porte son nom & celui de saint Gilles à Paris. On ne doit pas oublier que du tems du pape Innocent III. au commencement du XIII. siecle il s'éleva une grande contestation entre les moines de sainte Colombe & ceux de saint Pierre-le-vif touchant le corps de nôtre Saint. Les premiers prétendoient l'avoir tout entier; les autres soutenoient qu'ils en avoient le chef avec quelqu'autres parties considérables dans un des prieurés dépendant de leur abbaïe. Mais on découvrit ensuite la fausseté & l'injustice des prétentions de ces derniers.

Sauss. p. 228.

Inn. l. 3. Regest. 15. ep. 10. ad abb. S. Victoris.

AUTRES SAINTS DU premier jour de Septembre.

I. SAINT SIXTE & S. SINICE premiers Evêques de Reims & de Soissons.

III. Siecle.

I. LA mission de saint SIXTE dans les Gaules attribué à sant Pierre, comme celle de la plûpart des premiers catéchistes du païs, soit parce que plusieurs ont été véritablement envoyés par les successeurs de ce saint Apôtre, soit parce que ces ouvriers de l'évangile étoient munis de l'autorité apostolique pour travailler. On dit sur la foy de ses actes & sur celle des antiquitez de Soissons, qu'il fut envoyé du tems de l'empereur Diocletien après la mort de saint Crpêin & saint Crêpinien, martyrisés à Soissons l'an 287. C'est en effet ce que l'on peut alléguer de plus apparent sur le tems de sa mission, s'il est vrai qu'il ait été le premier évêque de Rheims, comme le reconnoit cette église. Car Imbetause, le troisiéme de ses successeurs, assista l'an 314. au concile d'Arles; il pouvoit alors être dans les commencemens de son épiscopat. Nous ne trouvons nulle part le détail des travaux apostoliques qu'il a essuyés pour Jesus-Christ, ni de toutes les autres actoins saintes qui ont fait consacrer sa mémoire dans l'Eglise, & qui lui ont attiré le culte des fideles. Ainsi il ne nous reste de tout ce qu'il a fait ou souffert que la connoissance des choses qui sont indispensablement attachées à la fonction d'un apôtre; la dissipation des ténebres du paganisme, l'établissement de la foy de Jesus-Christ, &

Marlot. metr. Rem. t. 1. p. 45. 46. &c.

Ant. mss. Suess. l. 2. c. 7. ap. Sauss. de mart. SS. Sixt. & Sinic. p. 31.

la converſion de ceux que Dieu lui avoit réſervés comme les fruits de ſa prédication.

II. Sixte eut pour ſucceſſeur SINICE qui avoit été, dit-on, le compagnon de ſes voyages & de ſes travaux. Quelques-uns eſtiment qu'il fut établi d'abord évêque de Soiſſons, & qu'il ſe vit chargé du ſoin des deux égliſes après ſa mort. Mais ſi l'égliſe de Soiſſons a raiſon de regarder auſſi ſaint Sixte pour ſon premier évêque, il faut reconnoitre que les deux ſieges n'étoient point ſéparés dans la naiſſance de ces égliſes ; & qu'ils ne furent détachés qu'à la mort de ſaint Sinice, qui établit ſon neveu Divitien à Soiſſons pour ſon ſucceſſeur.

III. Nous ne ſommes pas mieux informés des circonſtances de leur mort, que de celles de leur vie. Wandalbert qui les joint dans ſon martyrologe avec ſaint Nivard l'un de leurs ſucceſſeurs ſur le ſiege de Reims, qui vivoit au ſeptiéme ſiecle, ne parle point d'eux autrement que de lui, & il nous fait aſſez connoitre qu'il ne les a point cru martyrs. Uſuard qui ne fait mention que de S. Sixte, ne l'a regardé que comme un confeſſeur, en qualifiant le jour de ſa fête du ſimple titre de *Dépoſition*, dont on s'eſt toujours ſervi pour marquer les Saints qui ſont morts en paix. L'égliſe de Reims ne l'honoroit autrefois, & ne l'honore encore aujourd'hui qu'en cette qualité. Sur quoi l'on ne peut s'empêcher d'admirer le zele d'un curé de Paris, élevé depuis à l'épiſcopat, qui ſembloit en 1628. vouloir faire querelle aux réviſeurs ou cenſeurs du bréviaire de Reims, de n'avoir point donné à ſaint Sixte & à ſaint Sinice d'autre qualité que celle de *Confeſſeurs*. Cet auteur beaucoup plus connu par la multitude que par l'excellence de ſes ouvrages, a fait une diſſertation entiere pour prouver le *martyre* de nos deux ſaints évêques. C'eſt ce qu'il a tâché de faire par le témoignage de l'antiquité eccléſiaſtique, & par l'autorité de l'Egliſe Romaine. Il fait remonter toute l'antiquité qu'il a pour lui juſqu'au pontificat de Gregoire XIII, antiquité comme on voit de cinquante ans, qui eſt poſtérieure, mais digne à ſon avis d'être oppoſée à une antiquité de plus de douze cens ans. Mais parce qu'il fait valoir d'un air triomphant l'autorité de l'Egliſe Romaine, qu'il établit toute dans le martyrologe moderne qui porte ſon nom ; il eſt bon de ſçavoir comment cette Egliſe, que nous regardons auſſi-bien que lui, comme la mere & la maîtreſſe de toutes les autres égliſes, & la dépoſitaire de la vérité, a jugé à propos de donner ſon autorité à cette nouvelle opinion. Du tems de Charles IX, un docteur de Paris, nommé de Monchy, de Reſſons en Beauvaiſis, mais beaucoup mieux connu ſous le nom grec de Démocharès, cherchant par tout des mémoires pour les premiers évêques des égliſes, s'adreſſa pour ceux de Reims à un chanoine & pénitencier de cette égliſe, nommé Bridou, qui lui manda que ſaint Sixte & ſaint Sinice étoient *Martyrs qui avoient ſouffert ſous Neron.* Sur la foi d'un tel garant, Démocharès le mit ainſi dans ſon livre du ſacrifice de la meſſe ; & comme ce docteur paſſoit pour habile dans l'hiſtoire des égliſes de France, Baronius voulut bien s'en fier à lui, & faire inférer dans le martyrologe Romain que l'on revoyoit alors, ce qu'il trouvoit dans ſon livre touchant ſaint Sixte & ſaint Sinice. Le martyrologe agréé par les papes Gregoire XIII. & Sixte V. & muni de leur autorité a entraîné ſans peine ceux qui ſont venus depuis.

Spicil. t. 5. p. 332.

Sauſſ. aſſert. mart. Sixte. & Sin. p. 31.

Démocharès mourut ſous ce pape.

Sauſſ. p. 27. & 23.

Ibid. p. 30. & Marlot. t. 1. p. 53-54. 55. Till. t. 4. p. 437.

Le

Le culte des deux saints évêques fort ancien à Reims. Ils avoient une église dédiée sous leurs noms hors des murs de la ville. Cette église ayant été diverses fois réparée, s'est trouvée dans la suite des tems renfermée dans l'enceinte, comme elle est encore aujourd'hui. Elle fut célebre pendant quelque tems pour les miracles qui se faisoient au tombeau qui leur étoit commun. L'interruption de ces faveurs célestes rallentit aussi la dévotion des peuples, de sorte que dès le neuvieme siecle leur église se trouva presque entiérement abandonnée. C'est ce qui porta Herivé archevêque de Reims en 920. à en retirer les corps des deux Saints pour les transporter dans l'église de saint Remi. Là ils furent divisés dans la suite des tems. Une partie fut transférée dans l'abbaye de saint Nicaise de Reims, où se conserve encore le chef de saint Sixte; une autre partie fut portée à la cathédrale de Notre-Dame. On en envoya aussi une portion à l'église de Brême dans la basse Saxe, dont les Protestans ont éteint l'archevêché, pour en faire une duché & un appanage séculier à leurs princes.

Flodoard. hist. l. 1. c. 3.

Marl. t. 1. p. 69.

IV. ou VI. Siecle.

II. S. FIRMIN dit LE CONFE'S, Evêque d'Amiens.

I.

L'Eglise d'Amiens met au nombre de ses saints évêques un saint FIRMIN, qu'elle appelle le *Confès*, c'est-à-dire, le confesseur pour le distinguer de son apôtre & premier évêque saint Firmin, qui porte la qualité de martyr. On le dit fils d'un Faustin ou Faustinien, l'un des magistrats de la ville, que l'on suppose converti à Jesus-Christ par la prédication de ce saint martyr. L'on ajoute que ce nouveau Chrétien présentant ce fils au Saint pour être batisé de sa main, voulut qu'il portât son nom, par le respect qu'il avoit pour lui, & par le desir de voir en son fils revivre sa vertu avec sa mémoire. Saint Firmin le martyr mourut, comme on le croit, vers l'an 287, auquel notre Saint devoit être né suivant cette supposition. L'histoire de sa vie, si la relation qu'on en produit mérite ce nom, porte qu'il fut élu évêque d'Amiens après Euloge, qui fut le successeur immédiat de saint Firmin le Martyr, & qui assista au concile prétendu de Cologne * en 346. On ajoute qu'il gouverna son église pendant quarante ans; qu'il mourut du tems de l'empereur Theodose: & ceux qui le disent, ne lui donnent pourtant que 67. ans de vie; quoi qu'il y en ait plus de quatre-vingts-dix depuis la mort de saint Firmin le Martyr. La même histoire fait survivre S. Firmin le Confès à Attila roi des Huns, qui ne mourut qu'en 454. Elle le fait encore aller à Rome sous le pape Vigile vers le milieu du sixieme siecle; & si l'on veut écouter ceux qui le font prédécesseur immédiat de saint Honoré, il n'aura vécu qu'à la fin de ce siecle, ou même assez avant dans le septieme. Enfin les actes de saint Firmin le Martyr qui n'ont guéres plus d'autorité que les siens, marquant qu'il fut ordonné évêque par un Jean évêque de Lyon, nous obligeroient à ne le mettre qu'au XII. siecle, si l'on étoit obligé d'y avoir égard. Il résulte delà que le tems auquel a vécu saint Firmin le Confès, ne nous est pas plus connu que les actions qui l'ont fait mettre au catalogue des Saints.

* Ce concile passe pour une fiction dans l'esprit de quelques savans.

Tillem. t. 5. p. 698. & 304.

Gall. chr. Samm.

le XVI. mai.

II.

Nous ne trouverions peut-être pas moins d'embarras touchant l'état où s'est trouvé son corps après sa mort, si nous étions engagés à démêler les lieux où l'on prétend qu'il a reposé

Differt. d. S. Ach. de 1697.

jufques ici. On dit qu'il s'étoit fait enterrer auprès de S. Firmin le Martyr dans une églife de Notre-Dame, qui étoit la cathédrale de fon tems, & qui eft maintenant celle de l'abbaye de faint Acheul. On ajoute que faint Sauve fucceffeur de faint Honoré, fit vers l'an 689. la tranflation de fon corps deux ans environ après celle de du corps de faint Firmin le martyr le dixiéme jour de janvier dans une églife qu'il avoit bâtie fous le nom de faint Pierre, qui dans la fuite des tems a pris, dit-on, le nom de faint Firmin le Confès, qu'elle garde encore aujourd'hui. Cette opinion, quoique adoptée dans l'ancien bréviaire d'Amiens, femble être démentie par une autre qui ne tire fon autorité que des actes de faint Sauve, qui n'en ont guéres. Elle veut que ce Saint ait tranfporté le corps de faint Firmin le confeffeur dans une nouvelle églife de Notre-Dame, qui eft la cathédrale d'aujourd'hui; & qu'il l'ait placé dans la cave du côté de l'orient. D'autres prétendent qu'il ne fut transféré dans l'églife cathédrale qu'en 1279. fur la foi d'un acte fufpect qu'ils produifent du cardinal Simon legat du faint Siége; & l'on ne peut nier que depuis ce tems jufqu'au nôtre, c'eft-à-dire, depuis quatre fiécles, le peuple d'Amiens n'ait cru voir fa châffe au deffus du grand autel de cette églife avec celles de faint Firmin le martyr, & de quelques autres Saints. Mais en 1697. on vit naître certains fcrupules qui ébranlerent un peu les fondemens de cette tradition. Au commencement de cette année, les chanoines réguliers de l'abbaye de faint Acheul, faifant travailler au grand autel de leur églife, qui étoit autrefois la cathédrale du nom de Notre-Dame, comme nous l'avons dit, découvrirent cinq tombeaux auprès de celui de faint Firmin le Martyr, qui étoit demeuré vuide fous cet autel, depuis fa tranflation dans la nouvelle cathédrale. Ils étoient tous cinq remplis de leurs cendres & de leurs os. Sur les reftes de quelques infcriptions que le tems n'avoit pas entiérement effacées, on a conjecturé que les deux premiers de ces tombeaux qui touchoient celui du faint Martyr, étoient celui de faint Euloge fecond évêque d'Amiens fon fucceffeur, & celui de faint Firmin troifieme évêque qui eft notre Saint. Les chanoines de la cathédrale allarmés du bruit de cette découverte, & intéreffés à maintenir la tradition qui leur donne la poffeffion des reliques de ce Saint, ne voulurent pas nier que ce tombeau fût celui de faint Firmin le Confès; mais ils prirent le parti de dire que depuis que fon corps en eût été tiré pour être tranfporté dans leur églife, & mis dans une châffe, on avoit renfermé dans ce tombeau un autre corps, qui étoit celui qu'on venoit de trouver. L'on fçait en effet qu'il étoit fort ordinaire aux anciens de faire fervir un même tombeau à plufieurs corps fucceffivement, fur-tout lorfqu'il devenoit vuide. Il fembloit pour prouver la poffeffion des chanoines de la cathédrale qu'il dût leur fuffire de montrer la châffe de S. Firmin le Confès au deffus de l'autel de leur églife. Mais on prétend qu'ils y avoient déja donné atteinte eux-mêmes par la curiofité qu'ils avoient eue plus de deux mois auparavant, de faire faire l'ouverture de cette châffe, pour découvrir la caufe de fa pefanteur extraordinaire. Car elle fut trouvée vuide, renfermant feulement les barres de fer qui la rendoient pefante, fi l'on en croit ceux qui nous ont donné la relation de la découverte des tombeaux de faint Acheul; & l'on veut

Le Coint. an. 687. n. 14.

Till. t. 3. p. 699.

Lettr. fur la Decouv. de S. Firmin. p. 15.

L'an 1697.

Ibid. p. 2. le x. janvier

Thiers differt. fur S. Firm.

Eufeb. Rom. de cult. SS. ign. p. 23.

Lettre p. 10. fur la decouv. de S. Firm.

le 2. novembre 1696.

Lettre p. 17. 18. 19.

que ce soit une ancienne châsse qui avoit servi au corps de saint Firmin le Martyr, avant qu'on l'eût remis dans une plus petite, mais incomparablement plus riche, où on le voit aujourd'hui. *Lettr. p. 38.*

III. La fête de saint Firmin le Confès est marquée au premier jour de septembre, comme au jour de sa mort dans les nouveaux martyrologes. Car les anciens ne font point mention de lui, non plus que le Romain moderne. Quelquefois on l'a rendue mobile, en la remettant au premier dimanche du mois. Celle de son invention ou de sa translation se trouve marquée au x. janvier, mais c'est celle qu'on suppose sans beaucoup de fondement, faite par saint Sauve au septieme siecle, plutôt que celle que d'autres mettent au treizieme du même mois. C'est aussi en ce x. de janvier que les chanoines réguliers de saint Acheul firent la découverte du corps prétendu de notre Saint dans leur église l'an 1697; & comme ils n'en ont point fait de translation, ils ne la peuvent qualifier que du nom de son invention. Quelques-uns ont cru que la translation marquée au XXII. de mars dans certains martyrologes, où saint Firmin n'est qualifié qu'évêque & confesseur, regardoit notre Saint. Mais il paroît que c'est celle du Martyr marquée au XXI. de mars dans Adon & ailleurs. Le martyrologe Romain marque encore pour le diocêse d'Amiens la fête d'un saint Firmin abbé au jour onzieme de mars; & l'on veut que ce soit le même que saint Firmin le Confès. Mais c'est sans aucun fondement. On ne sçait si c'est avec plus de raison que le martyrologe de France marque au XXVIII. d'août la fête de l'Ordination ou de la Chaire de notre Saint, dont il ajoute qu'on célebre la mort le dernier jour du même mois.

Lettr. p. 23. 24. Spicil. t. 4. martyr. Hier. Boll. t. 3. mart. p. 369. Lubin not. ad martyr. Rom. p. 33. Boll. t. 2. mart. p. 97. ad d. 11. mart. Sauss. p. 1159.

III. S. VICTEUR EVESQUE du Mans.

V. ou VI. Siecle.

Lat. VICTOR, VICTORIUS, VICTURUS, VICTURIUS.

LE saint évêque du Mans que l'Eglise honore aujourd'hui sous le nom vulgaire de S. VICTEUR, est celui dont saint Gregoire de Tours a fait l'éloge sous le nom de *Victorius*, & dont il rapporte le miracle de l'extinction de l'incendie qu'il arrêta par le signe de la Croix, ajoutant que de son tems Dieu accordoit encore beaucoup d'autres graces par son intercession, & qu'il se faisoit des guérisons miraculeuses à son tombeau. C'est celui que Florus & Usuard appellent *Victor* dans leurs martyrologes, & dont ils marquent aussi la fête en ce jour. C'est enfin celui qui se trouve nommé *Victure* dans les titres anciens de l'église du Mans, qui reconnoît d'ailleurs un autre S. Victure son prédécesseur, & que le vulgaire nomme saint *Victour* pour ne les pas confondre. Mais après la peine que les savans ont prise pour démêler le tems où ils ont vécu, & l'ordre du rang qu'ils ont tenu sur le siége, on est encore réduit à douter si saint Victeur a paru dans le cinquieme siecle plutôt que dans le sixieme; & s'il a succédé immédiatement à saint Victour, ou s'il le faut placer entre saint Principe & saint Innocent, comme il est marqué dans la vie de saint Melaine de Rennes sous le nom de Victor. Ce que l'on dit des actions de sa vie n'est pas moins incertain; & ce que l'on en dit n'est presque rien par rapport à l'espace de plus de qua-

Greg. Tur. de glor. conf. n. 56. Le Coint. an. 481. n. 14. an. 513. 631. &c. Mabill. anal. t. 3. p. 46. 70. Tillem. t. 4. p. 732. col. 1.

rante ans d'épiscopat qu'on lui donne. On convient assez du jour de sa mort depuis qu'on a choisi le premier de septembre, pour célébrer sa fête, qui étoit tout publiquement établie dès le huitieme siecle, & peut-être dès le tems de saint Gregoire de Tours. Il n'en est pas de même de l'année. Si c'est lui qui assista au concile d'Angers l'an 453, & encore à celui de Tours l'an 461, on peut s'en tenir au sentiment de ceux qui mettent sa mort en 490. Mais s'il étoit certain qu'il eût été contemporain à saint Melaine de Rennes, & à saint Aubin d'Angers, du tems desquels il y avoit un évêque du nom de Victor au Mans avant saint Innocent, on pourroit remettre cette mort après l'an 530, auquel il se trouva chez saint Aubin avec saint Melaine, saint Mars de Nantes & saint Lô de Coutances. Le martyrologe Romain fait mention de notre Saint sous le nom de Victorius, comme fait saint Gregoire de Tours. Après tout je ne puis comprendre la pensée de ceux qui soutiennent que notre Saint fut disciple de saint Martin, ordonné évêque du Mans par le même Saint, & que cependant il mourut sous le consulat de Longin II. & Fauste le jeune, c'est-à-dire, en 490, à moins que de lui donner près de cent ans d'épiscopat. Saint Victeur fut enterré dans le lieu où l'on a vû depuis l'église du Pré, de l'autre côté de la Sarte, auprès de saint Victour son prédécesseur, que quelques-uns font passer pour son pere. Cette église destinée d'abord pour servir de cimetiere, & où plusieurs évêques du Mans furent enterrés encore dans la suite, fut accompagnée d'un monastere où l'on mit des religieuses, qui y subsistent encore aujourd'hui sous la regle de saint Benoît.

Mabill. supr.

Co nc. l. t. 4. col. 1020. & 1053.

Till. p. 731. 732.

Le Coint. an. 531. n. 22. & 530. n. 5.

Ruin. not. ad Greg. Tur. p. 939. & 1402.

IV. S. NIVARD EVESQUE de Reims.

VII. Siecle.

NIVARD, autrement appellé *Nivon*, étoit frere de Bilihilde, d'Austrasie, femme de Childeric II. Il se rendit encore tout autrement recommandable par sa vertu & sa piété, que par la grandeur de sa naissance. Après avoir appris les lettres humaines, & les élémens de la religion Chrétienne dans un monastere que l'on croit être celui de Luxeû en Franche-Comté, il alla à la cour d'Austrasie, qui se tenoit à Mets. Il y vécut d'une maniere irréprochable, & il y pratiquoit la vertu avec d'autant plus de facilité, que le roi Sigebert III. qui y régnoit, en donnoit lui-même l'exemple par la sainteté de sa vie. L'opinion que l'on eut de son mérite, alla si loin, qu'on le jugea capable de gouverner l'église de Reims après la mort de l'évêque Landon qui arriva vers l'an 649. Il ne fut pas plutôt élevé sur ce siége, qu'on y vit paroître avec lui toutes les vertus qui forment le veritable Chrétien, & celles qui font le bon évêque. Il étoit humble & mortifié, comme le religieux le plus austere; & en même tems charitable, vigilant & appliqué à tous les devoirs d'un pasteur toujours prêt à tout sacrifier pour le salut de son troupeau. L'église de Reims changea entiérement de face sous son gouvernement par les soins qu'il prit d'en bannir le vice & l'erreur, d'y rétablir la bonne discipline, d'y faire fleurir la pieté & la science, & d'augmenter même sa dignité & ses richesses temporelles. Il aimoit particuliérement les pauvres & ceux qui faisoient profession de la vie religieuse; & il contribuoit

Flodoard hist. l. 2. c. 7. Marlot. Metrop. t. 1. p. 272.

L'an 649.

Vit. Berchar. ap. Camuzat. & Mabill. act. ss.

de toutes ses facultés au soulagement des uns & à l'avancement des autres dans la perfection de leur état. Il en donna dès son entrée à l'épiscopat de grandes marques à sainte Beuve qui étoit abbesse d'une communauté de
Le Coint. an. 656. n. 7. an. 662. n. 5. 6.
filles de la ville de Reims. Il rebâtit de fond en comble, & dota tout de de nouveau le monastere de Hautvilliers, où il mit pour premier abbé S. Bercaire qu'il avoit tiré de Luxeû. Il répara aussi celui de S. Basle, celui de Montier en Der, vulgairement Montirendé; & il fit beaucoup de bien à toutes les maisons religieuses de son diocêse, soit en leur donnant de ses propres fonds, soit en leur obtenant des privileges de la Cour. Après avoir rempli les fonctions de son ministere pendant plus de vingt ans avec beaucoup d'exactitude, de zele & de fidélité, il mourut de la mort des justes, laissant une grande opinion de sa sain-
L'an 673.
teté par toute la France. Quelques-
t. 5. spic. p. 332.
uns mettent sa mort en 669, d'autres prétendent qu'elle n'arriva point avant 673; mais on convient mieux du jour, que de l'année. Wandalbert l'a marquée au premier de septembre dans son martyrologe; ce qui nous fait connoître que son culte étoit publiquement établi dès le milieu du neuvieme siecle. Il n'en est point parlé dans celui d'Usuard, ni dans le Romain moderne. Il fut enterré avec une pompe magnifique dans l'église de S. Remi par l'abbé saint Bercaire, assisté de plusieurs évêques voisins.

RENVOIS.

* Sainte ANNE veuve, dite la *Prophéteße*, qui vit présenter Jesus au temple, marquée en ce jour dans les martyrologes. Voyez au huitiéme d'octobre conjointement avec l'histoire du vieillard saint Simeon.

* Saint LAZARE ami de Jesus-Christ frere de Marthe & de Marie. Voyez au dix-septiéme de decembre.

II. JOUR DE SEPTEMBRE.

SAINT ETIENNE PREMIER ROI de Hongrie.

X. & XI. Siecles.

I.

Chartuit. ap. Sur. p. 243. t. 20. Aug.

GEYSA duc des Hongrois, le quatrieme des princes de sa nation depuis qu'elle s'étoit établie dans la Pannonie, étant encore payen, se montroit sévere aux siens jusqu'à la cruauté, soit qu'il ne pût souffrir les débauches, la perfidie & les autres vices ordinaires à des barbares & à des idolâtres, soit qu'il fût encore lui-même aussi barbare qu'eux. Son naturel le portoit au contraire à recevoir avec toute sorte d'humaniré & de bienveillance tous les étrangers qui venoient dans ses Etats, & qui étoient des Chrétiens pour la plûpart. Dieu permit qu'il prit goût à leur compagnie, & fit servir même à son salut cette singularité d'humeur, qui pouvoit passer jusques-là pour une bizarrerie. Ces Chrétiens qui n'étoient entrés d'abord en Hongrie, que comme des négocians ou de curieux voyageurs, s'y habituerent insensiblement comme des catéchistes & des missionaires de l'évangile. Ils s'insinuerent aisément dans l'esprit de Geysa; lui communiquerent leur civilité & leur politesse; l'accoutumerent à devenir plus humain envers ses peuples; & lui inspirerent enfin le desir d'embrasser le christianisme. Il reçût le batême avec la princesse Sarloth sa femme, une grande partie de sa maison, & plusieurs

seigneurs de sa cour. Il quitta même toutes ses pensées de guerre & ses projets de conquêtes, pour ne plus s'occuper que des exercices de la paix & de la religion de Jesus-Christ. Sa femme avec la grace de la conversion reçut le don de la véritable piété ; & dans sa grossesse elle mérita de voir en songe le martyr saint Etienne qui sembloit l'assûrer que le fils qu'elle alloit mettre au monde exécuteroit le grand ouvrage que son mari & elle vouloient entreprendre, c'est-à-dire la destruction du paganisme, & l'établissement de la foi & de l'évangile par toute la nation Hongroise. Geysa reçut une faveur assez semblable. C'est ce qui les fortifia de plus en plus dans leurs pieuses résolutions, & qui les porta à donner le nom d'ETIENNE à leur fils. On prétend qu'ils le firent batiser par S. Adalbert évêque de Prague en Boheme, lorsque ce Saint préchoit en Hongrie. Cela nous fait juger que saint Etienne avoit quelques années * quand il reçut le batême, parce que saint Adalbert ne fut en Hongrie qu'en 989. pour le plutôt, lorsqu'il quitta son évêché, ou seulement l'an 995, à son retour de Rome. Le duc & la duchesse n'épargnerent rien pour le faire élever dans les maximes les plus saintes de notre religion, & dans tous les sentimens de la véritable piété. Ils ne négligerent pas aussi de lui donner d'excellens maîtres pour lui former l'esprit aux lettres & aux sciences humaines, & le corps à tous les exercices nécessaires. De sorte qu'Etienne devint dès sa jeunesse l'un des princes les plus accomplis de son siecle. Le peu de séjour que saint Adalbert fit en Hongrie où nous sommes obligés de reconnoitre qu'il ne fut même presque qu'en passant, ne nous permet pas de croire que notre Saint soit demeuré plusieurs mois, beaucoup moins encore plusieurs années à ses côtés pour écouter ses instructions. Mais il y suppléa par d'autres maîtres, & par les études particulieres.

* Etienne naquit à Gran ou Strigonie vers l'an 978.

II. L'an 997.

Son pere Geysa & S. Adalbert, étant morts en une même année qui étoit de Jesus-Christ 997, il se trouva en état malgré sa jeunesse de gouverner ses peuples par lui-même. Mais il se rendit beaucoup plus leur docteur ou leur maître pour leur enseigner la religion, qu'il n'étoit leur seigneur par le droit qu'il avoit sur eux. Il commença par vouloir réformer leurs mœurs & leurs coutumes, qui étoient encore toutes barbares. Il les assembloit par troupes dans son palais, & par tout ailleurs où il se trouvoit pour leur représenter l'éxcellence & la pureté de la loi de l'Evangile. Ses premieres vues après la mort de son pere furent d'entretenir la paix avec tous ses voisins, non pour vivre dans une molle oisivete, mais pour n'avoir plus à combatrre que l'idolatrie de so p ays. Ceux qui en faisoient profession y composoient toujours le plus grand nombre, & leurs forces les y rendoient redoutables. Ils avoient pour chef Cup, comte de Zegzard qui se trouvoit en état de disputer même de la souveraință avec le Duc. Ce comte profitant de leurs mauvaises dispositions, & de l'attache qu'ils avoient à leurs superstitions les porta à une révolte ouverte, leva de nombreuses troupes, & alla mettre le siége devant Vesprin la premiere ville du pays après Strigonie ou Gran, lieu de la résidence du duc Etienne, comme il l'avoit été de sa naissance. L'armée des rebelles s'étant grossie prodigieusement en peu de tems, devint redoutable au petit nombre des Chrétiens. Il eut été facile au Duc d'avoir la paix; il n'avoit qu'à laisser les infideles dans leur idolâtrie. Mais les motifs de la

religion prévalurent sur les raisons d'état. Son unique dessein étant de faire régner Dieu, de le faire servir par tout où il commandoit, il n'avoit garde de souffrir que le démon entrât en partage avec lui. Sans se fier aux forces de l'armée qu'il avoit sur pied pour marcher contre les rebelles, il implora l'assistance de celui dont il soutenoit la cause. Il tâcha de se la procurer par de ferventes prieres, de longs jeûnes, & de grandes aumônes. Le combat qu'il leur donna fut sanglant & opiniâtre. Les rebelles étoient les plus forts, mais Etienne avoit pour lui le Dieu des armées pour lequel il combattoit, & qui lui fit remporter une victoire achevée sur eux. Il rapporta tout l'honneur du triomphe à Dieu ; & pour reconnoître l'assistance qu'il en avoit reçue par l'intercession de saint Martin de Tours qu'on sçavoit être né dans le pays, il fonda près du champ de bataille un monastere en l'honneur de ce Saint, & le dotta de grands revenus, afin d'y faire rendre à Dieu des actions de graces continuelles par les religieux.

III. Le parti des rebelles ne put se relever de ce coup, & les idolâtres n'eurent plus de chefs; de sorte que le Duc ne trouva plus d'opposition à l'établissement de la religion Chrétienne par tous ses états. Il y donna toute son application & en fit son unique affaire, faisant dépendre de ce point toute la police même de son royaume, & l'art de régner sur ses sujets. Il fit venir des prêtres & des religieux choisis pour y prêcher l'Evangile ; eut soin de leur faire bâtir par tout des presbyteres, & des convens qu'il dotta avec une libéralité égale à son zele, & qui devinrent des écoles publiques pour la piété & pour les lettres. Lorsqu'il eut vu les premiers fruits des travaux de tous ces ouvriers, il divisa tout son pays en onze diocêses, & destina Strigonie pour être le siége du métropolitain. Mais parce que cet établissement demandoit la confirmation du siége apostolique, il envoya à Rome un vertueux prêtre nommé Astric, qui étoit abbé Benedictin, & qui prit depuis le nom d'Anastase. Il le chargea de rendre de sa part ses soumissions au pape Silvestre II, & de le prier qu'il voulût confirmer tout ce qu'il avoit fait pour la religion dans toute la Hongrie, & agréer qu'il prît le titre de roi, afin de donner encore plus de poids à ce qu'il devoit faire dans la suite. Cet ambassadeur arriva à Rome dans le tems qu'y vinrent aussi ceux de Boleslas duc de Pologne fils de Micislas, qui étoit converti trente-cinq ans auparavant avec sa nation. Boleslas avoit reçu depuis quelques mois le titre de roi, de l'empereur Othon III, & souhaitoit de le faire autoriser encore par le Pape, à qui dans cette vûe il avoit envoyé demander la couronne. Le pape voulant reconnoître les services que Boleslas avoit rendus à la religion aussi-bien que son pere, lui avoit déja fait préparer une couronne d'or; mais la conjoncture des affaires présentes de Hongrie, la lui fit destiner pour le prince Etienne. Il jugea que ce qu'il venoit de faire pour la conversion de ses peuples méritoit cette préférence. Il donna donc la couronne à l'ambassadeur Astric avec le titre de roi de Hongrie, pour son maître ; il y ajouta le présent d'une Croix, pour la faire porter devant lui dans ses armées ; il autorisa par une bulle la disposition des évêchés qu'il avoit créés, & les évêques qu'il avoit nommés pour les remplir.

L'an 1000.

IV. Etienne ayant reçu les marques de sa nouvelle royauté, assembla le clergé de son royaume avec la noblesse du

Greg. VII. ep. 13. lib. 2. & Baron. an. 1000.

pays ; reçut avec solennité l'onction royalle ; & si l'on en croit le pape Gregoire VII, il se rendit avec tous ses successeurs feudataire du saint Siége. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que la dévotion particuliere qu'il avoit à la sainte Vierge, lui fit mettre son nouveau royaume sous la protection de cette B. Mere de Dieu, à l'honneur de laquelle il fit bâtir un temple magnifique dans la ville d'Albe que l'on commença de surnommer la Royale, à cause qu'il la choisit pour le lieu le plus ordinaire de sa résidence. Quelques princes de ses voisins parurent jaloux de sa gloire dans ces commencemens. Celui de Transilvanie, quoi que son cousin, ne laissa pas d'entrer en armes sur ses terres, & d'y faire de grands ravages. Le roi marcha contre lui avec une armée, lui donna bataille, le défit, & l'ayant fait prisonnier, il ne lui imposa point d'autres conditions pour le prix de la liberté qu'il lui rendoit, que celles d'abattre les idoles dans son pays, & d'y faire prêcher la religion Chrétienne. Il voulut ainsi que Jesus-Christ eût tout le fruit de la victoire, qu'il reconnoissoit n'avoir obtenue que par lui. Il ne crut pas devoir porter plus loin les bornes de son royaume, dans la résolution où il étoit de s'appliquer entiérement à étendre celui de Dieu par la propagation de la foi. Il se contenta de soutenir dans la suite les guerres qu'on voulut lui susciter ; il en sortit toujours victorieux par le secours du ciel. Celle que lui firent les Bulgares, fut rude & périlleuse ; mais il vint à bout de les dompter. S'étant mis en état de ne plus rien craindre au dehors, il renouvella ses alliances avec ses voisins, afin d'assûrer encore mieux le repos de ses sujets. Il n'y en eut point de plus glorieuse pour lui, ni de plus avantageuse à l'Eglise de son royaume, que celle pu'il contracta avec le roi d'Allemagne saint Henri, qui fut couronné empereur quelque tems après. Il épousa sa sœur Gisele, princesse de grande piété, qui parut lui avoir été particuliérement destinée par la divine Providence. Elle seconda parfaitement tous les desseins qu'il avoit sur l'avancement de la religion. Elle ne cessa d'allumer encore son zele par ses discours, & elle soutenoit tout ce qu'il faisoit par l'exemple qu'elle donnoit de toutes sortes de vertus dans sa cour.

V. Le saint roi persuadé que l'office d'un souverain consiste à faire vivre ses sujets dans le bon ordre, dans le repos, & dans l'abondance, ne voulut manquer à aucun de ces devoirs. Il leur avoit acquis déja la sûreté & le repos par le bonheur de ses armes. Il leur procura l'abondance par la remise qu'il leur fit de la plus grande partie des impositions publiques. Mais il auroit avec raison compté pour peu de chose tous ces soulagemens, s'il n'eût travaillé à maintenir le bon ordre parmi eux, en leur faisant rendre ce qu'ils devoient à Dieu, & aux hommes dans toutes les regles de la justice. C'est à quoi il s'appliqua sans relâche. Il fit des loix très-saintes pour abolir les coutumes barbares, que les Hongrois avoient reçues des Scythes, & qu'ils avoient conservées jusqu'alors. Il se rendit sévere dans la punition du vol, de l'homicide, de l'adultere, du blasphême, du parjure, & des autres crimes, qui se commettoient avant lui avec d'autant plus de licence, qu'ils étoient suivis de l'impunité. Pour faire durer ces réglemens après lui, il dressa une espece de code où il rassembla les loix les plus salutaires & les plus proportionnées aux besoins de ses peuples ; & les ayant redigées en cinquante-cinq chapitres, il les fit publier

blier par tout son royaume. Le penchant qu'ils avoient à l'idolâtrie, & à l'incontinence lui fit faire défense à tous Chrétiens d'épouser des payennes, & commandement à tous ceux qui n'étoient pas d'église de se marier, tant pour empêcher le célibat de dégénérer en libertinage, que pour mieux établir le christianisme par la procréation des enfans qui devoient recevoir le batême. Il pourvut à la subsistandes pauvres familles, & mit sous la protection royale les veuves, les orphelins & les autres personnes qui manquoient d'appui. Il se rendoit d'un accès facile à tout le monde, sans choix & sans préférence, si ce n'est qu'il sembloit écouter les pauvres plus volontiers que les riches. Il se considéroit comme le pere & le patron de ceux-là en particulier, sçachant qu'ils sont d'ordinaire opprimés par les autres, & qu'ils trouvent peu de gens disposés à les défendre auprès des puissans. Il les regardoit comme des amis, & comme des freres d'un même pere. Il honoroit en eux Jesus-Christ son maître, considérant qu'il s'étoit rendu le plus pauvre des hommes. Il les assistoit en public, en secret, & par toutes sortes de voyes.

VI. Un jour voulant leur faire l'aumône lui-même, il se déguisa pour n'être point connu, & pour n'ôter à personne la liberté d'approcher. Comme les gueux & les mendians sont souvent des personnes brutales & sans éducation, quelques-uns de ceux à qui il presentoit la main, au lieu de recevoir modestement l'argent qu'il leur distribuoit, se jetterent sur lui sans le connoître, le renverserent par terre, lui tirerent la barbe & les cheveux, & lui donnerent quelques coups. Puis lui ayant arraché des mains avec violence la bourse qu'il tenoit, ils s'enfuirent, emportant ainsi ce qui étoit destiné encore pour d'autres. Le roy se laissa outrager avec beaucoup de patience; & s'estimant heureux de souffrir quelque chose pour Jesus-Christ, il s'adressa à la sainte Vierge sa patronne perpétuelle, & il se contenta de lui dire, » Voyez, ô Reine des cieux, ô mon » aimable maîtresse; voyez comme » vos soldats ont traité celui que vous » avez fait roy. Si c'étoient des en- » nemis, je pourrois voir ce que j'au- » rois à faire. Mais puisque ce sont » les gens de votre fils, mon divin » Sauveur, c'est avec joie que je souf- » fre ces indignités, & tout ce qui » me pourra venir de sa part. » Cette avanture ne servit qu'à redoubler sa charité. La discrétion l'empêcha à la verité de s'exposer doresnavant par de pareils déguisemens; mais il fit résolution de ne refuser jamais l'aumône à qui que ce fût qui la lui demanderoit. Lorsqu'on sçut ce qui lui étoit arrivé, les personnes de la cour qui ne regardoient la chose qu'avec les yeux charnels, en firent de grandes railleries. Mais Dieu fit connoître combien sa conduite lui étoit agréable, par diverses graces extraordinaires qu'il lui accorda depuis ce tems, soit pour des guérisons miraculeuses, soit pour la connoissance de l'avenir,

Ces dons surnaturels ne furent pas les seules marques que Dieu voulut lui donner de sa bonté. Comme il étoit parfaitement instruit du véritable esprit de la religion, il regarda encore comme des faveurs venues de sa part les afflictions diverses, & les peines qu'il lui envoya pour purifier sa vertu. De ce nombre furent quelques fâcheuses maladies, dont une lui dura trois ans entiers; & la mort qui lui enleva ses enfans. Elle ne lui avoit laissé que son fils aîné EMERY, jeune VII.

L'an 1019.

prince, doué d'excellentes qualités, qui marchoit déja sur les traces de son pere, & qui faisoit le principal sujet de sa consolation sur la terre. L'ayant fait agréer aux grands du royaume pour son successeur ; il s'appliquoit à le former, pour en faire un roi accompli, croyant travailler au bonheur de ses sujets, jusqu'à composer pour son instruction un livre des maximes les plus saintes, touchant la pureté des mœurs, & l'art de régner en chretien. Mais lorsqu'il sembloit qu'il n'y avoit plus

L'an 1030.

rien à désirer pour la perfection d'un si noble sujet, Dieu lui ôta cet aimable fils, & le mit par ce coup imprévu à la plus terrible épreuve qu'eût pû jamais recevoir sa vertu. Il perdoit tout ce qu'il avoit de plus cher au monde, dans la perte d'un fils unique, qui étoit à la fleur de son âge, qui le soulageoit déja des plus grandes affaires de la couronne, & qui ne laissoit point de postérité. La nature & l'intérêt de l'Etat conspiroient à la lui rendre insupportable, & la qualité de bon pere & de bon roi ne justifioient que trop sa douleur. Cependant il eut la constance de la réprimer ; & loin de murmurer contre Dieu, il adora la conduite de sa providence avec une soumission parfaite à ses ordres. La piété surmonta les sentimens de la nature ; & la grace étouffant tous les intérêts d'Etat, lui fit rendre des remercimens à Dieu de la faveur qu'il faisoit à son fils de l'appeller dans son royaume, avant que la corruption du siecle lui eût atteint le cœur, & fait perdre l'innocence * dans laquelle il l'avoit élevé. Cette privation l'avertissant de se préparer lui-même à se représenter bientôt devant son juge, lui fit multiplier encore ses œuvres de piété & de miséricorde. Il augmenta ses charités au dedans & au dehors de son royaume ; & fit bâtir des hôpitaux, des églises paroissiales, & des monasteres en plusieurs endroits. Sa magnificence passa la mer. Dans Rome il fonda une église collegiale de douze chanoines, sous le titre de saint Etienne, & un hôpital pour les Hongrois. Il fit bâtir encore un monastere dans Jerusalem, & une église dans Constantinople. Il établit même des fonds pour les pauvres & les pelerins, hors de ses terres sur la route de Rome & de la Terre-Sainte, pour soutenir la dévotion de ceux qui iroient de Hongrie visiter les tombeaux des Apôtres ou le saint Sépulchre du Sauveur.

* Il est saint & on fait sa fête le 4. de novembre.

VIII.

Il donnoit toutes les heures de la journée aux affaires publiques de la religion & de l'état, & à la justice qu'il rendoit à ses peuples ; & il consacroit les nuits à la priere, à la méditation des verités divines, à la penitence & aux larmes ; mais il ne donnoit rien à ses plaisirs en aucun tems. Il pratiquoit beaucoup d'austérités & d'humiliations secrettes par un sage ménagement, dont sa discrétion l'obligeoit d'user à l'égard des grands de sa Cour, qui n'auroient pû souffrir de lui voir abaisser la grandeur royale. Les Hongrois étoient fiers & nouvellement convertis à la foi. Ils ne sçavoient pas encore le prix de l'humilité chretienne ; la pratique qu'ils en auroient vûe dans leur prince leur auroit ôté l'estime qu'ils lui devoient ; & le mépris qu'ils auroient fait de son autorité, auroit été suivi, peut-être, de troubles & de révoltes. Aussi le Saint n'agissoit gueres devant eux qu'en roi, quoique toujours en roi chretien. Mais à la faveur des ténebres, il se mettoit au-dessous des derniers de ses sujets, servoit les malades, lavoit les

pieds à des pauvres, mortifioit ses sens & ses desirs.

IX. Depuis la résolution qu'il avoit faite de ne plus prendre les armes pour répandre le sang humain, il n'opposoit plus que la priere, les larmes & les jeûnes aux hostilités qu'on lui faisoit ; & jamais la confiance qu'il eût en la protection du ciel, ne se trouva vaine. Les Besses qui étoient des barbares les plus féroces, & ennemis particuliers des Hongrois, après avoir fait une irruption dans ses terres, où ils avoient causé des ravages effroyables, furent si touchés de sa vertu, que pour lui marquer leur repentir, ils lui députerent soixante des principaux d'entr'eux pour lui demander son amitié. Sa piété seule les avoit désarmés, & elle les vainquit une seconde fois dans la justice qu'il fit rendre à leurs députés. Car ayant sçu qu'ils avoient été dépouillés & outragés par des coureurs de païs, loin de prendre ce traitement pour les represailles de leurs ravages, il leur fit rendre tout ce qu'on leur avoit pris, & punir de mort ceux qui les avoient volés, ayant voulu qu'ils fussent exécutés sur les frontieres de son royaume, pour en faire un exemple qui pût satisfaire les étrangers.

X. L'an 1030. Après la mort de l'empereur saint Henry qui avoit toujours été le meilleur de ses amis ; Conrad son successeur entra avec une puissante armée en Hongrie. Etienne afflligé pour lors de la perte toute récente du bienheureux prince Emery son fils, parut surpris de cette invasion, mais il n'en fut pas étonné. Il fallut malgré qu'il en eût qu'il mît des troupes en campagne, de l'avis du clergé & de la noblesse, pour ne point abandonner le salut de ses peuples. Il marcha même à leur tête après avoir fait sa priere à Dieu, & avoir réclamé à son ordinaire l'intercession de la sainte Vierge. Mais lorsqu'il sembloit que tout se disposoit à une bataille, Conrad rappella ses troupes, sans avoir encore rien exécuté ; & elles retournerent avec tant de précipitation, qu'on eût pris leur retraite pour une fuite & une déroute. C'est ainsi que Dieu rendit notre Saint victorieux san effusion de sang, & qu'il sauva la Hongrie en faveur de son serviteur. Les maladies fréquentes qu'il eut dans les dernieres années de sa vie, donnerent envie de remuer à quelques seigneurs mal-contens de l'exactitude inéxorable avec laquelle il faisoit exercer la justice par-tout son royaume. Ce fut en cette occasion que quatre Palatins conspirerent contre sa vie. Un d'eux éntra dans sa chambre sur le soir, avant qu'on y eût allumé les flambeaux. Il avoit une épée nuë cachée sous son manteau ? & son dessein étoit d'en percer le roi qui étoit au lit. Ce prince qui se trouvoit en ce moment dans une situation tranquille, entendant quelque chose, demanda qui étoit là d'un ton de voix plus fort qu'à l'ordinaire. Le Palatin surpris laissa tomber son épée qui le trahit. Comme il se vit découvert il vint se jetter aux pieds du roi, lui confessa son crime&, lui en demanda pardon avec beaucoup de larmes. Le Saint le lui accorda de bon cœur & sans hésiter, songeant à reconnoître par cette action de clémence la faveur que Dieu venoit de lui faire, en le préservant de la mort ; plûtôt qu'à vanger un attentat si criminel. Mais comme cette grace ne devoit être que personnelle, il ne put ou n'osa se dispenser de châtier ses complices. La majesté violée & la tranquilité des peuples demandoient cet exemple de justice.

XI. Il finit par une mort paisible & conforme à la sainteté de sa vie l'an 1038. le XV d'août, comme il l'avoit souhaité par une suite de la dévotion qu'il avoit toujours eue à la sainte Vierge, dont on solennisoit l'Assomption en ce jour. Il regna 41. ans, à compter depuis la mort de son pere Geysa, & 38. depuis qu'il fut reconnû roi, & il vécut environ 60. ans. Le regret général que les Hongrois eurent de sa perte, augmenta encore par la conduite du roi Pierre son neveu & son successeur, qui se rendit odieux par sa cruauté, & qui se fit chasser par deux fois de ses états. Dieu confirma l'opinion publique qu'on avoit de sa sainteté par divers miracles, & quarante-cinq ans après sa mort, saint Ladislas roi de Hongrie, petit-fils d'un de ses cousins germains, de qui nous avons parlé au XXVII. de juin, fit lever de terre & transférer son corps en une place plus honorable dans l'église de Notre-Dame d'Albe-Royale. Cette translation se fit le XX. d'août; jour qui fut choisi pour célébrer sa fête, à cause que celui de sa mort est occupé de l'office de l'Assomption. C'est le jour auquel elle est marquée dans le martyrologe romain; & où l'Eglise Romaine l'a honoré d'une commémoration dans l'office de saint Bernard depuis l'an 1631. par ordre du pape Urbain VIII. Mais en 1687. le pape Innocent XI. jugeant que son culte méritoit un office à part, & une fête particuliere; le fit remetrre du XX. d'août au second de septembre; où il ordonna que la fête seroit d'office semidouble. L'élévation de son corps est marquée au XXX. de mai dans quelques martyrologes.

L'an 1038.

1083.

Gavant. p. 160.

L'an 1687.

Bolland. t. 7. mai. p. 234. col. 2.

AUTRES SAINTS DU deuxieme jour de Septembre.

I. *SAINT ANTONIN Martyr de Pamieres en Languedoc, ou d'Apamée en Syrie.*

VI. ou VII. Siecle.

Suivant l'histoire qu'on a publiée du martyr saint ANTONIN, patron de la ville de Pamiers en Languedoc, & une tradition des fideles du lieu; il étoit originaire de la Gaule Narbonnoise & de Pamiers même. Il fut converti & batisé dès l'enfance, élevé dans la piété chretienne, promû au sacerdoce dans une ville où le clergé étoit nombreux, & qui pouvoit être celle de Toulouse ou celle de Narbonne, ou même celle d'Arles. On prétend qu'après avoir servi plusieurs années l'église où il avoit été fait prêtre, il retourna à Pamiers pour prêcher l'évangile à ceux de son païs, dont la plûpart étoient encore dans les ténebres du paganisme; & qu'après avoir beaucoup travaillé & beaucoup souffert dans ce ministere apostolique, il fut mis à mort par ceux qui demeurerent obstinés dans leur idolâtrie.

I. *Labb. bibl. t. 1. p 685. n. mss. Chiffl. de une Dien. Till. t. 4. p. 465. & 720.*

Cette tradition est combattue par une autre du même païs, qui veut que saint Antonin soit descendu des rois Wisigots, qui ne commencerent à régner qu'au cinquieme siécle. Celle-ci ne paroît gueres plus recevable que la premiere; quoiqu'il semble que M. de Sponde qui étoit évêque du lieu, ait voulu lui donner quelqu'autorité, lorsqu'il en envoya une relation au pape Urbain VIII. On ne trouve gueres plus d'apparence dans l'opinion de ceux qui esti-

II. *Samm. Gall. chr. t. 2. fol. 162. col. 2.*

ment que notre Saint n'eſt autre que cet *Antoine* ou Antonin* que ſaint Methode de Conſtantinople donne pour compagnon à ſaint Denys évêque de Paris, qui, ſelon cet auteur, l'envoya de la ville d'Arles où ils étoient venus enſemble de l'Italie annoncer l'évangile dans l'Aquitaine, dont Pamiers & Toulouſe faiſoient la ſéparation d'avec la Gaule Narbonnoiſe.

* On lui a mal ſubſtitué *Saturnin*.

Dion. op. t. 2. p. 245.
Chifflet. de Dion. p. 21.

III. Cette incertitude, entretenue par la diverſité de tant d'opinions, n'a ſervi qu'à fortifier le ſentiment de ceux qui prétendent que le ſaint Martyr que l'égliſe de Pamiers honore en ce jour, n'eſt point différent de ſaint Antonin martyr de la ville d'Apamée en Syrie, dont le nom n'eſt pas éloigné de celui qu'on donne en latin* à celle de Pamiers. Il y avoit à Apamée une égliſe célebre de ſaint Antonin martyr, dont la féte s'y faiſoit avec ſolennité l'an 515. Elle tomboit au IX. de novembre, ſi les Syriens la célébroient au même jour que les Grecs. Les martyrologes du nom de ſaint Jerome, la mettent au ſecond & au troiſieme de ſeptembre. Car il vaut mieux dire qu'ils ont parlé d'un même Saint en deux jours de ſuite, ce qui leur eſt aſſez ordinaire; que de croire que la bourgade, dont la ville de Pamiers s'eſt formée depuis, portât dès-lors le nom d'*Apamia*. Ils ſuppoſent que le Saint n'étoit qu'un jeune homme de vingt ans, & qu'il ſouffrit le martyre du tems de l'empereur Conſtance, dans un village* du territoire d'Apamée, où les payens qui reſtoient dans le lieu, le tuerent de nuit pour avoir briſé quelques-unes de leurs idoles.

Till. p. 465. 720.

* Appamiæ.

Concil. coll. t. 5. col. 255. &c.

Menol.

Florent. M. Hier. p. 802. & 804.

* Aprocavit.

IV. Soit que l'on ait tranſporté des reliques de ce ſaint Martyr en Languedoc dans la ſuite des tems; ſoit qu'il y ait eu véritablement un ſaint de même nom dans le païs; il eſt certain que le culte de ſaint Antonin étoit célebre à Pamiers dès le huitieme ſiecle. On le lui rendoit dans une égliſe dédiée en ſon honneur; & l'on y joignit du tems de Charlemagne un monaſtere qui fut mis depuis entre les mains des chanoines réguliers. Cette abbaye de ſaint Antonin fut convertie enfin en égliſe cathédrale l'an 1295, lorſque Pamiers fut érigé en évêché par le pape Boniface VIII. Mais le chapitre des chanoines y fut maintenu dans la régularité qui s'y eſt toujours conſervée juſqu'à notre tems. On prétend que le corps du Saint s'y eſt gardé au moins juſqu'au ſiecle XVI, que les Huguenots le brûlerent comme ceux de pluſieurs autres Saints en France. On dit néanmoins dans le martyrologe Romain, que les reliques de ſaint Antonin de Pamiers ſe conſervent avec beaucoup de vénération dans la ville de Palence en Eſpagne, où Baronius aſſûre que ſa fête ſe célebre avec ſolennité. Les Hiſtoriens de Languedoc diſent d'ailleurs 1107 que les reliques de S. Antonin furent portées à Mongauzi avec celles de S. Voluſien de Tours. Il faut que ſon chef ait été détaché du corps, s'il eſt vrai que ce ſoit le ſien que l'on honore à ſaint Antonin ville du pays de Roüergue, ſur les limites du Quercy. Il paroît que le culte du ſaint Martyr s'eſt auſſi établi particuliérement en Italie, non pas à Capoue, comme le marquent divers martyrologes au III. de ſeptembre, parlant de S. Antonin d'Apamée en Syrie, mais à Plaiſance ſur la riviere du Pô. Il eſt vrai que ſaint Antonin y paſſe pour un des ſoldats de la légion Thebéenne, & que dans cette vûe on y a mis la fête au XXX. de ſeptembre, qui eſt le lendemain de l'octave de ſaint Maurice chef de cette légion.

L'an 1295.

Gall. christ. t. 2. fol. 161. col. 2.

Not. ad. d. 2. sept.

Ap. Chifflet. de Dion.

Mart. Rom. Uſuard. Ado. Hieron. Florent, pag. 806.

Mais l'hiſtoire qu'on en fait eſt la même que celle de ſaint Antonin de Pamiers ; & quelques ſçavans ſe perſuadent que l'un & l'autre ne ſont point différens de celui qui fut tué par les payens en Syrie du tems de l'empereur Conſtance.

IV. Siecle.

II. SAINT JUST EVESQUE de Lyon.

I. SAint JUST étoit l'un des grands ornemens de l'égliſe des Gaules au IV. ſiecle. Après avoir renoncé aux avantages qu'il pouvoit eſpérer du ſiecle pour ſe conſacrer au ſervice de Dieu, il fut fait diacre de l'égliſe de Vienne. Il pratiqua dans les fonctions de ce miniſtere toutes les vertùs qu'il avoit appriſes dans l'école ſainte, où l'on avoit formé ſa jeuneſſe. Mais cette école n'a pû être ni le monaſtere de Lerins, ni le ſeminaire de ſaint Paſcaſe évêque de Vienne. Lerins ne fut fondé qu'au cinquiéme ſiécle longtems après que S. Juſt eut abandonné ſon évêché & ſon pays, pour ſe retirer dans les ſolitudes de l'Egypte. Saint Paſcaſe étoit mort ſans doute avant que ſaint Juſt fût au monde, s'il eſt vrai qu'il vivoit du tems des empereurs Diocletien & Maximien ; ou, s'il n'a vécu qu'au cinquieme ſiecle, il s'eſt trouvé encore poſtérieur à notre Saint. Adon quoique évêque de Vienne s'eſt trompé auſſi, lorſqu'il a cru que ſaint Juſt avoit été diacre ſous S. Claude évêque de cette égliſe, qu'il prétend avoir ſuccédé immédiatement à ſaint Paſcaſe, & avoir aſſiſté l'an 314. au concile d'Arles. Ce ne fut ſelon toutes les apparences que vers le milieu du quatrieme ſiecle, que ſaint Juſt ſervit l'égliſe de Vienne. Il y acquit tant de réputation, que l'égliſe de Lyon ayant perdu Veriſſime ſon évêque, le demanda pour en faire ſon ſucceſſeur, & l'obtint. Il gouverna cette égliſe du tems des empereurs Valentinien I. & Gratien ſon fils ; & il ſe trouva l'an 374. au concile aſſemblé à Valence dans la province de Vienne, où il travailla avec les autres prélats à régler la diſcipline, & à maintenir la pureté de la foi orthodoxe. Ce fut en cette année que ſaint Ambroiſe fut fait évêque de Milan ; & ce grand prélat fût l'un de ceux avec leſquels ſaint Juſt ſe lia le plus étroitement pour travailler de concert au bien de l'égliſe catholique. Leur union paroît par deux lettres que nous avons encore de S. Ambroiſe à S. Juſt touchant quelques queſtions de l'Ecriture.

Barral. & Severt.

Adon. chron. an. 288. Till. t. 3. p. 613. 624. Herm. vie de S. Ambroiſ. t. 1. c. 1. p. 133.

L'an 374.

Ambr. ep. 7. 8.

II. Notre ſaint Evêque faiſoit ſon unique affaire du ſalut de ſon peuple dans le ſoin duquel il eſpéroit trouver ſa propre ſanctification. C'eſt à ce grand ouvrage qu'il rapportoit toutes ſes veilles & tous ſes travaux. Non content de prier ſans ceſſe, & de faire pénitence pour ſon peuple, il s'appliquoit à guérir ſes maladies ſpirituelles, & à le nourrir de la parole de Dieu avec beaucoup d'aſſiduité. Pour lui faciliter la pratique des inſtructions ſaintes qu'il lui donnoit, il lui fit voir dans ſa conduite particuliere les exemples les plus rares de l'humilité Chrétienne, de la douceur, de la patience, de la pureté des mœurs, de la fidélité inviolable que l'on doit à Dieu dans l'exécution de ſes commandemens & de la charité envers les pauvres.

III. Il y avoit pluſieurs années que ce vigilant & ce zelé paſteur gouvernoit le troupeau de Jeſus-Chriſt, n'étant occupé d'autre choſe que des moyens de le faire avancer de plus en plus dans les voies de la perfection évangelique, lorſqu'il ſe vit traverſé

Vit. anon. ap. Sur.

dans une si sainte course, par un trait de l'envie du démon. Un homme furieux atteint d'une phrénésie subite, s'étant mis à courir par les rues de la ville, l'épée à la main, avoit tué & blessé quantité de personnes, qui s'étoient trouvées à sa rencontre, sans distinction, jusqu'à ce qu'il fut environné de la multitude. Se voyant sur le point d'être pris, il s'étoit fait jour de la même épée, dont il avoit massacré tant de monde, & s'étoit sauvé dans une église pour y trouver un asyle. La vûe du danger où il s'étoit exposé, lui avoit fait revenir l'esprit, & le peuple voyant l'accès de sa fureur passé, vouloit forcer la porte de l'église pour le saisir & le faire mourir. La résistance du criminel qui se tenoit toujours bien fermé au dedans irrita tellement la populace, qu'elle menaça de mettre le feu à l'église, si on ne le lui rendoit. Le saint Evêque sçachant ce qu'il y avoit à craindre d'une multitude mutinée, remit le criminel entre les mains de l'un des principaux de la ville, afin de calmer les esprits. Mais il lui avoit fait promettre par un serment solennel qu'on ne nuiroit point au malheureux, & qu'on se contenteroit de le retenir en prison jusqu'à ce que l'émotion populaire fût appaisée. A peine le Prélat fut-il retiré, que la populace en fureur, sans écouter personne, se jetta sur le criminel, lui mit la corde aux pieds, le traina par les rues, & le fit mourir d'une maniere cruelle. Le Saint ayant appris qu'on lui avoit manqué de parole, en conçut une douleur dont rien ne fut capable de le consoler du reste de ses jours. Il se jugea coupable lui-même de cette mort, s'accusant de la facilité avec laquelle il s'étoit fié à des personnes infidelles; & il ne crut pas pouvoir expier une telle faute, qu'en renonçant à sa dignité, pour aller dans la retraite de quelque solitude appaiser la colere de Dieu par les larmes de la pénitence.

Les affaires publiques de l'Eglise l'empêcherent alors d'exécuter son dessein. On avoit convoqué à Aquilée en Istrie par l'autorité de l'empereur Gratien un concile de l'occident; & l'on en devoit faire l'ouverture après la conclusion de celui des évêques de l'orient tenu à Constantinople l'an 381, sous l'empereur Theodose. Les évêques des Gaules s'étant assemblés pour y députer au nom de l'église Gallicane, nommerent saint Just avec Constance évêque d'Orange, & Procule qui l'étoit de Marseille. Ces deux derniers étoient députés pour la Gaule qu'on appelloit Viennoise & Narbonnoise; & saint Just l'étoit pour toutes les Gaules chevelues, c'est-à-dire, la Celtique ou Lyonnoise, la Belgique, & l'Aquitaine. Le concile s'ouvrit le troisiéme de septembre. Saint Ambroise de Milan en fut le principal organe, il y porta la parole pour toute l'Eglise catholique, & soutint la dispute contre les évêques Ariens Pallade & Secondien. Saint Just y rendit témoignage de la foi de ceux qui l'avoient envoyé, & prononça anathême pour eux, & pour lui, contre l'heresie Arienne. *Fleur. hist. eccl. l. 18. c. 12. p. 456.*

V. *Vit. ap. Sur. p. 11. 12.*

Au retour du concile dont il rapporta la lettre adressée aux évêques des Gaules, il ne rentra point dans la ville de Lyon; soit qu'il ne pût soutenir la présence des objets qui lui renouvelloient sa douleur; soit qu'il craignît que son peuple s'opposant au dessein qu'il avoit de se retirer, ne lui fit violence pour le retenir. Il alla donc se renfermer dans le château de Tournon, où quelques-uns prétendent qu'il avoit reçu la naissance & l'éducation. Il voulut bien

souffrir que ses principaux amis l'y vinssent visiter; & dès que son dessein eut été divulgué, il s'y vit assiégé par une multitude de personnes armées les unes de prieres, les autres de raisons pour tâcher de l'en détourner. Il eut assez de force pour résister aux unes & aux autres ; mais croyant avoir sujet d'appréhender quelque chose de plus des efforts de ceux qu'il ne pouvoit persuader, il leur échappa de nuit, passa promptement à Arles, & delà à Marseille, où se joignit à lui un jeune homme appellé Viateur qui étoit lecteur de son église, & qui le pria de le recevoir à sa suite.

VI. Il monta avec lui sur un vaisseau qui étoit chargé pour Alexandrie ; & dès qu'il fut abordé en Egypte, il se retira dans les deserts du pays, & il y vécut dans les exercices de la pénitence parmi ces admirables solitaires, qui bien qu'entiérement séparés du monde, ne laissoient pas de remplir tout le monde de leur réputation. Il se garda bien de s'y faire connoître pour ce qu'il étoit ; & il apprit au jeune Viateur son disciple & son compagnon à lui garder un secret inviolable sur cela, & à vivre d'intelligence avec lui en toutes choses. Par cette humilité il ôta aux hommes la connoissance de tout ce qu'il faisoit dans ces solitudes ; & l'on croit que le soin qu'il prit de changer son nom, afin de demeurer encore plus caché, pourroit bien être la cause de ce que nous ne trouvons rien dans les vies des anciens solitaires que nous puissions lui attribuer. On dit néanmoins qu'il fut reconnû depuis par rencontre d'un homme de Lyon qui étoit venu visiter par dévotion les deserts & les monasteres d'Egypte. Il en eut d'autant plus de peine, que les religieux avec lesquels il vivoit après lui avoir bien fait des excuses de leur ignorance, voulurent dans la suite avoir égard à son caractere dans la maniere de traiter avec lui. Il répara comme il put le tort que cette avanture causoit à son humilité ; & y suppléa par diverses humiliations qu'il joignit aux austérités de sa pénitence, n'oubliant point cependant de récommander à Dieu sans cesse l'église de Lyon dans ses prieres.

Le Lyonnois à son retour ne put se tenir de déclarer qu'il avoit vû le saint Evêque. Ce qui donna envie à un vertueux prêtre de cette église, nommé Antioque, qui en fut même évêque dans la suite, d'entreprendre le voyage d'Egypte, pour avoir la consolation de le voir. Le saint qui avoit prédit sa venue, le reçut comme un ami qui étoit venu lui rendre les derniers devoirs ; & il mourut comme il l'avoit prévu avant qu'il partît de l'Egypte. Sa mort fut suivie bientôt après de celle de son cher disciple Viateur, qui ne lui survécut que de huit jours. Antioque ayant repassé la mer, en vint apporter la nouvelle à Lyon. L'un des principaux devoirs que les Lyonnois se crurent obligés de rendre à sa memoire, fut d'envoyer quelques années après en Egypte, pour faire transporter son corps avec celui de saint Viateur dans leur ville. C'est ce qu'ils firent avec un appareil qui rendit toute la terre temoin de leur piété & de leur reconnoissance. Ils les mirent avec honneur dans l'église des Maccabées, qui étoit hors de la ville, & qui ayant été ruinée depuis par les hérétiques, fut rebâtie dans l'enceinte de la ville, & prit le nom de saint Just, qu'elle a toujours conservé depuis. Les honneurs que l'église de Lyon rendit à son saint Evêque dans cette translation furent le commencement du culte religieux, qui fut décerné à sa mémoire,

VII.

Herm. vie de S. Ambr. p. 134.

Sidon. ep. 5. l. 17.

moire. S. Sidoine Apollinaire évêque d'Auvergne, qui vivoit dans le ſiecle même où ſe fit le tranſport de ſes reliques de l'Egypte à Lyon, nous apprend que tous les ans vers le commencement de l'automne l'on célébroit ſa fête dans une fort grande égliſe où étoit ſon tombeau. Elle étoit précédée des vigiles de la nuit; l'évêque s'y trouvoit, le clergé & les moines y chantoient l'office alternativement. Cette fête étoit ſans doute celle du ſecond jour de ſeptembre, qui eſt celui auquel ſon corps fut reçu à Lyon, lorſqu'il fut transféré de l'Egypte, & qui eſt qualifié du nom de *Dépoſition* dans le martyrologe de Florus. Adon & Uſuard en font auſſi mention en ce jour, de même que Wandalbert. Le premier marque nettement que c'étoit celui de ſa tranſlation ou de ſa ſépulture; & il rapporte encore une autre fête de lui au XIV. d'octobre qui fut le jour de ſa mort, comme il nous en aſſûre. C'eſt ce qui a été ſuivi avec raiſon dans le martyrologe romain. On trouve encore une troiſiéme fête de ſaint Juſt marquée au IV. d'août, qui eſt celle d'une ſeconde tranſlation de ſon corps ou de la dédicace de ſon égliſe. Quelques-uns en marquent une quatriéme au XIV. de Juillet, dont on ne voit poinr le fondement. C'eſt ce qui a fait juger que c'étoit celle d'un autre Saint de même nom, évêque de quelque autre ſiége; mais Notker a cru qu'il s'agiſſoit de notre Saint, & s'eſt trompé encore en lui attribuant des écrits qui ont pour auteur Juſte évêque d'Urſel en Eſpagne. On montre quelques reliques de ſaint Juſt de Lyon dans l'égliſe de ſaint Jean en Greve à Paris. Mais ce qu'on en gardoit à Lyon fut diſſipé par les Huguenots qui ruinerent ſon égliſe au ſeizieme ſiecle.

Severt. Areſt. Lugd. p. 33. Florent. M.

Hier. p. 804. col. 1. & p. 662.

Theoph. Rain. indic. ſſ. Lug. Sanſſ. p. 611.

RENVOIS.

* Saint LAZARE frere de Marthe & de Marie, dont l'égliſe de Paris, fait la fête en ce jour. Voyez au XVII. de decembre.

* Saint DAGOBERT martyr à Stenai, honoré en Lorraine en ce jour. Voyez au XXIII. de decembre.

III. JOUR DE SEPTEMBRE.

*SAINTE SERAPIE * VIERGE & Martyre en Italie.*

II. Siecle.

Et SAINTE SABINE VEUVE & Martyre en Italie.

I.

SERAPIE, ſi l'on en croit l'hiſtoire de ſa vie, étoit une fille de la ville d'Antioche en Syrie qui faiſoit profeſſion de chriſtianiſme & de virginité, & que l'on avoit amenée fort jeune en Italie. Elle ſe trouva jointe d'amitié avec une dame de la province d'Ombrie nommée SABINE, qui étoit fille d'un Herode qui avoit paru avec beaucoup de diſtinction dans Rome ſous Veſpaſien, & qui avoit épouſé un homme de qualité nommé Valentin dont elle étoit veuve. Sabine ayant été convertie à la foi de Jeſus-Chriſt par les conſeils & les exhortations de Serapie *, vivoit retirée dans une petite ville d'Ombrie, qu'on appelloit Vendine ou Vindene;

Ap. Baluz. miſc. t. 2. p. 106. & 490. Tillem. t. 2. p. 268.

* Nom qui vient de l'Egyptien Serapis. D'autres la nomment *Seraphie* d'où viennent leurs alluſions à Seraph ou Seraphim de l'Hebreu.

& elle avoit chez elle quelques vierges chrétiennes avec lesquelles elle s'occupoit dans les exercices de la piété & des œuvres de miséricorde. Serapie en étoit une ; & elles servoient Dieu paisiblement dans une si sainte societé, lorsque vers l'an 125. il s'éleva une persécution contre l'Eglise. Le gouverneur d'Ombrie, que les uns nomment Berylle, les autres Virile, sçachant que tout étoit chretien chez Sabine, lui envoya un ordre pour se faire amener les filles qui étoient retirées dans sa maison. Sabine s'en excusa, & n'en voulut laisser sortir aucune. Cependant pour ne pas irriter le juge, Serapie la pria de trouver bon qu'elle allât le trouver, espérant que Jesus-Christ ne l'abandonneroit pas. Sabine qui connoissoit le danger où elle seroit exposée, & qui l'aimoit comme une personne à qui elle étoit redevable de son salut, tâcha de l'en détourner. Mais voyant qu'elle la pressoit trop vivement, elle voulut l'accompagner chez le juge, & s'y fit porter en litiere. Berylle qui respectoit sa qualité, la reçut avec honneur. Il se contenta de lui dire qu'il étoit surpris de voir qu'une personne de son rang cherchât ainsi à s'avilir, & qu'elle s'abaissât jusqu'à vouloir suivre les Chrétiens à la persuasion d'une misérable sorciere. C'est l'injure qu'il faisoit à Serapie pour laquelle il affectoit de n'avoir que du mépris comme pour une étrangere & une inconnue. Sabine lui répondit qu'elle auroit souhaité de le voir engagé dans les charmes de celle qu'il traitoit ainsi de sorciere, & qu'il en pût éprouver la force pour abandonner le culte des idoles, & reconnoître le vrai Dieu, la source de toute justice qui dispose des biens & des maux éternels pour la récompense & le châtiment des hommes après cette vie. Le juge ne passa point plus avant, & Sabine s'en retourna chez elle avec Serapie.

Trois jours après il envoya prendre Serapie par des archers qui l'amenerent au prétoire pour y être interrogée publiquement & selon les formes. Sabine émue de cet enlévement la suivit à pied ; & entrant chez le juge, elle lui parla avec beaucoup de force pour l'empêcher de maltraiter une personne qui lui étoit si chere, & le prier de la renvoyer. N'ayant pû rien obtenir, elle revint chez elle toute fondante en larmes. Berylle interrogea ensuite Serapie, & la sollicita de sacrifier aux dieux que les empereurs adoroient. Serapie dit qu'étant Chretienne, elle ne pouvoit sacrifier à de fausses divinités qu'elle ne regardoit que comme des démons. II.

» Que je vous voye au moins sacrifier à votre Christ, lui dit le juge. » Vous le pouvez, répondit Serapie ; » car je lui offre tous les jours des sacrifices ; je l'adore, & le prie la nuit » & le jour. Où est le temple de votre » Christ, reprit Berylle ? quel sacrifice lui offrez-vous ? Le sacrifice » que je lui offre, dit la Sainte, & » qui lui est le plus agréable, c'est de » me conserver moi-même pure par » une vie chaste, & de porter les au- » tres par la grace & la miséricorde de » mon Dieu à suivre la profession que » j'ai embrassée. Est-ce donc là, re- » partit le juge, le temple d'un Dieu ? » Est-ce-là ce que vous offrez à votre » Christ ? Y a-t-il rien de plus grand, » répondit la Sainte, que de recon- » noître de la sorte le vrai Dieu ? y a- » t-il rien de plus louable, que de le » servir & l'honorer par l'innocence » des mœurs & la sainteté de la vie ? » Vous êtes donc vous-même le tem- » ple de votre Dieu, dit le juge ? Oui, » repartit la Sainte, si par sa grace je » demeure pure. Car les divines Ecri-

» tures nous apprennent que quand » nous sommes en cet état, nous deve- » nons le temple du Dieu vivant, & » que l'Esprit Saint habite en nous. » Tellement, reprit le juge, que » quand on vous viole, vous n'êtes » plus le temple de Dieu. Il est vrai, » dit Serapie ; mais les mêmes Ecri- » tures nous assûrent aussi que si quel- » qu'un ose violer le temple de Dieu, » Dieu le perdra. » Le juge ne s'effraya gueres d'une telle menace, parce que rien de ce qu'il venoit d'entendre ne l'avoit ni persuadé ni touché. C'est pourquoi il fit conduire la Sainte en un lieu infâme, & obscur pour y être abandonnée à deux Egyptiens. Serapie n'ignoroit pas que la chasteté étant une vertu de l'ame plus que du corps, se conserve toujours tant que le cœur demeure invincible aux efforts de ceux qui l'attaquent, & que la volonté ne consent point à leurs crimes. D'une autre part, elle sçavoit qu'encore que Dieu pour humilier une vierge semble abandonner quelquefois sa foiblesse à la violence & à la brutalité des autres, sans la laisser toutefois tomber dans le crime, il ne laisse pas d'aimer la pureté du corps même jusqu'à faire des miracles pour la défendre, quand il s'agit de sa gloire ou de quelque grand exemple. C'est pour quoi elle lui fit une priere très-ardente qu'il lui plût de préserver son corps aussi-bien que son ame, puisqu'elle ne lui avoit pas moins consacré l'un que l'autre. Elle fut exaucée, & Dieu permit que les deux Egyptiens furent saisis en entrant d'un étourdissement dont ils ne revinrent qu'après qu'on fut convaincu que sa chasteté étoit victorieuse.

III. Comme Dieu n'a point attaché aux miracles la vertu de toucher les cœurs, qui est un privilege réservé uniquement à sa grace, celui-ci ne fit impression sur l'esprit du juge & des autres idolâtres qui en avoient été témoins, que pour leur en faire attribuer la cause à la magie. Le juge voulut l'obliger à déclarer de quels charmes elle se servoit. La Sainte répondit fort gravement qu'elle déteftoit tout charme, & toute opération magique. Il revint ensuite aux premieres propositions, qu'il lui avoit faites de sacrifier aux dieux des empereurs ; & la menaça de lui faire couper la tête, si elle ne se rendoit à ses ordres. Serapie à qui les supplices les plus cruels n'étoient plus rien, depuis que Dieu l'avoit garentie de celui de la prostitution qui lui étoit d'autant plus redoutable que l'honneur lui étoit plus cher que la vie, lui fit entendre par la générosité de sa réponse qu'elle n'avoit plus rien à craindre. Elle lui déclara qu'elle ne sacrifioit point aux démons, & qu'elle ne les reconnoissoit point pour ses maîtres, parce qu'elle étoit Chretienne. Berylle lui fit appliquer deux torches allumées sur les côtés, & lui dit qu'elle ne pourroit éviter la mort qu'en sacrifiant. Elle lui répondit qu'elle l'éviteroit plus sûrement, en ne sacrifiant point. Le juge la fit battre à coups de bâton ; & la trouvant invincible par tout, il lui prononça une sentence de mort, par laquelle il la condamnoit à être décapitée pour avoir méprisé les ordres de l'empereur, & pour avoir été convaincue de plusieurs sorcelleries. L'execution de cet arrêt fut la consommation du martyre de la Sainte, que l'on marque au XXIX d'août, quoiqu'on n'en célebre la mémoire qu'au III. de septembre. Sainte Sabine eut soin de retirer son corps, & lui fit des funerailles avec les cérémonies ordinaires, sans s'arrêter à ce qui se pratiquoit pour les personnes condamnées. Elle l'enterra le XXXI d'août, & le mit IV.

Till. p. 272 & 641.

comme un précieux dépôt dans un tombeau magnifique qu'elle s'étoit préparé pour elle & pour sa famille.

La mort d'une personne si chere, & qui lui avoit été jusques-là si utile, loin de lui abatre le courage, ne servit qu'à relever encore la confiance qu'elle avoit en Jesus-Christ, auprès duquel elle se promettoit tout du crédit & de l'intercession de la bienheureuse Martyre. Elle demeura inébranlable dans la foi que Serapie lui avoit enseignée. Depuis le jour de leur séparation, elle se prépara à la suivre par toutes sortes de bonnes œuvres qui devoient être le prix de la grace du martyre & de la couronne qu'elle espéroit. Berylle qui n'avoit pû s'empêcher de marquer toujours de la considération pour son mérite, se déchargea de sa cause entre les mains d'Elpide; soit qu'il quittât la province d'Ombrie en lui cédant le gouvernement comme à un successeur; soit que celui-ci que l'on qualifie préfet se trouvant dans le pays, y eût quelque jurisdiction distinguée ou supérieure. Quoi qu'il en soit; Elpide qui n'avoit du respect pour personne, envoya arrêter Sabine; la traita avec autant de hauteur que s'il eût ignoré sa qualité, & l'envoya en prison. Il se la fit présenter ensuite comme une criminelle, & lui demanda pour quoi elle s'étoit oubliée jusqu'à prendre parti parmi les Chrétiens dont la vie n'étoit qu'une mort? Sabine lui répondit qu'elle rendoit graces à Jesus-Christ son Seigneur de ce qu'il lui avoit plû de l'affranchir de la puissance des démons par le ministere de sa servante Serapie. Elle lui tint encore quelques autres discours, après lesquels le préfet lui jura par tous ses dieux que si elle ne leur sacrifioit, il vangereroit leur honneur par sa mort. Il essaya toutes sortes de voyes pour la persuader & pour l'abattre; jusqu'à ce que n'y voyant plus d'apparence, il la condamna à perdre la tête, & confisqua tous ses biens. On prétend que par une rencontre digne de remarque elle mourut le même jour que sainte Serapie, mais un an après au XXIX d'août.

Bed. M. Front. Kal. Sacr. Gr.

C'est le jour auquel sa fête est marquée dans les martyrologes, les calendriers, & les sacramentaires anciens. Plusieurs lui donnent la qualité de vierge; ce qui se trouve encore pratiqué à l'égard de quelques autres saintes veuves. Il se peut faire néanmoins que çait été sa societé avec sainte Serapie, qui lui aura valu ce titre. La ville de Rome est marquée pour le lieu de son culte, comme celui de sainte Serapie; ce qui fait conjecturer que leurs corps y furent transportés. Adon dit que le troisiéme jour de septembre, qui est destiné pour la fête de sainte Serapie en particulier, est celui auquel son tombeau, & celui de sainte Sabine furent ornés, & le lieu où elles reposoient dédié pour être un lieu de prieres. Ce qui ne peut gueres s'entendre que de l'église où leurs corps furent mis à Rome. On croit que c'est celle qui subsiste encore sur le mont Aventin sous le nom de sainte Sabine, qui fut fondée dès le tems du pape Celestin I vers l'an 430 par un prêtre nommé Pierre, comme il paroît par une inscription qui s'en est conservée. Cette église de sainte Sabine dont quelques auteurs ne mettent la construction que sous Sixte III. successeur de Celestin, étoit célebre du tems des papes Symmaque & saint Gregoire le Grand. Elle étoit autrefois le lieu de la station des fideles pour le jour des Cendres. Ce qui paroît postérieur néanmoins à saint Gregoire le grand, au tems duquel les quatres jours qui précedent le premier dimanche du carême n'étoient point encore du ca-

Ado. 3. sept.

Till. p. 641. & 273. Baron. not. ad 19. Aug. & an. 432. n. 6. Mabil. Anal t. 4. p. 490. Platin vit. Sixt, III. Front. Kal. p. 126. & p. 35.

rême, ni pour le jeûne, ni pour l'office de l'Eglise.

I. Siecle.

AUTRES SAINTS DU troisieme jour de Septembre.

I. SAINTE PHEBE' Diaconisse de Cenchres, disciple & hôtesse de saint Paul.

Rom. 16. v. 1. Till. t. 1. p. 257. & 281.

SAint Paul étant à Corinthe pour le ministere de la prédication de l'évangile, & voulant en faire comme le centre de toute sa mission de l'Achaïe, logeoit tantôt chez Aquila, tantôt chez Juste, tantôt chez Caïus, & quelquefois chez PHEBE' dans le tems qu'elle étoit déja diaconisse de l'église naissante de Cenchres, bourg de l'Achaïe, qui servoit de port à la ville de Corinthe pour l'Asie, & tous les voyages du Levant. On croit que S. Paul se servit d'elle pour faire tenir aux Romains la lettre qu'il leur écrivit de Corinthe en l'année 58 à l'occasion d'un voyage qu'elle fit à Rome. Cet Apôtre la recommande aux fideles de cette ville d'une maniere toute particuliere; & les prie de la recevoir comme on doit recevoir les Saints, de l'assister dans toutes les occasions où elle pourroit avoir besoin d'eux, de même qu'elle avoit assisté beaucoup de personnes, au nombre desquelles il se comptoit lui-même. Ces éloges que lui donne l'Apôtre font voir combien elle s'étoit distinguée entre les fideles par sa pieté & par ses bonnes œuvres. C'est aussi tout ce que nous connoissons d'elle qui soit certain. C'est l'Apôtre même qui nous apprend qu'elle étoit diaconisse de l'église de Cenchres; mais ce n'est que sur l'autorité, où la conjecture de Theodoret; que nous ajoutons qu'elle avoit été son hôtesse; conjecture qui n'est point mal fondée. Adon & Usuard font mention de sainte Phebé au troisiéme jour de septembre, en quoi ils ont été suivis dans le martyrologe Romain.

Vers l'an 52.

L'an 58.

Theod. in ep. ad Rom. pag. 115.

IV. Siecle.

II. SAINT MANSUY ou S. MANSU premier Evêque de Toul en Lorraine.

Lat. MANSUETUS.

L'Eglise de Toul en Lorraine, comme la plûpart de celles des Gaules, se glorifie d'avoir reçu la lumiere de l'évangile par le ministere de l'un des disciples de saint Pierre. Pour faire voir qu'elle a raison il n'est point néceſsaire de prouver que ce disciple ait vécu du tems de son maître. Il suffit qu'il en ait apporté la doctrine, & qu'il en ait eu l'autorité, autant qu'elle lui aura été départie par quelqu'un des successeurs de ce saint Apôtre. L'homme apostolique à qui elle se tient redevable des premieres semences de la foi, s'appelloit MANSUET, que le vulgaire nomme présentement Saint MANSÜY, & en quelques endroits S. *Mansû*; & elle le reconnoit pour le premier de ses évêques. C'est sans aucune apparence qu'on le fait Ecossois, c'est-à-dire Irlandois, sur ce que plusieurs siecles après lui l'on a trouvé une personne de ce pays qui a pris le même nom. On ne peut pas raisonnablement s'arrêter à l'histoire de sa vie, telle qu'on nous l'a donnée, puisqu'on y trouve la verité visiblement blessée en plusieurs endroits, & la vrai-semblance mal observée dans le reste. Nous remarquerons seulement que

Bosc. hist. eccl. gall. l. 1. c. 20. p. 36. & l. 5. p. 230.

s'il n'y a eu que six évêques à Toul entre lui, & S. Auspice qui vivoit sur la fin du cinquiéme siécle, il y a grande apparence qu'il n'a paru que durant la paix de l'Eglise, & au plutôt sous le regne des enfans du grand Constantin. Adon a fait mention de lui en ce troisiéme jour de septembre, auquel il se trouve aussi marqué dans le martyrologe Romain.

VII. Siecle

III. SAINT REMACLE Evêque de *Mastric*.

I.

Anon. ap. Mabil. p. 490. sæc. 2.

Vers l'an 622.

SAint Remacle, vulgairement saint *Rimail*; que les uns font originaire du Berry, les autres du Limousin; étoit né certainement dans une des provinces de l'Aquitaine, de parens nobles & qualifiés dans le païs; & dont la naissance étoit soutenue par de grands biens. Ils envoyerent leur fils à la cour de Clothaire II, & ils le recommanderent à S. Eloy, qui avoit déja beaucoup de crédit. On veut que Remacle y ait été officier du cabinet du roi, & dans la chancellerie au nombre des référendaires. Il n'y demeura pas long-tems, sans y remarquer la vanité des grandeurs de la terre, & sans s'en dégoûter. De sorte, que s'étant défait de son emploi il quitta la Cour, & alla trouver à Bourges l'évêque S. Sulpice, dit le Débonnaire, qui le reçut dans la communauté de ses ecclésiastiques. Les instructions & les exemples de ce saint Prélat, contribuerent beaucoup à lui faire exécuter la résolution qu'il avoit déja faite de renoncer au monde. Il apprit dans cette sainte école à dompter ses passions, à se débarasser de l'affection des choses de la terre, & à suivre Jesus-Christ. Après s'être bien affermi dans la pieté, il alla se faire religieux dans le monastere de Solignac, que saint Eloy venoit de bâtir à deux petites lieues de Limoges. Il n'y fut pas long-tems, sans donner des marques de sa sagesse, & du progrès qu'il avoit fait dans le chemin de la vertu depuis qu'il avoit quitté la Cour. C'est ce qui porta saint Eloy à lui confier l'administration de ce monastere dès qu'il eût obtenu du roi Dagobert des lettres patentes pour en confirmer l'établissement. Remacle étant ainsi constitué premier abbé de Solignac, y fit fleurir la discipline monastique sous la regle de saint Colomban de Luxeû, avec tant de réputation, que cette abbaïe devint le modele & la mere même de plusieurs autres maisons religieuses. Saint Ouein, l'ami particulier de saint Eloy étant à Solignac, ne put s'empêcher d'admirer le bel ordre & l'exactitude de l'observance que notre Saint y faisoit garder; & long-tems depuis il témoigna au public que les moines de ce monastere, égaloient ou surpassoient en régularité les plus parfaits religieux que l'on pût trouver dans le royaume.

Vit. Berchar. Mab. p. 490.

L'an 631.

Vit. Elig. l. 1. c. 16.

II.

La renommée porta le nom de saint Remacle jusqu'aux extrémités de la France. Saint Sigebert qui régnoit en Austrasie, en conçut tant d'estime, qu'il le fit venir près de lui, pour faire servir un si rare mérite à l'ornement de ses états. Remacle ne put résister à la pieté de ce prince; il ne put même se défendre des instances que lui fit ensuite S. Goëry évêque de Mets, de recevoir l'ordre de prêtrise par l'imposition de ses mains. Peu de tems après le roi le choisit pour gouverner une abbaïe qu'il avoit fondée à Cougnon *, dans le diocêse de Mastricht au païs que l'on appelle maintenant le Luxembourg, sur la riviere de Semoy, entre Chiny

L'an 645.

* Casacongedunum.

& Bouillon. Remacle répondit parfaitement aux intentions du prince, qui avoit témoigné souhaiter sur toutes choses, que l'on y vécût selon l'ordre & les maximes des anciens peres; & sous un si grand maître de la vie spiriuelle, on vit les religieux de Cougnon faire des progès très-considérables dans le chemin de la perfection Une chose rendoit la demeure de ce monastere incommode au S. abbé, c'étoit le voisinage de quelques personnes puissantes qui troubloient le repos des religieux.

L'an 648.

C'est ce qui lui fit proposer au roi de choisir quelque solitude plus écartée dans le fond des Ardennes, pour pouvoir y retirer les serviteurs de Dieu loin du commerce du monde. Sigebert qui se portoit avec ardeur à toutes les entreprises de pieté dont on lui faisoit ouverture, donna aussitôt les ordres nécessaires pour bâtir deux autres abbaïes a Stavelo (1) & à Malmedy (2), l'une dans le diocêse de Mastricht, l'autre dans celui de Cologne, à deux petites lieues l'une de l'autre; renfermées entre les païs que l'on a depuis appellés duchés de Luxembourg, de Juliers, de Limbourg, aachevêché de Tréves, & évêché de Liege.

(1) ou Staulo, Stabuletum.
(2) Malmundarium.

L'an 652.

Pendant que l'on travailloit à ces nouveaux établissemens, saint Amand se démit de l'évêché de Mastricht, pour reprendre les fonctions de sa premiere vocation, qui étoit de travailler par tout à la conversion des peuples comme évêque des nations, & missionnaire apostolique. On lui substitua le saint abbé Remacle, qui marcha dignement sur ses traces. Car il donna tous ses soins a instruire les peuples par de fréquentes prédications, à déraciner les vices dans son diocêse qui étoit de grande étendue, à soulager les pauvres. Il marqua dans toute sa conduite, dans ses sentimens & dans ses discours, une humilité si profonde, qu'on ne crut pas qu'il se pût trouver parmi les hommes un modele plus achevé de cette rare vertu.

III.

L'an 653.

Lorsque les monasteres de Stavelo & de Malmedy furent en état d'être habités par les serviteurs de Dieu qui devoient les occuper; saint Remacle fit la dédicace du premier comme diocésain, & de l'autre avec la permission particuliere de saint Cunibert évêque de Cologne. Il établit saint Theodard pour les gouverner tous deux en qualité de premier abbé, avec une regle assez conforme à celle qu'il avoit fait observer à Solignac & à Cougnon, qui étoit formée sur les maximes des anciens peres, dont les principaux étoient saint Benoît & saint Colomban, quoique plus modernes que les autres. Saint Remacle continua les fonctions de l'épiscopat avec beaucoup d'application; mais après y avoir passé neuf ou dix ans,

L'an 614.

il se sentit pressé par le mouvmeent de l'esprit de Dieu qui le rappelloit dans la solitude. Il quitta son siege du consentement de Childeric roi d'Austrasie, & du clergé de l'église de Mastricht; & il leur fit agréer que saint Theodard fût mis en sa place. Il alla ensuite se renfermer dans Stavelo, dont il prit la conduite, comme second abbé de ce monastere. Mais pour n'être pas obligé de sortir de la retraite qu'il y vouloit garder; il se déchargea du soin de celui de Malmedy sur Papolein son disciple, que plusieurs ont confondu avec saint Babolein premier abbé de saint Maur des Fossés au diocêse de Paris. Papolein & tous les religieux de Malmedy, ne laisserent pas de le regarder toujours comme leur pere, de même que ceux de Stavelo. Le grand éclat que fit sa démission, fut cause que sa retraite,

au lieu de le cacher, fervit à le découvrir davantage. Car fa réputation attira pour l'amour de lui, quantité de perfonnes de la nobleffe Fançoife dans fon monaftere, afin d'avoir l'avantage de vivre fous fa difcipline, & de fe former fur fes exemples. Leur ayant fait voir dans toute fa conduite que Jefus-Chift étoit fa vie, il n'eut aucune peine à leur perfuder que la mort lui devoit être un gain; & ils furent très-édifiés de la lui voir recevoir dans cet efprit. Quelques-uns mettent fa mort à l'an 664; mais il paroît que d'autres ont plus de raifon de la reculer à l'an 668, s'il eft vrai que notre Saint après s'être contenté de fix lieues d'étendue, au lieu de douze que le roi Sigebert lui avoit données dans la forêt d'Ardenne, pour les deux monafteres, en obtint des lettres du roi Childeric fon neveu & fon fucceffeur en Auftrafie, dattées de l'an VIII. de fon regne, ce qui ne peut convenir qu'à l'an 667. de Jefus-Chrift. Son corps fut enterré dans la chapelle de faint Martin de Stavelo, hors de l'enceinte du monaftere; & l'on a recueilli l'hiftoire d'un grand nombre de miracles faits à fon tombeau, pour atteſter fa fainteté devant les hommes. Les deux abbayes de Stavelo & Malmedy furent jointes après fa mort, fous l'adminiftration d'un feul abbé. Le B. Papolein eut Sigolin pour fucceffeur, & celui ci Goduin, qui leva le corps de faint Remacle, & le transféra dans l'églife de Stavélo, dédiée fous le nom de Saint Pierre, où il enrichit fon tombeau d'or & d'argent. Les anciens martyrologes ne font point mention de notre Saint, non plus que le Romain moderne; fa fête eft néanmoins fort célebre dans tous les lieux où il avoit vécu comme abbé & comme évêque. Elle fe célebre au III. de feptembre, que l'on croit être le jour de fa mort. Celle de fa tranflation eft marquée au XXV. de juin, & celle de fa chaire ou fon ordination, au III. de février dans le martyrologe de France. Quelques martyrologes Anglois rapportent fa fête au XIX. de mars. L'on garde à Solignac un bras de faint Remacle, que les moines de Stavélo y envoyerent l'an 1268, & ces deux communautés, comme filles d'un même pere, ont toujours entretenu entr'elles une union très-étroite.

Mab. p. 494. Le Cointe an. 668.

L'an 668.

Du Sauff. ad hos dies. Bolland. t. 1. febr. p. 319. & t. 3. mart. p. 3. Mab. addend. p. 1093.

IV. SAINT AYOU ABBE' de Lerins, Martyr.

VII. Siecle.

lat. AIGULFUS.

I.

SAint AIGULFE, que nous appellons communément faint *Ayoû*, étoit né à Blois fur la Loire, d'une famille médiocre, & peu accommodée des biens de la fortune. Il fut élevé dès l'enfance parmi des gens d'églife; & il prit tant de goût aux exercices de la piété, que lorfqu'il fe vit à l'âge de choifir un parti dans le monde, il renonça au fiecle pour fervir Dieu dans un monaftere. Il alla fe préfenter à celui de Fleury, bâti depuis peu de tems au diocèfe d'Orléans, appellé dans la fuite faint Benoît fur Loire; & il y fut reçu au nombre des religieux, par faint Mommble, fecond abbé du lieu que l'on appelle autrement faint Mommole, & quelquefois faint Mommolin. Ce fupérieur l'ayant mis aux épreuves ordinaires, trouva qu'il avoit toujours vécu dans une grande innocence, & qu'avec l'intégrité des mœurs, il avoit apporté à la profeffion religieufe les femences de toutes les vertus dont la pratique peut porter cet état à fa perfection.

Adrevald. ap. Mabill. p. 657. Bult. l. 3. c. 21.

perfection. Il reconnut de plus en lui beaucoup de prudence, d'adresse & d'habileté à conduire une affaire. C'est ce qui le lui fit choisir pour l'exécution du dessein qu'il avoit formé de faire enlever les reliques de saint Benoît, qui étoient ensévelies sous les ruines de l'abbaïe du Mont Cassin, dans la principauté de Benevent en Italie. Ayoû partit, accompagné de quelques personnes de la ville du Mans, & prit de si bonnes mesures, qu'après avoir heureusement découvert le tombeau de saint Benoît & celui de sainte Scholastique sa sœur, il en tira les os, les transporta en France. Ceux de saint Benoît furent mis à Fleury, & ceux de sainte Scholastique envoyés au Mans, comme il paroît par l'histoire de cette fameuse translation, qui est atteftée, non seulement par Bede & par les autres auteurs d'anciens martyrologes, mais principalement encore par Paul, diacre, moine du Mont-Cassin, dont l'autorité incommode fort les Italiens, & les autres qui se sont crûs intéressés à combattre la vérité de ce fait.

Mab. p. 337. de transl. Ben. sec. 2.

Vers l'an 653. ou 660.

Lib. 6. hist. Longob. c. 2.

II. Saint Ayoû après avoir encore demeuré quelques années à Fleury depuis ce voyage, passa dans le monastere de Lerins ; où il semble que la Providence divine lui préparoit la couronne du Martyre. Le relâchement s'étant glissé dans ce célebre monastere après la mort de l'abbé Vincent, le désordre dont il fut suivi, donna lieu à une vision qui porta les religieux à en faire des plaintes au roi, & à lui demander un abbé. Le roi, qui, selon toutes les apparences, n'étoit autre que Clotaire III, jetta les yeux sur saint Ayoû, & l'envoya mettre la réforme dans Lerins. La connoissance qu'on y avoit déja de la vertu & de la capacité du Saint, fit qu'on l'y reçut assez bien ; & l'on souffrit volontiers qu'il travaillât à y rétablir la paix & l'observance. Son zele & sa prudence eurent le succès qu'on en devoit espérer ; les esprits se réunirent, & les religieux qui avoient quitté le cloître y retournerent. Le peuple en fut fort édifié, & plusieurs séculiers se porterent par une pieuse émulation à donner de leurs biens au monastere. Deux faux freres, enfans de discorde, nommés Arcade & Colomb, n'ayant pas voulu avoir de part à cette réunion, en prirent un sujet d'aversion contre le Saint & ceux qui suivoient ses maximes, & ils entreprirent de traverser tous les desseins du nouvel Abbé. Le désir de grossir leur parti, les porta à user de dissimulation, jusqu'à ce que croyant leur cabale assez forte, ils firent éclater leur mauvaise volonté. Ils tenterent sans détour d'assassiner le Saint avec les plus gens de bien du monastere. Dieu permit néanmoins que ceux-ci échapassent à leur fureur pour cette fois. Ils se refugierent dans l'église de S. Jean, où ils furent obligés de se retrancher. L'abbé Ayoû alla trouver les deux chefs des rebelles, & après leur avoir représenté l'énormité de leur faute, il s'offrit à être jetté dans la mer comme un nouveau Jonas, s'il croyoient qu'il fût la cause de cet orage. Adoucis par son discours, & touchés de repentir, ils obtinrent aisément le pardon qu'ils demanderent au saint Abbé, & ils demeurerent en repos pendant l'espace d'un an. Mais ayant appris que le bruit de cette révolte s'étoit répandu fort avant dans le royaume, ils craignirent qu'il n'allât jusqu'à la Cour ; & que le roi qui considéroit & qui protégeoit leur abbé, ne les fît punir dès qu'il en seroit informé. Par précaution Arcade sortit du monastere

Vers l'an 668.

Bult. n. 4. 5. supr.

pour se procurer plus facilement la faveur & l'appui des personnes puissantes du pays ; Colomb y demeura pour fomenter la rebellion des mécontens, & tâcher d'en augmenter le nombre par ses pratiques. Arcade après avoir trouvé ce qu'il cherchoit dans le monde, feignit de se repentir, & demanda à rentrer dans Lerins. Le Saint bien informé de sa perfidie, lui en fit fermer la porte. Arcade sous prétexte d'aller implorer le crédit & la médiation de quelque personne d'autorité, eut recours à Mommol, que l'on croit être cet évêque d'Uzès, qui avoit déja voulu faire périr saint Amand évêque de Maftricht. Comme ce Prélat n'étoit pas moins avare que cruel, Arcade lui persuada d'aller à Lerins, l'assûrant qu'il y trouveroit bien de l'argent. Mommol excité par l'espérance du gain y courut, & fut très-bien reçu par le saint Abbé qui le connoissoit d'ailleurs, depuis qu'il en avoit été consulté sur divers cas de conscience, mais qui ne se doutoit pas de son dessein, quoique saint Ouein, évêque de Rouen, l'eût fait avertir qu'on lui dressoit des embuches.

III. Arcade prenant le tems que saint Ayoû étoit à table avec Mommol, entra dans la sale avec une troupe de séditieux qui saisirent le saint abbé, lui donnerent des coups de bâton, & l'enfermerent dans une prison avec ceux des religieux qui lui étoient les plus unis. Mommol qui s'étoit retiré du monastere pour faire croire qu'il n'avoit point de part à ces violences, revint deux ou trois jours après, & demanda à chaque religieux où étoit leur argent. Tous répondirent qu'ils n'en avoient point, parce que leur abbé ne leur permettoit pas de rien avoir en propre, non pas même leur volonté. Voyant qu'il ne pouvoit rien tirer des particuliers, il enleva tout ce qu'il put des biens communs du monastere. Ayoû & ses disciples ayant été retenus dix jours en prison, eurent la langue coupée & les yeux crevés par les ordres d'Arcade & de Colomb qui les firent mettre en cet état sur un vaisseau couverts de méchants habits & dépourvus des choses necessaires à la vie. On ajoute qu'ils furent jettés par la tempête à Cabrera * petite isle à deux grandes lieues de Mayorque ; mais que leurs ennemis ne pouvant souffrir l'humanité avec laquelle les religieux du pays les traitoient, les firent passer dans une autre petite isle vers la Sardaigne * où l'on acheva leur martyre par la main des bourreaux qui eurent ordre de les y massacrer. Quelques tems après cette mort qui arriva vers l'an 675, l'abbé Rigomir successeur de S. Ayoû ayant eu connoissance du lieu où l'on avoit enterré les corps, les fit transférer dans le monastere de Lerins. Dieu confondit alors publiquement les ennemis de S. Ayoû par des miracles qui confirmerent l'opinion que l'on avoit toujours eue de sa sainteté. Rigomir fit présent de la tête & d'un bras du Saint à la mere Angarême abbesse d'Arluc au diocêse d'Antibe, qui étoit de Blois comme lui, & peut-être sa parente, mais que l'auteur de sa vie a confondue mal-à-propos avec sainte Angadrême abbesse d'Oroër près de Beauvais, qui vivoit en même tems. S. Ayoû & ses compagnons sont qualifiés *Martyrs* dans le martyrologe Romain, où leur fête est marquée au troisieme de Septembre, qui est le jour de leur mort. Elle se célébroit solennellement à Fleury, ou saint Benoît sur Loire dès le x. ou l'onzieme siecle. Celle de leur premiere translation est rapportée au xvi. de mai. Les moines de

* *lat. Capraria.*

* *Amatis.*

Vers l'an 675.

Adrevald. p. 664.

Mab. p. 663.

Vinc. Barrali. chron. Lerin.

Lerins prétendent avoir encore son corps avec ceux de ses compagnons, dont on dit que le nombre étoit de trente-trois. Mais ceux du prieuré de la ville de Provins en Brie leur opposent une autre prétention, qui semble avoir de meilleurs fondemens. Il paroît que ce saint corps fut transporté de Lerins à Fleury sur Loire; que la crainte des Normans le fit enlever delà au dixieme siecle du tems du roi Raoul, & qu'on l'apporta dans une petite église de Provins dédiée à saint Medard, où l'établissement du culte de saint Ayoû donna lieu de construire un monastere sous son nom, qui est maintenant un prieuré de Benedictins à la congregation de saint Venne. Comme les reliques du Saint n'étoient pas entieres, lorsqu'elles arriverent de Lerins à Fleury, elles l'étoient encore moins, lorsqu'on les reçut à Provins. Seguin ou Sewin archevêque de Sens renferma ce qui en restoit dans une châsse d'argent, & en fit la derniere translation vers la fin du dixieme siecle sous Hugues Capet. Celles que les moines de saint Benoît sur Loire avoient retenues furent dissipées par les Huguenots avec celles de plusieurs autres Saints dans le seizieme siecle.

Vers l'an 930.

Mab. p. 666. 667. &c.

RENVOIS.

* Saint SIMEON *Stylite* dit *le jeune* dont le martyrologe Romain fait mention en ce jour. Voyez au XXIV. de mai.

* Saint GODEGRANC ou plutôt *Chrodgang* évêque de Seez. Voyez au XXII d'avril dans la vie de sainte Opportune.

* Saint GREGOIRE le grand pape, dont on célebre aujourd'hui l'Ordination. Voyez au XII. de mars.

IV. JOUR DE SEPTEMBRE.

SAINT MARCEL MARTYR à Châlon sur Saone.

Et SAINT VALERIEN Martyr à Tournus en Bourgogne.

II. Siecle.

I. *Greg. Tur. de gl. M. c. 54.*

SAint Gregoire de Tours nous represente saint MARCEL & saint VALERIEN comme deux personnes unies par les liens du sang & du martyre. Si cette liaison du sang marque autre chose que la societé même du martyre où ils l'ont répandu, il faut reconnoître que les deux Saints étoient freres ou cousins. On dit qu'ils furent arrêtés pour la foi de Jesus-Christ, & mis en prison du tems de l'empereur Antonin, c'est-à-dire, de Marc Aurele, en l'année 177. avec les célebres Martyrs de Lyon. Si cela est, ils échapperent à la vigilance de leurs gardes; ou ce qui est plus problable, ils les prévinrent par la fuite, comme en userent beaucoup d'autres dans la recherche qu'on faisoit alors des Chrétiens. Il en fut de cette dispersion, comme de celle des fideles de Jerusalem à la persécution qui suivit la mort de saint Etienne. Chacun s'écarta sans songer peut-être d'abord à autre chose qu'à sa sûreté particuliere. Mais Dieu qui sait tout purifier & tout sanctifier dans ses élus, fit servir leurs timides précautions à la propagation de l'évangile. Marcel & Valerien s'en allerent vers le Nord, en remontant la riviere de Saone, Valerien prit la gauche, & Marcel étant entré dans le pays des Sequaniens ou le territoire de Besançon,

Ap. Surs p. 61. L'ill. Orband. t. 2. parmi les actes, &c.

y fit quelques converſions, parmi leſquelles on compte celle de ſon hôte Lation * avec toute ſa famille. La perſecution qui s'allumoit auſſi en ces quartiers-là l'en fit ſortir bientôt après. Il ſe rapprocha de la Saone, & la paſſa près de la ville de Challon, où il évita d'entrer, parce que ſon nom y étoit connu. Mais il ne put éviter la rencontre du gouverneur du pays, nommé Priſque, dont les gens le reconnurent. Priſque ſachant qui il étoit, le fit attacher à des branches d'arbres qu'on avoit courbées, & approchées de force pour lui déchirer le corps en ſe retirant. Cette cruelle invention n'ayant pas réuſſi à ſon gré, il le fit conduire à Challon, où après l'avoir ſollicité en vain de participer aux ſacrifices des idoles, ou de goûter des viandes qui leur avoient été offertes, il lui fit ſouffrir divers ſupplices pour l'obliger à renoncer à la foi de Jeſus-Chriſt. Lorſqu'il ne vit plus lieu de rien eſpérer de lui, il le fit enfouïr en terre juſqu'à la ceinture. Le bienheureux Marcel demeura en un état ſi violent pendant trois jours entiers, au bout deſquels il alla recevoir au ciel la récompenſe que Dieu prépare aux martyrs. On dit qu'il mourut à trois quarts de lieue de Challon. Dans la ſuite des tems l'on bâtit en ſon honneur une égliſe aux fauxbourgs de Challon vers le Levant, où ſon culte devint célebre. Sa fête s'y faiſoit au mois de ſeptembre avec beaucoup de ſolennité. Gontran roi de Bourgogne y aſſiſtoit quelquefois. La dévotion particuliere qu'il avoit pour le ſaint Martyr, le porta à bâtir en ce lieu un magnifique monaſtere qui porta ſon nom. Il y mit des moines de l'inſtitut d'Agaune ou de ſaint Maurice en Walais, abbaye célebre que ſaint Sigiſmond roi de Bourgogne avoit fondée ; & Dieu fit connoître combien l'établiſſement lui en étoit agréable par quelques miracles qu'il opéra au tombeau de ſaint Marcel, ſur-tout par celui qui fut fait contre un parjure qui ſe convertit enſuite. Gontran enrichit beaucoup ce monaſtere, & il le choiſit pour le lieu de ſa ſépulture, par la confiance qu'il avoit en l'interceſſion de notre ſaint Martyr. Cette maiſon ſubſiſte encore aujourd'hui, mais réduite en prieuré de l'ordre de Cluny. Le corps du roi Gontran qui a été mis auſſi au nombre des Saints, fut diſſipé, & ſes cendres jettées au vent par les Huguenots du ſeizieme ſiecle. Ils voulurent traiter de même celui de ſaint Marcel, après avoir pillé les vaſes ſacrés, tout l'or & l'argent de l'abbaye. Mais la châſſe du Saint fut heureuſement détournée & ſauvée en un lieu du bois de Vêvre, où il ne leur fut pas poſſible de la trouver. La fête de ſaint Marcel eſt marquée au IV. de ſeptembre dans les anciens martyrologes du nom de ſaint Jerôme, de Florus, de Wandalbert, de Raban, d'Adon, d'Uſuard, & les ſuivans. Quelques-uns donnent la qualité de prêtre, d'autres même celle d'évêque de Challon à ſaint Marcel, mais ſans preuve ſuffiſante.

II.

Le gouverneur Priſque après avoir fait mourir ſaint Marcel, retourna de Challon à Lyon, & s'arrêta au château de Trenorque, auprès duquel on a depuis bâti une ville appellée Tournus de ſon nom, à cinq lieues de diſtance preſque égale entre Challon & Mâcon. Il apprit que Valerien compagnon de Marcel étoit en ce lieu, & qu'il y avoit converti quelques perſonnes au Chriſtianiſme. Il l'envoya prendre auſſi-tôt, le fit mettre à la torture pour l'obliger à quitter ſa religion. Mais après lui avoir fait déchirer le corps avec des

* ou Larin.

L'an 179.

Greg. Tur. hiſt. Franc. l. 9, c. 3.

Idem de glor. M. c. 53.

L'Ill. Orband. t. 2. p. 121. 122.

Boll. t. 2. mart. p. 316.

Florentin M. Hier. p. 807. 809.

Sauſſ. M. gall.

Act. anon. in add. ad t. 2. ill. Orband. p. 5-7.

Greg. Tur. gl. M. c. 54.

L'an 179.

ongles de fer, sans rien obtenir de ce qu'il lui demandoit, il lui fit couper la tête le XV. de septembre, auquel les martyrologes marquent sa fête qui se met au XVII. du mois dans les lieux où on lui préfere l'octave de la Nativité de la Ste. Vierge. Son corps fut enterré dans le lieu même de son supplice, qui devint dans la suite fort fréquenté des peuples voisins, qui vinrent rendre leur culte à sa memoire. L'église bâtie sur son tombeau à Tournus étoit gouvernée par un prêtre particulier du tems de saint Gregoire de Tours. On y bâtit depuis un monastere, qui porta le nom de Congregation de S. Valerien. Charles le Chauve le donna vers l'an 875. avec le château de Trénorque, c'est-à-dire, la ville de Tournus * aux moines de l'isle de Hermontier ou Nermoûtier aux côtes de Poitou, lorsqu'ils furent obligés d'abandonner leur demeure par la crainte des Normans, & qu'ils se refugierent en Bourgogne avec le corps de saint Filbert leur fondateur & leur premier abbé. L'établissement de ces moines ainsi enrichis tout d'un coup donna un accroissement prodigieux à la petite congregation de S. Valerien, qui ne faisoit presque que languir depuis quelque tems. Elle devint une grosse & puissante abbaye qui eut sous sa dépendance plusieurs autres monasteres qu'on appelloit de la Congregation de Her, c'est-à-dire, de Nermoûtier. Quoique les nouveaux hôtes du lieu qui faisoient le plus grand nombre y regardassent saint Filbert, comme leur principal patron, l'église de Tournus conserva toujours le nom de Valerien par convention faite avec les anciens, jusqu'à ce que l'abbaye fut consumée par le feu vers les commencemens de l'onzieme siecle. Ayant été rebâtie, elle fut dédiée sous le nom de saint Fibert l'an 1018. Cinquante ans environ auparavant, Etienne abbé du lieu avoit ouvert le tombeau de saint Valerien qui étoit dans la cave de l'église après un jeûne public de trois jours pour se préparer a la cérémonie. On y avoit trouvé son corps entier dans sa situation naturelle ; on ajoute même que les cartilages & les nefs s'y distinguoient encore. La tête seule étoit hors de sa place, posée sur la poitrine avec un morceau d'étoffe accommodé en croix. On l'en ôta, & on détacha tous les os pour les mettre en diverses châsses. On en laissa une portion assez considérable dans le tombeau, qui étoit derriere l'autel du Saint ; & la mémoire de cette célebre translation se renouvelle tous les ans par une fête du XXVI. de janvier. Depuis la réparation de l'église on ôta du tombeau la châsse qu'Etienne avoit fait faire d'argent, & on l'exposa aux yeux du peuple. C'est ce qui la fit remarquer par les Huguenots qui l'enleverent au XVI. siecle, après avoir profané & jetté les os du Saint qu'elle renfermoit. Mais la prévoyance de l'abbé Estienne semblable en quelque sorte à celle du patriarche Jacob, qui avoit divisé toute sa famille en divers petits corps, dans la crainte qu'il avoit de son frere Esaü, a été cause de la conservation de la plus grande partie de ces reliques.

Chifflet hist. de Tourn. passim.

* les petites villes s'appelloient encore alors. Castrum.

Vit. Filib. ad 20. Aug.

Chiffl. hist. de Tourn. t. 1. p. 130. t. 2. p. 25. 46.

L'ill. Orband. p. 257.

V. JOUR DE SEPTEMBRE.

XV. Siecle. *SAINT LAURENT JUSTINIEN premier Patriarche de Venise.*

I. L'an 1381. LAURENT fils de Bernard de l'illustre famille des Justiniens de Venise, vint au monde le premier jour de juillet l'an 1381, en un tems où l'Eglise avoit grand besoin de nouveaux exemples de sainteté pour arrêter la corruption des mœurs parmi les enfans. Il étoit né avec un naturel fort heureux. Mais parmi beaucoup d'excellentes qualités, sa mere Quirine, dame de grande vertu qui étoit demeurée veuve fort jeune, voyant une sagesse extraordinaire en lui, & une grandeur d'ame qui sembloit ne pouvoir convenir à un enfant, lui en fit un jour des reproches, appréhendant que ce ne fût l'effet de quelque fierté ou d'un orgueil secret. Le petit Laurent lui répondit en souriant: *Ne craignez rien, ma mere, vous me verrez grand serviteur de Dieu aussi-bien que mes deux freres.* Il entendoit Marc & Leonard. Bientôt après on le vit commencer l'accomplissement de sa prédiction. Car renonçant généreusement à tous les avantages de sa famille, & à tout ce qu'il auroit eu lieu d'espérer du siecle, il se retira chez les chanoines réguliers de saint George d'Alga, qui étoit un isle au couchant de Venise à deux mille pas de la ville; & il se mit sous la discipline de son oncle maternel Marin Quirino, homme de sainte vie. Il n'avoit encore alors que 19. ans, mais les progrès extraordinaires qu'il fit fit dans la vertu & dans la science des

Bern. Justin. vit. Laurent. Just. ap. Boll. in januar. d. 8.

L'an 1400.

Saints le firent élever aux ordres sacrés, où il fut un modele de perfection pour ceux qui avoient à combattre les passions de l'ame, mortifier la chair, pratiquer les humiliations de l'esprit & du corps, instruire de paroles & d'actions.

II. L'an 1433. Son humilité ne put le mettre à couvert de l'autorité du pape Eugene IV. qui le fit évêque de Venise malgré lui. Il étoit alors Général pour la seconde fois de la congregation de saint Georges d'Alga dont il fut regardé comme le veritable fondateur par les beaux réglemens qu'il y fit, comme on peut dire que saint Bernard l'est de l'ordre de Citeaux, qui ne laisse pas de devoir ses fondemens au bienheureux Robert de Molesme. L'épiscopat ne lui fit rien changer des austérités de la vie religieuse qu'il avoit menée parmi les chanoines réguliers; & il en parut encore plus humble qu'auparavant. Il ne relâcha rien aussi de son assiduité à la priere, & il augmenta encore ses veilles, qui paroissoient déja excessives lorsqu'il étoit dans la maison de saint Georges. Ses abstinences & ses mortifications particulieres étoient fort cachées; mais sa modestie & sa simplicité chrétienne parurent dans le réglement de sa maison épiscopale, dans la frugalité de sa table, dans le peu qu'il avoit de meubles, de train, de domestiques, & dans le retranchement de toutes les commodités dont un évêque peut absolument se passer; alléguant qu'il avoit une nombreuse famille à nourrir, sçavoir les pauvres de Jesus-Christ. La dureté avec laquelle il traitoit son corps en tout tems, ne diminua jamais rien de la douceur qu'il avoit pour tout le monde, & de la condescendance charitable dont il usoit pour guérir les maladies & les foiblesses de son peuple.

C'eſt ce qui lui gagna les cœurs de toutes ſortes de perſonnes, & qui lui facilita la réformation de ſon clergé, qui voyant le déſintereſſement merveilleux qui le faiſoit agir par-tout, ſe ſoumit à tout ce qu'il voulut pour le rétabliſſement de la diſcipline, & travailla même ſous lui à la correction des autres. Après le ſoin qu'il prenoit du ſalut des ames, qui ne lui donnoit aucun rélâche, la partie dominante de ſa charité, étoit ſon amour pour les pauvres. Il ne gardoit point d'autre meſure, ou d'autre regle dans la profuſion, que cette charité lui faiſoit faire à leur égard, que de n'en laiſſer aucun ſans aſſiſtance. Il eſt arrivé ſouvent qu'après s'être épuiſé & avoir emprunté de l'argent pour ſubvenir à leurs beſoins, il ſe trouvoit ſecouru de Dieu par des voies imprévues & inopinées. Sa modération & ſa patience pour ſouffrir les outrages les plus ſanglans, & les railleries les plus picquantes de quelques impies, fut ſouvent un moyen plus éficace, pour les ramener doucement à leurs devoirs, que l'autorité des loix.

III. Le pape Nicolas V. plein d'eſtime & de vénération pour ſa vertu, cherchoit l'occaſion de l'élever en quelque poſte, d'où cette lumiere pût ſe répandre dans l'Egliſe avec plus d'étendue. Il crut l'avoir trouvé à la mort du Patriarche de Grade*, ville maritime du Golfe, à laquelle on avoit annéxé le patriarchat d'Aquilée. Il en transféra le titre au ſiége de Veniſe à ſa ſeule conſidération; & Laurent ſe vit ainſi le premier patriarche de cette égliſe l'an 1451. par une bulle d'éreɛtion, dattée du VIII. d'octobre. Cette nouvelle élévation où on avoit été obligé de le traîner par force, comme on avoit fait à l'épiſcopat, ne lui enfla point le cœur, & ne fit aucun changement dans ſa maniere de vivre pauvrement. Elle lui fut ſeulement un ſujet de redoubler ſon application à ſes devoirs, & une matiere de plus grande édification pour tous ceux qui le voyoient ſi humble, ſi détaché des choſes de la terre, & ſi mortifié dans ſes ſens. Il mourut auſſi ſaintement qu'il avoit vécu le VIII. jour de janvier, de l'année 1455, âgé de 73. ans & demi. Il fut gratifié du don de prophétie de ſon vivant; & ſa ſainteté a été atteſtée par divers miracles après ſa mort. Les ouvrages qu'il a laiſſés au public, ſont les fruits d'une pieté ſolide, plutôt que d'une érudition acquiſe par l'étude des lettres; & l'on voit qu'il avoit beaucoup plus profité à l'école du Saint Eſprit, qu'à celle des hommes.

* Dominique Micheli.

L'an 1451.

L'an 1455.

IV. Son culte.

On fut obligé d'expoſer ſon corps pendant quelque tems à la vénération des peuples qui accoururent en foule de toutes parts à la nouvelle qu'on eut de ſa mort; mais une conteſtation ſurvenue touchant ſon inhumation entre le chapitre de l'égliſe patriarchale & les religieux de ſaint Georges, chez qui le Saint avoit deſtiné ſa ſépulture, fut cauſe qu'il demeura ainſi découvert en dépôt dans la ſacriſtie de la grande égliſe pendant 57 jours; ſans qu'au bout d'un ſi long terme, il y parut aucune marque de corruption. Après qu'on l'eût enfin enſéveli, ſon tombeau ne fut pas moins glorieux, que l'avoit été une ſi longue expoſition. Le pape Sixte IV. avoit commencé à faire faire les procédures de ſa canoniſation; Leon X. & Adrien VI. les avoient fait continuer; & enfin Clement VII. donna le decret de ſa béatification l'an 1524, avec permiſſion d'en faire la fête, & l'office public dans toutes les égliſes de la republique de Veniſe, remettant à un autre tems plus commode l'exécution

le XVII. mars.

[illegible] Bull. p. 563. 551.

L'an 1524.

du dessein qu'il avoit de le canoniser. On avoit commencé long-tems auparavant à dresser des autels sous son nom à Venise, à placer ses statues dan les églises, à lui bâtir des chapelles ; & à l'y invoquer tout haut sans scrupule ; & on le regardoit déja comme le protecteur, ou le saint tutelaire de la ville & de toute la seigneurie, après saint Marc. L'an 1597. L'an 1597, le cardinal Laurent Priolo, patriarche de Venise, se disposoit à faire la translation solennelle de ses reliques, en vertu d'un decret de la congrégation des Rits sacrés, donné le 1. de février. Mais la mort du patriarche fit suspendre l'exécution. Depuis la bulle de béatification, les écrivains n'ont fait nulle difficulté de lui donner le titre de SAINT, plutôt que celui de BIENHEUREUX ; & le pape Clement VIII. en a usé de même dans un bref apostolique, où il accorde des indulgences à ceux qui visiteront les églises des Chanoines réguliers de la congrégation de saint Georges d'Alga, par toute l'Italie le jour de la fête de saint Laurent Justinien. Son culte fut introduit en Sicile, & sur-tout à Palerme ; qui le mit au nombre de ses saints patrons, après s'être trouvé garantie de la peste l'an 1626. par son intercession. Cette dévotion publique fut autorisée par un decret de la congrégation des Rits, donné le XXVI. de février, de l'an 1628.

Enfin sa canonisation a été solennisée le premier jour de novembre de L'an 1690. l'an 1690 par le pape Alexandre VIII. ; & sa fête érigée en semidouble dans l'office Romain, se trouve remise au cinquieme de septembre par ordre du saint Siege, & de la congrégation des Rits.

AUTRES SAINTS DU cinquieme jour de Septembre.

I. LES LXXX. MARTYRS de Constantinople de l'an 370. sous Valens, dont les trois principaux sont saint URBAIN, saint THEODORE & saint MENEDEME.

IV. Siecle.

I. L'Empereur Valens, après la paix faite avec les Gots, partit de Constantinople au commencement de l'an 370. pour aller à Antioche soutenir la guerre des Perses, commencée trois ans auparavant. Il n'étoit encore qu'à Nicomedie en Bithynie; lorsqu'il apprit la mort d'Eudoxe, fameux évêque Arien de Constantinople, qu'il avoit toujours maintenu & autorisé dans le mal qu'il avoit fait aux Catholiques. Il approuva l'élection que les Ariens firent de Démophile pour lui succéder ; & parut fort en colere de la liberté que les Catholiques prirent, de se choisir un évêque de leur communion, nommé Evagre. Ce fut aux Ariens un nouveau prétexte de les persécuter. Ils exciterent un tumulte, qui fit craindre à l'empereur quelque sédition dans la ville. Il y envoya des troupes de Nicomedie, avec ordre d'arrêter le nouvel évêque des Catholiques & celui qui l'avoit sacré, & de les envoyer séparément en exil ; ce qui fut rigoureusement exécuté. Les Ariens devenus plus insolens par la protection du prince, maltraiterent les Catholiques avec encore plus de hardiesse qu'auparavant. Ils ne se contentoient pas des injures, ils les frappoient outrageusement, les mettoient en prison, les traînoient devant les magistrats de leur secte, & leur faisoient payer de grosses

Socrat. l. 4. c. 16.
Socrat. l. 6. c. 14. & 15.
Papebr. Boll. ad diem XVII. maii p. 170. t. 4.
Greg. Naz. or. ad PP. conc. CP. or. in laud. Bas. or. de Herone. or. ad Arian.

grosses amendes. Pour se plaindre de ces violences, les Catholiques députerent vers l'empereur quatre-vingts ecclésiastiques, toutes personnes choisies, à la tête desquelles étoient URBAIN, THEODORE & MENEDEME. Ces députés étant arrivés à Nicomedie, présenterent leur requête à Valens, & lui exposerent les indignités & les maux que l'on faisoit souffrir aux Catholiques. Ce prince fut extrêmement irrité de leurs remontrances; mais parce qu'il craignoit toujours quelque sédition qui l'obligeât à retourner à Constantinople, ou qui retardât son voyage, il dissimula sa colere, & donna ses ordres secrets à Modeste, préfet du prétoire, pour les faire tous périr sans bruit, sans que la multitude s'en apperçût. Modeste feignit donc de vouloir les envoyer tous en exil; ce qu'ils accepterent fort généreusement. Mais il les fit mettre dans un vaisseau qui n'étoit point lesté, & il donna ordre aux matelots d'y mettre le feu quand il seroit en pleine mer. Ils furent donc embarqués, comme pour aller en exil, vers l'Hellespont ou la Phrygie; mais lorsqu'on les eût fait avancer au milieu du Golphe d'Astaque, au fond duquel est la ville de Nicomedie, les mariniers mirent le feu au bâtiment, passerent dans une chaloupe qu'ils faisoient suivre, & se retirerent. Un grand vent qui souffloit par hazard du côté du Levant, poussa le vaisseau, qui étoit déja tout enflammé, jusqu'au havre, nommé Dacidize, sur la côte de Bithynie, où il acheva de se consumer. C'est ainsi que ces saints Ecclésiastiques moururent entre le feu & l'eau, pour avoir entrepris la cause de la justice & de la vérité; & l'église leur a décerné les honneurs publics du martyre. L'Eglise grecque faisoit leur fête le XVIII. de mai: mais le martyrologe Romain moderne, la marque au V. de septembre; quelqu'autres au III. de juillet. On attribua à une punition divine de cette cruauté, la famine qui affligea cette année la Phrygie & les païs voisins.

Socr. ut supr. Fleur. l. 16. c. 24.

Sozom. l. 6. c. 14. Theodoret. l. 4. c. 24. Greg. Naz. or. ad Arian.

Papebr. t. 4. maii d. XVIII. p. 170.

Socr. supr.

II. SAINT CORENTIN I. Evêque de Cornouaille ou de Kemper en Basse Bretagne.

IV. & V. Siecles.

L'Eglise du païs de Cornouaille, en basse Bretagne, dont le siége fut établi dans la ville de Kemper, ou Quimper, reconnoît pour son premier évêque saint CORENTIN, qu'elle le regarde comme l'un des disciples de saint Martin de Tours, à qui elle se croit redevable de sa naissance. On prétend effectivement, que ce fut ce saint prélat, qui en qualité de métropolitain fonda cet évêché, & qui lui donna notre Saint pour pasteur. C'est néanmoins ce que ne se persuaderont pas aisément ceux qui savent que saint Martin n'avoit pas les droits de métropolitain, & que la ville de Tours étoit encore alors soumise à celle de Rouen. Car le partage de la Gaule Celtique ou Lyonnoise, en cinq provinces, de la troisiéme desquelles la ville de Tours devoit être la métropole civile; ne fut fait au plutôt par l'autorité de l'empereur Honorius, que vers le tems de la mort de saint Martin; & l'on sait qu'il a dû s'écouler encore du tems, avant que l'Eglise se fût accommodée à ce département, pour en faire une métropole ecclésiastique, du consentement des évêques de Rouen. Quoiqu'il en soit, on est très-persuadé que saint Corentin répondit par la sainteté de sa vie, aux soins de celui dont il avoit été le disciple; & au

Argentr. hist. Bret. l. 1. Alb. de Morlaix hist. eccl. de Bret. Henschen. Boll. t 1. mart. p. 246. n. 7. ad fin.

Amm. M. l. 15. hist.

choix de ceux qui l'établirent évêque; mais on n'a aucune connoissance particuliere des actions de sa vie. Son église éprouvant la continuation de son assistance après sa mort, le prit par reconnoissance pour son patron titulaire avec la sainte Vierge; & la ville fut depuis appellé de son nom, Quimper-Corentin, comme s'il en eût été le fondateur. Elle établit en son honneur, deux ou trois fêtes dans le cours de l'année; l'une au premier de mai, qu'elle regarde comme le jour de sa mort ou de sa translation; l'autre au cinquiéme de septembre, qu'elle prend pour le jour de son ordination, dans laquelle elle célebre elle-même sa propre naissance; & la troisiéme au XII. de décembre, que quelques-uns croyent être le jour de sa mort. Elle conserva ses reliques, au moins en partie, jusqu'à ce que vers l'an 966. la crainte des Normans Danois, fit transporter ce qui lui en restoit à Paris, avec celles de saint Sanson, de saint malo, de saint Magloire, & de plusieurs autres Saints de divers endroits de la Bretagne. Hugues Capet, alors comte de Paris, & depuis roi de France, les tira dans le palais, & les fit mettre ensuite dans l'église de saint Bathelemy. Elles y resterent avec celle de saint Brieu; lorsque les autres furent transportées dans la nouvelle église de saint Magloire, hors de la Ville: du côté de S. Denys & ailleurs. Mais on dit qu'elles furent emportées depuis à l'abbaïe de saint Corentin, que le roi Philippes Auguste fit bâtir pour des filles près de Mantes sur la Seine, vers l'an 1201. L'autre partie des reliques de saint Corentin, avoit déja été transportée, long-tems auparavant à Montreuil-sur-mer, en basse Picardie, si l'on en croit Malbranq. Quelques-uns ne laissent pas de soutenir encore que les reliques de saint Corentin, sont maintenant à Marmoutier en Touraine; où ils veulent qu'elles ayent été transportées de l'église de saint Martin de Tours, dans laquelle ils supposent qu'on les avoit réfugiées, pour les sauver de la fureur des Normans. On en garde quelque ossement dans l'abbaïe de saint Victor-lez-Paris.

Moland. ad Usuard. f. 62. Saussf m. G. p. 252. 592. 593. Boll. t. 1. mai. p. 5.

Duchesf. t. 3. hist. Franc. Henfch. t. 1. mart. p. 248.

Malbr. l. 6. de Morin. c. 22. Henfch. suvr. Gir. col. 1852.

III. *SAINT BERTIN ABBE' de Sithieu à saint Omer.*

VII. & VIII. Siecles.

I.

SAint Bertin étoit parent ou allié de S. Omer, & de même pays que lui; mais il n'y a nulle apparence qu'ils ayent été ni l'un ni l'autre neveux de saint Arnoul évêque de Mets. Bertin plus jeune qu'Omer de plusieurs années, naquit comme lui dans le territoire de Constance, sur le haut Rhin, qui sépare le pays des Suisses d'avec la Souabe, vers le tems que Clotaire II. réunit les royaumes de Bourgogne & d'Austrasie à la monarchie françoise. L'exemple de saint Omer, qui avoit renoncé au monde pour suivre Jesus-Christ, & qui s'étoit renfermé dans le monastere de Luxeû en Bourgogne, fit tant d'impression sur lui, que se sentant prévenu de la même grace, il résolut de prendre le même parti; & de tout quitter aussi pour Dieu. Il se joignit à deux compagnons, nommés Mommolein & Ebertran, qu'il trouva dans des dispositions semblables à la sienne; & tous trois abandonnerent leurs parens, leurs pays, & leurs biens; & tout ce qui auroit été capable de les rétenir dans le siecle, pour aller trouver saint Omer à Luxeû. Ils y furent reçûs par l'abbé saint Walbert, qui gouvernoit cette célebre communauté depuis la mort de saint Eustase:

Flocard. ap. Mabill. sæc 3. p. 108. Le Cointe an. 608. 633. 639. 648.

Vers l'an 633.

successeur de saint Colomban, qui en avoit été le fondateur. Ils y suivirent les pas de S. Omer avec tant d'ardeur, qu'ils firent de grands progrès en peu de tems dans la pratique des vertus chrétiennes, qui devoient les conduire à la perfection de l'état qu'ils y avoient embrassé. Leur mérite & la vûe des services qu'ils pourroient rendre à l'Eglise porta leur Supérieur à les faire ordonner prêtres; & il semble qu'ils étoient destinés à aller prêcher le royaume des cieux aux peuples de de-là les monts de Vosge, & de de-là le Rhin même, pour la conversion desquels le monastere de Luxeû s'étoit toûjours particuliérement intéressé depuis le tems de saint Colomban. Mais ayant appris quel étoit le besoin que saint Omer avoit d'ouvriers évangeliques dans le territoire de Therouenne dont il avoit été fait évêque, ils partirent ensemble pour l'aller assister avec la permission de leur abbé, à qui l'on croit que ce saint Prélat les avoit demandés. Ils s'appliquerent à l'instruction des peuples sous son autorité. Ayant trouvé un champ qui étoit abandonné depuis près d'un siecle, & qui n'avoit même été cultivé auparavant que d'une maniére assez imparfaite & superficielle, ils eurent bien des fatigues & des rebuts à souffrir dans un aussi grand travail qu'étoit celui de déraciner tout à la fois l'idolâtrie & les vices qui y régnoient.

Vers l'an 639.

II. Un seigneur du pays nommé Adroald, entre les fruits de la réconnoissance qu'il avoit de la grace de sa conversion offrit à saint Omer la terre de Sithieu avec ses dépendances pour en faire l'usage qu'il jugeroit le plus convenable à la gloire de Dieu, & à l'utilité des pauvres. Les premieres vûes du saint Prélat avoient été d'y bâtir un hôpital; mais croyant qu'il falloit une retraite à ceux qui cherchoient à servir Dieu hors du commerce du siecle, il consentit qu'on y fondât un monastere pour saint Bertin & ses compagnons. Ce fut là l'origine de la célebre abbaye de Sithieu, que l'on appella d'abord le vieux monastere, & qui porta ensuite le nom de saint Bertin, qu'elle conserve encore aujourd'hui dans la ville de saint Omer en Artois. Le saint évêque en donna la conduite à Mommolein, peutêtre parce que qu'il étoit le plus âgé des trois compagnons de ses travaux. Ils y menerent une vie qui fut d'une édification merveilleuse à tout le pays & qui servit beaucoup à confirmer la sainte doctrine qu'ils enseignoient dans leurs prédications. L'oraison y étoit continuelle, & les jeûnes très-austeres. Leur nourriture n'étoit souvent que du pain & de l'eau; ils assistoient les pauvres du reste. Ils employoient à la psalmodie ou à l'instruction des peuples la meilleure partie du jour sous les ordres de saint Omer, qui se servoit toujours de leur ministere. Ils obligeoient leurs corps tout fatigués du travail des missions, & tout abbatus des jeûnes à soutenir encore de longues veilles pour prier & méditer sur les vérités divines qu'ils avoient à annoncer aux autres. Après la mort de saint Eloi évêque de Noyon & de Tournai, qui arriva l'an 659, Mommolein fut choisi pour lui succéder, & Bertin fut mis en sa place pour gouverner l'abbaye de Sithieu. Pour Ebertran il fut établi peu de tems après par Mommolein abbé de saint Quentin en Vermandois, qui est aujourd'hui un chapitre de chanoines. Saint Bertin ayant reçu de saint Omer l'église de Notre-Dame, qu'il avoit bâtie à quelque distance du monastere pour servir à la sépulture des religieux, fit construire de nouveaux édifices dans le même fonds de Sithieu

L'an 659. 660.

près de cette église, & y transporta ses religieux, du vieux monastere, qui n'etoit composé que de quelques méchantes cellules. C'est ce qui a donné lieu à plusieurs de dire que ce Saint a été le premier abbé de Sithieu, comptant pour rien le vieux monastere & l'administration qu'en avoit eue saint Mommolein. Cette nouvelle abbaye fut dédiée sous le nom de saint Pierre, comme l'autre; & l'église de Notre-Dame qui n'y étoit pas comprise a été donnée depuis à des chanoines dont il s'est fait un chapitre collegial, jusqu'a ce que la ville de S. Omer, ayant été érigée en évêché comme Boulogne & Ypres après la ruine de Therouenne, elle a été choisie pour être la cathedrale.

III. La reputation de saint Bertin attira dans son monastere un grand nombre de personnes, qui trouvoient un avantage tout particulier à pouvoir servir Dieu sous sa discipline. Il avoit sous lui cent cinquante religieux, qui chantoient l'office dans l'église de saint Pierre, & sur la fin, encore près de quarante autres qui desservoient celle de Notre-Dame près de laqu'elle étoit le cimetiere de la communauté. Après avoir veillé avec une application continuelle sur le troupeau qui lui étoit confié, & avoir toujours eu grand soin de joindre ses exemples à son autorité & à ses discours, il se trouva épuisé des forces du corps & tout abbatu sous le poids de son grand âge. C'est ce qui le porta à se démettre de sa charge entre les mains de Rigobert son disciple, à qui il laissa l'abbaye enrichie de diverses donations, que l'on y avoit fait en sa considération; & solidement appuyée sur l'autorité des rois qui la confirmérent par leurs lettres, & s'en déclarérent les protecteurs. Il passa le reste de ses jours dans la contemplation, s'assujetissant d'ailleurs à toutes les pratiques de la discipline reguliere comme un simple religieux; & après avoir substitué Erlefroi a Rigobert, qui avoit mieux aimé obéir que commander aux autres, il mourut de la mort des justes le v. jour de septembre de la quinzieme année du regne de Childebert III. qui répond à la 709. de Jesus-Christ. A ce compte il peut avoir vécu jusqu'à l'âge de 96. ans; mais c'est sans apparence, qu'on lui en donne cent douze; quelques-uns même estiment qu'il n'a point passé la 90 année de sa vie. Il fut enterré dans l'église de saint Martin qu'il avoit fait bâtir pour son successeur Rigobert. L'opinion qu'on avoit de sa sainteté, & le bruit des miracles qu'on lui attribuoit, firent craindre à Folquin évêque de Therouenne du tems de Charles-le-Chauve, qu'on ne vînt enlever ce trésor de son diocêse; car les pieuses fourbes des voleurs de reliques n'étoient dès-lors guéres moins redoutables que la fureur des Normans, qui les brûloient ou les jettoient au vent pour avoir leurs chasses & piler les églises. C'est ce qui porta ce Prélat à retirer celles de saint Bertin, de la vûe du public l'an 846, & à les cacher sous le prétexte d'une translation qu'il célébra le XVI. de juillet. Le corps fut rétrouvé l'an 1050. le XV juillet, & élevé de terre le second jour de mai de l'an 1052. par une cérémonie fort solennelle à laquelle présidoient Guyon archevêque de Reims, & Dreux évêque de Therouenne. Enfin il s'en fit une derniere translation le XVI. de juillet de l'an 1237. par les soins de Pierre évêque de Therouenne, assisté d'Asson évêque d'Arras, qui mirent ses os dans une chasse d'argent enrichie d'or & de pierres précieuses. la fête principale de saint Bertin est marquée au V. de septembre dans Adon, & Usuard, & dans Florus plus

Marginal notes: Vers l'an 696. — Ap. Mabill. Bult. le Coint. &c. — L'an 709. — Le Coint. an. 702. n. 32. — L'an 846. — 1050. — 1052. — 1237.

ancien qu'eux ; ce qui a été ſuivi dans le Romain & les autres modernes. Celle de ſa premiere tranſlation de l'année 846. eſt rapportée au XVI. de juillet ; celle de ſon élévation de l'an 1052. au ſecond de mai par Molanus & du Sauſſai, qui met encore celle de ſon invention au XVI. de juin.

V. & VI. Siecles.

III. SAINT GENEBAUD I. Evêque de Laon.

I. L'Un des premiers ſoins qu'eût le roi Clovis I. après ſon batême, fut de réparer les dommages que ſon armée encore toute payenne & toute barbare avoit fait aux égliſes dans le tems de ſon idolâtrie. Si l'on en croit Hincmar, il mit de groſſes ſommes d'argent & beaucoup de terres entre les mains de ſaint Remi évêque de Reims, qui pour ôter tout ſujet de ſe faire ſoupçonner d'intérêt & d'avarice les diſtribua en pluſieurs provinces. Pour ce qui eſt des poſſeſſions qui étoient ſituées dans le territoire de Reims, il en aſſigna une partie à ſon égliſe, & l'autre à la paroiſſe de la petite ville * de Laon qu'il érigea en évêché. Il y établit pour premier évêque GENEBAUD homme qualifié dans le monde qui avoit épouſé ſa niece, mais qui s'étoit ſéparé de ſa femme pour vivre en continence, & ſervir Dieu le reſte de ſes jours. Genebaud paroiſſoit très-digne de cet emploi tant à cauſe de ſa pieté que pour la grande connoiſſance qu'il avoit des ſaintes écritures & des ſciences humaines. Auſſi s'acquitta t'il de ſon miniſtere dans les commencemens avec toute la vigilance, toute la pureté, tout le zêle & toute la ſuffiſance que l'on pouvoit attendre d'une perſonne choiſie d'une telle main. Mais au lieu de reconnoître l'auteur de ſes ſuccés, & de s'humilier devant lui dans la vûe du beſoin continuel qu'il avoit de ſon aſſiſtance pour ſe ſoutenir, il ſe laiſſa éblouir à l'éclat de ſa nouvelle dignité, & il s'oublia inſenſiblement. La confiance qu'il eut en ſes propres forces le fit malheureuſement tomber. Sans conſidérer qu'il n'étoit ni plus ſaint que David, ni plus ſage que Salomon, qui s'étoient laiſſé prendre aux attraits des femmes, il ne crut pas devoir uſer de précaution envers la ſienne. S'imaginant n'avoir toujours pour elle que les yeux d'un frere depuis que leur ſéparation en avoit fait ſa ſœur, il voulut bien lui permettre de lui rendre de fréquentes viſites, ſous prétexte de venir recevoir des inſtructions pour le ſalut de ſon ame. Mais cette fréquentation leur devint d'autant plus dangereuſe qu'elle n'étoit ſuſpecte à perſonne. Elle réveilla tellement leurs premieres affections que l'évêque ſuccomba enfin à la tentation. Sa femme ſe trouvant groſſe ſe déroba à la vûe des hommes ; & perſonne n'y trouva rien à redire, ſachant qu'elle faiſoit profeſſion de vivre dans la retraite. Lorſqu'elle fut accouchée elle envoya avertir l'évêque qu'il avoit un fils. * Genebaud couvert de confuſion conçut du regret pour la faute qu'il avoit commiſe, & qui bien qu'inconnue aux hommes ne pouvoit demeurer cachée aux yeux de Dieu. Sa femme n'en fut peutêtre pas ſi touchée. Elle craignit qu'on ne ſe doutât de quelque choſe, ſi elle diſcontinuoit ſes viſites. Elle retourna donc chez l'évêque comme auparavant, & quoique ce fût d'abord ſans autre deſſein que de s'entretenir de choſes de piété & d'édification, leur communication ne laiſſa point de ralumer leurs feux. Genebaud laiſſa ſécher les larmes que ſa premiere faute lui avoit fait répandre ;

Hincmar vit. Remig. Rem. ap. Sur. d. 13. jan.

* Caſtrum.

L'an 497.

Vers l'an 506.

* Latro.

& il en commit une seconde dont le fruit fut une fille. *

* Vulpecula.

II. Ce nouveau crime demeura encore assez sécret à l'égard des hommes. Mais Dieu qui ne vouloit pas perdre Genebaud, en fit naître tant de remords dans son cœur, que ne pouvant plus résister aux tortures de sa conscience, il envoya prier saint Remi de le venir voir parce qu'il avoit une affaire de la derniere importance à lui communiquer. Saint Remi se rendit à Laon aussi-tôt; & lors qu'ils furent retirés ensemble dans une chambre pour l'affaire qui l'avoit fait venir, Genebaud fut tellement saisi que la douleur & les sanglots l'empêcherent de lui expliquer le sujet pour lequel il l'avoit mandé. Il ne put faire autre chose que de se prosterner à ses pieds, & de porter la main à son cou pour en tirer l'étole épiscopale, & la lui rendre. Saint Remi ne souffrit pas qu'il s'ôtât cette marque de sa dignité, & se sentant attendri par les larmes de Genebaud il ne put aussi retenir les siennes. Il comprit enfin qu'il étoit question de quelque énormité, & fit par ses maniéres pleines de bonté que la parole revint à Genebaud, qui lui confessa tout ce qui lui étoit arrivé. Il accompagna cette confession de tant de marques d'un véritable repentir, que le saint Evêque ne douta point de l'assûrance du pardon, s'il en vouloit faire une pénitence sincere. Il le consola, & l'exhorta puissamment à suivre les pas des plus illustres pénitens que Dieu avoit rélevés de leurs chutes. Pour lui en faciliter les moyens il lui fit bâtir une cellule où il n'entroit que fort peu de lumiére, & qui avoit plûtôt l'apparence d'un sépulcre que de la rétraite d'un homme vivant. Il y renferma Genebaud, & se chargea lui-même du soin de son église pendant tout le temps; partageant son assistance de telle sorte, que de deux Dimanches, dont l'un étoit pour l'église de Reims, il donnoit l'autre à celle de Laon où il se rendoit tous les quinze jours. Il y avoit sept ans que Genebaud ainsi reclus acquittoit sa pénitence dans la priere continuelle, dans les larmes, les veilles, & les jeûnes, lorsque la nuit du jeudi saint après avoir passé de longues heures à prier & à déplorer son malheur qui le tenoit séparé de Dieu, ou au moins de l'église en un tems où son ministere l'obligeoit de réconcilier les autres à sa divine majesté, il s'endormit accablé de sa douleur, prosterné comme il étoit. Il crut voir en songe un ange, qui venoit l'assûrer de la part de Dieu que son péché lui étoit pardonné, & qui lui ordonnoit d'aller à l'église pour réconcilier les pénitens. Il faisoit difficulté, ce lui sembloit, d'obéir à cet ordre, alléguant qu'il ne pouvoit sortir du lieu où Remi son supérieur l'avoit enfermé, & dont il avoit la clef, s'il ne venoit lui-même l'en rétirer. Il lui parut que l'ange pour lui confirmer la vérité de ce qu'il lui disoit, ouvroit la porte de la cellule que Remi avoit scellée, sans que le sceau fût rompu, & le prenoit par le bras pour le faire sortir. Mais que demeurant ferme dans sa résolution il se couchoit par terre à l'entrée de la porte, & y demeuroit les bras étendus en croix, protestant qne quand notre Seigneur viendroit lui-même il n'oseroit pas en sortir, si celui qui l'y avoit enfermé en son nom ne le lui ordonnoit. Hincmar, qui nous a donné ce songe pour quelque chose de réel, ajoute qu'on vit dès le lendemain au matin saint Remi à Laon, & l'on croyoit que c'étoit pour y faire ses fonctions ordinaires, afin de pouvoir retourner ensuite à Reims pour la grande fête de Pâques. Mais il alla droit à la cellule

Vers l'an 508. *Hincmar. supr.*

Vers l'an 515.

de son pénitent, releva Genebaud qui s'étoit profterné, lui donna l'absolution, le rétablit dans ses fonctions épiscopales, le fit officier en sa présence, & rétourna à Reims après le service.

III.

Depuis ce tems Genebaud vécut dans une sainteté admirable, tâchant de marquer par toutes sortes de bonnes œuvres la reconnoissance qu'il avoit de la grace que Dieu lui avoit faite, & excitant les pécheurs à la pénitence par son exemple. Sa faute lui fut une leçon continuelle d'humilité. Elle servit même à guérir l'enflure de son cœur, & elle vérifia en lui la parole de l'Apôtre, qui dit que *toutes choses contribuent au bien de ceux qui aiment Dieu, & qu'il a appellés selon son décret pour être Saints.* On ne sçait combien saint Genebaud vécut depuis son rétablissement. Quelques-uns croyent qu'il étoit encore au monde l'an 549, & qu'il est ce Genebaud évêque de Laon qui députa son archidiacre Medulfe au concile v. d'Orleans tenu en cette année. Ce qu'il est aisé de croire qu'il auroit fait parce que son grand âge l'auroit empêché d'y assister. Si cela est il a passé plus de cinquante ans dans l'épiscopat. On prétend qu'il eut pour successeur ce fils, qui lui étoit né de sa femme depuis que son propre choix, & ensuite les loix de l'Eglise lui en avoient interdit l'usage.

Rom. 8. 28.

Le Coint. an. 549. n. 54.

VI. JOUR DE SEPTEMBRE.

I. Siecle.

SAINT ONESIPHORE Disciple de saint Paul.

I.

ONESIPHORE, dont les Latins honorent aujourd'hui la mémoire, avoit un établissement dans la province proconsulaire de l'asie mineure, & peut-être dans la ville d'Ephese même, lorsque S. Paul y vint apporter la lumiere de l'évangile. La foi qu'il reçut dans sa conversion, ne fut pas une foi morte; elle fut animée d'une charité qui le porta à rendre toutes sortes de services à toute l'église des fideles du pays. Saint Paul au second voyage qu'il fit à Rome, ayant été arrêté par ordre de Neron, & mis dans la prison, d'où il ne sortit que pour aller au martyre, se vit abandonné de tout le monde. Les Asiatiques même qui se trouverent à Rome, & qui d'ailleurs lui avoient toujours paru si affectionnés, s'éloignoient de lui. Mais Dieu lui envoya Onesiphore, venu d'Asie pour l'assister. C'est ce qu'il fit avec un zêle digne de tous les éloges de l'Eglise. C'est aussi ce que nous ne pouvons mieux représenter, que par les termes mêmes, dans lesquels s'en est expliqué cet Apôtre dans sa seconde épitre à Thimothée, écrite peu de tems après. » Que le Seigneur, dit-il, répande sa miséricorde sur la famille » d'Onesiphore, parce qu'il m'a souvent soulagé, & qu'il n'a point rougi de mes chaînes. Etant venu à » Rome, il m'a cherché avec grand » soin, & m'a trouvé. Que le Seigneur lui fasse la grace de trouver » miséricorde devant lui en ce dernier » jour. Car vous savez mieux que » personne combien d'assistances il » m'a rendues à Ephese.

2. Timoth. c. 4. v. 16.

Ibid. c. 1. v. 16. & seqq.

II.

Voilà tout ce que l'Ecriture sainte nous apprend d'Onesiphore, & l'histoire de l'Eglise ne nous en dit rien au-delà, non plus que les anciens, qui paroissent n'avoir point connu autre chose de lui. Les Grecs modernes en ont bien sçu davantage; & si on les en croit, saint Onesiphore avoit été l'un des 72. disciples de J. C. & fut depuis évêque tantôt de Co-

Menol. canis. mensæ 29. a. r. 8. dec.

lophon en Asie mineure, tantôt d'une Cesarée, tantôt d'une Coronée en Bœotie. Ils semblent aussi en faire un martyre. Mais on ne sait si c'est d'eux qu'on a pris ce qu'on trouve dans le martyrologe Romain, que saint Onesiphore, disciple des Apôtres, ayant été arrêté dans l'Hellespont, avec saint Porphyre, par l'ordre du proconsul Adrien, fut rudement frappé de coups, puis tiré par des chevaux indomptés. De quelque part que cela soit venu, on n'a point dû le recevoir sans garand. Les Grecs font la fête de notre Saint le XXIX. d'avril, & le VIII. de décembre. Adon & les autres Latins marquent sa fête au VI. de septembre.

Boll. t. 3. april. p. 612.

AUTRES SAINTS DU sixieme jour de Septembre.

V. Siecle.

I. SAINT DONATIEN, S. PRESIDE, S. MANSUET, S. GERMAIN, S. FUSCULE Evêques Confesseurs; & S. LÆTUS Evêque Martyr en Afrique sous les Vandales.

I. *Vict. vit. l. 2. c. 4. 5. vel. 16. 18.*

Huneric, roi des Vandales en Afrique, prince Arien de secte; ayant résolu de perdre toute l'Eglise Catholique, commença la persécution qu'il lui fit par des exils, des proscriptions, des emprisonnemens, & par divers genres de mort dont il fit périr plusieurs particuliers. Dans le désir qu'il avoit de porter un coup funeste à la foi ortodoxe, dont on ne pût pas se relever; il indiqua une assemblée générale à Cartage pour le mois de février de l'an 484. entre les évêques de son parti, & ceux des catholiques pour disputer, & pour obliger ceux-ci de prouver la consubstantialité du Verbe par les saintes Ecritures, où on l'avoit averti que ce terme ne se trouvoit pas. Mais afin faciliter aux siens les moyens de vaincre; outre cet avantage, qu'il croyoit leur procurer, il voulut encore ôter du combat ceux d'entre les catholiques, qui passoient pour les plus habiles. Il les fit tourmenter de telle sorte, qu'ils ne fussent plus au monde pour le jour de la dispute, ou au moins qu'ils ne se trouvassent point en état d'y paroître. Il envoya en exil DONATIEN évêque de Vibiane, après lui avoir fait donner cent cinquante coups de bâton. Il traita de même PRESIDE évêque de Suffétule, prélat qui se distinguoit par son esprit & sa subtilité. Il en fit souffrir autant aux vénérables évêques MANSUET, GERMAIN, FUSCULE & plusieurs autres.

Comme on s'assembloit de toutes parts pour la convocation de cette fameuse conférence, ce prince crut faire grand déplaisir aux catholiques de défendre à tous ceux de sa secte, de les recevoir chez eux dans Carthage, de leur donner leur table, ou d'avoir aucune autre communication avec eux. Mais cette défense fut avantageuse aux orthodoxes, qui par ce moyen ne coururent pas fortune de se corrompre dans la conversation familiere des hérétiques. Cependant le jour ordonné pour la fameuse conférence approchoit, ce jour funeste, où l'on prétendoit accabler les fideles par la calomnie & la violence. Tous les évêques non-seulement de l'Afrique, mais de plusieurs isles encore, arriverent comblés d'affliction, voyant la malice qu'avoit eue le roi des Vandales dans cette convocation. Car en effet comme Huneric se tenoit assuré que les évêques catholiques ne pourroient alléguer un passage

de

de l'Ecriture, où se trouvât le mot de *Consubstantiel*, qui devoit faire néanmoins tout le sujet de la dispute; il se préparoit un prétexte, ou pour les faire renoncer à la créance de la vérité que ce mot contenoit, ou pour les faire mourir. Lorsque tout fut prêt pour l'ouverure, le roi laissa passer plusieurs jours sans parler de rien ; & durant cet intervalle, il faisoit séparer de cette grande troupe ceux qui passoient pour être les plus savans, afin de les faire mourir sur de fausses accusations. LÆTUS évêque de Nepte, ville de la Byzacene, prélat également illustre par sa vertu, par sa générosité & par sa doctrine, fut de ce nombre. Huneric le fit brûler tout vif, après lui avoir fait souffrir durant un fort long espace de tems toutes les incommodités d'une cruelle prison. Ce tyran se persuadoit que cet exemple imprimeroit assez de crainte dans l'esprit des autes, pour leur faire perdre courage. *L'an 484.*

L'Eglise honore la mémoire de ce Martir au même jour que celle des saints Evêques fustigés & bannis dont nous avons parlé. Les anciens martyrologes d'Adon, d'Usuard & Notker en font tous mention en ce jour ; ce qu'on a aussi observé dans le Romain moderne. On ne sait pas quel fut le jour de la mort de ces Saints, non plus que de la plûpart des autres Martyrs & Confesseurs sous les Vandales. Victor de Tunnon dans sa chronique, prétend que celle du saint évêque martyr Letus, arriva le XXIV de septembre. Mais s'il a bien rencontré pour le jour, il s'est trompé pour l'année, lorsqu'il a dit qu'elle étoit arrivée sous le consulat de Zenon, puisqu'on ne peut mettre cette mort qu'à la fin de janvier ou au commencement de février de l'an 484.

II. SAINT ELEUTHERE abbé de saint Marc près de Spolete.

VI. Siecle.

I. SAint ELEUTHERE étoit, comme on le croit, de la ville de Spolete ou de quelqu'autre endroit de la province d'Ombrie en Italie. Il se consacra au service de Dieu dès sa jeunesse, & se fit religieux dans le monastere de saint Marc qui étoit près de cette ville. On y fut si édifié de sa veru & de sa sagesse, qu'on l'obligea de prendre la conduite de la maison, avec la qualité d'Abbé. S. Gregoire le grand à qui nous sommes redevables de la connoissance que nous avons de ce Saint, ne s'est point mis en peine de nous apprendre les particularités de sa vie ; plus appliqué à nous faire admirer en lui les effets miraculeux de la puissance de Dieu, qu'à nous faire un détail d'actions humaines, qui animées de sa grace, auroient pû contribuer à la sanctification de son serviteur ; il s'est contenté de toucher quelques faits de nôtre Saint, qui font voir quel étoit le mérite de ses prieres. Ce qui rendoit principalement ses prieres agréables à Dieu, étoient la componction & la simplicité du cœur ; & ces deux excellentes dispositions, lui faisoient aisément obtenir des faveurs extraordinaires du ciel, soit pour lui, soit pour les autres. Dans un voyage qu'il fit un jour, il alla loger chez des religieuses, parce qu'il ne trouvoit point d'autre lieu où il pût se retirer. Ces servantes de Dieu qui connoissoient la piété de nôtre saint Abbé, le reçurent volontiers ; mais elles le prierent de trouver bon que l'on mit dans sa chambre un enfant, pour y passer la nuit auprès de lui. Eleuthere y consentit. Le lendemain ces filles lui demanderent

Greg. M. dial. l. 3. c. 33. Item c. 14. 21. & l. 4. c. 35. Sur. p. 71. Bail. l. 2. c. 18.

si l'enfant ne l'avoit pas incommodé: il leur répondit que non, & fut curieux de savoir pourquoi elles lui faisoient une telle question. Elles lui déclarerent que le démon avoit coutume de le tourmenter toutes les nuits, & sachant qu'il avoit passé la derniere si tranquillement, elles prierent l'Abbé de l'emmener avec lui dans son monastere, parce qu'elles ne pouvoient plus voir, disoient-elles, les agitations & les peines cruelles que souffroit cet enfant. Le saint vieillard voulut bien encore leur donner cette satisfaction; il prit l'enfant avec lui, & le mit dans sa communauté. L'enfant demeura long-tems dans le monastere en parfaite santé, sans sentir les accès de son mal, ou sans que le démon revînt le tourmenter. Eleuthere le croyant tout-à-fait guéri, ne put s'empêcher de marquer à ses religieux la joie qu'il en avoit, & de leur dire, comme en s'applaudissant: « Le démon se jouoit bien de ses bonnes « sœurs, lorsqu'il faisoit faire tant de « grimaces à ce pauvre enfant. Depuis « qu'il est parmi les serviteurs de Dieu, « il n'ose plus approcher ». L'enfant qui étoit présent, & qui l'entendit parler de la sorte, retomba aussi-tôt, soit en apparence, soit en effet, dans ses premieres convulsions; son démon le saisit & se mit à le tourmenter. Le saint Abbé fort étonné, commença à s'affliger, & versa même des larmes, se croyant coupable de cet accident, qu'il regardoit comme une punition de sa raillerie & de sa mauvaise présomption. Ses disciples voulurent le consoler; mais au lieu d'écouter leurs raisons, il leur dit que personne d'entr'eux ne mangeroit ce jour-là, si cet enfant n'étoit délivré. Alors se joignant à lui, ils adresserent tous d'une voix commune, une humble & fervente priere à Dieu; & ils demeurerent en oraison, jusqu'à ce que le malin espit eût quitté l'enfant. Sa guérison fut si entiere & si assûrée, qu'on ne s'apperçut point que le démon depuis ce tems entreprît de lui faire insulte.

II. Saint Gregoire qui n'a point crû nôtre S. Abbé exempt de quelque mouvement de vanité dans la réflexion qu'il avoit faite sur la premiere guérison de l'enfant, dit que ne pouvant seul soutenir le poids & l'éclat du miracle qu'il avoit fait, il eût besoin d'en voir la gloire obscurcie pour un tems, & de la partager ensuite avec ses religieux lorsqu'il fallut le renouveller. Ce grand pape témoigne qu'il avoit lui-même éprouvé le mérite & le pouvoir des prieres de saint Eleuthere. Car étant travaillé d'une foiblesse d'estomach, qui l'empêchoit de jeûner même le samedy saint, il conjura ce saint Abbé de prier pour lui, afin qu'il pût avoir la force de pratiquer un jeûne qui étoit observé par tous les fideles, & même par les enfans. Ils entrerent tous deux pour ce sujet dans l'église de saint André, qui étoit l'abbaye que S. Gregoire avoit fondée à Rome, & où il étoit alors retiré: Eleuthere y offrit à Dieu des prieres accompagnées de larmes, & tous deux sortirent ensuite en même-tems. Saint Gregoire se sentit aussi-tôt guéri de son infirmité; de sorte qu'il pouvoit aisément s'abstenir de manger jusqu'au soir, & même continuer cette abstinence jusqu'au lendemain. S. Eleuthere demeuroit alors dans ce monastere de S. André de Rome, selon toutes les apparences; & il est certain qu'il y passa plusieurs années en la compagnie de saint Gregoire. Il s'y étoit rendu dès le commencement de sa fondation, c'est-à dire Bail. p. 195.

vers l'an 574. après s'être démis de l'abbaïe de S. Marc de Spolete entre les mains de l'abbé Etienne, & avoir porté beaucoup de perſonnes de l'un & l'autre ſexe, dans le pays par ſes inſtructions & ſes exemples, à renoncer au ſiecle, pour ſe conſacrer au ſervice de Dieu. Il vivoit encore dans ſaint André de Rome, lorſque ſaint Gregoire, revenu de ſa légation de Conſtantinople, fut obligé vers l'an 585 d'en prendre la conduite, & d'y faire les fonctions d'abbé. Il y mourut ſaintement dans une grande vielleſſe, peu de tems avant que ce ſaint fut élevé au ſouverain pontificat. Son corps fut tranſporté depuis dans l'égliſe cathédrale de Spolete. Mais ce ne fut qu'aſſez tard, autant qu'on en peut juger par les martyrologes, qui mettent tout ſon culte à Rome; ſi toutefois l'on peut dire qu'on ne s'y ſoit pas trompé, & qu'on n'ait pas pris vn autre Saint pour le nôtre. Car les martyrologes du nom de ſaint Jerôme, marquent en ce jour un ſaint Eleuthere évêque, & en parlent comme d'un martyr enterré ſur le chemin du ſel, Nous avons remarqué, même ailleurs, que ce Saint n'eſt autre que le pape Eleuthere. Quelques-uns eſtiment que l'on pourroit entendre cet endroit d'un ſaint Eleuthere évêque en Illyrie, martiriſé à Rome, dont on fait d'ailleurs la fête le XVIII d'avril. Quoiqu'il en ſoit, on ne peut nier que Baronius & les autres modernes n'ayent eu tort de corriger les martyrologes qui donnoient la qualité d'évêque à ſaint Eleuthere marqué en ce jour, pour y ſubſtituer celle d'abbé; & l'on peut juger delà que ſaint Eleuthere abbé de ſaint Marc de Spolete mort dans l'abbaye de ſaint André de Rome, n'a point eu de culte public dans l'égliſe avant le XVI. ſiecle, ou du moins que ſon nom n'a point paru dans les martyrologes. Dans quelques-uns de ceux des Benedictins on voit ſa fête marquée à l'onzieme de mars, veille de S. Gregoire le Grand.

Bar. not. d. M. p. 379.

Bolland. d. 11. mart. p. 54.

III. SAINT CAGNOALD ou ſaint CAGNOU évêque de Laon.*

* *& p. e.* Quinaut.

VII. Siecle.

Lat. CHAGNOALDUS *ou* HAGNOALDUS, CHAINOALDUS, AGNOHALDUS, & CHAGNULFUS.

CHAGNOALD ou *Chainoald* que quelques-uns appellent vulgairement ſaint GAGNOÛ, étoit fils d'un Seigneur des plus qualifiés du pays de Brie, nommé Chaneric ou Agnery & frere aîné de ſaint Faron évêque de Meaux & de ſainte Fare abbeſſe de Faremouûtier. Il paroît qu'il avoit beaucoup plus d'âge que l'un & l'autre; & il fut mis en religion dans le célebre monaſtere de Luxeû en Franche-Comté dès les vivant de ſaint Colomban, qui en étoit le fondateur. Il y fit de ſi grands progrès dans la vertu & dans la perfection évangélique, que ſaint Euſtaſe ſucceſſeur de ſaint Colomban dans la conduite de cette abbaye, le regardoit comme un des principaux modeles de ſa communauté. Sainte Fare ayant bâti à cinq lieues de la ville de Meaux le double monaſtere d'Eboriac qui a depuis été appellé Faremoûtier de ſon nom, demanda des religieux de Luxeû à ce ſaint abbé ſon directeur; afin non ſeulement qu'ils puſſent y établir une communauté d'hommes ſous la regle de ſaint Colomban; mais qu'ils euſſent encore la direction ſpirituelle ſur celle des filles qui étoit la principale. Euſtaſe choiſit ce qu'il

Jonas in vit. S. Euſtaſ. Luxov. & S. Columbani.

L'an 617.

avoit de meilleur, & envoya à la Sainte son propre frere Chagnoald avec saint Walbert autre religieux de si grande réputation, qu'il fut constitué abbé de Luxeû après lui. Ces deux serviteurs de Dieu travaillerent avec beaucoup de zele & de succés à établir la regle de leur maître, à perfectionner ce nouvel établissement, & à y faire fleurir la discipline réguliere. Walbert retourna ensuite à Luxeû; mais Chagnoald demeura auprès de sa sœur, jusqu'à ce que la providence l'en tira pour l'élever sur le siege épiscopal. Il fut le cinquieme des évêques de Laon, depuis saint Genebaud dont nous avons parlé au jour précédent; mais ceux qui l'ont crû évêque de Lyon ont été trompés par l'équivoque du nom de la ville. Nous ne savons presque rien en particulier des actions saintes dont Chagnoald a honoré son épiscopat. Il assista au grand concile de Reims assemblé l'an 625, de tous les endroits de la monarchie françoise, c'est-à-dire, des royaumes de Neustrie & de Bourgogne que tenoit Clotaire II. & du royaume d'Austrasie où regnoit son fils Dagobert. Il eut la satisfaction d'y voir les plus grands prélats de l'Eglise, tant pour leur vertu que pour leur capacité, entre lesquels on en comptoit plus de douze, comme lui qui furent depuis honorés d'un culte public. Il souscrivit encore aux titres de la fondation de l'abbaye de Solignac en Limousin faite l'an 631. par saint Eloy qui étoit encore laïque pour lors. Mais on croit qu'il mourut l'année suivante autant qu'on le peut conjecturer d'une lettre de saint Paul de Verdun à saint Gery de Cahors, où il lui en apprenoit la nouvelle. Sa sœur sainte Fare qui ne mourut qu'en 655. avoit fait quelques dispositions de ses biens de patrimoine en sa faveur, comme en celle de son autre frere saint Faron & de sa sœur Agnetrude par son testament; & quoiqu'il y soit appellé Chagnulfe, on ne peut pas douter que ce ne soit le même que notre saint Evêque de Laon. On croit avoir des preuves que ce testament de la Sainte qui est néanmoins suspect de supposition à divers savans, fut fait vingt-trois ans avant sa mort. Ainsi notre Saint pouvoit encore être au monde, & être décédé peu de tems après. L'église de Laon célebre sa fête; mais le martyrologe Romain non plus que les anciens ne fait point mention de lui.

Hug. Menar. mart. Bened. observ. 2.

Lugdunum pro Lauduno, *outre que* Laon *étoit aussi appellé* Lugdunum clavatum.

L'an 625.

Concil. Gall.

Le Coint. an. 631. n. 19.

L'an 632.

Le Coint an. 632. n. 1. Bibl. PP. t. 3. in epistolis. Jon. l. 3 vit. Eust. ap. Mabill. sec. 2.

RENVOIS.

* Saint EUGENE évêque de Carthage confesseur. Voyez au XIII. de juillet.

* Saint HUMBERT abbé de Maroilles en Haynaut. Voyez au XXV. de mars.

VII. JOUR DE SEPTEMBRE.

SAINT CLOUD PRETRE du Diocêse de Paris.

VI. Siecle.

Lat. CHLODOALDUS.

SAint CLOUD que le vulgaire appelle encore en quelques endroits saint *Clouaud*, étoit fils de Clodomir roi d'Orleans, petit-fils du grand Clovis & de sainte Clotilde. Il perdit son pere l'an 524. dans une bataille que ce prince avoit déja gagnée près de Vienne contre les Bourguignons, dont il avoit pris le roi Sigismond l'an-

I. Né vers l'an 522.

L'an 524.

née précédente, & l'avoit fait mourir avant que de se remettre en campagne. La mere de notre Saint appellée Gondiuque ou Gondioche, ayant été emmenée à Soissons après la mort de son mari, & épousée contre les loix de l'Eglise par son frere Clotaire, sainte Clotilde voulut se charger du soin de son éducation & de ses deux freres Thibaud & Gontaire, tous trois encore en bas âge. Elle les fit élever pour le ciel & pour l'état, dans la pensée que dès qu'ils seroient en âge, leurs oncles ne manqueroient pas de les remettre en possession du royaume de leur pere. C'est ce qu'elle fit entendre principalement à Childebert roi de Paris & de Neustrie, & à Clotaire roi de Soissons, qui étoient ses fils comme avoit été Clodomir; & ceux-ci retenus pendant quelques années par le respect qu'ils devoient à leur mere, parurent assez disposés à suivre ses vûes. Mais l'ambition leur fit bientôt prendre d'autres mesures. Childebert revenu avec Clotaire de son expédition de Languedoc contre Amalaric roi des Wisigots commença à regarder les enfans de Clodomir, comme des obstacles au dessein qu'il avoit de s'aggrandir. Il ne songeoit pas moins à partager le royaume d'Orleans, qui appartenoit à ces pupilles que celui de Bourgogne dont il avoit résolu de dépouiller le dernier roi *. Son frere Clotaire avoit le même dessein; & quoique jusqu'alors ils eussent fait espérer à Clotilde leur mere que ces petits-fils en jouiroient, ils prirent la résolution de les en frustrer. Pour exécuter ce pernicieux dessein, il fallut chercher le moyen de les retirer adroitement des mains de Clotilde, parce que comme elle les chérissoit tendrement, & qu'elle conservoit toujours une très-grande autorité sur l'esprit des François, elle pouvoit seule traverser toute l'entreprise. Childebert fit venir Clotaire à Paris pour ce sujet; & tous deux firent croire à Clotilde qu'ils ne s'étoient assemblés, que pour faire déclarer rois d'Orleans les trois enfans de Clodomir leur frere. Cette bonne princesse en eut tant de joie, que quand on les vint querir pour paroître dans l'assemblée des seigneurs François, elle leur dit en les embrassant: » Allez, mes chers enfans, je » ne croirai plus avoir perdu mon fils » votre pere, si je vous vois assis sur » son trône.» Lorsqu'elle les eut perdus de vûe, on leur ôta leurs pages & leurs gouverneurs, & on les renferma dans trois chambres séparées. Aussi-tôt Arcade ministre de Childebert, celui qui étant sénateur de Clermont, lui avoit voulu livrer l'Auvergne, contre la fidélité qu'il devoit à Thierry roi d'Austrasie, vint trouver Clotilde de la part des deux rois. Il parut devant elle avec une épée nue & des ciseaux; & dit qu'il avoit ordre des rois Childebert & Clotaire ses enfans, de lui demander, duquel de ces deux instrumens elle vouloit qu'on se servît pour empêcher les trois petits princes de monter sur le trône de leur pere? *De l'épée plutôt que des ciseaux*, répondit la princesse toute troublée d'une proposition si imprévue: *J'aime mieux les voir morts que tondus* *, *s'ils ne peuvent être rois* Arcade ne lui donna point le loisir de revenir à elle-même, & de révoquer une parole qu'elle avoit lâchée si brusquement. Au lieu de la laisser tomber ou d'expliquer favorablement l'intention de Clotilde, il rapporta trop fidelement à Clotaire ce qu'elle lui avoit dit, & envenima même sa réponse comme si elle favorisoit l'entreprise. Ce prince inhumain n'eut pas plutôt entendu Arcade, qu'il

Greg. Tur. l. 3. c. 11. Fredeg. epit. c. 39.

L'an 531.

Gondemar.

Greg. Tur. l. 3. c. 18.

* c'est-à-dire Moines.

prit Thibaud l'aîné des trois petits princes âgé de dix ans, le jetta contre terre, & le tenant par le bras, le genou ſur les flancs, il lui donna un coup de couteau ſous l'aiſſelle. Le plus jeune des trois nommé Gonthaire, qui n'avoit que ſept ans, épouvanté des cris de ſon frere, ſe jetta aux pieds de ſon oncle Childebert, qui étoit préſent à l'action, & l'appellant ſon très-cher pere, il le preſſa par ſes larmes de lui ſauver la vie. Childebert attendri par cet objet ne put s'empêcher de pleurer lui-même; & ſe mettant au devant de ſon neveu, il conjura ſon frere Clotaire d'épargner cette innocente victime. Ce barbare emporté par ſa fureur, lui dit d'un ton menaçant: » Eſt-ce ainſi que tu » tiens ta parole; te repens - tu déja » d'une choſe dont tu es l'auteur? » Otes cet enfant, ou meurs pour lui. Childebert effrayé de ce diſcours, & craignant pour lui-même, retira le petit prince qui lui ferroit les genoux. Clotaire le ſaiſit auſſi-tôt, & lui ayant percé le côté, il chercha Cloalde ou Cloud qui reſtoit pour le traiter comme ſes freres. Mais quelques perſonnes de la cour avoient trouvé le moyen de le faire échapper pendant le meurtre des deux autres; & il fut ſi bien ſervi, qu'on ne le put trouver. Cette évaſion irrita tellement Clotaire, qu'il fit tuer les pages, les gouverneurs & tous les autres officiers qui avoient été aux trois enfans de Clodomir; & aprés une ſi ſanglante exécution, il monta à cheval pour retourner à Soiſſons auſſi froidement que s'il ne lui fût rien arrivé.

II. Cloud ne pouvoit avoir alors guéres que huit ans & demi; mais il ne pouvoit auſſi être guéres plus jeune, puiſque ſon frere Gontaire avoit ſept ans, n'étant venu au monde que peu de mois avant la mort de leur pere Clodomir. On le retira en un lieu où ſes oncles n'entendirent plus parler de lui, & l'on ne ſait rien de particulier touchant la maniere dont il fut élevé. Mais lorſqu'il fut plus avancé en âge, il fit des réflexions ſi ſérieuſes ſur la vanité des grandeurs & des richeſſes de la terre, ſur les miſeres de l'homme eſclave de ſes paſſions, & ſur les périls où il s'étoit vû expoſé, qu'il réſolut de s'affranchir de la crainte & de l'eſpérance du ſiecle pour ſe donner tout entier au ſervice de Dieu, & ne plus travailler que pour l'autre monde. Il renonça généreuſement au royaume de ſon pere, que la bienveillance des François ſembloit lui promettre au moins après la mort de ſes oncles; & prenant les ciſeaux que ſon ayeule ſainte Clotilde avoit rejettés par un reſte d'affection terreſtre qu'elle avoit eu pour lui & ſes freres, il ſe coupa lui-même les cheveux, proteſtant que Dieu ſeroit ſeul tout ſon heritage. Etant ainſi entré dans la cléricature, il ſe mit à l'étude de l'Ecriture ſainte, & il en fit ſa principale occupation avec celle de la priere & du chant des pſeaumes. Il employa le peu qu'on lui avoit rendu de ſes biens à nourrir les pauvres, & s'appliqua fortement à dompter les paſſions de ſon ame par les jeûnes & les autres auſtérités de la pénitence, auxquelles il aſſujettit ſon corps. Il étoit vétu de l'étoffe la plus groſſiere & la plus mépriſable; & couchoit la nuit ſur la terre nue, couvert d'un ſimple cilice, ſouffrant avec joie & toujours d'un eſprit égal le froid, & le chaud, la faim & la ſoif pour Jeſus-Chriſt. Le deſir de s'avancer davantage dans les voies de l'Evangile, le fit ſortir du lieu de ſa retraite pour aller ſe mettre ſous la diſcipline d'un ſaint Solitaire nommé Severin, qui vivoit reclus dans une cellule aux en-

Act. anon. ap. Mab. ſæc. 3. p. 136.

virons de Paris. Ce fut de lui, si nous en croyons l'auteur de sa vie, qu'il reçut la tonsure cléricale & l'habit d'hermite, quoique selon saint Gregoire de Tours il eût commencé par se couper lui-même les cheveux. Mais on peut dire que cela fut peu important auprès des instructions & des exemples de vertu que lui donna ce grand serviteur de Dieu, consommé dans les exercices de la vie spirituelle. Le bienheureux Cloud ne fut pas long-tems sans s'appercevoir que la proximité de Paris, & peut-être aussi la réputation de son maître saint Severin étoit un obstacle au dessein qu'il avoit de demeurer caché, & de vivre hors de tout commerce avec le monde. C'est ce qui lui fit prendre le parti de quitter le pays; il distribua ce qu'il y possédoit à des églises, à des monasteres, & à des pauvres; & s'en alla en Provence, où il espéroit trouver le repos & l'obscurité qu'il ne pouvoit plus trouver autour de Paris. Mais si cet éloignement le garantit de l'importunité des visites que les personnes de sa connoissance lui rendoient dans son pays, il ne put le mettre à couvert de sa propre réputation, qui le suivoit & le découvroit par-tout où il cherchoit à se cacher. C'est ce qui le fit résoudre à retourner à Paris, persuadé que Dieu ne lui permettant point de demeurer inconnu aux hommes, l'obligeoit à édifier ceux qu'il devoit rendre les témoins de ses actions. Peu de tems après il y fut ordonné prêtre par l'évêque Eusebe, prédécesseur de saint Germain qui satisfit ainsi, non pas l'humilité du bienheureux Cloud, mais les desirs du clergé & du peuple de Paris, qui ne le regardoit qu'avec admiration, & qui l'honoroit comme un serviteur de Dieu très-particuliérement favorisé de son maître.

L'an 551.

III. Le Saint fit pendant quelque tems les fonctions de son ministere dans l'église de Paris, offrant à Dieu les vœux de son peuple & le sacrifice de son propre fils avec un cœur pur & plein du feu de son amour, & des mains déja sanctifiées par toutes sortes de bonnes œuvres. Il se retira ensuite à deux petites lieues au dessous de la ville dans le village de Nogent sur la riviere de Seine, où il fit bâtir un monastere dans lequel il se renferma avec quelques personnes de piété pour faire une société sainte dans la priere & la pénitence, & s'exciter à la perfection par leurs discours & leurs exemples réciproques de vertu. Saint Cloud y acheva heureusement la carriere sainte où Dieu l'avoit fait entrer; & alla jouir de l'éternité bienheureuse le VII jour de septembre. On n'est point assûré du tems de sa mort, que l'on place assez probablement après l'an 560, auquel le Saint pouvoit être encore plein de de vigueur, & dans la fleur de son âge. Il peut même avoir vécu assez avant sous le regne de Chilperic son cousin. Il fut enterré dans l'église de son monastere, où son corps se conserve encore aujourd'hui renfermé dans une châsse précieuse au dessus du grand autel soutenu sur quatre piliers. Mais il y a long-tems que le monastere a été changé en un chapitre collégial de chanoines; & du village de Nogent il s'est formé une petite ville qui s'appelle mainteant saint Cloud, du nom de notre Saint. Le vrai martyrologe de Bede, ceux de Florus, de Wandalbert, d'Adon, & d'Usuard font mention de lui au septieme de septembre, en quoi ils ont été suivis par le Romain & les autres modernes. Quelques-uns ont cru qu'outre cette fête on en faisoit encore une de lui au VIII de mai, &

Papebr. t. 7. mai append. p. 817.

Du Sauss. Panopl. cler. part. 1. l. 2. c. 9. que c'étoit celle de sa translation. C'est peut-être une suite de l'erreur de ceux qui ont publié qu'on avoit transporté le corps à Paris. Mais parce que ceux qui parlent du jour de cette prétendue translation l'appellent *Clodulfe* & non *Chlodoalde*, il paroît qu'ils ont confondu saint Cloud évêque de Mets, fils de saint Arnoul avec le prêtre S. Cloud petit-fils de Clovis.

AUTRES SAINTS DU septieme jour de Septembre.

IV. Siecle.

I. SAINT JEAN MARTYR de Nicomedie.

L'Eglise honore aujourd'hui la mémoire d'un saint martyr du nombre de ceux en qui elle se contente de juger des actions par leur principe & par leur fin, sans proposer comme des sujets d'imitation les moyens qu'ils ont employés pour parvenir à la gloire du martyre. Elle n'en connoissoit point apparemment le nom jusqu'à ce qu'il a plu à ceux qui lui ont assigné une espece de culte public vers le neuviéme siecle de l'appeller JEAN.

Lact. de mort. Pers. c. 13. Euseb. hist. l. 8. c. 2. Le XXIV. jour de février de l'an 303. qui étoit le lendemain de l'ouverture de la grande persécution de Diocletien contre la religion de Jesus-Christ, on publia dans la ville de Nicomedie en Bithynie le premier édit contre les Chrétiens en présence de cet empereur, & du Cesar Galere Maximien, qui en étoit le principal auteur. C'est le plus célebre des édits donnés sur ce sujet, quoi qu'il n'en fût pas le plus rigoureux. Il ne condamnoit personne à la mort ; mais il portoit que les Chrétiens seroient privés de toutes charges & dignités ; qu'ils seroient déchus de tous priviléges ; qu'ils perdroient tous droits & toutes facultés ; qu'il n'y auroit ni rang de naissance, ni dégré d'honneur, qui put les exemter de la question ; que toutes les demandes qu'on feroit contre eux seroient accordées par les juges sans examen ; qu'eux au contraire ne seroient point reçus à demander justice ni pour violence, ni pour adultere, ni pour quelqu'autre action que ce pût être ; que la liberé seroit ôtée aux affranchis ; que les esclaves seroient exclus de l'espérance de la liberté ; enfin que toutes les églises, tous les lieux d'assemblée, & autres édifices appartenant en commun aux Chrétiens seroient abatus & rasés jusqu'aux fondemens ; & que les saintes Ecritures & tous les autres livres concernant leur religion seroient brûlés dans les places publiques. L'édit ne fut pas plûtôt affiché, qu'un Chrétien qui étoit d'une qualité fort distinguée dans le monde, & que son rang faisoit extrémement considérer, eut la hardiesse de l'aller arracher, & de le déchirer devant tout le monde, se moquant des titres de *Gothiques* & de *Sarmatiques* qu'y prénoient les empereurs, comme c'étoit l'ordinaire de se donner les noms des peuples qu'ils avoient vaincus. Eusebe dit qu'il fut poussé à cette action par un zele tout divin & par une foi ardente. Ce zele parut excessif néanmoins & porté au delà des mesures que la prudence auroit pu lui préscrire. Lactance qui reconnoit qu'il n'étoit pas dans les regles * ordinaires, témoigne que si cette action n'étoit point louable elle marquoit au moins une grandeur de courage qui n'étoit pas commune. Mais le défaut en fut bientôt réctifié ; & Dieu acheva de la purifier pat le feu du martyre. Ce Chrétien fut arrêté sur le champ & conduit devant le juge. Il fut tourmenté de la maniére qu'on peut bien se

Eus. l. 8. c. 5. Lact. c. 13. Ruin. act. p. 319. Till. t. 5. p. 22. Fleur. l. 8. c. 23.

* Non recte.

se représenter après une telle action. Outre les tortures ordinaires de la question, il fut mis au feu sur la grille de fer, & il y fut rôti lentement, mais de telle façon qu'il n'y manquoit rien. Il soutint son action au milieu des tourmens avec une constance invincible, conservant jusqu'au dernier soupir la joye & la tranquilité de l'ame, & portant par sa patience ses propres bourreaux au desespoir de ne pouvoir pas méme arracher de lui une plainte ni une parole qui marquât au moins quelque douleur. Il consomma enfin son sacrifice dans les flammes, & fut ainsi le premier qui se signala dans cette grande persécution depuis qu'elle eut été publiée dans les formes. Adon & Usuard sont les premiers qui ont donné le nom de Jean à ce généreux combattant; mais on ne sçait d'où ils l'avoient appris. Quelques-uns se sont imaginés que cet illustre inconnu n'étoit autre que le célebre martyr saint Georges? mais leur opinion n'a point eu de suite. Le VII. de septembre est le jour auquel sa fête est marquée dans les martyrologes du IX siecle & dans le Romain moderne; mais il ne peut avoir été celui de son martyre, puisqu'il fut pris le XXIV. de fêvrier, & exécuté apparemment le même jour ou au plûtard le lendemain. Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme mettent pour le vingt-quatrieme de fêvrier un fort grand nombre de martyrs à Nicomédie; mais on n'y en avoit aucun du nom de Jean. Ils ne parlent de rien au VII de septembre.

Legitimè coctus, dit Lactance, à petit feu.

Ruin. p. 319.

Boll. tom. I. april. p. 107.

II. SAINTE REINE VIERGE & Martyre d'Alise en Bourgogne au diocêse d'Autun.

L'Histoire que l'on a faite de sainte Reine, est d'un caractere assez approchant de celui que porte celle que l'on a faite de sainte Marguerite. Toutes deux y sont nées de peres idolâtres; privées de leurs meres dès leur naissance, confiées à des nourrices chretiennes; persécutées par leurs propres peres dès l'enfance; réduites à conduire & paître des bestiaux à la campagne. Toutes deux enfin y sont rencontrées en chemin par des Olybrius, qui se trouvent épris de leurs beautés, & qui après être devenus leurs amans sans succès, se rendent leurs juges pour en faire des martyres. Mais quoi qu'on puisse nous convaincre sans peine que toute l'histoire de sainte Reine n'est qu'une pieuse fiction, on n'aura point sans doute la même facilité à nous persuader qu'elle n'auroit été qu'un fantome de sainteté dans l'Eglise de Dieu. On peut écouter sur cela les fideles du diocêse d'Autun, qui ne croyent pas pouvoir en produire de meilleure preuve que les os & les cendres de la sainte même dont ils se disent les dépositaires. Il n'est pas incroyable qu'une sainte Vierge de ce nom qui aura voulu défendre sa foi, contre des idolâtres au troisieme siecle du tems d'Aurelien ou de quelque autre empereur payen, ou son honneur & sa virginité au cinquieme siecle contre des Vandales, des Suêves, des Alains, ou d'autres barbares, qui ravagérent alors les Gaules & qui y firent un grand nombre de martyrs; il n'est pas incroyable, dis-je, que cette sainte Vierge ayant répandu son sang en une telle occasion

ait laiſſé ſa dépouüille mortelle à ſes citoyens qui en auront pris occaſion d'en conſacrér la mémoire. Ce fut peutêtre dans ce cinquieme ſiecle ou au plûtard dans le ſuivant, qu'ils bâtirent une égliſe ſur ſon tombeau près de l'ancienne ville d'Aliſe, qui n'eſt plus depuis long-tems qu'un village de l'Auxois * à qui elle a donné le nom. On y conſtruiſit enſuite un petit monaſtere ; & la dévotion des peuples y a fait multiplier les bâtimens de telle ſorte que c'eſt maintenant une petite ville du nom de ſainte Reine. L'abbé Widrad l'un des riches ſeigneurs de Bourgogne du tems de Charles-Martel fondateur du célebre monaſtere de Flavigni, orna & enrichit beaucoup le tombeau de la Sainte. Il répara même ſon petit monaſtere ; qui fut mis depuis dans la dépendance de celui de Flavigni. Depuis Widrad l'abbaïe de Flavigni tomba ſouvent ſous l'adminiſtration des ſéculiers, qui negligérent beaucoup l'égliſe & le tombeau de ſainte Reine, dont ils ne laiſſoïent pas de retirer les revenus. C'eſt ce qui avoit fait auſſi rallentir la dévotion que les peuples avoient à la Sainte, & diminuer le culte qu'on lui rendoit, juſqu'à laiſſer perdre la connoiſſance de l'endroit où ſon corps étoit renfermé.

* Alexienſis Pagus.

Act. ſſ. Ben. Mab. ſac. 3. part. 1. pag. 690. &c.

II. Le roi Charles le Chauve ayant donné à l'abbé Egile l'abbaïe de Flavigni, pour la remettre en bon état, & y faire garder la regle avec quelque exactitude, cet homme qui avoit de la pieté & du zele voulut réparer le tort que la négligence de ſes predéceſſeurs avoit cauſé au culte de ſainte Reine. Il jugea que pour s'en mieux acquitter il devoit transférer le corps de la Sainte à l'abbaïe de Flavigni. Il en obtint la permiſſion du roi & de Jonas évêque d'Autun. Il ordonna à ſes religieux un jeûne de trois jours. Il prit avec lui un évêque nommé Salocon qui n'avoit pas de ſiége, mais qui étoit ſuffragant ou vicaire de celui d'Autun, & après s'être aſſuré du lieu où ſe devoit trouver le corps de la Sainte, il y alla accompagné des religieux & d'une multitude de peuple. Il ouvrit le tombeau & en tira le corps qu'il porta en proceſſion dans l'égliſe de Flavigni où il a toujours été conſervé avec beaucoup de vénération juſqu'aujourd'hui. Cette tranſlation ſe fit le XXI de mars de l'an 864; mais la fête ne s'en fait que le XXII, pour ne point déplacer ſans doute l'office de ſaint Benoît dont on fuit la regle à Flavigni. Outre cette fête & celle du VII. de ſeptembre qui eſt la principale & qui paſſe pour le jour de ſon martyre, on trouve encore celle de l'élévation de ſon corps marquée au XVII de mars dans divers martyrologes. Mais ce n'eſt ſans doute que par une erreur de nombre que quelques-uns mettent encore une fête de ſa tranſlation au XXXI du même mois. L'on célébre une autre ſorte de tranſlation à Paris dans l'égliſe de ſaint Euſtache le dimanche de la ſexagéſime. C'eſt celle d'une portion des reliques de la Sainte que l'on y a reçue. On y voit une célebre confrérie établie en ſon honneur l'an 1608 par l'autorité du pape Paul V. dans une chapelle dédiée ſous ſon nom, où l'on trouve une image remarquable de la Sainte qu'un marchand a rapportée d'Angleterre où ſa mémoire étoit en grande vénération avant le ſchiſme. Ce n'eſt pas le ſeul endroit de la ville de Paris où le culte de ſainte Reine eſt établi. Outre une confrérie dans la paroiſſe de ſaint Paul, elle a encore une égliſe en particulier dont elle eſt titulaire. Il s'eſt auſſi maintenu dans l'ancienne bourgade d'Aliſe & la petite ville de ſainte Reine, malgré le

L'an 864.

Salocono epiſcopo qui vices agebat &c.

Act. ſſ. Ben. Mabill. ſac. 4. part. 2. p. 239. 238.

Boll. t. 3. mart. p. 369.

Molan. Sauſſ. Bolland.

Labb. Bolland.

Gir. col. 883.

Alm. ſpit.

tort qu'on leur à fait de les dépouiller de ses reliques. Tous les ans il s'y fait de Flavigny qui n'en est qu'à une lieue & de quelques autres endroits encore des processions solennelles ; & l'on n'y honore pas moins la fontaine que son tombeau. Quelques Allemans ont prétendu que son corps avoit été enlevé de Flavigny & transporté à Osnabruk en Westphalie. Un Cordelier de l'Observance * étant à Munster à la suite du duc de Longueville plenipotentiaire de France pour la paix de l'an 1648. obtint de l'évêque & du chapitre d'Osnabruk un os du bras qu'on tira de la chasse de sainte Reine, & le donna au couvent de son ordre nouvellement établi à Alise. Les religieux de Flavigny se sont trouvés trop intéressés dans cette opinion pour la laisser introduire. Un benedictin de la congregation de saint Maur nommé Georges Viole ayant publié une vie de sainte Reine de sa façon l'an 1649. y ajouta une apologie pour la perpétuité de leur possession. Rien ne lui étoit plus facile que de prouver que jamais Charlemagne * n'avoit envoyé le corps de sainte Reine à Osnabruck de l'abbaye de Flavigny, puis qu'il n'y avoit été apporté que sous Charles le Chauve. Mais il semble qu'il avoit encore autre chose à prouver. Usuard a fait mention de notre Sainte dans son martyrologe ; & on l'a suivi dans le Romain moderne.

Gir. col. 883.

* le P. François confesseur du duc de Longueville.

Gir. supr.

* Charles le Chauve est souvent appellé *Carolus Magnus* par les écrivains de son siecle.

III. SAINT EUVERTE EVESQUE d'Orleans.

VI. Siecle.

Lat. EVORTIUS, EVURTIUS, *&* *quelquefois* EORTIUS.

Saint Euverte semble être plus connu dans l'Eglise que sainte Reine, quoi qu'il le soit moins parmi les peuples. Son histoire paroit moins appuyée, mais elle n'a point les caracteres de la certitude & de la sureté qui seroient nécessaires pour la faire recevoir sans aucune restriction. Elle porte qu'il étoit soudiacre de l'église Romaine dès le tems des papes Melchiade & Silvestre; à quoi il n'y a gueres d'apparence ; & qu'il fut élu évêque d'Orléans du tems de Constantin, ce qu'il sera aisé de croire si l'on entend l'empereur Constance. Ce fut environ vers la fin du regne de ce prince, qu'il fut chargé de la conduite de cette église après Designan * que l'on trouve parmi les prélats qui assisterent au prétendu concile de Cologne de l'an 346. & si l'on en croit son histoire, la volonté de Dieu se déclara dans son élection par des signes visibles qui marquoient bien que son esprit saint résidoit en lui. Le point de sa vie qui nous paroit le plus connu est son assistance au concile de Valence sur le Rhone dans la province de Vienne assemblé l'an 374. si l'évêque qui s'y trouve nommé *Eortius* n'est point un autre que lui. On dit qu'il mourut après trente ans d'épiscopat le VII. jour de septembre en un dimanche, ce qui est la marque de l'année 391. Il fut enterré dans le champ de Tetrade où l'on bâtit depuis une chapelle en son honneur. On y fonda dans la suite un abbaye ou chapitre collégial de chanoines appellé

Ap. Sur. p. 83.

La Saussaye Ann. Aurelian. p. 51.

Vers l'an 361.

* Desinianus.

Concil. coll.

L'an 391.

d'abord de Notre-Dame de Hautmont, & ensuite du nom de saint Euverte; & l'on y mit des chanoines réguliers de saint Augustin vers l'an 1163. Les reliques de notre saint évêque s'y conserverent jusqu'à ce qu'au seiziéme siecle elles furent brûlées & jettées au vent par les Huguenots avec celles de beaucoup d'autres Saints. Outre sa fête principale du VII. de septembre, on trouve encore celle de sa translation marquée au XII. de juin dans le martyrologe de France. Il paroit que son culte étoit célebre aussi en Angleterre avant le schisme, puisque les Protestans n'ont pas même effacé son nom du calendrier réformé de leur nouvelle liturgie. Son nom se trouve marqué dans les martyrologes de Florus & d'Usuard; on les a suivis dans le Romain moderne.

Bosc. bibl. Floriac. Boll. t. 3. mart. p. 355. Thomass fest. p. 86. 87. Dutell. lit. Angl.

XII. & XIII. Siecles.

IV. S. ETIENNE EVESQUE de Die en Dauphiné.

I. *Anonym. ap. Sur.*

L'an 1155.

ETIENNE fils d'un gentilhomme Lyonnois, seigneur de Chatillon, naquit à Lyon l'an 1155. & montra dès le berceau les semences de toutes les vertus, dont on lui vit produire des fruits merveilleux dans tout le cours de sa vie. Il étoit naturellement doux, modeste, caressant, officieux; & faisoit paroître dans l'enfance même une sagesse & une retenue qui imitoit la gravité des viellards. Aussi étoit-il exempt de la plûpart des foiblesses & des défauts de ceux de son âge. Il apporta à l'étude d'excellentes dispositions d'esprit pour les sciences, & il y fit des progrès qui l'éleverent bientôt, au-dessus même de ceux qui les lui enseignoient. Il écoutoit en même tems un autre maître qui lui parloit au cœur, & qui lui inspiroit un violent amour pour la véritable sagesse. Ce fut pour s'attacher à elle qu'il méprisa tous les plaisirs de la vie, tous les biens de la terre, & tout ce que le monde a de plus spécieux pour captiver les hommes. Cet amour le rendit chaste, humble & sobre. Il l'entretint par la mortification du corps, à laquelle il s'étoit porté dès son bas âge. Il pratiquoit sur-tout l'abstinence d'une maniere fort rigoureuse? & non content de jeûner fréquemment, il s'interdit encore l'usage de la viande en tout tems. Il faisoit sa principale occupation de la priere, & il donnoit le reste de son tems à la méditation des vérités de l'Ecriture & à l'exercice des œuvres de miséricorde. A l'âge de vingt-six ans il renonça entiérement au monde, pour se délivrer des piéges qu'il lui tendoit, & il se retira dans la Chartreuse des Portes en Bourgogne, lieu rendu déja célebre par deux grands hommes, dont l'un étoit Bernard, prieur du lieu, à la priere duquel, saint Bernard de Clairvaux son ami particulier, avoit fait son exposition sur le cantique des cantiques; l'autre étoit Anthelme, qui avoit été depuis prieur de la grande Chartreuse de Grenoble, & ensuite évêque de Bellay. Sa vertu se trouvant en sûreté dans cet azile, prit de si grands accroissemens, que bientôt elle parut égaler celle de ces deux saints personnages. Elle demeura néanmoins pendant plusieurs années presqu'inconnue aux hommes, par le soin qu'il prenoit de la tenir supprimée dans le fond de la solitude, où il faisoit servir le silence & l'obscurité à sa sanctificatiou, avec tous les exercices de la pénitence. Ce qui commença à le découvrir au dehors, fut le besoin qu'eurent les religieux de la Chartreuse d'un prieur pour la gouverner. Ils jetterent les yeux sur

L'an 1181.

Etienne, & pour vaincre la répugnance qui le faisoit résister à leur choix, tous joignirent leurs forces, & le contraignirent de se rendre. Ils ne s'étoient point trompés dans le jugement qu'ils avoient fait de sa sainteté & de sa suffisance ; & la conduite admirable qu'il garda dans l'exercice de cette charge, qui demandoit, suivant leur institut, encore plus d'exemples que d'instructions, ne servit qu'à les y confirmer.

II. La providence divine le formoit insensiblement, par les fonctions de cet emploi, à l'épiscopat auquel elle le destinoit. Elle l'y appella l'an 1208. par les suffrages du clergé de la ville de Die en Dauphiné. Le peuple du lieu ayant appris que celui qu'on lui proposoit pour être son pasteur, étoit une personne d'une éminente sainteté, le demanda avec tant d'ardeur, qu'au lieu de prendre d'abord le consentement du sujet qu'on choisissoit, on envoya à Rome pour faire confirmer l'élection par le pape Innocent III, afin de prévenir toutes les difficultés, par l'autorité Apostolique. Le pape accorda avec plaisir les provisions qu'on lui demandoit pour Etienne, du mérite duquel il s'étoit fait informer en cette occasion ? & il écrivit au Saint pour le reconnoître. Les députés de l'église de Die allerent ensuite à la Chartreuse des Portes, & rendirent au prieur les lettres du pape, qui lui apprenoient pour la premiere nouvelle qu'il étoit évêque, & qui lui ordonnoient de se rendre au plutôt à son diocêse. Etienne surpris, comme on peut se l'imaginer, demeura long-tems interdit. Les députés, qui étoient des chanoines de son église, lui expliquerent toute l'affaire de la maniere qu'elle s'étoit passée ; & voulurent lui faire comprendre, par la pureté des démarches qu'on y avoit faites, que c'étoit l'esprit de Dieu qui l'avoit conduite. Le Saint leur dit qu'il s'étonnoit que des gens aussi éclairés, qu'ils lui paroissoient, eussent jetté les yeux sur un inconnu, un homme sans experience, élevé dans un désert, qui ne savoit ni les affaires de l'Eglise ni celles du siecle; qui ne reconnoissoit en lui aucune des vertus nécessaires à un évêque, & qui devoit tout son tems à la pénitence. Toutes ces raisons ne firent qu'augmenter l'ardeur des députés, qui sans s'arrêter à y répondre, se contenterent d'y opposer l'autorité du pape. Sa derniere ressource fut, qu'en qualité de religieux, il n'avoit plus de volonté particuliere ; & que ses vœux l'assujettissoient à son supérieur, qui suivant l'esprit de son ordre ne lui permettoit pas de sortir. Les députés, sans contester plus long-tems, obtinrent de nouvelles lettres du pape, qui mandoit au prieur de la grande Chartreuse, d'obliger le prieur des Portes à se soumettre. Etienne par ce moyen fut contraint d'obéir, après s'être caché en vain, & avoir essayé diverses voies pour se sauver. Il se laissa mener à Die, d'où il fut conduit à Vienne & sacré par trois archevêques. Dès qu'il fut retourné à son église, la grace de l'ordination agit en lui d'une maniere si sensible, que l'on fut extrêmement surpris, de voir celui qu'on avoit cru seulement bon religieux & homme de piété, remplit toutes les fonctions épiscopales avec tant de suffisance & de dignité. Sa vigilance, son zele, sa charité s'étendoient à tout. Il instruisoit ses peuples, corrigeoit les vices, réformoit les mœurs avec une application infatigable. Cependant il ne relâchoit rien des austerités de la vie d'un Chartreux, à la solitude près, dont le sacrifice qu'il faisoit à Dieu pour son

L'an 1208.

troupeau, lui coutoit plus que le reste. La mesure des travaux qui lui étoient prescrits, se trouva comblée en peu de tems, & Dieu l'appella à la récompense éternelle dans la VI année de son épiscopat, qui étoit la cinquante-huitiéme de sa vie, le VII. de septembre de l'an 1213. Son corps fut déposé dans l'église cathédrale de Die, où Dieu fit paroître des marques sensibles de la sainteté de son serviteur, & des indices de la gloire dont il l'avoit couronné. Il fut depuis levé de terre & mis dans une chasse précieuse, pour être exposé à la vénération des fidelles. Il y demeura jusqu'au siecle XVI, auquel les Huguenots le réduisirent en cendres & le dissiperent. L'auteur du martyrologe de France parle de lui au VII de septembre par deux fois : mais il n'en est fait mention ni dans le Romain ni dans les autres.

L'an 1213.

Sauss. p. 599. & in suppl.

RENVOI.

* Saint EUPSYQUE martyr de Césarée en Cappadoce. Voyez au IX d'avril.

VIII. JOUR DE SEPTEMBRE.

LA NATIVITÉ DE NOTRE-DAME

I.

L'Eglise a été long-tems dans l'usage de ne consacrer la mémoire d'aucune naissance charnelle, que celle que Dieu a voulu relever par quelque mystere dont il les a accompagnées; ou par quelque éclat qui les a distinguées de celles du reste des hommes, & qui en a fait publier l'histoire par les auteurs sacrés. Elle étoit encore dans cet usage au cinquiéme siecle, où elle ne célébroit point d'autre naissance que celle de Jesus-Christ & celle de saint Jean-Baptiste. Il est vrai qu'elle a souffert quelquefois qu'on ait introduit chez elle diverses cérémonies de culte extérieur, qui sembloient être venues des Gentils, en se contentant de les purifier, & de leur ôter leur objet. Mais quant à l'usage qu'ils avoient de solenniser le jour de leur naissance; où elle l'a appliqué au jour du batême, c'est-à-dire de la naissance de ses enfans, dont elle a trouvé bon qu'ils renouvellassent la mémoire par des fêtes de dévotion, où elle l'a transporté au jour de la mort de ses Saints, qu'elle a qualifié *jour natal*, parce que c'est le point de leur naissance à la vie éternelle. Elle n'a fait encore dans toutes ses pratiques qu'une seule exception à sa regle *, & elle l'a faite en faveur de la Sainte Vierge MARIE, mere du Sauveur du monde. Ce n'est pas sur les choses incertaines qu'on a debitées touchant la naissance de la sainte Vierge parmi les anciens, qu'elle a jetté les fondemens de la fête qu'elle en a instiuée. Elle fait profession de ne savoir aucune des circonstances qui l'ont accompagnée, & de ne nous en rien apprendre; puisque ni l'Ecriture, ni la tradition apostolique ne lui en apprend rien. Il n'étoit point rare de voir des naissances miraculeuses dans l'ancien testament, celle d'Isaac, de Samson, de Samuël étoient de cette nature; & l'Ecriture n'a peut-être pas tout marqué. Mais quand celle de

Aug. serm. 20. 21. de s. v. ed.

Boll. 6. 10. mart. p. 77. 78.

* Quelques-uns ont voulu établir celles de sainte Magdeleine de Pazzi, de sainte Agnès, de saint Nicolas, &c. mais ils en sont blâmés.

la Sainte Vierge n'en auroit pas été, l'Eglise auroit toujours trouvé ailleurs des raisons suffisantes d'en proposer un sujet de fête à ses enfans ; n'eût-elle eu en vûe que la reconnoissance des graces qu'ils ont reçues du ciel, dans l'Incarnation du Fils de Dieu, à qui Marie donne une naissance temporelle.

II. On remarque des vestiges de l'établissement qu'elle a fait de cette fête, au moins pour la ville de Rome, dès le septieme siecle. Mais ce qu'on en trouve dans le sacramentaire du pape Gelase, est regardé comme une addition postérieure. Serge I. qui fut fait pape l'an 687 mit la Nativité au nombre des quatre fêtes de la Vierge auxquelles il ordonnoit que la procession des fidelles partiroit de l'église de saint Adrien pour aller faire la station & l'office à celle de sainte Marie. Il est vrai qu'avant ce tems l'on voyoit une fête de la sainte Vierge, appellée *Natale* ou *Natalice*, de la bienheureuse Marie, & fêtée en hyver. Mais c'étoit celle de l'Assomption, c'est-à-dire de la mort de cette sainte Créature, que l'on célébroit dans le mois de janvier. Lorsque l'on institua celle de sa Nativité ; le mot de Natal fut ôté à celle de l'Assomption pour éviter l'ambiguité, quoique l'Eglise l'ait toujours conservé au sujet des autres Saints, hors saint Jean-Baptiste, pour marquer leur mort, qu'elle regarde comme leur naissance au ciel. La fête de la Nativité de la sainte Vierge, qui, dans quelques calendriers anciens, est marquée au dix de septembre, & dans quelques martyrologes au XVI d'août, fut fixée au VIII de septembre dès le huitiéme siecle, comme il paroît par le martyrologe de Bede. On l'inséra peu de tems après dans le sacramentaire de S. Gregoire, & dans les martyrologes de saint Jerôme, puis dans l'ordre Romain ou le Rituel de l'église de Rome. Dans le même siecle, saint Boniface de Mayence la mit au nombre des solennités qu'il vouloit faire observer ; & quoi qu'il n'en soit parlé ni dans le concile de Mayence de l'an 813, ni dans les capitulaires de nos rois ; il est difficile de croire que Charlemagne ne l'ait point transportée en France, en y faisant passer les Rits & les usages de l'Eglise Romaine. On voit au moins qu'elle y étoit établie sous Louis le Debonnaire par un calendrier qui fut dressé de son tems, à l'usage des églises d'entre la Seine, le Rhin & l'ocean qui avoient nouvellement embrassé le Rit de Rome. Elle se trouve insérée dans les vrais martyrologes de Florus, d'Adon & d'Usuard ; à quoi l'on peut ajouter que dans le milieu du même siecle, qui étoit le neuviéme de l'Eglise, Gautier évêque d'Orléans, la mit avec quelqu'autres de nouvelle institution à l'usage de son diocêse, & que Pascase Radbert, auteur célebre du même tems, parle nettement de cette fête dans son livre de la virginité de la sainte Vierge, qui a long-tems passé sous le nom* de saint Ildefonse de Tolede. Après cela il est surprenant de voir soutenir à des savans » que » la fête de la Nativité de la Ste Vierge, » ne se célébroit point dans l'église au » neuviéme siecle, principalement en » France ; que Fulbert évêque de » Chartres, est le premier & le plus » ancien qui en ait parlé ; & qu'il ne » l'a fait que vers l'an 1000, comme » d'une fête nouvellement ajoutée aux » autres ; que c'est vers ces quartiers-

Front. Kal. p. 129. Thomassius eod. sacr. p. 171.

Serm. sub. nom. Ildef. in bibl. PP.

Florent. pag. 116.

Mab. lit. Gal. p. 104. 105. Thomass. Fest. p. 409. 410. 411.

Spicil. t. 10.

Gualt. capitul. c. 18. Thomass. pag. 86. Bibl. PP. t. 12. Cav. bibl. p. 325.

Thomass. p. 409. 410. 411. qui appelle Fulbert Saint. Cav. p. 418.

* C'est le premier traité, car l'autre attribué aussi à saint Idelfonse est encore beaucoup postérieur à Pascase.

*Sous pretexte qu'on l'appelle *l'Angevine*,

» de la France * & du tems de ce prélat qu'elle a pris commencement ; » qu'enfin cette fête a passé de France » en Italie, aussi-bien que celle de la » Conception. D'une autre part, on ne doit gueres écouter ceux qui passant à une extrémité opposée, voudroient nous persuader que la fête de la Nativité de la sainte Vierge, étoit établie en France dès l'an 630. Ils s'appuyent sur l'autorité d'un concile de Reims, qu'ils supposent assemblé en cette année, & à qui ils attribuent beaucoup de canons, dont le xx. ordonne de la fêter avec cessation de palais. Cependant le concile qui se tint à Reims en 625, & non en 630. n'en eut pas la moidre pensée ; & l'on est tout persuadé maintenant que ces canons sont supposés. On croit même avec assez de probabilité, que la fête de la Nativité ne fut de commandement, c'est-à-dire chomée par le peuple en France, & en Allemagne, que dans le dixiéme siecle, quoiqu'on en fît l'office longtems auparavant dans l'Eglise. Si l'on a appellé en France la fête de la Nativité de la Vierge l'ANGEVINE, ce n'est point pour avoir pris ses commencemens dans l'église d'Angers, comme le veulent ceux qui en attribuent l'institution à l'évêque saint Maurille, qui vivoit plus de quatre cens ans avant qu'elle eût été reçue dans ce royaume ; où ceux même qui en font auteur Fulbert, qui ne fut fait évêque de Chartres que l'an 1016. C'est plutôt parce que ce jour étoit le terme des payemens des rentes, des contrats & des engagemens civils dans le commerce de la vie au pays d'Anjou. Il faut avouer cependant qu'elle est beaucoup plus ancienne à Angers qu'à Chartres, où elle n'étoit point établie avant Fulbert, quoique la sainte Vierge fût la patrone de cette église.

Thiers fest. imm. c. 9. 51.

Front. Kal. p. 130. Tillem. t. 1. p. 486.

Bordign. hist. d'Anj. p. 16. Menag. orig. de la L. Fr. p. 676. Du Cang. Gl. t. 2. p. 400.

L'obligation de chomer la fête paroît aussi établie dès le dixieme siecle en Angleterre, où elle s'est maintenue avec grande solennité jusqu'au tems du schisme. Les protestans l'ont retranchée de leur liturgie, depuis qu'ils se sont rendus les maîtres de l'église Anglicane ; mais au moins en ont-ils retenu le nom dans leur calendrier réformé ; ce qu'ils n'ont pas fait à l'égard de l'Assomption de la sainte Vierge, dont ils ont entiérement supprimé la mémoire. Les Grecs & les Orientaux ont commencé aussi assez tard à célébrer la fête de la Nativité de la sainte Vierge dans leurs églises ; mais ils réparerent leur négligence par la solennité du culte dont ils l'accompagnerent. L'empereur Manuël Comnene au milieu du XII. siecle la mit au rang de celles de la premiere classe, c'est-à-dire de celles qui durent toute la journée, à la distinction de celles où l'on permet le travail après le service. Elle s'observe encore aujourd'hui avec la même solennité chez les Grecs le VIII. de septembre comme parmi les Latins. Les Coptes qui sont les Chrétiens de l'Egypte, & qui s'étendent même en Ethiopie la célebrent au printems. Elle est marquée en des jours qui se se rapportent tantôt au XXVI. de notre avril, tantôt au premier de notre mois de mai. On prétend même que dans tout le royaume des Abyssins, il s'en est établi une fête qui dure pendant trente-trois jours sous le nom de *Semence de Jacob*, par lequel on entend principalement la sainte Vierge.

Rog. Hovedeni ad an. 994.

Durell. lit. Angl.

Ap. Balsamon. constit. Man. imp. Smith. eccl. Gr. p. 11.

Boll. tom. 3. april. p. 409. col. 2. Vansleb. egl. d'Alex. p. 160 Thiers de fest. imm. p. 148.

III. L'an 1243.

La solennité de la fête en occident a été augmentée dans la suite des tems par l'institution d'une octave & d'une vigile. On dit que l'*octave* fut instituée dans Rome à l'occasion de quelques différens qui survinrent au conclave

Durand l. 3. c. 8. Ord. Rain. 1243.

clave assemblé pour donner un suc-cesseur au pape Celestin IV. Que les cardinaux pour se délivrer de la vé-xation de l'empereur Fréderic II. eu-rent recours à la sainte Vierge, & s'obligerent par un vœu d'ajouter une octave à sa Nativité dès qu'il y au-roit un pape legitime & paisible. In-nocent IV. ayant été élu ensuite, vou-lut bien se charger d'acquiter le vœu du sacré college, & ordonna l'octa-ve en 1243. qui étoit la premiere an-née de son pontificat. A l'égard de la *veille* ou *vigile* qui a été établie sans jeûne, & qui n'a lieu qu'en quelques églises particulieres, on la rapporte avec assez de vrai-semblance au pape Gregoire XI. qui tint le siege à Avig-non depuis l'an 1371. quoique quel-ques auteurs ayent eu le courage de la faire remonter jusqu'à l'an 722, afin de pouvoir l'attribuer au pape Gregoire II, à la faveur de l'équivo-que qui se trouve entre le chiffre Arabe 11. & le chiffre Romain II.

Molan. fol. 128. ex Radulpho. Gir. col. 891. Balingh. col. v. m. Voif. cal.

Entre les lieux principaux de l'Occident qui sont consacrés à Dieu sous le titre particulier de la Nativité de la sainte Vierge, on peut compter deux cathédrales en France, celle d'Auch & celle de Char-tres, outre les deux premiers péleri-nages de Notre-Dame qui soient en France & Espagne, Notre-Dame de Liesse en haute Picardie, & Notre-Dame de Montserrat en Catalogne. On voit aussi dans la seule ville de Paris, six ou sept églises dont elle est titulaire. Mais la fête du jour n'en est pas moins solennelle dans toutes les autres églises de la terre, au moins celles qui reconnoissent l'autorité de celle de Rome. Elle est chomée en occident par-tout où il y a des catho-liques; & maintenue en cet état par ceux même qui sont persuadés d'ail-leurs que l'Eglise aura toujours le pouvoir de la changer ou de l'ôter quand elle le jugera à propos pour le soulagement des peuples.

Thiers fest. imm. p. 331. 332. & seqq. & p. 168. ex Erasm.

IV. *Fête du nom de la sainte Vierge.*

On peut rapporter encore aux so-lennités qui se font pour honorer la naissance de la sainte Vierge une au-tre espéce de fête établie en l'hon-neur de son nom de *Marie*. Ce nom n'a point été annoncé par un ange ou prescrit par un ordre particulier de Dieu, comme celui de *Jesus* notre Sauveur, ni même comme celui de *Jean* pour son précurseur; au moins n'en voyons-nous rien dans l'Ecritu-re. Il ne contient même rien en soi qui serve à distinguer la sainte Vierge d'a-vec sa propre sœur, d'avec Madeleine, d'avec la sœur de Lazare, la sœur de Moyse, & toutes les autres femmes qui l'ont porté. Cependant l'Eglise approuve aujourd'hui que la dévotion des fidéles en ait fait comme une consécration particuliere & un nou-veau sujet de culte pour la mere de Dieu. Cette nouvelle fête a été fixée d'abord en certains lieux au XXII de septembre, conformément à l'opi-nion de ceux qui prétendent que chez les Juifs on ne donnoit le nom aux filles que le XV jour d'après leur nais-sance. En d'autres lieux elle a été placée au XVII du même mois. Elle ne fut qu'à dévotion, c'est-à-dire de pratique libre & volontaire parmi les peuples jusqu'au tems du dernier siége de la ville de Vienne en Autriche mis par les Turcs. Mais l'heureuse délivran-ce de la ville donna lieu au pape Inno-cent XI. d'en faire une fête de com-mandement au moins pour l'office en action de graces à Dieu, par un de-cret de l'an 1683. En quoi l'on ne doit pourtant pas croire qu'il l'ait voulu élever au dessus de celle même du saint-nom de Jesus, qui n'est en-core qu'au rang des fêtes libres. Ce pape se contenta de la déplacer de l'un

Petr. à Castro hist. Virg. c. 2.

& de l'autre jour, pour la renfermer dans l'octave de la Nativité, & la fixa au dimanche, en lui faisant assigner un office propre de la qualité de ceux qu'on appelle doubles-majeurs. Mais lorsque l'Exaltation de la sainte Croix tombe en ce même dimanche, le concours qui se fait de deux offices de même qualité, oblige de remettre la *fête du saint nom de la V. M.* au XXII de septembre. Les espagnols font paroître une dévotion toute particuliere au nom de la sainte Vierge; on voit d'eux plus de dix traités différens pour en expliquer la vertu & les propriétés.

N. Ant. t. 2. B. Hist. an. p. 513.

AUTRES SAINTS DU huitieme jour de Septembre.

VI. Siecle.

I. SAINT ADRIEN *Martyr de Nicomedie & ses Compagnons Martyrs.*

I. LE grand nombre des jours que l'Eglise a consacrés à la mémoire de saint ADRIEN dans le cours de l'année en différens endroits de l'orient & de l'occident, est une marque assez éclatante de la célébrité du culte qu'elle lui a décerné, & de la gloire que Dieu lui a fait rendre devant les hommes; mais la diversité qui paroît dans l'histoire, qu'on a voulu faire de sa vie & de sa mort, ne contribue guéres à en éclaircir la verité. Elle a fait juger qu'il y auroit eu plus d'un Saint de ce nom martyrisé à Nicomédie dans la province de Bithynie. Mais à travers les nuages dont on a obscurci cette histoire, il ne feroit peut-être pas difficile d'entrevoir un seul & unique objet qui auroit été envisagé différemment par ceux qui ont voulu nous le représenter. S'il y avoit quelque chose de vrai dans toute l'imposture que le prêtre Procope fit au public vers le commencement du sixieme siecle sous le nom de saint Dorothée touchant les septante disciples de notre Seigneur, on pourroit croire que c'est ce qu'il y rapporte du martyre de saint Adrien plutôt que tout le reste. Adrien selon lui étoit fils de Probus, mais ce Probus n'y est qualifié ni César ni Empereur, comme l'ont depuis publié les Grecs. L'auteur se rend ridicule quand il attribue à l'empereur Carus & à ses deux fils la persécution de Dioclétien, dans laquelle il suppose que souffrit notre Saint. Mais il peut avoir raison, lorsqu'il nous représente Licinius, comme le persécuteur & le juge de saint Adrien, le supposant néanmoins sous l'empereur Galere Maximien. Licinius qui fut depuis empereur avec le grand Constantin, fut l'un des ministres de la cruauté de Galere contre les Chrétiens avant l'année 307. qui fut le tems auquel il le déclara Auguste. Adrien qui étoit officier dans les armées de l'empire, & qui servoit apparemment sous Licinius ne put voir sans peine le carnage que cet homme naturellement inhumain & brutal faisoit des Chrétiens dans la ville de Nicomédie pendant que Galere nouvellement déclaré empereur par la démission de Diocletien & de Maximien Hercule étoit occupé de la guerre des Sarmates. La compassion qu'il en eut le porta à l'aller trouver pour lui représenter l'injustice de sa conduite, & sur-tout le tort qu'il faisoit à l'état, en faisant mourir indifféremment avec les autres, les soldats dont on avoit si grand besoin, pour repousser les barbares qui entroient dans les provinces de l'empire. Licinius reçut fort mal cette remontrance d'Adrien. Le res-

Pseudo Doroth. Chron. Pasch. p. 431. Cave ex Dodwello p. 83.

Menol. ad d. 26. Aug.

Lactant. de mort. persecut. c. 20.

L'an 305. ou 306. *Anon. Vales. post. Amm.*

Pseudo Doroth. supr.

ſentiment qu'il en eut, lui fit chercher des prétextes pour s'en venger. Il trouva qu'Adrien étoit Chrétien lui-même, & il ne crut pas avoir beſoin d'autre choſe pour lui faire le procès. Il le fit ſommer d'obéir aux édits des empereurs, & de ſacrifier aux dieux. Sur le refus qu'en fit notre Saint, il le fit paroître en criminel devant ſon tribunal, & voulut l'obliger à renoncer à la foi de Jeſus-Chriſt par la violence des tourmens qu'il lui fit ſouffrir dans une longue queſtion. La conſtance inébranlable du ſaint Martyr lui fit perdre enfin l'eſpérance de le vaincre ; & il le condamna à avoir la tête coupée. On dit que ſon corps fut enlevé la nuit par des Chrétiens, & emporté à Argyrople, qui étoit un port du Boſphore, près de la ville de Byzance où Conſtantin bâtit quelques années après la ville de Conſtantinople.

II. Quoique l'auteur même de ce récit ſemble par ce moyen favoriſer ceux qui diſtinguent ce ſaint Martyr d'avec le célebre ſaint ADRIEN mari de ſainte *Natalie* martyriſé à Nicomédie ſous l'empereur Galere Maximien, comme ont fait depuis la plûpart des Grecs & des Latins, nous n'y voyons rien qui nous oblige abſolument à croire l'un différent de l'autre. Il ſuffiroit même pour nous perſuader que c'eſt le même, de conſidérer qu'on ne dit preſque rien de l'un qui ne ſemble convenir à l'autre. Tous deux ſont officiers de l'armée Romaine ſous Galere Maximien & Licinius ; tous deux convertis à la foi par la vûe & la conſidération des ſouffrances des Chrétiens ; tous deux martyriſés dans la ville de Nicomédie ; tous deux tranſportés à Argyrople près de Byzance après leur mort ; tous deux enfin honorés chez les Grecs le XXVI jour d'août. Il ſe peut donc faire que ſaint Adrien fils de Probus ait épouſé Natalie femme de rare vertu qui étoit déja Chrétienne ; que ſollicité par les conſeils de ſa femme, & touché de voir endurer aux Chrétiens dans l'eſpérance d'une autre vie & d'une récompenſe éternelle, des maux dont il leur étoit très-facile de ſe délivrer, il ait voulu embraſſer la même foi qu'eux, pour avoir part à la même gloire. Mais les actes que l'on a faits de ſa converſion & de ſon martyre ſont beaucoup moins vrai-ſemblables que l'hiſtoire que nous en avons rapportée, quoique Baronius les ait jugés ſinceres & véritables. On ne peut nier qu'ils ne ſoient pathétiques, c'eſt ce qui les rend moins naturels & plus ſuſpects. Avec tout l'air de fiction qu'on leur a donné dans les incidens & les diſcours étudiés, ils ne contiennent encore rien de conſidérable qu'on ne puiſſe accorder avec la premiere relation de ſa confeſſion & de ſon martyre, ſi l'on en excepte le genre de ſon ſupplice. Ils portent qu'on lui coupa les pieds & les mains, qu'on lui caſſa les jambes & les cuiſſes ſur une enclume, & qu'on traita de la même maniere vingt-trois autres Martyrs, avec leſquels il avoit ſouffert la priſon. Un genre de ſupplice ſi nouveau & ſi étranger dans l'ordre de la juſtice des Romains, ne paroît guéres plus croyable que tout ce qu'on ajoute du traveſtiſſement de ſainte Natalie ſa femme, & du miniſtere qu'elle prêta aux boureaux, pour avancer ou faciliter le martyre de ſon mari. Mais rien n'empêche que nous ne croyions tout ce qu'on dit des grands ſervices que cette ſainte femme rendit à ſaint Adrien & à tous les autres confeſſeurs durant tout le tems de leur priſon. On prétend qu'elle ſe retira pour le reſte de ſes jours auprès du tombeau de ſon ma-

Act. ap. Sur p. 88.

Not. mart. p. 102 ad d. 4. mart.

ri, & qu'elle les y acheva dans les exercices de la piété chrétienne. Sa mort ne fut pas moins précieuse devant Dieu, que si elle lui eût fait un sacrifice de sa vie par l'épée des persécuteurs & par l'effusion de son sang; & l'église Grecque a jugé à propos de lui donner la qualité de martyre dans le culte religieux qu'elle a rendu à sa mémoire, pour la part qu'elle a euë au combat & au triomphe de son mari.

III. *Menaa Menol. Ephemer. Gr. Mosc. p. 40. 38.*

Cette église fait son grand office du XXVI d'août en l'honneur de saint Adrien, & de sainte Natalie; & elle y joint la mémoire des vingt-trois autres Martyrs qui souffrirent avec notre saint. C'est ce qui se pratique encore dans les autres lieux où l'on suit le rit Grec, sur-tout en Russie ou Moscovie. Le martyrologe Romain met aussi au XXVI d'août la fête de saint Adrien, qui y est appellé fils de Probus César, mais représenté comme ayant été martyrisé du tems que Licinius étoit déja empereur, suivant l'opinion de ceux qui en font un martyr différent de notre Saint. Pour ce qui est de sainte Natalie, sa fête est marquée à part au premier de decembre dans le même martyrologe où l'on a suivi Usuard qui semble être le premier qui l'ait détachée. Les martyrologes du nom de saint Jerôme, & beaucoup d'autres ensuite mettent la fête de saint Adrien & de ses vingt-trois compagnons au IV de mars, & quelques-uns y joignent encore sainte Natalie. Mais les mêmes la marquent encore au VIII de septembre, comme font ceux de Bede, de Wandalbert, d'Adon, d'Usuard, & presque tous les autres. C'est le jour que l'Eglise Romaine a choisi dès le sixieme siecle ou dans le suivant, pour faire l'office de sa fête. Elle se trouve dans le sacramentaire de saint Gregoire, & dans l'ancien calendrier du VII ou VIII siecle. Mais l'office n'est que d'un Martyr sans compagnons; ce qui a fait juger à quelques-uns que cette fête du VIII de septembre étoit celle de la translation du corps de saint Adrien qu'on suppose faite de Constantinople à Rome & que le IV de mars étoit le jour de son martyre; le XXVI d'août, le jour de sa translation de Nicomédie à Argyrople ou à Byzance. Ce transport des reliques du Saint fait de Byzance ou de Constantinople à Rome est une chose qu'on suppose véritable, sans qu'il paroisse qu'on en ait voulu contester ou examiner la vérité. Cependant il ne seroit pas aisé d'en marquer le tems ni les autres circonstances, si l'on se trouvoit obligé de le prouver. Adon de Vienne qui ne vivoit qu'au IX siecle, dit que cette translation se fit peu de tems après son martyre. Mais outre que les translations de corps saints ne furent pas si-tôt en usage, on peut se persuader que celui de saint Adrien étoit encore au commencement du sixieme siecle à Constantinople, si le prêtre Procope qui a fait tant de mensonges sous le nom de Dorothée, a dit vrai lorsqu'il a écrit que le corps du martyr Adrien mari de Natalie étoit encore de son tems à Constantinople dans une grotte souterraine, renfermé seul en un cercueil de plomb, auprès de ceux de treize autres martyrs que l'on avoit rassemblés en un seul tombeau; & & que celui de Natalie s'y conservoit aussi.

Boll. t. 1. mai prol. Spicil. d'Acher. t. 5. Us. ad &c.

Sacr. Greg. Men. Front. Kal.

Molan. Us. Baron. not. M. Florent. pag. 817. 818. Boll. t. 1. mart. p. 303. col. 2.

Ado. mart.

Chron. Pasch. Du Cang. p. 432.

IV. Quoiqu'il en soit, on ne peut guéres douter que l'Eglise Romaine, en faisant l'office de saint Adrien au VIII de septembre, n'ait eu intention d'honorer le martyre de Nicomedie. On prétend même avoir encore aujourd'hui son corps à Rome, dans une très-ancienne église de son

Kal. Rom. Gall. tom. 18. Spicil. Bar. d. 4. mart.

nom, bâtie près de l'arc de Severe, & qui sert de titre à un cardinal diacre. Malgré cette opinion, qu'ont les Romains sur la jouissance de ce trésor, les Flamans se croyent en possession du corps de saint Adrien depuis plus de six cens ans. Ils prétendent que dans l'onziéme siecle, il fut apporté de Rome au mont saint Audard; de là transferé à Raulcour en Hainaut, & que de ce lieu il fut porté l'an 1110 à Geersberg ou Gerardmont, que nous appellons vulgairement Grâmont, petite ville de la Flandre imperiale, sur la Tendre, à quatre lieues de Gand, à deux d'Alost & d'Oudenarde; & où l'on a bâti une abbaye de Benedictins sous le nom de saint Adrien. La fête de cette derniere translation, s'y fait avec beaucoup de solennité le XXVII de Mai. La dévotion des peuples du pays envers le Saint, a rendu le lieu si célebre, qu'on n'appelle presque plus la ville autrement que *Saint Adrien-en-Flandre*. On célebre encore en divers endroits des Pays-bas, d'autres fêtes de l'Invention, de la Reception, & de l'élévation des reliques de saint Adrien, au IV, V, VII, & XIX de mars. Le culte du Saint est encore d'un établissement plus ancien en France. Sa fête s'y faisoit même avant que celle de la Nativité de la sainte Vierge y fût introduite, comme il paroit par un calendrier, dressé du tems de Louis le Debonnaire, où celle-ci n'est mise qu'en second lieu. Elle se faisoit en ces tems-là le VIII de septembre comme à Rome, d'où elle s'y étoit communiquée sous Charlemagne; depuis on l'a remise au IV ou même au VIII de mars en plusieurs églises du royaume; & il y est honoré de même que saint Sebastien & saint Roch, comme un Saint tutelaire contre les maladies contagieuses. Sa fête du IV mars se trouve marquée en lettres d'or, comme les premiers de l'année, dans le calendrier des heures de saint Louis roi de France, qui se garde encore chez Monsieur le President de Mesme; ce qui fait juger de la distinction avec laquelle on la solennisoit alors. En ces tems-là & encore depuis, saint Adrien étoit du nombre des Saints que l'on invoquoit, particuliérement dans les armées; & nous voyons que l'empereur saint Henry, au siecle XI alla prendre par dévotion l'épée prétendue de saint Adrien, que l'on conservoit comme une relique à Walbech en Saxe, pour s'en servir contre les Esclavons.

Molan. indic. ss. Belg. f 7. Valer. Andr. Topogr. Belg. p. 46.

Molan. Sauss. Bolland.

T. 10. Spicil. d. 8. Sept.

Labb. Ann. Sanct. p. 20. v. l'hist. de ces heures dans la vie de S. Louis par Vernon.

Vit. S. Henr. ap. Sur. pag. 191. ad d. 14. julii.

Enfin l'on trouve encore d'autres fêtes de saint Adrien martyr de Nicomedie, marquées dans le martyrologe de Florus au XVI de juin, & dans ceux du nom de saint Jerôme, au VI de septembre, au VI & VII de novembre.

Boll. tom. 1. mart. prælim. 16. jun. Florent. pag. 812. 754. 755

II. S. EUSEBE, S. NESTABLE, S. ZENON Martyrs à Gaze.

IV. Siecle.

SAINT NESTOR MARTYR
du même lieu & du même tems.

I.

LES Payens se voyant animés contre les Chretiens par les exhortations & l'autorité de l'empereur Julien l'Apostat, qui travailloit de toutes ses forces à rétablir leur religion, exercerent d'étranges cruautés dans quelques provinces de l'orient. A Gaze en Palestine, trois freres chretiens nommés EUSEBE, NESTABLE & ZENON, furent pris dans le fond de leurs maisons, où il s'étoient cachés pour se soustraire à la fureur de la persécution. Ils furent traînés

Sozom. hist. l. 5. c. 9. Fleur. hist. l. 15. c. 18.

L'an 362.

dans la prison, puis cruellement fouettés. Le peuple s'étant assemblé le jour d'après au theatre à son ordinaire, se mit à crier durant le spectacle, que les trois freres étoient des sacrileges, qui avoient abusé de la licence des derniers tems, pour ruiner la religion ancienne. C'est ainsi que les idolâtres sous Julien, parloient du regne & des actions des empereurs Constantin & Constance. La populace s'excita de telle sorte par ces clameurs, que l'assemblée se tourna en sédition. Les plus emportés coururent à la prison pleins de fureur, en tirerent les trois freres, les traînerent par les rues, sur le ventre & sur le dos, les déchirant sur le pavé, & les frappant à coups de pierres, de bâtons & de tout ce qu'ils rencontroient. Les femmes mêmes quittant leurs ouvrages, les picquoient de leurs fuseaux. Les cuisiniers des lieux qui étoient sur la rue, prenoient leurs chauderons & leurs marmites de dessus le feu, & versoient sur eux l'eau bouillante; d'autres les perçoient de leurs broches. Après avoir mis en pieces les saints Martyrs, & leur avoir cassé la tête, jusqu'à leur faire sortir la cervelle; ils les traînerent hors de la ville, dans le lieu de la voirie, où l'on jettoit les bêtes mortes. Ils y allumerent du feu, les y brûlerent, & mêlerent ce qui restoit de leurs os avec ceux des chameaux & des ânes; ensorte qu'il n'étoit pas aisé de les démêler.

II. Sozom supr. Fleur. supr.

Avec les trois freres l'on avoit pris un jeune homme nommé NESTOR, à qui on fit souffrir la prison & les fouets. Mais quand on les traîna par la ville, le peuple touché de sa beauté eut compassion de lui, & parut vouloir l'épargner. On le jetta hors des portes respirant encore, mais tellement blessé & affoibli, qu'il sembloit être prêt à mourir. Il fut enlevé par des gens qui le porterent chez ZENON, cousin des trois freres Martyrs, où il mourut comme on le pansoit encore de ses playes. Zenon s'étoit vû lui-même en danger d'être pris & tué avec eux. Mais pendant que la populace étoit occupée à les massacrer, il avoit trouvé l'occasion de s'enfuir à Anthedon ville épiscopale, sur la mer, à une lieue de Gaze, du côté d'Ascalon. Il y fut découvert, & reconnu pour chretien, fouetté publiquement, puis chassé avec ignominie d'un lieu, où presque tout étoit encore idolâtre. Il se retira donc à Majume, & y demeura caché jusqu'à la mort de l'empereur Julien. Majume étoit l'arsenal de Gaze, dont l'empereur Constantin avoit fait une ville séparée, pour récompense de son attachement au christianisme, & lui avoit donné le droit de cité, ne voulant pas qu'elle fût sujette à celle de Gaze, où regnoit l'idolâtrie. Julien pour la même raison, venoit de lui ôter tous ses priviléges, & de la remettre sous la dépendance de Gaze. Ce qui subsista pour le civil; mais à l'égard du spirituel, Majume conserva toujours son évêque, & eut les bornes de son diocêse distinguées. Une femme chretienne demeurant à Gaze, excitée par une révélation, alla recueillir de nuit ce qu'elle put trouver des reliques des trois freres Eusebe, Nestabe & Zenon; les renferma dans un vase préparé, & les remit à l'autre Zenon, dont elle apprit la demeure par la même voie. Zenon étant devenu évêque de Majume sous l'empereur Theodose, les enterra auprès du confesseur Nestor, sous l'autel d'une église qu'il bâtit. Cette persécution à laquelle il sembloit que l'autorité du magistrat n'avoit point de part; & qui avoit ap-

Soz. l. 5. c. 5. Fl. l. 21. c. 37. l. 55. c. 18.

Soz. c. 9. 15.

parence d'une sédition populaire, fit prendre la fuite à la plûpart des Chretiens du pays, du nombre desquels se trouverent les ancêtres de Sozomene, de qui nous tenons toute cette histoire. Les Habitans de Gaze craignoient d'être punis de cette sédition, & l'on publioit déja que l'empereur irrité vouloit les faire décimer. Mais le bruit se trouva faux. Julien fort éloigné de cette pensée, ne leur en fit pas même une reprimande par lettres, comme il fit à d'autres villes en de pareilles occasions. Au contraire il priva de sa charge le gouverneur, & l'envoya en exil, prétendant lui faire grace de la vie ; & cela pour avoir mis en prison les auteurs de ce massacre afin d'en faire justice, quoiqu'il eût emprisonné en même tems un grand nombre de Chretiens. Car selon Julien, il ne s'agissoit pas d'une chose qui en valût la peine. » Etoit-ce une si gran- » de affaire, disoit cet apostat, qu'une » troupe de Grecs ait tué dix Gali- » léens. » Il ne donnoit point aux Chretiens d'autre nom que celui de Galiléens, & croyoit faire honneur à tous les idolâtres de l'empire de les appeller Grecs. Le martyrologe Romain fait mention de nos quatre saints martyrs au VIII de septembre ; on ne voit pas que les anciens en ayent parlé.

Greg. Naz. or. 3. p. 31. de Fleur. supr.

VII. Siecle.

III. S. DISIBOD ou S. DISEN Abbé de Disemberg, Evêque regionnaire.

I. Hildeg. ap. Sur. ad d. 8. jul. Marian. Scot. seu Dodechin. ad an. 674. Mabill. sæc. 3. part. 2. p. 496.

SAint DISIBOD, que l'on appelle encore autrement saint *Disen*, étoit né en Irlande au septieme siecle; l'on dit même qu'il y avoit porté la qualité d'évêque, sans titre & sans siege, à la maniere de plusieurs prêtres ou moines Bretons & Hibernois de ces tems-là, qui s'employoient à la prédication & aux autres fonctions du saint ministere, dans tous les lieux où ils se trouvoient. Il travailla d'abord dans son pays à déraciner les vices, & à corriger les mœurs du peuple, qui étoient fort corrompues. Mais les persécutions que les méchans lui susciterent, l'obligerent d'en sortir, & d'aller chercher ailleurs à servir Dieu avec plus de fruit & de tranquillité. Il passa en France accompagné de trois autres serviteurs de Dieu, nommés Giswald, Clement, & Saluste ; & employa dix années à voyager avec eux, sur les terres de Clovis II. & de Sigebert III. enfans de Dagobert. Content d'avoir mené si long-tems une vie de pelerin, il s'arrêta dans le diocêse de Mayence sur une haute montagne couverte de bois, au-delà de la riviere de Glan ; & s'étant construit une cellule sur la pente qui regardoit le levant, il commença avec l'assistance du Saint-Esprit, ce genre de vie austere, qu'il continua jusqu'à la mort dans le silence, la retraite, les jeûnes, les veilles & la priere. Ses anciens compagnons vinrent l'y joindre quelque tems après ; & les habitans du pays qui étoient voisins de la montagne, attirés par l'odeur de sa vertu & l'opinion qu'ils avoient de sa sainteté, entreprirent d'un côté de lui bâtir une chapelle avec de nouvelles cellules, & de l'autre, de lui défricher le côteau pour lui faire des jardins, & lui pratiquer des herbages propres à nourrir des bestiaux. Quelques seigneurs du pays, & quelqu'autres personnes riches y joignirent d'autres fonds pour l'entretien de ceux qui alloient se mettre sous sa discipline. C'est ce qui donna lieu à saint Disibod de fonder un monastere, & d'y former de tous

Né vers l'an 619.

Vers l'an 652.

663.

674.

ses disciples une communauté réguliere, qu'il conduisit dans les voies de la perfection évangelique pendant l'espace d'environ vingt-six ans. Les soins qu'il leur donnoit, ne l'empêchoient pas de continuer sa vie solitaire dans sa premiere cellule, qui étoit demeurée avec l'ancienne chapelle, comme un hermitage détaché du monastere. Il donna l'habit monastique à ses disciples, qui au bout de douze ans se trouverent au nombre de cinquante; & on veut qu'il leur ait prescrit la regle de saint Benoît, sur l'autorité de sainte Hildegarde, qui pourroit bien en avoir jugé sur ce qu'elle voyoit de son tems.

Vers l'an 686.

Hildegard. ap. Mabill. p. 497. n. 3. 4.

II. Pour lui, jamais il ne prit l'habit religieux que portoient les autres, & il demeura toujours vétu en pelerin, de la même maniere que lorsqu'il étoit sorti de son pays. Comme il avoit embrassé un genre de vie beaucoup plus rigide & plus difficile que celui qu'il faisoit suivre à ses disciples; il craignoit que s'il s'habilloit comme eux, ils ne se crussent obligés de vivre comme lui; & que faisant voir par sa conduite qu'il y avoit encore quelque chose de plus parfait que leur regle, il n'eussent du mépris ou du dégout pour la vie commune ou cénobitique. Il vécut donc toujours en anachorete, séparé de demeure d'avec ses religieux, mais toujours étroitement uni avec eux par les liens de la charité, qui le faisoit veiller continuellement sur leurs besoins. Ses grandes austérités, qui sembloient avoir ruiné de bonne heure toutes les forces de son corps, ne purent l'empêcher d'aller jusqu'à l'âge de 81 ans, au bout desquels il alla recevoir la récompense de ses travaux & de la fidélité avec laquelle il avoit servi Dieu. On croit qu'il mourut vers l'an 700. & sainte Hildegarde a marqué sa mort au VIII de juillet. Néanmoins le bienheureux Raban archevêque de Mayence, qui étoit de trois cens ans plus près du tems de notre Saint qu'elle, & sans doute mieux informé, l'a mis dans son martyrologe au VIII de septembre, sous le titre de simple confesseur, sans lui donner la qualité d'évêque, comme font les modernes. Il y a apparence que le VIII de juillet étoit plutôt le jour de l'élévation de son corps, ou de sa translation dont l'on faisoit la fête du tems de saint Hildegarde. Il fut enterré dans la chapelle de son hermitage. Il y demeura jusqu'au tems de saint Boniface archevêque de Mayence, qui se trouvant sur les lieux accompagné des principaux du pays, leva solennellement ses os & ses cendres environ cinquante ans après sa mort, & les transporta dans l'église de son monastere; & il paroit que ce fut là l'établissement du culte religieux, que l'on a toujours rendu depuis à sa mémoire. Ce monastere qui porte encore aujourd'hui le nom de saint Disibod, ou de Disemberg, dans le diocêse de Mayence, sur la montagne au conflant, des rivieres de Glan & de la Nahe, qui va ensuite près de Bingen se décharger dans le Rhin, fut sujet depuis à diverses avantures. On en retira les moines pour y bâtir une citadelle, & y mettre une garnison contre les courses des barbares. Willigis archevêque de Mayence, celui qu'on fait passer pour le premier des électeurs de l'empire, y rétablit les moines sur la fin du siecle x, & visita les reliques de saint Disibod, qu'il trouva dans la vielle église, au même état que saint Boniface les avoit laissées. L'archevêque Ruthard fit rebâtir le monastere du Saint l'an

Vers l'an 700.

Molan. ad Us. fol. 95. p. 2.

Vers l'an 750.

L'an 1109.

1109. peu de tems avant sa mort; & vingt-neuf ans après on fit l'ouverture de son tombeau le premier jour d'avril, d'où l'on tira ses reliques pour les mettre dans la nouvelle église, & les exposer d'une maniere plus honorable. Ce monastere a été depuis converti en un chapitre de chanoines.

L'an 1138.

VIII. Siecle.

IV. SAINT CORBINIEN premier évêque de Freisingen en haute Baviere.

I.

Aribo. Fris. ap. Sur. & Mab. & Bult. Welf.

CORBINIEN naquit postume à Châtres, dans le diocêse de Paris, sur le chemin d'Orléans, du tems du roi Clotaire III. Sa mere Corbinienne, le fit appeller d'abord *Waldekis* comme son pere, pour n'en point laisser perdre la mémoire; mais l'amour qu'elle eut pour ce fils, lui fit ôter ce nom, pour lui faire porter le sien. Il fit connoître de bonne heure l'inclination qu'il avoit pour la vertu; & ne croyant pas pouvoir la pratiquer aisément dans le commerce du monde, il se retira dans une cellule qu'il bâtit près d'une église, dédiée sous le nom de S. Germain évêque d'Auxerre, tout proche de Châtres. Il commença à y mener une vie fort sainte avec quelques serviteurs de sa maison, qui voulurent bien se joindre à lui. Ils n'eurent d'autre maître que lui pour les exercices de la piété chretienne, dans lesquels il les forma aussi exactement, qu'auroit pû faire un directeur fort expérimenté. Il s'appliquoit principalement à la priere & à l'étude de l'Ecriture sainte dans cette retraite, se macéroit le corps par les jeûnes & les veilles, assistoit les pauvres, & exerçoit l'hospitalité; à quoi il employoit ce qui lui restoit des aumônes que les peuples d'alentour lui apportoient, après qu'il en avoit pris le nécessaire pour sa subsistance & celle de ses domestiques, qui formoient avec lui une espéce de communauté réguliere. Dieu lui fit la grace de rendre son esprit toujours supérieur aux mouvemens de ses passions; & la reconnoissance le porta à se consacrer entiérement à lui dans une continence perpétuelle. Il ne refusoit point sa porte à ceux qui venoient le visiter pour être instruits des moyens de leur salut; & ses exhortations, soutenues des grands exemples de sa vertu firent de grands fruits dans le pays. Mais l'importunité qu'il en pouvoit recevoir, n'empêchoit pas que tous ses exercices avec ses serviteurs, ou pour mieux dire ses disciples, ne fussent réglés aussi exactement que dans un cloître; & que l'on n'y gardât sur-tout le silence de la nuit d'une maniere inviolable. L'opinion que l'on concevoit dès-lors de sa sainteté s'étendit si loin, qu'on ne fut pas long-tems sans le connoître à la Cour de nos rois. Pepin maire du palais qui étoit tout-puissant, eut pour lui beaucoup d'estime & de vénération; & un jour il envoya vers lui un de ses principaux officiers pour se recommander à ses prieres. Beaucoup d'autres personnes de qualité, le venoient voir pour le même sujet; & souvent on l'obligeoit d'accepter de riches présens. Mais loin de regarder sa réputation comme un avantage, ou de vouloir profiter des liberalités dont on le combloit, il sentit que ces choses lui devenoient tous les jours de plus en plus à charge; jusqu'à les trouver enfin insupportables. Il avoit un extrême déplaisir, de se voir sortir ainsi peu à peu de cet état de solitude & de pauvreté, qu'il avoit embrassé en quittant sa mere, com-

C'est la paroisse de saint Germain lès Châtres.

me la meilleure de toutes les fortunes.

II. Ces pensées lui firent perdre insensiblement le goût qu'il avoit pris à sa cellule ; il la quitta effectivement dans la résolution d'abandonner le pays, après y avoir fait une retraite de quatorze ans ; il passa en Italie avec quelques-uns de ses disciples. Etant à Rome, il alla supplier le pape de lui accorder une retraite auprès de l'église de saint Pierre ou de saint Paul, pour avoir lieu de mieux satisfaire la dévotion qu'il avoit pour ces saints apôtres. Le pape* voulut le connoître avant que de lui accorder sa demande ; ses entretiens lui firent aisément juger de son mérite. Il reconnut que Corbinien étoit capable d'autre chose encore, que de bien garder une solitude. Il l'exhorta à ne pas laisser inutiles les talens qu'il avoit reçus de Dieu ; & l'ayant déterminé à travailler au salut des ames, il le sacra évêque, & lui donna même le *Pallium*, à quoi il joignit une commission fort ample, pour prêcher l'évangile dans tous les lieux où il trouveroit qu'on ne l'auroit pas annoncé, & par-tout ailleurs où il jugeroit qu'il en seroit besoin. L'humilité de Corbinien eut beaucoup à souffrir de sa nouvelle dignité, qui le faisoit ainsi changer d'état, & qui renversoit tous les projets de sa solitude. Mais sa répugnance diminua à la vûe des marques qu'on lui fit appercevoir d'une vocation divine dans son Ordination ; & il crut obéir à Jesus-Christ, en faisant ce que lui ordonnoit son Vicaire. Etant revenu en France, il y prêcha la parole de Dieu devant toutes sortes de personnes, sans s'attacher à un lieu particulier plus qu'à un autre. Le clergé, les peuples, les religieux, les vierges renfermées dans les cloîtres, l'entendirent avec grande édification ; & la semence divine produisit beaucoup de fruit par-tout où il la répandit, selon la discrétion qu'il avoit de donner à chacun des instructions convenables à son état, & proportionnées à sa capacité. Etant en chemin pour venir à la Cour où Pepin l'avoit invité, il rencontra un misérable nommé Adalbert, qu'on alloit pendre, pour des vols qu'il avoit commis. Touché de compassion, il conjura ceux qui le conduisoient au supplice de lui donner ce coupable, ou d'en différer au moins l'exécution jusqu'à ce qu'il eût parlé au maire du palais. Ne pouvant rien obtenir d'eux, il se réduisit à ne plus solliciter que ce qui pourroit contribuer au salut de l'ame du criminel. Il l'exhorta à confesser, non seulement les crimes qui faisoient le » sujet de sa condamnation, » mais encore tous les pechés de sa » vie, qu'il pouvoit se souvenir » d'avoir commis, tant par ses » actions, que par ses paroles & ses » pensées. » C'est ce que fit Adalbert aux pieds du Saint, après que l'on eût éloigné de lui ceux qui l'environnoient, & qui auroient pû l'entendre. Saint Corbinien tâcha de lui inspirer de véritables sentimens de pénitence ; & le croyant dans ces dispositions, il lui fit sur la tête & la poitrine le signe de la croix, & se retira les yeux baignés de larmes. Lorsqu'il fut arrivé à la Cour, il eut audience de Pepin, qui lui accorda la grace du criminel : ce qui le fit retourner promptement sur le lieu où il avoit laissé ce misérable. Il le trouva pendu, & déja abandonné comme mort. L'ayant fait détacher, il eut la consolation de lui voir revenir les esprits ; & l'événement parut si peu ordinaire, qu'on le prit pour une résurrection, qui fut mise au nombre des miracles de saint Corbinien, & qui augmenta

Vers l'an 710.

* Constantin plutôt que Gregoire II.

Témoignage d'Aribon au VIII siecle sur la confession auricul.

encore la réputation où il étoit dans le pays. Adalbert comme un homme qui dépouillé du vieil Adam, avoit repris une nouvelle vie, renonça au ſiecle, s'attacha à notre Saint, & ſervit Dieu le reſte de ſes jours ſous ſa direction.

III. L'an 715. Saint Corbinien fatigué des applaudiſſemens & des honneurs qu'il recevoit de tous côtés, alla ſe renfermer dans ſon ancienne cellule près de Châtres, où il eſpéroit trouver le repos qu'il cherchoit, pour vacquer à la contemplation divine. Il y demeura quelques tems avec un petit nombre d'eccléſiaſtiques, qu'il inſtruiſoit dans les devoirs de leur état: mais n'y trouvant pas la ſolitude & le repos qu'il y cherchoit, à cauſe des viſites dont il étoit accablé; il réſolut pour la ſeconde fois de ſortir de France, & d'aller prier le pape de le décharger de l'emploi de la prédication, afin qu'il pût ſe retirer dans un monaſtere, & vivre ſous l'obéiſſance d'un ſupérieur. Au lieu de prendre le droit chemin d'Italie, il paſſa dans la Baviere, pour en inſtruire les peuples qui avoient embraſſé depuis peu la foi de Jeſus-Chriſt, ou abandonné leurs héréſies & leurs ſuperſtitions, par les ſoins de ſaint Rupert évêque de Saltzbourg, qui vivoit encore alors. Il fut très-bien reçu du duc Theodon, & de ſon fils Grimoald. Ces princes lui firent des préſens, & tâcherent de le retenir dans leur pays; mais Corbinien voyant que le pays ne manquoit pas de prédicateurs, depuis que Saint Rutpert en avoit fait venir de delà le Rhin, s'en excuſa, & leur fit agréer qu'il continuât ſon chemin. Lorſqu'il fut arrivé à Rome, il ne ſongea qu'à ſe faire diſpenſer du miniſtere de la prédication, qui lui avoit été impoſé par le ſaint ſiége. C'étoit alors le pape Gregoire II, qui le rempliſſoit; il lui repréſenta les dangers où il ſe croyoit expoſé dans cette charge, ayant à craindre ſa propre condamnation s'il n'y réuſſiſſoit pas, & les mauvais effets de la vanité s'il y réuſſiſſoit. Le pape ne put s'empêcher d'admirer ſon humilité; mais ne voulant pas priver l'Egliſe d'un ſi excellent ouvrier, ni affliger Corbinien d'un refus, il propoſa ſa demande dans une aſſemblée d'évêques, qu'il avoit convoqués à Rome. Il y fut arrêté qu'on n'auroit point égard aux inclinations de Corbinien, en une occaſion où les intérêts de Dieu & de ſon Egliſe étoient préférables à ſa ſatisfaction particuliere. Le pape lui-même conclut avec tous les prélats, qu'il falloit le renvoyer en Baviere, pour continuer à y inſtruire les fidéles, & travailler à la converſion des payens qui pouvoient reſter encore dans le pays & les lieux voiſins. Corbinien obligé d'obéir, par la crainte de réſiſter à la volonté de Dieu, partit de Rome avec la bénédiction du pape, qui lui promit ſa protection avec toutes ſortes d'aſſiſtances. Il fut reçu avec beaucoup d'honneur à Pavie par Luitprand roi de Lombardie. Mais lorſqu'il eut paſſé le territoire de Trente, il fut arrêté à Mays, dans le pays de Tyrol, par les gardes de Grimoald duc de Baviere, qui avoit ſuccedé à Theodon ſon pere, mort pendant le voyage du Saint à Rome. S'il y perdit pour quelques jours la liberté de marcher, on ne lui ôta point celle de ſatisfaire la dévotion qu'il avoit à ſaint Valentin, l'un des patrons du pays, & il eut le loiſir de bâtir une égliſe près delà, en un lieu ſolitaire appellé Camyn.

Mabill. vit. Rutpert. pag. 341.

L'an 717.

L'an 718.

IV. Lorſqu'il étoit en ce lieu, il lui vint un ordre de la part de Grimoald, pour ſe rendre en ſa Cour. Corbinien

ne refusa point d'aller dans la ville où elle étoit;mais il fit dire à ce prince qu'il le supplioit très - humblement de l'excuser, s'il ne se présentoit point devant lui. Qu'il faisoit difficulté de le voir & de lui parler, parce qu'il avoit appris qu'il s'étoit engagé dans un mariage illégitime, ayant épousé Biltrude veuve de son frere *. Quarante jours après, le duc Grimoald & cette femme inceftueuse, touchés des exhortations que le Saint leur faisoit, par l'entremise de ceux de sa suite, promirent de se séparer. Sur cette parole Corbinien alla les saluer, & les exhorta de nouveau à expier leur faute par des jeûnes & des aumônes. Il s'établit ensuite dans Freisinge, sur la petite riviere de Mosach, près de l'Isere, & y bâtit une église, qui devint la cathédrale de son nouveau diocêse. Depuis ce tems il travailla avec beaucoup de sueurs & de fatigues, à déraciner les restes de l'Idolâtrie, qui étoient demeurés dans la Baviere, & il n'eût pas moins de peine à corriger les vices des mauvais chrétiens du pays, qui vivoient dans divers désordres. Allant un jour à l'église, il rencontra une femme que l'on disoit sorciere, & qui voulut lui faire des présens, aprés lui avoir déclaré qu'elle se mêloit de sortileges, & qu'elle s'en étoit servie pour rendre la santé au fils du prince. Comme c'étoit la vanité, & non le repentir qui lui faisoit faire cet aveu, le saint évêque en eut horreur, & lui donna même un soufflet en la repoussant. Il ordonna en même-tems qu'on lui ôtât ses présens, & qu'on les distribuât aux pauvres qui étoient à la porte de la ville. Cette femme en alla faire ses plaintes à la cour, & s'adressa principalement à la duchesse Biltrude, qui étoit toujours fort irritée contre le Saint, depuis qu'il avoit désaprouvé son mariage, & porté le duc à se séparer d'elle. Cette occasion lui fit croire que l'heure de se venger étoit venue; & s'étant déterminée à le perdre, elle donna commission à Nin son secretaire de l'assassiner, quand il seroit revenu de la campagne. Corbinien averti de cette pratique par son frere Erimbert, qui étoit venu demeurer auprès de lui depuis quelque tems, ne retourna point à Freisinge. Il se cacha d'abord pour éviter la violence de Biltrude & de Nin, qui de dépit de le voir échapé à leur vengeance, firent abatre sa maison. le Saint se réfugia à Mays, dans le pays de Tyrol, où il attira son clergé. Il vécut pendant quelques années sous la protection du roi Luitprand de qui dépendoit le pays. Ce prince non content de le combler de bienfaits de son vivant, assura encore à son église de Freisinge, celle de saint Valentin & celle de Camyn, qu'il avoit bâtie près de Mays.

* Theodebert ou Theodoald.

V. Après la mort du duc Grimoald, qui périt malheureusement avec toute sa famille, son successeur Hubert, voulut donner des marques publiques de la vénération qu'il avoit pour saint Corbinien. Il le fit revenir avec honneur en son église de Freisinge, le rétablit dans tout ce qu'il possédoit auparavant; & voulut qu'il baptisa son fils. Le Saint se trouvant dans une disposition, qui lui donnoit un pressentiment de sa mort, quoiqu'il ne fût attaqué d'aucune maladie considérable, envoya son frere Erimbert vers le roi Luitprand, pour lui demander la confirmation des donations qu'il avoit faites à son église, dans le pays de Tyrol; ce qu'il obtint avec beaucoup de facilité. La satisfaction qu'il en eut, le porta à choisir l'église de Mays pour sa sépulture. Le jour de sa mort étant venu,

Vers l'an 726.

il se fit préparer le bain, & s'y lava à son ordinaire. Il se fit faire la tonsure & razer la barbe, s'étant ensuite revêtu des habits pontificaux, il offrit à Dieu le sacrifice, & se donna lui-même le saint Viatique. Après la messe il rentra dans sa maison, se fit apporter du vin, en goûta un peu ; & s'étant ensuite marqué le front du signe de la Croix, il rendit l'esprit, sans qu'il parût avoir souffert aucune douleur. Il fut enterré d'abord dans l'église cathédrale de Freisinge ; mais trente jours d'une pluïe continuelle, accompagnée souvent d'orages & de vent impétueux, firent songer que le ciel pourroit bien être irrité de ce qu'on avoit négligé la derniere volonté du Saint, qui avoit souhaité qu'on l'enterrât à Mays. C'est ce qui fit qu'on y transporta son corps, après un ordre exprès que l'on reçut du prince Hubert. On le mit dans l'église de saint Valentin, que le saint avoit bâtie. Les Lombards le porterent depuis dans la ville de Trente, d'où il fut enfin reporté dans son église cathédrale de Freisinge, aprés l'an 760. par les soins de l'évêque Aribon, le troisiéme de ses successeurs, qui composa aussi l'histoire de sa vie. On ne peut pas douter que son culte n'ait commencé dès-lors à devenir tout public dans l'Eglise, après le témoignage de ce Prélat, qui assure que Dieu opéroit tous les jours des choses merveilleuses, par les mérites & les priéres de son serviteur. On ne voit pas néanmoins qu'il soit fait mention de lui dans les anciens martyrologes, j'entends ceux qui ont été d'un usage commun dans les églises. Mais dans les modernes sur-tout dans le Romain où se voit un grand éloge de lui, on trouve sa fête marquée au VIII. de septembre. Ce qui fait juger que c'étoit le jour de sa mort, quoi qu'on puisse douter si ce n'étoit pas plutôt celui de la translation faite sous Aribon, que l'on avoit commencé de célébrer à Freisinge. Celle de son Ordination ou de sa chaire établie dans la même ville est rapportée au XX de novembre dans le martyrologe de France.

L'an 730.

Du Sauss. pag. 1197.

IX. JOUR DE SEPTEMBRE

SAINT GORGONE MARTYR de Nicomedie & ses Compagnons, Savoir ;

IV. Siecle.

S. DOROTHE'E, S. PIERRE & autres Eunuques Officiers de la Chambre de l'Empereur Diocletien, Martyrs.

Et par occasion.

S. GORGONE de Rome, Martyr.

§. I. HISTOIRE DE LEUR VIE.

I. LOrsque l'on considere que dès la naissance du christianisme où le monde étoit le moins préparé à recevoir l'Evangile, Dieu fit connoître qu'il avoit dans la cour & dans la maison même d'un empereur, aussi perdu, aussi detestable qu'étoit Neron des élus qu'il retira de la corruption par le ministére de S. Paul ; on est moins surpris de voir la même chose deux cens cinquante ans après dans celle d'un Diocletien, qui bien qu'un persécuteur dés Chretiens ne paroissoit pas si ouvertement ennemi de la vertu. Nous ne parlons ni de sa femme (1), ni de sa fille (2) puis qu'elles eurent le malheur de succomber à la persé-

(1) Prisque.
(2) Valerie fem. de Gal. Max. ex Lactant.

cution, ce qu'on ne dit point de la concubine de Neron, que l'Apôtre avoit convertie. Mais nous parlons de ceux de ses domestiques qui sont parvenus au mérite d'une confession glorieuse de la foi de Jesus-Christ, & à la couronne du martyre dans la condition qui sembloit le moins y être favorable dans l'état d'eunuques, & dans les emplois qui d'une part les retenoient dans la molesse & les délices, & de l'autre les portoient à toutes sortes de rapines & d'injustices. Ceux qui ont fait le plus d'éclat dans l'Eglise sont DOROTHE'E, GORGONE, PIERRE, & d'autres eunuques, tous occupés de fonctions importantes dans la maison de cet empereur, & la plûpart des officiers de sa chambre.

II. [† Tillem. t. 5. p. 180. 655.] DOROTHE'E que quelques-uns se contentent de qualifier gouverneur des pages de la chambre de Diocletien, & qui selon d'autres étoit son grand Chambellan avoit succédé dans cette charge au célebre Lucien qui s'étoit heureusément servi de sa faveur & de son crédit, quoique sans éclat & sans beaucoup de bruit pour répandre la lumiere de l'Evangile sur plusieurs officiers du palais. [Theon. ep. ad Lucian t. 12. Spicil. p. 547.] L'intendance & la supériorité que cette charge donnoit sur ceux qui avoient la garde du tresor particulier du prince, de la garde-robe, des ornemens impériaux, de l'argenterie, des pierreries, des autres meubles, de la bibliotheque, & des édifices du palais avoit facilité à Lucien le moyen de rendre Chretiens beaucoup de ceux qui se trouvoient dans ces emplois ou de les remplir quand ils vacquoient de gens qui l'étoient déja. [Ruf. hist. l. 8, c. 6.] Dorothée qui n'étoit pas moins le successeur de son zêle, que de son office avoit pour compagnon dans ses fonctions & dans sa foi, GORGONE, qui avoit apparemment été le disciple de Lucien comme lui. Leur exemple & leurs discours contribuérent merveilleusement à maintenir les converſions que Lucien avoit faites dans le palais & à en faire de nouvelles. L'on met parmi leurs conquêtes PIERRE l'un des Chambellans, quelques-uns y ajoûtent même la femme & la fille de Diocletien dont nous avons parlé, & croyent qu'ils auroient pu en faire des martyres si elles n'eussent été impératrices. [Lact. de mort. Perſ. c. 15. Till. sup. p. 180, 181.] Dorothée & Gorgone étoient en très-grande considération auprès de Diocletien même, & il faisoit paroître pour eux autant d'affection que s'ils eussent été ses propres enfans. De sorte qu'ayant toute sa confiance, ils devinrent très-puissans dans le palais, & y régloient toutes choses, contribuant aussi par leur bonne conduite à augmenter encore la puissance du maître qu'ils servoient & à le faire respecter. Mais ce qui étoit remarquable dans Diocletien & glorieux pour eux, c'est que ce prince les aimoit à cause de leur religion même; c'est aussi parce qu'ils étoient Chrétiens qu'il leur confioit ses richesses, sa propre personne & sa vie, persuadé qu'ils lui seroient plus fidéles que tous les autres. [Euseb. l. 8. c. 1. 6. Theon. ep. in t. 12. Spicil.] Comme Dorothée étoit le plus élevé en charge & qu'il l'approchoit de plus prés, il entroit aussi le plus avant dans sa confiance & dans ses conseils, ce qui selon Eusébe lui donnoit une espéce de rang audessus de tous les officiers de l'empire au moins pour l'estime & la considération où il étoit à la cour. [Euſ. l. 8. c. 1.]

III. Cependant ni lui, ni les autres Chrétiens de sa compagnie ne purent jamais se laisser éblouïr au faux éclat d'une fortune si brillante. La vûe de tous ces avantages ne servit qu'à leur faire découvrir de plus près la vanité de ce que le siecle peut produire de plus apparent, & à les empêcher de s'y attacher; & Dieu permit bientôt

qu'ils fussent mis à une épreuve qui fit voir combien ils préféroient l'ignominie, & les souffrances de Jesus-Christ à tous les honneurs & à tous les plaisirs du monde. Ce qui donna occasion à cette épreuve fut le changement, qui se fit dans les dispositions où Diocletien avoit été en faveur des Chrétiens. Le Cesar Galere Maximien son gendre, auteur principal de ce changement après l'avoir comme forcé de publier le premier édit de la persécution, voulut l'obliger ensuite à en donner un second encore plus rigoureux. Mais parce que celui-ci ne produisoit pas son effet aussi promptement qu'il le souhaitoit, il s'avisa pour échauffer davantage Diocletien de faire mettre le feu au palais de Nicomédie où ils étoient pour lors l'un & l'autre. Puis il fit publier adroitement que les Chrétiens comme ennemis publics de l'état étoient les auteurs de l'incendie, & qu'ils avoient composé avec les Eunuques de faire périr les deux empereurs qui avoient pensé être brûlés vifs dans leur palais. Diocletien tout fin & tout pénétrant qu'il vouloit paroître en toutes choses ne soupçonna rien de cet artifice. La colere lui ôta la liberté de rien examiner, & croyant devoir s'en tenir au bruit qui courroit, il fit tourmenter cruellement les gens de sa maison sans discernement. Quinze jours après il y eut un second embrasement au palais dont Galere étoit encore l'auteur. Alors Diocletien tout transporté hors de lui-même, fit mourir une infinité de Chrétiens du nombre desquels furent les Eunuques de son palais; & n'épargna pas ceux qu'il avoit tant aimés, ni ceux à qui il se croyoit si redevable. Les supplices qu'on leur fit souffrir furent longs, violens, & presque inouis jusques-là; ce qui faisoit voir que Diocletien ne se possédoit plus, & que Galere Maximien alteré du sang chrétien commençoit à se satisfaire.

Lact. c. 11. 12. 13. 14. Pers.

L'an 303.

IV. Avant que celui-ci eût quitté Nicomédie, ce qui arriva dès qu'il eut fait mettre le feu au palais pour la seconde fois, on arréta PIERRE l'un des Eunuques de la chambre dont nous avons parlé, & les deux empereurs l'ayant fait paroître devant eux, lui commanderent de sacrifier. Au refus qu'il en fit, il fut élevé nud en l'air, & on lui déchira tout le corps à coups de foüets pour le forcer de faire ce que les empereurs lui ordonnoient. On lui arracha la peau & les chairs jusqu'aux os sans pouvoir ébranler sa constance. On mit du sel & du vinaigre dans ses playes pour les aigrir; mais cet acroissement de ses douleurs ne diminua rien de sa patience, & de la tranquillité de son ame. On apporta enfin du feu & un gril sur lequel on l'étendit pour le rôtir, & pour consumer le peu qu'on lui avoit laissé de chair autour des os. C'est ce qu'on fit fort lentement & à diverses reprises, afin de ne pas le laisser mourir sitôt. Car les bourreaux avoient ordre de ne faire cesser le tourment qu'à la derniere extrémité, dans l'espérance qu'il cédéroit enfin à la violence. Mais les persécuteurs & les bourreaux y furent vaincus, & Pierre finissant de vivre dans ce tourment triompha glorieusement de la cruauté des hommes, & fit triompher en lui la cause de celui qui l'avoit rendu invincible. La fête de cet illustre martyr est marquée dans tous les martyrologes au XII de mars, comme au jour de sa mort, & ils ne peuvent s'en être éloigné de beaucoup si le premier embrasement de la ville de Nicomédie suivit un peu de près les deux édits de la persécution dont le premier avoit été publié le XXIV de février.

Eus. l. 8. c. 9.

Boll. ad d. 12. mart.

V. Eusébe n'a point décrit les supplices

des autres Eunuques, ſe contentant de nous en faire juger par la peinture de celui de Pierre. Ils ne furent ni moins longs ni moins cruels, quoique diverſifiés en bien des manieres. Dorothée & Gorgone après avoir ſoutenu avec une conſtance héroique tout ce qu'on voulut leur faire ſouffrir, furent enfin étranglés. Quelques autres officiers de la maiſon de l'empereur finirent auſſi de la même maniere, & d'autres différemment; mais par ces diverſes routes arrivérent tous à un même terme, & ſe réunirent ſous la main de celui qui les couronna. Entre ceux dont les noms ſont venus juſqu'à nous, l'on compte un autre Eunuque nommé *Indès*, deux vierges illuſtres appellées *Domne* & *Theophile*, deux hommes de qualité ſçavoir *Mardone* & *Mygdone*, outre *Zenon* ſoldat, *Agape* vierge, & *Theophile* qui étoit diacre. Indès, Mygdone & Mardone étoient auſſi domeſtiques de l'empereur; & c'eſt preſque tout ce qu'on en peut ſavoir nonobſtant tout ce que l'on en a voulu débiter dans les actes du premier dont la fête eſt marquée au XXVIII de decembre. Les corps de ſaint Dorothée, de ſaint Gorgone, & des autres dont parle Euſebe furent enterrés d'abord aſſez honorablement. Mais peu de jours après ils furent déterrés par le commandement de Diocletien même, qui les fit jetter dans la mer par la crainte qu'il avoit ou qu'il feignoit avoir ques les Chrétiens ne les adoraſſent & ne les conſidéraſſent comme des dieux. Ce pouvoit être une ſuite de la bonne opinion qu'il avoit eue de ces Saints dont il avoit connu le mérite de leur vivant; mais il parloit & penſoit en payen lorſqu'il confondoit le culte de Dieu avec l'honneur de ſes Saints, & qu'il croyoit l'un & l'autre dépendant des objets ſenſibles, & preſens aux yeux de ceux qui le doivent rendre. On croit que c'eſt au ſujet de nos ſaints martyrs que Lactance qui a d'ailleurs parlé de leur mort dans ſon traité hiſtorique des perſécuteurs a dit de Diocletien ces paroles qui ſont dans ſes inſtitutions. » On ne peut exprimer la » fureur de cette bête cruelle, qui » ſans ſortir de ſon antre fait ſentir » les funeſtes effets de ſes dents à tou» te la terre, qui ne ſe contente pas » de démembrer les hommes & de les » mettre en piéces, mais qui leur bri» ſe encore les os, qui ne donne pas » même de repos à leurs cendres étein» tes & inanimées; & qui ne peut » ſouffrir qu'on ſache s'ils ſont cou» verts de terre. S'imagine-t'on que » ceux qui ſouffrent la mort pour le » nom de Dieu ſe mettent fort en pei» ne que l'on vienne à leurs ſépulcres? » S'ils veulent bien mourir, c'eſt pour » aller eux-mêmes à Dieu.

Boll. t. 1. mai. p. 57. & t. 2. mart. p. 107.

Euſ. l. 8. c. 6.

Lact. inſt. l. 5. c. 11.

Till. 182.

§. 2. HISTOIRE DE LEUR CULTE.

VI.

ON ne peut rien avancer de certain touchant le jour de la mort de nos ſaints martyrs; mais on peut raiſonnablement conjecturer qu'elle arriva vers la fin de mars ou le commencement d'avril. Il n'y a eu apparemment que l'occaſion de les joindre à ſaint Pierre qui les avoit précédés de quelques jours dans la gloire du martyre, qui les a tous fait mettre avec lui au XII de mars, dans les martyrologes du nom de ſaint Jerôme. Les autres les ont placés à différens jours, & la plus grande partie au mois de decembre, ſi l'on en excepte ſaint *Dorothée* & ſaint *Gorgone*, qui ſont marqués au IX de ſeptembre ans ceux d'Adon, d'Uſuard, de Notker & dans le Romain moderne. Ils établiſſent leur culte à Nicomédie comme au lieu de leur martyre & de leur ſépulture. Mais

Boll. d. 12. mart. p. 106. Florent.

Mais on a grand ſujet de douter de la vérité de ce qu'ils ajoûtent touchant la tranſlation prétendue du corps de ſaint Gorgone qu'ils ſuppoſent faite de Nicomédie à Rome. Nous avons vû qu'il avoit été jetté à la mer avec les autres ; Nous n'avons pas vû qu'il en ait été retiré non plus que les autres. Il eſt certain que dès le quatriéme ſiecle, qui eſt celui auquel mourut notre Saint, il y avoit un ſaint *Gorgone* martyr enterré à Rome ſur le chemin de Lavique dans le lieu appellé *entre les deux lauriers*, & que la fête de ce Saint eſt marquée au IX de ſeptembre, dans le plus ancien de tous les calendriers que nous ayons, qui eſt celui de Rome dreſſé du tems du pape Libere. Wandalbert qui le marque au même jour témoigne aſſez nettement que ce Saint avoit ſouffert à Rome pour ſe procurer l'avantage d'y poſſéder le corps d'un ſaint Gorgone. Les martyrologes du nom de ſaint Jerôme, & celui de Bede qui ſont les plus anciens marquent ſaint Gorgone ſeul ſans compagnons au IX de ſeptembre, & le mettent à Rome ſans parler de Nicomédie. Raban lui donne un grand nombre de compagnons ; mais on n'y voit ni ſaint Dorothée, ni aucun de ceux dont nous avons parlé. C'eſt ce qui nous fait juger, que l'office qui ſe trouve au IX de ſeptembre dans le ſacramentaire de Gelaſe, qui eſt le plus ancien miſſel que nous ayons, a été fait pour ſaint Gorgone de Rome ; qu'ayant été interrompu depuis, comme il paroit par le ſacramentaire de ſaint Gregoire qui n'eſt venu qu'enſuite, on a joint lors qu'on l'a repris les leçons de ſaint Gorgone de Nicomédie aux oraiſons anciennes de celui de Rome. Le corps fut tiré du lieu de ſa premiere ſépulture pour être transféré dans l'égliſe de ſaint Pierre, où il paroit qu'il ne demeura point long-temps. Car l'hiſtorien Sigebert, Chrodegang évêque de Metz l'ayant obtenu de la libéralité du Pape Paul I, le fit tranſporter de Rome en France l'an 764*, comme il en uſa encore à l'égard de ceux des ſaints martyrs Nabor & Nazaire. Il dépoſa celui de ſaint Gorgone dans l'abbaye de Gorze, qu'il avoit bâtie depuis peu dans ſon diocéſe à quatre petites lieues de Metz. L'égliſe de l'abbaye fut dédiée enſuite ſous les noms de ce Saint & de ſaint Pierre, ſaint Paul, & ſaint Etienne. Cette tranſlation fut fort célebre ; mais quoiqu'elle ſoit marquée aux XII & XIV de mars en divers martyrologes, la fête s'en fait à Gorze l'onzieme de ce mois, auquel on en fit la réception l'an 765. De Gorze on tranſporta dans le dixieme ſiecle une partie des reliques de S. Gorgone à Minden en Saxe, où l'on a auſſi célébré la fête de leur réception l'onzieme de mars juſqu'au ſiecle des Proteſtans. La portion des reliques qui reſta à Gorze & qui étoit la plus conſidérable fut viſitée par l'abbé Henri l'an 1086. Il y trouva le chef du Saint avec les principaux oſſemens du corps, & les mit dans une châſſe précieuſe. L'abbaye de Gorze qui pendant pluſieurs ſiecles s'eſt appellée l'abbaye de ſaint Gorgone, fut pillée & brulée durant les guerres du ſeizieme ſiecle, puis réparée & réduite à un chapitre collégial de douze chanoines l'an 1580 ; on dit qu'avant l'accident du pillage, la prévoyance avoit fait tranſporter les reliques de ſaint Gorgone à Pont-à-Mouſſon pour y être à couvert de la fureur des ſoldats & des inſultes des hérétiques ; & qu'elles furent remiſes à Gorze l'an 1595.

VII. Quatre-vingts ans environ après qu'on eut tranſporté le corps de ſaint Gorgone de Rome à Gorze en Lorraine, il ſe fit une tranſlation du corps

Bucher. Kal. R. p. 268. cycl. P.

T. 5. Spicil.

Florent. pag. 819.

Tomaſ. cod. ſacr. p. 171.

Baron. n. ad M. d. 9. ſept.

Sig. chron. an. 764.

* ou 765.

Mabill. act. ſſ. ſæc. 3. part. 2. pag. 204. 206.

Raban. Notker. Boll. t. 2. mart. p. 104. c. 1. p. 455. 452.

Mabill. ſupr.

d'un autre Saint du même nom apporté aussi de Rome, mais déposé à Marmoutier en Touraine par l'abbé Renaud le troisiéme de juillet de l'an 847. On l'avoit tiré d'un cimetiere qui donnoit sur le chemin d'Appius, près de l'église de sainte Cécile, & du lieu d'entre les deux lauriers où passoit aussi le chemin de Lavique sur lequel nous avons remarqué qu'étoit enterré saint Gorgone de Rome. Il n'y a nulle apparence que ce qu'enleva Renaud abbé de Marmoutier avec la permission du pape Serge II. fût un reste du corps de saint Gorgone de Rome, qu'on eût laissé du tems de Paul I. On se persuadera encore moins que ce nouveau saint *Gorgone* fût l'un des quarante martyrs de Cappadoce transportés du Pont ou de l'Arménie à Rome, comme l'a cru l'auteur de l'histoire de cette translation faite à Marmoutier, où il étoit présent, & comme il semble qu'on le croyoit alors à Rome & en France. Il est bien plus facile de se persuader que ce martyr Gorgone étoit un Saint inconnu, & qu'on lui auroit donné le nom de notre Saint, comme on en donne aujourd'hui à ceux qu'on leve des cimetieres de Rome pour les envoyer aux fidéles. La fête de ce dernier est marquée à lonzieme jour de mars, quoique la cérémonie de sa translation n'ait été faite qu'en juillet. C'est le jour auquel le martyrologe Romain marque celle d'un saint Gorgone martyr avec saint Firme, & dont on ne sait rien autre chose, sinon que ceux du nom de saint Jerôme les mettent à Nicée en Bithynie au x de ce mois, & que la qualité de Palatin ou d'officier du palais qu'on y joint au nom de Gorgone, semble insinuer qu'on a voulu entendre saint Gorgone de Nicomédie.

L'an 847.

Bolland. t. 1. mart. p. 56. 58.

Till. t. 5. p. 657.

Mabill. sac. 3. part. 2. p. 204. & fusius sac. 4. p. 591.

Florent. p. 171.

AUTRES SAINTS DU neuvieme jour de Septembre.

LES TROIS DOROTHE'ES Solitaires.

IV. Siecle.

I. S. DOROTHE'E LE THEBAIN Anachorete en Egypte.

C'Est à l'occasion du célebre saint Dorothée chambellan de Dioclétien, martyr de Nicomédie, que les auteurs de martyrologes & de catalogues des Saints ont rassemblé au IX de septembre plusieurs personnes de sainteté qu'ils ont connues du même nom. Nous avons parlé au cinquieme de juin de saint DOROTHE'E surnommée de Tyr, prêtre d'Antioche qui vivoit sur la fin du troisieme siecle. Il nous reste à dire ici quelque chose de trois solitaires ou abbés du même nom, qui sont *Dorothée le Thebain*, saint *Dorothée l'Archimandite*, écrivain ecclesiastique, & saint *Dorothée le jeune*, abbé vers le Pont-Euxin.

Petr. de Natalib. & alii.

I.

DOROTHE'E dit le Thebain, à cause de la ville de Thebes lieu de sa naissance, qui a donné le nom à la Thébaïde, avoit quitté sa province pour venir dans les solitudes de l'Egypte apprendre à servir Dieu, sous la discipline des maîtres de la vie spirituelle. Après avoir passé quelques années dans les exercices suivant les instructions & les exemples des autres, il se renferma dans une caverne proche du desert des Celles ou cellules à deux ou trois lieues de celui de Nitrie, & à une distance presque égale de la ville d'Alexandrie. On ne peut rien imaginer de plus dur & de plus difficile que le genre de vivre qu'il y

L'an 338.

Pallad. Lausi. c. 1. 2. &c. & l. 8. vit. PP. ap. Rosvveid.

embrassa, soit pour le travail, soit pour les abstinences. Il employoit tout le jour dans les plus grandes chaleurs même du midi à ramasser des pierres par-tout le desert qui s'étendoit le long de la mer : il en bâtissoit des cellules pour ceux qui n'en pouvoient bâtir, & en faisoit une par an, sans se distraire de ses autres occupations. La nuit il faisoit des paniers ou des cordes avec des feuilles & des écorces de palmiers, & les vendoit pour vivre. Il mangeoit six onces de pain par jour, à quoi il joignoit une petite poignée d'herbes ou de légumes pour toute nourriture, & il ne buvoit que de l'eau, & en très-petite quantité. S'étant accoutumé à cette étroite abstinence dès sa jeunesse, il l'observa sans interruption dans la vieillesse la plus avancée. Jamais on ne le vit étendre les jambes & se mettre à son aise pour dormir. La lassitude le contraignoit quelquefois de fermer les yeux, soit en travaillant, soit en mangeant, de sorte que les morceaux lui tomboient de la bouche. Un jour étant accablé de sommeil, il tomba sur sa natte sans y penser. Il en parut très-fâché, & se relevant aussi-tôt, il dit en présence de son disciple Pallade, mais comme parlant en lui-même. » On persuaderoit aussi-tôt à un Ange qu'à » un bon solitaire de s'abandonner » au sommeil. Pallade lui ayant demandé un jour, à quoi il pensoit dans une si grande vieillesse de tuer ainsi son corps par tant d'austérités? » Je le » veux faire mourir, répondit-il, par- » ce qu'il me fait mourir moi-même.

II. Ce Pallade auteur de cette histoire & de celle de plusieurs autres solitaires, qui fut depuis évêque d'Helenople & ami de S. Chrysostome, étant encore jeune, s'en alla en Egypte l'an 388. pour y apprendre les devoirs de la vie religieuse. Il s'adressa dans cette vûe au bienheureux Isidore hospitalier de l'église d'Alexandrie qui le mit pour trois ans sous la conduite de saint Dorothée, parce qu'il savoit que ce vieillard vivoit dans une austérité plus éxacte que ne faisoient beaucoup d'autres solitaires, & que depuis soixante ans qu'il demeuroit dans sa caverne, il avoit acquis une expérience consommée. Pallade étant allé un jour au puits par son ordre pour faire la provision d'eau, aperçut dans le fond un aspic. Au lieu de puiser, il courut tout effrayé le dire au Saint, croyant que tout étoit perdu. Dorothée n'en fit que sourire, & se contenta de lui dire doucement. » Quoi » s'il plaît au diable de jetter dans les » puits & dans les fontaines des ser- » pens, des aspics, des tortues, & d'au- » tres animaux vénimeux, vous ne » boirez jamais, & vous vous laisserez » mourir de soif?« Il alla au puits de ce pas, tira de l'eau sous l'aspic, & quoiqu'il fût encore à jeûn, il en but sans autre précaution que d'y faire le signe de la Croix, & dit que la malice du démon perd toute sa force en présence de la croix de Jesus-Christ. Pallade ne put pas aller jusqu'au bout des trois ans de probation à cause d'une maladie où le firent tomber les austérités excessives qu'il essayoit d'imiter dans son maître Dorothée. On ne sait combien notre saint vécut depuis qu'il l'eut quitté ; l'on croit seulement qu'il mourut vers la fin du quatrieme siecle. Cela ne doit pas le faire confondre avec le prêtre *Dorothée* autre solitaire du même tems qui passoit sa vie dans une caverne près de la ville d'Antinoé en basse Thébaïde. C'est à ce dernier & non à notre Saint, que la jeune Mélanie envoya une bourse de cinq cens écus, dont il n'en prit que trois pour ses nécessités, & renvoya le reste

Pallad. Laus. c. 97.

L'an 388.

à un autre solitaire pour en faire des distributions de charité. Le nom de S. Dorothée le Thébain ne se trouve point dans les martyrologes, si on en excepte le catalogue de Pierre Natal.

IV. Siecle.

II. SAINT DOROTHE'E *Archimandrite ou Abbé en Palestine.*

I. DOROTHE'E que l'on a confondu mal-à-propos avec le solitaire d'Egypte dont nous venons de parler, & avec un autre solitaire Acéphale ou Eutychien, de la cabale de Severe d'Antioche qui portoit le même nom, & vivoit en même tems que lui, étoit né dans quelque endroit de la Palestine. Dans sa premiere jeunesse, il avoit une grande aversion de l'étude, & il ne pouvoit regarder un livre qu'il ne crût voir une bête farouche. Insensiblement il apprit à se vaincre, & il s'appliqua si bien malgré toute sa répugnance, qu'il passa d'une extrémité à l'autre. L'amour qu'il eut ensuite pour l'étude se tourna en une espece de fureur ; l'attache qu'il y avoit lui ôtoit le loisir ou l'envie de manger & de dormir, & il ne trouvoit point de plaisir hors de ses livres. Aussi lorsque Dieu l'eut appellé à la vie religieuse, il s'excitoit à la piété & tâchoit d'entretenir sa ferveur par cette considération, que s'il s'étoit fait de la violence, & s'il avoit travaillé pour apprendre les lettres humaines, il devoit beaucoup moins s'épargner pour parvenir à la science du salut. Il entra dans le monastere de saint Seride près de la ville de Gaze en Palestine, où on lui donna pour directeur Jean surnommé le prophête disciple du célebre saint Barsanuphe. Sous un si grand maître, il fit des progrès fort sensibles dans le chemin de la perfection. Il réussit parfaitement à dompter toutes ses passions, à réduire & régler tous ses desirs sur les maximes de la vertu la plus sévere. Personne n'étoit plus humble dans ses sentimens, plus mortifié dans ses sens, plus détaché des choses de la terre. Il étoit si fervent que lors même qu'après avoir servi les hôtes, il s'étoit couché fort tard, il ne trouvoit point mauvais que l'officier du chœur l'avertît de l'heure des matines, & il avoit soin de prier deux autres de ses confreres de l'éveiller pour pouvoir y assister, quoiqu'il en fût dispensé. L'on remarquoit dans toute sa conduite qu'il possédoit en un dégré éminent la charité, c'est-à-dire cette vertu universelle qui renferme toutes les autres. Après ce qui concernoit la gloire de Dieu, il ne préféroit rien au salut de son ame ; mais du reste il étoit toujours plus porté à procurer l'utilité & la satisfaction de son prochain, que la sienne propre.

Bult. hist. Mon. or. l. 4. c. 9. ex Doroth. Conr. Janing. Bolland. t. 1. jun. p. 596. & seqq. ex Doroth. Arm. Bouth. de R. abbé de la Trappe, vie de S. Doroth.

Il avoit dans le monde un frere qui eut la dévotion de faire bâtir dans le monastere de saint Seride une infirmerie pour les religieux. Cet abbé qui vivoit encore, voulut que Dorothée en fût l'infirmier ; & outre cet emploi, il le chargea du soin de servir quelques anciens du monastere qui ne pouvoient plus agir, au nombre desquels étoit Jean son maître, que les infirmités retenoient au lit. Cette charge toute onéreuse & toute rebutante qu'elle étoit, lui procura des envieux parmi ses freres. Il en reçut diverses injures qui donnerent un merveilleux éclat à sa patience & à sa bonté, & qui contribuerent aussi beaucoup à purifier & perfectionner sa vertu. Souvent le supérieur voulut en arrêter le cours par des châtimens exemplaires. Dorothée s'y opposa toujours, afin de ne point perdre l'a- II.

vantage qu'il y trouvoit d'endurer quelque chose en conformité de ce que Jesus-Christ avoit souffert beaucoup plus indignement encore de la part des hommes. Voyant que son maître le vénérable Jean étoit mort, & que saint Barsanuphe parvenu à une extrême vieillesse gardoit un silence si général, qu'il ne parloit plus à personne, il se retira du monastère de saint Seride, après avoir fait un grand Saint en peu de tems, & par les voies d'une sagesse, qui parut nouvelle, en la personne du jeune saint Dosithée, que l'abbé Seride avoit mis sous sa direction, & dont nous avons parlé au XXIII de fêvrier. Il bâtit un nouveau monastere près de Gaze & de Majume, & il fut obligé d'en prendre la conduite. Ce fut là qu'il écrivit son traité ascétique, ouvrage très-propre pour l'instruction des religieux, qui n'est principalement composé que de discours de piété qu'il faisoit à ses disciples. Le reste des actions de ce saint abbé nous est inconnu. L'on croit qu'il vécut jusqu'à la fin du sixieme siecle ; mais quoiqu'on lui ait fait porter la qualité de Saint dans les livres & dans la bouche de presque tout le monde, son nom ne se trouve ni dans le ménologe des Grecs, ni dans les martyrologes des Latins.

Mosch. Prat. Sp. c. 166.

X. & XI. Siecles.

III. SAINT DOROTHE'E, dit le jeune, Abbé Grec sur les bords du Pont-Euxin.

Joan. Metrop. Euchait. ap. Boll. t. 1. jun. 16.

DOROTHE'E surnommé *le jeune*, étoit né à Trébizonde ville célebre de Cappadoce, sur le bord du Pont-Euxin. Ses parens qui étoient des plus qualifiés de la province, l'ayant élevé dans les commencemens d'étude, & dans les premiers exercices qui pouvoient convenir à sa condition, jusqu'à l'âge de douze ans, songerent à le marier de bonne heure, afin de pourvoir plus surement à leur postérité. Mais ils y songerent trop tard. Le jeune Dorothée étoit déja prévenu par le desir de renoncer au monde, & de se consacrer à Dieu dans le célibat & la pénitence. Il ne crut pas devoir attendre qu'on le réduisît à la fâcheuse nécessité de désobéir à des parens, ou de leur sacrifier aveuglement sa volonté. De sorte que pour lever tout d'un coup les obstacles que l'on pourroit opposer à ses desseins, il s'enfuit secrétement de la maison de son pere, & après avoir erré en divers lieux au gré de ses guides, il s'arrêta enfin à Amise ville aux extrémités du Pont & de la Paphlagonie. Là il trouva en la personne d'un serviteur de Dieu nommé Jean le directeur qu'il cherchoit. Cet homme bâtissoit actuellement le monastere de Genne ; & la physionomie heureuse du jeune Dorothée lui fit juger de la pureté de ses intentions & de la droiture de son cœur. De sorte qu'il le reçut sans examiner autre chose que sa vocation. L'épreuve à laquelle il le mit durant le tems de la probation ne servit qu'à confirmer l'opinion avantageuse qu'il en avoit conçue. Plus elle fut rude, plus elle irrita l'ardeur avec laquelle le jeune Dorothée se portoit à la vertu. Les grands progrès qu'il y fit, furent cause que l'abbé Jean le fit avancer dans les ordres ecclesiastiques, afin que les exemples qu'il donnoit aux religieux de la maison dans la ferveur & l'assiduité de ses prieres, dans la pureté de ses mœurs, dans l'austérité de ses abstinences, dans l'obéissance, dans l'amour de la pauvreté, & des humiliations devinssent encore plus efficaces. On a remarqué que pendant soixante-deux ans qu'il vécut encore

depuis sa prêtrise, il ne passa point un jour sans dire la messe ; & que depuis qu'il eut bâti son nouveau monastere, ce qui arriva peu de tems après ; il ne se laissa voir à aucune femme jusqu'à la mort. Le monastere qu'il fonda s'appelloit Chiliocom ou village de Chilie ; & étoit situé vers le levant de la Paphlagonie sur le bord du Pont-Euxin du côté de la Bithynie. Ayant été contraint d'en prendre le gouvernement, il y établit la regle de saint Arsene, qui avoit réformé l'ordre monastique dans le pays par l'établissement du monastere de Chrysopetre ou de la Pierre d'or, dont il avoit été abbé. Mais il enchérit encore sur elle, & il rétablit la discipline réguliere dans son ancienne vigueur & sa premiere pureté. Il répandit fort loin l'odeur de sa sainteté personnelle, & Dieu confirma l'opinion qu'on en avoit dès son vivant, par le don des miracles & de la prophétie, faveurs que le ciel sembloit avoir retirées de la terre en ces siecles-là, sur-tout dans l'empire des Grecs pour les pechés des hommes. Se voyant près de sa fin, sans aucune maladie, il distribua aux pauvres la moitié de ce qui se trouvoit dans son monastere, quoique le tout ne consistât qu'en petits meubles pour recevoir les étrangers & les hôtes, afin de conserver dans la maison l'esprit de pauvreté qu'il y avoit établi. Trois jours après il fit la revûe des cellules & des autres demeures du monastere, assembla les freres, leur fit sa confession publique, leur demanda le pardon de ses péchés, c'est-à-dire, le secours de leurs prieres pour l'obtenir de Dieu, les renvoya à leurs offices ; puis se couchant contre terre comme pour dormir, il rendit l'ame à son créateur sans effort ni apparence de douleur dans le XI siecle de l'église.

IV. SAINT OMER EVESQUE de Terouenne.

VII. Siecle.

Lat. AUDOMARUS.

I.

OMER fils de Friulfe & de Domitte, tous deux de famille noble & riche, naquit à Goldenthal, comme nous dirions Orval ou Valdor, près de la ville de Constance, sur le haut Rhin, vers la fin du sixieme siecle. Comme il étoit unique, & qu'il ne partageoit point avec d'autres enfans l'affection de ses parens, il attirra tous leurs soins sur lui seul. Ils firent leur principale affaire de son éducation ; & sans négliger l'étude des lettres humaines, ils le firent instruire particuliérement dans la piété, & dans la discipline de l'Eglise. Les progrès qu'y fit Omer, joints au mépris que la grace de Dieu lui inspira pour le monde, furent cause qu'après la mort de sa mere, il persuada à son pere de se retirer dans le monastere de Luxeû au diocèse de Besançon, & il voulut l'y accompagner. Saint Colomban, fondateur de cette sainte Congrégation, n'y étoit plus lorsqu'ils s'y présenterent ; mais ils y furent très-bien reçus par l'abbé saint Eustase son successeur, qui les détermina à renoncer entiérement au monde. Ils suivirent le conseil qu'il leur donna, de s'assujetir au joug de la regle des Saints, que le bienheureux pere Colomban y avoit établie : & ils s'y consacrerent au service de Dieu, sous sa direction. Toute la communauté marqua beaucoup de joie pour cette conversion ; on y fut particuliérement édifié de l'humilité, de l'obéissance, & des autres vertus du jeune Omer. Il faisoit paroître une pureté admirable dans ses mœurs, avec

Anon. ap. Mabill. pag. 559. sæc. 2. Bolt. l. 34 c. 37.

Vers l'an 615.

un soin, & une délicatesse extrême pour écarter tout ce qu'il croyoit capable de la blesser. Il avoit une douceur qui le rendoit aimable à tout le monde, & la sévérité qu'il exerçoit sur lui-même, ne paroissoit point, dans la maniere dont il se gouvernoit à l'égard des autres. A la pauvreté volontaire où il s'étoit réduit, il joignit un grand amour pour la mortification, & par la rigueur de ses jeûnes & de ses veilles, il se rendit le maître de ses passions, & assujettit son corps à la loi de l'esprit. S'étant mis en cet heureux état, qui étoit le fruit des victoires qu'il avoit remportées dans les fréquens combats qu'il avoit eu à soutenir; il fut jugé digne d'être élevé aux ordres sacrés. Quoiqu'il fît profession de mener une vie cachée aux yeux des hommes, & qu'il ne se souciât de se faire connoître qu'à Dieu, son nom ne laissa pas de devenir célebre par diverses actions de sainteté, dont sa mémoire ne peut être tombée que par la négligence de ceux à qui il appartenoit de les recueillir.

II. Elles donnerent tant d'éclat à son mérite, que le roi Dagobert en entendit parler; il en conçut une idée si avantageuse, que sur sa seule réputation, il le crut capable des plus grands emplois de l'église. On prétend qu'il y avoit plus de quatre-vingts ans, que les peuples du territoire d Terouenne, étoient demeurés sans pasteur, depuis la mort d'Athalbert second évêque de cette ville, arrivée vers l'an 552. Tout ce pays qui comprenoit une grande partie des provinces, que nous appellons aujourd'hui la basse Picardie, l'Artois, & la Flandre, se trouvant ainsi abandonné tant de tems, étoit devenu, par rapport à la religion, un champ inculte, herissé de ronces, couvert d'immondices, ne servant de retraite qu'à des serpens. Les erreurs & les vices y avoient jetté de si profondes racines, qu'il falloit trouver des ouvriers d'une résolution toute extraordinaire, pour entreprendre de les arracher, & d'y replanter la foi de Jesus-Christ. Saint Acaire évêque de Noyon & de Tournay, prédécesseur de S. Eloy, touché de l'état pitoyable, où se trouvoient ces peuples, s'employa auprès du roi Dagobert, pour le prier de pourvoir à leurs besoins spirituels. Voyant que ce prince y étoit tout disposé, il lui proposa Omer, qu'il avoit connu à Luxeû, d'où on l'avoit tiré lui-même pour l'épiscopat. Il l'obtint facilement, & ce choix fut applaudi des prélats, des ministres & des Seigneurs de la cour à qui la renommée avoit déja déclaré une partie du mérite de notre Saint. On alla donc prendre Omer dans le monastere de Luxeû, où il servoit Dieu depuis plus de vingt ans; & sans s'arrêter aux obstacles que son humilité voulut former à son élection, il fut sacré évêque de Terouenne & de Boulogne, vers la fin de l'an 636. L'an 636. Ayant reçu la grace de l'Apostolat dans son ordination, il ne songea plus qu'à y répondre, & il se sacrifia tout entier aux obligations de son ministere. Il rétablit la pureté de la foi parmi le peu de chrétiens qui y étoient restés; & leur ayant trouvé le cœur encore plus corrompu que l'esprit, il travailla fortement à réformer leurs mœurs, & à leur faire observer la loi de Dieu. Le plus grand nombre étoit encore payen. Car encore que depuis la prédication des saints martyrs Fuscien & Victoric, compagnons de saint Quentin & de saint Denys, il y eût eu quelques évêques, qui avoient pris soin de continuer, ou plutôt de renouveller leurs travaux; c'avoit

été avec si peu de fruit, que plusieurs de ceux même qui avoient été convertis, étoient retournés à l'idolâtrie, ou s'étoient peu souciés d'en retirer leurs enfans. Il sembloit que Dieu eût réservé le gros de cette moisson à saint Omer, qui avec les puissans secours de sa grace abattit tant d'idoles, renversa tant de temples, & ce qui étoit plus important, éclaira l'esprit à tant de monde, & fit tant de solides conversions, qu'à la fin de son épiscopat, il se trouva peu d'endroits dans l'église de France, mieux cultivés que son diocêse. On y vit fleurir avec la foi les vertus chrétiennes, à la pratique desquelles il animoit les peuples par les grands exemples qu'il leur en donnoit. Sur-tout celui de sa charité pastorale, faisoit sur eux des effets promts & sensibles : & ils ne pouvoient douter de la vérité d'une religion, sur les principes de laquelle ils lui voyoient racheter les captifs, nourrir les pauvres, assister les malades, protéger les veuves & les orphelins, pacifier les troubles des familles, réconcilier les ennemis, & servir tout le monde, sans autre intérêt que celui de la gloire de Dieu qu'il annonçoit, & de l'utilité de ceux à qui il rendoit service.

III. Il fut aidé dans le travail d'une si grande moisson par trois excellens ouvriers, Bertin, Mommolein & Ebertran qui étoient de son pays, & qui avoient demeuré dans l'abbaye de Luxeû après lui. On croit même que connoissant leur mérite, & présumant de leur affection, à cause de quelque parenté ou de quelque alliance, qui pouvoit leur donner quelque rélation avec lui, il les avoit demandé à leur abbé saint Walbert, successeur de saint Eustase. Ces Saints conservant par-tout où ils se trouvoient, la régularité qu'ils avoient pratiquée à Luxeû, donnerent envie de les imiter, à ceux que Dieu touchoit du désir de vivre dans la perfection. C'est ce qui porta saint Omer à faire employer à la construction d'un monastere le fonds de la terre de Sithiu, qu'un seigneur du pays, nommé Adroalde, nouveau converti, lui avoit donné pour faire un hôpital. Il y établit pour premier abbé saint Mommolein* & après lui saint Bertin, dont cette célebre abbaye a retenu le nom jusqu'aujourd'hui : & lorsque les fonctions de l'épiscopat lui laissoient quelque loisir, il s'y retiroit pour s'occuper à la contemplation divine. Mais à quelque degré de perfection que Dieu l'eût élevé, il voulut lui faire sentir qu'il ne laissoit pas d'être toujours lié à sa chair, comme un esclave à l'attache, afin de le retenir dans l'humiliation & dans la dépendance continuelle de sa grace. On dit qu'un jour qu'il étoit en oraison dans cette retraite de Sithiu où il passoit la nuit, il en ressentit les aiguillons d'une maniere si vive, qu'après avoir longtems combattu & résisté à la tentation, il ne trouva point d'autre moyen d'en sortir, qu'en allant se jetter tout nud dans des épines, où il se roula jusqu'à ce que la douleur eût entiérement appaisé ces mouvemens déréglés. Dieu ayant purifié sa vertu au milieu de ces feux, acheva de l'éprouver par une disgrace semblable à celle dont il s'étoit servi, pour faire éclater la patience & la fidélité du saint homme Tobie. Il permit qu'il devînt aveugle dans les dernieres années de sa vie; & saint Omer ne fit que louer Dieu de cette affliction. Elle ne l'empêcha point de continuer ses fonctions épiscopales, avec la même sollicitude & la même vigilance qu'auparavant. Il assista en cet état à la translation des reliques de saint Vaast autrefois évêque

L'an 648.

* Il fut fait évêque de Noyon l'an 559. après S. Eloi.

que d'Arras, que saint Aubert l'un de ses successeurs, faisoit dans cette ville.

L'an 667. C'étoit un tems de faveurs céleстes, & saint Omer n'auroit pas eu sans doute moins de part aux libéralités de saint Vaast, que ceux qui y demanderent à Dieu des guérisons miraculeuses par l'intercession de ce Saint. Mais il étoit si content d'obéir à Dieu, & de demeurer dans l'état où il l'avoit mis, qu'il ne se mit point en peine de recouvrer les yeux du corps, pourvû qu'il eut toujours ceux de l'ame ouverts pour recevoir la lumiere de la grace. La renommée qui dispose quelquefois des circonstances des faits véritables au gré des peuples, donna depuis un tour de miracle à celui-ci. Car elle publia que le Saint avoit recouvré le vue à cette translation; mais que saint Vaast à sa priere la lui avoit ôtée par une seconde faveur.

Alcuin. vit. Vedast. Fulb. vit. A. b.

IV. Saint Omer ne vécut pas longtems après cette translation. Sa mort répondit à la sainteté de sa vie, & Dieu l'appella à la récompense de ses travaux le IX septembre, vers l'an 668, après environ trente-deux ans d'épiscopat. Il fut enterré avec une solennité fort réligieuse par saint Bertin son disciple, abbé de Sithiu dans l'église de Notre-Dame qu'il avoit bâtie, & qui est devenue cathédrale de la ville de son nom, qui s'est formée autour, depuis qu'elle a été érigée en évêché pour l'Artois, comme Ypres pour la Flandres, & Boulogne pour la Picardie après la destruction de Terouenne, faite au seizieme siecle par Charles-Quint. Son corps demeura dans cette église jusqu'à ce qu'en 843, un abbé de saint Quentin en Vermandois, nommé Mor, vint tenter de l'enlever à main armée, pour en enrichir son monastere. Saint Folcuin évêque de Terouenne, n'en eut pas plutôt avis, qu'ayant promtement ramassé du monde, il se mit à la tête, & marcha après les voleurs, qu'il joignit à Lisbourg au bout de trois jours. Ceux-ci se trouvant les plus foibles, furent obligés d'abandonner leur proye & de se sauver. Folcuin sans se soucier de les poursuivre plus loin, prit le corps saint, & le rapporta en triomphe, non pas dans l'église de Notre-Dame, mais dans celle du cloitre même de Sithiu ou de saint Bertin. Pour ne le plus exposer au danger de quelque vol semblable, il le cacha en terre, mais d'une maniere qui n'empêcha point qu'on ne le retrouvât dans la suite des tems. Il s'y conserve toujours avec beaucoup de vénération; hors la tête & quelques ossemens, qui furent transportés de l'abbaye dans l'église de Notre Dame, desservie alors par un college de chanoines. Le culte de saint Omer étoit tout publiquement établi en France, dès le tems de l'empereur Louis le Debonnaire, auquel sa fête se faisoit non-seulement au IX de septembre qui est le jour de sa mort, mais encore au premier jour de novembre, avant que celle de la Toussaints fut instituée, au moins dans le diocêse de Terouenne. Il semble que ç'ait été le jour de sa chaire ou de son ordination, qu'on aura voulu célébrer. Car celui de sa translation, faite par saint Folcuin, dont nous avons parlé, est marquée au VIII jour de juin, & celui de l'invention ou de l'élévation de son corps, faite depuis, se trouve au XX d'octobre dans le martyrologe de Molanus, & dans celui de du Saussay. Ceux d'Adon & d'Usuard, au neuvieme siecle, suivis par le Romain moderne, font mention de lui au IX de septembre.

L'an 668.

Vit. Bertini ap. Mabill. sæc. 3. part. 1. p. 123. 124.

T. 10. Spicil. p. 140. Kal.

V. Siecle.

V. SAINT VERAN EVESQUE de Vence en Provence.

I. SAint VERAN étoit fils de faint Eucher évêque de Lyon, & fut mis avec fon frere Salonius fous la difcipline des plus excellens hommes de fon fiecle pour être formé dans la vertu & la piété chretienne & dans la fcience écléfiaftique. Tous deux furent élevés pendant quelques tems dans le monaftére de Lerins fous l'autorité de faint Honorat qui en étoit fondateur, & peut-être auffi fous la difcipline de faint Hilaire, qui fuccéda depuis à faint Honorat en l'évêché d'Arles. Ce qu'il y a de plus certain, c'eft qu'ils eurent enfuite pour maître commun le célebre Salvien prêtre de Marfeille de qui les évêques faifoient gloire de reçevoir les inftructions. Mais au jugement de Salvien même, perfonne ne leur donna de leçons plus faintes & plus efficaces que leur pere faint Eucher, qui non content de leur tracer un modele de vertu achevée dans toute la conduite de fa vie, employoit encore les beaux talens de fon efprit pour écrire les confeils de fageffe & les maximes les plus propres à régler leurs mœurs. C'eft ce qu'il continua de faire encore depuis même qu'il les vit élevés l'un & l'autre à l'épifcopat, afin qu'ils fiffent paffer à ceux que la providence divine avoit rendus leurs enfans les fruits des inftructions falutaires qu'ils recevoient de lui. On ne fçait de quel fiege Salonius fut fait évêque; l'on croit feulement que ce fut ou de Geneve ou de Glandeve; & fon nom eft demeuré célebre dans l'Eglife par les témoignages que les grands hommes de fon temps ont rendus à fa vertu, & furtout par les divers écrits que Salvien lui a adreffés. On ne voit pourtant pas que fa mémoire y foit honorée publiquement d'un culte religieux; à moins que ce ne foit ce Salonius marqué par Ufuard au XXVIII jour de feptembre, & dont il paroit que les Italiens ont fait un faint Salomon évêque de Genes en Ligurie inconnu à toute l'hiftoire.

Ocnnad. vir. ill. in Salv.

Salvian. epift. 8. ad Eucher. p. 209.

Baluz. not. ad Salvian. Sirmond. not. ad Sidon. ep. Barali chron. Lir. p. 174.

Savaro ad ep. 15. l. 7. Sidon.

II. Pour ce qui eft de Veran il fut évêque de Vence ville de Provence au pied des Alpes maritimes. On n'a aucune connoiffance en détail des actions qu'il a faites dans le miniftere épifcopal; on fçait en général qu'il fe rendit illuftre & par fes vertus & par fes miracles. Ce fut lui que le pape Hilaire chargea d'aller trouver faint Mamert de Vienne l'an 464 pour lui interdire les ordinations dans l'églife de Die, & des autres qui bien que du reffort de fa métropole avoient été adjugées à l'évêque d'Arles. Ce fut à lui auffi comme à Leonce de Frejus & à Victure d'Antibe fes voifins, que le même pape renvoya la connoiffance d'une plainte que lui avoit fait Ingenû d'Ambrun métropolitain des Alpes maritimes contre Auxanre de Cemele ou Cimiez qui avoit ufurpé l'un des droits de fa métropole dans la confécration d'un évêque de Nice.

God. hift. eccl. l. 2. fiecl. 5. c. 35.

L'an 464.

Hilar. P. epift. ad Gallos in con. coll. Hirar. ep. 4. ad Veran. Leont. Victur. &c.

III. Veran fut enterré dans fon églife après fa mort, & mis depuis dans un tombeau de marbre. Son corps ne fut relevé de terre que l'an 1495; fes reliques repofent maintenant dans un chef d'argent doré, & l'on en fait tous les ans la fête le IX jour de feptembre, comme nous le déclare M. Godeau l'un des plus célebres de fes fucceffeurs. Cependant l'auteur de la chronique de Lerins, & celui du martyrologe de France ne la mettent qu'au X de ce mois, & le dernier marque celle de fon ordination au XII d'octobre. Il n'en n'eft point fait mention

God. fupr. Barali chron. Lirin. p. 362.

Sauff. p. 608. & 731.

dans le Romain, ni dans les autres ; si ce n'est qu'on veuille dire qu'ils ont fait de notre Saint un autre saint Veran évêque de Lyon à qui ils attribuent ce qui appartient à celui de Vence, & qui est marqué à l'onzieme de novembre, dans le martyrologe Romain & dans celui de France. Saint Veran de Vence paroit avoir été fait évêque un peu avant le milieu du cinquieme siecle, & avoir gouverné son église pendant le pontificat de saint Leon le Grand, & de saint Hilaire, jusqu'à celui de saint Simplice. L'on croit avec beaucoup de probabilité que c'est de lui qu'est la lettre des trois évêques Ceretius, Salonius & Veranus au pape saint Leon pour le féliciter sur ce qu'il avoit écrit au concile de Chalcedoine contre les Eutychiens & sur le soin qu'il avoit aussi de garantir les Gaules du venin des heréfies. On peut juger par cette lettre quel étoit le zele de saint Veran pour maintenir la pureté de la foi catholique dans les Gaules ; comme celui qu'il avoit pour le maintien de la discipline & des canons paroit dans ce qu'à écrit le pape saint Hilaire.

Sirmond. not. ad Sidon. p. 131. Quesnel. Leon. epist. p. 577. & t. 2. p. 863. & p. 290.

VII. Siecle.

VI. SAINT SERGE PAPE I. du Nom.

I. SERGE fils de Tibere originaire de Syrie étoit né à Palerme en Sicile ; & il fut admis dans le clergé de Rome par le pape Adeodat vers l'an 671. Il y donna tant de preuves de sa vertu & de sa doctrine que le pape Leon II le fit prêtre l'an 683, & lui donna le titre ou la paroisse de sainte Susanne à gouverner. Il fit concevoir une si haute opinion de son mérite dans les fonctions de ce ministere, qu'on jetta les yeux sur lui pour terminer un fâcheux schisme qui s'étoit élevé dans l'église Romaine, à la mort du pape Conon arrivée le xxx d'août de l'an 688, après un an environ de pontificat. L'élection de Conon avoit été traversée par la brigue de deux competiteurs Theodore & Pierre qui s'étoient fait élire chacun par leur parti. Pierre avoit cédé ensuite. Mais Theodore voyant mourir Conon avoit renouvellé sa brigue pour s'emparer du saint Siége. Il s'en éleva une autre contre la sienne, & on lui opposa Pascal. La douleur qu'eurent les gens de bien de voir l'Eglise ainsi déchirée par ces deux adversaires, les fit conspirer ensemble pour chercher le remede au mal. Dans cette vûe ils nommérent Serge pour succéder à Conon ; & comme ils composoient la plus grande & la plus saine partie du clergé, de la noblesse & du peuple, on dit que Theodore & Pascal eurent honte de ne lui pas céder. Mais il paroit par des monumens assez certains que Theodore fut reconnu pape pendant quelque tems après Conon, & que Serge ne prit possession du saint Siége qu'après sa mort. Quoiqu'il eût été nommé dès le xx de septembre, il ne fut sacré que le xxII de novembre suivant, qui étoit un dimanche. Nous avons la protestation publique qu'il fit à saint Pierre sur l'autel de son église suivant les formes de ce tems-là. On voit que les papes en prêtant cette espece de serment promettoient à l'Apôtre sous la protection duquel ils se mettoient, qu'ils garderoient avec une fidélité inviolable la foi orthodoxe suivant les six conciles généraux dont le dernier ne s'étoit tenu que depuis sept ans ; qu'ils observeroient de la même maniere la discipline, les anciens usages, les canons & les décrets, & qu'ils se reconnoissoient responsables de leur conservation. Pascal qui n'avoit renoncé à ses prétentions sur le souve-

Baron. ann. 687. suiv. Anast. bibl. vit. Con. & Serg.

L'an 688.

Epitaph. Serg. in mon. Vatic. Baron. supr.

Papebr. conat. p. 111, 112.

Ib. in Conon. ex Holsten.

rain Pontificat que de honte & de force, ne laissa point long-tems notre saint Pape en paix. Non content de le troubler dans ses fonctions, il entreprit de le détroner par le moyen de Jean exarque de Ravenne, à qui il promit cent livres d'or du trésor de S. Pierre. Jean vint à Rome attiré par ses promesses ; mais ayant trouvé tout le monde rangé du côté de Serge, il n'osa rien entreprendre contre lui. Il ne laissa pas de se faire payer avec une violence étrange des cent livres d'or que Pascal lui avoit promises, disant que s'il ne les avoit méritées pour le service qu'il avoit eu intention de rendre à cet usurpateur, elles lui étoient dûës pour avoir maintenu & conservé le pasteur légitime. Car c'étoit lui avoir donné la thiare selon lui, que de ne lui avoir pas ôtée.

II. Ces troubles ne furent pas aussi promptement terminés que les historiens semblent avoir voulu nous le persuader. Il paroit par un monument ancien & inconteftable du Vatican que notre saint Pape souffrit une longue persécution, & qu'il fut obligé de demeurer pendant près de sept ans absent de son église par la violence de l'exarque Jean. Cependant ses maux particuliers n'ôtoient rien à l'application qu'il apportoit pour veiller sur tous les besoins du troupeau de Jesus-Christ. L'empereur Justinien II considérant que les deux derniers conciles généraux qui étoient le cinquieme & le sixieme tenus à Constantinople en 553 & 681 n'avoient point fait de canons sur la discipline jugea à propos d'en assembler un nouveau pour renouveller les anciens canons, suppléer ce qui pourroit y manquer, & faire comme un corps de droit pour les ecclésiastiques de l'Orient. Ce concile se tint l'an 692, dans le dome du palais imperial appellé *Trulle*. Les quatre patriarches de l'Orient y assistérent avec cent huit évêques. Ils y dressérent cent deux canons aux quels on dit que souscrivirent les nonces que le pape avoit à Constantinople. L'empereur ne croyant pas que cela fut suffisant pour leur donner toute l'autorité nécessaire dans l'Eglise, les fit envoyer à Rome pour y recevoir l'approbation du saint Siége. Serge les examina, & en remarqua quelques-uns qui lui parurent dangereux, & qui l'empêcherent d'approuver les autres. Tous les Occidentaux suivirent son jugement, & refusérent de recevoir ce concile appellé chez eux *Quini-Sexte*, & chez les Grecs *Pentecte*, parce qu'on le regardoit comme un supplément des v & vi conciles. Cependant les Orientaux l'ont toujours considéré comme un concile général sous ce nom ; & quoiqu'ayent pu dire les Latins, ils n'ont pas laissé de recevoir enfin ces canons à la réserve de cinq ou six, sans qu'il paroisse que l'autorité du saint Siége y soit intervenue. Le refus que Serge fit de leur donner son approbation fut peutêtre cause qu'ils ne furent publiés que sept ans après sa mort. * C'est ce qu'on peut attribuer aussi à la disgrace survenue à l'empereur Justinien, qui ayant été déposé l'an 694, ne fut rétabli qu'en 705. On ne peut disconvenir cependant que la fermeté que notre saint Pape fit paroître dans ce refus ne fût très louable, d'autant que ce qu'il y avoit de bon dans la plupart de ces canons ne devoit pas servir de passe-droit à ce qu'il y avoit de mauvais dans les autres. On dit que les prélats Orientaux ayant aigri pour ce sujet l'esprit de l'empereur contre le pape, ce prince envoya Zacharie son premier écuyer à Rome pour l'enlever & l'amener à Constantinople. Mais les troupes de la milice Italienne étant

Marginal notes: Manl. vet. mon. Vatic. ap. Baron an. 701. n. 1. — L'an 692. — Anast. bibl. in Sergio. — Papebr. conat. — Baronius dit bien des choses pitoiables sur cela. an. 692. — * en 708. — Anast. supr. Paul. Diac. l. 6. de gest. Longob. c. 1. Beda de sex. at. in Justiniani. II.

accourues avec leurs chefs au secours du Saint, intimidérent si fort Zacharie & les siens, que loin de rien faire il se crut obligé de recourir lui même à la protection de notre Saint pour mettre sa vie en sûreté.

III. Nous ne parlerons pas ici d'une prétendue calomnie dont on veut que l'on ait voulu noircir le nom de notre saint Pape sur la fin de son épiscopat, & où l'on dit qu'il s'agissoit de le faire pere d'un enfant né d'un commerce incestueux. La fiction est le fruit du cerveau d'un moine Anglois qui l'a imaginée pour faire honneur à saint Adhelme évêque de Sherborn d'un faux miracle, par lequel il prétend que ce Saint étant à Rome fit attester l'innocence du Pape par la bouche même de l'enfant, qui n'avoit que neuf jours. Nous nous contenterons de dire que notre saint Pape s'étant sanctifié dans les veilles, les travaux & les souffrances pour le service de Dieu & de son Eglise, fut appellé à la récompense éternelle par une mort paisible, après avoir tenu le Siége pendant treize ans & près de neuf mois. Plusieurs mettent cette mort au IX de septembre de l'an 701, parce qu'ils font commencer son pontificat dès le mois de décembre de l'an 687. D'autres qui ne le rapportent qu'à l'année d'après, la mettent au XIV d'août, ajoutant que sa sépulture se fit à saint Pierre du Vatican le IX de septembre, jour destiné pour son culte & marqué pour ce sujet dans le martyrologe Romain.

Vit Aldhelm. ap. Sur. d. 25. mai.

L'an 701.

Pontifical. var. & vit. Pont. RR. Papebr. supr.

X. JOUR DE SEPTEMBRE.

S. NICOLAS DE TOLENTIN, *Hermite de saint Augustin.*

XIII. & XIV. Siecles

I. NICOLAS surnommé de Tolentin du nom de la ville où il fit le plus de séjour en sa vie, & où il laissa sa dépoüille mortelle, vint au monde vers l'an 1239, dans le bourg de saint Ange près de Fermo ville de la Marche d'Ancone. Ses parens dans l'état d'une condition médiocre étoient peu accommodés des biens de la fortune; mais ils se distinguoient par la piété dont ils faisoient profession. Ce fut elle qui leur inspira le desir de s'adresser à Dieu pour demander de la postérité dans la crainte qu'ils avoient de se voir toujours stériles. Ils firent le pelerinage de Bari, aux extrémités d'Italie, pour tâcher d'obtenir ce qu'ils souhaitoient par l'intercession de saint Nicolas de Myre; & après avoir conçu & acquitté leur vœu sous l'invocation de ce Saint ils eurent ce fils à qui ils donnérent son nom. Il fut bientôt reconnu par un fruit de bénédiction. Dieu qui se l'étoit réservé avant le choix & le vœu de ses parens le prévint de sa grace, & jetta dans son ame toutes les semences des vertus pour lesquelles il lui avoit formé le naturel. Ses parens crurent ne devoir rien négliger de ce qui dépendoit de leurs soins pour cultiver cet heureux fonds. Mais le jeune Nicolas facilita beaucoup leur travail par les excellentes dispositions de son ame, par la ferveur qui le portoit à les devancer. Dès le tems de ses études il se distinguoit de tous les enfans de son

Anon. ap. Sur. p. 155.

L'an 1239.

âge autant par sa gravité que par l'innocence de ses mœurs. Il ne prenoit point de part à leurs divertissemens, comme il n'en avoit point à leurs foiblesses. Il fuyoit les caresses & la conversation même des femmes. Il prenoit au contraire un plaisir singulier à voir des religieux, & s'étudioit à pratiquer déja tout ce qu'il leur voyoit faire. Il marquoit un empressement extraordinaiee pour aller à l'église, il y faisoit l'oraison avec autant d'application d'esprit, que les personnes les plus exercées dans la vie spirituelle. Il avoit une avidité grande pour la parole de Dieu, & il l'écoutoit avec toute la modestie & tout le recüeillement d'un vieillard. Il aimoit les pauvres avec une tendresse toute particuliere, les conduisoit dans la maison de son pere tâchant de partager avec eux ce qu'il avoit, & les consoloit en se mettant de leur nombre lors qu'il se voyoit hors d'état de soulager leur misere. Il étoit chaste, sobre, & pratiquoit l'abstinence dès sa premiere jeunesse jusqu'à s'assujettir à jeûner trois fois par semaine.

II. Il n'étoit encore qu'un jeune étudiant, lorsqu'on le fit chanoine de saint Sauveur dans son pays. Cet état sembloit devoir satisfaire l'inclination qu'il avoit fait paroître dès le berceau pour l'Eglise, pour les offices divins, & pour les autres exercices de la piété. Mais d'un autre côté, considérant que ce bénéfice le retenoit dans le monde auquel il avoit dessein de renoncer, il jetta les yeux sur une autre profession, où il pût demeurer affranchi des liens du siecle, & se consacrer au service de Dieu dans une liberté parfaite. Sa résolution prise en faveur de l'état monastique, il délibéra quelque tems sur le choix de l'espece pour l'institut & la forme. Mais une prédication qu'il entendit d'un religieux de l'ordre de ceux qu'on appelle hermites de saint Augustin, qui avoient une maison dans le lieu de sa naissance, acheva de le déterminer. Le zele avec lequel le prédicateur parloit de la vanité & de la corruption du monde, lui fit croire qu'il étoit pénétré de ce qu'il disoit, & juger que la mason qui servoit de retraite aux personnes de sa robe, étoit un bon asyle contre les périls du siecle dont il cherchoit à se garantir. Le prédicateur ne fut pas plutôt descendu de la chaire, qu'il alla l'aborder, lui ouvrit son cœur, lui déclara ses desseins, & le pria de s'entremettre pour le faire recevoir dans son ordre. Le religieux n'eut pas de peine à comprendre que c'étoit l'esprit de Dieu, qui régloit & gouvernoit les mouvemens du cœur de ce jeune homme. De sorte que sans user de remise ni d'épreuve, il alla avec lui prendre le consentement de ses parens, qu'il obtint sans peine, malgré l'espérance qu'ils avoient pû fonder sur le canonicat de leur fils, pour le soulagement de leur famille. Delà il le conduisit dans son convent, où il le fit admettre au Noviciat. On ne craignoit pas de le recevoir à la profession avant l'âge prescrit par les constitutions ou les usages de l'Eglise, après tout ce qu'on lui vit faire pendant l'année de ses preuves; & l'on ne fit point difficulté de le lier à la croix de la religion par les trois vœux ordinaires.

Nicolas de son côté, travailla puissamment à soutenir & à augmenter encore l'idée qu'on s'étoit formée de lui. La ferveur du Noviciat qu'on est tout accoutumé de voir rallentir dans les profès, parut prendre toujours en lui de nouveaux accroissemens. Il commença à pratiquer en parfait religieux les vertus qu'il avoit déja pra- III.

tiquées dans le monde en vrai chrétien ; & comme tout l'édifice ſpirituel qu'il vouloit bâtir pour l'éternité, étoit poſé ſur les fondemens d'une humilité également profonde & ſolide, il l'éleva fort haut, ſans le mettre au danger de tomber. Auſſi il s'obſervoit ſans ceſſe lui-même, veillant avec une circonſpection extrême ſur ce qu'il avoit à dire, & ſur les moindres mouvemens de ſon cœur ; il regardoit tous les freres de la maiſon comme autant de ſupérieurs, auxquels il vouloit ſe laiſſer gouverner. Il prenoit les conſeils qu'ils lui donnoient ou les prieres qu'ils lui faiſoient, pour autant de commandemens, auxquels il ſe croyoit obligé d'obéir. L'amour qu'il avoit pour les humiliations, lui faiſoit embraſſer avec ardeur tout ce qu'il y avoit à faire de plus vil & de plus rebutant dans la maiſon; & les choſes les plus pénibles étoient celles qu'il faiſoit avec plus de joie & de plaiſir. Il joignoit à cette humilité une douceur, & une égalité d'eſprit admirable ; de ſorte que jamais on ne remarqua dans toute ſa conduuite ni bizarrerie d'humeur, ni trait d'impatience, ni promptitude déréglée. Il vécut toute ſa vie dans une pureté inviolable de cœur & de corps. C'eſt ce que les peintres nous font encore mieux entendre que ſes hiſtoriens, lorſqu'ils le repréſentent le lys à la main. Ce fut pour conſerver à ſon ame ce précieux tréſor, qu'il réduiſit ſon corps dans une ſervitude continuelle. Dans cette vûe il refuſoit à ſes ſens toutes les ſatisfactions dont il ſe pouvoit abſolument paſſer. Il affligeoit ſa chair par des jeûnes, des veilles, des diſciplines, & d'autres auſtérités ſi extraordinaires, qu'on eût cru qu'il ne ſongeoit qu'à la détruire. On l'obligea néanmoins d'apporter une eſpece de tempérament à ſes jeûnes, qui fut de ne les obſerver dans cette rigueur que quatre jours de la ſemaine; ſa nourriture ordinaire étoit un peu de pain avec des légumes mal aſſaiſonnées, le plus ſouvent crues ou à demi cuites. Souvent il couchoit ſur la terre nue ; ſinon c'étoit toujours ſur une paillaſſe fort dure, où l'on prétend qu'il n'avoit qu'une pierre pour oreiller. Son cilice étoit ſerré d'une ceinture de fer qu'il portoit ſur les reins ; & quand il l'ôtoit, ce n'étoit que pour ſe déchirer le corps avec des fouëts & des chaînes armées de pointes. C'étoit beaucoup enchérir ſur ce que preſcrivoit la regle, & ſur ce que pratiquoient les freres du convent; mais ceux-ci ſouffroient volontiers qu'il ſe diſtinguât de la ſorte, & qu'il s'élevât au deſſus d'eux par cet endroit, le voyant d'ailleurs abaiſſé au-deſſous d'eux par les ſentimens qu'il avoit de ſa baſſeſſe, & par tous les ſervices qu'il tâchoit de leur rendre. Il n'en fut pas de même d'un parent qu'il avoit dans un autre ordre religieux, & qui étoit ſupérieur d'un riche convent * près delà. Cet homme qui avoit encore des reſtes d'affections pour la chair & le ſang, entreprit de faire relâcher quelque choſe au bienheureux Nicolas, de cette vie pénitente qu'il avoit embraſſée. Il lui repréſenta que ſes auſtérités l'avoient déja décharné, juſqu'à le réduire à la forme d'un hideux ſquelette ; que n'étant encore qu'à la fleur de ſon âge, il paroiſſoit plus caſſé qu'un homme de ſoixante ans; qu'au lieu de vivre il ne faiſoit que languir; & que menant une vie de mort ſans mourir, il ne pourroit devenir qu'inutile & à charge à la religion qui l'avoit reçu. Il lui fit voir & par des raiſons & par des exemples, qu'il pouvoit ſe ſauver ſans toutes ces mortifications ; & il lui offrit de le faire paſſer dans ſon

* S. Marie Jacob, près de Fermo.

monaſtere, où la regle bien que plus douce, & plus accommodée à la foibleſſe de la nature de l'homme, n'étoit pas moins propre ſelon lui, à procurer le ſalut de ceux qui l'embraſſoient. Des raiſonnemens ſi ſpécieux, purent faire quelque impreſſion ſuperficielle ſur l'eſprit de Nicolas; mais Dieu les lui fit regarder comme une tentation dangereuſe, à laquelle il devoit réſiſter.

IV. Quelque tems après ſes ſupérieurs l'envoyerent à Recanati près de Notre-Dame de Lorette; delà à Macerata, puis à ſaint Genès, enſuite à Cingole; après au déſert de Valmane près de Peſaro, affectant de le faire ſouvent changer de maiſon, afin de faire voir à leurs religieux un ſi rare exemple de vertu & de régularité; juſqu'à ce qu'enfin ils fixerent ſa demeure à Tolentin, ville épiſcopale de la Marche d'Ancone, à trois ou quatre lieues de Macerata, & cinq ou ſix de Camerino. Ce fut pendant qu'il étoit à Cingole qu'il fut ordonné prêtre, & il reçut l'impoſition des mains de l'évêque d'Oſmo. La grace de cette ordination, fit croitre encore la fervenr de ſa dévotion, à laquelle on auroit cru qu'il ne ſe pouvoit rien ajouter. C'eſt ce qui parut principalement dans la célébration du ſacrifice, dont il s'acquittoit d'une maniere qui enlevoit les aſſiſtans, qui faiſoit que l'on venoit s'y recommander de toutes parts avec beaucoup d'empreſſement.

L'an 1279. Lorſqu'il fut arrêté à Tolentin, où il demeura pendant trente années entieres, il reprit ſes abſtinences & les autres auſtérités extraordinaires, auxquelles ſes tranſmigrations fréquentes avoient cauſé quelquefois de l'interruption. Il s'interdit pour toujours l'uſage de la chair, des œufs, du poiſſon, du laitage, & des fruits mêmes; & il n'y eut que l'obéiſſance qu'il devoit au Général de ſon ordre, qui pût y faire exception. Ce qui n'arriva même qu'une fois à l'égard de la viande par les inſtances des médecins & des ſupérieurs, dans une maladie qui l'avoit réduit à l'extrémité. Ses exercices extérieurs dans le convent de Tolentino, étoient de travailler au ſalut des ames. Il prêchoit la parole de Dieu en public, cathéchiſoit les ſimples en particulier; confeſſoit les pénitens; & tous ces travaux étoient ſuivis de beaucoup de fruit. Le tems qui lui reſtoit après ces fonctions, toutes de charité, étoit employé à la priere & à la contemplation des choſes céleſtes; & dans ce commerce divin, où il lui ſembloit que ſon ame traitoit avec Dieu ſi familierement, il croyoit jouir déja des délices de la béatitude. Son corps ſe trouvoit ſouvent accablé dans les ſouffrances, & parmi les foibleſſes que lui laiſſoient les longues maladies, auxquelles il étoit devenu ſujet; mais c'étoit dans ces rencontres que ſon eſprit paroiſſoit élevé au ciel avec plus de force & de ferveur. Souvent les douceurs qu'il goûtoit en cet état, ôtoient ou ſuſpendoient le ſentiment de ſes maux. Le même effet étoit produit encore par la méditation qu'il faiſoit ſur le myſtere de la paſſion du Sauveur. Ce tendre objet de ſes affections, joint à la conſidération de l'ingratitude des hommes qui reconnoiſſent ſi mal cet excès d'amour, qui avoit eu la force de faire incarner & mourir leur Dieu pour eux, le tranſportoit ſouvent hors de lui-même. Souvent il ſe plaignoit de ne pouvoir rendre que des larmes à ſon Sauveur, pour le ſang qu'il lui avoit donné ſur la croix.

V. Il fut favoriſé de diverſes gratifications céleſtes, tant pour ſa propre conſolation, que pour le ſoulagement des

des autres ; ce que l'on a fait consister principalement dans des visions, des guérisons, & des signes extraordinaires. Nous laissons à ceux qui se sont chargés de les rapporter, le soin d'en persuader le public, pour nous réduire à faire considérer en lui, ce que Dieu a voulu que nous apprissions de lui ; non l'art de faire des miracles pour déranger ou redresser la nature ; mais le moyen de suivre dans sa conduite, ce qui se rapportoit le mieux à ses instructions & aux préceptes de l'Evangile, pour réformer notre cœur & régler nos désirs. Il mourut comme il avoit toujours vécu, dans les sentimens de la pénitence & de la plus tendre dévotion, âgé d'environ soixante & dix ans. Plusieurs mettent cette mort en 1306, quelques-uns en 1310 ; & tout le monde convient du jour, qui étoit le x de septembre.
L'an 1309. Mais s'il est vrai que ce jour fut un mercredy, comme on le prétend, elle ne peut être arrivée qu'en 1309. Son corps fut enterré dans la chapelle où il avoit coutume de dire la messe. Son tombeau y devint glorieux par divers miracles, que Dieu fit servir pour rendre aux hommes témoignage de la sainteté & de la gloire céleste de son serviteur. C'est ce qui fit travailler au procès de sa canonisation, qui fut terminé sous le pape Eugene IV. La cérémonie en fut faite l'an
1446. 1446, & selon les apparences le v
Boll. t. 1. jun. p. 419. de juin, puisque c'est le jour auquel elle est marquée, comme une fête, dans beaucoup de martyrologes & de calendriers. Mais sa principale fête est celle du x de septembre, comme le marque le martyrologe Romain. Ce fut le pape Sixte V. qui fit insérer son office l'an 1585 dans le bréviaire Romain. Il avoit ordonné qu'il seroit
Gavant. pag. 263. double ; & Clement VIII jugeant qu'il falloit mettre de la distinction entre S. Nicolas évêque de Myre, dit le Grand, & notre Saint, remit cet office parmi ceux de rit semidouble. Mais de nos jours le pape Clement X. qui se plaisoit à relever la gloire des Saints de la province où il avoit demeuré, le rétablit au rang des doubles, où nous le voyons aujourd'hui.

AUTRES SAINTS DU dixieme jour de Septembre.

I. SAINT NEMESIEN III. Siecle
& ses Collegues, Evêques, Confesseurs, & Martyrs en Afrique.

LA persécution générale de l'empereur Valerien, contre l'Eglise I.
de Jesus-Christ, ayant été publiée & L'an 257.
ouverte en Afrique l'an 257, par les soins du proconsul Aspase Paterne, on vit plusieurs évêques donner en cette occasion de grands exemples de fidélité & de vertu, par la générosité avec laquelle ils confesserent le nom de Jesus-Christ devant les tribunaux, & par la patience qu'ils firent paroître dans les tourmens. C'étoient des évê- Cypr. epist.
ques qui, comme le témoigne saint 77.
Cyprien leur collegue & leur maître, avoient toujours marqué beaucoup de zele pour la pureté de la foi, pour les préceptes du Seigneur, pour la simplicité de la vie & l'innocence des mœurs, pour la charité & l'union, pour la modestie & l'humilité. C'étoient des ministres du Seigneur, qui avoient fait remarquer avec admiration leur vigilance dans les fonctions de leurs emplois ; leur diligence à assister ceux qui avoient besoin de leurs secours ; leur charité à soulager

les néceſſités des pauvres, leur conſtance à défendre la doctrine de la vérité, & leur fermeté à maintenir la vigueur de la dicipline. Ces ſaints Evêques étoient NEMESIEN, FELIX, LUCE, un autre FELIX, LITTE'E, POLIEN, VICTOR, JADER, DATIF, & les autres à qui S. Cyprien écrivit la belle lettre que nous avons encore au nombre 77, de celles que l'antiquité eccléſiaſtique nous a conſervées de ce grand homme. *Nemeſien* étoit évêque de Tubunes dans la Mauritanie Céſarienne; des deux *Felix*, l'un étoit peut-être évêque de Bagai dans la Numidie, & l'autre d'Utines dans la Province proconſulaire; *Luce* l'étoit de Membreſe de la même province; au moins y avoit-il alors dans ces villes des évêques de ce nom, qui étoient confeſſeurs de Jeſus-Chriſt durant cette même perſécution; *Littée* étoit évêque de Gemelles dans la Numidie; *Polien* l'étoit de Milée ou de Mileve dans la même province; *Victor* l'étoit d'Aſſur dans la province proconſulaire; *Jader* l'étoit de Midile apparemment dans la Numidie; & *Datif* l'étoit de Badée dans la Mauritanie Céſarienne. Ils avoient aſſiſté tous au grand concile de Cartage, aſſemblé l'année précédente par les ſoins de ſaint Cyprien,& avoient confirmé avec les autres prélats de l'Afrique, le ſentiment de ſaint Cyprien, touchant le batême des hérétiques, contre celui du pape Etienne, qui étoit d'ailleurs celui de la vérité, & celui que toute l'Egliſe embraſſa depuis. Nos ſaints évêques étoient à ce ſujet dans la diſpoſition, où S. Auguſtin prétendoit qu'étoit ſaint Cyprien leur primat, de céder aux lumieres de la vérité, ſi on la leur eût fait voir, en répondant aux raiſons qui les retenoient dans leur ſentiment, ou à l'autorité de toute l'Egliſe. Quoique le pape Etienne eût rompu la paix avec eux pour cela, ils ne laiſſerent pas de la conſerver avec toutes les égliſes, & demeurerent inviolablement dans leur communion. La perſécution ſurvint au milieu de ces conteſtations. Le pape ſaint Etienne mourut le ſecond jour d'août, ſaint Cyprien ayant fait ſa confeſſion devant le proconſul, le XXX du même mois fut banni à Curubes. Nos ſaints Evêques Nemeſien & les autres furent mis en priſon avec beaucoup de prêtres & de laïques, puis après avoir été rudement fuſtigés ils furent condamnés à aller travailler aux mines en différens endroits.

Concil. Afric. ſub Cyprian. Notit. Afric. paſſim.

Aug. de Bapt. l. 1. c. 7. 18. 38. l. 2. c. 8. 25.

Cypr. ep. 77. Till. t. 4. p. 171.

II. Saint Cyprien informé de leurs ſouffrances, écrivit pour les conſoler & les fortifier du lieu de ſon exil l'excellente lettre dont nous avons parlé, & la leur fit tenir par un ſoudiacre * & trois acolytes qu'il leur envoya. On voit par ce qu'il leur mande que pluſieurs de leur compagnie avoient déja conſommé leur martyre par une fin glorieuſe; & que les autres attendoient une fin ſemblable, ſoit dans les priſons, ſoit dans les mines & dans les carrieres où ils étoient à la chaîne. On ne leur donnoit qu'une fort petite portion de pain; on les laiſſoit manquer d'habits, & on leur refuſoit les autres choſes néceſſaires à la vie. On leur ôtoit auſſi la conſolation de pouvoir offrir le ſacrice, & joindre leurs prieres. On les retenoit dans des lieux infectés d'une puanteur inſupportable, où ils n'avoient point d'autre lit, que la terre nue, où ils étoient accablés de travail, toujours dans la craſſe & l'ordure, les cheveux coupés à demi, de la maniere qu'on avoit coutume autrefois de traiter les eſclaves condamnés aux mines. Saint Cyprien ne ſe contentant pas de les

* Herenien, Lucain, Maxime, Amance.

animer par ces lettres, trouva encore le moyen de les soulager dans leurs besoins par ses charités & par les libéralités de quelques amis * qu'il sollicita en leur faveur. Nos saints Martyrs reçurent avec beaucoup de reconnoissance la lettre & les aumônes de ce généreux prélat. Ils l'en remercierent par trois lettres différentes que nous avons parmi les siennes. C'est ce qui nous fait juger qu'ils travailloient dans des mines écartées en trois endroits différens. Celle que Nemesien, Datif, Felix & Victor écrivirent en commun est fort belle & pleine de justes éloges pour saint Cyprien. Luce qui se trouvoit apparemment le seul évêque de sa compagnie en écrivit une au nom de plusieurs autres confesseurs qui étoient avec lui. L'autre Felix, Jader, & Polien lui répondirent aussi par une même lettre tant pour eux qu'au nom des prêtres, & de tous les autres qui travailloient avec eux dans la mine de Sigue près de la ville de Siguite en Numidie. Des neuf saints évêques dont nous traitons en ce jour, il n'y a que Littée dont le nom ne paroisse point parmi ceux qui répondirent à saint Cyprien, d'où l'on juge qu'il étoit mort deslors, ou qu'il étoit éloigné des autres en quelque endroit séparé.

* Quirin.

Ep. 78. 79. 80. inter Cyprian.

C'est la 78.

C'est la 79.

C'est la 80.

III. Adon & Usuard font mention des neuf en ce jour, ajoutant qu'ils ont glorieusement consommé le combat de leur confession. C'est ce qu'on a suivi dans le martyrologe Romain moderne, où on leur joint d'autres compagnons encore sans les nommer. Baronius prétend que c'est en qualité de martyrs que l'église les honore, quoique cela ne soit pas exprimé dans les martyrologes, & que nous n'ayons pas d'offices d'eux. Mais ce sentiment ne doit pas recevoir beaucoup de difficulté, si l'on considere l'usage où a été l'Eglise de donner cette qualité à plusieurs confesseurs qui ont survécu aux tourmens. Il n'est pas incroyable d'ailleurs qu'ils ayent été rappellés depuis comme le furent beaucoup d'autres pour subir le dernier supplice. C'est ce qu'on peut raisonnablement présumer sur-tout de saint Jader, qui est qualifié confesseur & martyr dans les actes du concile de Carthage, dont nous avons parlé. Nous ne voyons point les noms de ces Saints dans l'ancien calendrier de l'église d'Afrique, si on en excepte saint Nemesien, dont il y est parlé vers le xx de decembre, que l'on croit être notre saint Evêque de Thubunes. Quelques-uns même doutent si ce n'est pas plutôt un autre saint Nemesien martyr célebre en Afrique, dont il est parlé dans saint Augustin, & qui n'étoit qu'un enfant.

Bar. an. 262. n. 37.

Mabill. anal. t. 3. p. 413.

Till. p. 174.

Aug. serm. 286.

II. SAINTE PULQUERIE Impératrice, Vierge.

V. Siecle.

lat. ÆLIA PULCERIA

I.

PULQUERIE fille de l'empereur Arcade & de l'impératrice Eudoxe vint au monde le xix de janvier de l'an 399, & eut pour frere l'empereur Theodose le jeune né l'an 401, & pour sœurs *Flaccille*, ou Placille son aînée de dix-huit mois, *Arcadie* née en 400, & *Marine* née en 403. Elle perdit sa mere à l'âge de cinq ans, & l'empereur son pere à l'âge de neuf. De sorte qu'il parut que Dieu vouloit lui ôter tous les secours humains de l'éducation, afin que l'on ne pût pas douter qu'elle n'eût été comme instruite & gouvernée par son esprit, & que l'on fût convaincu que les dons de sagesse

L'an 399. Chron. Pasch. p. 306. ed. Cang.

& d'entendement qu'elle eut pour la conduite des autres, n'étoient pas moins de lui que les graces qu'il lui accorda pour sa sanctification. On ne fut pas long-tems sans s'appercevoir qu'elle étoit née pour la gloire & le soutien de la famille impériale, de l'empire Romain, & de la religion Chrétienne. En un âge où les enfans ont le plus besoin de conducteurs, elle fut préposée à la conduite de son frere, & de ses sœurs, qui la regarderent comme leur mere & leur maîtresse. L'empereur son frere par un choix qui étoit au dessus de son discernement, & qui ne pouvoit venir que de la disposition toute particuliere de la Providence, la nomma

L'an 414. *Sozom. l. 9. c. 1.*

Auguste le XIV de juillet de l'an 414. pour gouverner l'empire, ou pour mieux dire pour s'en décharger sur elle. Pulquerie n'avoit pas encore seize ans; mais son esprit, sa prudence, la gravité de ses mœurs l'élevoient fort au dessus de son âge. Dieu qui présidoit à ce choix, suppléa à l'expérience qui lui manquoit, par le don qu'il lui fit d'un jugement solide, d'un sens droit, d'une pénétration profonde, & d'un courage tout-à-fait mâle. Il grava d'abord dans l'esprit de ceux qu'elle devoit gouverner, une haute opinion de son gouvernement, les disposa tous à une aveugle obéissance, appaisa ou prévint toutes les tempêtes qui sembloient devoir s'élever contre elle. Dans les affaires les plus importantes & les plus fâcheuses, il lui inspira souvent ou lui révéla les résolutions qu'elle avoit à prendre. Aussi ne lui arrivoit-il rien de difficile qu'elle ne le consultât par d'ardentes prieres comme faisoit Moïse. Après cela elle prenoit les avis des ministres

Soz. supr.

habiles dont elle se servoit. Elle s'acquitta très-éxactement de tous les devoirs du gouvernement, délibérant sur les affaires avec une maturité pleine de sagesse, & faisant exécuter ses ordres avec une diligence incroyable. Elle parloit & écrivoit bien tant en latin qu'en grec, & rendoit à l'empereur son frere l'honneur de tout ce qui se faisoit sous son nom. Le premier des soins qu'elle prit lorsqu'il l'eût élevé à l'empire fut de travailler à le rendre aussi grand par les qualités de l'ame qu'il l'étoit par sa dignité, à lui former l'esprit, & à lui faire apprendre toutes les choses qui étoient nécessaires à un prince. Elle lui choisit d'excellens maîtres pour les sciences, & pour les exercices du corps. Elle étoit elle-même sa gouvernante, elle veilloit sur toute son éducation, qu'elle jugeoit avec raison très-importante au bien de l'Etat qu'il devoit gouverner. Elle prenoit garde jusqu'à ses manieres de parler, ses gestes, son marcher, sa contenance; & lui enseignoit jusqu'aux plus petites choses qui regardoient la bienséance, pour faire en sorte qu'il ne parût en lui rien qui ne fut digne du maître du monde.

Mais la piété fut ce qu'elle essaya d'imprimer dans son ame plus que toute autre chose, étant très-persuadée que sans elle toutes les plus belles qualités de l'ame & de l'esprit sont inutiles, & quelquefois dangereuses. Elle en étoit deja elle-même un modele achevé; & son exemple encore plus efficace pour l'y porter, que tous ses enseignemens. Elle avoit consacré sa virginité à Dieu, & porté ses sœurs à renoncer comme elle au mariage, après les avoir élevées dans les sentimens & les manieres de vivre qu'elle suivoit. Pour se confirmer de plus en plus dans la résolution qu'elle avoit faite de garder la virginité toute sa vie, elle voulut en prendre à II.

témoin par un acte public non seulement Dieu & ses prêtres, mais encore les Romains & toute la postérité. Elle offrit pour ce sujet dans la grande *Soz. sup.* église de Constantinople un tableau enrichi [illegible] voulut que la consécration de sa personne y fut gravée en grosses lettres pour pouvoir être lue de tout le monde. Du palais de l'empereur son frere elle fit pour elle & pour ses sœurs un véritable monastere où elles garderent la clôture; & elle en défendit l'entrée aux hommes, pour ne donner lieu à aucune sorte de bruit ou de soupçon. Là elle pratiquoit la pénitence des plus rigoureux anachoretes avec autant de liberté qu'elle auroit pu faire dans le fond d'un desert. Elle mortifioit son corps par les veilles & les jeûnes; employoit un tems considérable de la journée à la lecture des Ecritures saintes, & passoit la meilleure partie de la nuit en oraison. Les princesses ses sœurs tâchoient de se former sur ses grands exemples; elles étoient de toutes ses actions de pieté; & hors les affaires de l'état elles partageoient tout le reste avec elle. Elles étoient fort assidues à l'Eglise, fort *Soz. l. 9. c. 3.* libérales envers les pauvres. Elles ne mangeoient & ne sortoient pour l'ordinaire qu'ensemble. Elles chantoient ensemble les louanges de Dieu le jour & la nuit, & travailloient à des ouvrages de tapisserie ou de broderie. Car elles ne trouvoient rien de plus contraire à la profession qu'elles avoient faites de garder la virginité que l'oisiveté, & elles l'évitoient comme le plus dangereux de tous les vices.

III. Pulcherie ne réussissoit gueres moins dans l'application qu'elle apportoit à instruire l'empereur son frere de tout ce qu'il devoit à Dieu & aux peuples qu'il lui avoit soumis. Elle lui donnoit de l'ardeur pour la priere & pour les exercices de la dévotion, de l'amour pour l'Eglise; du zele pour la doctrine catholique; du respect pour les choses saintes, pour les ministres ecclésiastiques, pour les personnes religieuses & pour tous ceux qui fai- [illegible] gardoit comme son ouvrage l'[illegible]-de qu'il eut de jeûner deux fois la semaine, de prier souvent, de chanter réglement des pseaumes avec ses sœurs, *Socr. l. 7.* de tenir sa maison & toute sa cour dans les regles de l'honnêteté, de lire beaucoup l'Ecriture, de se plaire à la compagnie des évêques & des personnes de pieté. Ce fut d'elle encore plus que de la philosophie qu'il apprit a modérer ses passions, à ne jamais s'abandonner à la colere, à pardonner les injures. Enfin elle vint à bout à travers mille obstacles d'en faire un homme de bien; & tout le monde s'est persuadé que si elle n'en put faire un grand Prince, la faute n'en fut qu'à la nature.

IV. Theodose se voyant en âge de se marier voulut se reposer encore sur Pulquerie du choix de la femme qu'il devoit épouser. Pulquerie estimant *L'an 420.* que la grandeur du prince n'avoit pas besoin d'être soutenue par celle d'une nouvelle alliance, s'appliqua à lui chercher une femme qui eût une grande ame plutôt qu'une grande naissance. Elle choisit Athenaïs fille d'un simple philosophe * de la Grece qui l'avoit parfaitement instruite dans les lettres, la philosophie, & mathematiques, & qui croyant que ces richesses spirituelles suffisoient pour faire sa fortune l'avoit deshéritée en mourant, afin de laisser tout son bien à deux fils qu'il avoit *. Athenaïs excitée par deux de ses tantes vint à Constantinople se plaindre à Pulquerie de la disposition de son pere & des mauvais traitemens de ses freres. La princesse lui

** Leonce ou Heraclite.*

Chron. Pasch. p. 311.

** Valerien & Gese.*

trouva tant d'esprit & de sagesse, que l'ayant adoptée pour sa fille elle la rendit sa belle sœur. Quelques politiques la soupçonnerent d'avoir un peu considéré ses intérêts dans un mariage si disproportionné à la dignité impériale. [illegible] redevable d'une si grande fortune, ne songeroit jamais à lui ôter l'autorité dont elle jouissoit. Quoi qu'il en soit d'un raisonnement si injurieux à sa vertu, elle ne demanda autre chose à Athenaïs qui étoit payenne, sinon qu'elle se fit chrétienne. Elle l'obtint aisément; & Athenaïs pour tout changer en elle, quitta son nom & prit celui d'Eudocie au batême qui lui fut administré par Attique évêque de Constantinople.

Socr. hist. eccl. S. l. 1. n. 65.

Chron. Pasch. p. 312.

L'an 421.

V. Cependant Pulquerie continua comme auparavant d'employer cette autorité souveraine qu'elle avoit en main, pour faire régner Dieu par tout l'empire de son frere. Elle la faisoit servir au maintien des loix & de la religion, à la protection des innocens, à la punition des crimes, à la récompense de la vertu & des actions louables, à l'élévation des personnes de mérite, au soulagement des peuples, à l'assistance des pauvres & des misérables. Par ce moyen elle procura le repos & l'abondance dans toutes les provinces de l'empire; elle affermit la paix dans l'état; elle contint dans le devoir les barbares qui ne cherchoient auparavant qu'à franchir les limites qui leur étoient prescrites; & le seul respect qu'ils avoient de sa vertu les empêcha de faire des irruptions, comme ils avoient fait du tems des empereurs les plus redoutables.

Mais si elle travailloit avec tant d'application à procurer aux peuples une félicité temporelle, ce n'étoit que pour leur faciliter les moyens d'acquérir les biens spirituels qui conduisent à un autre plus solide & plus durable. C'étoit dans cette vue qu'en bannissant les vices qui corrompoient les mœurs, elle se portoit avec le même zele à detruire les erreurs qui pouvoient altérer la pureté de la foi dans les fideles. Elle donna des marques éclatantes de ce zele dans toute l'affaire de l'héréſiarque Nestorius évêque de Constantinople. Ce prélat avoit eu l'adresse de déguiser son héréſie pour en mieux insinuer le poison dans les esprits de ceux que la réputation de son éloquence & de ses bonnes mœurs avoit prévenus en sa faveur. Saint Cyrille évêque d'Alexandrie la découvrit de loin beaucoup mieux, qu'on ne faisoit au milieu de Constantinople même. Il en écrivit à l'impératrice Pulcherie pour l'informer de ce que c'étoit, pour la précautionner, & pour lui demander du secours contre le nouvel ennemi de la foi de l'Eglise. La princesse toujours portée à défendre & protéger la vérité, n'hésita pas un moment à se déclarer pour la foi orthodoxe. Elle instruisit l'empereur son frere, & le porta à assembler un concile pour arrêter le cours du mal devant qu'il pût s'étendre ou vieillir. Il fut convoqué à Ephese, où la vérité malgré les efforts de ses ennemis qui avoient dans leur cabale de puissans protecteurs à la cour, fut victorieuse de l'erreur. Pulquerie eut la meilleure part à tout ce qui se passa pour la défense de la foi orthodoxe auprès de l'empereur. Ce prince qui étoit foible sans elle, se trouvoit assiégé par des Comtes & des Eunuques amis de l'héréſiarque Nestorius, qui lui firent faire contre les évêques catholiques, sur tout contre saint Cyrille d'Alexandrie, Memnon d'Ephése & les legats du pape, des violences inexcusables. De sorte que si Pulquerie ne se fut courageusement opposée

Act. concil. Ephes. &c.

L'an 431.

à leurs cabales, Theodose eut ruiné l'Eglise pensant la soutenir. Mais elle ne se lassa jamais de combattre pour la foi; & comme elle étoit parfaitement instruite des questions controversées par l'écrit que S. Cyrille lui avoit adressé, elle plaida elle-même la cause de l'Eglise catholique & de ses évêques maltraités à Ephese, & fit ratifier la condamnation de l'hérésiarque.

Comme le concile avoit maintenu la sainte Vierge dans la possession du glorieux titre de mere de Dieu, que Nestorius avoit voulu lui ravir; Pulquerie crut devoir contribuer quelque chose de son côté à sa gloire & à son culte. Elle fit bâtir un temple magnifique en son honneur, à Blaquernes fauxbourg de Constantinople prés de la mer, & il fut regardé comme un superbe trophée, de la victoire que la Mere de Dieu avoit remportée sur ses ennemis dans ce concile. Elle en fit bâtir encore un autre depuis au quartier des fondeurs, ou de Chalcopratée, dans la ville même; & contribua beaucoup par son zele à étendre la dévotion que les fidelles avoient déja pour la sainte Vierge. Cependant les hérétiques qui rejettoient sur elle la cause de leur disgrace & le mauvais succès de leurs affaires, ne trouverent point d'autre moyen de s'en venger, qu'en inventant une calomnie, pour noircir son nom & celui de l'empereur tout à la fois. Ce fut de faire courir le bruit d'un commerce inceftueux entre eux, qui leur ayant été reproché, disoient-ils, par l'évêque Nestorius, les avoit animés tous deux contre lui.

Suid. voce Pulch. Baron. ann. 431. n. 162.

VII. Pulquerie persuadée qu'elle devoit regarder les injures & les calomnies des hérétiques, avec autant d'indifférence que leurs éloges & leurs flateries, servit toujours l'Eglise & l'Etat avec sa sagesse & son exactitude ordinaire, jusqu'à ce qu'un incident survenu l'an 446, interrompit le cours de cette heureuse administration. L'eunuque Chrysaphe, favori de l'empereur, avoit résolu de faire chasser du siege patriarchal de Constantinople l'évêque saint Flavien, nouvellement élu à la place de Proclus. Mais étant persuadé qu'il n'y réussiroit pas tandis que Pulquerie gouverneroit, il tâcha de faire naître la mauvaise intelligence entre elle, & l'impératrice Eudocie sa belle-sœur. Les premieres intrigues qu'il pratiqua pour cela, furent ruinées sans pouvoir rien produire, parce qu'encore qu'Eudocie, qui ne souffroit qu'impatiemment l'autorité de Pulquerie, contribuât à les faire reussir; Theodose qui n'étoit pas trop content de sa femme pour lors, ne vouloit point entendre parler de ce qui pouvoit causer aucun chagrin à sa sœur. Mais depuis s'étant choqué d'un tour plein d'adresse qu'elle lui avoit joué, pour lui remontrer son devoir d'une maniere agréable; il parut plus attentif aux propositions qu'on lui fit de l'éloigner. Comme depuis quelque tems ce prince, par paresse, signoit toutes les requêtes & tous les placets qu'on lui présentoit sans les lire; Pulquerie voulut lui faire connoître sa faute, par une invention fort spirituelle. Ce fut de lui présenter un papier, qui contenoit qu'elle achetoit sa femme pour esclave, si sa Majesté y consentoit; Theodose signa cet écrit sans le regarder; & Pulquerie l'ayant entre ses mains, retint chez elle l'impératrice, qui étoit venue lui rendre visite. L'empereur demandant sa femme, Pulquerie lui répondit qu'elle l'avoit achetée; & lui fit voir qu'il en avoit signé la vente. Theodose au-

L'an 446.

Suid. v. Pulcheria.

Baron. ann. 446. n. 24.

lieu de profiter de ce jeu d'esprit comme il devoit, lui en sçut mauvais gré; & Eudocie s'étant racommodée avec lui, d'une brouillerie qui avoit troublé leur societé, fit servir ces dispositions de son mari aux fins de l'eunuque Chrisaphe. Elle fit tant par ses importunités réitérées, qu'elle le porta à faire faire Pulquerie diaconisse de l'église de Constantinople, malgré qu'en eût cette princesse. Car c'étoit en ces siecles une maniere de disgrace colorée, du spécieux titre de dévotion, de faire diaconisses, malgré elles les femmes de la premiere qualité, en qui l'on reconnoissoit du mérite; comme de faire des magistrats, des consuls, & de grands seigneurs évêques ou prêtres malgré eux. L'empereur communiqua au patriarche Flavien le dessein qu'il avoit sur l'impératrice sa sœur, & le pressa de faire ce qu'il désiroit. Ce prélat lui proposa d'abord diverses raisons qui regardoient le bien de l'Etat, & le service de sa majesté en particulier, pour le détourner de cette résolution. Mais il trouva Theodose tellement préoccupé, qu'il fut contraint de lui promettre de faire ce qu'il vouloit. Cependant il avertit Pulquerie de ne se point trouver en un lieu où il seroit, de peur qu'il ne se vît obligé de faire quelque chose qui lui déplût. La princesse ayant sçu de quoi il s'agissoit, remit entre les mains d'Eudocie, l'intendant de sa maison, qu'elle lui avoit voulu débaucher; quitta les affaires, se retira en une maison de campagne de l'Hebdome, pour y mener une vie privée.

* Au sujet d'une pomme que Theodose avoit donnée à Eudocie & Eudocie à Paulin.

Niceph. hist. l. 14. c. 47. Zonar, &c. Bar. an. 446. n. 22. 23. God. s. 5. l. 2. c. 43.

VIII. C'est ainsi que Theodose, qui étoit incapable de gouverner seul, se priva d'un secours qui lui étoit si nécessaire; dont il avoit si heureusement profité toute sa vie. Pulquerie ne se plaignit point de son ingratitude, non plus que de celle de l'impératrice, qui lui devoit tout ce qu'elle étoit. Elle ne daigna pas même éclaircir ce frere des pratiques de sa femme & de son favori. Mais regardant le repos de la vie qu'elle alloit mener, moins comme une disgrace de cour, que comme une faveur du ciel; elle s'estima heureuse de n'avoir plus à faire autre chose qu'à contempler les vérités divines, & elle reprit avec plaisir les exercices de la vie solitaire, à laquelle elle s'étoit trouvée fort portée dès l'enfance. Rien ne fut capable de la faire sortir de cette retraite, que le danger où elle vit la foi catholique exposée par la nouvelle hérésie d'Eutichès, & la compassion qu'elle eut de l'empereur son frere, misérablement abusé par son Eunuque. Eutichès abbé d'un monastere de Constantinople, qui avoit signalé son zele contre Nestorius, se jetta dans une extrémité opposée & aussi pernicieuse à l'Eglise. Car comme l'hérésie de Nestorius, consistoit à soutenir que ce qui étoit né de la sainte Vierge n'étoit qu'un pur homme, celle d'Eutichès étoit, que ce n'étoit pas notre substance qui avoit été formée dans le sein de la sainte Vierge, mais celle de la divinité même; en sorte que la forme d'esclave, ou la ressemblance humaine dont Jesus-Christ s'étoit revêtu, n'eût été rien de réel; mais seulement une image ou fantôme de notre nature. C'est-à-dire, en un mot, qu'au lieu que Nestorius avoit admis deux personnes en Jesus-Christ; Eutichès n'y admettoit qu'une nature. Flavien pour étouffer ce monstre dans sa naissance, tint un synode à Constantinople l'an 448. Eutichès y ayant été condamné, dégradé du sacerdoce, & privé de la communion, voulut se maintenir par la faveur de l'eunuque Chrysaphe qu'il avoit

Leon. M. ep. 27. n. 1.

L'an 448.

Act. conc. Chalced. fusè.

avoit mis dans ses intérêts, & y fit interposer même l'autorité de l'empereur. Voyant que ces moyens ne lui réussissoient pas, il écrivit au pape saint Leon, pour le surprendre, & en obtenir son rétablissement. Leon qui se conduisoit en toutes choses avec beaucoup de prudence, suspendit son jugement jusqu'à ce qu'il eût été informé de toute l'affaire par l'évêque Flavien. Il reconnut par les actes du concile de Constantinople, que ce prélat lui envoya, que tout s'étoit passé canoniquemement dans la condamnation d'Eutichès? mais comme il étoit homme de pénétration, il prévit un grand embrasement de ces premieres étincelles. Pour y obvier il écrivit à Flavien cette lettre si fameuse, qui contient l'exposition de la foi sur l'incarnation. Il écrivit en même tems à Theodose & à Pulquerie, pour laquelle il fit deux lettres différentes dattées d'un même jour; l'une par la voie des légats qu'il envoyoit au concile convoqué à Ephese, l'autre par une voie différente, craignant l'interception. La maniere dont il lui parle, parmi les éloges qu'il donne à son zele & aux services qu'elle avoit déja rendus à l'Eglise, nous fait connoître qu'elle étoit revenue à la cour pour lors, & qu'elle avoit repris l'administration des affaires de l'Etat. C'étoit au mois de juin de l'an 449. Le concile d'Ephese se tint au mois d'août suivant, & mérita d'être appellé un brigandage; c'est-à-dire une assemblée de voleurs & d'assassins, où présidoit Dioscore patriarche d'Alexandrie, fauteur & patron d'Eutichès, que l'on y fit triompher. Saint Flavien y fut cruellement battu, & mourut de ses blessures, comme nous l'avons rapporté ailleurs. Ces violences inouies étoient autorisées par la faveur de Crysaphe sous le nom même de l'empereur Theodose. Pulquerie gémissant de tous ces désordres, entreprit d'en couper le cours par une vive remontrance qu'elle fit à l'empereur son frere. Elle lui ouvrit les yeux sur le précipice où on le jettoit, le détrompa des illusions dont on l'avoit abusé, & l'arracha des mains des hérétiques, qui après lui avoir fasciné l'esprit, étoient sur le point de corrompre son cœur. Ce prince éclairci ensuite de toutes les méchancetés du misérable Chrysaphe, le dépouilla de ses charges & de ses biens. Il l'abandonna même à Pulquerie pour en faire justice, & elle le mit entre les mains de Jourdain, fils d'un homme de qualité qu'il avoit fait mourir. Theodose travailla sous sa conduite à réparer promptement toutes les fautes que cet insolent favori, & Eutichès, & Dioscore par son moyen, lui avoient fait commettre contre le service de l'Eglise catholique. Il mourut vers la fin du mois de juillet suivant, après avoir déclaré à sa sœur qu'elle pouvoit choisir Marcien homme veuf, pour le mettre sur le trône en sa place.

Quesn. vit. Leon. p. 272.

Leon. ep. 26. 27. 30.

L'an 449.

L'an 450. *Niceph. l. 14. c. 49. Cedren. pag. 334. Marcellin. chron.*

IX.

Marcien étoit excellent homme de guerre & d'état, il n'étoit pas moins homme de piété & de religion. Pulquerie le fit recevoir par le sénat le XXV d'août, & pour ne point diviser l'autorité dans le gouvernement, elle résolut de l'épouser; ce qu'elle ne fit qu'à condition qu'ils garderoient ensemble la continence sous le nom de mariage. C'est ce qu'elle obtint facilement d'un homme à qui l'âge & la vertu rendoient la condition aisée, & qui étoit content d'une fille qu'il avoit eue de sa premiere femme, nommée Euphemie, & mariée dans la suite à l'empereur Antheme. Ainsi Pulquerie pourvut à la conservation de la virginité qu'elle avoit vouée à

Prosp. Marcell. Idat. chron. Pasch. &c.

Dieu; & trouva en même-tems le moyen de continuer les services qu'elle avoit rendus à l'Eglise & à l'empire, en retenant l'autorité. Elle seconda avantageusement les intentions saintes du pape Leon, qui lui avoit souvent écrit depuis son retour à la cour; soit pour lui recommander ses légats, avec les intérêts de la foi orthodoxe, soit pour la remercier de son zele & de ses bons offices. Marcien ne fit rien pour la foi catholique, & contre les hérétiques, à quoi elle n'eût autant de part que lui; & l'on doit juger des services qu'elle a rendus à l'Eglise par les grands éloges que fit d'elle le concile œcumenique de Chalcedoine, assemblé l'an 451 contre les Eutychiens. Elle y est regardéecomme la dépositaire de la foi, & elle y reçoit la gloire d'avoir mis en fuite tous les hérétiques, & d'avoir sur-tout exterminé Nestorius & Eutichès. Elle ne cessa encore depuis de travailler à mériter ces louanges, en défendant jusqu'à la fin, la foi établie dans le concile de Chalcedoine. Les sectateurs d'Eutichès, voyant que sa vertu & la sainteté de sa vie, nuisoit encore plus à leur parti que son autorité; essayerent toutes sortes de moyens pour la surprendre ou la corrompre; mais elle découvrit tous leurs artifices avec une pénétration merveilleuse, & les poursuivit avec beaucoup de vigueur jusqu'au fond de leurs retranchemens. C'est ce qu'elle fit voir principalement à l'égard des moines de Palestine, ennemis du concile de Chalcedoine, animés par un d'entre eux, nommé Theodose, grand fourbe & grand scélérat, qui avoit séduit l'impératrice Eudocie, veuve de Theodose, retirée pour lors dans la Terre sainte. Ce méchant homme publioit par-tout que le pape Leon, l'empereur Marcien & elle avoient fait rétablir le Nestorianisme dans le concile de Chalcedoine. Pour ruiner cette calomnie, elle écrivit une longue lettre à Bassa supérieure d'un monastere de Jerusalem, où en lui développant les principaux points de la foi orthodoxe, elle lui faisoit voir que ce concile n'avoit rien défini que de conforme aux décisions de celui de Nicée. Elle ne vécut gueres après avoir écrit cette lettre. Car Dieu voulant la récompenser de ses travaux & de sa fidélité la retira du monde au mois de juillet, ou selon d'autres le x ou xi du mois de septembre de l'an 453 à l'âge de 54 ans sept mois & trois semaines. Elle vit approcher la mort, sans en être ni surprise, ni étonnée, quoique chacun lui souhaitât une plus longue vie pour les besoins que l'Etat & l'Eglise avoient d'elle. La mort avoit fait l'un des principaux sujets de sa meditation de tous les jours, & elle s'y étoit préparée par toutes sortes de bonnes œvres. Elle avoit fait dans tout le cours de sa vie des aumônes immenses aux pauvres; elle voulut encore les faire héritiers de tous ses biens par son testament après avoir fait bâtir & richement doté des hôpitaux pour eux, des monasteres pour des religieux de l'un & de l'autre sexe, des églises & d'autres monumens d'une rare pieté pour tous les fidéles en une infinité d'endroits de l'empire. La mémoire d'une si sainte princesse a été honorée d'un culte religieux dans l'Eglise grecque & dans la latine. Quelques auteurs font commencer ce culte dès le tems de l'empereur Leon I successeur de Marcien qui fit dresser sa statue sur son monument avec des cérémonies religieuses. Les menologes & le martyrologe Romain marquent sa fête le x de septembre, quelques-uns ne la mettent que le lendemain. Outre cela les Grecs

L'an 451. — Conc. Chalc. part. 2. sess. 6. — Act. Chalced. ibid. ad Calc. — L'an 453. — Idat. chron. Marian. chr. — Du Cang. CP. famil. p. 71. Bolland. t. 3. febr. p. 3. col. 2. fin.

font encore mémoire des empereurs Marcien & Pulquerie, comme de deux saints le XVII de février. Quelques-uns prétendent que ce jour ou plutôt le XVIII de ce mois fut le vrai jour de la mort de sainte Pulquerie. Mais il n'est rien de plus ruineux que le fondement sur lequel ils ont cru pouvoir appuyer cette opinion.

V. Siecle.

III. SAINT HILAIRE Pape.

Lat. HILARUS, *& non* HILARIUS

L.

HILAR ou *Hilaire* fils de Crispinien que l'on fait originaire de Sardaigne, étoit diacre de l'Eglise Romaine sous le pape saint Leon, & il lui avoit donné tant de preuves de sa capacité, de son zêle & de sa vertu qu'il le choisit pour l'un des légats qu'il envoya l'an 449 en Orient pour assister en son nom & en celui de tous les évêques de l'Occident au concile convoqué à Ephése au sujet de la nouvelle hérésie d'Eutychès que saint Flavien évêque de Constantinople avoit condamnée par provision dans son synode. Les autres légats furent Jules évêque de Pouzzol, René prêtre curé de saint Clement de Rome qui mourut en chemin *, & le notaire Dulcitius. Leon les chargea d'une ample constitution où il expliquoit avec beaucoup de netteté la doctrine orthodoxe de l'Incarnation. Elle étoit en forme de lettre adressée à Flavien, quoi qu'elle fut généralement pour tous les évêques de l'Eglise ; & elle eut tant d'autorité principalement depuis le concile œcumenique de Chalcedoine qu'on la regarda comme une regle de la foi. Les légats étant arrivés avec assez de peine à Ephese, on fit l'ouverture du concile au mois d'août. Dioscore évêque d'Alexandrie fauteur de la nouvelle hérésie y présida. Le légat Jules * n'y eut que le second rang, & il fit au concile les excuses du pape dont il tenoit la place de ce qu'il n'étoit pas venu pour assister en personne à cette assemblée, parce que ce n'étoit pas la coutume qu'il se trouvât aux conciles qui se tenoient hors de la ville de Rome. Lui & Hilaire présenterent les lettres que saint Leon écrivoit au synode & à Flavien ; mais Dioscore empêcha qu'elles ne fussent lues ; & par sa méchanceté soutenue des ministres de l'empereur Theodose il tourna l'assemblée en un infame brigandage où Eutichès triompha, & où Flavien fut sacrifié à la fureur de ses ennemis. Les légats du pape furent presque les seuls qui oserent défendre l'innocence de ce Prélat qui appella devant eux à un concile général & libre du jugement que l'on rendit contre lui. Le diacre Hilaire s'opposa pour le pape à la sentence de Dioscore, & donna un acte de son opposition avec une protestation de nullité contre tout ce qui s'étoit passé dans l'assemblée. Mais la violence prévalut ; on déposa les prélats catholiques qui marquerent de la fermeté, & entre les au-autres le célebre Theodoret évêque de Cyr en Syrie qui intejetta aussi appel au concile d'Occident, & qui en adressa l'acte au prêtre René l'un des légats, le croyant vivant parce qu'il le voyoit nommé dans les dépêches avec les autres. Dioscore & ses adhérans ayant sçû que Flavien avoit mis aussi l'acte de son appel ou de sa récusation entre les mains des légats pour être présenté au pape saint Leon, les firent arrêter pour les retenir prisonniers contre la foi publique. Le diacre Hilaire trouva moyen de se sauver, passa à travers divers périls où il courut risque de la vie, arriva en-

Inter acta conc. Chalc. Leon epist. 24. 26, &c.

* Dans l'isle de Delos. *Evagr. hist.*

* Appellé Julien par les Grecs.

L'an 449.

fin à Rome, informa le pape de tout ce qui s'étoit paſſé. S. Leon apporta un rémede très-prompt à tant de déſordres, comme on l'a rapporté ailleurs. Il ſuffit de dire ici que le diacre Hilaire en donna avis à l'impératrice Pulquerie par une lettre où il lui marquoit que ce ſaint Pape avoit condamné dans un concile de Rome tout ce qui s'étoit fait dans celui d'Epheſe. On ajoute que dès qu'il eut le loiſir de reſpirer des fatigues & des dangers de ſon voyage, il dreſſa dans Rome une chapelle à ſaint Jean l'Evangéliſte pour ſervir de monument à la reconnoiſſance qu'il avoit de s'être trouvé garanti par la protection particuliere de ce Saint.

Inter act. conc. Chalc. Ap. Baron. an. 449. n. 146. & Queſnel. t. 1. p. 530. Baron. ibid. n. 100.

II. Saint Leon s'étoit vû l'an 444, dans de grands embarras touchant le jour auquel on devoit célébrer la fête de la Pâques dans toute l'égliſe à cauſe de la difficulté que l'on trouvoit dans les calculs des Egyptiens & Orientaux que l'on avoit coutume de ſuivre en Occident. Ayant été depuis encore plus embarraſſé pour la Pâque de l'an 455, il voulut enfin chercher le moyen de ſe paſſer du ſecours des Orientaux. Il s'agiſſoit de trouver quelqu'un parmi les Latins qui fut aſſez intelligent dans la connoiſſance des tems & des mathematiques pour dreſſer une regle ou un cycle Paſcal, qui pût diſpenſer de recourir aux Alexandrins, qui ſembloient être chargés de cette commiſſion pour toute l'Egliſe, au moins depuis le concile de Nicée. Mais parce que les affaires publiques ne lui laiſſoient pas le loiſir de vaquer à celle-ci par lui-même, il ſe repoſa ſur le diacre Hilaire du choix d'un homme habile pour y faire travailler. Hilaire trouva ce qu'il ſouhaitoit en la perſonne de Victorius d'Aquitaine, qui étoit venu de Limoges à Rome; & par ſes ſoins l'on eût un canon paſcal deux ans après avec une période du cours du ſoleil & de la lune; ce que d'autres n'ont mis qu'au tems de ſon pontificat trompés par l'ambiguité des termes de Gennade.

Buch. cycl. P. 2. 2. ſuiv.

Ibid. p. 90.

L'an 457.

Gennad. vir. ill. c. 88. Epiſt. Hilar. & Victor. ubi paſſim. dr. Archidiacon. Buch. p. 1. 2.

III. Le pape ſaint Leon après une longue ſuite de travaux eſſuyés pour le ſervice de l'Egliſe laiſſa le ſiege apoſtolique vacant par ſa mort arrivée le XXX d'octobre de l'an 461. Perſonne ne fut jugé plus digne de le remplir, que le diacre Hilaire dont ce Saint Pape s'étoit ſervi utilement dans les affaires les plus importantes qui étoient arrivées ſous ſon pontificat. Il fut ſacré le XII de novembre ſuivant; & jugeant avec raiſon que l'Egliſe attendoit beaucoup d'une perſonne, qui occupoit la place d'un ſi grand homme, il ſe montra le ſucceſſeur de ſon zele & de ſa vigilance plus qu'il ne l'étoit encore de ſa dignité. Dès le commencement de ſon pontificat il écrivit une lettre circulaire pour condamner de nouveau Neſtorius & Eutychès, & confirmer les conciles de Nicée, d'Epheſe premier, & de Chalcedoine. Ecrivant aux principaux évêques de l'Egliſe pour leur faire ſçavoir ſon élection il en prit occaſion de faire divers réglemens utiles pour le maintien de la bonne diſcipline. Il rétablit le repos & le bon ordre parmi le clergé des Gaules Viennoiſe, Narbonnoiſe & Lyonnoiſe; reprima les entrepriſes d'Hermès de Narbonne, qui paſſoit pour un uſurpateur du ſiege de cette ville; ordonna que les clercs ne ſortiroient point de leur province ſans la permiſſion de l'évêque diocéſain ou du Metropolitain; que le concile provincial s'aſſembleroit tous les ans.

L'an 461.

Baron. ann. 46. n. 13. An. 462. n. 2. 6. & in concil. coll.

L'an 462.

IV. Mais on ne peut diſſimuler la ſurpriſe qui lui fut faite l'an 463, dans l'affaire d'entre Leonce évêque d'Arles, & Saint Mamert évêque de Vien-

L'an 463. 464. Hil. epiſt. ad G.

ne, où la prévention jointe au zele de la discipline semble l'avoir porté au delà des bornes de l'équité. Il nous suffit d'en avoir parlé dans la vie de saint Mamert, pour nous dispenser de rien répéter ici. Ce saint Pape toujours appliqué à corriger les abus, & à faire des réglemens salutaires pour toutes les Eglises, tint un nouveau concile à Rome le XVII de novembre de l'an 465, avec les évêques qui étoient venus célébrer le jour de son ordination qui tomboit au XII de ce mois; satisfit à diverses consultations des prélats d'Espagne; cassa une nomination faite par un évêque mourant de son successeur, quoique deja ordonné, & quoique digne de l'épiscopat pour sa vertu, afin de retrancher dans l'Eglise toute apparence de succession héréditaire à l'épiscopat. On prétend que ce concile particulier dura plus d'un an, & l'on juge delà du grand nombre des constitutions qu'il y fit pour le bien de l'Eglise. Il empêcha par sa vigilance & sa fermeté que certains Grecs venus à Rome avec l'empereur Antheme n'introduisissent dans la ville les hérésies qui régnoient en Orient. Mais lorsque l'Eglise jouissoit le plus tranquillement du fruit de ses travaux, & qu'elle se flatoit de le posséder pendant le cours de plusieurs années, Dieu le retira du monde le XXI de février de l'an 467, selon plusieurs auteurs après un pontificat de cinq ans trois mois & dix jours. D'autres ne mettent sa mort que sept ou huit mois après, ce qui s'accorde mieux avec l'empire d'Antheme. Il fut enterré dans la grotte de l'église de S. Laurent près du corps de S. Sixte le X de septembre suivant, qui est le jour qu'on a choisi pour honorer sa mémoire. Les anciens martyrologes du nom de S. Jerôme marquent sa fête en ce jour qu'ils qualifient de sa déposition. Celui d'Usuard & le Romain moderne en font aussi mention.

L'an 465.

D'Irenée par Nondinaire évêque de Barcelone.

L'an 466.

Gelas. epist. XI.

L'an 467.

Antheme ne fut reçu qu'en août ou en avril 467.

Flor. p. 822.

IV. SAINT SALVI EVESQUE d'Albi.

VI. Siecle.

Lat. SALVIUS.

NOus ne sçavons rien de la naissance ni des premieres années de la vie de Saint SALVY, que quelques-uns appellent Saint *Sauge* & d'autres Saint *Sauve*, ce qui a donné lieu à l'erreur de ceux qui l'ont confondu avec quelques autres Saints qui portoient comme lui le nom de *Salvius*. Après ses premieres études il demeura long-tems en habit séculier dans le monde, où il vivoit d'une maniere très-réglée, suivant le barreau & exerçant une charge de judicature avec tonte l'intégrité possible. Il s'étoit dès lors rendu le maître de ses passions, & il ne se laissoit aller à aucun des appétits déréglés de la concupiscence au poids de la qu'elle la plûpart des jeunes gens se laissent entraîner. Plus il avançoit dans le chemin de la vertu, plus il sentoit en lui augmenter le dégoût qu'il avoit des choses du monde. Dieu lui inspira enfin le desir de rompre les chaînes qui l'y retenoient, & de tout quitter pour se consacrer à son service avec une liberté entiere. Il se retira dans un monastere où il embrassa la pauvreté & la pénitence avec une joie qui n'avoit point d'autres regles, ni d'autres bornes que la crainte de Dieu. Il passa plusieurs années dans cette sainte retraite, & il y vécut très religieusement observant avec exactitude la regle, qui avoit été instituée par les Peres. Il acquit ainsi une longue expérience des choses qui regardent la vie spirituelle, & lors-

I.

Greg. Turon. l. 7. c. 1.

que l'abbé du monaftere vint à mourir, il fut obligé de prendre la conduite de la communauté. Ce nouvel emploi l'engageoit ce femble à fe rendre plus acceffible & plus familier qu'il n'avoit été lors qu'il n'avoit que lui à gouverner ou à fatisfaire ; mais toutes fes occupations ne purent empêher qu'il ne fe rendît encore plus folitaire qu'il n'avoit été auparavant. Il prit même pour cela une cellule fort écartée, mais en même tems fi mal faine, qu'elle fut caufe avec les autres auftérités de fon genre de vie, qui étoient exceffives qu'il y changea de peau plus de neuf fois comme il avoit coutume de le dire. La fatisfaction qu'il trouvoit dans la retraite, l'étude & l'oraifon qui partageoient tout fon tems dans les longues veilles & les jeûnes fréquens lui perfuadoit de plus en plus qu'il lui feroit beaucoup plus avantageux de vivre caché & inconnu parmi les autres folitaires, que de fe voir obligé de paroître aux yeux des hommes, & d'agir en qualité d'abbé, il fe défit enfin d'une charge qui lui étoit fi onéreufe, & obtint de fes religieux la liberté de demeurer reclus dans une cellule. Il dit donc adieu à fes freres, & eux après l'avoir embraffé & recommandé à la grace de Dieu, le congédierent comme s'ils perdoient l'efpérance de le revoir. Salvi fe renferma de telle forte qu'il n'y eut plus aucune confidération qui fut capable de lui faire quitter fa clôture. De forte que quand il venoit des étrangers au monaftere implorer fa charité, toute l'affiftance quil leur procuroit étoit de prier beaucoup pour eux, & de leur départir fes bénédictions. Elles fe trouvoient fuivies d'une telle plénitude de graces qu'elles s'étendoient quelquefois jufqu'à la guérifon corporelle des infirmes qui fe préfentoient.

II. Etant un jour tombé malade à l'extrémité, & une groffe fievre furvenue à une longue abftinence lui ayant confumé le refte de fes forces, il perdit le pouls & la refpiration de telle maniere, qu'on le crut mort. Sa mere qui vivoit encore, & qui s'étoit rendue auprès de lui à la nouvelle de fa maladie, en parut perfuadée comme les autres. Les religieux prirent le corps pour le laver, puis l'ayant revétû de fes habits, ils le mirent dans une biere & pafferent le refte de la nuit à pfalmodier autour de lui. Sur le matin, comme l'on commençoit à préparer toutes chofes pour fes funérailles, on fut tout furpris de le voir remuer dans le cercueil. Ses yeux s'ouvrirent, les levres lui devinrent vermeilles, & il fe leva fur fon féant comme s'il fe fût reveillé d'un profond fommeil. Puis levant les mains en haut, il dit » O Seigneur ! ô Dieu » de miféricorde ! qu'avez-vous fait » à votre ferviteur de le renvoyer » ainfi dans ce lieu d'obfurité. Il m'eût » été beaucoup plus avantageux que » vous m'euffiez retenu dans le ciel, » que de me remettre dans ce monde » tout corrompu. » Chacun dans l'étonnement & dans la joie de le voir ainfi revenu fe preffoit pour lui demander ce qu'il avoit fouffert ou ce qu'il vouloit dire. Il promit de les en entretenir dès qu'il feroit en état de le faire : & fut encore trois jours fans boire & fans manger. Ayant repris quelques forces, il fit affembler les religieux & fa mere avec eux, afin de leur raconter la vifion qu'il avoit eue dans l'évanouiffement & l'extafe où il s'étoit trouvé pendant le tems de fa défaillance. » Vous devez juger parce » que je vais rapporter, leur dit-il, » que le monde eft un néant, & que » tout ce qu'il renferme n'eft que va- » nité, comme nous l'apprend le Sa-

Le Pere le Cointe prétendoit que toute cette hiftoire étoit une fourrure ou une addition faite au texte de faint Gregoire de Tours par une main étrangere. Mais D. Th. Ruinart fait voir le contraire. *Præf. ad Greg. n.* 118.

» ge. Heureux celui qui s'y comporte » de telle forte, que fans s'y attacher il » mérite de voir un jour la gloire de » Dieu dans le ciel. Il fe tut à ces pa- » roles comme s'il eût eu la volonté » d'en demeurer là; puis fe voyant preffé de continuer, il dit. » Lorf- » que je vous parus privé de vie & de » fentiment il y a quatre jours, il » me fembla que je fus pris par deux » Anges qui me porterent au ciel; » de forte que je m'imaginois voir » fous mes pieds non-feulement la » terre où nous marchons, mais en- » core les nuages, la lune, le foleil » & les aftres. Ils me firent paffer par » une porte toute éclatante de lumie- » re, & me montrerent une demeure » dont le pavé reffembloit à l'or & » à l'argent le plus pur; elle étoit » d'une étendue infinie, remplie par » tout d'une lumiere fi vive que les » yeux ne la pouvoient foutenir, oc- » cupée par une multitude de perfon- » nes de l'un & l'autre fexe. M'ayant » fait traverfer ces vaftes apparte- » mens, ils me firent arriver en un » lieu qu'ils m'avoient déja fait dé- » couvrir de loin qui étoit furmonté » d'une nuée infiniment plus brillan- » te, que tout ce qu'on peut s'imagi- » ner de lumiere raffemblée en un » corps. De forte que le foleil y au- » roit difparu comme il fait lui-même » difparoître la lune & les étoiles en » plein midi. De cette nuée admira- » ble fortoit une voix mêlée d'un bruit » femblable au fon des eaux qui fon- » dent en abondance. Là je vis un » autre multitude d'hommes vétus en » prêtres & en laïques qui me falue- » rent fort civilement quoique je ne » fuffe qu'un miférable pécheur (1). » Les deux Anges mes conducteurs » me dirent que c'étoient des martyrs » & des confeffeurs que nous hono- » rons *d'un culte fort grand* (2) fur la » terre. Ils m'arrêterent là & m'y fi- » rent demeurer debout; auffitôt je » fentis une odeur d'une fuavité inef- » fable fe répandre fur moi; en forte » qu'en étant tout pénétré je ne me » fouciois plus ni de boire ni de man- » ger. J'entendis enfuite une voix qui » dit: que cet homme là retourne » dans le fiecle parce qu'il eft néceffai- » re à nos églifes. Ne voyant point la » perfonne qui parloit, & ne pouvant » rien difcerner je me profternai cont- » re le pavé, demandant avec larmes » au Seigneur qu'il ne me retirât point » la grace de fa miféricorde, & qu'il » ne me renvoyât point dans le mon- » de, où je courrois rifque de périr. » J'entendis alors la même voix qui » me dit: allez en paix, je ferai votre » garde jufqu'à ce que je vous ramene » en ce lieu. Mes deux conducteurs » me firent fortir auffi-tôt par la » même porte & difparurent. Je me » fuis retrouvé ainfi dans mon corps, » lorfque vous m'avez vû reprendre » le mouvement. Mais je fens que » cette douce odeur qui m'avoit com- » blé dans ce faint lieu; & qui m'a- » voit fait oublier le boire & le man- » ger depuis que je fuis revenu à moi » me quitte entiérement. C'eft peut- » être en punition de la hardieffe & » & de l'indifcrétion que j'ai eue de » vous révéler ces chofes. Car je fuis » perfuadé qu'elles devoient demeu- » rer cachées. Saint Gregoire de Tours à qui faint Salvy avoit raconté encore depuis la même vifion, témoigne craindre qu'elle ne paroiffe incroya- ble à ceux qui la liront dans fon hi- ftoire, parce qu'on ne croit pas fa- cilement les chofes, dont il n'eft pas aifé de fe perfuader. On peut juger de là qu'il regardoit l'accident de cette défaillance comme une mort réelle, & qu'il prenoit le rétabliffement de fon ami pour une véritable réfurrec-

(1) Ce qui peut faire juger qu'il ne prenoit ceci que pour une vifion.

(2) *Summo excolimus famulatu*, non pas d'un culte fouverain.

tion. Mais quand ſaint Salvy lui-même ſe feroit imaginé que ſon ame auroit été détachée de ſon corps, comme ſe l'imaginent quelquefois ceux qui ſouffrent de pareilles extaſes, nous ne trouverions rien de plus incroyable dans cette viſion que dans celle de ſainte Perpétue, de ſaint Baront, & quelques autres que nous avons cru pouvoir rapporter dans cet ouvrage, à cauſe de leur ſingularité ou de l'autorité de ceux qui les ont atteſtées.

III. Notre Saint ayant recouvré ſa ſanté, reprit ſon genre de vie ordinaire dans ſa cellule; mais ſon mérite ne put plus demeurer caché dans ſa ſolitude. Dieu qui ſe plaît à retirer les pauvres de la pouſſiere & de l'obſcurité, & à élever les humbles, le conduiſit à l'épiſcopat, ſans qu'il s'en apperçut. Il inſpira au clergé & au peuple d'Alby, ville de la premiere Aquitaine, ſous la métropole de Bourges, le deſir de le prendre pour paſteur après la mort d'Ambroiſe leur évêque. Salvy à qui la conduite d'une ſimple communauté de religieux avoit fait tant de peur ne devoit pas moins redouter celle d'un diocêſe entier. Auſſi fallut-il uſer de beaucoup de violence pour le tirer de ſa cellule; & il fut obligé de ſe laiſſer enſuite impoſer les mains malgré qu'il en eût. Il vécut dans l'épiſcopat avec la même ſainteté qu'auparavant. Il y conſerva l'eſprit de mortification & de pauvreté qu'il avoit eu dans ſa cellule, & fit admirer ſon détachement dans le refus qu'il faiſoit de poſſéder aucunes richeſſes; de ſorte que ſi on l'obligeoit de recevoir quelquefois de l'argent, il ne le prenoit que pour le diſtribuer aux pauvres ſur le champ. Le Patrice Mummol général des armées de Gontram roi de Bourgogne ayant emmené pluſieurs captifs de la ville d'Alby, le ſaint Evêque les ſuivit avec ce qu'il put ramaſſer d'argent pour les retirer avant que de leur laiſſer endurer les miſeres de la ſervitude. Dieu lui donna grace auprès des ennemis; Salvy ſçut ſi bien leur gagner le cœur, que d'abord ils diminuerent le prix qu'ils avoient mis à la rançon de chaque captif qu'il vouloit racheter, & qu'enſuite ils lui remirent le reſte. Il rendit par ce moyen la liberté à tous ceux de ſon pays qui avoient été pris contre ſon eſpérance, qu'il avoit été obligé de borner à ſes facultés qui ne lui auroient donné lieu d'en délivrer qu'un fort petit nombre.

Vers l'an 575.

IV. Le roi Chilperic en la dix-neuvieme année de ſon regne qui revenoit à l'an de Jeſus-Chriſt 580, convoqua une aſſemblée du clergé de ſon royaume dans ſon palais de Braine, ſur la riviere de Veſle, au diocêſe de Soiſſons. L'un des ſujets qu'on y devoit traiter, étoit l'examen d'une accuſation atroce faite par le comte Leudaſte, démis depuis peu du gouvernement de Tours, contre ſaint Gregoire évêque de cette ville, comme s'il eût manqué de fidélité envers Chilperic, & voulu livrer la ville à ſon neveu Childebert roi d'Auſtraſie. Cette accuſation dont la vérité eſt révoquée en doute par quelques ſavans, ne diminuoit rien de l'eſtime, ni peut-être de la confiance que Chilperic avoit en ce prélat, & il préſumoit ſans doute de ſon innocence, qui parut dans toute ſon évidence au concile. Chilperic qui ſavoit la conférence que Gregoire avoit eue à Tours depuis peu avec Agilane ambaſſadeur de Leuwigilde Arien roi des Wiſigoths en Eſpagne, ſur la ſainte Trinité, & la divinité du Fils de Dieu, fut curieux de lui faire voir un traité qu'il avoit compoſé ſur le même ſujet. Car ce prince,

L'an 580.

Le Cointe an. 580. n. 13. 14.

Greg. Tur. l. 5. c. 45. &c.

prince tout esclave qu'il étoit de ses passions d'ailleurs, se picquoit de science & de bel esprit, & se mêloit sur-tout de théologie & de poësie. Gregoire l'étant allé saluer à Paris, par où il falloit passer pour aller à Braine, ce prince lui fit lire son traité, & lui demanda son approbation. Gregoire s'apperçut que ce prince voulant combattre les Ariens qui nioient la consubstantialité du Fils avec le Pere éternel, étoit tombé dans l'hérésie des Sabelliens, qui enseignoient que le Pere, le Fils & le Saint-Esprit n'étoient qu'une même Personne sous les trois noms différens, & n'en dissimula point son sentiment. La liberté avec laquelle il s'en expliqua, choqua le roi, qui lui dit en colere, qu'il montreroit son livre à des prélats plus doctes que lui, qui assûrément ne lui refuseroient pas leur approbation. Quelques jours après on vit arriver à la cour saint Salvy, qui alloit aussi à Braine. Le roi qui savoit combien ce prélat étoit renommé pour sa doctrine & sa piété, lui fit faire la lecture de son livre en sa présence; & voyant qu'il avoit écouté avec assez de patience, il voulut le lui faire approuver. Le Saint qui avoit eu peine à se retenir pendant la lecture, ne put s'empêcher de marquer son indignation, & fit connoître que s'il eût pu attraper le cahier, il l'auroit déchiré par morceaux. Chilperic voyant tant de rapport dans la résistance de deux grands évêques eut honte de son ouvrage, & n'en parla plus. On alla ensuite au concile de Braine, qui se tint vers le mois de juillet de l'an 580. Il ne fut pas plutôt conclu, que saint Salvy & saint Gregoire prirent congé du roi pour retourner à leurs églises. Comme ils s'entretenoient ensemble à l'écart devant le vestibule du palais, Salvy dit à Gregoire: » Voyez-vous sur ce toit » ce que j'y apperçois? J'y vois, dit » Gregoire, ce que le roi y a fait » depuis peu. N'y voyez-vous rien » autre chose, reprit notre Saint «? Et lorsque Gregoire qui croyoit qu'il vouloit se divertir, lui eut dit que non, en le priant de lui découvrir ce qu'il y voyoit de plus, il ajouta avec un profond soupir. » Je voi l'épée de » la colere divine tirée hors du four» reau & pendante sur cette maison. La suite de ce présage fut qu'en moins de trois semaines le roi perdit deux de ses enfans.

Greg. Tur. l. 5. c. 50.

V.

Il y avoit près de dix ans que saint Salvy gouvernoit l'église d'Alby, lorsque Dieu affligea cette ville d'une maladie contagieuse, qui emporta une grande partie de son peuple. Ce fut à cette épreuve que l'on reconnut le bon pasteur toujours disposé à sacrifier sa vie pour le salut de ses brebis. Salvy n'eut garde d'abandonner son peuple dans les besoins qu'il avoit de son assistance. Ne pouvant arrêter le fléau qui frappoit toujours rudement cette ville désolée, il exhortoit par des discours pleins de feu & de tendresse son peuple à s'humilier sous la main du Seigneur, à se soumettre à la divine volonté avec une parfaite résignation, à s'efforcer de mériter que cette calamité servît à l'expiation des péchés par l'oraison, les jeûnes, les aumônes & les autres œuvres de miséricorde envers les malades & les pauvres, afin, disoit-il, que quand ils sortiroient de ce monde, ils ne fussent point appellés en jugement, mais au repos éternel. Il usa lui-même des moyens qu'il prescrivoit aux autres pour se préparer à une sainte mort. Ayant prévu qu'il ne survivroit pas à cette violente mortalité qui faisoit une moisson funeste dans la ville, il fit

L'an 584.

Greg. Tur. l. 7. c. 1.

apprêter sa biére, & ce qui étoit nécessaire pour ses funérailles, se lava le corps lui-même par avance, se revêtit de ses habits mortuaires, se coucha dans son cercueil, & rendit ainsi son ame à Dieu l'an 584, ou selon d'autres l'an 585, ce qui ne peut se soutenir qu'en supposant que Desiré lui auroit succédé immédiatement plutôt que Thiefroy. Les martyrologes anciens ne font point mention de ce Saint; le Romain moderne le marque au x. de septembre que l'on prend pour le jour de sa mort.

Greg. Tur. l. 8. c. 22.

On dit que ses reliques furent transportées au moins en partie du tems de Charlemagne dans une petite ville du Nivernois, qui s'appelle maintenant saint *Sauge* de son nom, & qui est à six ou sept lieues de Nevers vers l'orient d'été. L'on bâtit une église en son honneur dans ce lieu, & l'on y fonda un monastere qui est aujourd'hui un prieuré dépendant de saint Martin d'Autun.

Mais il paroît que la plus grande partie des reliques du Saint étoit restée à Alby, dans le lieu de sa premiere sépulture, où est l'église collégiale de son nom, où son culte s'est toujours continué sans interruption. Il s'en fit une translation dans le siecle onzieme, & la mémoire s'en renouvelle tous les ans au XXII de mars. On sépara ensuite le chef que l'on mit dans un buste d'or; & le reste fut conservé dans une châsse d'argent.

Saint Salvy avoit une niéce de grande vertu appellée DISCIOLE dans le monastere de sainte Radegonde à Poitiers. Saint Gregoire rapporte quelques circonstances extraordinaires de sa mort. L'on fait mémoire d'elle à Poitiers le XIII. de mai: & l'évêque du lieu nommé H. L. Chasteigner de la Roche-pozay l'a mise dans les litanies qu'il a faites sous le regne de Louis XIII.

Greg. Tur. l. 6. c. 29.

V. SAINT THEODARD ou S. DODARD, Evêque de Mastricht & Martyr.

VII. Siecle

I.

Anon. ap. Sur. p. 111. Anselm. Leod. t. 1. hist. ep. Leod.

SAint THEODARD vulgairement saint *Dodart*, fils d'un gentilhomme François, vint au monde du tems de Clotaire II. Il fut élevé dans les exercices de la profession monastique sous la discipline de saint Remacle, abbé de Cougnon, & depuis évêque de Mastricht, dont nous avons parlé au III de ce mois. Il se rendit si considérable par sa vertu & sa suffisance, qu'il fut choisi pour gouverner seul en qualité d'abbé les deux nouveaux monasteres de Stavelo & de Malmedy, bâtis par les libéralités du roi S. Sigebert, & par les soins de saint Remacle même, le premier dans le diocêse de Mastricht, l'autre dans le diocêse de Cologne, tous deux aux extrémités du pays de Liége, entre les duchés de Juliers & de Luxembourg. Il soutint & honora son ministere par son zele, sa vigilance & sa charité, il suivoit en tout les regles d'une sage discrétion, qui le portoit à s'accommoder à la diversité des esprits pour les gagner tous à Jesus-Christ. Une qualité si nécessaire à tous ceux qui sont chargés de conduire les autres dans les voies du salut, parut en lui avec encore plus d'éclat depuis qu'il fut élevé à l'épiscopat. C'est ce qui lui arriva neuf ou dix ans après par les soins de saint Remacle même, qui donnant sa démission de l'évêché de Mastricht fit agréer à son clergé & à son peuple que Theodard fût mis en sa place avec le consentement de Childeric roi d'Austrasie, & se renferma dans Stavelo, dont il fut abbé.

L'an 653.

662.

Theodard fut facré par faint Cunibert évêque de Cologne, & tâcha de régler toute fa conduite fur les préceptes que faint Paul a donnés aux vrais évêques en la perfonne de fes difciples Tite & Timothée. Il regarda même dans tout le refte ce faint Apôtre comme le modele général qu'il avoit à fuivre. Appliqué fans ceffe à procurer des enfans à Dieu par la prédication, il travailloit auffi à former d'excellens miniftres pour fon églife, & l'on peut mettre de ce nombre faint Lambert, qui mérita de lui fuccéder.

II. Il n'étoit pas tellement occupé des foins de procurer les biens fpirituels des ames quilui étoient confiées, qu'il ne fe crût obligé de travailler auffi à la confervation des revenus temporels quepoffédoit fon églife, & au recouvrement de ceux dont elle pouvoit avoir été injuftement dépouillée. Le zele qu'il fit paroître pour ce fujet lui coûta vie; mais il ne fut point fans récompenfe, s'il eft vrai qu'il lui ait mérité la couronne du martyre. Il y avoit près de trente ans que divers feigneurs ou officiers de la cour s'étoient emparé de la plus grande partie des terres de l'évêché de Maftricht, efpérant jouir impunément du fruit de leurs violences, auxquelles la mort du roi Dagobert I. & le bas âge de fes deux fils Sigebert III & Clovis II fembloient être favorables. L'évêque Theodard voulant fuppléer à ce que n'avoient point fait faint Amand & faint Remacle fes prédéceffeurs follicita long-tems ces ufurpateurs ou les héritiers de ceux qui étoient morts, de reftituer à fon églife ce qui lui appartenoit. Voyant qu'il parloit à des fourds, il fe crut obligé d'en aller au moins porter fes plaintes au roi d'Auftrafie. C'étoit Childeric II fils de Clovis II qui régnoit depuis près de neuf ans, & qui féjournoit pour lors en une de fes maifons fur le haut Rhin. Theodard l'y alla trouver, fans attendre fon retour à Mets, qui étoit le fiége capital de fon royaume. Ses parties en furent averties; & craignant que le roi ne les obligeât à fe défaifir de ce qu'elles retenoient injuftement à l'églife de Maftricht, elles réfolurent de prévenir le coup, en traverfant les mefures que le Saint avoit prifes. Ces ennemis voulurent fe rendre eux-mêmes les exécuteurs de leur déteftable deffein. Ils pourfuivirent le faint Evêque, le joignirent à l'entrée de l'Alface, dans la forêt de Biwald au diocêfe de Spire, où ils le maffacrerent inhumainement. L'an 668. Non contens de lui avoir ôté la vie, ils lui hacherent le corps en morceaux, fans que la charité qu'il avoit eue en expirant de prier Dieu pour eux & de leur pardonner fa mort, eût eu la force de les toucher. Le Saint avoit été abandonné de tous fes gens dès que la troupe des meurtriers avoit paru; mais un jeune homme de ceux qui s'étoient écartés, s'étant caché dans un endroit du bois le plus proche pour voir ce que l'on feroit à fon maître, ramaffa les morceaux de fon corps, après que les affaffins fe furent retirés du lieu de fon martyre. Nous difons de fon martyre fuivant l'ufage où eft l'églife d'honorer de ce glorieux titre la mort violente & injufte de ceux qui avoient toujours vécu dans l'innocence & la fainteté, quoiqu'il ne fut pas queftion de la défenfe de la foi. On dit que Dieu déclara cette fainteté & la gloire dont il l'avoit couronnée par divers miracles qui fe firent à fon tombeau. C'eft ce qui porta quelques années après fon fucceffeur faint Lambert à redemander fon corps, pour le reftituer à fon églife. Après l'avoir obtenu avec beaucoup de peine, à caufe de la réfiftan-

ce que firent les peuples des diocêses de Spire, de Worms & de Strafbourg pour le retenir, il le tranfporta folennellement dans le village de Liége où le fiége épifcopal de Maftricht fut transféré depuis par fon fucceffeur faint Hubert. Saint Theodard ne fut guéres que fix ans évêque, & c'eft avec affez de fondement qu'on rapporte fa mort à l'an 668. Le martyrologe Romain & les autres modernes marquent fa fête au x de feptembre; mais nous ne fommes pas affûrés que çait été le jour de fa mort plutôt que celui de fa tranflation à Liége.

L'an 668.

RENVOI.

* Saint VERAN évêque de Vence, dont plufieurs marquent la mort & la fête en ce jour. Voyez ci-devant au IX de ce mois.

XI. JOUR DE SEPTEMBRE.

III. ou IV. Siecle.

SAINT PROTE & S. HYACINTHE Martyrs.

I.

Act. S. Eug. ap. Sur. d. 25. decemb. c. 32.

Till. t. 4. p. 13.

L'Hiftoire de S. PROTE & de S. HYACINTE, dont l'Eglife honore aujourd'hui la mémoire, n'eft pas plus authentique que celle de fainte Eugenie, dont on prétend qu'ils étoient les Eunuques. L'on met ordinairement le tems de leur martyre fous l'empereur Valerien, qui excita une violente perfécution contre l'Eglife depuis l'an 257. Mais il eft plus vrai-femblable qu'ils n'auroient fouffert que fous Diocletien, & fur la fin même de fon regne; s'il eft vrai que leur maîtreffe fainte Eugenie, fut couronnée en même tems que fainte Baffille, qui ne fut martyrifée que l'an 304. Quoiqu'il en foit, le culte de nos deux faints martyrs étoit célebre à Rome dès le quatrieme fiecle, comme il paroît par le calendrier compofé du tems du pape Libere, où on voit leurs noms marqués à l'onziéme jour de feptembre. L'on y apprend que leurs corps repofoient dans le cimetiere de Baffille, qui étoit fur l'ancien chemin du Sel. Ils ont eux-mêmes donné quelquefois leur nom à ce cimétiere, qui a auffi porté celui de faint Hermes, & qui a été des plus célebres de ceux de la ville de Rome, par le nombre & la qualité des martyrs qui y ont été dépofés. Le pape Damafe craigant que les corps de faint Prote & de faint Hyacinthe ne demeuraffent cachés aux fidelles, fit ôter des terres qui avoient été amaffées au deffus par la fuite des tems, & découvrit leur tombeau. Peu de tems après un prêtre nommé Theodore, y fit bâtir en leur honneur une églife, qui fut depuis ornée & enrichie par le pape Symmaque. Leur culte y fut continué avec encore plus de célébrité qu'auparavant; & il paffa même de Rome en France du tems de Charlemagne. On prétend que fous Louis le Debonnaire fon fils, il vint de Rome une portion de fes reliques avec beaucoup d'autres à Eginhard, en 828 ou 830, & que ce feigneur qui étoit alors retiré de la cour pour vivre dans la dévotion, les remit à Selgenftad ou Salegunftad fur le Mein, avec celles des martyrs S. Marcellin & S. Pierre, Mais c'eft un fait affez mal prouvé. On dit que les corps entiers de nos deux Saints furent tranfportés dans la fuite à Como ville du Milanès; & la troifieme des tranflations que l'on y fit de leurs reliques l'an

Florent. M. H. p. 823.

Rom. fubterr. l. 4. c. 34.

Front. Kal. p. 131.
Spicil. t. 10. in Kal. G. P.
Mabill. fac. 4. p. 411.
Bult. t. 2. p. 687.

Boll. t. 1. Mai. p. 187. & 264.
Boll. t. 1. jun. p. 417.

1317, eſt marquée au XIII de mai dans les maryrologes d'Italie. Il s'en fit une autre le mardi de la Pentecôte de l'an 1618, qui tomboit au V de juin, & l'on en a auſſi inſtitué une fête qui ſe renouvelle tous les ans. Cependant on ne doutoit point alors à Rome, que les corps de ſaint Prote & de ſaint Hyacinthe, ne fuſſent toujours demeurés dans cette ville. Le Cardinal Baronius nous aſſûre que de ſon tems, le pape Clement VIII lesfit tranſporter avec beaucoup de pompe & de ſolennité, de l'égliſe de ſaint ſauveur, près du Pont de ſainte Marie Traſtevere, ou de delà le Tibre, dans l'égliſe de S. Jean de la nation Florentine ; & il nous apprend que cette tranſlation fut faite le XXI de juin de l'an 1592. L'office de l'onziéme de ſeptembre dans cette égliſe, & dans toutes celles qui en ſuivent le bréviaire, a toujours été celui de la fête des deux Saints, juſqu'à l'établiſſement de l'octave de la nativité de la Sainte Vierge, fait au milieu du XIII ſiecle. Il fut changé pour lors en ſimple commémoration; on peut juger par le ſacramentaire de ſaint Gregoire, & le calendrier du VII ou VIII ſiecle, combien cet office eſt ancien. Les Grecs honorent la mémoire des deux ſaiut martyrs le vingt-quatre de decembre ; & les Latins l'onzieme de ſeptembre depuis long-tems, comme en font foi tous les anciens livres qui regardent leur liturgie. Les martyrologes du nom de S. Jerôme leur joignent ſainte Eugenie, que les autres mettent au XXV de decembre, & ſainte Baſſille dont nous avons parlé au XX de mai. Au reſte, ce n'eſt point par une vaine conjecture que l'on donne la qualité de freres à ſaint Prote & à ſaint Hyacinthe, puiſqu'ils ſont qualifiés tels dans une fort ancienne épigramme attribuée au pape Damaſe avec aſſez d'apparence. Quelques-uns prétendent même qu'ils étoient jumeaux ; auſſi voyons-nous que ſaint Hyacinthe eſt appellé *Didyme*, c'eſt-à-dire jumeau de ſaint Prote dans un des martyrologes de ſaint Jerôme dit de Corbie.

Baron. not. M. p. 385.

Menard. pag. 129. Front. p. 131.

Men. p. 422. & Menol. canis.

Florent. p. 823.

Baron. 3844. append. & Grut. inſcr. chr. Till. p. 13.

Florent. pag. 823.

AUTRES SAINTS DU onzieme jour de Septembre.

I. SAINT PAPHNUCE *Confeſſeur, Evêque en Thébaïde.*

IV. Siecle.

I.

L'Egliſe honore en ce jour ſous le nom de PAPHNUCE un ſaint confeſſeur de Jeſus-Chriſt, qui après avoir appris les pratiques de la vie aſcetique & religieuſe dans les déſerts, a rendu témoignage de la foi qu'il profeſſoit contre les payens devant le tribunal des perſécuteurs, puis contre les hérétiques devant toute l'Egliſe aſſemblée à Nicée. Mais elle ne prétend pas ſe rendre l'eſclave de l'opinion des pariculiers, qui pourroient le confondre avec d'autres perſonnes de même nom, ou le diviſer mal-à-propos. C'eſt pour ſuivre ſes vûes, que nous lui conſervons ici le rang & le caractere de ſainteté, dont quelques ſavans modernes ont entrepris de le dépouiller. Paphnuce, Egyptien de naiſſance, ayant eu deſſein de quitter le ſiecle pour ſe conſacrer au ſervice de Dieu, ſe retira en ſa jeuneſſe dans le monaſtere de Piſper, vers les extrémités de la haute Egypte & de la baſſe Thébaïde, ſous la conduite du célebre ſaint Antoine. Après s'être formé pendant quelque tems dans cette ſainte école, il fut pris pour être fait évê-

Vit. Ant. per Athan. c. 103. & ap. Roſ. vveid. vit. PP. p. 59.

que d'une ville de la haute Thébaïde qu'on ne connoit point. Car ceux qui ont cru que c'étoit celle de Thmuïs qui étoit dans la basse Egypte, n'ont pas pris garde qu'ils l'éloignent de plus de cent lieues de son siege. Il donna au peuple, que la providence avoit mis sous sa conduite, l'exemple des grandes vertus qu'il avoit apprises & pratiquées sous la discipline de S. Antoine, & celui de fidélité qu'on doit à Dieu par le courage avec lequel il soutint les efforts de la persécution de Galere Maximien & de Maximin Dàia qui pénétra jusqu'en son pays. Il fut du nombre des confesseurs à qui ce tyran fit créver un œil pour les envoyer ensuite travailler aux mines, où la plûpart périssoient de misere, si toutesfois c'étoit périr, que de se frayer ainsi le chemin à la félicité & à la gloire éternelle.

Socrat. l. 1. c. 11. hist.

Sozomene & Thedoret, ajoutent à ce que Socrate dit de l'œil droit que l'on creva & que l'on arracha ensuite à notre Saint, qu'on lui coupa aussi le jarret gauche; c'est-à-dire, sans doute, qu'il fut estropié jusqu'à ne pouvoir plus marcher d'une jambe, quoiqu'il la portât toujours. On prétendoit faire valoir ce traitement pour une grace singuliere; car on étoit alors presque sur la fin de la guerre que les empereurs payens avoient déclaré à l'Eglise. » Les persécuteurs, dit Eusebe, étant las de » répandre le sang chrétien & de » commettre des meurtres, déclare- » rent que les empereurs ne souhai- » toient rien tant que de donner des » marques de leur clemence, de con- » server la vie de leurs sujets, & » qu'au lieu de nous faire mourir, » ils se contenteroient à l'avenir de » nous créver un œil, & de nous » estropier une cuisse. On ne peut » dire combien il y eut de personnes » qui par l'effet d'une si rare bien- » veillance, eurent l'œil droit ou ar- » raché par le fer, ou brûlé par le feu; » & combien il y en eut qui eurent » le nerf du jarret gauche brûlé avec » le fer chaud, & qui furent ensuite » condamnés à travailler aux mines, » non pas tant pour l'utilité que l'on » tiroit de leur travail, que pour la » satisfaction que l'on avoit de les » faire souffrir. Ces saints Confesseurs du nom de Jesus-Christ se rendirent fort célebres dans tout le monde par leur courage invincible, & firent admirer par-tout la puissance de Dieu qui soutenoit leur foiblesse.

Soz. l. 1. c. 10. Theod. l. 1. c. 7.

Eus. l. 8. c. 12. hist. eccl.

II. La mort des persécuteurs fut suivie de la paix & de la délivrance de l'Eglise par le grand Constantin. Paphnuce retourna à son église, portant les marques glorieuses de ce qu'il avoit souffert dans les combats d'où il étoit sorti victorieux. Il en eut d'autres depuis à soutenir dans une guerre intestine, que l'Eglise eut à souffrir de la part des hérétiques, qui attaquerent la divinité du Fils de Dieu, & qui avoient pour chef Arius prêtre d'Alexandrie. L'empereur Constantin crut que le moyen de la terminer, seroit d'assembler un concile général d'évêques; & l'ayant convoqué à Nicée en Bithynie, il y convia tous ceux qui se trouvoient en état d'y venir, & leur fit fournir les voitures publiques & les autres commodités nécessaires pour le voyage. Paphnuce tout estropié qu'il étoit, s'y rendit avec saint Alexandre évêque d'Alexandrie, & plusieurs autres évêques d'Egypte. On n'en peut guéres douter * après ce qu'en disent Socrate, Sozomene & Theodoret. Il y parut même avec beaucoup d'éclat au milieu de plusieurs autres saints Confesseurs de Jesus-Christ, restes

Socr. l. 1. c. 8. 11. Soz. l. 1. c. 10. 23. Theod. l. 1. c. 7.

* M. Valois prouve mal qu'il n'y fut pas. *not. ad Socr. p. 9.*

précieux des persécutions de Diocletien, de Galere Maximien, de Maximin Dàia & de Licinius. Il ajoutoit à la gloire de ses combats & de ses victoires, celle des miracles qu'il opéroit fréquemment par la communication que Dieu lui avoit faite de sa puissance. Car il chassoit les démons par sa parole; guérissoit les malades par sa priere ; on ajoute même qu'il avoit rendu la vûe à des aveugles. Pendant le concile l'empereur le faisoit souvent venir en particulier dans son palais, l'embrassoit d'uue affection pleine de respect, & lui baisoit l'œil qu'il avoit perdu pour la foi.

III. Paphnuce eut part à tous les réglemens que fit le concile pour maintenir la foi de l'Eglise & établir sa discipline. Il fut présent, sur-tout à la disposition du troisieme canon qui pourvut à la pureté des ecclésiastiques, en défendant généralement aux évêques, aux prêtres, aux diacres, & aux autres clercs d'avoir chez eux d'autres femmes que la mere, la sœur, la tante, & les autres personnes qui sont hors de tout soupçon. On vouloit passer encore plus avant, & faire une loi générale, qui défendit aux mariés qui étoient dans les
c. 21. ordres sacrés, c'est-à-dire aux évêques, aux prêtres, & aux diacres, comme l'explique Socrate, d'habiter avec les femmes qu'ils avoient épou-
c. 23. sées étant laïques. Sozomene y ajoute les soudiacres. Alors le confesseur Paphnuce se leva au milieu de l'assemblée, & dit d'un ton de voix fort haut, qu'il ne falloit point imposer
Hebr. c. 13. v. 4. aux clercs un joug si pésant. » Il re- » présenta, aux termes de saint Paul, » que le lit nuptial est honorable & » le mariage sans tache. Que cet » excès de rigueur seroit capable de » nuire plutôt à l'Eglise. Que tous » ne pouvoient porter une continen- » ce si parfaite, & que la chasteté » conjugale en seroit peut-être moins » gardée. Qu'il suffisoit que celui qui » étoit une fois ordonné clerc, n'eût » plus la liberté de se marier, suivant » l'ancienne tradition de l'Eglise; » mais qu'il ne falloit pas le séparer » de la femme qu'il avoit épousée » étant encore laïque. C'est ainsi que parloit saint Paphnuce, lui qui d'ailleurs avoit vécu dans la continence toute sa vie; ayant été nourri dès l'enfance dans un monastere, & qui n'étoit pas moins célebre par la pureté de ses mœurs, que par celle de la foi. Socrate ajoute que tout le concile suivit son avis, & qu'on ne fit point de loi nouvelle sur ce sujet; c'est-à-dire que chaque église demeura dans son usage & sa liberté. Quelques savans de ces derniers siecles se sont récriés contre l'autorité de ceux qui nous ont conservé la mémoire de cette action de notre Saint. Mais ils semblent n'avoir prétendu douter de la verité du fait, que par la crainte de lui voir donner atteinte à la discipline des siecles postérieurs, comme si l'Eglise prétendoit être immuable dans ses usages. Saint Paphnuce fut cause qu'elle ne changea rien à celui où elle étoit sur le célibat des ministres ecclésiastiques, du tems du concile de Nicée. Il n'y avoit peut-être plus d'endroit dès-lors dans l'étendue des patriarches de Rome, d'Alexandrie & d'Antioche, où comme l'on parloit dans l'Occident, l'Egypte & l'Orient, où la loi de la continence des clercs ne fût exactement observée. Mais la seule pensée qu'eût le concile, suffit pour nous faire juger qu'il y avoit encore des lieux où elle n'étoit pas introduite ; & l'exemple de saint Gregoire de Nazianze pere de Gregoire & de Cesaire, semble

Fleur. l. 114. c. 17. hist. eccl. Natal. Alexand. dissert. de hist. Paphnut. p. 197.

Bar. Bellarm. H. Vales. not. ad Socr. p. 9. N. Alex. dissert. eccl.

Hieron. adv. vigil. c. 1. Epiph. haer. 59. c. 4.

Greg. Naz. carm. de vita sua.

nous répondre de l'usage de la Cappadoce sur ce point.

IV. Depuis le concile de Nicée, saint Paphnuce demeura toujours étroitement uni avec les prélats catholiques pour la défense de la foi ortodoxe; & nous ne croyons pas devoir écouter ceux qui ont prétendu le rendre coupable du schisme & de l'erreur des Meletiens. Quand ils viendroient à bout de nous persuader que Paphnuce auroit eu quelque liaison avec Melece évêque de Licople, auteur du schisme, & qu'il auroit été même ordonné de sa main, comme avoient été plusieurs autres; nous ne serions pas obligés de croire qu'il ne fût pas du nombre de ceux que le concile de Nicée conserva dans leur rang & leur autorité, comme n'ayant point pris de part au schisme, & comme étant demeurés sans reproche dans l'Eglise catholique. Rien ne nous persuade mieux du contraire, que son union particuliere avec saint Athanase, qui avoit été fait évêque d'Alexandrie après Alexandre, & qui s'étant rendu le principal défenseur de la vérité, se trouvoit en but aux Ariens, qui se firent seconder par les Meletiens pour le persécuter. On a confondu, sans doute, saint Paphnuce évêque de la haute Thébaïde, avec Paphnuce anachorette de la haute Egypte, que saint Epiphane appelle aussi confesseur, & qui étant venu au concile des Ariens, assemblé à Tyr l'an 335 contre saint Athanase, s'étoit joint avec Jean Arcaph chef des Meletiens, Callinique & quelques autres de ces schismatiques pour accuser ce Saint devant Constantin, & le charger de calomnies au Concile. Saint Athanase contraint par les menaces de l'empereur Constantin, qui s'étoit laissé prévenir par ses ennemis, de comparoître au concile de Tyr, y vint, accompagné de quarante-neuf évêques catholiques d'Egypte & de Thébaïde, parmi lesquels se trouverent les illustres confesseurs Paphnuce & Potamon, évêque d'Heraclée sur le Nil. Etant entrés dans l'assemblée, ils la trouverent presque toute composée d'Ariens, qui étoient assis, & ne se regardoient pas comme les collegues, mais comme les juges de saint Athanase. Saint Paphnuce apperçut parmi eux Maxime évêque de Jerusalem, prélat catholique d'ailleurs, qui avoit été condamné aux mines dans la persécution de Maximien, qui avoit eu aussi l'œil droit crévé, & le jarret gauche brûlé comme lui pour la même cause. Il perça la foule pour l'aller joindre, le prit par la main, le tira dehors, & lui dit, que puisqu'ils portoient tous deux la même marque, & qu'ils avoient perdu chacun un œil pour Jesus-Christ, il ne pouvoit souffrir de le voir ainsi prendre séance dans l'assemblée des méchans, & représenter un personnage qui convenoit mal à un confesseur. L'ayant fait sortir, il lui découvrit la conspiration des ennemis de la foi contre Athanase & ses autres défenseurs, qu'on avoit eu grand soin de lui dissimuler. C'est peut-être cette surprise faite à saint Maxime, avant que saint Paphnuce l'eût détrompé, qui a fait croire à Socrate qu'il avoit souscrit à la condamnation de saint Athanase dans le concile de Tyr; & l'on ne peut gueres douter qu'il ne l'eût fait sans notre Saint. Quelques-uns voudroient attribuer ce que nous venons de rapporter ds saint Paphnuce à saint Potamon d'Heraclée, qui se signala d'ailleurs dans le concile de Tyr, par la severe remontrance qu'il y fit à Eusebe de Cesarée en Palestine, afin de faire douter s'il y eut un Paphnuce catholique au concile de Tyr,

Combefis not. ad Anon de act. Nicen. Florentin. proleg. mart. Hier. p. 51.

Athan. apol. 2. p. 789.

Epiph. hær. Meletian. 68.

Vales. not. ad Soz. p. 112.

Sozom. l. 2. c. 25.

Ruf. l. 1. c. 4. Soz. l. 2. c. 25.

Socr. l. 2. c. 8.

Vales. not. ad Soz. p. 112.

Tyr, contre le témoignage de Rufin & de Sozomene, dont l'autorité leur tient lieu de peu de chose. Mais pour rendre probable ce qu'ils en disent, ne suffit-il pas que sait Athanase nomme lui-même l'évêque Paphnuce parmi les prélats de son parti, qui étoient venus d'Egypte au concile de Tyr avec lui?

Ath. apol. 2. supr.

Nous ne savons rien autre chose de ce qui regarde S. Paphnuce; mais ce que nous en avons dit ne persuadera pas au public que le cardinal Baronius ait eu tort de le faire insérer au nombre des Saints dans le martyrologe Romain.

Combef. & Elohent. supr.

V. Siecle.

II. S. PATIENT EVESQUE de Lyon.

I.

Vers l'an 467.

L'Histoire ne nous aprend rien de certain touchant la naissance, l'éducation & les premiers emplois de saint PATIENT évêque Lyon. Il fut choisi pour gouverner l'Eglise de cette ville, vers la fin du pontificat de saint Hilaire pape, ou le commencement de celui de S. Simplice. L'on voit au moins qu'il fit les fonctions de métropolitain, vers l'an 470 dans l'ordination de Jean, évêque de Challon sur Saone, où se trouva saint Euphrone évêque d'Autun, & les autres prélats de la premiere Lyonnoise. Sidoine Apolinaire, qui le regardoit comme son évêque, avant qu'il fut lui-même élevé à l'épiscopat, ne parle de lui qu'avec de grands éloges. Il témoigne qu'il ne lui manquoit aucune des vertus qui forment le grand & le saint prélat. Il releve principalement la charité pastorale, qu'il fit éclater sur les pauvres dans le tems d'une cruelle famine, qui désola son diocêse & les provinces voisines, qui étoient occupées par les Bourguignons, dont le roi Gondebaud * résidoit pour lors à Lyon, & avoit la charge de maître de la milice Romaine. Saint Gregoire de Tours n'a point oublié ce bel endroit de la vie de saint Patient; & il nous fait remarquer que cette famine étoit la même, où le sénateur Ecdice, beau-frere de S. Sidoine Apollinaire, fit paroître une charité semblable à l'égard de la province d'Auvergne. Ce généreux homme fit même quelque chose de plus, par la faculté que lui en donnoient les grands biens de la famille de Sidoine, & de la sienne, qui étoient les premieres du pays. Car voyant que la famine croissoit de jour en jour, il envoya de ses gens avec des chevaux & des chariots dans toutes les villes du voisinage, pour se faire amener tous ceux qui étoient les plus pressés par la disette & la misere. On alla de tous les côtés, & on lui amena des troupes de pauvres, qu'il distribua par toutes les maisons qu'il avoit dans le pays où il les nourrit pendant tout le tems que dura la stérilité. On prétend qu'il y en avoit plus de quatre mille; & lorsque l'abondance fut revenue, il les fit tous reconduire chez eux de la même maniere qu'il les avoit fait venir. Une si belle action, faite uniquement pour Dieu, comme le remarque saint Gregoire, méritoit d'être consacrée dans les fastes de l'Eglise; c'est parce que nous n'aurons pas occasion d'en parler ailleurs, que nous l'avons jointe ici pour n'en point laisser perdre la mémoire. Celle de saint Patient n'eut pas moins d'éclat, si saint Sidoine Apollinaire, qui avoit eu beaucoup de part à celle de son beaufrere, n'a point usé de figure en la rapportant. Saint Gregoire de Tours reconnoit un stile d'orateur dans la lettre qu'il en écrivit à notre

470. Sidon. epist. 25. l. 4.

Id. ep. 12. l. 6.

* Gondebaud selon le P. Sirmond; ou Chilperic son pere selon le P. Labbe.

Id. ep 6. l. 5. Greg. Turon. hist. l. 2. c. 24.

Vers l'an 471. ou 473. Greg. Turon. supr.

Depuis l'an 470. jusqu'en 474.

Saint même; mais les ornemens ne blessent point la vérité quand ils ne la défigurent point. Selon saint Sidoine, la charité de saint Patient s'étendit jusqu'aux extrémités des Gaules, sans se borner aux nécessités qu'il connoissoit. Il considéroit toujours la nature des besoins, avant que de regarder la qualité des indigens. Il prévenoit ceux qui ne pouvoient venir jusqu'à lui. Sa vigilance & sa pénétration lui faisoit découvrir les miseres les plus cachées du fond des provinces; & comme il n'étoit pas moins touché de la honte & de la modestie des pauvres absens, que des plaintes & des cris de ceux qui lui étoient présens, il n'étoit pas moins appliqué à essuyer les larmes de ceux qu'il ne pouvoit voir, que celles des personnes qui s'exposoient à sa vûe. Sidoine ajoute que ce qu'il faisoit pour l'extirpation des hérésies, la conversion des barbares, la réformation des mœurs de son peuple, l'embellissement des églises de son diocèse, lui étoit commun avec les autres saints Prélats de son tems; mais qu'il ne partageoit avec personne la gloire de s'être épuisé pour acheter des bleds, & de les avoir fait distribuer gratuitement par toutes les provinces des Gaules, que les Wisigots conduits par leur roi Evaric avoient ravagées le long du Rhone & de la Saone jusqu'à la Loire. Pour le faire avec plus de fruit, il avoit disposé divers magasins le long de ces rivieres, principalement sur le Rhone, où il avoit sauvé les villes d'Arles, de Riez, d'Avignon, d'Orange, de Viviers, de Valence, & de saint Pol-Tricastin, qui le regardoient comme leur libérateur, & comme un second Joseph. L'Auvergne, & tout le reste de l'Aquitaine avoient ressenti aussi les effets de ses libéralités dans ces désolations publiques? & ces provinces choisirent Sidoine Apollinaire, pour lui en marquer dignement leur reconnoissance.

Sidon. ep. 12. l. 6.

Ibid.

II. La grandeur & la solidité de la vertu de notre saint Prélat, ne parut pas moins dans toutes ses autres actions. Il savoit allier avec une adresse merveilleuse les regles de l'abstinence dont il faisoit profession, avec celles de la bienséance, qui l'obligeoient de bien recevoir ceux qui se présentoient à sa table. Ce sage tempérament lui servoit à gagner les cœurs de ceux qu'il tâchoit d'attirer à Dieu. Aussi le roi * qui demeuroit dans sa ville, avoit coutume de louer les repas qu'il donnoit; & la reine publioit avec admiration sa sobrieté & ses jeûnes. Tout croissoit sous sa main dans la maison du seigneur, dont il avoit l'intendance; il n'y avoit que le nombre des hérétiques qui diminuoit de jour en jour, par l'application qu'il apportoit à les convertir. Les Bourguignons qui étoient les maîtres du pays, étoient Ariens de secte, & la plûpart suivoient les impiétés des Photiniens, qui avoient poussé l'Arianisme jusqu'aux derniers excès. Saint Patient en ramena un très-grand nombre à l'Eglise catholique par la force de ses prédications, & par la douceur de la conduite qu'il gardoit à leur égard. Il répara & orna plusieurs églises anciennes de la ville & du diocèse de Lyon? il en bâtit même de nouvelles, & une entre les autres, que l'on croit être celle de saint Etienne, autrefois cathédrale, à l'honneur de laquelle saint Sidoine fit une piéce de vers que nous avons encore.

Sidon. ibid.

* Gondebaud fils de Chilperic oncle de sainte Clotilde.

Sirm. not. p. 53.
Sidon. ep. 10. l. 2.

III. Saint Patient assista l'an 475 au concile d'Arles, assemblé par les soins de Leonce, évêque du lieu, contre ceux que quelques-uns appelloient Prédéstinatiens, parce que faute d'en-

tendre les livres de S. Auguſtin, ils ſe trouvoient dans l'erreur touchant le myſtere de la prédeſtination. C'eſt ce que l'on trouve ramaſſé dans la rétractation qu'y fit le prêtre Lucide, ſuivant les inſtructions de Fauſte évêque de Riez, qui voulant enſuite réfuter la doctrine condamnée, pour s'acquiter de la commiſſion que le concile lui avoit donnée, tomba lui-même dans l'erreur des Semipelagiens. On dit que ſaint Patient aſſembla quelque tems après un autre concile dans Lyon, & qu'il y produiſit un cahier où il avoit raſſemblé & réduit les dogmes eccléſiaſtiques; c'eſt néanmoins ce qu'il n'eſt pas aiſé de vérifier, non plus que la ſouſcription prétendue de notre Saint & des autres évêques à la lettre de Fauſte. Nous ne connoiſſons aucun écrit de lui; mais on peut dire que l'Egliſe lui a obligation de l'hiſtoire de la vie de ſaint Germain d'Auxerre, qu'il a fait écrire par Conſtance, prêtre de ſon clergé.

Concil. coll. t. 4.

L'an 475.

Ibid. Sirm. ad concil. t. 1.

Baron. ex Gravio n. ad. mart. p. 386. & in annal.

L'an 491. Il mourut vers l'an 491, & peut-être l'onzieme de ſeptembre, qui eſt le jour auquel on célebre ſa fête à Lyon. C'eſt celui auſſi où on a marqué ſon nom dans le martyrologe Romain moderne, Il n'en eſt point fait mention dans les anciens. Son corps fut enterré, ou du moins tranſporté dans l'égliſe de ſaint Juſt. Ses reliques y furent trouvées long-tems après; elles y furent religieuſement conſervées, juſqu'à ce qu'au XVI ſiecle, elles furent diſſipées avec beaucoup d'autres, dans les troubles des Huguenots, qui ruinerent l'égliſe de ſaint Juſt.

Severt. p. 63.

Sauſ. p. 611.

III. SAINTE THEODORE d'Alexandrie, Pénitente.

V. & VI. Siecles.

I.

SAinte THEODORE, dont l'Egliſe grecque & latine honore la mémoire en ce jour, & qui reçoit un culte particulier à Paris, dans une égliſe qui porte ſon nom * peut bien attirer nos reſpects & notre admiration, pour le ſaint uſage qu'elle a fait de la grace de la pénitence que Dieu lui a accordée. Mais le tour que Metaphraſte a donné à toute ſon hiſtoire, a penſé la faire mettre au rang des fables, & a beaucoup affoibli la créance des faits qui pourroient être vrais dans ſa vie. On en peut croire ce que l'on s'imagineroit d'une jeune Dame, qui après s'être gouvernée avec ſageſſe pendant les premieres années de ſon mariage, auroit eu la foibleſſe de ſe laiſſer ſéduire à un étranger, & qui percée de la douleur de ſa faute, incontinent aprês l'avoir commiſe, auroit quitté ſon mari & ſa parenté pour aller dans le fond d'un cloître, faire un bon uſage de ſa honte & de ſon repentir. Il eſt ſans doute moins ordinaire à des femmes de ſe dérober de la ſorte à leurs maris pour toute leur vie, qu'à des hommes d'abandonner leurs femmes, ſuivant le conſeil de l'Evangile. Mais cette réſolution n'eſt pas la plus incroyable de celles qu'on attribue à ſainte Theodore. Son traveſtiſſement n'eſt peut-être pas d'un exemple ſi rare * parmi les Orientaux; mais ſon acquieſcement à la calomnie, joint à la ſingularité de ſes humiliations & de ſa pénitence, a trop de rapport avec ce qu'on dit de ſainte Marine, dont nous avons parlé au XXVII de juillet, pour faire croire que ce n'en ſeroit pas la copie. Car ſainte Theodore pourroit

* Rue des Poſtes.

V. l'hiſt. de ſainte Anaſtaſie Patricienne.

* Les habits pour hommes & pour femmes n'y étoient pas ſi différens qu'en Occident.

avoir vécu avant sainte Marine, que nous n'avons mise qu'au huitieme siecle, sans qu'il fut nécessaire de se persuader que sa légende fut plus ancienne. Celle de sainte Marine, quoique mieux reçue, n'est peut-être gueres moins fabuleuse ; mais elle a paru avant Métaphraste, qui n'en a été que l'amplificateur, au lieu qu'il passe pour le vrai pere de celle de sainte Theodore. Son culte pouvoit être établi chez les Grecs avant le tems de cet auteur ; mais nous n'en trouvons des vestiges que dans les ménologes dont on sait que l'usage est assez moderne. Mais il ne paroit pas qu'elle ait été connue en Occident, avant le XVI siecle, auquel Molanus & Baronius sur la foi des menologes, ont mis son nom dans les martyrologes, à l'onzieme de septembre, après que Lipoman eut inséré sa légende dans son recueil de la vie des Saints.

XII. JOUR DE SEPTEMBRE.

VI. Siecle.

SAINT SERDOT EVESQUE de Lyon.

Lat. SACERDOS.

I. Severt. p. 105. Né vers l'an 486.

SAint SERDOT ou *Sardot*, autrement S. *Sacerde* * appellé encore par plusieurs saint *Sadroc*, qui est un terme réservé pour le saint Evêque de Limoges, dont nous avons parlé au V de mai, fut élevé sur le siege épiscopal de Lyon, après Leonce. Tout ce que nous savons de sa vie & de sa mort, se réduit à deux points qui ne peuvent pas même contribuer beaucoup à nous le faire distinguer des prélats du commun, qui n'ont point de culte dans l'Eglise. Le premier est son assistance au cinquieme concile d'Orleans auquel il souscrivit le XXVIII d'octobre de l'an 549, qui étoit le trente-huitiéme du regne de Childebert à qui obéissoit cette ville ; l'autre est le choix & la postulation qu'il fit de son neveu pour lui sucéder. Il paroît qu'il présida à ce concile, encore que Constitut évêque de Sens, qui étoit le metropolitain de la ville d'Orleans, y fût present. Mais on étoit encore alors plus curieux de distinguer les prélats dans l'Eglise par la sainteté de leur vie que par le rang de leurs siéges. Aussi saint Serdot pouvoit regarder comme ses égaux, non-seulement saint Nicet de Treves, saint Aurelien d'Arles, saint Desiré de Bourges, saint Esyque de Vienne ; mais encore saint Aubin d'Angers, saint Agricole de Challon sur Saone, saint Gal de Clermont en Auvergne, saint Lubin de Chartres, saint Eleuthere d'Auxerre, saint Lo de Coûtance, saint Arey de Nevers, saint Firmin d'Uzès, saint Netere d'Autun, saint Tetric de Langres, saint Domitien de Mastricht, & d'autres encore qui composoient l'assemblée de ce célebre concile. On y fit vingt-quatre canons dont le premier assûroit la pureté & l'intégrité de la foi en France, contre les héréfies de Nestorius & d'Eutychès ; & les autres pourvoyoient au bon ordre & à l'exactitude de la discipline de l'Eglise. Concil. coll. L'an 549.

II. Deux ans après Saint Serdot vint à Paris, soit pour quelque affaire de son église, soit pour voir le roi Childebert, qui avoit pour lui toute l'estime & la considération possible, soit enfin pour assister au concile convoqué en cette ville touchant l'affaire de Saffarac évêque du lieu déposé & condamné à vivre le reste de ses jours dans un L'an 551.

monastere. Il y tomba malade avant la tenue de ce concile. Le Roi qui l'aimoit ne l'eut pas plutôt appris qu'il alla lui rendre visite jusqu'au pied de son lit. L'évêque qui se sentoit accablé jusqu'à ne plus espérer de relever, prit occasion de la présence de ce prince pour s'assûrer d'un successeur. Il lui représenta, dit Saint Gregoire de Tours, la fidélité avec laquelle il l'avoit servi dans tous ses besoins; le fit souvenir de la soumission & de l'exactitu- avec laquelle il avoit exécuté tous ses commandemens. Par cette considération il le conjura de ne le point laisser sortir de ce monde avec regret; mais de lui accorder la grace qu'il avoit à lui demander. Childebert lui promit de ne lui rien refuser, & voulut sçavoir seulement ce qu'il souhaittoit. Alors l'évêque le pria de faire substituer en sa place son neveu Nicet sur le siege épiscopal de Lyon qu'il alloit laisser vacant. Il l'assûra que le sujet en étoit très-digne par l'innocence de ses mœurs, par sa piété, par son zele pour le service de Dieu, par son amour pour les pauvres, & par toutes sortes de bonnes œuvres. C'étoit un témoignage très-véritable qui n'étoit point suggéré par une simple affe-ction du sang; & l'on a tout lieu de croire qu'il ne l'auroit point proposé, s'il en avoit connu un autre plus digne. Le roi en parut si persuadé qu'il se contenta de lui répondre que la volonté de Dieu seroit faite. C'est ce qui fut pleinement justifié par la sainteté de toute la conduite que Nicet que nous appellons saint Nisier, garda dans son épiscopat selon que nous l'avons rapporté au second jour d'avril. Ceux qui voudroient ne rencontrer rien dans la vie des Saints, qui ne fût tout-à-fait édifiant & digne d'admiration, trouveront peut-être à redire que nous ayons rapporté un fait de saint Serdot où il semble qu'il y ait quelque chose de trop humain. Mais que nous resteroit-il à dire de lui si nous le tenions supprimé? Ce que nous devons à la verité nous permet-il d'ailleurs d'user de fard ou de déguisement sous le prétexte de couvrir quelque difformité dans les actions des Saints, dont Dieu, comme l'unique auteur de leur sainteté, sçait rectifier seul les défauts en purifiant leur vertu? On met ordinairement la mort de saint Serdot au XII de septembre, qui est le jour destiné pour honorer sa mémoire dans l'église de Lyon, où il semble que son corps ait été rapporté de la ville de Paris, & qu'on l'ait enterré dans l'église de saint Nisier. Les Huguenots du XVI siecle trouvérent son tombeau vuide, ou le vuiderent eux-mêmes pour le remplir de terre & de pierres. On lui donne 65 ans de vie; mais on ne peut dire de quelle durée fut son épiscopat; on le fait fondateur de deux églises dans Lyon, d'une collégiale dédiée sous le nom de saint Paul, & d'une paroissiale sous celui de saint Eulalie qui porte maintenant celui de saint Georges, & qui est au patronage des chevaliers de Malte. Le martyrologe Romain fait mention de notre Saint au XII de septembre,

Greg. Tur. vit. PP. c. 8. in Nicet.

Severt. pag. 105.

L'an 1562.

AUTRES SAINTS DU douzieme jour de Septembre.

I. SAINT MACEDONE, S. THEODULE, & S. TATIEN, Martyrs de Phrygie.

IV. Siecle.

L'Empereur Julien surnommé l'Apostat ayant entrepris de rétablir par tout l'empire le paganisme, que ses prédécesseurs Constantin &

Constance avoient presque aboli, voulut prendre d'autres mesures que n'avoient prises les Nerons, les Deces & le Diocletiens pour détruire le nom Chrétien de dessus la terre. Il résolut de persécuter les fideles de telle sorte qu'il ne parût pas être altéré de leur sang ni chercher à le répandre pour la cause de Jesus-Christ, s'étudiant sur-tout à les priver de la gloire du martyre. Les ordres qu'il donna pour le rétablissement de l'idolâtrie mirent le trouble dans la plûpart des villes. Les payens couroient par les rues comme s'ils eussent été agités des démons qu'ils adoroient, se mocquant des Chrétiens & leur insultant avec la derniere insolence. Il étoit du devoir de ceux-ci de pratiquer en ces rencontres les conseils de douceur & d'humilité, de patience & de modération qu'ils ont reçus de Jesus-Christ leur maître; & plusieurs se montrerent ses vrais disciples en ce point. Mais il y en eut d'autres, qui étant encore imparfaits & qui ne pouvant souffrir les blasphêmes & les outrages des idolâtres leur répondirent par des injures, & leur reprocherent en même tems l'absurdité de leur religion avec autant de liberté, que s'ils eussent vécu encore sous quelque empereur Chrétien. Les Gentils fiers de la protection de Julien ne tarderent pas à en venir aux coups; & leurs violences demeuroient impunies. Car l'empereur qui n'osoit les ordonner publiquement étoit ravi de pouvoir les dissimuler; il donnoit même les charges civiles & militaires à ceux qui paroissoient les plus animés contre les Chrétiens, qui cherchoient à leur nuire par toutes sortes de moyens, & qui leur faisoient tous les maux imaginables, excepté qu'ils ne les contraignoient point ouvertement de sacrifier. Plusieurs chrétiens croyant que c'étoit assez qu'ils pardonnassent les injures personnelles qui leur étoient faites, s'imaginoient qu'il leur étoit permis de venger celles que l'on faisoit à Jesus-Christ leur maître. De sorte qu'on leur vit attaquer en plusieurs endroits, non pas la personne des idolâtres, mais les autels & les simulacres des démons & des fausses divinités. A Mère ou Myre* qui étoit une ville de la Phrygie que l'on appelloit salutaire, le gouverneur de la province, Amaque, mal nommé dans les martyrologes Almaque, commanda d'ouvrir le temple, d'en ôter les ordures, & de nettoyer les idoles. Les Chrétiens du lieu en furent sensiblement affligés. Trois d'entre eux MACEDONE, THEODULE & TATIEN transportés de zele de leur religion se jetterent de nuit dans le temple, & en briserent toutes les idoles. Le gouverneur extrémement irrité, étoit prêt à faire mourir plusieurs personnes de la ville qui en étoient innocentes; mais ceux qui étoient les auteurs de l'action allerent se présenter d'eux mêmes, ne croyant pas qu'il fût juste que d'autres mourussent pour eux. Le gouverneur les condamna d'abord à perdre la vie; mais il leur offrit leur grace, s'ils vouloient sacrifier. Ils lui déclarerent qu'ils n'avoient point à délibérer sur leur choix; & qu'ils aimoient mieux mourir que, de souiller leur ame par des sacrifices impurs. Le juge leur fit souffrir toutes sortes de tourmens, jusqu'à ce que voyant qu'il ne pouvoit les ébranler il ordonna qu'on les mît sur des grils pour y être brulés à petit feu. Cette derniere épreuve de leur constance fournit un grand sujet d'admiration aux spectateurs. Car après avoir été ainsi quelque tems sur le feu, ils eurent encore le courage de dire au gouverneur: » Si vous avez envie de » manger de la chair bien rôtie, fai-

Theodoret. hist. l. 3. c. 6.

* autrement Comopolis.

L'an 362.

Socrat. hist. l. 3. c. 15. Sozom. l. 5. c. 11. Suid. voce Amachius. Fleur. l. 15. c. 10. Ruin. act. p. 649.

» tes-nous tourner de l'autre côté ; » autrement vous ne nous trouverez » qu'à demi cuits. Ils consommerent » ainsi leur martyre.

II. SAINT JUVENCE ou S. EVENCE, Evêque de Pavie au Milanès.

IV. Siecle.

Et SAINT SYR I EVESQUE de la même ville.

I. SUr l'expérience que l'on a de la dévotion qu'ont fait paroître la plûpart des peuples pour faire remonter les origines de leurs églises jusqu'aux tems apostoliques, soit en supposant que leurs premiers évêques auroient été disciples des apôtres, lorsque le tems où ils ont vécu n'est pas certain, soit en se donnant deux évêques de même nom, lors qu'on ne peut pas déplacer celui qu'on croiroit avoir vécu trop tard pour mériter la qualité de premier évêque ; sur cette expérience, dis-je, je crois que l'on peut regarder saint JUVENCE ou saint EVENCE, évêque de Pavie au Milanès pour un Saint du quatriéme siecle contemporain de saint ambroise de Milan. Ce n'est pas que les fideles du lieu ayent jamais pris Juvence pour le premier évêque de leur ville. Mais ils le font compagnon de S. Syr leur premier évêque, & l'un & l'autre disciples de saint Hermagore qu'ils prétendent avoir été disciple de saint Marc l'évangéliste, & premier évêque d'Aquillée. Sans s'arrêter à leur tradition, l'on pourroit remettre la fondation de leur église & l'épiscopat de saint Syr sous les empereurs Chrétiens avec d'autant plus de probabilité que ni lui ni ses successeurs n'ont point souffert le martyre. Aussi saint Hermagore que l'on fait leur maître, & qui le fut peut-être de saint Syr ne fut martyrisé selon toutes les apparences que sous l'empereur Diocletien vers les commencemens du quatrieme siecle. Saint Syr mourut en paix après un long épiscopat que l'on fait ordinairement de 56 ans, pendant lesquels on dit que non content de travailler à Pavie il alla encore planter la foi à Bresce, à Tortone, à Lodi & dans les lieux voisins. Sa mort est rapportée au IX de decembre, qui est le jour où l'on célebre sa fête à Pavie, & où elle est marquée dans le martyrologe Romain ; au lieu qu'Adon, Usuard, & plusieurs autres la mettent au XII de septembre avec celle de saint Juvence. Son corps fut transféré de l'église de saint Gervais de Pavie dans la cathédrale vers l'an 800, & la fête de cette translation se renouvelle tous les ans au XVII de mai.

Cic. Matern. Solon. Sic Servat. Tungr. &c.

Paul. diac. Ticin. ap. Boll. d. 8. februar. pag. 153. & seqq. & ap. Sur. d. 12. sept.

Tillem. t. 12. p. 603. 604.

Boll. p. 152.

II. Saint Syr eut pour successeur saint *Pompée* qui avoit été son diacre, & qui ne gouverna l'église de Pavie qu'environ quatre ans. Sa mort est marquée au XIV de decembre auquel sa mémoire est honorée dans Pavie, & il est fait mention de lui dans le martyrologe Romain moderne. Après lui saint Juvence fut mis sur le siege, & il l'occupa, dit-on, pendant l'espace de trente-neuf ans. Ce qui nous fait juger qu'il pourroit bien avoir été le disciple de saint Syr, mais non pas du martyr saint Hermagore. On prétend qu'il prit soin de l'Eglise catholique de Milan, avec la sienne durant le tems qu'Auxence évêque Arien la désoloit. Ainsi l'on ne peut gueres douter que cette charité ne l'ait exposé souvent aux insultes & aux mauvais traitemens des hérétiques. Après la mort d'Auxence qui arriva l'an 374, l'église de milan commença à se relever sous la conduite de saint Ambroise avec lequel notre Saint fit d'étroites liaisons pour travailler d'intelli-

Boll. p. 154. n. 15. Till. p. 604. ex Gualla col. 2.

L'an 374.

gence avec lui à l'extirpation de l'Arianiſme & au rétabliſſement de la foi & de la diſcipline. On croit que ce fut notre Saint plutôt qu'un prétendu Evence évêque de Ceneda entre Bellune & Treviſe qui aſſiſta au concile d'Aquilée tenu l'an 381 contre les Ariens. Il n'eſt pas aiſé de marquer le tems de la mort de ſaint Juvence. Mais s'il étoit conſtant que ſaint Syr n'eût été fait évêque qu'après le martyre de ſaint Hermagore ; cette mort ne pourroit être placée qu'à la fin du IV ſiecle ou au commencement du ſuivant. La fête de ſaint Juvence eſt marquée deux fois dans le martyrologe Romain, au VIII de fêvrier & au XII de ſeptembre, ſans qu'on nous faſſe connoître lequel de ces deux jours fut celui de ſa mort. Ses actes ſemblent la mettre ou le VIII de fêvrier ou même le jour de Pâques, d'autres le XII de janvier ; & nous avons remarqué que dès le IX ſiecle Adon & Uſuard lui ont joint ſaint Syr au XII de ſeptembre. On doute ſi ſes reliques ſont enterrées dans la cathédrale de Pavie ou dans l'égliſe de ſaint Nicolas. Baronius dit que vers l'an 1580, l'on trouva un corps dans Pavie avec une inſcription qui portoit que c'étoit celui d'*Evence* célebre par ſes miracles ; mais on ne ſçait ſi c'étoit celui de notre ſaint Evêque, parce que le nom y étoit ſans qualité.

Ambr. ep. t. 2. conc. Aquil.

L'an 381.

Boll. ſupr. & Baron. d. 8. febr.

Herm. vie de S. Ambr. p. 6. not.

Ibid. p. 155. n. 30.

XI. & XII. Siecles.

III. S. GUIDON, *dit le PAUVRE d'Anderlecht, Coûtre-lai,* c'eſt-à-dire, *Bedeau & Valet d'Egliſe en Brabant.*

I. SAint GUIDON, que pluſieurs nomment auſſi ſaint *Guy*, né dans un village du Brabant, de parens fort pauvres, ne put être élevé que d'une maniere conforme à la baſſeſſe de ſa naiſſance. Mais ſi l'indigence leur ôta les moyens de lui faire cultiver l'eſprit par l'étude des lettres, elle ne put les empêcher de lui donner une éducation chrétienne qui conſiſtoit principalement à lui inſpirer la crainte de Dieu, à le former aux exercices de la piété. Guidon éclairé de la grace dont Dieu l'avoit prévenu, reconnut de bonne heure les avantages de la pauvreté, & il en préféra l'état à toutes les voies qu'il auroit pu prendre pour acquérir des richeſſes. L'amour qu'il conçut pour la pauvreté depuis qu'il eut appris que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres y avoient vécu, lui fit aimer auſſi les pauvres, & ſes propres beſoins ne l'empêcherent pas de les aſſiſter en toutes manieres. Il ſe privoit en leur faveur de tout ce qu'il auroit dû, ce ſemble, retenir plutôt pour lui. Il s'appliquoit principalement à trouver dequoi nourir les pauvres malades, & à les ſervir. Ce n'étoit que pour ces œuvres de miſéricorde, & pour aſſiſter à toutes les prieres de l'égliſe, qu'il ſe déroboit de la préſence de ſes parens. Du reſte il ſe tenoit aſſidu auprès d'eux, travaillant pour mériter de ſe voir admis dans le troupeau de Jeſus-Chriſt. Etant un jour dans le village de Lack à une petite demie-lieue de Bruxelles, il entra dans l'égliſe qui étoit dédiée à la ſainte Vierge pour y faire ſes prieres. Le curé touché de ſa modeſtie, & de la gravité qui paroiſſoit dans ſa poſture l'entretint, & fut encore plus charmé de ſes diſcours qui ne reſpiroient que la piété. Il ſçut que ſa vertu répondoit à de ſi beaux ſentimens, & il lui propoſa de reſter au ſervice de ſon égliſe. Guidon accepta l'offre avec d'autant plus de joie, qu'il cherchoit depuis quelque tems un emploi où ayant renoncé à ſa propre volonté, il pût ſuivre celle

Ap. Sur. p. 124.

celle de Dieu, en vivant ſous l'obéiſſance de quelqu'un de ſes miniſtres. Il fut ainſi établi garde ou *Coûtre-lay* de l'égliſe de Notre-Dame de Lack, office qui répond à celui des bedeaux qui ſervent ſous les ſacriſtains & les marguilliers. Toute ſon occupation étoit de balayer l'égliſe, de parer les autels, de plier les ornemens, de prendre ſoin du linge, & de tous les autres menbles, de ſonner pour appeller les fideles, de préparer toutes choſes pour le ſervice, de faire les bouquets, & de fournir les mays & autres décorations ordinaires aux égliſes de la campagne. La propreté & le bon ordre qu'il gardoit dans ces choſes extérieures, faiſoit juger de la pureté de ſon ame & du réglement de ſes mœurs. Le temple du Seigneur ſe trouvoit encore plus orné de ſes vertus que de ſon travail; & quoiqu'il n'omît rien au dehors pour contribuer à la majeſté & à l'ornement de cette ſainte maiſon, on s'y trouvoit encore plus attiré par les ſentimens de la dévotion que ſon exemple inſpiroit à ceux qui le voyoient.

ou Couſtre-lai. Cuſtos-laicus.

II. La ſubſiſtance qu'il en tiroit n'étoit que fort modique, elle ne laiſſoit pas de fournir aux aumônes qu'il faiſoit tous les jours aux pauvres par les reſſources que ſa charité trouvoit dans ſes grandes abſtinences. Il mortifioit ſon corps par de jeûnes fréquens, & par de longues veilles qui étoient toutes conſacrées à la priere; & il paſſoit ſouvent les nuits entieres dans ſon égliſe. Il ne donnoit rien aux plaiſirs de la vie; on ne lui voyoit faire aucune action de legéreté, il évitoit toute familiarité avec les femmes. Il pleuroit ſans ceſſe ſes péchés avec tant de componction, qu'on eût dit qu'il auroit été le plus grand pécheur de la terre, quoiqu'il ne fut queſtion que de ces fautes où les juſtes peuvent tomber tous les jours. Quoiqu'il fût fort retiré & toujours dans un grand recueillement, il ne laiſſa pas de vivre avec tout le monde de telle ſorte que chacun louoit ſa douceur, ſon honnêteté & ſa modeſtie, & qu'on ne pouvoit s'empêcher de joindre l'affection à l'eſtime qu'on faiſoit de ſa vertu. Il cherchoit à ſervir tout le monde; mais rien n'eſt égal à la charité qu'il faiſoit paroître pour les pauvres, au ſervice deſquels il conſacroit ordinairement ce qui lui reſtoit du tems qu'il devoit aux ſoins de ſon égliſe. Un marchand de Bruxelles admirant le zele qu'il faiſoit paroître pour aſſiſter ces miſérables, tendit un piége par cet endroit à l'amour qu'il avoit pour la pauvreté; & le Saint donna dedans ſans y penſer. Après lui avoir marqué beaucoup de bonne volonté, il voulut lui repréſenter qu'il y avoit trop d'affectation à vouloir ainſi porter des habits de gueux. Il tâcha de lui perſuader que ſon exemple auroit beaucoup plus de force, s'il ſe donnoit meilleur air. » C'eſt dommage, » lui dit-il, que Dieu vous ayant don» né tant de penchant pour faire l'au» mône, vous vous trouviez obligé » de limiter votre charité dans des » bornes ſi étroites. Si vous aviez un » peu plus de bien, les pauvres n'en » ſeroient-ils pas mieux? Si vous » m'en vouliez croire, vous pour» riez continuer de vivre, comme un » ſaint, & avoir dequoi faire l'aumô» ne à vos pauvres avec plus d'abon» dance. Guidon écoutant ces diſcours qui flatoient un peu ſes inclinations, lui demanda ce qu'il y auroit à faire pour cela? Le marchand lui dit qu'il n'avoit qu'à entrer dans le négoce, & offrit de l'aſſocier à ſon commerce. S'étant ainſi laiſſé aller à cette tentation, il quitta le ſervice de

l'églife au grand étonnement de tout le monde pour fe mettre dans le trafic. Mais Dieu ne permit pas qu'il demeurât long tems dans l'illufion que l'on avoit faite à fa fimplicité. Le mauvais fuccès qu'eut fon nouveau négoce, lui fit ouvrir les yeux fur la faute qu'il avoit faite. Il y renonça promptement ; & fe remit dans les fonctions de fon premier emploi, où il ne fongea plus qu'à expier fon péché par les larmes, les jeûnes & la priere.

III. L'idée qu'il avoit de l'énormité d'une faute, qui auroit paru fort légere à tout autre, augmenta fi fort dans fon efprit qu'il ne crut pas pouvoir fatisfaire à la juftice divine, s'il n'entreprenoit pour achever la pénitence qu'il en vouloit faire le laborieux pélerinage de Rome & de la Terre fainte, fuivant le genre de dévotion qui étoit fort au goût de ces fiecles. Il alla donc prier au tombeau des Apôtres à Rome, & delà au fépulcre de Notre-Seigneur à Jerufalem. Il vifita auffi les autres églifes célebres de la Chrétienté ; & joignant beaucoup d'auftérités volontaires aux fatigues des chemins, il fouffrit avec joie toutes les rigueurs de la faim & de la foif, du froid & du chaud, & toutes les autres injures de l'air, avec les frayeurs des rencontres périlleufes. Après avoir paffé fept ans en ces pélerinages, il revint à Rome, où il trouva Wondulfe doyen de l'églife d'Anderlecht autre village à un grand quart de lieue de Bruxelles, qui alloit à la Terre fainte avec quelques autres compagnons qui l'engagerent à retourner avec eux à Jerufalem pour leur fervir de guide. A peine fe furent-ils acquités des devoirs de la piété envers les lieux faints, que s'étant mis en chemin pour revenir, ils furent attaqués l'un fort près de l'autre d'une maladie qui les emporta tous, hormis Guidon. Wondulfe qui étoit un homme de fainte vie, mourut le premier, les autres fuivirent ; & Guidon après les avoir affiftés jufqu'aux dernier foupir, & leur avoir rendu à tous les derniers devoirs, vint rapporter de leurs nouvelles à Anderlecht, où le foûdoyen du chapitre l'obligea de demeurer chez lui, pour avoir la fatisfaction de loger & d'entretenir un grand ferviteur de Dieu. Guidon n'y vécut pas longtems, n'ayant pû fe rétablir de diverfes infirmités qui lui étoient reftées des fatigues de fes voyages, fur-tout d'une fâcheufe dyffenterie & d'un mal contagieux qu'il avoit pris dans les pays chauds. Il mourut faintement le XII de feptembre de l'an 1112. C'eft l'opinion de ceux qui ont prétendu corriger l'hiftoire de fa vie, où l'on a mis fa mort au XII. de mai ; & s'il eft vrai qu'il foit mort un dimanche de l'an 1112, on ne pourroit foutenir que ç'eût été le XII. de feptembre qui tomboit au jeudi cette année, au lieu que le XII. de mai étoit arrivé la même année au dimanche. Les chanoines d'Anderlecht l'enterrerent honorablement dans le cimetiere de leur églife *. Les miracles que l'on dit qui fe firent à fon tombeau n'empêcherent pas qu'il ne tombât infenfiblement dans l'oubli, de telle forte que les paffans le fouloient aux pieds, & que les habitans du lieu y faifoient paître leurs troupeaux. D'autres miracles le découvrirent depuis, & porterent le feigneur du lieu à faire entourer l'endroit de hayes. Le bruit que fit cette découverte, excita la dévotion des peuples qui y accoururent en foule. Des aumônes & des quêtes qui s'y firent, l'on y bâtit une églife qu'on fut bientôt obligé d'agrandir. L'évêque de Cambray alors

L'an 1112.

* Ce cimetiere étoit éloigné de l'églife.

diocéſain * du Brabant y fit la tranſlation de ſon corps le jour de la Nativité de ſaint Jean. Il n'en reſtoit plus que les os ; ce qui fait voir que la cérémonie ne s'en fit que long-tems après la mort du Saint ; & que l'on ſe trompe de l'attribuer à l'évêque Gerard, ſucceſſeur de Lietbert, ou à l'évêque Odard, parce que Gerard mourut dix-neuf ans avant ſaint Guidon, & qu'Odard ou Odoard ne vécut pas un an après lui. Le martyrologe Romain fait mention de notre Saint au XII de ſeptembre.

* Cela eſt aujourd'hui du diocêſe de Malines.

Molan. indic. ſſ. Belg. f. 35. Vit. S. Guidon. p. 125. ap. Sur.

RENVOI.

* Saint MAXIMIN évêque de Treves. Voyez au XXIX.

XIII JOUR DE SEPTEMBRE.

VI. & VII. Siecles.

SAINT EULOGE PATRIARCHE d'Alexandrie.

I. EULOGE dont l'Egliſe honore aujourd'hui la mémoire chez les Orientaux & dans l'Occident, étoit Syrien de naiſſance, & peut-être de la ville même d'Antioche. Il fut élevé en ſa jeuneſſe dans un monaſtere, & fit honneur à l'Egliſe catholique par la ſainteté de ſes mœurs & la pureté de ſa doctrine en un tems où la plupart des moines de Syrie vivoient dans l'héréſie & dans le deſordre. Il fut ordonné prêtre à Antioche, & bientôt ſon mérite le fit mettre à la tête du clergé de cette égliſe ſous le patriarche. On le chargea enſuite de la conduite de l'égliſe de Notre-Dame que l'empereur Juſtinien avoit bâtie dans la ville d'Antioche, ſoit que ce fût une paroiſſe, ſoit que ce fût un monaſtere de religieux, comme ſemble l'inſinuer l'auteur du Pré Spirituel qui donne la qualité d'abbé à notre Saint. Dans le tems qu'il gouvernoit cette égliſe, il ſe fit connoître à ſaint Eutyque patriarche de Conſtantinople. Il ſe joignit à lui dès-lors pour ſervir l'Egliſe contre les hérétiques, dont les plus puiſſans & les plus violens étoient les Eutychiens diviſés en pluſieurs branches. Etant à Conſtantinople il eut auſſi l'avantage de connoître Gregoire alors diacre de l'Egliſe Romaine, qui étoit nonce du pape Pelage II auprès de l'empereur Tibere, & qui fut depuis pape. Mais il n'étoit plus à Antioche pour lors ; il avoit été élevé ſur le ſiege patriarchal d'Alexandrie en Egypte dès la fin de l'an 580 après la mort du patriarche Jean. Il étoit venu un an ou deux après à Conſtantinople pour prendre des meſures contre les héréſies qui troubloient ſon égliſe, & il y avoit trouvé ſaint Gregoire qui y étoit arrivé ſur la fin de l'an 581. Les fruits de l'amitié qu'il y contracta avec ce grand homme retournerent à l'avantage de l'Egliſe. La correſpondance qu'ils entretinrent enſemble juſqu'à la mort paroit encore par diverſes lettres où l'on voit que ſaint Gregoire étant devenu pape donnoit avis à notre Saint de tout ce qui ſe paſſoit de conſidérable dans les égliſes d'Occident ; qu'il le faiſoit entrer dans la plûpart de ſes deſſeins ; qu'il en recevoit divers préſens, & qu'il lui en envoyoit. Mais rien ne parut plus important dans le commerce de leur amitié que les ſecours mutuels qu'ils ſe communiquerent contre les hérétiques de leus tems.

Phot. cod. 226. Procop. ædif. l. 2. Moſch. c. 147.

L'an 577.

Theophan. chron. p. 211.

L'an 580.

Evag. l. 5. c. 16. & 24.

Greg. ep. 60. l. 5. ep. 17. l. 6. ep. 22. & 30. l. 7. ep. 79. l. 7. ep. 42. l. 8. ep. 55. l. 10. ep. 48. l. 11.

II. Dès le tems de Juſtinien qui avoit ceſſé de régner & de vivre en 566 les

Acephales qui étant sortis des Eutychiens de Syrie s'étoient extrémement multipliés depuis, & s'étoient divisés encore entre eux par sectes, avoient été chassés de la cathédrale d'Alexandrie, puis de toutes les autres églises de la même ville. Ils n'avoient pas laissé de conserver leur évêque qu'ils qualifioient patriarche d'Alexandrie comme celui des catholiques, & avoient établi son siége dans le monastére de saint Macaire. Ils continuerent ainsi une espece de succession qui avoit commencé à la mort de Dioscore condamné au concile de Chalcedoine; & cet évêque des hérétiques d'Alexandrie & d'Egypte s'appella dans la suite le patriarche des Jacobites ou des Coptes, comme l'on donna à celui des catholiques le nom de patriarche des Melchites. Saint Euloge apporta tous ses soins & son application pour ramener ces hérétiques à la foi orthodoxe. C'est à quoi il travailla & par ses prédications & par ses écrits. Il écrivit contre les Theodosiens & les Gajanites deux sectes de ces Acephales qui s'étant séparées pour n'avoir pû s'accorder entre elles s'étoient réunies pour attaquer avec plus de violence l'Eglise catholique, & il y inséra une lettre importante qu'il avoit écrite, n'étant que prêtre, à saint Eutyque patriarche de Constantinople pour marquer précisément ce qui étoit de foi. Il composa aussi deux traités différens pour la défense de la belle lettre du pape saint Leon à saint Flavien de Constantinople qui servit de regle au concile de Chalcedoine contres les Eutychiens. Il attaqua encore divers hérétiques qui troubloient l'église d'Alexandrie. Ce qu'il fit contre les Novatiens étoit contenu en six livres dans lesquels il nous apprenoit de ces schismatiques beaucoup

Phot. cod. 227.

Cod 225.226. Mosch. Prat. sp. c. 148. & 142.

Phot. cod. 182. 208.

de choses qui n'étoient guéres connues en Occident. De tous ces ouvrages il ne nous reste que des extraits que Photius a faits & insérés dans sa bibliotheque. Cet auteur ne paroit pas avoir eu connoissance d'un autre ouvrage de notre Saint contre d'autres hérétiques appellés Agnoïtes; & il est cause sans doute que ceux qui depuis lui ont traité des écrivains eccléfiastiques, & entrepris de faire des catalogues de leurs ouvrages ont omis celui-ci. Les Agnoïtes étoient des hérétiques qui prétendoient que Jesus-Christ n'avoit point connu de quelque maniére que ce fût le jour auquel se doit faire le dernier jugement. Saint Euloge fit pour les réfuter un traité qu'il envoya à saint Gregoire en lui marquant qu'il le soumettoit à son jugement. Ce saint Pape le lut avec beaucoup d'exactitude, & en fut très-satisfait. Il lui manda dans la lettre qu'il lui en récrivit qu'il lui avoit paru admirable, & qu'il n'y avoit rien trouvé à redire. Long-tems auparavant saint Euloge avoit eu pareillement affaire aux Samaritains dont la secte n'étoit pas encore éteinte; & il avoit assemblé dans Alexandrie un concile en la septiéme année du regne de l'empereur Maurice qui étoit de Jesus-Christ l'an 588 pour condamner leurs erreurs.

L'an 600.

Greg. ep. 42. l. 8.

Bult. hist. M. d'Or. l. 4. c. 29. n. 2. p. 831.

Saint Euloge survécut mais de peu à saint Gregoire; & lon met ordinairement sa mort à l'an 608. Mais il paroit que cette année fut celle de la mort de son successeur le patriarche Theodore à qui succéda saint Jean l'Aumônier. Notre Saint pourroit bien être mort l'an 606 qui est l'année où quelques-uns font commencer le pontificat de saint Jean l'Aumônier sans avoir beaucoup d'égard à la durée de celui de Theodore.

Vers l'an 606.

Men. & mart. Boll. t. 2. febr. p. 644.

Le menologe des Grecs & le martyrologe Romain marquent sa fête au XIII de septembre. On la trouve encore au XIII de fêvrier parmi les premiers.

AUTRES SAINTS DU treizieme jour de Septembre.

IV. Siecle. *I. SAINT LIDOIRE, II Evêque de Tours prédécesseur de saint Martin.*

Lat. LITTORIUS *&* LIDORIUS, *& quelquefois* LICTOR.

Greg. Tur. hist. l. 10. c. 31. n. 2.

LIDOIRE étoit d'une famille de la ville de Tours, & il fut tiré du nombre des citoyens pour gouverner cette église qui étoit sans évêque depuis la mort de saint Gatien, arrivée à la fin du troisieme siecle. Il y fit revivre ainsi l'épiscopat, qui sembloit avoir été éteint par une vacance de trente-sept ans, procurée par l'opposition que les payens du lieu firent à l'établissement de la foi, & aux assemblées des premiers fidelles. Car il ne fut ordonné qu'en la premiere année du regne de l'empereur Constant, qui partagea l'empire avec ses freres Constantin & Constance, l'an 337, auquel mourut le grand Constantin leur pere. Saint Gregoire de Tours, l'un de ses successeurs, témoigne que c'étoit un homme de grande piété. Il ajoute que ce fut lui qui bâtit la premiere église dans la ville, où il y avoit déja un grand nombre de chrétiens; & que cette église fut faite de la maison d'un sénateur. On ne peut gueres attribuer aussi qu'à lui, ce que dit saint Sulpice Severe de l'érection d'un autel sur le tombeau d'un voleur, que l'on faisoit passer pour un martyr, & que le peuple honoroit d'un culte superstitieux, lorsque saint Martin voulut en examiner le fondement, & qu'il le détruisit. Cet auteur dit en général que cela s'étoit fait par des évêques qui avoient précédé saint Martin, parce que sans doute il ne vouloit point faire tort à la mémoire de saint Lidoire. Aussi n'étoit-ce qu'une erreur de fait, pardonnable aux bonnes intentions qu'avoient les fidelles, de retirer les corps des saints martyrs d'avec ceux des scélérats, que les payens faisoient souvent mourir avec eux, comme Jesus-Christ parmi les voleurs; & qu'ils faisoient jetter pesle-mesle à la voyrie pour les mieux confondre. Saint Lidoire gouverna l'église de Tours pendant l'espace de trente-trois ans, & la sainteté de sa vie, dont il avoit édifié son peuple, fit consacrer sa mémoire aprés sa mort. Il fut enterré dans l'église qu'il avoit fait bâtir, & qui porta long-tems son nom, plutôt parce qu'il en étoit fondateur, que parce qu'elle eût peut-être jamais été dédiée en son honneur. Saint Martin son successeur, y transporta aussi le corps de saint Gatien, le premier évêque de la ville. Cette église de saint Lidoire subsiste encore aujourd'hui *; mais ce n'est qu'une chapelle qui se trouve renfermée dans le chœur de la cathédrale de Tours, qui a porté long-tems le nom de saint Maurice, & qui le quitta vers l'an 1360, pour prendre celui de saint Gatien. Le culte de saint Lidoire étoit tout publiquement établi dans la ville de Tours, dès le cinquieme siecle. C'est ce qui paroit par ce qui est rapporté dans l'histoire de S. Gregoire de Tours, touchant les établissemens que fit dans cette église saint Perpet, qui en fut le sixieme évêque, & qui

Marginal notes:

Greg. l. 1. c. 43.

L'an 337.

Sulp. vit. Mart. c. 8.

Till. t. 4. p. 723.

Ouvrag. trad. des égl. pag. 106.

L'an 371. *Greg. Tur. hist. lib. 10. supr.*

* C'est une maniere de parler pour en marquer seulement la place; car elle fut souvent brûlée, détruite, puis rétablie.

Ibid. l. 10. c. 31. n. 6.

fut ordonné vers l'an 461. On voit que ce saint Evêque institua une vigile pour la fête de saint Lidoire, comme pour celles de la premiere classe, sans qu'il en ait fait autant pour saint Gatien. Ce qui est d'autant plus surprenant, qu'il a fait encore à la mémoire de saint Brice, quatrieme évêque de la ville, le même honneur qu'à celle de saint Lidoire & de saint Martin. Cependant les martyrologes anciens ne font point mention de S. Lidoire, non plus que le Romain moderne. Dans diverses additions que l'on a faites à celui de Bede, il est nommé saint *Lictor*.

Mab. lit. gall. l. 2. p. 103. n. 8.

Boll. tom. 2. mart proleg.

V. Siecle.

II. SAINT MAURILLE Evêque d'Angers.

Lat. MAURILIO & MAURILIUS,

Ap. Sur. p. 134.

ON prétend que saint MAURILLE étoit né à Milan, vers le milieu du quatrieme siecle, du tems de l'empereur Constance, & qu'aprés avoir été instruit dans la religion chrétienne & formé à la piété, il quitta son pays, sa parenté, ses biens, pour aller servir Dieu avec plus de liberté dans une terre étrangere, où il pût demeurer inconnu. C'étoit une pratique fort commune en ces siecles principalement, depuis que la paix procurée à l'Eglise par les empereurs chrétiens, avoit ôté l'espérance du martyre, auquel il sembloit qu'on ne pouvoit plus suppléer, que par les travaux de la pénitence. Maurille se retira dans le pays d'Anjou ou de Touraine, où il se pourroit faire que la réputation de saint Martin l'auroit attiré. Car il pouvoit l'avoir vû à Milan, n'étant encore qu'un enfant de dix à douze ans, lersque ce Saint vint en cette ville, où il pratiqua quelque tems la vie monastique; & où il souffrit les mauvais traitemens des Ariens sous l'évêque Auxence, pour la défense de la foi orthodoxe. On suppose qu'il vécut dans les Gaules sous la discipline de ce Saint, à qui en effet l'on venoit se rendre de divers endroits de l'Europe, pour avoir l'avantage d'être du nombre de ses disciples. Ce saint Prelat après avoir longtems éprouvé sa vertu, l'éleva à la prêtrise, en quoi il sembloit ne faire que suivre le jugement qu'en avoit fait saint Ambroise qui avoit donné, dit-on, l'office de lecteur à Maurille, avant que de lui laisser quitter la ville de Milan. Aprés la mort de saint Martin, le prêtre Maurille se retira en Anjou, & fut curé de la paroisse de Chalonne à quatre lieues d'Angers, si l'on en croit les historiens de sa vle, qui veulent même nous persuader, qu'il demeuroit en ce lieu dès le vivant du saint évêque de Tours son maître, parce qu'ils prétendent que ce ce fut de lui qu'il reçut l'ordination épiscopale Mais il y avoit déja quelques années que saint Martin étoit mort, lorsque saint Maurille fut appellé à l'épiscopat; s'il est vrai, comme on le tire d'un martyrologe d'Angers, qu'il ne fut fait évêque que l'an 406. Il succéda à l'évêque Prosper, dont on ne connoit que le nom, & qui pourroit bien n'avoir point été différent de saint Apotheme, successeur de Défenseur le premier évêque d'Angers; dont la mémoire a demeuré fletrie dans l'Eglise, par la jalousie qu'il eut de saint Martin, & par l'opposition qu'il avoit faite à son élection. Il reçut ainsi l'imposition des mains, non de saint Martin, mais de son successeur saint Brice, au tems duquel il paroit que Tours devint métropole, ayant été auparavant sous la métropole de Roüen, lorsque tou-

Vers l'an 375.

Vers l'an 359.

Laun. ex Hireto diss. p. 80.

te la Gaule Celtique ou Lyonnoise n'étoit point encore partagée en cinq provinces, comme elle le fut, au moins pour le civil, sous l'empereur Honorius. Maurille gouverna saintement le troupeau qui lui étoit confié, pendant l'espace de trente années. Il mourut de la mort des justes vers l'an 437, âgé de près de quatre-vingt dix ans. Sa fête est marquée au XIII de septembre dans le martyrologe d'Usuard, & dans le Romain moderne. Ce jour passe pour celui de sa mort; & l'on célebre sa translation le dix-neuvieme d'octobre, depuis qu'à la priere du comte Geoffroi Grisegonelle, son corps fut transporté au dixieme siecle dans l'église de saint Maurice, par l'évêque Neffingue, qui ne passe que pour le second du nom, dans l'esprit de ceux qui en veulent substituer un autre à la place de saint René, successeur prétendu de notre saint.

L'an 437.

Sauss. p. 759.

XI. Siecle.

III. SAINT MAURILLE Archevêque de Rouen.

I.

Sauss. p. 620. item p. 501. Menard. martyr. Bened. part. 1.

LA fête de saint Maurille d'Angers, a donné lieu à quelques auteurs de martyrologes, de marquer celle de saint Maurille, archevêque de Rouen, au même jour; quoique d'autres la mettent avec plus de raison au neuvieme d'août, qui fut le jour de sa mort. Mais parce son culte n'est pas aussi publiquement reçu que l'opinion que l'on a toujours eue de sa sainteté, nous ne prétendons point lui donner ici le rang de ceux que l'Eglise honore d'un office public, ou de ceux dont elle a consacré la mémoire dans les formes de la canonization. MAURILLE *étoit originaire de la ville de Mayence sur le Rhin, mais il étoit né à Reims en Champagne. Il fit ses études à Liege & fut élevé avec un soin tout particulier dans les connoissances ecclésiastiques, & dans les exercices de la piété; de sorte que l'on vit en lui croître la vertu & la science avec un progrès égal. Lorsqu'on le crut en âge & en état de faire servir l'un & l'autre à l'utilité publique, il fut pourvu d'un emploi d'écolâtre ou de théologal, dans une église d'Allemagne, qu'on croit être celle d'Alberstad. Il quitta depuis cet office & tous les avantages qu'il pouvoit espérer dans le monde, pour se retirer. Il passa en Italie, & il entra dans un monastere de la ville de Florence. Il n'y put demeurer long-tems sans y faire connoître son mérite, ni empêcher les religieux qu'ils ne l'élussent malgré lui pour leur abbé, à la priere du marquis Boniface. Se voyant ainsi chargé de leur conduite, il crut que le service le plus important qu'il pût leur rendre, étoit de les retirer du relâchement où ils vivoient, & de les rappeller à l'exacte observance de leur regle. Il reconnut qu'il avoit à faire à des malades qui ne vouloient point guérir; mais il opposa une fermeté inflexible à leur résistance. Les plus obstinés d'entr'eux voyant qu'il ne vouloit rien rabattre de sa discipline, conçurent le dessein de se défaire de lui par un crime. Il fut averti de leur conspiration, sur le point de prendre un breuvage empoisonné qu'ils avoient préparé. C'est ce qui lui fit juger que leur maladie étoit désespérée, & qui lui fit prendre la résolution de les abandonner. Il leur remit sa charge d'abbé, & s'en revint en France accompagné d'un religieux nommé Gerbert. Il se retira ensuite au pays de Caux en Normandie, dans l'abbaye de Fescan, qui avoit été bâtie autrefois pour des filles, puis avoit été donnée à des chanoines, & enfin étoit tombée entre les mains des Benedictins, qui la possédoient depuis environ l'an 1015. Il y fit profession de la regle, & la pratiqua dans une si grande perfection, que chacun le regarda comme une regle vivante & un modele de*

Pulb. monach. t. 2. Analect. Mab. p. 436. Epitaph. Maurill. ap. Samm. gall. chr.

Analect. p. 440.

Anal. supr.

conduite pour toute la communauté. Un auteur de son tems, & qui semble avoir vécu dans le pays même; nous apprend néanmoins que ce n'étoit qu'un retour dans l'abbaye de Fescan; que Maurille étoit venu s'y retirer de Saxe, après avoir quitté son emploi de théologal de l'église de Halberstad; qu'il y avoit fait les vœux monastiques dès-lors; qu'il y avoit passé plusieurs années dans une sainteté de vie admirable: & que ce n'avoit été que le désir de tendre à une plus grande perfection, qui l'avoit fait aller en Italie, où n'ayant pas trouvé ce qu'il y cherchoit, il étoit revenu dans le lieu de son obédience.

II. *Quoiqu'il ne fit profession que d'obéir, & de garder le silence, on savoit qu'il avoit bien d'autres talens. L'on en fut si persuadé, que l'on ne crut personne plus capable de remédier aux désordres où l'archevêque Mauger laissoit l'église de Rouen. Ce prélat qui étoit fils de Richard II duc de Normandie, abusoit fort indignement du crédit que lui donnoit sa haute naissance & ses richesses Il commettoit impunément les crimes les plus honteux. Son exemple entraînoit à la débauche la partie la plus foible de son clergé & de son peuple. En vain le pape l'avoit cité à Rome; Mauger qui n'avoit pris ni bulles ni* pallium *pour se mettre en possession de l'archevêché, s'étoit toujours mocqué de l'autorité du saint Siege & des loix de l'Eglise. Il ne s'étoit rendu guéres moins odieux à la noblesse du pays; & les honnêtes gens ne pouvoient plus le souffrir. C'est ce qui porta le jeune duc de Normandie, Guillaume le Bâtard son neveu, qui fut depuis roi d'Angleterre, à travailler à sa démission qui se fit l'an 1055 dans le concile provincial de Lizieux, où présidoit le légat du pape Victor II. Aux quatre chefs qui le firent déposer, & qui furent la dissipation des revenus de l'Eglise, les violences qu'il avoit commises pour enlever les biens des autres, ses débauches scandaleuses & le mépris insolent du saint Siege; on ajoute deux autres causes moins légitimes peut-être, mais suggérées par le duc Guillaume, l'une étoit sa révolte prétendue contre ce prince, l'autre la liberté qu'il avoit prise de lui reprocher son mariage incestueux avec Maltilde sa proche parente. L'on tira Maurille malgré lui du monastere de Fescan, pour l'établir sur le siege métropolitain, à la recommandation du duc Guillaume, qui * déclara depuis que le pape le lui avoit envoyé de la ville de Florence comme un excellent sujet. En effet, le nouvel archevêque ne fut pas plutôt établi sur son siege, qu'il y fit briller toutes les vertus nécessaires à un véritable évêque, les soutenant toujours de celles qu'il avoit pratiquées dans le cloître. Il essuia bientôt les larmes de son église affligée depuis tant de tems, il guérit les playes que ses prédécesseurs lui avoient faites, & la rendit par ses travaux aussi florissante, qu'elle avoit paru sous les Sts Romain, Oüein & Ansbert. Dès la premiere année de son épiscopat, il tint un concile à Rouen avec ses six suffragans pour rétablir la pureté de la discipline & des mœurs, & pour obliger sur-tout les ecclésiastiques à vivre chastes & sobres. Il en assembla un autre à Caen en 1061 par les ordres du duc Guillaume, pour établir la sûreté & la bonne police dans l'Eglise & dans le civil par toute la Normandie. La noblesse y fut convoquée aussi avec les principaux magistrats des villes: mais de peur que l'on ne prît cette assemblée pour une convocation séculiere, le duc souhaita que les saints tutelaires du pays y assistassent, & l'on y fit venir entre plusieurs reliques de divers endroits de la province, les fiertres ou chasses de saint Romain & de S. Ouein de Rouen, comme pour y présider. Maurille tint encore deux autres conciles depuis à l'occasion de la dédicace de deux églises considérables*

* Guillaume étoit fils naturel de Robert II. frere de Mauger du premier lit.

Guill. Pictav. de gestis Guil. ducis Wilhelm. Gemmetic. l. 7. c. 26. 24. 28.

Wilhelm. Malmesb. l. 3. hist. angl. Order. Vital. l. 4. & 5.

Pommer. conc. R. p. 69. 70. * *Sammarth. Gall. chr. t. 14. in Malgorio & Mauril. p. 571. & seqq.*

L'an 1055.

Pomm. p. 71. 72.

Pulb. Monac. Ovalect. t. 2. p. 441. Ord. Vit. l. 5. Pomm. p. 74.

bles de son diocêse. L'une étoit la cathédrale que l'archevêque Robert, prédécesseur de Mauger, avoit commencée, & que Mauger avoit abandonnée. Mais Maurille ayant fait reprendre l'ouvrage depuis ses fondemens, y travailla avec tant d'application, qu'il fut achevé dès la huitieme année de son épiscopat. Il dédia cette église le premier jour d'août, L'an 1063. *de l'an 1063, sous le nom de Notre-Dame, en présence de tous ses suffragans. Le duc Guillaume qui s'y trouva avec les principaux de sa cour, voulut assister encore au concile. Maurille y fit faire entr'autres décrets, une formule de profession sur ce qu'on doit croire de la présence réelle du corps & du sang de Jesus-Christ dans l'Euharistie, contre les erreurs de Berenger, qui faisoient alors beaucoup de bruit dans l'Eglise. L'autre assemblée que fit Maurille de ses suffragans, se tint dans l'abbaye de Jumieges, pour en dédier aussi l'église en l'honneur* 1067. *de la sainte Vierge. C'est ce qu'il fit le premier jour de juillet de l'an 1067, par les ordres du duc nouvellement établi roi d'Angleterre, & revenu depuis peu en Normandie, de cette mémorable expédition qui lui a fait donner le titre de Conquérant. Avant cette grande entreprise, Maurille en qui ce prince avoit une confiance toute particuliere, avoit voulu consulter Dieu sur une affaire si importante, & lui en recommander le succès; sans négliger en même tems les moyens honnêtes & efficaces que la prudence des hommes pouvoit suggérer; c'est pour ce sujet qu'il avoit tenu sur la fin de l'an 1065 une assemblée du clergé & de la noblesse à Lillebonne. Il ne vécut pas six semaines après celle de Jumieges. Car il mourut le ix du mois d'août suivant, comblé de graces du ciel & du mérite que lui avoient acquis devant Dieu tous les travaux qu'il avoit essuiés pour sa gloire & pour le bien de son église. Il fut enterré dans la nef de sa cathédrale, & l'on prétend qu'il se fit après sa mort des miracles, qui étant joints avec les vertus qu'on lui avoit vu pratiquer pendant sa vie, furent considérés comme de sûres attestations de sa sainteté. Il ne paroit pas néanmoins qu'on ait décerné aucun culte religieux à sa mémoire? & tout l'honneur qu'on lui rend, est de prier en particulier devant son tombeau, qui s'appelle publiquement* LA TOMBE DE SAINT MAURILLE, *& d'y faire des encensemens en certains jours de l'année. Le martyrologe de France le met parmi les Saints de la premiere classe au xiij de septembre & au ix d'août. Celui des Bénédictins du pere Menard, ne le met qu'au ix d'août.*

Samm p. 575. Pomm. p. 71.

IV. S. AMET PREMIER ABBE' de Habende dit depuis *Remiremont.*

VII. Siecle.

Lat. AMATUS.

SAint AMET, que d'autres écrivent saint *Amé* & d'autres saint *Aimé*, étoit né dans le territoire de Grenoble de parens fort qualifiés qui étoient Romains d'origine, c'est-à-dire Gaulois naturels du païs, & non de race Bourguignone ou Françoise. Son pere Heliodore qui étoit un homme de grande piété l'offrit dès sa jeunesse au célebre monastere d'Agaune appellé depuis saint Maurice en Walais pour s'y dévouer au service de Dieu dans la profession religieuse. Amet en pratiqua si exactement toutes les observances qu'on le vit exceller entre les plus vertueux; & les grands progrès qu'il fit dans l'étude des lettres saintes & dans la piété, le firent juger digne du sacerdoce. Après avoir demeuré près de trente ans dans le cloitre, & y avoit édifié ses freres par son humilité & son application continuelle aux devoirs de la vie mo-

I. *Anon. ap. Mab. p. 130. Act. ss. ord. Ben. sac. 2.* Vers l'an 567. 581. *Bult. l. 31, c. 13. n. 7.*

naſtique, il en ſortit ſécrétement, & ſe retira dans un rocher pour y mener une vie encore plus pénitente. Son abbé, & les religieux aprés l'avoir trouvé avec aſſez de peine, travaillerent inutilement pour le faire revenir dans la communauté. Il les fit réſoudre & par ſes prieres & par la fermeté de ſa réſolution à le laiſſer pleurer ſes pechés ſous cette roche. La communauté voulut neanmoins fournir à ſa ſubſiſtance; & lors qu'on lui demanda de quoi il vouloit ſe nourrir, il répondit qu'il ſuffiſoit qu'on lui apportât de trois jours l'un du pain d'orge & de l'eau. L'abbé donna donc ordre à un religieux * de le viſiter de tems en tems & de lui porter ce qu'il ſouhaitoit. Mais Amet ne ſouffrit pas longtems que l'on prit tant de peine pour lui. Car ayant découvert une ſource au pied de ſa roche, il entreprit de cultiver un morceau de terre qui la joignoit, & il y ſema de l'orge pour vivre de ſon propre travail. Durant le carême il ſe contentoit de cinq noix qu'il mangeoit vers le ſoir, avec un peu d'eau; quelquefois il étoit trois jours ſans prendre aucune nourriture. Il étoit vétu de peau de brebis, mais il ne ſe ſervoit point de chauſſure. Pour s'empêcher de dormir ou pour détourner la tentation, il alloit tourner la meule à force de bras dans un lieu ſemé de petits cailloux fort pointus ſur leſquels il étoit toujours les pieds nuds. Il ſe baignoit deux fois l'an ſeulement aux veilles de Pâques & de Noël pour honorer ces grandes fêtes. Hors cela il ne croyoit pas qu'un corps qui étoit deſtiné pour des vers méritât qu'on prît grand ſoin de lui. L'abbé & les moines de ſaint Maurice lui avoient fait bâtir une cellule dans le roc où l'on avoit pratiqué un petit autel ſur lequel il avoit coutume de dire la meſſe. L'évêque diocéſain * avoit beaucoup d'affection & d'eſtime pour lui & le viſitoit ſouvent. Quoiqu'il n'ignorât point que la pauvreté de notre Saint étoit volontaire, il voulut un jour la ſoulager en lui préſentant de l'argent. Amet le refuſa civilement, témoignant qu'il vouloit vivre & mourir nud comme il étoit né. Le prélat pour l'obliger à le recevoir le mit ſur un coin de l'autel ſans qu'il s'en apperçût; mais le Saint l'ayant découvert le lendemain lors qu'il fallut préparer cet autel pour la meſſe, il l'alla jetter dans des précipices qui étoient proche de là pour ôter à l'ennemi de ſon ſalut toute occaſion de lui rendre des pieges, & dit que le ſeigneur étant tout ſon bien & ſon partage, il n'avoit pas beſoin d'autre choſe.

Vers l'an 611.

* Berin.

* Leutmund évêque de Syon.

II. Lorſque ſaint Euſtaſe abbé de Luxeû alla en Italie par ordre du roi Clotaire II, pour tâcher de ramener ſaint Colomban en France, il paſſa par ſaint Maurice où il demanda à voir les religieux les plus vertueux & les plus parfaits. On lui dit qu'il n'y avoit rien dans le monaſtere qui fut comparable au ſolitaire Amet qui depuis trois ans vivoit dans une roche preſque inacceſſible. Les difficultés qui en défendoient l'entrée ne purent arrêter l'ardeur qu'avoit le ſaint Abbé de l'aller déterrer. Lors qu'il l'eut découvert il crût avoir trouvé un tréſor ineſtimable; & ſe contentant de l'embraſſer, il continua ſon chemin, ſans rien témoigner du deſir qu'il avoit de l'enlever. Mais à ſon retour il lui repréſenta ſi bien l'obligation qu'il avoit de ſe laiſſer produire pour rendre au moins ſes exemples utiles à d'autres, qu'il l'emmena avec lui à Luxeû. Saint Amet reprit dans ce monaſtere les exercices de la vie commune qu'il avoit pratiqués dans celui d'Agaune, & donna beaucoup d'édi-

L'an 614.

L'an 617. fication aux religieux. Quelques tems après saint Eustase ayant remarqué qu'il avoit beaucoup de talent pour l'instruction, l'envoya prêcher dans diverses villes d'Austrasie, tandis que de son côté il alla porter la lumiere de l'Evangile aux infideles des monts de Vosge, puis à ceux de Baviere, & travailler à tirer divers hérétiques de leurs erreurs. Amet étant logé chez un grand seigneur nommé *Romaric*, qui craignoit Dieu & menoit une vie fort réglée, il l'entretint de la vanité du monde, & lui représenta avec beaucoup d'adresse l'exemple du jeune homme de l'évangile à qui après avoir gardé les commandemens de Dieu dès son enface, il ne restoit plus que de vendre son bien, de le distribuer aux pauvres pour se faire un trésor dans le ciel, & de suivre Jesus-Christ pour arriver au point de la perfection. Nous verrons ailleurs des effets de la grace que Dieu fit à Romaric de profiter du conseil que lui donnoit Saint Amet mieux que ne fit le jeune homme du conseil même de Jesus-Christ. S'étant dépouillé pour aller se consacrer au service de Dieu dans Luxeû, il acheva le sacrifice général qu'il lui avoit de tous ses biens, en faisant bâtir un double monastere sur le seul fonds qui lui restoit, que l'on appelloit alors Habend ou Habond, & qui depuis fut nommé de son nom Romberg & Remiremont dans le diocêse de Toul au Nord des monts de Vosge. Saint Amet eut la principale part dans ces pieuses entreprises & dans leur exécution. La B. Mactefiede ou Mafflée fut établie premiere abbesse du monastere des filles qui étoit le plus considérable. Saint Amet par l'autorité de saint Eustase fut fait abbé de celui des hommes qui y étoit joint, & chargé en même tems de la direction des religieuses dans ce qui n'étoit point de l'office de l'abbesse. Il les divisa en sept bandes dont chacune étoit composée de douze filles, & les disposa de telle maniére, que la psalmodie & le service divin se faisoit le jour & la nuit sans discontinuation.

Math. 19.

L'an 620. & Horenberg ou Mont-saint.

III. Cependant l'amour de la solitude, & de la pénitence lui fit chercher quelque autre où il pût jouir de Dieu dans le repos de la contemplation. Il trouva sous une roche de la montagne voisine un creux de la grandeur de son corps où il se renfermoit toute la semaine sans se communiquer aux hommes, & sans y vivre d'autre chose que d'un peu de pain & d'eau que l'un des freres de la maison lui apportoit. Le dimanche il sortoit pour faire les instructions aux religieux & religieuses, & pour renouveller l'ardeur avec laquelle il les faisoit marcher dans les voyes du ciel. Quoique saint Romaric eut quitté Luxeû comme lui pour s'établir à Hebend, l'un & l'autre ne laissoient pas d'être toujours sous la dépendance de l'abbé saint Eustase, qui étoit regardé comme l'inspecteur général de tous les monasteres qui suivoient la regle de saint Colomban. Eustase remarqua dans nos deux Saints quelque défaut de vigilance & d'application dont il les reprit avec l'autorité que lui donnoit sa charge. Un perfide moine de Luxeû nommé Agreste qui avoit entrepris de ruiner l'institut de saint Colomban, & de révolter tous les religieux contre saint Eustase son abbé, crut que la réprimende que celui-ci avoit faite à Amet & à Romaric seroit capable de les broüiller avec lui. Pour ne pas négliger une conjoncture si favorable à ses desseins, il les alla trouver à Habend; & les ayant surpris sous de fausses apparences de piété & de soumission, il vint à bout de leur

Vers l'an 623.

Conas. vit. Eustas. ap. Mab. p. 121. 122.

perſuader qu'il falloit chercher quelque choſe de plus parfait que la régle des Hibernois, c'eſt ainſi que l'on traitoit ſaint Colomban & ſes diſciples. Ils demeurerent ainſi dans une eſpéce de refroidiſſement à l'égard de leur ſupérieur ſaint Euſtaſe juſqu'à ce que la fin funeſte du malheureux Agreſte leur fit ouvrir les yeux. Ils ſe réconcilierent promptement avec ce ſaint homme & réparerent avantageuſement ce petit manque de ſoumiſſion par leur humilité & leur pénitence. Saint Amet voulut que la ſienne fût publique, afin que ſon exemple auſſi-bien que ſes diſcours ſervît à rendre les autres plus circonſpects. Un an avant que Dieu le rétirât du monde, il fit aſſembler ſes religieux, & leur confeſſa ſes péchés étendu ſur le cilice & la cendre. Il fit enſuite ſa profeſſion de foi ſur chaque article de la lettre du pape ſaint Leon à ſaint Flavien de Conſtantinople. Il demeura toute l'année dans une poſture ſi mortifiante ſans ſouffrir qu'on lui donnât aucun ſoulagement. Il mourut le XIII de ſeptembre vers l'an 627 environné de tous ſes religieux & de toutes les religieuſes qui s'étoient aſſemblées pour pſalmodier & lire l'Evangile, qui étoit alors la maniere d'aſſiſter les malades à l'extrémité. Il fut enterré hors de l'égliſe du monaſtere comme ſon humilité le lui avoit fait ordonner. Mais un an après ſur des témoignages qu'il plut à Dieu de donner de ſa ſainteté & de la gloire dont il jouiſſoit dans le ciel, on tranſporta ſon corps dans cette égliſe qui étoit dédiée à Notre-Dame. Il y demeura pendant près de trois cens ans, juſqu'à ce que Dreu évêque de Toul le transféra avec les reliques de ſes ſucceſſeurs ſaint Romaric, & ſaint Adelphe dans le nouveau monaſtere de Remiremont rétabli au pied de la montagne par les ſoins de l'empereur Louis III, où les religieuſes ont pris depuis l'habit de chanoineſſes, & où il n'y a plus maintenant que l'abbeſſe qui s'engage par vœu ſolemnel à garder la regle de ſaint Benoît qu'on y a ſubſtituée à celle de ſaint Colomban. Le pape ſaint Leon IX qui avoit été & qui étoit encore évêque de Toul, éleva de terre les reliques de ſaint Amet dans le milieu de l'onziéme ſiecle ; & après en avoir fait la tranſlation il les mit en place d'honneur, afin qu'elles demeuraſſent toujours expoſées à la vénération des peuples. Wandalbert, Adon & Uſuard ont marqué ſa fête au XIII de ſeptembre, ce qui a été ſuivi dans le martyrologe Romain & dans les autres modernes, qui marquent auſſi au même jour celle d'un ſaint Evêque de Sens de même tems & de même nom *, mais ſans les confondre. La fête de la tranſlation de ſaint Amet, de ſaint Romaric & de ſaint Adelphe ſe célebre le XVII de mai avec grande ſolemnité à Remiremont. L'égliſe qui avoit été bâtie au haut de la montagne de Romberg ſur le tombeau de ſaint Amet & de ſaint Romaric & en leur nom, a été changée en prieuré, qui fut donné aux chanoines réguliers de ſaint Auguſtin juſqu'à ce que ceux-ci le céderent l'an 1623 aux Benedictins de la congregation de ſaint Vennes.

L'an 624. Vers l'an 627. Vers l'an 910. L'an 1050.

* en latin.

Bolland. t. 4. mai. p. 3.

Mab. not. ad Romar. vit. p. 416.

V. SAINT AME' EVESQUE de Sens Patron de Douay en Flandres.

VII. Siecle.

Lat. AMATUS.

AME' naquit au ſeptieme ſiecle de parens fort accommodés & de grande piété à qui il fut moins redevable encore pour la naiſſance que pour l'éducation chrétienne qu'ils

I. Vit. ap. Sur. p. 140.

lui procurerent. Ils n'épargnérent rien pour lui faire faire d'excellentes études, & ils veillerent eux-mêmes sur ses mœurs avec tant de soin qu'ils l'empêcherent de tomber dans aucun des vices où il est si ordinaire de voir la jeunesse se précipiter. Amé avoit reçu d'ailleurs parmi toutes les graces dont Dieu l'avoit prévenu une forte inclination pour la vertu ; & jugeant que rien ne seroit plus propre à la satisfaire que l'état ecclésiastique, il entra dans la cléricature & passa par les degrés de l'ordination jusqu'à la prêtrise. Il se gouverna dans toute sa conduite avec tant de sagesse & de piété, que le peuple de Sens le voulut avoir pour son évêque après saint Emmon que d'autres appellent Senecion dont on rapporte la mort à l'an 669. Sa modestie jointe à la frayeur que lui causoit la vue des périls dont les obligations de l'épiscopat se trouvent environnées le fit long-tems résister à cette vocation. Mais depuis qu'il se vit contraint d'y céder, il conduisit son troupeau avec tant de prudence & de douceur, & pourvut à tous ses besoins avec tant de vigilance & de charité, que toute l'église de Sens étoit persuadée que c'étoit Dieu même qui lui avoit donné un tel pasteur. Il y avoit près de cinq ans qu'il la gouvernoit en paix, lorsque les envieux du bonheur de cette église en arrêterent le cours par les calomnies qu'ils employerent pour ruiner ce Saint dans l'esprit du roi Thierri III fils de Clovis II & de sainte Bathilde. Ce jeune prince sans se donner la peine d'examiner l'accusation chassa saint Amé de son siége & l'envoya en exil à Peronne où il eut le monastere de saint Fursy pour prison. Il fut mis à la garde de l'abbé saint Outain (1) frere de saint Fursy & de saint Foignan (2) qui ne tarda guéres à reconnoitre le mérite de son prisonnier. Il l'honora comme un serviteur de Dieu qui souffroit la persécution pour la justice ; & il auroit avec plaisir adouci encore davantage qu'il ne faisoit les peines de son bannissement, si notre Saint n'avoit voulu faire servir sa disgrace à la pénitence dans laquelle il prétendoit passer le reste de ses jours.

L'an 669.

L'an 674.

(1) Ultanus.

(2) Foillanus.

II.

L'an 680.

Saint Outain vint à mourir cinq ou six ans après ; le roi Thierry l'ayant appris, chargea Mauront du soin de garder saint Amé ; car il demeuroit toujours prévenu contre lui, & l'on avoit eu grand soin de l'entretenir dans cet éloignement pour conserver la mitre aux successeurs qu'on lui avoit donnés dans l'église de Sens. Meri le premier qui lui avoit été substitué étoit mort au bout de trois ans, Lambert au bout de cinq ; saint Walfran qu'on avoit fait succéder à Lambert, quitta l'évêché deux ans & demi après en avoir été investi, soit qu'il fît conscience d'occuper le siége d'un évêque vivant, soit qu'il eût peur d'ailleurs de l'épiscopat ; & il alla se faire moine de saint Wandrille, d'où il passa en Frise pour travailler aux aux missions évangeliques parmi les infideles. Mauront à qui saint Amé étoit recommandé, étoit fils de sainte Rictrude abbesse de Marchiennes sur les confins de la Flandre & du Haynaut, frere de la jeune sainte Eusebie abbesse de Hamay qui étoit morte dès l'an 560. Il avoit été longtems à la cour ; mais les discours de saint Amand ancien évêque de Mastricht l'avoient touché de telle sorte qu'ils l'avoient fait renoncer au mariage & porté à prendre la tonsure. Il l'avoit même élevé au diaconat & lui avoit donné la conduite d'une communauté de clercs. On prétend que quelque tems après la mort de l'abbé

Mederius, Landebertus.

L'an 634.

saint Outain, Mauront ôta saint Amé du monastere de Peronne, pour le faire passer dans celui du Hamay en Haynaut près de Marchiennes au diocêse d'Arras, où l'abbesse Gertrude avoit succédé à sa sœur sainte Eusebie; & que là ils vécurent ensemble dans une aussi grande retraite que des religieux. C'est à quoi il y a fort peu d'apparence. Mauront bâtissoit alors le monastere de Bruël ou Brueil dans la terre de Merge ou Merville, qui appartenoit à sa famille, sur la riviere de la Lys en Flandre, au diocêse de Terouenne. Le roi Thierry voyant qu'il s'y étoit retiré, lui donna ordre d'y faire conduire saint Amé, & de l'y resserrer. Mauront plein de vénération pour la sainteté de cet illustre éxilé obéit au premier point avec plaisir. Mais soit qu'il eût obtenu ensuite l'agrément du roi, soit qu'il agît de son mouvement, sans en rien communiquer au prince, il obligea saint Amé de prendre la conduite de son nouveau monastere de Bruël, après avoir offert & consacré à Dieu sa terre de Merville, pour l'usage de cette abbaye, par le ministere de ce saint Evêque. C'est ainsi que saint Amé fut établi abbé & supérieur de la maison qui lui avoit été donnée pour prison. Il apporta tous ses soins à la sanctification de ceux qui étoient sous sa discipline, en travaillant toujours à la sienne. Tous ses discours, toutes ses actions ne leur inspiroient que l'humilité, la simplicité évangélique, la charité de Jesus-Christ. Après avoir pourvu à ce qui regardoit leur avancement spirituel, il se renfermoit dans une cellule contiguë à l'église du monastere, & il s'y occupoit à la contemplation des choses divines, avec une telle ardeur, qu'il paroissoit n'avoir plus de conversation que dans le ciel. Pour jouir de ces douceurs avec plus de liberté, il retenoit son corps & tous ses sens dans une mortification continuelle; & son esprit s'accoutumoit insensiblement à se passer de leur ministere, lorsqu'il plût à Dieu de le délivrer entiérement de ce corps de mort, la seule chaîne qui l'avoit tenu attaché sur la terre. Il mourut l'an 690 & fut enterré dans l'église de Bruël, qui étoit dédiée sous le nom de saint Pierre, par les soins du bienheureux Mauront, qui reprit alors l'administration du monastere qu'il lui avoit voulu céder. Trois ans après il fit transporter le corps du saint Evêque dans une autre église qu'il avoit fait bâtir en l'honneur de la sainte Vierge. Le roi Thierry excité au bruit des miracles qu'on disoit que Dieu opéroit à son tombeau, témoigna quelque repentir de l'injustice qu'il lui avoit faite. Pour tâcher de la réparer, il alla, dit-on, lui faire satisfaction à Bruël, & fit quelques donations à ce monastere. Ce qui doit être arrivé quelques mois avant la translation dont nous venons de parler, puisque ce prince mourut deux ans après notre Saint. La célébrité du culte religieux qui fut décerné depuis à la mémoire de saint Amé, alla toujours en augmentant. Son corps fut transporté l'an 870. de l'abbaïe de Bruël à Douay, pour être mis à couvert des insultes des Normans. Quelques années après il fut porté à Soissons pour plus grande sûreté, mais rapporté depuis à Douay. Il y est toujours demeuré depuis dans l'église collégiale qui porte le nom du Saint, & qui est la principale de la ville, dont il est patron avec S. Mauront. Le martyrologe Romain fait mention de lui au treizieme de septembre, que l'on prend pour le jour de sa mort, & qui est celui de sa premiere fête. On célebre aussi son éle-

Bolland. d. 12. mai. p. 89. ubi de S. Ric-trude. item d. 5. maii. p. 5.

L'an 686. *Vit. ap. Sur. p. 141.*

Le Coint. an. 686. n. 41. 42. 43. & seqq.

L'an 687.

L'an 690.

693.

870.

Molan. indic. fol. 10.

vation & sa translation au xxix d'avril & au xxix d'octobre, qui est maintenant sa principale fête. Quelques-uns regardent le xxix d'avril, comme le jour véritable de sa mort.

XIV. JOUR DE SEPTEMBRE.

VII. Siecle.

L'EXALTATION DE LA SAINTE CROIX.

§. I. Histoire de la prise & du recouvrement de la Ste Croix.

I. Par la fête de l'Exaltation de la sainte Croix que l'église d'Occident célebre en ce jour, nous entendons la mémoire du recouvrement que l'empereur Heraclius fit sur les Perses de cette partie de la vraie Croix du Sauveur, qui se conservoit à Jerusalem, depuis que sainte Helene mere du grand Constantin ayant déterré ce signe de notre rédemption l'avoit divisé pour envoyer l'autre partie à Constantinople. Ce recouvrement suppose la perte qu'on en avoit faite par un malheur dont on fait remonter la source jusqu'à la mort de l'empereur Maurice. L'indignité du meurtre commis l'an 602 en la personne de ce bon prince & de ses enfans par le détestable Phocas, irrita de telle sorte Chosroès roi des Perses qui avoit été son ami, qu'il résolut de venger hautement sa mort, & en même tems la majesté des souverains; l'ombre & la représentation de celle de Dieu même, offensée dans cette mort. Cette résolution d'un roi infidéle comparée avec la conduite du patriarche de Constantinople Cyriaque & du pape saint Gregoire le Grand, nous oblige d'admirer les jugemens de Dieu, & de déplorer la misere attachée à la condition de l'homme. Chosroès ennemi de Jesus-Christ d'ailleurs prend les armes pour la justice, & pour la mémoire d'un prince très-chrétien & très-religieux contre un lâche & un infâme tyran. Cyriaque la seconde personne de l'Eglise ne fait point de difficulté de couronner solennellement le crime, en mettant le diadême sur la tête de cet usurpateur du vivant même du prince légitime. Saint Gregoire le chef de l'Eglise même, ne craint pas de donner de l'encens, s'il est permis de le dire, à ce monstre avec autant de profusion qu'il auroit pu faire à des Constantins & à des Theodoses. Chosroès déclara la guerre à Phocas, & la fit avec succès. Mais en voulant la continuer après la mort du tyran contre l'empereur Heraclius qui lui succéda l'an 610, il fit connoître enfin que ses premiers motifs n'avoient été que de spécieux voiles pour cacher son ambition & son humeur sanguinaire. Voulant profiter de l'épuisement des forces de l'empire, il fit jetter ses armées dans les provinces, prit & pilla plusieurs villes, & emmena une multitude incroiable de prisonniers qu'il distribua par-tout l'empire des Perses. L'année suivante les Perses ne trouvant de résistance nulle part, parce que les cruautés de Phocas avoient fait périr les meilleurs officiers des armées, & dissipé les garnisons, firent de nouvelles irruptions en Syrie & en Palestine. Ils forcerent la ville de Jerusalem, la mirent au pillage, la brulerent ensuite, firent prisonniers le patriarche Zacharie, avec un grand nombre de Chrétiens, qui furent menés en captivité & vendus aux Juifs dispersés, pour un prix

Theophan. chronogr. Cedren. chron. Chron. Pasch.

V. Greg. ep. ad Phod.

L'an 610.

613.

614.

Vit. Anast. M. ap. Boll. d. 22. januar. Chron. Pasc. an 614. &c. Theoph. chr. Suid. Lex.

très-vil. La vraie Croix pour comble d'affliction fut enlevée aussi & transportée au pays ennemi comme la principale conquête qu'on eût pu faire sur les Chrétiens. Les infideles la porterent en triomphe dans la ville de Cresiphon sur le Tygre où ils prétendoient en ériger un trophée à leur idolâtrie. Mais la Croix toute captive qu'elle paroissoit au milieu de ces ennemis ne laissa pas de s'y faire respecter comme avoit fait autrefois l'arche du Seigneur au milieu des Philistins prise sur le peuple de Dieu. La vertu que Jesus-Christ lui avoit laissée y produisit de merveilleux effets, non des effets funestes tels que ceux de l'arche; parce qu'encore qu'elle eût été l'instrument de la mort d'un Dieu, elle étoit demeurée aux hommes comme un signe de vie & de salut, & comme un gage de l'amour qu'il avoit eu pour eux. De sorte que loin de tuer les corps comme faisoit autrefois l'arche dans toutes les villes ennemies, elle délivra beaucoup d'ames de la captivité du démon & de la mort éternelle par la conversion de plusieurs infideles qui furent encore moins touchés des miracles qu'elle faisoit contre l'ordre & le cours ordinaire de la nature, que de l'incompréhensible bonté de celui qui s'y étoit sacrifié pour le rachat du genre humain.

II. L'an 615. & 616. 617. & 619.

Cependant les armes de Chosroès faisoient toujours de nouveaux progrès sur la Chrétienté; il désoloit par le fer & le feu toutes les provinces de l'Orient, & étant passé jusqu'en Afrique il menaçoit tout le reste de l'empire Romain d'une combustion générale. Heraclius ne se trouvant point en état de lui résister envoya plus d'une fois lui demander la paix à telles conditions qu'il voudroit lui imposer. Mais le barbare enflé de sa prospérité rejetta toujours les propositions avec une fierté dédaigneuse, se flattant de se rendre en peu de tems le maître de l'empire & de la chrétienté. De sorte que s'il offrit la paix aux conditions d'abolir la religion des Romains, & de lui substituer celle des Persans comme quelques-uns l'ont publié, il est visible qu'il n'en usa si insolemment, que pour rebuter ceux qu'il vouloit réduire à une composition impossible. Heraclius ne s'abandonna point au desespoir; tout resserré qu'il étoit d'un côté par les Avares qui venoient piller & brûler jusqu'aux fauxbourgs de Constantinople, & de l'autre par les Perses qui s'étoient avancés jusqu'à Chalcedoine que l'on pouvoit faire passer pour un autre faubourg de la capitale de l'empire, il ne laissa point de rassembler des troupes. Puis s'étant assuré des Avares il marcha contre les Perses avec une confiance qui le faisoit présumer du secours du ciel beaucoup plus que des forces des hommes. Sa confiance ne fut pas vaine; il repoussa les généraux de Chosroès en diverses rencontres; & se mit en état de porter la guerre sur les terres mêmes de ses ennemis. Ces succès inespérés furent couronnés par la défaite générale de la grande armée de Chosroès le samedi XII de décembre de l'an 627. Ce prince étoit travaillé pour lors d'une fâcheuse dyssenterie que le chagrin de tant de pertes augmenta de telle sorte, qu'elle parut se tourner en une maladie mortelle. La crainte de mourir & de tomber de quelque maniére que ce fût entre les mains d'un ennemi victorieux qu'il avoit outragé, l'obligea à se donner un successeur; & il fit couronner son cadet Medarzès ou Marsane qu'il aimoit particuliérement. Son aîné Siroès sachant l'injure qui lui

Hist. Miscell. l. 18. sub nom. Paul. diac.

L'an 623. 624. Chr. Pasc.

Theophan. ced en. Item Anast. bibl. hist. Tripart.

L'an 626. 627.

lui étoit faite résolut de la venger sur le pere & le frere ; & laissant étouffer en lui les sentimens de la nanature par la violence de sa colere & de son ambition il prit des mesures sur le champ pour ôter la vie à Chosroès. Il gagna les principaux des Perses, fit traiter secrétement avec l'empereur Heraclius qui n'étoit pas loin, marcha contre son pere qui fut pris près de Seleucie & chargé de chaines avec le nouveau roi Medarzès qu'il fit égorger en sa présence. Il continua encore quelque tems le supplice de malheureux pere en le faisant traiter avec toutes sortes d'indignités jusqu'au XXVIII de fêvrier de l'an 628 qu'il le fit percer de fleches.

Siroès sachant qu'il avoit besoin d'appui pour s'affermir sur un trône où il étoit monté par des voies si odieuses, ne songea plus qu'à conclure la paix avec les Romains. L'empereur Heraclius la traita en victorieux, c'est-à-dire avec tous les avantages qu'il put souhaiter. La principale des conditions du traité fut la restitution de la Croix du Sauveur, & ce fut aussi la premiere exécutée. Siroès la rendit en l'état qu'elle avoit été trouvée à Jérusalem, c'est-à-dire dans l'étui d'argent où l'impératrice Helene l'avoit fait renfermer au tems de son invention. Car le roi Chosroès avoit eu pour elle la discrétion de n'y vouloir pas toucher, & le respect lui avoit fait défendre de l'exposer même à nud aux yeux de ses peuples. Tous les prisonniers furent relâchés. Ceux de Palestine retournant en leur pays avoient à leur tête le bienheureux Zacharie patriarche de Jérusalem qui faisoit conduire la Croix *, en cette ville pendant que les affaires de l'Empire obligeoient Heraclius de retourner à Constantinople où il fut reçu avec toute la pompe d'un triomphe, & où l'on frappa en son honneur diverses médailles dont le revers représentoit le recouvrement de la sainte Croix. Au printems de l'année suivante ce prince ayant un voyage à faire en Syrie pour remettre le bon ordre dans l'Orient, se transporta à Jérusalem pour assister à la cérémonie de l'Exaltation ou du rétablissement de la Croix en la place qu'elle avoit occupée avant son enlévement. Il s'acquitta de ce devoir avec beaucoup de dévotion, répara les lieux saints, rétablit les ministres ecclésiastiques, & fit de grandes libéralités à l'église de Jérusalem pour tâcher de lui faire perdre le souvenir de ses calamités passées. Le patriarche Zacharie mourut peu de tems après, & laissa pour successeur saint Modeste qui avoit été son vicaire général pendant tout le tems de sa captivité qui avoit été de quatorze années entiéres autant que celle de la sainte Croix. Les Grecs qui nous apprennent toute l'histoire de cet événement se sont attachés à nous représenter Heraclius comme un prince de piété singuliére & un favori de Dieu, & tout le tems de la guerre qu'il avoit eue avec les Perses comme une suite continuelle de graces & de miracles. Aucun d'eux néanmoins ne nous apprend ce qu'on a publié long-tems depuis touchant ce qui lui arriva, lors qu'il voulut porter la Croix sur ses épaules ; & ceux qui ont imaginé ce fait auroient dû s'informer au moins de la véritable situation du Calvaire qui étoit pour lors dans l'enceinte de la ville, afin de donner de la vrai-semblance à leur relation. Quoi qu'il en puisse être de la piété d'Heraclius qui a du être suspecte presque en tout tems, on peut assurer qu'il ne fut pas * un an sans payer tant de faveurs d'une ingratitu-

* Theophane semble dire qu'il la porta à Constantinople & qu'il la reporta l'année suivante à Jerusalem.

L'an 629.

Theophan.

Ex Ritual. lib. eccl. ap. Baron. an 628. n. 2. & ap. Sur. p. 141.

* Il étoit infecté des semences du Monothelisme dès l'an 629.

de qui fut plus funeste à l'Eglise que sa dévotion ne lui avoit été utile. Car il se laissa infecter d'une nouvelle hérésie venue de celle des Eutychiens & des Acephales. C'est celle des Monothélites dont il se rendit le patron & le promoteur. Il perdit bientôt après tous les avantages qu'il avoit remportés sur les Perses. Ce malheur fut suivi de près par un autre qui entraîna la perte de la Palestine, de l'Orient & de l'Egypte dont les nouveaux Mahométans sortis d'Arabie se rendirent les maîtres. Heraclius prévoyant que la ville de Jérusalem alloit tomber sous la puissance de ces ennemis enleva de ce lieu le bois de la vraye Croix quatre ans après l'y avoir remis, & l'emporta à Constantinople, comme le témoigne Theophane le Confesseur qui est le principal auteur que nous ayons de toute cette histoire, quoi qu'il n'ait vécu que près de deux siecles après. Cent ans avant Theophane le vénérable Bede qui étoit informé de ce qui se passoit dans le continent sans y mettre le pied, avoit parlé de ce transport de la Croix à Constantinople. Il dit qu'elle fut mise dans le temple patriarchal de sainte Sophie; que là on la montroit au peuple les trois derniers jours de la semaine sainte, pour être adorée, selon la maniére de parler que nous avons reçue des Grecs; que le jeudi-saint l'empereur les sénateurs, les magistrats & les laïques en ordre venoient à l'adoration; le jour suivant l'impératrice, les vierges & les femmes faisoient la même chose; & le samedi les évêques, les prêtres & tout le clergé; qu'après cela on la remettoit dans sa caisse d'argent où elle demeuroit sous la clef pendant le reste de l'année. Mais cet usage ne fut pas toujours uniforme comme on le peut voir dans ce qui est rapporté au jour de l'invention de la sainte Croix.

Theophan. p. 280. Suid. &c.

L'an 633.

Bed. de loc. Sanct. c. 10.

§. 2. HISTOIRE DE LA FESTE de l'Exaltation de la sainte Croix.

IV.

Act. Anast. mart. Boll. t. 2. jan. p. 429. 430. Baron. an. 628. n. 2. Thomass. fest. p. 479.

L'On a donné le nom d'*Exaltation* à la cérémonie qui se fit du rétablissement de la sainte Croix dans l'église de Jerusalem. Mais ce n'étoit pas un nom nouveau, & il y avoit long-tems que l'on qualifioit de ce titre dans tout l'Orient, la manifestation ou l'apparition du signe de la victoire jointe à l'invention & à la découverte qui s'étoit faite de ce bois sacré, du tems de Constantin le Grand, & dont on célébroit une fête tous les ans au XIV de septembre. Depuis le tems d'Heraclius, on commença à joindre à l'office de ce jour des actions de graces à Dieu, pour l'heureux récouvrement de la Croix sur les Perses. Mais l'on continua toujours d'honorer en ce jour l'Invention de la sainte Croix, faite du tems de Constantin, sous le nom d'*Hypsôse*, c'est-à-dire d'Exaltation; & il paroit que c'est encore aujourd'hui l'usage des églises de la Grece & de l'Orient, où l'on ne regarde la mémoire de la seconde exaltation faite sous Heraclius, que comme une nouvelle obligation d'entretenir ou d'augmenter la fête qui étoit déja établie. L'Eglise Romaine a célébré aussi la fête de l'Invention, sous le nom d'Exaltation au XIV de septembre, long-temsms avant que d'avoir fait la séparation des deux fêtes, qui semble n'avoir été introduite qu'au huitieme siecle, dans les commencemens duquel on n'y connoissoit point encore celle du troisieme jour de mai. Car quoiqu'on la trouve distinctement marquée avec son office dans les sacramentaires des papes Ge-

Men. Gr.

Front. Kal. p. 133.

Thomass. eod. sacr. p. 151. 171. Sacr. Gr. men. p. 86.

lase I & Gregoire I; on est persuadé que c'est une addition, faite long-tems après la mort de ces Saints; & il est visible que l'office que l'on trouve dans ces sacramentaires, au XIV de septembre, sous le nom de l'Exaltation a été fait au sujet de la manifestation * ou découverte de la Croix sous Constantin, que l'on a depuis appellée l'Invention. Lorsque cette fête eut été transportée au troisieme jour de mai pour l'église Romaine sous le nom de l'Invention; l'on conserva le nom d'Exaltation à la fête du XIV de septembre avec son office, & l'on se contenta dans la suite d'en changer les leçons, qui furent prises de l'histoire du recouvrement de la Croix sous Heraclius, pour marquer que dorênavant ce jour demeureroit consacré à la mémoire de ce triomphe. Mais cette nouvelle fête ne fut pas si-tôt admise dans toutes les autres églises de l'Occident, où l'on avoit reçu d'ailleurs la translation de la premiere Exaltation faite du XIV de septembre au III de mai, sous le nom de l'Invention. On la trouve néanmoins distinguée dans le martyrologe de Bede, si ce n'est point une des additions qu'on lui a faites, comme dans ceux de saint Jerôme; on la trouve de même dans des établissemens de fêtes, dressés vers le milieu du IX siecle, pour l'usage de quelques églises particulieres de la France. Ceux qui prétendent qu'il s'agissoit encore alors de la premiere Exaltation arrivée sous Constantin, en la distinguant de l'Invention faite par sa mere sainte Helene, comme étant l'Apparition de la Croix faite à ce prince, n'ont rien à répondre à Wandalbert, à Adon, & à Usuard, qui spécifient tous en ce jour le sujet de la fête, en le déterminant à la seconde Exaltation de la Croix, faite après son recouvrement par l'empereur Heraclius. La fête est devenue depuis si célebre par tout l'Occident, qu'elle a égalé en plusieurs endroits, & surpassé en d'autres celle même de l'Invention. Elle a été chomée d'obligation, en des lieux où celle de l'Invention ne l'étoit pas; toutes deux l'ont été en d'autres, quelques églises les ont retranchées l'une & l'autre sans toucher à la solennité de leurs offices, & plusieurs ont cru devoir retenir l'une des deux. Celle de l'Exaltation avoit été ordonnée de précepte dans l'église de Paris l'an 1557 par l'évêque Eustache du Bellay, mais elle fut supprimée l'an 1666 par l'archevêque Hardouin de Perefixe. Le B. Guigues, prieur de la grande Chartreuse, qui vivoit au XII siecle de l'église met l'Exaltation de la sainte Croix du mois de septembre, au rang des plus grandes fêtes de l'année, & ne fait point mention de l'Invention. Nous voyons au contraire des martyrologes de communautés particulieres qui ne parlent point de l'Exaltation. L'Eglise Grecque n'a point été sujette à tant de variations pour la fête du XIV de septembre, qu'elle qualifie du double titre d'Exaltation & d'Invention. Elle s'y observe encore aujourd'hui avec la même solennité & la même obligation que celles de la premiere classe, & elle y est précédée d'une veille. Mais il faut toujours se souvenir qu'il y est question de la premiere Exaltation ou de la Manifestation du signe de la Croix qui apparut à Constantin en l'air, avant que de marcher contre Maxence, & que la seconde Exaltation qui fait maintenant tout le sujet de la fête en Occident, n'y entre que comme un incident qui a pu contribuer seulement à en augmenter la solennité & la magnificence.

* *Cujus mysterium in terra cognovimus, &c.*

Florent. p. 829.

Gualt. Aurel. ep. capitul.

Thomass. de Fest. p. 86.

Thiers imm. fest. p. 141. 142.

Durell. Lit. Anglic.

Stat. Guigon. c. 51.

Thomass. fest. p. 96.

Florent. sup.

Smith. p. 11. 29.

SAINTS DU XIV. jour de Septembre.

RENVOIS.

* Saint CORNEILLE pape & martyr; Saint CYPRIEN évêque de Carthage & martyr, deux Saints trop célebres dans l'Eglise, pour n'être honorés que d'une simple commémoration dans l'office de ce jour. Voyez au XVI de feptembre, où l'Eglife a tranfporté leur fête, parce que le XV eft occupé de l'office de l'octave de la fainte Vierge.

* Sant JEAN CHRYSOSTOME évêque de Conftantinople, mort le XIV de feptembre dans fon exil. Voyez au XXVII de janvier jour de fa tranflation.

III. & IV. Siecles.

SAINT MATERNE EVESQUE de Treves, de Tongres & de Cologne.

Nous avons rapporté fous le titre de faint Rhétice évêque d'Autun au XIX de juillet, tout ce que l'hiftoire de l'Eglife nous apprend de certain, touchant faint MATERNE évêque de Cologne, & qui fe réduit principalement à la part qu'il a eue à ce qui fe fit dans les conciles de Rome & d'Arles en 313 & 314 dans l'affaire des Donatiftes, Schifmatiques d'Afrique, & de Cecilien évêque catholique de Carthage. Il dévoit avoir acquis une haute réputation entre les prélats de fon tems, pour avoir mérité d'être nommé juge avec Rhétice, Marin d'Arles & le pape Melchiade en une caufe fi importante par l'empereur Conftantin. Qelques-uns rapportent l'occafion de ce choix à la connoiffance que ce prince avoit eue de lui, étant à Cologne durant la guerre qu'il faifoit aux Francs. C'eft ce qu'il eft aifé de fe perfuader; mais la conjecture que l'on tire de là pour prouver que Materne a été le premier cathéchifte de Conftantin, c'eft-à-dire fon maître pour les premiers élémens de la religion chrétienne, ne peut être que très-foible fi l'on confidere que ce prince n'en avoit encore aucune teinture, lorfqu'il vit le figne de la Croix par lequel il devoit vaincre Maxence, ce qui n'arriva que depuis la défaite des Francs & des Allemans. Mais il eft très-probable que Materne fut du nombre de ces docteurs chrétiens, que Conftantin envoya querir après cette apparition, pour fe faire inftruire de leur religion, avant même que de marcher contre Maxence. Car ces docteurs étoient des évêques des Gaules; & l'on n'en voit aucun qui jufques-là eût été en état plus que Materne, d'avoir des habitudes auprès de ce prince. Ce Prélat n'auroit pû manquer d'en avoir beaucoup, s'il étoit vrai qu'il fe fût trouvé chargé tout à la fois de la conduite de trois grands diocêfes, de celui de Tréves, de celui de Tongres, qui eft maitenant celui de Liege, & de celui de Cologne, c'eft-à-dire de la converfion des peuples qui habitoient les pays du bas Rhin, de la Mofelle & de la Meufe, où Conftantin fit beaucoup de féjour depuis la mort de fon pere Conftance jufqu'à la défaite de Maxence.

Eucher. Belg. Roman. l. 8. c. 9. n. 11.

Eufeb. vit. Conft. l. 1. c. 32.

A dire le vrai, le martyrologe Romain nous propofe aujourd'hui la fête d'un faint Materne qui a converti à la foi de Jefus-Chrift ceux de Tongres, ceux de Cologne, ceux de Tréves, & d'autres peuples voifins. Mais il fuppofe que ce Saint avoit été difciple de l'Apôtre faint Pierre, & il fem-

ble le faire évêque de Treves en particulier, puifqu'il établit fon culte en cette ville. Du tems de Materne de Cologne dont nous avons parlé, la ville de Treves avoit pour évêque faint Agrice, qui affifta au concile d'Arles avec lui l'an 314, & qui eut faint Maximin pour fucceffeur. Cette même ville reconnoit un faint Materne pour fon troifieme évêque. Ce qui pourroit faire juger que ce feroit le même que celui de Cologne, qui auroit pris foin de cette églife avant faint Agrice, en fuppofant avec quelques favans, que la lifte de noms d'évêques que l'on a inférée entre les deux a été compofée au hafard par ceux qui ont voulu faire remonter l'origine de l'églife de Tréves jufqu'à faint Pierre. L'Eglife de Cologne femble n'admettre point d'autre évêque avant faint Materne, qui parut du tems du grand Conftantin. Elle le regarde comme fon Apôtre avec beaucoup de juftice, & c'eft peut-être ce qui a donné lieu à quelques-uns de le qualifier difciple de faint Pierre, foit qu'on ait voulu dire qu'il avoit reçu fa miffion du fiege apoftolique de Rome, foit qu'on ait voulu marquer la conformité de la doctrine qu'il prêchoit, avec la foi que faint Pierre avoit confeffée. Voilà fans doute la fource de l'opinion des deux Maternes prétendus évêques de Cologne qui a été introduite par divers modernes, contre la foi des diptyques & des catalogues d'évêques, qui ne commencent qu'à celui qui a vécu fous Conftantin, & n'en produifent point d'autres de ce nom. Il n'eft rien de plus commun que de voir donner la qualité de *Difciples de faint Pierre*, aux premiers évêques des villes jufqu'au commencement du quatrieme fiecle, fur-tout dans les Gaules & l'Efpagne; & fans quitter l'exemple

Laun. de Sulp. Sever. fent. c. 29. Buth. Belg. R. l. 5. c. 1. & l. 6. c. 4. Idem in Difput. ad t. 1. Leodienf. Chapeauvill. Tillem. t. 4. p. 499. 500.

Baron. not. ad mart. Rom. Molan. indic. SS. Belg. G. Lindan. Galefin.

Demochar. de facrif. miff. Sammart. Gall. chrift. in Colon.

du Saint dont nous parlons, il nous fuffit de remarquer que fes deux prédéceffeurs au fiege de Treves, faint Eucaire & faint Valere, font qualifiés de la même maniere dans le martyrologe Romain, & prefque par-tout ailleurs. C'eft ce qu'on peut juger encore de ce que nous avons dit au fujet de faint Sixte & faint Sinice de Reims, de faint Menge de Chaalons & de quelques autres anciens évêques des Gaules.

8. décembr. 29. januar. 1. feptembr. 5. auguft.

III.

Bucher. Belg. Rom. l. 6. c. 4. fusè. Henfch. Exegef. de Tungr. epifc. p. 19. 20. prolegom. ad t. 7. maii.

La ville de Tongres dont le fiege fut tranfporté à Maftricht par faint Servais, puis à Liege par faint Hubert, reconnoît auffi pour fon apôtre & fon premier évêque Materne, qui l'étoit toujours de Cologne, mais qui avoit quitté celui de Treves, dont il s'étoit apparemment déchargé fur faint Agrice. C'eft tout ce qu'on peut tirer de plus vrai-femblable de tout ce qu'on a rapporté de fon hiftoire, où l'on a mis la cofufion pour perfuader plus aifément qu'il y auroit eu deux Maternes, à deux cens ans l'un éloigné de l'autre. S'il eft permis de conjecturer en faveur de l'unique Saint de ce nom; on peut croire que faint Materne fut élu d'abord évêque de Treves vers le commencement du IV fiecle, après faint Valere qui avoit fuccédé à faint Eucaire fondateur de cette églife. Qu'il fe démit enfuite de cet évêché entre les mains de faint Agrice, pour aller prêcher la foi de Jefus-Chrift dans le pays des Ubiens, c'eft-à-dire de Cologne, puis dans le païs des Eburons ou des Tongres; & qu'il y jetta les fondemens des deux églifes qui eurent après lui chacune leur évêque.

La fête de S. Materne eft marquée dans le martyrologe Romain & dans quelques autres modernes au XIV de feptembre qui eft le jour où les trois églifes qui le reconnoiffent pour leur

Molan. add. ad U. f. 131. Molan. in diff. Belg. fol. 48. Sauff. fupr. p. 1147. 1185.

évêque honorent aussi sa mémoire. A Treves où l'on prétend que son corps fut rapporté de Cologne où il étoit mort pour être mis auprès de celui de Saint Eucaire, on fait sa translation le XVIII de juillet, & encore le XXIII d'octobre. A Tongres à Maastricht & dans le reste de l'évêché de Liege, l'on fait sa fête au mois de septembre, mais tantôt au XXV du même mois, & nulle part au XIV à cause de l'Exaltation de la Sainte Croix, si ce n'est dans les lieux où il est le patron. On le peint ordinairement tenant à la main une église à trois clochers pour marquer ses trois évêchés. Mais il est bon de remarquer qu'il n'étoit d'abord qu'évêque de Treves, qu'il quitta cet évêche quand il alla à Cologne comme missionaire ou évêque apostolique, & que cette ville & celle de Tongres ne faisoient sous lui qu'un diocêse, de sorte qu'on ne peut pas dire qu'il ait jamais tenu deux évêchés à la fois. Ainsi c'est en vain que les prélats d'Allemagne se le proposent comme leur modele das la pluralité des prélatures, qui est si commune aujourd'hui parmi eux & si contraire au véritable esprit de l'Eglise.

Henschb. Supr. p. 19.

ADDITIONS AUX SAINTS du XIV jour de Septembre.

XV. & XVI. Siecles.

LA V. M. CATHERINE de Genes veuve.

Vulg. CATTARINETA FIESCA ADORNA.

I.

Marabot. vit. Cathar. Gen.

CATHERINE *qui a reçu le surnom* de Fiesque *de son pere, celui* d'Adorne *de son mari, & celui* de Genes *de sa patrie, porte tout publiquement la qualité* de Sainte *dans les écrits & dans la bouche de bien du monde, quoique l'Eglise ne la lui ait pas encore accordée par l'autorité du S. Siege, & qu'elle ne soit canonisée que dans les discours ou dans l'opinion des mystiques. Elle naquit à Genes vers l'an 1448 de l'une des plus puissantes, & des plus riches familles de la Ligurie qui avoit déja produit deux papes *, beaucoup de Cardinaux quelques archevêques, plusieurs généraux d'armées & premiers magistrats de la ville. Elle étoit fille de Jacques de Fiesque, qui fut viceroi de Naples du tems de René d'Anjou roi de Sicile & de françoise de Negro. La grandeur de sa naissance, les graces de la beauté qu'elle avoit reçues de la nature, la délicatesse de sa complexion, les habitudes d'une premiere éducation sembloient devoir lui inspirer de l'amour pour les délices de la vie, pour les richesses, & pour tout ce que le siecle a de plus capable de satisfaire le cœur de l'homme. Cependant elle fit connoître dès l'âge de huit ans qu'elle s'étoit élévée au dessus de toutes ces affections; & elle embrassa dès lors les mortifications les plus dures, ne couchant que sur la paille, & n'ayant pour chevet qu'un morceau de bois. L'objet d'une image de Jesus-Christ garotté & fouetté qu'elle avoit dans sa chambre avoit fait en elle ces premieres impressions; & dès qu'elle eut compris le sujet & la fin des souffrances de ce divin Sauveur, elle ne songea plus qu'aux moyens de souffrir pour reconnoître en quelque sorte ce qu'il avoit souffert pour elle. L'affectation n'eut pourtant aucune part à tout ce qu'elle faisoit; elle vivoit dans une admirable simplicité, dans une obéissance entiere à ses parens; & comme elle étoit instruite dans la voie des commandemens de Dieu, elle y marcha d'un pas qui marquoit un desir extrême d'arriver bientôt au point de la perfection où Dieu l'appelloit. Elle reçut de lui à l'âge de xij ans le don d'Oraison*

Vers l'an 1448.

* Innocent IV. Adrien V.

en un tel dégré, qu'elle commença à ressentir dès lors les feux du pur Amour, qui ne cessa de la brûler depuis son entiere conversion jusqu'à ce qu'elle en fut enfin consumée.

II. *A treize ans elle eut un desir de se faire religieuse, & demanda d'entrer dans le convent de Notre-Dame des Graces où elle avoit déja une sœur qui étoit professe. Mais elle n'y fut point reçue, parce que'lle paroissoit trop petite & trop délicate; & trois ans après ses parens la*

L'an 1464. *marierent à Julien Adorne jeune seigneur de sa qualité. Dieu permit pour empêcher qu'elle ne tournât ses affections vers la terre, qu'elle eût un mari fort contraire à ses mœurs & entiérement opposé à ses manieres de vivre. De sorte qu'elle eut beaucoup à souffrir pendant l'espace de dix années qu'ils furent ensemble. Julien la traitoit en étrangere, sans lui laisser prendre aucune connoissance des affaires domestiques; cependant il dissipa tout son bien en dépenses inutiles, & ils tomberent dans une pauvreté réelle qui contribua à aigrir encore la méchante humeur du mari, & à multiplier les peines qu'il faisoit à sa femme. Catherine souffrit tout avec beaucoup de patience & de douceur pendant les cinq premieres années de leur mariage. Mais chagrine de voir abîmer tout son bien sans en avoir profité, elle tâcha d'n arrêter les restes & de s'en servir pour charmer ses ennuis. C'est ce qui la fit sortir un peu de sa retraite, relâcher de ses austérités, recevoir & rendre des visites, & prendre même quelque goût aux plaisirs & aux vanités du monde comme le commun des dames. Mais Dieu pour la corriger répandit de l'amertume sur toutes les choses où elle croyoit trouver de la douceur; ce qui fit qu'au bout de cinq autres années elle tomba dans une affliction d'esprit terrible qui lui donna de l'aversion pour toutes les choses du monde. Elle fuyoit toute compagnie & se fuyoit elle-même; jusqu'à ce que succombant enfin à sa tristesse, elle alla une veille de saint Benoît dans l'église de ce Saint demander à Dieu en désespérée qu'il la fit demeurer* Le xx mars l'an 1474. *trois mois au lit malade, afin de ne voir personne & d'essayer d'éluder les douleurs de son esprit par celles de son corps.*

La religieuse sa sœur sçut l'extrémité où elle se trouvoit, & l'ayant recommandée au confesseur de son monastere, elle la fit résoudre de venir se confesser à lui l'assurant qu'il apporteroit du soulagement à ses maux. Catherine ne fut pas le xxII mars. Vie de sainte Cather. ch. 2. *plutôt aux pieds du confesseur, qu'elle reçut au cœur une playe de l'Amour divin avec une lumiere qui lui découvrit ses miseres, & la bonté de Dieu d'une maniere si vive, qu'elle faillit à tomber par terre. Ce feu n'étoit autre chose que la grace de la conversion que Dieu lui accordoit en cet heureux moment, qui la purgea de toutes les affections de la terre, qui lui éclaira l'esprit, qui la changea entiérement & l'unit à Dieu de telle sorte, que renonçant également à ses péchés & au monde, elle n'y fit plus de réflexion & n'en voulut plus entendre parler.*

Etant ainsi transportée hors d'elle-même, elle ne put faire sa confession; III. *& ayant prié le confesseur de la remettre à un autre jour, elle retourna en sa maison si vivement blessée des traits de cet amour qu'elle venoit de récevoir, que s'étant renfermée dons son cabinet elle fut lontems sans savoir faire autre chose que soupirer & se plaindre du feu qui la dévoroit. Les soupirs & les sanglots continuérent pendant les premiers jours de sa conversion auxquels le souvenir de ses péchés qu'elle sembloit avoir perdu revint pour augmenter son tourment. La douleur qu'elle en eut sembloit lui interdire l'usage de la parole, & elle étoit d'autant plus grande que naturellement elle n'étoit point tendre aux larmes. Ce fut durant cette espece de suspension qu'elle fut intérieurement instruite de l'Oraison*

dont elle avoit déja reçu le don toute jeune. Pendant une des nuits où ces choses se passoient en elle, Jesus-Christ lui apparut en songe tout ensanglanté & chargé de sa croix. Elle eut toute sa vie l'imagination tellement frappée de cet objet, que tout ce qu'elle voyoit sembloit ne lui représenter autre chose. Ce que Dieu permettoit pour renouveller sans cesse la playe qu'il lui avoit faite au cœur, & pour entretenir le feu de son Amour toujours dans la même activité & la même violence. Il voulut y attacher l'image des offenses qu'elle avoit commises contre lui; ce qui la faisoit écrier. O Amour, jamais plus de péchés : ah! plus de péchés. *Elle conçut alors une telle haine contre elle-même, qu'elle ne pouvoit plus se souffrir. Ce qui dura jusqu'à ce qu'elle eût déchargé son cœur dans une confession générale qu'elle fit avec la disposition de rendre tous ses péchés publics s'il en eût été besoin pour s'attirer le mépris & l'aversion des hommes.* Dieu *la retint dans un état de componction encore quatorze mois après, pendant lesquels il la fit passer par les voies canoniques de la satisfaction aux yeux de l'Eglise à qui cet acte de justice etoit dû selon les regles*

Ibid. ch. 21. *de son ancienne discipline. Après cela, si l'on en croit les auteurs de sa vie toute cette vue lui fut ôtée de telle maniere qu'elle ne vit plus jamais la moindre ombre de ses péchés. Il ne lui resta que la contrition qui l'accompagna jusqu'au tombeau, & qui ne fut pourtant jamais sans quelque crainte de recevoir le hideux objet de ses péchés. C'est ce qui lui*

Ibid. ch. 20. *faisoit dire souvent dans la suite :* O Amour, *elle n'appelloit point Dieu autrement,* » toute autre peine que » celle de voir mon péché; montrez-» moi tous les démons & tous les en-» fers plutôt que de me montrer une » offense, quelque legere qu'elle puis-» se être, qui empêche la jouissance » de mon Amour. *Mais il est difficile de concevoir que retournant depuis aussi souvent à confesse qu'on le marque, principalement dans les dernieres années de sa vie, elle n'ait pas eu aussi souvent en voyant son péché la peine qu'elle vouloit éviter. Elle se haïssoit elle-même, ce qui veut dire qu'elle haïssoit en elle le corps du péché. Cette haine la portoit si loin qu'elle disoit souvent qu'elle ne vouloit en cette vie ni grace ni miséricorde, mais une justice rigoureuse, parce qu'elle ne pouvoit souffrir d'avoir offensé son Amour sans en être punie. Mais il pouvoit y avoir de l'excès dans la difficulté qu'elle faisoit de se recommander aux prieres d'autrui, ou de vouloir prendre part aux indulgences de l'Eglise sous prétexte que les secours qu'elle en auroit pû tirer, auroient diminué les supplices qu'elle auroit mérités à la rigueur, & qu'elle vouloit subir de même.*

M. de Meaux Etats d'oraison p. 348. Vie de sainte Cath. de G. ch. 44. ch. 20.

IV. *Ce que nous avons dit des voyes canoniques de la satisfaction qu'elle fit à Dieu, & à son Eglise pendant les quatorze mois qui suivirent sa confession générale n'empêcha point que dès le troisieme jour d'après sa conversion qui étoit celui de l'Annonciation de la Vierge, & aussi celui de sa confession selon les apparences, elle ne demandat d'être reçue à la table de la sainte Eucharistie, & de pouvoir continuer tous les jours de communier. Les* Ch. 3. *prêtres du lieu firent si peu scrupule de le lui accorder que dans la suite lors même qu'elle n'y pensoit pas ou qu'elle avoit cru pouvoir user de quelque réserve ils l'appelloient à la communion. Elle de son côté ne faisoit point difficulté d'approcher, présumant qu'ils avoient reçu de Dieu sur cela plus de lumiere qu'elle n'en avoit elle-même, & que de tels ministres devoient être de bons interpretes de la volonté de Dieu. Nous croyons ce qu'on nous dit des graces qu'elle reçut de Dieu pour se rendre digne de recevoir tous les jours cette nourriture céleste; des peines qu'elle souffroit quand elle en étoit privée,*

*privée, & de la soumission qu'elle avoit néanmoins aux ordres de ceux qui la lui retranchoient quelquefois. Mais nous ne nous croyons pas obligés d'écouter tout ce que les auteurs de sa vie y ajoûtent de circonstances qui sembleroient n'avoir pû servir qu'à rendre sa conduite irrégulière. C'est assez que dans cette ardente avidité qu'elle avoit de recevoir tous les jours le corps & le sang de Jesus-Christ sous l'une & l'autre espece * nous expliquions favorablement ce qu'elle disoit selon eux.* Qu'elle ne vouloit pas aller aprés son Seigneur, & le suivre avec toutes les délectations qu'elle trouvoit dans la communion, mais seulement avec le pur Amour; qu'elle ne cherchoit pas son époux pour ses caresses, ses douceurs & ses consolations, mais par l'unique desir de lui être parfaitement unie. *Nous ne sçavons que penser de ce qu'ils ajoûtent qu'en vingt-trois ans elle ne vécut d'autre chose que de la sainte Hostie dans tout le tems des deux carêmes, c'est-à-dire depuis la saint Martin jusqu'à Noël, & depuis la Quinquagesime ou le dimanche d'avant les Cendres jusqu'à Pâques. Elle se contentoit de prendre par jour un verre d'eau mêlée avec du vinaigre & du sel pour modérer le grand feu qui la dévoroit; & quand elle prenoit ce breuvage, on eût dit qu'elle le jettoit sur une pierre brûlante ou un fer rouge qui le consumoit aussi-tôt, mais cette aigreur même étoit son rafraichissement. On prétend que cette abstinence n'etoit point à son choix, & qu'elle s'y trouvoit forcée de telle sorte, que quand elle vouloit manger comme les autres, ce qu'elle essayoit de faire assez souvent pour éviter la singularité ou l'illusion, son estomac rejettoit tout ce qu'elle prenoit. Elle n'en étoit cependant ni moins robuste, ni moins agissante; elle n'en dormoit que mieux. Revenons à des choses plus plausibles.*

* On lui presentoit le calice aussi.

Ibid. c. 3. — *Ch. 3. & 28.* — *Chap. 4.*

V. *Dans les quatre premieres années de sa conversion, elle mortifioit tous ses sens par toutes sortes d'austérités. Dès que la chair desiroit quelque chose, elle la lui ôtoit & lui donnoit ce qu'elle abhorroit le plus. Elle ne mangeoit rien de ce qu'elle croyoit capable de lui flâter le goût. Quoique le feu de l'Amour qui la brûloit écartât ou consumât toutes les tentations qui auroient voulu approcher d'elle, il n'arrêta point l'activité ordinaire de ses inclinations naturelles. C'est presque tout ce qu'elle eut à combatre pendant ces quatre années; à la fin desquelles toutes ces inclinations demeurerent tellement mortifiées qu'on les croyoit anéanties en elle hors ce qui pouvoit regarder les usages indispensables de la vue, de l'ouie & de la parole. Après ces quatre années où parmi ses autres tourmens elle avoit souffert une faim insatiable, toutes les mortifications lui furent ôtées de l'esprit en un instant de telle sorte, qu'elle ne se seroit plus trouvée en état de les pratiquer quand elle l'eût voulu, ne lui étant resté que l'habitude de la vertu sans plus ressentir ni resistance en ses membres, ni difficulté au-dehors. Elle reçut alors cette nètteté d'esprit, ce dégagement, & cette liberté qui la mit au-dessus de ses sens pour jouir de son Amour, c'est-à-dire de son Dieu & se remplir de la vérité originale & éternelle que nulle créature, ce semble, n'est capable de pénétrer sur la terre. Elle en fut si pleine, que rien autre chose ne fut plus capable d'entrer dans son cœur ni dans son esprit. Souvent étant à la messe ou au sermon, elle étoit si occupée de son sentiment intérieur qu'elle ne voyoit & n'entendoit rien de ce qui se faisoit ou se disoit; mais elle voyoit & entendoit d'autres choses que la lumiere divine lui découvroit & que l'Esprit saint lui suggéroit au dedans. C'est ce qu'on peut dire au moins pour excuser en elle des abstractions que l'on ne pourroit s'empêcher de reprendre en d'autres comme des distractions & des*

Ch. 53. — L'an 1504. — *Chap. 6.* — *Ch. 44.* — *Ch. 6.*

négligences. Mais sous prétexte qu'elle perdoit souvent en ces rencontres l'usage des sens jusqu'à demeurer évanouie, est-il croyable qu'elle ait dit ce qu'on lui fait dire à son Seigneur. O Amour, je ne veux point de ce qui vient de vous; c'est vous seulement que je veux, ô mon doux amour. *On ajoûte qu'elle vouloit aimer Dieu sans ame & sans corps; c'est-à-dire sans soutien, ou sans nourriture d'autre chose qui fut ou intelligible ou sensible. Mais si sa maniere d'aimer avoit de la conformité avec son Amour, c'est-à-dire son objet, elle ne pouvoit être que très-simple, & sans tant de rafinement. Cet Amour n'etoit pas moins son maître pour l'instruire, que pour la commander. Entre les preceptes qu'il lui donna, il lui recommanda de ne jamais se rien attribuer, de n'avoir rien de propre ou de particulier, de n'employer pas même les termes* de moi *&* de mien, *que l'orgueil & l'avarice ont rendus odieux & méprisables; de ne jamais s'excuser; de ne jamais dire,* je veux *ou* je ne veux pas; *mais de prendre pour fondement de tous ses desirs cette demande de l'oraison du Seigneur,* que votre volonté soit faite *par-tout & en tout.*

Ibid. trad. de Demarets.

VI. *Nous n'entreprendrons pas de décrire les diverses impressions que lui donna l'esprit du pur Amour; les opérations de cet Esprit en elle, ni les états d'action & de souffrance par où il voulut la faire passer pour la purifier & la rendre digne de lui. Il n'y a que des ames choisies & appellées à des états surnaturels qui les puissent sentir; il n'y a qu'elles aussi qui les puissent exprimer; & nous laissons aux docteurs de la science mystique le soin de voir si ceux qui nous ont voulu représenter l'intérieur de Catherine de Gènes dans l'histoire de sa vie, n'ont point manqué ou de justesse, ou de pénétration, ou de fidélité, ou d'expressions pour s'en expliquer. Il est plus court & peut-être meilleur pour nous d'ignorer qu'elle* étoit possédée & remplie de son Amour jusqu'à ne plus sentir ni corps, ni ame, ni esprit, ni volonté, ni lumiere, ni opération; que cet Amour l'appliquant à tout la faisoit agir sans réfléchir; qu'étant noyée dans son Amour, sa foi y étoit perdue, & qu'elle y demeuroit indépendemment de toute espérance de bien au ciel ou en terre; que le pur Amour l'empêchoit de rien endurer ni dans l'esprit, ni dans le corps, & de comprendre même ce que c'est que peine ou tourment, tant de l'enfer qui est déja fait que de tous les enfers imaginables que Dieu pourroit faire encore. Qu'elle ne désiroit rien, parce que tout désir est un manque de perfection; qu'elle ne croyoit pas que personne en terre pût aimer Dieu plus qu'elle, & qu'elle étoit incapable de présomption & d'orgueil; qu'elle abhorroit les gouts spirituels, les attraits & les graces sensibles; qu'elle ne vouloit ni moyen ni milieu entre Dieu & elle, jusqu'à ne pouvoir souffrir un Amour qui fût POUR DIEU, ou un Amour qui fût EN DIEU, parce que *pour* & *en* sembloient marquer quelque chose d'interposé entre Dieu & elle, que le pur Amour ne pouvoit endurer à cause de sa pureté. *Il est, dis-je, beaucoup plus court & sans doute meilleur pour nous d'ignorer tant de paradoxes, que de vouloir travailler à les développer, & de nous persuader que puisque Dieu avoit placé notre Sainte en un poste si haut & si inaccessible, c'est un préjugé qu'il ne nous oblige pas à la suivre & à vouloir nous élever jusqu'à elle.*

Ch. 22. C. 28. Ch. 24. Ch. 38. Ch. 19. Ch. 17. Ch. 18.

Les auteurs de sa vie sont obligés de se contredire souvent eux-mêmes sur ces points.

VII. *Pour ne nous arrêter qu'à ce qu'il y avoit en elle de plus proportionné à notre bassesse, nous remarquerons que cet état tout mystique, qui sembloit l'avoir transportée dans le monde des esprits & des bienheureux, ne l'empêchoit pas de se consacrer*

au secours sensible & corporel des pauvres & des malades par une charité, qui malgré ce qu'on en a dit, & malgré qu'elle en eût elle-même, ne laissoit pas d'admettre quelque milieu ou moyen entre Dieu & elle. c. 8. Dès le commencement de sa conversion, elle s'étoit beaucoup exercée aux œuvres de piété & de miséricorde. La mauvaise conduite de son mari l'avoit réduite à ne pouvoir pas faire beaucoup d'aumônes de son bien ; mais elle cherchoit les pauvres par la ville pour leur procurer toutes les assistances dont elle étoit capable. Elle étoit entrée pour ce sujet dans la compagnie des Dames de la Miséricorde ; & après avoir réglé avec elles dans leurs assemblées les aumônes qu'on pouvoit distribuer, elle alloit par les maisons porter ce qui avoit été ordonné. Lorsqu'il y avoit des malades, elle n'en sortoit pas qu'elle ne les eût servis & nettoyés comme une garde & une infirmiere ; elle y joignoit toujours les soins du spirituel, pourvoyant aux nécessités de leurs ames, par de vives exhortations qu'elle leur faisoit pour leur faire faire un saint usage de leurs maux, & les disposer à une bonne mort. Julien son mari avoit été long-tems sans pouvoir goûter ni souffrir ces dévotions. Ch. 45. Mais après avoir beaucoup prié pour lui, elle le vainquit enfin par sa patience & le gagna par sa douceur. Il se mit lui-même dans la dévotion, & sans quitter sa maison, il embrassa le tiers-ordre de saint François ou des Freres Pénitens, & en pratiqua les exercices avec fidélité. Il mourut bientôt après. Catherine perdit presque en même tems ce qu'elle avoit de freres & de sœurs, entr'autres la religieuse de Notre-Dame des Graces, qui avoit donné lieu à sa conversion, & qu'elle aimoit beaucoup. Bien des gens voulurent la complimenter sur les sujets qu'elle avoit d'une part de se consoler de se voir délivrée des bizarreries d'un mari qui l'avoit tant fait souffrir, & de l'autre, de s'affliger de la perte d'une sœur si chere & de ses proches. Elle répondit sur l'un & l'autre point que tout lui étoit égal dans la situation où l'Amour de Dieu avoit mis son ame ; qu'elle considéroit toutes choses dans l'ordre de la volonté divine ; qu'elle regardoit du même œil les biens & les maux de cette vie, qu'elle n'étoit pas plus touchée des uns que des autres, & qu'étant parfaitement unie à Dieu, elle ne pouvoit avoir que de l'indifférence pour le reste. La mort de son mari la mit néanmoins dans une liberté qui lui laissa le moyen de se donner pour toujours au service du grand hôpital de Genes *. Les administrateurs touchés de son zéle & de sa charité lui confierent le soin général des choses journalieres, & l'intendance de toute la maison. Ch. 8. On admira sa vigilance, son exactitude & sa diligence à pourvoir à tout & à descendre dans l'exécution comme dans le réglement jusqu'au détail des moindres choses ; mais on avoit encore plus lieu d'admirer l'art dont elle savoit allier ces occupations capables de distraire les ames les plus recueillies avec le repos intérieur qui lui étoit nécessaire, pour ne point troubler la jouissance de son Amour. L'Esprit saint joignoit en elle l'action extérieure avec la dépendance de son mouvement & de ses impressions de telle sorte, que c'étoit toujours la même union avec Dieu, le même état de mort à elle-même, la même suspension de son activité & des opérations naturelles de son esprit, que lorsqu'elle vivoit retirée dans les seuls exercices de la vie contemplative. Son desintéressement dans la conduite de cet hôpital étoit si grand qu'elle n'en voulut jamais recevoir aucune commodité pour vivre. Pour le peu qui lui étoit nécessaire, elle le tiroit de ce qui pouvoit lui rester de bien après la dissipation que son mari avoit faite de sa dot, & des héritages qui devoient lui servir de douaire.

* appellé de Pammatone.

VIII. Elle prit dans cet hôpital la maladie contagieuse d'une femme mourante qu'elle avoit baisée à la bouche ; elle pensa en

mourir. Mais Dieu lui rendit la vie pour prolonger le sacrifice qu'elle lui en faisoit, & dans le service des membres souffrans de Jesus-Christ, & dans les feux de l'Amour qui la brûloit. Au tems de ses premieres ardeurs, elle avoit souhaité de mourir pour achever promptement ce qui manquoit à la jouissance où elle étoit de Dieu, parce qu'elle regardoit alors la mort comme le plus grand bonheur qui eût pû lui arriver. Tantôt elle l'appelloit cruelle de ce qu'elle ne venoit pas assez tôt finir ses tourmens; tantôt elle la caressoit en sa maniere comme celle qui devoit la faire entrer dans la possession entiere de son unique bien. Mais elle parut dans la suite condamner elle-même cette impatience; & deux ans après ces transports elle entra dans une espece de mort plus parfaite ou du moins plus précieuse, c'est-à-dire dans un entier abandon d'elle-même à la volonté de Dieu, pour mourir ou ne pas mourir selon la disposition de sa providence. Elle fut très-long-tems sans avoir d'autre directeur que Dieu même; si elle avoit quelquefois recours à quelqu'homme, soit régulier, soit séculier, alors son Amour, c'est-à-dire cet Esprit de Dieu même qui étoit son guide, lui en faisoit une telle peine, qu'elle étoit contrainte de le laisser, & se contentoit de dire en elle-même, Je vous entends, Seigneur, je vous entends. *Quelqu'un ayant trouvé à redire à cette conduite, & lui ayant remontré qu'elle feroit bien pour une plus grande sûreté de se soumettre à l'obéissance d'autrui, elle en eût véritablement du scrupule. Mais dans le doute où elle étoit sur cela, il lui fut répondu en esprit par son oracle ordinaire:* Fies-toi en moi seulement, & ne crains rien. *Elle crut que son Amour vouloit être seul à la gouverner, & l'on prétend qu'il la tint en cet état pendant vingt-cinq ans entiers, sans lui laisser faire ni goûter, ni entendre même aucunes choses spirituelles que celles qu'il lui prescrivoit. C'étoit sans doute une voye fort équivoque & sujette aux illusions; sur-tout si l'on considere qu'elle l'écartoit de celle qui est la plus ordinaire, la plus battue, & selon le préjugé légitime la plus sûre dans l'Eglise. Catherine fut néanmoins obligée de changer depuis, soit à cause de sa vieillesse, soit à cause de la débilité où son ame & son corps se trouvoient réduits depuis la mortification générale de tous ses sens & de son esprit. Elle prit pour directeur un bon prêtre nommé Catanio Marabotti qui voulut bien avoir le soin de son ame & de son corps tout à la fois. Marabotti étoit un homme assez spirituel, de sainte vie, dit-on, & tout propre pour Catherine. Il reçut encore de Dieu une lumiere & une grace particuliere pour connoître l'opération divine du pur Amour dans cette ame, & pour suivre ces voies. Il fut fait recteur du grand hôpital où elle étoit; & toute la fonction de ce nouvel engagement étoit d'entendre Catherine en confession, de dire la messe devant elle, & de lui donner la sainte Communion. Les premieres fois qu'elle voulut se confesser à lui, elle se trouva fort embarassée dans le discernement qu'il lui fallut faire de ce qui étoit péché d'avec ce qui ne l'étoit pas. Elle ne voyoit point qu'elle eût offensé Dieu en rien; & s'il se trouvoit du péché dans ce qu'elle avoit fait, elle ne savoit à qui en attribuer la faute. Elle cherchoit dans sa conscience des sujets de remords & de repentir, & n'y découvroit rien. De sorte qu'à moins que d'avoir d'elle l'opinion de la plus abandonnée des créatures; on ne peut s'empêcher de penser que l'Amour de Dieu qui la remplissoit toute & qui la purifioit sans cesse, l'auroit remise à l'heureuse innocence des enfans. Elle savoit qu'il falloit s'accuser & se reconnoître coupable devant Dieu, elle le vouloit faire ainsi & ne le pouvoit. De sorte qu'il fallut la réduire à déclarer ce qu'elle avoit pensé, ce qu'elle avoit dit, & ce qu'elle avoit fait; & lorsque son confesseur l'ar-*

Ch. 7.

Ch. 44.

Ch. 44.

Sopranisers Ligur. p. 70. 71.
Vie de sainte Cather ch. 44.
Oldoino Athen. Ligust. p. 135.

Vie de sainte Cath. ch. 44.

rétoit pour lui dire, il y a du mal en ceci, il y en a en cela, elle rougissoit de ce qu'on lui disoit, mais non pas de ce qu'elle eût connu avoir mal fait; comme un enfant qui fait mal en une chose sans connoître le mal. Ce sage directeur la fit rentrer peu à peu dans la voie commune des fidéles, sans faire obstacle aux opérations ordinaires de son divin Amour; & il l'accoutuma si bien à lui, qu'elle souffroit dès qu'elle le perdoit de vûe. Il fallut même qu'il prît la direction de tout son temporel comme de son spirituel, qu'il veillât & qu'il présidât à tout ce qui la regardoit; de sorte que la dépendance où elle se mit à son égard fut generale & sans réserve pour imiter en quelque maniere celle où elle étoit à l'égard de Dieu. Marabotti observa la Sainte de près, & l'engagea si bien à lui découvrir les graces que Dieu lui avoit faites depuis sa naissance, qu'il se vit en état de dresser des mémoires à la postérité pour l'histoire.

IX.

L'an 1501. Chap. 47.

Il y avoit peu de tems que Dieu l'avoit pourvue du secours d'un tel homme, lorsqu'il permit qu'elle tombât dans une maladie dont elle fut travaillée pendant neuf ans, & dont la fin fut celle de sa vie mortelle. Les douleurs que lui causa cette rude épreuve furent si aigues & de si longue durée, qu'on ne comprend pas comment le souvenir en est échappé à ceux qui nous (Ch. 24.) *ont voulu persuader que le pur Amour l'empêchoit de rien endurer dans le corps & l'esprit, & de concevoir même ce que c'étoit que peine & que tourment. C'étoit une maladie entiérement inconnue aux hommes; les remedes & les nouritures y étoient également inutiles. Elle souffroit d'un moment à l'autre des convulsions qui l'obligeoient de jetter de hauts cris, & de tems en tems on croyoit la voir à deux* (Ch. 47. 49.) *doigts de la mort. On épuisa tout l'art & les raisonnemens des Medecins du pays; on en fit venir aussi de plus loin, & tous jugerent qu'il y avoit quelque chose de divin dans une maladie où ils ne trouvoient presque rien de naturel. Elle en étoit persuadée plus que personne, & soutenoit que c'étoit le feu de l'Amour de Dieu qui lui brûloit le corps. Elle disoit sur cela des choses qui touchoient vivement & qui tiroient des larmes de ceux qui la voyoient ou qui l'entendoient, quoique souvent personne n'y comprît rien. Après un martyre* (L'an 1510.) *où elle crut qu'son amour avoit voulu rassembler tout ce que les supplices ont de plus vif sur la terre & dans le purgatoire, elle rendit l'ame à Dieu le xiv de septembre l'an 1510.*

Son corps fut mis dans une caisse de bois & enterré dans l'église du grand (Ch. 52.) *hôpital où elle avoit servi tant d'années, près d'un mur au dessous duquel on n'avoit pas pris garde qu'il y avoit un conduit d'eau qui fit pourrir toute la caisse en moins de dix-huit mois. On fut obligé d'en retirer le saint corps, que l'on trouva tout entier, quoique couvert d'une multitude de vers que cette corruption avoit engendrés dans le bois & les habits qui l'enveloppoient. Il étoit jaune par-tout hors l'endroit du cœur qui paroissoit d'un rouge sombre; & l'on se souvint alors de l'ordre qu'elle avoit donné dans le dernier mois de sa maladie d'ouvrir son corps après sa mort assurant qu'on y trouveroit son cœur tout brûlé d'Amour; ordre qu'on n'avoit osé exécuter, de peur de le vérifier ou de le démentir. Il fut remis depuis dans un sépulcre de marbre au haut de la même église; néanmoins la foule des peuples qui le vinrent visiter par dévotion fut cause qu'on le mit plus bas, mais en une place honorable où l'on a continué depuis d'aller faire ses dévotions. On a dressé des informations de sa vie & de ses miracles pour faire proceder à sa canonisation. Elles furent envoyées à la* (Mich. Giust. scritt. Lig. p. 163.) *congregation des Rits; mais on dit qu'elles sont demeurées depuis ce tems* (Bibl. Barb. manusc. cod. 982.) *dans la bibliothéque Barberine, & qu'on ne parle plus de cette affaire.*

X. *Mais si elle n'a point encore de place parmi les Saints que l'Eglise honore en public d'un culte religieux, elle s'est acquis un rang considérable entre les écrivains ecclésiastiques par deux traités que nous avons avec l'histoire de sa vie, & qui sont de grands monumens de la spiritualité & de l'élévation de son génie. L'un est un dialogue entre l'Ame, le Corps, l'Amour propre, l'Humanité, l'Esprit & Notre-Seigneur. Le sujet est le pur Amour de Dieu, & l'on peut juger du reste par la qualité des entreparleurs. L'autre est un traité du Purgatoire, dont elle a conçu la nature sur le feu de l'Amour de Dieu qui la brûloit & la purifioit dans les tourmens réels qu'il lui faisoit souffrir. Comme elle se trouvoit parfaitement unie à son divin Amour dans le purgatoire de cette vie, & contente de tout ce qu'il opéroit en elle de plus violent, elle comprenoit de la même maniere l'état des ames qui sont au purgatoire de l'autre monde pour purger la rouille ou tache de leurs péchés. C'est un traité si sublime qu'il n'est guéres qu'à la portée de ceux qui ont fait de grands progrès dans la perfection de la vie spirituelle. Aussi de deux choses, qui selon la créance commune de l'Eglise composent l'état du purgatoire, & qui sont la charité & la peine, Catherine n'y parle guéres de celle-ci, s'arrêtant plus particulierement à considérer l'autre avec la suite de ses plus rares effets.*

XV. JOUR DE SEPTEMBRE.

SAINT NICOMEDE Prêtre, Martyr à Rome.

I. Siecle.

NICOMEDE tient le premier rang des Saints du quinzieme jour de septembre dans les martyrologes, & ce jour n'étoit occupé que de son office, avant l'établissement de l'octave de la nativité de la sainte Vierge. Aussi son culte est d'un établissement très-ancien dans l'Eglise Romaine, & l'on voit que son nom étoit fort célebre à Rome, entre ceux des martyrs de cette ville. Mais on ne peut point dire que l'histoire que nous avons de sa vie & de son martyre, soit fort assurée dans la plûpart des circonstances qu'on en rapporte. On prétend qu'il servoit les fideles de l'église de Rome, lorsque l'empereur Domitien excita contre les chrétiens une persécution, qui fit beaucoup de martyrs en moins de deux années qu'elle dura. Après leur avoir procuré de leur vivant toute l'assistance que son ministére & sa charité pouvoient lui suggérer, il ne les abandonnoit pas à la mort, & leur rendoit encore les derniers devoirs de la sépulture, malgré la vigilance des persécuteurs, qui empêchoient que l'on distinguât les corps des martyrs de ceux des scélérats qui souffroient pour leurs crimes. On sçut qu'il avoit retiré des cloaques celui de la vierge sainte Felicule, dont nous avons parlé au XIII de juin, & qu'il l'avoit enterré dans une petite terre qu'il avoit à deux ou trois lieues de Rome. On le fit pren-

Front. Kal. p. 133. 89.

Vers l'an 95.

Act. Nerei & Achill. ap. Sur. & Boll. ad d. 12. maii.

dre, & on donna ordre de le battre jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups. Son corps fut enterré sur le chemin de Nomento ; & l'on croit communément que son martyre arriva sous Domitien, quoiqu'il fallût le mettre sous Trajan ; si l'on s'arrêtoit à ce qu'en disent les actes de saint Nerée & de saint Achillée, dont nous avons parlé au XII de Mai.

Till. t. 2. p. 142.

La fête de saint Nicomede se trouve marquée au XV de septembre dans les martyrologes du nom de saint Jerôme, dans celui de Bede, & dans tous les suivans, dans l'ancien calendrier Romain du VII siecle, dans le sacramentaire de saint Gregoire. L'on voit encore une autre fête de notre Saint au premier jour de juin dans ce sacramentaire ; dans le martyrologe qu'on a cru être l'ancien Romain & dans plusieurs autres. C'est celle de la dédicace d'une église de saint Nicomede, dont il est parlé dans les conciles de Rome tenus sous le pape Symmaque, à la fin du cinquieme siecle & dans le suivant. Le Saint a eu aussi un titre dans Rome autrefois, & un cimetiere de son nom qui fut achevé & consacré vers l'an 620 par le pape Boniface V. On dit que son corps fut transporté de Rome à Milan avec celui de saint Quirin évêque de Sisseg en Pannonie. Mais on n'en a gueres de preuves.

Baron. not. mart. Front. vir. Florent p 853. & 566. Boll. t. 1. jun. p. 6. Menard. not. sacr p. 163. 164.

Front. supr. p. 134. Anast. vit. Bon c. 70. Boll. Papebr. t. 1. jun. p. 383.

AUTRES SAINTS DU quinzieme jour de Septembre.

I. SAINT NICETAS GOT Martyr, & quelques autres Martyrs de la persécution des Gots hors de l'Empire Romain du tems de Valentinien I. & de Valens.

IV. Siecle.

LEs principaux martyrs de la persécution excitée contre les Chrétiens, chez les Gots orientaux, lorsqu'ils étoient encore Payens, sont saint Nicetas & saint Sabas, duquel nous avons parlé au douze d'avril. L'histoire de ce dernier est plus certaine, parce qu'elle s'est conservée pure & entiere dans une lettre de l'église de Gothie à celle de Cappadoce, où l'on envoya ses reliques ; au lieu que celle de saint Nicetas a été mêlée & corrompue par Metaphraste, sous prétexte de l'orner & de l'enrichir. Mais le nom de notre Saint a toujours été plus célebre que celui de saint Sabas, principalement dans l'église Grecque, où on le mettoit au rang de ceux qu'on appelloit *Grands-Martyrs*. Il étoit de race Gothique, né vers les rives du Danube ; & l'on dit qu'il fut converti à la foi encore jeune par Theophile évêque des Scytes, des Sarmates & des Gots du tems de Constantin, qui assista & souscrivit au concile de Nicée. Quoiqu'il y eût de tems en tems des martyrs chez les Gots comme chez les Perses, Nicetas s'y conserva jusqu'au regne de l'empereur Valens, sans qu'il paroisse que pendant un si long intervalle de tems il eût été troublé dans les exercices de sa religion. Les Gots se trouvoient divisés du tems de cet empereur &

I.

Ruin. Act Sinc. p. 673. Menaa 15. sept. Niceph. l. 11. hist. eccl. c. 48. Socrat. l. 2. c. 41 Euseb. l. 3. vit. Const. c. 7.

Sozom. l. 6. c. 37. Socr. l. 4. c. 33.

Vers l'an 370.

obéissoient à deux rois, dont l'un étoit Fritigerne, l'autre Athanarich. Le premier étoit allié des Romains, ce qui n'empêcha pas qu'il ne se répandit beaucoup de sang chrétien parmi ses sujets, dont la plûpart étoient encore idolâtres. Il avoit la guerre avec Athanaric, prince cruel & grand ennemi des Romains; & sentant le besoin qu'il avoit de la protection de l'empereur Valens, il se fit chrétien pour en obtenir plus facilement le secours qu'il lui envoya demander. C'étoit une voie de conversion fort défectueuse & fort intéressée; & Fritigerne qui étoit plus en peine de plaire à l'empereur qu'à Dieu, voulut embrasser la secte de ce prince qui étoit Arien, & fit catéchiser ses peuples par l'évêque Wlphilas qui étoit de la même secte. C'est ainsi que la religion des Gots, mais seulement de ceux qui étoient de l'obéissance de Fritigerne fut corrompue dans sa source *. Ils l'apporterent ainsi dans l'Italie, dans l'Espagne & dans une partie des Gaules au siecle suivant, lorsqu'ils vinrent y établir leur domination par la force de leurs armes.

* Le reste avoit été catholique long-tems avant que d'embrasser l'Arianisme.

II. Athanaric qui regardoit le christanisme, comme une religion propre aux Romains, regarda les chrétiens de ses états comme ses ennemis, parce qu'il l'étoit des Romains. C'est ce qui lui fit exciter une sanglante persécution contre eux, à quoi il se trouvoit encore excité par le désir de se venger de Fritigerne. Il fit mourir par divers supplices un grand nombre de catholiques; car l'hérésie Arienne n'avoit point encore gagné alors le pays des Gots orientaux, qui étoit celui où il régnoit. Il fit mettre une idole sur un chariot, avec ordre de la promener par les villages & les cabanes de ceux qui étoient suspects, ou dénoncés comme chrétiens. On les sommoit de l'adorer & de lui sacrifier; s'ils refusoient, on brûloit les cabanes avec ceux qui étoient dedans. Plusieurs personnes de tout âge & de tout sexe, parmi lesquelles se trouvoient beaucoup de femmes qui étoient nourrisses, croyant éviter ces violences, se réfugierent avec leurs enfans dans le lieu où s'assembloit l'Eglise, qui sembloit devoir être un asyle. Mais les Payens y mirent le feu & les brûlérent tous. Athanaric après avoir fait tuer un grand nombre d'autres fidéles eut horreur de faire mourir le reste. Il se contenta de les tourmenter diversement, puis les chassa sur les terres de l'empire Romain. De tous ceux qui ont souffert sous ce prince barbare, on ne connoit que saint Nicetas & saint Sabas. Les noms des autres sont demeurés inconnus. L'on met parmi les martyrs de cette persécution, deux prêtres nommés *Barthus* & *Verca*, & un autre solitaire nommé *Arpila*, que l'on dit avoir été brûlés avec vingt-trois autres personnes, dans une église où ils étoient assemblés. Il est vrai que leur martyre est rapporté aussi au tems des empereurs Valentinien, Valens & Gratien, mais sous un autre roi des Gots, appellé Jungheric. Les Grecs disent dans leurs livres d'Eglise, & dans leurs histoires, que saint Nicetas fut brûlé pour la foi catholique par ordre d'Athanaric, & en font la fête le XV de septembre, comme les Moscovites & les autres qui suivent leur Rit. C'est d'eux qu'on l'a pris, pour l'insérer au même jour dans le martyrologe Romain moderne; mais il n'y est point parlé des autres martyrs Gots, qui souffrirent dans la même persécution. On prétend que le corps de saint Nicetas fut apporté quelques années après du pays des Gots, à Mopsueste

Sozom. l. 6. c. 37.

August. de civ. Dei l. 18. c. 52.

Sozom. supr.

Menaa d. 26. mart. Ruin. p. 672.

Men. d. 15. sept. Ephem. Græc. Mosch. ap. Boll.

Surius d. 15. sept. p. 158. n. 4. 5. Mopsueste en Cilicie où il fit divers miracles, & où on lui bâtit une église.

V. Siecle.

II. S. EVRE EVESQUE DE TOUL en Lorraine.

Lat. APER.

I. Paulin. ep. 38-39. 44. ed. nov. seu 27, 28, 29. vet. ed.

APER vulgairement appellé saint *Evre* évêque de Toul, que nous ne croyons pas devoir distinguer d'Aper ami de saint Paulin de Nole* s'étoit rendu considérable dans le monde dès sa jeunesse, non seulement par sa naissance & ses richesses; mais encore par son esprit, son éloquence, son savoir, & par l'habileté qu'il avoit pour les affaires. Il épousa une femme nommée Amande, dont il eut plusieurs fils & une fille? & après avoir paru dans le barreau avec grande réputation, il exerça diverses magistratures, comme assesseur & comme juge, avec beaucoup de suffisance & d'intégrité. Ce fut sans doute ce qui lui donna occasion de connoître saint Paulin lorsqu'il étoit encore dans les charges & les dignités de l'empire. L'amitié qu'il contracta avec ce Saint ne lui fut pas seulement honorable; on peut juger par les monumens qui nous en restent, qu'elle lui fut aussi très-avantageuse, & que Dieu la fit servir même à sa conversion après qu'il eut entiérement détaché saint Paulin des liens du siecle. C'est à quoi il semble que contribua principalement lé commerce de lettres qu'ils entretenoient ensemble. Evre préparé peu à peu par la grace dont il plût à Dieu de l'éclairer, & touché autant des exemples que des instructions de son illustre ami, reconnut enfin la vanité de tout ce que le monde peut promettre, ou renferme de plus grand. Il passa de la prudence du siecle, qu'il avoit fait valoir avec beaucoup de faste à la sagesse céleste, dont il se rendit l'humble sectateur. Le changement de son cœur produisit bientôt celui de sa vie. Il en écrivit à saint Paulin, & lui marqua que Dieu avoit enfin dissipé les ténebres de son esprit, & que convaincu de la vérité, il croyoit par une foi ferme & invariable, que Jesus-Christ est le fils de Dieu, & qui a éte attaché à la Croix pour le salut des hommes. Ce qui nous fait juger qu'Evre avoit été jusques-là engagé dans le paganisme, ou au moins dans quelque hérésie, qui pouvoit lui avoir corrompu l'esprit, comme l'amour des créatures & des choses périssables lui avoit gâté le cœur dans la vie toute séculiere qu'il avoit menée. Saint Paulin lui récrivit aussi-tôt, tant pour se réjouir avec lui d'une conversion qui ne pouvoit pas manquer de causer beaucoup de joie aux Anges, que pour l'affermir dans ses saintes résolutions, & traiter avec lui des vrais moyens de servir Dieu. Sa femme Amande le suivit ou le devança plutôt dans ce nouveau chemin; & loin de lui être une occasion de mollesse ou d'avarice, elle lui inspira le courage dont elle étoit animée, pour se détacher généreusement des plaisirs & des richesses. Ils firent profession d'une continence perpétuelle par un consentement réciproque; & la séparation de leurs corps ayant formé en eux uue union des cœurs & des esprits encore plus étroite qu'auparavant, ils ne demeurerent

Marginal notes: Le Brun diss. p. 130. &c. — Ep 38. n. 1. — L'an 403. — Ep. 44. n. 4. — Ep. 39. n. 1. 3.

* Voyez dans la Topgraphie des Saints sous le titre de la ville de Toul les raisons que l'on a pour mettre Aper ou S. Evre du tems de S. Paulin avant que cette ville fût aux François plutôt que sous Clovis.

ensemble que pour s'entre secourir dans les exercices de la piété chrétienne, & pour vaquer aux besoins de
Ep. 39. n. 2. leurs enfans. C'est ce qui les empêcha de se dépouiller entiérement de leurs biens, comme avoient fait saint Paulin & la bienheureuse Therasie sa femme, & comme ils s'étoient même proposé de faire d'abord, afin de pouvoir embrasser la pauvreté évangélique dans sa perfection.

II. Les progrès que fit Evre dans les vertus chrétiennes depuis sa conversion, furent si prompts & si grands, qu'on le jugea digne d'être élevé au sacerdoce, presque en même tems qu'on le vit chrétien. C'étoit alors un zele fort ordinaire aux peuples, surtout dans les Gaules où vivoit Evre, que dès qu'ils voyoient des personnes considérables dans le monde se retirer pour servir Dieu, ils les contraignoient de recevoir la prêtrise. Ils y employoient souvent les dernieres violences ; & se soucioient peu de ce que les regles ordinaires de l'Eglise prescrivoient sur cela, principalement lorsque les personnes qu'ils proclamoient, avoient été dans les offices de la robe plutôt que dans ceux de l'épée, persuadés que des magistrats qui avoient dignement rendu la justice, devoient avoir plus de dispositions que les autres pour les fonctions du ministere ecclésiastique. La prêtrise d'Evre semble avoir suivi de si près sa conversion, qu'on ne lui donna guéres le loisir de goûter la douceur de la retraite qu'il s'étoit procurée dans une de ses terres, aprés s'être dé-
Ep. 39. n. 3. mis de ses emplois publics. Après y
L'an 404. avoir passé près d'un an il en fut tiré, malgré la résolution qu'il avoit faite d'y employer le reste de sa vie à prier, à étudier les saintes Ecritures, & à cultiver sa terre de ses mains, pour travailler au champ du Seigneur. Sa femme qui étoit d'accord avec lui pour toute autre chose, se rangea du côté de ceux qui le déroberent ainsi à sa solitude pour l'attacher au service de l'Eglise. Afin qu'il pût travailler au salut des autres avec plus de liberté, elle voulut le débarasser entiérement des soins de leur famille commune & les prendre sur elle-même. De son côté elle sçut si heureusement Ep. 44. n. 5.
allier les exercices de la piété, avec ses occupations domestiques, & les affaires séculieres, que l'on vit bien que ce n'étoit pas le siecle qu'elle vouloit préférer à Jesus-Christ; mais qu'elle préféroit seulement son mari à elle-même pour la gloire de Jesus-Christ& pour l'utilité qu'en devoient retirer les fidelles.

Les gens du siecle avec lesquels Evre avoit eu des habitudes avant sa conversion, ne manquerent point de blâmer sa conduite. Ils regarderent son changement comme un trait de folie ; & non contens de mépriser en lui cette humilité qui condamnoit leur orgueil, ils eurent recours à diverses calomnies, pour tâcher de noircir sa réputation. Evre voulut bien encore la sacrifier pour Jesus-Christ, comme le reste des biens périssables, auxquels la vûe de ceux du ciel l'avoit fait renoncer. Il commença à se croire heureux, puisqu'on le traitoit déja en serviteur de Jesus-Christ, & qu'on le jugeoit digne de la haine du monde. Saint Paulin ayant appris l'état où se Ep. 38.
trouvoit son ami, lui récrivit de Nole où il demeuroit, une belle lettre que nous avons encore, pour l'encourager à résister fortement à ces tentations, & à souffrir en silence des persécutions qui étoient assez semblables à celles qu'on lui avoit faites à lui-même, lorsqu'il avoit voulu aussi abandonner le monde après sa conversion. Nous avons encore deux autres

lettres de Paulin & de Therasie, adressées à Evre & à Amande, par où l'on voit qu'ils ne s'écrivoient réguliérement qu'une fois l'an à cause de l'éloignement des lieux, quoiqu'ils fussent toujours présens l'un à l'autre en esprit. Il ne nous est resté aucune marque de leur commerce depuis l'an 406; & l'on juge qu'il pourroit avoir été interrompu par la grande inondation que firent les Alains, les Suèves, les Vandales, & les autres barbares dans les Gaules, & par la révolte du tyran Constantin, qui mit dans l'empire d'Occident le trouble qui fut depuis continué par les Gots.

& 406.

407.

III. On croit que saint Evre fut quelque tems après élevé sur le siege épiscopal de Toul dans la premiere Belgique sous la métropole de Treves; mais les assurances qu'on en a, ne sont pas entiérement inconteftables. Au moins l'on peut dire en faveur de ceux qui mettent notre Saint dans le cinquieme siecle, qu'il n'y a guéres d'apparence qu'il ait vécu sous le regne des petits-fils de Clovis, & beaucoup moins encore qu'il ait paru dès le tems de l'empereur Adrien. Ceux qui distinguent l'évêque de Toul d'avec l'ami de saint Paulin, le mettent sur le siege de cette église après Ursus successeur d'Auspice, au tems duquel on dit que les François firent la conquête de ce pays. Ils produisent des actes de sa vie, qui sont tous différens de ce que nous avons rapporté, & qui paroissent assez anciens, mais de peu d'autorité. On peut assurer que son culte étoit tout publiquement établi dès le sixieme siecle, ou du moins avant le milieu du septieme, puisque sainte Salaberge abbesse de Laon, bâtit une église en son honneur dans son abbaye. Long-tems auparavant on en avoit dédié une sous son nom à Toul, dont il avoit lui-même jetté les fondemens; & nous voyons qu'elle servit d'asyle du tems de Clotaire II. On y joignit un monastere qui porta aussi son nom, & qui subsiste encore maintenant sous la regle de saint Benoît. Saint Gerard évêque de Toul, qui mourut l'an 994, ayant trouvé son corps, en fit la translation solennelle dans son église, & l'on prétend que la cérémonie fut accompagnée de quelques miracles, dont il plût à Dieu de glorifier la mémoire de saint Evre. Le même prélat fit venir aussi de Troyes le corps de sainte Apronie, que l'on fait passer pour la sœur de notre Saint, & que le peuple appelle en divers endroits de la Champagne & de la Lorraine sainte Aprone, sainte Evroine & sainte Euvronie. Les vrais martyrologes de Bede & d'Usuard, ceux de Wandalbert, d'Adon, & les autres jusqu'au Romain moderne, font mention de saint Evre au XV de septembre.

Vit. Salaberg. ap. Mab. sæc. 2. Bened.

Le Brun. p. 134.

Viudric. vit. S. Gerardi ap. Boll. tom. 3. april. p. 208. n. 13.

Chatel. Hagiol.

III. SAINTE EUTROPE ou sainte EUTROPIE, veuve en Auvergne.

V. Siecle.

EUTROPIE étoit une dame de grande considération, dans la ville d'Auvergne du tems de l'évêque saint Sidoine Apollinaire. Elle honoroit l'état de sa viduité par la pratique des vertus chrétiennes qui pouvoient contribuer à sa sanctification; & l'exemple de sa conduite étoit un modele singulier pour les autres. Elle joignoit la douceur & la modestie à une sage tempérance. Elle se mortifioit le corps par de grandes abstinences, tandis qu'elle nourrissoit les pauvres de son bien. Assidue à la priere & à tous les exercices de la piété chrétiennes, elle veilloit sans cesse sur elle-même cherchant à plaire à Dieu, &

Sidon. Apoll. epist. 2. l. 6.

faiſant paroître beaucoup d'horreur & d'éloignement pour tout ce qui étoit capable de lui déplaire. Sa vertu fut éprouvée par diverſes afflictions qui lui furent envoyées de la part de Dieu, puis ſuggérées par les mauvais offices des hommes. Après être demeurée veuve aſſez jeune, elle perdit ſon fils & enſuite ſon petit-fils, où conſiſtoit toute ſa conſolation dans le monde. C'étoient de rudes coups pour une mere; mais elle les reçut de la main de Dieu, avec une ſomiſſion égale à la patience qu'elle fit paroître dans tout ce qu'elle eut à ſouffrir par cette privation. Mais ce qui augmenta ſes tribulations, ce fut un fâcheux procès que lui ſuſcita un prêtre nommé Agrippin, qui employa divers artifices & d'autres moyens honteux pour ajouter la perte de ſon bien a celle de ſes enfans. Il paroit qu'Agrippin étoit le pere de ſa belle-fille, & que la mort de l'enfant qui étoit né du mariage du fils d'Eutropie avec la fille d'Agrippin, avoit donné lieu à ſes chicanes. Sidoine Apollinaire par le double droit qu'il avoit ſur les parties, & comme l'évêque & comme l'ami des deux, voulut s'entremettre pour les accommoder. Eutropie par un rare déſintéreſſement y donna les mains tout d'un coup; ce qui parut d'autant plus extraordinaire & plus digne d'admiration, qu'elle étoit la partie offenſée, & qu'elle avoit affaire à un prêtre qui lui devoit l'exemple. Voyant qu'Agrippin perſiſtoit toujours à la troubler, quoique Sidoine eût déja gagné quelque choſe ſur ſon eſprit, elle réſolut d'employer encore le crédit d'un autre évêque nommé Pragmace, marquant aſſez par une conduite ſi chrétienne, qu'elle ne vouloit point d'autres juges, que ceux-mêmes qui ſembloient devoir être plus favorables à ſa partie, & qu'elle ſacrifioit de bon cœur à la paix, pour conſerver l'union & la charité, ce qu'une exacte juſtice n'auroit pas manqué de lui adjuger. Sidoine Apollinaire ſe chargea avec plaiſir d'en écrire à ce prélat, que quelques-uns ont pris pour un évêque d'Autun, à quoi d'autres ne trouvent point d'apparence. Il lui marquoit dans ſa lettre que *ſainte* Eutropie s'eſtimoit heureuſe de ſortir de cette affaire par ſon moyen, & qu'elle croiroit avoir gagné ſon procés, pourvu quaprès avoir abandonné à ſa partie ce qu'elle lui demandoit, elle ne fut plus obligée de plaider. La qualité de *Sainte* qu'il donne à Eutropie, ne pouvoit être que le titre de ſa vertu, puiſque les femmes n'avoient ni caractere ni dignité, comme les évêques & les prêtres, à quoi on l'eût pu attacher. C'eſt ſans doute ce qui a porté les auteurs de martyrologes à lui donner une place dans les faſtes de l'Egliſe. On croit au moins que c'eſt elle qu'on a eu intention de mettre dans le Romain moderne au xv de ſeptembre, quoique quelques ſavans eſtiment que ce n'eſt qu'une conjecture fort legere. L'auteur du martyrologe de France, qui la prend auſſi pour la même, ne marque ſa fête qu'au xxvi de ſeptembre. Il y eut preſque en même tems dans les Gaules une autre ſainte Eutropie; c'étoit une vierge qui fut martyriſée à Reims par les Huns, dans les ravages qu'ils firent ſous la conduite d'Attila; ce qui ſuffit pour ne les pas confondre. La fête s'en fait au xiv de decembre avec celle de ſaint Nicaiſe.

Savaro & Sirmond. not. ad Sidon. ep. 2. l. 6.

Savar. p. 366. Baron not. Sirm. p. 106.

VII. Siecle. ## IV. S. ACHART ou S. ACAIRE, *second Abbé de Jumieges.*

Lat. AICADRUS.

I. *Chat. Hag. Anon. ap. Mabill. pag. 954. sæc. 2.* SAint AICADRE que nous appellons plus communément saint *Achart*, & que d'autres nomment encore saint *Acaire*, étoit fils d'Anscaire & d'Ermêne, & issu d'une des meilleurs noblesses de Poitou. Lorqu'il fut (Vers l'an 624.) en état de commencer ses études, ses parens le mirent en pension dans une abbaye de saint Hilaire de Poitiers, sous la discipline d'Ansfride ou Anfroi, religieux célebre par sa doctrine & son esprit, mais plus recommandable encore par son éminente piété. Il répondit parfaitement aux soins d'un si excellent maître, & sortit de ses mains également formé aux lettres & à la vertu. A l'âge d'environ dix-huit ans il renonça au siecle, & alla (Vers l'an 642.) se consacrer au service de Dieu dans l'abbaye de saint Jouin, aux extrémités du Poitou du côté de l'Anjou, entre Thoars & Moncontour. Ses parens qui étoient riches & vertueux, étant ravis de lui voir prendre un parti si avantageux, lui donnerent quelques terres. Achart les offrit à l'église de saint Pierre de Quinçay, qui venoit d'être fondée à une lieue & demie de Poitiers avec un nouveau monastere par saint Filbert abbé de Jumieges, au diocêse de Rouen, qui s'étoit retiré dans le Poitou près de l'évêque Ansoald, pour fuir la persécution d'Ebroïn maire du Palais. La réputation de ce saint homme jointe au desir qu'Achart avoit de s'avancer dans la perfection de l'état qu'il avoit embrassé, lui fit quitter saint Jouin pour (Vers l'an 677.) aller se mettre sous sa discipline dans sa nouvelle communauté de Quinçay. Saint Filbert remarqua en lui tant de sagesse, de vertu, & de capacité qu'il l'en établit le premier abbé, parce qu'il avoit choisi pour sa retraite un monastere qu'il avoit bâti à la faveur de l'évêque de Poitiers dans l'isle de Her, qu'on a depuis appellé Nermoûtier. L'odeur de sa piété & de ses autres vertus, attira à lui les personnes les plus spirituelles & les plus religieuses des autres monasteres du pays, dont les unes se contentoient de conférer avec lui, & de le consulter sur les moyens les plus assurés du salut, les autres cherchoient à demeurer sous sa discipline, pour prendre sur lui-même le véritable esprit de religion.

Saint Filbert retourna dans l'abbaye II.
de Jumieges en Normandie après la mort d'Ebroïn; & n'ayant plus rien à craindre de la part de ses persécuteurs & de ses adversaires, il sembloit devoir y finir ses jours, sur-tout après s'être parfaitement réconcilié avec saint Ouein évêque de Rouen, qui s'étoit laissé prévenir contre lui. Mais l'amour de la solitude qu'il avoit goûtée à Nermoûtier durant son exil, le rappella en Poitou; & lorsqu'il fut arrivé à Poitiers, il pria l'évêque Ansoald d'agréer qu'Achart allât gouverner en sa place la grande abbaye de Jumieges, qui sembloit être le chef-d'œuvre de ses établissemens. Ansoald y consentit sans s'arrêter à l'intérêt qu'il avoit de conserver dans son diocêse un homme qui faisoit tant d'honneur à son église. Achart de son côté se fit (L'an 683.) un devoir d'obéir à son évêque & à saint Filbert son supérieur, quoiqu'il dût lui être fâcheux de quitter un climat où il étoit né, & une maison dont il étoit en quelque sorte le fondateur. Il trouva à Jumieges une communauté beaucoup plus nombreuse qu'à Quinçay; car on prétend qu'elle étoit

composée de neuf cens religieux, & de quinze cens serviteurs & domestiques. Le gouvernement d'une si nombreuse famille demandoit toute l'application d'un maître aussi expérimenté, qu'il étoit déja dans l'art de conduire les autres. Il s'en acquitta avec tant de prudence, de zele, de vigilance, d'éxactitude & d'équité, qu'il honora son ministere beaucoup plus par sa sagesse & sa vertu, que par son autorité. Il donnoit à tous ses disciples l'exemple de tout ce qu'il leur prescrivoit; il se faisoit tout à tous, il accommodoit sa regle à leurs forces pour les fortifier d'avantage, & les faire toujours avancer dans la perfection; & usant du don de discernement qu'il avoit reçu de Dieu, il diversifioit sa conduite selon les besoins différens de ses religieux, pour les conduire tous à Jesus-Christ. Il mourut de la mort des justes, vers l'an 687 âgé d'environ 64 ans. Les anciens martyrologes, je veux dire ceux du neuvieme siecle, ne parlent point de lui; le Romain moderne en fait mention au XV de septembre, qui passe pour le jour de sa mort. Cependant on ne peut nier que son culte ne soit d'une institution fort ancienne, puisqu'il y avoit une église consacrée en son honneur à Jumieges, avant l'établissement des Normans dans la Neustrie. Son corps avoit déja été enlevé par la crainte des barbares, & transporté avec celui du bienheureux Hugues évêque de Rouen, à Hâpres entre Cambray & Valenciennes, qui depuis ce tems devint un prieuré dépendant de l'abbaye de Jumièges, dont l'on eut soin d'y envoyer des religieux pour faire faire le service autour du tombeau du Saint. Mais l'éloignement des lieux étant fort incommode pour l'entretien de cette correspondance, il se fit entre les abbayes de saint Vast d'Arras & de Jumieges, l'an 1024, une échange de la terre de Hâpres, contre celle d'Anglicourt en Beauvaisis, par lequel les reliques de saint Achart demeurerent en la disposition des moines de saint Vast.

L'an 687.

Mab. p. 953. n. 4. & p. 971.

V. SAINT EMILA DIACRE & S. JEREMIE, *Martyrs en Espagne.*

IX. Siecle.

La persécution excitée par les Mahometans à Cordoue & dans les autres lieux d'Espagne, qui étoient de l'obéissance de leur roi Abderrama, alloit toujours en augmentant sur la fin du regne de ce prince infidele, moins par sa cruauté que par le zele des Chrétiens du lieu qui se pressoient de courir au martyre avant qu'on leur en fermât la porte. Il y avoit paru quelque rallentissement depuis la mort des deux martyrs saint *Christofle* religieux de saint Martin de Roiane, dans les montagnes du diocêse de Cordoue, & saint *Leuvigilde* religieux de saint Juste qui avoient souffert *le* XX ou le XXI d'août de l'an 852; & les persécuteurs las de répandre le sang chrétien sembloient vouloir respirer. Mais leur fureur fut ranimée par l'ardeur de deux jeunes hommes, dont l'un nommé EMILA ou EMILLAN étoit diacre, l'autre appellé JEREMIE étoit simple laïc. Tous deux sortoient de familles nobles & fort considérées dans Cordoue, & avoient été élevés aux lettres, & à la piété dans l'école de l'église de saint Cyprien, où il semble même qu'ils enseignoient actuellement les autres. Comme ils entendoient & parloient fort bien l'Arabe, ils voulurent se servir de cet avantage contre la fausse religion, qui ne s'étoit établie & ne se main-

L'an 852.

Eulog. Memor. l. 2. c. 12.

tenoit dans leur païs ; que par le moyen de cette langue. Le diacre Emila fit contre le faux prophête Mahomet des déclamations & des invectives si fortes, qu'elles firent oublier tout ce qu'en avoient déja dit les autres martyrs. Il fut secondé par Jérémie ; & les infideles qui croyoient avoir suffisamment vengé leur Mahomet, jugerent par ces hardies résolutions, que le nombre de ses ennemis n'étoit guéres diminué, & que sa religion avoit tout à craindre d'eux. Ils voyoient que le peuple Mahometan commençoit à s'ébranler à la vûe de tant de gens, qui marquoient un si grand empressement pour sacrifier leur vie à Jesus-Christ ; & ils appréhendoient qu'à la fin les Chrétiens ne vinssent à bout de secouer le joug de leur domination. C'est ce qui leur fit reprendre le dessein d'exterminer la religion Chrétienne en Espagne. On arrêta d'abord Emila & Jérémie ; & après les avoir retenus quelque tems dans les cachots, on leur fit couper la tête. Leurs corps demeurerent suspendus à des poteaux pendant deux ou trois jours, & furent jettés ensuite au delà de la riviere. A l'heure même qu'ils furent décollés, ils s'éleva un si furieux orage meslé de tonnerres, d'éclairs & de grêle, que tout le monde en fut effrayé. Ce qui n'empêcha point que dès le lendemain les persécuteurs ne fissent de nouveaux martyrs *. Usuard a marqué la fête de saint Emila & de saint Jérémie au XVII de septembre ; mais saint Euloge l'historien & témoin de leur martyre, témoigne qu'ils moururent le XV. C'est le jour où l'on fait mention d'eux dans le martyrologe Romain.

S. Rogel &c.

RENVOIS.

* Saint VALERIEN martyr a Tournus en Bourgogne. Voyez au IV de septembre avec la vie de saint Marcel de Challon.

* Saint LUBIN évêque de Chartres, dont la fête se célebre le XV de septembre dans la plupart des églises où son culte est établi ; à cause que le jour de sa mort tombe dans le carême, qui est un tems où l'on n'admettoit point les offices des Saints. Voyez au XIV jour de mars.

XVI. JOUR DE SEPTEMBRE.

SAINT CORNEILLE PAPE & Martyr.

III. Siecle

§. I. HISTOIRE DE SON PONTIFICAT.

LA mort du pape saint Fabien martyrisé le XX de janvier de l'an 250 fut suivie d'une vacance de siege qui dura près de seize mois. On ne put lui donner plutôt un successeur, parce que l'empereur Dèce qui venoit de commencer une cruelle persécution contre l'Eglise, auroit souffert plus volontiers, dit saint Cyprien, une révolte dans l'état pour lui disputer l'empire, que l'élection d'un évêque de Rome, qui fut capable de soutenir la religion Chrétienne contre les desseins qu'il avoit de la ruiner. Le prêtre CORNEILLE qui étoit du corps du clergé Romain, qui avoit gouverné l'église des fideles dans tout cet intervalle avec beaucoup de vigilance & de courage, fut élu enfin l'an

Cypr. ep. 52. p. 68. edit. Prior. Albaspin obs. l. 1. c. 23. Tillem. t. 3. p. 428. 450.

L'an 251.

251. pour conduire le troupeau de Jesus-Christ qui avoit un si grand besoin d'un pasteur. Il avoit passé par tous les dégrés du ministere ecclésiastique, selon que le demande la discipline de l'Eglise avant que de se voir élevé ainsi au comble du sacerdoce. Il avoit attiré sur lui les graces du Seigneur qu'il avoit servi dans tous ses emplois par la pureté, l'exactitude & la fidélité avec laquelle il s'en étoit acquitté. Il n'avoit ni brigué ni desiré cette haute dignité, qui malgré les périls dont elle se trouvoit environnée, étoit devenu l'objet de l'ambition de plusieurs. On avoit toujours remarqué en lui une modestie, une retenue & une tranquillité d'esprit pareille à celle des personnes que Dieu appelle au gouvernement de son peuple, une pudeur semblable à celle des vierges qui ont toujours la conscience pure, une humilité de cœur qui est inséparable de l'amour de la chasteté, & qui en est la garde. Corneille toujours entretenu dans de telles dispositions étoit bien éloigné de faire violence aux autres, comme faisoient plusieurs pour devenir évêque. Il fallut la lui faire à lui-même pour le contraindre d'accepter l'épiscopat; & il ne se rendit qu'après qu'on l'eut convaincu que les prélats qui étoient pour lors à Rome en assez grand nombre, n'avoient suivi dans son élection que le jugement de Dieu & de son Christ, le témoignage de presque tous les ecclésiastiques de la ville & les suffrages de la plus grande partie du peuple qui étoit présent. Il fut consacré par seize évêques de ceux qui avoient eu part à son élection, & dont quelques-uns étoient venus d'Afrique. Quelques-uns mettent son sacre au XXVII d'avril qui étoit un dimanche; mais les autres le rapportent avec plus de vrai-semblance au IV de juin suivant qui étoit un mercredi. Les mesures que l'on avoit prises firent que l'élection ne trouva point d'obstacle de la part de l'empereur qui étoit toujours fort animé contre l'Eglise. Car on avoit choisi le tems qu'il étoit occupé de la révolte d'un rebelle qui avoit usurpé l'empire cette même année, soit que ce fut Lucius Priscus frere du dernier empereur Philippes, soit que ce fût Julius Valens, qui vint mettre le trouble dans Rome tout à propos. Corneille se trouva en place, lorsque ces factions furent dissipées, & en état de soutenir les efforts les plus violens de Dece à qui un évêque sur un siege de l'Eglise faisoit plus de peur qu'un usurpateur sur son propre trône. Il parut intrépide à la vûe des dangers, & l'on vit dès le commencement de son administration ce que l'on devoit attendre de sa vertu, de sa foi, & de son courage.

Cypr. ep. 52. fusè.

Tillem. page 432. 736. Annal. Cypr. praef. ed Fell.

& Pearson. p. 29. &c. Pagi an. 251. n. 19.

Aurel. Vict. in Decio.

Cypr. ep. 52.

II. Mais toute légitime, toute sainte, & toute glorieuse à l'Eglise qu'étoit son élection, elle ne laissa pas d'être traversée par quelques esprits inquiets & ambitieux qui troublerent la paix des fideles par un schisme qui eut de longues & de funestes suites. L'auteur de ce schisme fut Novat prêtre d'Afrique, grand scélérat, qui pour éviter sa condamnation à Carthage, étoit venu se cacher à Rome. Voyant l'union qui étoit entre son évêque saint Cyprien & le clergé Romain pendant la vacance du siege, il travailla aussi-tôt à la rompre, & gagna pour ce sujet Novatien prêtre Romain, homme d'esprit, qui avoit beaucoup d'éloquence, & qui étoit habile dans la philosophie; mais qui n'avoit qu'un christianisme fort défectueux, & qui ayant péché dans les premieres formes de son batême, négligé

Pacian. ep. 3.

Till. p. 433. 435. 436. &c.

Cypr. ep. 57. Hier. ep. 125.

négligé la confirmation ou la réception du Saint Esprit, n'étoit parvenu à la prêtrise que par une suite d'irrégularités. L'ayant reconnu fort ambitieux, & l'ayant trouvé dans le desir de s'élever au pontificat, il s'étoit étudié à lui former secrétement un parti. Mais toutes ces intrigues n'avoient pû empêcher l'élection de Corneille. Ce nouveau pape n'avoit pas été plutôt nommé, que Novatien & ses adhérans sans attendre même le jour de son ordination formerent contre lui diverses accusations qui n'étoient soutenues que par la calomnie. Honteux de voir qu'on en eût découvert & convaincu la fausseté, au lieu de revenir de son égarement il se jetta dans le précipice au bord duquel Novat l'avoit conduit. Le dépit lui fit chercher de nouvelles accusations aussi fausses que les premieres pour servir de prétexte au refus qu'il fit d'obéir à Corneille & de le reconnoître pour l'évêque légitime de Rome. Il fut suivi dans son schisme par une partie du peuple, par cinq prêtres, & ce qu'il y eut de plus fâcheux par quelques-uns des Confesseurs nouvellement sortis de la prison où ils avoient souffert pour la foi. Saint Corneille n'avoit pas été plutôt élû, qu'il en avoit écrit dans les provinces pour le faire savoir aux évêques. Les schismatiques en firent autant de leur part; & leur lettre fut reçue à Carthage presque en mêmetems que celle de Corneille. C'étoit une invective pleine d'aigreur & d'injures contre Corneille & ses prêtres que l'on y chargeoit de divers crimes; au lieu que la lettre de notre saint Pape ne respiroit que la charité & la douceur d'une simplicité religieuse. Saint Cyprien en fit faire le discernement à son clergé & à son peuple: & quoique lui & la plûpart des évêques d'Afrique sçussent deja à quoi s'en tenir, ils userent d'une sage suspension jusqu'à ce qu'ils se fussent assurés de la vérité de toutes choses. Ils s'assemblerent en grand nombre sur cela, deputerent deux prélats de leur corps à Rome pour aller s'informer de toute l'affaire dans sa source; ce qui fut suivi de l'approbation générale que l'on donna par toute l'Afrique à l'ordination de Corneille; & tous embrassant sa communion rejetterent unanimement celle de Novatien, si l'on en excepte peut-être Felicissime autre schismatique d'Afrique à qui Novat étoit uni.

Cypri. ep. 42. *Pacien. ep. n. 3.* *Till. p. 441.* *Cypr. ep. 42. & 45.*

III.

Ce fut presque dans le même tems que les évêques d'Afrique avant que de dissoudre leur assemblée, écrivirent à Corneille sur l'affaire des Tombés, c'est-à-dire de ceux qui étant retournés à l'Eglise après avoir succombé à la crainte des supplices durant la persécution demandoient d'être réconciliés & reçus à la communion sans passer par les regles de la pénitence que la discipline avoit fait établir. Ils lui envoyerent en mêmetems le réglement qu'ils en avoient fait au mois d'avril précédent. Corneille assembla dans Rome un concile de soixante évêques, qui après avoir murement tout examiné approuverent tout ce qu'avoient fait leurs confreres d'Afrique, & admirent les Tombés à la pénitence; de telle sorte même que s'ils étoient tombés malades en danger de mourir avant que d'avoir achevé leur pénitence, on ne laisseroit pas de leur accorder la communion. Cette indulgence déplut fort à Novatien. Car il commençoit à débiter tout publiquement le dogme cruel qui a fait le caractere de sa secte connue depuis dans l'Eglise sous son nom, & qui vouloit que ceux qui avoient abandonné la foi dans la per-

Cypr. ep. 52. *Euf. l. 6. c. 43.*

fécution ne puſſent plus eſpérer de ſalut, quelque pénitence & quelque ſatisfaction qu'ils fiſſent; ou du moins, que Dieu ſeul étoit le juge de leur pénitence, & que l'Egliſe n'avoit pas le pouvoir de les abſoudre. Corneille & les autres évêques du concile n'ayant pû lui inſpirer des ſentimens plus modérés, le condamnerent & le retrancherent du corps de l'Egliſe.

Cypr. ep. 52. Quelque indulgence qu'il parût dans les decrets de ce concile, notre ſaint Pape voulut faire voir peu de tems après qu'il peut ſe rencontrer divers cas où la charité & la prudence obligent de relâcher encore quelque choſe, & d'uſer de diſpenſe. Car il reçut à la communion laïque ſans delai un évêque nommé Trophime qui avoit offert de l'encens aux idoles, & qui avoit entraîné par ſon exemple la plus grande partie de ſon peuple. La raiſon d'une ſi grande facilité étoit que Trophime ne s'étoit pas contenté de confeſſer ſa faute, & d'en demander pardon avec toute l'humilité & toutes les promeſſes de ſatisfaction & de pénitence que l'on pouvoit deſirer; mais qu'il avoit encore fait revenir avec lui tout ſon peuple qui ne ſeroit point revenu ſans lui. Corneille crut que le retour de tant de perſonnes étoit un aſſez ample ſatisfaction dans Trophime pour le diſpenſer des rigueurs de la diſcipline que ſes prédéceſſeurs avoient obſervées; ce qu'il ne fit néanmoins qu'après avoir conſulté beaucoup d'évêques, & examiné la qualité de l'affaire avec eux.

Till. p. 447. 448.

IV. Novatien ayant envenimé cette action de ſaint Corneille en fit le fondement de diverſes calomnies. Il publia fauſſement qu'il avoit rétabli Trophime dans la dignité ſacerdotale, quoiqu'il ne l'eût reçu qu'au rang des laïques; qu'il avoit communiqué avec pluſieurs évêques ſoupçonnés d'avoir ſacrifié aux idoles, quoi qu'il fût faux qu'il en eût jamais uſé de la ſorte qu'avec ceux dont il avoit reconnu l'innocence; qu'enfin il recevoit indifféremment tous les pécheurs & les apoſtats, ſous prétexte qu'il y en avoit quelques-uns dans ſa communion qui ayant reçu l'abſolution lors qu'ils étoient dangereuſement malades avoient été guéris par la miſéricorde de Dieu. Novatien malgré le ferment qu'il avoit fait de ne point chercher l'épiſcopat, ayant corrompu & mis dans ſon parti quelques Confeſſeurs par les fourberies & les ſollicitations de Novat, ſe fit ordonner évêque de Rome par trois évêques d'Italie qu'il avoit fait renfermer dans une maiſon particuliére, & qu'il avoit enyvrés pour mieux diſpoſer d'eux. Il mit ainſi le comble à ſon ſchiſme; & fut le premier qui acquit le malheureux titre d'*Antipape* dans l'Egliſe. Des trois évêques qui lui avoient impoſé les mains il y en eut un qui revint à l'Egliſe par la pénitence; & il fut reçu à la communion laïque par ſaint Corneille qui dépoſa les deux autres, & leur ordonna des ſucceſſeurs. L'ordination de Novatien fut condamnée de toutes les égliſes à qui ſaint Corneille & lui avoient écrit chacun en leur cauſe. Le ſchiſmatique fut rejetté par tout avec horreur, & particuliérement en Afrique, où ſaint Cyprien touché de la ſéduction faite aux Confeſſeurs de Rome par Novat & Novatien leur écrivit pour les exhorter à ſe réunir à Corneille leur évêque légitime. C'eſt ce que fit auſſi S. Denys d'Alexandrie; & ces deux grands Saints eurent la ſatisfaction de voir bientôt des fruits de leurs remontrances; puiſque preſque tous les Confeſſeurs ſchiſmatiques rentrerent dans la communion de ſaint Corneille; & firent ainſi revivre

Euſeb. l. 6. c. 43. hiſt.

Theodoret. l. 3. c. 5.

Euſ. Theod. &c.

Till. p. 452. 455. 453.

Cypr. ep. 43. 44.

Euſeb. l. 6. c. 46. & 43.

Cypr. ep. 46. 49.

devant Dieu le mérite de leurs glorieuses confessions. Novatien n'ayant pû réussir à débaucher les églises d'Afrique en sa faveur par de premiers deputés qu'il y avoit envoyés, y en depêcha de seconds qui ayant à leur tête Evariste l'un de ces évêques d'Italie qui l'avoient ordonné, & que Corneille avoit ensuite déposés, entreprirent d'y faire divers évêques pour leur parti. Novatien à qui la vigilance de saint Cyprien sur l'Afrique & de saint Denys d'Alexandrie sur l'Egypte n'étoit gueres favorable, pensa réussir en Orient par la surprise faite à Fabius évêque d'Antioche. Saint Corneille & saint Denys écrivirent à ce prélat pour le desabuser & pour lui faire entendre les raisons qu'avoit l'Eglise de ne pas refuser la réconciliation aux Tombés qui revenoient à elle par la pénitence. Fabius vint à mourir sur le point de tenir un concile sur ce sujet. Il se tint sous son successeur Demetrien. Saint Corneille fut informé de tout ce qui se passa à Antioche dans cette affaire par les soins de saint Denys d'Alexandrie, & il eut la joie d'apprendre que l'on y avoit proscrit le schisme & l'hérésie de Novatien.

Ep. 52.

Eusеb. l. 6. c. 42. 43. 44. 46.

L'an 252. *Euseb. l. 7. c. 4. 5.*

V. Cependant la persécution qui s'étoit beaucoup ralentie sur la fin du regne de Dece se renouvella sous son successeur Gallus, à l'occasion des sacrifices, des supplications ou processions, & des autres dévotions payennes que ce prince avoit ordonné qu'on fit pour arrêter la peste qui faisoit alors de grands ravages dans les provinces de l'empire. Car comme les Chrétiens faisoient connoître qu'ils ne pouvoient prendre part à toutes ces superstitions, l'on ne manquoit pas de leur attribuer les maux publics que l'on croyoit être des effets de la colere des dieux. Cette nouvelle tempête s'éleva tout à coup dans la ville de Rome; mais les fideles que saint Corneille n'avoit pas laissé endormir durant le calme ne s'y laisserent pas surprendre. Ils étoient préparés contre tous les dangers, & la vigilance du pilote avoit pourvû à tout ce qui est necessaire pour garentir le vaisseau. Ce saint Pape ayant été attaqué donna à son peuple l'exemple d'une glorieuse confession, en l'animant également par ses actions & ses discours; de sorte que son mérite augmenta encore par la gloire de tous ceux qui le suivirent & qui l'imiterent en cette rencontre. Il fut cause que beaucoup de ceux qui étoient tombés dans la persécution précédente se releverent alors en confessant la foi & le nom de J.C. sans s'épouvanter des supplices ni de la mort. Cette nouvelle persécution ne regardoit point les Novatiens; & la conduite de l'Antechrist, c'est-à-dire les persécuteurs qui les épargnoient en attaquant que les fideles, montroit assez, dit saint Cyprien, qui étoient ceux que le démon combattoit comme ses ennemis, & ceux qu'il méprisoit comme ses esclaves. Ce grand Prélat ayant appris l'agréable nouvelle de la confession de saint Corneille devant le tribunal des puissances séculiéres, lui en écrivit aussi-tôt une lettre de congratulation. & ce fut par où finirent les habitudes & le commerce que ces deux Saints avoient eu sur la terre pour le service de de leur maître commun & l'utilité de toute l'Eglise. Saint Corneille fut banni, comme on le croit, à Civita-vecchia ville maritime des côtes de Toscane* à quatorze ou quinze lieues de Rome. Il y finit sa vie mortelle par une mort glorieuse, mais qui semble avoir été naturelle plutôt que violente. Ce qui n'empêche pas

Annal. Cycl. Pears. p. 36. n. 10.

Cypr. ep. 57. 58.

Cypr. ep. 57. p. 2. ed. Prior.

Till. p. 458.

*Maintenant dans le patrimoine de S. Pierre.

Bucher. Pontifical. p. 271. de cycl.

qu'on n'ait toujours eu grande raiſon de le regarder dans l'Egliſe comme un martyr de Jeſus-Chriſt, étant mort dans la priſon ou dans les ſouffrances du baniſſement qui étoient les fruits de ſa confeſſion. Saint Jerôme a cru qu'il avoit répandu ſon ſang dans Rome même, où pluſieurs écrivains des ſiecles poſtérieurs ont dit qu'il avoit eu la tête coupée. Il mourut le mardi XIV jour de ſeptembre de l'an 252. n'ayant tenu le ſaint ſiege qu'un an trois mois & dix jours; ce qui fait que ceux qui ont marqué ſon ordination au XXVIII d'avril de l'an 251 mettent ſa mort au V d'août de l'année ſuivante, & diſent que le XIV ſeptembre fut celui du tranſport de ſon corps qui ſe fit de Civita-vecchia à Rome pour y être enterré près du cimetiere de Calliſte.

Hier. v. t. Paul.

Pagi an. 252. n. 11.

Papebroch. conat. p. 34.

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

VI.

Florent. Boll. Thomaſius, Menard.

TOus les martyrologes & ſacramentaires depuis le cinquiéme ſiecle de l'Egliſe marquent la fête de ſaint Corneille au XIV de ſeptembre. Elle y a été célébrée avec celle de ſaint Cyprien comme elle l'eſt encore aujourd'hui dans tous les lieux où l'on ſe contente d'une ſimple commémoration en leur honneur ſous l'office de l'Exaltation de la ſainte Croix. Mais à Rome & dans tous les endroits où la fête eſt plus que ſimple, elle eſt remiſe au XVI de ce mois comme au premier jour libre d'après la ſainte Croix & l'octave de la Nativité de la ſainte Vierge. Il eſt un peu étonnant que le nom de ſaint Corneille ne ſe trouve pas dans les anciens calendriers qui ont précédé le ſeptiéme ſiecle, quoiqu'ils portent tous celui de ſaint Cyprien. On ne le voit point dans celui de Carthage, qui fut dreſſé au plus tard vers le commencement du ſixiéme ſiecle, quoiqu'on y voye ceux de quelques autres papes moins connus que lui en Afrique. Mais on n'en peut pas conclure que ſon culte ne fût point alors établi en Afrique. Car durant la perſécution des Vandales, qui affligea l'Egliſe de ces provinces au V ſiecle, un prédicateur du pays prêchant le jour de la fête de ſaint Cyprien qui étoit là comme ailleurs le XIV de ſeptembre dit que ſaint Corneille évêque de Rome, qui avoit ſouffert le même jour ſe joignoit à ſon collegue pour demander à Dieu avec lui qu'il délivrât l'Afrique du joug des Barbares & des Ariens. Mais un grand ſujet d'étonnement pour nous c'eſt que le nom de ſaint Corneille ne ſe trouve point dans le calendrier Romain du quatrieme ſiécle, ni parmi les martyrs, ni parmi les évêques de Rome morts en paix, quoique celui de ſaint Cyprien de Carthage n'y ſoit pas oublié parmi les premiers. Ce qui eſt d'autant plus ſurprenant que ce calendirer en quoi conſiſtoit alors tout le martyrologe de l'Egliſe Romaine ſemble n'avoir été fait que pour les papes & les ſaints particuliers de la ville de Rome. La fête de ſaint Cyprien ou la ſtation des fideles pour la célébrer à Rome eſt aſſignée dans ce calendrier au cimetiere de Calliſte, qui fut le lieu de la ſépulture de ſaint Corneille, lors qu'on eut rapporté ſon corps de Civita-vecchia. On prétend que le pape Saint Leon y bâtit en l'honneur de notre Saint une égliſe vers le milieu du cinquieme ſiecle, ce qui marque aſſez l'antiquité de ſon culte.

Bucher. Mab.

Front. Kal. p. 132.

Vand. Perſ. hiſt. p. 109. III. ed. Ruin. & p. 107.

Bucher. p. 268

Anaſtaſ. pont. c. 46.

VII.

Anaſt. c. 97.

Son corps fut conſervé en ce lieu jusqu'à ce que vers la fin du VIII ſiecle le pape Adrien I le trrnſporta dans une autre égliſe qu'il avoit fait bâtir. Mais il ne demeura pas long-

tems en ce lieu, s'il est vrai que l'empereur Charlemagne le fit apporter de Rome en France du tems de ce pape même ou au moins de son successeur Leon III. On voit que saint Benoît d'Aniane en Languedoc réformateur de l'ordre monastique en Occident ayant fondé le monastere d'Inde à deux lieues d'Aix-la-Chapelle sous le regne de Louis Debonnaire y fit mettre la tête & un bras de saint Corneille. C'est ce qui rendit cette abbaye si célebre qu'on ne la connut plus gueres dans la suite que sous le nom de saint Corneille. On prétend que ses reliques furent transportées l'an 860 sous Charles-le-Chauve avec celles de saint Cyprien & de saint Celestin de l'abbaïe d'Inde en celle de Ronse appellée alors Rotornac ou Rotnac, qui est maintenant une église collegiale de la Flandres entre Oudenarde & Tournay; & que cette translation se fit le sixieme de juillet par les soins de Louis II fils de Lothaire, qui fut empereur avec son oncle Charles-le-Chauve. D'autres veulent qu'il n'y en ait eu qu'une petite partie à Ronse, & que la principale portion soit restée dans l'abbaïe de saint Corneille.

Paul Diac. aut quis alius auct. Pass. S. Cypr. in proleg. operum. p. 25.

Boll. d. 12. febr. vit. Ben. Anian. pag. 607. n. 5. 6.

Rhonai est détruit, Ronse est bâti auprès. *ibid. n. 4.*

Molan. indic. ss. Belg. fol. 22.

A ces reliques près, c'est une opinion reçue depuis long-tems que le corps de saint Corneille fut apporté autrefois à Compiegne ville du diocêse de Soissons aux frontieres de celui de Beauvais, sur la riviere d'Oyse, & mis dans la célebre abbaïe de son nom bâtie par Charles-le-Chauve, où l'on croit qu'il se conserve encore avec celui de saint Cyprien dans une même chasse. Car on s'est fait un devoir de ne séparer ces deux Saints depuis leur mort non plus que saint Pierre & saint Paul. On étoit sûr cela, au moins en ce qui regarde le corps de notre Saint, dans la bonne foi d'une tradition paisible au milieu de l'onzieme siecle, lors que les clercs de Compiegne porterent ce corps à Reims avec d'autres reliques pendant le concile qui s'y tenoit l'an 1049, en présence du pape saint Leon IX. Leur dessein étoit de rendre les saints dont ils produisoient les reliques solliciteurs de leur cause devant le pape, & le concile dans les plaintes qu'ils étoient venus faire des violences que l'on exerçoit contre eux. Le pape reçut le corps de saint Corneille dans l'église de Saint Remi, supposant avec ceux qui l'avoient apporté que c'étoit celui de l'un de ses saints prédécesseurs, & il excommunia dans le concile ceux qui faisoient une injuste véxation aux clercs de Compiegne. La translation de cette relique à Compiegne est marquée au XXXI de mars, dans quelques martyrologes. Celui de France en marque encore une autre plus célebre au IV du même mois; où l'auteur suppose que le corps de saint Corneille fut transporté directement de Rome à Compiegne, & placé auprès des reliques de saint Cyprien par l'empereur Charles-le-Chauve, quoi qu'on n'en ait pas de preuve. Au même jour l'on trouve une translation de saint Corneille toute différente, marquée dans Ferrari pour la ville de Toscanella au patrimoine de saint Pierre vers le duché de Castro ville autrefois épiscopale, où l'on dit que furent transportées ces reliques de Saint Corneille avec celles du pape saint Pontien & des martyrs S. Prime & S. Felicien.

Pass. ss. Cypr. & Corn. nom. Paul. diac.

Coll. conc. t. 9. col. 1033. 1042.

Boll. t. 3. mart. p. 899. col. 1.
Item t. 1. mart. p. 300. col. 1.
Sauss. suppl. p. 1095.

Catal. gener. ss. d. 4. mart. Boll. tom. 1. mart. p. 300. col. 2.

VIII.

Nous ne devons pas oublier que notre Saint est mis au rang des écrivains ecclésiastiques par S. Jerôme, & les autres pour quelques lettres à Fabius dont on en a conservé deux parmi celles de saint Cyprien. On ne

reconnoit point les autres à qui l'on a fait porter son nom. Quelques-uns croyent que le traité intitulé *de la discipline & du bien de la chasteté*, qui se trouve aussi dans les œuvres de saint Cyprien pourroit bien être de saint Corneille ; & ce n'est point sans quelque vrai-semblance. Car outre ce que saint Cyprien nous a fait connoître de l'amour que saint Corneille avoit pour la chasteté, il est certain que ce traité est d'un évêque, qui étant accoutumé d'instruire son peuple, & ne le pouvant faire alors, parce qu'il en étoit absent, faisoit par la plume ce qu'il avoit fait auparavant de vive voix. De sorte que cet ouvrage pourroit avoir été composé par saint Corneille pendant son exil à Civita-vecchia.

Till. p. 469.

Cypr. ep. 52.

III. Siecle.

SAINT CYPRIEN EVESQUE de Carthage & Martyr.

Lat. THASCIUS CÆCILIUS CYPRIANUS.

§. 1. HISTOIRE DE SA VIE.

I.

SAint CYPRIEN l'un des grands ornemens de l'Eglise universelle, & la gloire particuliere de celle de l'Afrique, étoit né à Carthage où l'on dit que sa famille possédoit une charge de senateur. Son nom étoit *Thascius Cyprianus*, & il porta encore depuis celui de *Cæcilius*, ce fut pour faire honneur au prêtre Cecile qui avoit procuré sa conversion, & qu'il honoroit comme son pere & son maître. Quelques-uns l'ont cru marié, & pere même de quelques enfans ; mais tout ce qu'ils ont allégué pour le prouver ne regarde que le prêtre Cecile son maître, ou même le patriarche Job. Il réussit beaucoup dans l'étude des lettres, à laquelle il apporta un excellent fonds qu'il avoit reçu de la nature, un génie aisé, agréable, abondant, qui étoit accompagné d'une vivacité & d'une netteté d'esprit admirable. Il acquit ainsi la connoissance des sciences qui passoient dans le monde pour les plus solides, & que les hommes estimoient le plus. Il apprit parfaitement entre les autres celle de la philosophie, la langue & les antiquités des Grecs. Mais sur-tout il se rendit très-habile dans l'éloquence où il se fit tant de réputation qu'on le choisit pour la professer publiquement à Carthage dans une chaire de rhétorique. L'emploi étoit fort honorable en ces tems-là ; & Cyprien s'en acquitta avec beaucoup de suffisance & de dignité. Il auroit sans doute beaucoup perdu de cette juste estime, que son mérite lui avoit acquise parmi les honnêtes gens du monde, s'il étoit vrai qu'il se fût appliqué à la magie, & qu'il eût voulu se servir des maléfices de cet art pour satisfaire des passions dereglées pendant qu'il étoit encore engagé dans le paganisme. C'est ce qu'ont avancé saint Gregoire de Nazianze, le poëte Prudence & divers auteurs après eux. Mais personne ne doute maintenant que cela ne regarde un autre Cyprien martyr en Orient avec lequel ils ont confondu celui de Carthage.

Pontius vit. S. Cypr. Pearf. annal. Cyprianic. Till. t. 4. p. 45. fuiv. & p. 601. fuiv. Ruin. act. mart. p. 193. & seqq. Lombert præf. Du Pin bibl. &c. Fleur. hist. eccl. Pagi crit. Bar.

Greg. Naz. or. 18. Prud. Hymn. 13.

II. Sa conversion.

Notre Saint fort éloigné de vouloir se déshonorer dans le monde par un art qui étoit condamné parmi les Payens comme parmi nous, vivoit en homme d'honneur & sans reproche dans son païs. C'est ce qui a paru augmenter depuis les difficultés de sa conversion, parce qu'exerçant une profession où les hommes ne voyoient rien que d'honnête & de louable, il n'y trouvoit aussi rien qui ne flatât l'orgueil humain directe-

ment opposé à l'esprit & au caractere de notre religion ; & l'on a souvent éprouvé qu'il est moins aisé de faire un bon Chrétien d'un honnête homme du monde, que d'un homme tout-à-fait vicieux. Il se présentoit encore un autre obstacle à la conversion de Cyprien du côté de la science & de l'esprit. Car s'il est vrai que Jesus-Christ ne voulut choisir d'abord ni les sçavans ni les grands esprits pour enseigner la foi aux hommes ; Il n'est gueres moins vrai de dire que personne n'a fait paroître plus de répugnance pour se soumettre au joug de cette foi que les sçavans & les grands esprits. Les orateurs aussi-bien que les philosophes, chez les payens étoient honteux de reconnoître les divinités ridicules du peuple ; mais ils faisoient en quelque sorte leur idole de la raison humaine ; ce qui les rendoit plus opposés que les autres, à une religion qui semble anéantir ou confondre la raison par la folie de la croix. Aussi l'un des plus rudes combats que Cyprien eut à soutenir, fut contre sa propre raison, qui se révoltant contre son ordinaire, lui faisoit trouver impossible ce qu'on lui disoit de la vertu du batême des Chrêtiens, & d'une autre part lui multiplioit les difficultés qui naissoient de ses mauvaises habitudes ; en sorte qu'il désespéroit presque de pouvoir s'en défaire. Il faut l'entendre lui-même sur ses doutes & ses irrésolutions, dont il nous a laissé la peinture dans sa lettre a son ami Donat, où il décrit aussi les progrès que la grace fit dans son ame, & les effets merveilleux que le batême y produisit. » Lorsque je » languissois, lui dit il, dans les té- » nébres d'une nuit profonde, & que » flotant sur la mer orageuse du siecle, » j'étois incertain de ce que je devois » faire, privé de la lumiere de la vé- »rité pour me conduire, je trouvois »extrêmement dur & difficile à croire » ce qu'on me promettoit de la bonté » de Dieu pour me sauver. Je ne pou- » vois comprendre qu'on pût renaître » pour mener une vie nouvelle, où » l'on se dépouillât de ce qu'on étoit » auparavant, & qu'on pût devenir un » autre homme, gardant toujours le » même corps. Un tel changement » dans l'esprit de l'homme & dans ses » inclinations ne me paroissoit pas » possible. Comment se défaire tout » d'un coup, disois-je, des habitudes » invétérées qui ont jetté de profon- » des racines, & qui se sont endurcies » par une longue suite d'années ? Un » homme accoutumé à la bonne che- » re, à la magnificence, au luxe, » peut-il apprendre en un moment » la sobrieté, la simplicité, la mode- » stie ? Peut-on se réduire à une vie » privée, lorsqu'on a toujours vécu » dans les charges & les emplois les » plus honorables ? N'est-ce pas un » supplice de se voir seul, après s'être » vû toute sa vie environné d'une » grande foule d'amis & de cliens qui » nous ont fait la cour ? Je me parlois » ainsi à moi-même, me trouvant en- » gagé dans une infinité de mauvaises » habitudes, dont je ne croyois pas » pouvoir sortir. J'aimois mieux céder » à des vices que j'aimois, que de faire » aucun effort pour les vaincre ; & » désespérant de trouver mieux, je » m'accoutumois avec le mal, qui » m'étoit déja comme passé en nature. » Mais quand l'eau vivifiante de la ré- » génération eut lavé les taches de ma » vie passée ; & que mon cœur purifié » eut reçu la lumiere d'en haut, & » l'esprit céleste qui me changea en » un homme nouveau, je fus étonné » que tous mes doutes s'éclaircirent. » Mes ténebres se dissiperent, tout fut » ouvert pour moi, je trouvai facile

Aug. in Joh. hom. 7. c. 17.

Lomb. p. 8. pref. part. 1.

Cypr. ep. 1. ad Rid. & Prior.

» ce qui m'avoit paru impossible, sans » que je puisse dire comment mes dif- » ficultés s'évanouirent. Je compris » sans peine alors, que ma permiere » vie qui étoit toute charnelle & toute » sujette aux vices, venoit de la terre, » & que celle dont l'esprit Saint com- » mençoit à me faire vivre, venoit de » Dieu même.

III. *Voyez au XII. de juin.*

Voilà l'état où se trouva saint Cyprien au sortir des eaux du batême. Dieu s'étoit servi pour l'amener à ce point & pour suivre la grace dont il le vouloit prévenir, d'un bon prêtre nommé Cecile, qui demeuroit avec lui, qui lui ouvrit les voies de la vertu, & qui le détermina enfin à se faire Catéchumene. Il lui en sçut tant de gré, qu'il l'aima & le respecta toujours depuis, comme le pere de sa nouvelle vie. Cecile de son côté fut tellement gagné par ses bons offices, qu'en mourant il lui recommanda sa femme & ses enfans, & fit héritier de son affection celui qu'il avoit rendu le compagnon de sa créance. Cyprien avant que de recevoir le batême, fit résolution de garder une exacte continence toute sa vie, jugeant qu'il n'étoit pas possible d'arriver autrement à la connoissance de la vérité. C'est ce qu'il apprit dans la lecture des saintes Ecritures, dont il commença dès-lors à faire toute son étude. C'est là qu'il prit encore cet amour pour la chasteté, l'indifférence & le mépris qu'il eut depuis pour les biens de la terre. De sorte qu'incontinent après son batême, on lui vit vendre tous ses biens & se défaire de toutes ses terrres pour en donner le prix aux pauvres. Il avoit entre autres héritages, des jardins auprès de Carthage, qu'il vendit comme le reste. La bonté de Dieu les lui rendit depuis sans qu'on ait sçu par quel moyen; & il les eût vendus une seconde fois pour les pauvres, s'il n'eût appréhendé qu'une action de cet éclat, qui ne se pouvoit cacher, ne lui attirât l'envie & la persécution des payens. Il répondit si dignement à la grace de sa régénération que toute sa vie ne fut plus qu'une suite continuelle de vertus, & on le vit parvenu dès le commencement à la perfection du christianisme. Il semble, par son propre témoignage, que n'étant encore que laïque, il reçut de Dieu le don de connoître l'avenir, de guérir les maladies, & de chasser les démons des possédés. C'étoient des graces assez communes alors parmi les fidéles; & il donna depuis diverses preuves de celle de la prophétie, dont il avoit été favorisé. Ayant reconnu l'importance de la science ecclésiastique, dans un état où il ne pourroit refuser l'usage de ses talens à l'Eglise, il joignit la lecture des Peres qui l'avoient précédé à celle de l'Ecriture. Il prit un goût particulier à celle de Tertullien, écrivain célebre de son pays, dont la mémoire étoit encore toute récente. Il ne se passoit point de jour qu'il ne lût quelque chose de ses ouvrages; & il ne l'appelloit point autrement que son maître. Mais en tirant tout le fruit qu'il y avoit à prendre dans les livres d'un homme si savant & si plein d'esprit, il eut toujours grand soin de se garantir de ses excès & de ses erreurs. On voit combien il avoit profité de cet auteur dans plusieurs de ses ouvrages, & particulierement dans celui *de la vanité des idoles*, l'une de ses premieres productions, où il paroit avoir voulu ensévelir les restes de la science prophane à laquelle il renonçoit.

Pont. vit. Cypr. — *Ibid.* — *Till. p. 49. & 602. Hier. vir. ill. c. 17. Pont. supl.* — *Ep. 1. ad Donat.* — *Hier. vir. ill. c. 53. Du Pin. t. 1. bibl. p. 474.*

IV.

Il étoit encore au rang des Neophytes, c'est-à-dire nouveau baptisé, lorsque par le jugement de Dieu & par les vœux du peuple, il fut élevé au degré de la prêtrise. On ne crut pas con-

contrevenir au précepte de saint Paul, qui défend l'ordination d'un Neophite, parce qu'on ne pouvoit regarder comme tel un chrétien si parfait, que l'on voyoit dès le commencement de la carriere, au point où les autres se trouvent à peine sur la fin. L'on fut si content de ce choix, & si édifié de tout ce qu'il fit après avoir reçu ce caractere, que l'on songea bientôt à l'élever au degré souverain du sacerdoce de Jesus-Christ. La mort da Donat évêque de Carthage, en fit naître l'occasion. Tout le peuple fidelle fit paroître son zele & son affection dans l'empressement qu'il eut de le voir placé sur le siege épiscopal. Cyprien voyant ces dispositions se retira humblement, & alla se cacher dans le fond de sa maison, voulant céder à ceux qui étoient plus anciens que lui un honneur dont il se jugeoit indigne. Cette retraite ne fit qu'augmenter l'ardeur du peuple, qui le vouloit avoir pour évêque. On vint en foule assiéger sa maison, & l'on en garda soigneusement toutes les issues pour l'empêcher de fuir, comme il se le promettoit. Il fut ainsi obligé de se rendre à un consentement si unanime, & se laissa conduire à l'assemblée, après s'être fait attendre avec beaucoup d'inquiétude. Tout le monde l'y reçut avec une joie incroyable, ce qui parut par les acclamations que l'on joignit aux suffrages. Il fut ordonné l'an de Jesus-Christ 248, qui étoit le cinquieme du regne de l'empereur Philippes, sous lequel l'église fut en paix. Son élection quoique formée sur l'ordre de Dieu, le jugement des évêques, & la voix commune de tout le peuple, ne laissa point d'être traversée par cinq prêtres, qui étant suivis d'un petit nombre d'autres personnes, tâcherent d'y former opposition. Mais ce fut sans effet & sans suite. Cyprien leur pardonna avec une bonté qui fut admirée de tout le monde, & il les traita comme il auroit fait ses meilleurs amis. Cette générosité ne put gagner pourtant ces esprits ambitieux, qui formerent dans la suite un schisme dans son église, où l'on vit combien sa vertu l'avoit élevé au-dessus de l'ingratitude & de la malignité des méchans.

Pont. vit. — *Cypr. ep. 55. ad Corn.* — L'an 248. — *Ep. 49. ad pleb.*

V. La qualité d'évêque de Carthage le rendoit chef de trois provinces ecclésiastiques, qui étoient la Proconsulaire ou la petite Afrique, la Byzacene & la Tripolitaine, qui n'avoient apparemment qu'un gouverneur pour trois. C'étoit le proconsul d'Afrique résidant à Carthage. Suivant ce département, auquel l'Eglise s'accommodoit ordinairement pour son administration, saint Cyprien avoit raison de dire que sa province étoit d'une fort grande étendue. Mais on ne peut douter qu'il n'étendit encore ses soins & son autorité sur la Numidie & les deux Mauritanies *, quoique ces trois provinces eussent leur gouverneur particulier. Aussi a-t-on vu souvent des évêques des six provinces à son concile. Son épiscopat ne fut rempli que d'actions de piété, de justice, de vigueur & de charité. On voyoit éclater sur son visage tant de graces & de sainteté, qu'on ne pouvoit le regarder sans être touché de respect. Sa gravité étoit mêlée d'une modeste gayeté; ce n'étoit point une sévérité triste, ni une complaisance excessive. On ne savoit ce qu'on lui devoit le plus, de l'amour ou de la vénération? & l'on ne doutoit pas qu'il ne méritât l'un &

Cypr. ep. 45. — Cæsar. & Tingitt

* Quand on détacha la Tingitane pour la joindre à l'Espagne sous Diocletien, on substitua la Mauritanie de Sitifi qui demeura sous la primatie de Carthage.

l'autre en un degré suprême. Son extérieur répondoit bien à ces dispositions de son ame, & tout y étoit réglé comme son visage. *Pont. supr.* Il y gardoit toujours une sage médiocrité, de sorte qu'on ne voyoit sur ses habits ou dans son meuble, ni faste séculier ni pauvreté affectée; car il étoit persuadé qu'il n'y a quelquefois pas moins de vanité à faire paroître un si grand dénuement, qu'à se laisser aller au luxe. Que ne fit-il point pour les pauvres étant évêque, lui qui les aimoit déja si fort, lorsqu'il n'étoit que cathécumene!

Dès qu'il se vit élevé à l'épiscopat, il prit la résolution de ne rien faire sans le conseil de son clergé, & la participation même de son peuple. *Cypr. ep. 6. 12. 28. Ep. 69.* C'étoit afin que tout ce qu'il faisoit fût véritablement fait par l'Eglise, suivant sa grande maxime que » l'E» glise n'est autre chose que le peuple » uni & attaché à son évêque; de sorte » que l'Eglise n'est pas moins dans l'E» vêque, que l'Evêque dans l'Eglise. Ainsi il ne répondoit point aux consultations, qu'il ne les eût examinées avec son clergé, & proposées à son peuple avec ses réponses. C'étoit dans la même vûe que quelque part qu'il fût, il envoyoit à son clergé les lettres mêmes qu'il écrivoit à d'autres, ne voulant pas manquer, disoit-il, à lui donner connoissance de toutes *Ep. 24.* choses. Rien ne contribua tant que cette sage conduite à tenir son clergé & son peuple dans l'union étroite qu'ils devoient avoir avec lui; rien ne lui attira d'avantage leur confiance lorsqu'ils voyoient qu'il consultoit Dieu, beaucoup plus encore que les *Ep. 13.* hommes. Cette communication qu'il avoit sans cesse avec Dieu & ses freres, & qui faisoit l'une des plus belles parties de son épiscopat, répandit tant de bénédictions sur son peuple, qu'on ne vit rien de plus saint ni de plus florissant dans toute la chrétienté de son tems, que l'église de Carthage. C'est *Ep. 30.* ce que l'on peut juger sur les éloges qu'elle reçut de l'Eglise de Rome, la premiere des Eglises.

La tranquilité où les chrétiens se trouvoient sous l'empereur Philippes, étoit pour plusieurs une occasion de relâchement & de négligence; mais *Ep. 55. & tract. de laps.* Cyprien s'en servit utilement pour affermir la dicipline dans son église. Il s'appliquoit avec une assiduité infatigable à l'instruction de son peuple; & ayant à mourir pour Jesus-Christ, selon l'espérance qu'il en avoit, il témoignoit souhaiter que ce fût dans les fonctions actuelles de la prédication. *L'an 249.* Il fit aussi, dans ce tems de calme, le *Till. art. 6. p. 59.* livre *de la regle & de la conduite des Vierges*; & c'est l'un des fruits qui nous restent de ce soin que notre saint Evêque eut des mœurs de son peuple dans les deux premieres années de son épiscopat. Il continua de veiller jusqu'à la mort avec une sollicitude particuliere sur les vierges consacrées à Jesus-Christ, qu'il regardoit avec raison comme la portion la plus pure de son troupeau. Quelque tems avant lui on avoit fait dans un concile d'Afrique un décret, par lequel il étoit défendu de nommer aucun ecclésiastique, pour tuteur ou curateur; parce qu'on ne croyoit pas qu'il fût à propos de détourner les ministres de Dieu du service des autels, pour les jetter dans l'embarras des affaires séculiéres. La peine que le concile avoit mise à la contravention, étoit qu'on n'offriroit point le sacrifice pour le repos de l'ame de celui qui tomberoit dans cette faute; & saint Cyprien de *Cypr. ep. 66. Pearf. ann. p. 13. Till. 60.* l'avis des évêques & des prêtres qui furent de sa délibération, la fit subir dans toute la rigueur de la discipline à Geminius Victor pour avoir créé

tuteur par son testament le prêtre Geminius Faustinus, quoique selon les apparences il fut son proche parent

VI. L'Empereur Philipppes qui s'étoit rendu favorable aux ;chrétiens, & qui sembloit avoir voulu être de leur nombre, ayant été tué avec son fils de même nom en 249, eut pour successeur Dece, qui signala les commencemens de son regne par une cruelle persécution, que l'on compte pour la septieme de celles que les Romains ont faites à l'Eglise. Elle emporta le pape saint Fabien, prédécesseur de saint Corneille dès le xx du mois de janvier suivant; & elle commença en Afrique peu de tems après. Elle y fit sans doute beaucoup de martyrs & de confesseurs; mais elle y fit encore plus d'Apostats ou de *Tombés*, comme on les appelloit, ils donnerent dans la suite beaucoup d'exercice au zele & à la charité de saint Cyprien.

L'an 250. Till. t. 3. Pers. de Dece. & t. 4. p. 62.

Cypr. ep. 7. Pour lui qui attribuoit la cause de cette persécution au relâchement des Chrétiens, & qui en avoit été averti de Dieu, il se préparoit à une généreuse confession, assuré que le gros de la tempête devoit tomber sur sa tête, par la haine & l'animosité particuliere, que les Payens, qui pour lui faire injure, lui avoient changé son nom de Cyprien en celui de *Coprien*, avoient fait paroître contre lui depuis le tems de sa conversion. L'édit n'en eut pas été plutôt publié dans Carthage, que la populace idolâtre courut au cirque & à l'amphithéatre, où elle cria plusieurs fois *Cyprien au Lion*, *Cyprien aux bêtes*. Le Saint auroit remporté dès-lors la couronne du martyre, s'il en avoit cru son zele; mais il en eût été moins utile à son peuple. Aussi Dieu qui le réservoit pour fortifier ceux qui devoient lui demeurer fidelles, & pour relever ceux qui devoient tomber, lui ordonna intérieurement de se retirer. Il obéit à cet ordre, qui lui étoit d'ailleurs assez nettement exprimé dans l'Evangile; mais il ne le fit pas tant pour sa sureté particuliere, que pour le repos public de son église à qui il auroit pu nuire; en aigrissant l'esprit des Payens par sa présence. Saint Gregoire Thaumaturge dans le Ponr, & saint Denys d'Alexandrie en Egypte, deux des plus plus grands prélats de l'Eglise, se retirerent comme lui durant la même persécution par un motif, & par un ordre semblable. Les Payens firent chercher Cyprien; & ne l'ayant pu trouver, ils le firent proscrire, ce qui fut suivi de la confiscation de tous ses biens. Les affiches portoient que si quelqu'un tenoit ou possédoit quelque chose des biens de Cécile Cyprien évêque des Chrétiens, il eût à le déclarer & à le remettre au fisc.

Lact. inst. l. 5. c. 1. κόπρος, fumier-

En fêvrier 250.

Cypr. ep. 9. Cypr. ep. 20. ad cler. Rom. & 59. ad Corn.

Pont. vit.

Cypr. ep. 66. ad Pup.

VII. Avant que de se retirer, il avoit pourvu aux principaux besoins de son troupeau confié aux prêtres & aux diacres qu'il avoit laissés dans la ville; & il ne cessa pendant son absence de l'assister encore de sa conduite, de ses instructions & de ses prieres, comme s'il eût été au milieu de lui. Il avoit constitué plusieurs Vicaires en sa place, entr'autres deux évêques nommés Caldone & Herculan, qui devoient faire les fonctions épiscopales, & deux prêtres des principaux de son clergé, qui devoient faire exécuter tous ses ordres. Ces deux prêtres étoient Rogatien & Numidique, qui mériterent tous deux la couronne du martyre dans la persécution. Il employoit encore deux autres prêtres Brice & Tertulle, ministres excellens, en qui il avoit une confiance entiere, & dont il nous a laissé de grands éloges. Il ne s'en reposoit pourtant pas tellement sur toutes ces personnes, qu'il n'en

Ep. 38. 40.

Ep. 37. 6. & c.

Ep. 5. 6.

prît encore soin par les fréquentes lettres qu'il écrivoit à son église. On voit que les plus tendres objets de sa sollicitude étoient les prisonniers pour la foi, & les pauvres de la ville que la nécessité rendoit plus foibles & plus exposés à la tentation des persécuteurs. Il recommandoit aussi à son clergé d'avoir grand soin des veuves, des malades, & de toutes sortes d'indigens, sans en excepter les étrangers qui se trouveroient dans le besoin. Il faisoit fournir à tous ces pauvres ce qui leur étoit nécessaire sur ce qui lui appartenoit. C'étoit sa pension ou sa portion des revenus de l'église & des oblations des fideles qu'il appelloit son fonds propre, & qu'il faisoit ainsi distribuer. Car quant à ses biens de patrimoine nous avons vû qu'il s'en étoit dépouillé pour les pauvres dès le commencement de sa conversion; outre que ce qui pourroit lui être resté venoit d'être confisqué. Sa charité n'étoit pas encore satisfaite de cette effusion; l'on voit qu'il se retranchoit de sa dépense journaliere dans le lieu de sa retraite, d'où il envoyoit encore des sommes pour fournir à ses aumônes, quand il savoit qu'on avoit épuisé ses revenus. Il encourageoit les martyrs & les confesseurs qui étoient dans les prisons par de fréquentes exhortations, tant par les lettres qu'il leur écrivoit en droiture, que par celles qu'il adressoit à ses prêtres, à qui il suggéroit ce qu'il falloit dire à ces illustres prisonniers. Il fortifioit de même ceux de son peuple qui persévéroient dans la foi. Il prescrivoit le bon ordre qu'il falloit garder dans les services qu'on rendoit aux Confesseurs, sur-tout pour leur aller dire la messe dans la prison, de telle maniere que cela ne pût nuire aux uns & aux autres auprès des Payens. Il reprenoit fortement les Confesseurs bannis de diverses fautes qui pouvoient faire quelque tache à la gloire de leur confession; il blâmoit sur-tout ceux d'entre eux qui n'exécutoient pas leur ban, & qui étant retournés dans les lieux d'où ils avoient été chassés par l'autorité du prince ou du magistrat s'exposoient ainsi à être punis, non comme Chrétiens, mais comme criminels pour avoir violé la loi & avoir desobéi à des ordres auxquels ils devoient être soumis comme citoyens, ou sujets.

Ep 7. Rig. seu 36. Pamel.

Ep. 37. 38.

Ep. 14. Rig. seu 15. Pam. Ep 6. R. seu 7. P.

VIII. Les Tombez.

Mais il faut avouer que le nombre de ceux qui oublioient ce qu'ils devoient à Dieu, étoit toujours beaucoup plus grand que celui des personnes qui manquoient de soumission aux puissances séculieres. Plusieurs de ces prévaricateurs ayant honte de leur chute à la vûe du courage des martyrs qui leur reprochoient leur foiblesse demanderent à rentrer dans l'église. En quoi il ne pouvoit y avoir rien que de louable, s'ils se fussent contentés qu'on leur ouvrît la porte de la pénitence, sans entreprendre d'entrer par la breche de la discipline. La paix de l'Eglise qu'ils sollicitoient, c'est-à-dire la réconciliation qui consistoit dans l'absolution & la communion ne s'accordoit en ces siecles qu'après beaucoup de tems, d'humiliations, de larmes & de peines. Mais les Tombés dont nous parlons ici voulurent prendre un chemin plus court & plus aisé. Ils eurent recours aux confesseurs & aux martyrs qui étoient dans les prisons comme à de puissans intercesseurs; & ils en tirerent par prieres, par importunité ou par surprise des billets de réconciliation, par lesquels ces confesseurs ou martyrs témoignoient qu'ils avoient donné la paix aux personnes en faveur de qui ils parloient, marquant

Cypr. ep. 10. 14. vel 11. 15. Pam. Voyez un de ces billets adressé à S. Cyprien. ep. 16. Rig. seu 17. Pam.

aux évêques qu'ils pouvoient les recevoir à la communion. Ces billets n'étoient point pour difpenfer entiérement de la pénitence ceux qui avoient commis des crimes qui les y foumettoient, mais feulement pour l'abréger & l'adoucir. Ceux même qui les donnoient ne communiquoient pas pour cela avec eux. Mais leur intention étoit que quand Dieu commenceroit à rendre la paix à l'Eglife, ceux qui avoient ces billets confeffaffent leurs fautes devant l'évêque & le peuple; (car il ne s'agiffoit pour l'ordinaire que du crime de l'apoftafie, qui étoit tout public); & qu'ayant égard aux demandes & aux defirs des martyrs, l'on accordât la paix & la communion à ces pécheurs. C'étoit un ufage déja reçu dans les perfécutions précédentes. L'Eglife qui avoit beaucoup de refpect & de confidération pour les confeffeurs & les martyrs, c'eft-à-dire, ceux qui avoient confeffé Jefus-Chrift devant les tribunaux féculiers & fouffert les tourmens, la profcription, l'exil ou la prifon pour fon nom, leur permettoit d'accorder aux pécheurs ces indulgences dans l'efpérance que Dieu les ratifieroit au ciel. Il étoit pourtant de leur devoir & de leur difcrétion de ne pas donner indifféremment ces billets de recommandation à toutes fortes de gens, mais feulement à ceux qu'ils favoient être actuellement dans la pénitence, & qui en avoient déja accompli une partie, & d'en renvoyer toujours le jugement à l'évêque. Mais comme on fe porte aifément à étendre les graces & les difpenfes, parce que cela flate le pouvoir de ceux qui les donnent, & la délicateffe de ceux les reçoivent, il fe gliffa de l'abus dans ces billets. Car outre qu'ils ne prenoient point affez garde à la caufe ou même à la vie déréglée de ceux qui les demandoient, ils en donnoient encore de généraux pour plufieurs à la fois, fans connoître même ceux pour qui on les follicitoit, & fans exprimer les noms; de forte que les billets étoient conçus en ces termes: » Que » tel foit admis à la communion » *avec les fiens*. Cette exceffive facilité des martyrs produifit encore un autre defordre, qui eft que les Tombés après avoir tiré d'eux ces billets, en faifoient quelquefois des gratifications à leurs amis, ou les vendoient pour de l'argent.

Cypr. ep. 30. *item* 9. 10. 11. *feu Pam.* 10. 11. 12.

Ep. 10. *R. feu* 11. *P.*

Saint Cyprien voyant un fi grand abus ne put faire autre chofe pour lors, que de s'en plaindre par fes lettres, où il dit qu'il fe donnoit tous les jours des milliers de ces billets contre l'ordre, & que l'un de leurs grands diftributeurs étoit le confeffeur Lucien qui témoignoit beaucoup de foi & de courage, mais peu de connoiffance des maximes de l'Evangile. Ecrivant aux martyrs & confeffeurs, il les prioit de deux chofes avec inftance; la premiere, de marquer nommément ceux à qui ils defiroient qu'on fit grace; la feconde, d'ufer de grande réferve & de beaucoup de circonfpection dans leurs billets, c'eft-à-dire d'examiner avec foin la qualité de la perfonne, du crime & de la pénitence, en forte qu'ils n'en donnaffent qu'à ceux dont la pénitence approcheroit d'une entiere fatisfaction. La lettre qu'il en écrivit en même tems à fon clergé eft bien forte. Il y ménace de fufpenfion les prêtres qui recevroient les Tombés avec tant de facilité. Et dans celle qu'il envoya en même tems à fon peuple, il l'exhorte de réparer par fa vigueur envers les Tombés la fauffe douceur de certains prêtres qui perdoient ainfi les pécheurs qui vouloient revenir à l'Eglife. Ces prêtres étoient

Ep. 9. & 10.

Ep. 22.

Ep. 10.

Ep. 9.

Ep. 11.

Ep. 16.

principalement les cinq qui s'étoient oppoſés à l'léle&ction de notre Saint, lorſqu'il fut fait évêque. Comme ils conſervoient toujours contre lui une ſecrete animoſité, ils crurent que cette conjonćture leur étoit favorable pour lui faire de la peine. C'eſt ce qui les porta à ſe joindre à ceux des Tombés qui ne vouloient point faire pénitence, & ils en réconciliérent ſur les billets des martyrs tout autant qu'il s'en préſentoit.

Ep. 40.

IX. L'affaire des Tombés fit grand bruit dans l'Egliſe; elle alla juſqu'en Italie, en Egypte & en Orient. Le clergé de Rome qui gouvernoit l'égliſe Romaine pendant la vacance du ſiége en écrivit à ſaint Cyprien & au clergé de Carthage; & quoiqu'il ne parût pas tout-à-fait content de la retraite de notre Saint, juſqu'à ce qu'il en eût appris les véritables motifs, il fut parfaitement d'accord avec lui de la maniere dont il falloit traiter les Tombés & les Libellatiques *.

Ep. 2.14.&c.

Cette conformité ſervit beaucoup à ſaint Cyprien, pour juſtifier la fermeté avec laquelle il s'oppoſoit aux deſordres que la facilité, la préſomption & l'humeur turbulente du confeſſeur Lucien & de ſes ſemblables, apportoient dans la diſcipline. Lucien qui n'étoit pourtant pas de la faction des cinq prêtres oppoſés à ſaint Cyprien, au lieu de profiter de la remontrance que notre ſaint Evêque avoit faite aux confeſſeurs, lui écrivit au nom de tous une lettre fort inſolente, qui alloit à ruiner le lien de la foi, la crainte de Seigneur, la ſainteté & la vigueur de l'Evangile. Cette lettre portant le nom de tant de perſonnes que l'on reſpectoit, produiſit de fâcheux effets à Carthage & dans les égliſes voiſines. Pluſieurs s'éleverent contre les évêques, prétendant emporter de force la paix qu'ils diſoient ſelon cette ſéditieuſe lettre leur avoir été accordée par les martyrs & les confeſſeurs. Ces cris tumultuaires effrayerent quelques prélats, & ébranlerent leur conſtance; mais ſaint Cyprien quoique hors d'état de ſe montrer encore ſi-tôt, prit ſujet de cette foibleſſe de ſes confreres pour ſe rendre encore plus ferme & plus infléxible qu'auparavant dans le maintien de la diſcipline; & n'en rabatit rien, ſinon qu'il permit aux Tombés qui ſeroient malades en danger de mourir, de faire leur exhomologeſe, c'eſt-à-dire leur confeſſion à un prêtre ou à un diacre au défaut d'un prêtre pour recevoir la communion. Il fut ſecondé dans ſa généreuſe réſolution par le clergé & les confeſſeurs de Rome, dont les lettres vinrent à Carthage tout-à-propos, pour aider notre Saint & ſes vicaires à remettre les rebelles dans le devoir. Tous les évêques tant de l'Afrique, que d'Outremer, ſe trouverent unis de ſentiment avec ſaint Cyprien & le clergé de Rome; tous jugerent qu'il ne falloit rien accorder de nouveau aux Tombés, mais attendre que l'on pût s'aſſembler en un concile pour examiner l'affaire, & établir une regle fixe avec un juſte tempérament qui fût capable de conſerver la vigueur de la diſcipline avec la douceur de la charité.

Ep. 17. 18. 19. 31. inter Cypr.

Cypr. ep. 32. 52. 40.

Cependant la rigueur de la perſécution ſe rallentiſſoit inſenſiblement en Afrique, & ſaint Cyprien à qui Dieu promettoit bientôt la paix en-

Cypr. ep. 7. 6. 5.

* On appelloit Libellatiques ceux qui n'ayant point ſacrifié aux idoles ne laiſſoient pas de donner ou de recevoir des billets ou des certificats des Payens pour atteſter qu'ils l'avoient fait ou que l'on étoit ſatisfait d'eux, & ſur cela les perſécuteurs les laiſſoient en repos.

tiere de l'Eglise, attendant l'occasion favorable de sortir de sa retraite, fit divers réglemens pour les confesseurs qui étoient sortis de prison, & qui avoient besoin d'assistance. Quelques-uns d'eux se laisserent aller à des déréglemens indignes du glorieux titre qu'ils portoient. Ils étoient vains & fiers de ce qu'ils avoient souffert, rebelles aux prêtres & aux diacres. Ce n'étoient ensuite que piques, jalousies & querelles, qui les porterent jusqu'à se dire des injures & se déchirer les uns les autres, & n'eurent point honte de s'abandonner à l'yvrognerie & à quelque chose de pis. De sorte qu'en même tems qu'ils se vantoient d'avoir confessé Jesus-Christ, ils deshonoroient leur confession par leurs crimes. Saint Cyprien sensiblement affligé de leur voir perdre si indignement les fruits de leurs souffrances, travailla par toutes sortes de moyens à les corriger, & fit pourvoir à tous leurs besoins pour leur ôter tout prétexte de murmurer.

X. Ep. 6. L'an 251. Ep. 38.

Il se préparoit à retourner à Carthage vers le commencement de l'an 251 lorsqu'un nouveau trouble survenu dans son église le retint encore pour quelques mois dans le lieu de sa retraite. Un laïque fort riche & de grand crédit dans la ville, nommé Félicissime, différent du confesseur de ce nom, accusé & convaincu de fourberies, de rapines, & d'adulteres, appréhendoit ce retour de son évêque, qu'il prévoyoit devoir être suivi de l'examen & du châtiment de ses désordres, Pour tâcher de prévenir & de détourner le coup, il forma un parti de gens de son caractere contre saint Cyprien, & commença à ériger un autel à part, & à tenir des assemblées sur la montagne de son quartier dans la ville, d'où vint à ces nouveaux schismatiques le nom de *Montagnards*. Saint Cyprien avoit délégué ses quatre vicaires généraux, qui étoient les deux évêques Caldone & Herculan, & les deux prêtres Rogatien & Numidique, pour examiner en son absence les besoins de tous les fideles de la ville, distribuer de l'argent de sa part à tous ceux qui étoient pauvres, & assister ceux qui pourroient faire quelque métier, en leur fournissant ce qui étoit nécessaire pour l'apprendre & l'exercer. Félicissime s'opposa à une si sainte commission, & il en traversa l'exécution autant qu'il lui fut possible. Il usa de menaces foudroyantes contre les premiers qui s'approcherent pour recevoir les charités de leur pasteur, & il déclara que tous ceux qui voudroient demeurer dans la communion de Cyprien ne communiqueroient point avec lui sur la montagne. Ayant mis ainsi le trouble dans l'église de Carthage, il s'efforça d'enlever une partie du troupeau au légitime pasteur, offrant la communion à tout le monde, accusant saint Cyprien d'une dureté excessive envers les pécheurs. Notre saint Evêque en qui l'on avoit toujours remarqué un amour tout extraordinaire pour l'unité & l'intégrité du troupeau de Jesus-Christ, fut sensiblement touché d'apprendre la nouvelle de ce schisme. Mais voyant que Felicissime s'étoit séparé lui-même de l'Eglise, il n'hésita point à prononcer contre lui la sentence d'excommunication qui le montroit séparé de la communion de son évêque. Il excommunia en même tems Augende & ses autres adhérans, s'ils persistoient dans le schisme. Ses vicaires ne manquerent pas de publier aussi-tôt la sentence, & de l'afficher, sans qu'on voye que les Payens y ayent trouvé à réduire. Ce qui marque assez qu'ils avoient cessé de persécuter les Chré-

Ep. 49.

Ep. 51.

C'est la 39. lettre. tiens. Nous avons encore le placard de cette excommunication faite au nom de Caldone, Herculan & Victor évêques, Rogatien & Numidique prêtres vicaires du saint Prélat, où l'on exprime outre les noms de Feliciſſime & d'Augende ceux de six autres personnes, parmi lesquelles se trouvoient deux confesseurs bannis pour la foi, & deux femmes.

* Novat, Fortunat, Donat, Gorée, Cajus.

Peu de jours après cinq * prêtres du clergé de Carthage, quitterent la communion de saint Cyprien leur évêque pour aller se joindre à Feliciſſime. C'étoient ceux-même qui s'étoient opposés d'abord à son élection, & que ses bienfaits continuels n'avoient pu changer à son égard; de sorte que par cette démarche ils déclarerent enfin ce qu'ils étoient depuis long-tems, c'est-à-dire séparés de leur évêque, & par conséquent excommuniés de l'Eglise. Novat qui étoit le chef, c'est-à-dire le plus audacieux & le plus remuant des cinq, & que quelques-uns qualifient évêque mal à propos, avoit déja formé un espéce de schisme dans le cœur même du clergé de Carthage, où il n'avoit cessé de remuer pendant l'absence de saint Cyprien, cherchant à débaucher la fidélite de ceux qui étoient le plus attachés à leur évêque. Cypr. ep. 49. Il avoit toujours été regardé comme un esprit dangereux, un broüillon, un perfide, nn hérétique. Il étoit arrogant, avare, violent, ennemi de la paix. Il avoit dépoüillé des pupilles, volé des veuves, détourné les deniers de l'Eglise. Il avoit laissé mourir de faim son pere sur le pavé après l'avoir chassé de sa maison, & Pacian. ep. 3. Cypr. ep. 49. n'avoit pas voulu prendre même le soin de l'enterrer. Il avoit fait avorter sa femme d'un coup de pied dont l'enfant étoit mort, ce qui l'a fait appeller par saint Pacien de Barcelone le parricide de son pere & de son fils. En un mot Novat étoit dans Carthage l'objet de l'horreur de tous les gens de bien, & l'on avoit souvent pressé saint Cyprien de le faire punir de tant de crimes. Il devoit être déposé & même excommunié; le jour de son jugement étoit proche quand la persécution survint & le mit en fureté, empêchant les évêques de s'assembler. Le retour prochain de saint Cyprien à Carthage sembloit le ménacer de nouveau, & ce fut pour le prévenir que se séparant de lui il alla se joindre avec les quatre autres prêtres à Feliciſſime qu'il avoit porté lui-même à la révolte, & tâcha d'entraîner dans le même parti tous ceux qui étoient tombés dans l'apostasie, & qui vouloient rentrer dans l'Eglise sans pénitence. Ce schisme dont Novat sembloit être l'auteur, mais dont Feliciſſime étoit néanmoins le chef, fut pour saint Cyprien & pour toute son église une persécution nouvelle & une tentation d'autant plus dangereuse, que ces cinq prêtres pour grossir leur parti recevoient tous les Tombés à la paix comme ils le souhaitoient. C'est ce qui obligea saint Cyprien d'écrire à son peuple de se donner de garde de cette séduction des Schismatiques, & de ne point se laisser emporter aux promesses trompeuses d'une fausse paix, afin que ceux qui avoient voulu périr en quittant l'Eglise, périssent seuls dans leur révolte. Il ne se passa rien que de très-pur dans toute la conduite que garda saint Cyprien au sujet de ce nouveau schisme; cela n'empêcha point que quelques esprits mal intentionnés ne voulussent lui en attribuer tout le mal, & ne lui reprochassent en lui écrivant à lui-même, qu'une partie de l'Eglise ne s'étoit séparée de l'autre qu'à cause de lui;

Cypr. 40. — Cypr. ep. 69.

lui ; & pour en persuader le public, ils ne furent pas honteux de faire valoir les calomnies les plus noires dont les Schismatiques se servoient pour travailler à détruire sa réputation.
Cypr. ep. 49. Till. p. 95. Novat crut qu'il falloit donner du renfort à leur parti en augmentant le crédit de Feliciſſime ; ce fut dans cette vue qu'il le fit ordonner diacre par quelqu'un des évêques qui étoient tombés dans l'idolâtrie, & retranchés de la communion de l'Eglise.

XII.

L'an 251.

Sans les troubles de ces factions saint Cyprien seroit venu revoir son peuple pour célébrer avec lui la Pâque qui tomboit cette année au XXIII de mars. Il eut besoin encore de quelques jours pour prendre des mesures propres à empêcher les Payens de s'aigrir de sa présence & de profiter du schisme. Il sortit ensuite de sa retraite où il avoit été près de quatorze mois & revint à Carthage vers le milieu d'avril. Il y assembla aussi-tôt un grand concile d'évêques où l'on régla toutes les affaires de l'Eglise par une délibération à laquelle le clergé & le peuple eurent part. Celle des Libellatiques, qui pour se mettre à couvert de la persécution avoient paru avoir sacrifié quoiqu'ils ne l'eussent point fait, & celle des Tombés qui avoient apostasié, y furent examinées avec un loisir & un soin tout particulier. On résolut que les Libellatiques qui avoient embrassé la pénitence l'année de devant incontinent après leur faute seroient admis dès lors à la communion: Que les Tombés, c'est-à-dire ceux qui avoient sacrifié, seroient traités plus sévérement sans qu'on leur ôtât néanmoins l'espérance du pardon, de peur que le désespoir ne les jettât ou dans le paganisme ou dans le parti des héretiques & des schismatiques : Qu'on les tiendroit long-tems en pénitence & dans une pénitence pleine ; mais que la durée de cette pénitence seroit réglée suivant les circonstances des fautes de chaque particulier. L'on dressa pour ce sujet plusieurs articles ou réglemens sur les divers cas qui se présentoient ; & l'on croit que c'est ce qu'on a depuis appellé Canons pénitentiaux. Pendant que l'on étoit ainsi occupé à Carthage, & que saint Cyprien composoit son traité des *Tombés* ; on fit un pape à Rome où l'on étoit sans pasteur depuis seize mois, & l'on élut saint Corneille dont nous avons parlé. Son élection fut traversée par le prêtre Novatien de la maniere que nous l'avons vû ; & ce nouveau schisme avoit encore été formé par les intrigues de Novat ce brouillon, qui étoit venu d'Afrique à Rome quelques mois auparavant pour mettre le desordre dans cette église florissante, comme il avoit fait dans celle de Carthage. Mais ce qui fait voir le caractere de ce scélérat à qui tout étoit indifférent pourvu qu'il troublât la paix de l'Eglise, c'est qu'il joignoit sans scrupule les deux extrémités vicieuses des deux schismes ne pouvant souffrir ni milieu ni tempérament. Car comme Feliciſſime se plaignoit à Carthage, que saint Cyprien étoit trop sévere en refusant de donner la paix aux Tombés, Novatien prenoit pour prétexte de son nouveau schisme à Rome la facilité que le pape Corneille, saint Cyprien & ceux de leur communion avoient de recevoir les Tombés & les pécheurs à la pénitence & à la réconciliation. Saint Cyprien & les autres évêques du concile de Carthage ayant été informés de tout ce qui s'étoit passé dans l'élection de Corneille, & dans les oppositions formées par le parti de Novatien reconnurent le premier pour

Cypr. ep. 51. 52.

Les Libellatiques avoient pris des billets des persécuteurs ; les Tombés avoient pris des billets des Martyrs.

légitime pape, & rejetterent la communion de l'autre. Ils lui députerent
Cypr. ep. 42. & 45. & 52. trois évêques de leurs corps, & lui envoyerent ensuite le résultat de leur assemblée sur la réception des Tombés. Corneille de son côté assembla un nombreux concile à Rome, où l'on fut de l'avis de saint Cyprien & des
150. évêques d'Afrique. On y reçut leur décret de la réception des Pénitens, & bien-tôt après il passa dans toute l'Eglise, où il servit d'un excellent préservatif contre l'hérésie & le schisme des Novatiens.

XIII. Saint Cyprien depuis ce tems s'unit à Corneille d'une liaison très-étroite, qui les rendit plus forts contre les ennemis de l'Eglise qu'ils avoient à combattre, plus assurés dans la doctrine qu'ils devoient enseigner aux autres, & plus uniformes aussi dans la discipline qu'ils vouloient établir. Notre Saint n'oublia rien pour servir ce saint Pape, & toute l'église Romaine. Il employa toutes ses forces à la destruction du schisme de Novatien dont les suites furent beaucoup plus funestes à toute l'Eglise, que celles du schisme de Felicissime ne le furent à l'église d'Afrique, & d'autant plus dangereuses, que celui-là se couvroit du zele spécieux d'une discipline sévere; au-lieu que celui-ci sembloit ne marquer que le relâchement & la
Cypr. ep. 43. 44. molesse. Il écrivit aux confesseurs schismatiques de Rome, que Novatien avoit séduits jusqu'au fond des prisons pour les désabuser & les ramener au vrai pasteur. Il leur envoya divers traités de sa composition, principalement celui qu'il venoit d'écrire sur l'*Unité de l'Eglise*, connu autrefois sous le titre de la *Simplicité des Pasteurs*, où il faisoit voir la nécessité de demeurer toujours uni à l'Eglise Catholique & l'horreur que l'on doit avoir du schisme. Mais s'il eut la joie de voir entrer ces confesseurs dans la communion du pape saint Corneille, il eut aussi l'affliction de voir que le schisme de Novatien qu'il avoit si heureusement combattu à Rome où Ep. 48. 152. 155. étoit son centre osa, se glisser dans la ville même de Carthage où ceux de sa secte établirent un évêque pour leur parti nommé Maxime, comme ceux du schisme de Felicissime en créerent un pour eux nommé Fortunat. Mais ni l'un ni l'autre n'y purent jetter beaucoup de racines tant que vécut saint Cyprien. Il ne se contenta pas d'y mettre ordre dans Carthage, il fit si bien encore par les avis qu'il donna aux évêques d'Afrique, que les schismatiques ne trouvérent point de créance dans les provinces; & la belle lettre * qu'il en écrivit à * C'est la 52. Antonien évêque en Numidie au sujet du pape Corneille & de Novatien, nous fait foi du zele avec lequel il embrassoit cette affaire, & de l'amour qu'il avoit pour l'unité de l'Eglise. Ce fut vers le même tems que L'an 252. le Saint composa son excellent traité sur l'*Oraison Dominicale*, ouvrage Du Pin, Lombert, Tillemont. comblé des éloges des saints Peres, & qui en son genre n'en a point audessus de lui de tous ceux qui nous sont restés de saint Cyprien. Au milieu du mois de mai de l'an 252 cinq semaines après Pâques * il assembla * Il arriva le XI. d'avril. un nouveau concile à Carthage composé de soixante-six évêques. On y satisfit à diverses consultations faites à S. Cyprien sur des cas particuliers de discipline. On y approuva le baCypr. ep. 55. 59. Till. p. 112. tême des enfans, par une définition qui devint depuis fort célebre dans l'Eglise, & dont les Peres & particuliérement S. Augustin se sont servis pour faire voir que la créance du péché originel a toujours été la foi de l'Eglise. Privat ancien évêque de Lambese qui avoit été condamné par Donat

évêque de Carthage prédéceſſeur de notre Saint, par le pape ſaint Fabien, & par un ſynode de quatre-vingts-dix évêques vint ſe préſenter à S. Cyprien & aux autres Peres du concile, & demander audience pour faire revoir ſa cauſe & ſe juſtifier. Mais tous refuſerent de l'écouter, jugeant qu'il avoit été condamné dans toutes les formes & ſans appel.

Ep. 55.

XIV. Le ſchiſmatique Feliciſſime voyant que les prélats du concile ne daignoient pas ſeulement regarder l'évêque de ſon parti, voulut recourir à Rome pour ſurprendre ſaint Corneille & lui demander ſa communion. Fortunat qui étoit l'évêque dont il s'agiſſoit le mit lui-même à la tête des députés qu'il y envoya, afin de faire plus ſûrement réuſſir la négociation. Il avoit déja oublié que Feliciſſime étoit revenu nouvellement de Rome fort honteux d'avoir été chaſſé de l'Egliſe par Corneille; ou plutôt il eſpéroit comme lui qu'en prenant de meilleures meſures, il y ſeroit plus heureux. Il ſe promettoit d'y faire un grand trafic de ſes menſonges qu'il n'avoit pu faire goûter dans ſon païs. Mais la vérité le pourſuivit à Rome, comme elle avoit fait dans preſque toutes les villes d'Afrique. Feliciſſime y vint accompagné d'un cortege de factieux & de déſeſpérés, & fut encore rejetté du ſaint Pape qui le fit ſçavoir auſſi-tôt à ſaint Cyprien. Notre Saint s'imaginant que le faux évêque Fortunat n'étoit pas moins connu à Rome pour ſes crimes que l'étoit Feliciſſime, ne s'étoit point preſſé d'en écrire au pape, & ne l'avoit fait enſuite que par occaſion & d'une maniere aſſez générale. Sa lenteur & le retardement de ſon courier retenu par les vents donnerent le loiſir à Feliciſſime de raccommoder un peu ſes affaires. Il redoubla ſes inſtances pour recevoir les lettres qu'il apportoit de la part de Fortunat, menaçant d'un ton fort inſolent de les faire lire publiquement malgré le pape, & de déclarer bien des choſes que l'on ſeroit fâché d'entendre. Cela regardoit ſans doute l'honneur de ſaint Cyprien;& il s'emporta juſqu'à le menacer de le faire poignarder ou lapider, ou enfin aſſommer à coups de bâtons. Corneille ne s'épouventa point de tant d'inſultes & d'incartades; mais lorſqu'il entendit Feliciſſime aſſûrer que Fortunat avoit été ordonné par vingt-cinq évêques, (ce qui étoit un de ſes menſonges); & qu'il vit qu'il ne venoit point de nouvelles de S. Cyprien, il parut ſe laiſſer ébranler. Saint Cyprien s'en apperçut par la lettre qu'il en reçut, & il le remit dans les voies de ſa premiere fermeté par une longue & généreuſe lettre que nous regardons comme un beau monument de la magnanimité épiſcopale. Les députés de Fortunat perdirent ainſi tous les fruits de leur voyage; il ne peut empêcher que ſon épiſcopat ne s'avilît, & ne tombât dans le mépris du public; & l'on ne voit pas que le ſchiſme de Feliciſſime ait duré plus que lui.

C'eſt la 55.

X. V. Cependant la perſécution de Dece ſe renouvella ſous ſon ſucceſſeur Gallus; & dans le tems que ſaint Cyprien écrivoit au pape contre les Schiſmatiques de ſon égliſe, ſon peuple recevoit de nouveaux ordres pour ſacrifier aux idoles; & lui-même fut demandé dans l'amphitheatre par les cris de la populace idolâtre pour être expoſé aux lions. Aux approches de cette perſécution, le Saint ramaſſa pour le dire ainſi dans le camp du Seigneur tous les ſoldats de Jeſus-Chriſt, qui demandoient des armes pour aller au combat. Il crut les y

Till. p. 116. Lomb. p. 55. n. 40. Cypr. ep. 54.

devoir exciter encore de son côté. Dans cette vue il prit une résolution digne de sa charité, qui étoit d'accorder une indulgence générale aux pénitens, c'est-à-dire l'absolution & la communion à ceux qui avoient frappé à la porte de l'Eglise avec persévérance depuis leur chute, qui ne s'étoient point laissé aller à une vie payenne & séculiere, & n'avoient point pris part au schisme ni à l'hérefie. Sur la promesse que tous lui firent de combattre généreusement avec la grace du Seigneur, il fit résoudre leur réception dans un concile qu'il assembla de plus de quarante évêques qui en écrivirent une lettre synodale au pape Corneille pour lui faire approuver cette indulgence. Le bannissement de ce saint Pape fut cause que l'on ne put point avoir sa réponse. Mais l'on n'avoit aucun lieu de douter de sa disposition sur cela. Saint Cyprien ayant appris sa généreuse confession faite à la tête de la plus grande partie des fideles de son église, lui écrivit pour l'en féliciter, & l'encourager dans la confiance que leur dernier combat à l'un & à l'autre étoit proche. C'est ce que Corneille vérifia de son côté par sa mort qui arriva au mois de septembre. Son successeur saint Luce ne fut gueres plutôt élu, que banni; saint Cyprien ayant appris son retour presqu'aussitôt que son exil, lui écrivit selon la coutume, & lui prédit le martyre dont il fut effectivement couronné cinq mois après, son élection. Durant cette persécution & même auparavant, il y avoit en Afrique des prêtres & des évêques qui par ignorance ou par simplicité n'employoient que de l'eau dans l'oblation du calice au sacrifice de la messe, parce qu'ils offroient le sacrifice de grand matin, & qu'ils craignoient d'être reconnus pour Chrétiens à l'odeur du vin. Ils ne suivoient pas pour cela l'héréfie des Aquariens*, car ils ne faisoient point difficulté d'offrir du vin à l'heure du souper. C'étoit encore l'usage alors d'offrir le sacrifice de l'Eucharistie deux fois le jour, le matin & le soir; mais le sacrifice du soir étoit moins solennel, parce que l'on ne pouvoit pas y assembler le peuple. L'abus de consacrer le matin avec de l'eau seule avoit comme passé en coutume; ce fut pour le combatre, que S. Cyprien écrivit une grande lettre à l'évêque Cecile, s'excusant de ce qu'il entreprenoit de corriger les autres sur l'ordre exprès qu'il en avoit reçu de Dieu. Il y fait voir que nous devons être exacts à faire dans le sacrifice ce que le Seigneur a fait le premier pour nous, & que l'usage d'offrir le vin & l'eau dans le calice est un ordre qu'il a prescrit, & qu'on ne peut point changer. Il en vouloit écrire encore à beaucoup d'autres évêques; ce qui nous persuade que l'abus étoit fort répandu. Mais il témoigne espérer que ceux qui avoient fait la faute jusques-là en recevroient le pardon de la miséricorde de Dieu; & ne par-le point de leur imposer aucune pénitence, parce qu'il ne l'attribue qu'à leur simplicité.

Ep. 57. Ep. 58. L'an 253. Epist. 63. Cypr. ep. 67.

* ou Hydroparastates branche d'Encratites. Fleur. hist. l. 7. c. 15. ex Tertull. de coron. c. 3.

XVI. Cette persécution de Gallus qui fut assez violente à Rome, parut en demeurer aux premiers efforts en Afrique & dans les autres provinces. Mais l'empire étoit alors affligé d'une cruelle peste, qui donna lieu à saint Cyprien d'employer ce qu'il avoit de charité & d'éloquence, pour préparer les chrétiens à recevoir ce fleau de la justice de Dieu, de la même maniere qu'il les avoit disposés à soutenir les assauts de la persécution, & pour les exhorter à assister indifféremment tous ceux qui étoient attaqués de la maladie contagieuse. On vit alors autant qu'en aucune rencontre, la dif-

Pagi an. 252. n. 14. 15. 18. 19. 20. Till. p. 120.

férence que l'esprit de religion mettoit entre les chrétiens & les payens. Ceux-ci, selon que notre saint Evêque nous le fait remarquer, avoient aussi peu de compassion pour secourir leurs malades, qu'ils faisoient paroître d'avarice pour s'enrichir de leurs biens après leur mort. Ils appréhendoient de les approcher lorsqu'ils mouroient, & couroient enlever leurs dépouilles dès qu'ils étoient morts. A Carthage ceux qui ne pouvoient déserter la ville, n'ayant point d'autre retraite, avoient la cruauté de jetter leurs proches même hors de leurs maisons, & l'on voyoit les rues couvertes de corps à demi pourris. Les Payens non contens de se montrer si durs & si impitoyables, blasphémoient encore contre Dieu, & accusoient les Chrétiens des maux qu'ils souffroient, & dont la multitude les accabloit de toutes parts. Car outre cette peste, qui dura près de quinze ans, l'empire Romain étoit encore travaillé par la sécheresse & la famine, ruiné par les guerres fréquentes & les changemens d'empereurs & de tyrans, & ravagé par les courses des barbares. Demetrien l'un des magistrats municipaux de Carthage, ou des principaux officiers du proconsul étoit des plus animés à se plaindre des Chrétiens ; & se servoit encore de ces prétextes pour augmenter la persécution qu'il leur faisoit dans la ville. Cet homme venoit souvent voir saint Cyprien, moins pour apprendre que pour disputer. Aussi le Saint ne voulut jamais entrer en conférence avec lui, & fut long-tems sans répondre à ses impiétés & à ses blasphêmes, que par sa modestie & son silence. Mais voyant que son exemple excitoit encore les autres à charger la religion chrétienne de tous les maux publics, il se crut obligé enfin de repousser la calomnie par un traité plein de vigueur qu'il lui adressa. Pour convaincre cet adversaire il auroit pu, au jugement de Lactance & de saint Jerôme, employer des argumens tirés de la raison humaine, ou des passages des poëtes & des philosophes payens, plutôt que de l'Ecriture sainte, qui n'avoit point d'autorité sur les infideles. Mais il se peut faire que saint Cyprien n'espérant pas beaucoup de persuader des ennemis prévenus & entêtés, songeât plutôt à travailler pour des Chrétiens à qui il vouloit faire voir principalemenr que les Payens étoient eux-mêmes la cause des maux dont ils se plaignoient. Par le bon usage qu'ils leur avoit appris à faire de tous les maux que Dieu envoye aux hommes, il lui fut aisé de leur faire comprendre que cette peste, si horrible qu'elle pût être, leur étoit avantageuse, & en quelque sorte nécessaire pour faciliter encore les moyens de leur salut éternel. Voyant augmenter la maladie, au lieu de prendre le parti de se retirer comme plusieurs, il se renferma en vrai pasteur au milieu de son troupeau affligé ; assembla ceux qui étoient encore sains & debout ; leur représenta vivement le mérite des œuvres de miséricorde, & des offices de piété auxquels il les exhortoit. Tous se sentirent animés à le suivre, & à se sacrifier avec lui par la charité qu'on devoit aux freres & aux membres de Jesus-Christ. Les emplois furent aussi-tôt partagés selon la qualité ou les moyens de chaque particulier. Plusieurs ne pouvant donner de l'argent parce qu'ils étoient pauvres, faisoient plus en se donnant eux-mêmes pour servir les malades. La profusion des charités y fut si grande, que tout le monde s'en ressentit & les domestiques de la foi, & ceux qui y étoient encore étrangers. Saint

Cypr. ad Demetr. p. 197. ed. Prior.

Pont. vit. Cypr.

Cedren. & Zonar Zosim. &c.

Cypr. ad Demetr. supr. Till. p. 123.

Lact. inst. l. 5. c. 4. Hier. ep. 84.

Cypr. de mortal. p. 208. Prior.

Cyprien entretint des exercices si saints jusqu'à la mort, parce que le mal public ne discontinuoit point ; & la ville de Carthage en reçut de grands avantages, pour le civil même & pour la police. Il s'apperçut que dans ces offices de charité, plusieurs Chrétiens dont la foi n'étoit pas encore parfaite, se rendoient trop sensibles à la perte de leurs proches. C'est ce qui lui fit faire, pour les consoler & les instruire, le traité que nous avons de lui, sous le titre *de la Mortalité*, dont le dessein est de faire voir qu'on doit se réjouir de la mort des gens de bien, parce qu'ils sont délivrés des tentations de cette vie, & placés dans le repos éternel où ils aspiroient,

XVII. Les barbares de l'Afrique ayant faits des courses dans la Numidie, vers l'an 253, donnerent moyen à sa charité universelle de s'étendre encore ailleurs. Ils avoient emmené prisonniers beaucoup de chrétiens hommes & femmes, parmi lesquels se trouvoient même plusieurs vierges consacrées à Jesus-Christ. Saint Cyprien dont la douleur & la compassion n'étoient pas stériles, fit entrer son peuple & son clergé dans les sentimens de sa tendresse, de telle maniere qu'ils contribuerent avec lui des sommes suffisantes pour racheter tous ces captifs ; c'est ce que firent aussi quelques évêques avec leurs peuples sur ses exemples & ses exhortations. Ce fut à ce sujet qu'il écrivit le livre que nous avons encore de lui touchant *les bonnes œuvres & les aumônes*. Tous ces maux extérieurs, dont il plaisoit à Dieu de châtier les hommes, n'occupoient toujours qu'une partie des soins de notre saint Evêque. L'autre étoit réservée à garantir l'Eglise des maux intérieurs que l'hérésie & le schisme tâchoient de lui faire. Il veilloit sur-tout à ruiner les progrès de celui des Novatiens. Ils avoient dans les Gaules un zelé fauteur de leur secte en la personne de Marcien évêque d'Arles, qui refusoit la paix ou l'absolution à tous les pénitens, en avoit laissé mourir plusieurs en cet état, & se vantoit même avec insolence de sa séparation d'avec les évêques catholiques en ce point. Faustin de Lyon & d'autres prélats des Gaules, en écrivirent au nouveau pape Etienne, qui avoit succédé à saint Luce. Saint Cyprien reçut aussi sur le même sujet des lettres de Faustin, & en écrivit fortement au pape pour remédier à un si grand désordre, faire déposer Marcien, & lui substituer un évêque catholique.

Il se résolut aussi vers le même tems, de répondre enfin après les delais d'une longue patience, aux calomnies atroces d'un évêque Novatien d'Afrique, nommé Florent Puppien ; d'autres n'en font qu'un laïque de considération engagé dans le schisme de Felicissime, & éprouvé même par la confession qu'il avoit faite dans la persécution de Dece. Ce calomniateur ne le rendoit coupable de rien moins que de ce qu'il y avoit de plus abominable aux yeux même des Payens, & publioit que par son orgueil il étoit la cause du schisme & de tous les maux de l'église d'Afrique. Saint Cyprien crut qu'il suffiroit d'humilier un tel homme ; & il n'employa presque pour ce sujet que l'ironie & la raillerie. Ce qu'il fit avec beaucoup de force & d'esprit, sans prétendre qu'il y eût rien en cela qui fût indigne de la charité d'un Chrétien ni de la gravité d'un évêque. Puis finissant par le témoignage que lui rendoit la pureté de sa conscience, il lui dit : » Vous avez ma lettre, j'ai la votre ; » elles seront toutes deux lues au jour » du jugement devant le tribunal de

Marginal notes: Cypr. ep. 60. — L'an 254. — Cypr. ep. 67. — Epist. 69. — Petitdid. Rem. sur. la bibl. p. 267. — Cypr. ep. 69. p. 118. ed. Prior.

» Jesus-Christ; & il ne laissa pas de lui offrir sa communion dès qu'il marqueroit du repentir. En Espagne deux évêques Libellatiques, Basilide & Martial, l'un évêque de Leon & d'Asturie l'autre de Meride, tous deux légitimement déposés pour divers crimes; avoient surpris le pape Etienne pour en obtenir leur rétablissement. Felix & Sabin qu'on avoit légitimement substitués en leur place, vinrent à Carthage avec des lettres de leurs églises, que saint Cyprien fit lire dans un concile de plusieurs évêques qu'il assembla. Leur élection y fut confirmée; & l'on jugea que la surprise faite au pape par Basilide & Martial, loin de leur acquérir un nouveau droit, ne faisoit qu'augmenter leurs crimes, & le tort de ceux qui les admettoient encore à leur communion.

Cypr. ep. 62. 36. ou 48.

XVIII. L'an 255.

Peu de tems après, lorsque l'empire & l'Eglise jouissoient de la paix sous l'empereur Valerien, qui parut favorable aux Chrétiens dans les commencemens de son regne, on vit naître entre les évêques catholiques la fameuse question qui partagea les esprits touchant la validité du batême des hérétiques. Ce fut dans l'Afrique qu'elle commença; & saint Cyprien semble avoir été le premier de ce tems-là, qui soutint que le batême des hérétiques étoit nul, & qu'il falloit les batiser quand ils revenoient à l'Eglise, ce qui n'étoit pas les rebatiser selon lui. Car tout le monde convenoit qu'il n'y a qu'un batême, & l'on a toujours eu de l'aversion pour le terme de Rebatization jusqu'au tems des Anabatistes des derniers siecles. Saint Cyprien ne prétendoit pas qu'on dût rebatiser ceux qui, après avoir reçu le batême dans l'Eglise catholique, tomboient ou dans l'héréfie ou dans l'idolâtrie, comme quelque-uns l'en ont accusé mal-à-propos. Car son erreur ne venoit que de ce qu'il ne distinguoit pas le sacrement de son effet; & parce que cet effet qui n'est autre chose que la grace, ne se reçoit pas hors de l'Eglise catholique; il en inféroit que le sacrement ne s'y donnoit pas aussi.. Entre ceux qui approchoient de son sentiment, on peut compter saint Denys d'Alexandrie en Egypte, si l'on en croit saint Jerôme; & l'on peut mettre saint Firmilien de Cesarée en Capadoce, entre ceux qui le soutenoient ouvertement depuis le concile d'Icone qui l'avoit établi. On ne peut pas si nettement développer la pensée de tous ceux qui étoient du sentiment contraire, & qui avoient le pape Etienne à leur tête. Plusieurs estiment qu'ils soutenoient la vérité pure & simple, telle que l'Eglise l'a résolue depuis; savoir, que le batême donné par les hérétiques, est bon & valide lorsque les hérétiques y observent la même forme que l'Eglise catholique, qui est de batiser au nom des trois Personnes divines, comme le prescrit l'Evangile. D'autres ont cru que le pape saint Etienne entre les autres, prétendoit que tout batême étoit bon, donné ou non au nom des trois Personnes, opinion qui auroit contenu une erreur encore plus dangereuse que celle de saint Cyprien. Mais il n'est pas nécessaire de trop approfondir la chose de ce côté-là, parce qu'on peut supposer avec saint Augustin, Vincent de Lerins & d'autres docteurs catholiques, que ce pape dont le grand fondement étoit la tradition apostolique, ne soutenoit que l'ancienne & la véritable doctrine de l'Eglise. Pour ce qui est de saint Cyprien, son opinion n'étoit pas née avec la dispute. Il la tenoit dès auparavant comme on le voit dans son traité de l'unité de l'Eglise, & la te-

Cypr. ep. 71. 73. 75. Aug. de Bapt. l. 5. c. 5.

Till. p. 138. & suiv. Fleur. l. 7. §. 20. Lomb. p. 68. Pagi an. 255. n. 7. &c.

* On ne convient pas du sensiment de S. Denys d'Alexand.

Du Pin bibl. p. 404. 480. Nat. Alex. t. 5. p. 507. &c.

noit d'Agrippin qui avoit été évêque de Carthage avant son prédécesseur Donat, & qui y avoit changé l'ancienne coutume.

Ayant été consulté par dix-huit évêques de Numidie qui étoient de son sentiment, mais qui ne laissoient pas d'avoir quelque scrupule au sujet des Novatiens en particulier, parce qu'on ne les mettoit pas au rang des autres hérétiques, il assembla un concile à Carthage pour examiner toute la question, en la traitant non pour les Novatiens seulement, mais par rapport à toutes sortes d'hérétiques & de schismatiques en général, qui étoit ce qu'on lui demandoit.. Le résultat fut, que personne ne peut être batisé hors de l'Eglise. La lettre synodale que composa saint Cyprien qui y présida, est adressée aux évêques de Numidie; ce qui a fait juger que ce concile quoique assez nombreux, n'étoit que de la province d'Afrique. Cette lettre se trouve en grec dans le commentaire de Zonare & de Balsamon sur les canons; c'est celle que saint Augustin a réfutée dans son cinquiéme livre du batême. Saint Cyprien répondit toujours depuis de la même maniere que dans cete lettre synodale, à tous ceux qui le consulterent sur ce point. Il tint un second concile de 71 évêques d'Afrique & de Numidie, ou après avoir réglé diverses choses, on confirma ce qui avoit été ordonné dans le concile précédent touchant le batême des hérétiques. C'est ce que les peres du concile manderent au pape Etienne par une lettre synodale, à laquelle saint Cyprien joignit celles qu'il avoit écrites sur ce sujet aux évêques de Numidie, & à Quintus évêque en Mauritanie. En attendant la réponse de ce pape, que les Afriquains espéroient devoir être conforme à leur sentiment; saint Cyprien écrivit la lettre célebre à l'évêque Jubajan, qui lui avoit écrit pour le consulter sur l'affaire du batême, en lui envoyant la copie d'une lettre dont l'auteur, qui n'étoit autre que le pape Etienne, selon Baronius & d'autres savans, soutenoit qu'on reçoit la rémission des pechés selon sa foi, que tout batême au nom de Jesus-Christ est bon, même celui de Marcion & des autres hérétiques qui erroient sur la Trinité; & ou saint Cyprien & ceux de son opinion, étoient traités de prévaricateurs de la vérité, & de traîtres à l'unité de l'Eglise. Rien ne pouvoit être plus injurieux ni plus sensible à un saint évêque, qui ne respiroit que l'amour de la paix & de l'union des fidelles, & qui protestoit de la vouloir toujours entretenir dans la charité de Jesus-Christ avec ceux même qui ne seroient pas de son avis en ce point. Ce fut pour empêcher que la chaleur de cette dispute dont il prévoyoit les suites, n'altérât cette charité & cette union qui doit être inviolable entre les fidelles, qu'il composa son petit traité *du bien de la patience.* Afin que l'ouvrage fit plus de fruit & fût mieux reçu de tout le monde, il évita d'y rien dire qui touchât la contestation présente. Il l'envoya à Jubajan avec sa lettre; & peu de tems après il se vit engagé par de semblables motifs à composer le traité *de la jalousie & de l'envie.*

Ep. 71. 73.

L'an 256.

Epist. 71.

Baron. Pamel. Till p. 148.

p. 222. ed. Prior.

p. 228. ed. Prior.

XX.

On attendoit cependant la réponse du pape Etienne à la délibération du concile d'Afrique, & aux lettres de saint Cyprien, contre l'opinion duquel on ne tarda point à se soulever de divers endroits. Etienne fut des plus ardens à la combattre. Dans la lettre qu'il écrivit à notre Saint pour répondre au concile d'Afrique, il soutint fort bien la maxime de notre religion

ligion

Vinc. Lir. c. 9. Aug. de bapt. l. 1. c. 7. l. 5. c. 23. & l. 4. c. 6. ligion qu'il faut s'arrêter à ce que nous avons reçu par la tradition de nos peres sans y rien changer, & fit beaucoup valoir l'autorité de son siege avec l'honneur qu'il avoit d'être successeur de saint Pierre, ce qu'il croyoit avec raison devoir être de grand poids pour les choses qui se trouvoient établies dans l'Eglise Romaine. Mais au lieu de se contenter de rejetter l'opinion de notre Saint, ou même de la *Cypr. ep. 74.* réfuter comme il devoit, il entreprit de la lui faire quitter d'un ton qui parut un peu trop impérieux, jusqu'à le menacer lui & ceux qui y persisteroient de les retrancher de sa communion. C'étoit, ce semble, aller bien loin pour une premiere démarche; & ce qui choqua saint Cyprien avec *Aug. supr.* raison, selon saint Augustin, ce fut de voir qu'on le condamnoit avant que la vérité fût éclaircie, & qu'il y eut encore rien de décidé par l'autorité de toute l'Eglise, qui étoit nécessaire, à cause que toute l'Eglise étoit partagée, & qu'on le traitoit de faux christ, de faux apôtre, de trompeur *Cypr. ep. 75.* & de perfide. Il en ouvrit son cœur à Pompée évêque de Sabrate dans la Tripolitaine, en lui envoyant la ré- *Ep. 74.* ponse du pape saint Etienne, avec une lettre où il tâchoit de la réfuter. Il voulut pourtant examiner encore l'affaire tout de nouveau, & assembla pour ce sujet un grand concile, où se trouverent 85 évêques de l'Afrique, de la Numidie & de la Mauritanie avec un grand nombre de prêtres, de diacres & beaucoup de peuple. Le concile se tint le premier jour *L'an 256.* de septembre de l'an 256; & après la lecture des pieces qui regardoient la question, saint Cyprien fit un discours avec son éloquence ordinaire, où il taxa assez ouvertement la conduite du pape, après avoir exhorté tous les peres du concile à dire leur avis avec modération sans juger personne, & sans séparer de la communion ceux *Aug. l. 3. c. 3. de Bapt.* qui ne seroient pas de leur sentiment. Car, dit-il, aucun de nous ne s'établit évêque des évêques * & ne prétend réduire ses collegues à lui obéir par une terreur tyrannique. Saint Augustin a beaucoup relevé la douceur, la modestie & l'équité de saint Cyprien en cette rencontre. Il reconnoit néanmoins que saint Etienne avoit raison dans le fond, & soutenoit le parti de la vérité. Tous les avis des prélats du concile se trouverent conformes à celui de saint Cyprien, & l'on y conclut encore contre la validité de tout batême donné hors de l'Eglise. on députa aussi-tôt à Rome pour rendre raison au pape saint Etienne de ce qui avoit été arrêté au concile. Ce pape, soit par une suite *Till. p. 155. 158. Pears. ann. Cypr. p. 36. n. 7. p. 54. n. 56. &c.* de sa premiere prévention contre notre Saint, soit qu'il sçût par avance ce qui s'étoit passé, ne voulut ni parler aux députés des Africains, ni les voir; il défendit à tous les freres de les recevoir chez eux, & ordonna qu'on leur refusât non seulement la paix & la communion, mais l'hospitalité même & le couvert. C'est ce *Cypr. ep. 75.* qui fit improuver la conduite de ce saint Pape, à ceux même qui étant de son sentiment, croyoient qu'on devoit écouter tout le monde.

* Tertulien avoit fait un même reproche au pape Zephirin, mais sans raison.

Saint Cyprien quoiqu'indigné d'une si grande dureté, fut toujours éloigné de vouloir se séparer de la communion de celui qui lui refusoit la sienne si ouvertement. Il sçut que le pape en usoit de même envers des Orientaux qui se trouvoient dans de semblables sentimens que lui à l'égard du batême des hérétiques. C'est ce qui le fit écrire à saint Firmilien Métropolitain de Cappadoce, l'un des plus illustres d'entre eux & des plus attachés à cette opinion. Il lui

envoya le diacre Rogatien avec des copies des lettres qu'il avoit écrites au pape Etienne & à Jubajan. Firmilien fort satisfait, renvoya le diacre dans l'hyver avec une grande lettre à saint Cyprien, remplie de marques desti-me & d'affection pour lui, & d'indi-

Dion. Alex. ap. Eusèb. l. 7. c. 5.

gnation pour le pape Etienne. Il y remarquoit que ce pape s'étoit brouillé avec un grand nombre d'évêques, & qu'il s'étoit séparé de beaucoup d'églises ; ce qui regardoit principalement celles de Cilicie, de Cappadoce, de Galatie, & de quelques autres provinces de l'Asie, avec lesquelles il ne vouloit communiquer non plus qu'avec celles de l'Afrique, seulement à cause qu'on y rebatisoit les hérétiques. Firmilien usant encore moins de ménagement à l'égard du

Cypr. sup.

pape, que ne faisoit saint Cyprien, ne craignoit pas d'avancer qu'Etienne en séparant tous les autres de lui, se séparoit de tous les autres ; & que rompant ainsi le lien de l'unité & la commuion ecclésiastique, où tous les autres vouloient demeurer malgré la diversité des sentimens, jusqu'à une décision de toute l'Eglise, il se rendoit vraiment schismatique, c'est-à-dire coupable ou au moins responsable du schisme qui naissoit de sa conduite. Il est difficile de nier après ce témoignage, que saint Etienne, n'ait véritablement excommunié saint Firmilien & d'autres Orientaux *. Plu-

* Helene de Tarse, &c.

sieurs de ceux qui en conviennent tâchent de nous persuader, mais par de vains efforts, qu'il n'en usa pas de même à l'égard de saint Cyprien. Il n'y a sans doute que le respect pour la mémoire d'un Saint, honoré de tout tems par toute l'Eglise qui leur a fait chercher cette exception ; s'ils ne

Baron. ann. 258. n. 15. 16. 44. 45. 46.

se sont pas crû obligés à une semblable considération pour saint Firmilien & les autres, c'est peut-être qu'ils ont ignoré que leur sainteté fût reconnue aussi dans l'Eglise.

XXI.

Les parties ne cherchoient qu'à se maintenir dans leurs sentimens, Etienne soutenu de la solidité de ses raisons, Cyprien, Firmilien, & les autres appuyés sur la belle apparence des leurs. La contestation duroit encore à la mort de ce saint pape, qui arriva le second jour d'août de l'an 257 dans le fort de la persécution

L'an 257.

que Valerien avoit excitée contre l'Eglise depuis sept ou huit mois. Saint Denys d'Alexandrie qui s'étoit em-

Eusèb. l. 7. c. 5.

ployé auprès de lui pour maintenir la paix de l'Eglise, & qui l'avoit toujours dissuadé de porter les choses à l'extrémité, fit encore l'office de pacificateur auprès de Xiste son successeur, & l'on a tout lieu de croire qu'il y réussit, puisqu'on n'entendit plus parler de cette dispute. Le sentiment du pape saint Etienne prévalut, parce qu'il étoit le plus ancien & le plus universel ; ce qui parut suffisant pour le faire juger aussi le meilleur. On ne voit pas que saint Cyprien non plus que saint Firmilien ait jamais changé d'avis ; on trouve même dans une lettre que notre Saint écrivit durant son

Cypr. ep. 77.

exil depuis la dispute appaisée, de-quoi se persuader que lui & les évêques d'Afrique persistoient encore dans leur sentiment. Aussi n'est ce pas

Aug. de Bapt. l. 2. c. 4.

sur le bruit d'une rétractation incertaine que saint Augustin & les autres

Pears. ann. p. 257.

ont établi dans l'Eglise l'opinion constante & universelle qu'on y a tou-

Lomb. p. 77. Till. p. 150. 161. 163. 165. Fleur. l. 7. c. 32.

jours eu de sa sainteté, à laquelle on n'a jamais cru que son erreur ait donné atteinte. C'est sur la connoissance qu'on a eue de son amour pour l'unité, de sa charité, de sa bonne foi, & de son humilité, qui répondoient assez de la disposition où il auroit été d'embrasser la vérité, si on la lui eût fait voir dans une évidence suffisante, ou

si elle lui eût été proposée par une autorité à laquelle il eût été obligé de se soumettre sans restriction. Car il ne regardoit point comme telle celle du pape Etienne ; & saint Augustin ne comptoit pas aussi le decret de ce saint Pape pour une derniere décision. Un grand sujet de notre étonnement, à quoi saint Augustin nous fait aussi faire réflexion, est de voir que Dieu avoit révélé presque toutes choses à saint Cyprien pour ce qu'il devoit penser ou exécuter, soit à l'égard du schisme des Novatiens, soit dans l'affaire des Tombés, soit dans le reste de sa conduite, comme on le voit dans ses lettres, ne lui eût donné aucune lumiere pour lui faire découvrir son erreur touchant le batême des hérétiques. Ç'a été, dit ce saint Docteur, pour donner plus d'éclat à l'humilite sincere & à la charité que saint Cyprien a fait paroître en demeurant ferme dans la paix de l'Eglise, & toujours inviolablement attaché à son unité ; & pour faire un grand exemple de la communion des fidelles à toute la postérité contre ceux qui font peu de scrupule de se séparer d'eux-mêmes, ou de séparer les autres du corps de l'Eglise. En effet si saint Cyprien avoit voulu faire secte à part, on jugera aisément combien le parti des Cyprianistes auroit été plus puissant que n'ont été ceux des Novatiens & des Donatistes, lorsqu'on considere combien il s'étoit rendu célebre par son esprit, son éloquence & sa vertu.

Aug. supr.

Aug. de Bap. l. 1. c. 18. l. 4. c. 6. l. 5. c. 17. l. 6. c. 2. &c.

XXII. Confession de S. Cypr.

Peu de tems après le calme rendu aux églises sur le sujet de cette grande dispute, Dieu fit naître l'occasion qu'il avoit préparée pour purifier cette tache qu'il avoit souffert dans son fidelle serviteur ? & le moyen qu'il y employa, fut le feu de la persécution même de Valerien par lequel il le fit passer. Au premier bruit de cette persécution, saint Cyprien pour disposer son peuple au combat, & pour satisfaire au désir d'un nommé Fortunat, composa son *Exhortation au martyre*, tirée presque toute de l'Ecriture sans mélange d'autres choses. Ayant ainsi animé les autres par ses paroles & ses écrits, il voulut achever par son exemple ce qui lui restoit à remplir des obligations d'un bon maître & d'un vrai pasteur. Le xxx d'août de l'an 257, il fut présenté au proconsul d'Afrique qui étoit Aspase Paterne ; & ce fut lorsqu'il fut dans la chambre de l'audience, qu'il apprit mieux que jamais à ses disciples la maniere dont ils devoient confesser Jesus-Christ devant les puissances de la terre. C'est ce que disent de lui plusieurs saints Evêques qui le suivirent bientôt dans la confession, & sur ce que ces généreux confesseurs de Jesus-Christ ajoutent que saint Cyprien combattit à la tête de l'armée sans avoir redouté les premiers efforts du prince du siecle, plusieurs concluent qu'il fut le premier de l'Afrique qui confessa la foi dans la persécution de Valerien. Le proconsul Paterne commença son interrogatoire par lui signifier un ordre exprès qu'il avoit reçu des empereurs Valerien & Gallien pour obliger ceux qui ne suivoient pas la religion Romaine, à la reconnoitre desormais. Il lui demanda ensuite son nom, à quoi le Saint répondit : » Je suis chrétien & évêque. Je ne connois point » d'autres dieux qu'un seul vrai Dieu » auteur de toutes choses, que nous » servons nous autres chrétiens, & que » nous prions jour & nuit pour nous, » pour tous les hommes & pour la » prospérité des empereurs même. Le » proconsul lui dit : Vous persévérez » donc dans cette volonté ? Cyprien lui répondit : » Une volonté qui est » bonne, & fondée sur la connoissan-

Till. p. 167. D'autres rapportent cet écrit aux persécutions précédentes.

Ap. Cypr. ep. 78.

Pears. ann. C. p. 60. n. 6. Baron. ann. 260. n. 35.

Act. proconf. ap. Ruin. p. 216.

» ce de Dieu, ne doit point être chan- » gée. Cela étant, reprit le proconſul, » vous pourrez, ſuivant l'ordre des » empereurs, aller en exil à Curube; & l'évêque Cyprien lui dit qu'il étoit prêt à partir. Le proconſul ajouta que comme l'ordre qu'il avoit reçu ſpécifioit les prêtres auſſi bien que les évêques, il vouloit ſavoir de lui qui étoient les prêtres qui demeuroient à Carthage, Cyprien répondit que les loix civiles condamnoient avec beaucoup de juſtice les délateurs; qu'ainſi il n'avoit garde de découvrir les prêtres, mais qu'on ne pouvoit gueres manquer de les trouver chez eux. Le proconſul dit qu'il en étoit en peine & qu'il les cherchoit. » Comme no- » tre diſcipline, répondit Cyprien, » défend d'aller s'offrir de ſoi-même, » & que d'ailleurs vous ne le trouve- » riez pas bon; ils ne peuvent venir » ſe préſenter d'eux-mêmes; mais ſi » vous les faites chercher vous les » trouverez. C'eſt aſſez, reprit le pro- » conſul, je les trouverai; mais les » empereurs ont auſſi défendu que » l'on faſſe des aſſemblées en aucun » lieu, ni que l'on entre dans les cé- » metieres. Celui qui contreviendra » à un ordre ſi ſalutaire, ſera puni de mort. L'évêque Cyprien répondit, faites ce qui vous eſt ordonné. Alors le proconſul commanda que ſaint Cyprien fût conduit au lieu de ſon exil.

XXIII. Il alla donc à Curube petite ville ſur la mer au Cap de Mercure, qui regardoit la Sicile, à dix-ſept lieues environ de Carthage. Le lieu quoiqu'un peu déſert, étoit agréable & en bon air. Il y arriva ſur le ſoir du XIII de ſeptembre; & la nuit ſuivante il y eut une viſion dans laquelle il connut qu'il ſeroit condamné à la mort, & qu'il avoit obtenu un jour de délai qu'il avoit demandé pour mettre ordre à ſes affaires, qui n'étoient autres que celles de ſon égliſe. Il raconta ſa viſion dès le matin aux compagnons de ſon exil, du nombre deſquels étoit le diacre Ponce qui a écrit ſa vie. Perſonne ne voulut douter que le tems de ſon triomphe ne fût proche, quoiqu'on ne pût pas bien expliquer alors ce jour de délai, qui ne pouvoit ſe prendre à la lettre. Mais l'événement fit voir que ce jour ſignifioit une année; car il ſouffrit préciſément au bout de l'an, le même jour qu'il avoit eu la viſion. Le Saint trouva à Curube la ſolitude, le repos & toutes les autres commodités qu'on y pouvoit ſouhaiter. Il fut traité pendant tout le tems de ſon exil avec beaucoup d'honnêteté & d'affection par les habitans du lieu, qui l'aſſiſterent de tout ce qui dépendoit d'eux, & il reçut de fréquentes viſites des chrétiens de dehors, & principalement de ceux de Carthage. Il ſçut qu'on avoit pris neuf évêques avec des prêtres, des diacres & un grand nombre de peuple fidelle, juſqu'à des vierges & des enfans; & qu'après avoir été fuſtigés, on les avoit envoyé travailler aux mines de cuivre dans les montagnes de Mauritanie & de Numidie. Il leur écrivit une belle lettre de conſolation, à laquelle on joignit une groſſe ſomme d'argent qu'il leur envoya par un ſoudiacre & trois acolythes pour les ſoulager dans leurs beſoins, marquant le déſir ardent qu'il auroit eu d'aller lui-même aux mines les embraſſer, les ſervir, & les encourager de vive voix, ſi ſon état le lui eût permis. Ces neuf évêques avoient tous aſſiſté au dernier concile de Cartage pour la conteſtation du batême des hérétiques; & ce ſont ces illuſtres confeſſeurs & martyrs dont nous avons rapporté l'hiſtoire au X de ce mois.

Pont. vit. Cypr.

C'eſt la 77. ed. Prior.

XXIV. Pendant son séjour à Curube, le proconsul Paterne vint à manquer, soit qu'il mourût en Afrique, soit qu'il fût rappellé. On envoya en sa place Galere Maxime, qui peu de tems après son arrivé fit revenir saint Cyprien à Carthage, dans la résolution de le juger de nouveau, lorsqu'il en auroit le loisir. Le Saint se retira dans ses jardins, c'est-à-dire une maison de campagne qu'il avoit auprès de la ville de Carthage, qu'il avoit vendue pour les pauvres au commencement de sa conversion, & que la Providence divine lui avoit depuis rendue. Il y demeura par ordre du gouverneur porté au nom des empereurs en attendant qu'on disposât de lui d'une autre maniere. Dieu le permit ainsi, pour lui donner le loisir d'achever ce qu'il avoit à régler des affaires de l'Eglise, & de distribuer aux pauvres tout ce qui lui restoit. Il apprit que la persécution avoit recommencé par un nouvel édit de l'empereur Valerien qui étoit en Orient, & comme on en faisoit courir divers bruits confus, il envoya des gens exprès à Rome pour en savoir des nouvelles certaines. Ils lui rapporterent ce que contenoit le rescrit de Valerien adressé au sénat, le martyre du pape saint Xyste, & l'ardeur avec laquelle les préfets poussoient la persécution à Rome. Ce rescrit de Valerien portoit que les évêques, les prêtres & les diacres seroient exécutés sans délai; que les senateurs, les personnes qualifiées, & les chevaliers Romains seroient privés de leurs dignités & de leurs biens, & que s'ils persistoient à vouloir demeurer Chrétiens, ils seroient condamnés à perdre la tête; que les dames de condition perdroient leurs biens, & seroient bannies; que les affranchis seroient remis au rang des esclaves, &c. Saint Cyprien voulut faire savoir toutes ces nouvelles aux évêques d'Afrique, afin qu'ils pussent prendre les mesures nécessaires pour préparer leurs peuples. C'est ce qu'il fit quand il le put, & avec assez de peine, parce que tous ses clercs n'attendant que l'heure du combat, ne pouvoient s'éloigner de lui. Les lettres de l'empereur furent apportées à Carthage vers le milieu d'août, dans le tems que le Proconsul étoit à Utique où arriva le martyre de la Masse-blanche, dont nous avons parlé au XXIV d'août. Des sénateurs, & beaucoup d'autres personnes considérables par leurs charges & par leur naissance allerent trouver saint Cyprien que la tempête menaçoit de plus près que les autres; & poussés par l'amitié qu'ils lui portoient depuis long-tems, ils lui conseillerent de se retirer ailleurs, & lui offrirent des lieux de retraite. Le Saint qui ne tenoit plus au monde, & qui songeoit bien moins à la mort qu'à l'immortalité, ne put se résoudre à accepter aucune de ses offres, parce qu'il vouloit demeurer à portée d'assister son peuple, & qu'il étoit bien aise de l'exhorter au martyre en marchant au combat devant lui. Mais ayant eu nouvelle que le proconsul avoit envoyé des archers pour le conduire à Utique, & prévoyant que cela nuiroit au desir qu'il avoit de confesser Jesus-Christ, & de mourir pour lui en présence de son église & de son peuple, il céda au conseil de ses meilleurs amis, & quittant ses jardins, il se retira en un autre lieu, où il demeura plus caché, & où il attendit que le proconsul revînt à Carthage. Ce fut delà qu'il écrivit à son église la derniere des lettres que nous avons de lui. Il y rend raison de sa retraite, disant qu'il convient à un évêque de confesser le Seigneur dans

L'an 258.

Act. Cypr. ap. Ruin.

Vit. per Pont.

Cypr. ep. 82.

Cypr. ep. 83.

la ville dont il gouverne l'églife ; & que ç'auroit été flêtrir l'honneur d'une églife auffi glorieufe que celle de Carthage, que d'aller recevoir fa sentence à Utique. Il y exhorte enfuite fon peuple à demeurer en repos fans exciter de bruit au fujet de ceux qui feroient condamnés à mourir pour la foi, & fans fe préfenter eux-mêmes aux perfécuteurs, puifque le Seigneur nous oblige plutôt à confeffer la foi, quand on nous interroge, qu'à en faire de nous-mêmes une confeffion publique ; & que c'eft lui qui parle en nous, quand nous ne parlons pas de nous-mêmes.

S. Euloge de Cordoue n'étoit pas de ce fentiment ce femble.

Cypr. ep. 83.

XXV. Saint Cyprien fachant que le proconful étoit revenu à Carthage, retourna auffi à fes jardins, où les plus qualifiés d'entre fes amis voyant le danger auquel il s'expofoit, le vinrent trouver encore pour lui offrir d'autres lieux de retraite, où il feroit en fûreté. Mais il y auroit eu felon lui de la lâcheté à écouter de telles propofitions, parce que prévoyant que l'heure de fon combat approchoit, il lui étoit important de ne fe pas éloigner du lieu qui en devoit être le champ. En effet le XIII. de feptembre l'on vit tout d'un coup venir à lui deux officiers du proconful, l'un chef de fa compagnie ou capitaine de de fes gardes, l'autre fon écuyer avec des archers. Ils ne pûrent le furprendre, quoique ce fût leur intention, parce qu'il s'attendoit à être pris, de forte que l'ayant trouvé tout préparé, ils le firent monter dans un chariot au milieu d'eux, & le menerent à un lieu appellé Sexte, parce qu'il étoit à fix mille ou deux lieues de la ville, près de la mer où le proconful s'étoit retiré pour reprendre l'air. Saint Cyprien y alla avec une joie qui parut même dans fon port & fur fon vifage où l'on remarquoit autant de gayeté & de liberté qu'il avoit de fermeté, de courage & de calme dans le cœur ; parce qu'il commençoit à s'affurer du martyre, auquel il afpiroit depuis tant de tems. Cependant le bruit fe répandit par toute la ville de Carthage, que l'évêque Cyprien étoit pris, & qu'on l'avoit conduit au Sexte devant le proconful. Comme fes grandes qualités, fes bien-faits, & fur-tout le foin qu'il avoit eu des peftiférés, l'avoient fait connoître à tout le monde, on vit un grand peuple accourir à ce fpectacle, les fideles pour fortifier leur foi, les infideles par compaffion. La ville fortit prefque toute en cette rencontre, & l'on peut juger de la multitude par la grandeur de Carthage, qui ne cédoit qu'à Rome pour le nombre des habitans ou au plus à Alexandrie. Le proconful remit le Saint au lendemain ; & on le ramena du prétoire au logis du capitaine des gardes, dont la maifon étoit dans la rue de Saturne, entre celle de Venus & celle du Salut. Là il fut gardé d'une maniere affez libre & fort honnête, de forte qu'on n'empêcha perfonne de ceux qui voulurent demeurer auprès de lui pour l'affifter, & on laiffa à fes amis la liberté de manger avec lui, & de l'entretenir à fon ordinaire. Cependant le peuple fidele qui craignoit qu'il ne fe fît quelque chofe pendant la nuit à fon infçû la paffa dans la rue devant la porte du capitaine des gardes. Saint Cyprien qui avoit jufqu'à la fin un cœur & des yeux de vrai pafteur pour fon peuple, ayant fçu qu'il y avoit des filles parmi ce peuple qui veilloient avec les autres fideles, donna ordre qu'on y prît garde.

Act. Cypr.

Vit. per Pont.

Till. p. 180.

XXVI. Le lendemain qui étoit le XIV de feptembre, le proconful envoya querir notre Saint dans la matinée. Le tems étoit fort férein, & il faifoit un

beau soleil, comme si Dieu eût encore voulu contribuer à la joie que son serviteur avoit d'aller au triomphe, & rendre plus remarquable ce jour fameux si attendu qui lui avoit été marqué un an auparavant dans la Pont. & Act. vision qu'il avoit eue à Curube. Cyprien sortit de la maison du capitaine des gardes avec la même gayeté que la veille. Pour venir au prétoire qui étoit la maison du gouverneur on le fit passer accompagné d'une multitude de incroyable de monde par le lieu où l'on s'exerçoit à la course; ce qui le fit souvenir de la couronne promise à ceux qui auront combattu selon la loi, & qui auront fourni dignement leur carriere. Quand il fut arrivé, on le mena dans un lieu à l'écart en attendant que le proconsul vînt à l'audience. On lui donna pour se reposer un siége qui étoit couvert d'un tapis de toile, comme étoient ceux qu'on avoit coutume d'orner pour les évêques. Comme il étoit tout trempé de sueur, à cause du chemin qu'il avoit fait, un soldat qui avoit été chrétien, lui offrit des habits à changer, espérant par quelque reste de foi qui n'étoit pas encore éteint, de garder la sueur du saint Martyr qu'il ne croyoit pas moins précieuse que son sang. Le Saint le refusa, & se contenta de lui dire qu'il étoit inutile de vouloir remédier à des maux qui devoient peut-être finir dès le jour même.

Le proconsul averti que le saint Evêque étoit là, se le fit amener dans la salle du criminel, & monta aussitôt sur le siége pour l'interroger. Il lui demanda, s'il étoit celui qui se portoit pour *pape des hommes sacrileges*, c'est-à-dire qui se faisoit le chef des Chrétiens? Cyprien lui répondit qu'ouy. » Les empereurs vous ordonnent de sacrifier, reprit le proconsul. Cyprien dit simplement qu'il n'en feroit rien. » Pensez-y-bien, dit » le proconsul, voyez ce qui vous est » plus utile. Cyprien répondit.» Faites » ce qui vous est ordonné; en une » chose si juste, il n'y a point à consul- » ter «. Le proconsul prit ensuite l'avis de son conseil, & prononça la sentence avec beaucoup de peine, soit qu'il se trouvât indisposé de sa santé, soit qu'il sentit de la répugnance à condamner un homme d'un mérite si généralement reconnu. Il lui dit d'un ton de juge. » Il y a long-tems que » vous faites profession d'impiété & » de sacrilége (c'est le nom que les payens donnoient à la foi Chrétienne): » Il y a long-tems que vous » assemblez un grand nombre de per- » sonnes d'une conspiration illicite; » que vous vous êtes déclaré l'enne- » mi des dieux Romains & des loix sa- » crées, sans que les très-pieux & » très-sacrés empereurs Valerien & » Gallien Augustes, & Valerien très- » noble César ayent pu par leur au- » torité vous ramener a leurs cérémo- » nies. Puis donc que vous vous trou- » vez convaincu d'être l'auteur d'at- » tentats si pernicieux, vous servirez » d'exemple à ceux que vous avez » rassemblés avec vous, & que vous » avez engagés dans les mêmes cri- » mes. La discipline des loix & de la » police sera affermie par votre sang. Après ce discours, le proconsul lut la sentence écrite sur une tablette, & conçue en ces termes. *Il est ordonné que Thasce Cyprien sera exécuté par le glaive.* Le Saint répondit: *Dieu soit loué.*

XXVII. Les Chrétiens qui se trouvoient présens dans la foule, commencerent à faire du bruit, & disoient tout haut: *Que l'on nous coupe la tête aussi avec lui*; ce qui causa quelque sorte de tumulte. Sortant du prétoire pour aller au

lieu de l'exécution, qui étoit dans les champs, il fut accompagné d'une troupe de ſoldats, dont les centurions & les tribuns * marchoient à ſes côtés. Le lieu où on le mena étoit tout entouré d'arbres où pluſieurs monterent à cauſe de la foule qui empêchoit qu'on ne le pût voir à ſon aiſe. Saint Cyprien étant arrivé à la place deſtinée pour ſon ſupplice, ôta ſon manteau *, ſe mit à genoux ſur la terre, & ſe proſterna pour prier Dieu. Il ſe dépouilla enſuite de ſa dalmatique * qu'il donna aux diacres, qui étoient autour de lui, & il demeura en chemiſe attendant l'exécuteur qui étoit un des centurions ou capitaines des ſoldats. Lorſqu'il fut arrivé le Saint pria ſes amis de lui donner vingt-cinq écus d'or. Une libéralité ſi ample & ſi généreuſe a paru à diverſes perſonnes trop belle & trop rare pour n'être pas ſuſpecte. Mais leurs ſoupçons n'ayant pas d'autres fondemens ne peuvent l'emporter ſur l'autorité des actes originaux qu'on n'a point ſujet de tenir pour gloſés dans cet endroit plus que dans le reſte. En matiere de largeſſe & de généroſité, rien n'étoit au deſſus du grand cœur de ſaint Cyprien, comme nous l'avons pû voir par la charité qu'il a fait paroître pour toutes ſortes de perſonnes, fidelles & infidelles, dans les beſoins publics & particuliers ; & s'il a été le premier, il n'a point été l'unique des martyrs * qui ayent récompenſé leurs bourreaux. Le Saint ſe banda lui-même les yeux ; mais comme il ne pouvoit attacher ſes manches, le prêtre Julien & un ſoudiacre de même nom les lui attacherent. Les Chrétiens mirent devant lui des linges & des mouchoirs pour recevoir le ſang. Il ſe mit dans la poſture où il devoit recevoir la mort, & ſembloit hâter l'exécuteur, lequel au contraire ne prit l'épée qu'en tremblant. En cet état, il eût la tête tranchée le XIV. de ſeptembre, jour auquel il avoit eu la viſion qui l'avoit averti de ſa mort un an auparavant. Il fut le premier des évêques de Carthage, qui répandit ſon ſang pour la gloire du nom de Jeſus-Chriſt, & pour la défenſe de la foi. L'on peut ajouter même qu'il fut le ſeul. Car quoique cette égliſe n'ait pas manqué de ſaints Paſteurs avant & après lui, qui peuvent avoir eu devant Dieu le mérite du martyre par leurs confeſſions généreuſes, faites devant les payens, puis devant les Vandales Ariens, on ne voit que lui à qui Dieu en ait accordé l'effet & la perfection. De ſorte qu'on ne peut trouver aucun point par où il n'ait paru ſupérieur à tous les évêques qui ont gouverné l'égliſe de Carthage depuis les Apôtres juſqu'à ſa ruine.

* Les capitaines & les colonels.

* ou ſa caſaque.

* Veſte ou tunique qui paſſoit les genoux.

Ruin. not. 218.

* V. S. Maximilien au 12 de mars.

L'an 258.

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

XXVIII.

Act. Cypr. p. 219.

POur prévenir ou ſatisfaire la curioſité des Gentils, les fidéles mirent le corps de ſaint Cyprien en un lieu proche de la place de l'exécution où il demeura quelque tems expoſé à la vue de tout le monde. Mais la crainte qu'on eut qu'ils ne l'enlevaſſent enſuite ou que les zélés idolâtres ne lui fiſſent inſulte fut cauſe que dès le ſoir les Chrétiens l'emporterent avec des cierges & des torches, & l'enterrerent ſolennellement dans une place des aires du procurareur Macrobe Candide ſur le chemin de Mappale près des Piſcines. Les fideles ne ceſſerent depuis d'aller ſur ſon tombeau rendre honneur à ſa mémoire ; mais rien ne lui fit tant d'honneur dans ce tems de perſécution que la gloire qu'eurent pluſieurs de ſes diſciples de ſuivre ſes traces,

&

& de faire voir les fruits de ses instructions dans leur confession & leur martyre. On doit mettre de leur nombre les huit martyrs de Carthage qui souffrirent sept ou huit mois après lui, & dont nous avons parlé au XXIV de fêvrier. Saint Flavien l'un d'eux qui étoit diacre de Carthage eut une vision que nous pouvons bien rapporter ici sur la foi des actes de ces Saints qui sont reconnus pour sinceres. Il crut voir saint Cyprien peu de jours après son martyre, & avant qu'aucun autre eût encore souffert à Carthage, & il lui sembla qu'il demandoit à ce saint Evêque s'il avoit senti beaucoup de mal, lors qu'on lui avoit coupé la tête, & si les martyrs souffroient de grandes douleurs dans leurs supplices ? Saint Cyprien lui répondit : » La chair ne souffre » point quand l'esprit est dans le ciel ; » & le corps ne sent rien si l'ame est » entiérement dévouée à Dieu. « On voit encore une autre apparition de saint Cyprien dans ces actes pour apprendre à ces saints Martyrs qu'il faut craindre les moindres aigreurs qui alterent l'union des cœurs & la charité. D'autres martyrs & confesseurs répandus dans l'Afrique reçurent de semblables faveurs de notre Saint par la permission & par l'ordre de Dieu pour les préparer aux combats ou leur faire espérer la couronne.

Act. ss. Lucii &c.

La mort du proconsul Gal. Maxime interrompit un peu la persécution.

Act. Jac. Marian. ad 30. apr.

Dans la suite on bâtit près de Carthage deux églises en l'honneur de saint Cyprien, l'une au lieu de son martyre, l'autre à Mappalie, c'est-à-dire à l'endroit du chemin de Mappale, où étoit son corps. Le culte du Saint fut très-célebre en l'une & en l'autre ; & l'on voit plusieurs sermons de saint Augustin prononcés dans l'une & dans l'autre au jour de sa fête. Celle du lieu de son martyre s'appelloit la table de Cyprien à cause de l'autel ou de la table du Seigneur posée sur la place qui avoit été arrosée de son sang. Celle qui étoit la plus proche de la mer étoit très-magnifique ; c'est celle où sainte Monique poursuivant son fils saint Augustin en 383 demandoit à Dieu qu'il l'empêchât d'aller à Rome. Le lieu où étoit le corps de saint Cyprien fut longtems profané par des bateleurs & des baladins qui y dansoient, y chantoient, & y commettoient diverses infamies toutes les nuits. C'est ce qui dura jusques à la fin du quatrieme siecle, lorsque l'évêque de Carthage pour abolir ces désordres y établit la célébration des veilles sacrées de l'Eglise. Ce qui fit un si bon effet que les danseurs & les comédiens honteux de paroître devant l'assemblée sainte qui chantoit les louanges de Dieu déserterent insensiblement, & réduisirent eux-mêmes les démons à restituer la place au martyr de Jesus-Christ.

Vict. Utic. hist. Vand. l. 1. c. 5. Procop. bell. Vand. l. 1. c. 21. Mabill. Kal. Carthag. t. 3. Anal. t. 413. Aug. serm. 310.

Id. conf. l. 5. c. 8.

XXIX.

Dès ce tems la fête de saint Cyprien étoit fort célebre non-seulement en Afrique, mais par tout l'Occident & en Orient. De sorte que les Payens même aussi-bien que les Juifs & les hérétiques, selon la remarque qu'en fait faire saint Augustin, n'appelloient point le quatorzieme jour de septembre autrement que *la fête de saint Cyprien*. On avoit même donné son nom à une tempête qui arrivoit ordinairement vers le tems de sa fête, comme le rapporte un historien grec. On voit par les panegyriques de saint Maxime de Turin & de saint Pierre Chrysologue, combien elle étoit solennelle en Italie, & par le poëte Prudence combien elle l'étoit en Espagne. L'église de Rome s'est signalée entre les autres dans les honneurs religieux de son culte. Le plus ancien que nous ayons de ses calendriers, &

Serm. 310.

Procop. bell. Vand. l. 1. c. 21. Max. Taur. S. 60. 61. P. Chrysol. op.

Buch. cycl. p. 268.

que l'on croit du milieu du quatriéme siecle marque son nom au XIV de septembre, ce qui est d'autant plus remarquable que si l'on en excepte sainte Perpétue & lui, l'on n'y voit que des martyrs & des évêques de la ville de Rome. Il paroit que la solennité s'en fait dans le cémetiere de Calliste ; non parce qu'on y eût apporté aucune de ses reliques, mais peut-être à l'occasion du pape saint Corneille dont le corps avoit été transféré en ce lieu. Saint Leon le Grand y bâtit depuis une église en son honneur. L'église Romaine a mis aussi son nom dans le canon de la messe où l'on ne voit que ceux des Saints qui semblent lui être particuliers ou dont elle a adopté le culte à part. C'est aussi par un honneur singulier fait à la mémoire de saint Cyprien, que cette premiere église du monde marquoit de son nom les semaines d'après sa fête jusqu'au tems de l'Avent, comme l'on disoit les semaines ou dimanches d'après l'Epiphanie*, d'après Pâques & d'après la Pentecôte, honneur que l'on n'a fait qu'aux apôtres saint Pierre & saint Paul, & au martyr saint Laurent. Ce qui donne lieu de croire à quelques-uns qu'encore que la fête de Saint Cyprien fût marquée dans les calendriers & les sacramentaires, comme lui étant commune avec saint Corneille, elle se célébroit seule autrefois à Rome où l'on voit que dans les manieres de parler ordinaires on disoit la fête de Saint Cyprien sans parler de Saint Corneille. Cependant l'office marqué dans les anciens sacramentaires de Gelase I, de Saint Gregoire le Grand, & des Gots ou des François du tems de nos rois de la premiere race est commun aux deux saints Martyrs ; & Saint Corneille y est toujours nommé le premier dans les prieres, soit à cause du tems de son martyre, soit à cause de la dignité de son siege. Il paroit qu'au moins depuis le sixieme siecle on ne les a plus séparés de culte dans les églises d'Occident.

Front. Kal. 2. 135. 136. & Allat. Ral.

* ou Theophanie.

Front. p. 132. Till. p. 186. initio.

Greg. ep. 30. l. 12. Thomasius p. 172. & 370 Gr. sacr. &c.

On né peut point douter que la fête de Saint Cyprien ne se célébrât aussi dans l'Orient dès le quatrieme siecle, puisque ce fut en ce jour ou au lendemain que saint Gregoire de Nazianze en prononça le panegyrique que nous avons encore. Mais il faut remarquer que ce pere a confondu notre Saint avec un autre martyr de même nom à qui appartenoit proprement cette fête, & qui ne souffrit que du tems de Diocletien. Cette confusion a été cause peut-être que les Grecs ont cessé de faire la fête particuliere de Saint Cyprien de Carthage, ou pour mieux dire qu'ils ont commencé à honorer sa mémoire. Ils n'ont jamais eu intention d'honorer à la fois deux Saints d'un même nom ; mais ils prétendent toujours que l'autre Saint Cyprien qu'ils honorent avec sainte Justine au second jour d'octobre fut évêque de Carthage. La connoissance qu'ils pouvoient avoir de notre Saint au tems de saint Gregoire de Nazianze, a du augmenter beaucoup ou au moins se mieux déveloper dans leurs esprits depuis la conquête de l'Afrique faite sur les Vandales sous l'empereur Justinien au sixieme siecle. Ces barbares s'étant rendus les maîtres de la ville de Carthage l'an 439 avoient ôté aux Catholiques les deux églises de saint Cyprien pour les mettre entre les mains des Ariens dont il suivoient la secte. Dans l'espace du tems que ces hérétiques en joüirent, saint Cyprien au rapport de l'historien Procope s'étoit apparu souvent à des catholiques pour les assûrer qu'il vengeroit un jour cette injure qu'on lui fai-

C'est sa 18. oraison.

Ephemer. Gr. Mosch. add. 2. ostobr.

Vict Vtic. l. 2. pag. 6. ed. Ruin.

Boll. Vand. l. 1. c. 21. Baron. ann. 53. n. 5. ann. 533. n. 53. 54.

foit. Cette prédiction ne fut accomplie qu'en 533, lorfque Belifaire général de l'armée de Juftinien chaffa les Vandales de l'Afrique. Les Ariens en furent chaffés le jour même que les barbares perdirent la bataille, & dès le lendemain qui étoit le XIV de feptembre les catholiques y célébrerent la fête de faint Cyprien avec une folennité toute extraordinaire. Mais on doit rendre ce témoignage aux Ariens qu'ils avoient auffi toujours eu foin de faire folennellement cette fête lors qu'ils étoient les maîtres de fes deux églifes; & l'on voit peu d'hérétiques qui ne l'ayent honoré de leur culte en tout tems, fi l'on en excepte les Proteftans qui ont eu peur fans doute d'honorer trop ouvertement l'unité de l'Eglife, & de condamner leur fchifme. Ceux d'Angleterre femblent avoir voulu en conferver au moins le nom dans le calendrier réformé de leur nouvelle liturgie. Mais en le mettant au XXVI de feptembre ils font connoitre que c'eft l'autre martyr compagnon de fainte Juftine qu'ils honorent, & non notre faint Evêque de Carthage, en quoi on auroit tort de les accufer d'avoir abandonné l'ancien ufage des catholiques du païs.

Durel. lit. Kal.

Cal. cathol. des 14. & 15. fiecl. en Angl.

XXX. Le corps de Saint Cyprien fe conferva à Carthage jufqu'au commencement du neuviéme fiecle; mais fon tombeau demeura fort négligé depuis que les Sarrazins devenus maîtres du païs ruinerent la religion chrétienne dans la plus grande partie de l'Afrique. En 806 ou plutôt en 802, les ambaffadeurs que Charlemagne avoit envoyés en Perfe, paffant à leur retour par Carthage firent ouvrir ce tombeau par la permiffion du roi du païs qui étoit Mahometan. Ils léverent fes reliques, & pour les tirer de la puiffance des infideles ils les apporterent en France avec celles de faint Sperat chef des martyrs Scillitains, & la tête d'un faint Pantaleon qu'on croyoit être le célebre martyr de Nicomedie. Ifaac le feul des ambaffadeurs qui fût refté vivant laiffa ces reliques à Arles fous fon fceau pour venir à la Cour rendre compte de l'ambaffade à Charlemagne. Ce prince ordonna qu'elles feroient gardées en cette ville jufqu'à ce qu'il eût fait bâtir une églife digne de ces faints Martyrs. Leidrade évêque de Lyon jugeant que l'ouvrage tireroit en longueur, fit en forte que quelque tems après il obtint de l'empereur que ces reliques feroient tranfportées en fon églife. Elles furent gardées comme en dépôt dans la cathédrale de faint Jean, jufqu'à ce que le deffein de leur bâtir une églife fût entierement interrompu par d'autres affaires publiques. Alors il crut que ces reliques lui étoient acquifes; en fit la tranflation folennelle, & les mit fous terre derriere le grand autel de faint Jean. Agobard qui fuccéda à Leidrade dans l'évêché de Lyon célébra cette tranflation par une piece de vers que nous avons encore à la fin de fes œuvres. On dit que Charlemagne donna quelque portion des reliques de Saint Cyprien aux ambaffadeurs de Venife, & qu'on les mit dans une belle églife, que la Seigneurie fit bâtir en l'honneur de ce Saint au faubourg de Murano; mais on le dit fans autorité. Nous lifons dans le martyrologe d'Adon évêque de Vienne, que le roi Charles-le-Chauve petit-fils de Charlemagne ayant fait bâtir un grand monaftere à Compiegne y fit tranfporter les reliques de faint Cyprien. Adon qui vivoit fous le regne de ce Prince & dans une ville voifine de celle de Lyon pouvoit rendre fans doute un bon témoignage de cet événement. Mais l'endroit de fon

L'an 802.

Agobard. t. 2. op. p. 121. Ado. mart. 4. fept. & chron.

Ag. t. 2. op.

Baron. ann. 806. n. 54.

Pamel. prol. Cypr. p. 24.

Mabill. sæc. 4. part. 2. p. 272.

martyrologe où il en eſt parlé a paru ſuſpect d'addition aux ſçavans. Il y auroit en effet quelque lieu de s'étonner, que cette abbaïe de Compiegne n'eût pas pris le nom de ſaint Cyprien plutôt que celui de ſaint Corneille dont le corps n'y fut apporté apparemment qu'après celui de notre Saint, ſi ce que l'on dit de la tranſlation de l'un & de l'autre en ce lieu eſt véritable. Les Benedictins qui ſont en poſſeſſion de cette abbaïe appellée par le peuple ſaint Corneille, ne doutent nullement de la vérité de cette tranſlation; pour empêcher les autres d'en douter ils produiſent les chartes originales de la fondation de leur monaſtere, qui la juſtifient d'une maniére qu'ils croyent autentique; ce qui feroit encore plus fort ſi on pouvoit l'appuyer de l'autorité de quelque écrivain étranger. L'on trouve dans ces titres que les corps de ſaint Corneille & de ſaint Cyprien furent mis par Charles-le-Chauve dans une même châſſe; & l'on prétend qu'ils s'y conſervent encore aujourd'hui. Il paroît néanmoins qu'on ne les croyoit pas renfermés enſemble vers le milieu de l'onziéme ſiecle lors qu'on porta la châſſe de ſaint Corneille au concile de Reims l'an 1049. Car il n'eſt pas poſſible qu'on n'eût pas averti le pape ſaint Leon IX, & les autres peres du concile que le corps de ſaint Cyprien* y étoit auſſi, ſi on l'eût crû. Dans l'égliſe collégiale de Ronſe en Flandres, qui étoit autrefois l'abbaïe de Rothnac ou Roſnay dépendante de celle d'Inde près d'Aix-la-Chapelle on voit l'inſcription d'une châſſe qui porte qu'elle renferme les os de ſaint Celeſtin, de Saint Corneille & de ſaint Cyprien, Pamelius qui a fait cette remarque dit néanmoins que ſaint Cyprien n'eſt pas connu dans ce pays, quoique ſaint Corneille y ſoit célebre; en quoi cet auteur eſt d'autant plus croyable qu'il ne pouvoit ignorer ce qu'on ſçavoit dans ſon pays. Ces reliques de Ronſes avoient été apportées de l'abbaïe d'Inde où ſaint Benoît d'Aniane les avoit fait venir avant qu'il y eût une abbaïe à Compiégne, & qu'on y parlât ni de ſaint Cyprien, ni de Saint Corneille. Quelques-uns ont prétendu que l'on avoit porté les reliques de Saint Cyprien évêque de Carthage dans l'abbaïe de Moiſſac en Quercy. Mais il y a bien plus d'apparence qu'elles ſeroient ou de ſaint Cyprien de Poitou, ou de ſaint Cyprien de Perigord, dont le premier eſt appellé par le peuple Saint Cyvran, & l'autre Saint Subran. La tranſlation de Saint Cyprien eſt marquée au premier jour de juin dans divers martyrologes, ſans parler du IV de mars deſtiné pour célébrer la réception de ſes reliques à Compiegne avec celles de ſaint Corneille.

Till. p. 198.

Concil. coll. t. 9. col. 1033.

* Eſt-ce de Compiégne que viennent les reliques qu'on a de S. Cyprien à Notre-Dame de Paris & au Val de Grace à qui l'abbaye de S. Corneille eſt jointe? Cypr. proleg. p. 23.

Ap. Surium t. p. 150.

Boll. d. 11 feb. p. 200.

XIV. jun. IX. déc.

Sauſſ. Mart. G.

Boll. d. 1. jun. p. 6. col. 2.

XXXI.

Mais nous avons bien plus de ſujet de nous glorifier de la poſſeſſion des vraies reliques que ſaint Cyprien a laiſſées de ſon eſprit à l'Egliſe. Ce ſont ſes écrits qui ont reçu de éloges de toute l'antiquité éccléſiaſtique, & qui font encore aujourd'hui l'objet de l'admiration & des délices de tous ceux qui ont de la piété & de l'amour pour la vérité & pour l'unité de l'Egliſe. L'on y trouve tout à la fois la beauté de l'expreſſion avec celle des penſées, l'élégance avec la ſolidité, la douceur & l'onction du diſcours avec la netteté du raiſonnement & la force des preuves, le génie avec la piété. On peut aſſûrer même que de tous les Peres des trois premiers ſiecles on n'en connoit point qui ayent parlé plus exactement que lui ſur les dogmes de la foi, ni d'une maniere plus judicieuſe & plus ſenſée ſur les points de diſcipline; & hors ce qui

Till. p. 190.

Du Pin. bibl. t. 1. p. 474.

regarde sa dispute du batême des hérétiques, on ne trouve rien dans tous ses ouvrages qui fasse quelque difficulté, & qui ait besoin d'explication sur nos mysteres.

AUTRES SAINTS DU seizieme jour de Septembre.

IV. Siecle.

I. SAINTE EUPHEMIE Vierge & Martyre de Chalcedoine.

I.

Aster. Amas. tom. 1. auct. bibl. PP. Combef. hom. 11. Ruin. act. p. 543. Till. t. 5. p. 405.

SAinte EUPHEMIE l'une des plus célebres d'entre les vierges & les martyres de tout l'Orient avoit reçu de la nature une rare beauté de corps avec toutes les qualités de l'esprit qui font le sujet de l'estime & de l'affection des hommes. Mais elle les consacra toutes à Dieu avec sa virginité qu'elle lui dévoua dès l'enfance. Il ne nous reste de la connoissance que nous devrions avoir des vertus & des actions remarquables d'une si grande Sainte, que ce que l'on a tâché d'en exprimer dans le tableau que l'on fit d'elle après sa mort, & que saint Astére évêque d'Amasée dans le Pont qui vivoit à la fin du quatriéme siecle, nous a conservé dans une de ses homelies.

La Sainte étoit représentée dans ce tableau avec sa beauté & les graces qu'on avoit remarquées en elle de son vivant. Sa modestie & sa gravité marquoient ses mœurs. Son habit brun * semblable à celui des philosophes insinuoit la profession qu'elle faisoit de renoncer aux espérances, aux délices & aux ornemens du siecle.

* tirant sur le noir. C'étoit le mant au de philosophe qu'elle avoit pris en quittant la robbe.

Emond Ticin. carm. 17.

On voyoit dans cette peinture comme elle étoit amenée devant le juge Prisque par deux soldats, dont l'un la trainoit par devant & l'autre la poussoit par derriere. Sa retenue & sa pudeur lui faisoient tenir les yeux baissés vers la terre ; mais en même tems on voyoit son courage intrépide à son visage, & dans une contenance qui ne donnoit aucune marque de crainte. Plus avant dans le tableau on la voyoit entre deux soldats dont l'un lui tiroit les cheveux par derriere pour lui faire lever la tête, l'autre lui cassoit les dents avec un maillet ; & le sang qui lui découloit des lévres étoit capable d'attendrir les spectateurs & de leur tirer les larmes de yeux. Dans un enfoncement le peintre avoit représenté la prison, où la Sainte assise toute seule, revétue de ses habits bruns, étendoit les mains vers le ciel pour demander le sécours dont elle avoit besoin dans les souffrances. Le signe de la Croix paroissoit au-dessus de sa tête, soit pour marquer en quoi elle faisoit consister sa force, soit pour désigner le martyre auquel étoit toute préparée. A côté de la prison on voyoit un bucher allumé sur lequel le peintre avoit placé la Sainte, laquelle au milieu des flammes étendoit encore les mains vers le ciel, sans donner aucun signe de douleur, & marquoit la joie qu'elle avoit d'aller jouir bientôt d'une vie immortelle & bienheureuse. C'est tout ce que représentoit le tableau de sainte Euphemie ; & saint Astere nous marque aussi que c'étoit toute l'histoire de son martyre. Elle souffrit à Chalcedoine ville de Bithynie à une petite demie lieue de Byzance ou Constantinople de l'autre côté du détroit. Le tems de son martyre est rapporté à la persécution de Diocletien, & mis avec assez de vraisemblance à l'an de Jesus-Christ 307 qui étoit le cinquieme de cette persécution, ou au plus tard en 311.

L'an 307. ou 311. *Mab. Anal. t. . p. 414. lin. 1. Ruin. act. p. 543.*

II.

La fête de la Sainte se célébroit tous les ans à Chalcedoine avec grande solennité du tems de S. Astère ;

mais on ne fait pas précisément quel en étoit le jour. Les Grecs dans la suite la célébrerent le XVI de septembre auquel, ils en font encore leur grand office, & ils la mettent au rang des *Grands-Martyrs.* Ils font une seconde fête de la Sainte l'onzieme de juillet, dont le grand office est encore tout entier d'elle. Leur intention est d'honorer la mémoire d'un miracle qu'on dit qu'elle fit pour autoriser les définitions du concile œcumenique de Chalcedoine. Cette grande assemblée se tint l'an 451 dans l'église de sainte Euphemie, & la définition de la foi fut conclue & arrêtée dans la chapelle où reposoit son corps. Les évêques après l'avoir souscrite, donnerent le titre & les priviléges de métropole à l'église de Chalcedoine en l'honneur de notre Sainte. Nous ne rapportons point ici le miracle qui a donné lieu à la fête moderne de l'onzieme de juillet chez les Grecs, parce que les anciens qui auroient dû lui rendre témoignage lorsque la mémoire en étoit encore récente, n'en ont point parlé, & que ceux qui l'ont rapporté dans la suite ne s'accordent point entre eux. Ceux qui font difficulté d'y ajouter foi, croyent qu'on pourroit bien l'avoir imaginé sur les paroles par lesquelles le concile de Chalcedoine reconnoit devoir à l'intercession de sainte Euphemie la lumiere & la protection qu'il avoit reçue de Dieu dans une affaire de cette importance. On n'a point sujet de douter que la Sainte n'ait fait d'autres miracles plus certains ; mais le nombre de ceux de cette nature sera toujours beaucoup plus petit que celui des incertains, qu'on a publiés sans choix & sans discernement, ou même sans se soucier de cacher les caracteres de la fausseté. Evagre témoigne que de son tems elle apparoissoit souvent en songe aux évêques de Chalcedoine ou à d'autres personnes de piété qui venoient visiter son tombeau, pour leur ordonner de faire la vendange dans son église, c'est-à-dire sans doute célébrer sa fête au milieu du mois de septembre : Qu'à ces ordres l'empereur, le patriarche de Constantinople, les autres évêques, les magistrats avec une multirude de clergé & de peuple, se rendoient à Chalcedoine pour avoir part aux graces que la Sainte devoit obtenir de Dieu pour les hommes. Il y parle du sang que le patriarche tiroit de son tombeau, & qui ne se corrompoit jamais ; & d'une odeur plus agréable que les meilleurs parfums, qui en sortoit & embaumoit toute sa chapelle. D'aures historiens Grecs rendent encore témoignage à ces deux merveilles. Theophane dit que son corps suoit encore une huile de parfum lorsque l'impie Copronyme le fit jetter dans la mer. Simocatte qui vivoit peu de tems après Evagre, dit que l'empereur Maurice doutant de ce sang miraculeux dont nous avons parlé, en fut témoin lui-même aprés avoir pris toutes les suretés possibles pour ne point s'y laisser tromper.

Menaa d. 16. Sept. *Menol. & Ephemerid. Gr. M.* *Men. p. 92.* *Concil. t. 4. col. 77. 835. 611.* *Baron. ann. 451. n. 122. 121.* *Till. p. 409.* *Constant. Tii ap. Sur. d. 11. jul. p. 166. n. 9.* *Till. supr.* *Concil. t. 4. col. 325.* *Act. ap. Sur. & Rel. const. Tii.* *Evagr. hist. l. 2. c. 3.* *Theoph. chronogr. p. 370.* *Theoph. Simocat. l. 8. c. 14.*

III. Outre le temple magnifique de Chalcedoine qui étoit sur le tombeau de sainte Euphemie, & dont Evagre fait la description ; il s'en est vu jusqu'au nombre de quatre en son honneur dans la seule ville de Constantinople, dont on attribue le premier à Constantin ou à son fils Constance, bâti auprès du cirque. Ce fut dans cette église que l'on transporta le corps de la Sainte au septieme siecle, pour le mettre à couvert des insultes des barbares qui venoient faire leurs courses jusqu'à Chalcedoine. Les Perses ayant pris cette ville du tems de l'empereur Heraclius, avoient voulu

Du Cang. CP. Christ. l. 4. c. 7. n. 12. *Codin. Orig. CP. p. 39.* *Const. Tii ap Sur. jul. 11. p. 165.*

brûler ses reliques avec la chasse, mais ils en avoient été détournés. On dit que ce saint corps se conserva tout entier & sans corruption jusqu'au tems de l'empereur Leon Isaurique, qui commença à régner l'an 717. Ce prince ayant entrepris d'abolir le culte des reliques & des images, fit jetter le corps de sainte Euphemie dans la mer, & profana son église d'une maniere fort sacrilege. Dieu permit néanmoins que ces saintes reliques se trouvassent depuis. On les mit dans l'isle de Lemne autrement de Metelin, où elles demeurerent jusqu'au tems de l'impératrice Irene & de son fils Constantin. D'autres attribuerent cette action impie à l'empereur Constantin Copronyme, fils de Leon Isaurique; & la rapportent à l'an 759, qui étoit le dix-huitieme de son regne. Irene & Constantin ayant rétabli l'honneur & le culte des saintes images, firent rebâtir à Constantinople l'église de sainte Euphemie, & envoyerent prendre ses reliques à Lemne pour les y remettre avec honneur. La cérémonie de cette translation se fit avec beaucoup de pompe par le patriarche de Constantinole saint Taraise, l'an 796, comme le marque Theophane qui y assista. Nous en avons toute l'histoire écrite par un discours que fit Constantin évêque de Teie dans la province du Pont, tenant à la Bithynie qui en fut aussi le témoin, & qui avoit vu la profanation de l'église de notre Sainte avant qu'on l'eût rebâtie. Il faut avouer néanmoins que toutes les reliques de sainte Euphemie ne rentrerent point dans cette église de Constantinople. On n'y remit que quelques ossemens de sa tête; tout le reste fut enlevé par diverses personnes qui étoient puissantes à la cour, & l'on croit qu'il en demeura aussi une partie à Lemne, d'où l'on en fit des distributions ailleurs. Il semble que ce soit la fête de cette translation que l'on a établie au havre ou port de Constantinople le XVI de mai. Mais on ne peut dire que la plus célebre des fêtes de sainte Euphemie, que l'on a observées chez les Grecs & les Orientaux dans les derniers siecles, est celle de l'onzieme de juillet, qu'on peut appeller aussi la fête du concile de Chalcedoine. Elle a été d'obligation parmi eux depuis le tems de l'empereur Manuel Comnene; mais dans la classe de celles qu'on ne fête que la matinée, & où il est permis de travailler & de plaider après le service.

Ibid. & Niceph. l. 15. c. 5.

Const. Tii supr. ap. Sur. d. 11. jul.

Theoph. chronol. p. 307. Condin. or. CP. p. 39. Du Cange traité du chef S. Jean p. 89.

L'an 796.

ap. Sur. d 11. jul.

Boll t. 3. mai. p. 560. col. 2. fin.

Balsam. &c.

Thomass. fest. p. 91.

IV.

Les Latins n'ont eu gueres moins de dévotion à la mémoire de sainte Euphemie; & ils ont établi sa fête au XVI de septembre comme les Grecs. Elle est marquée en ce jour dans le sacramentaire de saint Gregoire, dans le calendrier Romain du VII siecle, dans les martyrologes anciens du nom de saint Jerôme, dans celui de Bede & dans les autres postérieurs. Outre ce jour, ceux de saint Jerôme la mettent encore au XVII de septembre, au XVII d'août, & particuliérement au XIII d'avril, qui est aussi celui où Raban, Notker, & d'autres l'ont placée, & où l'ancien sacramentaire du pape Gelase met son office. Là on ne lui donne que la qualité de martyre; mais on en usoit de même en ces tems-là envers la plûpart des saintes vierges qui avoient été martyres. Le titre de *Vierge* étoit réservé pour la mere de notre Sauveur; & si l'on excepte sainte Agnès, on ne void presque pas d'autres Saintes qui en fussent qualifiées dans l'office de l'Eglise. On ne peut pas douter que son culte ne fût célebre en Italie dès le quatrieme siecle, sur la maniere dont saint Paulin de Nole en a parlé. Ce culte continuoit dans le 5 & le 6,

Men. p. 131. Front. Kal. p. 134.

Florent. p. 836. 835. 837.

Thomasius cod. sacr. p. 149.

Ruin. p. 543.

Paulin. carm. 24.

Chrysol. serm. 97.

Ennod. carm. 17. Greg. Turon. l. 10. c. 1. comme saint Pierre Chrysologue évêque de Ravenne, & saint Ennode évêque de Pavie, nous le font connoître. Du tems de saint Gregoire le Grand il y avoit une église dédiée en son honneur dans la ville de Rome, d'où ce saint Pape fit partir les veuves qu'il y avoit fait assembler pour une procession générale. *Anast. bibl. c. 50. 79.* On croit que cette église est celle qui subsiste encore aujourd'hui; car celle que le pape Domnus avoit bâtie l'an 677, étoit sur le chemin d'Appius. Dès la fin du cinquieme siecle le pape Gelase I en avoit fait bâtir une à Tivoli; *Ruin. p. 542.* & du tems des Lombards on en vit aussi une célebre à Bresce avec un monastere de son nom, qui est encore aujourd'hui une abbaye appartenant aux Bénédictins. *Mab. analect. t. 3. p. 413.* Ce culte a passé aussi en Afrique de fort bonne heure, comme il paroit par l'ancien calendrier de Carthage, qu'on croit de la fin du cinquieme siecle, & où sa fête est marquée au XVI de septembre. En France & aux Pays-Bas l'on a long-tems célébré sa fête le XIII d'avril auquel elle est marquée dans les calendriers de ces pays, dressés du tems de Louis le Debonnaire. *Spicileg. t. 10.* On l'y honore encore aujourd'hui en plusieurs endroits, principalement dans les villes qui se vantent d'avoir de ses reliques, comme celles de saint Malo & de Tarbe. *Sauss. p. 206. 1107. 1139.* On ajoute que celle de Paris en possede une insigne dans l'église de Sorbonne. C'est un présent du Grand-Maître & des Chevaliers de l'ordre de Malthe qui fut envoyé de cette isle, où l'on veut que le corps de sainte Euphemie ait été transporté de Constantinople long-tems aprés la translation faite sous Constantin & Irene. L'Ambassadeur de Malthe accompagné d'un grand cortege de chevaliers de l'Ordre, l'apporta en cérémonie l'an 1606. Les docteurs en fourrures allerent le recevoir avec un nombreux clergé; & la solennité de cette translation se fit le XXVIII de decembre de cette même année. Sur ce que nous avons dit de la dispersion des reliques de sainte Euphemie lorsqu'on les transporta l'an 796 de l'isle de Lemne à Constantinople, il est aisé de comprendre comment on en auroit pu porter quelque partie à Malthe; puisqu'on voit qu'un homme de qualité, qui étoit le Patrice Nicetas, apporta dés-lors une main de sainte Euphemie en Sicile, & la mit dans une église qu'il y fit bâtir en l'honneur de cette Sainte. On marque la fête de cette translation de même que celle de Lemne à Constantinople, & celle de Constantinople le second de juillet; *Constant. Tii ap. Sur. d. 11. jul. p. 167. Sauss. p. 1139.* mais il paroit qu'on s'y est trompé à Malthe & qu'on a voulu marquer l'onzieme de ce mois, qui d'ailleurs n'étoit point célébré comme un jour de translation.

L'église Romaine joint au culte de sainte Euphemie celui de sainte *Luce* ou plutôt sainte *Lucie* veuve, & de saint *Geminien* martyrs, qui ont souffert aussi dans la persécution de Diocletien. *Baron. not. ad mart. p. 393.* Mais leurs actes sont sans autorité, & trop pleins de fautes pour pouvoir servir de fondement à leur histoire.

II. S. ROGEL & S. SER-DIEU, Martyrs de Cordoue en Espagne.

IX. Siecle.

Lat. ROGELLUS & SERVIO-DEO *ou* SERVUS-DEI.

LES martyrs Emila & Jeremie dont nous avons parlé au jour précédent, n'étoient pas encore sortis de la prison pour aller au supplice lorsqu'on vit paroître deux autres combattans, pour attaquer l'impiété de *Eul. Memor. l. 2. c. 13.* *L'an 852.*

de Mahomet devant le roi des Sarrazins de Cordoue Abderrama & ses officiers. L'un étoit du village de Parapanda près d'Elvire & de Grenade, nommé ROGEL. Il étoit eunuque, religieux de profession, & déja fort avancé en âge. L'autre étoit un jeune étranger venu du Levant, on ne sait de quel endroit, s'habituer à Elvire, où sans avoir voulu marquer le nom qu'il avoit eu en son pays, il s'étoit donné le nom de SER-DIEU, pour n'être point découvert & pour servir Dieu avec plus de liberté. Il étoit eunuque comme Rogel, & il se lia étroitement avec ce saint viellard dans la résolution de combattre ensemble pour la justice & la vérité jusqu'à la mort, & d'acheter le ciel au prix de leur sang. Au fort de la guerre que les infidelles du pays avoient déclarée aux chrétiens pour détruire la foi de Jesus-Christ en Espagne, Rogel & Ser-Dieu, animés du zele de leur sainte religion, allerent de concert dans la Mosquée où les Mahometans étoient assemblés ; & s'étant avancés dans la foule, ils se mirent à prêcher l'Evangile à haute voix, à blâmer la secte de l'imposteur & à menacer des malheurs éternels ceux qui le suivoient, s'ils n'y renonçoient. On peut juger de l'effet que fit une remontrance si peu attendue sur les esprit des infidelles ; & l'on en vit des marques lorsque ces furieux se jetterent sur les deux serviteurs de Dieu, qu'ils regardoient comme criminels d'un attentat sacrilege, pour avoir osé seulement mettre le pied dans leur temple. Ils les brisérent de coups, leur mirent le corps tout en sang, & les auroient massacrés sur la place, si le commissaire de la police ne fût survenu pour les arracher de leur mains. Ce magistrat les fit mettre en prison parmi des voleurs, des assassins & d'autres scélérats. Les deux Saints y firent encore la fonction de prédicateurs de Jesus-Christ, comme dans la Mosquée, n'ayant par tout le corps rien de sain & d'entier que la langue. On leur fit le procès peu de tems après ; & pour avoir osé entrer dans le temple des Mahometans & y annoncer l'Evangile, ils furent condamnés à avoir d'abord les pieds & mains, & ensuite la tête coupées. Ils reçurent leur sentence avec une joie qui surprit les infidelles. Avant que de l'exécuter, on voulut les tenter par divers moyens, & l'on tâcha de les ébranler par des menaces & par des tourmens. Mais ils firent paroître dans tous leurs combats un courage si héroïque, que plusieurs des infidelles en eurent meilleure opinion de la religion chrétienne. Les persécuteurs se trouvant épuisés ou rebutés à la fin par la constance des deux martyrs, ordonnerent enfin l'exécution de la sentence. Rogel & Ser-Dieu firent encore trembler leurs bourreaux par la fermeté avec laquelle ils présenterent leur jambes & leurs bras à couper. On ne put arracher d'eux ni cris, ni plaintes, ni même un soupir. Après un spectacle si nouveau ils eurent enfin la tête tranchée le XVI de septembre de l'an 852. Le martyrologe Romain fait mention d'eux en ce jour. Usuard n'en parle point, quoi qu'il ait eu intention de rapporter la plûpart des martyrs de cette persécution.

X. Siecle.

III. SAINTE EDITHE Vierge, Religieuse de Wilton en Angleterre.

Lat. EADGITHA.

I. *Gotzelin. ap. Mabill. sec. 5. p. 957.*

L'an 961. EDITHE fille d'Edgar roi d'Angleterre & de la princesse Wlfetrude ou Wilfrith, vint au monde l'an 961. Sa mere qui s'étoit mariée contre son gré, ne lui eut pas plutôt donné la naissance, qu'elle sollicita le roi son mari, de la laisser retourner dans le convent d'où il l'avoit enlevée pour l'épouser. Elle l'obtint après beaucoup de difficultés, se retira dans l'abbaye de Wilton au pays

963. de West-Sex, & prit le voile religieux des mains de saint Ethelwood nouvellement sacré évêque de Winchester. Car celui qu'elle avoit pris étant fille pour tâcher de se mettre à couvert des poursuites du roi, n'avoit été accompagné ni de profession, ni de vœux monastiques. Elle fut peu de tems après établie abbesse de son monastere, & elle y fit venir par la permission du roi sa fille Edithe, pour l'élever auprès d'elle. Le succès de la pieuse éducation qu'elle lui procura, fut d'autant plus facile, que la jeune Edithe étant entrée dans le convent avant que de connoître le monde, n'eut aucune difficulté à le quitter. Elle ne fut pas en peine de lui en inspirer de l'aversion & du mépris mais seulement d'en effacer l'idée de sa mémoire, si l'on peut dire qu'elle s'en fût tracée une dans un âge si tendre. Edithe fut ainsi élevée loin du luxe & de la mollesse, dans les sentimens de la piété, & dans l'exercice de toutes les vertus qui pouvoient convenir à une personne consacrée à Dieu, destinée pour être l'épouse de Jesus-Christ. C'est ce que l'abbesse sa mere eut grand soin d'entretenir par ses instructions, par la lecture qu'elle lui fit faire des bons livres, & par les exemples qu'elle lui proposa de beaucoup de saintes religieuses dans sa parenté, & sur-tout de sainte Edithe de Polesvorth sa tante, sœur du roi son pere. La jeune Edithe fit paroître dans toute sa conduite l'amour qu'elle avoit pour Dieu, & celui qu'elle avoit aussi pour son prochain, en quoi consiste la perfection du Chrétien. Elle faisoit auprès de Jesus-Christ l'office de Marie, qui étoit de l'écouter, & auprès des sœurs de la maison celui de Marthe qui étoit de les servir. Elle recevoit les hôtes & nourrissoit les pauvres, elle sollicitoit les malades, & pansoit sur-tout les lépreux, & les autres dont les playes faisoient le plus d'horreur à la nature, avec une charité à qui rien ne paroissoit difficile. Elle vivoit dans une grande abstinence, & faisoit toujours remarquer sa sobriété au milieu même de ses repas. Elle portoit sur sa chair un cilice très-rude, qu'elle couvroit d'ailleurs d'habits toujours fort propres. De sorte qu'un jour l'évêque Ethelwood la voyant ainsi vêtue, crut lui faire une remontrance nécessaire de lui dire, que ce n'étoit point par la beauté des habits du corps que les vierges chrétiennes devoient espérer de plaire à leur divin époux. Elle se contenta de lui répondre que ce n'étoit point l'habit qui nous rendoit pires ou meilleurs, & que Dieu avoit beaucoup plus d'égard à l'intérieur qu'à tous les dehors. Ethelwood fut fort satisfait de cette réponse; mais nous ne savons s'il comprit le pieux artifice de la Sainte, qui étoit de cacher son cilice & de ne point donner lieu de rien soupçonner de ses mortifications particulieres. Elle cher-

Wilh. Malm. de pont. Angl. l. 2. c. 4.

Gotzel. supr. Wilh. Malm. l. 2. de regib. Angl c. 13. & l. 2. de pontif. Angl. c. 4.

choit cependant à se rendre conforme à Jesus crucifié; elle avoit sa croix dans le cœur; & elle ne faisoit rien qu'auparavant elle n'en marquât le signe salutaire sur son front & sur son estomac.

II. L'an 975. Elle n'étoit encore que dans la quinziéme année de sa vie, lorsque le roi Edgard son pere, voulut la charger de trois abbaïes. On ne put jamais la résoudre à en accepter une seule, ni l'obliger à sortir du monastere, où elle avoit fait ses vœux. Le roi étant mort le VIII de juillet de la même année, qui étoit de J. C. 975, eut pour son successeur son fils Edouard II, celui que l'Eglise honore comme un saint martyr. La bienheureuse Edithe eut au sujet de ce jeune prince son frere, une vision qui lui fit juger qu'il ne vivroit point long-tems; car s'étant imaginé une nuit en songe qu'on lui avoit arraché l'œil droit, elle dit nettement à ses sœurs, que cet œil ne pouvoit être autre chose que le roi son frere. Aussi ce prince fut peu de tems après indignement assassiné, comme nous l'avons marqué au jour de sa fête. 978. le 18 mars. Après cette mort les grands du royaume vouloient tirer sainte Edithe de son convent, pour la mettre sur le trône qui lui appartenoit. C'est ce qui a été avancé par l'auteur de sa vie, qui n'oublie pas de marquer en même tems le refus généreux qu'elle en fit & le mépris qu'elle avoit pour tous les royaumes de la terre. Mais on a grande raison de douter de la vérité de ce fait. Edithe demeura ferme dans la résolution de rester jusqu'à la fin, toujours soumise à une supérieure, dans les exercices du cloître, où elle donna aux sœurs l'exemple d'une rare humilité, d'un grand détachement des choses de la terre, & d'une parfaite régularité. Ayant fait bâtir une église en l'honneur de saint Denys, elle pria saint Dunstan archevêque de Cantorbery de la venir dédier. Il le fit volontiers, & dans les diverses conversations qu'il eut avec la Sainte, il remarqua que de moment à autre, elle faisoit de son pouce le signe de la croix sur son front. Cette dévotion lui fit tant de plaisir, qu'il pria Dieu de bénir ce pouce; on ajoute qu'il le pria même de le préserver de la corruption dans le tombeau, & qu'il fut exaucé. Dieu fit connoître à ce saint Prélat qu'il devoit retirer dans peu sa servante à lui & la couronner avec ses épouses. C'est ce qui l'obligea de revenir pour l'assister dans son passage. Elle mourut très-saintement le XVI septembre de l'an 984. âgée de 23 ans, & elle fut enterrée dans la nouvelle église de saint Denys, comme elle l'avoit souhaité par les soins de saint Dunstan. On dit que treize ans après sa mort elle apparut à ce saint Prélat, pour lui faire lever son corps de terre, & qu'elle l'avertit qu'il la trouveroit sans corruption, hormis aux parties dont elle avoit fait un mauvais usage. Ces parties étoient les yeux, les pieds & les mains, qui si l'on en croit l'auteur de sa vie, se trouverent effectivement pourris, à la réserve du pouce, dont elle avoit coutume de faire le signe de la croix; & la conservation du reste fit connoître au saint Prélat le soin qu'elle avoit eu de garder inviolablement la chasteté, la sobriété & les autres vertus qui avoient servi à la sanctifier.

Cette vision porte le caractere de sa fausseté dans la datte de ses années; puisque saint Dunstan ne survécut que de quatre ans à sainte Edithe. Pour la rendre vrai-semblable, on auroit pu la mettre à la troisieme & non à la treizieme année d'après la mort de L'an 984. la Sainte, ou l'attribuer au successeur

de saint Dunstan. La sainteté d'Edithe fut reconnue de bonne heure par toute l'Angleterre. Guillaume de Malmesbury qui vivoit au douzieme siecle, dit que l'on célébroit sa fête avec une grande vénération en plusieurs endroits du royaume, & qu'on ne la violoit pas impunément. Son culte a subsisté en Angleterre jusqu'au schisme des Protestans qui l'ont fait finir au seizieme siecle avec celui de la plûpart des autres Saints. Le martyrologe Romain ne l'a pas oubliée.

Wilh. Malm. Pontif. Ang. l. 2. c. 4.

ADDITION AUX SAINTS
du seiziéme jour de Septembre.

XV. Siecle.

LE B. LOUIS ALEMAN Cardinal Archevêque d'Arles, *appellé communement* le Cardinal d'Arles.

I.

ON ne fait presque plus difficulté aujourd'hui de placer le bienheureux Pierre de Luxembourg, cardinal, évêque de Mets, dans la premiere classe des Saints, parce qu'il semble que les peuples ayent enchéri sur la bulle de sa beatification en donnant plus d'étendue à son culte que le saint Siege sembloit n'en accorder par cet acte. Mais nous croyons devoir nous contenter de laisser le bienheureux Louis Aleman *dans la seconde, quoique la bulle lui soit commune avec le bienheureux Pierre ; parce que son culte au lieu de s'étendre comme l'autre, s'est trouvé traversé, rallenti, ou fort limité par la jalousie ou les scrupules de ceux qui ont cru que l'honneur que le saint Siege a fait rendre à sa mémoire n'étoit pas assez conforme aux intérêts de la cour de Rome.*

L'an 1390.

Sam. Guichen hist. de Bress. part. 3.

Louis *fils de Jean Aleman ou Alamandi seigneur d'Arbent & de Montgiffon, vint au monde vers l'an 1390. dans le château d'Arbent, bourg de Bugey, du côté de la Franche-Comté. On vit dès son enfance toutes ses inclinations tourner à la vertu ; elles le portérent à embrasser l'état ecclésiastique, dans lequel il entra avec une pureté de mœurs qu'il conserva toute sa vie. Il fut pourvu d'abord d'un canonicat dans l'église cathédrale de saint Jean de Lyon, où il édifia le clergé & le peuple par sa piété & par la sagesse de sa conduite. Il avoit eu ce bénéfice par la résignation de son frere aîné Galois Aleman ; & il le quitta depuis pour devenir abbé de Tournus sur la Saone dans le diocêse de Challon en Bourgogne. Quelques années après il fut fait évêque de Maguelone en Languedoc ville dont le siege a été depuis transféré à Montpellier. Il avoit été élevé à cette dignité par les soins & les recommandations de François de Conzi archevêque d'Arles, légat d'Avignon, qui passoit pour son parent du côté maternel. Plus la providence l'élevoit, plus elle donnoit d'éclat à sa vertu ; & la réputation que son mérite lui avoit acquise à l'âge de trente-deux ans, étoit déja si grande, que le clergé & le peuple d'Arles voyant le siege métropolitain de leur ville vacant par la retraite du cardinal Jean de Brognié, le demanderent avec grande instance pour le remplir. Il leur fut accordé avec l'approbation du pape Martin V, qui ne tarda point à donner au nouvel archevêque des marques de son estime & de sa bienveillance. Il le fit vice-camerlingue de l'Eglise Romaine, & commença à le commettre à divers emplois pour les affaires du saint Siege. On avoit arrêté dans le concile de Constance, qu'il s'en tiendroit un autre à Pavie cinq ans après. Plusieurs prélats de France & d'Allemagne se rendirent en cette ville pour cet effet dès le commencement de l'an 1423. Mais la peste y étant survenue, le pape Martin résolut de transférer le concile à Sienne ; & il députa Louis Aleman vers cette république tant pour faire trouver bon le dessein de cette translation*

Vers l'an 1420.

De Embro-niaco.

L'an 1422.

1423.

aux principaux de la ville, que pour donner ordre à la sureté & aux provisions de ceux qui viendroient au concile. L'ouverture s'en fit le viij de novembre de la même année, & l'assemblée finit au mois de févrièr de l'année suivante, après que
L'an 1424. *l'on eut désigné la ville de Basle pour le lieu du concile prochain qui devoit se tenir dans sept ans. Ce fut vers le même tems que le pape fit l'archevêque d'Arles legat de Boulogne & commissaire apostolique pour la Romagne. Louis exerça les fonctions de ce double emploi avec beaucoup de succès; & il réforma la police ecclésiastique dans les villes de Forli & d'Imola. Le pape fut si satisfait de toute sa conduite, qu'il le créa cardinal du titre de sainte Cécile, dans la promotion qu'il fit*
1426. *le xxiv de mai de l'an 1426. Le roi de Naples Louis III comte de Provence voulut marquer de son côté combien il étoit sensible au plaisir de posséder dans ses états un si grand ornement de l'Eglise. Ce fut à sa considération qu'il confirma les privileges que les Princes ses prédécesseurs avoient accordés à la ville d'Arles.*

II. Concile de Basle.

Le tems marqué pour la tenue du concile général à Basle étant arrivé, le pape Martin V nomma par sa bulle du premier
L'an 1431. *jour de févrièr de l'an 1431 Julien Cesarini cardinal de saint Ange, pour y présider en son nom. Quelques-uns prétendent qu'il lui donna pour adjoint ou second président le cardinal d'Arles; qu'on loua & qu'on approuva universellement l'équité d'un choix si judicieux, parce que Julien & Louis étoient regardés comme les premiers hommes de l'Eglise, tant pour leur vertu que pour leur habileté. Mais nous ne voyons aucun titre de cette com-*
xx. févrièr. *mission pour le cardinal d'Arles. Le pape vint à mourir trois semaines après, & eut pour successeur Eugene IV, qui confirma le choix qu'avoit fait son prédécesseur; mais on ne put commencer la premiere séance du Concile avant le vij de decembre de la même année. On y proposa six points principaux à traiter; savoir, 1 l'extirpation des héréfies; 2 la réunion de tous les peuples de la Chrétienté à l'Eglise Catholique; 3 l'exposition des vérités orthodoxes; 4 l'extinction des guerres excitées entre les princes Chrétiens; 5 la réformation de l'Eglise dans le chef & les membres; 6 le rétablissement de l'ancienne discipline autant que les tems & les mœurs du siecle le pourroient permettre. Le pape Eugene ne trouva rien à redire aux quatre premiers points, mais les deux derniers lui firent peur, & il commença dès-lors à redouter l'autorité & les entreprises du Concile. L'inquiétude qu'il en eut lui fit envoyer deux légats * au concile, pour prendre soin de ses intérêts, & pour persuader au cardinal de saint Ange de le dissoudre, sous prétexte que les Grecs n'y étoient pas, & qu'il falloit les attendre. Il en publia même la dissolution * peu de jours après leur départ; mais l'opposition qu'il trouva dans le président & dans les peres du Concile qui grossissoit de jour* L'an 1432.
en jour lui fit juger qu'il auroit besoin de toute sa prudence pour y réussir. Cependant on confirma à Basle ce qu'on avoit arrêté à Constance touchant la supériorité du Concile sur le Pape; & les peres firent savoir à Eugene que comme leur assemblée représentoit toute l'Eglise Catholique, elle en avoit seule toute l'autorité, & qu'ils le prioient de ne la point troubler. Voyant 1433.
que le Pape vouloit maintenir l'acte de la dissolution par de nouvelles bulles de l'an 1433, ils lui signifierent qu'il eût à adhérer au Concile dans le terme d'un tems qu'ils lui prescrivirent. Eugene varia quelque tems jusqu'à ce qu'à la sollicitation de l'empereur Sigismond qui aimoit la paix de l'Egise & l'union des prélats, il déclara par une bulle du xvij de decembre qu'il adhéroit au Concile de Basle, qu'il le reconnoissoit légitime, & qu'il approuvoit ce qu'il avoit fait & ce qu'il feroit: 1 pour la foi catholique; 2 pour la réu-

* L'archev. de Tarente & l'évêque de Colosse.

* Pour le transférer à Boulogne.

Rich. lib. 3. concil. p. 76. & seqq. Spondan. contin. annal. &c. Collect. conc.

nion de tous les princes Chrétiens ; 3 pour la réformation de l'Eglise dans son chef & dans ses membres.

III. L'an 1434. *Depuis ce tems le Concile continua ses séances avec assez d'ordre & de succès jusqu'à ce qu'Eugene ne pouvant plus souffrir les progrès que faisoit cette autorité sur la sienne prit occasion de l'absence & de la maladie de l'empereur pour s'élever contre elle. Il fit revivre ses moyens de cassation; tâcha de semer la division entre les peres du concile, & de les gagner à lui, par le moyen de ses legats, dont il avoit multiplié le nombre, ayant mis à leur tête le cardinal Albergati homme de poids, & d'un mérite capable de beaucoup servir à sa cause. Puis voulant faire sentir par la plénitude de sa puissance qu'il ne convenoit pas que le Concile fût au dessus du Pape, il transféra le Concile de Basle à Ferrare par une bulle du xviij de septembre* 1437 (1437.)*. Le Concile cassa la bulle & résolut de se maintenir à Basle indépendemment du Pape. Mais la mort de l'empereur Sigismond protecteur du Concile, survenue le viij de decembre suivant, commença à ébranler plusieurs des peres de l'assemblée, & les legats du pape sçûrent se servir avantageusement de cette conjoncture pour fortifier son parti. Le président même du Concile Julien Cesarini cardinal de saint Ange, qui avoit jusques-là fait paroître tant de vigueur, se laissa vaincre aux scrupules d'un schisme que l'on craignoit de cette division. Il se retira de Basle le ix de janvier* 1438 (1438.)*, après trente séances avec les cardinaux, hors Louis Aleman archevêque d'Arles, qui par cette retraite se vit à la tête du Concile qui restoit encore assez nombreux, pour subsister. Il survint peu de tems après un ordre du roi Charles VII, qui étoit alors à Tours, portant défense à tous les prélats de son royaume d'aller à Ferrare, & de dissoudre l'assemblée légitime de Basle. Les peres qui resterent pour composer le Concile sous la direction du cardinal d'Arles, après avoir fait des protestations contre les voies irrégulieres que prenoit le pape Eugene, résolurent de le citer devant leur tribunal, & déclarerent illégitime le nouveau concile de Ferrare, qu'ils traiterent de conciliabule. Eugene ne gardant plus de mesures avec les peres de Basle, tenta divers moyens pour les écarter. Quelques-uns même disent qu'il alla jusqu'à absoudre & autoriser les voleurs qui dévaliseroient ceux qui leur portoient les provisions nécessaires à la vie. Le Concile vit bientôt qu'il ne devoit pas espérer beaucoup de satisfaction de la part du pape ; & voulant faire voir sans s'écarter des regles de la modération qu'il étoit toujours son supérieur, il lui fit sçavoir qu'il le suspendoit des fonctions du pontificat, & que s'il ne se reconnoissoit deux mois après cette suspension légitime, il seroit obligé de le déposer, & de procéder à l'élection d'un autre. La patience du Concile gouverné par la sagesse & l'autorité du bienheureux cardinal d'Arles, alla bien au-delà du terme prescrit. Mais après diverses délibérations, il prononça contre le pape Eugene le xxv jour de juin de l'an 1439, une sentence de déposition que Panorme soutient avoir été donnée dans toutes les formes de la justice. Delà on crut devoir procéder à l'élection d'un nouveau pape ; & malgré les menaces & les bulles fulminantes d'Eugene, ils nommerent Amé VIII duc de Savoye, qui s'étant démis depuis quelque tems de ses états entre les mains de son fils, s'étoit retiré dans son hermitage de Ripaille, au diocèse de Genève, où il avoit pris le parti de finir ses jours dans le service de Dieu. Le pape Eugene qui depuis le mois de février avoit transféré son nouveau concile de Ferrare à Florence, à cause de la peste, méprisa la sentence du concile de Basle, le déclara schismatique, & eut le crédit de faire passer pour un anti-pape le duc Amé qui prit le nom de Felix V.*

Marginal notes: Rich. p. 90. l. 3. c. 3 n. 10. — Æn. Sil. de gest. Basil. conc. Panormit. de concil. Basil. Act. concil. coll. per Aug. Patrit. — Rich. p. 99. fuse supr. — L'an 1439. — Panorm. p. 54. trad. Gerb.

IV. *Cependant le cardinal d'Arles ne laissa pas de continuer le Concile dont il étoit toujours le président, non par usurpation, comme l'ont voulu faire entendre les écrivains ennemis du concile, ni même par le choix de Martin V qui doit passer pour chimérique, mais par le droit même de l'assemblée dont il étoit demeuré le chef après la retraite de Julien cardinal de S. Ange. La belle conduite qu'il y garda, ne contribua pas peu à justifier cette continuation dans l'esprit de ceux sur qui sa dissolution faite par l'autorité d'un pape légitime, comme étoit Eugene, avoit pu faire impression. La sainteté de la vie qu'il menoit, servoit aussi de préjugé favorable à la cause qu'il défendoit, sur-tout auprès de ceux qui sachant quelles étoient ses lumieres & sa capacité, auroient cru lui faire injure de le mettre au rang des personnes simples & bien intentionnées, mais faciles à se laisser surprendre ou conduire par d'autres, ou à suivre un zele qui n'auroit pas été réglé par la science. Car si l'on en croit un Pape qui avoit été présent à tout ce qui s'étoit passé à Basle, sur-tout depuis la dissolution prétendue du concile, & la retraite du cardinal de S. Ange, le bienheureux cardinal d'Arles, faisoit paroître une grandeur d'ame qui l'élevoit au dessus des autres, beaucoup plus que son rang qui le rendoit le juge de la foi, l'arbitre des disputes, & l'ame de toute cette grande assemblée. Il étoit né, dit-il, pour conduire des conciles généraux, doué de beaucoup de vertus, principalement d'une force d'esprit & d'une fermeté intrépide. Il enlevoit tout le monde lorsqu'il parloit pour l'autorité de l'Eglise & du concile universel contre ceux qui la vouloient soumettre à celle du Pape. Les uns admiroient sa doctrine, les autres sa mémoire, & le talent qu'il avoit de la parole, d'autres sa modestie & sa patience pour les injures que lui disoient les partisans d'Eugene. Toutes ses démarches étoient accompagnées d'une prudence supérieure à celle même des Italiens qui se croyent les plus adroits & les plus politiques des hommes. Ce qui faisoit dire aux plus sensés que la continuation du concile étoit plutôt l'ouvrage du saint-Esprit, que celui de l'esprit humain. Toutes ses actions respiroient en même tems la piété dont il étoit animé; & les peuples avoient tant de vénération pour lui, qu'on alloit en foule baiser la frange de sa robbe. On couroit avec un empressement extraordinaire pour le voir officier à l'église, ou pour entendre ses instructions; & soit qu'il parlât de Dieu, soit qu'il fit quelque cérémonie de religion, il touchoit les cœurs si vivement, que l'on se retiroit rempli des sentimens de la piété ou de la pénitence. Un jour qu'il manquoit des évêques pour tenir la séance du Concile, il envoya par les églises de la ville de Basle rassembler les reliques, & les fit apporter en procession par les ecclésiastiques des lieux dans la cathédrale où se tenoit le Concile. Il fit déposer les chasses & les autres reliquaires dans les places des évêques absens, & tint ainsi la séance avec les autres après avoir invoqué le saint-Esprit, dont les Saints de qui on voyoit les reliques avoient été les organes. Ce spectacle de dévotion attendrit tellement l'assemblée, qu'il n'y eut personne assez fort pour retenir ses larmes.*

Bellarmin. Du Val &c.

L'an 1440.

Æn. Silv. qui n'a jamais retracté les témoignages qu'il a rendus à la vertu & au mérite de Louis Aleman.

L. 1. gest. Basil.

V. *Il vivoit à Basle avec la même austérité qu'il avoit fait par-tout ailleurs. C'est ce qu'on sçut entre autres par un Polonois qu'on avoit logé avec lui pendant le conclave, qui suivit la déposition que le Concile avoit faite du pape Eugene. Cet homme trouvoit mauvais qu'on le traitât sur la nourriture, comme on faisoit le cardinal d'Arles, parce que ce qui étoit de trop abondant pour l'un, n'étoit point suffisant pour l'autre.* « C'est » pour mes péchés, disoit-il, & pour ma » mortification qu'on m'a logé avec » ce cardinal François. Ce n'est pas un

» homme, au moins ne mene-t-il pas » la vie d'un homme. Depuis que je » demeure avec lui, je ne l'ai encore » vu ni boire ni manger. Il passe toutes » les nuits sans dormir, & ne sçait ce » que c'est que prendre aucun repos » le jour. Jamais on ne le trouve déso- » cupé, toujours il lit, toujours il » travaille; mais le moindre de ses » soins est celui de satisfaire aux be- » soins de la nature. Le jeûne le fait » vivre, & le jeûne me fait mourir. *Il retint jusqu'à la fin par son autorité & sa constance les évêques du concile à Basle, où il n'en seroit pas resté un sans lui. La peste qui affligea cette ville ne fut point capable de l'en faire sortir; la mort de quelque-uns de ses confreres & de la plûpart de ses domestiques qui en moururent ne l'effraya point; les prieres de ses amis & des autres personnes qui s'intéressoient à sa conservation ne purent l'abatre. Persuadé qu'il faisoit l'ouvrage de Dieu, il étoit toujours prêt à sacrifier sa vie pour en sauver l'honneur, & pour en assurer l'autorité. Le pape Eugene n'en jugeoit pas de même sans doute, non plus que ceux de son partis avant que de quitter la ville de Florence, d'où il vouloit transporter son concile à Rome, il fulmina une bulle d'excommunication contre le cardinal d'Arles, qu'il regardoit comme le pincipal auteur & l'unique appui du schisme & de l'élection de l'antipape Felix. Il ne fit point difficulté de le qualifier* » enfant de perdition, » nourrisson de l'iniquité, qui pour » sa rebellion & pour divers crimes » dont il étoit coupable, avoit déja » été condamné par les conciles de » Ferrare & de Florence, dégradé & » privé de toutes ses dignités. *Mais la foudre tomba sans effet, & le bruit qu'elle fit n'épouventa ni le cardinal d'Arles, ni ceux qui lui demeuroient attachés. Il ne se rebuta pas même des mauvais troitemens qu'il reçut* au-deça des Alpes, de ceux qui d'ailleurs ne se déclaroient pas entiérement ennemis du concile de Basle. Il souffrit patiemment l'injure que lui fit l'évêque de Liege** lorsqu'il le contraignit de sortir de la ville d'Aix-la-Chapelle, où le Concile l'avoit député pour assister au couronnement de l'empereur Frederic III. Mais l'archevêque de Cologne-Thierry qui faisoit la cérémonie, lui fit rendre en cette occasion la satisfaction qui étoit due à sa vertu & à son caractere. Le nouvel empereur étant retourné à Francfort, & voulant enfin procurer une bonne paix à l'Eglise par la réunion des deux partis, envoya des députés à Basle & à Florence pour faire finir les assemblées, par un désistement de part & d'autre, & convoquer un nouveau concile général, qui fût commun aux uns & aux autres. Le cardinal d'Arles touché des maux que causoit la division dans l'Eglise, y consentit à des conditions égales de la part d'Eugene & des Romains. Le nouveau pape Felix à qui l'empereur étant venu à Basle, alla rendre visite, y donna aussi les mains. Mais on ne trouva point les mêmes dispositions dans Eugene, qui répondit qu'il feroit examiner l'affaire dans son concile de Latran, c'est à-dire celui de Florence qu'il avoit transporté à Rome.*

Æn. Silv. l. 2. qui fuerat gestis.

L'an 1442.

Ord. Rainald. ann. Eccl. cont.

* à Mayence & ailleurs.

Cuspin. de Cæsarib. Labb. chron. ad an. 1442.

* J. Heinsberg.

Spond. ann. 1442. n. 7. 8. 9.

VI. *Cependant le cardinal d'Arles poursuivit la tenue du concile de Basle, non pour continuer le schisme ou pour s'éloigner de la paix de l'église, mais pour terminer avec honneur une assemblée qui avoit été reconnue légitime & approuvée par le pape Eugene même, jusqu'à ce que la vue de ses intérêts lui eût fait prendre un autre parti. Il tint la derniere séance, qui étoit la quarante-cinquieme du concile, le xvj de juin de l'an 144* & qui doit passer pour la conclusion de son ouvrage. Car on peut dire que le pouvoir qu'il avoit reçu d'y présider depuis la retraite du cardinal Julien, expira par la translation qu'il fit lui même*

L'an 1443.

* Il y a faute dans le texte qui dit 1442.

me du concile dans cette séance, en le faisant passer de la ville de Basle en celle de Lausanne sur le lac où le prétendu pape Felix tenoit sa cour. Il retourna ensuite dans son diocése d'Arles pour vacquer plus particuliérement aux besoins spirituels de son peuple & à sa propre sanctification, se retirant de tems en tems comme il avoit déja fait durant son L'an 1444. *long séjour de Basle dans l'abbaye de Haute-Combe au duché de Genêve entre le Rhône & le lac de Bourget, où il respiroit de ses fatigues dans le repos de la contemplation, qu'il accompagnoit des exercices de la pénitence & de l'oraison.*

L'année suivante arriva la fin malheureuse du cardinal Julien qui périt en 1447. *Hongrie; & trois ans après, le pape Eugene étant mort, eut pour successeur Nicolas V, homme d'un rare mérite, à qui Dieu avoit réservé la gloire de réunir les esprits divisés, & de procurer enfin la paix de l'Eglise. Elle commença dans un concile qui avoit été prescrit & indiqué à Lyon par le cardinal d'Arles dans la derniere séance de celui de Basle. Là Felix V commença à délibérer d'une cession volontaire du souverain pontificat que le concile œcuménique lui avoit conféré, à quoi il se trouvoit porté, tant par son humeur pacifique, que par les conseils du cardinal d'Arles, & par la déférence qu'il avoit pour le roi Charles VII, qui s'entremit fort efficacement pour le réconcilier avec le nouveau pape. Sa démission se fit à Lausane le xix de* 1449. *juin de l'an 1449 à des conditions honorables. Le pape Nicolas l'ayant mis à la tête des cardinaux, autorisa la plus grande partie des choses qu'il avoit faites depuis sa création. Il rétablit aussi le cardinal d'Arles dans toutes ses dignités, dont néanmoins il n'avoit point été censé déchu, non plus que privé de la communion de l'Eglise, malgré tous les efforts du feu pape Eugene. Pour marque de sa confiance & de son estime, il le fit légat du saint Siege dans la basse Allemagne. Louis alla incontinent faire sa commission, dans laquelle il eut beaucoup à souffrir pour le service de l'Eglise. Il trouva diverses contradictions au rétablissement qu'il vouloit faire de la bonne discipline. Il tomba même dans quelques embuches de gens qui traverserent son chemin, exercerent des hostilités sur lui & sur son monde, & lui pillerent souvent son bagage. Mais Dieu le garantit de tous les dangers où il se vit exposé dans cette difficile légation, & il revint heureusement à Arles l'année suivante.* L'an 1450. *Il y travailla avec plus d'ardeur que jamais à réformer les mœurs de son peuple & à rendre l'état de son église florissant. Il fit de grandes aumônes aux pauvres, qui le regardoient comme leur pere. Il bâtit ou entretint divers hôpitaux, où il ne faisoit point difficulté d'aller lui-même servir les malades de ses propres mains. Il rétablit & orna magnifiquement les églises & autres lieux saints; étant à Salon ville de son diocése, dans le pays de Crau, il y tomba malade, & prévit incontinent que Dieu devoit le retirer du monde. Il se prépara à ce passage par le renouvellement de sa pénitence, dans le sein de laquelle il vouloit mourir comme il avoit vécu. Il demanda le sacrement de l'Extrême-Onction; & l'ayant reçu avec de grands sentimens de piété, il expira fort tranquillement le xvj de septembre de l'année 1450, âgé d'environ soixante ans.*

Doni. d'Attichy. p.72. n.8.

VII. *Quelques auteurs ont prétendu qu'il étoit mort dans l'abbaye de Haute-Combe en Savoye, qui n'étoit pas fort loin du lieu de sa naissance, & alleguent pour ce sentiment une ancienne épitaphe françoise du lieu qui le marque; d'autres veulent que ç'ait été dans un autre lieu de la Savoye près du lac de Genêve, & qu'il ait été enterré d'abord à Lausane. Mais les uns & les autres conviennent que son corps fut transporté peu de tems*

Monod. in Amed. Pacific. anonym.

Ciaccon. vit. in Mart. V.

après son enterrement dans l'église cathédrale d'Arles. Nous croyons que cette translation, qui fut fort célebre, se fit de Salon ville dépendante des archevêques d'Arles ? & où l'on ne peut gueres douter que notre bienheureux cardinal n'ait fini sa vie. On accourut à cette solennité de plus de vingt-trois villes, tant de Provence & de Dauphiné, que de Languedoc. L'opinion que l'on avoit eue de sa sainteté dès son vivant, s'accrut après sa mort au bruit que l'on fit des miracles qu'il plut à Dieu d'opérer à son tombeau. Ils eurent tant d'éclat, que les partisans des conciles de Ferrare & de Florence, & ceux du feu pape Eugene en demeurerent fort interdits. Ceux d'entre eux qui firent difficulté de se rendre d'abord au témoignage des historiens ou même à la foi publique des peuples, ne purent enfin résister à l'autorié du siege Apostolique, sur lequel le pape Clement VII le déclara BIENHEUREUX, *avec le cardinal Pierre de Luxembourg évêque de Mets. Dans la bulle de leur béatification, qu'il publia le ix d'avril de l'an* 1527, *il témoigne que les peuples invoquoient depuis long-tems le bienheureux Louis Aleman, comme un puissant intercesseur auprès de Dieu ; qu'ayant été un imitateur de Jesus-Christ, & un serviteur fidelle de Dieu depuis sa jeunesse dans la pureté de ses mœurs, dans la pratique d'une infinité de vertus, dans les austérités du jeûne & de la veille, & dans la sainteté d'une vie admirable que Dieu avoit couronnée d'une gloire éternelle, on devroit être moins surpris de la grandeur & de la multitude des miracles avérés qui en avoient été les garants irrécusables depuis sa mort. Il permet qu'on leve son corps de terre pour l'exposer au culte public, & qu'on l'honore sous la qualité de bienheureux, sans craindre de se rendre idolâtres, jusqu'à ce que le S. Siege mette la derniere main à sa canonisation, & lui fasse porter le titre de* SAINT *dans l'Eglise. Cette restriction n'a point empêché Canisius de le mettre au rang des Saints dans son martyrologe, ce que n'a osé faire du Saussay dans celui de France où il s'est contenté de le placer parmi les bienheureux, c'est-à-dire ceux du second ordre. On dressa incontinent après la publication de la bulle de Clement VII une chapelle en l'honneur du bienheureux Louis dans l'Eglise d'Arles, & une autre dans l'abbaye de Haute-Combe. Sa fête fut fixée au xvj de septembre jour de sa mort, & son office fut mis de rit semidouble dans le bréviaire d'Arles comme d'un confesseur Pontife. On se plaint de l'interruption arrivée depuis ce tems au culte de ce bienheureux, par les scrupules de ceux qui ont eu un peu trop à cœur ce qu'il avoit fait pour le concile de Basle contre Eugene IV. Mais les plus aveugles & les plus ardens défenseurs de ce pape, ne révoquent point en doute la sainteté de Louis ; & parce qu'ils ne la peuvent plus contester depuis Clement VII, ils se retranchent sur une prétendue pénitence qu'ils supposent qu'il aura faite des excès qu'ils lui attribuent. C'est une fiction qui n'a de fondement nulle part, & qui n'a été imaginée que pour adoucir les rigueurs d'une palinodie mortifiante, à laquelle se sont trouvés réduits ceux qui, après avoir eu la témérité de le déchirer comme un scélérat, un rebelle, un perfide, un auteur de schisme, un prédicateur de l'héréfie, ont été contraints d'acquiescer aux témoignages visibles que Dieu a rendu de sa sainteté aux hommes. Personne n'a encore pu produire aucune preuve de son repentir de tant de crimes qu'on lui impute ; au lieu que le pape Eugene, que ces sortes de personnes défendent avec tant de chaleur, en marqua un bien sensible de son côté au lit de la mort, témoignant d'une voix entrecoupée de soupirs* qu'il eût été à souhaiter pour son salut qu'il n'eût jamais été ni pape ni

Saxi de pont. Arelat. Doni d'Attichy supr.

Æn. Silv. in hist. Europ. c. 42. Jac. Phil. Berg. chron. l. 15. Wern. Rolevv. fascic. &c. & alii plures.

Doni d'Attichi p. 75. n. 15. Laun. epist. ult. 1. t. p. 52.

Saxi p. 358.

Remarque sur le 18. tom. d'Ord. Rain. p. 205 & seq. Laun. ep. p. 52. Rainald. & passim.

Vit. Eugen. ap. Rainald. an. 1447. Laun. ep. ult. t. 1. p. 53.

cardinal. *On ne voit pas qu'il en ait été de même du bienheureux Louis Aleman qui paroit avoir perséveré jusqu'à la fin dans tous les crimes prétendus dont ce pape & ses défenseurs l'ont chargé. Quand les peres du concile de Basle * où il présidoit se réunirent au pape Nicolas V, ce ne fut point en reconnoissant qu'ils eussent mal fait ni de résister à Eugene, ni de le déposer, ni d'élire Amedée; ce fut au contraire en protestant qu'ils n'avoient rien fait que pour le bien de l'Eglise. Ils déclarerent qu'ils ne s'unissoient à Nicolas V. qu'en l'élisant de nouveau après la cession volontaire de Felix V; & l'union se fit sans qu'on les obligeât à rien désavouer de tout ce qu'ils avoient fait. D'un autre côté Nicolas V, confirma ce qui avoit été fait à Basle, & témoigna approuver toute la conduite que le cardinal d'Arles y avoit tenue par la maniere dont il voulut honorer son mérite.*

* continué à Lausanne jusqu'en 1449.

Rom. contr. Rainald. p. 205.

Voyez cet acte du conc. de Lausanne dans Rainaldi an. 1449. & dans la coll. des conc.

RENVOI.

* Sainte LUDMILLE duchesse de Boheme & martyre. Voyez au XXVIII de septembre dans la vie de son petit-fils saint Wenceslas duc de Boheme.

XVII. JOUR DE SEPTEMBRE.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE Stigmatizé.

OU

La *Commémoration de l'impression des* STIGMATES, que Saint François a reçues aux mains, aux pieds, & au côté dans une vision sur le Mont Alverne en Toscane, est maintenant la principale fête du dix-septieme jour de septembre dans les églises qui suivent le Rit Romain. Nous en parlerons avec plus d'étendue au IV d'octobre.

SAINT LAMBERT EVESQUE de Mastricht & Martyr.

VII. & VIII. Siecles.

Lat. LANDEBERTUS & LANTBERTUS.

I.

Après l'an 640.

Godescalc. ap. Mabill. sæc. 3. part. 2. p. 69.

SAint LAMBERT nâquit à Mastricht peu après l'an 640 de parens nobles, & d'une famille qui étoit Chrétienne depuis plusieurs générations. On donne à son pere le nom d'Apre ou Evre & à sa mere celui de Herisplende, qui sont loués comme gens d'honneur & de probité. Ils confierent l'éducation de leur fils à d'habiles maîtres qui lui apprirent les principes de la religion & les maximes de la piété chrétienne avec les lettres humaines. Lors qu'il eût achevé le cours de ses études, ils le mirent sous la conduite de saint Theodard, que l'on avoit fait évêque de Mastricht après la démission volontaire de saint Remacle successeur de saint Amand, afin qu'il le fît instruire des sciences eclésiastiques dans son clergé & de la discipline monastique dans la communauté de ses religieux. Theodard parut si satisfait de Lambert, & reconnut en lui un si grand fonds de vertu, & tant de talens pour le ministere de l'Eglise, qu'il ne put dissimuler dès lors le desir qu'il avoit de le choisir pour son successeur, dès que l'âge préscrit par les canons pourroit le lui permettre. Cependant Lambert faisoit tous les jours de nouveaux progrès dans la piété; il édifioit tout le monde par son humilité, sa douceur, & par une sagesse & une gravité qui

Vers l'an 663.

le faisoit regarder comme un vieillard parmi les jeunes gens de son âge. C'est ce qui porta saint Theodard à l'élever par degrés aux ordres ecclésiastiques, & à le regarder toujours comme celui que la providence destinoit à sa succession. En effet lors qu'on eut appris la mort de ce saint Prélat, qui fut indignement assassiné l'an 668 dans la forêt de Biwald près de Spire, le roi Childeric II, & le clergé de Mastricht exécuterent ce qu'il avoit tant souhaitté, & lui substituerent Saint Lambert qui ne pouvoit avoir alors gueres moins de vingsept ans, quoique quelques écrivains postérieurs de sa vie n'en ayent compté que vingt & un.

L'an 668.

II. Son épiscopat.

La crainte de Dieu qui avoit accompagné toutes ses actions depuis l'enfance, lui fit accepter l'épiscopat par l'appréhension de lui déplaire en le refusant, d'aller contre sa volonté qui sembloit se déclarer dans le consentement général de ceux à qui il appartenoit d'élire un évêque. Il fut reçu avec beaucoup de joie & de vénération dans son église par le peuple de Mastricht qui louoit Dieu de lui avoir donné un pasteur, & un chef qui joignoit aux vertus de l'ame toutes les qualités du corps & de l'esprit les plus avantageuses pour attirer l'affection, l'estime & le respect de toutes sortes de personnes ; trois moyens néceſſaires à des prélats pour faire du fruit dans leur ministere. Lambert s'acquitta du sien avec tout le zele, toute la vigilance & toute la charité que l'on pouvoit attendre de lui. Toutes ses journées étoient abondantes en bonnes œuvres ; & toute son application étoit de ne laisser aucune occasion d'en faire. C'est ce qui lui acquit une merveilleuse réputation jusqu'à la cour même où le roi d'Austrasie étoit devenu monarque de la France depuis l'élection du Saint à l'épiscopat. Ce prince fit connoître que la sainteté de sa conduite lui donnoit beaucoup de joie, & il ne put s'empêcher de témoigner qu'il avoit pour l'évêque de Mastricht plus d'affection que pour tous les autres prélats & tous les officiers de sa cour. Il lui promit sa protection en toutes rencontres ; mais saint Lambert ne put jouir long-tems de cet avantage que sa vertu seule lui avoit procuré. Car il n'y avoit pas encore cinq ans qu'il étoit évêque lorsque Childeric fut tué dans la forêt de Chelles. Après une mort si funeste, il s'éleva contre notre Saint une persécution par la cabale de quelques seigneurs ou courtisans qui le contraignit de quitter son siege. Ce n'est point sans quelque fondement que quelques-uns attribuent cette violence au fameux Ebroin qui avoit été maire du palais sous Clotaire III frere & prédéceſſeur de Childeric, & qui avoit abusé déja en diverses rencontres de son pouvoir pour persécuter beaucoup de bons évêques du nombre desquels avoit été Saint Remacle prédéceſſeur de notre saint Prélat avant S. Theodard. Ebroin disgracié après la mort de Clotaire III & renfermé dans le monastere de Luxeû, en étoit sorti après celle de Childeric II ; & tâchant de rentrer dans ses charges & son premier crédit, il écartoit & ruinoit autant qu'il lui étoit possible toutes les personnes qu'il jugeoit ne lui être point favorables.

L'an 673.

Quoique Mastricht ne fût pas du royaume de Clotaire.

III. Son bannissement.

On mit en la place de saint Lambert un misérable usurpateur nommé Faramond, c'est-à-dire que l'on substitua au véritable pasteur, non un simple mercenaire, mais un loup pour garder le troupeau de Jesus-Christ. Cet homme n'usa des revenus de l'église de Mastricht, que pour vi-

vre dans le luxe & pour soutenir son orgueil; il opprima le peuple sous prétexte de le gouverner, & commit impunément toutes sortes de crimes sans se soucier même d'en éviter le scandale. Notre Saint se vit abandonné de tous ses officiers, que la crainte d'Ebroin & de Faramond rendit esclaves du tems présent. Il ne demeura auprès de lui que deux jeunes hommes avec lesquels il se rétira dans le monastere de Stavelo aux extrémités de son diocêse. Il y vécut pendant sept ans dans les exercices continuels de l'oraison & du jeûne, joignant le travail du corps aux austérités de la pénitence. Il s'assujettit même aux pratiques de l'observance réguliere comme les religieux de la maison; & l'on rapporte un exemple de sa soumission à la regle & de son obéissance à l'abbé du lieu *, qui mérite d'être remarqué. Lambert se levant au milieu de la nuit durant l'hyver pour faire oraison en particulier, une de ses sandales ou patins de bois dont il vouloit se chausser lui échapa des mains, & tombant sur le plancher fit assez de bruit pour réveiller ceux des religieux qui reposoient auprès de lui dans le dortoir. L'abbé en entendit le bruit; & sans sçavoir qui en étoit l'auteur, il ordonna tout haut à celui qui l'avoit fait d'aller *prier Dieu devant la Croix*. C'étoit une croix exposée à l'air, soit dans le cloitre, soit devant la porte de l'église. Le saint évêque obéit aussitôt à ce commandement, & laissant ses habits qu'il tenoit entre ses mains pour se revêtir, il alla prier devant cette croix nuds pieds, couvert seulement d'un rude cilice, quoique le froid qu'il faisoit alors fût très-rigoureux. Il y passa trois ou quatre heures en oraison les bras étendus. Les religieux se chauffant après matines, l'abbé demanda s'ils étoient tous ensemble, & on le fit souvenir qu'il en avoit envoyé un à la croix, qui n'avoit pas été rappellé. Il ordonna qu'on le fît revenir; & il fut fort surpris d'apprendre que c'étoit le saint Prélat à qui il avoit imposé cette pénitence, & qu'il étoit tout gelé de froid & couvert de neige. Il envoya le prier de rentrer au plutôt; & dès que Lambert parut dans le chauffoir, l'abbé & les religieux se prosternerent à ses pieds pour lui demander pardon. » Que Dieu vous le pardonne, dit-il, » puisque vous le souhaitez ainsi. » Mais je n'ai pas sujet de me plain- » dre d'avoir été réduit à souffrir la » nudité & le froid, puisque selon » saint Paul c'est ainsi qu'il faut traiter » son corps. » Les religieux craignant qu'il n'en devint malade préparerent un bain pour le réchauffer, & lui donnerent d'autres habits lors qu'il en fut sorti.

L'an 674.

* C'étoit Sigolin, ou Godvvin.

Ap. Mab. p. 71. n. 5. Bult. n. 8. p. 635. 2. Cor. 11. 27.

IV. Son rétablissement. L'an 681.

Après la mort d'Ebroin, qui fut tué au commencement de l'an 681 la face des affaires changea dans l'état où Thierri III régnoit seul, & particuliérement dans l'Austrasie où Pepin de Herstal bisayeul de Charlemagne fut fait maire du palais. Le faux évêque de Mastricht Faramond fut déposé aussi-tôt, & saint Lambert rétabli sur son siege après sept ans & quelques mois d'absence. Il ne fut pas aisé de lui persuader de quitter la solitude où il s'étoit accoutumé depuis tant de tems, & où il goûtoit le repos de la contemplation divine. Il connoissoit les dangers de la charge pastorale & le souvenir d'y avoir passé lui donnoit encore de la frayeur. Il trouvoit plus de sûreté dans l'état où il se voyoit, quoique le genre de vie qu'il menoit fût très-dur & très-difficile, il en préféroit la bassesse & l'obscurité à la grandeur & à l'éclat de la

dignité qu'on vouloit lui rendre. Il fallut néanmoins obéir ; & témoignant qu'il ne se laissoit arracher du cloitre que pour se soumettre à la volonté de Dieu, il reprit la conduite de son église. Il continua sur son siége de vivre d'une maniére pauvre & pénitente, toujours vétu fort simplement, toujours pratiquant de rudes abstinences. Il veilloit sans cesse sur lui-même, comme sur son troupeau ; & se considéroit comme étant toujours en la présence de Dieu, ce qui lui faisoit prendre garde à ne rien faire dans toutes ses actions qui pût lui déplaire. Il avoit trouvé à son retour le diocêse de Mastricht comme un champ devenu inculte, hérissé d'épines, & couvert d'immondices par la négligence & les déportemens de l'usurpateur Faramond. C'est pourquoi il crut devoir donner ses premiers soins à la visite de son diocêse. Il eut beaucoup de fatigues à essuyer dans la peine qu'il avoit à y déraciner les vices ; & le succès qu'il y eut ne fut que l'ouvrage d'une longue suite d'années. Il prêchoit avec grande application dans les églises de ses paroisses & dans celles des monasteres, & avoit coutume de faire toujours l'aumône aux pauvres avant que de monter en chaire. Il restoit au nord de son diocêse un petit canton qui avoit retenu le nom de l'ancienne Taxandrie qui s'étendoit autrefois jusqu'aux isles de Zelande. Ce pays se trouvoit encore rempli de Payens, & sembloit avoir été réservé par la providence aux soins de Lambert. Il y porta la lumiere de l'Evangile, & y prêcha la foi de Jesus-Christ aux habitans d'une maniere qui lui réussit si bien qu'après les avoir convertis ils souffrirent qu'il renversât les idoles & ruinât les temples de leurs faux Dieux.

V.
Sa mort.

Ces travaux endurés pour le nom de Jesus-Christ & la vérité de la religion sembloient mériter d'être couronnés par le martyre, & l'on ne doit pas douter que saint Lambert n'eût fort souhaité de sceller de son sang la foi qu'il avoit annoncée aux infidéles. Mais Dieu le fit arriver au point de ses desirs par un autre route. Deux laïques qui étoient freres nommés Gal & Riold, parens de * Dodon principal officier de Pepin qui depuis l'an 787 étoit seul maire du palais dans les trois * royaumes de France, troubloit l'église de Mastricht dans la jouissance de ses biens. Ils maltraiterent les fermiers & les serviteurs ; & leur grand crédit empêchoit qu'on ne pût se mettre à couvert de leurs violences. Saint Lambert ne pouvoit pas être insensible à ces desordres ; mais sa modération & sa patience faisoit que n'y pouvant apporter de rémedes convenables, il se contentoit d'en gémir. Ses amis & ses parens en avoient un extrême chagrin ; & sur tout deux de ses neveux que quelquns appellent Pierre & Andolet en parurent tellement irrités, qu'on ne put arrêter le desir qu'ils avoient de venger l'eglise de Mastricht. Le prétexte étoit spécieux ; mais il faut avouer qu'outre le zele pour la justice qui sembloit les animer, ils y étoient portés encore par leur intérêt particulier, & se persuadoient que les outrages que l'on faisoit à leur oncle retomboient sur eux. Comme Gal & Riold continuoient toujours leurs excès avec beaucoup d'insolence, ces deux neveux du saint Evêque se crurent poussés à bout, & réduits à perir eux-mêmes s'ils ne prévenoient les auteurs de tous ces maux. Ils s'associerent à d'autres mécontens à qui ils confiérent leur dessein, & tous en-

* Frere, dit-on, d'Alpaïde sa maîtresse.

* Neustr. Austr. Bourg.

ſemble allérent aſſaſſiner Gal & Riold. Saint Lambert qu'ils n'avoient pas conſulté ou dont ils avoient mé-priſé les ſages conſeils les reprit ſévé-rément d'une action ſi criminelle, & leur fit concevoir comment elle étoit contraire aux loix divines & humai-nes. Cependant Dodon affligé de la mort des ſes deux parens ne laiſſa pas de s'en prendre à l'évêque de Maſtricht dans la famille duquel avoit été commis le crime. Réſolu d'en tirer vengeance, il ſe fit accompa-gner d'un grand nombre de domeſti-ques & de ſoldats, & alla attaquer une maiſon où étoit le ſaint Evêque avec ſes deux neveux & pluſieurs de ſes amis dans un village ſur la Meuſe à ſix lieues environ de Maſtricht. Ses neveux ſe mirent d'abord en défenſe, & repoufferent à coups de bâtons des ſoldats qui étoient entrés par une porte qu'ils avoient enfoncée. Mais Lambert leur oncle jugeant bien qu'ils alloient être accablés par la multitude de leurs ennemis les ap-pella dans ſa chambre, les fit ſou-venir du crime qu'ils avoient com-mis, les exhorta à demander pardon à Dieu, & à recevoir dans un eſprit de pénitence la mort dont ils étoient menacés. Lorſqu'ils ſe furent retirés, il voulut pratiquer lui-même l'avis qu'il venoit de leur donner, quoiqu'il n'eût eu aucune part à leur crime. Il ſe proſterna contre terre les bras étendus en forme de croix, & pen-dant qu'il faiſoit ſa priere en cet état, il fut percé d'un coup de javelot qu'on lança de deſſus le toit de la maiſon.

Vers l'an 708.

VI. Son culte.

Cette mort ayant été ſuivie de quel-ques miracles qui confirmerent l'opi-nion qu'on avoit de la ſainteté de Lambert fut regardée comme un vé-ritable martyre par l'Egliſe qui crut devoir en décerner tous les honneurs à ſa mémoire. Elle arriva le XVII. de ſeptembre l'an 708 dans le villa-ge de Liege au conflant de l'Ourt & de la Meuſe, où le nom & le culte de ce Saint ont fait naître depuis une ville ſi célebre, qu'elle eſt devenue la capitale du pays. Ceux des domeſ-tiques du ſaint Prélat qui échapérent à la fureur des gens de Dodon mirent ſon corps dans un bateau & le con-duiſirent à Maſtricht. Ils l'enterre-rent ſans cérémonie dans une petite égliſe dediée à S. Pierre bâtie ſur la décharge de la petite riviére de Jec-ker dans la Meuſe auprès du tombeau de ſon pere Aper. Son diſciple ſaint Hubert lui ayant ſuccédé, leva ſon corps de terre en la treizieme année de ſon pontificat. Il en trouva les chairs déja reduites en cendres, & en tranſporta les os l'an 721 au villa-ge de Liége où il étoit mort, avec le ſiége épiſcopal de la ville de Maſtricht qui y eſt toujours demeuré depuis. C'eſt le même que celui de Tongres que ſaint Servais avoit tranſporté à Maſtricht dans le quatrieme ſiecle. L'éclat des miracles que Dieu con-tinua au tombeau de ſaint Lambert augmenta beaucoup le culte que ſaint Hubert inſtitua à ſa mémoire & qui s'étendit deſlors au delà même du diocêſe de Liége où l'égliſe cathédrale fut bâtie ſur la place de ſon martyre, & dédiée ſous ſon nom & celui de la ſainte Vierge. Sa principale fête s'y célebre le XVII de ſeptembre jour de ſa mort auquel le vénérable Bede qui vivoit de ſon tems a fait mention de lui comme d'un ſaint martyr dans ſon véritable martyrologe. En quoi il a été ſuivi dans ceux de Florus, de Wandalbert, d'Adon, d'Uſuard, & des autres juſqu'au Romain moderne. La fête de ſa premiere tranſlation, c'eſt-à-dire de celle qui fut faite de Maſtricht à Liége par ſaint Hubert ſe célebre le XXVIII d'avril. Celle

Le Cointe & Mabill.

L'an 721.

Vit. S. Hubert. ap. Sur. d. 3. novemb. c. 5.

Molan. Mab. DuSauſſ. Boll. april. mai.

d'une autre tranſlation qui fut faite l'an 1143 lors qu'on mit les reliques du Saint dans une châſſe neuve, eſt marquée au XIX de décembre. L'abbé de Lieſſies en Haynaut nommé Wederic s'étant trouvé à cette cérémonie obtint des cendres & quelques oſſemens de ces ſaintes reliques qui furent reçues en ſon abbaye le XXIII du même mois, ce qui a produit une nouvelle fête du Saint. On fait encore la fête de quelques autres tranſlations & de deux triomphes remportés par la préſence des reliques du Saint ſur les ennemis au ſiége de la ville de Bouillon, puis à la journée de Steppes l'an 1213. Celle-ci ſe fait le XIII d'octobre, les autres le XXIX de mai & le XXVII d'août auquel on éleva ſon corps de la grotte ſouterraine où on l'avoit toujours conſervé au deſſus de l'autel de ſainte Croix. On en trouve encore une autre marquée au V de juin dans un très-ancien martyrologe en vers attribué à Bede où il ſemble que l'on rapporte le jour de ſa mort. Mais la fête du XXVIII d'octobre eſt celle de la dédicace de ſon égliſe faite par Heribert archevêque de Cologne aſſiſté de Baudry évêque de Liége. Le culte de ſaint Lambert n'a été guéres moins célebre en Angleterre, qu'en France & en Allemagne. Le ſchiſme des Proteſtans ne l'y a pas entiérement éteint, & ſon nom ſe trouve encore par un reſte de vénération dans le calendrier réformé de leur nouvelle liturgie.

Mab. p. 84. n. 10. Du Sauſſ. ſuplem. pag. 1105.

Chapeauville tom. 2. geſt. pont. Leod.

Du Sauſſ.

T. 10. Spicileg. p. 128. Du Sauſſ.

AUTRES SAINTS DU dix-ſeptieme jour de Septembre.

I. SAINT SATYRE FRERE de ſaint Ambroiſe.

IV. Siecle.

Lat. URANIUS SATYRUS.

I.

SATYRE étoit fils d'Ambroiſe prefet du Prétoire des Gaules, frere puîné de ſainte Marcelline dont nous avons parlé au XVII de juillet, & aîné de ſaint Ambroiſe évêque de Milan. Il vint au monde vers la fin du grand Conſtantin. Il fut élevé à Rome où ſa mere s'étoit retirée après la mort de ſon mari, & il y fit de grands progrès dans l'étude des lettres humaines. Il ſe diſtingua beaucoup dans le barreau Romain par ſon éloquence qui lui acquit l'amitié du célébre Symmaque préfet de Rome entre divers autres avantages; & il plaida pluſieurs cauſes dans l'auditoire de la Préfecture avec un éclat & un ſuccès qui lui firent une très-belle réputation dans le monde. Des emplois du barreau, il paſſa au gouvernement d'une province où il donna de grandes preuves de ſon intégrité, de ſa ſageſſe & de ſa capacité dans l'adminiſtration de la juſtice. Il ſe fit tellement aimer des peuple qui lui étoient ſoumis, qu'ils le conſidéroient moins comme leur juge que comme leur pere. Il terminoit comme un arbitre commun les différens des familles avec la ſatisfaction de tout le monde. Son frere Ambroiſe le ſuivit de près dans de ſemblables emplois; mais outre l'éducation chrétienne, la profeſſion d'avocat & le gouvernement des provinces, il y avoit

Ambroſ. de exceſſu fratr. Satyri l. 1. n. 40. col. 1124. t. 2. op.

n. 58. ibid. Herm. vie de S. Ambr. l. 1. c. 4.

Friche & Nourri t. 2. op. Ambr. p. 1109. Ambr. de Sat. l. 1. n. 38. 39. 79.

dans ces deux freres beaucoup d'autres choſes qui leur étoient communes & qui formoient une admirable union entre eux. Sur tout on y remarquoit une reſſemblance ſi grande dans les traits du viſage, dans la taille du corps, dans les geſtes & les manieres, dans la complexion du tempérament & les diſpoſitions de la ſanté, dans les humeurs & les inclinations, dans l'eſprit & dans les mœurs, que la nature n'auroit pû rien faire de plus achevé dans deux jumeaux qu'elle auroit voulu faire

N. 21. 22.

prendre l'un pour l'autre. On ne doit plus demander après cela quels furent les fondemens de leur amitié, quels en furent les liens. Ils ne commencerent à ſentir proprement la force de ces liens que quand il fallut ſe quitter pour aller à leurs gouvernemens. Quoiqu'ils fuſſent tous deux pleins de raiſon & qu'ils euſſent une probité à toute épreuve, les plus éclatantes dignités leur devinrent à charge, parce que les fonctions qui y étoient attachées les obligeoient de ſe ſéparer. Il fal-

Ambr. l. 1. de exc. Sat. Herm. p. 13.

lut pourtant les accepter pour ne point paroître les négliger, ou par baſſeſſe d'eſprit, ou par je ne ſai quelle hypocriſie.

II. Les deux freres ne demeurerent pas toujours dans la ſéparation qui leur faiſoit ſouffrir cette violence: & Dieu attacha l'occaſion de les réunir à une autre violence que l'on fit à ſaint Ambroiſe pour le faire paſſer

Ambr. ſupr. n. 20. col. 1119.

L'an 374.

de la magiſtrature à l'épiſcopat. Satyre voyant la peine que cauſoit à ſon frere une charge tout autrement onéreuſe que les charges civiles voulut prendre une partie du fardeau ſur ſes épaules. Il ſe chargea du ſoin de toutes ſes affaires temporelles, en telle ſorte qu'il ne lui reſtât que celui qui regardoit la conduite ſpirituelle de l'Egliſe; & il ſe rendit à Milan auprès de lui. Ce fut alors plus que jamais que ſe fit remarquer l'admirable conformité d'eſprit & de cœur qui faiſoit leur union & la difficulté qu'ils avoient de vivre l'un ſans l'autre; mais ils vivoient enſemble ſans s'aſſujettir à ſe témoigner leur affection par des careſſes extérieures. Ambroiſe appellé à un plus haut miniſtére avoit eu beſoin de plus de graces du ciel, & nous verrons ailleurs qu'il en fut comblé. Satyre en reçut auſſi de la miſéricorde divine autant qu'il en fallut pour ſe ſanctifier dans l'état où la providence l'avoit établi. Il excelloit dans l'innocence & la pureté des mœurs, dans la modeſtie & la ſimplicité. Mais qu'oi qu'il parût avoir toutes les qualités louables d'un enfant en un âge d'homme, il ne laiſſoit pas d'être très-intelligent, plein de conduite & d'induſtrie, & fort agiſſant dans les affaires. Il vivoit dans une continence parfaite; & la chaſteté du corps n'étoit preſque en lui que le ſymbole ou le ſigne de celle de ſon cœur & de ſon eſprit. Mais quoi qu'il eût pris réſolution de ne s'engager point dans le mariage, il n'y renonçoit point par aucune déclaration publique, ſoit pour éviter la vanité qu'auroit pû lui inſpirer la profeſſion d'une auſſi rare vertu qu'eſt la continence, ſoit pour n'être pas contraint de ſe ſéparer des perſonnes auxquelles il étoit bien aiſe de rendre des ſervices de charité, comme il le témoigna depuis au lit de la mort. Les grands biens qu'il poſſédoit n'avoient rien pour ſon cœur de cette malignité ſecrete qui accompagne ordinairement les richeſſes. Car il en uſoit de telle ſorte qu'ils ne pouvoient l'empêcher d'être véritablement pauvre d'eſprit. Il ne craignoit point les excès de la profuſion

Ambr. n. 51. 52. 53. 54. 23. &c.

Herm. l. 1. c. 14.

Ambr. n. 59.

n. 58.

n. 60.

n. 56.

dans les fréquentes aumônes qu'il faifoit aux pauvres, perfuadé qu'il ne leur donnoit rien dont il ne fît une groffe ufure à Dieu, & qu'il n'étoit d'ailleurs que le difpenfateur de ce dont on le croyoit le maître. Il vivoit dans une frugalité exemplaire ; mais fa tempérance lui faifoit régler fes abftinences avec tant de difcrétion qu'il ne laiffoit point de paroître généreux, libéral & magnifique lorfque la bienféance l'engageoit à traiter fes amis ou les étrangers. La nature l'avoit placé dans l'ordre de la naiffance au milieu de fa fœur & de fon

n. 54. frere ; il vivoit entre l'un & l'autre égal à tous les deux en grandeur de courage, n'étant point inférieur à fa fœur en chafteté, ni à fon frere

n. 59. en fainteté. Saint Ambroife & lui n'avoient fait aucun aucun partage de leurs biens, & tout étoit commun entre eux, hors le fecret de leurs amis qu'ils gardoient inviolablement

Paulin. vit. Ambr. n. 58. Herm. l. 2. c. 3. &c. 14. Fric. vit. n. 13. de part & d'autre. Le premier qui en diftribuant ce qu'il avoit comptant d'or & d'argent aux pauvres dans fon avénement à l'épifcopat, avoit donné toutes fes terres à l'Eglife, en avoit réfervé néanmoins l'ufufruit à fa fœur fainte Marcelline. Ce qui rendit Satyre œconome auffi de cette illuftre vierge, & l'agent de fes affaires. L'un & l'autre fe repofoient de toutes chofes fur lui avec une confiance qui n'avoit point de réferve, & qui ne fe bornoit pas à des matié-

Ambr. n. 41. de excess. Sat. res temporelles. Ambroife avoit une fi haute opinion de fa fageffe, que le connoiffant d'ailleurs homme de paix, il fe rapportoit à lui des petites difficultés qu'il pouvoit avoir avec fa fœur Marcelline, pour délibérer s'il falloit faire une chofe plutôt qu'une autre. Il refpectoit fon jugement de telle forte qu'il apprehéndoit de rien dire en public & en particulier qui pût lui déplaire.

Il y avoit quatre ans que le faint III.
Evêque goûtoit la douceur des fecours d'un tel frere, lors qu'il y furvint une interruption qui fut fuivie bientôt après du décès de Satyre. Un nommé Profper que l'on ne connoit point d'ailleurs avoit ufurpé quelque bien qui appartenoit à faint Ambroife avant fon épifcopat. Les deux freres avoient commencé à le pourfuivre, mais fans avancer de rien, parce que l'ufurpateur fe flatoit toujours que le facerdoce d'Ambroife lui vaudroit titre pour demeurer impunément dans fon injufte poffeffion, perfuadé d'ailleurs que les occupations de l'épifcopat lui ôteroient les moyens de continuer cette pourfuite. Mais Satyre Ambr. n. 34.
que cette affaire regardoit plus particuliérement depuis qu'il étoit chargé du temporel de l'évêque fon frere, entreprit de faire payer Profper, & voulut paffer en Afrique pour ce fujet. La faifon de l'hyver rendoit l'entreprife difficile ; & faint Ambroife confidérant le danger du voyage fit tous fes efforts pour en détourner un frere dont la confervation lui étoit fi chere, & envoyer un autre au lieu de lui. Satyre fans écouter autre chofe n. 26.
que ce que lui dictoit fon zele & l'affection qu'il avoit pour fon frere, s'embarqua dans un vieux bâtiment, parce que le defir qu'il avoit d'avan- L'an 378.
cer l'affaire ne lui donnoit pas le loifir d'en attendre un meilleur. Il fit naufrage, & penfa périr dans les écueils & les bancs de fable où fon vaiffeau brifé alla échouer. Il avoit affez de réfolution pour ne pas craindre la mort ; mais toute fon apprehenfion étoit de mourir catéchumene, & privé des faints myfteres ; car il n'avoit pas encore reçu le ba- n. 43.
tême. Sa foi remit le calme dans fon

esprit. Il demanda la sainte Euchariſtie à ceux de l'équipage qui étoient batiſés. C'étoit l'uſage des Chrétiens de ce tems-là de porter avec eux l'Euchariſtie dans les voyages ; & on la regardoit comme un préſervatif dans les périls. On ne crut pas devoir lui refuſer ce qu'il demandoit avec tant d'ardeur & de ſincérité. Mais comme il n'y avoit que des fidéles, c'eſt-à-dire des bâtiſés à qui il fût permis de voir l'Euchariſtie, Satyre la fit envelopper dans un linge qu'il mit autour
Ambr. n. 44. de ſon coû. Avec cet objet de ſa confiance il ſe jetta dans la mer ſans chercher de planche pour ſe ſoutenir comme faiſoient les autres. Il arriva le premier à terre & aida enſuite à
n. 17. ſauver ſes ſerviteurs. Ce fut peut-être en cette rencontre qu'il fit des vœux à Dieu ſous l'invocation de ſaint Laurent, pour obtenir par l'interceſſion de ce ſaint martyr le tems de revenir de ſon voyage. Quand il ſe vit échappé lui & les ſiens d'un ſi grand péril, il ne s'arrêta point à vouloir recueillir les reſtes du naufrage, ni à regretter les biens qu'il venoit de perdre. Il ne ſongea qu'à rendre graces à Dieu de ſa délivrance ; & il ſe perſuada que le ſacrement qui l'avoit ainſi protégé, en le portant au dehors lui ſeroit bien plus utile quand il le recevroit au dedans. Il
n. 46. ſe preſſa donc de ſe faire bâtiſer & fit prier l'évêque du lieu de venir lui conférer ce ſacrement qui devoit être ſuivi de ceux de la confirmation & de l'Euchariſtie, comme on en uſoit alors à l'égard des perſonnes
n. 47. 48. adultes. Mais comme il s'étoit perſuadé que Dieu n'accordoit la grace de ces ſacremens qu'a la vraye foi, il voulut s'aſſûrer de celle du prélat, & il lui demanda s'il communiquoit avec les évêques catholiques, c'eſt-à-dire avec l'égliſe Romaine, comme parle ſaint Ambroiſe de qui nous tenons cette hiſtoire. Satyre trouva que cette égliſe étoit dans le ſchiſme de Lucifer évêque de Cagliari ; ce qui nous fait juger qu'il étoit ſur la côte de l'iſle de Sardaigne. Il aima mieux s'expoſer à la mer encore une fois que de recevoir le batême de la main d'un ſchiſmatique, quoique le ſchiſme de Lucifer ne fût accompagné d'aucune erreur dans la foi, & qu'il ne fût ſéparé des évêques Catholiques que par un excès de rigueur qui n'avoit pû ſouffrir l'indulgence dont ils avoient uſé dans la réception de ceux qui étoient revenus de l'Arianiſme. Il ſe remit donc en mer, & dès qu'il fut abordé en un pays de catholiques, c'étoit ſans doute en Afrique où il alloit, il reçut la grace du batême qu'il avoit tâché de mériter par uue préparation de pluſieurs années, ou pour mieux dire de toute ſa vie, Ambr. n. 48. 52.
& il la conſerva inviolablement juſqu'à la mort.

IV. Une maladie qui lui ſurvint peu de jours après, & qui ne donna pas peu d'inquietude à ſaint Ambroiſe & à ſainte Marcelline, le retint pendant quelque tems en Afrique. Il eût été Priche n. 33.
content après la grace des ſacremens qu'il avoit reçus que Dieu eût pris ce moyen pour le délivrer des miſeres & des tentations de la vie préſente. Mais Dieu ne voulut point fruſtrer ſon voyage du ſuccès qu'il en avoit eſpéré. Proſper ſe mit à la raiſon, & Satyre ayant heureuſement terminé toute cette affaire, partit d'Afrique ſans délay pour retourner à Milan. Il paſ- Ambr. n. 17.
ſa par la Sicile, & delà il vint à Rome où étoit Symmaque, le premier homme de la ville pour ſon crédit, ſes richeſſes & ſa réputation, & le plus grand appui qu'euſſent alors les payens. Il étoit ſon ami & peut-être ſon parent. Au moins lui tenoit-il n. 32.

lieu de pere, comme l'appelle saint Ambroise. Symmaque voulant le retenir à Rome fit son possible pour l'empêcher de retourner à Milan. Il lui représenta que cette partie d'Italie étoit toute en feu du côté des Alpes, & que tous les chemins étoient couverts de dangers par les courses des barbares. Cette considération loin d'effrayer Satyre, fut ce qui hâta encore son retour plus vivement auprès de son frere à Milan, parce qu'il étoit important, disoit-il, de ne pas le laisser seul en un tems si périlleux. La joie qu'eut saint Ambroise de revoir ce frere après tous ces périls essuyés pour lui ne fut pas de longue durée.

L'an 379. Le voyant tombé dans une maladie qui lui ôta d'abord l'usage de tous ses membres, il jugea que Dieu ne le lui avoit rendu que pour ne le rétirer à lui que d'entre ses mains. Il le pressa de faire un testament, mais Satyre n'en voulut rien faire; & le laissant son héritier il se contenta de lui nommer les pauvres & quelques amis, assuré du bon usage qu'il feroit de la liberté qu'il lui donnoit sur cela. Il mourut entre les bras de saint Ambroise & de sainte Marcelline, qui lui rendirent avec une pieté tendre & généreuse les derniers devoirs de la nature & de la religion, parmi lesquels se trouva comprise la distribution qu'ils firent aux pauvres de tous les biens qu'il leur avoit laissés. Les funérailles de Saint Satyre se firent avec grande solennité; Saint Ambroise malgré la douleur qui le serroit prononça son oraison funebre en présence du corps qui étoit exposé le visage découvert devant toute l'assemblée. Il le fit enterrer ensuite dans sou église à la gauche de Saint Victor martyr célebre de Milan. Le septieme jour d'après l'enterrement l'on retourna au tombeau pour y faire le service accoutumé. Saint Ambroise y prononça encore un discours devant le peuple, non pour exprimer sa douleur comme dans l'autre, mais pour montrer comme on doit se consoler de la perte des personnes les plus cheres par la *foi de la résurrection*, qui fait tout le sujet de ce discours, & qui en est le titre. Nous l'avons encore parmi ses œuvres avec l'oraison funebre qui est une piéce fort tendre & fort touchante. L'Eglise honore la mémoire de Saint Satyre le XVII de septembre auquel le martyrologe Romain en fait mention. Celui du nom de Saint Jerôme & quelques modernes mettent sa fête au lendemain.

Ambr. n. 17. 19.

n. 78.

Herm. l. 2. c. 15.

Florent. p. 841.

II. S. ROUIN PREMIER ABBE. de Beaulieu en Argone, entre la Champagne & la Lorraine.

VII. Siecle.

Lat. RODINACUS & CHRAUDINGUS, *ou* CHRODINCUS.

I.

Vers l'an 594.

CE Saint étoit né en Irlande dans le tems que ce païs portoit encore le nom d'Ecosse. Il y fit les premieres épreuves de la profession monastique, & y prit même les ordres sacrés; mais il n'y a nulle apparence qu'on l'ait fait passer jusqu'à l'épiscopat, à moins qu'il n'ait été de ces évêques régionaires, sans siege, & destinés aux missions évangéliques, comme on en vit sortir plusieurs de l'Angleterre & de l'Irlande de son tems pour venir travailler en France. Il y vint lui-même non pas avec S. Colomban, qui y étoit passé avant qu'il fût né, mais à l'exemple de ce Saint & de ses disciples pour s'y perfectionner dans l'exercice des vertus religieuses. Après quelques années de course il alla se retirer dans le monastere de Tholey au diocêse de Treves

L'an 628.

où il parut comme un religieux parfait dès le commencement parmi ceux dont il sembloit n'être venu observer les actions que pour les imiter. Ils le regarderent bientôt comme leur modele, le voyant extrémement humble, doux & plein de charité, soumis & obéissant à tout le monde, exact à tous les devoirs de l'observance, retiré, aimant le silence, appliqué continuellement à l'oraison, même au milieu du travail, plein de Dieu & fort intelligent dans les choses divines. Il y contracta des liaisons particulieres avec Saint Paul qui enseignoit les Ecritures saintes aux religieux, & qui fut depuis évêque de
L'an 631. Verdun. Quelques-uns prétendent qu'il fut commis aux instructions publiques après la sortie de ce Saint, & d'autres soutiennent qu'après la mort du bienheureux Wandelin abbé de Tholey il fut mis en sa place par le suffrage commun des religieux & par l'autorité de l'évêque de Treves Saint Modoald. Ces deux points ne sont pas sans difficulté; mais on peut dire que sans la qualité d'abbé & sans celle de docteur sa rare vertu jointe à ses lumieres ne laissa point de le faire considérer comme un supérieur & un maître fort éclairé que l'on consultoit avec empressement sur les affaires du salut.

II. La foule du monde qui le visitoit pour ce sujet ou pour se recommander à ses prieres, ne nuisoit pas peu à l'amour qu'il avoit pour la rétraite & pour le repos de la contemplation. Il ne put se garentir de l'importunité qu'il en souffroit qu'en s'éloignant d'un lieu où il étoit trop connu. C'est ce qui le fit résoudre à quitter Tholey; il en sortit avec deux ou trois freres qui se regardoient comme ses disciples, & il vint trouver à Verdun l'évêque du lieu Saint Paul qui le reçut avec une joie toute extraordinaire. Il demeura pendant quelque L'an 640.
tems auprès de ce saint Prélat qui n'oublia rien pour tâcher de le retenir avec lui dans le desir d'édifier ses peuples par les exemples & les instructions d'un homme si rare. Mais il n'y eut pas été deux ans que l'amour de la solitude le chassa encore de Verdun. Il se retira dans la forêt d'Argonne, & il s'arrêta en un lieu fort écarté 642.
nommé Vasloge ou Watzlew qui lui parut propre au dessein qu'il avoit. Ce lieu appartenoit à un seigneur voisin nommé Austrese, qui voyant des inconnus s'établir dans son bois sans autorité, leur envoya ordre de se retirer. Les solitaires, c'est-à-dire le Saint & ses disciples, occupés à se bâtir des cabanes ne se hâterent pas d'obéir; mais il vint des gens de la part d'Austrese les en chasser à coups de fouet & de bâton. Rouin ne sçachant ou aller avec ses disciples entreprit le pelerinage de Rome, réservant à se déterminer après son retour. Il revint & trouva l'esprit d'Austrese changé à son égard, & corrigé par divers malheurs domestiques dont il avoit été affligé pendant son absence. Les honnêtetés qu'il reçut de lui, & de sa sœur Bave le porterent à rentrer dans Vers l'an 647.
la forêt d'Argonne où il bâtit de leurs bienfaits un monastere qui fut depuis appellé Beaulieu * par une espéce d'allusion à l'ancien nom du lieu plutôt que par la considération du terrain. Il le fit dédier en l'honneur de saint Maurice & des saints Martyrs de sa compagnie dont il rapporta des reliques Vers l'an 647.
passant par Agaune au retour d'un second voyage qu'il fit à Rome pour obtenir l'agrément & la confirmation de son nouvel établissement du pape. Sa 654.
réputation augmenta tellement le nombre de ses disciples que l'on vit en peu de tems sa communauté rem-

* Ce fut saint Poppon qui lui donna ce nom au siecle XI.

Vit. dupl. Rod. ap. Menard. in obſerv. ad mart.

plie. Elle alla même juſqu'à la cour où le roi Clovis II, & la reine ſainte Bathilde ſa femme le convierent de les aller voir. Le Saint s'en excuſa, eſtimant qu'un religieux ne doit point ſortir de ſa ſolitude ſans une néceſſité indiſpenſable. Childeric leur ſecond fils ayant été établi roi d'Auſtraſie eut pour notre Saint des conſidérations toutes particulieres. Ce prince lui donna même une terre pour augmenter le fonds de l'abbaïe de Beaulieu, en confirma la fondation par des lettres patentes, & la prit ſous ſa protection.

L'an 665.

III. Il y avoit près de trente ans qu'il gouvernoit ſon monaſtére, lorſque ſe trouvant incommodé des ſoins divers qui partageoient ſon eſprit, & l'empêchoient de s'appliquer autant qu'il le ſouhaitoit à la méditations des choſes divines, il réſolut de ſe défaire de ſa charge d'abbé. Il communiqua ſon deſſein à ſes religieux, & il leur fit agréer pour ſon ſucceſſeur l'un d'entre eux nommé Etienne, qu'il choiſit comme le plus intelligent, le plus régulier & le plus zelé pour entretenir l'obſervance qu'il avoit établie. Il ſe rétira enſuite dans une petite ſolitude à cinq cens pas de l'abbaïe; & il y paſſa le reſte de ſes jours avec un de ſes diſciples. Il y demeuroit renfermé ſans ſouffrir que rien interrompît le commerce continuel qu'il avoit avec Dieu par la priere & la contemplation. Il en ſortoit néanmoins le dimanche, mais ce n'étoit que pour ſe rendre au monaſtere, y célébrer la meſſe & prêcher la parole de Dieu aux religieux. Il y venoit auſſi quelquefois la nuit pour obſetver ce qui s'y paſſoit; & il prenoit ce tems lors qu'il avoit remarqué quelque déſordre pour reprendre & corriger ceux qui en étoient la cauſe. Dans ſa derniere maladie, il manda l'abbé Etienne avec la plus grande partie de ſes religieux. Couché ſur ſon cilice, il leur fit un diſcours ſur leurs devoirs qui fut un dernier effort de la bonté paternelle qu'il avoit toujours eue pour eux. Il les prêcha beaucoup mieux encore par la patience avec laquelle ils lui voyoient ſouffrir ſon mal. Ils voulurent le tranſporter dans le monaſtere pour le mettre plus commodément. Mais il ne voulut pas permettre qu'on diminuât rien de ſa pénitence; & il mourut entre leurs bras ayant eu encore le courage d'entonner lui-même le répons que l'on devoit chanter pour ſon paſſage. Sa mort arriva le XVII de ſeptembre vers l'an 680 après environ 86 ans de vie. L'opinion qu'on eut de ſa ſainteté après ſa mort, fit que l'on honora ſa mémoire d'un culte religieux. Ce culte étoit tout public dès le neuviéme ſiecle, & peut-être même encore auparavant, quoiqu'il ne ſoit point fait mention de lui dans les martyrologes d'Adon & d'Uſuard, ni même dans le Romain, ou aucun autre moderne hors celui des Bénédictins & celui de France où il eſt nommé mal-à-propos évêque de Verdun & ſucceſſeur de Saint Paul. Son corps fut porté à l'abbaïe de Beaulieu, & enterré devant l'autel de Saint Jean l'Evangéliſte comme il l'avoit ſouhaité. Cette abbaïe ſubſiſte encore aujourd'hui non dans la congrégation de Cluny, mais dans celle de Saint Vanne, qui eſt une réformation de l'ordre de ſaint Benoît. Le corps de notre Saint s'y conſerve toujours avec grande vénération.

Vers l'an 675.

Vers l'an 680.

Sauſſ. ſuppl.

IX. Siecle.

III. SAINTE COLOMBE Vierge & Martyre à Cordoue en Espagne.

I. Eulog. memor. l. 3. c. 10. Bult. hist. Ben. l. 5. c. 18.

COLOMBE née à Cordoue en Espagne sous la domination des Maures ou Sarrazins au neuvieme siecle, passa les premieres années de sa vie dans l'innocence & dans les exercices de la piété chrétienne auprès de ses parens. Elle perdit son pere encore jeune ; & résista toujours aux instances que sa mere lui fit pour la marier. La mort de celle-ci lui laissa enfin la liberté de disposer d'elle-même. Le premier usage qu'elle en fit fut de s'aller consacrer à Dieu dans un cloître. Elle avoit une sœur nommée Elisabeth beaucoup plus âgée qu'elle, & mariée au saint martyr Jeremie dont nous avons parlé au VII jour de juin. Elisabeth étant encore dans le monde, faisoit profession d'une vertu sincere, & vivoit dans une piété exemplaire avec son mari & ses enfans. C'est ce qui attiroit souvent la jeune Colombe sa sœur chez elle, & qui faisoit peine à leur mere commune. Car elle attribuoit aux conseils & aux suggestions d'Elisabeth & de son mari Jeremie le mépris que Colombe faisoit du siecle & le désir qu'elle témoignoit toujours de se faire religieuse ; & pour prévenir les suites qu'elle craignoit, elle l'empêchoit autant qu'il lui étoit possible de les hanter, adoucissant cette peine d'ailleurs par la liberté qu'elle lui donnoit de satisfaire sa dévotion chez elle. Jeremie & sa femme Elisabeth las de demeurer dans le monde, employerent leur bien à bâtir un double monastere à Tabane, dans les montagnes, à deux lieues de la ville de Cordoue. Ils s'y retirerent ensuite avec tous leurs enfans & d'autres personnes de leur parenté. Colombe impatiente de les y suivre ne put exécuter son dessein qu'après la mort de sa mere. Elle se mit sous la discipline de sa sœur Elisabeth qui gouvernoit la communauté des filles, & sous la direction de leur frere commun nommé Martin, prêtre de grande vertu, qui ayant été constitué abbé du monastere des hommes par son beaufrere Jeremie, étoit encore le supérieur de celui des religieuses dont Elisabeth étoit abbesse. Là elle vécut comme une personne parfaitement morte au monde qui ne s'occupoit que des choses du ciel. Elle édifioit les sœurs par une humilité, une douceur & une charité admirable, soumise aux moindres personnes de la maison, & toujours disposée à servir tout le monde. Elle lisoit avec une avidité insatiable les saintes Ecritures, & se rendoit fort exacte dans la pratique de toutes sortes de vertus, & dans l'observance de la discipline réguliere. Elle fut éprouvée par de rudes tentations dont elle fut attaquée dans le chemin de la perfection où elle tâchoit de s'avancer. Souvent le démon lui remplit l'imagination de fantômes deshonnêtes ; & quelquefois changeant d'armes & de machines, il tâchoit de l'abattre par des ennuis & des tristesses d'esprit pour lui inspirer du dégoût de la vie religieuse. Mais Colombe toujours humble, toujours attentive à veiller sur elle-même, se défiant toujours de ses propres forces, & recourant sans cesse au secours du ciel, devint victorieuse de son ennemi, & demeura ferme dans la fidélité qu'elle avoit promise à Dieu.

II. La crainte de tomber, de se voir séparée de son divin époux par quelque péché, & de perdre ainsi le fruit de la pénitence qu'elle avoit embrassée, lui faisoit souvent verser des

larmes. C'est aussi ce qui lui faisoit augmenter ses austérités, & rechercher ce qu'elle pouvoit trouver de plus mortifiant & de plus propre à la détacher de toutes les choses terrestres & sensibles. Par ce moyen elle parvint à un haut dégré de perfection; & chacun la regardoit comme un modele de sainteté. Elle avoit un don particulier pour l'oraison; & comme elle s'y sentoit attirée avec une force intérieure, à laquelle elle ne se trouvoit point en état de résister, elle demanda la permission de se renfermer dans une cellule écartée, & d'y vivre en recluse, pour s'appliquer uniquement à la contemplation des choses divines. Le repos dont on la laissa jouir dans cette retraite ne fut interrompu que par la nécessité qu'on lui imposa d'instruire les autres religieuses; elle s'étoit attirée cette commission par la rare connoissance qu'on savoit qu'elle avoit acquise des plus importantes vérités du salut dans la méditation des saintes écritures, & dans le commerce sacré qu'elle avoit avec Dieu par l'oraison. Colombe n'étoit ainsi occupée que des soins de plaire à son Seigneur & son époux, & de le servir avec son zele & sa fidélité ordinaire, lorsque les Maures vinrent troubler la solitude des moines de Tabane, & dissiper la communauté des religieuses qui y étoit jointe. Elles furent obligées de se réfugier à Cordoue, & elles se retirerent dans une maison qu'elles avoient proche de l'église de saint Cyprien. Notre Sainte y suivit les autres, & y continua ses exercices de piété avec une ferveur toujours nouvelle. Cependant elle n'y trouvoit point ce recueillement & ce repos dont elle jouissoit dans les montagnes de Tabane, & elle pleuroit amérement la désolation de l'Eglise, dont les infidelles avoient juré la ruine. La persécution que les Mahometans faisoient aux Chrétiens, & qui s'étoit excitée sous le roi Abderrama, fut entretenue & augmentée encore sous son fils Mahomet qui lui avoit succédé en 852. La violence avec laquelle elle se renouvella, ne fit qu'allumer encore plus qu'auparavant le zele des Chrétiens, qui ne croyoient pas devoir attendre qu'on les obligeât de répondre sur leur religion, pour aller rendre devant le tribunal des infidelles le témoignage qu'ils devoient à Jesus-Christ. Colombe sollicitée par diverses révélations & par d'autres suggestions intérieures, ne put résister au mouvement qui l'entraînoit au martyre. Elle sortit secrétement de son couvent de S. Cyprien, & sans consulter ni supérieure ni compagnes, elle se transporta au lieu où l'on rendoit la justice. Elle y publia les louanges de Jesus-Christ devant les juges, & y parla contres les impostures de Mahomet & l'impiété de sa secte, avec tant de hardiesse qu'on mit la main sur elle. On n'oublia rien pour l'obliger à se rétracter, & pour la faire renoncer à la foi de Jesus-Christ, jusqu'à ce que le magistrat convaincu que tous les moyens qu'on y employoit seroient toujours inutiles, résolut de faire finir enfin par sa mort les reproches qu'elle continuoit de faire aux Mahometans sur leur aveuglement. Elle fut donc condamnée de l'avis de tous les conseillers à perdre la tête pour Jesus-Christ. On la conduisit aussi-tôt après la prononciation de sa sentence dans la place publique, puis elle fut amenée delà devant la grande porte du palais, où elle fut décapitée par le bourreau, après lui avoir fait donner une ample récompense. Le juge au lieu de faire exposer son corps à un poteau comme ceux

L'an 853.

ceux des autres Chrétiens, le fit prendre couvert de ses habits de lin dans une manne, & l'envoya jetter dans la riviere de Guadalquivir. Il fut retrouvé six jours aprés par des religieux, qui le rapporterent secrétement au village de Fragelles près de Cordoue. Il y fut enterré avec une cérémonie réligieuse dans l'église de sainte Eulalie. S. Euloge prêtre de Cordoue qui fut maryrisé cinq ou six ans après, & qui fut le témoin de la plûpart des choses qui se passerent dans cette persécution, avoit une estime & une dévotion toute particuliere pour sainte Colombe, qu'il n'a point fait difficulté d'invòquer publiquement en finissant l'histoire de son martyre. Il marque sa mort au XVII de septembre l'an 891 de l'Ere Espagnole qui revient à l'an 853 de Jesus-Christ. Les troubles survenus en Espagne ayant fait perdre la connoissance de ce jour, on avoit destiné le dernier de decembre pour célébrer sa fête. C'étoit le jour auquel on faisoit celle de sainte Colombe vierge & martyre à Sens qui étoit beaucoup plus ancienne, & qui avoit un culte plus étendu. Mais après la publication du mémorial de saint Euloge, qui avoit été long-tems caché & tenu pour perdu, on a découvert le jour du martyre de notre Sainte, & l'on y a remis sa fête dans le martyrologe Romain.

L'an 853.

Ambr. moral. schol. ad cap. 10. lib. 3. memor.

XII. Siecle.

IV. SAINTE HILDEGARDE Abbesse du mont S. Robert au diocêse de Mayence.

I.

L'an 1098.

Theodoric. ap. Sur. p. 79.

L'an 1106.

HILDEGARDE fille de Hildebert & de Mathilde ou Mechtilde, tous deux de race noble & ancienne, naquit l'an 1098 dans un bourg du comté de Spanheim au bas Palatinat du Rhin. A l'âge de huit ans elle fut mise sous la discipline d'une sainte vierge nommée Jutte qui lui donna l'habit de l'ordre de saint Benoît. Jutte étoit sœur de Meginhard comte de Spanheim, à la Cour duquel vivoit Hildebert pere de Hildegarde, & faisant profession de la vie religieuse, elle demeuroit réclufe dans un hermitage du mont de S. Disibod ou Disenberg. Elle prit un soin tout particulier de former le cœur de son éleve à la piété, en lui inspirant par ses discours & ses exemples toutes les vertus capables de la rendre agréable à l'Epoux auquel elle devoit consacrer sa virginité; & ne négligea point de lui former aussi l'esprit. Mais pour toute science elle se contenta de lui apprendre les pseaumes de David, & ne voulut pas qu'elle sçut chanter autre chose. Cependant Hildegarde faisoit assez connoître qu'elle avoit un autre maître qui l'instruisoit intérieurement, & qui l'élevant insensiblement au-dessus des affections terrestres & sensibles, l'accoutumoit peu à peu à une familiarité étroite avec Dieu. C'étoit l'Esprit-Saint, au gré duquel elle s'abandonna de telle sorte, qu'elle n'eut plus d'autre guide. Il ne lui permit plus de rechercher autre chose, que les trésors céleftes; il lui versa dans l'ame toutes les lumieres nécessaires pour les découvrir. Mais afin que toutes les graces qu'elle recevoit ne lui fissent point oublier d'ailleurs ce qu'elle étoit, Dieu permit qu'elle tombât dans de grandes infirmités corporelles, qui lui firent traîner une vie toujours languissante & désagréable, & qui contribuerent merveilleusement à purifier & à perfectionner sa vertu. Cet état d'une langueur coutinuelle, fut très-souvent entrecoupé de violentes maladies, qui la porterent à l'extrémïté, avec des douleurs très-aigues. Son

corps en devint si atténué, qu'il ne parut plus que comme un squelete mouvant, & eomme une représentation de la mort; rarement pouvoit-elle marcher dans l'état de sa meilleure santé. Mais plus elle s'affoiblissoit au dehors, plus son esprit se fortifioit par les communications intimes qu'elle avoit avec Dieu.

II. Elle vécut long-tems sans se persuader que les fruits de cet ineffable commerce, dussent s'étendre à d'autres qu'à elle, jusqu'à ce qu'elle fut inspirée enfin, puis contrainte même par un ordre divin de mettre par écrit les choses qui lui étoient découvertes, dans ces communications intérieures. (L'an 1138.) C'est à quoi elle fut encore puissamment excitée par un abbé & d'autres personnes spirituelles qui connoissoient une partie des dons & des graces dont le ciel la favorisoit. Elle composa ainsi un livre des Visions & des Révélations qu'elle avoit eues depuis son enfance jusqu'à l'âge de quarante ans, & elle le mit entre les mains de l'abbé qui l'avoit porté à écrire. L'approbation qu'il reçut de tous ceux qui étoient dans le goût des choses spirituelles porta la Sainte à continuer; & son ouvrage augmenté des visions qu'elle avoit encore eues depuis, se communiqua bientôt dans les monasteres d'Allemagne & de France où il commença à faire grand bruit. Il passa même entre les mains de beaucoup de gens du monde, & l'on en parla fort divesement, chacun selon ses lumieres ou ses préventions sur ces sortes de matiéres. Les uns donnoient de grands éloges à ces Révélations, comme n'ayant pû venir que de l'esprit de Dieu; les autres les condamnoient comme des imaginations, & traitoient la Sainte comme une visionnaire, qui donnoit dans des illusions du démon. Elle avoit parmi ses approbateurs l'archevêque de Mayence Henry, & saint Bernard abbé de Clairvaux en Champagne. Ce Saint souhaitant de la connoître encore autrement que par sa réputation, lui rendit une visite l'an 1146, dans le tems qu'il prêchoit la croisade le long du Rhin. (L'an 1146. Non à Binghe où elle n'étoit pas encore.) Après avoir découvert daus la conversation qu'il eut avec elle, plus que la renommée ne lui en avoit appris, il la pria de lui faire voir les livres de ses Révélations, les lut avec attention, y reconnut l'esprit de Dieu, & en rendit un témoignage avantageux à tous ceux qui étoient en peine d'en savoir son sentiment. On lui dit qu'il se trouvoit néanmoins bien des savans & des gens de piété même qui décrioient ces Révélations comme n'étant que des fruits d'un cerveau malade, & qui ne cessoient d'inquiéter la Sainte par les scrupules qu'ils lui en faisoient, comme si elle s'étoit laissé abuser par l'esprit du mensonge. (Trith. l. 2. c. 119. vir. ill. Bened.) Mais il prit hautement sa défense, disant qu'on ne devoit pas s'étonner que ceux dont l'ame étoit toute plongée dans le sommeil du péché, prissent desRévélations qui viennent de Dieu, pour des rêveries & des songes. Il exhorta ensuite la Sainte à ne pas craindre les jugemens des hommes charnels; & ces deux ames chéries de Dieu s'étant unies depuis ce tems-là d'une amitié toute sainte, eurent soin de s'entretenir par le commerce des lettres, comme on le voit par quelques-unes qui se trouvent entre celles de saint Bernard. Deux ans après, le pape Eugene III qui se trouvoit à Tréves où il étoit venu après avoir tenu le concile de Reims, fut sollicité de prononcer sur les Révélations de sainte Hildegarde, qui faisoient le sujet des entretiens des dévots & des libertins, & partageoient les esprits. Il

L'an 1148.

Vie de saint Bernard.

P. le Nain hist. de Cist. t. 4. p. 135.

convoqua un nouveau concile sur ce sujet ; & outre les dix-huits cardinaux dont il étoit accompagné, il y fit venir un grand nombre d'évêques & d'abbés. L'archevêque de Mayence & saint Bernard ne firent point difficulté de s'y rendre les avocats de la Sainte. Ils rapporterent devant toute l'assemblée les merveilles que Dieu opéroit en elle. Le pape en parut fort surpris ; & voulant examiner plus particuliérement la vérité de tout ce qu'on lui en disoit, il envoya l'évêque de Verdun avec le primicier Adelbert & d'autres personnes éclairées à sainte Hildegarde pour connoître toutes choses dans leurs sources. L'évêque l'interrogea long-tems, & elle répondit à toutes ses questions avec beaucoup d'humilité & de simplicité ; elle lui mit ensuite entre les mains les livres de ses Révélations qu'il lui demanda. Etant retourné au concile de Treves, il fit son rapport au pape comme un homme fort touché de ce qu'il avoit entendu de la Sainte, & persuadé qu'elle ne pouvoit être gouvernée que par l'esprit de Dieu. Le pape fit lire les livres de ses Révélations en plein concile, & lui-même voulut en lire beaucoup d'endroits dans le particulier. Il n'y eut personne qui n'en fit paroître beaucoup d'estime, sur-tout après le témoignage avantageux de saint Bernard, sur lequel on étoit déja accoutumé de régler ses sentimens. Le concile surtout se répandit en éloges pour sainte Hildegarde, & en actions de graces à l'auteur de tous les dons. Saint Bernard porta le pape à ne pas laisser dans l'obscurité une personne à qui Dieu communiquoit tant de lumieres extraordinaires, & à employer son autorité pour confirmer ce qu'elle avoit déja écrit, & pour l'exciter à continuer de publier ce qu'il plairoit à Dieu de lui révéler. Eugene se rendit volontiers à la priere d'un Saint dont il avoit été le disciple, & qu'il considéroit encore comme son maître. Il approuua les livres des Révélations de Hildegarde, & il lui écrivit pour lui en marquer sa satisfaction, & pour lui donner par l'autorité apostolique la liberté de dire & d'écrire sans crainte tout ce qu'elle croiroit que le Saint-Esprit lui auroit suggéré.

Theodoric. supr.

III. Cet événement donna tant d'éclat à la réputation de sainte Hildegarde, que plusieurs personnes la regardant comme une interprete fidelle de la volonté de Dieu, venoient la consulter sur les difficultés de leur conscience, & sur les moyens de leur salut. L'odeur de ses vertus attira aussi près d'elle beaucoup de filles touchées de Dieu, qui voulurent demeurer sous sa conduite. La multitude en fut si grande, que l'hermitage de saint Disibod dont la bienheureuse Jutte l'avoit laissée supérieure ne pouvant les contenir toutes, elle se résolut d'accepter un fonds de terre qu'on lui offrit à quelques lieues delà, pour y bâtir un plus spacieux monastere. Le lieu étoit proche de la petite ville de Binghen & du Rhin, & s'appelloit le mont Saint-Rupert ou Saint-Robert, à cause qu'il étoit du domaine du saint Duc de ce nom, qui y avoit fini ses jours. Hildegarde y transporta sa communauté avec son institut ; mais la considération qu'elle eut pour saint Bernard lui fit quitter bientôt après l'habit noir de saint Benoît, pour prendre l'habit blanc de la réforme de Cîteaux, à laquelle elle soumit son nouveau monastere. Elle sçut allier si bien les soins qu'elle devoit à ses filles avec l'assiduité qui la tenoit sans cesse en la présence de Dieu, qu'elles les conduisit à la perfection de leur état par tous les exercices d'une

Henricq. Menol. Cist. pag. 316.

discipline très-exacte, sans se distraire de la communication intérieure qu'elle avoit avec le ciel. Dieu continua de lui départir ses lumieres & ses graces en ce lieu avec la même abondance qu'auparavant. Depuis ce tems elle composa divers ouvrages en latin, quoiqu'elle n'eût point eu de maître pour apprendre cette langue ; elle en fit aussi en allemand. Ce sont ou des réponses à diverses questions qu'on lui faisoit, ou des lettres ; outre une Explication de la regle de saint Benoît, & les vies des Saints titulaires des lieux qu'elle habitoit, saint Disibod & saint Robert duc de Binghe. Elle ramassa presque toutes ses Révélations en trois livres, dont elle fit un corps sous le titre de *Scivias* i. e. *Sachez les voyes*, comme s'il comprenoit la science des voies de Dieu. Elle expliqua ce qu'il y a de plus incompréhensible dans l'Ecriture ; & comme elle ne pénétroit pas moins heureusement dans le fond du cœur des hommes que dans les mysteres de l'avenir, elle se servit de cet avantage pour donner à toutes sortes de personnes des instructions convenables à leur état ou à leurs besoins. Il n'y eut point de gens distingués au dessus des autres dans l'Eglise ou dans l'Etat même de son tems, qui ne se fît honneur de ses conseils. Elle écrivit diverses lettres aux papes Eugene III, Anastase IV, Adrien & Alexandre III ; aux empereurs Conrad III & Frederic I ; à la plupart des prélats d'Allemagne, à plusieurs de ceux de France & d'Italie ; à une multitude d'abbés, de prêtres, de théologiens & de philosophes. Toutes ces lettres étoient remplies de mysteres, comme le reste de ses écrits, c'étoient tous secrets que le Saint-Esprit lui avoit révélés. Celles qu'elle adressoit aux archevêques de Mayence, de Treves & de Cologne, contenoient en particulier des prédictions sur les calamités qui devoient arriver dans le monde. L'on conserve encore dans l'abbaye du mont saint Robert, les réponses que la plûpart de ces hommes célebres faisoient à ses lettres ; & l'on voit que tous l'honoroient, comme une maîtresse savante & éclairée dans les choses de Dieu.

Outre Eugene, Anastase & Adrien approuverent encore ses Révélations.

IV. Elle parcourut plusieurs villes d'Allemagne, pour annoncer aux gens d'Eglise & aux peuples la volonté & les ordres de Dieu ; les grands & les petits, les Juifs & les fideles ; tout le monde avoit part également à ses instructions. Ce qui doit faire le sujet de notre étonnement, c'est qu'au milieu de tant de mouvemens, qui sembloient demander une santé robuste & le repos du corps & de l'esprit, elle étoit le plus souvent travaillée de cruelles maladies. Dieu y joignoit encore beaucoup d'autres tribulations, permettant aux enfans de de Belial de l'attaquer dans sa réputation, & de la faire passer tantôt pour une folle, tantôt pour une sorciere. Elle eut à souffrir même jusqu'au dedans de sa maison, par les murmures de quelques-unes de ses religieuses, qui se plaignoient de sa sévérité. Toutes ces peines étoient autant d'aiguillons que Dieu lui faisoit ressentir en son esprit & en sa chair, pour empêcher qu'elle ne s'élevât ou que son cœur ne s'enflât à cause de la grandeur de ses révélations. Il se servit de toutes ses afflictions comme d'un feu par où il la faisoit passer pour la purifier & la rendre digne de lui. Il ne la garantit de ses maux & de ces foiblesses, qu'en la délivrant du corps de mort qui la retenoit sur la terre. Elle mourut le XVII de septembre de l'an 1180, âgée de 82 ans. Ce qui fut encore un su-

L'an 1180.

jet d'admiration pour ceux qui connoiſſoient ſa mauvaiſe ſanté. Son corps fut enterré honorablement dans ſon monaſtere du mont ſaint Robert, où Dieu honora ſon tombeau de divers miracles, qui atteſterent la ſolidité de ceux qu'elle avoit fait de ſon vivant. Le martyrologe Romain fait mention d'elle au XVII de ſeptembre.

RENVOI.

* Saint VALERIEN martyr de Tournus, dont on fait aujourd'hui la fête, à cauſe que le XV eſt occupé. Voyez au IV de ce mois avec ſaint Marcel de Challon.

XVIII JOUR DE SEPTEMBRE.

XVI. Siecl. *S. THOMAS DE VILLENEUVE archevêque de Valence en Eſpagne.*

I.

L'an 1488. *Vit. Th. Vill. per Nicaſ. Bux. Hier. Canton. cl. Maimbourg.*

THOMAS fils d'Alfonſe Garcia & de Lucie Martinez, nâquit l'an 1488 à Fuenllana ou Fontplain, petite ville d'où étoit ſa mere, dans la Caſtille, vers les ſources de la riviere de Guadiana, & fut élevé à trois quarts de lieues delà dans la Villa-nueva de los Infantes, d'où étoit ſon pere, & d'où il a pris ſon ſurnom *de Ville-neuve*. Ses parens de médiocre, mais d'honnête famille, avoient aſſez de bien pour vivre commodément & pour faire encore des aumônes. Ce n'étoit point leur coutume de vendre leurs grains aux marchands, comme les autres; ils en cuiſoient du pain pour les pauvres qui ſe préſentoient; perſuadés que le fonds de terre dont ils étoient contens, ſuffiroit auſſi pour leurs heritiers ſans ſe ſoucier d'augmenter leurs richeſſes. Ils prétoient ſans intérêt du bled aux villageois pour ſemer ou pour vivre juſqu'au tems de la moiſſon. Ils en uſoient à peu près de même à l'égard de leurs troupeaux, qui ne leur produiſoient rien au delà de leur néceſſaire, qui ne fut deſtiné pour les pauvres. Cette vertu de la miſéricorde & de l'aumône fut le plus précieux heritage qu'ils laiſſerent à leur fils. Ils la lui inſpirerent dès le berceau, & les ſentimens que lui en donna leur exemple, lui demeurerent ſi profondément gravés dans le cœur, qu'on a cru que Dieu en avoit voulu faire le caractere de ſa ſainteté. Il n'avoit encore que ſept ans, lorſque ſon amour pour les pauvres ſe fit connoître par divers moyens qu'il inventa pour ſoulager leurs miſeres, & prévenir même leurs beſoins. La charité qui poſſédoit ſon cœur ne lui permit point d'attendre que l'âge pût apporter de la meſure & du diſcernement à ſes aumônes. Tous les jours on lui voyoit faire quelque choſe de nouveau en leur faveur, ſoit qu'il ſe privât lui-même de ſon manger ou de ſes habits pour les nourrir & les revêtir, ſoit qu'il entreprît ſur les devoirs de ſes parens, en donnant ce dont ils ne lui laiſſoient pas encore la diſpoſition. Loin de blâmer cette conduite dans cet enfant, ils ſembloient la juſtifier par leur approbation. Sa mere ſur-tout prenoit plaiſir à voir l'induſtrie qu'il avoit pour empêcher que ſa charité demeurât court devant un pauvre. Un jour qu'elle l'avoit habillé de neuf, étant ſorti de la maiſon, il donna ſon habit & revint prendre le vieux qu'il avoit quitté, lui diſant qu'il étoit tout accoutumé à celui-ci, & que l'autre étoit meilleur pour les pauvres. Elle

n'y trouva point à redire. Une autrefois se trouvant seul au logis, & n'ayant point la clef de la dépense pour donner du pain à six pauvres, qui se présentoient tout à la fois, il s'avisa de prendre dans la cour six poulets qui suivoient une poule & les leur distribua. Sa mere à son retour étant en peine de savoir ce qu'ils étoient devenus, il lui déclara naïvement ce qu'il en avoit fait, ajoutant qu'il n'avoit laissé la poule que parce qu'il ne s'éoit point présenté un septieme pauvre. Cette vertu étoit accompagnée en lui de toutes celles qui pouvoient contribuer à l'innocence de ses mœurs, sur-tout d'une grande pureté ; de beaucoup de douceur & de modestie, d'un amour pour la vérité qui lui donnoit horreur du mensonge, & de la mauvaise foi ; & d'une piété qui paroissoit dans les exercices de sa dévotion, dans son respect pour les lieux saints & pour les personnes consacrées à Dieu, dans l'empressement qu'il faisoit paroître pour servir les autels & dans l'assiduité avec laquelle il se trouvoit aux instructions comme aux offices divins.

II.

L'an 1503. Nic. Ant. t. 2. bibl. Hisp. p. 255. Corn. Cur 1.

Après avoir fait ses premieres études en son pays, il fut envoyé à l'âge de quinze ans dans la nouvelle université d'Alcala fondée par le cardinal Ximenès archevêque de Tolede. Il y parcourut toutes les classes, faisant dans tout ce qui s'y enseignoit des progrès qui attirerent l'admiration publique. Ce fut ce qui le fit connoître principalement au cardinal fondateur, qui lui donna une place parmi les boursiers du college de saint Ildefonse. Quelque grand que fut le succès de ses études, sa vertu le rendit encore plus admirable, que tout son esprit & toute sa science. Au lieu de se laisser emporter aux mauvais exemples de ceux de son âge qui l'environnoient, il les attiroit au bien par les siens, ou les retenoit dans le devoir & le respect, par la gravité & la modestie qui accompagnoit l'intégrité de ses mœurs. Pour se conserver dans l'innocence qu'il avoit apportée au college, il se macéroit le corps, & se mortifioit les sens par des abstinences & d'autres austérités qui contribuerent à le rendre absolument le maître de ses passions. La priere & l'étude partageoient tout son tems de telle sorte, qu'il ne lui en restoit point pour les divertissemens, auxquels ses compagnons le sollicitoient. Ayant été reçu maître ès arts (L'an 1514.) à vingt-six ans, il fut établi professeur en Philosophie ; & la réputation qu'il y acquit, le fit appeller au bout de deux ans à Salamanque où l'université étoit plus ancienne & plus célebre qu'à Alcala. (1516.) Il y alla non par le desir d'y recevoir de plus grands honneurs, ou d'y toucher de plus gros appointemens, mais pour rompre les habitudes qu'il avoit faites à Alcala depuis quatorze ans, & qu'il regardoit comme des obstacles au dessein qu'il avoit de renoncer entiérement au siecle. Il enseigna la philosophie morale à Salamanque pendant deux autres années ; mais de la chaire d'où il faisoit ses leçons, il jettoit les yeux sur les lieux qui lui paroîtroient les plus favorables à la retraite qu'il méditoit. Après s'être instruit de l'esprit & des statuts de plusieurs ordres religieux, il choisit ceux des hermites de saint Augustin, & se retira l'an 1518 dans la maison qu'ils avoient à Salamanque. (1518.) Le jour qu'il y fut reçu, se trouva le même que celui auquel Luther sortit de l'Ordre pour apostasier ; rencontre qui fut remarquée depuis ; & qui fut prise pour un coup de la providence, comme si Dieu eût voulu consoler l'Ordre de saint

Auguftin, & réparer le tort que l'héréfiarque faifoit à l'Eglife par la gloire & l'utilité qu'elle devoit tirer de notre Saint.

III. L'on vit bien pendant tout le tems de fon noviciat & de fa probation, qu'il n'étoit point nouveau dans la pratique des auftérités & de l'obéiffance. L'expérience qu'il avoit déja de la vie fpirituelle, & tous les exercices de fa vertu, firent connoître qu'il étoit entré parfait Chrétien & par conféquent religieux tout formé dans le cloître. De forte que depuis le jour de fa profeffion qui arriva au bout de l'année, on ne fongea qu'à le faire avancer promptement dans les ordres pour le rendre plus utile à l'Eglife. Il fut fait prêtre l'année fuivante à l'âge de trenre-deux ans; & le facerdoce fut un motif nouveau pour le faire travailler avec plus d'ardeur que jamais à fa fanctification. Il difoit qu'il n'étoit point permis à un prêtre de demeurer toujours dans une même fituation, & que ne point avancer tous les jours dans la perfection à laquelle Dieu l'appelloit, c'étoit reculer tous les jours d'autant de dégrés. Avec les obligations qui furent attachées au miniftere dont on le chargea; il reprit les fonctions de fa charité que la folitude du noviciat l'avoit obligé de fufpendre, fans que toutes ces occupations diminuaffent rien de fon recueillement, ni de fon efprit de mortification & de pauvreté. Ainfi on le vit tout à la fois prédicateur de la parole de Dieu, infirmier des malades, ferviteur des freres, œconome des pauvres, occupé de tous ces emplois avec autant d'application que s'il n'en eut point eu plus d'un, & trouvant d'ailleurs dans fes longues veilles les moyens de prendre pour fon oraifon & pour fon étude le tems qui fembloit devoir être deftiné pour fon repos. Ses fupérieurs le retirerent bientôt néanmoins des offices qui ne paroiffoient propres qu'à fatisfaire fon humilité & fa patience, pour le faire lecteur en Théologie dans leur école de Salamanque. Il y enfeigna le Maître des fentences; & s'appliqua à former fes écoliers dans la connoiffance parfaite & dans la pratique fidelle des vérités qu'il leur apprenoit, fans que le pénible emploi de cette profeffion lui fît rien retrancher du foin qu'il prenoit des malades, ni rien relâcher de la régularité des obfervances de la maifon. De la lecture de Théologie il fut remis tout de bon à la prédication, pour laquelle il n'avoit pas moins de talent. La réputation qu'il s'étoit déja faite d'habile prédicateur & d'homme tout apoftolique dans le carême, qu'il avoit prêché l'an 1521 attira toute la ville à fes fermons. On y couroit avec autant d'ardeur, que s'il eût été queftion d'aller entendre faint Paul ou Elie. De Salamanque il porta le glaive de la parole de Dieu en diverfes autres villes de la Caftille, où il fit beaucoup de converfions remarquables. Il parut fur-tout à Burgos & à Valladolid, où toute la cour l'alloit entendre avec une avidité merveilleufe. Perfonne n'y étoit plus ardent & n'y paroiffoit plus affidu que l'empereur Charles-Quint, qui le fit enfuite l'un de fes prédicateurs ordinaires & l'un de fes théologiens.

L'an 1520.

IV. Les religieux de fon ordre voulurent faire voir qu'ils favoient eftimer fon mérite comme ceux de dehors. Ils ne purent attendre la feptiéme année de fa profeffion religieufe, tems marqué par les Statuts pour élever les fujets aux charges de l'ordre. A peine Thomas étoit-il profès de deux ans & fix mois, qu'on le fit prieur de la mai-

ſon de Salamanque. Il le fut auſſi depuis à Burgos, à Valladolid ; puis provincial d'Andalouſie par deux fois, & une fois de Caſtille. Par tout il ſe regarda comme le ſerviteur de ceux à qui il devoit commander ; il eut cependant pour eux toute la bonté d'un pere & toute la vigilance d'un paſteur. A la douceur qui lui étoit particuliere il joignoit une admirable prudence, qui le faiſoit agir ſuivant le don qu'il avoit reçu de Dieu pour diſcerner les eſprits & connoître les inclinations des religieux. Il les gouvernoit plus par ſes exemples que par ſes paroles; c'étoit la ſainteté de ſa vie & l'exactitude de ſa régularité particuliere beaucoup plus que ſa puiſſance & ſon rang qui le diſtinguoient des autres. Il ſçavoit ſi bien ménager les corrections qu'il avoit à faire, que leur ôtant tout ce qu'elles pouvoient avoir d'amer, il les faiſoit recevoir ſans rien diminuer de leur force, & en tiroit tout le fruit qu'il ſe propoſoit. Lors qu'il découvroit quelque faute commiſe dans ſa communauté, il l'expioit ſur lui-même par des jeûnes & des diſciplines avant que de s'adreſſer aux coupables pour les en reprendre. Ce fut par des voyes ſi charitables qu'il ramena les eſprits rebelles à leur devoir, & qu'il rendit le courage aux ames lâches. Il rétablit par toute ſa province la regle & l'obſervance de la diſcipline dans toute la vigueur & dans la pureté originale de ſon ordre.

Sa direction n'étoit point renfermée dans les bornes des monaſteres qu'il gouvernoit ; on voyoit des laïques de toute condition rechercher avec beaucoup d'empreſſement & de confiance à ſe mettre ſous ſa conduite. C'eſt ce qui lui acquit un merveilleux crédit ſur les eſprits ; il ſe ſervit utilement & toujours pour le ſalut des autres, de celui qu'il avoit auprès de Charles Quint. Ce prince ayant condamné à la mort quelques gentils-homme criminels de lèze-majeſté, avoit refuſé leur grace aux Grands d'Eſpagne, entre autres à l'Amiral, au Connetable, à l'archevêque de Tolede, & même à ſon propre fils Philippes, qui fut ſon ſucceſſeur. Mais il ne put réſiſter à Thomas ; & il dit à ceux qui paroiſſoient étonnés d'une conduite ſi ſurprenante. » Ne » trouvez pas étrange que j'aie chan- » gé de ſentiment à la priere du pere » prieur des Auguſtins de Valladolid ; » cette priere étoit un commandement » pour moi. C'eſt l'homme de Dieu ; » & c'eſt Dieu qui tient en ſa main le » reſſort des cœurs. Il les remue & » les tourne comme il lui plait. N'eſt- » il pas juſte d'accorder quelques gra- » ces ſur la terre à un ami de Dieu à » qui nous devons nous adreſſer » pour en obtenir du ciel ?

V. Thomas faiſoit la viſite des couvens de ſa province lorſque ſans l'avoir prévu il fut nommé à l'archevêché de Grenade par Charles-Quint qui le fit venir à Tolede pour y recevoir l'expédition de ſon brevet. Il y alla, mais ce ne fut que pour s'excuſer & ſe délivrer du fardeau dont on vouloit le charger. Charles-Quint éprouva encore pour cette fois qu'il ne lui étoit pas poſſible de lui réſiſter, par le reſpect & la déférence qu'il avoit pour lui, plus que par la force des raiſons qu'il lui avoit alléguées. Cependant Dieu fit connoitre bientôt après que ce prince ne s'étoit point trompé dans le jugement qu'il avoit fait de notre Saint, & qu'il l'avoit véritablement appellé à l'épiſcopat, quoique dans une autre égliſe que celle de Grenade. L'archevêché de Valence vint à vacquer l'an 1544 par la démiſſion de Georges d'Autriche oncle

oncle de Charles-Quint qui avoit été transféré à l'évêché de Liege par un bref du pape Paul III, & l'empereur qui étoit pour lors en Flandre se trouvant obligé d'y pourvoir n'avoit point dessein de nommer le pere Thomas de Villeneuve pour ne point le constrister & s'exposer lui-même à un nouveau refus. Il nomma donc pour archevêque de Valence un religieux de l'ordre de saint Jerôme ; mais Dieu qui présidoit invisiblement à ce choix, permit que le brevet se trouvât expédié au nom du pere Thomas Augustin ; soit que le prince par inadvertance l'eût nommé au sécrétaire, au lieu de celui qu'il avoit désigné ; soit que le secrétaire eût manqué d'attention. L'empereur sur le point de signer s'apperçut de la bévue, & en reprit le sécrétaire à qui il croyoit qu'en étoit la faute. Celui-ci assûra qu'il lui avoit entendu nommer le pere Thomas ; mais qu'en tout cas s'il avoit mal compris les ordres de sa majesté, il auroit bien-tôt dressé un autre brevet en faveur de celui qui lui plairoit. » Non, réprit » l'empereur, ce qui est écrit demeu- » rera écrit. Vous avez mieux fait que » je n'ai dit ; ou j'ai mieux dit que je » ne pensois. Je suis persuadé que cet- » te élection vient de Dieu, puisque » j'y ai eu si peu de part. » Le Prince Philippes qui gouvernoit l'Espagne en l'absence de l'empereur son pere n'eut pas plutôt reçu le brevet, qu'il l'envoya au Saint, qui le reçut avec soumission, mais qui punit en même-tems le portier du couvent d'avoir troublé le silence des freres en divulguant la nouvelle que le courier apportoit. Le lendemain il alla remercier le prince Philippes, & après ses actions de graces, il le conjura de vouloir reprendre le brévet & appuyer sa rénonciation auprès de sa majesté. Il y retourna deux ou trois autres fois, sans pouvoir lui persuader qu'il fût véritablement incapable de porter le poids de l'épiscopat. L'archevêque de Tolede & quelques Grands de la cour craignant que le Prince ne se laissât vaincre enfin à ses importunités, allerent trouver Thomas pour le résoudre à consentir à sa nomination, jusqu'à ce que le voyant sourd à toute remontrance & inflexible dans sa résolution, ils prirent le parti d'employer l'autorité de son provincial pour l'abbattre. Ce remede eut l'effet qu'on s'en étoit promis. Le provincial François de Nieva à qui l'on en fit écrire par le Prince Philippes même, joignit la menace de l'excommunication au commandement absolu qu'il fit au pere Thomas d'accepter les provisions de l'archevêché de Valence ; & il fallut obéir aux ordres d'un supérieur que les religieux n'osent pas distinguer de ceux de Dieu.

L'an 1544.

VI. Lorsqu'il eut reçu ses bulles de Paul III, il remit entre les mains du général des Augustins Jerôme Seripand la commission qu'il avoit reçue du chapitre général de l'ordre tenu l'année précédente, pour revoir avec deux autres peres les constitutions de la congrégation qui étoient altérées & déchues en beaucoup d'endroits. Il fut sacré à Valladolid par l'archevêque de Tolede, & partit aussi-tôt pour se rendre à son église. Sa mere qui vivoit encore, & qui ayant changé sa maison en un hôpital s'étoit faite religieuse hospitaliere pour consacrer le reste de ses jours au service des pauvres malades, l'avoit prié de vouloir passer par Villeneuve, afin d'avoir la consolation de le revoir avant que de mourir. Il crut qu'il étoit raisonnable de lui accorder cette satisfaction ; mais ayant recommandé la chose à Dieu, comme il avoit accou-

tumé d'en ufer en tout, il alla droit à Valence, jugeant que Dieu demandoit qu'il oubliât la maifon de fon pere, & qu'il laiffât fa mere pour aller fe joindre à fon époufe. Tout fon équipage confiftoit en un compagnon religieux, & deux ferviteurs du couvent d'où il venoit. Il marchoit à pied, revêtu de fon habit de religion fort ufé, avec un chapeau qu'il n'avoit point changé depuis fa profeffion, c'eft-à-dire depuis vingt-fix ans. Etant arrivé à Valence, il fe renferma dans le couvent de fon ordre, où il vécut en fimple religieux jufqu'au premier jour de l'an 1545, qu'il fit fon entrée publique dans fon églife. Les chanoines confidérant fa pauvreté lui firent prefent de 4000 ducats pour l'aider à faire fa maifon. Il les reçut avec beaucoup de civilité & de reconnoiffance; mais en leur préfence il les fit porter aux adminiftrateurs du grand hôpital pour être employés aux néceffités des pauvres. Il leur fit entendre enfuite qu'il ne croyoit pas qu'il lui fut permis de changer ni d'habit ni de maniére de vivre, puifque la pauvreté religieufe n'étoit point incompatible avec l'épifcopat. Il ne fouffrit point qu'on meublât fa maifon épifcopale d'autre chofe, que de ce dont on ne pouvoit abfolument fe paffer; qu'on lui dreffât de dais ni de doffier dans l'églife; que l'on mît même un tapis fur fa chaire; ni qu'on le traitât autrement qu'un fimple prêtre dans tout le refte; & quand fon chapitre le preffa de vouloir fe mettre dans un extérieur convenable à la dignité épifcopale, il lui répondit qu'il n'étoit pas venu pour paroître, mais pour agir. Tout ce qu'on put obtenir de lui fut qu'il porteroit au moins un bonnet de fatin, afin que le peuple le reconnût pour un archevêque. Pendant tout le tems de fon épifcopat, il n'eut que deux robes neuves, mais d'étoffe groffiere qu'il racommodoit lui-même lorfqu'elles s'ufoient. Hors ces habits & le méchant meuble de fa chambre, il ne voulut jamais rien avoir en proprieté, non pas même de calice, de croffe, de chapelle, ni d'ornemens. Il empruntoit tout de fon chapitre, quand il étoit dans la ville; & de fes curés, quand il étoit en vifite. Il n'avoit pour lui que de la vaiffelle de terre; & toute fon argenterie confiftoit en quelques cuilliers pour les étrangers qu'il étoit fouvent obligé de recevoir à fa table. Il n'y faifoit fervir que les viandes les plus communes; un jour il fit revendre une lamproye qu'il jugeoit trop chere pour avoir couté trois réales, & en envoya le prix aux pauvres. Il obfervoit rigoureufement tous les jeûnes de fon inftitut religieux, & faifoit tous ceux de l'Eglife au pain & à l'eau, mangeant alors en fon particulier pour n'être point vû. Il y avoit une efpéce de lit de campagne dans fa chambre; mais il ne couchoit que fur des farmens qu'il tenoit cachés contre la muraille.

VII. Ses charités.

Tous les jours il fe rétranchoit quelque chofe en faveur des pauvres, à qui il prétendoit que tout ce qui lui revenoit de fon églife appartenoit; de telle forte qu'il avertiffoit fon œconome que c'étoit les voler d'en fouftraire autre chofe, que ce qui étoit néceffaire précifément pour nourrir fa maifon. Il avoit grand nombre de parens de baffe condition, qu'il recevoit chez lui fans rougir. Mais il ne les traitoit point autrement que les autres pauvres, leur faifant trouver bon qu'il ne les enrichît pas, ou qu'il ne les mît point à l'aife, puifqu'il ne fe traitoit pas lui-même autrement. Les pauvres appelloient tout publiquement fon palais épifcopal leur

maison. Il ne se passoit point de jour qu'on n'y en vît venir trois ou quatre cens. Ils les recevoit tous indifféremment lors qu'ils se présentoient au nom de Jesus-Christ, sans s'assujettir à faire le discernement des faineants & des fourbes d'avec les vrais pauvres, disant que c'étoit l'affaire du magistrat de la police. Il leur donnoit tous les ans de dépense réglée douze mille ducats. C'étoit tout ce qui lui restoit des revenus annuels de son évêché qui lui en produisoit dix-huit mille, après qu'on en avoit pris 2000 pour la pension due à son prédécesseur Georges d'Autriche, & 4000 pour toute la dépense de sa maison & les gages de ses domestiques & de ses officiers. Il avoit fait faire sécrétement par toutes ses paroisses des listes de pauvres honteux dont il prenoit soin par lui-même ou par quelques prêtres & religieux de confiance pour les prévenir, les ménager & les assister en la maniére qu'ils pourroient souhaiter. C'étoient ordinairement des personnes de naissance que la fortune avoit réduites à l'indigence. Quand il savoit quelqu'un de de ces pauvres honteux qui n'osoit se découvrir, il avoit recours à quelque artifice innocent pour le soulager sans qu'il s'en apperçût. Il s'enquéroit sous main qui étoit son confesseur, instruisoit celui-ci de ce qu'il avoit à faire, puis exigeant de lui le secret, il lui mettoit entre les mains une piéce d'argent pour être donnée à cette personne, avec ordre de lui dire que cela venoit d'un de ses débiteurs, qui lui étant redevable d'une certaine somme, & n'ayant pas le moyen de la lui payer toute à la fois, vouloit y satisfaire peu à peu. On ne peut nier que notre Saint ne dît vrai sous ce tour figuré que lui faisoit prendre sa charité, puisque selon la maxime que nous avons rapportée de lui, ce qui revient aux évêques du bien de leurs églises après le nécessaire pour leur subsistance, est dû aux pauvres.

Pauvres honteux.

Cette charité de Thomas n'étoit gueres moins ingénieuse à l'égard des pauvres filles à qui l'indigence étoit une tentation dangereuse. Plus le péril qui menaçoit leur honneur étoit grand, plus il se montroit libéral à leur égard. Il se chargeoit de les marier & de leur fournir une dot honnête suivant leur condition. Il avoit des égards particuliers pour les filles de famille qui se trouvoient dans la nécessité quoi qu'elles passassent pour avoir du bien.

Filles.

Il n'étoit pas moins généreux envers les personnes incommodées qui ne pouvoient payer leurs dettes sans achever de se ruiner. Il se faisoit lui-même le débiteur de leurs créanciers. Il recevoit les lots & ventes des maisons dépendantes de l'archevêché qui étoient vendues par décret pour empêcher les autres créanciers d'en profiter; mais il donnoit aussi-tôt cet argent aux débiteurs sur qui on les avoit vendues.

Débiteurs.

Le sort des enfans trouvés, & celui des petits orfelins que la mort de leurs parens laissoit sans bien & sans secours, n'étoit pas moins heureux entre ses mains. Il se déclaroit le pere des uns & des autres. Dès qu'il eut fait sçavoir qu'il se chargeoit du soin de faire nourrir & élever les premiers, on ne les apportoit plus qu'à la porte de son palais. Le nombre en étoit toujours fort grand; mais il s'étoit fait une loi de n'en rebuter aucun. Tout le ménagement qu'il y apportoit consistoit à en laisser la honte aux parens, pour les empêcher de croire qu'il fût indifférent à leur péché. Il les déchargeoit de tout le reste. Il en-

Enfans trouvés, orphelins.

tretenoit pour ces enfans, aussi bien que pour les autres orfelins, des maîtres auxquels il confioit leur éducation lors qu'il falloit les retirer des nourrices; quand ils étoient en âge, il leur faisoit apprendre un métier honnête, & ne les abandonnoit point qu'ils ne fussent pourvus. Sa prévoyance pour ces enfans étoit si grande qu'il déclara dans sa derniere maladie qu'il avoit payé leurs nourrices & leur entretien pour trois ans après sa mort.

Malades. Elle n'étoit pas moindre pour les malades, soit dans les hôpitaux, soit dans les maisons particulieres. Il ne se contentoit pas de pourvoir abondamment aux nourritures & aux remedes; il avoit soin encore d'en payer les médecins, les apotiquaires & les chirurgiens.

Passans. Pour les pauvres étrangers qui passoient, il avoit une grande cuisine toujours ouverte, où ils étoient reçus à toute heure; on leur y faisoit prendre un repas, & on ne les renvoyoit pas qu'on ne leur fît encore quelque provision pour leur chemin. Tant de charités qui acquirent au saint évêque de Valence le surnom d'*Aumônier* excédoient de beaucoup ses revenus & ses facultés. Ce qui fut un sujet d'étonnement d'autant plus grand, que l'on savoit qu'il se faisoit peu de créanciers. Plusieurs se persuadérent que Dieu multiplioit les biens entre ses mains d'une maniere miraculeuse; & tout le monde demeura convaincu à sa mort, qu'il avoit eu des ressources inconnues.

VIII. Ces soins qu'il faisoit paroître pour soulager ou détruire même s'il eût pû les nécessités corporelles dans toutes sortes de personnes, qui le faisoient passer pour le bienfaiteur général du genre humain, & qui le distinguoient si fort dans l'Eglise & dans le monde; ces soins, dis-je, n'étoient pourtant qu'une suite, ou comme l'accessoire du zele qu'il avoit pour le salut des ames. Là il ne sacrifioit que ses biens, ici c'étoit lui-même qu'il sacrifioit. Il ne se contentoit point d'instruire son peuple par ses prédications fréquentes & par les instructions des ministres qu'il faisoit travailler sous lui. Tout ce qu'il faisoit encore d'ailleurs tendoit à ce but, ses prieres, ses veilles, ses jeûnes, sa pénitence continuelle étoient pour le salut de son peuple, dans la sanctification duquel il espéroit acquérir la sienne. Il avoit trouvé en arrivant à l'épiscopat son troupeau accablé de maux presque incurables, qui sembloient demander l'application du fer, du feu & des remedes les plus violens. Mais il aima mieux prendre sur lui-même ce qu'il y avoit de plus dur dans ces moyens, & se charger de souffrir ce que la justice de Dieu demanderoit pour l'expiation des péchés des ames, pourvû qu'il en pût obtenir la conversion de sa miséricorde. C'est pour cela qu'il gémissoit sans cesse au pied du crucifix, faisant souvenir le Sauveur du monde qu'il parloit en faveur de ceux pour qui il avoit bien voulu mourir. C'est pour cela qu'il exerçoit sur sa chair innocente des austérités si rigoureuses. Il mêloit le sang avec les larmes qu'il répandoit devant Dieu pour lui ramener les pécheurs sans leur faire violence. Il les conduisoit dans son cabinet, où il les touchoit par de ferventes exhortations; les abattoit par la terreur des jugemens de Dieu; offroit de partager avec eux leur pénitence, en se chargeant de la partie la plus pénible & la plus humiliante; & ne les laissoit pas sortir ordinairement, qu'ils ne lui parussent changés & résolus de mener une vie nouvelle. Aussi, ce cabinet étoit respecté des uns &

redouté des autres, comme le tribunal de Dieu. Lorfqu'il en voyoit qui demeuroient dans leur endurciffement, ou qui retomboient dans leurs défordres, & qu'il s'appercevoit de l'inutilité de tous fes difcours; il les mandoit fous d'autres prétextes & les faifoit entrer dans une chambre, où il fe déchiroit le dos & les épaules devant eux avec une difcipline de fer, difant qu'il puniffoit ainfi l'indulgence qu'il avoit eue pour eux, parce qu'elle fomentoit leur vice, ou qu'elle avoit donné lieu à leur rechute. Les plus obftinés ne pouvoient tenir contre un tel fpectacle; ils étoient obligés de céder enfin & de fe foumettre à la difcrétion de leur médecin. Quand ces derniers remedes de fa douleur étoient épuifés il avoit recours aux cenfures de l'Eglife; & lorfqu'elles ne fuffifoient pas pour ôter le fcandale auquel il vouloit remédier, comme il arrivoit quelquefois à l'égard de quelques prêtres concubinaires ou de quelques laïques ufuriers, il les faifoit chaffer de fon diocêfe & du royaume * même par l'autorité du Viceroi.

* de Valence.

IX. Au fynode qu'il avoit affemblé après la premiere vifite qu'il avoit faite de fon diocêfe, il avoit fait de fi bons réglemens pour retrancher divers défordres & réformer le clergé auffi-bien que le peuple. Il étoit naturel de commencer par fon chapitre, de qui tous les autres devoient attendre l'exemple. Les Chanoines de fa cathédrale y firent oppofition, & par un notaire qu'ils lui envoyerent, ils en appellerent au Pape, fe prétendant exemts de la jurifdiction de l'Ordinaire. Le Saint qui évitoit la moindre ombre de domination dans les droits même les plus inconteftables, & dans la puiffance la plus légitime, étoit réfolu de ne les point pouffer. Mais un incident obligea bientôt après ces prétendus exemts d'implorer cette même juftice qu'ils avoient voulu décliner, contre une entreprife du gouverneur de la ville fur quelques eccléfiaftiques. L'affaire eut des fuites qui commirent notre faint Prélat avec le Viceroi *; mais elle ne fit que donner d'autant plus d'éclat à la vigueur épifcopale de l'archevêque de Valence, & au défintéreffement qui lui faifoit foutenir l'honneur & les droits de l'Eglife aux dépens de fon temporel, comme il témoignoit être difpofé de le faire encore aux dépens de fa liberté & de fa vie. Elle fe termina par la foumiffion volontaire du Gouverneur, par l'eftime & l'amitié du Viceroi. On remarqua des traits d'une femblable fermeté, dans le refus qu'il ofa faire à l'empereur Charles-Quint de vingt mille écus, qu'il lui demandoit pour les employer à la conftruction d'une citadelle à Iviça * l'une des ifles de Mayorque, qui étoit menacée des Turcs. Il vouloit faire fentir à ce prince, comme il le fit entendre, que le revenu de fon églife étoit aux pauvres. Mais après qu'on eut ceffé de le preffer fur cela, lorfqu'il vit qu'on n'y agiffoit plus par voie d'exaction, il voulut bien prêter dix mille écus en faveur de la Religion, pour la défenfe d'une place fi importante. N'ayant pû tirer de ces deux brouilleries un avantage qu'il en avoit efpéré, & qui étoit d'en prendre occafion de renoncer à fa dignité pour fe retirer dans fon ancien couvent, il voulut au moins faire divifer fon diocêfe en plufieurs évêchés contre fes propres intérêts, afin que l'Eglife en fût mieux fervie. L'empereur l'eftimoit trop pour vouloir l'écouter en ce point; mais pour lui donner les moyens de former des miniftres capables de le foulager, il fonda dans Valence un féminaire qui fervit auffi

* Duc de Calabre.

* ou Eviffe. *Ebusus.*

à élever en la foi les enfans des nouveaux convertis d'entre les infidelles.

X. Cependant Thomas ne pouvoit venir à bout de se calmer à la vûe des obligations de sa charge, qui n'avoient cessé de l'épouvanter depuis son ordination. Il étoit toujours pénétré de la crainte des jugemens de Dieu à qui il devoit rendre un compte rigoureux des ames commises à ses soins. L'idée qu'il s'étoit faite des devoirs d'un bon pasteur, étoit si haute, & son humilité lui inspiroit des sentimens si bas de lui-même, qu'il étoit fort éloigné de croire qu'il les eût remplis, même à demi. Cette crainte le poursuivoit & l'obsédoit jour & nuit; elle l'inquiétoit jusques dans son sommeil,& lui faisoit naître mille scrupules, soit sur sa vocation, soit sur sa conduite. Sans cesse il soûpiroit après sa délivrance, & faisoit réitérer ses sollicitations auprès de l'empereur pour une démission. Il tourna même ses vûes du côté de Rome; mais ne touvant accès nulle part, il s'adressa au ciel, son unique ressource, pour être délivré de son corps de mort s'il ne pouvoit l'être de l'épiscopat qu'avec la vie. On prétend qu'il en fut exaucé; & il en fut le premier persuadé, lorsque peu de jours après il se vit attaqué d'une esquinancie accompagnée d'une grosse fiévre, qui l'obligea de se mettre au lit. Il avoit rarement eu une santé parfaite durant tout le cours de son épiscopat. C'est ce qui l'avoit empêché d'aller au concile de Trente, où il avoit été convié par le pape Paul III, après l'avoir sollicité lui-même avec autant d'ardeur que personne, & par ses vœux & par ses conseils, tant pour la réformation des mœurs, que pour l'extirpation des hérésies. Dès le prmier jour de sa maladie il se disposa à la mort, dont sa vie sembloit n'avoir été que le prélude. C'est ce qu'il fit par la réception des trois sacremens qu'on a coutume d'administrer aux malades, & par beaucoup d'autres actes de la piété la plus tendre. Avant que de mourir il fit distribuer aux pauvres des paroisses tout l'argent qui se trouva chez lui, donna son meuble au college qu'il avoit fondé à Valence, & le lit sur lequel il mouroit au geolier de ses prisons. Il sortit ainsi du monde, pauvre & nud comme il y étoit entré, le VIII de septembre de l'an 1555, en la soixante-septieme année de son âge, qui étoit l'onzieme de son épiscopat. Il fut enterré suivant sa derniere volonté, dans le monastere des Augustins, appellé Notre-Dame du Secours, aux fauxbourgs de Valence. Sa pompe funebre fut magnifique; mais rien n'y fit tant d'éclat que les cris de plus de 8500 pauvres qui pleuroient leur pere. Les miracles qui se firent à son tombeau, confirmerent l'opinion qu'on avoit toujours eue de sa sainteté. Son corps fut trouvé encore en son entier trente-trois ans après sa mort; ce qui, joint au bruit de quelques nouveaux miracles, fut cause qu'on travailla sérieusement aux informations nécessaires pour le faire mettre au catalogue des Saints. Il fut béatifié l'an 1618 par le pape Paul V, qui voulut que dans tous ses tableaux on lui mît à la main une bourse au lieu de crosse, & des troupes de pauvres autour de lui, & qui permit aux religieux de l'ordre de saint Augustin dans les royaumes de Castille, d'Aragon, de Valence & de Catalogne, d'en faire la fête le dix-huit de septembre, qui sembloit être le premier jour libre dans l'Eglise depuis celui de sa mort. Gregoire XV étendit cette permission peu de tems après à tout l'ordre,

L'an 1555.

L'an 1588.

1618.

avec celle d'en faire l'office double. Il fut enfin canonizé le premier jour de novembre de l'an 1658 par le pape
L'an 1658. Alexandre VII, qui a ordonné que sa fête seroit d'office semidouble par toute l'église Romaine.

On a du Saint deux volumes de sermons, qui sont de bons monumens de sa piété & de sa connoissance pour les choses céléstes. Si l'on n'y trouve pas toutes les graces & tout ce beau feu dont il animoit ses sermons, on doit considérer l'altération que peut causer un changement de langue aux productions d'esprit, & la différence qui se trouve entre une action soutenue du geste & de la voix, & la même action comme éteinte & inanimée dans l'écriture. On y remarque néanmoins une onction qui a assez de rapport à celle dont les écrits de S. Bernard sont remplis.

AUTRES SAINTS DU dix-huitieme jour de Septembre.

III. & IV. Siecles.

I. SAINT FERREOL Martyr de Vienne, vulgair. S. FORGET.

I. SAint Ferreol dont le nom se trouve beaucoup diversifié parmi le vulgaire de France* étoit fort connu par sa qualité de Tribun à Vienne, ville des Gaules sur le Rhône, vers la fin du troisieme siecle. Mais celle de chrétien le relevoit bien autrement aux yeux de l'Eglise ; elle le distingua même assez parmi les Gentils du pays, pour lui valoir ensuite la gloire du martyre par leur ministere. Nous avons vû dans la vie de saint Julien de Brioude, qu'il logeoit ce saint Martyr chez lui, & qu'il vivoient ensemble, unis par les liens de la foi & de la charité de Jesus-Christ, plutôt que par ceux du sang ou de la nature. Une persécution excitée contre les chrétiens dans la ville de Vienne par le gouverneur Crispin put bien les écarter pour un tems ; mais ce fut pour les réunir bientôt dans le ciel. Julien à la persuasion des fidelles, qui le connoissoient zélé & ardent, se retira de la ville pour leur ôter tout lieu de craindre qu'il ne s'exposât témérairement à la mort. Ferreol à qui la prudence faisoit prendre de sages précautions pour ne se produire que quand Dieu l'ordonneroit, demeura dans sa maison durant les premiers orages de la tempête. Peu de tems aprés, les soldats qu'on avoit envoyés après Julien en Auvergne, où l'on avoit sçu qu'il s'étoit retiré, rapportérent sa tête à Vienne pour la montrer au gouverneur Crispin, & faire foi de l'exécution de ses commandemens. Le Tribun Ferreol fit en sorte, sans se commettre, que cette tête du saint Martyr son ami lui tombât entre les mains ; & il la garda pour la joindre à la sienne dans un même tombeau. Aussi lui fut-elle un gage du martyre qui l'attendoit. De sa part il se préparoit en secret à mériter cette grace par l'accomplissement de tous les devoirs d'un véritable chrétien. Il semble qu'il ne faisoit pas une profession publique de sa religion à la vûe des Payens, & que se contentant de ne point participer à leurs sacrifices & aux autres actes de leur idolâtrie, il ne se croyoit pas obligé de leur en faire connoître d'avantage. Aussi ne remarquoient-ils en lui autre chose que ce qui faisoit l'honnête homme & l'officier de guerre, jusqu'à ce qu'il fut découvert enfin & reconnu pour chrétien.

On le dénonça en cette qualité au

II.

* Forgei, Forgeux, Fargeu, &c. Chat. Hagiol.

xxviii août.

Act. Julian.

Gr. Tur. l. 2. glor. M. c. 2.

Act. Ferreol. ap. Ruin. p. 510.

gouverneur Crifpin, qui le fit paroître devant fon tribunal, & lui dit que puifqu'il avoit l'honneur d'être officier des empereurs, & d'en recevoir des appointemens, c'étoit à lui à donner aux autres l'exemple de l'obéiffance. Ferreol répondit qu'il s'étoit acquitté fidellement de ce devoir, & qu'il n'avoit point manqué d'obéir, tant qu'on ne lui avoit demandé rien de contraire à fa religion. » Vous avez ordre de » facrifier aux dieux, lui dit Crifpin, » c'eft à cet ordre qu'il vous faut » obéir. Je fuis chrétien, répartit Fer-» reol; c'eft affez pour m'empècher » de facrifier aux dieux. J'ai rendu ce » que je devois aux empereurs & aux » loix, mes fervices aux uns, ma fou-» miffion aux autres, tant que la piété » & la juftice me l'ont permis. Mais je » ne me fuis jamais engagé à fuivre des » ordes injuftes ou facrileges. J'ai tou-» jours eu intention de fervir contre » des ennemis de l'Etat, contre des » rebelles ou des barbares; mais ja-» mais contre des Chrétiens. Je ne » demande au refte ni les honneurs » ni les profits de ma charge. Je ferai » fort content qu'on me laiffe la vie » avec la liberté de ma religion. Si » c'eft encore trop, je veux bien re-» noncer à la vie. D'où vous vient » donc dit Crifpin, un fi grand mé-» pris pour la vie? Eft-ce le defefpoir » qui vous fait réfoudre à mourir, » après avoir offenfé les empereurs » & les loix? C'eft avoir bien mau-» vaife opinion de notre clémence, » de croire que nous ne vouluffions » point pardonner une premiere fau-» te. Sachez que nous avons affez de » bonté pour oublier le paffé, fi vous » témoignez du repentir d'avoir mal » parlé des dieux & des empereurs, & » fi vous fatis faites aux loix qui vous » ordonnent de rejetter la fecte des » Chrétiens. « Ferreol répondit qu'il n'avoit befoin ni du pardon qu'il lui offroit, ni des témoignages qu'il vouloit lui donner de fa bienveillance, parce qu'il ne fongeoit plus à fervir les hommes. Qu'au refte il ne croyoit point avoir offenfé les empereurs pour avoir déclaré qu'il adoroit le Créateur, & non la créature; & que ce n'étoit point faire injure aux loix des hommes de leur préférer celles de Dieu. Il ajouta diverfes chofes qui firent connoître au juge combien il étoit ferme, dans la réfolution de ne jamais abandonner Jefus-Chrift. » Vous méprifez mes avis, dit-il au » Saint; nous verrons fi vous mépri-» ferez de même les tourmens; & fi » vous avez autant d'indifférence » pour la vie, que vous affectez d'en » faire paroître. Auffi-tôt il le fit fouetter cruellement devant lui. Les bourreaux las de frapper, furent relevés par d'autres qui étoient frais, & que la conftance du Saint laffa comme les premiers. Crifpin le trouvant auffi invincible à la douleur, qu'il l'avoit été à fes promeffes, & à fes menaces, le fit charger de fers, & ordonna qu'on le jettât dans le cachot des fcélérats, comme un criminel de leze-majefté & un ennemi des dieux, fe promettant que le tems & ces traitemens l'auroient affoibli, lorfqu'il le feroit revenir à un nouvel examen & une plus forte queftion. Le cachot étoit fi obfcur, que le jour n'y entroit prefque jamais. Le Saint y étoit lié de telle forte, qu'il ne pouvoit fe tenir debout, & qu'il lui falloit toujours demeurer affis ou couché avec beaucoup d'incommodité. Il fut deux jours en cet état; mais au troifieme dès le matin, lorfque les gardes dormoient encore il s'apperçut que les chaînes lui étoient tombées d'elles-mêmes. Ainfi croyant pouvoir ufer de la liberté que Dieu lui

rendoit

rendoit, il jugea qu'il lui étoit plus à propos de suivre le conseil que donne l'Evangile de fuir la persécution. Il sortit donc de la prison qu'il trouva ouverte ; il sortit de la ville même par la porte de Lyon, & passa le Rhône à la nage plus par la vertu de sa foi, que par la force de ses bras. Il fut poursuivi de près par des soldats qu'on envoya aussi-tôt après lui, & il fut repris dans le pays de Jarès au Lyonnois près de la riviere de Gére ou Gié, qui tombe dans le Rhône à deux lieues au-dessus de Vienne. Il connut alors qu'il pouvoit s'être trompé, & avoir mal expliqué la volonté de Dieu en sortant de sa prison. C'est pourquoi se soumettant à ses ordres avec joie, il se laissa mener les mains liées derriere le dos comme une victime destinée au sacrifice. Lorsqu'il fut arrivé sur le bord du Rhône ses gardes lui coupérent la tête par un mouvement subit de leur cruauté ; en quoi il semble qu'ils passerent leurs ordres.

III. C'est ainsi que saint Ferreol consomma son martyre trois semaines après son ami saint Julien, s'il est vrai que le XVIII de septembre ait été le jour de sa mort. L'année en est encore plus incertaine que le jour. Par les empereurs dont parlent ses actes on entend communément Diocletien & Maximien Hercule. Mais on ne peut assûrer si nos deux saints Martyrs souffrirent au commencement de leur regne, dans le tems que Maximien répandoit le sang chrétien en divers endroits des Gaules, ou si ce fut sur la fin, lorsque la grande persécution fut déclarée par-tout l'empire, quoique la conduite de César Constance Chlore empereur empêchât qu'elle n'eût beaucoup d'effets dans les Gaules. Les fideles de Vienne enterrerent le corps de saint Ferreol au lieu même où il étoit mort : ils rendirent toujours depuis beaucoup d'honneurs à sa mémoire, & le regarderent comme le protecteur de leur ville. On alla prendre chez lui la tête de saint Julien que l'on enferma dans son sépulchre, & que l'on posa sur son estomac près de la sienne, de telle sorte, qu'il paroissoit les tenir chacune d'une main, ce qui put faire quelque difficulté dans la suite pour les distinguer. La paix ayant été rendue aux Chrétiens, on bâtit en l'honneur de saint Ferreol sur le bord du Rhône une église dont on dit que le fondateur fut un catéchumene nommé Castule, l'un des principaux habitans de la ville de Vienne. Saint Mamert qui étoit évêque de cette ville vers l'an 470 voyant que la riviere mangeoit les bords, & démolissoit les fondemens de cette église, en fit bâtir une autre, où il transporta les reliques du Saint avec la tête de saint Julien. C'est ce que saint Gregoire de Tours a décrit assez au long l'ayant appris des gens du lieu cent ans après, lorsqu'il vint par dévotion visiter le tombeau de saint Ferreol, qu'il considéroit comme son patron, à cause de l'union qu'il avoit eue avec saint Julien de Brioude, dont il s'étoit fait le client. Cette translation fut célebre ; & nous voyons que saint Sidoine évêque d'Auvergne en a parlé dans une lettre à saint Mamert, où il semble lui demander quelques reliques de saint Ferreol, ou au moins le secours de ses prieres. On prétend que le corps du Saint s'étoit trouvé alors tout entier & sans aucune marque de corruption. Cette église bâtie près de Vienne par saint Mamert subsista jusqu'au tems de Charles Martel, pendant l'espace de 250 ans. Elle fut ruinée alors par les Sarrazins ; & Villicaire évêque de Vienne en fit rebâtir

L'an 289. ou 304.

Greg. Tur. l. 2. gl. M. c. 2.

Ado Vienn. 18. sept. Greg. Tur. supr. c. 2. l. 1.

Sidon. epist. 2. l. 7.

Adon. chron. an. 666. Till. p. 284.

une autre à la hâte dans la ville, où il tranfporta les os de faint Ferreol, avec le chef de S. Julien. Quelques-uns prétendent que ce chef fut apporté depuis à Brioude avec le bras de faint Ferreol, qui le tenoit dans le tombeau. Il eft certain au moins que le culte de notre Saint a été fort célebre en Auvergne, comme celui de faint Julien à Vienne; & qu'en plufieurs endroits on n'a point cru devoir féparer pour les honneurs du culte ceux qui avoient été dans une fi étroite union de leur vivant. Ce qui peut nous perfuader que l'on avoit porté quelque relique de faint Ferreol à Brioude, c'eft que l'on dreffa fous fon nom une églife au lieu même où faint Julien avoit été martyrifé. Quelques martyrologes du nom de faint Jerôme marquent fa fête à Vienne au XIX de feptembre avec la dédicace de fon églife outre la tranflation de plufieurs corps faints, particuliérement du chef de faint Julien apporté de Brioude, & mis fous l'autel de la même églife. Les autres martyrologes la mettent le XVIII du mois, depuis ceux d'Adon & d'Ufuard jufqu'au Romain moderne. Car Bede ni Florus n'en ont pas parlé, non plus que Wandalbert. Fortunat de Poitiers qui a furvécu à faint Gregoire de Tours compte faint Ferreol & faint Julien au rang des plus illuftres martyrs des Gaules, & les reconnoît pour tutelaires ou patrons, l'un de Vienne, l'autre d'Auvergne. L'on voit en plufieurs endroits du royaume des églifes confacrées fous le nom de S. Ferreol ou Feriol de Vienne qu'il ne faut point confondre avec S. Ferreol de Befançon que nous appellons faint Fargeau, ni avec S. Ferreol de Limoges, que plufieurs nomment S. Farjol. C'eft auffi fous la protection de notre Saint que font les églifes & les lieux de S. *Fargeû* ou *Forgeux* au Lyonnois; de S. *Ferriol* au Mas * d'Afil dans le territoire de Touloufe; de S. *Forgey* ou *Forget* paroiffe du diocèfe de Paris fur la petite riviere d'Yvette près de Chevreufe & de Dampierre; & tous ces noms ne font que celui de notre Saint un peu défiguré.

Greg. Tur. l. 2. gl. M. c. 25.

Florent. p. 841. 844. &c.

Fortun. l. 8. carm. 4.

* Manu Afilii.

II. SAINT METHODE Evêque d'Olympe, puis de Tyr, Docteur de l'Eglife, & Martyr.

III. & IV. Siecles.

Lat. METHODIUS, EUBULIUS

METHODE furnommé *Eubule*, que l'Eglife honore au rang de fes évêques, de fes docteurs & de fes martyrs, nous eft moins connu par fes actions, que par fes écrits. On ne fçait rien de fon pays, de fa naiffance ni de fon éducation. Il fut évêque d'abord à Olympe ville maritime de Lycie, comme le témoignent S. Jerôme & Socrate. Plufieurs veulent qu'il l'ait été auffi de Patare dans la même Province; & il n'eft pas incroiable que ces deux églifes fuffent jointes de fon tems & gouvernées par un même pafteur. Il le fut enfuite de la ville de Tyr en Phénicie, quoique nous ne fachions pas quel fut le fujet de cette tranflation de fiége; ou fi ce fut la perfécution qui l'avoit arraché de fa premiere époufe. On croit qu'il fuccéda à S. Tyrannion évêque de Tyr l'un des plus illuftres martyrs de la perfécution de Diocletien qui fut noyé dans la mer de Syrie près d'Antioche; & ç'a été une opinion conftante dans toute l'antiquité qu'il parvint auffi à la couronne du martyre qu'il avoit fouhaité avec beaucoup d'ardeur, comme on le le voit encore par fes écrits. Après avoir doctement expliqué la foi, & l'avoir défendue par fa plume, il

I. Hier. vir. ill. c. 83. Socr. hift. l. 6. c. 13. Till. t. 5. p. 466. &c.

Leont. Byz. & Graci recentiores.

Hier. fupr. Theodoret. dial. 1. c. 33. Epiph hær. 64. c. 11. & 48.

voulut souffrir encore pour sa défense, & la sceller de son sang. On dit qu'il mourut à Chalcide, & que ce fut par l'épée des persécuteurs en l'année 311 ou 312 dans le tems que Maximien Daia qui s'étoit fait empereur d'Orient après la mort de Galere Maximien faisoit la guerre aux Armeniens parce qu'ils étoient Chrétiens pour la plûpart, ou qu'ils réfugioient chez eux ceux des Chrétiens de l'empire qui fuyoient sa persécution. Chalcide que l'on regarde comme le lieu du supplice de saint Methode pouvoit avoir été celui d'un bannissement auquel il auroit pû être condamné. On auroit sujet de croire que ce n'auroit été autre chose que Chalcide en Syrie au dessus du mont Liban à cause de la proximité de la ville de Tyr, si saint Jerôme ne marquoit positivement que cette ville de Chalcide où mourut le Saint étoit dans la Grece, où l'on ne voit guéres de ce nom que la capitale de l'isle d'Eubée ou Negrepont & une autre en Etolie, où il n'y a nulle apparence qu'on se soit avisé d'envoyer saint Methode. Les Grecs font sa fête le xx juin auquel le grand office du jour est tout entier de lui. Son culte y continue encore, & il s'est étendu chez les Russiens & Moscovites, & chez les autres peuples qui suivent leur rit. Les Latins l'honorent le XVIII de septembre, auquel Adon, Usuard, Wandalbert & les autres font mention de lui dans leurs martyrologes.

L'an 311. ou 312.

Hier. supr.

Menaa & Menol. Ephemer. Gr. Mosch. Pa-pebr.

II. Après avoir regardé saint Methode comme un évêque & un martyr, il est bon de le considérer encore comme un docteur de l'Eglise, puisque c'est l'endroit par lequel sa mémoire y reçoit le plus d'éclat. Sa doctrine a reçu des éloges de tout le monde, si l'on en excepte Eusebe de Cesarée à qui l'on croit que la jalousie & la malignité ont fait garder un silence affecté à son égard, & supprimer les louanges qu'il ne lui auroit peut-être point refusées, si le Saint avoit parlé d'Origene aussi favorablement dans les dernieres années de sa vie qu'il avoit fait dans les commencemens; lors qu'il n'avoit pas encore pénétré dans les suites dangereuses des principes de cet auteur. On a remarqué diverses qualités fort estimables dans les écrits de saint Methode. Saint Jerôme en a loué l'élégance & la politesse; il y a reconnu un grand fonds d'érudition diverse, une belle connoissance des lettres humaines, de l'antiquité & de la philosophie; il le trouvoit éloquent ou disert dans ses sujets qui ne demandent pas l'éloquence des orateurs; c'est peut-être ce qui a fait dire à d'autres qu'il avoit le stile asiatique, c'est-à-dire trop diffus, & quelquesfois trop élevé, outre qu'il a paru trop fécond en figures, en similitudes & en allégories. En général on peut dire qu'il a fait universellement admirer son savoir, son esprit & sa piété même dans tous ses ouvrages; & l'on voit l'estime qu'en ont toujours fait les premiers hommes de l'Eglise, sur tout chez les Grecs & les Orientaux par l'honneur qu'ils se sont fait de le citer & d'employer son autorité avec ses pensées pour faire valoir leurs ouvrages. Nous n'entrerons point dans le détail de tous les écrits qui ont acquis tant de réputation à saint Methode, parce que la plus grande partie semble en être perdue pour nous, & que ce seroit sortir de notre dessein. Nous nous contenterons de nommer entre les plus célebres de ses ouvrages celui qu'il avoit fait contre *le philosophe Porphyre* grand ennemi de la religion

Hier. vir. ill. c. 83. & epist. 84.

Du Pin t. 1. bibl. p. 545. G. Cave hist. litter. p. 75. Billem. t. 5. mem. p. 467. &c.

chrétienne ; celui de la *Résurrection* contre Origene ; celui du *Libre-arbitre* qu'on nous faisoit espérer de nous donner entier ; & celui que nous avons sous le titre de *Banquet des dix vierges*, ou de la *Chasteté* qui est un dialogue de dix vierges où l'on trouve des preuves suffisantes de l'érudition & du sublime génie de son auteur, avec tous les ornemens du stile nécessaires pour soutenir la beauté & la grandeur de ses pensées. Mais pour ne rien dissimuler, les critiques ont cru y remarquer des endroits qui semblent favoriser l'Arianisme, & quelques autres erreurs qu'on a débitées après lui, & qu'il n'avoit pu prévoir. Il semble avoir tenu avec Origene, qu'il a tant combattu d'ailleurs, la préexistence des ames avant leur entrée dans les corps, & le changement des hommes bienheureux en la nature des Anges. Outre l'opinion des Millenaires qui lui a été commune avec beaucoup d'autres Saints, quelques uns estiment qu'il ne s'est pas toujours bien expliqué sur le Verbe éternel & sur la procession des Personnes divines. Qui doute que s'il avoit pressenti les héréfies qui se sont formées après lui sur ces sujets, il n'eût pris toutes les précautions nécessaires contre elles, & qu'il n'eût parlé aussi exactement que ceux qui les ont combattues ? Il faut savoir d'ailleurs que les hérétiques ont été accusés d'avoir porté leurs mains sacrileges sur cet ouvrage & sur quelques autres de notre Saint, & d'avoir donné leur tour à quelques unes de ses expressions pour pouvoir se munir de l'autorité d'un si grand nom. Ce qui n'a point été touché de ces harpyes est censé fort sain ; & si quelques endroits ont été abandonnés aux Ariens par des critiques (1) modernes, comme obscurs & ambigus, ils ont été fortement révendiqués par d'autres (2), comme très-susceptibles d'un sens catholique.

Allat. de Method.

Phot. cod. 237.

(1) *Petav. dogm. eccles. de Incarn.*

(2) *Bullus. Def. fid. Nic. l. 2. c. 13. Du Pin p. 539. Till. p. 470.*

III. SAINT FERREOL EVESQUE de Limoges ;

Et par occasion,

SAINT FERREOL EVESQUE d'Uzés au même siecle.

VI. Siecle.

SAint FERREOL dont l'Eglise de France honore la mémoire en ce jour, fut fait évêque de Limoges du tems du roi Chilperic, à la place d'Exoque ou Exote qui avoit tenu le siege quinze ans, comme le rapporte Fortunat de poitiers. On sçait en général qu'il remplit tous les devoirs d'un bon pasteur avec beaucoup de vigilance, de zele & de charité ; mais l'histoire nous a conservé peu de faits qui le regardent en particulier. Ils se réduisent à trois ou quatre, dont le premier arriva en la dix-huititieme année de Chilperic qui étoit la 579 de Jesus-Christ. Ce prince ayant voulu imposer par tout son royaume des tributs nouveaux & exorbitans, avoit jetté beaucoup de peuples au désespoir ; de sorte que plusieurs abandonnoient leur pays pour se retirer sur les terres de l'obéissance de Gontran roi de Bourgogne ou de Childebert roi d'Austrasie. Les habitans de Limoges se trouvant foulés de ses exactions, se souleverent contre les commis du roi ; & s'étant tumultuairement assemblés le premier jour de mars, ils déliberérent de faire mourir le référendaire Marc, qui étoit chargé de lever ces impôts. Ils l'auroient fait si l'évêque Ferreol ne se fût opposé à leur fureur. Il retira Marc de leurs mains,

Vulg. Feriol ou Farjol.

Fort. l. 4. carm. 6.

L'an 579.

Greg. Turon. hist. l. 5. c. 29.

mais il ne put empêcher qu'ils ne se jettassent sur les livres des comptes, & que s'en étant saisis, ils ne les missent au feu. Le roi irrité de ces emportemens, envoya des officiers de sa cour pour châtier la ville; & ceux-ci sous prétexte de rechercher les coupables, commirent envers les innocens, sur-tout à l'égard de quelques prêtres & de quelques abbés, des violences qui donnerent au saint Evêque de grands sujets de gémir pour son peuple. Cinq ans après, la ville de Limoges fut affligée d'un autre fleau. Gondebaud qui se disoit fils de Clotaire I, s'étant fait déclarer roi, & voulant profiter de la mort de Chilperic & du bas âge de Clotaire II, vint avec ses troupes faire le ravage en Limousin, & se saisit des villes de Limoges & de Brive-la-Gaillarde, avec le secours du Patrice Mommol, qui avoit quitté le service du roi Gontran, & celui du général Didier, qui avoit commandé autrefois l'armée de Chilperic. Les ennemis brûlerent dans la ville de Brive l'église de saint Martin, disciple, dit-on, du grand saint Martin de Tours, & la consumerent de telle sorte, que le retable d'autel & les colomnes qui étoient de marbre de diverses especes, ne purent résister à la violence des flammes. Mais saint Ferreol après la mort de Gondebaud qui fut tué l'année suivante, travailla à la réparer avec beaucoup de diligence, & s'en acquitta si bien qu'on eut dit qu'elle n'avoit point souffert de dommage. L'occupation que lui donnoit ce travail ne l'empêchoit point d'assister la même année au second concile de Mâcon qui fut national, & où il se trouva des évêques de treize provinces. On dit qu'il enterra saint Yriez abbé célebre au territoire de Limoges, dont on veut qu'il ait été parent;

L'an 584.

Greg. Tur. l. 7. c. 10.

L'an 585.

Le Coint. an. 591. n. 6.

ainsi l'on a cru qu'il avoit survécu à ce Saint, qui mourut l'an 591. Quelques-uns prétendent même qu'il alla plus loin que saint Gregoire de Tours, mort l'an 595. Mais il y a peu d'apparence à croire que saint Ferreol fût encore au monde, lorsque saint Gregoire disoit de lui que les peuples du Limousin, admiroient & révéroient ce Saint à cause qu'ils éprouvoient souvent les effets de sa vertu, ce qu'il semble entendre de la grace des miracles que Dieu opéroit en faveur de notre Saint après sa mort. Le martyrologe Romain ne fait point mention de notre Saint; celui de France marque sa fête au dix-huit septembre, comme celle de saint Ferreol de Vienne. Il en met encore une autre au XXXI d'août, qu'il appelle la fête de sa chaire ou de son ordination, ajoutant que ce jour étoit celui auquel il avoit été consacré prêtre, & établi corévêque par saint Firmin, dont il dit qu'il fut le successeur à l'épiscopat. En quoi l'auteur s'est oublié lui-même, soit en prenant saint Firmin pour un évêque de Limoges au lieu d'Exoque, soit en confondant notre Saint avec saint Ferreol évêque d'Uzès, qui fut le successeur de saint Firmin, comme nous l'allons voir.

Sauss. p. 634. & 1169 pag. 568. 569.

ADDITION POUR S. FERREOL Evêque d'Uzés.

SAINT FERREOL *qui se trouve oublié dans tous les martyrologes publics, & qui ne devoit pas l'être dans celui de France, a passé pour le fils d'Ansbert & de Blitilde si célebres dans les disputes sur l'histoire généalogique de la maison royale. Ansbert sujet des rois Wisigots, étoit fils de Tonance, que plusieurs appellent Ferreol III. Tonance ainsi nommé par Sidoine Apollinaire*

L'an 521.

son allié, étoit fils du célebre Tonance Ferreol, préfet du prétoire des Gaules, au milieu du cinquieme siecle, & petit fils, par sa mere, de l'empereur Avit, & par son pere, de Ferreol I, qui fut aussi préfet des Gaules du tems de l'empereur Honorius, & qu'on a voulu faire passer pour la souche masculine des rois de France de la troisieme race, qui regne encore aujourd'hui heureusement. Notre Saint, dont on a dit faussement que la mere étoit fille du roi Clotaire I, & la grand-mere maternelle fille de Clovis I, vint au monde l'an 521 dans la Gaule Narbonnoise. A l'âge de sept ans il fut envoyé à Uzès avec Firmin son oncle paternel, qui n'en avoit alors que douze ou treize; & il fut retenu avec lui dans la maison de Rorice son grand-oncle paternel, évêque de la ville, âgé pour lors, dit on, de prés de soixante & dix ans, pour être élevé par ses soins dans les lettres & dans la religion. Neuf ans après, Firmin malgré sa grande jeunesse fut mis sur le siege épiscopal en la place de son oncle; & Ferreol continua auprès de lui les études & les exercices de la piété qu'il pratiquoit dans l'église d'Uzès. Saint Firmin mourut après avoir gouverné son église pendant l'espace de seize ans; Ferreol âgé de 32 ans fut choisi pour lui succéder, & fut sacré par les évêques d'Arles d'Avignon & d'Orange. Car l'église d'Uzès qui avoit été d'abord de la province de Narbonne, puis sous celle de Bourges du tems de Rorice, avoit été détachée durant l'épiscopat de saint Firmin, pour être incorporée à la métropole d'Arles. La grace qu'il avoit reçue dans son ordination se fit reconnoître par la bénédiction que Dieu donna aux soins qu'il prit du salut de son peuple. Il en faisoit toute son occupation; & travaillant également à établir la pureté des mœurs & celle de la foi, il procuroit la conversion à beaucoup de pécheurs & d'hérétiques. Comme il y avoit beaucoup de Juifs dans la ville & le territoire d'Uzès, il ne pouvoit pas demeurer insensible à l'aveuglement qui les retenoit dans l'infidélité. Il n'oublioit rien pour tâcher de les amener à la foi de Jesus-Christ; & croyant que la voie de la douceur & de l'honnêteté seroit un moyen assez efficace pour produire ce bon effet; il les invitoit civilement chez lui, mangeoit & beuvoit avec eux; & levant par ses discours l'aversion qu'ils avoient pour le christianisme, ils les portoit insensiblement à se convertir & à recevoir le batême. Mais ce qui faisoit peut-être ainsi son mérite devant Dieu, & qui auroit du le faire aussi devant les hommes, fut bientôt un sujet de disgrace pour lui. On l'accusa auprès du roi Childebert d'avoir avec les Juifs* des liaisons & des intelligences pernicieuses à l'état, de leur faire des présens, & d'être souvent en festin avec eux. Le roi crut la chose d'autant plus facilement, que les habitudes dont nous avons parlé, étoient toutes publiques, & que notre Saint n'avoit pas pris de précaution, ne pouvant s'imaginer que sa charité pût devenir suspecte, tant qu'elle n'auroit riende caché. Il le demanda aussi-tôt à la cour; & lui donna la ville de Paris pour le lieu du bannissement auquel il le condamnoit. Ferreol y demeura pendant l'espace de trois ans; & quoique dans ce séjour il n'eût aucun sujet de se plaindre du traitement qu'il recevoit, l'éloignement où il étoit du troupeau qui avoit continuellement besoin de sa présence, ne laissoit pas de le faire beaucoup souffrir. Ayant appris que la voute d'une église qu'il avoit commencé de bâtir avant son exil, & qu'il vouloit dédier sous le nom de S. Paul étoit tombée, il ne put dissimuler au roi l'affliction qu'il en avoit. Le prince en fut touché; & sur diverses marques qu'il avoit eues de son innocence, il le renvoya à son église avec honneur*

Marginal notes:

Sidon. ep. 12. l. 7. ep. 7. l. 1. ep. 9. l. 12.

Du Bouchet. Gen. part. 1. c. 3. Chantreau, Dominici, Le Coint. an. 451. n. 7. an. 508. n. 48. 49.

L'an 528.

* Ceux qui disent 80 ans doivent l'entendre du tems de sa mort.

L'an 537.

553.

Vit. Ferreol. ap. Dominici in famil. Ansb. redi-viv. p. 27.

* Les actes ajoutent les Sarrazins, parce qu'ils étoient dans ce pays du tems de leur auteur.

L'an 555.

Vit. Ferreol. post. Ansbert. famil. rediv.

L'an 558.

*Dans l'église de S. Theodoret qui étoit la cathédrale.

& quelques présens. Ferreol fut reçu avec des démonstrations de joye extraordinaires par son clergé & son peuple, qui lui fit une entrée magnifique. Il indiqua aussi-tôt son synode diocésain*, où il prit avec tout son clergé des mesures pour catéchiser tous les Juifs de la ville & du diocése. Quelques-uns se convertirent & furent batisés : les autres furent chassés du pays ; & l'on fut encore plus persuadé que jamais qu'il n'y avoit point eu de collusion dans les moyens qu'il avoit employés pour attirer ces infidelles à Jesus-Christ sans violence.

II. Ferreol s'appliqua ensuite à faire fleurir la discipline dans son église. Il batit un monastere qui porta long-tems son nom, & il composa une regle pour les religieux qu'il fit examiner par Lucrece évêque de Die. Cette regle ne s'éloigne gueres des constitutions de saint Cesaire évêque d'Arles, auprès de qui quelques-uns ont cru sans apparence que l'auteur avoit demeuré. Elle est divisée en xxxix chapitres ; l'on voit l'estime qu'en faisoit saint Benoît d'Aniane, par les fréquentes citations qu'on en trouve dans sa concorde des regles ; & nous l'avons toute entiere dans le code ou recueil des regles monastiques de l'édition du sieur Holstenius. Ferreol gouverna son église en paix pendant l'espace de vingt-huit ans, au bout desquels plusieurs ont cru qu'il avoit été couronné par le martyre. Mais le plus ancien des auteurs de sa vie se contente de le qualifier confesseur à cause de son exil ; & saint Gregoire de Tours parle de son decès comme d'une mort paisible. Il ajoute que Ferreol étoit un homme de grande sainteté, plein de sagesse & d'entendement ; & qu'il avoit composé quelques livres d'épitres à la maniere de celle de Sidoine Apollinaire, comme s'il eut eu dessein de s'en faire un modele. Cet endroit est du nombre des fourrures qu'un écrivain moderne croyoit avoir découvertes dans le texte de saint

Ben. Anian. conc. rd. Teg. Codex Regular. Holst. part. 1. Le Cont. an. 558. n. 9. item an. 581. n. 6.

Greg. Tur. hist. l. 6. c. 7.

Gregoire, comme y ayant été insérées d'une main étrangere. Mais il a été au moins obligé de reconnoître que si ces additions ne sont pas de saint Gregoire lui-même, qui auroit augmenté son histoire après coup, elles sont très-anciennes & n'ont pas moins d'autorité que ce qu'a fait Fredegaire pour continuer cette histoire. On croit que saint Ferreol mourut le iv de janvier de l'an 581, agé d'environ soixante ans. C'est en ce jour qu'on a établi sa fête. Apres sa mort son église eut beaucoup à souffrir de la brigue de ses successeurs. On lui donne pour frere saint Mondry, & pour sœur sainte Tharsicie ; le premier étoit évêque d'Arsat siege aboli, qui étoit entre le Rouergue & le Givaudan ; l'autre étoit une vierge consacrée à Dieu dans la ville ou le territoire de Rodès, où l'on fait sa fête le xv de janvier. Mais il n'y a apparemment que ceux qui font saint Arnoul de Mets leur neveu, lesquels supposent que saint Ferreol ait été leur frere. Il faut toujours se souvenir que ces opinions ne sont que des suites de celles qui font venir la seconde race de nos rois de Tonance Ferreol par Ansbert & saint Arnoul, & la troisieme encore de la même souche par le prétendu Childebrand, c'est-à-dire par un enchaînement de choses fort incertaines & peu importantes, d'ailleurs à la gloire de nos rois.

Act. Ferreol. ex Dominici edit.

Arisita seu Arisidium.

RENVOI.

* Saint SATYRE frere de saint Ambroise. Voyez ci-devant au XVII de ce mois.

XIX. JOUR DE SEPTEMBRE.

IV. Siecle. *I. SAINT JANVIER EVESQUE de Benevent; saint SOSIE Diacre de Misene & leurs Compagnons Martyrs.*

I. ON a bien pû obſcurcir l'hiſtoire de la vie & de la mort de ſaint JANVIER évêque de Benevent, par le mélange qu'on a fait des fictions ou des choſes incertaines, avec les faits véritables qui la compoſoient; mais on n'a point pû obſcurcir l'éclat de ſa mémoire dans l'Egliſe. Il étoit évêque de Benevent du tems des empereurs Diocletien & Maximien; & avoit des liaiſons particulieres avec un diacre nommé SOSIE* qui ſervoit l'égliſe qui étoit au cap de Miſene près de Pouzzol au-deçà de Naples. Soſie étoit en ſi grande réputation de ſageſſe, d'intelligence & de ſainteté, que Janvier quoique fort élevé au-deſſus de lui, & par ſon âge & par ſa dignité, ne faiſoit point difficulté de l'aller voir ſouvent, dans le déſir de s'exciter à la piété avec lui, & de tirer de ſes entretiens de nouvelles lumieres pour ſa conduite particuliere & l'inſtruction de ſes peuples. Un jour que Soſie liſoit l'évangile à Miſene, il vit voltiger une flamme autour de ſa tête; & ce préſage lui fit dire dès-lors qu'il ſeroit couronné du martyre. C'eſt ce que la perſécution excitée contre l'Egliſe par l'empereur Diocletien ſembloit aſſez promettre d'ailleurs, & l'on ne fut pas long-tems ſans voir l'accompliſſement de cette prédiction. Soſie fut dénoncé comme chrétien à Dracone gouverneur de la Campanie, qui le fit arrêter auſſi-tôt. Il fut interrogé ſur ſa religion, & ſollicité par divers moyens d'y renoncer. S'étant trouvé à l'épreuve des promeſſes & des menaces, il fut mis à la torture & cruëllement foüetté. Le gouverneur voyant que ces premiers tourmens ne réüſſiſſoient pas, fit conduire le martyr dans les priſons de Pouzzol où il avoit deſſein de le juger lors qu'il y tiendroit ſes audiences. Là Soſie fut viſité par quelques fidéles du lieu, par le diacre Procule & deux bourgeois nommés Eutychès & Acuce. Saint Janvier n'oublia point auſſi ſon ami dens cette conjoncture. Il ſe rendit fort aſſidu à le voir, & le fortifia dans ſes généreuſes réſolutions. Cependant on fit un crime au diacre de Pouzzol & aux deux bourgeois des offices de charité qu'il rendoient au priſonnier. Dracone en fut averti par des gens qui n'aimoient point la vertu, & qui prirent le prétexte de la religion pour envenimer ces bonnes œuvres & pour l'animer contre eux. Il les envoya prendre chez eux, ſe les fit amener avec Soſie devant ſon tribunal, & voulut les contraindre de ſacrifier aux dieux ſuivant les ordonnances des empereurs. Il les fit foüetter ſans pouvoir rien obtenir d'eux, & il les fit renfermer enſuite dans la priſon.

Act. Sosi ap. Sur. p. 234. Tillem. t. 5. p. 365.

II. Max. Herc. ou Severe. Peu de tems après Dracone fut rappellé par l'empereur qui étoit en Italie, & eut pour ſucceſſeur dans le gouvernement de la province un homme que l'hiſtoire de nos ſaints martyrs appellé Timothée. Ce nouveau gouverneur s'étant rendu à Nole y entendit diverſes dépoſitions contre les Chrétiens; & fut averti qu'un homme de Benevent alloit ſouvent à Pouzzol aſſiſter ceux que ſon prédéceſſeur

cesseur avoit faits prisonniers pour crime de religion. La ville de Benevent n'étoit point du ressort de la Campanie qui avoit encore alors des hommes consulaires pour gouverneurs ; mais de celui de la Pouille, qui étant jointe à la Calabre obéïssoit à un Correcteur. Ainsi Timothée au lieu d'envoyer prendre l'évêque Janvier à Benevent, peut l'avoir fait observer, & avoir donné ordre de l'arrêter à Pouzzol ou en quelque autre lieu que ce fût de la Campanie où il auroit été trouvé pour venir rendre ses visites ordinaires à Sosie. L'auteur de l'histoire de nos saints martyrs écrite plus de six-cens ans après leur mort, témoigne que ce gouverneur fit jetter d'abord Saint Janvier dans une fournaise allumée, & ajoute que ce Saint en sortit sans y avoir perdu un cheveu. L'irrégularité d'une telle procédure en un juge pourroit faire douter de la vérité de la chose ; mais on ne manque point d'exemples de magistrats & d'officiers de la justice qui ont souvent quitté leur caractere ou l'ordre des loix, pour ne suivre que leurs passions. Timothée peu touché d'un tel miracle, dit l'historien, au lieu d'imiter ce que fit autrefois le roi de Babylone à l'égard de trois jeunes Hebreux, ne le regarda que comme un prestige. On dit qu'il mit ensuite Saint Janvier à d'autres tortures, qu'il lui fit arracher les nerfs, & qu'il l'envoya en prison après l'avoir estropié de la sorte. Les fidelles de Benevent apprirent ce qui étoit arrivé à leur saint évêque, & en furent allarmés. Son diacre FESTE & son lecteur DIDIER partirent aussi-tôt au nom de toute son église pour le visiter & lui rendre assistance. Etant arrivés à Nole ils furent arrêtés & présentés au gouverneur qui les interrogea sur leur état & sur leurs desseins. Ils lui avouerent tout avec beaucoup de sincérité. Le juge les confronta avec Saint Janvier, qui ne craignit point de les reconnoître & de déclarer qu'ils étoient de son clergé. Sur cet aveu il leur fit mettre les fers, & les obligea de marcher devant son chariot jusqu'à Pouzzol pour y être exposés aux bêtes avec les autres prisonniers qu'il y avoit condamnés. On les produisit dès le lendemain sur l'arene ; & l'on dit que toutes les bêtes que l'on lâcha contre eux, ne leur firent point de mal. Le gouverneur en fut étonné comme les autres, fit conduire les martyrs de l'amphithéatre à la place publique où il leur fit couper à tous la tête.

La Pouille & la Calabre ont changé de place depuis.

Ap. Sur. n. 8. 9.

III. Les Chrétiens des villes d'où ils étoient envoyérent aussi-tôt pour enlever leurs corps, & les rapporter. Ceux des saints Procule, Eutichès & Acuce demeurérent à Pouzzol ; ceux de saint Feste & de saint Didier furent portés à Benevent ; celui de saint Sosie à Misene, où depuis la paix rendue aux fideles, il fut mis dans une église magnifique que l'on fit bâtir en son honneur. Il n'y eut que celui de saint Janvier qui ne fut point rendu à son église. Quelques-uns veulent qu'il ait été transporté dès lors à Naples ; d'autres prétendent qu'il fut enterré en un lieu appellé Marciane près de Pouzzol, d'ou l'on ajoute qu'il fut tiré vers l'an 400 par les soins de saint Severe évêque de Naples pour être mis dans une église bâtie sous son nom près des murs de cette ville. Par la suite des tems il fut transporté dans la cathédrale de Naples où l'on dit qu'il est encore aujourd'hui. On l'y honore comme l'un des patrons de la ville ; & il semble qu'il y étoit révéré en cette qualité dès le tems de saint Paulin évêque de Nole à qui il apparut avec saint Martin de Tours

Paulin. illust. per Chiffl. t. p. 198. Ughell. It. sacr. t. 6. page 60.

Uran. de S. Paulin. post vit. Paul.

lorsqu'il étoit prêt de mourir. Ce qui a relevé principalement l'éclat du culte que l'on rend à saint Janvier dans l'église de Naples, & qui le rend encore aujourd'hui fort célebre, est un miracle que l'on prétend qui se renouvelle tous les ans lors qu'on approche de son chef une fiole pleine de son sang. On dit que ce sang s'échauffe & paroit liquide & bouillant alors, & qu'en tout autre tems il est dur comme d'autre sang caillé ou paîtri avec de la terre. Baronius qui établit l'évidence de ce miracle sur la multitude de ses témoins, croit que c'en est encore un autre qui a rendu le nom de saint Janvier célebre chez les Grecs. Il cite une ancienne homelie où l'on attribue l'extinction d'un horrible embrasement du mont Vesuve à l'intercession de ce Saint; & où l'on ajoute que les peuples de diverses villes vinrent de tous côtés à Naples pour lui rendre leur culte. Aussi voit-on que jusqu'à Constantinople même l'on faisoit des prieres publiques dans la Grece pour demander à Dieu d'être garenti des tristes effets de ces embrasemens du Vesuve ou pour le remercier d'en avoir été préservé.

Baron. an. 305. n. 6. & not. ad. mart. p. 397.

Ex Marcellin. com. chron. an. 471. Bar. not. mart.

Les Grecs font la fête de saint Janvier & de ses compagnons le XVIII ou XIX de septembre; & encore le XXI d'avril dont le grand office se fait en leur honneur. Les Latins la célebrent le XIX de septembre, où l'office qui avoit été établi semidouble l'an 1586 par le pape Sixte-quint est devenu double depuis Alexandre VII par tout où l'on suit le bréviaire Romain. On voit que leur culte, & particuliérement celui de saint Janvier, est très ancien dans la ville de Rome, puisque le pape saint Gregoire le Grand parle en plus d'un endroit d'une église de son nom bâtie au fauxbourg de la porte de saint Laurent sur le chemin de Tivoli. Il n'en est pourtant point fait mention dans son sacramentaire, ni dans les calendriers Romains des siecles suivans. Mais on croit que c'est de Saint Janvier de Benevent & de Saint Sosse ou Sosie de Misene qu'il est parlé dans l'ancien calendrier de l'église d'Afrique en des jours différens au tour du vingtieme de septembre. Cela est conforme à divers martyrologes, qui après avoir marqué saint Janvier au XIX de ce mois avec ses compagnons, remettent saint Sosie au XXIII, qui est le jour auquel il avoit été transporté de Pouzzol, & enterré à Misene. C'est ce qu'on trouve dans ceux de Bede, d'Adon, d'Usuard & dans le Romain moderne qui établit à Pouzzol le lieu principal de leur culte, que les autres mettent à Naples. Ceux du nom de saint Jerôme marquent à Benevent pour le VII de septembre saint Janvier, saint Feste, saint Acuce, saint Didier & saint Sesonte, qui est peut-être le même que saint Sosie. Ils parlent encore de saint Janvier, & de saint Sosie & de quelques autres au XXIX de ce mois, puis de saint Janvier & de saint Acuce dont ils mettent le culte à Naples le XIX du même mois. Ce qui a fait juger que ce jour pourroit être celui de la translation du corps de saint Janvier dans cette ville. On trouve d'autres translations de ses reliques marquées dans les martyrologes au XIII & au XIV de janvier, puis au second de mai; & l'on fait maintenant sa fête à Naples le VIII de ce mois depuis l'an 1268 auquel le pape Clement IV, par un bref adressé à l'archevêque & au clergé de Naples crut pouvoir le remettre à cause de l'affluence des peuples qui s'y rendoient, parce qu'il jugeoit le printemps plus

Menol. edit. Canis. & Ughell. Menaa, &c.

Gavant. pag. 164.

Lib. 4. dial. c. 26. 54.

Anal. Mab. t. 3. p. 414.

Florent. pag. 841. 84.. 813. 825 884. Boll. t. 1. an. p. 753. & 931. & t. 1. mai. p. 168.

Rainald. an. 1266. n. 49. l. 3. decr. ep. 121.

propre à favoriser cette dévotion, que l'automne.

IV. Saint Sofie dont le nom est célebre indépendemment encore de la compagnie de saint Janvier, a été aussi honoré souvent d'un culte à part. Wandalbert qui ne fait nulle mention de saint Janvier & des autres dans son martyrologe, n'a point oublié de le mettre au XXIII de septembre. Au cinquieme siecle de l'Eglise vers le tems du pape saint Leon ou de son successeur, un imposteur nommé Flore se vantoit de faire des miracles aux environs de Naples au nom du martyr saint Sofie ; & l'on fut obligé de le chasser de la province. Après que la ville de Misene où il avoit été enterré eût été ruinée par les Sarrazins, plusieurs personnes firent leurs efforts pour retrouver les reliques de ce Saint. Mais leurs recherches furent long-tems inutiles. Un seigneur Lombard nommé Sicard croyant l'avoir enfin trouvé, fit aussi-tôt bâtir une église de son nom sur la place même, mais on reconnut ensuite que c'étoit le corps d'un autre. Ce fut en 920 que le corps de saint Sofie fut découvert par les soins de Jean diacre de l'église de saint Janvier de Naples, qui s'étoit joint avec Jean abbé de saint Severin, & qui avoit demandé la permission de le faire chercher à Etienne évêque de la ville successeur de son frere Athanase ; ce qui suppose qu'il avoit aussi celle de l'évêque de Misene ou que cette ville n'avoit point alors d'évêque. Le corps fut transporté dans l'abbaïe de saint Severin, où l'on avoit apporté dix ans auparavant de Lucullano petite ville ou bourgade détruite par les magistrats de Naples même, le corps de saint Severin, l'apôtre de Baviere & d'Autriche dont nous avons parlé au VII de janvier. Celui de saint Sofie fut mis sous l'autel où l'on prétend qu'il se fit quelques miracles dans le tems de cette translation.

Wand. pag. 334 tom. 5. Spicil.

Prosp. nomine de promiss. l. 4. c. 6.

Hist. Joan. diac ap Sur. p. 237. n. 16.

L'an 920.

Boll. d. 8 jan. p. 498.

AUTRES SAINTS DU dix-neuvieme jour de Septembre.

I. S. PELE'E, S. NIL, S. PATERMUTHE * &c, *Martyrs Egyptiens en Palestine.*

pa-Termuth. IV. Siecle.

LA septiéme année de la persécution excitée contre l'Eglise par les empereurs Diocletien & Maximien étoit à la fin, sans que les persécuteurs pussent se vanter d'avoir fait encore aucun progrès dans la destruction qu'ils avoient entreprise de la religion chrétienne. Fatigués de la constance de nos martyrs, & rebutés de la multitude des fideles qui sembloient croître par l'effusion de leur sang, au lieu de diminuer par leur mort, ils se relâchoient peu à peu ; & malgré leur mauvaise volonté qui subsistoit toujours, leur fureur se ralentissoit par l'épuisement de leurs forces. On voyoit dès le commencement de la huitieme année l'Eglise respirer, se relever, & réparer ses brêches. Les mines & les carrieres de Palestine étoient remplies d'une multitude de Confesseurs qui étoient condamnés à y travailler. Ils jouissoient là d'une si grande liberté, que non contens d'y faire hautement les prieres & les autres exercices de leur religion, ils y bâtissoient des églises même sans que les commis ou les payens du voisinage osassent s'y opposer. Le gouverneur * de la province l'ayant sçu & ne se trouvant pas assez d'autorité pour l'empêcher en

L'an 309.

Euseb. de Mart. Palest. c. 13. & l. 8. hist. c. 13.

* C'étoit encore Firmilien, qui eut la tête coupée peu de tems après.

écrivit à l'empereur, exagéra fort cette hardiesse, & aigrit encore son esprit par de nouvelles calomnies. L'intendant des mines vint ensuite sur les lieux avec une ordre de l'empereur Galere Maximien pour arrêter cette licence. Il divisa toute cette multitude de Confesseurs en plusieurs bandes; en envoya les uns dans l'Isle de Cypre, les autres dans les montagnes du Liban, & dispersa le reste en divers endroits de la Palestine en les chargeant de nouveaux ouvrages. Il en réserva seulement quatre des plus apparens qui lui avoient paru comme les chefs des autres, & il les envoya au commandant des troupes. De ces quatre il y avoit deux évêques d'Egypte nommés PELE'E & NIL; un prêtre qu'Eusebe auteur de ce récit ne nomme pas, & que les Grecs appellent HELIE dans leur ménologe au dix-septieme de septembre. Le quatrieme étoit PATERMUTHE aussi Egyptien connu de tout le monde par sa probité, son humeur bienfaisante & les services qu'il rendoit à toutes sortes de gens. Cet officier en l'absence d'un nouveau gouverneur qu'on devoit envoyer à la place de Firmilien puni de mort pour ses crimes, interrogea les quatre Confesseurs, les sollicita fortement de renoncer à leur religion; & les voyant fermes dans leur refus, il les condamna au feu. Ils consommerent ainsi leur martyre dans les flammes. Les Grecs honoroient leur mémoire au XVIII ou au XVII de septembre, comme on le voit dans quelques-uns de leurs menologes. Les Latins au XIX, où il est mention d'eux quoique confusément dans les martyrologes du nom de S. Jerôme. Il n'y a que Pelée & Nil qui soient nommés dans ceux d'Adon & d'Usuard & dans le Romain moderne. Quelques-uns croyent que saint Nil est l'auteur des Pareneses ou Exhortations qui paroissent sous le nom de saint Nil de Constantinople, mais c'est sans apparence. Saint Patermuthe, qu'on ne doit pas confondre avec une autre martyr de ce nom du tems de Julien l'Apostat marqué au IX de juillet, est celui à qui saint Pamphile & Eusebe addresserent l'apologie d'Origene dans les mines de Pheno en Palestine avec les autres Confesseurs.

Flor. p. 842. Ruin. p. 350.

Phot. cod. 118.

II. S. EUSTOCHE EVESQUE de Tours.

V. Siecle.

EUSTOHE étoit de la province d'Auvergne, d'une famille noble & ancienne & d'une race de sénateurs. C'étoit un homme de grande sainteté au rapport de saint Gregoire de Tours, & qui avoit toujours été élevé dans la crainte de Dieu. Après la mort de saint Brice évêque de Tours qui arriva l'an 444, il fut élevé sur le siege de saint Martin par l'espérance qu'on avoit de le lui voir remplir dignement; & l'on n'y fut point trompé. L'empereur Valentinien III, par une loi préjudiciable à la dignité & aux intérêts de l'Eglise portée l'an 452 sembloit avoir voulu renverser le tribunal des évêques; leur avoit deffendu de connoître d'aucunes affaires, si ce n'étoit du consentement des parties; avoit ôté aux clercs leur déclinatoire; ne leur avoit laissé leur juge ecclésiastique que pour les seules causes de la foi; & avoit deffendu de se faire clerc ou moine à beaucoup de gens qui avoient la liberté du choix de ces professions. Eustoche & ses confreres empêcherent autant qu'il leur fut possible les suites de cet édit. Ils y pourvurent dans un concile qu'ils tinrent à An-

Greg. Tur. hist. l. 2. c. 1. & 14. & l. 10. c. 31. n. 15.

L'an 444.

Baron. ann. 452.

L'an 453.

Cos. Opilione die 4. octob.

gers dès l'année suivante à l'occasion de l'ordination de l'évêque Thalasse que notre Saint avoit sacré avec eux comme métropolitain. Ils y maintinrent les tribunaux ecclésiastiques pour les clercs, & firent des canons fort salutaires pour le rétablissement de la discipline. Saint Eustoche travailla à la conserver dans son diocêse avec beaucoup de soin. Il y augmenta le nombre des paroisses, il en établit entre autres dans les bourgs de Brice (1), d'Iseure (2), de Loches & de Dolas. Il bâtit aussi dans la ville de Tours une église, où il mit des reliques des martyrs saint Gervais & saint Protais, que saint Martin avoit rapportées d'Italie, & dont saint Paulin a fait mention dans une de ses lettres. Après avoir gouverné son troupeau fort saintement pendant l'espace d'environ dix-sept ans, il mourut de la mort des justes l'an 461, & fut enterré dans l'église que saint Brice avoit fait bâtir sur le tombeau de saint Martin. Sa fête est marquée dans le martyrologe Romain au XIX de septembre que l'on prend pour le jour de sa mort.

Coll. concilier. ad an. 453.

(1) Brais, ou Brisay.
(2) ou Izeure.

Greg. Tur. l. 10. c. 31. n. 5

L'an 461.

VI. Siecle.

III. *SAINT SEINE ABBE' en Bourgogne.*

Lat. SEQUANUS.

I.

SAint SEINE né à Maymont* petite ville aux extrémités de la Bourgogne vers le nord, fut prévenu des graces de Dieu avant que de connoître le mal. C'est ce qui parut aux premieres marques qu'il donna de ses inclinations que l'on vit heureusement tournées à la vertu. Avec ces belles dispositions, il reçut de ses parens une éducation toute chrétienne; & il ne se trouva point d'obstacle dans ses progrès n'ayant aucun des vices qui ont coutume de la traverser parmi les enfans. Il étoit très-cher à ses parens qui réunissoient en lui toutes leurs affections & toutes les espérances qu'ils avoient au siecle, parce qu'il étoit unique. De sorte que le dessein où ils étoient de le bien établir dans le monde, leur fit prendre toutes sortes de précautions pour détourner en lui l'inclination qui le portoit à la cléricature. Il sçut neanmoins éluder tous leurs efforts; & se laissant conconduire à l'esprit de Dieu qui l'attiroit à lui, il essaya de rompre avec le monde, en se privant peu à peu de la présence de ses parens. Il se retira d'abord dans une petite maison qu'ils avoient à une demie-lieue de Maymont dans le Village de Verrey* sous Dreez. Là s'étant fait accommoder une hutte en forme de cellule, il s'accoutumoit à pratiquer l'oraison, à jeûner, à retenir ses desirs & les mouvemens naissans de la cupidité, & à se macérer le corps, nonobstant la délicatesse de ses membres & la foiblesse de son âge. Il ne mangeoit jamais qu'il n'eût récité le pseautier entier; & il cachoit déja l'esprit & les mœurs d'un parfait religieux sous l'extérieur d'un séculier. Ses parens qui craignoient de le chagriner, moins dans la vûe de Dieu, que par un excès de la tendresse qu'ils avoient pour un fils si cher, le laisserent vivre de la sorte pendant près de trois ans. Ils se contentoient de lui faire de tems en tems des remontrances sur la cruauté avec laquelle il se traitoit, & d'empêcher qu'il ne se coupât les cheveux. Mais s'appercevant qu'il desséchoit de jour en jour, & s'imaginant qu'il n'étoit si maigre & si défait que par le déplaisir de n'avoir point la satisfaction qu'il souhaitoit (car il leur cachoit la plus grande partie de

* Magnimontium.

Anon. coav. ap. Mab. sac. 1. p. 263.

*Valeriacum

ses abstinences) ils résolurent de le laisser faire. Ils lui dirent les larmes aux yeux & tout effrayés de la pâleur qu'ils regardoient déja comme un signe de mort. » S'il ne tient qu'à une » tonsure que vous puissiez recouvrer » votre embonpoint, nous vous don- » nerons contentement, & nous vous » déchargerons nous-mêmes de cette » chevelure qui vous pese tant sur la tête. En effet, ils le conduisirent eux-mêmes au curé de Maymont nommé Eustade homme de sainte vie, ministre digne du maître qu'il servoit. Ce bon prêtre fit les prieres accoutumées pour la tonsure, & après lui avoir coupé les cheveux, il l'exhorta à modérer son abstinence, & à user d'un peu de vin à cause de l'exténuation où il s'étoit réduit.

II. Saint Seine n'ayant plus de mesures à garder avec le siecle entra dans le presbytere d'Eustade, & commença à mener une vie vraiment cléricale sous sa conduite. Ce fut dans cette sainte école qu'il apprit les grandes vérités du salut qu'on lui vit pratiquer tout le reste de sa vie. Sa vertu attira sur lui les yeux du peuple, qui ne pouvant assez admirer sa modestie, ses abstinences, sa piété, n'eut point la patience d'attendre qu'il eût l'âge prescrit par les canons, pour demander qu'on l'élevât au ministere des autels. On s'adressa à l'évêque de Langres, dans le diocêse de qui étoit la paroisse de Maymont ; & ce prélat sur de tels témoignages ne fit point difficulté de l'ordonner diacre, quoiqu'il n'eût encore guéres que quinze ans. Son humilité, la pureté de ses mœurs, la dévotion avec laquelle il s'acquitta de cet emploi, donna tant d'édification à toute la paroisse, que l'évêque le fit prêtre cinq ans après, jugeant qu'on pouvoit mettre au rang des vieillards un jeune homme en qui la sagesse avoit fait ce que souvent l'expérience, & la multitude des années ne pouvoient faire en d'autres sur la fin d'une longue vie. Mais le nouvel éclat que cette élévation sembloit donner à la vertu de notre Saint, blessa les yeux de quelques envieux parmi le clergé, qui ne pouvoient souffrir dans autrui la perfection d'une sainteté à laquelle ils ne vouloient ou ne pouvoient parvenir eux-mêmes. Ces hommes prétendant faire valoir le privilege de leurs cheveux blancs n'oubliérent rien pour faire mépriser la jeunesse de saint Seine. N'ayant pû y réüssir, ils se retrancherent sur l'irrégularité prétendue qu'ils lui imputoient, & firent passer son ordination pour une transgression criminelle des loix de l'Eglise. Cependant Dieu retira du monde le bienheureux Eustade qui étoit le conseil & le support de notre Saint ; & cette mort le laissa exposé aux insultes & aux persécutions de ces envieux. Il crut que c'étoit une occasion que Dieu lui présentoit pour sortir de son pays, & chercher une retraite convenable au dessein qu'il avoit de le servir encore dans une plus grande perfection. L'idée qu'il s'étoit formée de la sainteté de la vie monastique lui en fit chercher les regles dans le desir qu'il avoit d'en embrasser l'institut. Il s'adressa pour ce sujet à un saint abbé nommé Jean qui gouvernoit le monastere de Réomé * dans le pays d'Auxois avec une réputation de sainteté qui s'étoit répandue par toute la France ; & il en fut reçu avec des témoignages d'une bonté toute particuliere. Il trouva avec avantage sous cet habile maître, ce qu'il cherchoit avec tant d'avidité ; & demeurant pour quelques années dans son monastere, il se mit à étudier l'Ecriture sainte, comme s'il n'avoit encore rien sçu.

* Moûtier S. Jean.

Donnée par Cassien. Il y apprit les maximes & les usages de la vie monastique, & principalement en ce qui étoit prescrit dans les instructions & les conférences des saints Peres. Lorsqu'il en fut suffisamment instruit, & qu'il crut s'être assez exercé dans la pratique de l'obéissance & des humiliations pour pouvoir aussi se gouverner sur sa propre expérience, il sortit de Réomé avec l'agrément de l'abbé saint Jean, & retourna dans le voisinage de son pays, qui n'étoit qu'à huit ou dix lieues delà vers le couchant.

III. Peu de tems après l'odeur de ses vertus qui se répandoit fort loin malgré lui, attira quelques serviteurs de Dieu, qui se joignant à lui l'engagerent à se charger de leur conduite. C'est ce qui lui donna la pensée de bâtir un monastere pour les retirer avec lui. Il choisit pour ce dessein un lieu affreux, nommé Segestre, enfoncé dans une épaisse forêt, qui n'avoit servi de retraite jusques-là qu'à des voleurs & à des bêtes farouches. Il fut secouru dans cette pieuse entreprise par diverses personnes du voisinage, par ceux même qui étoient soupçonnés d'y exercer le brigandage & que Dieu toucha du desir de se convertir à cette occasion. Telle fut l'origine de ce monastere qui subsiste encore aujourd'hui à cinq lieues au-deça de Dijon vers les sources de la riviere de Seine, qui a quitté le nom de Segestre, pour prendre celui de notre Saint, & qui est accompagné d'une petite ville de même nom. Saint Seine le rendit florissant dès son commencement par la belle discipline qu'il y établit, par les grands exemples qu'il y donna de toutes sortes de vertus, & par l'éclat que firent quelques miracles dont Dieu voulut récompenser l'ardeur de sa foi & de la charité qu'il avoit pour son prochain.

Après avoir travaillé pendant plusieurs années à la sanctification de ses freres & à la sienne, il mourut comblé des graces du ciel, & du mérite qu'elles lui avoient acquis. On croit que sa mort arriva le XIX de septembre, mais on n'en sçait pas l'année; on est persuadé seulement qu'elle ne peut être arrivée guéres plûtard qu'en 580, puisque Gregoire de Tours qui mourut environ quinze ans après, rend témoignage à plusieurs miracles qui s'étoient déja faits à son tombeau, lorsqu'il écrivoit son livre de la gloire des Confesseurs. Adon & Usuard dans leurs martyrologes ont parlé de notre Saint sous le nom de saint Sigon*; il en est fait mention dans le Romain moderne sous celui de *Sequanus* que l'on croit être le véritable. Dans les uns & les autres il est qualifié prêtre, parce que ce titre étoit plus honorable que celui d'abbé en ces siecles. Ses reliques se conservent encore aujourd'hui dans son monastere avec beaucoup de vénération. Tout le monde a marqué sa fête au XIX de septembre, hormis Florus qui la met au XVIII & qui l'a appellé Sigon avant Adon & Usuard. Quelques-uns des martyrologes du nom de saint Jerôme distinguent Sigon d'avec Sequanus marquant le premier au XVIII de ce mois & l'autre au XIX; mais c'est une erreur de plus dans ces compilations.

Vers l'an 580.

De gl. conf. c. 8.

Mab. p. 266.

*Sigo & Segorus pour Sequanus.

Cum mart. Bedæ ap. Boll. Florent. mart. Hier. p. 846.

IV. S. THEODORE EVESQUE de Cantorbery; & saint ADRIEN abbé de Niridan près de Naples, puis de saint Pierre de Cantorbery.

VII. Siecle.

I.

DEpuis la fin du sixieme siecle que le pape saint Gregoire le Grand avoit fait porter la lumiere de l'Evangile parmi les Anglois & les Saxons

qui avoient replongé la Grand Bretagne dans les tenebres de l'idolâtrie en chassant ou subjuguant les naturels du pays, la foi de Jesus-Christ faisoit tous les jours de nouveaux progrès sur les esprits de ces peuples par le zele des prédicateurs & missionaires apostoliques qui se succédoient sans cesse. Mais ces nouveaux apôtres comme tous ceux qui ont eu à catéchiser des Barbares, eurent quelque chose à faire de plus que n'avoient fait les anciens qui avoient annoncé Jesus-Christ aux Grecs & aux Romains. Car ce ne fut point assez que pour affermir la foi qu'ils y plantoient ils travaillassent à régler les mœurs de ces peuples & à établir une discipline de religion parmi eux ; ils se trouvoient encore obligés de cultiver leurs esprits par la connoissance des lettres & des sciences humaines, & de les civiliser en corrigeant ou adoucissant ce que leurs loix ou leurs usages avoient de vicieux ou de rude. C'est à quoi s'appliquerent ces hommes apostoliques en Angleterre pendant tout le septieme siecle, & l'on attribue à S. ADRIEN & à S. THEODORE la gloire d'avoir heureusement achevé ce grand ouvrage commencé par saint Augustin & les autres missionaires de saint Gregoire.

Les cinq premiers évêques * de Cantorbery siége métropolitain de toute l'Angleterre avoient été étrangers, tous envoyés de Rome. Le sixieme nommé Deusdedit ou Dieudonné fut le premier que l'on prit entre les naturels du pays ; & il fit juger par sa bonne conduite que l'église d'Angleterre pourroit se passer dorénavant du secours de dehors, & trouver dans son propre sein des sujets capables de la gouverner. Après sa mort qui arriva l'an 665, Egbert roi de Kent fils & successeur d'Ercombert qui étoit décédé le même jour que ce prélat, & Oswi roi de Northumberland jetterent les yeux sur le prêtre Vighart qui étoit du pays & qui avoit été instruit par les disciples du pape saint Gregoire ; & ils eurent le consentement de toute la nation Angloise qui étoit partagée alors en sept royaumes pour le mettre sur le siege de Cantorbery. Ils l'envoyerent aussi-tôt à Rome pour y recevoir le caractere de l'épiscopat ; mais à peine eut-il salué le pape Vitalien, qu'il fut attaqué de la maladie contagieuse, & emporté en peu de jours avec la plûpart de ceux de sa compagnie.

* Augustin, Laurent, Mellit, Juste, Honorius.

Le xiv. juill.

Bed. l. 3. c. 28. & 29. Hist. Angl. tem. l. 4. c. 1.

II.

L'an 665.

Cet accident fut cause que l'église d'Angleterre retomba sous la conduite des étrangers. Le pape se voyant chargé d'y pourvoir ne crut pas pouvoir trouver personne plus capable de remplir les obligations d'un ministere si important, qu'ADRIEN Africain de naissance, homme très-versé dans toutes les sciences humaines & ecclésiastiques, & en particulier dans les saintes Ecritures, les canons de l'Eglise, les constitutions monastiques, les langues grecque & latine ; mais qui avoit beaucoup plus de vertu encore que de savoir. Il étoit alors abbé du monastere de Niridan près de la ville de Naples, & n'avoit d'autre vue que de se sanctifier avec ses religieux sous l'ombre de son cloître. Vitalien le fit venir à Rome pour le charger de l'épiscopat de Cantorbery & l'envoyer en Angleterre. Adrien s'en défendit avec beaucoup d'humilité, protestant qu'il n'étoit pas digne d'une charge si éminente. Mais afin que le pape ne le contraignit pas de l'accepter, il lui proposa un autre sujet qu'il prétendoit beaucoup meilleur que lui pour l'épiscopat. C'étoit un religieux nommé André, supérieur

L'an 666.

rieur d'un monaftere de filles, homme de grand mérite, que l'âge, l'érudition & la vertu mettoient en état d'être évêque. Ce jugement de faint Adrien étoit celui de tous ceux qui connoiffoient André, & le pape confentoit déja à fa miffion ; mais fa fanté fe trouva fi foible, qu'on n'ofa l'expofer aux fatigues d'un fi long voyage. Vitalien reprit fes pourfuites auprès d'Adrien, & le preffa vivement d'acquiefcer à fa vocation & de fe laiffer ordonner évêque. Le faint Abbé lui demanda du tems, & lui promit de chercher encore une perfonne plus digne que lui & plus propre à l'épifcopat. Il trouva dans Rome un religieux Grec nommé THEODORE de la ville de Tharfe en Cilicie, âgé pour lors de foixante-fix ans, homme confommé dans l'étude des lettres divines & humaines, & qui avoit une longue expérience des chofes qui regardoient la vie fpirituelle. Il alla le préfenter au pape qui voulut bien agréer Theodore ; mais à condition qu'Adrien qui avoit déja fait deux fois le voyage de France pour les affaires de l'Eglife, l'accompagneroit en Angleterre & l'aideroit à porter le poids de la charge paftorale. Adrien tant de force que de gré fe vit ainfi affocié à la miffion, non-feulement pour travailler au miniftere de l'Evangile, mais encore pour prendre garde que Theodore qui étoit Grec d'origine n'altérât en Angleterre la pureté de la foi en y mêlant quelque chofe des nouvelles opinions de ceux de fa nation. Theodore n'étoit que foudiacre ; & parce qu'il étoit rafé à la maniere des Orientaux qu'on appelloit les clercs de faint Paul, il fallut attendre quatre mois que fes cheveux euffent pouffé pour qu'on pût lui faire la couronne comme on la portoit en Occident. Il fut facré par le pape Vitalien le XXVI de mars de l'an 668, & envoyé deux mois après en Angleterre avec l'abbé faint Adrien.

L'an 667.

L'an 668.

III.

De Marfeille où ils débarquerent, ils pafferent à Arles, où ils furent retenus long-tems auprès de l'évêque de la ville, attendant d'Ebroïn maire du palais les paffeports qui leur étoient néceffaires pour continuer leur voyage. Lorfqu'ils les eurent reçus, Theodore vint à Paris & s'arrêta auprès d'Agilbert qui en étoit évêque, & qui l'inftruifit fur l'état de l'églife d'Angleterre, dont il étoit lui-même parfaitement informé, ayant été évêque à Dorcefter dans ce pays avant que de l'être à Paris. L'abbé Adrien de fon côté fe retira d'abord à Sens, & après y avoir paffé quelque tems auprès de l'évêque Emme, il vint à Meaux voir l'évêque faint Faron, qui le retint auprès de lui. L'hyver fe paffa de la forte à donner ou à recevoir des marques mutuelles de piété, jufqu'à ce que le roi Egbert envoya au devant d'eux un de fes principaux officiers nommé Redfrid, avec lequel Theodore paffa la mer. Adrien eut plus de peine à quitter les prélats de France, qui fe trouvoient fort édifiés de fa vertu & de fes entretiens. Il fut retenu d'ailleurs par l'ordre du maire Ebroïn, qui le foupçonnoit d'être chargé de quelques inftructions fecretes de la part de l'empereur de Coftantinople pour les rois d'Angleterre, contre les intérêts de la France. Mais ce miniftre ayant reconnu qu'Adrien n'avoit point d'autre négociation que celle de la religion à pratiquer au lieu où il alloit, le laiffa fortir du royaume avec honneur. Etant arrivé en Angleterre vers le tems de la nativité de faint Jean, il alla rejoindre Theodore, qui avoit pris poffeffion du fiege de Cantorbery le vingt-fept de mai précédent qui étoit un dimanche. Ils

L'an 669.

se mirent à travailler ensemble au champ du Seigneur; & comme ils avoient toutes les qualités nécessaires pour soutenir l'emploi qui leur étoit confié, ils acquirent en peu de tems l'affection & l'estime de tous les Anglois. Par-tout où ils alloient, on marquoit beaucoup d'empressement pour les recevoir & les entendre. Aussi avoient-ils une capacité universelle, tant pour les affaires que pour les sciences, qui les mettoit en état de satisfaire tout le monde. Ils parcoururent toute l'isle, ou du moins les sept royaumes d'Angleterre, afin de pouvoir communiquer leurs lumieres à tous les peuples pour lesquels ils étoient envoyés; car outre le pouvoir particulier de Theodore sur le diocêse de Cantorbery, leur mission & leurs facultés s'étendoient aussi loin que la primatie. Outre le soin qu'ils prenoient d'instruire les peuples dans la doctrine du salut, & de régler la discipline ecclésiastique, ils s'appliquoient encore à enseigner les lettres divines & humaines; même la poësie, l'arithmétique, & l'astronomie, autant que ces sciences pouvoient être utiles à l'Eglise. Ils firent servir cette derniere connoissance, sur-tout au discernement du véritable dimanche de la Pâques, afin d'abolir la fausse supputation des Irlandois & des anciens Bretons, qui s'obstinoient contre l'usage de toutes les autres églises de l'univers, à célébrer cette fête dès le quatorzieme de la lune, lorsqu'il tomboit en dimanche. Ils vinrent à bout de rendre l'église d'Angleterre toute Romaine, tant pour cette célébration & toutes ses suites, que pour diverses autres pratiques de discipline concernant les habits & la tonsure des clercs, la structure & la décoration des églises, les études de l'Ecriture & des canons, les offices divins & les cérémonies ecclésiastiques.

Auparavant leurs couronnes n'étoient que des demis cercles.

IV.

Theodore se souvenant que le pape Vitalien lui avoit recommandé en partant de Rome l'état de l'abbé Adrien, dont il connoissoit le désintéressement, l'obligea de prendre l'abbaye de saint Pierre de Cantorbery, appellé autrement de saint Augustin, vacante par la cession de saint Benoît Biscop qui étoit venu de Rome avec eux, & qui leur avoit servi d'interprete dans les commencemens. Il employa les plus excellens ouvriers qu'il put trouver, & il en forma lui-même plusieurs pour travailler sous son autorité, & suivant les conseils d'Adrien à la réformation des mœurs. Il établit de bons évêques & de bons prêtres, déposa ceux qui étoient vicieux. Il bâtit divers monasteres. Il tint deux conciles pour le rétablissement de la discipline, l'un à Herdfort * l'an 673, l'autre six ans après à Hedtfeld au pays de Kent. Dans ce dernier il fit admirer la diligence avec laquelle il tâchoit d'aller au devant des maux dont l'Eglise étoit menacée. Car quoique les désordres que causoient les erreurs des Monothelites & des Eutychiens dans l'Orient, semblassent ne regarder l'Angleterre que de fort loin, il les y fit condamner, & prit toutes les précautions possibles pour garantir de ces héréfies les églises de cette isle. Le pape Agathon avoit une si haute estime de la capacité de Theodore, qu'il fit différer, dit-on, pendant quelque tems la célébration du sixieme concile général qui se tint l'année d'après à Constantinople, dans l'espérance d'y faire aller ce prélat, qu'il n'appelloit point autrement que le philosophe & le docteur de la grande isle de Bretagne. Mais une vieillesse de soixante & dixhuit ans lui ôta cette satisfaction. Les évêques & les prêtres du pays le

L'an 671.

673.

* ou Herudford.

L'an 679.

680.

Epist. Agath. P. in act. 4. vj. syn.

respectoient en effet comme leur maître. Les princes & les grands le regardoient comme l'arbitre de leurs différens & le pacificateur des troubles qui s'élevoient parmi eux. La confiance qu'ils avoient en lui, & la persuasion où ils étoient de sa droiture & de son intelligence faisoient, qu'ils lui remettoient leurs querelles avec leurs intérets entre les mains.

V. Le zele qu'avoit Theodore pour rétablir la pureté des mœurs & faire garder une exacte discipline, telle que le prescrivoient les saints Canons, le fit penser à une chose qu'il avoit vûe en usage chez les Grecs, & dont il n'avoit pas encore d'exemple en Occident. Ce fut de composer un Pénitentiel, c'est-à-dire un recueil des peines canoniques prescrites aux péchés sélon les dégrés de leur énormité; ouvrage qui sembloit être de grande utilité dans l'administration du sacrement de la Pénitence, & dont il ne s'éoit point encore vû de formulaire ni de modele chez les Latins. On ne peut nier que ce livre n'ait augmenté encore la réputation de son auteur. Les copies s'en communiquerent bientôt par tout l'Occident; & il est surprenant qu'une si grande multiplication n'ait point encore fourni les moyens de le donner entier au public. Baronius témoigne qu'il l'avoit dans sa bibliotheque. Spelman dit aussi qu'il l'a vu entier à Cambridge en Angleterre, & les titres des chapitres qu'il en a donnés en font foi. Cependant ceux qui ont voulu le faire revivre de nos jours, ont eu besoin de toute leur industrie & de toute leur diligence pour en recueillir des fragmens. Il y auroit bien de l'injustice à rendre notre Saint coupable ou responsable de tous les mauvais Pénitenciels que des auteurs moins éclairés & moins judicieux que lui ont prétendu faire dans les sieles suivans à l'exemple du sien, & qui n'ont presque servi qu'à ruiner la bonne discipline, à favoriser la cupidité des hommes, & à autoriser le relâchement. On veut que ce que nous avons sous le nom de Theodore ne soit point sans quelques erreurs; mais tant qu'on ne nous produira point son original dans son intégrité & dans sa premiere pureté, nous serons en droit de rejetter ces erreurs sur ceux qu'on soupçonne d'avoir altéré son Pénitenciel, en y mêlant des choses étrangeres. On ne peut que louer le zele de ceux qui ont entrepris la défense de saint Theodore sur cela. Mais n'auroit-il pas mieux valu prendre le parti de l'excuser que celui de le justifier, touchant le sentiment qui suppose que dans l'ancienne Eglise il n'y auroit point eu de pénitence publique pour les péchés cachés, si griefs qu'ils puissent être.

An. 51. n. 24. T. 1. concil.

L. Dachery t. 9. spicil. Jac. Petit. edit. 1677. 2. vol. G. Cave hist. litter. p. 327. Du Pin siecl. p. 127. 140.

Nous sommes obligés d'avouer que Theodore avec toute l'intelligence qu'il avoit des Canons, avec tout le zele qu'il avoit pour les faire observer, n'a point laissé de manquer de lumiere ou de force pour les garder lui-même dans la cause de son confrere S. Wilfrid évêque d'Yorck. On ne peut nier qu'il ne se soit oublié à l'égard de ce saint homme, par un effet de la foiblesse à laquelle les plus saints se sont trouvés sujets, lorsque Dieu les a laissés à leurs propres mouvemens. Mais il faut avouer aussi qu'il s'est reconnu, qu'il a expié sa faute par la pénitence, & qu'il s'est réconcilié avec saint Wilfrid avant que de mourir. Ceux qui voudront en voir des preuves, pourroient consulter la lettre que Theodore même écrivit à Ethelrede roi de Mercie touchant le renouvellement de son amitié avec Wilfrid qu'il avoit fait déposer injustement. Le dernier acte de la répara-

V. la vie de S. Wilfrid. au 12. octob.

Wil. Malm. hist. pontif. Anal. l. 3. f. 151. Concill. coll. t. 6. col. 1383.

tion qu'il lui fit de cette injure, fut le défir qu'il marqua fur la fin de fes jours de l'avoir pour fon fucceffeur fur le fiege métropolitain qu'il occupoit.

VI. L'an 690. Theodore après avoir fouvent prédit qu'il ne pafferoit pas quatre-vingt huit ans, mourut le XIX de feptembre de l'an 690, ayant gouverné fon églife avec toute la vigilance, tout le zele & toute la charité d'un véritable pafteur pendant l'efpace de 21 ans, trois mois & 26 jours depuis fon entrée en Angleterre. Il fut enterré dans l'églife de faint Pierre de Cantorbery, lieu ordinaire de la fépulture des évêques de la ville. Bede témoigne que toutes les églifes d'Angleterre firent plus de progrés fous fon épifcopat feul, qu'elles n'avoient fait fous celui de tous ceux qui l'avoient précédé. Sa mémoire a toujours été en grande confidération à Cantorbery, où on l'a honoré comme faint fans aucune interruption, principalement depuis fa tranflation faite fur la fin de l'onziéme fiecle, jufqu'à la révolution arrivée à l'églife Anglicane par le fchifme des Proteftans. Les anciens martyrologes ne font pourtant pas mention de lui; fa fête eft marquée dans le Romain moderne au XIX de feptembre.

Mab. fæc. 2. p. 1030. &c.

Pour ce qui eft de faint Adrien, il furvécut à faint Theodore de près de dix-neuf ans encore, & continua l'ouvrage du Seigneur jufqu'à la fin avec un courage, une fidélité & une patience infatigable Il forma dans fon abbaye de faint Pierre un grand nombre de difciples, qui entretinrent après lui la piété & les fciences par toute l'Angleterre. Il mourut comblé de graces & de mérites le neuf de janvier de l'an 709, & fut enterré dans une feconde églife de fon monaftere, dédiée fous le nom de la fainte Vierge. Le martyrologe Romain ne parle pas de lui, mais fon nom fe trouve dans prefque tous les autres modernes.

Bed. l. 5. c. 21. L'an 709.

Bolland. d. 9. januar. p. 595.

IX. Siecle.

V. SAINTE POMPEUSE, *Vierge & martyre en Efpagne.*

I. POMPOSE ou POMPEUSE étoit de la ville de Cordoue en Efpagne, née de parens qui y tenoient un rang confidérable, mais qui s'y diftinguoient encore plus par leur piété que par leurs richeffes ou par les les charges de leur famille. Ceux-ci voyant que leurs enfans formés fur leurs exemples & fur leurs inftructions, fe portoient volontiers à renoncer au monde pour fe confacrer au fervice de Dieu, vendirent prefque tout leur bien pour bâtir un double monaftere à deux ou trois lieues de la ville dans les montagnes qui bornent fon territoire vers le feptentrion. Il fut apellé Pignamellard * ou Pillemellar, à caufe d'une roche de ce nom, au pied de laquelle il étoit fitué, & dédié fous le titre de faint Sauveur. Ils s'y retirerent enfuite avec toute leur famille & beaucoup d'autres perfonnes de leur parenté. Pompeufe leur fille étoit encore jeune lorfqu'elle y entra; mais elle s'éleva beaucoup au-deffus des foibleffes de fon âge, par la vigueur avec laquelle on lui vit embraffer toutes les aufterités de la vie réguliere après qu'elle eut fait fes vœux entre les mains du vénérable Felix qu'on avoit établi abbé de la communauté des hommes & directeur de celle des religieufes. Elle fe foutenoit dans l'innocence, la pureté des mœurs & la fimplicité chrétienne par fes jeûnes, fes veilles & fon affiduité à la priere. Elle étudioit avec une application toute particuliere l'Ecriture fainte, dont les vérités fervoient de matiere à fes mé-

Eulog. memor. l. 3. c. 2.

* Roche du Miel.

ditations continuelles. Cette divine lecture l'occupoit le jour & la nuit. Rien ne contribuoit tant à la consoler dans ses peines : elle y trouvoit toujours de quoi se fortifier de plus en plus dans ses saintes résolutions, & en recevoit toutes les lumieres nécessaires pour se conduire sûrement dans les voies de son salut. Depuis que la persécution excitée contre les Chrétiens par les Mahométans, qui étoient les maîtres du pays, eut ouvert le chemin au martyre, Pompose pour mériter d'en cueillir la palme, redoubloit ses ferveurs, ses abstinences, ses prieres, attendant avec quelque sorte d'impatience, que Dieu lui en présentât l'occasion. Souvent elle essaya de rompre les chaînes qui la retenoient dans son cloître pour aller devant le tribunal des persécuteurs rendre le témoignage qu'elle devoit à la foi de Jesus-Christ ; mais on éluda toujours son zele. Ses parens & ses supérieurs voyant qu'après avoir arrêté ses premiers efforts, elle ne relâchoit rien de cette ardeur qu'elle avoit pour courir au martyre, furent obligés de la faire garder, & l'enfermerent fort étroitement dans le fond du monastere. Mais ayant appris la nouvelle du combat & de la mort de sainte Colombe religieuse du convent de Tabane son intime amie, dont nous avons parlé au XVII de ce mois, elle se sentit animée de telle sorte, qu'elle ne put plus garder de mesure avec les hommes. Elle trompa l'un de ses freres qui étoit aussi l'un de ses gardes. Celui-ci par une disposition toute particuliere de la volonté de Dieu, étant resté seul auprès de sa cellule pendant que les autres gardes s'étoient retirés pour reposer après le minuit, & ayant été ouvrir la porte à quelqu'un de dehors, s'étoit contenté de ne la fermer qu'au verrouil.

L'an 853.

Pompose profita de cette inadvertance, se glissa sans bruit pendant que son frere avoit le dos tourné, s'échappa du monastere ; & marchant à la faveur des ténebres, elle se trouva aux portes de Cordoue avant le jour. Elle alla se présenter au juge dès que la sale des audiances fut ouverte ; & lui fit une exposition généreuse de sa foi, & lui parla avec une hardiesse surprenante contre les impostures & les impuretés du faux prophête Mahomet. Ce juge que la conduite de plusieurs autres martyrs avoit déja tout accoutumé à des exemples d'une semblable liberté, comprit tout d'un coup ce qu'elle demandoit ; & pour la satisfaire, il la condamna à avoir la tête coupée devant la porte du palais. C'est ce qui fut exécuté dès le jour même, qui étoit le dix-neuf de septembre de l'an 853, sous le regne de Mahomet qui avoit succédé depuis un an au roi Abderrama son pere auteur de la persécution. Le corps de la Sainte fut jetté dans la riviere, d'où il fut retiré sur le champ par des ouvriers qui le mirent dans une fosse, & le couvrirent de terre sans cérémonie. Trois semaines après il en fut levé par des religieux qui le porterent à l'église de sainte Eulalie dans le village de Fragelles, près de la ville de Cordoue. Il y fut enterré aux pieds de celui de sainte Colombe son illustre amie, où les prêtres & les religieux lui firent des funérailles, auxquelles les infidelles ne jugérent pas à propos de s'opposer. L'Eglise n'a pas cru devoir refuser les honneurs d'un culte public à la mémoire de ces saintes, non plus qu'à tous les autres martyrs de cette persécution des Mahometans à Cordoue, qui semblent s'être présentés d'eux-mêmes au supplice sans beaucoup de nécessité, après l'apologie que saint Euloge a faite de leur con-

duite. Le martyrologe Romain fait mention de sainte Pompeuse au dix-neuf de septembre, deux jours aprés sainte Colombe.

XX. JOUR DE SEPTEMBRE.

VIII. Siecle.

SAINT EUSTACHE & ses Compagnons Martyrs.

I.

Combef. act. S. Eust. p. 85. Front. Kal. p. 138.

L'Eglise Romaine honore aujourd'hui l'un de ses plus célebres martyrs sous le nom de saint EUSTACHE; nom qui paroit corrompu de celui d'*Eustathe* que lui donnent les Grecs, ou de celui d'*Eustoche* que l'on trouve dans quelques anciens calendriers de l'Eglise de Rome. Dans le culte qu'elle lui rend, elle lui associe sa femme *Tatiane* à qui on a donnné le nom appellatif de *Theopiste*, & ses deux fils *Agape** & *Theopiste*, qui furent les compagnons de son martyre. Ce jour est aussi celui que les Grecs ont destiné à la fête de saint Eustache, & qu'observent encore ceux qui suivent leurs rits comme les Russiens ou les Moscovites. Les Latins ont presque toujours été partagés sur ce sujet, & Rome même au VIII siecle faisoit sa fête le XXI de septembre, jusqu'à ce que l'établissement de celle de S. Mathieu ait donné occasion de l'avancer au jour précédent, & quelquefois au XIX, comme le marque le martyrologe de Wandalbert, où le Saint est appellé Eustathe comme chez les Grecs. Il paroit par celui de Florus qu'on la faisoit en France le premier jour de novembre dés le tems de Charlemagne; & que du tems de Charles-le-Chauve son petit fils on la remettoit au lendemain à cause de la fête de la Toussaints; de même que l'établissement de la commémoration des Morts la fit passer depuis au troisieme de ce mois auquel plusieurs églises du royaume la célebrent aujourd'hui. Usuard l'avoit placée en l'un ou l'autre de ces deux derniers jours, suivant l'usage de son siecle & de son pays; & c'est par une des licences que Molanus a prises sur cet auteur qu'elle se trouve maintenant au XX de septembre dans son martyrologe, conformément à l'usage de Rome.

* au Agapit.

Ephemer. p. 42. Boll. t. 1. mai. Front. supr.

Spicil. t. 5. Bed. mart. proleg. t. 2. mart. Boll.

Molan. ad Us. fol. 134.

Le silence du vénérable Bede & d'Adon de Vienne, comme celui des calendriers anciens de la France, nous fait connoitre que cette fête n'étoit encore que locale aux VIII & IX siecles, & qu'elle n'étoit pas généralement reçue par tout l'Occident. Il y avoit dès lors à Rome une église du nom de ce Saint qui étoit une diaconie ou un titre de diacre, comme elle l'est encore aujourd'hui pour un cardinal; mais les sacramentaires de ces tems-là n'avoient point encore d'office marqué pour cette fête. Ce qu'il y avoit de remarquable dans les cérémonies de la fête, étoit la célébration des Agapes ou des repas de charité qui s'y faisoient à la maniere des anciens fideles, & qui étoient accompagnés de grandes libéralités envers les pauvres. L'oraison qu'on y récitoit & dont on nous a conservé la formule, marquoit » que l'on demandoit à Dieu pour celui qui faisoit cette pieuse dépense, la grace » d'être associé dans le ciel à tous » les Saints, & particuliérement à » saint Eustache dont il avoit eu intention de suivre l'exemple & d'honorer la mémoire dans ces aumônes. » La fête n'étoit encore que simple au milieu du seizieme siecle; & même le pape Pie V en avoit de-

Spicil. t. 10.

Front. supr.

Baron. not. ad mart. pag. 399.

Gavant. pag. 165.

puis ôté la leçon de matines pour y mettre l'homelie de la vigile de saint Mathieu. Mais le pape Urbain VIII l'érigea en fête semidouble l'an 1625, sur les instances que lui en fit Maurice cardinal de Savoye, diacre du titre de saint Eustache ; & elle est devenue double sous les pontificats suivans par un décret du pape Clement IX.

II. On dit que le corps de saint Eustache a toujours été conservé dans l'Eglise de son nom à Rome jusqu'au douzieme siecle, vers le commencement duquel on dit qu'il fut transporté en France, & déposé dans l'abbaïe de saint Denys. On ajoute que ce fut à cette occasion que l'abbé Suger fit bâtir la chapelle de son nom dans l'église de cette abbaïe ; & que les reliques que l'on croyoit être de saint Eustache furent mises au-dessus de l'autel dans une chasse de bois, dorée de fin or. Il s'y fit pendant tout ce siecle & le suivant beaucoup de donations qui y firent croître la dévotion des peuples & le culte du Saint. On fit une nouvelle chasse d'argent enrichie d'or & de pierreries dans laquelle on transporta les reliques qui y furent religieusement conservées, jusqu'à ce que l'an 1567, la chasse fut dérobée par des Huguenots durant les troubles du royaume. Avant cet accident on en avoit tiré quelque ossement pour être transporté à Paris dans l'église paroissiale de saint Eustache, qui portoit auparavant le titre de saint Agnès, que l'on ne laisse pas de regarder toujours comme la premiere titulaire du lieu. Quelques-uns estiment que le nom du martyr saint Eustache ne s'est communiqué à cette paroisse que par une erreur formée sur le nom de saint Eustase abbé de Luxeû que le vulgaire de Paris appelloit Eustache, & qui étoit titulaire d'une petite église proche celle de saint Agnès.

Sauss. p. 816. & 640. Doublet. pag. 317. 318.

III. Voila ce qui regarde le culte de l'illustre martyr saint Eustache. Il seroit à souhaiter que nous pûssions y joindre quelque chose de l'histoire de sa vie, & découvrir les fondemens d'un édifice si ancien. Mais on nous en a ôté les moyens depuis qu'on s'est avisé de donner un tour de roman à cette histoire. La fidélité que nous devons apporter à l'exécution de notre dessein, qui est de ne nous attacher qu'à la vérité historique des faits dans la vie des Saints, nous oblige de renvoyer ce qu'on pourroit dire de celle de saint Eustache à ceux qui voudront se charger de traiter de la nature & de l'usage des pieuses fictions. Ils diront mieux que nous si les actes de la vie & du martyre de ce grand Saint font du nombre des vrayes fables, c'est-à-dire un discours inventé pour former les mœurs par des instructions déguisées sous les allégories d'une action ; ou si ce n'est que le caprice de l'imagination d'un homme qui n'auroit cherché qu'à surprendre & à divertir. Ce qu'on en peut dire en général, c'est que la chose ne valoit pas la peine d'abandonner le vrai pour le merveilleux, si le sujet ne devoit pas être mieux traité. Le vrai-semblable qui devroit y régner n'y paroit presque nulle part ; & l'instruction qui sembleroit en être la fin ou le fruit, n'y peut être que dangereuse, s'il est vrai que cet ouvrage contienne diverses choses contre la foi, comme l'ont observé quelques sçavans. Le cardinal Baronius, qui ne pouvoit se persuader que le fonds de l'histoire de S. Eustache fut absolument faux, & qui en jugeoit avec sa prudence ordinaire, semble avoir pris le parti de l'abandonner en reconnoissant qu'on avoit ajouté beaucoup de choses à la verité.

Till. p. 627. t. 2. & pag. 246.

J. Hesselius. cens. vit. SS. p. 625. t. 1. Baron. ann. 120. n. 6.

Till. p. 627. M. de Tillemont qui avoue que cette histoire est fort célebre parmi les Grecs & les Latins, témoigne qu'elle passe communément pour un *vrai Roman* parmi ceux qui savent faire le discernement des pieces fausses d'avec les véritables; prenant droit sur leur jugement de la solidité duquel il ne croit pas qu'on puisse douter, il s'est dispensé de rien dire des actions & des avantures que l'on attribue à saint Eustache. M. Fleury s'est aussi expliqué sur cela par son silence d'une maniére très-intelligible à ceux qui savent quel est le dessein de l'histoire de l'Eglise qu'il a composée. Les continuateurs de Bollandus promettent de nous démêler ce qu'il y a d'invention poëtique dans les actes de saint Eustache; & l'on doit leur en savoir gré par provision.

Papebr. Ephem. t. 1. mai. proleg. p. 42.

AUTRES SAINTS DU vingtieme jour de Septembre.

VI. Siecle.

I. SAINT AGAPET PAPE.

Lat. RUSTICUS AGAPETUS.

I. Anast. bibl. & all pontific. Liberat. Carth. breviar. c. 21.

AGAPET Romain de naissance, fils du Prêtre Gordien, fut clerc d'abord dans l'église des martyrs saint Jean saint Paul à Rome, puis diacre & recteur de la même église. Il donna aux fidelles de la ville une si haute opinion de son mérite, qu'après la mort du pape Jean II, arrivée le XXI d'avril de l'an 535, le clergé & le peuple s'accordérent à le mettre en sa place, dès la premiere convocation de l'assemblée. Il fut sacré le dimanche suivant qui étoit le XXVIII du même mois; & il commença les fonctions de son pontificat par l'examen qu'il fit des décisions du concile de Carthage assemblé peu de tems auparavant pour le rétablissement de la foi catholique & de la discipline dans l'église d'Afrique d'où Belisaire avoit chassé les Ariens après la conquête qu'il avoit faite de tout le pays sur les Vandales & sa réunion à l'empire. Mais avant que de répondre à la lettre synodale des évêques d'Afrique adressée à son prédécesseur, il délivra l'église Romaine d'un fâcheux scandale causé par les reproches que lui faisoient ses envieux touchant la conduite que le pape Boniface II avoit tenue quatre ou cinq ans auparavant à l'égard de Dioscore son concurrent au souverain pontificat. Boniface ne s'étoit point contenté de faire déclarer Dioscore schismatique & antipape, en quoi on n'auroit peut-être pas trouvé beaucoup à redire. Mais on avoit été choqué des manieres inhumaines dont il avoit proscrit sa mémoire après sa mort arrivée trois semaines environ depuis leur commune élection. Car aprés lui avoir fait un procès assez leger pour cause de simonie, il l'avoit excommunié sans observer toutes les formalités prescrites aux censures légitimes, & avoit obligé les prêtres & les évêques de souscrire à cet anathême. Agapet qui avoit été témoin des plaintes que l'on en avoit faites sous le pape Jean II successeur de Boniface voulut y remédier dès son avenement au pontificat. Il assembla son clergé & son peuple dans son église, & jetta dans le feu en leur présence tous les actes de cette condamnation avec la sentence de l'anathême; en quoi il travailla plus encore pour la mémoire de Boniface, que pour celle de Dioscore.

L'an 535. Papebr. conat. p. 79. Baron. ad an. 535. & 536. Anast. in Agap.

II. Concill. coll. epist. pontif.

L'empereur Justinien qui régnoit depuis neuf ans, ayant appris l'élection du pape Agapet lui envoya aussi-

aussi-tôt sa profession de foi selon l'usage où étoient les empereurs catholiques de Constantinople, & le pria de confirmer celle qu'il avoit envoyée de même au pape Jean son prédécesseur. Agapet y satisfit ; & ne fit point difficulté de condamner, comme ce prince le demandoit, Cyrus député des Acémetes moines de Constantinople & de ses adhérans, parce qu'ils étoient convaincus de Nestorianisme. Il l'avertit en même-tems que s'il approuvoit & s'il confirmoit sa profession de foi pour la faire ensuite recevoir aux autres, ce n'étoit pas pour autoriser la licence que prendroient des laïques de quelque condition qu'ils fussent de faire la fonction des prédicateurs & des docteurs de l'Eglise ; mais seulement parce que la créance de ce prince se trouvoit conforme aux regles des saints Peres. Le pape répondit ensuite aux prélats du concile d'Afrique, & en particulier encore à Reparat évêque de Carthage, sur ce que l'empereur l'avoit prié que l'on conservât l'épiscopat aux évêques Ariens qui renonceroient à l'héréſie pour rentrer dans l'église Catholique. Il fut d'avis qu'on les traitât avec douceur & honnêteté, mais qu'on ne leur rendît pas les honneurs dont ils jouissoient parmi les hérétiques, persuadé qu'eux mêmes ne les rechercheroient pas s'ils étoient véritablement convertis & pénitens. Agapet donna ensuite toute son application à guérir les playes que l'héréſie & la barbarie avoient faites à l'Eglise depuis près d'un siecle sous les Gots & les Vandales. Considérant que l'ignorance qu'ils avoient introduite dans tous les lieux de leur domination & dans Rome même avoit donné entrée à quantité de vices honteux, il prit des mesures pour établir des écoles publiques de theologie dans cette ville ; & le célebre Cassiodore qui étoit encore alors tout puissant à la cour des Gots en Italie se joignit à lui pour seconder ces beaux desseins & pour les étendre encore à d'autres instructions. Mais les troubles de la guerre en traverserent l'exécution.

Cassiod. praef. l. divin. lect.

III. *Procop. bell. Gothic. l. 1.*

Cependant les progrès que faisoient les armes de l'empire sous la conduite de Belisaire, qui après la conquête de l'Afrique les avoit transportées en Sicile, firent tant de peur à Theodat roi des Gots en Italie, prince timide & poltron, que non content de céder toute cette isle à l'empereur Justinien, par un accord qu'il fit avec son ambassadeur Pierre, il promit encore de lui envoyer tous les ans une couronne d'or du poids de 300 liv. & 3000 Gots à son choix. Comme on le connoissoit sans cœur, on le poussa encore plus loin; on lui fit promettre qu'il ne condamneroit plus à mort, & n'éléveroit plus aux charges sans la permission de l'empereur ; & que dans tous les actes il ne seroit nommé que le second. Craignant que ces conditions ne fussent pas acceptées de Justinien, il promit sous main à son ambassadeur de lui céder le royaume, au cas qu'il les refusât, & de se contenter d'une pension pour mener une vie privée selon sa qualité, plutôt que de se résoudre à la guerre. Justinien ayant sçu ces dernieres résolutions, rappella Belisaire dans l'espérance que Theodat les exécuteroit de bonne foi. Mais ce prince s'étoit bientôt repenti de tant d'avances. Il voulut raccommoder ses affaires, & crut que personne ne seroit plus propre que le pape Agapet, pour lui faire obtenir sa paix à des conditions plus favorables que celles dont il étoit demeuré d'accord. Il lui écrivit pour le porter à entreprendre une ambassade en son nom

Liberat. brev. c. 2.

à Conſtantinople ; il écrivit auſſi au ſénat pour y joindre des perſonnes choiſies de ſon corps. Ne les trouvant pas auſſi ardens à le ſervir qu'il le ſouhaitoit, il menaça de faire le carnage dans Rome, s'il n'étoit promptement obéi. Les ames lâches ſont ordinairement cruelles ; & l'on avoit tout ſujet de craindre que ce roi barbare n'exécutât la menace. C'eſt ce qui obligea le pape à partir avec Pierre ambaſſadeur de Juſtinien qui retournoit à Conſtantinople. Saint Gregoire le Grand nous apprend qu'il guérit en chemin un homme qui ne ſavoit ni parler, ni marcher après avoir éprouvé la foi de ſes parens & avoir dit la meſſe pour lui. Agapet arriva ſur la fin de l'hyver à Conſtantinople, où il ſongea beaucoup plus aux affaires de l'Egliſe, qu'à celles du roi des Gots. Il fut traité de l'empereur avec aſſez de conſidération & de reſpect ; mais ce prince lui fit connoître qu'il ſavoit diſtinguer l'ambaſſadeur du roi des Gots d'avec le vicaire de Jeſus-Chriſt. Agapet fidele à ſa négociation, fit tous ſes efforts pour obtenir la paix de Juſtinien. Mais ce prince étoit trop engagé, & il avoit des arrhes trop ſûres de la conquête de l'Italie ; pour en retirer les troupes qu'il y avoit fait entrer. C'eſt pourquoi il fit trouver bon au pape qu'il ſuivît les raiſons qu'il avoit de ne pas écouter ſes propoſitions.

L'an 535. 536.

Greg. M. dial. l. 3. c. 3.

IV. Agapet connoiſſoit l'eſprit du patriarche de Conſtantinople Anthime, qui avoit ſuccédé depuis quelque mois à Epiphane, par les pratiques de l'impératrice Theodore, protectrice de l'héréſie qui l'avoit tiré de Trébizonde, où il étoit évêque. Sachant que c'étoit un Eutychien qui ſe couvroit du manteau de la foi catholique pour tromper l'empereur, & pour ſe maintenir ſur ſon ſiege, il ne voulut point avoir de communication avec cet homme. L'empereur le preſſoit fort de le voir ; & Agapet s'en deffendoit toujours. Juſtinien ſe tint enfin offenſé de cette conduite, & il s'emporta une fois, juſqu'à lui dire que s'il refuſoit plus long-tems de voir le patriarche, il l'envoyeroit en exil. Alors le pape ſans s'étonner lui répartit en ces termes : » Je penſois être venu » vers un empereur très-chrétien ; » mais à ce que je vois, j'ai trouvé » un Diocletien. Sachez pourtant que » je ne crains pas vos menaces ; mais » pour vous convaincre qu'Anthime » eſt hérétique, faites-lui confeſſer » ſeulement qu'il y a deux natures en » Jeſus-Chriſt ; & s'il le fait, je com» munique avec lui. L'empereur manda auſſi-tôt le patriarche au palais, & lui propoſa de reconnoître & de confeſſer les deux natures en Jeſus-Chriſt. Anthime s'en deffendit, & Juſtinien s'appercevant qu'il avoit été trompé, fit excuſe au pape de ſon emportement, lui rendit tous les honneurs que l'on pouvoit attendre d'un prince Chrétien, & que ſa prévention lui avoit fait ſuſpendre ; il chaſſa enſuite Anthime du ſiege patriarchal, & de la ville de Conſtantinople, & pria Agapet d'ordonner en ſa place Mennas abbé du grand convent de ſaint Sanſon dans Conſtantinople, homme très-orthodoxe. L'impératrice choquée au vif du traitement fait à ſa créature Anthime, ne ſe contenta pas de lui donner une retraite ſûre avec ſa protection ; elle voulut encore le venger d'Agapet, elle réſolut de traverſer celui-ci dans tous ſes deſſeins. Elle gagna quelques évêques de cour, & les rendit miniſtres de ſa paſſion. Elle avoit attiré d'ailleurs à Conſtantinople beaucoup de prêtres, d'abbés & de moines Eutychiens, par la faveur qu'elle donnoit à l'héréſie. C'é-

An aſt. in Agap.

Liberat. brev. c. 22.

toient tous gens dévoués aveuglément à ses volontés, & qui ne s'étudioient qu'à corrompre la foi des Catholiques. Le nouveau patriarche Mennas se mit en état de remédier à ces desordres. Plusieurs prélats & d'autres ecclésiastiques orthodoxes se joignirent à lui ; & croyant devoir profiter de la présence du pape Agapet, ils vinrent au nombre de quatre-vingts-douze lui présenter des requêtes, dans lesquelles ils faisoient connoître les maux que les hérétiques faisoient à l'Eglise, sur-tout en Syrie & dans le reste de l'Orient. Agapet qui les avoit déja prévenus par son zele & sa diligence, & qui avoit déclaré de nouveau Anthime excommunié, interdit de toute fonction ecclésiastique, & privé encore de son évêché de Trébizonde qu'on lui avoit réservé au cas qu'il se reconnût, envoya toutes ces requêtes à l'empereur, & le pria d'employer l'autorité que Dieu lui avoit donnée pour purger l'empire, & principalement la ville impériale, de l'hérésie dont on l'infectoit impunément contre ses intentions.

Concil. CP. sub Menna.

V. Cependant il travailloit fortement à faire de son côté tout ce qui pouvoit dépendre du ministere apostolique, & il se préparoit à quelque chose de plus efficace encore, & plus éclatant que tout ce qu'il avoit fait, lorsque Dieu content de son zele & de sa fidélité, le retira à lui après une maladie de peu de jours. Il mourut selon l'opinion la plus vrai-semblable le XVII d'avril de l'an 536 après onze mois & trois semaines de pontificat. Son corps fut transporté de Constantinople à Rome, où il arriva au mois de septembre suivant ; & jamais funérailles de rois ne furent plus magnifiques, ni plus célebres que les siennes. On y vit un grand nombre d'évêques venus de toute l'Italie, une multitude de prêtres & de moines accourus des pays les plus éloignés. Le peuple qui avoit déja beaucoup de preuves de sa sainteté faisoit connoître par ses pleurs & ses cris combien il étoit sensible à sa perte après avoir si peu de tems profité des douceurs de son gouvernement. Il fut enterré dans l'église de saint Pierre au Vatican le XX de septembre, qui est le jour auquel sa fête est marquée dans le martyrologe Romain. Les Grecs la font le XVII d'avril, ce qui sert encore de préjugé à l'opinion de ceux qui prennent ce jour pour celui de sa mort, puisqu'il mourut parmi eux. On la trouve aussi dans quelques martyrologes modernes des Latins rapportée au XXII d'avril, auquel il semble effectivement qu'Anastase le bibliothecaire a voulu marquer sa mort. Liberat diacre de Carthage auteur de ces tems-là, nous fait remarquer que ce saint Pape étoit savant & habile, principalement dans les sciences ecclésiastiques ; mais nous ne voyons pas d'autres écrits de lui que quatre lettres qui regardent les affaires de l'église d'Afrique & des Gaules. Nous n'avons pas cru devoir rapporter une histoire de saint Agapet, qui se trouve dans le Pré spirituel touchant une accusation qu'on dit qu'il avoit reçue trop légérement contre un évêque, dont on suppose qu'il reconnut ensuite l'innocence & la sainteté. Ce n'est point par le desir d'épargner à sa mémoire la confusion de cette faute, puisqu'on ajoute qu'il la répara fort avantageusement ; mais c'est par la crainte de débiter un conte après un auteur crédule & facile à l'excès sur les visions & les prodiges.

Papebr. conat. p. 79.

Baron. an. 536. n. 59. & seqq.

Anast. in Agap.

Brev. c. 21.

Prat. Spir. c. 150.

RENVOI.

* Saint EULOGE prêtre de Cordoue, martyr sous les Mores au neuvieme siecle. Voyez au jour XI de mars.

XXI. JOUR DE SEPTEMBRE.

SAINT MATHIEU APOSTRE & Evangeliste.

I. *Math. 9. 9. Marc. 2. 14. Luc. 5. 27.* MATHIEU appellé encore d'un autre nom *Lévi* étoit fils d'Alphée, & selon toutes les apparences du pays de Galilée d'où étoient les autres Apôtres. Il étoit receveur ou commis aux impôts qui se levoient dans une des villes de cette province, sur le bord de la mer de Tiberiade, que l'Evangile appelle autrement Mer de Galilée, & Lac de Genezareth; & quoique Tertulien ait prétendu qu'il n'y avoit que des Gentils qui fussent Publicains; personne n'a jamais douté que saint Mathieu qui étoit de cette profession, ne fût Juif de religion, lorsqu'il fut appellé par Jesus-Christ. On croit qu'il demeuroit ordinairement à Capharnaüm où Jesus-Christ s'étoit procuré un logement depuis le commencement de sa prédication. Mais il avoit son bureau hors de la ville, sur un passage qui étoit près de la mer de Galilée. Il y avoit plus d'un an que le Messie annonçoit le royaume des cieux par toute la province; & il venoit de guérir un paralytique dans Capharnaüm, lorsque retournant du côté de la mer, il passa par le lieu où étoit Mathieu. Le voyant assis au bureau de sa recette, il lui dit de le suivre. Mathieu se leva aussi-tôt, quitta tout & le suivit. C'est ce qu'il fit sans déliberation, sans répartie, sans objection, sans demander du tems pour y penser, pour y dresser ou rendre ses comptes, pour régler les affaires de sa famille. Mais avant que d'abandonner sa maison, il y reçut Jesus-Christ, & lui fit même un grand festin, où se trouverent quantité de Publicains, & d'autres gens qu'il y convia, qui la plûpart étoient regardés comme des pécheurs publics ou gens de mauvaise vie. Les disciples de Jesus y étoient aussi, ce qui rendoit la compagnie fort nombreuse. Les Pharisiens & les Scribes déja fort jaloux de la gloire de Jesus-Christ en firent du bruit; & s'adressant à ses disciples, ils leur dirent. » Pourquoi votre Maître mange-t'il & boit-il ainsi avec des Publicains & des gens de mauvaise vie? Jesus les entendit, & prenant la parole, il leur dit. » Ce n'est pas à ceux » qui se portent bien qu'il faut un » médecin; c'est à ceux qui se portent mal. Je suis venu appeller à » la pénitence non pas les Justes, » mais les pécheurs.« Les évangelistes saint Marc & saint Luc, qui en toute autre occasion se servent du nom de Mathieu, lorsqu'ils ont à parler de ce saint Apôtre, ne l'appellent que Lévi, lorsqu'ils rapportent sa conversion. Il paroît qu'ils ont voulu ménager sa réputation, & nous faire presque entendre par leur discrétion & leur honnêteté que l'apôtre Mathieu n'auroit pas été le publicain Lévi. Mais saint Mathieu a voulu se découvrir lui-même sans déguisement; & non content de se marquer en cette rencontre du nom qui le faisoit connoître à tout le monde, il s'est encore donné depuis le titre de Publicain dans le

Tertull. de Pudic. c. 9. Hieron. epist. 146. t. 3.

Theodoret in Ps. 67. v. 28.

L'an 31.

Hier. in Math.

Math. 9. 9.

dénombrement des Apôtres, ce que n'ont pas fait les autres. Ce n'étoit plus qu'un effet de son humilité & de la reconnoissance perpétuelle qu'il avoit de la miséricorde que Dieu avoit exercée à son égard. Car il avoit très-parfaitement renoncé à la profession des Publicains, dès le moment de sa vocation; & il ne retourna jamais à son emploi depuis sa conversion, quoique saint Pierre & les autres Apôtres qui avoient abandonné aussi leur métier, leurs filets & leurs barques pour suivre J. C, ayent repris encore quelquefois l'exercice de la pesche. L'emploi de ceux-ci, comme nous le fait remarquer S. Gregoire le Grand, étoit innocent de lui-même; mais celui de S. Mathieu étoit dangereux. Et quoiqu'il pût être légitime en soi, autant qu'est légitime le droit qu'ont les princes de lever des impôts sur les peuples pour le besoins de l'état, il se peût difficilement exercer sans péché.

Greg. hom. 24. in evang.

H. Peu de tems après que S. Mathieu se fut mis à la suite de Jesus-Christ avec les autres disciples, se fit l'élection des douze Apôtres, au rang desquels ce divin Sauveur lui fit l'honneur de l'élever. Depuis ce tems jusqu'après la résurrection de Jesus-Christ, nous ne trouvons rien qui regarde en particulier la personne de saint Mathieu. Nous ne voyons même rien de fort assûré dans tout ce qu'on a dit de lui, qu'on suppose être arrivé depuis. Il en faut excepter ce qu'il a fait pour faire connoître à toute la postérité chrétienne l'histoire de la vie de Jesus-Christ son maître. C'est ce qu'il entreprit de faire quelques années après la mort de ce divin Sauveur, & selon toutes les apparences, avant que les Apôtres quittassent Jérusalem & se séparassent pour aller prêcher dans les provinces. C'est ce que les uns rapportent à l'année 39 de Jesus-Christ, & les autres à l'année 36, persuadés qu'il n'y avoit plus d'Apôtres à Jérusalem, lorsque saint Paul y vint en 37 hors saint Pierre & saint Jacques le Mineur laissé pour évêque de la ville. Saint Mathieu fut le premier qui entreprit un ouvrage si nécessaire & si glorieux à l'Eglise. On dit qu'ayant prêché quelque tems dans la Judée, & que se trouvant sur le point de quitter ce pays, pour aller annoncer la foi de Jesus-Christ dans d'autres provinces, il fut prié par les Juifs convertis, ou commis par les autres Apôtres de l'écrire, pour suppléer par ce moyen au défaut de sa présence, & de celle des autres témoins de la vie de Jesus-Christ, qui devoient aussi quitter la Judée. C'est pour cela qu'il le composa en langue vulgaire du pays, que l'on appelle communément l'Ebreu, mais qui n'étoit que le bas Syriaque meslé du Chaldaïque. L'ouvrage fut quelque tems après traduit en Grec; & il se peut faire que l'estime que l'on a eue de cette version, jointe à la licence que les Nazaréens & les Ebionites ont prise d'altérer l'ouvrage en sa langue, ait contribué à nous faire perdre l'original. Ce sont des questions que nous laissons aux critiques pour ne nous point écarter de notre dessein.

Baron an. 41. n. 15.

Sec. præf. N. T. ft. Till. t. 1. p. 390.

Euseb. hist. l. 3. c. 24.

Euseb. supr. Epiph. hær. 51. c. 4. Hier. vir. ill.

R. Simon. t. 8. N. T. p. 97.

S. Mathieu donna à son ouvrage le titre d'*Evangile*, qui veut dire, bonne & heureuse nouvelle, parce qu'en effet il ne contenoit autre chose que ce que Jesus-Christ avoit qualifié de ce nom. C'étoit sa doctrine ou sa prédication accompagnée de ses miracles, à quoi il avoit ajouté pour faire une histoire réguliere de sa vie, ce qu'il avoit pû apprendre de la sainte Vierge touchant sa naissance, & ce qui la suivit jusqu'à son batême. C'est sans doute des archives publiques qu'il a pris sa généalogie; & selon saint Augustin

De consens. evang. l. 1. c. 2. son dessein dans cet Evangile a été principalement de rapporter la race royale de Jesus-Christ & de le représenter selon la vie humaine qu'il a menée parmi les hommes. De sorte que s'il n'est pas si élevé que saint Jean, qui ne nous occupe presque que de la divinité du Fils de Dieu, il paroit plus propre d'ailleurs pour les fidéles en général, parce qu'il s'est arrêté particuliérement à rapporter les actions & les instructions dans Idem. Aug. lesquelles Jesus-Christ a tempéré en quelque sorte sa sagesse & sa majesté divine pour rendre l'exemple de sa vie plus imitable & plus proportionné à notre foiblesse.

III. Saint Mathieu ayant laissé des copies de son Evangile aux fidelles du pays, partit pour sa mission apostolique. Nous ne savons pas sûrement quel fut le pays qui eut le bonheur d'apprendre de sa bouche l'heureuse nouvelle de l'approche du royaume de Dieu & de la venue du Sauveur Ruf. l. 10. c. 9. Socrat. l. 1. c. 19. Tillem. t. 1. p. 386. des hommes. Entre les anciens, quelques-uns ont cru que c'étoit l'Ethiopie; ce qui ne peut gueres se soutenir ni de l'Abyssinie, ni des autres parties de l'Ethiopie septentrionale, à qui personne n'annonça Jesus-Christ avant le quatrieme siecle, comme nous le verrons dans la vie de saint Ambr. ps. 45. Paulin. carm. 26. & natal. xj. ed. Murat. p. 6. Frumence. D'autres disent qu'il alla en diverses provinces de l'empire des Perses, surtout dans le pays des Parthes, des Medes, de Carmanie. Les modernes ont encore enchéri sur la diversité des opinions; d'où est venue aussi l'ignorance où nous sommes du lieu, du tems & du genre de sa mort. Nous n'aurions rien sçu pareillement du genre de vie particulier qu'il avoit embrassé après la mort de son divin maître, si saint Clement d'Alexan- Clem. Pedag. l. 2. c. 1. drie, qui n'étoit pas éloigné des tems apostoliques, ne nous avoit appris qu'il ne mangeoit point de viande & qu'il se contentoit de légumes, d'herbes & de fruits pour toute sa nourriture. Il vérifioit ainsi ce qu'avoit prédit Jesus-Christ au sujet de ses disciples incontinent après qu'il l'eut appellé, & qu'il lui eut dit de le suivre. Math. 9. 14. Car comme on lui eut demandé pourquoi les disciples de saint Jean & les Pharisiens jeûnoient, & que ses disciples ne jeûnoient pas, il avoit répondu que les amis de l'Epoux ne pouvoient être dans la tristesse pendant que l'Epoux étoit avec eux; mais qu'il viendroit un tems que l'Epoux leur seroit ôté, & qu'alors ils jeûneroient.

Le même saint Clement sur la foi Clem. strom. l. 4. d'un simple disciple de Valentin * semble dire que saint Mathieu est sorti du monde par une mort naturelle & non par le martyre; sentiment qui Menol. & men. a été suivi par quelques Grecs, pendant que d'autres disent qu'il a consommé sa vie par le feu. La plûpart Florus, Ado, Usuard &c. des Latins, au moins depuis le commencement du neuvieme siecle, ont cru aussi qu'il étoit mort par le martyre; & ce qu'ils en ont dit semble ne leur être venu que du faux Abdias & du faux Hippolyte, ou n'avoir que des origines aussi corrompues ou aussi ainsi incertaines. S. Paulin de Nole Murator. Anecdot. p. 6. 7. dans une de ses poësies, composée l'an 404, & que le public vient de recouvrer d'entre celles qui s'étoient perdues, déclare fort nettement que le pays des Parthes possédoit de son tems la dépouille mortelle de saint Mathieu; ce qui suivant sa pensée nous porte naturellement à juger qu'il y est mort, comme l'ont cru encore plusieurs autres anciens. Fortunat de Fort. l. 7. c. 4. 5. Till. p. 386. Poitiers qui vivoit à la fin du VI siecle, suppose que le corps du Saint reposoit de son tems dans un lieu qu'il appelle Naddaver, dont nous cherchons encore aujourd'hui la situation. C'étoit

* Heracleon.

selon le faux Abdias une ville d'Ethiopie, où notre saint Apôtre avoit prêché, dit-on, & où il avoit souffert le martyre. Ce sentiment semble avoir prévalu dans les derniers siecles, sur celui qui met sa mort en Perse ou dans le pays des *Parthes, quoique celui-ci soit plus ancien, & qu'il ait été autrefois le plus commun & le mieux suivi.

Hier. mart. p. 158. 849. &c.

IV. C'est au moins de l'Ethiopie qu'on veut que le corps de saint Mathieu ait été transporté en Occident, où l'on s'est flaté d'avoir de ses reliques en divers endroits. On dit, mais sur la foi d'un inconnu, à qui l'on a donné le nom de saint Paulin, que le corps ou du moins le chef de saint Mathieu, qu'on croyoit être l'apôtre, fut apporté par des marchands à Leon ou Leondoul en basse Bretagne, du tems que saint Paul en étoit évêque au sixieme siecle. Ces marchands l'avoient pris en Egypte où d'autres marchands pouvoient l'avoir apporté d'Ethiopie, quoique cela ne fût gueres nécessaire pour imposer à la simplicité de gens qui ne connoissoient S. Mathieu que par l'évangile. On ajoute que ce chef fut déposé à la pointe du Continent, sur un cap où l'on bâtit ensuite en son honneur une abbaye qui subsiste encore aujourd'hui sous la regle de saint Benoît, à quatre lieues environ au-delà de Brest, & qui s'appelle *S. Mahé* du nom de notre saint Apôtre.

Alb. le Grand de Morlaix, hist. des SS. de Bret.
Boll. t. 2. mart. p. 110. n. 12.
Le Coint. an. 555. n. 21.
Bult. l. 2. c. 28. n. 2.

Une autre histoire nous apprend que le corps de saint Mathieu fut apporté en Italie au dixieme siecle, & qu'il fut déposé dans la ville de Salerne au royaume de Naples l'an 954. Le nom de saint Mathieu parut un titre suffisant pour recevoir ce dépôt sans l'examiner; & l'opinion qu'on eut de la bonne foi de ceux qui l'apporterent, fit qu'on ne s'enquit pas même du lieu où ils l'avoient pris. C'est ce qui a fait croire aux uns qu'il étoit venu de Bretagne, où nous avons vû néanmoins qu'il n'y a eu qu'une tête; aux autres qu'on l'avoit apporté de Bithynie, nom qui peut avoir été corrompu sur celui de Bretagne; au lieu que d'autres se contentent de dire d'une maniere générale, comme le martyrologe Romain, qu'il étoit arrivé *enfin* à Salerne après avoir été porté d'Ethiopie en diverses régions. De quelque personne qu'ait été ce corps saint, il fut trouvé à Salerne l'an 1080. On crut aisément que c'étoit celui de l'apôtre saint Mathieu. Le pape Gregoire VII sur cette nouvelle écrivit à Alfane évêque de Salerne pour le congratuler de l'invention de ces reliques, & pour leur faire rendre l'honneur qui leur étoit dû. Peu de tems après, le prince Robert fit bâtir une église magnifique dans la ville en l'honneur de saint Mathieu, où l'on transporta ces reliques, qui y ont toujours été depuis honorées d'un culte fort religieux.

Baron. ann. 954. n. 2. & not. mart. p. 192. 401.
Chron. Cassin. l. 3. c. 44.
Mart. Rom. d. 6. mai.
M. Anti Marsil. co. lumn. de transl. S. Math.
Greg. VII. epist. 8. l. 8.

V. Des écrivains de ces derniers siecles disent que de la ville de Salerne on apporta le chef de saint Mathieu en France; qu'on le déposa dans l'église de Beauvais, & qu'on se contenta d'en lever le haut du crâne pour le porter à Chartres où on le mit dans l'église de Notre-Dame. Mais il en est parlé d'une autre maniere dans un necrologe du XIII siecle fait pour l'église de Beauvais. On y trouve que Milon ou Miles de Nanteuil évêque de cette ville, apporta le chef de saint Mathieu en son église cathédrale au retour de son voyage de Constantinople du tems de Philippes Auguste qui mourut en 1223. C'étoit un reste sans doute de la masse confuse des reliques de Saints rassemblées pêle-mêle en monceaux, après que les soldats François & Venitiens

Sauss. mart. G. p. 641.
Ad viij. idus septemb.
Du Cang. chef. de saint Jean &c.

qui avoient pris la ville de Constantinople sur les Grecs en 1204, eurent brisé & pillé les chasses & les reliquaires avec les autres richesses des églises. L'évêque Milon n'apporta aucun titre à son église, pour vérifier une relique de cette importance. Mais comme on le connoissoit de bonne foi, on le crut volontiers sur ce qu'il s'en étoit laissé persuader, de même qu'on voulut bien croire à Amiens Walon de Sarton, lorsqu'il déclara que le chef qu'il apporroit vers le même tems, étoit le chef de saint Jean-Batiste. La relique apportée à Beauvais fut enchassée dans un précieux reliquaire, & se conserve encore aujourd'hui avec beaucoup d'honneur dans la cathédrale. On mit saint Mathieu au rang des patrons de la ville de Beauvais, & l'on augmenta sa fête d'une octave qui s'observe par tout le diocêse. Malgré toutes les prétentions de cette ville & de l'abbaye de saint Mahé en Bretagne sur le chef de saint Mathieu; on se vante en Lorraine d'avoir la même relique, au moins pour la plus grande partie dans l'abbaye de Rangeval ou Rogevaux, de l'ordre de Prémontré au diocêse de Toul à deux lieues de cette ville, du côté de Commercy. Mais tout ce qu'on a pu dire des reliques de saint Mathieu & de leur invention, n'empêchera jamais les personnes sinceres de reconnoître qu'on ne sçait rien au vrai de tout ce qui regarde son corps.

Sauss. M. p. 1179.

VI. Ce n'est pas aussi sur le fondement de ses reliques, qu'est établi le culte qui lui est rendu par toute l'Eglise. On a été un tems considérable sans assigner un jour particulier pour sa fête, parce qu'on la faisoit avec celle des autres Apôtres, premierement au XXIX de juin à l'occasion de celle de S. Pierre & de S. Paul; & depuis au XXX lorsqu'on a cru devoir faire une commémoration distincte des autres. Cette fête commune à tous les Apôtres le XXX de juin, étoit principalement pour les Grecs qui l'ont célébrée comme celles d'obligation, depuis même qu'on a assigné dans leurs églises des jours particuliers pour chacun d'eux. Celui que l'on choisit pour la fête de saint Mathieu séparément, fut le XVI de novembre, auquel l'église grecque la célebre encore avec beaucoup de solennité. L'établissement de la fête particuliere de saint Mathieu dans les églises de l'Occident, ne paroit pas fort ancien, quoique son nom ait pu avoir été mis dans les premiers martyrologes. Son office n'est point dans le sacramentaire du pape Gelase, & l'on a lieu de croire qu'il n'a été inséré dans celui de saint Gregoire, qu'après la mort de ce saint Pape. Il n'est pas même marqué dans l'ancien calendrier Romain, que l'on croit de la fin du septieme siecle. Toutefois parce que la messe de saint Mathieu s'y trouve indiquée pour le mercredi d'après la fête de saint Cyprien ou de la sainte Croix; cela a donné lieu de croire qu'on avoit retranché la fête de saint Mathieu à Rome, lorsqu'on eut détruit ou changé une église de son nom qui y étoit depuis long-tems, & dont il est fait mention dans un concile de Rome tenu l'an 499 sous le pape Symmaque; mais que l'on en avoit remis la messe à l'un des jours libres qui précédoient sa fête. Les martyrologes du nom de S. Jerôme, celui de Bede, ceux du neuvieme siecle & les suivans s'accordent tous à marquer cette fête au XXI de septembre. On la trouve encore au VII d'octobre, au premier, au VI & au XXI de mai dans quelques lectionaires, & dans ceux des martyrologes du nom de S. Jerome, qui marquent le lieu de son culte ou de sa mort en Perse. Mais le jour

Thomass. de Fest. p. 83. 84. 86. 90. 89. 458. 459.

Manuel. const. ap. Bals. &c.

jour le plus généralement reçu eſt le XXI de ſeptembre, à la fête duquel on a joint une vigile avec un jeûne. L'office de la vigile ſe trouve avec celui de la fête inſéré au ſacramentaire de ſaint Gregoire; & le jeûne s'obſerve même encore parmi les Proteſtans d'Angleterre, comme parmi nous. La fête depuis ſon établiſſement a toujours été des plus célebres entre celles des Apôtres après celles de S. Pierre, S. Paul, & S. Jean. Il n'y a que la conſidération des travaux de la moiſſon ou de la vendange, qui ait porté quelques évêques, ou à diſpenſer le peuple de l'obligation de la chomer en certains endroits, ou à la terminer après la meſſe, ou à y permettre l'agriculture en excluant les autres oeuvres ſerviles, ou enfin à la remettre au dimanche qui la ſuit ou qui la précede. Celle de ſa *Tranſlation* à Salerne eſt marquée au vingt-huit d'avril dans quelques martyrologes; mais le Romain la met au VI de mai, qui avoit déja été deſtiné au culte de notre ſaint Apôtre avant cette tranſlation. Il ſemble qu'on auroit lieu de s'étonner de voir que l'Egliſe ayant établi des jours pour honorer la *Vocation* de quelques autres Apôtres, il n'y en ait pas encore pour celle de S. Mathieu qui eſt ſi remarquable & ſi pleine d'inſtruction pour les fidéles.

AUTRES SAINTS DU vingt-unieme jour de Septembre.

I. *SAINT LO EVESQUE de Coutances.* — VI. Siecle.

Lat. LAUTO, LAUDUS, *& quelquefois* LAUDUS.

LE nom de ſaint Lô eſt célebre dans l'égliſe de France, quoi qu'il ait manqué d'hiſtorien pour faire paſſer à la poſtérité la connoiſſance des principales actions de ſa vie qui ont pu contribuer à le ſanctifier. Il fut élevé ſur le ſiége épiſcopal de la ville de Coûtances en baſſe Normandie après la mort de Poſſeſſeur qui avoit ſuccédé à Leontien au tems duquel le roi Clovis I avoit mis ce pays ſous l'obéiſſance des François. Il fut ſacré vers l'an 528 ou le ſuivant par ſaint Godard depuis évêque de Rouen métropolitain de la province, qui ſurvécut peu à cette ordination. Il n'y avoit guéres qu'un an qu'il étoit évêque lorſqu'il alla à Angers voir ſaint Aubin évêque du lieu chez qui les évêques voiſins devoient s'aſſembler pour conférer des affaires de leurs égliſes. Les autres prélats qui s'y trouverent furent Victeur du Mans, Mars de Nantes, & Melaine de Rennes le plus ancien d'entre eux qui étoit parvenu à une grande ſainteté, & qui mourut peu de tems après ſon retour. Lô fut de ceux qui allerent à Rennes lui rendre les devoirs de la ſépulture; il y retrouva les mêmes évêques qu'il avoit vus à Angers. Trois ans après il aſſiſta au ſecond concile d'Orleans convoqué des provinces qui compoſoient les états des trois rois Thierry

[Margin: Vers l'an 528. — *Vit. Melan. d. 6. jan. ap. Boll.* — L'an 530. — 533.]

d'Austrasie, Childebert de Paris & de Neustrie, & Clotaire de Soissons, qui étoient en la vingt-deuxieme année de leur regne. Il se trouva encore au troisieme & au cinquieme conciles nationaux de France tenus dans la même ville d'Orleans l'un en 538, l'autre en 549; & n'ayant pu assister en personne au quatrieme qu'on avoit assemblé l'an 541, il y envoya en sa place un prêtre de son église nommé Scubillon. Cette assiduité à se trouver autant qu'il lui étoit possible aux délibérations qui se prenoient pour le rétablissement de la discipline qui devoit maintenir la pureté de la foi & des mœurs parmi les fideles étoit une grande preuve du zele que saint Lô avoit pour la gloire de Dieu & pour le bien de l'Eglise; le soin qu'il prenoit d'ensévelir les évêques ses voisins, les prêtres, les abbés & d'autres personnes ne pouvoit être aussi qu'un effet de sa piété & de sa charité. Mais nous sommes persuadés qu'il étoit doué encore de toutes les autres vertus nécessaires à un vrai pasteur des ames qui doit l'exemple de la sainteté à son peuple. Nous n'en pouvons rien dire de plus, puisque l'histoire ne nous fournit rien autre chose, & que nous ne devons point rapporter des faits sur des probabilités ou de simples conjectures. S. Lô gouverna son église pendant plusieurs années à la faveur d'une longue & profonde paix. Il mourut dans l'espace d'entre les années 565 & 568, en laquelle on lui trouve un successeur nommé Romachaire. Le martyrologe de France marque sa fête au XXI. de septembre, & le Romain la remet au XXII. Son culte est célebre dans une ville de son nom sur la riviere de Vire entre Coûtances & Bayeux. Il l'est aussi dans les provinces d'Anjou, de la Bretagne, & du Poitou, & particuliéremnt à Thouars ville du diocêse de Poitiers sur la riviere de Thoue. Le corps du Saint y fut transporté pour être mis à couvert des insultes des Normans. On l'y conserve encore dans une abbaye du lieu qui est aux Chanoines Reguliers de saint Augustin, & qui s'appelle de son nom saint Laon de Thouars, du latin *Launus*, que l'on prononce saint Laon dans le pays de Poitou, & saint Lân en Bretagne, où est le Plé-Lan, mot venu du latin *Plebs launi*.

S. Pair, S. Marcoul, S. Scubillon, &c.

II. SAINTE MAURE, VIERGE à Troyes.

IX. Siecle.

L'an 827.

Prudent. serm. ap. Sur. p. 28. & ap. Camuz. antiq. Trice. p. 49.

MAURE fille de Marien & de Sedulie naquit à Troyes en Champagne vers l'an 827 d'une famille des plus apparentes du pays. Elle fut nourrie dans l'abondance, & élevée d'abord dans la délicatesse. Mais la grace dont il avoit plû à Dieu de la prévenir, l'éclaira si bien dans le chemin qu'il lui fit prendre pour la conduire à lui, qu'elle renonça toute jeune encore aux douceurs de la vie, aux richesses, & aux vanités du siecle pour le suivre & le servir. Plus elle avançoit en âge, plus elle se fortifioit dans ces généreux sentimens de la piété chrétienne. Elle conservoit son innocence & la pureté de ses mœurs sous la conduite de sa mere qui étoit une dame de beaucoup de vertu. Lorsque son frere Eutrope quitta le monde pour se consacrer au service de Dieu dans l'état ecclésiastique, il crut lui faire un compliment fort agréable de lui déclarer qu'il la faisoit riche en se dépouillant, & que c'étoit pour elle tout le patrimoine qu'il abandonnoit, afin de lui faire un parti plus avantageux dans le mon-

de, & de lui procurer un grand mariage. Mais il fut fort surpris d'entendre sa sœur parler des richesses avec beaucoup de mépris, & s'expliquer des vues qu'elle avoit sur un époux immortel à qui il falloit apporter autre chose que des qualités corporelles & des biens périssables. Ainsi Eutrope disant adieu au monde, étoit encore rempli des pensées du monde ; au lieu que Maure demeurant dans le monde traitoit deja des choses du ciel, comme si elle n'eût plus été du monde. Aussi fit-elle connoître bientôt après à ses parens les dispositions de son cœur à cet égard ; & sur la proposition qu'ils lui firent d'un bon parti, elle leur déclara qu'elle avoit absolument renoncé au mariage, & pris sa résolution de consacrer sa virginité à Jesus-Christ. Marien son pere vivoit en homme du monde qui aimoit le siecle. Il employoit ses richesses & son crédit à satisfaire ses desirs, & il étoit entré dans les voyes larges qui ne pouvoient le conduire qu'à sa perte. Sa fille Maure gémissoit de le voir dans un état si dangereux. Elle jeûnoit, elle prioit, elle pleuroit devant Dieu pour en obtenir la conversion de son pere. Elle fut exaucée ; & ce pere qui avoit d'ailleurs beaucoup de bonnes qualités naturelles, se sentant touché de Dieu, résolut de changer de vie. Il ne fit point difficulté de prendre sa fille pour sa guide dans la voye étroite où il vouloit entrer pour trouver son salut, quoique son fils Eutrope fût deja diacre & capable de le conduire dans la vie spirituelle. Maure mena son pere à l'évêque saint Prudence pour lui faire faire la confession de ses péchés & le soumettre à la pénitence. Le saint évêque surpris d'un spectacle si nouveau ne sçut qu'admirer le plus ou la docilité & la soumission d'un vieillard, ou la prudence & le courage d'une jeune fille. Le pere demeura toujours fidelle depuis ce tems à la grace de sa conversion, se réconnoissant rédevable après Dieu de sa nouvelle vie à celle à qui il n'avoit procuré qu'une naissance charnelle. L'évêque n'employa point d'autre ministre qu'elle, pour continuer sous lui l'ouvrage du salut de son pere, qui après avoir mené une vie fort pénitente mourut entre ses bras plein de confiance en la miséricorde de Dieu, & fut enterré dans l'église des apôtres saint Pierre & saint Paul qu'il constitua héritiere de ses biens.

La bienheureuse Maure continua de vivre auprès de Sedulie sa mere, avec autant de retraite & de perfection qu'elle auroit pu faire dans un cloître. Tout son tems étoit employé à la priere, à des œuvres de charité, ou à un travail des mains pour le service des autels & des églises. Elle avoit soin des lampes de la cathédrale, & y fournissoit l'huile qu'elle y mettoit de sa main. Elle en usoit de même pour les paremens d'autel, les autres ornemens d'église & les habits sacerdotaux ; & ne se contentant pas d'en acheter souvent les étoffes de ses deniers, elle travailloit aussi à les faire, ou à les raccommoder. L'évêque saint Prudence releve fort haut le présent qu'elle lui fit d'une aube qu'elle avoit filée, tissue & blanchie de ses mains ; & dit que toute les fois qu'il s'en servoit à l'autel il se sentoit animé d'une ferveur extraordinaire pour les saints mysteres, & pour le renouvellement de la vie spirituelle. Maure s'étoit fait dès l'enfance une habitude de passer toute la matinée à l'église où elle entroit avant matines & d'où elle ne sortoit qu'après sexte. Il y avoit dans cette église trois tableaux de Jesus- II.

Christ, dans l'un desquels il étoit représenté comme un enfant entre les bras de sa mere, le visage fort doux & plein de grace; le second étoit un Crucifix où le Sauveur étoit dépeint en âge d'homme attaché en croix, le visage tout défait, & comme expirant; dans le troisieme on le voyoit glorieux le visage plein de majesté mais terrible, assis sur un trône pour juger les vivans & les morts. Ces trois états de J. C. avoient fait en elle une impression si vive & si profonde qu'ils sembloient être devenus tout l'objet de la dévotion qu'elle avoit à ce divin Sauveur. Tous les jours elle se prosternoit devant ces trois tableaux, y faisoit une priere particuliere, & une méditation sur ce que lui suggéroit l'idée qu'elle avoit des trois mysteres qu'ils représentoient à ses yeux. On étoit accoutumé à la voir réguliérement se présenter devant les trois tableaux, & personne n'y faisoit presque plus de reflexion sur la fin. Saint Prudence dans le tems qu'il sortoit du chœur la remarquoit comme les autres; mais quoi qu'il en fût peut-être plus touché, il laissa passer plusieurs années sans oser satisfaire la curiosité qu'il avoit toujours eue de pénétrer dans cette singularité. Il ne le fit que dans la derniere maladie de la Sainte, lors qu'étant auprès de son lit pour l'assister & pour écouter les dispositions de ses dernieres volontés, il prit la liberté de lui demander pourquoi elle se prosternoit ainsi devant les trois images successivement, & pourquoi elle demeuroit si long-tems dans ces postures. La Sainte ne pouvoit se résoudre à lui répondre jusqu'à ce que se voyant extrémement pressée par une personne de ce poids à qui elle devoit obéissance, elle lui dit, » Vous » saurez qu'étant devant la premiere » de ces images j'entendois ordinai» rement un enfant pleurer dans le » sein de sa mere; devant la seconde » j'entendois les gémissemens & les » sanglots d'un homme mourant; & » devant la troisieme j'entendois ton» ner la voix d'un homme plein de » menaces & d'effroi, mais qui me » rassûroit d'une verge d'or qu'il avoit » à la main. « Saint Prudence voulant approfondir la chose, lui demanda comment elle pouvoit avoir entendu des voix différentes d'une matiere inanimée comme est le bois. La Sainte lui serra la main comme pour le prier de ne la point presser davantage, se contentant de lui dire que ce n'étoit point un effet de la nature, & que Dieu avoit bien des moyens différens pour retracer en nous les mysteres de notre foi.

III. Maure avoit encore une autre dévotion réglée, qui étoit d'aller tous les mercredis & les vendredis de la semaine, pieds nuds sans linge, à jeun, en pélerinage au monastere de Mantenay, distant de deux petites lieues de la ville; & elle jeûnoit en ces jours au pain & à l'eau. L'abbé de ce monastere s'appelloit Leon, vulgairement Liey du nom d'un autre saint Abbé de Mantenay, qui avoit vécu au sixiéme siecle. La Sainte l'honoroit comme son pere spirituel & comme son maître, parce qu'il l'avoit batisée, qu'il avoit beaucoup veillé à son éducation, & qu'il l'avoit instruite dans les principes de la religion & de la pieté chrétienne. Elle avoit aussi une affection toute particuliere pour les religieux de cette maison à qui elle faisoit beaucoup de bien. Souvent elle leur donnoit des habits & des mouchoirs; & Dieu fit connoître quelquefois par des signes extraordinaires combien ces charités qu'elle faisoit à ses serviteurs lui

étoient agréables. Deux prêtres, l'un nommé Paulin, l'autre Melan qui étoit religieux à Mantenay furent guéris de la fievre par l'attouchement d'un mouchoir dont elle avoit fait présent à l'abbé Leon. Un jour Maurice diacre de l'église de Troyes lui voyant embrasser l'autel sous lequel reposoit le corps de la vierge sainte Mastidie que nous appellons *sainte Mathie*, fit signe à Saint Prudence qui étoit présent de la regarder ; ce qui dura jusqu'à la fin de sexte. Lors qu'elle se fut rétirée, & que chacun fut sorti de l'église, le saint Evêque accompagné du diacre Maurice s'approcha de cet autel, & ce diacre lui fit remarquer un ruisseau des larmes qu'elle avoit répandues au pied de cet autel. Il en ramassa de la boue, & s'en étant frotté les yeux devant S. Prudence avec la confiance qu'il avoit aux mérites de notre Sainte il fut guéri sur le champ d'une taye qu'il y avoit depuis long-tems, & obtint encore de surérogation le don des larmes pour s'entretenir dans l'esprit de componction & dans les sentimens les plus tendres de la piété. Un jour du vendredi saint que l'évêque saint Prudence prêchoit la passion entre l'heure de sexte & de none dans l'église de Saint Aventin aux fauxbourg de la ville, la Sainte qui y assistoit après avoir écouté long-tems avec son attention ordinaire se leva tout à coup, fit un grand signe de croix sur tout son corps, & demeura debout tandis que tout le monde étoit assis. Le prédicateur s'arrêta, lui demanda ce que c'étoit, & pourquoi elle se levoit contre la coutume. Maure lui répondit en tremblant qu'elle n'osoit demeurer assise pendant qu'on lisoit l'évangile dans la cathédrale. Les églises étoient fort éloignées ; cependant elle ajouta qu'elle entendoit la voix du diacre Maurice qui chantoit l'évangile. Ce discours mit tellement l'assemblée en rumeur, que saint Prudence ne put achever la prédication. Tout le monde courut à la cathédrale pour savoir ce qui en étoit. On trouva effectivement le diacre Maurice au jubé chantant l'évangile, mais d'un ton si bas à cause qu'il avoit la poitrine & la voix foible qu'on pouvoit à peine l'entendre dans l'église même. Saint Prudence n'oublia point de faire valoir ce miracle auprès des incrédules & des infidelles. Mais la Sainte confuse de l'éclat que faisoit toute cette affaire alla se jetter fondante en larmes aux pieds du Prélat pour le prier de l'étouffer & lui demander pardon de la double faute qu'elle avoit faite d'avoir troublé la parole de Dieu dans l'église de saint Aventin, & le service divin dans la cathédrale.

IV. La maladie dont Dieu voulut se servir pour rétirer sa servante des miseres de la vie, & l'appeller au ciel, fut accompagnée de diverses circonstances qui confirmérent beaucoup encore l'opinion qu'on avoit de sa sainteté. Chacun marquoit son empressement pour la venir voir en ces précieux momens. La veille de son dernier jour, comme sa chambre étoit pleine de monde, l'évêque Prudence étant près de son chevet avec les diacres Maurice & Eutrope frere de la sainte, Leon abbé de Mantenay étant de l'autre côté du lit avec quelques religieux qui récitoient des pseaumes tout bas pendant un grand silence qui n'étoit interrompu que par ses soupirs & les gémissemens de Sedulie mere de la Sainte, on entendit le son d'un instrument fort harmonieux mêlé avec celui d'une voix très-douce qui appella Maure par son nom. Toute l'assemblée en fut

fort surprise ; on chercha dedans & dehors, & l'on ne trouva point d'instrument. La Sainte recueillie en elle-même pendant ce tems-là s'étoit assoupie dans son oraison ; & l'évêque prit cette occasion pour dire aux assistans que Dieu avoit voulu faire connoître d'abord par le son harmonieux de l'instrument invisible la vérité de la voix qui l'appelloit au séjour des bienheureux, & qui la confimoit par l'odeur ineffable qui commençoit à sortir de son corps. Le lendemain qui étoit le jour de saint Mathieu, elle parut plus gaye qu'auparavant ; & en la présence de l'évêque, de l'abbé, des deux diacres & de quelques autres personnes elle fit un effort pour lever la tête dont elle fit deux infléxions du côté de son lit & deux de l'autre. L'abbé Leon voulut savoir ce qu'elle vouloit dire. » C'est pour » saluer & rémercier, répondit elle, » les quatre forts-armés qui défen- » dent mon lit, & qui empéchent que » les bêtes farouches ne m'abordent. » Hé qui, réprit Leon ? les apôtres » Pierre & Paul, répartit-elle ; & les » martyrs Gervais & Protais ; mes » quatre patrons auxquels j'ai eu dé- » votion toute ma vie. » En effet, comme la cathédrale de Troyes étoit dédiée sous le nom de saint Pierre & saint Paul, & que l'église de l'abbaye de Mantenay l'étoit sous celui de saint Gervais & saint Protais, les assiduités qu'elle avoit rendues à Dieu dans ces deux lieux saints lui avoient fait prendre une confiance particuliere en la protection des deux saints apôtres & des deux saints Martyrs qui y étoient particuliérement honorés. Après cette révérence faite en sa maniere à ses bien heureux patrons, elle se tourna vers l'évêque saint Pruden-ce & le pria de lui administrer en présence de ces Saints le sacrement de l'Euchariftie & celui de l'Extréme-onction. C'est ce qu'il fit avec plus de diligence qu'il lui fut possible. La Sainte commença ensuite l'oraison dominicale, mais étant à la seconde demande comme elle disoit au Pere céleste, *Que votre régne arrive*, il la tira à lui pour la joindre à son Epoux céleste dans la bienheureuse éternité. Elle mourut ainsi le XXI de septembre âgée seulement de vingt-trois ans vers le milieu du neuvieme siecle de l'Eglise. Vers l'an 850.

Une dame de la ville nommée Mauricienne, qui étoit sa tante, sœur de sa mere Sedulie, l'ayant assistée jusqu'à la fin avec ses deux filles Damone & Thécie s'attribua le droit de la dépouiller. Elle prit son cilice dont elle fit quatre parts. Elle en donna une à l'évêque, prétendant lui faire un riche présent, & il la reçut dans le même esprit. Elle garda les trois autres pour elle & ses filles. Elles laverent ensuite le corps suivant la coutume ; & surprises de voir l'eau devenue blanche comme le lait, elles l'allerent faire voir à l'évêque qui leur dit que c'étoit une nouvelle marque que Dieu donnoit de la pureté virginale de sa servante. Leonce fils de Damone croyant que c'étoit véritablement du lait en but avec abondance, & fut délivré à l'instant des ardeurs d'une fievre dont il étoit tourmenté. Thécie qui avoit une tache à la joue qu'elle avoit apportée en naissant qui la défiguroit extrémement, & qui déplaisoit fort à son mari, se lava le visage de cette eau, & la tache disparut. L'agréable odeur qui avoit commencé à s'exhaler du corps de la Sainte se répandit fort loin ; elle fut sentie jusques dans le monastere de Mantenay par un réligieux nommé Veran, lequel auparavant avoit entiérement perdu l'odorat. Le corps de la Sainte

fut porté à l'église, où il fut honorablement enterré; & où Dieu continua de faire divers miracles par son intercession. Nous nous sommes crus obligés de rapporter ceux dont Saint Prudence évêque de Troyes avoit été témoin, & dont il avoit fait foi dans le pangéyrique qu'il prononça en son honneur, & dont il composa ensuite le discours que nous avons encore de lui. Le corps de sainte Maure fut partagé dans la suite des tems; on en donna une portion à l'abbaye de saint Martin ès Aires, qui est aux chanoines réguliers de saint Augustin; l'autre fut mise dans l'église paroissiale du village de sainte Maure sur Seine, à cinq lieues de la ville de Troyes, de la dépendance de la même abbaye. Il s'en fit une translation le dimanche dernier jour de juin l'an 1414, lorsqu'Etienne évêque de Troyes changea ces reliques de l'ancienne chasse pour les remettre dans une de bois qu'on avoit faite de neuf. Le martyrologe Romain ne fait point mention de notre Sainte; celui de France marque sa fête au XXI de septembre.

Camuzat. not ad vit. Maur. Prompt. ant. Tric.

XXII. JOUR DE SEPTEMBRE.

III. Siecle.

SAINT MAURICE ET SES Compagnons,

dits

la LEGION THEBE'ENNE, Mart.

§ 1. HISTOIRE DE LEUR MARTYRE.

I.

Eucher. Lugd. Act. ap. Chiffl. Cont. Ruin. Tillem. Fleur.

Entre les legions qui composoient les armées Romaines au tems des empereurs Dioclétien & Maximien, il y en avoit une qui étoit toute de Chrétiens, appellée THEBE'ENNE pour avoir peut-être été levée dans la Thébaïde, lorsqu'on avoit commencé à en former le corps. On la trouve qualifiée encore du titre d'*Heureuse* par quelques anciens; & sur diverses exemples de semblables dénominations, on peut croire qu'elle l'avoit porté dans le monde avant même qu'elle l'eût mérité par le triomphe de son martyre. Cette legion avoit son quartier dans l'Orient, c'est-à-dire, en Syrie ou en Cilicie. Ses principaux officiers étoient MAURICE, EXUPERE & CANDIDE. Maurice en étoit le premier capitaine, & tenoit la place du tribun ou colonel; Exupere y faisoit la fonction de major ou de lieutenant colonel; Candide y avoit un office de senateur de l'armée, c'est-à-dire, peut-être prévôt juge ou intendant de la légion. Ces officiers n'y paroissoient pas moins les chefs par l'ardeur de leur foi, que par l'autorité de leurs charges. Les soldats de la légion répondoient parfaitement à leur zele; on ne voyoit parmi eux point de plus grande émulation, que celle de la vertu & de la piété chrétienne. Ils faisoient éclater leur fidélité & leur courage dans ce qu'ils devoient, tant à Dieu & à leur religion qu'aux princes qu'ils servoient & à l'état; & savoient allier heureusement les exercices des armes avec la pratique de l'Evangile.

Chiff. Paul. ill. Greg. Tur. glor. M. c. 75.

1. Primicerius. 2. Campiductor. 3. Senator.

L'an 286.

Il y avoit près de deux ans que Dioclétien étoit empereur, lorsqu'en 286 voulant remédier aux troubles des Gaules excités par le soulévement des Bagaudes, peuples de la campagne qui avoient pour chefs de leur révolte Amand & Elien, il voulut se donner un collègue avec lequel il pût partager le fardeau de l'empire. Il choisit Maximien Hercule, se l'associa, & se déchargea sur lui de la guerre qu'il falloit faire dans les

Gaules contre les rebelles & les barbares. L'armée que Maximien devoit conduire ne se trouvoit pas assez forte ; c'est ce qui porta Dioclétien à faire venir d'Orient la légion Thébéenne, qui pouvoit être de plus de six mille soldats sans ses officiers, s'il

Euch. p. 209. ap. Ruin.

est vrai, comme le témoige saint Eucher, que les légions fussent encore en ce tems-là composées de 6600 hommes. Mais il semble qu'il ait eu plus d'égard à ce qui devoit être suivant les anciennes institutions de la

Veget. l. 2. c. 2. 3. 6.

milice Romaine qu'à ce qui étoit actuellement en un siecle où les légions étoient fort diminuées. La légion Thébéenne étant arrivée en Italie, eut ordre de suivre Maximien dans les Gaules. Il paroît qu'on en détacha quelques compagnies pour les faire avancer jusqu'aux quartiers de Treves & de Cologne. Le reste de la légion conduit par saint Maurice accompagna le nouvel empereur Maximien, & passa les Alpes par le Milanès. Maximien fatigué de la marche, s'arrêta à Octodure ville des Veragres qu'on croit être Martinach ou Martigny en Walais. Ayant rassemblé en ce lieu les troupes qui le suivoient, il ordonna des sacrifices auxquels il voulut que tout le monde

Act. ap. Sur.

assistât, & obligea les soldats à de nouveaux sermens qui blessoient la conscience de ceux qui étoient Chrétiens, & qui alloient à les engager à

Tillem. t. 4. 424.

servir contre leur religion. La légion Thébéenne pour n'avoir point de part à ces sacrileges, passa Octodure, & alla camper à trois lieues delà, près d'une bourgade appellée Tarnat dans une vallée étroite entre les montagnes & la riviere du Rhône. L'endroit s'appelloit Agaune * à cause des roches qui l'environnoient, à vingt lieues environ de Genêve, & à six ou sept de la pointe orientale du lac. C'est le lieu que cet événement a rendu si célebre dans l'Eglise sous le nom de S. Maurice, entre le pays de Walais, la Savoye & le canton de Berne. Maximien sans pénétrer dans les intentions des officiers & des soldats de la légion Thébéenne leur envoya les ordres qu'il avoit donnés à l'armée, & leur fit entendre qu'il vouloit se servir d'eux comme des autres soldats pour poursuivre les Chrétiens, dont il avoit résolu la perte dans les Gaules.

* Acaun veut dire Roche en lang. Celt.

II.

Act. Ruin. Sur.

La légion refusa tout d'une voix d'obéir à ces ordres. Maximien, qui d'ailleurs étoit fort cruel & fort superstitieux, fut tellement irrité de cette desobéissance, qu'il ordonna qu'elle seroit décimée. La décimation étoit une peine militaire établie chez les Romains contre des corps entiers ou des compagnies qui étoient coupables ; elle consistoit à punir de mort chaque dixieme soldat sur qui le sort tomboit, & qui expioit ainsi la faute commune. Cet ordre fut exécuté sur la légion Thébéenne, sans que de tant de soldats qui avoient les armes à la main aucun se mît en devoir de deffendre son compagnon. Ceux que le sort épargnoit étoient bien éloignés d'une telle dispôsition. Au lieu de pleurer les autres ou d'envisager leur mort comme un malheur, ils les estimoient heureux de souffrir ainsi pour le Dieu qu'ils servoient. C'est pourquoi lorsque l'exécution fut achevée, ils firent une nouvelle protestation pour déclarer qu'ils n'obéiroient à personne pour commettre des sacrileges ; qu'étant Chrétiens ils ne pouvoient prendre part à l'idolatrie, & qu'ils étoient déterminés à tout souffrir plutôt que de rien faire contre la foi qu'ils avoient embrassée. Leur réponse fut rapportée à Maximien qui entra dans une fureur encore plus grande lors qu'il vit mépriser les ordres qu'il

avoit

avoit retirés après l'action pour les obliger à agir contre les Chrétiens. Il commanda qu'on les decimât une seconde fois & que l'on fît obéir ceux qui resteroient. On fit donc mourir encore chaque dixieme de la légion suivant le sort. Cette seconde exécution ne diminua rien du courage des autres, qui s'exhortoient réciproquement à demeurer fermes dans leurs généreuses résolutions. Ils étoient fortifiés principalement par les discours de leurs officiers généraux Maurice, Exupere & Candide, qui leur faisoient valoir l'exemple de leurs compagnons pour les animer à les suivre dans le ciel où le martyre les avoit déja conduits. Ce fut par leur conseil qu'ils envoyerent à l'empereur une remontrance dressée au nom de tous, & conçue à peu près en ces termes.

Eucher. ap. Ruin. pag. 292. » Nous sommes vos soldats, Seigneur; mais nous sommes en même-tems serviteurs de Dieu, & nous le confessons avec liberté. » Nous vous devons le service militaire, & à lui l'innocence. Nous » recevons de vous la paye, & nous » tenons la vie de lui. Nous ne pouvons suivre vos ordres lorsqu'ils » se trouvent contraires aux siens, » ni renoncer à Dieu notre créateur » & notre maître, qui est aussi le » vôtre quand vous ne le voudriez » pas. Tant que l'on ne demandera » rien de nous qui soit capable de » l'offenser, nous vous obéirons comme nous avons fait jusqu'à présent; » autrement, nous lui obéirons plutôt qu'à vous. Nous offrons nos » mains contre quelque ennemi que » ce puisse être; mais nous ne croyons » pas qu'il nous soit permis de les » tremper dans le sang des innocens. » Ces bras destinés à votre service » peuvent bien attaquer des impies » & des barbares; mais ils ne peuvent être employés à déchirer des » gens de bien, des citoyens & des » fideles sujets de l'empire. Pourriez-» vous, après tout vous assûrer de » notre fidélité si nous ne la gardions » pas à notre Dieu? Nous lui avons » prêté le serment avant que de vous » le prêter; vous ne devez point vous » fier au second, si nous violons le » premier. Vous nous commandez » de chercher des Chrétiens pour les » punir. En voici; nous le sommes; » il n'en faut point chercher d'autres. » Vous nous trouverez disposés à » souffrir ce que vous avez résolu » de faire souffrir à ceux que vous » ordonnez de poursuivre. Nous confessons un Dieu auteur de toutes » choses, & son Fils Jesus-Christ. » C'est tout l'objet de notre créance. » Nous avons vû égorger nos compagnons à nos yeux sans les plaindre; nous avons jugé leur sort » heureux, & nous nous sommes réjouis de l'honneur qu'ils ont eu de » souffrir pour leur Dieu. Ce n'est » ni cette extrémité, ni le desespoir » qui forme nos résolutions. Rien » n'est capable de nous porter à la » révolte; nous sommes soumis dans » les termes de nos devoirs; & si » nous avons les armes à la main, » ce n'est pas pour résister. Car nous » aimons mieux mourir innocens, que » vivre coupables. Voilà, Seigneur, » quelle est notre disposition. Si vos » ordres veulent nous porter au delà » de nos devoirs, c'est une desobéissance nécessaire que nous voulons » bien expier par les feux, par le fer, » par tous les supplices qu'il vous » plaira d'ordonner. C'est tout dire » que nous sommes Chrétiens, & » qu'ainsi nous ne pouvons faire la » guerre à des Chrétiens.

III. Une remontrance si libre ne laissa plus à Maximien aucun sujet de douter

des ſentimens & des réſolutions de toute la legion. Il deſeſpera de pouvoir vaincre une telle fermeté la voyant ſoutenue par une conſpiration ſi générale. C'eſt ce qui le porta à la faire périr toute entiére. Il donna un nouvel ordre pour faire mourir tous ces braves ſoldats, & fit marcher des troupes pour les environner & les tailler en pieces. Nos généreux martyrs ne ſe conſidérant plus que comme des ſoldats de Jeſus-Chriſt, & regardant ceux qui venoient à eux les armes à la main moins comme des ennemis que comme des bourreaux, quitterent l'épée, jetterent bas le bouclier; & ſans faire aucune réſiſtance, ils préſenterent le coû aux perſécuteurs. Ils ne crurent pas même devoir ſe défendre de paroles, eſtimant que la juſtice pour laquelle ils ſouffroient ne pouvoit être mieux ſoutenue que par leur ſang innocent. Ils ne parlerent donc que pour louer Dieu, & pour encourager leurs compagnons à demeurer fidéles à Dieu, & à imiter en quelque ſorte leur divin Maître, qui s'étoit laiſſé traiter comme un agneau que l'on mene à la boucherie & que l'on égorge, ſans ouvrir la bouche. La place fut toute couverte de corps morts, des ruiſſeaux de ſang couloient tout autour. Jamais on ne vit un ſi grand carnage ſans combat, ſans cris & ſans plainte. Ils furent depouillés comme des ennemis vaincus par ceux même qui les avoient tués & qui avoient, dit-on, reçu de l'empereur Maximien la permiſſion de profiter de leurs dépouilles pour leur récompenſe. Un ſoldat vétéran nommé VICTOR qui n'étoit point de cette légion & qui ne ſervoit plus, paſſant ſon chemin ſe rencontra au milieu de ceux qui avoient fait mourir les martyrs, & qui ſe réjouiſſoient en faiſant bonne chere de leurs dépouilles. Ils l'invitérent à manger avec eux, & lui conterent avec plaiſir tout ce qui s'étoit paſſé. C'eſt ce qu'il ne put entendre ſans horreur; & comme il ſe retiroit détestant le feſtin & les conviés, ils l'arrêterent & lui demanderent s'il n'étoit pas auſſi Chrétien. Il déclara qu'il l'étoit, & qu'il le ſeroit toujours. Ils ſe jetterent ſur lui à l'inſtant & le maſſacrerent. Il fut ainſi uni à la légion Thebéenne; & l'égliſe perſuadée que Dieu l'avoit aſſocié à la gloire de nos ſaints Martyrs dans le ciel, a cru devoir auſſi joindre à leur culte les honneurs qu'elle avoit à rendre à ſa mémoire.

§. 2. HISTOIRE DU CULTE, DE S. MAURICE, &c.

IV. L'On rapporte cette ſanglante exécution à l'an 286 ſelon l'opinion qui eſt aujourd'hui la mieux reçue; & l'on s'eſt aiſément porté à croire qu'elle étoit arrivée le XXII de ſeptembre, qui eſt le jour auquel elle eſt marquée dans les anciens martyrologes du nom de ſaint Jerôme, dans celui de Bede, & dans preſque tous les ſuivans. Après la paix rendue aux Chrétiens & la mort des perſécuteurs, l'on bâtit une égliſe en l'honneur de nos ſaints Martyrs au lieu où ils avoient ſouffert. Saint Eucher ſemble inſinuer que cela n'arriva que pluſieurs années depuis, au ſujet de la découverte de leurs corps révélée, comme on le publioit, à ſaint Theodore évêque d'Octodure qui vivoit du tems des empereurs Gratien & Theodoſe, & dans le diocêſe duquel ſe trouvoit Agaune lieu de leur martyre. Il rapporte un miracle arrivé pendant qu'on le bâtiſſoit en faveur d'un ouvrier payen qui s'y convertit.

Eucher. ſupr. p. 293.

Il en ajoute un autre arrivé de son tems à une dame * paralytique qui fut guérie par l'intercession de ces Saints, & témoigne qu'il s'en étoit fait beaucoup d'autres en ce lieu pour la délivrance des possédés & la guérison des malades. Saint Gregoire de Tours en raconte aussi diverses merveilles que l'on peut voir dans son traité de la gloire des Martyrs. Le même Saint qui vivoit près de 150 ans après saint Eucher, trouva de leurs reliques dans l'église de saint Martin de Tours où on les avoit mises longtems avant qu'il fût évêque de cette ville. On ne peut presque pas douter qu'il n'y en eût aussi dans la cathédrale de la même ville qui a long-tems porté le nom de saint Maurice, & qui l'a encore pour patron. Mais il y a assez peu d'apparence à ce qu'on a publié qu'elles y avoient été apportées par saint Martin même.

* Femme de Quintius.

L. 1. glor. M. c. 76. & 75.

Hist. Fr. l. 10. c. 31. n. 19.

On veut qu'une grande partie des corps de tant de saints martyrs ait été jettée dans le Rhône, & que plusieurs des villes situées sur cette riviere en ayent profité. La ville de Vienne croit avoir eu la tête de saint Maurice, & l'avoir déposée dans l'église des saints Maccabées. Il en est devenu le patron, & la cathédrale de cette métropole est dédiée sous son nom. On prétend que l'on en détacha depuis la machoire pour être transportée à Orcamp, qui est une abbaye sur l'Oyse à une lieue de Noyon, par Simon évêque de cette ville qui en étoit le fondateur. Un de ses bras a été, dit-on, transporté à Angers, où quelques-uns ont voulu nous faire croire même que saint Martin avoit déja mis du sang des saints Martyrs, comme à Tours. On ne peut nier au moins que la cathédrale d'Angers ne soit sous le titre & la protection de saint Maurice, comme celle de Vienne, & comme l'est encore celle de Mirepoix, où il ne faut pas douter que l'on n'ait porté aussi quelqu'une de ses reliques, pour servir de fondement à cette dédicace. Il s'en est distribué en plusieurs autres endroit du royaume *. La ville de Paris pour sa part, en montre dans les églises de saint Benoît, des Celestins, de saint Martin des Champs, du Val-de-Grace, & du college des Jesuites. Celle de Senlis en possede jusqu'à douze chasses dans la seule église du Prieuré de saint Maurice, qui appartient aux Chanoines réguliers de saint Augustin. Ce fut le roi S. Louis qui les fit venir de l'abbaye de saint Maurice en Walais; & l'évêque Robert de Cressonsac en fit la translation dans la Chapelle que ce Prince bâtit exprès pour y garder ce nouveau trésor. Elle servit d'église au Monastere que saint Louis fonda sous le nom de la sainte Vierge & de saint Maurice; & elle fut dédiée en sa présence le premier jour de juin de l'an 1264, qui fut aussi le jour de la translation de toutes ces reliques. On dit que ce qui étoit resté du corps de saint Maurice, aprés tant de distributions a été enfin transporté à Turin en Piémont par les soins du duc de Savoye Charles Emmanuel bisayeul du Duc aujourd'hui regnant. Mais si l'on en croit Ditmar évêque de Meersburg qui écrivoit au commencement de l'onzieme siecle, le corps de saint Maurice avoit été transporté avec ceux de quelques-uns de ses compagnons à Magdebourg en Saxe dès l'an 961 par le roi d'Allemagne Othon I, qui fut fait empereur l'année suivante.

Sauss. p. 645. & 782.

Vers l'an 1130.

Ap. Sur. p. 224. initio.

*Celles d'Orleans furent brûlées avec les autres par les Huguenots du 16. siecle.

A. m. Sp.

Sauss. p. 645. 646.

Ditm. chron. l. 2.

Baron. an. 961. n. 3.

V.

Indépendamment de tant de reliques éparses sous les noms de saint Maurice & de ses compagnon, qui ont fait consacrer une infinité d'églises en leur honneur, par tout le royau-

me, dans la Savoye, & dans la haute Allemagne, on peut assûrer que leur culte a toujours eu beaucoup d'étendue depuis son établissement dans l'église d'Occident. Le concours de la dévotion des peuples à leur tombeau étoit fort grand du tems de saint Eucher de Lyon, qui ne mourut qu'au milieu du cinquieme siecle. On venoit de diverses provinces y offrir de l'or, de l'argent, & d'autres riches présens. Ce fut pour y faire aussi le sien, pour leur rendre son culte & obtenir leur intercession, que ce saint Evêque écrivit leur histoire vers l'an 445. Il l'adressa à Salvius ou Silvius évêque du lieu où ils reposoient, c'est-à-dire d'Octodure ou Martinach, dont le siege n'étoit pas encore transporté ou uni à celui de Syon ou Sitren en Walais. On sçait que saint Sigismond roi de Bourgogne depuis sa conversion à la foi catholique procurée par saint Avit de Vienne, avoit une dévotion toute particuliere à ces saints Martyrs. Il fit bâtir à Agaune le célebre monastere qui a depuis porté le nom de saint Maurice, qui a été regardé pendant quelque tems comme un chef d'ordre, à cause de la regle de Tarnat bourgade voisine, où il y avoit déja quelques cellules de solitaires qui y furent jointes, & sur-tout de l'office perpétuel qu'il y établit & qui fut imité par d'autres. Ce fut vers le même tems que l'office de leur fête fut introduit dans les églises de France autant qu'on en peut juger par un sacramentaire qui étoit d'usage sous nos rois de la premiere race, & qui dura jusqu'à la fin du huitieme siecle. Le pelerinage d'Agaune ou de l'abbaye de saint Maurice, devint dans la suite l'un des plus célebres de l'Occident, mais l'on ne peut dissimuler que les richesses qu'il produisit, n'ayent fait quelque tort à sa premiere discipline.

Bulg. l. 2. c. 22. n. 2. Greg. Tur. hist. l. 13. c. 5. Gl. M. c. 75.

Thom. cod. sacr. p. 373.

Le monastere fut mis depuis en la disposition des Bénédictins, des mains desquels il passa enfin dans celles des Chanoines réguliers. La fête du vingt-deux de septembre, outre Agaune & toutes les autres églises dont saint Maurice est devenu le patron, a été observée de précepte en plusieurs endroits, même où il ne l'étoit pas. Au neuvieme siecle Ahyton évêque de Basle fit un capitulaire pour laisser cette fête à la dévotion volontaire des peuples, comme celle de saint Martin de Tours, & celle de saint Remy de Reims. La solennité en a diminué encore depuis; & elle est restée d'office semidouble dans la plûpart des églises de France. Elle a été enfin reçue à Rome & dans les lieux du rit Romain, à titre de fête simple vers le milieu du seizieme siecle. Entre les autres fêtes plus particulieres ou moins importantes de saint Maurice, on peut compter celle du dix-sept d'octobre, qui se fait à Vienne pour le recouvrement de ses reliques, celle du second de décembre qui se fait à Angers pour la réception de son bras; & celle du douze de mai qui se fait à Tours pour la translation ou réception des reliques du même Saint.

Thomass. des Fest. l. 1. c. 6. n. 18.

Gavant. pag. 165.

Sauss. p. 782. & 964.

Boll. t. 3. mai. p. 4.

§. 3. DES COMPAGNONS DE S. MAURICE LES PLUS CONNUS.

VI. S. Exupere.

SAint EXUPERE dont nous avons parlé comme du premier des officiers de la légion Thébéenne après saint Maurice, & que plusieurs qualifient Enseigne, après le second auteur de l'histoire de leur martyre, est honoré d'un culte à part le VIII de juillet. C'est le jour auquel on prétend que son corps fut transporté à l'abbaye de Gemblours en Brabant, du tems de l'empereur Othon, lorsque

Molan. ind. ss. Belg. f. 28. p. 2. Sauss. d. 8. jul.

la fondation de ce monaſtere étoit encore toute récente. Il eſt le ſecond patron de cette égliſe, qui fut dediée ſous ſon nom, comme ſous celui de ſaint Pierre. C'eſt à ſon occaſion que l'on fait dans cette abbaye une grande ſolennité de ſaint Maurice & de toute la légion le XXII de ſeptembre. On dit que l'on y garde encore aujourd'hui une grande partie de ſes reliques; maniere de parler pour inſinuer que ſaint Guibert fondateur de ce monaſtere n'y apporta point le corps entier, ou qu'il s'en eſt fait diverſes diſtributions depuis ſa dépoſition à Gemblours.

Henſch. t. 5. mai Boll. p. 260.

VII. S. Innocent. Le ſecond auteur de l'hiſtoire du martyre de cette ſainte légion, rapporte que long-tems après la mort de ſaint Maurice, le Rhône découvrit le tombeau de ſaint INNOCENT l'un de ſes compagnons. Il dit que ſon corps fut levé par trois évêques voiſins qui étoient ceux de Genêve, d'Aoſt, & de Syon, qui étoit alors le diocéſain d'Agaune ou ſaint Maurice. Ils le mirent dans l'égliſe de l'abbaye avec les autres; & parce que l'évêque de Syon eſt nommé Protais dans cette tranſtation, & que ce Protais aſſiſta au Concile de Châlon ſur Saone l'an 644; on conjecture que cette découverte pourroit bien être arrivée vers le milieu du ſeptieme ſiecle. La mémoire de cette tranſtation s'eſt renouvellée tous les ans, & la fête en eſt marquée dans le martyrologe de France au dix-ſept de juin. Le bruit de cette découverte ſe répandit enſuite de telle ſorte, qu'il excita la dévotion de pluſieurs égliſes, qui voulurent avoir de ſes reliques. Celle de Vienne ſe vante d'en avoir eu un os de la jambe; ce qui a fait inſtituer chez elle une fête ſemidouble de ſaint Innocent en particulier le XXI de mai. Celle d'Angers croit auſſi qu'on lui en a envoyé le chef, & elle en fait la fête le XXIV d'avril. On parle cependant d'une tranſlation de la tête de ſaint Innocent de la légion Thébéenne, que l'on ſuppoſe avoir été faite à Auxerre l'an 862 avec celle des corps prétendus du pape ſaint Urbain & de ſaint Tyburce; ce qui a encore moins d'apparence de vérité. Si l'on en croit d'autres relations anciennes, Hilduin abbé de ſaint Denys avoit déja fait venir le corps entier de ſaint Innocent de l'abbaye de ſaint Maurice vers le même tems que ceux de ſaint Sebaſtien, ſaint Tyburce d'Italie; & celui de ſaint Cucufat d'Eſpagne ſous l'empereur Louis le Debonnaire. Ce corps enfin ſi ſouhaité par les fidelles ou un autre ſous ſon nom fut tranſporté au diocêſe de Cologne l'an 1070.

Act. ap. Sur. p. 222.

Sauſſ. d. 17. jun.

Boll. t. 5. mai. p. 8.

Boll. t. 3. april. p. 261. & 171. n. 4.

Boll. t. 6. mai. p. 16. 17. ex Herico.

Boll. t. 3 apr. 171. n. 4. t. 6. mai. p. 18.

On joint à ce Saint un compagnon particulier appellé ſaint VITAL; & ils ſont nommés enſemble dans de très-anciens martyrologes, & dans quelques exemplaires du ſacramentaire de ſaint Gregoire. Oudry Vital, Anglois de naiſſance, moine d'Ouche ou de ſaint Evroul en Normandie, hiſtorien célebre qui vivoit au douzieme ſiecle, écrit qu'on lui changea ſon nom Anglois qui étoit rude & qui choquoit les oreilles des Normans, & qu'on lui fit prendre celui de Vital l'un des compagnons de ſaint Maurice, dont célébroit alors le martyre. A Sibourg qui eſt une abbaye célebre des Bénédictins à quatre lieues de Cologne, l'on honore des reliques de ſaint Vital & de ſaint Innocent, que l'on prétend avoir été de la légion Thébéenne; & l'on y fait la fête de la tranſlation de ces reliques le XIII de mai.

S. Vital. Ruin. p. 287. Florent. p. 850. 852. Ord. Vital. l. 13. hiſt. eccl.

Boll. t. 3. mai. p. 187.

VIII. S. Ours. S. Victor. Comme toute la légion n'étoit pas raſſemblée à Agaune dans le tems qu'elle fut attaquée par les perſécu-

teurs, il est aisé de se persuader comment on aura fait mourir en d'autres endroits ceux des soldats qui en avoient été détachés sur des ordres que Maximien aura donné de les

Eucher ap. Rein. p. 293.

poursuivre. Saint Eucher parle de deux saints Martyrs qu'il nomme OURS & VICTOR, qu'on disoit de son tems avoir été de cette légion, & avoir souffert le martyre à Soleurre sur la riviere d'Aar, ville capitale d'un des cantons catholiques de Suisses.

Florent. pag. 852.

Leur fête est marquée au xxx de septembre dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, dans le Romain moderne, dans ceux d'Adon, d'Usuard, & des autres; & l'on

Sur. sept. p. 350.

veut que ce jour ait été celui de leur martyre, dont l'histoire est rapportée dans des actes que Surius a publiés,

Ado d. 20. sept. & chron. an. 288.

mais qui n'ont nulle autorité. Il y est dit comme dans Adon, qu'Ours & Victor s'étoient échappés d'Agaune pour fuir la cruauté de Maximien; à

Till. p. 428. Fredeg. c. 22. Le Coint. an. 602. n. 1.

quoi il n'y a gueres d'apparence. Le corps de saint Victor fut transporté de Soleure à Genêve, où il fut trouvé sous Clotaire II, en la septieme année du regne de Thyerry roi de Bourgogne, qui étoit de Jesus-Christ l'an 602.

IX.

Solutor, Adventor, Octave.

On dit qu'il y eut aussi beaucoup de soldats de la même légion mis à mort par le commandement de Maximien en divers endroits de la Gaule Cisalpine, principalement dans les provinces du Piémont & du Milanès. On met entre les plus célébres les saints SOLUTOR, ADVENTOR & OCTAVE, dont parle saint Ennode de Pavie dans ses vers, & avant lui saint Maxime de Turin, de qui nous avons encore deux homelies ou sermons faits à leur

Ennod. carm. Max. Taur. hom.

sujet. Nous n'y apprenons pourtant autre chose, sinon que ces Saints dont le second est appellé *Adventice* au lieu d'Adventor, avoient été martyrisés à Turin, & que leurs reliques y étoient, comme elles y sont encore aujourd'hui, mais dans l'église des Jesuites qni est consacrée sous leur nom. Autrefois leurs corps reposoient dans une abbaye située aux faux-bourgs de la ville, mais détruite l'an 1559. Les actes que l'on produit de leur martyre, n'ont pas grande autorité & ne méritent gueres de créance,

Till. p. 699. Boll. t. 2. febr. p. 656. ubi de S. Juliana.

quelque antiquité qu'on veuille leur donner. Ils disent comme ceux de saint Ours & saint Victor que ces trois Saints s'étoient échappés d'Agaune, pour éviter la mort qu'ils trouverent à Turin, hors Solutor qui se sauva encore de cette ville blessé d'un coup d'épée & s'enfuit jusqu'à Yverée où il fut exécuté. Cette conduite convenoit peu à des martyrs. On peut au moins convaincre de fausseté le fait de saint Solutor par l'autorité de saint Maxime, qui suppose qu'il étoit mort à Turin avec les deux autres. Ces actes

Boll. t. 2. jan. p. 252. Sauss. suppl. p. 1081. Ferrar. It. ss. p. 716. Florent. p. 988.

suivis de quelques martyrologes mettent la mort des trois au xx de janvier que d'autres ont pris pour le jour de leur translation, qui est marquée d'ailleurs au XXII du même mois. Mais les martyrologes du nom de saint Jerôme, mettent leur fête au xx de novembre, & sont suivis en ce point par Usuard, par le martyrologe Romain & par d'autres. Il y sont honorés comme les patrons de la ville de Turin.

S. Sebastien. S. Alvere.

A Fossano, qui est une autre ville de Piémont, l'on honore deux autres soldats de la légion Thebéenne sous les noms de saint SEBASTIEN & de saint ALVERE le second jour de janvier. On prétend qu'ils furent tués près du lieu où l'on a depuis bâti cette ville, par des gens envoyés pour les poursuivre, supposant qu'ils avoient pris la fuite comme ceux qui furent martyrisés à Turin & à Soleurre. Mais

Boll. t. 1. jan. p. 81.

ce qu'on en dit n'eſt pas mieux appuyé que ce que nous avons rapporté des autres à cet égard. Leurs corps demeurerent long-tems cachés dans l'égliſe paroiſſiale d'un village près de Foſſano. Ils furent découverts dans deux tombeaux de pierre avec des inſcriptions qui marquoient ce qu'ils étoient ; & furent tranſportés dans la grande égliſe de cette ville l'an 1427, le ſecond de janvier, qui eſt le jour que l'on a choiſi pour célébrer leur fête.

Maurice, Georges, Tibere. Boll. t. 3. apr. p. 266. Henſch. ibid.

A Pignerol dans la même province, on fait la fête le XXIV d'avril, de trois martyrs que l'on prétend auſſi avoir été ſoldats de la même légion. Ils y ſont nommés MAURICE, GEORGES & TIBERE. On dit que les actes de leur martyre périrent au ſiecle ſeizieme dans le pillage que les Huguenots firent de cette ville. Leurs corps furent heureuſement ſauvés par la précaution que l'on avoit eue de les ſouſtraire à leur fureur. Les troubles des guerres cauſées par l'héréſie étant appaiſés, Charles Emmanuel duc de Savoye, fit remettre honorablement ces ſaints corps dans l'égliſe de ſainte Marie de Pignerol, qui eſt une abbaye de Feuillans où leur culte reçoit beaucoup d'éclat, & en donne encore davantage à cette égliſe. Par ces actes perdus il paroiſſoit que ces Saints s'étoient échappés d'Agaune comme les autres, pour éviter la cruauté de Maximien ; ce qui marque une eſpece de concert affecté entre ceux qui les ont compoſés, qui ſeul eſt capable de les rendre ſuſpects.

S. Theofrede. S. Tegule.

L'on honore encore dans le Piémont deux autres martyrs qu'on dit de la légion Thebéenne l'un nommé ſaint TEGULE ou ſaint TEOLE', autrement ſaint Thiel, l'autre ſaint THEOFREDE ou ſaint TIEFROY, nom qui n'eſt point Romain ni du ſiecle de Saint Maurice, & qui peut rendre ſuſpect ce qu'on en publie. Quoi qu'il en ſoit, les reliques de ſaint Theofrede ſe conſervent dans l'égliſe d'un bourg de ſon nom au diocêſe de Saluces près de Ceriſoles où l'on en fait une grande fête le VII de ſeptembre. Saint Tegule eſt honoré dans la ville d'Yverée le XXV d'octobre.

Sauſſ. p. 1165. p. 1186.

X. La ville de Milan, celle de Bergame, & quelques autres de leur voiſinage, ſe vantent auſſi de poſſéder les corps de divers martyrs de la légion Thebéenne. On void à Milan celui d'un ſaint MAXIME, à Bergame celui d'un ſaint ALEXANDRE, à Cantû près de Come au Milanès, celui d'un ſaint INNOCENT, à Serra petite ville au diocêſe de Milan celui d'un ſaint MAURICE, à Vintimille en Ligurie celui d'un ſaint SECOND, à Plaiſance celui d'un ſaint ANTONIN. On ne produit preſque point d'actes particuliers concernant l'hiſtoire de leur martyre. On dit ſeulement que quand la légion eut quitté l'armée de Maximien qui étoit à Octodure pour s'avancer à Agaune, & ne prendre point de part aux actes d'idolâtrie & de cruauté envers les Chrétiens qui y étoient ordonnés, quelques-uns ſe détacherent pour rétourner dans le Milanès par où ils avoient paſſé. De ce nombre étoient *Alexandre*, que l'on qualifie enſeigne, CASSIUS, *Second*, SEVERIN, *Licinius*, *Maxime*, *Innocent* & *Maurice*, tous réſervés par une providence particuliere de Dieu pour conſacrer diverſes villes du pays par l'effuſion de leur ſang. La fête de ſaint *Alexandre* ſe fait à Bergame le XXVI. d'août ; & au même jour l'on célebre à Vintimille dans la riviere de Genes celle de ſaint *Second* que l'on fait paſſer pour l'un des capitaines de la légion. Elle eſt marquée en ce jour dans les martyrologes d'Adon, d'U-

Baldeſan hiſt. Theb. p. 131. 143. Boll. t. 2. april. p. 212. 213.

S. Alexandre. S. Second.

ſuard & dans le Romain moderne. Leurs actes ſe trouvent dans le recueil de Mombritius ; mais ils ne font preſque foi de rien & n'ont nulle autorité. Selon Adon, ſaint *Second* ſouffrit avant ſaint Maurice l'officier général de la légion ; & ſaint *Alexandre* fut martyriſé quinze jours ſeulement après ſa converſion dans la ville de Bergame où il ſuppoſe ſans apparence qu'étoit Maximien.

Ado d. 26. aug. Baron. not. ad d. 26. aug.

S. Maxime.

Pour ce qui eſt de ſaint *Maxime* martyr de Milan, l'on ne rapporte aucune circonſtance de ſon martyre, non plus que de celui de ſes autres compagnons. Son corps étoit ſans culte, ſans honneur, enſéveli dans la pouſſiere & l'oubli, lorſque ſaint Charles Borromée fut fait archevêque de cette ville. Ce Saint ayant fait bâtir & richement orner une chapelle ſouterraine dans la cave de ſon égliſe métropolitaine, y tranſporta l'an 1578, les reliques de pluſieurs Saints parmi leſquelles étoit le corps du martyr ſaint Maxime qu'il mit à part en une place de diſtinction. Pour augmenter la dévotion du peuple à l'égard du Saint, il ſépara la tête qu'il renferma dans un reliquaire d'argent pour la laiſſer dans l'égliſe. Avant cela on montroit déja dans la même cathédrale une tête du martyr ſaint Maxime ; mais elle étoit d'un autre que de celui que l'on diſoit ſoldat de la légion Thebéenne. La fête de celui-ci s'y fait le XIV d'avril qui paſſe pour le jour de ſon invention & non pour celui de ſon martyre.

Baldeſ. hiſt. Theb. p. 267. Henſch. Boll. t. 1. april. p. 212. 213.

S. Antonin.

A l'égard de ſaint *Antonin* honoré le XXX de ſeptembre à Plaiſance, il y a plus de difficulté à croire qu'il ait pû être l'un des ſoldats de cette légion, comme Pierre Natal, l'auteur du martyrologe Romain, & beaucoup d'autres veulent le perſuader. Les martyrologes du nom de ſaint Jerôme le font martyr, Uſuard & d'autres n'en font qu'une ſimple confeſſeur. L'hiſtoire que l'on fait de lui reſſemble ſi fort à celle de S. Antonin de Pamiers dont nous avons parlé au ſecond jour de ce mois qu'il eſt aiſé de voir qu'on n'en a point voulu faire un ſoldat. On dit que ſon corps a été trouvé ſur la fin du quatriéme ſiecle par l'évêque ſaint Sabin qui le tranſporta, dit-on, avec ſolennité dans l'égliſe du martyr ſaint Victor laquelle porta depuis le nom de ſaint Antonin, comme du patron de la ville. La fête de ſon martyre s'y célebre le IV de juillet, & la découverte de ſon corps le XIII de novembre.

De Natalib. l. 8. Baron. not. ad M. R. Florent. pag. 887.

Boll. t. 2. apr. p. 1. 3.

XI.

S. Défendant

On pourroit mettre Saint DEFENDANT au rang des martyrs de la légion Thebéenne qui ont répandu leur ſang dans la partie de l'Italie appellée Gaule Ciſapine s'il étoit ſûr que le ſaint martyr de ce nom que l'on honore à Caſal, fût différent de celui qui ſouffrit à Marſeille. Quelques-uns eſtiment que c'eſt le même, il eſt aiſé néanmoins que dans une légion entiere, il ſe ſoit trouvé deux ſoldats de même nom, & nous avons déja vû pluſieurs Maurices, pluſieurs Victors dans celle dont il s'agit. On s'accorde aſſez à dire que ſaint Défendant écarté du corps de la légion fut martyriſé ſur les bords du Rhone avec quelques camarades qui l'avoient accompagné ; mais les uns veulent que ç'ait été dans le diocèſe de Vienne ; & ſelon d'autres, ce fut dans celui de Marſeille. Leur fête eſt marquée au ſecond jour de janvier ; mais leur nom ne paroit pas dans les anciens martyrologes, ni dans le Romain moderne. On dit que leurs corps furent trouvés ſur la fin du ſixieme ſiecle par ſaint Theodore évêque de Marſeille qui leur dreſſa un tombeau

Boll. t. 1. jan. p. 80. & 1085. Sauſſ. p. 4. 624. 1167. Gueſn. Maſſ. p. 130. G. Baldeſan. hiſt. Theb.

&

& une église au bord du Rhone. Quelques-uns ajoutent même qu'il composa les actes de leur martyre, & qu'on les lit sous son nom dans les archives de l'église de Bergame. Le culte du martyr saint Defendant est fort célebre en beaucoup de villes de la Lombardie, principalement à Novare en Milanes, à Chivas en Piémont, & à Casal au Montferrat, où l'on prétend que reposent ses reliques dans l'église des hermites. On ne voit pas quand ou comment elles y auroient été transportées de Marseille. C'est ce qui porteroit à croire que celui de Casal pouvoit bien n'être pas celui de Marseille; quoiqu'on fasse aussi sa fête au second jour de janvier. L'invention ou la translation de saint Defendant qu'on célebre le XIV de septembre est celle de Marseille qui se fit du tems de l'évêque saint Theodore & non celle de Casal.

Ferrar. cat. s. Ital.

Baldesan. hist. Theb. Carol. à Basilica P Novar. hist. l. 1.

XII. S. Thyrse, S. Boniface.

Nous avons remarqué que la légion Thebéenne étant arrivée d'Orient en Italie, il s'en fit quelques détachemens pour prendre le devant dans les Gaules, & qu'ils s'avancerent jusqu'au pays de Treves & de Cologne. On dit qu'après la mort de saint Maurice & des autres martyrisés à Agaune, Maximien ayant appris que toute la légion étoit Chrétienne, envoya le préfet du prétoire Rictius Varus dans la Gaule Belgique & les environs pour en poursuivre les restes. Ce préfet ne fut pas plutôt arrivé à Treves, qu'il en fit mourir plusieurs avec saint TYRSE qui les commandoit, & dont le corps fut trouvé l'an 1071, avec celui de saint Paulin évêque de Treves. On en fait la fête le IV d'octobre. Entre les compagnons de son martyre l'on nomme un saint BONIFACE, dont on dit que le corps fut transporté au VII siecle dans l'abbaye de Moyenmoutier en Lorraine par saint Hidulfe évêque ou chorévêque de Treves.

Annal. Trev. Till. p. 428. & suiv. Sigeb. chron. vit. S. Fel. ap. Boll. ad d. 26. mart.

XIII. S. Geréon & ses compag.

Rictius Varus continuant ses poursuites contre ce qui restoit de la légion Thebéenne fit un grand nombre de martyrs à Cologne & aux environs, & dans la multitude qu'on en produit, il n'est pas croyable que les persécuteurs n'y ayent pas enveloppé d'autres Chrétiens du pays qui n'étoient pas soldats. Dès le tems de saint Gregoire de Tours on parloit beaucoup de cinquante soldats de la légion Thebéenne, qui avoient glorieusément répandu leur sang à Cologne pour la foi de Jesus-Christ, & dont on avoit jetté les corps dans un puits. Ce Saint dit qu'on avoit bâti en ce lieu une belle église qui étoit remarquable, particuliérement pour ses dorures d'où lui étoit venu le nom des *Saints Dorés*. Quelques-uns en ont attribué la construction à sainte Helene mere de l'empereur Constantin; l'on ne peut douter au moins qu'elle ne fût beaucoup plus ancienne que le tems de saint Gregoire. On a fait depuis monter le nombre de ces martyrs jusqu'à *trois cens dix-huit*, & même encore au delà; & on leur a donné pour chef saint GEREON. L'Eglise honore leur mémoire en général au X d'octobre, quoiqu'elle soit persuadée que tous n'ont pû souffrir en un même jour. Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme en nomment quelques-uns en ce jour, & en comptent plus de trois cens dix-sept, dont ils disent que Dieu sçait les noms. Ils ne disent pas qu'ils fussent de la légion Thebéenne, & ne nomment pas même saint Gereon. Mais il est nommé dans celui de Bede à l'onzieme jour, & dans ceux du IX siecle au lendemain; & Adon nous apprend que lui & les trois cens dix-huit autres passoient pour soldats de cette lé-

Greg. Tur gl. Mart. c. 61.

Act. Gereons. ap. Sur. d. 10. octobr.

Florent. pag. 907. 908.

T. 2. mart. Boll. prælim.

gion, comme le déclare auſſi Heli-nand ou tel autre qu'ait été l'auteur des actes de ſaint Gereon que nous avons au x d'octobre dans Surius. Pluſieurs les appellent les *Saints Maures* les prenant pour un corps de troupes levées en Mauritanie.

Le corps de ſaint Gereon demeura long-tems dans l'égliſe de Cologne, que l'on croit être celle des ſaints Dorés dont a parlé ſaint Gregoire de Tours, & qui a été long-tems accompagnée d'un monaſtere de ſon nom, changé depuis en chapitre de chanoines. Il y fut cenſé perdu juſqu'à ce qu'en 1121, ſaint Norbert ayant obtenu la permiſſion de le chercher, le trouva tout entier, c'eſt-à-dire tous ſes os, hors une partie de la tête. On lui fit préſent d'une bonne partie de ce ſaint corps qu'il apporta dans ſa nouvelle abbaye de Prémontré en Picardie. Les Portugais ſe vantent malgré cela de poſſéder le chef de ſaint Gereon & quelques autres reliques de ſes compagnons apportées de Cologne dans le monaſtere de ſaint Jerôme près de Piniche, & font la fête de cette tranſlation au premier jour de mai. L'on garde dans le tréſor de Notre-Dame de Paris, le chef de l'un de ces ſaints ſoldats Maures que l'on y honore le xv d'octobre.

Vit. Norbert. ap. Bol. Pap. t. 1. jun. pag. 835. n. 49.

Boll. t. 1. mai. p. 5. col. 1.

XIV. Le territoire de Cologne eut auſſi ſes martyrs de la légion Thebéenne, non compris dans les trois cens dix-huit *, ſi l'on en croit l'auteur des actes de ſaint Gereon. De ce nombre furent S. CASSIUS, S. FLORENT, & *ſept autres* qui ſouffrirent à Bonn, ville ſur le Rhin appellée Berone ou Verone par cet auteur. Ils ſont marqués au x d'octobre dans les martyrologes du nom de Saint Jerôme, dans celui d'Uſuard & dans le Romain moderne, & l'on dit que leurs corps ſe gardent encore à Bonn qui eſt du domaine de l'archevêque de Cologne. Le martyrologe Romain met au même jour & dans le même territoire de Cologne ſaint VICTOR & ſes compagnons, qui étoient dix-ſept ſelon Uſuard. Adon ne joint à ſaint Victor que ſaint MALLOSE qu'Uſuard a pris pour un ſurnom de ſaint Gereon; & du tems de ſaint Gregoire de Tours les corps de ſaint Victor & de ſaint Malloſe furent mis dans une égliſe bâtie par Ebregiſile évêque de Cologne qui avoit tout nouvellement découvert le corps de ſaint Malloſe. Le lieu du martyre de ſaint Victor & de ſes compagnons que quelques-uns font aller juſqu'à trois cens trente, s'appelle Santan petite ville du pays de Cleves au-deſſous de Weſel ſur le Rhin; & les modernes prétendent que ce n'eſt que delà que cette ville a été appellée *les Saints.*

* Bede n'en met que 315. au ix. d'octobre.

S. Caſſius, S. Florent.

Baron. not. ad 10. octobre. Florent. p. 911.

d. 10. octobr.

S. Victor, S. Malloſe.

Greg Tur. gl. M. l. 1. c. 63.

Act. Gereon. ap. Sur. d. 10. oct.

Molan. Brouvver. &c.

Les Auguſtins de la ville de Cologne gardent aujourd'hui le corps d'un des martyrs de la légion Thebéenne, qu'ils appellent ſaint CONSTANCE, & dont ils font la fête le XXII de mars.

Boll. t. 2. avr. p. 163. Boll. t. 2. jun. p. 1.

A Wazor qui eſt une abbaye de Benedictins dans le pays de Liege ſur la rive gauche de la Meuſe entre Dinant & Charlemont, on célebre le XVI de janvier celle de deux autres Saints de la même légion appellés ſaint VICTOR & ſaint CANDIDE dont les corps furent tranſportés en ce lieu le XXIII de ce mois; mais on ne dit pas ſi ce fut de Cologne ou de Treves.

AUTRES SAINTS DU vingt-deuxieme jour de Septembre.

I. SAINTE SALABERGE

VII. Siecle. *Veuve, Abbesse de S. Jean de Laon.*

I. SAinte SALABERGE fille de Gonduin & de Saretrude naquit vers les commencemens du septieme siecle dans la terre d'Uterne ou d'Odorne, maintenant Orney ou Ornois, contrée du Baffigny & du Barrois sur les limites de la Champagne & de la Loraine. Son pere qui étoit parent de saint Ayl premier abbé de Rebais, dont nous avons parlé au xxx d'août, & des principaux seigneurs de la cour, ayant reçu un jour chez lui saint Eustase abbé de Luxeû à son retour de Baviere, où il étoit allé précher l'Evangile aux infidelles, lui présenta ses deux fils Leudwin & Fulculse, tous deux surnommés Bodon, afin qu'il les bénît. Le saint Abbé fit ce qu'il souhaittoit, & lui demanda s'il n'avoit point encore d'autres enfans. Sa femme & lui répondirent qu'ils avoient encore une fille nommée SALABERGE, mais qu'elle étoit fort incommodée, & qu'elle avoit perdu la vue depuis quelque tems. Il les pria de la lui faire voir; & lors qu'elle fut venue, il lui demanda si elle ne vouloit pas bien servir Dieu. Elle répondit qu'elle le souhaittoit de tout son cœur; & le Saint animé de cette foi qui lui avoit déja fait opérer des miracles, se sentit inspiré de travailler à sa guérison. Après un jeûne de trois jours, il lui appliqua sur les yeux de l'huile qu'il avoit bénie; & lui rendit ainsi la vue. Cette guérison nous est représentée comme un effet surnaturel de la puissance divine par Jonas auteur grave qui a écrit la vie de saint Eustase & qui vivoit de son tems, & par l'auteur de la vie de sainte Salaberge dont l'autorité est reconnue parmi les sçavans. Ce dernier qui avoit connu notre Sainte, ajoute, que Dieu accoutumé à se rendre aux prieres de ses serviteurs qui ont renoncé à leur propre volonté pour ne suivre que la sienne, accorda encore à saint Eustase pour Salaberge une seconde faveur qui fut la guérison d'un fâcheux flux de sang dont elle étoit travaillée.

Anon ap. Mabill. sæc. 1. p. 413. Bail. l. 3. c. 27 n. 3. — Vers l'an 605. — L'an 617. — 618. — *Anon. p. 424. Jonas. vit. Eust. p. 118. Mabill.*

II. Salaberge recouvra son embonpoint en peu de tems; & comme elle ne paroissoit pas moins recommandable aux yeux des hommes par sa beauté & ses autres qualités corporelles, que par sa vertu, ses parens ne se souvenant plus de ce qu'elle avoit promis à saint Eustase, la marierent contre son gré à un jeune homme nommé Richran, qui n'étoit ni moins noble, ni moins riche qu'elle. Mais étant demeurée veuve au bout de deux mois, elle se crut rétablie dans la liberté de servir Dieu; & menant une vie fort retirée, elle se mortifioit par les jeûnes & les veilles, elle assistoit charitablement les pauvres, s'appliquoit à divers exercices de piété, lisoit, méditoit, & repassoit souvent dans son esprit les instructions saintes qu'Eustase lui avoit données. Après avoir passé deux ans en cet état, elle délibéroit de se retirer dans le nouveau Monastere de Rémiremont sous la discipline de la bienheureuse Macteflede que nous appellons Maflée, & qui en étoit la premiere abbsse. Mais son pere poussé par d'autres considérations que les siennes, & par quelques intérêts de famille, la pressa de se remarier, & employa même l'autorité du roi Dagobert I pour l'y obliger. Elle se trouva ainsi engagée à

Vers l'an 622. — Vers l'an 624. — 625.

épouser le bienheureux Blandin surnommé Bason, seigneur des plus accomplis de son siecle, estimé très-particuliérement du roi, à cause de la sagesse de ses conseils, & digne d'une femme du mérite de Salaberge. Sa vertu a eu tant d'éclat que l'Eglise l'a regardé comme Saint après sa mort, & qu'on honore sa mémoire * au septieme de mai jour de sa mort, & au quatorzieme de juin jour de sa translation. Blandin & Salaberge vécurent ensemble d'une piété fort exemplaire, s'appliquant à garder religieusement ce qu'ils avoient promis à Dieu dans le batême. Ils veilloient continuellement sur eux-mêmes, faisoient de grandes aumônes à toutes sortes de pauvres, & exerçoient avec une affection toute particuliere l'hospitalité envers les serviteurs de Jesus-Christ. Ils passerent les premieres années de leur mariage sans avoir d'enfans. Salaberge craignant la stérilité s'adressa à Dieu, par un vœu qu'elle fit de consacrer à son service tous les enfans qu'il lui donneroit, s'il lui plaisoit de la rendre mere. Ellle eut trois filles d'abord, & ensuite deux garçons en moins de huit ans. L'obligation particuliere que son vœu ajoutoit à celles qu'elle avoit de leur procurer une excellente éducation, les lui fit regarder non comme étant à elle, mais comme de simples dépôts qu'elle devoit rendre à celui qui ne les lui avoit confiés qu'aux conditions qu'elle avoit offertes en les demandant. Elle les éleva donc uniquement pour le ciel, & fit par ses soins que sa famille devint une digne portion de l'Eglise. Elle se gouvernoit ordinairement par les conseils de saint Walbert abbé de Luxeû, qui avoit succédé à saint Eustase son premier directeur; & elle ne formoit guéres de desseins pour ses actions de piété, qu'elle n'en prît les mesures avec lui. Le voisinage de cette abbaye lui donnoit lieu de l'inviter souvent à venir dans sa maison; & comme il étoit plein de zele pour le salut des ames, elle en tiroit de grands secours pour travailler à la sanctification de sa famille.

* Dans l'abb. de S. Jean de Laon.

L'an 629.

III. Son mari qui de son côté s'étoit tout dévoué au service de Dieu, ayant pourvû avec elle aux moyens d'élever tous ses enfans dans les mêmes dispositions, consentit aisément qu'elle se séparât de lui, & qu'elle quittât le siecle dès qu'elle fut relevée de sa derniere couche. Salaberge ainsi délivrée des liens qui l'avoient tenue si long-tems attachée dans le monde, se retira dans un monastere qu'elle venoit de faire bâtir sur son patrimoine aux extrémités du diocêse de Langres, où commencent les monts de Vosge. Elle y assembla environ cent filles qui presque toutes étoient de la premiere noblesse du pays. Mais considérant que ce lieu qui sembloit faire la séparation de l'austrasie d'avec la Bourgogne, étoit trop exposé aux courses des gens de guerre, & trop éloigné des grandes villes, d'où pouvoit venir sa sûreté contre les brigandages, elle transporta sa communauté à Laon où elle lui procura un établissement. Elle suivit en cela le conseil même de saint Walbert, & l'événement justifia bientôt la prudence que l'un & l'autre avoient fait paroître dans cette conduite. Car Salaberge garantit ses filles d'un danger encore éloigné, mais inévitable en prévenant le ravage effroyable que souffrit le pays où son monastere étoit situé durant la guerre civile, qui s'éleva quarante ans après entre Thierry III roi de Neustrie & de Bourgogne, & Dagobert II fils de saint Sigebert roi d'Austrasie, que nos histoires avoient perdu de vûe pendant près

Vers l'an 637.

L'an 640.

Hensch. de trib. Dagob. Hadr. Vales. Car. le Cointe. Joh. Mab. &c.

de neuf cens ans, & que l'auteur de la vie de notre Sainte, a contribué à faire retrouver du tems de nos peres. Attilon évêque de Laon ne put mieux marquer la joie qu'il avoit de recevoir Salaberge dans son diocêse, qu'en allant accompagné de tout son clergé au-devant d'elle, & en la conduisant dans la ville avec toute sa troupe religieuse au chant des pseaumes & des hymnes. La sainte bâtit un vaste monastere dans la ville de Laon, & y fit faire sept églises, dont il paroît qu'il y en eut six pour l'usage de ses filles, & une pour celui des hommes à qui elle fit bâtir aussi un petit monastere, selon la coutume de ces siecles, où l'on ne voyoit presque point d'abbayes qui ne fussent doubles pour y recevoir les deux sexes. Sainte Salaberge fut établie abbesse de cette grande maison; & le prêtre Itale fut choisi pour être prieur ou directeur de la petite communauté de moines qui s'y rassemblerent. La sienne, c'est-à-dire celle des filles qui étoit beaucoup plus considérable & comme la maîtresse de l'autre, prit de si grands accroissemens dès son vivant, qu'on la vit composée de près de trois cens religieuses, qui divisées par bandes chantoient sans cesse l'office divin dans la même disposition qu'on le pratiquoit dans les monasteres d'Agaune ou S. Maurice en Walais & de Rémiremont aux extrémités de l'Austrasie du côté de la Bourgogne. Ces religieuses étoient la plûpart filles ou dames de qualité qui avoient renoncé aux vanités, à la molesse & aux commodités du siecle. Elles avoient un grand modele de perfection dans leur sainte Abbesse dont toute la conduite ne respiroit qu'humilité, que détachement, que pauvreté, que dévotion, que charité. Sa qualité d'abbesse ne lui étoit point un prétexte pour se dispenser des emplois les plus bas & les plus pénibles du cloître. Elle avoit sa semaine comme les autres pour servir à la cuisine, lorsque son tour étoit venu. Elle se regardoit comme la derniere de toutes; & elle ne se mettoit à leur tête, que pour marcher devant elles dans les sentiers les plus difficiles de la perfection religieuse, leur y servir de guide, & leur en ôter les obstacles.

IV. Lorsqu'elle se crut avertie des approches de la mort dans quelques visions ou pressentimens qu'elle eut de sa fin, loin de se faire traiter en malade, elle redoubla encore l'austérité de ses veilles & de ses jeûnes & son assiduité à la priere. Elle remit la conduite du monastere à sa fille Austrude, que nous appellons plus communément sainte Austrû; & se sentant prête d'expirer, elle dit adieu à toutes les sœurs, fit venir le prêtre Itale pour faire les prieres selon l'usage de l'Eglise, & rendit tranquillement l'esprit le XXII de septembre de l'année 654 ou de la suivante, âgée de près de cinquante ans. Son corps a toujours été conservé jusqu'aujourd'hui avec beaucoup de respect dans son monastere, qui après avoir porté le nom de la sainte Vierge, a pris ensuite celui de S. Jean-Baptiste; & qui après qu'on en eut retiré * toutes les filles pour avoir perdu l'esprit de leur sainte Fondatrice, fut donné l'an 1129 aux moines de saint Benoît qui le possedent encore maintenant. Ses os sont renfermés dans une grande châsse de cuivre & d'argent raccommodée & enrichie de pierreries en ces derniers tems, avec ceux de sainte *Austrude* sa fille. On voit aussi dans la même église de saint Jean de Laon le corps de saint *Baudouin* son second fils & le dernier de ses enfans; quelques os de saint *Bason* ou Blandin son se-

L'an 654. ou 655.

* Ce fut le concile de Troyes en Champagne tenu l'an 1128 qui chassa les religieuses; & ce fut par les soins de saint Bernard qu'on y mit des religieux. V. la vie de S. Bern.

cond mari ; de saint *Eustase* son premier fils mort en bas âge, & de saint *Bodon* ou Leudwin son frere, qui fut évêque de Toul. On fait la fête de tous ces Saints à Laon, & l'on regarde leur sanctification comme le fruit des soins de Salaberge. Outre celle du XXII de septembre que l'on prend pour le jour de sa mort, on en célebre une autre le XIX de fêvrier qui est celle de sa translation. On ne trouve pas que les martyrologes véritables & sinceres, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été altérés ou fourrés, de Bede, de Florus, d'Adon & d'Usuard, ayent parlé d'elle, quoique l'auteur de sa vie soit plus ancien que tous ces auteurs, & que les miracles ayent rendu le nom de la Sainte assez célebre dès le septieme siecle. Mais on a cru devoir l'insérer dans le martyrologe Romain, & dans les autres modernes.

VII. Siecle.

II. S. EMMERAN EVESQUE de Poitiers, puis Missionaire de Ratisbonne en Baviere, Martyr.

Lat. HEIMERAMMUS ou EMMERAMNUS.

I. *Cyrin. seu Arib. ap. Sur. p. 227.*

SAint EMMERAN nâquit à Poitiers vers les commencemens du septieme siecle, & fut élevé avec soin dans l'étude des lettres & dans la piété chrétienne. La nature l'avoit pourvû de toutes les qualités du corps & de l'esprit les plus capables de lui attirer l'amour & l'estime des hommes, & de l'élever à une haute fortune. Mais il méprisa tous ces avantages, où ne s'en servit que pour en faire un sacrifice à Dieu, au service duquel il se consacra dès sa premiere jeunesse. Il étoit chaste, sobre, modeste, mortifiant son corps & ses sens par les jeûnes & le retranchement des plaisirs de la vie, & faisant aux pauvres de grandes aumônes de tout ce qui étoit en sa disposition. Sa vertu jointe à une grande connoissance qu'il acquit des vérités de la religion par l'étude de l'Ecriture sainte, lui donna tant de réputation dans son pays, qu'après qu'on l'eut fait passer par les divers dégrés de la cléricature, il fut élevé à l'épiscopat dans une des villes de l'Aquitaine que l'on n'a point nommée, & que quelques-uns ont cru avec assez de fondement n'être autre que Poitiers même. Tout ce qu'on en sçait est qu'il s'y comporta en véritable évêque par la vigilance & la charité avec laquelle il gouverna son peuple. Les instructions saintes qu'il lui donnoit se trouvoient toujours précédées & soutenues de ses propres exemples. Il étoit le pere des pauvres, l'appui des foibles, le médecin des malades. Aux soins qu'il avoit de pourvoir exactement aux besoins corporels de tous ceux qui étoient dans la néceffité, il joignoit toujours une grande application à ceux de l'ame. Il étoit infatigable dans les visites de son diocêse ; alloit par les villages & les villes prêchant en public, instruisant en particulier, corrigeant les vices, cherchant les pécheurs les plus abandonnés jusqu'au fond de leurs maisons, & les tirant de leurs desordres pour les amener à la pénitence.

Le Cointe. an. 649. n. 26. 27. & seqq.

Après avoir travaillé de la sorte pendant quelques années, & avoit rendu son diocêse florissant dans la pureté de la foi & des mœurs par la bénédiction particuliere que Dieu avoit donnée à ses travaux, il apprit qu'il y avoit encore beaucoup de peuples le long du Danube ensévelis dans les ténebres du paganisme. Il en eut compassion, & ne put résister aux mouvemens de la charité qui le pressoit d'aller à leur secours. Il ne fit donc point difficulté de quitter son II.

évêché pour entreprendre cette mission évangélique, determiné à tout souffrir pour avancer la gloire de Dieu. Son dessein étoit d'aller en Pannonie & jusqu'en Sarmatie prêcher aux Avares ou Huns, & aux autres Barbares de qui il n'avoit à espérer que la mort après bien des persécutions. Cependant lors qu'il fut arrivé dans la Baviere, il fut arrêté à Ratisbonne par le prince Theodon qui sembloit être le maître du pays sous la qualité de duc, mais qui relevoit de Sigebert III roi d'Austrasie, parce que la Baviere avec une grande partie de l'Autriche dépendoit encore de la Monarchie Françoise. Theodon n'étant pas encore sorti d'une fâcheuse guerre qu'il avoit avec les Huns, se servit de ce prétexte pour l'empêcher d'aller plus loin, & lui représenta qu'il y avoit pour l'Evangile qu'il portoit, beaucoup plus de fruit à faire dans Ratisbonne & le reste de la Baviere, que parmi tous ces Barbares. Emmeran se laissa persuader, & se mit à prêcher aux Bavarois la pénitence & l'avénément du royaume de Dieu avec autant de zele qu'il avoit fait en Aquitaine lors qu'il y étoit évêque & dans un grand nombre de villes & de villages de la France & de l'Allemagne qui s'étoient trouvés sur sa route pendant son voyage. Le prince Theodon ravi de l'entendre, & de le voir travailler avec tant de succès à l'instruction de ses sujets, lui offrit des possessions pour l'engager davantage & pour le lier au pays. Il voulut même le charger de quelques abbayes & l'assûrer de quelqu'un des évêchés * qui viendroit à vacquer dans ses états. Le Saint lui répondit que tous ses desseins ne tendoient qu'à prêcher Jesus-Christ crucifié, qu'il n'avoit pas quitté l'établissement qu'il avoit en France pour en prendre un autre dans des pays étrangers. Mais que puis qu'il trouvoit encore beaucoup d'idolâtres à convertir & beaucoup de Néophites à fortifier dans son pays, il sacrifieroit volontiers à cet ouvrage de charité le peu de talens que Dieu lui avoit donnés pour son service. On dit néanmoins qu'il consentit ensuite à prendre l'administration de l'Eglise de Ratisbonne qui n'étoit pas encore épiscopale, & qu'il la gouverna pendant l'espace de trois ans, qui selon d'autres fut tout le tems de son séjour dans la Baviere. L'Evangile y fit des progrès merveilleux par son ministere, quoi qu'il fût obligé de se servir d'interprete dans les commencemens; il y étoit secondé par d'excellens ouvriers qu'il avoit amenés de France avec lui. Il n'y eut point d'endroits dans la Baviere, qu'il n'éclairât de la lumiere de la foi dans ce peu de tems. Il convertit un grand nombre d'infideles & de pécheurs, qui bien que déja chrétiens ne valoient gueres plus que les idolâtres. Il avoit pour attirer tout le monde à Dieu bien des sortes de moyens que lui suggéroit sa charité, compatissant aux maux & aux foiblesses des uns, résistant avec une fermeté intrépide à la fierté & à l'insolence des autres. De tout ce qu'il recevoit des fideles pour son entretien, il ne retenoit précisément que ce qui étoit nécessaire pour fournir à sa nourriture & à ses habillemens, il distribuoit le reste aux pauvres.

Quelques-uns ont peine à reconnoître ce duc Theodon.

* Il n'y en avoit que trois, Saltzbourg, Lorch, Passavv.

L'an 649.

III.

Le duc Theodon avoit une fille nommée Otte, qui oubliant son devoir s'étoit laissée aller aux sollicitations d'un jeune homme nommé Sigebaud fils du principal magistrat de la ville. Prévoyant qu'ils ne pourroient long-tems tenir leurs habitudes secretes, & que dans peu le fruit de leur péché serviroit à les trahir, ils vinrent ensem-

ble avec confiance le déclarer à saint Emmeran, & accompagnerent leur confession de grandes marques de douleur & de regret. Mais comme leur repentir étoit l'effet de la crainte du Prince, beaucoup plus que de celle de Dieu; ils le conjurerent de s'employer de détourner de leur tête le châtiment dont la colere de Theodon les menaçoit. Le saint homme leur représenta que Dieu étoit encore bien autrement offensé dans leur faute, que ne pouvoit être un homme tel que le Prince, & que la peine que celui-ci pourroit leur faire subir, n'étoit rien auprès des supplices éternels, qu'ils avoient à craindre pour leur peché. Il leur en fit voir toute l'énormité, & tâcha de les disposer à la pénitence. Cependant comme ils le pressoient de les assister avant que leur crime devint public, il chercha un moyen de les satisfaire en ce point, afin de leur faire recevoir plus facilement les remedes qu'il avoit à leur prescrire pout la guérison de leur ame. Il devoit partir dans peu de tems pour un voyage de dévotion à Rome, & il en avoit déja obtenu la permission du Prince. Il dit aux deux coupables qu'il vouloit bien prendre leur faute sur lui, & leur laissa même la liberté de le charger en son absence autant qu'ils le jugeroient à propos pour éviter la peine qu'ils avoient méritée, & qu'ils apprehendoient. C'est ce que l'auteur de sa vie semble avoir au moins voulu nous faire entendre; quoique nous ne puissions nous persuader autre chose d'un Saint que la vérité & la justice ne devoient pas abandonner à une charité dereglée, sinon qu'en se chargeant du péché d'Otte & de Sigebaud, il ne se chargeoit que de l'expiation devant Dieu. Il ne put surtout leur permettre le mensonge, quand il feroit vrai qu'il auroit abandonné à leur discrétion les dehors d'une réputation néceßaire d'ailleues à un évêque & à un prédicateur de l'Evangile. Soit que l'auteur nous en impose, soit que le Saint eût véritablement commis la faute de livrer si indignement son innocence; on dit qu'il en prévit les suites funestes, & que ne pouvant détourner la peine qu'il en devoit porter, il voulut au moins remédier aux principaux effets du mauvais exemple, pour empêcher ceux qui le jugeoient incapable de faire mal, de croire que le peché commis avec la fille, fût une bonne action parce qu'elle seroit venue de lui, & de la vouloir imiter. Il chargea en sortant de Ratisbone le prêtre Wolflet de déclarer publiquement son innocence à la premiere nouvelle qu'il auroit de sa mort.

IV. Après trois jours de marche, lorsqu'il fut arrivé sur les terres dont on fit depuis le diocèse de Frisinge, il s'arrêta pour attendre l'événement de cette affaire, soit par le regret d'avoir laissé parmi les fidelles encore foibles un levain de scandale, soit par un ordre secret de la justice divine, qui avoit choisi ce lieu pour lui faire expier sa faute. Cependant la grossesse d'Otte se déclara, & se trouvant intimidée par les menaces du duc Theodon son pere, elle en fit auteur l'évêque Emmeran. Cette accusation ne diminua rien de son crime au jugement de Theodon qui crut lui faire grace de la vie, & la chassa de ses terres après l'avoir deshéritée. Son fils Lantbert voulant vanger l'honneur de sa sœur ou au moins celui de sa famille, poursuivit l'évêque avec des soldats & des archers, & le trouva dans le village d'Elffendorf qui disoit tierce avec quelques fidelles dans une maison où il avoit trouvé quelques reliques de Saints. Il le

fit

fit saisir après avoir écarté toute sa compagnie. Il le railla d'abord sur la qualité de beaufrere qu'il lui donna, & passant aux injures & aux outages, il le fit traiter par ses soldats avec mille indignités. Le Saint offrit alors de justifier son innocence, & de s'en rapporter au jugement du pape; mais Lantbert que la prévention & la fureur mettoient hors d'état de rien écouter, commanda qu'on lui coupât toutes les extrémités du corps. On le conduisit dans la grange de son hôte, on le dépouilla, on l'étendit sur une echelle où il fut lié avec des cordes. Cinq des soldats eurent ordre d'exercer sur lui cette inhumaine exécution, deux en eurent horreur & s'enfuirent, les trois autres lui couperent les doigts de jointure en jointure aux mains & aux pieds, les oreilles, le nez, les lévres; le mutilerent encore en d'autres parties du corps, & lui arrachérent les yeux, sans que durant tout ce supplice qui fut fort long, le saint Evêque fit autre chose que bénir Dieu & prier pour ses bourreaux. La rage de Lantbert ne fut point satisfaite, qu'on ne lui eût aussi coupé les mains & les pieds. La voix du Saint quoique fort affoiblie par ses douleurs ne laissoit pas de se faire entendre, & il ne cessoit de réciter des pseaumes. Ses bourreaux lui envierent cet avantage, qui sembloit être la seule des fonctions dont l'usage lui fût resté. Ils lui couperent enfin la langue, & se retirerent pour ne le pas voir expirer dans leurs mains. Les gens de la maison que la crainte des soldats avoit écarés revinrent aussitôt, ramasserent les morceaux de ses membres coupés, les enterrerent dans un buisson d'aubespine. Ils voulurent porter le tronc du corps au bourg d'Aschaim, qui étoit le lieu principal du pays à quatre lieues delà; mais il mourut à une lieue de chemin dans sa litiere.

L'an 652.

V. C'est ainsi que le raconte l'historien de sa vie Aribon, dit Cyprinus, quatrième évêque de Freising, vivant sous Charlemagne, auteur assez grave d'ailleurs, mais qui est contredit maintenant avec deux autres anciens* qui l'ont aveuglément suivi dans la relation d'un fait que nous aurions intérêt de trouver faux. Certainement l'expédient que cet auteur attribue à Emmeran pour sauver Sigebaud & Otte n'est pas d'un saint homme; il n'est pas d'un homme médiocrement éclairé dans la religion; il n'est pas même d'un homme de jugement ni de bon sens, puisqu'il ne pouvoit servir au plus qu'à sauver Sigebaud. Il est bien plus naturel de croire que le saint Evêque pour avoir voulu sauver le corps avec l'ame des deux coupables par une prudence & une charité convenable à son ministere évangélique, aura encouru l'indignation du pere & du frere de la fille; & que ce qu'il y a de plus est un bruit du petit peuple, qu'Aribon aura recueilli sans examiner la vérité. C'est un sentiment que nous inspirent les miracles dont il plut à Dieu d'attester la sainteté d'Emmeran après sa mort, & le jugement de l'Eglise catholique qui non contente de consacrer sa mémoire, lui a encore décerné les honneurs du martyre. Le duc Theodon ne tarda gueres à se persuader de cette sainteté, comme les autres; & pour tâcher de satisfaire au moins la justice offensée dans l'assassinat du Saint, il en punit les auteurs, soit de son mouvement particulier, soit par ordre de Sigebert roi d'Austrasie auquel il étoit soumis; & bannit son fils Lantbert qui finit misérablement sa vie parmi les Huns ennemis de l'Etat. Il fit ensuite rapporter à Ratisbonne le corps

* Meginfred & Arnolt.

Andr. Brunner. Boïor. Ann. l.5.c 5. Le Coint. an. 652. n. 14. & suiv.

du Saint, qu'on avoit enterré au lieu où il étoit mort entre les rivieres de l'Inn & de l'Iser. L'on fit d'honorables funérailles au Saint, & on l'enterra dans la chapelle de saint George près de Ratisbonne. Le culte qu'on lui rendit ne fut point renfermé dans ce lieu. Il s'étendit bientôt dans toute la province. L'on bâtit deux églises en son honneur, l'une au lieu de son martyre, l'autre au lieu de sa premiere sépulture. Sur la fin du septieme siecle le duc Theodon, que plusieurs croyent être encore le même que celui dont nous avons parlé, voyant que Dieu glorifioit de plus en plus le saint martyr Emmeran devant les hommes, changea la chapelle de St Georges en une église de son nom, & l'accompagna d'un magnifique monastere qu'il fit bâtir aussi en son honneur, où l'on mit des religieux sous un abbé * pour entretenir & augmenter encore le culte de saint Emmeran, & pour garder son tombeau. Cet établissement se fit l'an 697, quarante-cinq ans aprés la mort de notre Saint, qui selon l'opinion la mieux reçue, fut mis à mort le XXII de septembre de l'an 652. Si ce Theodon étoit le même que celui qui alla à Rome du tems de Gregoire II, il faudroit absolument le distinguer du premier, & croire que ce seroit le même qui fut batisé par saint Rupert de Saltzbourg. On en compte d'ailleurs plus de quatre de ce nom dans les VII & VIII siecles. Vers l'an 739 saint Boniface de Mayence divisa la Baviere en quatre diocêses, & établit saint Gaubald ou saint Garibaud pour premier évêque à Ratisbonne, qui étoit un évêché de nouvelle érection. Celui-ci mit son siege épiscopal dans l'abbbaye de saint Emmeran. Ce siege fut transféré sous Charlemagne dans l'église de saint Etienne où il est toujours demeuré depuis ; mais on y a long-tems conservé l'usage d'élire alternativement pour évêque un chanoine de la cathédrale ou un religieux de saint Emmeran.

Brunn. supr. l. 5. c. 8. Mab. sec 3. part. 2. p. 45.

* Apollonius

L'an 697.

Bult. t. 2. p. 46.

Mab. supr.

Usuard marque la fête de notre Saint au vingt-deux de septembe où il lui donne la qualité d'évêque & martyr. Il y avoit suivi l'auteur de sa vie, en marquant d'une maniere toute crue qu'il avoit souffert ou plutôt conseillé qu'*on lui imputât le crime d'un autre pour l'amour de Jesus-Christ*, & que ç'avoit été la cause de sa mort. Mais Molanus a pris la liberté de retrancher cet endroit, encouragé par l'autorité du martyrologe Romain où l'on s'est contenté de dire que saint Emmeran avoit souffert patiemment une mort très-cruelle *pour en délivrer d'autres*, ce que l'auteur du martyrologe de France a étendu *à plusieurs*. Nous n'avons point fait difficulté après quelques savans, de qualifier saint Emmeran évêque de Poitiers, plutôt que de Ratisbonne ; qui ne fut, comme nous l'avons vû, érigé en évêché que long-tems après sa mort.

Molan-Usuar. fol. 138.

Sauss. p. 646. Chateign. de la Roche-Pozai. Ste Marth. &c.

III. SAINT SAINTIN premier ou second Evêque de Meaux. — III. Siecle.

IV. SAINT FLORENT, Prêtre Confesseur en Poitou.

V. SAINT SILVAIN, Confesseur en Berry.

VI. SAINTE LINDRU, Vierge en Champagne ; & ses sœurs sainte AME'E, sainte HOU, sainte MENEHOU, sainte PUSINNE, vierges. — Au V ou plutôt VII siecle.

§. I. SAINT SAINTIN.

I.

SAint SANCTIN, ou comme dit le vulgaire saint *Saintin*, que l'on fait passer pour le premier évêque de

Meaux ou pour le second, supposant que saint Denys de Paris en ait été le premier, avoit au neuvieme siecle une abbaye de son nom dans cette ville ; & l'on croit que c'est l'église collégiale que l'on y voit encore aujourd'hui. La connoissance qui nous en reste ne monte gueres au-delà du tems de Louis le Débonnaire; & il semble qu'on se soit contenté de retenir en général qu'il avoit été le disciple de saint Denys, & qu'il avoit jetté les semences de la foi dans la ville & le pays de Meaux. La ville de Verdun s'attribue le même Saint; mais elle ne le met que dans le IV siecle, & on le trouve au nombre de ceux que l'on fait assistans du concile prétendu de Cologne, tenu en 346 touchant l'affaire d'Euphratas. Cette opinion qui regarde l'église de Verdun, est plus ancienne que l'autre, & semble avoir plus de fondement. Mais ceux qui n'en ont fait qu'un Saint, pourroient s'y être trompés, quoiqu'appuyés de l'opinion de ceux de Verdun, qui ayant perdu de vûe le corps de leur saint Evêque, se sont doutés qu'on pourroit l'avoir emporté à Meaux, où on prétendoit effectivement l'avoir au neuvieme siecle, soit dans l'églisecathédrale, soit dans celle de la petite abbaye de son nom, mais sans reconnoître qu'on l'eût jamais reçu de Verdun. Les deux églises de Meaux & de Verdun font la fête de saint Saintin l'onzieme jour d'octobre, auquel le martyrologe de France parle de lui comme ayant été évêque de Verdun d'abord, puis de Meaux; au lieu qu'il ne le fait qu'évêque de Meaux au XXII de septembre, & un simple martyr travaillant toujours sous saint Denys, & mort à Paris avec saint Antonin au III d'octobre. Avant cela le martyrologe Romain moderne l'avoit déja mis au vingt-deux de septembre, mais sur l'exemple de Pierre Natal. Car les anciens martyrologes nen ont fait aucune mention, non pas même ceux du tems de Hincmar de Reims qui a tant parlé de lui dans sa lettre à Charles-le-Chauve au sujet de saint Denys l'Aréopagite. Saint Saintin est honoré à Tours le treize d'octobre.

Hincmar. ep. ap. Sur. d. 9. oct. p. 132. &c. Launoy judic. Areopag. pag. 108. & seqq. T. 2. concil. col. 615. Bercar. Virdun. tom. 12. Spicil. p. 252. Hug. Flaviniac. ap. Labb. t. 1. bibl. p. 75.

Sauss. p. 726.

p. 646.

Sauss. p. 1172. saint Antoine 2. évêque de Meaux. p. 1176.

P. de natal. l. 8. c. 108.

§. 2. SAINT FLORENT,

Patron de la ville de Roye en Santerre.

II.

L'Opinion commune a presque toujours fait saint FLORENT frere de saint *Florien* martyrisé à Lorch, ville * de la Norique, qui est maintenant dans la haute Autriche sur le Danube. L'on met le tems de ce martyre sous Diocletien, & l'on ajoute que Florent voyant son frere mort, quitta son pays après avoir souffert lui-même divers tourmens pour la défense de la foi de Jesus-Christ, & qu'il s'en vint dans les Gaules se mettre sous la discipline de saint Martin évêque de Tours. Cela suffit pour détruire cette opinion, & pour lui faire substituer celle des personnes, qui sans s'arrêter aux actes de saint Florien qui ne sont d'aucun poids, font saint Florent natif de l'Aquitaine & du Poitou même. On dit que la réputation de saint Martin, lui fit quitter son pays comme à plusieurs autres, qui vouloient vivre dans la perfection évangelique, pour aller à Tours se mettre dans la communauté de ce saint Evêque. Il reçut de lui l'ordre de la prêtrise, & retourna en Poitou servir l'église de son pays. Mais il avoit soin de revenir tous les ans à Tours pour se renouveller auprès de ce Saint, comme avoit coutume d'en user le célebre Sulpice Severe & quantité d'autres saints Prêtres que saint Martin laissoit aller dans leur pays

* ruinée.

Act. ss. Flor. ap. le Coint. an. 694 n. 13.

après les avoir ordonnés. L'amour de la solitude le fit retirer ensuite dans une caverne de la montagne de Glonne ou de Glan, sur la rive gauche de la Loire, dans le diocêse d'Angers du côté de celui de Nantes. Là il finit ses jours dans les exercices de la pénitence, & dans la contemplation des choses céleftes. Quelques-uns estiment qu'il mourut avant saint Martin ; mais ce n'est que pour tâcher de rendre croyable l'opinion de ceux qui lui ont fait quitter les quartiers du Danube sous Diocletien, pour venir s'habituer en France. Il laissa des disciples après lui, ou du moins des imitateurs de sa vertu & de son genre de vie, qui continuerent de cultiver la montagne de Glonne ; de sorte que d'un hermitage il s'en fit dans la suite un monastere très-considérable qui subsiste encore aujourd'hui, & s'appelle *Saint Florent le Vieux*, pour être distingué de l'abbaye de même nom près de Saumur à l'autre extrémité du diocêse d'Angers. Ce fut vers la fin du septieme siecle, que l'on y mit le premier abbé, qui fut saint Mauront ou saint Mauronce. Charlemagne l'augmenta depuis fort considérablement, & Louis le Debonnaire l'enrichit encore. Mais il fut pillé & presque entiérement brûlé par Nomenoy prince des Bretons du tems de Charles-le-Chauve. Les religieux s'y conserverent néanmoins, & firent quelques réparations qui furent quelques années après entiérement détruites par les Normans. Ce fut dans cette derniere guerre, que les religieux abandonnerent le lieu. Ils emportérent avec eux le corps de S. Florent, & le mirent à Tournus en Bourgogne sur la riviere de Saone, où on le garda bien des années sans vouloir le rendre.

Samm. Gall. Chr. t. 4. pag. 389.

Long-tems après un religieux de Glonne nommé Absalon trouva moyen de l'enlever par adresse, & de le faire reporter en Anjou. Le monastere de Glonne étoit encore enseveli dans ses ruines. C'est pourquoi Thibaut comte de Blois au lieu de le réparer, en fit bâtir un autre plus magnifique dans le chateau de Saumur où l'on plaça les reliques de saint Florent, qui donna encore le nom à cette nouvelle abbaye. Elle fut détruite l'an 1025 avec le chateau par Foulques comte d'Anjou. Il fallut en tirer le corps de Saint Florent pour le sauver de l'embrasement ; & on le déposa dans l'église du bourg de Treves sur Loire à deux lieues au-dessous de Saumur. Il y demeura jusqu'à ce qu'on eût bâti la nouvelle abbaye près de la ville appellée *Saint Florent-les-Saumur*. On l'y transporta avec beaucoup de cérémonie vers l'an 1030. Mais en 1077 environ, Hugues le Grand comte de Vermandois l'en fit ôter par la force de ses armes, & le fit porter à Roye en Picardie où on le mit dans l'Eglise collégiale de saint Georges. La dévotion que l'on y conçut pour le Saint y fit bâtir bientôt après la grande église de saint Florent où l'on transféra ses reliques avec le chapitre des chanoines. Le Saint y fut choisi pour patron de la ville. Les habitans fournirent avec joye à la dépense de deux chasses précieuses que l'on fit l'an 1132, l'une pour son chef, l'autre pour le reste de son corps. Ils demeurerent dans une possession paisible de leur trésor jusqu'à ce qu'en 1475 le roi Louis XI ayant pris la ville de Roye, sur le duc de Bourgogne * fit enlever les reliques de saint Florent avec les deux chasses & les fit reporter à saint Florent-lez-Saumur, où il fit présent de deux autres chasses plus riches. Après la mort de ce prince le chapitre de Roye intenta procès aux reli-

L'an 1025. *Gir. col. 1043.*

L'an 1077.

Hemeré Aug. Verom. an. 1077.

L'an 1475.

* Charles.

gieux de Saumur pour se faire restituer ce qui lui avoit été enlevé. Une sentence obtenue aux requêtes du palais, & un arrêt de la cour en sa faveur ne firent point d'effet. Il en fallut venir à un accommodement par lequel on fut obligé de se contenter que les religieux de saint Florent-lez-Saumur rétenant le chef du Saint rendissent le corps avec les deux chasses à l'église de Roye. Ce retour des reliques y causa tant de joie, qu'on en institua une fête qui se renouvelle encore tous les ans le dimanche dans l'octave de l'Assomption avec autant de solennité que la principale fête du Saint, qui se fait le XXII de septembre par tout où son culte est établi. Usuard l'a marquée en ce jour dans son martyrologe, en quoi il a été suivi par le Romain moderne qui établit le lieu de son culte en Poitou, comme s'il y étoit mort. Celui de France qui en parle en deux endroits comme de deux Saints différens, met à Syon le culte de celui dont il marque la fête le XXII de septembre suivant la fausse histoire du Saint; & dans l'Anjou le culte de celui dont il rapporte l'histoire ordinaire, & dont il place la fête au second jour de mai, qui est peut être un jour de translation.

§. 3. SAINT SILVAIN DE LEUROUX.

III. LE martyrologe Romain aprés Usuard fait encore mention en ce jour de S. SILVAIN, dont ils mettent le culte dans le Berry. Mais on ne trouve ni dans l'un, ni dans l'autre, ni dans aucun livre digne de foi, que ce S. soit le même que *Zacchée* le publicain de l'Evangile qui fut converti par Jesus-Christ. Ce qu'on en dit n'est que le fruit d'une tradition vulgaire introduite parmi le peuple de Leuroux petite ville du Berry vers la Touraine où saint Silvain est honoré comme patron du lieu. La chose ne vaut pas la peine d'être examinée. Il nous suffira de remarquer que nous ne pouvons rien assurer de Zacchée, qui étoit chef des Publicains de la ville de Jericho en Judée, autre chose que ce qui regarde sa conversion décrite par saint Luc dans son évangile. S. Pierre Chrysologue dit qu'il fut évêque; ce qui n'est point difficile à croire d'un disciple de Jesus-Christ qui aura survécu à son maître. Des auteurs plus anciens encore que saint Chrysologue ont avancé que Zacchée avoit été évêque de Cesarée en Palestine, & qu'il avoit eu pour successeur dans ce siege le centenier Corneille converti par Saint Pierre. Mais cela s'est dit sans autorité & sans fondement. L'historien Eusebe qui a occupé le même siege n'en a rien sçu, lui qui a connu, & qui seul a fait connoître à toute la postérité la succession des évêques de tant d'autres églises, & qui ne pouvoit ignorer celle de ses prédécesseurs.

Labb. anné sainte p. 87.

Luc. 19.
Chrysol. serm. 54. ad fin.

Const. Ap. l. 7. c. 46.
Recogn. l. 3. 65 &c.
Rufin. præf. ad Recogn.

§. 4. SAINTE LINDRÛ, SAINTE HOÛ, Ste MENEHOÛ, Ste PUSINNE, &c. sœurs, vierges en Champagne.

IV. LUTRUDE ou Lintrude que le vulgaire appelle Ste. *Lindru*, étoit fille de Sigmar & de Lutrude; elle naquit dans le pays de Pertois en Champagne vers le milieu du V^e^. siecle, * si l'on en croit l'histoire, quoi que les noms de son pere & de sa mere, & diverses circonstances de sa vie & de celle de ses sœurs nous portent à croire que toute cette famille étoit Françoise plutôt que Romaine-Gauloise; & ainsi d'un établissement moins ancien dans les Gaules. Elle eut six sœurs qui toutes consacrerent comme elle leur virginité à Dieu. Ses aî-

* ou 100 ans après selon d'autres.

nées étoient Emme ou Ymme vulgairement Sainte *Ame* & Sainte *Amée* qui n'a point de jour particulier pour son culte; & Hoylde ou sainte Hoû; ses cadetes furent saintes Pusinne, Francule, Libre ou Libere, & Manehilde ou sainte Menehoû la derniere de toutes. Elles furent instruites dans la religion par un bon prêtre nommé Eugene, & toutes recurent le voile sacré en divers tems par saint Alpin ou saint Albin évêque de Châlons-sur-Marne que l'on fait disciple de saint Loup de Troyes, qui semble n'être connu que par les légendes de nos Saintes, & dont on dit néanmoins que la mémoire est honorée le VII de septembre. Elles demeurerent toutes dans la maison paternelle, jusqu'à ce que Lindru se rétira dans un petit héritage que son pere Sigmar lui avoit laissé en particulier à sa mort. Elle y vécut fort solitaire dans toutes les austérités d'une vie pénitente ayant toujours le prêtre Eugene pour son directeur qui ne la quitta pas même dans le voyage de dévotion qu'elle fit à Rome avec une dame de pieté nommée Justine. On dit qu'elle en rapporta des reliques, & que passant à son rétour par Agaune elle en obtint aussi de saint Maurice & de ses compagnons. On ajoute que cela lui donna lieu de faire bâtir dans son héritage une petite église en l'honneur de saint Maurice avec une cellule; où après avoir distribué ses biens aux pauvres, elle passa le reste de ses jours d'une maniére très-dure, toujours couverte d'un cilice, ne vivant que de pain d'orge & d'eau, & employant les jours & les nuits à la priere & à la contemplation. Elle mourut le jour de la fête de Saint Maurice, & fut enterrée dans l'église de son hermitage. On dit que son corps fut transporté depuis dans l'abbaye de Corbie en Picardie, où il semble qu'étoit celui de sa sœur sainte Pusinne avant qu'on l'eût transporté en Allemagne du tems de Charles-le-Chauve.

Francula & Libera, deux noms suspects qui signifient la même chose en deux langues.

Theodoric. Trev. ap. Sur. p. 233.

Merssaus annal. Trevir. in Theodo.

V. Houx, Aoul, Houé.

II. HOYLDE autrement OTHILDE, & quelquefois HILDE que le vulgaire appelle sainte Hoû la seconde des filles de Sigmar & de Lutrude mena un genre de vie assez semblable à celui que Ste Lindrû embrassa après leur séparation. Il semble qu'elle ait eu plus de liaison avec sainte *Amée* son aînée & avec sainte *Menehoû*, qui selon l'auteur de sa vie s'attacherent plus particuliérement à suivre les instructions de l'évêque de Châlons S. Alpin, les autres demeurant sous la direction du bienheureux Eugene. Après sa mort qui fut précieuse devant Dieu comme celle des autres saintes vierges ses sœurs, son corps demeura enséveli dans le pays de Pertois jusqu'au delà du milieu du douzieme siecle. Ce fut vers l'an 1159, que Henry comte de Champagne ensuite d'un songe où il lui avoit semblé voir la Sainte qui le tiroit du fonds d'un puits dans lequel il étoit tombé, fit transporter son corps dans la ville de Troyes, & le fit mettre honorablement dans l'église de saint Etienne qu'il avoit bâtie depuis deux ans. Son culte y devint depuis fort célebre, & s'y maintient encore aujourd'hui. Soixante & dix ans après cette translation on fonda un monastere en Lorraine dans le duché de Bar, diocêse de Toul, à trois petites lieues de Bar-le-Duc vers le couchant d'été, de l'ordre de Citeaux & de la filiation de Clairvaux. Il fut dédié sous le nom de *sainte Hoû*, après qu'on y eut transporté un bras de notre Sainte. L'autre bras a été apporté à Paris en ces derniers tems, & déposé avec une

Anon. ap. Boll. p. 774.

Des Guerrois hist. Trec. Papebr. Boll. p. 773. n. 3.

L'an 1229.

autre relique de saint Aventin confesseur à Troyes sous le grand autel de l'église des religieuses de saint François appellées les petites Cordelieres près de la Croix rouge au fauxbourg de saint Germain. Le marty-
Sauss. p. 181. rologe Romain ne fait point mention, d'elle non plus que d'aucune de de ses sœurs. Celui de France l'a marquée au XXXI de Mars par une erreur manifeste. Car sa fête a toujours été
Papebr. n. 4. assignée au XXX d'avril, soit qu'on prît ce jour pour celui de sa mort, soit que ce fût celui de son invention & de sa translation du Pertois à
Sauss. p. 247. Troyes, comme on le trouve spécifié en quelques calendriers. Le même martyrologe fait un autre faute en mettant au XXX d'avril dans la seconde classe des Saints une bienheureuse *Oude* religieuse de l'orde de Citeaux. Il ne l'a faite qu'après l'auteur du menologe de Citeaux, & d'autres l'ont
Chr. Henriq. menol. Cist. fait encore après lui. L'erreur est venue de ce qu'ils ont ignoré ou mal compris ce qui regardoit la fondation & la dédicace de l'abbaye de sainte Houx en Barrois.

VI. III Sainte PUSINNE la quatrieme des filles de Sigmar & de Lutrude eut la même éducation que ses sœurs, & l'on remarque dans l'histoire particuliere de sa vie qu'elle fut dix ans entiers sous la direction particuliere du prêtre Eugene. Elle vécut fort rétirée dans la maison de son pere, ne voyant presque que sa mere & ses sœurs, appliquée à la priere, à la lecture des livres saints, au travail & aux autres exercices d'une dévotion convenable à une vierge qui s'étoit consacrée à Dieu. Après la mort de son pere, elle quitta son pays & sa famille pour aller vivre en retraite dans une héritage qu'il lui avoit assigné pour sa part en Picardie. Le lieu s'appelloit Ban-
** ou Baison.* sion * village sur la Some qui fut depuis joint à l'abbaye de Corbie fondée vers l'an 657 par la reine sainte Batilde. Elle y demeura récluse chez elle; & outre les préceptes & les conseils de l'évangile qu'elle méditoit sans cesse, elle suivoit encore les maximes saintes & les réglemens que lui avoient donnés avant sa sortie de Champagne le prêtre Eugene & l'évêque Alpin de qui elle avoit reçu le voile. La réputation de sa vertu lui attira dans la suite des compagnes qu'elle ne put se dispenser de recevoir avec elle. Il paroît qu'elle se contentoit de leur donner des instructions & de les former sur ses exemples, sans s'assujetir à les retenir en communauté dans le lieu de sa retraite. Au moins ne voit-on pas qu'il y ait eu aucun monastere de filles dans tout ce pays dont elle ait pû avoir la conduite, quoique les uns l'ayent faite abbesse de saint Maurice, les autre de saint Laurent. Après avoir long-tems édi-
Arn. Wion. mart. B. Ferrar. Cat. &c. fié tout le pays par son humilité profonde, par sa douceur, par sa charité, elle tomba dans une fâcheuse maladie qui fit voir encore qu'elle étoit sa patience. Lorsqu'elle ne vit plus lieu d'espérer d'en relever, elle manda sa sœur sainte Lindrû qui partit aussi-tôt pour l'assister. Elle mourut entre ses bras, après en avoir reçu toute la consolation qu'elle s'en étoit promise; & tandis que tous les pauvres du pays la pleuroient, cette bienheureuse sœur l'enterra avec une joie à laquelle il ne manquoit que la satisfaction qu'elle auroit eue de mourir avec elle pour participer dès lors à sa gloire. Dieu rendit ensuite le village de Bansion célebre par divers miracles qu'il opéra au tombeau de sainte Pusinne. On négligea d'en recueillir une grande partie, & la mémoire des autres se perdit depuis avec les registres de l'église dans

une incendie. Du tems de l'empereur Louis le Debonnaire saint Adelard abbé de Corbie & Vala son frere religieux du même lieu, cousins de ce Prince, après avoir bâti pour des hommes la nouvelle Corbie en Saxe, dite aujourd'hui Corwey, fonderent pour des filles l'abbaye de Herworden ou Herford en Westphalie au comté de Ravensperg, & y firent mettre pour abbesse leur niece qui s'appliqua avec un zele tout particulier à enrichir son église de reliques. Elle obtint de l'évêque d'Amiens Helmerard le corps de sainte Pusinne dont elle fit faire la translation l'an 860 avec l'agrément de Charles le Chauve. Il ne parut point de miracles durant toute la cérémonie du convoi qui se fit avec une pompe extraordinaire, ni durant les premiers jours de la déposition dans l'église de Herworden; & l'opinion de la sainteté de Pusinne étoit si parfaitement établie que personne n'avoit témoigné alors avoir besoin de pareilles preuves. Dieu qui seul fait les miracles, & qui les fait quand il veut, & en faveur de qui il lui plait, n'en a point accordé à tous ses Saints. Il ne laissa pas néanmoins d'en faire quelques-uns depuis au tombeau de sainte Pusinne pour récompenser la foi de ceux qui s'adressoient à lui par son intercession. La fête principale de sainte Pusinne est marquée au XXIII d'avril dans les martyrologes de France & d'Allemagne & dans ceux des Benedictins. Celle de la translation au XXIV de janvier. Mais son culte est fort diminué depuis que l'abbaye de Herworden est remplie par des religieuses Lutheriennes, & gouvernée par une abesse Protestante, soit de cette même secte, soit de celle de Calvin.

L'an 860.

Ap. Boll. pag. 172. n. 9. 10. 11. 12.

La princesse Elisab. Palat. étoit Calviniste.

VII. IV. Manechilde ou *Magenhilde* que nous appellons communément sainte Menehoû fut la derniere d'une si sainte famille dans l'ordre de la naissance sur la terre; mais elle ne céda à aucune de ses sœurs en piété & en courage, lorsqu'il fallut suivre avec elles le divin Epoux, auquel elle consacra aussi sa virginité entre les mains de l'évêque saint Alpin. Nous ne savons rien de particulier de ce qui la regarde, outre ce que nous avons rapporté de ce qui lui fut commun avec ses sœurs, sinon qu'après la mort de leur pere Sigmar & de leur mere Lutrude, elle resta auprès des deux aînées sainte Amée & sainte Hoû, qui prirent soin d'elle dans sa jeunesse. Après sa mort son corps fut porté dans l'église de la ville d'Auxuenne située au conflant des rivieres d'Aune & d'Aisne. Son culte y devint si célebre, que la ville perdit enfin son ancien nom, & ne fut plus connue que sous celui de sainte Menehoû qu'elle porte encore aujourd'hui. Elle est aux extrémités de la Champagne vers la Lorraine, au pays d'Argonne. Les martyrologes modernes, il en faut excepter le Romain, & quelques autres, marquent sa fête au XIV d'octobre.

Manegildis, Menehildis, Magenhildis.

Walef. not. Gall. p. 72.

RENVOIS.

* Saint Jean abbé de Réomé ou du Moutier-saint-Jean. Voyez au XXVIII de janvier.

* Saint Yon prêtre & martyr en Hurepoix, au diocêse de Paris Voyez au V d'août.

XXIII JOUR DE SEPTEMBRE.

I. Siecle.

S. LIN PAPE, SUCCESSEUR *immédiat de saint Pierre.*

I.

Iren. l. 3. c. 3. Epiph. hær. 27. c. 6. Ruf. præf. Recogn. Baron. an. 69. n. 36. Boll. t. 1. apr. prælim. Pearſ. poſtum. p. 158. 159. Papebr. conat. hiſt. p. 15. Till. t. 2. p. 164. Conſt. ap. l. 7. c. 46.

LEs Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul, après avoir fondé l'égliſe de Rome, & en avoir élevé l'édifice par des accroiſſemens conſidérables, établirent des miniſtres capables de la gouverner en leur abſence ſous leur autorité, & ſuivant leurs regles, pendant les divers voyages où les engageoit la fonction de l'Apoſtolat. Ils choiſirent ſaint LIN pour ce ſujet, & lui joignirent encore ſaint Anaclet & ſaint Clement, auxquels on eſt perſuadé qu'ils conférerent le pouvoir épiſcopal, dont ils bornerent peut-être le pouvoir à cette égliſe. Saint LIN, comme on a tout ſujet de le croire, eſt celui-là même dont ſaint Paul écrivoit à Timothée en le ſaluant de ſa part dans ſa ſeconde épitre qu'il lui envoyoit de ſa priſon de Rome, neuf ou dix mois avant ſa mort. Parce qu'il y joint les recommandations de Claudia, quelques anciens ſe ſont imaginés qu'elle étoit la mere de ſaint LIN; & ſi l'on veut s'en rapporter aux pontificaux, on croira que ſon pere s'appelloit Herculan, & qu'il étoit de la Toſcane. On dit qu'entre ces trois Vicaires ou coopérateurs du miniſtere apoſtolique dans l'épiſcopat de Rome, S. Pierre ſe détermina à prendre S. Clement pour ſon ſucceſſeur préférablement à S. LIN & à S. Anaclet. Le deſſein de l'Apôtre étoit d'empêcher ſans doute que l'épiſcopat ne fût diviſé après lui. Mais ſaint Clement qui aimoit la paix & l'union des freres craignant que ceux des fideles qui avoient été ſous la conduite de Lin & d'Anaclet, & qui s'en étoient bien trouvés ne fiſſent difficulté de les quitter pour ſe ſoumettre à la ſienne, ſe retira par modeſtie, déterminé à ne point recevoir la charge qu'on lui avoit impoſée, tant que l'un ou l'autre ſeroient en état de l'exercer. Nous avons tout lieu de croire qu'Anaclet n'en fit pas moins par déférence pour Lin & Clement; de ſorte que S. Lin ſe vit obligé de prendre l'adminiſtration de l'égliſe de Rome après la mort des ſaints Apôtres, qui arriva le XXIX de juin de l'an 66.

Epiph. ſupr. Ruf. Recogn. præf.

L'an 66.

Il la gouverna durant l'eſpace de plus de douze ans, marchant dignement ſur les pas qu'ils lui avoient tracés. L'Egliſe ſous ſon pontificat jouit d'une aſſez grande tranquillité pendant que la vengeance divine pourſuivoit les Juifs avec toutes les forces de l'empire Romain. Car ce fut de ſon tems que cette nation infidelle & rebelle fut ou exterminée ou diſſipée par la ruine de Jéruſalem & du temple où finirent ſes ſacrifices pour toujours. Nous ne pouvons rien aſſûrer de tout ce qu'on a attribué de faits particuliers, de réglemens ou d'écrits à ſaint Lin. Les faits & les réglemens ne ſont que louables, & il ne leur manque que le crédit ou l'autorité néceſſaire pour être admis. Il n'en eſt pas de même des écrits qu'on lui a imputés; & qui par les erreurs & les impertinences qu'ils contiennent, ne montrent que trop viſiblement leur ſuppoſition ou leur corruption.

Euſeb. l. 3. c. 13.

L'an 70.

II.

Euſeb. Iren. Epiph. Hier. Baron. Boll. Henſch. Papebr. pontif.

Saint Lin mourut ſelon toutes les apparences ſur la fin de l'an 78, ſuppoſant par une ſuite de l'opinion la plus commune & la mieux reçue, que les douze années & plus d'épiſ-

Nat. Alex. Pearf. posthum. Hamond. Pagi Fleur. Till.

copat qu'on lui donne, n'ont dû commencer qu'après la mort de S. Pierre. Cette opinion a ses difficultés sans doute ; mais les autres n'en sont pas exemptes aussi. Elles se réduisent à dire que saint Lin ne survécut à S. Pierre que d'un an ou deux, ou qu'il mourut même avant cet Apôtre. On n'est pas moins partagé sur l'ordre de sa succession, les uns voulant que saint Anaclet ou saint Clet, comme plusieurs l'appellent, lui ait succédé ; les autres prétendant que ce fut S. Clement, que beaucoup d'entre les anciens ont regardé comme le successeur immédiat de saint Pierre.

Le nom de saint Lin ne se trouve ni dans les anciens calendriers Romains, ni dans les sacramentaires des papes Gelase & Gregoire, ni dans les martyrologes du nom de saint Jerôme. Celui qui en a parlé le premier, semble être le vénérable Bede, qui a marqué sa fête au septieme jour d'octobre dans le martyrologe qu'il composa au huitieme siecle, en quoi il a été suivi par Wandalbert. Adon de Vienne disciple de ce dernier, l'a mise au XXI. de novembre, auquel nous l'a voyons encore célébrée aujourd'hui dans quelques églises de France. Mais Florus qui vivoit avant Adon, & Usuard qui n'a paru qu'après, la mettent le XXIII de septembre, qui passe pour le jour de sa mort selon la plûpart des pontificaux. C'est ce qui a été suivi dans le martyrologe & le bréviaire Romain où l'office de sa fête est de rit semidouble. Il y est honoré comme martyr ; suivant une opinion qui s'est introduite depuis le neuvieme siecle, & dont il semble qu'Usuard & Adon ayent été les premiers auteurs. Avant eux l'on croyoit communément que saint Telesphore étoit le premier des papes qui fût mort par l'épée ; au moins ne disoit-on pas qu'il y en eut eu avant S. Clement qui eussent acquis la qualité de martyr par une confession devant les juges & par des souffrances. Cependant on ne peut guéres douter que saint Lin ne l'ait méritée autant que tous les autres Papes qui ont gouverné l'Eglise sous les empereurs payens, & qui sont honorés de ce glorieux titre, quoique la plûpart ne soient point morts dans les tourmens. C'est un honneur que l'église Latine lui rend, non seulement tous les ans dans l'office de sa fête, mais encore tous les jours dans le canon de la messe où elle ne prétend point admettre d'autres Saints que des martyrs. Les Grecs rendent aussi un culte religieux à la mémoire de S. Lin, & font sa fête le V de novembre avec celle de quelques autres Saints qu'ils prétendent avoir été comme lui du nombre des Septante-deux disciples de Jesus-Christ. C'est dans cette pensée qu'ils ont été assez prodigues, puisqu'ils n'ont pas fait scrupule de le conférer aussi à des femmes, comme nous l'allons voir en la personne de sainte Thecle.

Boll. tom. 2. mart. — T. 5. Spicil. — Papebr. conat. — Iren. l. 3. c. 3. — Menaa & Menol. Vghel. t. 6. p. 1123.

AUTRES SAINTS DU vingt-troisieme jour de Septembre.

I. SAINTE THECLE VIERGE & premiere Martyre de la Religion Chrétienne. I. Siecle.

I. AUtant que le nom de sainte THECLE a été célebre dans l'Eglise en toutes sortes de tems & de lieux ; autant on peut dire que l'histoire particuliere de sa vie est demeurée inconnue depuis qu'elle a été obscurcie par les fables, dont elle a

été défigurée dès le commencement, & dont il n'a plus été possible de la purger depuis qu'elles ont trouvé créance, sur-tout dans l'esprit des Grecs. On ne peut guéres s'en rapporter qu'à ce qu'en ont dit par occasion quelques anciens Peres de l'Eglise, qui pourroient l'avoir appris de quelque tradition plus pure qui auroit été détournée de cette source corrompue. Car si l'autorité de ces saints Docteurs ne suffit pas pour établir des vérités de faits contestés qu'ils ne peuvent garantir par eux-mêmes, elle doit au moins nous faire regarder avec respect ce qu'ils ont jugé à propos d'en écrire pour édifier la piété des fideles. Selon saint Methode qui vivoit à la fin du troisieme siecle, sainte Thecle que l'on suppose née en Isaurie ou en Lycaonie, avoit été élevée dans l'étude des belles lettres & de la philosophie profane. Outre la grace & la facilité qu'elle avoit à parler, elle faisoit paroître beaucoup d'éloquence & de force dans ses discours, mais sans jamais sortir des bornes de la modestie qui étoit naturelle. Ces qualités n'éclaterent pas moins dans la science divine & évangélique qu'elle acquit, depuis que saint Paul l'eut instruite dans les principes de la véritable religion.

Conviv. Virg. p. 94.

Till. t. 2. pag. 65. 67. &c. ex var. script.

Ce fut vers l'an 45 que ce saint Apôtre étant à Icone, ville principale de la Lycaonie convertit Thecle à la foi de Jesus-Christ. Elle étoit encore alors dans une grande jeunesse, mais déja fiancée ; & elle devoit épouser dans peu un jeune homme de famille considérable dans la ville, riche, bienfait & de beaucoup de mérite. Tant de qualités ne pouvoient qu'augmenter ses engagemens, & multiplier ses chaînes ; mais elle n'eut pas plutôt entendu saint Paul, qu'elle les sentit rompre par la force de la grace intérieure de celui qui parloit par la bouche de cet Apôtre. Elle conçut aussitôt un amour parfait de la virginité qui lui fit quitter toutes les pensées du mariage, & qui la fit résoudre de vivre dans toute la liberté de l'Evangile. Ses parens ne furent pas longtems sans s'appercevoir de son changement ; & ne comprenant rien au nouvel engagement qu'elle venoit de contracter avec le ciel, ils la presserent par divers moyens de finir son mariage. Celui à qui elle étoit accordée joignit ses vives poursuites à leurs exhortations ; les domestiques de la maison de son pere, les voisins, chacun s'employoit pour l'y obliger. On dit même qu'on eut recours à l'autorité du magistrat qui usa de menaces pour la faire rendre au desir de ses parens, & qui tâcha de l'intimider par la crainte des tourmens. Mais la Sainte demeura si ferme dans le parti qu'elle venoit d'embrasser, que tout le monde fut obligé de se désister & de la laisser dans la liberté qu'elle s'étoit procurée.

Usser. ann. sacr. an. 45.

Ambr. l. 2. virg.

Epiph. her. 78. c. 16.

Aug. in Faust. l. 30. c. 4.

Ambr. virg. l. 3.

Vetus aut. sub nom. Chrys. t. 1. orat. seu homil. 72. 77.

II. Après s'être délivrée de la sorte, elle quitta sa mere, la maison de son pere, ses richesses, & toutes ses habitudes pour aller trouver saint Paul & recevoir ses instructions. Elle s'attacha fidellement à lui, & s'assujettit à le suivre, espérant que ce seroit le moyen le plus facile de trouver Jesus-Christ qu'elle cherchoit uniquement & pour l'amour duquel elle avoit tout abandonné. Elle ne se contentoit pas de l'entendre, elle observoit encore sa conduite de telle sorte qu'elle vouloit imiter son genre de vie tout austere qu'il étoit. Elle joignoit la myrrhe avec les lys, selon le langage figuré de S. Gregoire de Nysse, c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, la mortification des sens avec la chasteté, éteignant en elle-même toutes les pensées &

Greg. Nyss. in cantic. homil. 14.

toutes les affections de la terre.

Cependant celui à qui elle avoit été fiancée, n'avoit pas laissé éteindre la passion qu'il avoit conçue pour elle. Comme il étoit puissant dans la ville, il voulut se servir de son autorité ou de celle de ses proches, qui y avoient les premieres charges de judicature pour satisfaire sa vengeance sur une personne qui l'avoit ainsi méprisé. On dit qu'il la fit poursuivre, & qu'après l'avoir livrée entre les mains des juges du pays, il vint à bout, sous je ne sçai quels crimes supposés, de la faire condamner à être déchirée par les bêtes. On ajoute qu'elle parut nue au théatre pour être exposée à leur fureur; que son innocence & sa pureté couvrant l'ignominie de l'état où on l'avoit réduite, on la vit tranquille & joyeuse au milieu des lions, qui donnoient d'ailleurs de l'effroi aux spectateurs. Dieu ôta en cette rencontre la férocité aux lions, qui l'épargnerent, & qui la respecterent jusqu'à venir se coucher à ses pieds. Il la délivra encore du feu auquel on la condamna ensuite; & ce qui n'étoit pas un moindre effet de sa puissance & de sa bonté en son endroit, il la garantit entiérement de la tyrannie de celui qui devoit être son époux, & de celle de son pere, qui s'étoient rendus l'un & l'autre ses persécuteurs.

Ambr. virg. l. 2.

Ibid.

Greg. Naz. carm. 4.

Till. p. 6. 68.

Voilà ce qu'on a sçu de plus particulier touchant ce qu'a fait & ce qu'a souffert sainte Thecle dans les occasions qu'elle a eues de rendre témoignage à Jesus-Christ de l'amour qu'elle avoit pour lui. Saint Methode dit que comme elle a devancé les autres vierges dans la pratique des vertus, elle s'est aussi signalée au dessus d'elles dans les divers combats qu'elle a eu à soutenir, où elle a obligé son corps malgré sa délicatesse, de répondre parfaitement à la vigueur de son esprit, & où elle a rassemblé en elle tout le zele & tout le courage des martyrs. Tous les Peres & les autres anciens qui ont eu occasion de parler d'elle, l'ont tous considérée comme ayant emporté la palme du martyre avec la couronne de la virginité. Quelques-uns l'ont qualifiée *Proto-Martyre*, c'est-à-dire, la premiere parmi celles de son sexe, comme saint Etienne parmi les hommes; & c'est encore le titre sous lequel les Grecs modernes ont accoutumé de la désigner dans leurs écrits, & dans le culte qu'ils lui rendent. C'est ce qui a porté beaucoup de personnes à croire qu'elle étoit morte effectivement dans les supplices, quoique d'autres ayent de bonnes raisons pour se persuader qu'elle a fini ses jours en paix. Elle n'en a pas moins mérité la qualité de martyre, suivant l'ancien usage de l'Eglise, qui étoit de la donner à tous ceux qui avoient souffert pour la foi, quoiqu'ils eussent survécu à leurs supplices. Il est à présumer sur le rang qu'elle tient, qu'on n'auroit pas manqué de lui donner place dans le canon de la messe, si l'on avoit crû qu'elle eût actuellement répandu son sang, parce qu'à l'exception de la sainte Vierge & des Apôtres; on a eu intention de n'y insérer que des Martyrs qui sont morts par la violence des supplices.

Method. conviv. virg. pag. 130.

Chrys. Aug. &c.

Isid. Pelus. l. 1. epist. 109. Evagr. l. 3. c. 8.

Baron. an. 47. n. 14. Bed martyrol. Boll. t. 1. mai. p. 42. col. 2. Till. p. 529. 68.

Mabill. lettr. à M. l'év. de Blois. p. 71. &c.

III.

Les Grecs font la fête de sainte Thecle le vingt-quatre de septembre: les Latins la font le jour précédent auquel elle est marquée dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, dans celui de Bede, & dans tous les suivans. Le Romain moderne établit le lieu de son culte à Icone en Licaonie où elle fut convertie, quoiqu'il marque sa mort comme les autres à Seleucie en Isaurie, que quel-

ques-uns placent dans la Cilicie aspre. Les premiers qui mettent ce culte en cette derniere ville avec raison, disent sans qu'on sache sur quel fondement, qu'elle fut préservée du feu où on l'avoit jettée dans la ville de Rome. Son corps fut enterré à Seleucie où il attira la dévotion des peuples les plus éloignés, qui y vinrent en pelerinage pour obtenir des graces de Dieu par son interceffion. L'église où il reposoit n'étoit pas dans la ville, mais à une petite demi-lieue delà sur une éminence vers le midy. Il étoit sous l'autel, dont la table posoit sur son tombeau ; & l'autel étoit sous une couppole soutenue de plusieurs colomnes, & toute couverte d'argent. On prétend qu'il fut depuis transporté à Milan en Lombardie, & qu'il se conserve encore dans l'église qui est dédiée sous son nom.

Florent. pag. 352.
Baron. an. 47. n. 13.
Theodoret. vit. PP. c. 29.
Basil. Seleuc. l. 2. de Thecl.
Ephemer. Papebr. p. 42. Boll. p. 27. n. 14.
Mab. lettr. à M. l'év. de Blois p. 72, 73.

Cependant on se persuade en Auvergne que les *reliques de sainte Thecle vierge & martyre, née à Icone, convertie par saint Paul, enterrée à Seleucie*, sont dans l'église collégiale de Chamalieres petite ville de cette province auprès de Clermont, selon que l'apprend l'inscription gravée sur une lame de plomb que l'on a trouvée depuis peu dans la caisse où on les conserve. Quelques-uns jugent que l'inscription qui est en lettres majuscules, est pour le moins de neuf cens ans ; & que ces reliques pourroient avoir été apportées en France dès le tems de la fondation du monastere de Chamalieres bâti sur la fin du septiéme siecle par saint Genès qu'on qualifie comte de Clermont, & converti par la suite des tems en un chapitre de chanoines. C'est delà qu'en 1699 l'on tira une portion des reliques de sainte Thecle pour la communauté des Filles, tout nouvellement instituée sous son nom & sa protection à Paris dans la rue que l'on appelle de Vaugirard.

Il y avoit à Constantinople trois églises de sainte Thecle qui y rendoient son culte célebre durant le moyen & le bas empire. La dévotion qu'avoit saint Martin de Tours à sainte Thecle qui lui apparoissoit quelquefois, n'a pas peu contribué à l'extention de son culte en France. L'Espagne & l'Allemagne se vantent d'avoir de ses reliques. On montre un bras comme d'elle à Tarragone, ville métropolitaine de Catalogne, où l'on en fait la translation le XVIII de mai. L'autre bras, dit-on, fut porté à Prague en Boheme avec les reliques de saint Epiphane de Salamine, & la tête d'un des saints Innocens du tems de l'empereur Charles IV. C'est ce qu'on avance sans preuve & sans aucune apparence. L'office de la fête de sainte Thecle, étoit autrefois beaucoup plus célebre qu'aujourd'hui par tout l'Occident. Il étoit à neuf leçons jusqu'au XVI siecle, où le pape Pie V le réduisit en simple commémoration sous celui de saint Lin. Divers martyrologes font mention d'une sainte Thecle vierge & martyre à Nicomedie, que plusieurs ont cru être la même que notre Sainte, parce qu'elle est appellée disciple de saint Paul, & ils mettent sa fête au XXII de février. Le plus grand éloge qu'on crut pouvoir donner aux plus saintes fêmmes dans les siecles florissans de l'Eglise étoit de les appeller de nouvelles *Thecles*. C'est ce qu'Eusebe a fait à l'égard d'une sainte Martyre de son tems, & saint Jerôme à l'égard de sainte Melanie. C'est aussi dans cette vûe que sainte Emmelie mere de saint Basile le Grand, avoit voulu faire porter ce nom à sainte Macrine sa fille ; & saint Epiphane joint sainte Thecle avec Elie & & saint Jean l'E-

Du Cang. CP. christ. l. 4. p. 150.
Sev. Sulp. dial. 2. c. 14.
Boll. tom. 4. mai. p. 136.
Boll. d. 12. mai. p. 37.
Gavant. pag. 165.
Boll. t. 3 sept. p. 281.
Florent. pag. 334. 336.
Eus. l. de mart. P. c. 3.
Hier. chr. an 375.
Vie de sainte Macr.
Epiph. hær. 79. c. 5.

vangélifte parmi les Saints qu'il croyoit pouvoir mettre de quelque maniere en parallele avec la fainte Vierge, pour prouver qu'il ne faut adorer aucune créature.

IV. Siecle.

II. SAINT CONSTANCE

Sacriftain de faint Etienne d'Ancone en Italie.

Greg. dial. l. 1. c. 5.

CONSTANCE que nous ne connoiffons que par les dialogues de faint Gregoire le Grand, vivoit au fixieme fiecle, faifant la fonction de facriftain dans une églife de faint Etienne près de la ville d'Ancone, & fe fanctifioit dans cet emploi par la pratique des vertus chrétiennes fans éclat. Il étoit parfaitement détaché de toutes les chofes de la terre, faifoit paroître un grand mépris de tout ce que les gens du monde eftiment le plus, & portoit toutes fes affections au ciel. Il parvint par ce moyen à un haut dégré de fainteté, & Dieu la découvrit aux hommes dès fon vivant, par la vertu des miracles qu'il accorda au mérite de fa foi. Saint Gregoire en rapporte un, où il dit que Conftance fit fervir de l'eau à la place de l'huile qui avoit manqué pour faire brûler les lampes de fon églife. Les faveurs extraordinaires qu'il recevoit du ciel, loin de l'enfler & de l'élever, fembloient ne fervir qu'à l'abaiffer davantage ; & l'on peut dire que de toutes fes qualités, nulle n'étoit plus folide ni plus admirable que l'humilité profonde qui fervoit de fondement à toutes fes autres vertus. La réputation que fes vertus & fes miracles lui avoient acquife, s'étant beaucoup étendue attiroit de diverfes provinces les peuples à fon églife, pour avoir la fatisfaction de le voir. Un payfan venu de fort loin pour ce fujet, le vit monté fur une échelle qui accomodoit fes lampes ; & quoiqu'on pût dire pour l'affûrer que c'étoit lui-même, il ne voulut pas fe perfuader que ce fût là ce grand homme que la renommée vantoit tant, & qu'il étoit venu chercher de fi loin. A dire le vrai, Conftance n'avoit rien dans tout fon air qui ne fût méprifable. Il avoit la taille fort au-deffous de la médiocre, la mine peu avantageufe du refte, tout l'extérieur fort négligé, & il étoit très-pauvrement vêtu. Le payfan ne trouvant point de rapport entre l'idée qu'on lui en avoit faite & ce qu'il voyoit, crut qu'on s'étoit mocqué de lui ; & déchargeant une partie de fa mauvaife humeur & de fon chagrin fur le Saint, il dit en fe retirant fort mécontent. » Je penfois » voir un homme parfait, & je ne » vois pas même une figure d'homme. Il ajouta d'autres railleries encore plus injurieufes. Conftance l'entendant laiffa fes lampes & defcendit de l'échelle pour venir l'embraffer. Il le remercia du jugement qu'il faifoit de lui, l'affûrant qu'il étoit plus équitable que tous ceux des autres ; qu'il lui favoit gré de l'avoir regardé de plus près, & de l'avoir mieux connu que ceux qui le vouloient faire paffer pour ce qu'il n'étoit pas. Comme rien n'eft plus délicat que ce qui regarde la réputation, à laquelle les plus faints perfonnages ne doivent pas toujours être indifférens, on peut juger de l'humilité d'un homme qui y avoit renoncé de la forte, & qui cherchoit à fe procurer du mépris avec autant de joie & d'ardeur, que d'autres en feroient paroître pour acquérir de l'eftime. Le martyrologe Romain fait mention de faint Conftance le vingt-trois de feptembre ; les autres n'en parlent point.

ADDITION AUX SAINTS du XXIII. jour de Septembre.

IV. Siecle.

LE PAPE LIBERE dont le nom étoit

MARCELLINUS FELIX LIBERIUS, qui fut aussi celui du Patrice Libere qualifié Préfet du Prétoire des Gaules l'an 529, quoique les Gots, les Bourguignons & les François fussent alors les maîtres de tout le pays.

I. *Le martyrologe Romain, soit à l'imitation de celui d'Usuard qui est son original, soit par un effet de la prudence du cardinal Baronius ou de ses autres réviseurs, a supprimé le nom du pape* LIBERE, *dont la plûpart des autres font mention au vingt-trois de septembre ; & il a mieux aimé conserver celui de l'anti-pape Felix usurpateur de son siege, dont nous avons parlé au xxix de juillet. On ne peut mieux faire sentir les raisons d'une telle conduite, qu'en proposant un abregé de son histoire, avec autant de simplicité que nous avons tâché d'en apporter dans ce que nous avons pû dire de Felix.* LIBERE *étoit Romain de naissance fils d'Auguste, & fut admis dans le clergé de l'église de Rome, où il s'acquitta avec beaucoup d'humilité, de modération & de fidélité des emplois du saint ministere dans tous les dégrés où on le fit passer. A la mort du pape saint Jules qui arriva le xij d'avril de l'an 352, il fut proposé comme le meilleur sujet qu'on pût choisir pour remplir son siege. Malgré sa modestie & la résistance qu'il apporta au dessein qu'on avoit sur lui, il fut élu cinq ou six semaines après d'une commune voix, & sacré le dimanche xxiv jour de mai. Les évêques Orientaux, c'est-à-dire les Ariens & les demi-Ariens soutenus de la faveur & de l'autorité de l'empereur Constance, n'eurent pas plutôt appris son élection, qu'ils lui écrivirent contre saint Athanase pour le porter à lui refuser sa communion. Libere assembla aussi-tôt un concile d'évêques d'Italie dans Rome pour en délibérer avec eux. Il y lut la lettre des Orientaux; il en lut aussi une autre de soixante & quinze évêques d'Egypte en faveur de saint Athanase. De sorte que le concile voyant le plus grand nombre du côté de ce Saint, pour qui d'ailleurs tout l'Occident, c'est-à-dire les évêques d'Italie, de Sicile, d'Afrique, d'Espagne, des Gaules, de la Grece, & de l'Illirie, s'étoient déclarés, jugea qu'il étoit contre la loi de Dieu de consentir aux Orientaux. Libere répondit à ceux-ci conformément à cette résolution; & de l'avis même de son concile, il députa vers Constance Vincent évêque de Capoue avec quelques autres prélats pour le prier d'en faire assembler un plus nombreux à Aquilée, comme il l'avoit résolu depuis long-tems. Il se tint; mais à Arles dans les Gaules où l'empereur étoit venu après la mort du tyran Magnence; & Vincent qui avoit ving-huit ans auparavant tenu la place du pape Silvestre au concile de Nicée, tint encore dans celui-ci celle de Libere. Les Ariens y furent les maîtres comme par tout ailleurs où dominoit l'autorité du prince. La premiere chose qu'ils demanderent fut la condamnation de saint Athanase à laquelle ils sçavoient que les Occidentaux n'avoient jamais voulu consentir. Les légats du pape Libere, Vincent & son collegue Marcel, remontrerent qu'on devoit traiter la cause de la foi avant la cause personnelle d'un particulier, qu'il falloit commencer par la condamnation de l'héréstie. C'est ce que les Orientaux ne voulurent point entendre; ils fatiguerent de telle sorte Vincent de Capoue, que cédant à leur violence & à leurs mauvais traitemens, il consentit enfin à la condamnation de saint Athanase. Libere affligé de cette foiblesse de son légat, écrivit*

Pontifical. war.

Liber. ep. 2. in Hilar. fragm. p. 456. item t. 2. conc. coll. 745. Pagi an. 352. n. 3. Fleuri hist. l. 13. c. 10. Papebr. conat. p. 51.

T. 2. concil. col. 745.

L'an 353.

Amm. Marc. l. 14. c. 5.

Liberii epist. ad Const. t. 2. concil.

Athan. apol. t. 6, 2.

au célebre Ofius de Cordoue pour lui en marquer fa douleur, & lui protefta qu'il étois réfolu de mourir pour Dieu, c'eft-à-dire pour la défenfe de la vérité & de la juftice, plutôt que de fe rendre le dernier délateur, c'eft-à-dire le calomniateur de faint Athanafe.

Fragm. Hilar. p. 426.

II. *Comme le pape fe voyoit dans l'embarras que lui caufoit la chute de Vincent, & dans la peine d'y apporter le remede néceffaire pour empêcher que fon exemple n'agît fur d'autres évêques catholiques, Lucifer évêque de Cagliari en Sardaigne, homme plein de feu & de réfolution, vint le trouver tout à propos. Il n'étoit pas moins bien inftruit de toute l'affaire dont il s'agiffoit que Vincent; & il s'offrit de faire pour lui & pour toute l'Eglife catholique auprès de l'empereur & des Ariens, ce qu'eut dû faire le légat Vincent. Libere accepta l'offre avec plaifir, fit Lucifer fon légat, & envoya avec lui un prêtre nommé Pancrace ou Eutrope & un diacre nommé Hilaire, qu'il chargea d'une lettre pour l'empereur pleine de refpect & de vigueur. Il écrivit en même-tems à Eufebe évêque de Verceil, qui étoit voifin de la cour, parce que l'empereur étoit alors à Milan, pour le prier de fe joindre à fes légats, ce qu'il fit très-volontiers. Libere demandoit par toutes fes lettres & par fes légats un concile que demandoient auffi les Orientaux avec beaucoup d'inftances, mais dans des vûes fort différentes. Car le Pape ne fongeoit en cela qu'à réunir les églifes; & l'intention des Orientaux n'étoit autre que d'obliger les Occidentaux de foufcrire à la condamnation de faint Athanafe. Il ne fut pas difficile de l'obtenir de l'empereur qui le fit tenir à Milan en fa préfence dans les premiers mois de l'année 355. Les Ariens quoique fort inférieurs en nombre, y furent les plus forts par le pouvoir tyranique dont l'empereur ufa contre les Catholiques en leur faveur. Lucifer fut banni avec faint Eufebe de Verceil & faint Denys de Milan. Le diacre Hilaire le dernier des légats du pape fut dépouillé & fouetté pour s'être chargé de fa lettre pour l'empereur. Libere écrivit aux exilés une lettre circulaire pour les confoler & leur marquer la part qu'il prenoit à leurs fouffrances & à leur gloire. Les Ariens porterent l'empereur à entreprendre ce Pape, après lui avoir perfuadé que s'ils pouvoient le gagner, ils difpoferoient bientôt de tous les autres évêques catholiques. Ce prince, felon que le témoigne même un écrivain payen, fouhaitoit ardemment de voir la condamnation qu'il avoit fait faire de faint Athanafe,* confirmée pat l'autorité qui réfidoit principalement dans les évêques de Rome. *Il envoya donc à Libere un eunuque nommé Eufebe, avec des préfens & des lettres menaçantes pour l'obliger de condamner Athanafe, & de communiquer avec les Orientaux. Il refufa généreufement l'un & l'autre, ajoutant néanmoins pour marquer fon équité, que fi l'empereur avoit véritablement à cœur la paix de l'Eglife, & que s'il vouloit révoquer ce que lui & les évêques de l'Eglife catholique avoient fait ou écrit pour Athanafe, il falloit caffer auffi ce qui avoit été fait contre lui, tenir un concile libre, vraiment eccléfiaftique loin du palais, chaffer ceux qui étoient déja condamnés par celui de Nicée, & laiffer aux Catholiques la liberté de parler. L'eunuque oubliant qu'il étoit devant un évêque fit de grandes menaces à Libere, puis s'en alla à l'églife de faint Pierre, où il dépofa fes préfens comme une offrande. Libere le fçut, & fut fort irrité contre le gardien de l'églife, de l'avoir fouffert; puis il fit jetter dehors cette offrande profane faite par des mains hérétiques. L'eunuque retourna fort en colere auprès de l'empereur, dont il ne manqua point d'aigrir l'efprit contre le pape.*

III. *Ce prince manda au gouverneur de Rome Leonce d'envoyer Libere à la cour, mais d'employer l'adreffe & l'artifice*

L'an 354. — Ath. apol. 1. p. 703. Ad folit. pag. 835. — T. 2. concil. fupr. — Sulp. Sev. l. 2. hift. Sozom. hift. l. 4. c. 9. Socr. l. 2, c. 36. — L'an 355. — Athan. ad folit. p. 846. — Amm. Marcell. l. 15. c. 7. — Ath. ad folit. p. 832.

tifice pour le tirer de la ville, & de recourir à la force ouverte si ce moyen ne réussissoit pas. L'émotion fut grande par la ville ; l'on réconnut alors la vérité de ce qu'on s'étoit contenté de sçavoir en général que le pape Libere étoit extrêmement aimé du peuple Romain, & de ce qu'on avoit appris des autres villes que l'esprit de l'hérésie étoit un esprit de cruauté. Les Ariens commirent bien des violences avant que de pouvoir écarter les Catholiques ou se mettre en état de ne les pas craindre. Mais enfin Libere fut enlevé de Rome au milieu de la nuit parmi beaucoup de difficultés qu'on eut peine à surmonter à cause de la crainte qu'on avoit du peuple. Lors qu'il fut arrivé à Milan, il eut de l'empereur une longue audience, dans laquelle il déffendit avec beaucoup de force & de raisonnement l'affaire publique de l'Eglise & la cause particuliere de saint Athanase. Il insista principalement sur l'injustice qu'il y auroit de condamner une personne absente sans l'avoir entendue, & sur les préjugés légitimes de son innocence que formoient tous les jugemens déja rendus en sa faveur. L'empereur après avoir beaucoup objecté & beaucoup menacé, lui dit, qu'il vouloit le renvoyer à Rome dès qu'il auroit embrassé la communion de ses évêques. » Cedez, lui dit-il, » au bien de la paix, souscrivez & re- » tournez à Rome parmi les vôtres. J'ai » pris congé des freres de Rome, lui ré- » pliqua Libere ; les loix de l'Eglise » sont préférables au séjour de la vil- » le. » L'empereur lui donna trois jours pour opter ou son retour en souscrivant, ou le lieu auquel il voudroit être transporté. Libere lui déclara qu'un terme de trois jours ni celui de trois mois ne seroit point capable de changer sa résolution, & qu'ainsi il pouvoit l'envoyer où il jugeroit à propos. Deux jours après Constance le fit appeller, & le trouvant toujours également ferme dans son sentiment, il le relégua à Berée en Thrace. Lors qu'il fut sur le point de partir, l'empereur lui envoya une somme d'argent pour sa dépense ; mais il la lui renvoya, lui faisant dire qu'il en avoit besoin pour ses soldats. L'imperatrice lui en envoya aussi une qu'il s'excusa de recevoir en la faisant donner encore à l'empereur pour l'entretien de ses armées ; il ajouta, que si ce prince n'en avoit pas besoin, il pouvoit les donner à Auxence & à Epictete qui en avoient grand besoin, c'étoient deux évêques Ariens, l'un de Milan, l'autre de Centumcelles ou Civita-vecchia qui fut le principal ministre de la passion du prince & des hérétiques dans Rome, lors qu'il fallut substituer quelqu'un en sa place. L'eunuque Eusebe sachant qu'il avoit eu la générosité de ne vouloir rien prendre de l'empereur & de l'imperatrice vint lui-même lui offrir une bourse. Libere la rejettant, lui dit d'un ton d'autorité. » Vous avez rendu toutes les églises » desertes, & vous m'offrez une aumô- » ne comme à un criminel ; allez, com- » mencez par vous faire Chrétien. » Il partit ainsi pour le lieu de son exil sans avoir voulu rien prendre de personne.

Amm. Marc. l. 15. c. 7.

Theodoret. l. 2. hist. eccl. c. 15. 16.

Theod. supr. Sozom. l. 4. c. 11.

IV. *L'empereur se servit d'Epictete pour faire mettre un autre évêque en sa place sur le saint Siege ; & malgré le clergé & le peuple Romain qui avoient juré de ne recevoir point d'autre évêque que Libere tant qu'il vivroit, les Ariens ordonnerent le diacre Felix, comme nous l'avons rapporté ailleurs. Ils attaquerent ensuite le grand Osius qui avoit été autrefois confesseur, qui étoit régardé comme le pere des évêques ayant alors plus de soixante ans d'épiscopat, qui conduisoit tous les conciles de l'Eglise catholique, qui avoit proposé le symbole de Nicée, & déclaré par tout les Ariens hérétiques. L'empereur Constance se le fit amener sans avoir egard à son âge qui étoit presque centenaire, & il le retint*

Athan. contr. Ar. & ep. ad solit.

Fleur. c. 13. l. 12.

un an à Sirmich en Pannonie. La persécution s'étendit ensuite sur tous les Catholiques de l'un & l'autre empire; & Constance après avoir fait un long séjour à Milan, vint à Rome célébrer la vingtieme année de son regne. Il n'avoit point encore vû cette ville; il y fit son entrée solennelle avec sa femme Eusebie le xxviij d'avril de l'an 357. Les dames de la ville de concert avec leurs maris, prirent cette occasion favorable pour aller avec grand appareil lui demander le retour de Libere leur pasteur. Il tâcha d'abord de se deffendre de leurs instances, disant que la ville avoit un pasteur en la personne de Felix. Mais lors qu'il vit l'averſion générale qu'on avoit pour cet homme, il se laissa fléchir; & de l'avis de ses évêques, il ordonna que si Libere vouloit communiquer avec eux, il seroit rappellé & gouverneroit l'église de Rome en commun avec Felix. Le peuple se mocqua tout haut d'un tel ordre, & en fit des railleries sanglantes lors qu'on en fit la lecture dans le Cirque, faisant connoître qu'il ne vouloit avoir qu'un évêque, comme il n'avoit qu'un Dieu. Constance ne fut qu'un mois à Rome, d'où il retourna à Milan; & passant en Illyrie au mois de décembre, il rassembla les Ariens autour de lui dans la ville de Sirmich. Il y dresserent une seconde formule de foi où l'on affecta de ne parler ni de même substance ni de semblable substance pour ce qui regarde le Fils de Dieu, en quoi consistoit néanmoins tout le différend d'entre les Catholiques & les Ariens.

L'an 357.

Theodoret. l. 2. c. 7.

Sozom. l. 4. c. 11.

Hilar. de synod. p. 323. Socr. l. 2. c. 30.

L'an 358.

V. Cependant le pape Libere demeuroit dans son exil où il gémissoit depuis plus de deux ans. La ville de Berée où il étoit avoit pour évêque Demophile Arien qui avoit beaucoup contribué avec les officiers de l'empereur aux persécutions qu'il y avoit souffertes. Les mauvais traitemens dont la rigueur augmentoit tous les jours réveilloient sans cesse l'amour qu'il avoit pour son siege & pour sa patrie, & diminuoient insensiblement sa patience. Les évêques Ariens s'en apperçurent & résolurent de profiter de la conjoncture. Fortunatien d'Aquilée fut le premier à le solliciter de se rendre aux volontés de l'empereur; & donnant aux expédiens qu'il lui proposoit le tour le plus favorable qu'il pouvoit pour les lui rendre plausibles, il le disposa de telle sorte que Demophile de Berée vint ensuite aisément à bout de lui faire approuver la profession de foi de Sirmich qui supprimoit tacitement le terme d'homousie ou de consubstantiel, dont se servoient les Orthodoxes pour marquer une même substance, & celui d'homoïousie dont se servoient les Ariens pour marquer une semblable substance; mais qui d'ailleurs pouvoit recevoir un sens catholique. Libere souscrivit donc à cette profession de foi; il renonça à la communion de saint Athanase & embrassa celle des Orientaux, c'est-à-dire des Ariens. En quoi il se rendit beaucoup plus coupable que le vieillard Osius qu'on réduisit par les miseres dont on l'accabloit à Sirmich à signer la même profession. Car jamais il ne souscrivit à la condamnation de S. Athanase, & protestant peu après contre sa propre foiblesse, il anathématiza tout de nouveau l'hérésie Arienne avant que de mourir. Libere au contraire sembloit faire parade de sa prévarication dans les lettres qu'il en écrivit à l'empereur, aux Orientaux, à Vincent de Capoue, & l'on ne pouvoit assez-tôt la récompenser à son goût. Son rétablissement en devoit être le prix, & il ne pouvoit rien ajouter à l'ardeur avec laquelle il le poursuivoit. Cependant les Orientaux tinrent un troisieme concile à Sirmich, où y continuerent le second qui n'avoit pas eu de clôture. Les demi-Ariens y dominerent, y firent casser la seconde

Liber. ep. 7. 10. &c. t. 2. concil. & in fragm. Hilar.

Les uns croyent que c'étoit la 1. dressée en 351. D'autres veulent que ç'ait été la 2. qui étoit plus mauvaise; & qui étoit celle qu'on avoit fait signer à Osius.

Lib. ep. 7. 9. 10.

Socr. l. 2. c. 30. Sozom. l. 5. c. 6. & 15.

formule de foi où il sembloit qu'on avoit rejetté également le consubstantiel & le semblable en substance. Libere que l'empereur avoit fait venir de Berée à Sirmich, approuva encore cet écrit & abandonna au moins pour cette fois le consubstantiel. Mais pour fermer la bouche aux Ariens outrés ou aux Anoméens qui faisoient déja courir le bruit à Antioche qu'il croyoit comme eux la dissemblance entre le Pere & le Fils, il protesta qu'il excommunioit ceux qui disoient que le Fils n'étoit pas semblable au Pere en substance & en toutes choses. L'empereur étant ainsi satisfait de lui, le renvoya à Rome avec des lettres que les évêques qui étoient à Sirmich écrivirent à l'antipape Felix qu'ils regardoient comme évêque légitime. Par ces lettres Felix étoit prié de recevoir Libere, de se l'associer pour gouverner l'église Romaine conjointement avec lui & d'oublier tout le passé. Car l'affection que le peuple portoit à Libere avoit excité de grandes séditions contre cet antipape & causé quelques meurtres.

Pagi an 357. n. 11. Fleuri l. 14. ch. 6. 7.

VI. L'entrée que Libere fit dans Rome le 2 jour d'août de l'an 358 eut tout l'appareil d'un triomphe. Tout le peuple vint au-devant de lui & fit de grandes réjouissances. Felix odieux au senat & au peuple, fut chassé de la ville; il entreprit d'y rentrer depuis à la faveur de son parti, & l'empereur tâcha de l'y conserver pour lui faire gouverner l'Eglise en commun avec Libere. Mais il fut contraint malgré toute l'autorité impériale de l'abandonner, & Libere demeura seul sur son siege. L'année suivante se tint le grand concile de Rimini, sans qu'il parût y prendre beaucoup de part. Quoique de plus de quatre cens évêques il n'y en eût d'abord que quatre vingts qui fussent Ariens, on sçait comment ceux-ci firent tourner enfin l'affaire à leur avantage. Tous les Catholiquet plierent en différentes manieres. L'empereur & ses Ariens triomphans voulurent faire signer le formulaire de Rimini par tout l'empire, & peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent à bout. Le pape Libere & Vincent de Capoue* le réfuserent constamment; & montrant par là qu'ils étoient rélevés de leur chute, ils réparerent leur faute & le scandale qu'elle avoit causé à l'Eglise. Libere n'avoit point attendu jusques-là, s'il est vrai qu'incontinent après son retour il ait envoyé à saint Athanase la belle profession de foi que nous voyons parmi les œuvres de ce Pere. Mais quoi qu'on ait lieu de douter qu'elle soit de ce tems-là, on a d'aures preuves qu'au moins depuis que l'antipape Felix fut chassé de Rome ponr la seconde fois par le peuple Romain, il fut reconnu généralement pour légitime pasteur par ceux même qui le croyant vraiment tombé dans l'hérésie, l'avoient jugé déchu & justement privé de son siége. Il eut beaucoup à souffrir pour maintenir le parti orthodoxe apres la prévarication presque générale des évêques du concile de Rimini. On dit même qu'il fut obligé de sortir de Rome, & de se cacher dans les cémetieres près de la ville; où le diacre Damase qui lui succéda & d'autres personnes de son clergé le visitoient, & qu'il y demeura jusqu'à la mort de l'empereur Constance. Il travailla depuis pour réconcilier à l'Eglise ceux qui étoient tombés à Rimini; & condamnant la dureté de son ancien ami Lucifer par une conduite également charitable & éclairée, il se trouva uni de sentimens avec saint Athanase & saint Hilaire. Il se contenta d'exiger de ceux qu'on devoit recevoir qu'ils fissent profession de la foi de Nicée, & qu'ils prononçassent anathême aux chefs de parti. Il ne fit pas difficulté 3 ans après de recevoir encore à sa communion les demi-Ariens ou les Orientaux, qui lui avoient envoyé des députés pour la lui demander, aimant mieux

Libell. Marcell. & Faust. p. 4. Theod. l. 2. c. 17.

L'an 359.

* Qui avoit été encore son légat, dit-on dans ce concile. Baron. an. 357. n. 73.

Ap. Athan. post. litteras ad Epictetum. manuscr.

Baron. an. 359. n. 45. 46. 47. 48. ex actis Liber.

L'an 362.

Liber. epist. in fragm. Hilar. 12.

L'an 365. Sozom. l. 6. c. 10 11. Socr. l. 4. c. 11. 12. Vales. not. Baron. an. 365. n. 8. 10. 37. 17.

embrasser purement la foi de Nicée & admettre nettement la consubstantialité du Verbe, que de plier sous le joug des purs Ariens qui régnoient sous l'autorité de l'empereur Valens.

VII.

L'an 366.

Libell. Marcell.

Basil. Ambr. Epiphan. &c.

On jugea diversement de cette condescendance ; mais toutes les sûretés que le Pape avoit prises se trouverent si bien concertées, qu'on reconnut qu'il n'avoit pas moins de prudence & d'habileté, que de zele & de charité. Il se préparoit à en donner encore d'autres preuves dans le grand dessein qu'il avoit formé pour faire rentrer tous les hérétiques dans l'Eglise. Mais cette héroique entreprise fut prévenue par la mort qui l'enleva le xxiij ou plutôt le xxiv de septembre de l'an 366 après quatorze ans & quatre mois de Pontificat. Les plus grands & les plus saints Evêques de son siecle comblerent sa mémoire d'éloges malgré les fâcheuses impressions que le souvenir de sa chute pouvoit avoir laissées dans les esprits. Elle fut même honorée depuis d'un culte religieux dans l'Eglise. Au moins voyons-nous sa fête marquée au xxiij de septembre dans les anciens martyrologes du nom de Saint Jerôme, où par une singularité qui le distingue de la plûpart des autres papes, on lui donne la qualité de SAINT *sans scrupule, parce qu'il l'avoit portée sans doute de son vivant. On croit même que c'est encore lui qu'on a voulu marquer dans les mêmes martyrologes au xvij de mai pour une translation, quoi qu'il y ait plus d'apparence que cela regarde un autre. Wandalbert qui vivoit au milieu du neuvieme siecle l'a marqué aussi au xxiij de septembre, ce qui a été suivi par divers continuateurs de Bede, de Florus, d'Adon, par Pierre Natal, & d'autres modernes. Mais Raban & quelques autres depuis l'ont mis au xxiv qui semble avoir été le vrai jour de sa mort, selon le témoignage de ceux même qui écrivoient au siecle du pape Libere. Les Grecs honorent aussi la mémoire de Libere comme d'un Saint au xxvij d'août. On trouve même son nom dans un martyrologe des Coptes ou Chrétiens d'Egypte marqué en un jour qui répond au vj de notre mois d'octobre. Ainsi c'étoit une médisance & une calomnie à Bennon d'accuser Gregoire VII, ou Hildebrand qui vivoit dans l'onziéme siecle d'avoir institué la fête de Libere, & d'avoir par ce moyen confirmé & canonisé son hérésie.*

C'étoit déja la mode de donner ce titre aux vivans.

Florent. pag. 854. & 535.

Faustin. & Marc.

Papebr. con. p. 51. 52.

Lup. t. 3. conc. p. 573.

RENVOIS.

Saint SOSIE diacre de Misene. Voyez au XIX de septembre avec saint Janvier évêque de Benevent.

* Saint PATERNE ou saint PAIR évêque d'Avranches. Voyez au XVI d'avril.

XXIV. JOUR DE SEPTEMBRE.

LA CONCEPTION DE SAINT JEAN-BATISTE, annoncée dans l'Evangile, & accompagnée de miracles, est devenue par cette considération l'un des objets de la vénération des fidelles dans l'Eglise. On en a fait la fête en plusieurs endroits le XXIV jour de septembre, c'est-à-dire neuf mois précisément avant le jour auquel on a cru devoir célébrer sa naissance. On peut voir ce que nous en avons rapporté au XXIV de juin, *num. ix.*

II. Siecle.

SAINT ANDOCHE PRESTRE, S. THYRSE Diacre & S. FELIX Marchand, Martyrs au territoire d'Autun.

I. LE peu de sûreté que l'on trouve à suivre les actes qui devroient nous faire foi de l'histoire de S. ANDOCHE, de S. THYRSE & de S. FELIX, n'empêche pas que nous ne prenions pour vrai une grande partie de ce qu'on y rapporte de leurs actions & de leurs souffrances. On fait les deux premiers avec saint Benigne de Dijon, disciples de saint Polycarpe évêque de Smyrne en Asie, qui étoit lui-même disciple des Apôtres; & l'on dit qu'il les envoya dans les Gaules prêcher l'Evangile aux infidelles, après avoir donné le caractere de prêtre à Benigne & à Andoche, & celui de diacre à Thyrse. De Lyon où il y avoit déja des ouvriers apostoliques de leur pays, ils passerent à Autun, où ils trouverent un sénateur ou conseiller de la ville nommé Fauste, fort disposé à les entendre. Saint Benigne s'étant ensuite retiré au territoire de Langres pour porter plus loin la lumiere de l'évangile, Andoche & Thyrse demeurerent dans celui d'Autun, où ils convertirent beaucoup d'ames à la foi de Jesus-Christ. Lorsqu'ils étoient à Sedeloc, qu'on croit être la petite ville de Saulieu, ils logoient chez un marchand chrétien nommé Felix, qui vivoit là d'une maniere fort exemplaire, & qui entr'autres bonnes œuvres donnoit aux pauvres le profit qu'il tiroit de son négoce. Durant la persécution excitée contre l'Eglise sous l'empereur Marc-Aurele, le gouverneur de la province Lyonnoise se trouvant à Saulieu, Andoche & Thyrse lui furent dénoncés comme chrétiens, & comme ayant été surpris dans les fonctions du ministere chez le marchand Felix. Le gouverneur ayant envoyé un ordre pour les prendre se les fit présenter, & n'ayant pû les porter ni par promesses ni par menaces à ce qu'il exigeoit d'eux, il les fit fouetter, & les fit pendre à un arbre par les mains pendant tout un jour avec de grosses pierres aux pieds. Ces tourmens ne furent point capables d'ébranler leur constance, non plus que la présence d'un bucher allumé, dans lequel il ordonna qu'on les jettât. On ajoute qu'ils furent enfin assommés à coups de bâtons; que Felix ayant voulu être le compagnon de leur confession & de leurs souffrances mérita aussi de l'être de la gloire dont ils furent couronnés.

Boll. add. 17. jan. in Spem. supr.
Till. t. 3. p. 38. 39. ex act. var.

Ils furent enterrés près du lieu même de leur supplice par les soins de Fauste ce pieux sénateur d'Autun dont nous avons parlé. Leurs corps y demeurerent jusqu'à ce que vers la fin du sixieme siecle où le commencement du suivant, ils furent transportés à Autun par les soins de l'évêque Syagre, & déposés dans la nouvelle abbaye que Brunehaud reine d'Austrasie & de Bourgogne venoit de fonder pour des filles, sous le nom de la sainte Vierge & de saint Andoche. Ce monastere subsiste encore aujourd'hui. La fête de ces saints Martyrs est marquée au vingt-quatre de septembre dans le vrai martyrologe de Bede, qui a été suivi par Adon, Usuard, & les suivans jusqu'au Romain moderne. Tous mettent leur martyre, ou du moins leur culte à Autun, hors quelques-uns de ceux qui portent le nom de saint Jerôme, qui dans des copies qui semblent beaucoup postérieures à l'ouvrage de Bede, marquent le bourg de *Sedule* ou Saulieu dans le diocêse de cette ville.

Bull. Lab. Samm. Sanct. p. 652.

Florent pag. 855. 857.

On en trouve d'autres où leur fête eſt marquée au ſecond jour d'avril avec celle de ſaint Irenée. C'eſt la même ſans doute qu'on voit au troiſieme de ce mois dans celui de France ſous le titre de *Rencontre* & d'*Aſſociation* de ces quatre Martyrs. Dans la meſſe de ſaint Symphorien d'Autun qu'on diſoit le jour de ſa fête du tems de nos rois de la premiere race, il eſt parlé de ſaint Andoche & de ſaint Benigne comme de ſes peres ſpirituels, ſur les traces deſquels il eſt parvenu comme eux à la palme du martyre. Auſſi eſt-ce une tradition que S. Symphorien que l'on fait fils de Fauſte le ſénateur d'Autun, avoit été batiſé par ſaint Benigne, & tenu ſur les fonts par S. Andoche.

Boll. t. 1. april. p. 38. Sauſ. p. 1103.

Thomaſ. cod. ſacr. & Mab. lit. gal. n. 63.

AUTRES SAINTS DU vingt-quatre de Septembre.

V. Siecle.

I. SAINT RUSTIC EVESQUE d'Auvergne.

vulg. Saint ROTIRY.

Greg. Tur. l. 2. hiſt. c. 13.

APrès la mort de ſaint Venerand évêque d'Auvergne, arrivée la veille de Noël de l'an 423, il s'éleva dans la ville épiſcopale une grande conteſtation pour le choix de ſon ſucceſſeur. Les uns appliquoient tous leurs ſoins pour découvrir le mérite & le placer ſur le ſiege, les autres formoient des brigues pour le donner à la faveur. Saint Gregoire de Tours qui avoit une connoiſſance très-particuliere des affaires eccléſiaſtiques & civiles de l'Auvergne, témoigne que Dieu même termina le différend, qui partageoit les eſprits ſur l'élection, en faiſant connoître par une voie extraordinaire quelle étoit ſa volonté ſur ce ſujet. Lors, dit cet auteur, qu'en un jour de dimanche les évêques s'étoient aſſemblés pour procéder à cette élection, & que les brigues ſe trouvoient dans leur plus grande chaleur, une femme voilée d'entre celles qui étoient vouées à Dieu, entra avec une réſolution fort hardie dans le lieu de l'aſſemblée, & leur parla de la ſorte. » Sachez prêtres du » Seigneur, que de tous ceux qu'on a » propoſés juſqu'ici pour remplir la » chaire épiſcopale, il n'y en a pas » un ſeul qui ſoit agréable à Dieu. » Mais il veut aujourd'hui pourvoir » ſon égliſe par lui-même. C'eſt pour- » quoi ne troublez pas le peuple, & » ne lui ôtez point la liberté de ſes » ſuffrages. Ayez patience encore un » peu de tems. A l'heure que je vous » parle le Seigneur a mis en chemin » celui qu'il a deſtiné pour être évê- » que. » Ce diſcours ſurprit tout le monde, & l'on ne ſavoit comment on devoit le prendre, lorſqu'on vit entrer un prêtre nommé RUSTIC qui étoit de la ville, mais qui ſervoit une égliſe dans une paroiſſe du diocêſe, dont il gouvernoit les habitans. La ſervante de Dieu ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'elle dit en le montrant aux prélats, » Voila celui que le » Seigneur a choiſi. Voila l'évêque » qu'il nous faut; ordonnez-le. Le peuple animé par ces paroles d'une perſonne qui paroiſſoit inſpirée, ſe mit à crier tout d'une voix, que l'homme que Dieu leur envoyoit étoit digne de l'épiſcopat, & qu'il étoit juſte de l'y élever. Ruſtic fut ſacré ſans autre examen, & fut ainſi le ſeptieme évêque de la ville ſelon ſaint Gregoire, c'eſt-à-dire le huitieme, en y comprenant ſaint Auſtremoine le fondateur de cette égliſe; ou même le neuvieme ſelon ceux qui mettent en-

tre saint Allyre & saint Nepotien, un Hice ou Hesyque que cet auteur ne compte pas. Nous ne savons rien autre chose de ce qui regarde saint Rustic d'Auvergne ; il nous suffit de faire remarquer que dans son siecle il y avoit encore deux saints Prélats de son nom dans l'Eglise Gallicane * l'un à Lyon, l'autre à Narbonne, pour empêcher qu'on ne les confonde. Nôtre Saint mourut en paix vers la fin du regne de Valentinien III ; & l'on dit que son corps fut porté au bourg d'Aulnat ou Aunay dans l'église de la paroisse dont on prétend qu'il avoit été curé avant que d'être élevé à l'épiscopat. Le martyrologe Romain & les autres modernes marquent sa fête au vingt-quatre de septembre, que l'on prend pour le jour de sa mort. Quelques-uns de ceux du nom de saint Jerôme la mettent aussi au même jour, mais les copies n'en sont pas anciennes.

* Les autres s'appellent *Rustique* & le nôtre *Rustic*.

Florent. pag. 85. 1.

V. & VI. Siecles.

II. SAINT SOULEINE Evêque de Chartres.

Lat. SOLEMNIS, SOLEMNIUS, SOLENNIS.

Sigeb. chron. ad. an. 490.

LE nom de saint SOULAINE est célebre & en grande vénération dans l'église de France ; & il seroit à souhaiter qu'il eût rencontré un historien digne de lui, ou du moins assez respectueux pour ne pas deshonorer sa mémoire par des fictions. Sans nous y arrêter, nous nous contenterons de remarquer qu'après la mort de Flave évêque de Chartres qu'on rapporte à l'an 497 sous Clovis, on jetta les yeux sur Souleine pour le charger de la conduite de cette église par la persuasion que l'on avoit de sa doctrine, de sa prudence & de son habileté. Le Saint qui avoit encore plus d'humilité, prévoyant qu'on ne se contenteroit point des raisons qu'il pourroit alléguer pour se faire décharger du fardeau de l'épiscopat, prit le parti de la fuite, & se cacha si bien qu'on ne put avoir de ses nouvelles. On prétend qu'il ne s'en avisa qu'après s'être laissé ordonner ; ce qui mit le clergé de Chartres dans un embarras dont il ne crut pouvoir enfin se tirer, qu'en procédant à l'élection d'un autre évêque. On choisit saint Aventin homme capable par sa vertu de remplacer la perte qu'on venoit de faire. Souleine apprenant que l'église de Chartres étoit pourvue d'un autre évêque qui étoit sacré, & dans une possession tranquille, sortit de sa retraite, comme n'ayant plus rien à craindre. Mais il ne connoissoit pas assez le cœur du peuple qu'il avoit quitté. On l'envoya prendre dès qu'il fut découvert ; on le ramena à Chartres ; on lui fit entendre qu'il étoit évêque ; & saint Aventin qui n'avoit gueres plus de passion que lui pour l'épiscopat, se joignit à ceux qui le pressoient de reprendre son épouse. Il fallut obéir. Souleine obtint qu'Aventin demeureroit pour le soulager dans ses fonctions, & comme les canons de l'Eglise ne souffroient pas deux évêques sur un siège, on le chargea de l'administration du pays de Dunois, sous la qualité de chorévêque ou au moins d'inspecteur & de vicaire général, avec pouvoir d'y faire toutes les fonctions d'un évêque, & engagement à lui succéder s'il lui survivoit. C'est en quoi consista toute l'institution du prétendu évêché de Château-Dun, qui commença & finit en saint Aventin dans le terme de douze ans, qui fut celui de l'épiscopat de saint Souleine. Ce terme fut bien court pour l'utilité & la consolation de l'église de Char-

Boll. t. 1. febr. p. 488. n. 3. 4.
Le Coint. an. 497. n. 10.

tres ; mais il fut glorieusement rempli par les travaux apostoliques que le Saint essuia pour la conversion & pour l'instruction des François qui venoient en foule, à l'exemple de leur roi Clovis, se mettre sous le joug de Jesus-Christ. Il mourut vers l'an 509, au moins n'étoit-il plus au monde en 511, lorsqu'au concile d'Orleans S. Aventin souscrivit en qualité d'évêque de Chartres. Son corps fut porté à Maillé en Touraine à deux grandes lieues de Tours vers le couchant, sur la rive droite de la Loire ; quelques-uns prétendent même qu'il étoit mort en ce lieu. Quatre-vingts ans environ après, lorsque la mémoire en étoit entiérement effacée, saint Gregoire évêque de Tours retrouva ou du moins vit ce saint corps retrouvé quelque tems auparavant d'une maniere tout-à-fait miraculeuse & inespérée dans la grotte souterraine de l'église du monastere qu'on avoit bâti à Maillé sur la montagne, au milieu de quelques anciens édifices tout ruinés. Le lieu a quitté du tems de Louis XIII le nom de Maillé, pour prendre celui de Luines avec titre de Duché ; & le monastere a été changé depuis long-tems en une église collégiale, qui subsiste encore aujourd'hui. Le Martyrologe Romain marque la fête de saint Souleine au vingt-cinq de septembre ; mais tous les autres modernes la mettent au vingt-quatre, qui est le vrai jour de son culte, & peut-être aussi celui de sa mort. Ce culte est indiqué dans la ville de Blois au diocêse de Chartres * par ce même martyrologe & par celui de France, sans qu'on y en allégue les raisons. Il n'y en peut-être point d'autre que le transport de ses reliques, qu'on aura pû faire en cette ville dans la suite des tems. L'on y voit au moins une église considérable dédiée sous le nom de saint Souleine, que le vulgaire des environs appelle saint *Solein*, & celui de Touraine saint *Solan*. Le Saint n'a vécu que 46 ans, s'il est vrai qu'il ait été évêque à trente-quatre, & qu'il n'ait tenu le siege que douze. Saint Aventin ayant repris l'évêché de Chartres à sa mort suivant leurs conventions, ne se donna point de successeur à Château-Dun, & il éteignit ainsi l'évêché de Dunois, si l'on peut dire qu'on y en eût véritablement créé un en sa faveur. Quarante ans aprés lui, un nommé Promonte entreprit de le re remettra sur pied, & se porta pour évêque de Château-Dun contre le droit des évêques de Chartres ; mais il fut interdit & condamné au IV concile de Paris assemblé l'an 576.

L'an 509.
Le Coint. an. 509. n. 12.

Greg. Tur. gl. conf. c. 21.

* Blois a été érigé en évêché de nos jours.

*III. S. GERMER PREMIER ABBE' de Flay * en Beauvaisis.*

VII. Siecle.

* *par corrupt.* Fly, *ou* Flix. *Lat.* Flaviacum.

Lat. GEREMARUS.

GERMER fils de Rigobert & d'Age, nâquit à Warde sur la riviere d'Epte, aux extrémités du diocêse de Rouen & du Beauvaisis sous le regne de Clotaire II. Ses parens considérés dans le pays par leur noblesse & leurs grands biens, n'ayant que lui d'enfant, réunirent tous leurs soins à son éducation, & en firent leur unique ou leur principale affaire. Ils le donnerent à instruire à des maîtres à qui ils recommanderent de s'appliquer encore plus à le former dans la piété chrétienne, que dans les sciences humaines. Les dispositions que Germer apporta pour l'une & l'autre étude, furent très-heureuses. Il avoit reçu de la nature un esprit aisé, docile & très-propre pour les lettres, & Dieu l'ayant prévenu de ses graces, avoit

I. *Anon. ap. Mabill. pag. 475. sæc. 2. Bult. l. 3. c. 25.*

avoit fait tourner toutes ses inclinations à la vertu. Par ce moyen Germer acquit du savoir & de la piété, & devint éclairé dans la vraie & solide dévotion. Il eut sur-tout un goût particulier pour l'Ecriture sainte qu'il apprit presque toute par cœur, & il s'en nourrissoit l'ame par de continuelles méditations. Se trouvant ainsi rempli des vérités divines, il se détacha plus aisément des affections des choses de la terre, & ne se laissa point éblouir au faux éclat des grandeurs & des richesses où sa condition sembloit l'avoir engagé. Il usa du monde avec beaucoup de retenue & de modération tant qu'il fut obligé de demeurer dans quelque commerce avec lui; & il eut soin en tout âge de se garantir de son infection avec les secours qu'il tiroit du ciel par la priere, les jeûnes, les aumônes & les autres œuvres de charité, que sa piété pouvoit lui inspirer. Se voyant chargé de tous les biens de sa famille à la mort de ses parens, il se garda bien d'en faire des amorces pour l'ambition, la volupté, l'avarice ou aucune autre des passions qu'il avoit grand soin de bannir de son cœur; il tâcha de ne les appliquer qu'à de bons usages, & il ne parut riche, que parce qu'on lui voyoit faire de grandes aumônes. Il fut appellé à la cour par le roi Dagobert I sur le rapport qu'on lui fit de sa vertu. Ce prince après avoir reconnu par sa propre expérience quelle étoit sa sagesse & sa probité, le fit entrer dans son conseil, pour lui faire prendre part à l'administration de l'état. Germer songea ensuite à se marier, par le desir de laisser des héritiers qui pûssent prévenir les différens que sa riche succession lui faisoit craindre après lui. Il épousa la fille d'un seigneur du Vexin nommée *Domaine*, qui vécut avec lui dans la réputation d'une si grande vertu que sa mémoire est encore honorée d'un culte religieux dans quelques églises. Il en eut deux filles & un fils. La premiere de ses filles mourut lorsqu'on étoit sur le point de la marier, l'autre consacra sa virginité à Dieu dans un cloître où elle passa saintement ses jours. Son fils fut instruit & baptisé par saint Ouein évêque de Rouen, qui le nomma *Amalbert*.

A Gagny.

Du Sauss. mart. ad d. 20. mai.

II. Ce fut par le conseil du même Saint que Germer bâtit près de sa terre de Warde un monastere qui fut appellé de l'Isle de l'autre côté de la riviere d'Epte. Il subsista jusqu'aux ravages des Normans; & depuis il n'en est resté que la paroisse du village de saint Pierre aux Bois, qui est à une demi-lieue d'une autre abbaye que notre Saint fonda depuis & qui porte maintenant son nom. Il établit pour abbé de l'Isle un homme de beaucoup de mérite nommé Achaire, qui répondit parfaitement à ses intentions par la sagesse & la sainteté de sa conduite. Cependant le dégoût que Germer avoit pour le monde augmentoit tous les jours; & dans la résolution de se retirer, il alla trouver le roi Clovis II pour lui faire agréer qu'il laissât tous ses biens à son fils, & qu'il quittât la cour. Lorsqu'il en eut reçu le consentement, il se sépara de sa femme; donna diverses instructions à son fils pour le retenir toujours dans la crainte de Dieu; & de l'avis de S. Ouein, à qui il avoit fait ouverture de son cœur, il alla se retirer dans le monastére de Pentale, qui avoit été bâti non par ce saint Prélat, mais plus de quatre-vingt-dix ans auparavant par le roi Childebert I vers la décharge de la Seine aux extrémités des Diocêses de Rouen & de Lisieux. Il y reçut la tonsure & l'habit de religieux des mains de saint Ouein qui le con-

l'an 648.

traignit quelque tems après de prendre la conduite de cette abbaye. Il y parut dès le commencement un maître fort expérimenté dans la difcipline de la vie réguliere. Il accomplit parfaitement tous les devoirs de fa charge ; veillant également fur lui-même, & fur ceux qui étoient foumis à fa conduite. Toutes fes actions étoient pour eux autant de leçons de vertu, & fes exemples confirmoient leur regle beaucoup mieux que fon autorité ou fes difcours. L'abftinence qu'il gardoit étoit fort rigoureufe & fans relâche. Il ne mangeoit que le foir en tout tems ; fa nourriture n'étoit que du pain recuit, c'eft-à-dire, du bifcuit des matelots, avec un peu de légumes ; & il ne beuvoit que de l'eau falée qui contribuoit fouvent moins à éteindre fa foif, qu'à l'augmenter. Parmi beaucoup de bons religieux qui fe trouverent difpofés à profiter de fes inftructions & de fes exemples, il fe rencontra quelques faux freres à qui fa conduite déplut fi fort, qu'ils prirent des réfolutions criminelles pour fe défaire de lui. Le Saint s'étant apperçu que l'on attentoit à fa vie, évita heureufement le piege qu'on lui avoit tendu, & d'où il n'auroit pû fortir fans une protection particuliere de Dieu. Mais fans découvrir à perfonne le crime des coupables, il alla à l'églife à fon ordinaire, & lorfqu'après l'office les religieux fe trouverent affemblés dans le chapitre il fe profterna devant eux & leur fit agréer, quoiqu'avec beaucoup de peine, qu'il fe démît de la charge d'abbé. Il fe retira près de là dans une grotte que l'on appelloit de faint Sanfon, en faveur duquel Childebert avoit fondé l'abbaye de Pentale. Il ne fongeoit qu'à s'y facrifier à Dieu par les exercices de la pénitence, & par ceux de la charité envers les pauvres & les malades ; lorfque faint Ouein fans avoir égard à fon humilité & à fa répugnance, lui conféra l'ordre de la prêtrife. Il continua la vie qu'il menoit dans fa grotte, offrant tous les jours le facrifice à l'autel ; il ne le faifoit qu'avec grande componction de cœur, & en verfant ordinairement beaucoup de larmes.

L'an 649.

III. Cependant il apprit la mort de fon fils Amalbert qui avoit été emporté d'une maladie contractée au voyage de Gafcogne qu'il avoit fait avec le roi Clovis II. Cette trifte nouvelle le fit fortir de fa grotte, où il avoit paffé cinq ans pour retourner au Diocêfe de Beauvais, & pourvoir à fes funérailles. Il le fit enterrer dans fon monaftere de l'Ifle, & fit bâtir encore une églife dans le lieu où on avoit dépofé le corps après le tranfport du lieu où il étoit mort. Amalbert avoit donné toute fa vie grand fujet de joie & de confolation à fes parens, par l'innocence de fes mœurs. Il avoit heureufement allié la piété avec la profeffion des armes ; & avoit mené une vie fi vertueufe au milieu de la cour, qu'on n'a point fait fcrupule d'inférer fon nom dans le martyrologe de France ; mais fans office & fans culte public. Quoique le monaftere de l'Ifle qui étoit fous l'invocation de faint Pierre ait été détruit dans la fuite des tems, fon corps s'eft toujours confervé dans le lieu de fa fépulture près de l'églife de faint Pierre aux Bois. Les moines de faint Germer de Flay avoient obtenu de l'évêque de Beauvais Auguftin Potier vers l'an 1648 la permiffion de le lever de terre, & de l'expofer à la vénération publique. Mais ayant découvert deux têtes, & les autres os de deux hommes dans un même cercueil, ils fe trouverent fi embarraffés dans le difcernement qu'il en falloit faire, qu'ils

L'an 654.

Du Sauff. pag. 1234. Mab. p. 477.

jugerent plus à propos de refermer le tombeau, & d'abandonner leur entreprise. Cette mort d'Amalbert remit Germer son pere dans la possession de toutes ses terres; mais il n'y rentra que pour les consacrer à Dieu, & pour rendre en quelque sorte Jesus-Christ son héritier, après l'avoir pris pour son héritage. Il dota richement l'église qu'il avoit bâtie au lieu où l'on avoit arrêté le corps de son fils au retour de Gascogne, & y mit des religieux, laissant une fondation pour douze qui devoient y entretenir le service divin à perpétuité. Après avoir fait diverses distributions de ses biens à des hôpitaux & à des églises, il résolut d'employer le reste à fonder un grand monastere, où il pût finir ses jours. Il en demanda le plan à saint Ouein, & il le bâtit à mille ou douze cens pas de celui de l'Isle dans la terre de Flay * que d'autres nomment *Fly* & *Flix* par corruption. C'est ce que nous appellons aujourd'hui de son nom saint Germer de Flay à cinq lieues de Beauvais, du côté de Gournay sur Epte. Il en fit dédier l'église sous l'invocation de la sainte Vierge & de saint Jean. Il l'accompagna de tous les édifices, de tous les métiers & de toutes les commodités nécessaires à la vie, afin que les religieux ne fussent point obligés de sortir dehors. Car il estimoit que cela étoit contraire au bien des ames, marquant en ce point la conformité de ses sentimens avec ceux de saint Benoit dont la regle commençoit peut-être dès-lors à se faire connoître dans l'état monastique de France. Quelques précautions que prît notre Saint pour rendre perpétuel ce bel établissement de ses religieux, ils n'y durerent que deux cens ans après lui. On mit des chanoines en leur place au neuvieme siecle; & peu de tems après ce changement, le pape Nicolas I en réunit les revenus à l'évêché de Beauvais vingt ans environ après que ce monastere & celui de l'Isle eurent été ruinés par Hasting chef des Normans. Mais dans le siecle onzieme celui de Flay fut rebâti vers l'an 1030. par les soins de Dreux évêque de Beauvais qui y rétablit les moines sous la regle de saint Benoit où cette abbaye se maintient encore aujourd'hui avec édification.

* Flaviacum.

IV. Notre Saint gouverna cette maison avec tant de réputation, que sa communauté prit en peu de tems de grands accroissemens. Mais après trois ans & demi d'administration, Dieu l'appella à la récompense de ses travaux le XXIV de septembre vers l'an 658. L'an 658. Son corps fut enterré dans l'église de son monastere de Flay où Dieu honora son tombeau de miracles qui rendirent témoignage à sa sainteté & à sa gloire éternelle devant les hommes. Le cours de ces faveurs céléstes n'étoit pas encore arrêté dans le huitieme siecle, comme on le voit par l'auteur de sa vie qui étoit de ce tems. Mais dans le neuvieme la crainte des Normans fit enlever le corps de ce lieu; quelques-uns prétendent sans beaucoup d'apparence qu'il fut transporté avec celui de saint Just martyr dans le Poitou, & déposé dans l'abbaye de saint Cyprien ou saint Cyvran de Poitiers. Après la tranquillité rendue au pays il fut rapporté non à son monastere de Flay, mais à Beauvais, & mis dans la cathédrale où on l'a toujours religieusement conservé jusqu'à présent dans une châsse de cuivre doré. Le Saint y est honoré comme l'un des patrons de la ville, dans l'enceinte de laquelle sa fête est chomée d'obligation. Elle s'y fait d'office triple, qui est du troisieme ordre, avec une octave pour tout le

Mab. p. 452. ex Louveto & Aquit. Annal. ad an. 940.

diocése le XXIV de septembre. On y célebre aussi celle de sa translation avec un office qui est pareillement triple le XV de mai. Son culte se trouve établi encore en divers autres lieux du royaume. Le martyrologe Romain en fait mention au XXIV de septembre, de même que les autres modernes; quelques-uns néanmoins le mettent au XXIV de mai, sur tout dans les Pays-Bas. L'on montre une relique de lui dans l'abbaye du Val-de-Grace à Paris.

Brev. Ceno-man. Add. Usuard &c. Bolland. t. 5. maii. p. 272.

XI. Siecle.

IV. SAINT GERARD Evêque de Chonad en Hongrie & Martyr.

I.

Anon. ap. Sur. p. 266. Item Bonfin. Rer. Hungar. decad. 2. lib. 1. & 2. Baron. ann.

GERARD né de parens Venitiens commença dès l'enfance à porter le joug du Seigneur; & pour se le rendre plus leger il se défit de tous les engagemens du siecle, quitta suivant le conseil évangélique de notre Seigneur sa famille & ses biens, & alla se consacrer au service de Dieu dans un monastere. Un mouvement de dévotion lui fit souhaiter depuis d'aller à Jerusalem visiter le saint sépulcre. Il partit avec la permission de ses supérieurs, prit son chemin par terre, passa par l'Esclavonie & la Hongrie où il vit le roi saint Etienne; qui après s'être converti à la foi de Jesus Christ faisoit la fonction d'Apôtre dans son royaume pour travailler à la conversion de ses sujets. Ce prince reconnoissant la sainteté des mœurs de Gerard & le trouvant fort capable d'instruire les autres, l'arrêta dans ses états, laissa aller ses compagnons, & lui donna même des gardes pendant quelque tems pour empêcher qu'il ne lui échapât. Il ne crut pourtant pas devoir l'obliger d'abord à la predication. Content de le posséder il lui permit de choisir tel lieu & tel genre de vie qu'il jugeroit à propos pour s'y préparer jusqu'à ce qu'il fût venu à bout de pacifier les troubles que quelques rebelles idolâtres avoient excités dans son royaume à la faveur d'une guerre qu'il falloit soutenir contre des * barbares. Gerard quitta sa cour aussi-tôt, se retira en un lieu appellé Béel où il se pratiqua un petit hermitage pour vivre séparé du commerce des hommes. Il y passa sept ans dans les jeûnes, les veilles & l'oraison sans autre compagnie que celle d'un religieux nommé Maur. Saint Etienne ayant assuré la paix & la tranquillité de ses peuples, & n'ayant point d'autres soins que de faire fleurir parmi eux la justice & la pieté de la religion chrétienne, retira Gerard de sa solitude, & le fit établir évêque de Chonad ville située sur la riviere de Merisch entre Lippa & Segedin du côté de la Transilvanie. C'étoit lui donner à cultiver un champ qui n'étoit pas encore défriché. Tout y étoit plein d'idolâtres; outre que les mœurs y étoient encore extrémement barbares. Cependant Gerard plein de confiance au secours de celui pour la gloire duquel il travailloit, apporta tant d'application & de zele à ce grand ouvrage, qu'il rendit sa ville presque toute chrétienne. Il y gagna les esprits par sa douceur & sa patience, & il n'y eut personne à la fin qui ne l'aimât & ne l'honorât comme son pere. Il n'eut gueres moins de succès dans le territoire, que dans la ville de Chonad. A mesure que l'évangile y faisoit des progrès il bâtissoit des eglises dans les bourgs & les villes par l'autorité & les largesses du saint Roi. Il établit par tout une bonne discipline pour conserver la pureté de la religion qu'il préchoit; fit beaucoup de régle-

* Les Bessos ou leurs voisins.

mens néceſſaires pour le culte exterieur méme qui devoit contribuer à retenir ces eſprits encore foibles & groſſiers par des choſes ſenſibles ; & il ſeconda particuliérement la dévotion que ſaint Etienne avoit pour la ſainte Vierge.

Les exemples de ſainteté qu'il donnoit dans ſa conduite particuliere n'agiſſoient pas moins que ſes inſtructions ſur ces nouveaux convertis. Ils voyoient un homme mortifié dans tous ſes ſens, élevé au deſſus des foibleſſes & des paſſions qui maitriſent les autres hommes. Fatigué comme il étoit de la prédication & des autres fonctions du miniſtere apoſtolique qu'il faiſoit le jour, on le voyoit encore aller la nuit dans une forêt faire des fagots avec les bucherons, & les apporter enſuite ſur ſes épaules. Souvent il prévenoit le travail de ſes domeſtiques, & faiſoit leur ouvrage lui-même. Il étoit couvert d'un cilice, & vêtu par deſſus d'habits de poils de belier. Quand il étoit en voyage ou en viſite dans ſon diocêſe, il n'alloit point à cheval, mais en chariot, afin de pouvoir lire & étudier en chemin. Son cocher étant tombé un jour dans une faute conſidérable, il ſe laiſſa aller à quelque mouvement de colere contre lui, comme il arrive quelque fois aux plus grands ſerviteurs de Dieu. Il le condamna au fouet & au carcan. Ses gens qui connoiſſoient ſa clémence firent ſemblant de lui obéir. Ils dreſſerent un pieu ſur le chemin où ils ſavoient que leur maître devoit paſſer, y attacherent leur camarade, & ils lui mirent ſur le dos, ſur les épaules & ſur les bras du ſang qu'ils avoient pris à la boucherie. L'objet ne manqua point de toucher le bon évêque. Il deſcendit de ſon chariot à ce ſpectacle, accourut vers le patient, l'embraſſa, lui baiſa les endroits enſanglantés & les cordes qui l'attachoient ; le conjura de lui pardonner ſa ſévérité, le rétablit, & lui donna une récompenſe pour lui faire perdre le ſouvenir de ce mauvais traitement. C'étoit ſe jouer ſans doute de ſa bonté d'une maniere qui auroit mérité ſeule le châtiment auquel il avoit condamné le coupable ; mais le ſtratageme ne laiſſa pas de lui être fort utile pour lui faire retenir dans des bornes étroites les mouvemens les plus juſtes d'une colere qui eſt quelque fois néceſſaire. Cette compaſſion qui parut pour un de ſes domeſtiques n'étoit qu'un effet de celle qu'il avoit pour tous ceux qu'il voyoit ſouffrir en quelque état qu'ils fuſſent. Il avoit une tendreſſe particuliere pour les pauvres malades. Il embraſſoit les lépreux avec autant de joie & d'ardeur que les autres en font paroître d'horreur & d'éloignement. Souvent il les faiſoit mettre dans ſon lit, & les faiſoit panſer dans ſa chambre. Il avoit en pluſieurs endroits de ſon diocéſe proche des principales villes diverſes cellules qu'il s'étoit fait bâtir pour s'y retirer après qu'il avoit fait la viſite épiſcopale & les autres fonctions de ſon miniſtere. Là ſous prétexte de reſpirer de ſes fatigues, il vaquoit à l'oraiſon & à la contemplation des choſes céleſtes, à l'étude & à la méditation des ſaintes Ecritures où il reprenoit de nouvelles forces pour retourner au travail.

III. Tant que vécut le roi ſaint Etienne, il reçut tous les ſecours & toute la conſolation imaginable d'un prince ſi zelé pour la gloire de Dieu & pour le ſalut de ſes ſujets. Après ſa mort qui arriva le xv d'août de l'an 1038 il fut expoſé à de grandes perſécutions ſous le roi Pierre ſon neveu * & ſon ſucceſſeur qui ſe rendit odieux à tout le monde par ſa cruauté & par les ex-

L'an 1038.

* Fils de ſa ſœur.

cès de ses débauches. Ses sujets l'ayant chassé quatre ans après mirent sur le
L'an 1042. trône un seigneur nommé Ouvon ou Aban qui s'étoit déja saisi de la couronne, & qui n'étoit pas meilleur que lui. Gerard qui le connoissoit & qui prévoyoit les effets de sa tyrannie, tâcha de détourner le clergé & la noblesse du royaume de lui donner leur voix. Il n'en put venir à bout. Mais ce tyran ne tarda gueres à les en faire repentir. Car étant monté sur le trône au tems du carême, le jour de Pâques n'étoit pas encore venu qu'il avoit déja fait empaler beaucoup de personnes qualifiées & des plus sages du conseil. Ouvon vint à Chonad le jour de cette grande fête dans le dessein de s'y faire couronner par les mains de Gerad avec les cérémonies ordinaires. Les autres prélats qui s'y étoient rendus étoient convenus déja de lui mettre la couronne sur la tête, Gerard seul y résista. Il remontra au tyran sans craindre ses ressentimens que la Hongrie avoit un roi légitime qui bien que relégué n'étoit pas entiérement exclus. Il lui prédit que s'il continuoit dans son usurpation, Dieu ne l'y souffriroit pas longtems. En effet Ouvon s'étant rendu plus insupportable encore que son prédécesseur fut mené sur un échafaut par ceux-même qui l'avoient élevé sur le trône deux ans auparavant.
L'an 1044. Le roi Pierre fut rappellé & rétabli; mais au bout de deux ans ses crimes nouveaux le firent chasser une seconde fois; & l'on offrit la couronne à
1046. André fils de Ladislas le Chauve cousin germain de saint Etienne, à condition qu'il rétabliroit l'idolâtrie, qu'il aboliroit la religion chrétienne, qu'il en extermineroit les prêtres & les évêques, qu'il en démoliroit les églises, & qu'il ruineroit tous les établissemens du roi Etienne. André après y avoir pensé, voulut bien acheter la couronne à ce prix, se promettant que lors qu'il seroit dans une paisible possession il lui seroit aisé de rétablir ce qu'il auroit laissé détruire. L'évêque Gerard apprenant qu'il avoit fait une si lâche convention, crut qu'il étoit de son devoir de venir lui remontrer l'énormité de sa faute, & de lui faire retirer sa parole. Il partit donc avec trois autres évêques animés d'un zele semblable au sien; & sur une vision qu'il eut la nuit de son premier gîte où il crut voir Jesus-Christ qui lui présentoit le calice de son sang & à deux des évêques qui l'accompagnoient, il jugea aussi-tôt que ce voyage lui couteroit la vie & à eux aussi. Ils ne laisserent pas de continuer leur chemin après avoir dit tous la messe; & comme ils étoient sur le point de passer le Danube entre Bude & Colocza pour aller trouver le nouveau roi qui étoit à Albe Royale, ils furent arrêtés par une troupe de soldats & de bandits apostés par un des grands seigneurs du pays qui étoit le plus emporté des idolâtres contre la religion de Jesus-Christ & la mémoire du feu roi saint Etienne. Le saint évêque Gerard fut attaqué à coups de pierres dans son chariot. Il n'y opposa que la priere & le signe de la Croix; mais les furieux n'étant pas contens de sa patience & de sa modération firent verser le chariot, trainérent le Saint par terre, continuerent de le frapper à coups de pierres & de pieds. Il se réleva sur ses genoux, & comme un autre Etienne il pria pour ses ennemis, demandant à Dieu qu'il leur pardonnât parce qu'ils ne sçavoient ce qu'ils faisoient. Comme il achevoit, il reçut un coup de lance au travers du corps, & mourut en consommant son sacrifice par le martyre. Les deux évêques de sa L'an 1047.

compagnie dont nous avons parlé furent maſſacrés dans la même rencontre ; & les payens enchériſſant encore ſur la permiſſion du nouveau roi firent un grand carnage de Chrétiens. Les fidelles prirent le corps de ſaint Gerard & l'enterrerent dans une égliſe de Notre-Dame proche du lieu où il avoit été tué. Cependant l'égliſe de Chonad après avoir amérement pleuré la perte de ſon paſteur, ne put ſouffrir de ſe voir privée de ſes dépouilles. Elle députa l'intendant de la maiſon du Saint pour aller redemander ſon corps au roi qui l'accorda très-volontiers. Il fut tranſporté à Chonad avec une pompe fort religieuſe & dépoſé avec honneur dans ſa cathédrale. Mais quoi qu'on le regardât comme un ſaint Martyr & comme les prémices de la Hongrie Chrétienne ou le premier martyr du pays, on ne lui rendit de culte religieux que quarante ans environ après ſa mort du tems de ſaint Ladiſlas roi de Hongrie petit-fils d'un des couſins germains de ſaint Etienne. Ce qui ſe fit par les ſoins de Laurent le cinquieme des évêques de Chonad depuis notre Saint lors qu'on eut reçu le décret d'un concile de Rome pour rendre des honneurs publics aux corps de ceux qui avoient annoncé les premiers la foi de l'évangile en Hongrie. Le légat du ſaint Siege étant venu peu de tems après dans le pays aſſembla les états du royaume, fit l'élévation du corps de ſaint Gerard en préſence de beaucoup de clergé & de nobleſſe. Il fut porté ſur les épaules du roi & des principaux de ſa cour, & placé en un lieu où il demeura expoſé à la vénération publique, juſqu'à ce qu'il fut tranſporté à Veniſe qui étoit le lieu de ſa naiſſance. On le dépoſa dans l'égliſe de Notre-Dame de Murano appellée depuis de ſaint Donat près de la ville. Le martyrologe Romain qui le qualifie Apôtre de Hongrie marque ſa fête au XXIV de ſeptembre ; & d'autres mettent celle de ſa tranſlation de Hongrie à Veniſe le XXIII de fêvrier. Quelques-uns rapportent cette fête au lendemain ſans parler de tranſlation.

Bolland. t. 3. febr. p. 360. col. 2.

Item p. 430. col. 2.

XXV JOUR DE SEPTEMBRE.

SAINT CLEOPHAS ONCLE & Diſciple de Notre-Seigneur-Jeſus-Chriſt.

I. Siecle.

I. SAint Hegeſippe le plus ancien hiſtorien de l'égliſe rapporté par Euſebe, nous aſſûre que CLEOPHAS, dont il eſt parlé dans l'Evangile, & dont l'Egliſe nous fait honorer aujourd'hui la mémoire, étoit frere de ſaint Joſeph l'époux de la ſainte Vierge. Il épouſa Marie ſœur de la ſainte Vierge, & il en eut des enfans que l'évangile appelle freres du Seigneur, ſelon l'uſage des Juifs chez qui les enfans de freres & de ſœurs paſſoient pour freres & ſœurs entre eux. Ainſi Cleophas étoit doublement oncle de Jeſus-Chriſt, & doublement beau-frere de la ſainte Vierge. Saint Epiphane dit qu'il étoit fils de Jacob comme ſaint Joſeph ; & pluſieurs eſtiment qu'il fut pere non-ſeulement de ſaint Simeon qui fut le ſecond évêque de Jeruſalem, mais encore de ſaint Jacques le Mineur apôtre & premier évêque de Jeruſalem, de ſaint Jude apôtre, de Joſé ou Joſeph, & de quelques filles, ſuivant l'opinion de ceux qui croyent qu'Alphée, dont ſaint Jacques eſt appellé fils dans l'E-

Euſeb. hiſt. l. 3. c. 11.

Epiph. hær. 78. c. 8.

vangile n'étoit autre que Cleophas même qui auroit eu deux noms, comme plusieurs Juifs de ces tems-là ; outre qu'il paroit qu'Alphée & Cleophas ne font que le même nom prononcé différemment. C'eft un fentiment qui n'eft point fans difficulté. Mais ce qu'il y a de plus certain & de plus glorieux pour Cleophas que tous ces avantages de la chair & du fang, c'eft qu'il eut le bonheur d'être le difciple de Jefus-Chrift. Ayant entendu fa doctrine & vû fes miracles, il crut en lui & le regarda comme le redempteur futur d'Ifraël. Mais lors qui le vit mourir fur la croix, il femble qu'il perdit l'efpérance qu'il en avoit conçue, & que la foi lui manqua comme à plufieurs autres difciples, & à quelques apôtres même à l'accès d'une fi violente tentation. Il n'avoit pas affez compris non plus qu'eux ce que Jefus-Chrift leur avoit fait entendre que ce devoit être par fa mort qu'il opéreroit la rédemption du genre humain, & que la croix accompagnée de toutes les humiliations les plus indignes en feroit l'inftrument. Mais le divin Sauveur ne fut pas plutôt reffufcité, qu'il voulut faire revivre cette foi & rappeller cette efpérance dans Cleophas par une faveur toute finguliere.

Till. t. 1. p. 405. & 568.

Luc. 24. v. 20.

II. Après s'être fait voir dès le matin du jour de fa réfurrection aux faintes Femmes qui l'avoient fuivi durant fa vie, & s'être montré depuis à faint Pierre affez avant dans la journée, il s'apparut encore fur la fin du même jour à Cleophas & à un autre difciple qui alloient à Emmaüs, bourg éloigné de Jerufalem de deux lieues & demie. Ils s'entretinrent le long du chemin de tout ce qui s'étoit paffé à Jerufalem au fujet de leur divin maître. » Il arriva que comme ils raifonnoient enfemble fur cela, Jefus vint lui-même les joindre, & marchoit avec eux. Mais ils avoient les yeux comme bandés, & retenus par une vertu divine, en forte qu'ils ne pouvoient le reconnoître. Il commença à leur dire : Dequoi vous entretenez-vous ainfi dans votre chemin ; & d'où vient que vous êtes triftes ? Cleophas lui répondit : Etes-vous fi étranger dans Jerufalem que vous foyez le feul qui ne fache pas ce qui s'y eft paffé ces jours-ci ? Et quoi, leur dit-il ? C'eft, lui répondirent-ils, ce qui eft arrivé au fujet de Jéfus de Nazareth, qui étoit un prophête puiffant en œuvres & en paroles, devant Dieu & devant tout le peuple ; & la maniere dont les princes des prêtres & nos magiftrats l'ont livré pour être condamné à mort, & l'ont crucifié. Nous efpérions qu'il feroit libérateur d'Ifraël. Et après tout cela, voici cependant déja le troifieme jour que ces chofes fe font paffées. Il eft vrai que quelques femmes de celles qui étoient avec nous, nous ont effrayés. Car étant allées dès le grand matin à fon fépulcre n'y ayant point trouvé fon corps, elles font venues nous dire qu'elles ont vû même des Anges qui leur ont dit qu'il eft vivant. Sur cela, quelques-uns des nôtres font allés au fépulcre, & ont trouvé les chofes ainfi que les femmes l'avoient dit ; mais pour lui, ils ne l'ont point trouvé. Comme ils parloient de la forte, Jefus prit la parole, & leur dit : Vous êtes des gens de peu de fens, & de dure créance fur tout ce qu'ont dit les prophêtes. Ne falloit-il pas que le Chrift fouffrît tout cela, & qu'il entrât par là dans fa gloire ? Il leur expliqua enfuite tout ce qui le regardoit, & qui avoit été dit de lui

Luc. 14 v. 51.

» dans

» dans toutes les Ecritures, à com-
» mencer depuis les livres de Moïſe,
» & continua par tous les prophê-
» tes. Cependant ils approchoient
» du bourg où ils alloient, & Jeſus
» fit ſemblant de paſſer outre. Mais
» ils le retinrent comme par force;
» & lui dirent: Demeurez avec nous;
» car il ſe fait trrd, & le jour eſt
» déja baiſſé. De cette maniere Jeſus
» entra avec eux. Lorſqu'il fut à ta-
» ble, il prit le pain, & le bénit;
» puis l'ayant rompu, il le leur préſen-
» ta. En même tems leurs yeux s'ou-
» vrirent, & ils le reconnurent; mais
» il diſparut auſſi-tôt de devant eux.
» Sur quoi ils ſe dirent l'un à l'au-
» tre : N'eſt-il pas vrai que nous
» avions le cœur tout embraſé, lors
» qu'il nous parloit en chemin, &
» qu'il nous expliquoit les Ecritures?
» Ils ſe leverent & partirent à l'heure
» même pour retourner à Jeruſalem.
» Ils trouverent les onze Apôtres, &
» ceux qui étoient des leurs tous en-
» ſemble, qui diſoient : Le Sei-
» gneur eſt vraiment reſſuſcité, & il
» eſt apparu à Simon*. Eux de leur
» côté raconterent ce qui s'étoit paſſé
» dans leur voyage, & comment ils
» l'avoient reconnu à la fraction du
» pain. Pendant qu'ils s'entrete-
» noient de la ſorte Jeſus ſe préſen-
» ta lui-même au milieu d'eux, &
» leur dit : La paix ſoit avec vous;
» c'eſt moi, n'ayez point peur. Mais
» dans le trouble & la frayeur où ils
» étoient, ils s'imaginoient voir un
» eſprit.

* Pierre.

III. Le lieu ou les deux diſciples firent entrer Jeſus dans le bourg d'Emmaüs étoit ſelon ſaint Jerôme une maiſon à Cleophas, dont par la ſuite des tems l'on fit une égliſe que l'on diſoit conſacrée par Notre-Seigneur même. En quoi l'on avoit raiſon ſans doute ſi l'on entendoit qu'il avoit conſacré le lieu par cette action. On ne ſçait qui étoit l'autre diſciple qui accompagnoit Cleophas. Pluſieurs ont cru que c'étoit ſaint Luc même qui rapporte cet événement, & qui par cette raiſon ne ſe feroit point nommé ayant à parler de ſoi. Quelques-nns ont jugé que ce pouvoit être Nathanaël, ou un Simon ou quelqu'autre. Mais ce ne ſont que de foibles conjectures. On ne nous apprend pas ce que fit Cleophas après cet événement ni combien il vécut depuis. Quelques-uns ſe perſuadent qu'il ſe retira en ſa maiſon d'Emmaüs, où Adon & Uſuard diſent qu'il fut mis à mort en haine de Jeſus-Chriſt, & enterré dans le lieu même, où il avoit reçu Jeſus-Chriſt à ſa table. Ils ſont les premiers d'entre les Latins qui en ayent parlé dans les martyrologes; & ils marquent ſa fête au vingt-cinq de ſeptembre; ce qui a été ſuivi dans le Romain moderne. Les Grecs honorent auſſi ſa mémoire, & lui donnent le titre d'Apôtre. Ils en font la fête le trente d'octobre, quoique l'on trouve ſon nom marqué dans quelques-uns de leurs ménologes au XIII du même mois.

Hier. ep. 27.

Greg. M. in Job. l. 1. c. 1.

Till. t. 1. p. 408.

Menaa & menol. ap. Caniſ. t. 2. L. Ant. Sirl. ap. Bar.

AUTRES SAINTS DU vingt-cinquiéme de Septembre.

I. SAINT FIRMIN PREMIER Evêque d'Amiens & Martyr. III. Siecle.

& SAINT HONET PRESTRE de Toulouſe.

Lat. HONESTUS.

I. SAint FIRMIN étoit, dit-on, de la ville de Pampelune en Eſpagne, & fut éclairé de la lumiere de l'évan-

gile que saint Saturnin de Toulouse porta dans les Pirenées vers le milieu du troisieme siecle. Il fut batisé & instruit par saint HONET natif de Nismes, disciple de saint Saturnin, qui après l'avoir ordonné prêtre, l'avoit envoyé prêcher dans les pays de delà les monts, que nous appellons *le* Navarre & la Biscaye. Saint Firmin fut sept ans entiers sous la discipline de saint Honêt, qui le voyant en état d'instruire les autres, le mena lui-même à saint Honorat évêque de Toulouse, successeur de saint Saturnin, le fit ordonner prêtre & travailler avec lui au ministere évangélique. Après la mort de saint Honêt que quelques-uns regardent comme un martyr, & d'autres comme un simple confesseur, saint Firmin ordonné évêque par le même saint Honorat, quitta l'Espagne; & si l'on en croit ses actes, il vint prêcher l'évangile dans le pays d'Agenois, en Auvergne, en Anjou. Delà il passa à Beauvais, où l'on veut qu'un officier nommé Valere persécutât actuellement les Chrêtiens, & qu'il y ait lui-même souffert la prison, le fouet, & d'autres tourmens. De Beauvais il alla à Amiens, où il convertit un si grand nombre de personnes, qu'il fut considéré comme l'Apôtre du pays. Les miracles qu'il y fit au nom de celui qu'il annonçoit, contribuerent beaucoup à confirmer la doctrine qu'il y prêchoit. Il la scella ensuite de son propre sang, & l'on dit qu'il eut la tête coupée dans la prison le vingt-cinquieme de septembre par les ordres d'un juge qui est appellé Valere Sebastien.

Act. ap. Bosc. l. 5. hist. eccl. Gall. p. 146.

Vers l'an 287.

II. Son corps fut enterré d'abord par les soins de quelques fidelles qu'il avoit convertis à la foi; & l'on croit qu'il fut transporté depuis dans une église que l'on dit avoir été dédiée sous le titre de Nôtre-Dame par saint Firmin l'un de ses successeurs surnommé le Confès. L'on prétend que cette église qui fut long-tems la cathédrale d'Amiens, est maintenant celle de l'abbaye de saint Acheul, & le corps de saint Firmin le martyr y fut trouvé au septieme siécle sous l'évêque saint Salve ou saint Sauve, que quelques-uns mettent du tems du roi Thierry II, & qui n'a vécu plus probablement que sur la fin de ce siecle. Ce saint Evêque, selon ce qu'on en a publié, fit transporter le XIII de janvier le corps de nôtre saint Martyr dans une église nouvelle qu'il avoit fait bâtir au milieu de la ville, dédiée encore sous le nom de Nôtre-Dame, & destinée pour être dorênavant la cathédrale. Ceux qui mettent l'épiscopat de saint Sauve au commencement du septieme siecle, rapportent cette translation de notre Saint à l'an 613, ou au plûtard en 615; ceux qui le mettent sous Thierry III, la rapportent à l'an 687. Saint Godefroy dit Geoffroy évêque d'Amiens qui vivoit au douzieme siecle, changea les reliques de saint Firmin le martyr d'une chasse qui paroissoit trop pesante en une plus legere, afin de les mettre en état d'être plus facilement portées en procession. L'ancienne chasse dans laquelle on renferma les barres de fer qui la rendoient si pesante, fut mise d'abord dans la sacristie comme un monument inutile; mais on dit qu'elle fut depuis rapportée à l'autel pour faire je ne sçai quelle symmétrie avec d'autres chasses; que cela donna lieu au peuple de croire que c'étoit la chasse de saint Firmin le Confès; & que cette opinion demeura sans être contestée jusqu'à ce qu'en 1697, il s'est répandu un bruit qu'on avoit trouvé le corps de ce Saint dans l'église de l'abbaye de saint Acheul, comme nous l'avons rapporté au premier jour

Differt. du Ch. de S. Acheul sur l'invent. le Coint. an. 687. n. 16. 17. 18. 21.

Differt. supr. Th. diss. de saint Firmin.

Guibert Pign. l. 1. c. 3. n. 2. Dacher. post. Guiberti opera. le Coint. an. 638. n. 7. 8. 9. Th. diss. c. 16.

de septembre. On a beaucoup parlé encore d'une autre translation du corps de saint Firmin, qu'on prétendoit avoir été faite d'Amiens à l'abbaye de saint Denys en France par le roi Dagobert I vers l'an 636. Mais les titres qu'on en produit, quoiqu'anciens, ne paroissent pas plus soutenables que ceux qui ont pû servir d'appui à la tradition du pays. S'il est vrai que saint Sauve n'ait vécu que vers la fin du septieme siecle, plus de cinquante ans après Dagobert, & qu'il ait fait la translation du corps de notre Saint dans l'église d'Amiens, on en aura imposé à ce prince que l'on a d'ailleurs accusé assez injustement de beaucoup d'autres vols de reliques pour satisfaire la dévotion qu'il avoit d'enrichir l'abbaye de saint Denys.

Anon. relat. de transl. post. Guib. opera.

Ceux qui se déclarent pour la prétention des moines de cette abbaye, disent que Dagobert fit venir le corps du martyr saint Firmin de Picqigny à saint Denys; & ceux d'Amiens se soucieroient peu d'y contredire, si on leur accordoit qu'il s'agissoit d'un autre saint Martyr du même nom, comme on voit que quelques martyrologes en mettent un dans leur diocêse ou leur territoire, où se trouvoit effectivement Picquigny. Leur tradition touchant la possession du corps de leur patron, subsistoit encore au douzieme siecle, lorsque l'évêque saint Geoffroy en fit la translation que nous avons rapportée. Ce Saint en étoit si persuadé, que voulant empêcher la postérité d'en douter après lui, il fit graver son nom sur une plaque de plomb qu'il renferma dans la chasse. C'est ce que Guibert abbé de Nogent apprit de l'évêque d'Arras qui étoit présent, & de saint Geoffroi même dont il étoit l'ami & le successeur dans son abbaye. Cet auteur ajoute que dans le même-tems

Guib. Pign. f. l. 1. c. 3. f. 2.

l'abbé de saint Denys en France, Adam prédécesseur du célebre Suger, voulant aussi remettre dans une chasse neuve le corps saint de ce nom qui étoit dans son église, trouva dans le troû du nez un petit rouleau de parchemin, où on lisoit que c'étoit le corps de saint Firmin *martyr d'Amiens*. Guibert semble en vouloir tirer quelque conséquence contre la tradition qui adjuge le corps de notre Saint à l'église d'Amiens. Mais il est encore plus facile d'en conclure contre celle de l'abbaye de saint Denys; au moins ne peut-on douter que le parchemin trouvé dans le nez du corps de l'abbaye, ne soit plus suspect que le plomb de saint Geoffroi, qui en usa de bonne foi.

La fête principale du Saint se fait le XXV de septembre qui est le jour de son martyre. On trouve son nom marqué en ce jour dans quelques-uns des martyrologes attribués à saint Jerome, dans ceux de Florus, de Raban, d'Usuard, & dans divers autres. Usuard met son martyre sous le fameux Rictius Varus préfet du prétoire des Gaules, dans les commencemens du regne de Maximien Hercule, ce qu'on a suivi dans le martyrologe Romain. Le Saint y est qualifié évêque par-tout. Il en faut excepter Pierre Natal qui ne le fait que prêtre; mais nous ne voyons pas que ce sentiment soit appuyé ou suivi de personne. La fête de la translation faite par saint Sauve, se célebre le XIII de janvier avec grande solennité. On y rappelle dans la cathédrale d'Amiens le printems & l'été autant qu'il est possible par la décoration de l'église, par les ornemens d'autels & les habits du clergé qui quitte ceux d'hyver pour ce jour. On en use ainsi pour renouveller la mémoire d'un miracle, par lequel on dit que l'hyver

P. Nat. l. 8. c. 119.

Boll. t. 1. Jan. p. 931. item p. 706. n. 11. & p. 755.

se changea tout à coup en un printems agréable, accompagné de ses fleurs & de sa verdure durant toute la cérémonie de la translation. Cette fête est marquée au lendemain dans quelques martyrologes. On en trouve encore une au XXI de mars. Mais on ne sçait si c'est celle que fit saint Geoffroi, dont nous avons parlé, ou celle qu'on attribue à l'évêque Thibaut qui vivoit sur la fin du douzième siecle. Il y a encore une autre fête de saint Firmin le martyr, qui est celle de son ordination ou de sa chaire, marquée au XVIII d'aoust dans le martyrologe de France.

Boll. t. 3. mart. p. 257. col. 2. Lettr. ou diss. de S. Acheul. p. 38. Sauss. suppl.

§. 2. DE SAINT HONET.

III. *S. Honêt.

* Pour ce qui regarde la mémoire & le culte de saint HONET le maître de saint Firmin, dont nous avons parlé, nous remarquerons seulement que sa fête est marquée dans les martyrologes modernes au seize de fêvrier; que son corps fut apporté d'Espagne en France; que son chef s'est gardé long-tems à Toulouse dans l'église de saint Saturnin, où quelques-uns prétendent qu'il est encore dans la chapelle de Notre-Dame de Consolation au côté gauche de l'autel, & où il est exposé & révéré, particuliérement le douze de juillet; que néanmoins ce chef de saint Honêt, soit qu'il fasse partie de celui de Toulouse, soit qu'on le veuille prendre pour celui d'un autre sous son nom, se montre à Paris dans l'église de saint Denys de la Chartre, où il donne occasion à une fête solennelle du Saint le XVI de fêvrier; que le reste du corps de ce Saint s'est distribué en diverses églises de France; mais que la principale partie se conserve dans l'abbaye d'Hierres à quatre lieue des Paris entre le midy & l'orient d'hiver; & que la paroisse du village de même nom, est dédiée sous le titre de saint Honêt. Outre la fête du XVI de fêvrier, on y en célebre encore une autre le dimanche dans l'octave de saint Denys, qui est celle de la translation particuliere de ces reliques. Quelques auteurs de martyrologes se contentent de le qualifier confesseur. On le voit représenté en Evêque dans l'église paroissiale du village d'Hierres; mais sans fondement; & son office n'y est que de simple martyr.

Sauss. d. 16. jul.

Am. Spir. d. 16. fevr.

B.ll. d. 16. febr. p. 860.

II. SAINT LOUP EVESQUE de Lyon.

VI. Siecle.

SAint LOUP passa les années de sa jeunesse dans les exercices de la vie solitaire ou monastique, & y acquit toutes les vertus qui le firent élever à l'épiscopat. Ceux qui l'ont fait moine de Lerins pourroient bien l'avoir confondu avec saint Loup de Troyes. Car on est fort persuadé que le monastere qui lui servit de retraite avant qu'il fût évêque, ne fut autre que celui de l'Isle-barbe au milieu de la riviere de Saone, près des faux-bourgs de Lyon. Ce n'étoit encore alors qu'un hermitage de cellules éparses, où logoient des solitaires qui choisissoient entre eux un inspecteur, à la conduite duquel ils se soumettoient. Nous voyons par la vie de saint Lubin évêque de Chartres, que Loup fut établi directeur de ces hermites du tems de Gondebaud ou de son fils saint Sigismond roi de Bourgogne; & que ce fut la réputation de sa sainteté qui y attira Lubin. Mais il paroit d'ailleurs que cette supériorité n'étoit point perpétuelle, & que saint Loup s'en étoit démis quelques années avant son épiscopat, puisque

Baron. not. M. Savaro not. ad Sidon. p. 525.

v. au XIV. de mars. Labb. bibl. t. 2 & Boll. mart. de 14. Malur. ou hist. de l'Isleb parle Labour.

son successeur Ambroise étoit supérieur de l'Isle-barbe sous saint Viventiol évêque de Lyon, & qu'il l'étoit encore sous saint Loup même. Plusieurs ont donné pour successeur à saint Viventiol un saint Eucher qu'ils appellent second du nom par rapport à celui qui étoit mort environ cinquante ans auparavant. Mais depuis qu'on nous a fait voir que ce second Eucher est une chimere formée sur une personne de ce nom qui étoit évêque d'une autre ville, rien ne nous empêche de croire que saint Loup succéda immédiatement à saint Viventiol vers le tems de la mort du roi saint Sigismond, à qui Clodomir roi d'Orleans ôta la vie l'an 523. Il eut beaucoup à souffrir pour son troupeau pendant les troubles qui suivirent cette mort, à cause des désordres que la guerre introduisoit ou entretenoit dans son pays. Mais lorsqu'en 534 la ville de Lyon tomba sous la puissance entiere des François, par le partage que les rois Childebert & Clotaire firent entre eux du royaume de Bourgogne, après en avoir chassé le dernier roi Godemar, il commença à jouir de la tranquilité qui lui étoit nécessaire pour travailler avec succès à la réformation des mœurs de son peuple. Il assista l'an 538 au troisieme concile d'Orleans, tenu principalement pour remettre la bonne discipline dans sa premiere vigueur; il y souscrivit devant tous les autres métropolitains qui y assisterent, d'où l'on juge qu'il y présida. Il mourut avant l'année 542, en laquelle on sçait que Leonce son successeur occupoit le siege épiscopal de l'église de Lyon. Quelques-uns des martyrologes du nom de saint Jerome marquent la fête de saint Loup au XXIV de septembre; mais le Romain & les autres qui ont ont suivi Usuard ne la mettent qu'au XXV, que l'on croit avoir été le jour de sa mort. On dit que son corps fut enterré dans l'église de l'hermitage de l'Isle barbe, lieu qui lui avoit été toujours si cher que depuis son élévation à l'épiscopat, il ne laissoit pas d'y retourner souvent pour conserver l'esprit de retraite, de pauvreté & d'humiliation qu'il y avoit acquis.

Cet Eucher étoit suffragant d'Arles & assista au concile de 529 sous S. Cesaire.

L'an 523.

534.

538.

III. SAINT PRINCIPE
Evêque de Soissons.

VI Siecle.

PRINCIPE que quelques-uns ont nommé Patrice par erreur, étoit fils d'Emile & de Cilinie, & frere aîné de saint Remy évêque de Reims. Il fut élevé avec soin dans la piété chrétienne, & quelques-uns ont cru qu'il avoit été envoyé au célebre monastere de Lerins pour y être formé dans les exercices de la vertu. Quoique ce sentiment soit sans apparence, on peut dire que Principe ne laissa point de jouir en quelque sorte de l'avantage que l'on avoit dans cette célebre école de religion. Car il paroit qu'il fut mis sous la discipline de quelque maître qui en avoit tiré ses instructions. Ce maître n'étoit peut-être autre qu'Antiole évêque d'une ville des Gaules que nous ne connoissons pas; qui avant son épiscopat avoit eu dans Lerins saint Loup & saint Maxime pour compagnons, dont l'un étoit devenu évêque de Troyes & l'autre de Riez; & qui par une sainte émulation qui l'avoit presque porté au delà de ce que peuvent les forces ordinaires de la nature, s'étoit élevé à un point de perfection, qui ne le laissoit guéres au dessous de celle où l'on avoit vû parvenir les fameux solitaires de l'Egypte & de la Palestine dans le siecle précédent. Ce fut de ce

Baron. in M. le Coint. ann. 486. n. 13.

Sidon. Apoll. ep. 14. l. 8.

prélat que S. Sidoine Apollinaire apprit quel étoit le mérite de Principe, celui de son frere Remy, & celui de leur pere Emile, dont il a relevé la gloire au dessus de celle du grand prêtre Aaron, en ce qu'ayant eu comme lui la joie de voir deux fils dans le pontificat, il n'avoit pas eu le chagrin de trouver dans son heureuse famille un Nadab & un Abiud, qui par leur châtiment avoient beaucoup modéré la satisfaction que lui donnoient Ithamar & Eleazar. Sidoine loue les deux freres, de ce que depuis qu'ils étoient montés à l'autel du Seigneur, ils n'y avoient jamais employé de *feu étranger* pour faire leurs oblations & leurs sacrifices. Il veut dire qu'ils étoient exempts de l'ardeur des passions qui brûlent le cœur de l'homme, & qu'ils vivoient dans une grande pureté de mœurs détachés des affections terrestres, lorsqu'on les éleva au Sacerdoce de Jesus-Christ. Leur encens, leurs victimes ne brûloient que du feu sacré que Jesus-Christ avoit apporté du ciel. On remarque dans toutes leurs actions la ferveur de l'amour qu'ils avoient pour Dieu, & le zele de la charité qui les faisoit travailler au salut des ames qui étoient sous leurs conduite. Ils inspiroient par leurs prédications & plus fortement encore par leurs exemples, l'humilité, la continence, l'amour de la pauvreté & de la pénitence, le desintéressement, la charité & toutes les autres vertus dont la pratique est recommandée dans l'Evangile.

Saint Principe avoit succédé à saint Edibe dans l'évêché de Soissons. Il mourut en paix après avoir saintement gouverné son troupeau pendant plusieurs années. Ce fut durant son épiscopat, que la ville de Soissons avec la plus grande partie de la Belgique passa de l'obéissance des Romains à celle des François sous la main de Clovis I. Il est certain qu'il mourut avant ce prince, mais nous ne pouvons dire s'il survécut à son baptême. Il eu tpour successeur S. Loup son neveu, qui étoit fils d'un frere dont on ne sçait pas le nom ; & fut enterré dans l'église du monastere de sainte Thecle, aux faubourgs de cette ville. Le martyrologe Romain marque sa fête au XXV de septembre, comme celui de France, & quelques autres modernes. C'est le jour auquel on croit qu'il est mort. On marque encore au premier jour de juin une autre fête de lui qui est celle de de l'élévation de ses reliques & de celles de saint Gaudin & de saint Loup évêques de la même ville. *Sauss. p. 322.*

Nous ne nous sommes point arrêtés au sentiment de ceux qui prétendent que saint Principe de Soissons assista au premier & au second conciles d'Orange & à celui de Carpentras, parce que de son tems les évêques de la Belgique n'étoient guéres en état d'aller aux assemblées qui se tenoient dans les villes occupées par des Gots & des Bourguignons. D'ailleurs notre Saint n'étoit pas encore évêque au tems du premier concile d'Orange, qui se tint l'an 441, & il étoit mort avant le concile de Carpentras assemblé l'an 527, & le second d'Orange qui ne se tint que deux ans après. Aussi voit-on saint Loup son successeur souscrit au premier concile d'Orleans tenu l'an 511. Quelques-uns ont prétendu aussi que Loup étoit son fils sous prétexte que saint Remy l'appelle son neveu, en le constituant son héritier ; mais on ne voit pas que saint Principe ait jamais été marié, & il est certain que S. Loup avoit pour pere un autre fils d'Emile & de Celinie, qui étoit frere de S. Principe & de S. Remy. *Baron. not. p. 409.* *Sammarth. Gall. chr.*

VI. & VII. Siecles.

IV. SAINT AUNAIRE Evêque d'Auxerre.

Lat. AUNARIUS AUNACHARIUS.

I. AUNHAR communément saint AUNAIRE fils de Pasteur & de Ragnoare, étoit d'une famille riche, noble & fort considérée dans la ville d'Orleans ; & il suivit la cour pendant quelques années dans le palais de Gontran roi de Bourgogne. Mais par un coup de la main de Dieu, qui lui toucha le cœur, il renonça à toutes les pompes du siecle, & se dévoua à son service dans la cléricature. Il alla ensuite se mettre sous la discipline de Syagre évêque d'Autun, prélat des plus considérés de son tems par sa doctrine & sa sainteté. Le progrès qu'il fit dans cette école, tant aux lettres divines & ecclésiastiques, que pour toutes les vertus chrétiennes, lui acquit un si grand mérite, que quand il fut question de donner un successeur à saint Ethere évêque d'Auxerre, dont on met la mort à l'an 571, il fut choisi pour remplir sa place. On ne peut nier au moins qu'il ne fût évêque dès l'an 573, puisqu'il souscrivit en cette qualité au quatriéme concile de Paris, assemblé en cette année par les soins du roi Gontran pour tâcher de réconcilier les rois Chilperic & Sigebert ses freres. Aunaire se trouva encore aux deux conciles de Mâcon que Gontran fit assembler dans ses états, l'un * en 583, l'autre deux ans après pour les besoins de l'Eglise. Il se fit en l'un & en l'autre beaucoup de réglemens très-salutaires, auxquels notre saint Evêque eut beaucoup de part. Mais ne se contentant pas de travailler avec ses collegues au bien général de l'Eglise, il voulut faire encore des établissemens particuliers de discipline pour l'usage de son diocêse. C'est ce qui le porta à convoquer dans la ville d'Auxerre le synode des Abbés & des prêtres de sa jurisdiction. Quelques-uns le rapportent à l'an 578, & d'autres croyent qu'il faut le remettre à l'an 586, jugeant qu'il n'avoit ainsi assemblé son clergé que pour confirmer & faire recevoir les decrets des deux conciles de Mâcon. Dans ce synode pour qui la postérité ecclésiastique a eu autant de vénération, que pour les plus célebres conciles du royaume, Aunaire dressa quarante-cinq statuts. Le premier est contre l'idolatrie des Etreines du premier jour de janvier. Les autres contiennent des préceptes qui ne sont pas moins nécessaires, & qui marquent assez combien le zele de notre saint Evêque étoit accompagné de lumiere & de sagesse. S'il avoit rassemblé tout son clergé en ce synode, comme on a lieu de le croire, on peut juger qu'il y avoit de son tems dans l'évêché d'Auxerre sept abbayes & trente-sept paroisses, ce qui étoit considérable pour ces siecles.

Vit. ap. Labb. t. 1. bibl. mss. & chron Episc. Autiss. Monach. Altissiodor.

L'an 571. *Greg. Turon. l. 4. c. 42.*

L'an 573.

* Sirmond le met en 581, le Cointe en 585 & le prouve.

L'an 585.

L'an 586.

Le Coint. an. 586. n. 37. 38.

II. Aunaire fit encore beaucoup de choses très-remarquables dans sa ville & son diocêse pour le bien de son église, & le salut de ses peuples. Ses premiers soins étoient d'y faire régner toutes les vertus, en rétablissant partout la pureté des mœurs avec celle de la foi. C'est à quoi il s'appliquoit par la prédication & les instructions particulieres. Mais il ne négligea point aussi les avantages temporels de son église, dont il eut soin d'augmenter les revenus pour la mettre en état de fournir aux choses nécessaires pour le service divin & les ornemens, d'entretenir ses ministres honnêtement, & de nourrir même tous ses pauvres.

Le Coint. an. 586. n. 39. Il fit travailler à la vie de faint Amatre & à celle de S. Germain, deux de fes plus illuftres prédéceffeurs, afin de retracer plus vivement dans fon efprit ces grands modeles de la conduite épifcopale, & de donner à fon peuple un nouveau fujet d'édification. Il avoit un frere nommé Auftrein, qui fut fait évêque d'Orleans après Namace mort vers l'an 587. Auftrein n'étoit pas de pire condition que lui, *Greg. Turon. hift. l. 9. c. 18.* quoiqu'on l'ait voulu faire paffer pour le fils d'un berger, par une erreur venue du nom de leur pere nommé Pafteur. Il n'étoit peut-être pas auffi moins vertueux, quoique l'Eglife n'ait pas jugé à propos de rendre à fa mémoire les honneurs d'un culte religieux. Ils avoient une fœur tout-à-fait digne d'eux. Elle s'appelloit Auftregilde, & étoit furnommée Aige, du nom de leur oncle maternel. Elle époufa Betton feigneur allié à la famille royale, dont elle eut faint Leu évêque de Sens, de l'éducation duquel Aunaire & Auftrein voulurent prendre un foin particulier; & elle vécut de fon côté dans une fi grande fainteté, que l'on a établi fa fête à Orleans dans l'églife de S. Aignan. Nous ne trouvons plus rien de confidérable dans la fuite de la vie de faint Aunaire, hors la part qu'il eut à la pacification des troubles de Poitiers *Greg. Turon. l. 9. c. 39. & 41.* excités vers l'an 589 dans le monaftere de fainte Radegonde, par quelques religieufes rebelles à leur abbeffe. Il mourut de la mort des juftes le xxv de feptembre de l'an 605, felon l'opinion la plus probable, *L'an 605.* après avoir gouverné heureufement fon églife pendant l'efpace d'environ trente-quatre ans; efpace que les auteurs de fa vie étendent neanmoins jufqu'à 44 ans. Ufuard a marqué fa fête au xxv de feptembre dans fon martyrologe, qui a été fuivi en ce point par le Romain moderne, & par celui de France, où il eft mal nommé Angarius.

V. SAINT CEOULFROY ou CEUFREY Abbé de Wermouth & de Jarrovv en Angleterre.

VII. & VIII. Siecles.

Lat. CEOLFRIDUS

I.

Saint Benoît Bifcop, dont nous avons parlé au XII. jour de janvier, bâtit deux célebres monafteres dans le pays de Northumberland en Angleterre, par les libéralités d'Egfride & de fon fils Ofwy rois du pays, l'un en 674 fous le nom de S. Pierre, dans le territoire de Durham à l'embouchure de la riviere de Vedre ou Wire, d'où lui eft venu fon nom de Wiremuth ou Wermouth; l'autre fix ans après fous le nom de S. Paul à deux lieues du premier dans un endroit appellé Girwich ou Girwe, communément Jarow vers la décharge de la riviere de Tine. Il conduifit d'abord celui de Wermouth par lui-même; & il donna la conduite de celui de Jarow à un prêtre de fainte vie nommé CEOLFRIDE, que le vulgaire de France appelle S. CEOUFROY ou faint *Ceufrey* qui étoit du pays des Berniciens. Saint Benoît fe trouvant engagé dans divers voyages, & attaqué enfuite d'une fâcheufe paralyfie, affocia le bienheureux Efterwin fon oncle à la fonction d'abbé de Wermouth, & après la mort de celui-ci, le diacre Sigfrid ou Sifroy. Son mal l'ayant enfin réduit à ne pouvoir plus faire autre chofe que fouffrir; & voyant que l'abbé Sifroy étoit toujours malade, il ordonna du confentement de tous fes difciples, que pour affermir l'union des deux monafteres qui étoit déja fort étroite, les deux communautés

Néen 642. Bed. hift. Abb. Wiremuth. l. 1. & ap. Mab. fæc. 2. act. ss. Ben. ad an. 690.

Vers l'an 680.

L'an 689. Bed. hift. l. 5. c. 22. &c. Mab. fæc. 3. part. 1. pag. 292. &c. Bult. l. 4. c. 65.

L'an 690. nautés n'auroient à l'avenir qu'un même Supérieur, & que Ceolfrid qui gouvernoit déja celle de Jarrow auroit aussi l'administration de celle de Wermouth. Six mois après S. Benoît mourut ; & Ceolfrid fut obligé de passer à Wermouth, d'où il lui étoit plus aisé d'avoir l'inspection sur les deux maisons. Il y représenta & y entretint parfaitement l'esprit de son maître Benoît, qu'il avoit long-tems étudié. Il l'avoit accompagné à Rome étant jeune ; il s'étoit rendu très-habile dans tout ce qui regardoit sa profession. Il étoit actif, vigilant, prompt, ennemi de l'indolence & de l'irrésolution. Il avoit un talent tout particulier pour la psalmodie & pour tout ce qui regardoit l'office divin. Il étoit austere dans son genre de vie, mangeoit peu, prenoit peu de repos, se contentoit des habits les plus pauvres & les plus grossiers. Sa prudence éclatoit dans sa maniere de gouverner les autres. Il avoit une vigueur inflexible pour retirer du déréglement ceux que la malice y retenoit ; & beaucoup de douceur pour gagner & exciter les foibles à la vertu. Il fit de grandes augmentations aux édifices des deux communautés, & les pourvut chacune d'une bibliotheque des meilleurs livres qu'il put faire venir d'Italie & de France. L'utilité de ce soin se fit bientôt sentir dans les fruits merveilleux qu'en tira le vénérable Bede le plus illustre de tous ses disciples qui avoit été mis fort jeune sous sa conduite dans le monastere de Jarrow.

II. Naitan ou Newton qui régnoit alors sur les Pictes, qui occupoient la partie orientale de l'Ecosse, prince studieux, fort versé dans l'Ecriture sainte, & dans les écrits des saints Peres, entreprit d'abolir parmi ses sujets deux pratiques irrégulieres de discipline, introduites chez eux, comme en Irlande par leur apôtre S. Colomb; l'une touchant la Pâque qu'on ne faisoit pas difficulté de célébrer le XIV de la lune, lorsque ce jour se trouvoit en dimanche ; l'autre touchant la tonsure des prêtres & des clercs, qui chez eux & en Irlande étoit en demi-cercle, au lieu que dans le reste de l'Eglise elle étoit en couronne. Afin de faire voir à ses peuples qu'il vouloit joindre la raison à l'autorité, il pria l'abbé Ceolfrid de lui écrire quelque chose sur ce sujet. C'est ce que fit notre Saint avec beaucoup de plaisir dans un mémoire qu'il lui envoya, & où il justifioit la discipline de l'Eglise Romaine. Il y avoit près de vingt-huit ans qu'il exerçoit ses deux charges d'abbé, lorsque sentant ses forces épuisées, & ne se trouvant plus en état d'agir autant qu'il l'auroit souhaité, il se démit de l'une & de l'autre, & entreprit encore le voyage de Rome, dans la résolution de finir ses jours au tombeau des Apôtres. Il partit avec quatre-vingt personnes de sa nation, qui alloient aussi à Rome ; & soit qu'il fut en vaisseau, soit qu'il fût à cheval ou en litiere, il récita deux fois le pseautier chaque jour, outre les heures canoniales, & dit la messe jusqu'au troisieme jour d'avant sa mort. Il ne put néanmoins continuer long-tems ces exercices de piété; car à peine étoit-il sur les terres de Bourgogne, qu'il fallut succomber à la maladie dont il avoit eu les premiers sentimens dès le tems de son embarquement. Il mourut près de Langres le XXV septembre de l'an 716 âgé de 74 ans ; & fut enterré dans le monastere de Geomes, c'est-à-dire, des trois Jumeaux * martyrs, à une demi-lieue de cette ville. Son corps fut reporté depuis en Angleterre, & déposé dans son abbaye de Wermouth. Il y demeura jusqu'au tems

le 4 juin 716.

L'an 716.

Bed. de sex atatib.

* Speusippe &c. C'est maintenant un prieuré.

des incurſions des Danois, qui obligerent les religieux de le transférer avec celui de ſainte Hilde à Glaſſenbury au comté de Somerſet, dans le royaume de Weſtſex, où l'on dit qu'il ſe garde encore avec celui de S. Benoît Biſcop, & de pluſieurs autres ſaints Abbés ſous la domination des Proteſtans. Son culte fondé ſur l'opinion de divers miracles, dont on dit que ſa ſainteté fut atteſtée après ſa mort, étoit tout publiquement établi en Angleterre au IX ſiecle; il paroît qu'il l'étoit auſſi en France. Le martyrologe Romain n'en fait point mention; celui de France marque ſa principale fête le XXV de ſeptembre, & celle de ſa tranſlation de Geome en Angleterre le XXVI d'octobre, où l'auteur fait diverſes fautes à ſon égard, que l'on peut corriger avec le ſecours du vénérabe Bede.

Wilh. Malm. l. 1. Reg. Angl. c. 3. monaſtic. Anglican. p. 4. Dugd. Mab. ſac. 3. part. 1. p. 293.

Sauſſ. p. 661. 1173. & pag. 1186.

RENVOI.

* Saint SOULEINE évêque de Chartres. Voyez au jour précédent.

XXVI. JOUR DE SEPTEMBRE.

IV. Siecle. *SAINT CYPRIEN & Ste JUSTINE Vierge, Martyrs à Nicomedie.*

I. CYPRIEN ſurnommé *le Magicien* pour être diſtingué du célebre évêque de Carthage du même nom avec lequel il a été confondu par ſaint Gregoire de Nazianze & par beaucoup d'autres anciens, étoit de la ville d'Antioche en Syrie. Il avoit trouvé dans ſa famille les richeſſes & le crédit néceſſaires pour ſe maintenir dans une bonne fortune; & la nature l'avoit pourvu de toutes les qualités de l'eſprit qui pouvoient lui acquérir l'eſtime & l'affection des hommes. Ses parens qui enchériſſoient ſur l'idolâtrie du commun des payens par leur ſuperſtition particuliere, le dévouerent aux démons dès l'âge de ſept ans, le firent élever dans toutes les ſciences des ſacrifices, de l'aſtrologie judiciaire & de la magie; de ſorte que perſonne ne fut plus inſtruit que lui de tous les myſteres du paganiſme & de toute la puiſſance que l'on attribue aux démons. Réſolu de ne rien ignorer de tout ce qu'on pouvoit ſavoir de cet art diabolique, il avoit quitté ſon pays après y avoir épuiſé la ſcience de tous les ſorciers, devins & aſtrologues qu'il avoit pû trouver, & avoit été faire de ſemblables études à Athenes, puis à Argos, delà en Phrygie, d'où il avoit paſſé en Egypte, & juſques dans les Indes où il avoit vû bien des fantômes auxquels on n'étoit gueres accoutumé chez les Grecs & les Romains. A ſon retour n'étant encore âgé que de trente ans, il vint dans le pays de Babylone, où il ſe fit initier dans tous les myſteres des Chaldéens qui l'obligerent à s'abſtenir des viandes, du vin, & des femmes. On dit que tant qu'il obſerva ces préceptes il ne manqua gueres de réuſſir dans ſes opérations magiques; mais il ſe laſſa bientôt d'une abſtinence & d'une continence forcée. Auſſi n'avoit-il voulu ſe rendre ſi habile dans cette ſcience, que pour ſatisfaire toutes ſes paſſions. Il égorgea des hommes, des femmes & particuliérement des enfans dont il offroit le ſang aux démons, & dont il étudioit les entrailles pour connoître l'avenir. Sur-tout il employoit ſon art pour attenter à la pudicité des

Phot. bibl. cod. 184. Greg. Naz. or. 18. Cyprian. conf. pag. 54. ed. Oxon. Till. t. 5. pag. 331.

vierges, & pour violer les loix de la fidélité des femmes envers leurs maris. Tout lui réuſſiſſoit à ſon gré, ce lui ſembloit; il n'y avoit que les Chrétiens ſur leſquels il éprouvoit que ſes maléfices ne pouvoient rien. Cette expérience qui le rendoit confus ne le touchoit pourtant pas encore; non plus que les remontrances d'un Chrétien nommé Euſebe qui avoit autrefois étudié avec lui. Il ſe mocquoit des Ecritures ſaintes que celui-ci alléguoit; railloit les prêtres & les évêques de notre religion; maudiſſoit nos myſteres & blaſphémoit Jeſus-Chriſt. Il noirciſſoit de calomnies atroces les vierges & les femmes d'honneur; il ſe joignoit aux perſécuteurs de l'Egliſe pour obliger les Chrétiens à rénoncer à l'évangile & à leur batême.

II. Il y avoit à Antioche une vierge nommée JUSTINE, conſidérée par la nobleſſe de ſa naiſſance, & par une rare beauté qui attiroit les yeux de tout le monde ſur elle. Elle étoit née de parens gentils qui l'avoient élevée dans le paganiſme. Mais elle avoit embraſſé depuis la foi de Jeſus-Chriſt, & ſa converſion avoit été ſuivie de celle de ſon pere & de ſa mere. La modeſtie qui lui étoit naturelle & les ſentimens de pudeur & de chaſteté que lui inſpiroit ſa religion, lui faiſoient prendre de grandes précautions pour ſe d'érober à la vue des hommes & pour ſe mettre à couvert de leurs pourſuites. Elle ne put éviter néanmoins qu'un jeune payen nommé Aglaïde ne la vît & ne conçut de la paſſion pour elle. Les moyens ordinaires qu'il employa pour la ſatisfaire n'ayant pas réuſſi, il eut recours à l'art de ſon ami Cyprien, qui bien qu'embraſé déja de ſon côté d'un ſemblable feu pour Juſtine ne laiſſa pas d'agir d'abord comme s'il eût été queſtion de ſervir un autre que lui-même. Il employa tout ce que la magie avoit de plus fort pour charmer ou terraſſer Juſtine. La Sainte appuyée ſur la confiance qu'elle avoit au ſecours de Dieu, ſe mocqua longtems de tous ſes enchantemens. Elle avoit ſans doute plus à craindre des hommes que des démons; mais n'ayant point deux ſortes d'armes pour ſe deffendre contre les uns & les autres, elle ne leur oppoſa que la priere auprès de Dieu, ſoutenue de ſes jeûnes & de beaucoup d'autres auſtérités qu'elle employoit pour ruiner une beauté corporelle qui faiſoit tout le ſujet de cette guerre. Saint Gregoire marque qu'elle invoqua la ſainte Vierge-Marie en cette rencontre, la conjurant d'aſſiſter une vierge qui ſe trouvoit en danger de ſa chaſteté. Elle diſſipa par le ſigne de la Croix toutes les illuſions qu'on lui fit.

Greg. Naz. Eudoc. ap. Phot. conf. Cypr.

Orat. 18.

Cyprien vaincu & rebuté, ouvrit enfin les yeux, reconnut & mépriſa la foibleſſe des démons. Ces eſprits orgueilleux & impurs ne purent ſouffrir de ſe voir ainſi abandonnés par celui qui avoit toujours été leur eſclave, & qui s'étoit ſi long-tems rendu le miniſtre de leur impoſtures. Ils ſe ſaiſirent de ſon corps ſelon ſaint Gregoire; mais bientôt ils furent obligés d'en ſortir & d'abandonner en même-tems la poſſeſſion de ſon ame, d'où ils furent chaſſés par la grace de Jéſus-Chriſt qui ſe rendit le maitre de ſon cœur. Il eut de rudes combats à ſoutenir contre lui-même pour rompre les habitudes invétérées de ſon péché. Mais le Dieu de Juſtine qu'il ne ceſſa d invoquer depuis qu'il commença de connoître ſa puiſſance, le rendit victorieux comme elle après avoir rompu ſes chaines. Il ne ſongea plus qu'à réparer par la pénitence le mal qu'il s'étoit fait à lui-même, &

Ibid.

& qu'il avoit fait aux autres. Il prit pour guide dans le chemin où il entroit cet excellent ami Eusebe dont il avoit auparavant rejetté les avis. Il en tira beaucoup de secours & de consolation dans les peines & les tentations fâcheuses qu'il eut à souffrir durant les premiers jours de son changement pour répondre à la grace de sa conversion. Eusebe l'empécha souvent de désespérer de la miséricorde de Dieu à la vue des crimes de sa vie passée, dont la multitude & l'énormité lui faisoit croire d'ailleurs qu'il étoit indigne de toute grace. Il le disposa aussi à recevoir le batême; & de concert avec l'évêque d'Antioche, il le porta à ramasser tous ses livres de magie & d'Astrologie, & à les brûler publiquement devant les fidelles. Cyprien non content d'avoir fait ce sacrifice à Dieu pendant son catéchuménat, voulut encore lui sacrifier ses richesses & distribua ses biens aux pauvres & à l'Eglise. Il continua d'écouter les instructions de l'évêque, jusqu'à ce que se trouvant affermi dans la voye du salut & suffisamment instruit des vérités & des devoirs de la religion qu'il embrassoit, il fut admis au rang des fidelles par le sacrement de la régénération. Aglaïde pour le service duquel il s'étoit employé si criminellement, reconnut aussi l'impuissance & l'imposture des démons; touché du même esprit qui changea Cyprien, il changea aussi de vie, & de religion, embrassa la foi Chrétienne, & pour suivre les traces de Cyprien jusqu'à la fin, il distribua aussi ses biens aux pauvres.

III. La joye que Justine eut de la conversion de Cyprien fut si grande, que voulant en marquer à Dieu sa reconnoissance par des démonstrations extérieures, elle alluma une lampe devant ses autels; se fit couper les cheveux pour les lui offrir; vendit ses joyaux, ses autres ornemens & ce qui étoit déstiné pour sa dot, dont elle distribua l'argent aux pauvres; on ajoute même que son pere & sa mere donnerent aussi son logement à l'église des fidelles pour être consacré à des usages de piété dans le service de Dieu. Cyprien s'attacha d'abord à demeurer auprès du bienheureux Eusebe son ami qui étoit prêtre, afin de s'exciter plus vivement à la vertu par ses exemples & par ses fréquentes exhortations. Mais on ne le laissa pas long-tems dans l'état de laïque. Son mérite fit souhaiter aux fidelles de le voir dans le saint ministere; mais pour ne point perdre l'occasion de s'humilier même dans les emplois les plus saints, il obtint la commission de balayer le temple du Seigneur, & l'on fut obligé de le laisser pendant quelque tems dans l'office de portier pour lui donner lieu de satisfaire son humilité. Il fut ensuite élevé presque malgré qu'il en eut jusqu'au diaconat; & si l'on en veut croire l'impératrice Eudocie qui a fait en beaux vers son panégyrique & celui de Justine, on se persuadera qu'il fut fait enfin évêque d'Antioche lieu de sa naissance, après la mort d'Anthime. Il est certain qu'il n'y eut point d'Anthime ni de Cyprien évêque d'Antioche ville capitale de Syrie. C'est ce qui oblige ceux qui prennent ceci pour une vérité d'histoire plutôt que pour une fiction poëtique, à chercher une autre Antioche qui ait pû donner la naissance à Justine & à Cyprien, & avoir celui-ci pour évêque. En quoi il paroit qu'ils se sont tourmentés assez inutilement.

Ex conf. Cypr. Till. p. 340.

Ap. Phot. cod. 184.

Till. p. 331. & 341.

IV. Pendant que Cyprien & Justine s'édifioient mutuellement, & qu'ils édifioient les autres fidelles d'Antio-

che par leur piété, on vit élever sur l'Eglise la tempête de la persécution excitée par les empereurs Diocletien & Maximien. On ne sçait s'ils chercherent une retraite pour ne pas s'exposer d'abord sans nécessité à la fureur des persécuteurs. Il est certain que Cyprien, en quelque endroit qu'il se trouvât, fut arrêté & conduit devant un juge que quelques-uns appellent Eutolme; & que saint Justine qu'on dit avoir été prise à Damas où elle s'étoit retirée depuis la publication des édits, lui fut réunie pour confesser hautement Jesus-Christ avec lui devant le même tribunal, pour recevoir la même couronne. On leur proposa d'abord l'édit des empereurs qui ordonnoit de sacrifier aux dieux & de renoncer à Jesus-Christ. Sur le refus généreux qu'ils en firent, Cyprien fut suspendu au chevalet & eut les côtés déchirés avec les ongles de fer; Justine fut fouettée avec des nerfs de bœuf. Ce spectacle que l'on donnoit de l'un à l'autre, au lieu de les affoiblir ne servit qu'à les fortifier. L'exemple seul de leur constance produisoit cet effet, sans qu'ils eussent besoin de s'exciter par des discours d'exhortations. Le juge y fit réflexion, & commanda qu'on les mît séparément dans la prison. Il se les fit représenter dans une autre audience; & ne pouvant les réduire par ses promesses ni par ses menaces, il essaya contre eux de nouveaux tourmens, parmi lesquels on parle d'une chaudiere où l'on avoit fait fondre de la poix avec de la cire & de la graisse pour les y plonger; mais comme ce juge n'avoit point apparemment le droit de mort qui n'appartenoit qu'au gouverneur de la province ou à son vicegerent, & que le gouverneur étoit peutêtre absent, il résolut d'envoyer ses deux illustres prisonniers à l'empereur, Diocletien n'eut pas plûtôt lû la lettre d'Eutolme, que sans autre forme nouvelle, il condamna les deux Saints à être décapités. Ce qui fut exécuté sur le bord d'un ruisseau appellé Gallus près de Nicomedie, ou dans la petite ville de Gallique qui n'en étoit pas loin. On croit que leur martyre arriva l'an 304; & l'on ne le peut point placer en un autre tems, si l'on en veut justifier les circonstances. Car tous les Grecs & les Latins se sont accordés à le mettre à Nicomedie, où Diocletien languissant d'une maladie lente, qui le tourmentoit depuis neuf mois avoit dédié le cirque avec grande cérémonie dix jours avant celui auquel on suppose que nos deux saints Martyrs furent exécutés.

Ap. Phot. cod. 417. lin. 44.

Lactant. de mort. Persec. c. 17. p. 15.

V.

Un Chrétien nommé THEOCTISTE qui s'étoit assez déclaré en parlant à Cyprien, fut couronné de la même main qu'eux, ayant été condamné par la même sentence. On dit qu'il étoit de la compagnie de quelques mariniers nouvellement abordés en Bithynie des côtes de la mer de Toscane. Sans doute ils étoient Chrétiens comme lui. Car voyant que les payens avoient mis des gardes pour empécher qu'on ne donnât la sépulture aux corps des trois Martyrs, & pour les laisser manger aux bêtes, ils trouverent moyen d'éluder la vigilance de ces gardes, d'enlever les corps & de les emporter dans leurs vaisseaux en Italie. On les porta à Rome où ils demeurerent long-tems cachés dans la maison d'une dame de piété, jusqu'à ce qu'une autre dame nommée Rufine de la race de l'empereur Claude II leur fit bâtir sous Constantin une petite église auprès de la place qui portoit le nom de Claude. Ils furent depuis transférés dans l'église de saint Jean de Latran qu'on appelloit la basilique de Constantin &

Phot. supr.

Greg. Naz. or. 18.

Martyr. Rom

Sauff. p. 1173 Boll. d. 1. febr. p. 200.

honorablement dépofés auprès du batiftere. On prétend qu'on a donné dans les fiecles poftérieurs quelques reliques de faint Cyprien martyr d'Orient à la ville de Touloufe, & qu'on les y garde encore dans l'églife du fauxbourg dédiée fous le nom de faint Cyprien & de fainte Juftine martyrs & fous celuide faint Nicolas. Le fauxbourg s'appelle même de faint Subran, qui eft auffi le nom que le vulgaire donne à un autre faint Cyprien abbé en Perigord. Saint Gregoire de Nazianze dit que les cendres du faint martyr Cyprien chaffoient la fiévre & les démons des corps, & qu'elles opéroient affez d'autres merveilles dont rendoient encore témoignage de fon tems ceux qui l'avoient éprouvé. La fête du Saint & de fon illuftre compagne fe faifoit dès lors avec beaucoup de folennité dans la Grece & l'Orient. Les Grecs en font encore aujourd'hui leur principal office du fecond jour d'octobre. Les Latins la célebrent généralement le vingt-fix de feptembre auquel leurs noms font marqués dans les martyrologes de Bede, de Wandalbert, d'Adon, d'Ufuard & des fiecles fuivans.

AUTRES SAINTS DU vingt-fixieme jour de Septembre.

IV. Siecle.

I. *SAINT EUSEBE PAPE.*

L'an 309.

APrès la mort du pape faint Marcel arrivée en 309, il y eut une vacance du fiege de l'églife Romaine qui dura plufieurs mois, à caufe des troubles qui empêcherent de pourvoir fi-tôt à un fuceffeur. Ces troubles étoient communs à la police civile & au gouvernement eccléfiaftique de la ville de Rome. D'un côté Maxence qui y régnoit en tyran pilloit les maifons ; enlevoit les femmes aux maris ; répandoit le fang des citoyens, fans épargner les fénateurs ; réduifoit le peuple à la famine, à l'indigence & à toutes les miféres d'une ville prife d'affaut après un long fiege. D'autre part les Chrétiens foibles & lâches, qui après être tombés durant la perfécution, demandoient à être réconciliés à l'Eglife & rétablis dans la communion des fidelles, fans paffer par les rigueurs de la pénitence fuivant la difcipline des faints canons, entretenoient toujours la difcorde entre les freres depuis la fédition qu'ils avoient excitée contre faint Marcel pour ce fujet. A la fin l'on s'accorda d'une voix commune à nommer EUSEBE pour remplir le Siege apoftolique. Il étoit Grec de naiffance fils de medecin ; d'une vertu & d'une capacité reconnue. Il fut ordonné vers le milieu du mois d'avril de l'an 310, & les commencemens de fon pontificat fembloient promettre de faire bientôt voir la fin de tous les troubles. Mais ces belles éfpérances furent bientôt coupées par une difpofition fecrette des jugemens & de la conduite de Dieu fur fon Eglife. Car il fut enlevé du monde le vingt fixieme jour de feptembre fuivant de lamême année, n'ayant tenu le fiege que cinq mois & quelques jours. D'autres ne lui donnent même que quatre mois & demi d'épifcopat.

Prudent. in Symm. l. 1. Eufeb. Aur. Vict. &c.

Epitaph. Marcell. per Damaf. carm. 26.

Pagi an 311. n. 17.

Une ancienne épitaphe qui regarde fans doute notre faint Pape, plutôt que le prêtre faint Eufebe qui vivoit cinquante ans après, nous aprend qu'un nommé Heracle voulant empêcher ceux qui étoient tombés durant la perfécution de pleurer leurs péchés, Eufebe qui étoit leur pafteur, s'oppofa fortement à ce corrupteur de la

Eueber. cycl. Pafc. p. 267

Baron. an 357. n. 57.

discipline ; & qu'il tint la main à l'exécution des loix que l'Eglise avoit faites pour recevoir les pécheurs à la paix & à la communion. L'inscription ajoute que cette fermeté produisit une grande division parmi le peuple, avec des disputes, des guerres & des meurtres ; ce n'étoit sans doute qu'une continuation des troubles commencés sous son successeur. Qu'Eusebe fut banni par la cruauté du tyran qui n'étoit autre que Maxence ; qu'il souffrit cet exil avec beaucoup de patience & de joye, étant tout consolé de savoir que Dieu seroit son juge ; & qu'il mourut dans la Sicile.

Si cette derniere circonstance est véritable, il faut qu'on ait rapporté son corps à Rome. Car on ne peut douter qu'il n'ait été enterré dans le cémetiere de Calliste sur le chemin d'Appius, où l'ancien calendrier Romain dressé près de cinquante ans après sa mort, marque sa déposition au vingt-six de septembre. Quelques-uns de ceux qui prétendent que ce jour ne peut être autre que celui de sa mort, ajoutent que celui de sa déposition ou de sa sépulture est le second d'octobre, auquel Notker marque sa fête dans son martyrologe. On le trouve qualifié martyr dans beaucoup de martyrologes; mais l'autorité seule du calendrier du quatrieme siecle que nous avons allégué suffit pour détruire cette opinion. Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, ne nous le représentent pas comme martyr, puisqu'au lieu de donner à sa fête le nom de *Natalis*, selon qu'on en use à l'egard des martyrs, ils se servent de celui de *Depositio* de même que ce calendrier. Il pourroit néanmoins avoir mérité le titre de martyr, comme plusieurs de ses prédécesseurs, & comme beaucoup d'autres simples confesseurs, pour ce qu'il auroit souffert sous la tyrannie de Maxence. Les martyrologes qui sont venus après ceux qui furent dressés d'abord sous le nom de saint Jerôme, n'ont point fait mention de lui. On le trouve marqué néanmoins dans le calendrier qui fut fait du tems de Louis le Debonnaire à l'usage des églises de France, qui reçurent le Rit Romain introduit par l'autorité de Charlemagne.

Papebr. con. p. 46. Flerent. pag. 875. 876.

Spicil. t. 10.

II. SAINT EUSEBE EVESQUE de Boulogne en Italie.

IV. Siecle.

SAint EUSEBE gouverna l'église de Boulogne en Italie, du tems des empereurs Gratien & Theodose, avec la réputation de l'un des plus saints & des plus habiles prélats de son tems. Il fut lié d'une amitié trés-étroite avec saint Ambroise évêque de Milan ; & la correspondance qu'ils eurent pour travailler au bien de l'Eglise, servit beaucoup à maintenir la foi catholique & la discipline des mœurs dans leur pays. Saint Ambroise qui témoigne que Dieu le lui avoit envoyé pour l'assister dans tous les devoirs du ministere, lui donne la qualité de *Pescheur* de l'église de Boulogne dans son traité de la virginité, où il ajoute que c'étoit un homme fort propre pour ce genre de pêche, c'est-à-dire pour porter les jeunes filles à renoncer au siecle & à consacrer leur virginité. Le même Saint fait encore ailleurs l'éloge des communautés de vierges, qu'Eusebe entretenoit à Boulogne dans un état très-florissant. Il est aisé de juger delà quelle étoit la vigilance & la fidélité avec laquelle Eusebe gardoit les épouses de Jesus-Christ ; mais on peut assûrer qu'il n'avoit pas moins de soin pour le reste de son troupeau. On voyoit dans tou-

L'an 377.

Ambr. de virginit. c. 20. n. 129. edit. Ben. & l. 1. de Virginib. c. 10. n. 60. col. 161 Herm. vie de saint Ambr. p. 88.

te sa conduite éclater le zele & la charité d'un véritable pasteur. Il étoit appliqué sans cesse à déraciner le vice & à chasser l'erreur, à nourrir son peuple de la parole de Dieu, & à guérir ses maux spirituels.

L'an 381. Il se rendit l'un des principaux défenseurs de la vérité orthodoxe contre les Ariens dans le concile d'Aquilée qui fut assemblé l'an 381. Il y parut le premier d'entre les peres après saint Valerien d'Aquilée qui en étoit le président, & saint Ambroise de Milan, qui sembloit en être l'organe & le directeur. On voit par les actes de ce concile, avec combien de force & de lumiere, il pressoit & réfutoit les chefs des Ariens Pallade & Secondien, qui étoient les seuls d'entre les évêques de leur secte, qui eussent eû le courage de s'y présenter pour soutenir l'héresie. Il y parla presque toujours après saint Ambroise; & ce fut à son exemple que tous les autres évêque catholiques prononcerent anathême à quiconque ne confesseroit pas Jesus-Christ coéternel à son pere céleste.

Ambr. epist. 8. 9. t. 2. col. 786. 806. ed. Ben.

C'est tout ce que nous savons de certain touchant ce qui regarde saint Eusebe de Boulogne, dont la mémoire semble être maintenant honorée d'un culte religieux dans l'église, & dont la fête est marqée au vingt-six de septembre dans le martyrologe Romain. Les anciens n'en ont point parlé; & il semble que l'église même de Boulogne ne le reconnoissoit pas encore pour Saint à la fin du seizieme siecle. C'est ce que le cardinal Paleotti premier archevêque de la ville, paroit avoir voulu nous faire remarquer dans son traité de l'administration de cette église, où il l'a exclus du catalogue des Saints de Boulogne, & où par une distinction un peu surprenante dans le catalogue des évêques de la ville, il est le seul entre les neuf premiers de ces évêques qui ne porte point la qualité de *Saint*, quoiqu'il n'y en ait peut-être aucun dont la sainteté soit plus autorisée ou appuyée sur de meilleurs titres que la sienne.

Paleott. Archiep. Bonon. p. 595.

Ibid. p. 597.

Saint Eusébe est compté pour le quatrieme évêque de Boulogne; l'on fait commencer son épiscopat vers l'an 370, & l'on ne le fait finir que vers l'an 400. Cela étant on ne doutera point que ce n'ait été lui qui a fait la découverte & la translation des martyrs saint Vital & saint Agricole avec saint Ambroise qu'il avoit invité à la cérémonie, puisque cet événement n'a pû arriver avant l'année 392 ni après l'année 393, comme nous le verrons au quatriéme jour de novembre.

Paulin. vit. Ambr. c. 14.

Ambros. de exhort. virginit. c. 1.

III. SAINT AMANCE Prêtre de Tiferne ou Citta-di-Castello en Ombrie.

VI. Siecle.

Floride ou Fleury évêque de Tiferne ville d'Ombrie sur le Tybre, appellé maintenant Citta-di-Castello dans le comté de même nom entre la Toscane, le duché d'Urbin & le territoire de Perouse, avoit dans son église un saint Prêtre nommé AMANCE, qui vivoit dans une innocence & une simplicité admirable. Ce prélat qui étoit lui-même homme de sainte vie, homme droit & véritable dans tous ses discours, fit connoître le trésor qu'il possédoit au pape saint Gregoire le Grand, & lui apprit une partie des merveilles que Dieu opéroit par le ministere ou en faveur d'Amance. Selon ce qu'il lui en dit, Amance ne faisoit que toucher les malades pour les guérir; les serpens les plus terribles ne pouvoient tenir devant lui non

Greg. dial. l. 3. c. 35.

non plus que les fievres. Il en faisoit crever d'un signe de Croix autant qu'il en trouvoit ; s'ils se sauvoient dans leur trou, Amance scelloit le trou d'un signe de Croix, aussi-tôt le serpent en étoit tiré mort par une main invisible. Saint Gregoire touché du récit que lui en fit l'évêque Floride, voulut voir l'auteur de tant d'opérations miraculeuses. Il fit venir Amance à Rome & lui donna un logement dans l'hôpital des malades ; afin que s'il étoit vrai, comme disoit Floride, qu'il eût le don des guérisons, on pût lui trouver sur le champ des sujets propres à lui en faire faire l'épreuve. Il y avoit parmi les malades de cet hôpital un phrénétique qui troubloit souvent le repos des autres par ses cris & par les fréquens accès de son mal. Amance l'entendant crier pendant une nuit, se leva doucement & vint sans bruit à son lit, mit la main sur lui, fit une priere à Dieu pour le calmer. Le trouvant ensuite plus tranquille, il le prit & le porta dans un oratoire qui étoit au haut de la maison, afin d'y pouvoir prier pour lui avec plus de liberté. Il le ramena ensuite entiérement guéri & le remit dans son lit, sans que depuis ce moment il fit aucun cri pour incommoder les autres, & sans qu'il ressentît lui-même aucun accès de sa phrénésie. Saint Gregoire apprit la chose du garçon infirmier qui étoit en tour de veiller cette nuit pour le service des malades ; & quoiqu'il eût été mieux qu'il s'en fût rapporté au témoignage de ses propres yeux, pour vérifier la vertu des miracles qu'on attribuoit à Amance, puisqu'il ne l'avoit fait venir à Rome que pour ce sujet, il fut content du témoignage de l'infirmier, & ne voulut plus douter de tout ce que l'évêque Floride lui en avoit dit.

On ne sçait rien autre chose d'Amance ; mais on a cru que ce que saint Gregoire nous en a fait connoître suffisoit pour le faire mettre au catalogue des Saints ; & l'on trouve sa fête marquée au vingt-six de septembre dans le martyrologe Romain.

FLORIDE à la sainteté duquel il a aussi rendu témoignage, est honoré d'un culte religieux dans Citta-di-Lastello qui est l'ancienne ville de Tiferne surnommée Tiberine ou sur le Tybre, pour être distinguée d'une autre Tiferne Metaure ou sur le Metro à cinq ou six lieues de la premiere, aujourd'hui nommée Sant-Angelo *in Vado* dans le duché d'Urbin. C'est ce qu'on ne fait pas à Todi ni à Tivoli où l'on ne connoît point de saint Floride ; & cela suffit pour faire connoître l'erreur de ceux qui l'ont cru évêque de l'une ou l'autre de ces deux dernieres villes. *Baron. not. M. p. 411.*

IV. SAINT NIL ABBE' GREC, fondateur de Grotta-Ferrata près de Frescati en Italie.

X. Siecle.

I.

SAint NIL surnommé le jeune, étoit Grec d'origine & nâquit en Italie vers l'an 906 à Rossano ville de la Calabre citérieure sur le golfe à l'opposite de Tarente. Il s'appliqua au service de Dieu avec ferveur dès son enfance ; & la piété accompagna toutes ses actions dans ses études, dans les emplois qu'il eut ensuite, & dans l'état du mariage où il se vit engagé. S'étant trouvé veuf & libre par la mort de sa femme, il embrassa la vie religieuse ; & il y excella de telle sorte, que l'éclat de sa vertu le rendit célebre parmi les Grecs & les Latins. L'aversion qu'il avoit du tumulte & des embarras du monde jointe à son amour pour le silence & la solitude lui firent abandonner la ville pour se retirer près d'une église de saint Jean-

L'an 906. *Vit. gr. & lat. edit. Caryoph. Vit. ap. Baron. ann. 976. 680. 991. & ap. Sur. p. 274.*

Batifte, dont il fe propofoit la vie pour modele de la fienne. C'étoit un monaftere dont les religieux qui étoient prefque tous Grecs comme lui, vivoient fous la regle de faint Bafile. Voyant combien il leur étoit fupérieur en mérite tant du côté de la vertu que de celui de la doctrine, ils l'obligerent de fe charger de la conduite de leur communauté, & ils lui obéirent comme à leur pere & à leur maître. De fa part il fe confidéroit comme le ferviteur des autres, & on ne le voyoit à leur tête que pour marcher devant eux dans la voie étroite, pour en lever les obftacles, pour leur en applanir les difficultés, & pour les exciter plus efficacement par fes exemples. Il étoit le premier dans toutes les pratiques de l'obfervance, le plus porté aux humiliations, le plus mortifié, le plus ardent à la priere. La Calabre & les provinces voifines qu'on apelloit autrefois la grande Grèce en Italie, étoient encore alors fous l'obéiffance des Grecs ou empereurs de Conftantinople. Les empereurs Bafile II & Conftantin fon frere, dit le jeune Porphyrogenete, ayant été élevés fur le trône de leur pere Romain le jeune après la mort de Jean Tzimifcès l'an 975, envoyerent dès l'année fuivante pour gouverner la Calabre & ce qu'il poffédoit en Italie, Leon comte des Domeftiques. & Nicolas Protofpathaire ou premier Ecuyer. Ceux-ci à leur arrivée entendirent parler de Nil avec admiration, & voulurent l'aller voir avec Theophylacte prélat métropolitain de Calabre. C'eft ce qu'ils firent accompagnés des principaux de la ville de Roffano; & comme Leon & Nicolas étoient fort favans, ils préparerent diverfes queftions fur l'Ecriture fainte qu'ils réfolurent de lui propofer, non pas tant pour s'éclaircir de leurs doutes, que pour éprouver fa capacité. Nil fut averti de leur deffein; mais il ne fe prépara à leur répondre que par la priere, demandant à Dieu qu'il lui plût de le délivrer de leurs pieges, de ne lui rien laiffer dire qui ne lui fût agréable, & de ne point permettre que ces gens lui fiffent perdre le tems en des entretiens inutiles. Il répondit à toutes leurs queftions avec une fageffe égale à fa réputation; & fans s'arrêter aux termes que leur curiofité fembloit prefcrire aux matieres propofées, il en faifoit toujours une application fpirituelle ou morale, qui fe terminoit par une remontrance ou une exhortation à la pénitence. Leon & Nicolas revinrent encore voir quelquefois le Saint. Le premier étant mort peu après, eut pour fucceffeur dans le gouvernement de la province un nommé Eupraxe homme d'efprit, mais rempli de vanité, qui avoit déja exercé la même charge fous les empereurs précédens.

L'an 976.

II.

Lorfque ce nouveau gouverneur fut arrivé, tous les fupérieurs des monafteres lui porterent des préfens pour fe le rendre favorable. Saint Nil ennemi de la baffeffe & de la flaterie comme de l'intérêt & de l'ambition, fut le feul qui ne lui rendit point de ces fortes devoirs; il fe contenta de prier Dieu pour lui dans la folitude. Eupraxe fut tellement irrité de cette conduite, qu'il en prit une averfion fécrete pour nôtre Saint, & chercha dès lors toutes les occafions de lui nuire. Mais une longue & cruelle maladie l'ayant réduit au point de ne plus efpérer de guérifon, lui fit bien changer de fentiment. Il demanda avec ardeur à voir le Saint, marquant un regret très-fenfible de ne l'avoir pas traité avec le refpect que méritoit fa vertu. Nil ne crut pas devoir fe hâter de l'aller trouver, eftimant que

L'an 977.

Elle dura trois ans.

comme la maladie tiroit en longueur, & que comme elle étoit plus honteuse & plus affligeante qu'elle ne paroissoit alors dangereuse, le tems devoit lui faire juger de la sincérité de ses sentimens plûtôt que ses discours & ses larmes suspectes. Il y alla enfin, & le malade se trouvant dans un des bons intervalles de son mal se jetta à ses pieds, les arrosa de larmes très abondantes; lui marqua le dégoût qu'il avoit pris du monde depuis que Dieu l'avoit affligé d'un mal si humiliant; reconnut que c'étoit une juste punition de ses débauches passées; le pria de vouloir recevoir le vœu qu'il avoit fait durant le fort de sa maladie de se rendre religieux, & de lui en donner l'habit. Saint Nil lui répondit que quand on avoit eu le malheur de violer les vœux de son batême, il suffisoit de les renouveller devant Dieu par des larmes sinceres & un cœur vraiment contrit; que la porte de la pénitence ne lui seroit fermée non plus qu'aux autres pécheurs s'il y frappoit tout de bon & avec persévérance; que le batême de la pénitence ne demandoit point de vœux nouveaux, & qu'il n'étoit point nécessaire de changer d'habit pour changer de vie. Que si néanmoins il étoit absolument résolu de faire des vœux monastiques & de prendre l'habit de religion il pouvoit s'adresser à l'archévêque de sainte Severine qui étoit présent, à d'autres prélats de son gouvernement ou à des abbés qui fussent prêtres, parce que pour lui il n'avoit point ce caractere. Eupraxe ne se paya point de toutes ses raisons; il pressa le saint par tant de larmes & de conjurations, qu'il ne pût se défendre plus long-tems de lui couper les cheveux & de le revêtir de l'habit que l'on portoit dans son monastere. Il en fit la cérémonie en présence de l'archévêque Etienne, de l'évêque de Castro, d'un grand nombre de prêtres séculiers & réguliers; & d'un Juif médecin nommé Domnole qui sortit après l'action, criant par les rues qu'il venoit de voir un nouveau Daniel apprivoiser les lions avec un capuce. Eupraxe sans perdre de tems récompensa ses domestiques, affranchit tous ses esclaves, distribua tous ses biens aux pauvres & aux églises. Trois jours après il mourut dans tous les sentimens d'une véritable contrition, plein de confiance en la miséricorde de Dieu qui avoit bien voulu faire dépendre de la priere & de l'entremise de son serviteur Nil le miracle d'un si grand changement.

III.

L'an 980.

La mort d'Eupraxe arriva dans le tems que la Calabre étoit menacée d'une invasion de Sarrazins que les Grecs avoient appellés contre les Latins. Saint Nil prévit aisément que ces infidelles se rendroient maîtres du pays, & crut devoir prévenir ce malheur par une retraite. Il ne voulut point passer en Orient, quoiqu'il vécut à la Grecque & pour le civil & pour l'ecclésiastique; parce que comme il y étoit beaucoup plus connu qu'en Occident, il craignoit les importunités de sa propre réputation. Il prit donc le parti de se retirer plus avant dans l'Italie avec sa communauté. Mais plus il fuyoit l'estime des hommes, plus il sembloit en être poursuivi. Il ne put empêcher qu'on ne le regardât par où il passoit comme un homme apostolique & un prophête du Seigneur. Lorsqu'il vint à Capoue, le Prince Pandolfe & toute la noblesse songerent à l'y retenir & à le choisir pour leur évêque. C'est ce qu'on eût exécuté sans la mort de Pandolfe qui survint peu de jours après. Tout ce qu'on put faire alors pour tâcher de conserver un si saint

Baron. an. 980. n. 5 6. & seqq. Sur. p. 277. Mabill. t. 5. act. ss. Bened. p. 647. 648. &c.

homme dans le pays, fut de mander à Capoue l'abbé du Mont-Caſſin qui étoit le B. Aligerne pour le prier de donner à ſaint Nil un monaſtere de ſaint Benoît tel qu'il voudroit. Le ſaint alla enſuite à cette célebre abbaye où on lui fit une réception magnifique. Tous les religieux habillés comme en un jour de fête, les prêtres & les diacres revêtus des ornemens de l'autel, allerent en proceſſion au devant de lui juſqu'au pied de la montagne avec l'encenſoir & des cierges à la main, & le conduiſirent au chant des pſeaumes. Sa préſence leur fut très-avantageuſe ; car il guérit ceux qui avoient quelque infirmité ou dans le corps ou dans l'ame. Il augmenta la ferveur des religieux pour les exercices de la vie ſpirituelle ; leur expliqua divers uſages de l'Egliſe grecque qu'il ſuivoit ; donna des enſeignemens ſalutaires à ceux qui étoient engagés dans le péché pour en ſortir ; & voulant marquer ſa reconnoiſſance envers le monaſtere du Mont-Caſſin, il compoſa des hymnes grecques à l'honneur de ſaint Benoît. L'abbé Aligerne du conſentement de toute ſa communauté lui donna enſuite pour lui & pour les diſciples qui l'avoient ſuivi un monaſtere de la dépendance du Mont-Caſſin appellé Val-Luce *, & dédié ſous le nom de ſaint Michel. Delà il ne laiſſoit pas de revenir de tems en tems au Mont-Caſſin à la priere de l'abbé & des religieux qui étoient ravis de le faire officier, & de lui voir faire le ſervice en grec dans leur égliſe, quoique de ſon côté il parût toujours diſpoſé à ſe conformer à leur office tant qu'il étoit avec eux. Comme il étoit fort ſçavant en l'une & l'autre langue il prenoit plaiſir à leur faire voir par les peres latins comme par les grecs que l'eſprit de l'Egliſe gouvernée par Jeſus-Chriſt eſt le même par tout nonobſtant la diverſité de la diſcipline qu'on voyoit dans les pratiques des Orientaux * & ceux d'Occident.

* Sur le jeûne du ſamedi &c.

Depuis la mort de Pandolfe prince de Capoue ſa veuve Aloare gouvernoit l'état comme auparavant. Elle avoit deux fils dont elle s'étoit ſervie pour faire tuer le neveu de ſon mari qui étoit un ſeigneur puiſſant, honoré & eſtimé de tout le monde. Feignant depuis de vouloir faire pénitence de ſon crime pour ſatisfaire à quelques remords qui la tourmentoient par intervalles, elle envoya prier ſaint Nil de la venir trouver, lui confeſſa ſon péché, & lui en demanda l'abſolution. Il lui répondit qu'il n'avoit pas le pouvoir de la lui donner, & qu'elle devoit s'adreſſer aux évêques, & faire ce qu'ils lui ordonneroient. Elle lui dit qu'elle s'y étoit addreſſée, & qu'ils lui avoient ordonné de dire le pſautier trois fois la ſemaine & de faire des aumônes. Nil lui repartit que cela étoit bon, mais non ſuffiſant pour la ſatisfaction des parens du mort, ni proportionné à la grandeur du crime. Il lui conſeilla de remettre un de ſes fils entre les mains de ceux qu'elle avoit ſi fort affligés, & de l'abandonner à leur diſcrétion. Aloare craignant qu'ils ne le fiſſent mourir ne put s'y reſoudre ; ſur quoi le St. lui déclara comme inſpiré de Dieu que malgré qu'elle en eût le ſang de ſon fils ſeroit répandu pour celui qu'elle avoit fait répandre ſi injuſtement, & que ſa race ſeroit exterminée. La princeſſe ſe mit à pleurer à ces terribles menaces, & croyant le Saint aſſez puiſſant pour révoquer des arrêts du ciel, elle lui offrit une ſomme d'argent pour l'en ſolliciter. Nil ſortit d'avec elle plein d'indignation, & ſe renferma dans ſon monaſtere. Peu de tems après, le plus jeune de ſes deux fils tua ſon frere dans l'égliſe ; il

Vers l'an 991.

fut enſuite arrêté priſonnier par l'or-l'ordre du roi de France Hugues Capet, & l'on vit bientôt après périr les reſtes de cette orgueilleuſe maiſon.

Saint Nil fit encore diverſes prédictions ſuivies de près de leur événement ; ce qui ajoutoit toujours quelque nouvelle éclat à ſa réputation qui lui étoit déja fort à charge. La multiplication de ſes religieux dans le monaſtere de Val-Luce où l'on venoit avec empreſſement chercher à ſervir Dieu ſous ſa conduite, lui devint auſſi fort onéreuſe, principalement depuis que l'abondance des choſes néceſſaires à la vie y étoit entrée contre ſon gré. Delà naiſſoit le relâchement de la diſcipline qu'il tâchoit de retenir dans ſa premiere vigueur avec une fermeté toûjours égale. Ses religieux ébranlés d'ailleurs par l'exemple du Mont-Caſſin où l'abbé Manſon fort différent de ſon prédéceſſeur Aligerne pour l'eſprit & l'humeur négligeoit beaucoup ſon devoir, ne lui étoient plus ſoumis comme lors qu'ils vivoient dans une plus grande pauvreté, & paroiſſoient peu diſpoſés à la réforme qu'il méditoit pour les remettre. C'eſt ce qui lui fit quitter le monaſtere de Val-Luce après l'avoir occupé pendant quinze ans, pour aller chercher quelque déſert où il pût ſatiſfaire l'eſprit de pénitence qui l'animoit. Les plus fidelles de ſes diſciples ſortirent avec lui ; ceux qui aimoient le repos & les douceurs de la vie demeurerent dans la maiſon, & continuerent de vivre dans le relâchement.

Mab. p. 651. n. 14.

L'an 996.

V

On étoit alors dans la conjoncture d'un fâcheux ſchiſme dont l'auteur étoit un puiſſant Romain nommé Creſcence qui ſe diſoit conſul de Rome, qui après avoir chaſſé le pape Gregoire V proche parent de l'empereur Othon III avoit entrepris de mettre ſur le ſaint ſiege Philagathe évêque de Plaiſance qui étoit du même pays que S. Nil, & qui ſe faiſoit nommer Jean XVI. Saint Nil qui avoit été ſon ami juſques-là, fut fort affligé d'apprendre qu'il ſe fût laiſſé aller à une telle réſolution. Il lui écrivit pour l'exhorter à renoncer à cette entrepriſe & à ſauver un fâcheux ſchiſme à l'Egliſe. L'antipape ne tint aucun compte d'un avis ſi ſalutaire ; & bientôt ſon ambition & ſa témérité furent ſuivies du châtiment qu'elles méritoient. Car l'empereur étant revenu en Italie avec ſon armée, entra dans Rome l'année ſuivante, rétablit le pape Gregoire, fit créver les yeux & couper le nez & la langue à l'antipape ; aſſiégea Creſcence qui s'étoit retranché dans le chateau Saint Ange, le prit ; le fit précipiter du haut de la tour, & pendre ſon corps à un gibet. Cependant ſaint Nil ſçut comme on avoit traité l'antipape, & en fut ſi touché que malgré ſon âge de plus de quatre-vingts-dix ans & une indiſpoſition qui lui étoit ſurvenue, il alla à Rome trouver l'empereur afin de lui demander grace pour ce malheureux. L'empereur & le pape Gregoire lui firent l'honneur d'aller au devant de lui, le firent placer au milieu d'eux dans leurs converſations, lui baiſerent la main, & n'oublierent rien de tout ce qui pouvoit marquer la vénération qu'ils avoient pour ſa ſainteté. Nil confus de tant d'honneurs leur demanda la liberté de l'évêque de Plaiſance qu'ils avoient déja puni au-delà de ce que méritoit ſa faute. L'empereur la lui promit, s'il vouloit lui donner la ſatisfaction de le voir demeurer à Rome pour avoir le bien de jouir quelquefois de ſa préſence * ;

L'an 997.

998.

* Saint Nil étoit retiré dans le monaſtere de ſaint Boniface & S. Alexis, gouverné par ſon ami l'abbé Leon à qui il avoit adreſſé S. Adalbert de Prague quelques années auparavant.

& il lui propoſa le monaſtere de ſaint Anaſtaſe, comme une retraite commode pour lui & pour ſes diſciples à cauſe qu'il étoit poſſédé par des religieux Grecs comme lui. Le Saint ſe ſeroit peut-être déterminé à accepter cette condition à laquelle il voyoit qu'on attachoit la grace qu'il demandoit pour le priſonnier. Mais Gregoire V témoigna tant de dureté, que non content de tout ce qu'avoit ſonffert l'évêque de Plaiſance, il lui fit faire encore mille outrages à la vûe du peuple Romain. Saint Nil juſtement indigné d'une telle conduite ſe retira promptement de la ville, & recrivit ces mots à l'empereur & au pape avec la liberté que lui donnoient ſon âge & l'autorité qu'il avoit acquiſe ſur les eſprits. » Vous m'aviez donné cet » aveugle, non pas en ma conſidéra» tion, mais pour l'amour de Dieu. » Ainſi tout ce que vous lui avez fait » ſouffrir depuis, vous me l'avez fait » ſouffrir, ou pour mieux parler, vous » l'avez fait ſouffrir à Dieu qui con» ſidérera cette injure comme faite à » lui-même. Vous n'avez ſçu par» donner à un ſuppliant qui n'étoit » plus en état de vous nuire, & vous » n'avez point eu compaſſion de la » miſere où vous l'aviez réduit. Sa» chez que vous vous êtes rendus in» dignes du pardon & de la miſéri» corde de Dieu. » Sans avoir voulu écouter les excuſes que lui fit un prélat que le pape & l'empereur lui avoient envoyé pour l'adoucir, il partit la nuit même du lieu où ce député l'avoit joint, & s'en retourna en ſon nouveau monaſtere qui étoit ſitué en un lieu fort eſcarpé & de difficile accès près de Gaiette.

VI. Il apprit quelque mois après que le pape Gregoire V étoit mort d'une maniere qui avoit fort ſurpris ceux qui lui promettoient un long pontificat. On fit courir divers faux bruits ſur ce ſujet ; & l'auteur de la vie de ſaint Nil qui étoit un de ſes diſciples, vivant avec lui pour lors dans ſon monaſtere, crut ſur le rapport d'un homme mal informé, que Gregoire avoit été chaſſé de ſon ſiege, qu'on lui avoit crévé les yeux, & qu'il en étoit mort de douleur. Il ajoute que l'empereur touché de repentir fit le pelerinage au Mont Gargan en eſprit de pénitence. C'eſt ce qu'a témoigné auſſi le bienheureux Pierre de Damien dans la vie de ſaint Romuald. Ce prince ſouhaitant enſuite de faire auſſi quelque ſorte de ſatisfaction à ſaint Nil voulut paſſer par ſon hermitage. Il paroit qu'il n'étoit plus près de Gaiette, mais dans une ſolitude près de Freſcati à cinq lieues environ de la ville de Rome. Cet hermitage n'étoit qu'un aſſemblage de quelques méchantes huttes autour d'un oratoire jointes à une caverne qu'on appelloit *Crypta-Ferrata* *. Quand l'empereur vit une ſi pauvre habitation, il s'écria : » Ce ſont ici les tentes d'Iſraël au » deſert ; on voit bien que ceux qu'el» les couvrent ſont des citoyens du » ciel, qui ne ſongent pas à s'établir » ſur la terre. En effet, Nil & ſes diſciples depuis leur ſortie de Val-Luce ne ſe regardoient que comme des étrangers qui n'avoient point de demeure arrêtée, & qui ne poſſédoient rien dans le monde. L'empereur après avoir prié en la compagnie du Saint dans l'oratoire, eut une longue conférence avec lui, & la termina par le preſſer de vouloir aſſûrer l'état de ſes diſciples après lui, afin que la néceſſité de vivre ne les obligeât point d'abandonner l'inſtitut qu'il leur avoit preſcrit. Il lui offrit un monaſtere ſtable en tel lieu quil lui plairoit, ou un fonds de terre, pour en bâtir un ſelon ſon deſir. Le Saint lui fit connoî-

L'an 999.

Vit. Nili ſupr. Vit. Romualdi per P. Damiani.

L'an 1001.

* C'étoit autrefois *Villa Luculli.*

tre que tant que ses freres seroient vrayement religieux, fideles & soumis aux ordres de Dieu, ils ne manqueroient de rien. L'empereur se levant le pria de lui demander quelque chose, afin qu'il pût avoir la satisfaction de lui avoir fait au moins quelque présent. Le Saint lui mettant la main sur l'estomac, lui dit qu'il songeât sérieusement au salut de son ame. Ces paroles tirerent des larmes des yeux du prince, qui reçut sa bénédiction, & reprit le chemin de Rome.

VII. L'un & l'autre ne vécurent pas longtems depuis cette entrevûe. Nous ne savons si le Saint accepta enfin le fonds de la terre où étoit son hermitage en propriété, ou s'il fut accordé après sa mort à ses disciples. Mais nous savons que ce fut sur ses instituts que se forma assez près delà le fameux monastere qui fut construit ou achevé par son successeur Barthelemy, & qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Grotta-Ferrata* dans le voisinage de Frescati. L'on y garde toujours la regle de saint Basile ; la messe s'y dit encore en grec, mais suivant le rit ou le canon Romain. Les sciences y ont fleuri longtems, & l'on y a vû une ample bibliotheque mieux fournie de livres grecs sur-tout à l'usage de l'Eglise, qu'en autre endroit de l'Italie. Mais les guerres & les autres calamités des XIV & XV siecles y ont apporté bien du desordre. Le pape Pie V rétablit depuis le monastere, & l'entoura de bonnes murailles.

Caryophil. præf.

Mabill. iter. Ital. p. 87.

L'empereur Othon ne fut pas plûtôt retourné à Rome, qu'il y fut assiégé par des séditieux. Il se vit obligé d'en sortir ; ce qu'il ne fit qu'au péril de sa vie & par le moyen du duc de Baviere, du marquis de Toscane, & de quelques autres seigneurs qui étoient accourus à son secours. Il mourut peu de tems après à Paterno dans la campagne de Rome, vers la mer le XXVIII de janvier de l'an 1002. Cette mort arrêta toute l'espérance qu'avoient les compagnons de saint Nil en sa protection. Elle fit cesser leurs plaintes contre le refus qu'il avoit fait des gratifications de ce prince, & de ce qu'il lui avoit offert pour bâtir un monastere, parce qu'y trouvant l'accomplissement d'une de ses prédictions, ils jugerent aisément qu'il n'avoit agi que par un mouvement de l'esprit de Dieu. Peu de jours après, il perdit celui d'entre eux dont il s'étoit servi pour corriger les autres. Il s'appelloit *Etienne*, & s'étant assuré de son humilité, de sa patience, & de toutes les autres vertus nécessaires pour supporter les humiliations, il s'étoit toujours adressé à lui, lorsqu'il avoit vû quelqu'un des autres freres tomber en fautes, l'en reprenant comme s'il eut été coupable, jusqu'à lui donner même souvent des soufflets, le chasser du chœur & du refectoire, ou lui faire subir d'autres châtimens pour autrui. Cela lui avoit produit tout l'effet qu'il en avoit espéré, c'est-à-dire, la correction des autres sans être obligé de les châtier, & la sanctification de celui qui avoit bien voulu se charger de la peine de leurs fautes. Lorque saint Nil vit ce bon religieux mort, il fit faire deux biéres dont il se réserva la seconde pour lui-même dans la persuasion qu'il le suivroit de près. Le prince de Gayette l'ayant sçu marqua hautement la peine qu'il en avoit, parce qu'il aspiroit après la dépouille de son corps pour servir de préservatif & de défense à sa ville contre tous les malheurs de la vie. Le Saint à qui cela fut rapporté, délibéra de s'enfuir pour aller mourir en un lieu inconnu ; &

L'an 1002.

Vit. Nil. per disc. interpr. Carioph.

voulant détourner de lui l'idée qu'on avoit de sa sainteté, il fit bien des choses qui tromperent effectivement quelques personnes simples jusqu'à leur faire douter qu'un Saint fût capable de ce qu'ils lui voyoient faire. Il quitta donc le petit monastere de Serperis où il étoit pour lors, & où il avoit été dix ans à mener la vie monastique avant que de passer à Grotta-Ferrata. En partant il consola ses freres qui fondoient en larmes, disant qu'il alloit préparer la place d'un monastere où il pût rassembler tous ses freres & ses enfans. Au lieu d'aller à Rome, comme plusieurs l'en prioient, il retourna près de Tusculc qui n'est autre que Frescati, & se renferma dans l'hermitage de sainte Agathe où il avoit laissé un petit nombre de moines Grecs sous la conduite de son disciple Paul, à qui il déclara qu'il venoit apporter ses os. Le seigneur de Tusculc Gregoire qu'on avoit vû à la tête des séditieux qui avoient assiégé l'année précédente l'empereur Othon dans Rome, & qui passoit d'ailleurs pour un tyran, & pour un grand scélérat dans le pays, ne laissa point de venir saluer le Saint, & se jetter à ses pieds pour le conjurer de prendre sa maison, & de disposer de tout ce qui étoit à lui dans la ville & le territoire. Le Saint l'en ayant remercié, ne lui demanda que la liberté de mourir où il étoit. Les freres qui étoient demeurés au monastere de Serperis le voyant tout résolu de n'y plus retourner, abandonnerent ce lieu au bout de deux mois, & partirent tous pour venir le rejoindre, & ne le plus quitter. Lorsqu'il le sçut, il leur envoya marquer en chemin la joye qu'il en avoit, & leur manda de l'attendre à une lieue de l'hermitage de sainte Agathe, parce qu'il devoit les aller trouver vif ou mort en ce lieu, qui étoit l'endroit destiné par le prince pour bâtir le grand monastere qui devoit tous les rassembler. Dans les préparatifs qu'il sembloit faire pour y aller à pied, il distribua ses habits aux freres qui étoient avec lui n'ayant rien autre chose à leur donner, se fit administrer le saint Viatique par Paul qu'il avoit établi supérieur, défendit qu'on l'enterrât dans l'église, qu'on lui dressât aucun monument; & il ordonna qu'on le mît en terre dès qu'il auroit rendu l'esprit sans délai, sans cérémonie, & sans laisser sur son corps aucune apparence de tombeau. Il leur donna ensuite sa bénédiction, se mit au lit, & fut deux jours comme endormi, sans parler & sans ouvrir les yeux. Le seigneur de Tusculc revint le voir, amenant avec lui un habile médecin qui assura que le Saint n'avoit point de fievre, & qu'il n'en mourroit point. Ils ne furent pas plutôt retirés, qu'il se fit porter dans la petite église de sainte Agathe, pour y rendre l'esprit. Il y entendit encore l'office de Vêpres, & il mourut incontinent après dans les bras de ses freres, comme s'il se fût rendormi. Le jour de sa mort étoit celui de la fête de saint Jean l'Evangeliste selon les Grecs, c'est-à-dire, le XXVI de septembre de l'an 1002; de sorte qu'il vécut environ 96 ans. Les freres ne crurent pas devoir s'arrêter trop scrupuleusement aux ordres qu'il leur avoit donnés. Ils passerent la nuit à chanter des pseaumes & des hymnes funebres autour du corps; le lendemain ils le transporterent au lieu où l'attendoient les autres freres venus de Serperis, & où se fit un grand concours de peuples à son enterrement. Le prince Gregoire ne manqua point de s'y trouver avec toute sa cour; & lorsque tous les disciples du

L'an 1002.

du Saint qui étoient épars en diverses habitations se furent rassemblés en ce lieu, pour réunir leur communauté, il les protégea, & les secourut dans l'établissement de leur grand monastere. Le martyrologe Romain fait mention de saint Nil au XXVI de septembre, & le qualifie fondateur du monastere de Grotta-Ferrata, quoique ce n'ait été proprement que l'ouvrage de ses disciples.

RENVOI.

* Sainte EUTROPE ou EUTROPIE veuve en Auvergne. Voyez ci-dessus au XV de ce mois.

XXVII. JOUR DE SEPTEMBRE.

III. ou IV. Siecle.

S. COSME ET S. DAMIEN *freres, Médecins & Martyrs.*

I.

Act. utcumq.

IL n'y a guéres d'histoire de Saints dont les faiseurs de fables se soient joués avec plus de licence que de celle des illustres martyrs saint COSME & saint DAMIEN. Sur ce qu'on en peut tirer de moins incroyable, on peut supposer sans peine qu'ils étoient freres, Arabes de naissance; qu'ils avoient été élevés, ou qu'ils avoient passé une partie de leur jeunesse en Syrie; qu'ils faisoient la médecine gratuitement, d'où leur vint le surnom d'*Anargyres*, c'est-à-dire, sans argent; qu'ils demeuroient à Eges, ville maritime de la Cilicie, lorsque Lysias établi gouverneur dans cette province par l'empereur Dioclétien vint y faire la recherche des Chrétiens; qu'ils confesserent généreusement le nom de Jesus-Christ devant le juge; & qu'ils scellerent leur confession de leur sang. Le reste de leur histoire est si défiguré, que la vérité n'y est plus reconnoissable; de sorte que nous pouvons sans beaucoup perdre, l'abandonner à ceux qui jugent que tout leur est bon, pour nous retrancher à ce qui regarde leur culte.

Les Grecs à qui les Latins ne contestent pas l'avantage d'avoir donné ces célebres martyrs à l'Eglise, ont institué trois fêtes différentes en leur honneur dans le cours de l'année. Mais pour ne rien dissimuler, il faut avouer qu'ils ont aussi reconnu trois Saints du nom de COSME, & trois de celui DAMIEN appariés, pour ainsi parler de telle sorte, que ç'ayent été trois couples de freres, nés en différens lieux, faisant d'ailleurs la même profession de la même maniere. Ils font la fête des uns au premier jour de juillet; des seconds au premier jour de novembre; & des troisiemes au XVII d'octobre. Ils prétendent que les premiers vivoient à Rome, ou proche de cette ville, sous l'empereur Carin, prédécesseur de Dioclétien, & qu'ils furent martyrisés dans une bourgade voisine; que les seconds étoient d'Asie, qu'ils étoient morts en paix, & qu'ils n'étoient considérés que comme de simples confesseurs; que les troisiemes étoient ceux d'Arabie martyrisés à Eges en Cilicie sous l'empereur Dioclétien, & le gouverneur Lysias, avec trois autres de leurs freres qu'ils nomment ANTHIME, LEONCE, & EUPREPE. II.

Combef. triad. p. 151. & seq. Bona liturg. c. 2. c. 12. n. 3. p. 432. Bolland. t. 1. mai. p. 32. & 491. Florentin. p. 880. & seq. Reinhold. Dehnius de trib. parib. Anargyror. edit. Wangnereck. Till. t. 5. p. 652.

Les seconds ou *Asiatiques* étoient ceux que l'on célébroit avec le plus de solennité dans la Grece, & surtout à Constantinople. Leur fête marquée au premier jour de novembre étoit ce semble de l'institution de l'empereur Justinien au moins pour l'ac-

Combef. supr. p. 153. Thomass. fest. p. 90. 91.

croissement de la célébrité ; elle étoit de précepte au tems de l'empereur Manuel Comnene, mais de la seconde classe, c'est-à-dire, que le palais & les boutiques étoient fermées jusqu'à midi, & l'Eglise grecque en fait encore le grand office de ce jour, comme de simples confesseurs.

Les premiers ou *Romains*, quoique moins célebres, avoient aussi chez les Grecs une fête fort solennelle au premier jour de juillet, égale même à celle des confesseurs *Asiatiques*, tant pour le grand office de l'Eglise, que pour le précepte de l'observation parmi le peuple.

Les troisiemes ou *Arabes* y étoient ce semble le moins connus. Leur fête marquée au XVII. d'octobre n'y étoit qu'au rang des plus simples. Le grand office du jour n'étoit pas pour eux, & l'on s'y contentoit d'une commémoration en leur honneur, comme on le pratique encore aujourd'hui. Cependant ces *Arabes* sont aujourd'hui les seuls qui soient reconnus dans l'Eglise d'occident, & ceux qu'on appelle *Romains* sont inconnus à Rome même. A dire le vrai rien n'est plus suspect que cette rencontre surprenante de trois couples de freres de même nom & de même profession à qui l'on donne également le titre honorifique d'*Anargyres* ou de Desintéressés, c'est-à-dire qui ne prenoient point d'argent. Ainsi malgré toute la peine qu'ont prise les savans de ces derniers tems pour les démêler, il nous sera permis de confondre au moins avec l'Eglise Romaine ce qui nous reste à dire de leur culte, & de rapporter aux Arabes martyrisés en Cilicie ce qu'on prétend qui regarde les confesseurs d'Asie ou les martyrs de Rome.

De tribus SSS Anargyrorum paribus. *Dehn.*

Papebr. t. 7. *mai.* p. 664. *Bona liturg.* l. 2. c. 12. n. 3.

III. On croit que les corps de saint Cosme & de saint Damien furent transportés de Cilicie dans la Syrie Euphratesienne où étoient peut-être leurs habitudes & leur parenté avant leur martyre. Ils furent déposés dans le territoire du diocèse de la ville de Cyr d'où étoit évêque au cinquieme siecle le célebre Theodoret qui témoigne qu'il y avoit là de son tems une église de saint Cosme & saint Damien qu'il qualifie illustres vainqueurs & saints athletes de Jesus-Christ. La dévotion particuliere que l'empereur Justinien avoit pour eux fut cause qu'il agrandit, qu'il fortifia & qu'il embellit la ville de Cyr en leur considération. Ce prince voulut encore marquer dans Constantinople même la vénération qu'il avoit pour eux. Le culte de ces saints martyrs étoit déja ancien dans cette capitale de l'empire Grec. Il y avoit une église de leur nom, célebre par quelques miracles, sur tout par la guérison d'un évêque nommé Laurent qui avoit eu grand éclat. Cette église étoit apparemment celle qu'on met au quartier de Pera près de Blaquernes sur le détroit à la pointe du golfe. On prétend qu'elle avoit été bâtie du tems de Theodose le jeune par Paulin maître des offices assisté de saint Procle qui étoit alors évêque de Constantinople. Justinien trouvant l'édifice déja vieux, trop peu considérable, & sans ornement, en fit une superbe basilique, c'est-à-dire une église spatieuse & magnifique en reconnoissance de ce que dans une maladie où l'on n'attendoit plus que sa mort, il avoit été guéri par saint Cosme & saint Damien qu'il disoit même s'être apparus à lui en cette occasion. Auprès de cette église on bâtit un monastere qui fut nommé Cosmide du nom de saint Cosme. Cette église ne fut pas la seule qu'on vit dédiée en l'honneur des deux Mar-

Till. t. 5. p. 176.

Theodoret epist. 133. *in collect. Chr. Lupi* p. 274. *Procop. adif.* l. 2. c. 11.

Marcell. chronic. an. 516.

Du Cang. CP. chr. l. 4. pag. 182. *Codin. Orig. CP.* p. 56.

Procop. adif. l. 1. c. 6. *Till. supr.*

Du Cang. sup.

Idem p. 121. 122. l. 4.

tyrs dans Conftantinople. L'hiftoire en marque encore une dans le palais de Bafilifque bâtie par Juftin II fucceffeur de Juftinien, & une autre dans le quartier de Darius. On en voyoit bien d'autres encore dans la Cappadoce, la Pamphilie, la Paleftine & les autres provinces de l'Orient & de la Grece ; & rien n'avoit plus contribué à une fi grande étendue de culte, que la reputation des miracles qu'on leur attribuoit, dont le bruit fe répandoit jufqu'au fond de l'Occident dès le fixieme fiecle, & dont les Grecs ont fait des livres entiers, d'où le fecond concile œcuménique de Nicée en a tiré trois de ceux qu'on jugeoit les plus inconteftables.

Till. &c.

Greg. Tur. gl. mart. c. 98. Suid. dict. Chriftodor. Dehn. de Anargyr. ed. Wangner.

IV. Les Latins n'ont pas fait paroître moins de vénération pour faint Cofme & faint Damien, que les Grecs & les Orientaux. L'Eglife romaine en particulier s'y eft fignalée plus que tous les autres de l'Occidenr, pour lefquelles il paroît qu'elle a fait l'exemple. Le pape Felix III, que d'autres qualifient IV du nom, leur fit bâtir dans Rome vers l'an 528 une églife fur la rue facrée. On y établit auffi-tôt leur fête au vingt-fept de feptembre avec un office pour le jour, comme on le peut juger par les anciens facramentaires & calendriers. On mit encore dans la même églife la ftation des fidelles, tant pour le fecond dimanche d'après Pâques, que pour le quatrieme jeudi du Carême, auquel nous difons encore l'oraifon de faiut Cofme & faint Damien dans l'office de cette ferie, fuivant le bréviaire Romain. Mais rien ne donne plus d'éclat au culte des deux faints Martyrs en Occident, que d'entendre tous les jours réciter leurs noms dans les diptyques, c'eft-à-dire dans le canon de la meffe ; où l'on n'a admis qu'un très-petit nombre de Saints, & feulement de ceux que l'on regarde entre les principaux. De cet honneur que leur rend l'Eglife romaine, quelques favans ont vou'u conclure que ces Saints n'étoient pas ceux d'Arabie martyrifés en Cilicie, & qu'on fuppofe avoir fouffert avant les autres fous l'empereur Carin. Leur raifon eft, qu'on n'a eu intention d'inférer dans le canon, outre la fainte Vierge & les Apôtres, que des Saints de la ville ou du diocêfe* de Rome. Mais il eft aifé de leur répondre qu'on voit dans ce canon des Saints fort éloignés de Rome, comme faint Cyprien & les faintes Perpétue & Felicité qui étoient d'Afrique, fainte Agathe & fainte Luce qui étoient de Sicile, fainte Anaftafie qui a fouffert en Illyrie. On ne peut gueres douter d'ailleurs que l'Eglife romaine n'ait toujours eu intention de fe déterminer à ceux d'Arabie martyrifés en Cilicie, comme il paroît par l'office qu'elle leur a deftiné, & par les martyrologes de Bede, d'Adon, d'Ufuard, & des autres.

Anaft. bibl. t. 35.

Thom. Gelaf. facr. p. 172. Menard. Greg. S. pag. 135. Frent. Kal. p. 138. Idem p. 74. & p. 48.

Bona liturg. p. 432. Combef. triad. p. 152.

* Bona a voulu dire du patriarchat d'occident, mais fans fujet.

V. L'on parle de deux tranflations différentes des corps de faint Cofme & de faint Damien, qu'on fuppofe avoir été faites du lieu de leur fépulture dans l'Occident. L'une & l'autre font marquées au douzieme fiecle, & rapportées dans les martyrologes modernes au dix de mai. Mais on ne s'accorde point fur l'année ni fur le lieu, où l'on prétend que ces corps faints ont été tranfportés & où l'on veut qu'ils foient encore aujourd'hui. Les uns difent qu'ils furent portés à Venife l'an 1154, & dépofés dans le monaftere de faint Georges le Grand ; où ils prétendent qu'on fait la fête de cette tranflation le dix de mai. Selon d'autres, un gentilhomme François nommé Jean de Beaumont, étant allé avec les croifés au fecours de la

Molan ad Uf. fol. 67. Bolland. t. 3. mai. p. 494.

Sauff. p. 663. & 272.

Zz ij

Terre-sainte du tems du pape Alexandre III, dont le pontificat ne commença que l'an 1159, rapporta d'Orient en France les corps de saint Cosme & de saint Damien, qu'il mit à Luzarche, bourg du diocêse de Paris à sept lieues de la ville, vers les limites du Beauvaisis. Il y fonda une église en leur honneur, & y établit un chapitre de chanoines pour la desservir & veiller à la garde de ce nouveau trésor. On l'y conserve encore avec grande vénération, & la dévotion des peuples y a formé un pelerinage qui se maintient avec assez de ferveur. Quelque tems après on apporta de Luzarche à Paris une portion considérable de ces deux corps, que l'on mit en deux reliquaires ou chasses séparées dans l'église de Notre-Dame. C'est ce qui fit établir ou croitre de beaucoup le culte de saint Cosme & saint Damien dans cette cathédrale, où leur fête est d'office double-mineur, & où tous les ans au jour de cette fête, l'on porte en procession leurs chasses dans la cité. L'on voit aussi une relique des saints Martyrs dans l'église de la paroisse de cette ville qui porte leur nom; & l'on sçait qu'elle vient de la même source, aussi bien que celle qu'on montre aux Minimes de Nigeon, dits les Bons-hommes. Ce n'est pas qu'il n'y eut en France long-tems auparavant des reliques de saint Cosme & de saint Damien, puisque saint Gregoire de Tours nous assûre qu'il en mit dans la chapelle de saint Martin, qui de son tems joignoit l'église cathédrale de sa ville, dédiée alors sous le nom de saint Maurice, & depuis sous celui de saint Gatien. L'on montre à Essen ville du comté de la Marck, joignant le duché de Cleves, une tête que l'on prétend être ou de saint Cosme ou de saint Damien, sans pouvoir en produire de preuves. Pierre Natal a écrit aussi que les corps des deux saints Martyrs avoient été transportés de Cilicie à Rome; mais il ne l'a écrit que parce qu'il a cru que l'église que l'on voyoit sous leur nom dans cette ville, n'avoit été bâtie que pour honorer leurs reliques & leur servir de tombeau. Au reste toutes les fêtes des différentes translations de ces reliques, tant à Venise qu'à Luzarche, à Paris, en Allemagne, se trouvent marquées comme des sujets de fête au quinze & au vingt-unieme jours du mois de mai.

Greg. Turon. l. 10. c. 31. n. 19.

Bolland. t. 2. mai. p. 494. P. de Natalib. l. 8. c. 123.

Sauss. p. 272. Boll. d. 10. & 21. mai.

AUTRES SAINTS DU vingt-septieme jour de Septembre.

I. *SAINT JEAN MARC, Disciple des Apôtres, Cousin & Compagnon de S. Barnabé.*

I. Siecle.

JEAN surnommé MARC, que plusieurs ont confondu mal-à-propos avec saint Marc l'Evangéliste, étoit fils de Marie qui avoit dans Jerusalem une maison, où il semble que les fidelles s'assembloient volontiers après l'ascension de Jesus-Christ & la descente du Saint-Esprit, pour prier, lire, ou s'instruire. On voit au moins que plusieurs étoient chez elle durant la nuit que saint Pierre fut délivré de la prison par un Ange, & que c'étoit leur coutume de s'y rendre, puisque cet Apôtre y alla sans hésiter & sans demander où l'on étoit. Ainsi l'on peut dire que la maison où Jean Marc avoit été nourri & élevé fut la premiere église des Chrétiens. Saint Jerôme dit qu'il étoit disciple de saint Barnabé, sans nous expli-

I.

Act. Ap. c. 12. v. 12. s. 17. Till. t. 2. p. 108. 109.

Hier. vir. ill. c. 6.

quer s'il l'avoit instruit dans la foi de Jesus-Christ, ou seulement dans la loi de Moïse avant leur conversion. Peu de jours après la délivrance de saint Pierre, dont nous venons de parler, saint Paul & saint Barnabé qui étoient venus d'Antioche à Jerusalem apporter les aumônes des fidelles de Syrie pour les pauvres de Judée, emmenerent avec eux Jean
L'an 44. Marc lorsqu'ils s'en retournerent. Ils
Act. c.13. v.5. furent ensuite déclarés Apôtres des Gentils, & envoyés par le Saint-Esprit aux nations qui devoient recevoir l'Evangile. Ils partirent dès la même année pour l'aller annoncer en Chypre. Jean Marc les y suivit, & il les servoit, soit dans les fonctions de leur apostolat, soit dans leurs be-
Act. 13. v. 13. soins corporels. Mais lorsqu'ils eurent passé en Asie & qu'ils furent ar-
L'an 45, rivés à Perge en Pamphilie, comme il voyoit qu'ils entreprenoient encore un plus long voyage, il les quitta pour s'en retourner à Jerusalem. Ce qui toucha particuliérement saint Paul, qui trouvoit à redire qu'il les abandonnât ainsi dans le besoin qu'ils auroient eu de ses services, & qu'il se rebutât si facilement de la fatigue
51. des travaux évangéliques. Il s'en souvint encore six ans après, lorsqu'il se disposerent à retourner en Asie pour visiter les freres & voir en quel état étoient les nouvelles églises dans les villes où ils avoient prêché la parole du Seigneur. Barnabé étoit d'avis de mener Jean Marc dans ce voyage.
Act. 15. v. 36. 37. 37. 39. Mais saint Paul ne put y consentir, & il le pria de considérer qu'il n'étoit gueres à propos de prendre avec eux celui qui les avoit quittés en Pamphilie sans nécessité, & qui n'avoit point eu assez de courage pour les accompagner dans leur ministere. Il se forma donc entre ces deux saints Apôtres une espece de contestation, qui fut cause qu'ils se séparerent l'un de l'autre. Saint Chrysostome réfléchissant sur cette conduite, nous fait remarquer que la sévérité de saint Paul & la douceur de saint Barnabé étoient également nécessaires à Jean Marc, & que toutes deux firent sur lui un bon effet. Que la fermeté du premier lui fit ouvrir les yeux sur sa faute, lui en découvrit les fâcheuses suites, & le fit rentrer en lui-même; & que la tendresse du second l'empêcha de tomber dans le découragement, & lui fit prendre une confiance particuliere en lui, pour profiter de ses avis & de ses instructions, & s'attacher à sa personne. Chrys. hom. 34. in Act. Ap.

II. Saint Barnabé le prit donc auprès de lui après que saint Paul se fut séparé, & il le mena avec lui en Chypre; il n'y a peut-être que cette considération qui ait porté saint Jerôme à donner à saint Jean Marc la qualité de disciple de saint Barnabé. Depuis ce tems il paroit que saint Barnabé le rejoignit à saint Paul, & que par cette réunion saint Jean Marc répara tout le mécontentement qu'il avoit pû lui donner. Car on a tout sujet de croire que c'est de lui que saint Paul fait les recommandations à Philemon & aux Colossiens; il l'appelle *Marc cousin de Barnabé* dans l'épitre qu'il écrit à ces derniers. Il le met du petit nombre des Juifs convertis, qui l'assistoient à Rome dans ses liens; par où l'on voit qu'il étoit auprès de lui dans cette ville pendant les années 62 & 63. Il mande aux Colossiens de bien recevoir Marc s'il alloit chez eux, & leur parle de quelques commissions que saint Barnabé & lui leur avoient données à son sujet. Il paroit en effet que Jean Marc après l'élargissement de saint Paul alla en Asie, soit en la compagnie de ce saint Apôtre, soit autrement. Il y étoit au

Philem. v. 24. Coloss. 4. v. 10. Till. supr. L'an 63.

L'an 65. moins deux ans après, lorsque saint 2. Tim. c. 4. v. 11. Paul écrivant de sa derniere prison sa seconde épitre à Timothée, qui étoit certainement en Asie pour lors, il le prioit de l'amener à Rome avec lui, ajoutant qu'il lui étoit utile pour le ministere de l'Evangile.

Euseb. hist. l. 3. c. 39. Hieron. vir. ill. c. 9. Baron. an. 97. n. 10. Till. p. 110. Quelques-uns ont cru que notre Saint étoit le même que Jean l'Ancien ou le Prêtre, dont il est parlé dans Eusebe & saint Jerôme, comme d'un disciple de Jesus-Christ sur la foi de Papias évêque d'Hieraple en Phrygie, dont ce Jean avoit été le maître. Que c'étoit encore le même Jean, à qui bien des gens attribuoient l'Apocalypse & les deux dernieres épitres de saint Jean l'Evangéliste; & dont le tombeau étoit fort célebre à Ephese. Mais nous n'avons rien de convainquant sur cela. Les Grecs n'ont rien sçu au moins de sa mort & de sa sépulture à Ephese, puisque supposant qu'il fut évêque de Byble en Phenicie entre Beryte & Tripoli, ils y marquent aussi sa sépulture & son culte. Ils lui donnent le titre d'Apôtre, & honorent sa mémoire le XXVII de septembre. En quoi ils sont suivis des Latins, chez qui il semble qu'on n'en ait parlé que depuis qu'on a inséré son nom dans le martyrologe Romain moderne.

II. S. FLORENTIN & S. HILAIRE ou S. HILIER Martyrs en Bourgogne.

V. Siecle.

I. Oros. l. 7. c. 40. Bed. l. 1. c. 11. Greg. Tur. l. 2. c. 9. Hier. epist. ad Argeruch. On sçait que les Vandales joints à d'autres barbares du Septentrion, que nous comprenons sous les noms de Sueves & d'Alains, ayant passé le Rhin dans les premieres années du cinquieme siecle, & s'étant jettés dans les provinces des Gaules les plus florissantes sous le regne d'Honorius, firent une multitude de martyrs, dont il ne nous reste presque plus que les noms; soit qu'on ait négligé de recueillir leurs actes, soit qu'on les ait perdus dans les troubles qui survinrent ensuite par l'invasion que firent des Gaules les Bourguignons, les Gots & les François. Saint FLORENTIN & saint HILAIRE que le vulgaire nomme saint *Hilier*, furent du nombre de ceux qui répandirent alors leur sang pour la défense de la foi chrétienne, qui servoit de prétexte aux Barbares idolâtres, pour tuer ceux dont ils vouloient piller les biens. Florentin étoit un laïque servant dans les troupes Romaines. Il demeuroit à Pseudun ville du pays de Duémois dans le diocêse d'Autun, dont il ne reste maintenant que le petit village de Sémont en Bourgogne, dépendant de la paroisse de saint Marc près de la riviere de Seine. Il avoit pour le compagnon de sa demeure, Ap. Mebill. de sa profession & de ses exercices, sæc. 4. part. 2. 492. 493. Hilaire à qui il étoit encore plus uni par le nœud de la charité de Jesus-Christ, que par toutes ces habitudes. Ils jeûnoient & prioient ensemble, se soutenant par la grace de Dieu qu'ils servoient dans une émulation sainte, pour pratiquer la vertu & s'entretenir dans la piété chrétienne. Ils se trouverent en cet état lorsqu'ils furent pris par les Barbares, qui faisoient le ravage dans la Gaule Celtique ou Lyonnoise. Ils souffrirent avec joie la perte de ce qu'ils possédoient; & résolus outre leurs biens de sacrifier encore leur liberté & leur vie à Vers l'an 406. Jesus-Christ, ils eurent la gloire de voir leur foi couronnée par le martyre vers l'an 406. Le chef des Barbares pour les obliger à y renoncer les fit tourmenter cruellement. On les frappa long-tems au visage, on leur cassa Ado & Usuard. les dents, on leur coupa la langue, & enfin on les fit mourir par l'épée

le XXVII de septembre.

Sedunum au lieu de Pseudunum.

Leurs corps furent enterrés dans Pseudun qui étant nommé Seudun ou par corruption Sedun, a donné lieu à l'erreur de ceux qui ont crû que nos Saints avoient été martyrisés à Syon ou Sitten en Walais sur le Rhone. Ils y demeurerent avec si peu d'éclat que leur mémoire pensa tomber dans l'oubli des hommes. Il paroit au moins qu'ils furent inconnus à saint Gregoire de Tours qui a fait des recherches particulieres des Saints Martyrs de cette province, & néanmoins n'a fait aucune mention d'eux. Aurelien archidiacre d'Autun du tems de Charles-le-Chauve, celui qui fut archévêque de Lyon après la mort de saint Remy, ayant remarqué que les reliques de nos deux saints Martyrs n'étoient point gardées avec tout la bienseance, & tout le respect qu'elles méritoient dans le lieu de leur sépulture, résolut de les placer ailleurs d'une maniere plus honorable. Il demanda permission à l'évêque d'Autun * de les transférer à Lyon dans le monastere d'Aisnay dont il avoit été abbé, l'obtint aisément, & fit cette translation avec beaucoup de solennité vers l'an 855. Il venoit de mettre la réforme dans cette abbaye, & s'étoit servi pour ce sujet des réligieux de Bonneval monastere du diocêse de Chartres au pays de Dunois, dont il avoit appellé une partie à Aisnay pour établir la régularité de l'observance. Lorsqu'ils furent sur le point de s'en retourner à Bonneval, ils lui demanderent pour la récompense de leurs services une partie des reliques de saint Florentin & de saint Hilaire. Il leur en accorda la moitié qu'ils apporterent dans leur monastere. Ils mirent ces saintes reliques dans leur église de saint Marcellin & saint Pierre, qui à quitté depuis ce nom pour prendre celui de saint Florentin. Cependant Aurelien abbé d'Aisnay entreprit de fonder encore un nouveau monastere en l'honneur des martyrs saint Florentin & saint Hilaire, & aussi de saint Benoît. Il eut recours pour cet effet à ses parens de qui il obtint la terre de Seissieu près du Rhone dans le Bugey. Quoique l'histoire de la translation de nos deux saints Martyrs faite à Aisnay par Aurelien semble assez bien appuyée, on ne laisse pas de croire en Bourgogne que la tête de saint Florentin se conserve encore aujourd'hui dans l'église de la paroisse de Bremur sur Seine, qui n'est qu'à une demie lieue de l'endroit où l'on dit que nos Saints ont souffert le martyre, & où l'on voit le village de Semont. Il ya même deux autres histoires encore toutes différentes de la translation de nos Saints, qui bien que plus propres à détruire qu'à autoriser ce qu'on en publie; méritent néanmoins d'être sçues qurnd elles ne serviroient qu'à faire voir comment quelques erreurs populaires s'accroissent & deviennent invétérées. La premiere porte que deux sœurs, sçavoir, Godeline comtesse de Chartrés, & Lemisse comtesse du Perche, s'étant jointes pour faire le voyage de Rome du tems de Louis le Debonnaire, passerent à leur retour par Bremur ou par Semont, & qu'elles obtinrent du seigneur du lieu la tête de saint Florentin, avec la plus grande partie des autres reliques de son corps. Qu'elles laissérent ce trésor dans une petite ville appartenant à un de leurs parens près de la riviere d'Armançon au diocêse de Sens; qu'ayant achevé une église qu'elles avoient commencée en ce lieu avant leur voyage, elles y firent déposer les reliques après que

Altée ou Jonas.

L'an 855.

Ap. Mabill. p. 495.

L'an 859.

Mabill. pag. 493. n. 8. p. 497. n. 10.

Le XIV juillet

saint Aldric évêque de Sens en eut fait la dédicace le VII de mai ; & que c'est de nôtre Saint martyr que l'église & la ville même ont porté le nom de saint Florentin. Selon l'autre histoire, Arnoul abbé de Lagny sur Marne au diocêse de Paris, étant au monastere de sainte Colombe-lez-Sens apprit que le corps de trois martyrs nommés Florentin, Hilaire & Aphrodise étoient à Blemond ou Bremur en Bourgogne négligés & enfouis dans la terre sans honneur ; que par le moyen de son ami Guyon abbé de Potieres près de Chatillon sur Seine, il obtint le corps de saint Florentin hors la tête qui fut retenue à Bremur, & qu'il fit transporter ces reliques à Lagny l'an 1094.

Le VII mai.

Vers l'an 836.

Mab p. 494. p. 497.

* Pultariæ.

L'an 1094.

Les martyrologes d'Adon & d'Usuard après celui de Saint Guillem du desert qu'on dit plus ancien, font mention de saint Florentin & de saint Hilaire au XXVII de septembre. C'est ce que font aussi le Romain & les autres modernes.

VII. Siecle.

III. SAINT CERAN EVESQUE de Paris.

Lat. CERAUNUS *ou* CERAUNIUS.

IL n'y a ce semble que trois choses qui ayent garanti la mémoire de saint CERAUNE que nous appellons vulgairement saint CERAN, de l'oubli où la misere & la négligence des tems ont laissé tomber celle de tant d'autres Saints dont nous ne connoissons plus que les noms. La premiere, est l'ordre de la succéssion épiscopale dans l'église de Paris ; la seconde, est le soin qu'il a pris de recueillir les actes des martyrs ; la troisiéme, est la vue de son tombeau ou de sa chasse exposée au lieu le plus exhaussé de la capitale du royaume. Il succéda vers le commencement du septieme siecle à l'évêque Simplice, & gouverna son église plus ou moins de vingt ans sous le roi Clotaire II avec la piété, le zele, la vigilance & la charité, dont il est aisé de juger par le témoignage qu'en a rendu un ecclésiastique de Langres nommé Warnahaire ou Garnier à qui il s'étoit addressé pour avoir des copies des actes des saints martyrs de son pays. Warnahaire pour répondre à ses louables intentions lui décrivit entre les autres les actes de saint Didier évêque de Langres, & ceux des trois jumeaux célebres Speusippe, Eleusippe & Meleusippe. Lorsqu'il lui envoya ces derniers, il les accompagna d'une lettre où il le louoit particuliérement d'avoir égalé les plus saints Evêques par son mérite ; & le félicitoit de ce qu'honorant son église & sa dignité par la sainteté de sa vie & par sa doctrine après avoir donné son application aux dogmes de la foi & des meurs par l'étude des saintes Ecritures, il travailloit encore à recueillir les actes des saints Martyrs pour l'amour de la religion & pour la gloire de l'Eglise. Il ajoute qu'il devoit lui en revenir une d'un tel travail qui ne pouvoit manquer d'être bien solide, & qu'elle ne seroit pas inférieure à celle qu'Eusebe de Cesarée avoit acquise dans une pareille étude.

Ap. Bolland. d. 17. januar. Le Coint. an. 614. n. 36. Du Bois hist. eccl. Paris. l. 3. c. 6. n. 12. Ruin præf. p. 8.

Sous son épiscopat se tint dans Paris même un concile auquel il assista infailliblement ; quoique nous n'en ayons plus d'attestation depuis que les souscriptions des évêques en ont été perdues. Ce concile est un des plus célebres de France, il s'assembla dans l'église des Apôtres, c'est-à-dire de sainte Genevieve l'an 615 ou plutôt l'année précédente le XVIII d'octobre. Il étoit composé de soixante-dix-neuf

L'an 614.

neuf évêques, & jamais la France n'en avoit eu de si nombreux ; c'est ce qui le fit appeller un concile général dans celui que l'on tint à Reims l'an 625. Saint Ceran mourut avant ce concile de Reims où l'on trouve le nom de Leudebert son successeur parmi ceux des évêques qui y assistérent. Il fut enterré dans la cave ou chapelle souterraine de l'église de sainte Genevieve à la gauche du corps de cette sainte Vierge qui avoit déja à sa droite celui de Prudence évêque de Paris prédécesseur de saint Marcel. Sa fête est marquée au XXVII de septembre, comme au vrai jour de sa mort dans le martyrologe de France. Le Romain moderne n'en fait point mention. L'église de Paris n'en fait que commémoration simple dans l'office de saint Cosme & saint Damien ; mais il s'en fait solennité à sainte Genevieve en ce jour où l'on visite son tombeau, & où l'on expose la chasse dans laquelle on a renfermé ses reliques. Outre cette fête principale on y célebre encore celle de la translation de ces reliques le XVI de novembre.

IV. *SAINTE HILTRUDE*
Vierge, Recluse de Liessies.

VIII. Siecle.

Anon. ap. Mab. p. 421.

HILTRUDE étoit fille du comte Wibert ou Guibert gentilhomme de Poitou, qui se trouvant persécuté par Guaifre duc d'Aquitaine obtint du roi Pepin quelques terres dans le Haynaut, & y alla demeurer aveec sa femme Ade & toute sa famille. Sa rare beauté la fit rechercher par un gentilhomme de Bourgogne, que l'on pourroit bien avoir nommé Hugues après sa mort ; mais il la trouva prévenue par d'autres pensées qui lui avoient déja fait tourner toutes ses affections vers le ciel & choisir Jesus-Christ pour l'époux de son ame & le protecteur de sa virginité. Le comte Wibert son pere ne laissa point de la promettre à Hugues, & croyant que la répugnance qu'elle faisoit paroître pour consentir au mariage n'étoit qu'une ferveur passagere de quelque dévotion que le tems ou la réflexion devoit dissiper, il se contenta d'y apporter quelque délai ; & ne laissa point de convenir avec Hugues du jour de la célébration des nôces. Mais Hiltrude fit bientôt connoître que sa résolution n'étoit pas sujete au changement ; elle se retira sécrétement de la maison de son pere, & lui fit comprendre comme elle put l'obligation qu'elle avoit de suivre l'engagement qu'elle avoit pris avec un autre époux qui devoit la rendre véritablement heureuse. Wibert embarassé de la parole qu'il avoit donnée à Hugues ne trouva point d'autre expédient que de lui offrir sa seconde fille Berthe qu'il accepta. Hiltrude rassurée par ce mariage revint auprès de ses parens qui lui laisserent la liberté de faire tout ce qu'elle souhaitoit. Elle alla demander le voile à l'évêque de Cambray, & se retira ensuite dans une cellule qui joignoit l'église du monastere de Liessies. Ce monastere avoit été bâti depuis peu par son pere même à une lieue & demie d'Avesnes sur la petite riviere de Hespres en faveur de son fils Gontrad frere aîné de nôtre Sainte qui s'étoit entiérement dévoué au service de Dieu, & qui y avoit rassemblé des disciples qu'il y conduisoit dans la vie réguliere. L'exemple de sainte Hiltrude y attira ensuite encore d'autres filles qui formerent une petite communauté de servantes de Jesus-Christ qui subsista auprès de celle des hommes pendant quelques siecles. Hiltrude renfermée dans ce ré-

duit, & conduite sans doute par son frere Gontrad y servit Dieu dans la priere & le jeûne. Elle fuyoit le plus qu'il lui étoit possible la compagnie des gens du monde ; & tous ses entretiens se terminoient ordinairement aux instructions de son frere & à quelques conférences de piété qu'ils faisoient quelquefois ensemble. Elle gardoit un silence exact dans tout le reste du tems, s'occupant à repasser dans son esprit les vérités saintes qu'elle avoit apprises & à pratiquer avec beaucoup de pureté & d'affection celles qui pouvoient contribuer à sa sanctification. Quoi qu'établie au milieu de son pays, elle se regardoit comme releguée sur la terre ; & quoi qu'environnée de ses proches & de beaucoup d'autres personnes de connoissance, elle vivoit comme si elle eût été seule dans le monde avec Dieu auquel elle demeuroit toujours étroitement attachée, & dont elle tâchoit de jouir par avance dans le repos de la contemplation. Elle passa ainsi dix-sept ans au bout desquels comme une vierge sage qui avoit toujours été fidelle à son divin époux, elle fut appellée aux noces céleste auxquelles elle s'étoit préparée toute sa vie. On dit qu'elle mourut vers la fin du huitieme siecle avant son pere, sa mere & son frere ; & que son corps fut enterré près de l'autel de Saint Lambert sous le nom duquel L'église de Liessies avoit été dédiée. Son corps fut élevé de terre par l'évêque de Cambray Erluin dans les premieres années de l'onziéme siecle, & mis dans un cercueil neuf derriere l'autel de saint Lambert en une place honorable. Depuis on bâtit une église en l'honneur de cette Sainte sur un fonds que donnerent près delà le nommé Adelard & sa femme Ermentrude. Elle fut dédiée par Gerard évêque de Cambray qui y transporta ses reliques avec une partie de celles de saint Gery l'un de ses prédécesseurs. Cette cérémonie se fit le troisieme jour de mai. Elles se conservent encore aujourd'hui avec beaucoup de soin & de respect dans l'église de l'abbaye de Liessies. La principale fête de sainte Hiltrude se célebre le XXVII de septembre, que l'on prend pour le jour de sa mort. C'est lui auquel le martyrologe Romain & les autres modernes en font mention. Cette fête étoit établie dès l'onzieme siecle avant qu'on se fût avisé de composer l'histoire de sa vie que nous avons aujourd'hui.

V. SAINT ELZEAR COMTE d'Arian Baron d'Ansois, XIV Siecle.

& Ste DELPHINE SA FEMME, Vierges.

ELZEAR que les étrangers nomment *Eleazar* & le vulgaire du pays saint AUGIAS, étoit de l'ancienne & illustre maison de Sabran en Provence du côté paternel & de celle d'Albes ou Aubes du côté de sa mere qui n'étoit pas moins noble ni moins considérée dans le pays. Il étoit fils de Hermengaud de Sabran seigneur d'Ansois qui fut depuis comte d'Arian au royaume de Naples, & de Laudune d'Albes, que l'on appelloit dans la Provence la *bonne Comtesse* à cause de sa piété & de ses autres vertus. Il naquit au chateau d'Ansois en Provence l'an 1295 ; & dans ce moment il fut offert solennellement à Dieu par sa mere qui étant résolue de ne le laisser vivre que pour lui, s'appliqua dès lors à lui procurer une éducation toute chrétienne. Dieu exauça la priere qu'elle lui fit de pré- I.

L'an 1295. *Anon. ap. Sur. p. 284. & ap. Sedulo in hist. Seraph. Annal. minor. Wadding. &c. Cas. Nostrad. hist. de Prov. p. 346. & suiv.*

venir cet enfant de ses bénédictions, pour l'empêcher de retomber jamais après son batême dans les foiblesses ou les vices des malheureux enfans d'Adam. Il répandit tant de graces dans l'ame de ce fils, qu'elle eut la satisfaction de lui voir toutes les inclinations portées à la vertu, & naturellement ennemies du vice long-tems avant que les lumieres de la raison pussent lui faire faire le discernement du bien & du mal. Elzear n'avoit que trois ans, que sa tendresse pour les pauvres se faisoit remarquer dans les bras mêmes de ses nourrices; & on lui voyoit à l'âge de cinq ans donner à ceux qu'il croyoit dans le besoin tout ce qu'il gagnoit à des petits jeux ou qu'il pouvoit avoir d'ailleurs, & prendre plaisir à faire manger avec lui des enfans de son âge, sur tout ceux qui étoient pauvres. Ces mouvemens de miséricorde & de charité s'accrurent toujours en lui avec l'âge, & ils furent accompagnés de tout ce qu'on pouvoit imaginer de plus vertueux dans un enfant bien né & favorisé du ciel. Il étoit modeste, doux & civil envers tout le monde, respectueux & soumis à l'égard de ses parens, de sa gouvernante * ; de son précepteur, & de tous ceux qui avoient quelque inspection sur lui. Son éducation ne leur coutoit rien ; sa conduite sembloit être plutôt la regle que l'effet de leurs avertissemens. Il fut élevé ensuite auprès de son oncle Guillaume de Sabran abbé de saint Victor de Marseille qui voulut lui donner ses soins, & qui n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à lui former l'esprit dans les sciences, & le cœur dans la piété. Mais Elzear avoit pour la science du salut un maître intérieur qui le dressoit à la vertu, & qui le conduisoit dans les voies du ciel. On ne remarquoit rien de leger, rien d'inconsidéré ou de frivole dans ce jeune homme. Il étoit retenu dans ses paroles, sage & composé dans ses mœurs, sérieux & réservé dans toutes ses manieres d'agir; & cependant toujours gai & agréable, d'un naturel vif, d'une humeur charmante, qui se trouvant jointe à une grande beauté de corps en faisoit l'objet de l'affection de tous ceux qui le voyoient.

L'an 1298. 1300.

* Garsendo d'Alphant.

II. Il croissoit en graces & en sagesse, vivant sous les yeux de l'abbé son oncle dans une pureté & une simplicité admirable, & commençoit déja à former des projets de piété extraordinaires avec les religieux du lieu où il demeuroit, lorsque Dieu par une disposition particuliere de sa providence permit un engagement qui devoit traverser toutes ses vûes. Il n'étoit encore alors âgé que de dix ans, & cependant il fallut obéir à son pere qui reçut un ordre exprès de Charles II * roi de Naples & de Sicile comte de Provence, de le marier avec une demoiselle de la maison de Glandevez qu'on lui avoit recommandée. La fille s'appelloit DELPHINE, & n'avoit que douze ans. Elle étoit très-digne de lui, mais plus encore par sa vertu, que par la noblesse de son sang, ou par la grandeur de sa famille, qui étoit des premieres de la Provence. On les fiança aussi-tôt dans Marseille en présence du roi même, sans que l'un & l'autre se connussent encore, & sans qu'ils eussent beaucoup de part à ce qu'on leur faisoit faire. Le peu d'âge d'Elzear ne permit pas qu'on allât plus loin alors. Mais trois ans après le mariage fut célébré publiquement en face d'Eglise le jour de sainte Agathe dans la château de Puy-Michel. Trois jours se passerent dans les cérémonies & l'embarras des nôces entre les deux familles, sans

* dit le Boisteux.

L'an 1305.

1308.

que les mariés se vissent depuis qu'on les avoit menés à l'église. Le quatrieme jour on conduisit Delphine avec grande pompe au château d'Ansois * où son nouvel époux l'attendoit, & où ils devoient demeurer ensemble. Le soir, quand ils furent seuls dans leur chambre, elle lui déclara enfin ce qu'elle avoit sur le cœur, & qu'elle n'avoit encore osé ou pû lui découvrir. Elle lui dit » qu'ayant » consacré sa virginité à Dieu, elle » n'avoit consenti au mariage que » pour ne pas désobéir à ses parens » qui l'y avoient contrainte ; que » puisque Dieu conservoit en elle ce » mouvement qu'il avoit mis dans son » cœur, elle étoit résolue de l'entre- » tenir ; qu'elle le prioit instamment » de ne lui pas ravir un trésor qui n'é- » toit plus à elle, mais à l'Epoux cé- » leste qu'elle avoit choisi. Le jeune Elzear parut d'abord interdit d'un discours si nouveau, parce que Dieu ne lui avoit point jusques-là fait connoître ce qu'il demandoit de lui sur une telle résolution. Néanmoins comme il étoit d'une humeur fort douce & fort complaisante, il ne s'en offensa point. Touché de la crainte de Dieu, il demeura toute la nuit sans approcher d'elle, & sans lui dire une seule parole qui pût lui déplaire. Delphine de son côté passa toute cette même nuit sans fermer l'œil, priant toujours Dieu avec beaucoup de larmes & de soupirs de vouloir être le protecteur de sa virginité. Les nuits suivantes dès qu'Elzear entroit dans sa chambre, elle l'entretenoit de discours de piété, & fit par ce moyen avec l'assistance de Dieu, qu'il résolut de passer toute sa vie dans la continence. Ainsi leur union s'arrêta aux ames seulement ; & ils commencerent à vivre ensemble comme le frere & la sœur sous les noms de mariés.

* Ansois ou Ançois est à une lieue & demie au deçà de la Durance entre Apt & Aix.

III. Les bons sentimens que Dieu inspiroit de plus en plus au comte Elzear, ne le laisserent pas long-tems dans les termes d'une vie commune. il commença à pratiquer diverses austérités pour se faciliter les moyens de garder la chasteté, pour se rendre le maître de ses passions, & pour tenir son corps toujours parfaitement soumis aux loix de l'esprit. Il ne se contenta pas de jeûner fort exactement le carême entier, & les autres jeûnes de l'Eglise, quoique la foiblesse de son âge semblât l'en dispenser ; il en usa encore de même tous les vendredis de l'année, les veilles de beaucoup de fêtes, & pendant l'avent entier. Il se ceignit le corps d'une corde pleine de nœuds, & la serroit si fort qu'elle étoit souvent toute teinte de son sang. Il portoit aussi sous de riches habits, tels que sa qualité & le rang qu'il tenoit à la cour le demandoient, un rude cilice qu'il ne quittoit pas même pour dormir ; il se donnoit souvent la discipline avec de petites chaînes de fer. On ne peut raconter assez dignement, & lui-même manquoit souvent de termes pour bien exprimer les faveurs céleste qu'il a reçues dans divers ravissemens où Dieu le mettoit quelquefois, lorsqu'il vouloit opérer en son ame des effets extraordinaires de grace. Nous nous contenterons de remarquer qu'il n'en revenoit jamais que plein d'un nouveau feu & de nouvelles lumieres qui lui faisoient augmenter le mépris qu'il avoit pour le monde & ses attraits, l'amour qu'il avoit pour la mortification & pour la pureté du corps & du cœur, la ferveur qu'il avoit pour la priere & pour les exercices de piété auxquels il s'employoit. Delphine de son côté n'étoit pas moins favorisée du ciel. Elle regardoit Elzear comme le conservateur des graces qu'elle rece-

voit de Dieu, & comme le gardien de sa virginité. Ils ne s'approchoient jamais qu'ils ne se sentissent fortifiés l'un par l'autre dans leurs saintes résolutions. Jamais ils n'appréhendoient moins de ne pas conserver leur pureté, que lorsqu'ils étoient ensemble. Mais si nous sommes obligés de dire après tous leurs historiens, que pour mieux cacher le mystere de leur continence, ils n'avoient qu'une même chambre & un même lit, ce n'est pas pour les représenter comme des modeles à suivre. C'est pour faire admirer un miracle de la bonté & de la puissance de Dieu, qui a bien voulu descendre au milieu d'eux dans cette espece de fournaise pour en éteindre le feu, ou pour garantir de son activité deux ames dont la conservation ne lui étoit pas moins chere que celle des trois jeunes Ebreux de Babylone.

IV. Ils vécurent ainsi dans le château d'Ansois pendant l'espace de sept ans.
1315. Mais Elzear voyant qu'il ne pouvoit jouir en ce lieu de toute la tranquillité d'esprit qu'il souhaitoit, à cause des inquiétudes & des soins excessifs que son grand-pere & tous ses proches avoient pour les choses temporelles, & dans lesquelles ils tâchoient de l'entretenir, chercha les moyens de les éloigner de lui. Ce ne fut pourtant qu'après beaucoup de sollicitations qu'il obtint d'eux la liberté d'aller demeurer au château de Puy-Michel qu'il avoit eu de sa femme par son mariage. Ils y demeurerent trois ans; & ce changement de lieu augmenta encore leur piété, si toutefois l'on peut dire qu'elle ne fût pas dès-lors au comble de sa perfection. Là Elzear ne songeant pas moins a la sanctification du reste de sa famille qu'à la sienne propre, inventa de nouveaux moyens pour le réglement de sa maison. Il enta comme de nouvelles mœurs sur les anciennes mœurs de ses domestiques, & ordonna des peines pour ceux qui ne se conformeroient pas à ses nouveaux statuts. Les principaux étoient 1 que tous entendroient la messe tous les jours; 2 qu'ils vivroient chastement, de sorte que si quelqu'un étoit reconnu pour être engagé dans le péché, il seroit chassé de sa maison, de crainte qu'il n'infectât les autres; 3 que tous, tant les gentilshommes & soldats que les autres, iroient à confesse toutes les semaines & à la communion tous les mois; 4 que les dames & demoiselles passeroient la matinée à la priere & aux exercices de piété, & l'après-midi au travail des mains; 5 qu'on n'entendroit ni jurement, ni blasphême, ni mensonge, ni médisance, ni parole deshonnête en qui que ce fût; 6 qu'on ne joueroit ni aux dés, ni à aucun jeu défendu; 7 qu'on n'entendroit ni querelle ni contestation, & que s'ils en survenoit par surprise on se réconcilieroit sur le champ. Il voulut que tous ces réglemens fussent inviolables, & il y en ajouta un huitieme à la contravention duquel il ne prescrivit pas les mêmes peines. C'étoit que tous les jours après dîné ou à quelque heure du soir on feroit une conférence où il seroit présent lui-même, & où l'on ne s'entretiendroit que des choses de Dieu; que quand l'un de la compagnie commenceroit à parler, les autres prieroient pour lui dans le cœur. C'étoit lui le plus souvent qui y portoit la parole. Ses discours animés de l'esprit de Dieu y produisoient toujours quelque changement considérable dans l'ame de ceux qui les entendoient. On s'y sentoit brûler de saints desirs, on y devenoit humble, devot, chaste; & on en sortoit toujours avec une nouvelle horreur du péché. Plusieurs même,

ſur tout entre les gentilshommes, s'arrêtant encore plus à ce qu'ils voyoient d'Elzear qu'à ce qu'ils en écoutoient, entreprirent à ſon exemple de garder la continence, ſoit qu'ils fuſſent libres, ſoit qu'ils fuſſent dans les engagemens du mariage. Ainſi de la maniere que tout le monde vivoit dans ſa maiſon qui étoit fort nombreuſe, on l'auroit priſe, à l'habit près, pour un monaſtere bien réglé, plutôt que pour la maiſon d'un grand ſeigneur. Son exemple agit même au dehors ſur pluſieurs perſonnes qui commencerent à l'imiter & à gouverner leurs familles de la même ſorte. On vit juſqu'à des évêques lui demander des copies des réglemens qu'il évoit établis chez lui, & les faire obſerver à leurs domeſtiques.

V. Les occupations ſéculieres auxquelles il ſe trouvoit engagé par ſon état n'étoient point capables de le diſtraire d'aucun des devoirs qu'il rendoit à Dieu le jour & la nuit. Il avoit reçu une telle grace pour l'oraiſon & pour la méditation qu'il n'avoit aucune peine à recueillir ſon eſprit en quelque tems ou en quelque lieu que ce fût. Il étoit toujours attentif à Dieu au milieu de ſes plus grandes affaires ; il parloit de Dieu dans toutes ſes converſations ; l'amour qui occupoit ſon cœur lui venoit ſur les levres malgré qu'il en eût. Mais il en uſoit par tout avec tant de douceur & de ſageſſe, & d'un ton ſi éloigné du cenſeur ou du prédicateur, que les courtiſans agréoient ſes diſcours, quoiqu'ils ne vouluſſent pas les pratiquer. Tous ces exercices de dévotion étoient réglés pour la journée, mais il s'en acquittoit ſans gêne. Il communioit tous les dimanches du carême & de l'avent, toutes les grandes fêtes & celles de pluſieurs Saints ; particuliérement des Vierges. Il diſoit tous les jours l'office à l'uſage de Rome, & pour l'ordinaire il le diſoit avec ſa femme. Lors qu'ils avoient achevé matines enſemble, ils s'occupoient ſéparément à la priere ou à de ſaintes méditations, & ſe rejoignoient enſuite ; car Elzear n'étoit jamais ſi libre dans ſes ſentimens & ſes pratiques de piété, que lors qu'il étoit avec cette chaſte épouſe qui étoit la confidente & la compagne des choſes les plus ſecretes dont il ſe cachoit des autres.

Entre les bonnes œuvres qu'il ne pouvoit cacher on voyoit éclater ſur toutes les autres celles qui venoient de ſa charité. Il étoit fort libéral de ſon naturel, & aimoit à donner à tout le monde. Mais il s'appliquoit plus particuliérement à faire du bien aux pauvres & aux malades. Les lepreux ſur tout ſembloient être devenus les principaux objets de ſa compaſſion & de ſa tendreſſe. Il en faiſoit venir ordinairement douze chez lui à qui il lavoit tous les jours les pieds, & ne les renvoyoit qu'après les avoir bien fait manger, & leur avoir encore fait l'aumône. Il alloit voir les autres dans les maladreries, accompagné pour l'ordinaire d'un ſeul officier & de ſon chirurgien, embraſſoit & baiſoit ceux qui faiſoient le plus d'horreur, les eſſuyoit & les penſoit de ſes propres mains ; & l'on rapporte qu'une ſi grande charité fut récompenſée de la guériſon miraculeuſe de pluſieurs. Celle qu'il avoit pour les malheureux & les indigens de toute eſpece ne parut pas moins étonnante, & ne fut pas auſſi ſans quelque récompenſe dès ce monde. L'abondance avec laquelle il aſſiſta tous les habitans du pays durant une ſtérilité & une famine de l'an 1317, fit croire à tout le monde que Dieu avoit multiplié le L'an 1317.

bled dans ses greniers. C'étoit dans le tems qu'il demeuroit à Puy-Michel; la même chose arriva encore l'année qui précéda celle de sa mort lors qu'à son retour d'Italie il étoit revenu pour demeurer à Ansois.

VI.

L'an 1318. Cas. Nostrad. p. 347. Anon. vit. supr.

A l'âge de vingt-trois ans il perdit son pere Hermengaud qui lui laissa par son testament la baronie d'Ansois en Provence, & le comté d'Arian au royaume de Naples dont il avoit été gratifié par le roi Charles II. Ce comté avoit pour son centre la petite ville d'Ariano qui subsiste encore aujourd'hui dans la province qui s'appelle Principauté Ulterieure à quatre lieues environ de Benevent. Elzear se vit obligé par cette disposition des dernieres volontés de son pere à passer en Italie pour la premiere fois afin d'aller prendre possession de ce comté. Il en trouva les habitans de caractere & d'humeur bien différente de celle de ses sujets de Provence. Ils lui furent long-tems rebelles, l'outragerent en mille manieres, & lui firent souffrir diverses pertes. Mais loin de se porter à la vengeance il ne voulut jamais leur opposer que sa douceur & sa patience. Il refusa généreusement les troupes que le prince de Tarente vouloit lui envoyer pour les retenir dans le devoir; & il sauva la vie, la liberté & les biens à tous ceux que ce prince en vouloit priver pour les châtier selon la sévérité des loix. Cette modération jointe aux bien-faits du comte, fit enfin ouvrir les yeux à ces rebelles; tous le révérerent ensuite comme leur seigneur, & l'aimerent comme leur pere. En tout tems il avoit toujours été parfaitement le maître de sa colere comme de ses autres passions; il s'étoit toujours fait une obligation étroite d'en étouffer les mouvemens dans leur naissance. Jamais il n'avoit voulu se venger d'une injure, quoique l'exemple d'un châtiment fût quelquefois nécessaire, au jugement même de sa chere Delphine; & loin de garder le moindre ressentiment contre ceux qui l'avoient offensé, & qu'il savoit chercher sécrétement à lui nuire, c'étoit ceux auxquels il affectoit de marquer plus de caresses & de faire plus de bien. Le comté d'Arian & la baronie d'Ansois se trouvant chargés de beaucoup de dettes, il voulut employer la plus grande partie de leur revenu pour les acquitter, sans avoir égard aux besoins les plus pressans & les plus indispensables de sa famille. Il mettoit au rang de ses principaux devoirs celui de rendre exactement la justice à ses sujets, persuadé que la clémence n'est d'aucun mérite, si elle n'a toujours l'équité pour compagne. Voulant marcher dans toutes les voies du Seigneur qui sont la miséricorde & la vérité; il n'étoit pas moins juste que miséricordieux, & faisoit ainsi sentir à tous ses sujets l'effet de ces deux vertus avec un admirable tempérament. Il choisissoit pour officiers de sa justice les personnes les plus éclairées & les plus désintéressées qu'il pouvoit connoître. S'il remarquoit en eux de la négligence ou de la partialité, il les traitoit avec une sévérité qui les obligeoit à changer, ou il leur ôtoit leurs charges pour les donner à d'autres qui en fussent plus dignes. Lorsque les criminels étoient condamnés à mort, ils les alloit exhorter dans la prison, & les disposoit à faire volontairement de leur vie un sacrifice d'expiation à Dieu. Il remettoit pour l'ordinaire le tiers ou la moitié des amendes qui lui étoient adjugées, & la somme entiere quand les coupables étoient pauvres. Mais il le faisoit sécrétement & par des personnes in-

Ps. 24. v. 10.

Trad. d'Antill.

terposées, de peur que l'impunité n'augmentât la licence de mal faire. Il en usoit de même à l'égard des biens confisqués de ceux qui étoient condamnés à mort, lorsqu'ils laissoient une femme ou des enfans à qui il les faisoit rendre sans qu'on le sçût.

VII. L'an 1312. Il y avoit près de trois ans qu'il étoit en Italie lorsqu'il résolut d'exécuter enfin le desir qu'il avoit depuis long-tems de faire à Dieu le vœu de la chasteté, qu'il avoit pratiquée jusques-là sans engagement solennel. Mais il ne crut pas devoir le faire sans sa chaste compagne Delphine, qui avoit aussi différé jusques-là de faire le sien. Il la fit venir de Provence où il l'avoit laissée, & la pria d'amener son ancienne gouvernante, la bonne Garsende d'Alphant Dame d'une piété toute extraordinaire, à qui il savoit que cette action seroit fort agréable. Voyant que Garsende retenue par la maladie n'avoit pû venir avec Delphine, il aima mieux quitter le pays, que de la priver d'une satisfaction qu'elle avoit toujours tant souhaitée. Ayant donc obtenu du roi Robert, fils & successeur de Charles II la permission de retourner en Provence pour deux ans, ils firent l'un & l'autre leurs vœux avec les solennités de l'Eglise le jour de sainte Madeleine dans la chapelle du château d'Ansois, d'où ils allerent dans la chambre de Garsende achever les cérémonies, & faire les protestations à Dieu selon les formes ordinaires, au pied du lit de cette Dame, qui témoignant n'avoir plus rien à souhaiter dans le monde après ce qu'elle venoit de voir, mourut très contente peu de jours après. Elzear avoit souvent marqué dans les premieres années de son mariage un desir de se faire religieux, & il en avoit été détourné par les conseils des personnes sages & de ses confesseurs * même qui étoient d'ailleurs religieux. Mais après leurs vœux ils ne trouverent plus d'inconvénient, Delphine & lui, à embrasser le tiers ordre de saint François comme faisoient plusieurs laïques.

* Jean Julien & Philippes d'Eiguieres.

L'an 1322. La seconde année de son séjour en Provence, il fut rappellé à Naples par le roi Rober, qui le fit gouverneur du duc de Calabre * son fils aîné. Après avoir passé quelques mois à régler les mœurs & toute la conduite de ce jeune prince, à lui prescrire des maximes de sagesse & de piété pour sa vie particuliere, & pour le gouvernement des peuples auquel la Providence divine le destinoit, il fut envoyé ambassadeur en France auprès du roi Charles-le-Bel pour y négocier le mariage du même prince avec Marie fille de Charles comte de Valois, petite-fille du roi Philippes le Hardi. Il réussit dans sa négociation au gré de tout le monde. Mais il ne l'eût pas plutôt terminée, qu'il tomba malade d'une fiévre dont la violence lui fit juger qu'il ne releveroit pas. Quoique toute sa vie eut pû passer pour une bonne préparation à la mort, il voulut s'y préparer encore d'une maniere plus particuliere par le renouvellement de tous les sentimens & de toutes les actions de piété dont son mal pouvoit lui laisser la liberté. Il fit une confession générale devant le célebre François Mayronis cordelier Provençal, qui demeuroit pour lors à Paris, & qui enseignoit son premier cours de Théologie dans l'université. Il continua de se confesser tous les jours de sa maladie, jusqu'à la réception du saint Viatique & de l'Extrême-Onction. Il mourut ainsi dans la ville de Paris le vingt-septiéme jour de septembre de l'an 1323, âgé de vingt-huit ans; & fut enséveli dans l'habit d'un religieux de saint

* Charles.

François,

François, & mis en dépôt au grand couvent des Cordeliers. Son corps fut transporté avant la fin de l'année à Apt en Provence, dans le diocêse duquel étoit sa terre d'Ansois, & fut enterré dans l'église des Cordeliers de cette ville, comme il l'avoit souhaité par son testament, auprès de la bienheureuse Garsende d'Alphant sa gouvernante. On publia diverses merveilles que Dieu opéroit en témoignage de la sainteté de son serviteur. C'est ce qui porta le pape Clement VI à faire faire des informations pour procéder ensuite à sa canonisation. Elles furent continuées à la poursuite des

L'an 1369. rois de France, sous le pape Urbain V, qui mit saint Elzear au catalogue des Saints le xv d'avril de l'an 1369; mais la bulle n'en fut expédiée que sous Gregoire XI son successeur, & elle fut publiée les premiers jours de son pontificat, qui étoient aussi les premiers de l'année 1371. Le martyrologe Romain, celui de France & les autres modernes marquent sa fête au xxvii de septembre.

Ste Delphine. Après sa mort, sainte DELPHINE persévéra toujours dans l'oraison, la pénitence, toutes sortes de bonnes œuvres, réduite à une pauvreté volontaire après avoir distribué aux pauvres tous les biens dont elle avoit pû disposer. On dit qu'elle vécut jusqu'à l'âge de 76 ans, & qu'elle mourut ainsi le vingt-six de novembre de l'an 1369, après avoir eu la satisfaction de voir conclure la canonisation de son saint Epoux. Son corps fut rejoint avec le sien dans un même tombeau. Sa fête se célebre le vingt-six de novembre dans l'ordre de saint François; mais le martyrologe Romain n'en fait point mention.

XXVIII. JOUR DE SEPTEMBRE.

SAINT WENCESLAS Duc de Boheme & Martyr.

X. Siecle.

I.

Dubrav. l. 4. & 5. Bohem. hist.

Æn. Silv. hist. Boiem. c. 14.

Barthol. Pont. Bohem. Pia. l. 4.

Bohusl. Balbin. Miscell. Bohem. decad. 1. lib 4. ubi de Bohem. Sanct.

WENCESLAS à qui l'on a donné en ces derniers tems le premier rang des Saints du vingt-huitieme jour de septembre dans le martyrologe Romain, étoit fils de Wratislas duc de Boheme, & de Drahomire de Luczko ou Lusuc; petit-fils de Borivor premier chrétien d'entre les ducs de Boheme, & de la bienheureuse martyre sainte *Ludmille*, dont on fait la fête le xvi de ce mois. Son pere Wratislas étoit un prince sage, vaillant, libéral, & fort bon chrétien. Sa mere Drahomire étoit payenne, & joignoit la cruauté, la perfidie & beaucoup d'autres vices à l'impiété. De deux fils qu'elle avoit donnés au duc son mari, qui étoient notre Saint & son puîné Boleslas, la bienheureuse Ludmille en avoit demandé un à élever auprès d'elle. Le pere & la mere lui laisserent la liberté d'opter; elle choisit Wenceslas en qui elle trouvoit un meilleur naturel, & l'emmena à Prague où elle faisoit sa demeure depuis la mort du duc Borivor. Elle se chargea de lui former le cœur elle-même, & partagea le soin de son éducation avec un sage précepteur qu'elle lui donna. C'étoit un vertueux prêtre nommé Paul son chapelain; il répondit dignement aux intentions de la princesse dans les instructions qu'il lui donna pour la piété chrétienne. Le petit prince y correspondit très-bien de son côté; sa docilité fit qu'on n'eut aucune peine à tourner à la ver-

tu toutes ses inclinations, que la nature avoit déja rendues excellentes. Il reçut dans cette premiere école de bons commencemens d'étude; & lorsqu'il fut un peu plus âgé, Ludmille l'envoya au college de Budex, ville peu éloignée de Prague, où l'on élevoit beaucoup d'enfans de qualité, qui tous étoient chrétiens, & où elle croyoit qu'une louable émulation agiroit beaucoup sur l'esprit de son petit-fils. Il y avoit en ce college un maître qui étoit en grande réputation. C'étoit un prêtre de la ville de Neisse en Silesie, sous lequel Wenceslas acheva ses études. Il s'avança dans les sciences autant que ces siecles purent souffrir qu'on lui en apprît; mais les progrès qu'il fit dans la vertu, furent tout autrement considérables. Il ne paroissoit en lui rien de l'enfant que l'âge. Il avoit une gravité modeste qui le rendoit sérieux, & retenu dans ses paroles, modéré dans toutes ses actions. Sur toutes choses il aimoit la pureté, & il avoit un soin tout particulier de fuir toutes les occasions où il auroit été en danger de la perdre. Il se fortifia dans la piété chrétienne sur laquelle il apprit non seulement à régler ses mœurs pour sa conduite particuliere, mais encore à se dresser des maximes de politique, pour se conduire à l'égard de ceux que la providence devoit un jour rendre ses sujets.

II. Cependant le duc son pere vint à mourir, le laissant encore fort jeune avec son frere Boleslas, qui étoit toujours demeuré auprès de leur mere Drahomire. Cette princesse s'empara aussi tôt du gouvernement comme régente; & n'ayant plus la considération qui la retenoit du vivant du prince son mari, elle se déclara contre les Chrétiens avec une fureur démesurée. Elle publia d'abord un édit pour fermer toutes leurs églises, faire cesser tout exercice de leur religion, défendre aux prêtres d'instruire le peuple, & à tous maîtres d'école d'enseigner la jeunesse. Elle cassa tout ce que Borivor & Wratislas avoient fait en faveur des Chrétiens. Elle changea les magistrats dans Prague, & dans les aures villes de Boheme, en mit de payens à leurs places, & établit par-tout des officiers aveuglément dévoués à ses passions. La persécution fut cruelle & si barbare, que tous les idolâtres en particulier attaquoient & massacroient impunément les Chrétiens, sans qu'il fût permis à ceux-ci de se mettre en défense. S'il arrivoit qu'un Chrétien tuât un Payen en se défendant, on ne se contentoit pas de le faire mourir, mais on en faisoit mourir encore neuf autres; ainsi la vie d'un coupable coutoit celle de dix innocens. Ludmille affligée de tant de désordres, & sensible comme elle devoit l'être à la destruction d'une réligion que le prince son mari & elle avoient eû tant de peine à établir dans la Boheme, ne trouva point d'autre remede à ces maux que de faire prendre le gouvernement de l'état à son petit-fils Wenceslas. Il étoit extrémement jeune encore, & peu capable d'une si grande résolution. Mais sur l'assurance qu'elle lui donna de l'assister de ses conseils & de son ministere, il se laissa déclarer Duc par les états du pays. On le vit avec d'autant plus de joie succéder à l'autorité de son pere, que l'on étoit déja las de supporter les violences de sa mere. Mais pour empêcher qu'il n'arrivât de la division entre les deux freres, on fit un partage par lequel on démembra une province au-dessus de l'Elbe que l'on donna à Boleslas, qui depuis ce tems fut apellée Bolesla-

vie* de son nom, & fait encore aujourd'hui l'un des principaux cercles de Boheme. L'impérieuse Drahomire se trouvant toute déconcertée par cette disposition, & se voyant presqu'abandonnée de tout le monde, se rangea du parti de ce cadet, parce que son humeur cruelle & farouche avoit du rapport à la sienne, & qu'en le formant sur les maximes de sa détestable politique & sur les exemples de sa mauvaise vie, elle l'avoit affermi dans la haine des Chrétiens où elle l'avoit fait élever.

* Boleslavi-ko.

III. Wenceslas au contraire suivant les heureuses impressions de la vertu qu'il avoit reçues de son ayeule & de ses maîtres dans l'éducation chrétienne qu'ils lui avoient donnée, conservoit avec soin l'innocence de ses mœurs, & acquéroit tous les jours quelque nouveau dégré de perfection. On le voyoit aussi humble, aussi sobre, aussi chaste lorsqu'il fut son maître & le maître des autres, que lorsqu'il obéissoit à ceux qui avoient eu le gouvernement de son bas âge. Il passoit la plus grande partie des nuits en priere, & les journées entieres dans les actions de piété, travaillant avec les sages ministres qu'on avoit mis dans son conseil pour faire régner la paix, la justice & la religion parmi les peuples auxquels il commandoit. La bien heureuse Ludmille qui avoit plus de part que personne à toutes ses bonnes actions, apprit que Drahomire sa belle-fille au désespoir de voir rétablir la religion qu'elle avoit entrepris de détruire, avoit des desseins criminels contre sa vie, & prévit qu'elle ne pourroit éviter les pieges qu'elle lui tendoit. Au lieu de s'en épouventer elle travailla plus fortement que jamais pour maintenir la religion dans le pays, & fortifier Wenceslas dans toutes ses saintes résolutions, & se prépara cependant par toutes sortes de bonnes œuvres à une mort qu'elle jugeoit certaine & inévitable. Sur un avis précis qu'elle eut que Drahomire avoit pratiqué des assassins pour lui ôter la vie, au lieu de donner ses ordres pour les faire rechercher, elle fit venir tous ses domestiques, les récompensa, & distribua aux pauvres tout ce qu'elle avoit d'argent, de bled & de meubles. Aussi-tôt elle entra dans sa chapelle, demeura quelque tems prosternée en prieres devant l'autel, fit sa confession aux pieds du Prêtre Paul son chapelain, reçut de lui le saint Viatique, recommanda son ame à Dieu, & se remit en prieres, attendant ce qu'il devoit ordonner ou permettre à son sujet avec beaucoup de tranquilité & une soumission parfaite à sa volonté. En même tems on vit entrer deux des assassins, qui sans respecter la sainteté du lieu se jetterent sur la princesse avec fureur, & l'étranglerent avec le voile qu'elle portoit sur sa tête. Wenceslas fut touché, comme il le devoit, de la perte qu'il faisoit d'une personne qui lui étoit si nécessaire & si chere, & de l'indignité d'un crime dont sa propre mere étoit coupable. Mais il sentit toute la douleur d'une si grande playe, sans s'en plaindre à d'autre qu'à Dieu. Au lieu de songer à la vengeance qu'on lui vouloit inspirer; il se contenta d'adorer les jugemens de Dieu sur sa maison; il se soumit humblement aux ordres de sa providence, lui demanda pardon pour sa mere, & prit le parti de souffrir la suite de toutes ses persécutions avec patience.

Thomas & Gumon.

L'an 922.

IV. Cette mere dénaturée ne fut point sa seule ennemie. D'autres s'éleverent encore contre lui par le mépris qu'ils firent de sa jeunesse & de sa piété, comme si l'une & l'autre l'eussent

rendu incapable de bien gouverner. Le plus à craindre d'entre eux fut Radiflas prince de Gurime fils de Miftiboge qui entra dans fes terres avec une puiffante armée, fe flatant de la facilité qu'il trouvéroit à dépouiller de fes états un prince foible qui étoit traverfé d'ailleurs par une mere, par un frere, & par divers feigneurs idolâtres. Wenceflas réfolu de bien vivre avec tout le monde, députa vers Radiflas pour favoir quel étoit le fujet de fon mécontentement & pour lui offrir d'honnêtes conditions de paix. Radiflas prit cette ambaffade pour un effet de fa timidité, & répondit infolemment aux ambaffadeurs que la feule condition qui pouvoit lui faire obtenir la paix étoit de lui céder toute la Boheme. Wenceflas obligé ainfi de fe défendre mit une armée fur pied, & s'avança pour repouffer l'ennemi qui faifoit le ravage fur fes terres. Lorfqu'on fut fur le point de fe battre, il voulut conférer lui-même avec Radiflas, à qui il dit que s'il ne pouvoit avoir la paix que par une bataille, il n'étoit point jufte de répandre tant de fang, & d'expofer tant d'innocens à la mort. Qu'étant eux feuls la caufe ou les auteurs du différend, ils devoient auffi le terminer feuls dans un combat fingulier. On ne peut pas ne pas s'imaginer que ce jeune prince avoit été infpiré extraordinairement pour faire une offre dont tous les dehors ne marquoient ce femble que de la témérité. Radiflas la regarda par ce côté, & accepta la condition avec tant de joie, qu'il ne penfoit déja qu'à ce qu'il auroit à faire après fa victoire. Ils parurent tous deux fur le champ dans un état bien différent. Wenceflas n'avoit qu'une cuiraffe fort legere & une épée fort courte; Radiflas au contraire vint armé de toutes pieces portant un javelot & une fort longue épée & fe confiant en la force de fon bras. Wenceflas dont toute l'efpérance étoit au fecours de Dieu fit le figne de la Croix, comme pour commencer le combat; Radiflas voulut auffitôt lui lancer fon dard. Mais felon tous les auteurs de l'hiftoire de Boheme, il apperçut deux Anges, & entendit une voix qui lui dit: *Ne frappes pas.* On ajoute que la terreur le faifit de telle forte, qu'il jetta fes armes par terre, vint fe jetter aux genoux de Wenceflas, lui demanda pardon, & fe foumit à tout ce qu'il voulut. Les deux armées fort étonnés d'un fpectacle fi nouveau pouvoient à peine croire ce qu'elles voyoient; d'un côté un prince orgueilleux & plein de fierté aux pieds d'une foible ennemi qu'il méprifoit, plus humilié que s'il eût été defarmé; & de l'autre un prince offenfé qui embraffoit un ennemi qu'il pouvoit dépouiller. On reconnut alors que Wenceflas étoit un prince particuliérement favorifé du ciel, que Dieu avoit fous fa protection.

Æn. Silv. Barthold. Dubrav. Balbin. &c.

V. La nouvelle d'un événement fi extraordinaire fut bientôt portée à la cour de l'empereur Othon I, où les uns l'admirerent, les autres s'en mocquérent. Othon qui confidéroit le duc Wenceflas & qui l'affectionnoit particuliérement, le convia à la diete de Worms. Wenceflas ne manqua pas d'y affifter comme membre de l'empire. L'empereur lui fit des honneurs tout extraordinaires, & voulut, dit-on, lui faire porter la qualité de Roi que fa modeftie lui fit refufer. On ajoute qu'il lui remit le tribut que l'empereur Charles avoit impofé à fes prédéceffeurs, & qu'il voulut qu'à l'avenir il portât une aigle noire dans fes armes; & l'on fuppofe en tout cela qu'Othon lui-même étoit déja empereur. Mais ce prince ne fut couronné empereur que plufieurs années

après la mort de Wenceslas qui n'étoit plus même au monde lors qu'Othon fut fait roi d'Allemagne après Henry l'Oyseleur. On sçait d'ailleurs que l'invention des armes & la distinction de l'aigle noire est de beaucoup postérieure à ce siecle. Ce qu'on dit aussi du tribut imposé aux ducs de Boheme par un empereur Charles à tout l'air d'une chimere. En un mot, toute la relation que l'on met entre saint Wenceslas & l'empereur Othon, quoique débitée par des troupes d'auteurs qui s'en sont rapportés de bonne foi l'un à l'autre, est un enchaînement de faussetés qui nous fait remonter jusqu'au prodige arrivé à Radislas, & qui nous le rend suspect comme le reste. On veut enfin que S. Venceslas n'accepta rien de tout ce que lui offrit l'empereur ou le roi d'Allemagne que des reliques de saint Vit ou Saint Guy martyr qui étoient dans l'abbaye de Corwey en Saxe, & de celles de saint Sigismond roi de Bourgogne qui étoient dans l'abbaye de saint Maurice en Walais. Ce que nous avons rapporté ailleurs de ces deux Saints ne peut gueres servir à nous rendre ce fait plus vrai-semblable que les autres, surtout à l'égard de saint Sigismond. Mais rien ne doit nous empêcher de croire qu'il ne soit venu à saint Wenceslas, par quelque voye que ce fût, un bras ou l'os d'un bras de saint Vit qui lui donna lieu de bâtir à Prague une église en l'honneur de ce saint Martyr, qui depuis ce tems-là est devenu le patron de la Boheme ; la chose est très probable de la maniere que quelques autres l'attribuent au roi Henry l'Oyseleur prédécesseur de l'empereur Othon, puis qu'il est certain que notre Saint cessa de vivre du tems de ce Roi. Il prit occasion de la cérémonie de cette translation pour faire lever aussi le corps de la bienheureuse Ludmille sa grand-mere qu'il fit mettre dans l'église de saint Georges à Prague où il lui avoit fait construire un magnifique tombeau ; & quoiqu'il y eût déja trois ans que cette sainte Martyre eût été enterrée, on prétend que son corps se trouva encore sain & entier lorsqu'on le tira de sa premiere sépulture.

au 1 mai. au XV juin.

Greg. Barthold. Pontan. Bohem. piâ. l. 4. p. 48. Witikind. l. 1.

L'an 925.

VI. Le duc Wenceslas ayant obligé Radislas à recevoir de lui la paix que celui-ci avoit refusé même de lui vendre d'abord, s'appliqua tout entier à réformer les abus qui s'étoient glissés dans l'état. Il changea les mauvais juges qui se laissoient corrompre, & qui négligeoient de rendre la justice aux foibles & aux opprimés. Il fit punir des seigneurs qui tyranisoient leurs vassaux. Il fit publier des édits rigoureux pour arrêter leurs violences & pour remédier à divers autres désordres. Une conduite si salutaire qui devoit lui attirer l'estime & le respect de tout le monde, ne manqua pas de faire des mécontens de ceux qui n'y trouvoient pas leur compte pour satisfaire leurs passions. Ils commencerent à parler mal de toutes ses actions de piété, de son assiduité à la priere & aux offices divins, de ses charités, de ses humiliations volontaires, de ses veilles, de ses autres mortifications ; comme si la dévotion dont il faisoit profession étoit incompatible avec la valeur & la politique nécessaire à un prince. Mais le Saint n'avoit point de plus grands ennemis que sa mere Drahomire & son frere Boleslas qui ne pouvant souffrir sa prospérité naissante, résolurent de l'ôter du monde par quelque moyen que ce fût. L'ambition & l'avarice avoient leur part dans ce déteſtable dessein aussi-bien que la haine de la religion. La mere & le frere avoient une impatience égale pour envahir ses états qui ne

pouvoient d'ailleurs manquer de revenir à Boleslas, puisque ce religieux Prince qui vivoit dans une parfaite continence étoit résolu de mourir dans le célibat. Dans le tems qu'ils concertoient ensemble les moyens de le faire mourir, ils apprirent que Wenceslas avoit demandé au Pape des religieux de Saint Benoît, résolu de prendre leur habit & d'aller avec eux finir ses jours dans un monastere. Cette nouvelle suspendit l'exécution de leur mauvais dessein dans l'espérance que le succès leur en couteroit moins en laissant agir le Saint, dont la retraite volontaire alloit faire ce qu'ils ne pouvoient faire que par un crime accompagné de péril. Mais lorsqu'ils virent que l'affaire traînoit en longueur, à cause des troubles domestiques qui agitoient la cour de Rome ils reprirent le fil de leurs pratiques criminelles, & voici l'expédient qu'ils suivirent pour finir. Il naquit un fils à Boleslas qui n'avoit point encore eu d'enfans. Drahomire & lui crurent que c'étoit l'occasion d'attirer Wenceslas chez eux à Boleslaw. Ils le prierent donc à la fête de cette naissance, espérant qu'il ne refuseroit pas de les venir féliciter sur ce qu'il venoit de naître un prince qui pourroit conserver la principauté de Boheme dans leur famille. Le Saint bien que hors de tout commerce avec sa mere & son frere à cause de leur impiété, ne crut pas pouvoir honnêtement se dispenser de cette visite; quoiqu'il prévît confusément qu'elle auroit de funestes suites. Il fut reçu de l'un & de l'autre avec des caresses si extraordinaires, qu'elles ne firent qu'augmenter ses soupçons. La magnificence du festin ne les diminua point. Sur le minuit il se leva de table pour aller à l'église offrir à Dieu ses prieres accoutumées. Drahomire

Boleslavv est à six lieues de Prague.

jugeant que c'étoit l'occasion qu'elle cherchoit, pressa Boleslas de le suivre & de ne point confier l'exécution du dessein à d'autre qu'à lui-même. Ce prince obéit; & lorsque se trouvant devant l'autel il eut levé l'épée pour frapper son frere, l'horreur le saisit & la lui fit tomber des mains. Ceux qui l'accompagnoient la lui releverent, & le piquant sur cette foiblesse, ils lui donnerent cœur pour achever son parricide. Il lui fut aisé d'immoler une victime qui étoit toute préparée, qui attendoit le coup, & qui le reçut sans s'émouvoir & sans ouvrir la bouche pour se plaindre.

L'an 929.

VII.

Dès le lendemain Boleslas voulut jouir des fruits de son crime, & se saisit des états de son frere. Il tâcha de les conserver de la même maniére qu'il les avoit acquis, & fit mourir ceux des amis & des serviteurs de saint Wenceslas qui lui avoient été les plus affectionnés & les plus fidelles. Sa mere le seconda sur-tout dans la persécution qu'il fit aux prêtres & aux plus apparens d'entre les Chrétiens du pays; elle porta l'inhumanité jusqu'à ne vouloir pas souffrir que l'on enterrât leurs corps, afin qu'ils fussent la proye des corbeaux & des chiens. Boleslas toûjours impie, toujours cruel, eut souvent à soutenir les reproches que sa conscience lui faisoit de son crime. Ces remords lui firent relâcher quelque chose de la fureur avec laquelle il persécutoit l'église de Boheme & la mémoire de son frere; mais ils n'eurent pas la force de le convertir. Excité par la vue de la funeste mort de sa mere & de ceux qui avoient eu part à son crime, par la crainte du roi d'Allemagne qui le menaçoit de vanger le sang de Wenceslas, & par une terreur sécrete qui lui vint, dit on, de quelques prodiges qui se faisoient

au tombeau du Saint, il se mit en devoir de lui faire quelque satisfaction. L'an 932. Elle fut fort superficielle; il se contenta de faire porter de nuit le corps du Saint de la ville de Boleslaw à Prague dans l'église de saint Vit trois ans après sa mort. L'on seroit obligé de remettre même cette translation beaucoup plus tard, s'il étoit certain que ce prince ne l'ût faite qu'après avoir été réduit & remis dans le devoir par 951. le roi Othon. Le bruit des miracles attribués depuis à notre Saint contre l'intention de Boleslas, qui par envie contre la gloire de son frére avoit espéré qu'on les confondroit avec ceux de Saint Vit, fit que l'on rendit à sa mémoire un culte religieux qui s'étendit par tout le Nord chrétien jusqu'en Danemark, où l'on dressa en son honneur une église qui devint célebre par la dévotion des peuples. Sa fête, comme de martyr, est marquée dans les martyrologes au XXVIII de septembre qui fut le jour de sa mort. Le pape Clement X. sollicité par les instances de l'empereur Leopold permit par un bref du XXVI de juillet de l'an 1670, que l'on en fît l'office semidouble par toute l'église, mais sans obligation expresse; en telle sorte, que si la fête tombe en dimanche, ou si elle vient à courir avec quelqu'autre qui soit de précepte, on l'omet entiérement pour cette année sans la remettre à un autre jour libre, comme on en use à l'égard des doubles & semidoubles de commandement. L'office revû par le cardinal Bona fut approuvé par la congrégation des Rits le 29 de septembre de la même année, & l'on déplaça le nom de saint Wenceslas pour le remettre à la tête des Saints du XXVIII de septembre dans la révision que l'on fit du martyrologe Romain sous le même pape. La translation de saint Wenceslas est marquée dans quelques autres martyrologes au IV de mars.

Barthold. Pont. l. 4. p. 49.

P. Nat. Ad. Us. contin.

ad libitum.

Boll. t. 1. mart. p. 300. col. 2.

AUTRES SAINTS DU vingt-huitieme jour de Septembre.

I. SAINT EXUPERE EVESQUE de Toulouse.

IV. & V. Siecles.

I.

SAint EXUPERE (que plusieurs ont confondu mal-à-propos avec un célebre Rheteur de Bordeaux de même nom, précepteur des neveux du grand Constantin, puis gouverneur de province en Espagne avant que de renoncer au siecle pour entrer dans la prêtrise) étoit né, dit-on, à Aure qui étoit une ville du territoire de Cominges dans l'Aquitaine. L'on voit encore en cet endroit une église sous son nom qu'on prétend avoir été bâtie pour honorer le lieu de sa naissance, & qui est toujours fréquentée avec beaucoup de dévotion par les peuples voisins. Il fut fait évêque de Toulouse après saint Silve successeur de saint Rhodane mort en exil pour la foi orthodoxe; & il se distingua entre plusieurs Saints & savans Prélats de l'église gallicane par sa vertu & par sa doctrine du tems des empereurs Gratien, Theodose le Grand, & ses enfans. Saint Jerôme nous a laissé en divers endroits de ses ouvrages des témoignages de l'estime & de la vénération qu'il avoit pour son mérite. Il fait les éloges de sa charité, de son desintéressement, de son zele & de sa piété; il le propose comme un modele achevé de la sainteté, où l'on doit tendre. Saint Exupere, dit-il, souffre la faim pour en garantir les autres; les besoins d'autrui font le sujet de ses inquiétudes & de son tourment,

Catel. hist. Lang. l. 5. p. 826. &c.

Hier. epist. 4. ad Rustic. monach. seu l. 2. ep. 13. Select. item epist. ad Furiam, ad Exuper. ad Ageruch.

mais il aime les siens ; & il se prive volontairement des choses nécessaires pour remédier aux nécessités des autres. Il a le visage pasle & tout défait de ses jeûnes, & il se détruit le corps pour refaire les entrailles & les membres de Jesus-Christ à la nourriture desquels il employe toutes ses facultés. Il n'est rien de plus riche que lui, au milieu d'une pauvreté si volontaire. Sa charité l'ayant épuisé, l'a réduit à porter le Corps de Jesus-Christ Notre-Seigneur dans un panier d'ozier, & son sang dans du verre. Il est venu à bout de bannir l'avarice du temple du Seigneur, de chasser ceux qui faisoient un trafic honteux des choses saintes. Suivez & imitez les exemples d'un tel homme & de ses semblables que le sacerdoce de J. C. rend plus humbles & pauvres des biens de la terre, si vous voulez arriver au point de la perfection.

La charité de saint Exupere n'étoit point renfermée dans les bornes de son pays. On en vit les effets passer au delà des mers, & s'étendre jusqu'où la renommée lui faisoit découvrir des objets dignes de sa miséricorde. Ayant appris qu'il y avoit plusieurs serviteurs de Dieu dans l'Egypte, & les contrées voisines qui souffroient beaucoup de la stérilité de l'année, comme ses aumônes l'avoient épuisé, il vendit ses meubles & tout ce qu'il avoit pour les soulager. Il envoya tout l'argent qu'il avoit pû faire de cette vente par le moine Sisinne pour être distribué à ces saints Solitaires par tous les deserts. Saint Jerôme qui vit Sisinne dans ce voyage, & qui sçut de lui ce qu'il alloit faire en Egypte, en fut si touché, qu'il crut devoir contribuer à répandre l'odeur d'une si belle action pour l'exemple & l'édification des fidéles de l'Univers. Il étoit déja en commerce de lettres avec notre Saint ; & comme il achevoit alors ses commentaires sur le prophete Zacharie, il se fit honneur de les lui dédier.

Vers l'an 406.

Hier. ep. 46. l. 1. Select. ad Exuper. item Proœm. in Zachar. l. 2. Baron. an. 406.

II. Dieu l'avoit donné à son Eglise en un tems de tribulation pour assister son peuple, & lui faire faire un saint usage des calamités qu'il auroit à souffrir. Un déluge effroyable de Barbares vint de delà le Rhin & le Danube inonder les Gaules de son tems. C'étoient principalement des Vandales, des Suëves & des Alains, qui se répandirent dans presque toutes les provinces d'un pays si florissant, & qui ne firent presque qu'un bucher & un cimetiere de tout ce qui étoit renfermé entre les Alpes, les Pyrenées, le Rhin & l'Ocean. Saint Jerôme fait une description assez vive d'une si grande désolation ; & après avoir fait le dénombrement des plus belles villes qui avoient été pillées, saccagées, brûlées, il dit qu'il ne pouvoit retenir ses larmes venant à parler de Toulouse, que les mérites d'Exupere avoient garanti de la fureur des Barbares & d'une ruine inévitable. C'étoient des larmes bien différentes de celles qu'il versoit sur les malheurs des autres villes ; c'étoient des larmes de joye que la tendresse qu'il avoit pour Exupere tiroit de son cœur plus que de ses yeux. Cela nous fait juger que la ville de Toulouse ne fut point prise du vivant de S. Exupere ; ou que s'il survécut à sa prise, il eut le crédit d'empêcher qu'elle ne fût ruinée ou brûlée comme les autres. On ne peut douter que la ville de Toulouse n'ait été prise à la fin par les Barbares, soit Gots, soit Vandales, comme les autres ; mais si elle ne le fut point avant l'an 417, on a grand sujet de douter si elle le fut du vivant de saint Exupere.

Hier. epist. ad Agerunchiam.

Catel. p. 830. La Faille p. 2. hist. de Toul.

Ex Rutil. Numatiano.

Le Saint vivoit encore au tems de la

Paulin. ep. 48. p. 292. edit. de Brun.
Greg. Tur. hist. l. 2. c. 13.

la prise de Rome par les Gots ; & nous voyons que S. Paulin de Nole écrivant en 409, le met à la tête de plusieurs saints Evêques des Gaules encore vivans, qui parmi les miseres & la corruption du siecle, se montroient dignes prêtres du Seigneur, très-religieux observateurs de la loi de Dieu, & très-fideles dépositaires de la foi & de la religion. Ce que saint Gregoire de Tours a trouvé si remarquable, qu'il a cru qu'il ne seroit pas hors d'œuvre dans son histoire des François. Avant l'irruption des Barbares dans les Gaules, le pape Innocent avoit adressé à S. Exupere de Toulouse une célebre Décrétale, dans laquelle il décidoit divers points de discipline, sur lesquels nôtre Saint l'avoit consulté, comme avoit fait S. Victrice de Rouen, & quelques autres prélats encore, qui ayant à combattre les nouvelles erreurs de Vigilance étoient bien-aises de s'assûrer des sentimens du siege Apostolique, & de toute l'Eglise Catholique, pour ne s'en point écarter, & garder aussi bien l'uniformité dans la discipline que dans la foi. On croit que S. Exupere mourut avant ce saint Pape, qui gouverna l'Eglise jusqu'en 417 ; mais on ne sçait précisément ni l'année, ni le lieu de sa mort, quoique quelques-uns la mettent à Blagnac-lès-Toulouse. Cette église célebre deux fêtes de lui par an, l'une au XXVIII de septembre que l'on prend pour le jour de sa mort ; l'autre au XIV de juin, qui est celui de l'invention ou de la translation de son corps. Usuard a fait mention de lui dans son martyrologe avec un éloge pris de S. Jerôme, que l'on a répété dans le Romain moderne.

Innoc. I. ep. 3. in decret. & concil. col. an. 404. vel. 405.

Vers l'an 416.

4. ans environ après que S. Jerôme qui écrit la lettre au moine Rustique qu'on avoit cru écrite dès l'an 404. mais sans apparence.

IV. & V. Siecles.

II. *SAINTE EUSTOQUIE ou sainte EUSTOCHE, fille de sainte Paule, Vierge.*

Lat. JULIA EUSTOCHIUM.

I.

EUSTOQUIE que d'autres appellent *Eustoche*, étoit fille de Toxoce, l'un des plus illustres Romains de son tems, dont la famille faisoit une branche de l'ancienne maison des Jules, & de la célebre sainte Paule, qui venoit des Scipions, & des Paul-Emiles. Elle eut deux sœurs avant elle Blesille & Pauline, une encore après elle nommée Rufine & un frere nommé comme son pere. Elle porta encore dans le monde le nom de JULIE, qui étoit celui de la race, comme on avoit fait porter celui de Paule à sa mere. Ce n'est ni la grandeur d'une telle naissance, ni l'abondance des richesses, ni l'éclat d'une haute fortune à laquelle le monde sembloit l'appeller, mais le mépris généreux qu'elle fit de tous ces vains avantages pour Jesus-Christ qui l'a rendue recommandable à toute la postérité. Elle commença dès l'enfance à répondre admirablement aux intentions de sa sainte Mere dans son éducation & dans tout le reste de sa conduite. Elle s'attacha plus particuliérement à elle que ses autres sœurs, & l'étudia de telle sorte qu'elle s'éleva à un degré de perfection égale à la sienne. Elle fut la seule entre ses sœurs qui garda la virginité ; & l'ayant consacrée depuis à Jesus-Christ, elle la lui conserva dans une pureté inviolable jusqu'à la mort, malgré les efforts des gens du siecle, & sur-tout d'un oncle & d'une tante qui furent punis de Dieu pour l'en avoir voulu détourner. Elle entra sans

Hier. ep. 27. de vit. Paul.

Hymetius & Prætextata.
Hier. ep. 7. ad Lætum.

peine dans toutes les vûes de sa mere, lorsqu'après la mort de son pere elle lui vit rabattre tout d'un coup l'éclat & la magnificence d'une maison si opulente ; elle aima la simplicité & la modestie qu'elle y introduisit ; elle souffrit avec joye qu'elle lui préférât les pauvres de Jesus-Christ dans la distribution de ses biens. Outre sa mere, elle eut encore pour maîtresse l'illustre veuve sainte Marcelle, l'intime amie de sainte Paule, qui avoit fait entrer dans la ville de Rome même, c'est-à-dire, sur le theatre le plus exposé & dans le lieu le plus fréquenté de la terre, les avantages de la retraite & de la vie solitaire qu'on avoit cru auparavant ne pouvoir presque se trouver que dans des deserts. Elle fut élevée pendant quelque tems dans la chambre de cette sainte Veuve avec la bienheureuse Principie qui étoit sa fille, au moins du côté de l'esprit. Delà elle passa dans l'école de S. Jerôme vers l'an 382, lorsque ce Saint vint à Rome avec S. Epiphane de Salamine & Paulin d'Antioche. Mais ce fut sans sortir de la maison de sa mere, qui se rendit elle-même disciple de ce grand Docteur dans l'étude de l'Ecriture sainte, parce qu'elle le logeoit alors chez elle avec S. Epiphane. Ce fut là qu'il fit en faveur d'Eustoquie le petit traité qu'il lui adressa en forme de lettre touchant la maniere de garder la virginité, où l'un des avis les plus importans qu'il crut devoir lui donner, fut celui de fuir les hypocrites de l'un & de l'autre sexe, particuliérement les ecclésiastiques qui briguoient la direction des femmes, & qui recherchoient les emplois de la prêtrise ou diaconat pour les voir plus librement. Du reste, il ne se croyoit point capable de lui donner sur la sainteté de son état aucun conseil, qu'elle ne pratiquât déja parfaitement. Il ne la regardoit pas seulement comme la perle des vierges, mais comme la gloire de la virginité même. Il relevoit sa vertu par ses éloges en toute occasion ; sur-tout il faisoit admirer le courage qu'elle avoit eu de fouler aux pieds tout ce que le monde a de plus grand, & la constance avec laquelle elle soutenoit le choix qu'elle avoit fait d'une pauvreté générale & d'un genre de vie très-pénitent pour mieux conserver son innocence & la fleur de sa virginité.

L'an 380. — *Hier. vit. seu epit. Marcell.* — *L'an 382. 383.* — *Hier. ep. 22.* — *Epitaph. Marcell.* — *Epist. 26 ad Pamm. & alibi. ep. 27. &c.*

II. Résolue de suivre sa sainte Mere partout, elle voulut aller avec elle chercher la pauvreté & la pénitence au-delà des mers ; & sans regretter ce qu'elle quittoit, en quittant la premiere ville du monde & sa famille, elle vit d'un œil sec & indifférent ses proches pleurer sa séparation & son départ. Après avoir observé sur la route de Rome au Levant, en Syrie, en Palestine & en Egypte, tous les objets capables de satisfaire la piété des voyageurs chrétiens, elle se rendit à Bethléem avec sa mere, qui y bâtit deux monasteres, un pour des hommes & un pour des filles. Paule & Eustoquie se renfermerent dans le dernier, où elles pratiquerent les conseils les plus parfaits de l'Evangile avec une exactitude admirable ayant toujours pour directeur saint Jerôme qui étoit retiré dans l'autre monastere. Elles continuerent d'étudier sous lui les saintes Ecritures, comme elles avoient déja fait à Rome. Eustoquie s'y rendit très-habile & en pénétra parfaitement tous les sens, sans en excepter le littéral qu'elle acquit par la connoissance de la langue ébraïque. Mais sa science ne servit qu'à la rendre plus humble & plus détachée de toutes les choses de la terre. Elle s'assujettit plus que jamais à rendre ses soumissions à sa mere ; & S. Jerôme

L'an 385. — *386. 389.* — *Ep. 27.*

qui met au rang de ses principales vertus cette attache qui la faisoit paroître si affectionnée, témoigne que quelque part que ce fût, à Rome où à Bethléem, jamais la fille n'avoit découché d'auprès de la mere ; jamais elle n'avoit fait un pas sans elle ; jamais elle n'avoit mangé qu'avec elle ; jamais enfin elle n'avoit eu un écu en sa disposition. Eustoquie après avoir rendu à Dieu ce qu'elle lui devoit, rendoit à sa mere tous les devoirs que la piété pouvoit lui suggérer. Elle la servoit avec une assiduité qui se fit admirer en tout tems, mais principalement lorsque les infirmités corporelles de sainte Paule s'augmenterent, & qu'on la vit approcher de sa fin.

Ibid. sen vit. Paula.

III.

L'an 404.

Après la mort de sainte Paule qui fut la plus rude épreuve de la vie de sainte Eustoquie, on l'obligea de se charger de la conduite du monastere de Bethléem en qualité de supérieure générale qui devoit veiller sur les trois communautés des religieuses dont il étoit composé, & qui avoient chacune leur supérieure particuliere. Saint Jerôme qui eut beaucoup de part à cette résolution n'oublia rien de ce qui pouvoit dépendre de lui pour l'aider à porter ce fardeau. Ce fut principalement pour elle & pour ses religieuses, dont plusieurs étoient venues d'occident, & n'entendoient que la langue des Romains, qu'il traduisit en latin la regle de saint Pacome où il y avoit autant à profiter pour des filles que pour des moines. Il lui adressa ses commentaires sur Ezechiel qu'il avoit souvent promis à sa mere & à elle, mais qu'il n'avoit pû achever qu'après la prise de Rome par les Gots. Il ne discontinua point de la servir & de l'assister dans une si sainte carriere. Mais s'il lui fit part de ses lumieres, elle participa aussi aux persécutions qu'il eut à souffrir de ses envieux & des hérétiques qui voulurent se vanger de lui sur elle & sur son innocente communauté. Des scélérats excités par les partisans de l'hérésiarque Pelage vinrent fondre sur ce monastere avec le fer & le feu l'an 416, & y commirent des excès tels que les barbares ont coutume de commettre dans le pillage & le saccagement d'une ville prise d'assaut, jusqu'à brûler la maison & répandre le sang des domestiques, sans qu'aucun des supérieurs qui avoient le pouvoir en main se mît en devoir d'arrêter le desordre. Sainte Eustoquie & la jeune Paule sa niéce fille de son frere Toxoce & de Læta qui servoit Dieu sous elle, ne purent faire autre chose que de s'adresser au pape Innocent à qui elles exposerent modestement les maux qu'on leur faisoit souffrir, sans accuser même ou nommer ceux qui en étoient les auteurs, ou qui n'y remédioient pas comme ils devoient. Le pape sensiblement touché de ces desordres récrivit fortement à Jean évêque de Jerusalem qui étoit soupçonné de les tolérer pour satisfaire je ne sçai quelle animosité particuliere qu'il avoit contre saint Jerôme, & lui manda qu'il eût à en arrêter promptement le cours sans l'obliger d'user d'autres voyes qui pouroient ne lui pas plaire.

Præf. ad reg. Pach.

Hier. pr. in Ezech.

L'an 416.

Aug. de gest. Palest. suo fin.

Innoc. PP. epist. 24. & ap. Bar. an. 416. n. 31. 32.

Dieu ayant éprouvé par cette tribulation & par divers autres moyens encore, la fidélité & la patience de sainte Eustoquie voulut enfin couronner sa vertu. Il l'appella à la récompense éternelle des vierges prudentes l'an 419 selon l'opinion la plus probable, après trente-quatre ans environ de services qu'elle lui avoit rendu dans la retraite de Bethléem. Le martyrologe Romain marque sa fête au XXVIII de septembre. Si ce

Rom. an. 419. n. 99. 100.

L'an 419.

jour fut celui de sa mort, on peut croire que son cher directeur saint Jerôme lui survécut encore d'un an & deux jours, âgé de quarante ans plus qu'elle. On voit d'autres martyrologes, sur tout à l'usage des Carmes qui mettent sa fête au second jour de mars. Les anciens martyrologes n'en font point mention. Son corps fut enterré dans son monastere & enfermé dans le tombeau de sainte Paule sa mere, comme elle l'avoit souhaité. Mais l'un & l'autre en ont été enlevés depuis; & ce n'est plus maintenant qu'un cénotaphe que l'on montre encore auprès de celui de saint Jerôme dont le corps a été apporté à Rome.

Boll. t. 1. p. 126.

Quaresm. t. 2. pag. 676. 677.

VII. Siecle.

III. SAINT CHAUMOND

Evêque de Lyon & Martyr.

Lat. AUNEMUNDUS, ANNEMONDUS, CHANEMUNDUS, ENEMUNDUS.

appellé encore d'un autre nom,

DALPHINUS *ou* DALVINUS.

I. ANNEMOND que nous appellons communément S. CHAUMOND, étoit fils de Siguon ou Sigues gouverneur de Lyon du tems de Dagobert I & de Clovis II. On croit qu'il fut nommé encore DALPHIN ou Daufin, du nom que portoit déja un de ses freres qui eut le gouvernement de Lyon après la mort de leur pere, & que quelques-uns croyent avoir été le nom commun de leur famille qui étoit Romaine, c'est-à-dire Gauloise, ne venant ni des Gots, ni des Bourguignons ni des François. Il vint assez jeune à la cour, où son mérite lui acquit l'estime & la bienveillance du roi Clovis, jusqu'à porter ce prince à le choisir avec saint Eloy pour être le parrein de son fils aîné. Il fut choisi moins par considération de sa famille, qui étoit la premiere & la plus puissanre de sa province, que par celle de sa vertu & de sa capacité pour être fait évêque de Lyon, après la mort de Vivence, vers le milieu du septieme siecle. On lui vit remplir avec beaucoup de suffisance & de dignité toutes les fonctions d'un véritable pasteur du troupeau de Jesus-Christ. Il étoit doux & humble de cœur, comme il avoit appris à l'être de ce divin maître, dans les instructions duquel on peut dire qu'il avoit pris encore la disposition où il étoit de donner sa vie pour le salut de ses brebis.

Chifflet. d. an. Dagobert. p. 398. & seqq.

Chast. vie de S. Chaum.

Severt. arch. Lugd. p. 145. & seqq.

Ex brev. Camer. & aliis monum.

Entre les qualités qui le rendoient grand prélat & saint évêque, on remarquoit principalement sa prudence dans ses résolutions; sa vigilance dans ses soins & dans sa sollicitude pastorale; sa modération dans l'exécution de ses jugemens & dans la correction des vices; son équité & sa vigueur dans les mêmes rencontres; son zele dans la prédication des vérités évangéliques & dans les disputes contre les corrupteurs de la foi ou de la morale; sa patience dans les travaux de l'épiscopat; sa générosité dans le pardon des injures; sa libéralité dans les aumônes. Chacun le regardoit comme un favori du ciel; c'est ce qui faisoit le sujet de l'empressement de tout le monde pour lui rendre ses respects, & pour demander sa protection auprès de Dieu & des princes de la terre, de qui il étoit en réputation d'obtenir tout ce qu'il leur demandoit. C'étoit encore Clovis II qui régnoit dans la France occidentale, & son frere Sigebert III prince de grande vertu, qui régnoit dans l'Austrasie. Chaumond se servit du

crédit qu'il avoit acquis auprès d'eux pour faire réussir divers desseins de piété qu'il entreprit dans la vûe d'avancer les intérêts de son église; & de faciliter le salut de son peuple.

II. Il y avoit déja quelques années que saint Chaumond étoit évêque lorsqu'il reçut deux jeunes Anglois qui alloient à Rome, qui parvinrent tous deux depuis à une grande réputation de sainteté. L'un étoit Baducing plus connu sous le nom de Benoît Biscop, l'autre étoit Wilfrid, qui fut depuis évêque d'York. On dit que ce dernier plut si fort à l'évêque, qu'il voulut l'attacher auprès de lui par un établissement séculier qu'il lui proposa; mais que n'ayant pû l'arrêter, il lui fit promettre de repasser à son retour par la ville de Lyon. Lorsqu'il le vit revenu de Rome, il crut que des liens ecclésiastiques seroient plus forts que ce qu'il lui avoit offert pour l'engager, & il ne s'y trompa point. Il lui donna la tonsure cléricale, le mit dans le clergé de son église, lui confia des emplois propres à faire épreuve des excellentes qualités qu'il reconnoissoit en lui; & il sembloit déja le destiner pour être son successeur.

Bed. l. 5. c. 20. & l. 5. c. 25.

L'an 653. *Edd. vit. Wilfrid.*

L'an 654.

Cependant il se fit une révolution de gouvernement dans l'état par la mort du roi Clovis II. L'administration des affaires fut laissée à sa veuve sainte Bathilde, princesse qui joignoit beabcoup d'esprit & de conduite à une grande vertu. Elle n'eut pas seulement la tutelle des trois princes ses fils, elle eut encore la régence du royaume sous le nom de Clotaire III son aîné, qui fut déclaré seul roi dans toute la monarchie. L'étendue des états & la multitude des affaires l'obligea de prendre un grand nombre de ministres sous le maire du palais Erchinoald ou Archambaud. Quoiqu'elle pût faire par sa sagesse & sa vigilance, son autorité ne fut point assez forte pour arrêter les violences & les déportemens de quelques grands de la cour qui tâchoient de profiter de la foiblesse du jeune roi, pour satisfaire leurs passions. Elle ne put empêcher que quelques ministres qui n'avoient pas tous la modération & l'intégrité d'Erchinoald, n'abusassent même de son nom pour vanger leurs querelles particulieres. Quelqu'un d'eux chargea l'évêque de Lyon de quelque crime d'état, que l'histoire n'a point spécifié, & lui fit donner un ordre comme de la part de la reine régente de venir à la cour pour se justifier. On croit mais sans évidence & sans preuve, que l'ennemi qui lui suscitoit cette affaire, étoit le fameux Ebroïn employé dès-lors au ministere, & élevé peu de tems après à la mairie du palais. On sçait en général que cet homme haïssoit la plûpart des gens de biens, mais on ne sçait quel fut en particulier le sujet de la haine qu'il pouvoit avoir contre notre saint Evêque. Il se garda bien de le laisser venir jusqu'à la cour, où la bonne Reine n'auroit pas manqué de découvrir la calomnie, & de reconnoître son innocence. Il ne souhaitoit autre chose que de le pouvoir tirer de son église & de son diocêse, où il savoit que l'amour de son peuple le couvroit, & lui tenoit lieu d'une bonne défense contre toute attaque. Il disposa des assassins dans le territoire de Challon sur Saone par où le saint Evêque devoit passer pour venir à la cour; & il le fit ainsi massacrer inhumainement. Wilfrid cet ecclésiastique Anglois dont nous avons parlé, & qui l'avoit accompagné en ce voyage vouloit mourir avec lui. Mais les assassins reconnoissant qu'il étoit étranger, lui refuserent la grace qu'il demandoit, & le mépriserent disans

L'an 656.

L'an 657. *Bed. supr. l. 5. c. 20. Chifflet. de Dagob. p. 318. le Coint. an. 654. n. 14. & seqq. Dubois hist. Paris. l. 4. c. 6 n. 8. Boll. vit. Bathild. in febr. Henschen. de trib. Dagob. Mabill. sæc. 2. ad vit. Bathild. & de re diplom. p. 625. Hadr. Vales. Rer. Franc. &c.*

L'an 959. ou 660.

S. Wilfrid fut six ans avec S. Chaumond selon Bede. Donc notre Saint ne fut tué qu'en 659.

qu'ils n'avoient pas ordre de le tuer. Il prit soin d'ensévelir le corps de saint Chaumond ; & de Challon il reprit le chemin d'Angleterre sans retourner à Lyon. C'est de lui que le vénérable Bede apprit la chose environ quarante ans après ; & parce qu'il lui avoit marqué qu'elle s'étoit faite sous le nom de la reine régente, cet écrivain a cru que sainte Bathilde avoit commandé cet assassinat, dont elle étoit fort innocente. Cinq ou six ans après, lorsqu'Ebroïn étoit maire du palais, on tua dans Paris l'évéque du lieu nommé Sigobrand, que quelques savans prétendent n'être autre que saint Chaumond de Lyon, qui en ce cas-là auroit eu trois noms. Mais il paroît plus de probabilité à l'opinion des autres qui font voir que Sigobrand étoit un véritable évêque de Paris, fort différent de notre Saint & pour la réputation & pour le caractere de l'esprit.

Chifflet supr. Mabill. supr.

Le Cointe Du Bois &c.

III. Le corps de saint Chaumond fut transporté depuis de Challon sur Saone à Lyon, où le peuple lui rendit dans la suite un culte religieux, & l'honora comme un martyr. Il fut enterré dans l'église des Religieuses de saint Pierre de Lyon ; & l'on prétend qu'il s'y conserve encore. C'est néanmoins ce que contestent les chanoines de saint Nizier, qui soutiennent que les os de saint Chaumond sont dans la cave de leur église, & qui ont eu sur cela plus d'une querelle & plus d'un procès avec les religieuses de saint Pierre. Quelques-uns estiment que le corps que l'on a à saint Nizier, est celui de Dalfin gouverneur de la ville, qui avoit été tué peu de jours avant l'évêque son frere. Il n'est pas incroyable pourtant qu'il y ait quelque ossement* de notre Saint dans cette église collégiale, comme on dit qu'il s'en garde aussi quelqu'un dans la cathédrale de la ville. La fête de saint Chaumond se fait à Lyon le XXVIII de septembre qui passe pour le jour de son martyre. Elle fut instituée solennellement l'an 1393, ou plutôt en 1399 par Philippes de Thurey archevêque de Lyon ; mais il paroît que la solennité demeura renfermé dans l'église, quoique quelques-uns ayent cru qu'on imposa au peuple l'obligation de la chomer. Les martyrologes n'en font point mention, si l'on en excepte celui de France. Il est honoré comme martyr dans la plûpart des églises qu'on a dressées sous son invocation. Quelques-unes ont donné son nom aux lieux où elles sont situées. L'un des plus remarquables de ces lieux, est la ville de saint Chaumond au pays de Forêt, la plus ancienne baronie du Lyonnois.

Severt. à p. 147. ad. pag. 163.

* un os du bras.

Severt. p. 346.

IV. SAINTE LIOBE ou *sainte* LIEBE *Vierge, Abbesse en Allemagne.*

VIII. Siecle.

Appellée aussi en latin LEOBGYTHA & TRUTHGEBA.

I. CEtte Sainte qui s'appelloit *Leobgithe* dans ses lettres, naquit au pays de Westsex ou des Saxons occidentaux en Angleterre, de parens que l'on avoit crû stériles long-tems & qui n'eurent qu'elle d'enfant. Son pere s'appelloit Tinne ou Dimo, & sa mere Ebbe parente de saint Boniface évêque de Mayence & apôtre de l'Allemagne. Ebbe sur un songe qu'elle avoit eu durant sa grossesse, qu'elle portoit une cloche dans son sein, avoit jugé que Dieu demandoit qu'elle consacrât son fruit à son service. C'est ce qui lui fit élever sa fille dès le berceau pour le cloître. Elle lui avoit donné le nom de *Truthgebe*,

Rudolf. ap. Mab. p. 249. Bult. l. 4. c. 16. n. 3.

puis le surnom de LIEBE ou de LIOBE, mot de tendresse qui marquoit combien elle l'aimoit, & qui est le seul nom qui soit resté à la Sainte. Lorsque sa mere la vit assez forte pour pouvoir se passer de ses soins, elle la mit dans le monastere de Winbrun* au diocêse de Dorcester, sous la conduite de la célébre abbesse Tette, qui gouvernoit cette maison avec beaucoup de réputation. Liobe quitta ainsi le monde avant que de le connoître; & n'étant point prévenue de ses méchantes maximes, elle se trouva toute disposée à recevoir celles de l'Evangile, & commença de bonne heure à les pratiquer. Elle se fit d'abord un devoir de ne perdre aucun des momens de son tems qu'on lui faisoit regarder comme le prix de l'éternité. Ne trouvant aucune satisfaction dans la bagatelle, dans les jeux, ni dans les autres amusemens permis aux enfans de son âge, elle n'avoit de goût que pour les choses sérieuses; la priere, la lecture, les ouvrages des mains l'occupoient toute entiere. Elle eut la savante Edburge pour maîtresse dans les lettres humaines, où elle réussit très-bien, sur-tout dans la poësie latine. Elle avoit une inclination toute particuliere pour la lecture, & elle la préféroit toujours aux ouvrages des mains. Elle lisoit sur-tout avec une avidité merveilleuse les livres de l'Ecriture sainte, & elle apprenoit par cœur les endroits dont elle se sentoit plus touchée. Cet amour qu'elle faisoit paroître pour la science du salut qu'elle cherchoit non-seulement dans les livres, mais encore dans les instructions de vive voix, la rendoit très-attentive lorsqu'elle assistoit aux conférences & aux discours de piété. Elle imprimoit fortement dans sa mémoire ce que l'on y disoit de meilleur, & elle en faisoit encore voir plus heureusement la pratique dans ses actions. Elle se soumettoit à toutes les religieuses de la maison, faisant profession de leur obéir & de les servir; & elle tâchoit d'imiter ce qu'elle remarquoit de plus louable & de plus parfait en chacune d'elles.

I. e. * Fontaine de vin.

Bult. supr.

II. Elle parvint par ce moyen à un dégré sublime de vertu, & elle se rendit célébre dans sa communauté, qui étoit composée de près de cinq cens filles. Saint Boniface qui travailloit alors dans les missions d'Allemagne, conçut une si haute idée de son mérite sur ce qu'on lui mandoit d'elle, que dans le besoin où il étoit de filles vertueuses & éclairées pour diriger des communautés de vierges qu'il vouloit établir, il pria la vénérable Tette de la lui envoyer; & pour l'y engager plutôt, il fit valoir les considérations de sa parenté. L'abbesse de Winbrun eut beaucoup de peine à se résoudre de priver son monastere d'un si excellent sujet. Mais considérant l'intérêt public de l'Eglise dans les desseins de Boniface, & craignant de résister à l'ordre de Dieu, elle consentit que Liobe passât en Allemagne avec quelques compagnes pour se rendre auprès du saint Evêque. Elle ne fut pas plutôt arrivée, que saint Boniface l'établit abbesse du monastere de Bischoffsheim qu'il avoit établi dans le diocêse de Mayence sur la riviere de Tauber, & dont il ne reste maintenant que de legeres traces dans la petite ville qui en a retenu le nom. L'intention du saint Evêque étoit que Liobe fît à l'égard des vierges consacrées à Dieu, ce que saint Sturme revenu du Montcassin où il avoit appris la regle de S. Benoît faisoit parmi les religieux de Fuld, & que tous deux portassent parmi les personnes de leur sexe l'observance des loix monastiques à sa perfection. Sainte Liobe ré-

pondit exactement a de si louables résolutions, & elle remplit parfaitement les obligations attachées à la charge d'une supérieure dont la principale consiste à se rendre l'exemple & la regle vivante de sa communauté. Dans cette vûe elle veilloit sans cesse sur elle-même & sur toutes les autres, & elle prenoit garde qu'il ne parût rien que d'édifiant dans toute sa conduite. Elle ne prescrivoit rien à toutes les religieuses qu'elle gouvernoit, qu'elle ne pratiquât la premiere. Tout marquoit en elle l'humilité profonde qu'elle avoit dans le cœur ; ses sentimens, ses discours, ses actions, ses habits mêmes & le reste de son extérieur, tout faisoit voir en elle la grandeur de cette vertu. s'estimant la derniere de toutes les sœurs, elle ne se croyoit établie sur elles que pour les servir; elle s'y portoit avec tant d'affection qu'on ne pouvoit rien ajouter à l'exactitude qu'elle apportoit à les instruire & à les secourir dans tous leurs besoins.

III. *Raban. martyrol.* Elle continua étant abbesse de s'appliquer à la lecture des livres sacrés avec la même ardeur qu'elle avoit fait en Angleterre, enseignant même l'Ecriture sainte à ses filles ; & elle y joignit encore celle des saints Peres & des canons de l'Eglise. La sagesse présidoit à toutes ses actions ; elle observoit en toutes choses une grande discrétion, & la recommandoit aussi aux autres comme un moyen propre pour se rendre irrépréhensible. Elle ne souffroit point que ses filles se fatigassent par des veilles excessives qui pussent leur ôter la force de s'acquitter de leurs exercices ; & conformément à la regle qu'elle leur avoit fait embrasser elle leur permettoit en été de prendre un peu de repos après midi. La vertu qui se pratiquoit dans sa communauté avec une noble & sainte émulation, jettoit déja son éclat fort loin ; & il ne lui restoit plus, ce semble, que l'épreuve de la calomnie, pour confirmer l'opinion qu'on en avoit. Dieu permit que l'on attaquât la réputation de la communauté entiere, toutes les consciences de chacune de ces saintes filles étant hors d'atteinte ; & que l'on se servit pour ce sujet du crime d'une misérable femme qui ne subsistoit que des aumônes qu'elle recevoit à la porte du monastere. Cette femme après s'être laissé abuser jetta son fruit dans la riviere de Tauber qui passoit au-dedans de l'enclos de l'abbaye. Une autre femme allant puiser de l'eau trouva cet enfant mort, & en répandit la nouvelle dans tout le voisinage. On ne manqua point de publier que c'étoit le fruit de quelque religieuse ; & le scandale augmenta avec le tumulte que cette calomnie causoit par la malice ou par la honte de la véritable mere qui profitoit de ces faux bruits pour se mettre à couvert. Sainte Liobe avertie de ce qui se passoit, & voyant sa maison déja presque perdue d'honneur sans en savoir la cause, fit une févére perquisition sur toutes ses filles. Nayant point trouvé lieu d'en soupçonner aucune, elle se souvint qu'une d'entre elles nommée Agathe, avoit été mandée par ses parens pour quelque néceffité de famille depuis quelques jours. Elle la fit revenir sur le champ & la traita comme si étant coupable du crime que l'on imputoit à toute la communauté, elle eût fait agir ses parens pour le cacher. La pauvre Agathe fort étourdie eut recours aux larmes & aux gémissemes, & recommanda à Dieu son innocence, dont elle donna des preuves plus que suffisantes lorsqu'il en fallut venir à l'examen ordinaire. Liobe assûrée de la pureté de toutes ses filles, ne sçut

faire

faire autre chose que s'humilier avec elles en la présence de Dieu qui ne les laissa point long-tems dans une si affligeante extrémité. Car pendant qu'elles faisoit des prieres, des actions de pénitence, des processions autour de leur enclos pour implorer la miséricorde divine, la malheureuse mere qui étoit l'auteur du crime & de tout le désordre dont il avoit été suivi, étant tombée dangéreusement malade se sentit si pressée par les remords de sa conscience, qu'elle déclara toute l'affaire, & justifia ainsi les religieuses.

IV. Cette petite tempête ne servit qu'à rendre l'abbesse & ses filles plus vigilantes sur elles-mêmes, plus humbles, plus exactes à garder la fidélité qu'elles devoient à Dieu. Elle augmenta dans la bienheureuse Liobe, le courage avec lequel elle portoit les autres à la perfection. Une si habile maitresse y forma un grand nombre d'excellens sujets. Sa communauté devint un séminaire d'abbesses, & il en sortit plusieurs autres religieuses très-sages & très-éclairées qui allerent rétablir ou maintenir l'observance dans d'autres maisons. Notre Sainte ne gouverna pas seulement Bischoffsheim, elle eut encore la conduite de plusieurs autres monasteres qu'elle visitoit souvent, & qu'elle renouvelloit de tems en tems en y mettant de ses disciples pour y entretenir l'esprit de la regle. C'est ce qui l'a fait regarder comme le chef & la mere générale des religieuses d'Allemagne. Son mérite extraordinaire la rendit vénérable au roi Pepin & à ses enfans Charles & Carloman. La reine Hildegarde femme du premier que nous appellons communément Charlemagne l'aimoit tendrement, & souhaittoit de l'avoir souvent auprès d'elle. Mais Liobe ne pouvant souffrir le bruit & l'eclat de la cour avoit peine à lui donner cette satisfaction. Se voyant fort avancée en âge elle mit un bon ordre dans tous les monasteres qui étoient commis à ses soins, elle se retira ensuite dans celui de Schonersheim à deux lieues de Mayence pour se recueillir & se préparer à la mort par les jeûnes & la priere continuelle. Pendant qu'elle étoit dans ces exercices la reine Hildegarde prévoyant bien qu'elle ne seroit pas encore lon-tems au monde la pressa de la venir voir à Aix-la-Chapelle où étoit la cour. Sainte Liobe eut encore cette déférence pour cette princesse. Mais après avoir reçu d'elle de nouvelles marques d'affection & d'estime, elle revint promptement à Schonersheim, & y mourut vers l'an 779. Son corps fut porté non à Bischoffsheim mais à Fuld abbaye célebre d'hommes, où saint Boniface que l'on y avoit aussi transporté de Frise avoit ordonné avant que de quitter Mayence qu'elle auroit le même tombeau que lui. On se contenta de poser l'un auprès de l'autre, parce qu'on craignit d'ouvrir le sépulcre de ce saint Martyr. Long-tems après, lorsqu'il fallut dédier l'église que l'on avoit rebâtie on le transporta du côté septentrional à celui du midi, & on le mit dans la chapelle du martyr saint Ignace. Dans le siecle suivant, Rabanus Maurus évêque de Mayence transporta les reliques de la Sainte au Mont-saint-Pierre. Depuis on les a remises dans la premiere église où elles se conservent renfermées sous une tombe. Le même Prélat l'inséra quelque tems après la translation qu'il en avoit faite au nombre des Saints dans son martyrologe. Ce qui nous fait voir que du tems de Louis le Debonnaire & de Charles le Chauve sous lesquels il vivoit, son culte étoit tout

L'an 779.

Mab. p. 258.

publiquement établi. Le martyrologe Romain en fait aussi mention au XXVIII de septembre qui est le jour de sa mort.

ADDITION AUX SAINTS du XXVIII jour de Septembre.

V. Siecle.

FAUSTE EVESQUE DE RIEZ en Provence.

I. FAUSTE évêque de Riez portoit la qualité de SAINT de son vivant long-tems même avant que d'être évêque. C'étoit un titre d'honneur qui lui étoit commun avec les prêtres & les évêques, & qui marquoit plutôt la sainteté de leur profession que celle de leurs mœurs. Il fut qualifié tel au troisieme concile d'Arles en 455 lorsqu'il n'étoit encore qu'abbé de Lerins, & plus de cinquante ans après sa mort saint Cesaire d'Arles lui donnoit encore la qualité de Saint suivant l'usage de son siecle où on la laissoit souvent à ceux qui l'avoient eue de leur vivant. L'église de Riez la lui conserva toujours depuis, soit à l'exemple de plusieurs autres églises qui continuoient à leurs évêques morts les honneurs qu'elles leur avoient rendus de leur vivant, soit par une reconnoissance particuliere des services qu'elle en avoit reçus. Elle tourna insensiblement en culte religieux l'honneur qu'elle rendoit à sa mémoire comme si la sainteté de la vie qu'il avoit menée, n'avoit rien de commun avec les erreurs de la doctrine qu'il avoit enseignée. Le cardinal Baronius après l'avoir traité en hérétique banni du ciel & rayé des fastes sacrés de l'Eglise, comme ont fait aussi le cardinal Bellarmin, le Jesuite Possevin, & beaucoup d'autres modernes, ayant appris ce qui se passoit dans l'église de Riez touchant le culte, crut devoir révoquer la liberté qu'il avoit prise de noter sa mémoire, & convenir qu'il n'y a que sa doctrine qui soit demeurée dans la condamnation par laquelle les saints Peres & l'ancienne Eglise l'avoient proscrit. Il avoue que jamais l'Eglise romaine n'a reconnu la sainteté de Fauste; mais il se rend à ceux qui lui persuadent que celle de Riez n'a jamais cessé de la reconnoître; & que depuis plusieurs siecles elle a célébré sa fête au xvij (ou plûtôt au xvj) de janvier dans une église dédiée sous son nom à la vue & au sçu du monde chrétien, sans que le siege apostolique s'y soit opposé. Il dit que le nom de Fauste étoit autrefois au rang de ceux des Saints dans le martyrologe de France, & qu'il y seroit demeuré si Molanus docteur de Louvain ne l'en avoit retranché; & considérant que ce prélat est mort dans la communion des évêques orthodoxes des Gaules, il conclut qu'il a reconnu & détesté ses erreurs après que l'Eglise les a condamnées, ou qu'il est mort avant leur condamnation dans l'amour de la vérité. Cela est plus raisonnable sans doute que ce qu'on trouve dans Pierre Natal, Galesini & d'autres compilateurs de catalogues des Saints, où il semble que l'opinion de la sainteté de Fauste soit fondée sur l'excellence de ses écrits. Depuis Baronius on a défendu à Rome de donner le titre de Saint à Fauste & l'on voit des décrets du maître du sacré Palais & des Inquisiteurs qui ordonnent de le biffer par tout où il se trouvera. Mais ces décrets n'ont point empêché Bollandus, André du Saussay & d'autres de lui rendre ce titre & de le mettre au rang des Saints canonisés. Ils marquent presque tous sa fête au xvj de janvier. Quelques martyrologes d'Irlande & d'Ecosse la mettent à l'onzieme de mai. Mais on dit que l'église de Riez la fait le xxviij de septembre.

Baluz. not. ad Salvian. p. 374.

Baron. an. 490.

1. Script. eccl. 2. Appar. sacr.

Bar. append. ad t. 6. Ann. post. tom. 10.

* Il entend sans doute es addit. à Usuard.

P. de Natalib. l. 2. c. 91. Galesin. mart. Maurolyc. mart.

Barral. chron. Lir. p. 52. 53. Ind. libr. prob. p. 137. 139. Mar. Braschellan. Boll. t. 2. jan. p. 28. Sauss. p. 1080. Boll. t 2. mai. p. 612. col. 2. Ibid. mai t. 2. p. 29. ad fin.

II. *Voilà ce qui regarde le culte de Fauste; sa vie est peu connue par rapport à l'éclat que son nom a eu dans le monde. On dit qu'il étoit Breton de naissance; c'est ce que nous fait entendre saint Sidoine Apollinaire qui étoit de ses amis particuliers. Plusieurs ont jugé de là que Fauste étoit né dans cette province de France qui s'appelle Bretagne. Mais parce que cette province que l'on nommoit Armorique, n'a pris le nom de Bretagne que des Bretons chassés de la grande Bretagne par les Anglois & Saxons venus du Nord d'Allemagne, & que ces Barbares n'étoient pas encore descendus dans ce pays lorsque Fauste se retira dans la Gaule Narbonnoise, on juge avec raison qu'il étoit des isles Britanniques comme l'hérésiarque Pelage dont il avoit beaucoup lû les écrits. Il quitta son pays pour se donner plus librement au service de Dieu, & il se retira dans le monastere de Lerins nouvellement bâti par Saint Honorat aux côtés de Provence. Il y fit profession de la vie monastique. Il y donna tant de marques de sa vertu & de sa capacité, que lorsque saint Maxime second abbé de Lerins fut tiré de ce lieu pour être fait évêque de Riez, il fut choisi pour gouverner cette sainte & florissante communauté en sa place.*

Sidon. ep. l. 9. Sirmond. not. ad Facund.

Usser. eccl. Brit. antiq. c. 3.

L'an 433.

Durant le tems de cette administration il eut avec Theodore évêque de Frejus dans le diocêse duquel étoit pour lors l'abbaye de Lerins, un différend touchant l'exemption que lui & ses moines prétendoient avoir pour se soustraire à la jurisdiction épiscopale. C'étoit commencer de bonne heure à vouloir quitter l'esprit d'humilité, de désintéressement & de soumission que saint Honorat y avoit introduit, & que saint Maxime y avoit entretenu. La contestation dura jusqu'en 455, & elle fut réglée dans le concile d'Arles nommé le troisieme, qui ordonna que Theodore en useroit à l'égard de Lerins comme avoit fait son prédécesseur saint Leonce, c'est-à-dire que l'évêque de Frejus feroit toujours les ordinations; que l'on y prendroit de lui le saint crême; que s'il y avoit des Neophytes dans l'abbaye ou dans son détroit ils recevroient tous la confirmation de lui; que l'on n'admettroit point à la communion ni au saint ministere les ecclésiastiques étrangers sans son agrément ou son ordre. On accorda à Fauste que le soin des laïques du monastere, c'est-à-dire de tous les religieux qui n'étoient point dans les ordres ni dans la cléricature, appartiendroit à l'abbé; que l'évêque n'auroit point de jurisdiction particuliere sur eux, & qu'il n'en pourroit ordonner aucun sans le consentement de l'abbé. Pour ce qui est du reste, l'évêque Theodore fut prié de pardonner à Fauste, de recevoir sa satisfaction, d'oublier le passé, de lui rendre son amitié & de le renvoyer à son monastere.

L'an 455. Conc. coll. t. 4. col. 1024.

III. *Après la mort de saint Maxime, Fauste fut mis en sa place sur le siege épiscopal de Riez; ce qui le fit appeller* deux fois successeur *de Maxime par Sidoine Apollinaire. Peu de tems après il assista en qualité d'évêque avec son collegue Auxane au concile de Rome tenu l'an 462 au jour anniversaire de l'ordination du Pape Hilaire qui avoit succédé l'annnée précédente au pape saint Leon. A son retour il se mit à composer divers ouvrages, dont on voit les sujets dans le catalogue de Gennade prêtre de Marseille. On ne peut nier qu'il n'y ait acquis la réputation d'un homme d'esprit quoiqu'il semblât avoir encore plus de talent pour la prédication que pour la composition. Aux antitheses & aux rimes près, qui faisoient la principale beauté du stile dans ces tems-là, il faut avouer qu'il a de la clarté, de l'adresse, de la facilité & de la justesse; qu'il est même*

Vers l'an 460. Sid. carm. 16.

L'an 462. le XII nov.

Gennad. vir. ill. c. 85. Sidon. ep. 3. l. 9. item epist. 9. l. 9.

abondant en maximes spirituelles & en préceptes de Morale. Mais il a pensé tout gâter par un peu trop de bonne opinion pour lui même, & par trop peu d'exactitude dans les dogmes de la foi.

Nous n'entrerons pas ici dans les disputes de ceux qui ont entrepris d'excuser ou d'expliquer favorablement d'une part; de censurer & condamner de l'autre, ce que Fauste a fait sur le sujet de la grace de Jesus-Christ & de la liberté de l'homme. Nous n'examinerons pas si c'est par une malignité affectée ou par une simple ignorance qu'il a voulu donner atteinte à la doctrine de saint Augustin; si lui & les autres Demipélagiens qui le regardoient comme leur chef, ont eu dessein de se feindre une chimere de prédestinatianisme pour avoir de quoi combattre: s'il est vrai que le concile d'Arles tenu l'an 475 l'ait chargé d'écrire contre ceux qui outroient la matiere de la Prédestination après avoir procuré & reçu la retractation du Prêtre Lucide qu'il avoit instruit & ramené de ses égaremens: s'il est vrai qu'il y ait eu un concile de Lyon peu de tems après qui ait approuvé ce que Fauste écrivit contre eux pour relever les forces de la nature. Nous croyons seulement devoir nous contenter d'en demeurer au jugement que les papes Gelase & Hormisde ont porté contre sa doctrine, & au préjugé légitime que forment en nous sur cela ce qu'ont écrit contre Fauste saint Fulgence de Ruspe, saint Avit de Vienne, saint Cesaire d'Arles & d'autres Docteurs orthodoxes qui sont en plus grande réputation de doctrine & de sainteté que lui. Outre ses erreurs sur la Grace on lui en attribue encore d'autres, comme d'avoir soutenu qu'il n'y a point de créatures qui ne soient corporelles, & quelques autres aussi grossieres contre lesquelles Claudien Mamert prêtre de Vienne, frere & grand vicaire de l'évêque saint Mamert écrivit du vivant même de Fauste ses trois livres de l'état de l'ame qu'il adressa à saint Sidoine Apollinaire leur ami commun.

Voss. Jan. Nor s. hist. Pelagian. &c. Usser. supr. Du Pin. t. 3. part. 2. God. hist. eccl. Fleur. hist. eccl.

Fab. olog. ad lib. de Graib. Sfurt PP. t. 4. ed. Paris. p. 729.

v. la vie de S. Euphrone év. d'Autun. d. 4. Aug.

IV. *Fauste parvint à une grande vieillesse: les uns mettent sa mort vers 480 ou 485, & les autres le font vivre jusqu'à la fin du cinquieme siecle. Entre les vertus que saint Sidoine lui attribue dans ses vers, il releve ses abstinences, sa charité pour son peuple, & surtout la pieté avec laquelle il avoit coutume d'ensévelir les morts de ses mains & de porter leurs corps en terre sur ses épaules.*

Sidon. carm. 16.

XXIX. JOUR DE SEPTEMBRE.

SAINT MICHEL & TOUS LES SS. ANGES.

§. I. HISTOIRE DU MINISTERE DES TROIS ANGES, *que nous connoissons sous les noms* de MICHEL, GABRIEL, RAPHAEL.

Quoique les Saints dont l'Eglise fait aujourd'hui la fête, soient d'une nature différente de celle des hommes, c'est-à-dire, d'une nature à ne nous rien fournir de ce qui fait le sujet de l'histoire que nous avons entreprise de la vie & de la mort, des travaux & des souffrances, du corps & des reliques de ceux qui ont conversé sur la terre, nous ne laisserons pas de suivre notre institut à leur égard, & de chercher ce qu'il y a d'historique dans l'Ecriture touchant ce qu'elle nous apprend du ministere des Anges auprès de Dieu &

des hommes. Nous ne parlerons pas de ceux à qui elle n'a point donné de nom, la chose seroit infinie ; nous nous réduirons aux trois qu'elle nous a désignés, non point par des noms propres, mais par des termes appellatifs tels que sont MICHEL, GABRIEL & RAPHAEL.

S. MICHEL ARCHANGE.

EN la troisieme année du régne de Cyrus roi des Perses, le prophête Daniel se trouvant sur le bord du Tigre après un jeûne de trois semaines & de longues & de ferventes prieres accompagnées de larmes pendant tout ce tems, eut la vision d'un Ange du Seigneur tout brillant de gloire, qui lui
Dan. 10. v. 12. & seqq. parla en ces termes. » Je suis envoyé » vers vous, Daniel, ne craignez » point ; dès le premier jour que vous » avez appliqué votre cœur à l'intelli» gence en vous affligeant devant vo» tre Dieu, vos paroles ont été exau» cées, & vos prieres m'ont fait venir » ici. Le prince du royaume des Perses » m'a resisté vingt & un jours. Mais » MICHEL le premier d'entre les » principaux chefs est venu à mon se» cours, & je suis demeuré auprès » du roi des Perses. Je suis venu pour » vous apprendre ce qui doit arriver » à votre peuple aux derniers jours ; » car cette vision ne s'accomplira » qu'après bien du tems. Après quelques autres propos encore que l'Ange
v. 20. 21. lui tint, il ajouta » Je retourne main» tenant pour combattre contre le » prince des Perses ; lorsque je sor» tois, le prince des Grecs est venu » à paroître. Mais je vous annonce» rai ce qui est marqué dans l'Ecri» ture de la vérité ; Et nul ne m'assiste » dans toutes ces choses, sinon Mi-
Interp. var. in Dan. » chel, qui est votre prince. Par ce prince des Perses quelques-uns entendent Cambyse fils du roi Cyrus, qui gouvernoit actuellement l'état en l'absence de son pere, occupé à la guerre contre les Scythes, & qui s'opposoit sans doute au retour du reste des Juifs captifs, & empêchoit le rétablissement du temple & de la ville de Jérusalem. Ils veulent aussi que ce prince des Grecs qui commençoit à paroître, lorsque l'Ange se retiroit ne fût autre qu'Alexandre le Grand qui y étoit prédit ; & que tout ce qui suit dans le prophête Daniel regarde littéralement la persécution des rois de Syrie avant Jesus-Christ, puis celle de l'Antechrist à la fin du monde. » En ce Dan. c. 12. v. 1. tems-là, continua l'Ange à Daniel, » on verra s'élever Michel le grand » prince qui prend la défense des en» fans de votre peuple, en ce tems-là » tous ceux de votre peuple qui seront » trouvés écrits dans le livre, seront » sauvés. Tous ceux qui dorment dans » la poussiere de la terre se réveilleront » les uns pour la vie éternelle, les au» tres pour un opprobre éternel qu'ils » auront toujours devant les yeux.

II. Long-tems avant le prophête Daniel, saint Michel s'étoit fait con- Jud. ep. v. 9. noître aux hommes par la contestation qu'il eut avec le diable touchant le corps de Moïse législateur des Israëlites. L'apôtre S. Jude qui l'appelle *Archange*, c'est-à-dire, premier ou principe des Anges, voulant relever la modestie de ces esprits bienheureux, dit qu'en cette rencontre saint Michel n'osa condamner son adversaire avec exécration, mais qu'il se contenta de lui dire, *Que le Seigneur te réprime*. On ne voit l'histoire de cette fameuse contestation en aucun autre endroit de l'Ecriture, & l'on croit que saint Jude l'avoit tirée d'un livre intitulé l'*Ascension de Moïse*, ou de quelqu'autre ouvrage apocryphe, comme il a cité le livre d'Enoch au

Deut. 34. v. 6. même endroit. Mais on en voit le fondement dans le Déuteronome où il eſt dit » Que Dieu enſévelit le » corps de Moïſe dans une vallée du » pays de Moab, & que nul homme » n'avoit connu le lieu où il avoit été enſéveli. On croit que le démon voulut découvrir ce corps aux Iſraëlites, pour les faire tomber dans l'idolâtrie, à laquelle ils étoient toujours fort enclins, ce qu'ils n'auroient pas manqué de faire, en outrant les honneurs qu'ils auroient rendus à la mémoire ou au tombeau de leur légiſlateur ; que S. Michel s'y oppoſa, pour ôter ce nouveau ſujet de péché au peuple de Dieu, dont il eſt repréſenté comme le protecteur particulier, ſelon que le prophete Daniel nous l'a fait entendre. *Interpr. var.*

III. Saint Jean l'Evangeliſte nous fait la deſcription d'un autre combat entre S. Michel & le démon, c'eſt-à-dire entre les bons & les mauvais Anges. Après avoir rapporté dans ſon Apocalypſe le myſtere de la femme revêtue du ſoleil, marchant ſur la lune couronnée d'étoiles, mere d'un fils qui devoit gouverner toutes les nations, & que Dieu garantit du dragon à ſept têtes & dix cornes ; il ajoute qu'alors il ſe donna une grande bataille dans le ciel. » Que Michel & ſes Anges combattoient contre le dragon, » & que le dragon avec ſes anges com- » battoit contre Michel. Mais que » ceux-ci furent les plus foibles, & » que depuis ce tems-là ils ne parurent plus dans le ciel. Que ce grand » dragon cet ancien ſerpent qui eſt » appellé Diable & Sathan, qui ſéduit » tout le monde, fut précipité du ciel » en terre & ſes anges avec lui. Il ne s'agit pas ici d'un combat qui ſeroit arrivé au tems de la chute du démon dit Lucifer & des mauvais Anges, auxquels S. Michel & les bons Anges ſe ſeroient oppoſés ; mais plutôt de celui qui fut ſuivi de la victoire que Jeſus-Chriſt a remportée ſur le prince du monde ou le démon, & ſur la mort même à ſa paſſion ; victoire qui eſt attribuée à S. Michel & aux bons Anges à cauſe de la part qu'ils prennent au ſalut des hommes dans les fonctions que Dieu leur donne auprès d'eux. Voilà tout ce que l'Ecriture nous fait connoître de ſaint Michel en particulier.

Apoc. c. 12. v. 3. &c.

Eſtius & alii in hunc locum.

Pluſieurs ont pris encore pour ſaint Michel, l'Ange qui apparut à Joſué, lorſqu'il eut fait paſſer le Jourdain au peuple d'Iſraël. Le voyant debout, l'épée à la main, il alla à lui, & lui dit : » Eſtes-vous des nôtres ou des » ennemis ? Il lui répondit : non, » mais je ſuis le prince de l'armée du » Seigneur, & je viens ici à votre » ſecours. Joſué ſe jetta le viſage contre terre, & dit en adorant le Seigneur : » Que dit mon Seigneur à » ſon ſerviteur ? Oſtez, lui dit l'An- » ge, vos ſouliers, parce que le lieu » eſt ſaint. Joſué obéit. L'Ange lui dit de la part du Seigneur, qu'il lui avoit livré la ville de Jéricho, & lui marqua la maniere dont il devoit l'aſſiéger & la prendre. *Joſué c. 5. v. 13.* *c. 16. v. 2.*

Quelques-uns veulent auſſi que nous entendions de S. Michel ce qui eſt rapporté au livre des Juges de l'Ange qui apparut à Gédeon pour le porter à délivrer le peuple d'Iſraël de la ſervitude des Madianites. Mais ce ne ſont que des conjectures. Nous ajouterons que le nom de Michel qui veut dire : Qui eſt-ce qui eſt comme Dieu ? n'a point été fait ſi expreſſément pour lui, qu'il n'ait été porté auſſi par pluſieurs perſonnes entre les hommes, dont il eſt parlé dans l'Ecriture. *Judic. 6. 12.*

S. GABRIEL ANGE.

IV. LE prophête Daniel qui nous a appris que S. Michel eſt le premier d'entre les principaux chefs des Anges & le protecteur particulier du peuple de Dieu, eſt auſſi le premier qui nous
Dan. c. 8. ait fait connoître l'Ange GABRIEL. En la troiſieme année du régne de Baltaſſar roi de Babylone petit-fils de Nabuchodonoſor, après la mort duquel Cyrus tranſporta la monarchie d'Orient aux Perſes, ce prophête ſe trouvant à Suſe ſur la riviere d'Ulai dans le pays d'Elam * entre les provinces de Babylone & de Perſe, eut la viſion d'un bélier qui donnoit de ſes cornes contre l'Occident, l'Aquilon & le Midi, & qui fut enſuite terraſſé par un bouc venu de l'Occident qui figuroit Alexandre le Grand deſtructeur de l'empire des Perſes. Il vit rompre la grande corne de ce bouc, d'où il ſe forma quatre cornes moindres; ce qui figuroit l'empire d'Alexandre partagé en quatre royaumes principaux entre ſes officiers. De l'une de ces quatre cornes, il en vit ſortir une petite qui s'agrandit beaucoup, & s'éleva même contre le prince des Forts, c'eſt-à-dire contre Dieu même, lui ravit ſon ſacrifice perpétuel, & deshonora le lieu de ſon ſanctuaire à Jéruſalem, ce qui marquoit bien nettement Antiochus Epiphanes roi de Syrie. Daniel ajoute que comme il cherchoit l'intelligence de cette viſion, il ſe préſenta devant lui une figure d'homme, & entendit de deſſus la riviere d'Ulai une voix qui cria &
v. 16. dit » GABRIEL, faites-lui entendre » cette viſion. En même tems Gabriel vint à Daniel qui tomba le » viſage contre terre tout tremblant » de crainte. Il lui parla, le toucha, le fit tenir debout, & lui promit de lui faire voir ce qui devoit arriver au dernier jour de la malediction. Il lui dit que le bélier étoit le roi des Perſes & des Medes; le bouc le roi des Grecs; & lui expliqua le reſte preſque auſſi clairement qu'une hiſtoire paſſée.

** Appellé Suſiane du nom de Suſe chez les Grecs mêmes & les Latins.*

V. Quatorze ans après cette viſion de Daniel, arriva la mort de Baltaſſar *Herodot. Beroſ.* roi de Babylone ou de Chaldée, appellé par les auteurs profanes Labynite & Nabonide, tué par les ſoldats de Cyrus, qui établit roi en ſa place Darius le Mede ſon oncle & ſon beaupere. Ce prophête en la premiere an- *Dan. c. 5.* née du nouveau roi, auprès duquel il étoit en grand crédit, comprit la vérité du nombre des années que dureroit la déſolation de Jéruſalem qui devoit être de 70 ans. Comme il étoit *Dan. c. 9. v. 2.* dans les jeûnes, le ſac & la cendre, confeſſant ſes péchés & ceux du peuple d'Iſraël, offrant ſes prieres à Dieu *v. 20. 21. &c.* dans un profond abaiſſement, Gabriel qu'il avoit vû dès le commencement dans la viſion, vola tout d'un coup à lui, & le toucha au tems du ſacrifice du ſoir. Il lui dit qu'il étoit venu pour lui découvrir toutes choſes, parce qu'il étoit un homme rempli de deſirs. Il lui expliqua le myſtere des 70 fameuſes ſemaines d'années, c'eſt-à-dire de 490 ans, au bout deſquels il devoit arriver la délivrance du genre humain figurée par la délivrance du peuple Juif après les 70 années de la captivité de Babylone.

L'année ſuivante Cyrus roi des Perſes ſuccéda à Darius ſon oncle, & réunit ſous lui toute la monarchie de l'Orient. Ce fut en la troiſieme an- *c. 10.* née de ſon régne que Daniel eut, comme nous l'avons remarqué, la viſion de l'Ange qui fut aſſiſté de S. Michel dans la défenſe du peuple de Dieu, ſous les Perſes; & pluſieurs prétendent que cet Ange n'eſt autre que ſaint

Gabriel, du ministere duquel Dieu s'étoit déja servi dans les visions précédentes qu'il avoit envoyées à son prophête.

VI. Ce même Gabriel destiné de Dieu pour découvrir les révolutions & les changemens des empires, la désolation puis la délivrance de son peuple, fut encore choisi de lui pour venir annoncer le grand mystere de l'Incarnation de son Fils, & pour en être aussi l'entremetteur dans le tems que l'empire des Romains qui avoit succédé à celui des Grecs, comme celui des Grecs à celui des Perses, avoit changé son état de république en celui de monarchie sous Auguste. Herode régnoit alors sur les Juifs depuis plusieurs années. L'Ange du Seigneur s'apparut au prêtre Zacharie faisant les fonctions du sacerdoce à l'autel, & lui prédit que sa femme Elisabeth, quoique stérile & avancée en âge auroit un fils nommé Jean, qui seroit grand devant le Seigneur, qui seroit rempli du S. Esprit, qui auroit la vertu d'Elie, qui prépareroit au Seigneur un peuple parfait. Zacharie demanda à l'Ange à quoi il connoîtroit la vérité de ce qu'il lui disoit, & que son grand âge & celui de sa femme lui rendoit si peu croyable. L'Ange lui répondit » Je suis Gabriel, toujours » présent & assistant devant Dieu. Je » suis envoyé pour vous parler, & » pour vous porter cette bonne nou- » velle; vous allez devenir muet jus- » qu'à ce que la chose arrive, parce » que vous n'avez point cru à ma pa- » role, qui s'accomplira en son tems.

Luc. 1. v. 11. *v. 18.*

v. 26. Six mois après, le même Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée nommée Nazareth, à une Vierge appellée Marie, qui avoit épousé un homme de la maison de David nommé Joseph. L'Ange étant entré où elle étoit, la salua en des termes qui marquoient assez qu'elle devoit être la plus chérie de Dieu d'entre les créatures. Marie en fut troublée, & comme elle pensoit en elle-même qu'elle pouvoit être cette salutation, l'Ange lui dit qu'elle auroit un Fils nommé Jesus, qui seroit grand, appellé le Fils du Très-haut, & le Fils de Dieu, élevé sur le trône de David son pere, qui régneroit éternellement. Il lui expliqua de quelle nature elle concevroit sans donner atteinte à sa virginité, & la quitta, lorsqu'il eut reçu son consentement & sa soumission à la volonté de Dieu.

S. RAPHAEL ANGE.

VII. DAns le même tems & au même jour que Tobie Israëlite de la tribu de Nephtalie captif à Ninive, ville d'Assyrie sur le Tigre prioit Dieu avec ardeur de le délivrer de ses afflictions, une jeune femme nommée Sara *Tob. c. 3.* fille de Raguel, qui demeuroit fort loin de là à Ecbatane ville des Medes faisoit aussi une priere fort ardente pour un semblable sujet. Les afflictions de Tobie étoient la perte de la vûe & la persécution qu'on lui faisoit pour ses œuvres de miséricorde; celles de Sara étoient la perte de sept maris de suite que le démon Asmodée lui avoit tués le premier jour de leurs nôces, lorsqu'ils pensoient s'approcher d'elle. Ces deux prieres furent exaucées aussi en même tems de- *v. 24. 25.* vant Dieu; mais autrement qu'ils ne sembloient le demander, & l'Ange du Seigneur saint RAPHAEL fut envoyé pour les guérir tous deux. Cependant Tobie n'attendant plus que la mort, qu'il regardoit comme la fin de ses maux qu'il avoit demandée à Dieu, *c. 4.* appella son fils nommé Tobie, comme lui pour lui faire une instruction;

&

& l'envoyer retirer une somme d'argent que lui devoit Gabelus qui demeuroit à Ragès ville du païs des Medes. Le fils prêt à obéir, prit l'obligation du débiteur, & chercha un guide pour un si long chemin. Il trouva un jeune homme fort bien-fait, qui étoit ceint & retroussé comme prêt à marcher. Sans savoir que ce fût un Ange de Dieu, il lui demanda s'il savoit le chemin qui conduisoit au païs des Medes. L'Ange lui dit qu'oui, qu'il avoit fait souvent tous ces chemins, & qu'il avoit demeuré chez Gabelus à Ragès dans les montagnes du territoire d'Ecbatane ; & il offrit de le conduire s'il y alloit. Tobie le mena aussi-tôt à son pere qui loua Dieu d'une rencontre si heureuse, & qui promit de lui bien payer sa peine au retour. Ce bon vieillard lui demanda ensuite de quelle famille il étoit & de quelle tribu ? Raphaël lui répondit » Est-ce » la famille du mercenaire qui doit » conduire votre fils, ou le mercenaire même que vous cherchez ? » Mais pour ne vous point donner » d'inquiétude, je vous dirai que » je suis *Azarias fils du grand Ananias.* Tobie lui répondit, » vous êtes d'une » race illustre. Mais pardonnez-moi » la curiosité que j'ai eue de vous » connoître.« Dieu permit qu'il ne pénétrât point plus avant ; & il suffisoit que l'Ange eût pris, comme il lui étoit libre de le faire, la figure de celui qu'il se disoit être pour ne point mentir. Il étoit croyable d'ailleurs que comme *Azarias fils d'Ananias* dans l'Ebreu ne veut dire autre chose que le *secours de Dieu venant de la grace & du don de Dieu*, il aura voulu se servir de ces expressions figurées comme très-propres pour contenter la curiosité de Tobie, & pour marquer en même tems la qualité du service qu'il lui venoit rendre de la part de Dieu sous une forme humaine, afin de n'effrayer personne.

c. 5. On comprend bien comment cela peut être vrai dans un Ange.

ou Hananéel.

VIII. Raphaël partit donc avec le jeune Tobie qu'il promit à son pere de mener & de ramener en santé ; & le bon vieillard y eut tant de confiance, qu'il en prit sujet de consoler sa femme disposée à préférer la perte de la dette de Gabelus à l'absence de son fils. » Je crois lui dit-il, que le bon ange » de Dieu accompagne notre fils, & » qu'il regle tout ce qui le regarde, » & qu'ainsi il reviendra vers nous » plein de joye & de santé. » Le jeune Tobie dès la premiere nuit du voyage fut garanti d'un monstrueux poisson sorti du Tigre pour le dévorer, dont l'Ange lui fit prendre le cœur, le fiel & le foye, comme des remedes à divers maux, & la chair pour leur servir de nourriture en chemin. Lorsqu'ils furent arrivés à Ecbatane, & que Tobie étoit en peine d'une auberge pour loger, Raphaël lui apprit qu'il y avoit dans la ville un de ses parens nommé Raguel qui n'avoit d'enfans qu'une fille nommée Sara, & il lui persuada de la demander en mariage, en lui prescrivant les moyens de se garder du démon qui avoit tué ses sept premiers maris. La chose réussit au gré de tout le monde ; Tobie suivit exactement celui des conseils qui lui avoient été donnés. L'ange Raphaël prit le démon la premiere nuit des nôces, & l'alla lier dans le desert de la haute Egypte. Il dispensa Tobie d'aller jusqu'à Ragès, alla retirer l'argent de Gabelus pour lui ; le Ramena auprès de ses parens sain & joyeux avec une femme, grand nombre de domestiques & de bestiaux & beaucoup de richesses inespérées ; lui fit guérir les yeux de son pere avec ce fiel de poisson dont nous avons parlé. Le pere & le fils considérant toutes les obli-

c. 5. v. 27.

c. 6.

c. 7. 8.

gations qu'ils avoient à un tel guide, lui offrirent la moitié de tous les biens qu'on avoit apportés. Ce fut alors que Raphaël leva le voile qui
c. 12. v. 12. le couvroit. Il dit à Tobie le pere que quand il prioit Dieu avec larmes, qu'il ensevelissoit les morts, & qu'il faisoit d'autres œuvres de charité, c'étoit lui qui présentoit ses prieres au Seigneur; & que parce qu'il étoit agréable à Dieu il avoit fallu qu'il fût éprouvé par la tentation. Il lui déclara que le Seigneur l'avoit envoyé pour le guérir, & pour délivrer du démon Sara la femme de son fils; & disparut après leur avoir appris qu'il étoit l'*Ange Raphaël l'un des sept qui étoient toujours présens devant le Seigneur.*

LES AUTRES SAINTS ANGES, & les Ordres de leur Hierarchie.

IX. *Apocal.* IL est souvent fait mention de ces *sept Anges* dans l'Ecriture; mais il semble qu'il y ait de la témérité à vouloir en dire plus qu'elle n'en dit; sur-tout à leur donner des noms* que l'Eglise ne connoit pas, & qu'elle a condamnés dans ses conciles, lors qu'il s'est trouvé des hérétiques* qui vouloient les faire valoir, & qui en abusoient. Elle nous porte à croire qu'il y en a des milliers, sans qu'il soit possible d'en fixer le nombre; mais elle ne nous permet pas d'en nommer d'autres que les trois dont nous avons parlé. On a cru pouvoir distribuer cette prodigieuse multitude de la milice céleste par classes, & l'on en a fait neuf chœurs ou neuf ordres hiérarchiques selon ce qu'on en a pu remarquer dans l'Ecriture Mais l'on n'a pu rien décider de positif & de précis sur leurs rangs ni sur la distinction de leurs emplois; & l'on se persuade qu'il peut y avoir pour composer toute cette Hiérarchie beaucoup d'autres ordres ou classes d'esprits que nous ne connoissons pas. Du tems de S. Gregoire le Grand le sentiment des fidéles paroissoit fixé aux NEUF ORDRES dont les dénominations sont dans l'Ecriture. Plusieurs ont supposé comme une chose constante que saint Denys est le premier qui ait reconnu ou même déterminé ce mysterieux nombre. Mais ce n'est plus beaucoup dire pour l'antiquité de cette supposition, depuis que l'on a été convaincu que ce Denys étoit fort postérieur à l'Areopagite, & de fort peu plus ancien que le pape saint Gregoire. Avant cet auteur, Basile de Seleucie avoit fait vers le milieu du cinquieme siecle autant de classes différentes d'Anges de ces neuf noms par lesquels ils sont désignés dans l'Ecriture. On seroit obligé d'avouer que saint Jerôme même qui vivoit cinquante ans avant Basile auroit admis ces neuf ordres sur les mêmes noms si l'on étoit persuadé que l'endroit où il en est parlé dans ses ouvrages fût de lui; mais aux raisons que l'on a d'en douter on peut ajouter que ce saint Docteur ne compte que sept ordres d'Anges dans son livre contre Jovinien. Dans les siecles suivans, quelques-uns ont cru pouvoir disposer ces neuf ordres en trois chœurs composés chacun de trois hiérarchies, & distingués selon les différens rapports qu'on a fait de ces bienheureux Esprits, 1 à Dieu, 2 à la conduite générale du monde, 3 à la conduite particuliere des états, des compagnies, & des personnes singulieres. Dans le premier chœur ils mettent les Cherubins, les Seraphins, les Trônes; dans le second, les Dominations, les Puissances, les Principautés; dans le troisieme, les Vertus, les Archanges & les Anges.

* Uriel, Camuel, Jehudiel. &c.

* Au 8. siecle Adalbert & Clement.

Greg. hom. 34. in Evang. col. 1477. &c.

in Ign. p. 144. 145. 222.

Comm. in ps. 112.

S. Thom. & alii schol.

X. Les CHERUBINS sont les premiers dont il soit parlé dans l'Ecriture. *Gen. 3. 24.* Moyse dit que Dieu après avoir chassé Adam & Eve du jardin délicieux où il les avoit établis, mit des Cherubins armés d'une épée de feu devant l'entrée pour garder le chemin qui conduisoit à l'arbre de vie. *Exod. 25. 18.* Quand il fut question de construire le tabernacle, Dieu ordonna à Moyse de mettre deux figures de Cherubins d'or battu aux deux extrémités de l'*Oracle* ou du *Propitiatoire*, c'est-à-dire du couvercle de l'arche d'où Dieu se faisoit entendre à son peuple, & rendoit ses oracles. *V. 22. & Num. c. 7. v. 89.* » C'est de-là, dit » le Seigneur à Moyse, que je vous » donnerai mes ordres. Je vous par» lerai de dessus le Propitiatoire, du » milieu des deux Cherubins qui se» ront au dessus de l'arche du témoi» gnage, pour vous faire sçavoir tout » ce que je voudrai commander aux » enfans d'Israël. La plûpart des autres endroits de l'Ecriture où il est mention des Cherubins, semblent nous faire connoître que leur principale & plus glorieuse fonction est de servir de siege à la majesté divine.

Il n'est parlé des SERAPHINS que dans Isaïe, *Isaïe c. 6. v. 2, 6, 7.* qui dit que l'année de la mort du roi Ozias il vit le Seigneur assis sur un trône, & les Seraphins autour de lui. Ils avoient chacun six aisles, deux dont ils voiloient leur face, deux dont ils voiloient leurs pieds, & deux autres qui leur servoient à voler. Il ajoute que dans cette vision l'un des Seraphins vola vers lui, tenant en sa main un charbon de feu qu'il avoit pris de dessus l'autel, & que lui en ayant touché la bouche, il lui dit » Ce char» bon a touché vos lévres; votre ini» quité sera effacée, & vous serez » purifié de votre péché.

XI. Il n'est parlé des TRÔNES que dans l'Epitre de saint Paul aux Colossiens *Col. 1. v. 16.* où il nomme aussi les DOMINATIONS, les PRINCIPAUTÉ'S & les PUISSANCES, disant que toutes les choses invisibles comme les visibles ont été créées de Dieu, en Dieu, & pour Dieu. Le même Apôtre écrivant depuis aux Ephésiens *Ephes. c. 1. v. 21.* parla encore des *Dominations*, des *Principautés* & des *Puissances*. Il y joint les VERTUS, & dit que Dieu ressuscitant Jesus-Christ d'entre les morts, l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel au dessus de toutes les Principautés & de toutes les Puissances; de toutes les Vertus & de toutes les Dominations, & de tous les noms de dignité qui peuvent être non-seulement dans le siecle présent, mais encore dans celui qui est à venir. Il nous fait juger par cette maniere de parler qu'il pourroit y avoir encore bien d'autres titres d'offices parmi ces Esprits bienheureux que nous ne connoîtrions pas. On n'est point assuré *Rom. 8. v. 38.* que S. Paul ait voulu marquer distinctement quelques-uns de ces ordres, lors qu'écrivant aux Romains, il disoit que ni les Anges, ni les Principautés, ni les Puissances ou Vertus ne seroient point capables de les séparer de l'Amour de Dieu, parce qu'il semble avoir voulu envisager généralement tout ce qu'il y avoit de plus fort ou de plus grande considération parmi les créatures, au ciel, en terre, & aux enfers même. On peut voir l'explication que donne saint Gregoire le Grand de tous *Greg. M. hom. 34. in evang.* ces noms des ordres des Esprits bienheureux dans une de ses homélies où il reconnoit que ces noms servent au plus à marquer quelque chose de leur ministere, mais non pas à expliquer leur nature.

Il met au rang des ARCHANGES

qui font le huitiéme ordre de cette hierarchie selon le systême commun, non seulement saint Michel, mais encore saint Gabriel & saint Raphael, dont il explique aussi les noms par rapport à leurs fonctions. Cependant l'Ecriture ne donne le nom d'Archange qu'à saint Michel; & hors l'endroit de saint Jude où il porte ce titre, il n'est mention du nom d'Archange qu'une seule fois dans les livres saints, lorsque saint Paul parlant du dernier avénement de Jesus-Christ & du jugement qu'il fera des vivans & des morts, il dit que le signal sera donné par la voix de l'Archange & par le son de la trompette de Dieu. L'ordre des ANGES occupe le dernier rang suivant la supposition vulgaire, & l'on veut que ce soit de cet ordre que Dieu tire ceux qu'il commet à la garde des hommes. Au reste le nom d'Ange, qui veut dire Envoyé ou Ambassadeur n'étant qu'un nom d'office ou de commission, il est bon de sçavoir que les Esprits bienheureux ne le portent que quand ils sont envoyés de Dieu aux hommes.

Jud. v. 9.

2. Thessal. l. 4. v. 16.

§. 2. HISTOIRE DU CULTE *des Anges dans la Religion Chrétienne en général, & de celui de S. MICHEL en particulier.*

XII. LE culte outré des Anges ou des bons Génies avoit fait partie de l'idolâtrie des anciens, & s'étoit introduit même parmi beaucoup de Juifs qui adoroient toute la milice céleste, c'est-à-dire les Anges & les Astres même qu'ils croyoient animés ou au moins gouvernés par ces Esprits. Dès la naissance de l'Eglise l'héréfiarque Cerinthe & quelques Juifs mal convertis proposerent ce culte comme un degré nécessaire pour nous élever à Dieu, qui sans ce milieu leur sembloit inaccessible aux hommes; & comme une juste reconnoissance pour la loi qui avoit été donnée, disoient-ils, par l'entremise des Anges, & dont ils prétendoient qu'on n'étoit point dispensé par le batême. C'étoit faire injure à Jesus-Christ qui est notre médiateur envers son Pere éternel, & le divin Libérateur qui nous a affranchis du joug de la loi. Ce fut pour arrêter le cours d'une doctrine si pernicieuse que saint Paul écrivant aux Colossiens les avertit de ne pas se laisser séduire sous les apparences d'une philosophie trompeuse & d'une fausse humilité, en s'assujettissant à un culte superstitieux des Anges. Cet avis n'empêcha pas que les Corinthiens établis dans la haute Phrygie & dans la Pisidie ne dressassent en l'honneur de l'Archange saint Michel des oratoires & des chapelles qui subsistoient encore du tems des empereurs Theodose le jeune & Marcien. C'est ce que nous apprenons de Theodoret qui ne nous dit pas si ces lieux consacrés étoient encore entre les mains de ces hérétiques; ou s'ils avoient passé en celles des catholiques; ou enfin si ce n'étoit plus que des monumens vuides de culte & des bâtimens restés sans que personne y fît aucun exercice de religion. Quoi qu'on n'y exerçât point une pure idolâtrie comme étoit le culte que les payens rendoient à leurs dieux, on ne peut tellement rectifier cette religion, ni la réduire si précisément aux bornes de l'honneur légitime dû aux Anges, que la superstition blâmée par S. Paul n'y continuât toujours; & qu'elle ne passât même dans les pratiques des catholiques que l'exemple des hérétiques avoit entraînés.

Clem. Alex. strom. l. 6. Haer. ep. 25.

Iren. l. 2. c. 20. Epiph. haer. 31.

Theodoret. in epist. P. ad Coloss. Baron. an. 60. n. 5. & seqq. Thomass. Fest. l. 2. c. 22.

Coloss. 2. 18.

Theod. in ep. Coloss.

C'est ce qui porta vers l'an 363 les Peres du concile de Laodicée ville de Phrygie & metropole de celle de Colosses à défendre à tous Chrétiens d'abandonner l'église, c'est-à-dire le lieu destiné aux assemblées publiques des fideles, pour aller faire des congrégatious particulieres où l'on invoquoit les Anges, & où on leur donnoit des noms qu'on ne connoissoit point, & que l'Eglise ne pouvoit admettre. Ces Peres qualifient d'idolâtrie occulte la superstition qu'ils condamnent, parce qu'insensiblement le culte qu'on y rendoit aux Anges faisoit laisser & oublier Jesus-Christ le maître & le médiateur commun des Anges & des Hommes. Selon Theodoret ils retrancherent l'invocation des Anges; & il se peut faire qu'ils ayent même suspendu généralement toutes les prieres publiques qu'on leur faisoit à Colosses & autour delà dans ces chapelles que les Corinthiens avoient autrefois bâties, parce que la difficulté de bien démêler l'honneur légitime qui leur étoit dû d'avec la superstition, leur faisoit craindre que ces hérétiques ou leurs semblables n'en prissent occasion de s'affermir davantage dans leurs erreurs. Mais ces Peres ne condamnerent par le reste du culte légitime que l'on rendoit aux Anges comme à des ministres de Dieu capables d'aider & de favoriser les hommes dans le service de leurs emplois, & dignes d'ailleurs de beaucoup d'honneur & de vénération à cause de l'excellence de leur nature.

Laod. c. 35.
Capitul. Caroli M. l. 1. c. 16.
Voss. de Idol. l. 1. c. 9.

XIII. Nous voyons que dans le tems même que ce concile prenoit ses précautions, les saints Anges étoient regardés comme nos intercesseurs, nos avocats, nos protecteurs dans les autres lieux de l'Eglise, où leur culte ne causoit point d'abus. Saint Hilaire qui vivoit alors, reconnoissoit que notre foiblesse a besoin de l'intercession des puissances spirituelles, c'est-à-dire des Anges auprès de Dieu; que si nous en avons la foi, ils sont toujours invisiblement présens pour nous défendre dans toutes sortes de périls; & que les prieres des hommes, même des enfans, sont portées à Dieu par le ministere des Anges. Saint Ambroise qui étoit du même siecle, exhortoit les fideles à prier & à invoquer les saints Anges, sur-tout ceux qui nous sont donnés de Dieu pour nous garder & nous assister; ce qu'il n'auroit eu garde de faire, si l'usage n'en eût été aussi publiquement reçu dans l'Eglise, qu'il étoit juste & légitime. Il y avoit donc en ces siecles une sorte de culte général, établi dans l'Eglise pour les saints Anges; mais ils n'avoient point de fête qui fût affectée à aucun jour en particulier. Les prieres qu'on leur adressoit, étoient ou sécretes ou incorporées dans les sacrifices & les autres prieres publiques.

Hil. in psal. 129. 137. & in Math. c. 18.
Ambr. epist. 21. col. 866. n. 11. ed nov.

Ce qui a contribué principalement à faire développer ce culte & à le régler dans l'Eglise, a été la manifestation particuliere de l'Archange S. MICHEL, qui s'est rendu visible aux hommes en différentes *apparitions*. Il y en a trois principales qui ont été consacrées dans l'Eglise, & qui ont fait autant de fêtes publiques. La premiere est l'Apparition de Chones en Phrigie qui semble être la plus célebre de celles qui ont été connues des Grecs & des Orientaux. La seconde est celle du mont Gargan en Italie; & la troisieme celle de la Tombe sur mer, dans le golfe d'entre la Normandie & la Bretagne.

XIV. On ne sçait pas le tems de l'APPARITION de S. Michel à Chones, qui ne paroît pas avoir de garant plus ancien

Apparition de Chones.

ou plus autorisé que Metaphraste. La ville de Chones n'est autre que celle de Colosses même, à qui saint Paul écrivit contre le culte superstitieux des Anges. L'attache que cette ville fit paroître encore depuis pour ce culte, doit faire faire une attention particuliere sur ce qu'on en a dit; & quelque antiquité que Metaphraste, auteur de fort petit crédit comme on le sçait, ait prétendu donner à cette Apparition, on peut assûrer que si elle n'est pas supposée, elle est au moins postérieure au concile de Laodicée dons nous avons parlé, puisqu'elle a été suivie de la construction d'un temple magnifique en l'honneur de saint Michel qui ne subsistoit pas encore en un lieu où ce concile interdisoit les oratoires que les hérétiques lui avoient dressés. La méme raison nous fait juger qu'elle n'étoit pas arrivée encore au tems de Theodoret. Il paroît que dans le tems où l'on met cet événement, la ville avoit déja perdu son nom de Colosses, & qu'on ne la connoissoit plus que sous celui de Chones, qui se conserve encore aujourd'hui. Quoiqu'il en soit, le bruit du miracle eut tant d'éclat, que pour en consacrer la mémoire on établit une fête par toute l'Eglise d'Orient. Elle fut assignée au VI de septembre, où le grand office fut uniquement pour le prince de la milice céleste, c'est-à-dire pour saint Michel séparément d'avec le reste des Anges. Mais il paroît qu'elle ne fut que de la seconde classe des grandes fêtes, c'est-à-dire, du rang de celles où il étoit permis de travailler & de plaider après le service divin ou depuis midi, comme le marque la constitution qu'en publia Manuel Comnene au douzieme siecle. Les Grecs & les Orientaux instituerent encore une autre fête d'une solennité égale, & d'une semblable obligation au VIII de novembre en l'honneur de tous les saints Anges sous le titre de saint Michel Prince de la milice céleste, de tous les Saints *sans corps*, & de tous les ordres d'*Esprits* qui sont dans le ciel. Cette seconde fête semble être devenue dans les derniers tems plus célebre que l'autre, puisqu'elle est encore chomée aujourd'hui chez les Grecs durant toute la journée comme celles du premier rang; au lieu que l'autre s'observe à peine suivant l'usage des demi-fêtes.

Ap. Sur. p. 320. & Lipo. man.

Menol. & Menaa.

Archiltrate-gus.

Ap. Balsam.

Thom. p. 50. 94.

Ephemer. p. 50. t. 1. mai. Boll.

Smith. p. 12.

Thom. p 94.

XV.

Avant ces ceux principales fêtes des Anges, on peut juger qu'il n'y en avoit pas d'autres établies chez les Grecs, que celles des dédicaces particulieres des églises bâties en leur honneur. Elles ne rendoient le culte de saint Michel guéres moins célebre, que s'il eût été dès-lors universel. C'est ce qui a paru principalement à Constantinople, où il fut établi avec les fondemens même de cette ville impériale. Constantin le Grand, dit Sozomene, voulant honorer cette ville, à qui il faisoit porter son nom, y éleva un grand nombre de belles églises; & Dieu fit connoître par des marques sensibles combien leur dédicace lui étoit agréable. La plus célebre de ces églises & la plus fréquentée, tant par ceux du pays que par les étrangers, étoit celle qu'on appelloit *Michaëlion* du nom du saint Archange, bâtie à l'endroit nommé Hesties sur le bord du détroit à une lieue & demie de la ville du côté du Pont-Euxin. Le bruit étoit que saint Michel étoit apparu en ce lieu; qu'il s'y faisoit voir encore aux malades qui l'invoquoient, & qu'il les guérissoit ensuite. Sozomene dit qu'il pouvoit rendre témoignage des bienfaits qu'il avoit reçus par l'intercession de saint Michel, & que la vérité de ce qu'il

Sozom. hist. l. 2. c. 3.

Ibid.

en assûroit, étoit d'ailleurs assez confirmée par l'expérience de plusieurs personnes qui ayant eu recours à Dieu dans leurs maladies & dans leurs disgraces par la même intercession, en avoient senti du soulagement. Il déclare que ne pouvant raconter tous les miracles qui avoient été faits dans cette église, il s'étoit contenté d'en choisir deux qui étoient la guérison d'Aquilin célebre avocat, avec qui il étoit tous les jours au barreau, & celle de Probien médecin de la cour, qui avoit été suivie de la conversion de cet homme à la foi de Jesus-Christ.

Du Cang. CP. chr. l. 4. p. 186. 187.

Outre cette fameuse église de saint Michel, qui fut depuis accompagnée d'un célebre monastere; outre quatre autres monasteres dédiés encore en son honneur dans les fauxbourgs & la banlieue de Constantinople; on a vû dans l'enceinte de la ville jusqu'à quinze autres églises sous son nom, bâties par divers empereurs ou d'autres personnes riches & puissantes. Il y avoit encore dans la Grece d'autres fêtes instituées à l'honneur de saint Michel en mémoire de ses apparitions ou de ses miracles. Les Coptes ou Chrétiens d'Egypte en célebrent une de cette nature à Alexandrie le VI de juin qui dure trois jours; & l'on dit qu'il s'en est institué une dans l'Ethiopie pour tous les mois. Mais celle que les Grecs font l'onzieme de janvier est générale pour tous les saints Anges & pour la multitude innombrable des Esprits *asomates*, c'est-à-dire incorporels, & distingués des ames des Bienheureux, à qui l'on rendoit aussi un culte religieux.

Ibid. p. 97. 98.

Boll. t. 1. jun. p. 618. t. 2. &c.

Thiers fest. imm. p. 364.

XVI.

Appar. au mont Gargan.

Le culte de saint Michel & des saints Anges n'est pas d'un établissement si ancien dans l'Occident. Quelques-uns en mettent la source à la fameuse APPARITION qu'on dit avoir été faite au Mont Gargan, aujourd'hui Mont-saint-Ange, dans la province appellée Capitanate au royaume de Naples. Il est étonnant qu'un fait qui a eu tant d'éclat & tant de suite, & que l'on suppose arrivé vers la fin du cinquieme siecle sous le pape Gelase I, n'ait point d'autre garant qu'un inconnu assez éloigné de ces tems-là, & mal informé des affaires publiques du pays, par lesquelles il a voulu caractériser le tems où la chose est arrivée. Il la met au tems de la guerre d'entre les Napolitains & ceux de la ville de Siponto & de celle de Benevent; mais l'on ne sçauroit sauver la vraisemblence de sa rélation, qu'en substituant Odoacre roi des Herules aux Napolitains, & Theodoric roi des Ostrogots à ceux de Siponto, qui s'étoient donnés à lui lorsqu'il étoit entré en Italie, & qui avoient été maltraités pour ce sujet par Odoacre qui étoit déja le maître du pays. Sigebert & plusieurs autres historiens graves ne disent rien de la maniere dont se fit cette Apparition miraculeuse, quelque engagement qu'ils eussent à le faire; & le silence du cardinal Baronius pourroit suffire pour rendre suspecte l'histoire qu'on en a faite. Cet auteur se contente de dire que le culte de l'archange saint Michel, ayant une fois commencé sur le Mont Gargan, s'est étendu dans tout l'Occident par de grands acroissemens. Il rapporte l'apparition à l'année 493, parce que Gelase n'étoit pas encore pape en 488 où le met Sigebert. Mais il témoigne avoir une histoire manuscrite de cette apparition dans sa bibliotheque, où il est dit qu'elle arriva l'an 536, histoire assez différente de celle que Surius a publiée, & qu'on débite parmi le peuple, mais qu'il ne jugeoit pas sans doute beaucoup meilleure, puisqu'il n'a jugé à propos de se servir de l'une

Sigeb. chr. an. 488. Baron. ann. 493. n. 43.

Baron. ann. 493. n. 43. & not. ad mart. p. 196.

Ap. Sur. p. 322.

non plus que de l'autre. Cet événement miraculeux, de quelque maniere qu'il soit arrivé, a donné lieu à l'institution de deux fêtes célebres en l'honneur de saint Michel. L'une qui est assignée au VIII de mai, nous renouvelle la mémoire de l'*Apparition du Mont Gargan*. Elle n'est point marquée dans les anciens martyrologes des IX & X siecles ; & l'on ne sçait que penser de ce qu'on lit dans un calendrier du tems de Louis le Debonnaire fait à l'usage de la France septentrionale, où la fête est marquée au VIII de mai sous le titre d'*Invention de saint Michel Archange au Mont Gargan*. Ce terme peut rappeller l'ingénieuse plaisanterie d'un roi Sarrazin converti à la foi vers le tems de cette Apparition, qui imagina la mort de saint Michel Archange pour se mocquer des Eutychiens qui vouloient l'attirer à leur parti. Mais il ne doit signifier autre chose que la découverte de la grotte ou caverne de saint Michel où s'est faite l'apparition; & l'on voit d'autres auteurs qui se sont servis de la même expression pour marquer l'événement de la fête du VIII mai. L'autre fête est celle que nous appellons de la *Dédicace*, ou pour parler aux termes d'adon, & d'Usuard, copiés dans le martyrologe Romain, *de la mémoire du bienheureux Archange Michel au Mont Gargan où est une église consacrée en son honneur, église pauvre & de peu d'apparence, mais ornée & riche de la puissance du ciel*, c'est à-dire des miracles qui s'y opéroient. Elle est marquée par-tout au vingt-neuf de septembre ; & l'on prétend que la Dédicace qui en fait le sujet, ne fut pas moins miraculeuse que l'Apparition même. La fête a toujours été beaucoup plus célebre & de plus étroite obligation que la premiere. Elle porte le nom de Dédicace dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, dans celui de Bede, dans ceux de Raban & de Wandalbert, dans le sacramentaire de saint Gregoire, dans l'ancien calendrier Romain du VII siecle & dans les suivans, où il paroît qu'on a confondu néanmoins la dédicace de l'église de Rome avec celle de la grotte du mont Gargan, à qui l'on prétend que le nom de Basilique ne convenoit pas alors.

Spicil. l. 10. p. 134.

Alamaudar.

Inventio cryptæ. Florentin. p. 886.

Gavant. p. 145. & 165.

Baron not. ad 8. mai. & 24. sept. Florent. supr. ad M. Hier.

XVII.

Cette église de saint Michel bâtie à Rome devoit être plus ancienne que l'Apparition du Mont-Gargan, s'il est vrai qu'elle fut réparée vers l'an 500 par le pape Symmaque, qui fut le successeur de Gelase. On peut juger par le sacramentaire de ce dernier & par d'autres monumens, qu'on en rapportoit l'origine à quelque autre apparition arrivée dans la ville même, mais dont on n'a point conservé d'histoire. On allegue pour prouver cette antiquité l'hymne de Drepanius Florus poëte chrétien qu'on prétend avoir vécu trente ans avant l'Apparition au Mont-Gargan. Mais il est certain que ce poëte qui étoit François de naissance, n'a paru que plus de cent cinquante ans après. La dévotion à saint Michel s'étant ensuite accrue dans Rome, le pape Boniface IV bâtit vers l'an 610 une nouvelle église en l'honneur de saint Michel sur le môle d'Adrien, c'est-à-dire sur la montagne où étoit le sépulchre de cet empereur. C'est ce qu'on appelle encore aujourd'hui le Château-saint Ange. On vit dresser encore depuis quelques autres églises dans la même ville ; mais on ne voit pas qu'il y ait eut d'autre jour que le XXIX de septembre destiné pour en célebrer les dédicaces

Thomas. cod. sacr. p. 172.

Baron. ann. 493. n. 44. & not. ad mart. p. 196.

Voss. Poet. lat. p. 67.

Baron. not. p. 414 415.

C'est le jour auquel on s'est aussi arrêté en France pour instituer la fête de saint Michel. Elle n'y étoit apparemment point encore établie dans le huitieme

Fronto Kal. pag. 140. & 145.

Thiers. Fest. imm. p. 365. 366. Thomass. Fest. p. 79.

huitiéme siecle ; mais elle fut ordonnée au plûtard dans le concile de Mayence tenu l'an 813. Ce n'est au moins que depuis ce tems qu'elle a pu être générale, puisque Charlemagne dans un capitulaire donné un peu auparavant, n'en fait point mention parmi les autres fêtes qu'il prescrit. Il est vrai que l'on trouve une messe pour la fête de la dédicace de saint Michel dans un sacramentaire de l'Eglise Gallicane du tems des rois de la premiere race. Mais on croit que ce sacramentaire n'étoit qu'à l'usage de quelque province particuliere, qui avoit admis déja quelque chose de Rome avec ce qui se pratiquoit en France. Lorsqu'on inséra dans les capitulaires de Charlemagne le canon du concile de Mayence dont nous avons parlé, l'on en retrancha ce qui regardoit la fête de saint Michel, parce qu'elle n'étoit pas encore reçue dans toutes les provinces du royaume. Mais cela n'empêcha pas qu'elle ne s'établît bientôt après, & qu'elle ne fît de grands progrès en peu de tems. Car nous voyons que dès l'an 858, elle fut ordonnée par un évêque de Tours comme les premieres fêtes de l'année qui sont d'étroite obligation. Ce qui fut suivi par d'autres prélats avec tant de succès, que la fête fut observée enfin comme de précepte par toute la France, l'Allemagne & l'Angleterre où elle a été conservée même depuis le schisme des Protestans. Elle a été néanmoins remise depuis à la dévotion des peuples en beaucoup d'endroits, principalement à cause de la vendange ; & l'on a cru devoir laisser la même liberté à l'égard de l'autre fête, c'est-à-dire de l'Apparition célébrée au VIII de mai dans les lieux où l'on avoit introduit aussi l'usage de la chomer. Ce qui regardoit plutôt l'Italie & l'Espagne, que la France où cette Apparition n'a été célébrée qu'en quelques églises particulieres attachées au rit Romain, sans que les peuples y fussent détournés du travail des mains. La fête du XXIX de septembre avoit été supprimée à Paris l'an 1666 par l'archevêque Hardouin de Perefixe ; mais elle y fut rétablie l'an 1673 par l'archevêque François de Harlay. A Chartres elle est remise depuis trois ans au dimanche suivant.

Mabill. Mus. Ital. p. 356. 355 & pag. 275. 276.

Thom. l. 1. c. 6. n. 12. 16. 18.

Alyto Basil. &c.

Thiers supr. p. 370. 371.

& p. 240.

t. 10. Spicil. tit. Invention Stat. Paris. p. 442.

XVIII. S. Michel sur mer.

Au lieu de la fête de l'Apparition au Mont-Gargan, l'on en a fêté une autre en France qui est devenue aussi fort célebre dans l'histoire. C'est celle de l'APPARITION qui se fit de saint Michel à Aubert évêque d'Avranches sur un rocher ou un écueil appellé la Tombe ou le Péril de mer, & situé dans le diocêse à l'entrée de la mer dans le coude angulaire que font la Normandie & la Bretagne. On ne peut disconvenir que dans l'histoire qu'on en a donnée, on n'ait emprunté quelque chose de celle du Mont-Gargan ; ou du moins que ce n'ait été sur ce modele qu'on a voulu donner le tour à ce qu'on avoit à en dire. Il y est parlé dans l'une & dans l'autre d'un taureau embarrassé par les cornes sur la montagne. Saint Michel qui dans celle-là s'étoit apparu à l'évêque de Siponto diocêsain * du Mont-Gargan, pour lui marquer l'intention qu'il avoit d'être honoré particuliérement en ce lieu, déclare dans celle-ci à l'évêque d'Avranches qu'il veut avoir sur ce rocher un culte semblable à celui qu'il recevoit sur le Mont-Gargan. Il fut obéi après quelque résistance suivie du châtiment de la désobéissance. Sigebert rapporte cette Apparition à l'an 709, mais la joignant comme il fait à la douzieme année du régne de Childebert III, il devoit la mettre à l'an 706. L'évê-

Le Coint. an. 706. n. 1. Mab. part. 2. sec. 3. p. 84.

* Siponto fut ruiné depuis & Manfredonia a pris sa place.

que Autbert bâtit donc sur le haut du rocher une église qui fut achevée l'an 709, & dédiée sous le nom de saint Michel le XVI d'octobre qui fut choisi depuis pour renouveller la mémoire de cette dédicace par une fête qui se continue toujours en France, dans les églises & chapelles dont saint Michel est titulaire. Autbert ôta les hermites qui habitoient auparavant sur ce rocher; & y établit douze chanoines pour entretenir le culte de saint Michel dans la nouvellle église. Richard I duc de Normandie chassa ensuite les chanoines à cause de leurs déréglemens, & fit du chapitre un monastere où il mit des moines de S. Benoît, qui sont encore aujourd'hui en possession du lieu, qui a perdu son premier nom, & ne s'appelle plus autrement que le *Mont-saint-Michel*.

Sauss. &c.

Mabill. supr.

C'est un des plus célebres pelerinages de l'Europe; & si l'on a regardé comme une singularité remarquable le voyage qu'un empereur d'Allemagne * a fait en esprit de pénitence au Mont-Gargan, où il parut nuds pieds pour l'expiation de quelques péchés, comme on le voit dans les vies * de saint Romuald & de S. Nil le jeune, on peut remarquer aussi que plusieurs de nos rois ont eu la devotion d'aller comme les autres pélerins au Mont-saint Michel sur mer. Louis XI porta la dévotion plus loin que les autres, & institua l'an 1469 l'ordre des Chevaliers de saint Michel, qui fut respecté en France comme le premier des ordres militaires de Religion, jusqu'à l'institution de celui du S. Esprit faite cent dix ans après par le roi Henri III.

* Othon III.

* VII. févr. XXVI. sept.

* à Amboise le 1. d'août 1469.

XIX. Outre toutes ces fêtes dont on a cru devoir honorer les apparitions, les miracles & les bienfaits procurés aux hommes par S. Michel, on en a vû célébrer encore une autre en quelques lieux au XXV de mars, où l'on rassembloit celle de la Création du monde, celle de l'Immolation d'Isaac ou du sacrifice d'Abraham, & celle du passage des Israëlites par la mer rouge, avec celle de l'Annonciation de la sainte Vierge ou de l'Incarnation du Fils de Dieu, & celle de la Passion de ce divin Sauveur. Celle dont nous parlons étoit pour honorer le *triomphe de S. Michel* dans la double victoire qu'il avoit remportée sur le démon, & particuliérement celle qui est décrite par saint Jean dans l'Apocalypse.

Boll. t. 3. mart. p. 541. col. 2. Molan. ad Usuard. fol. 44. fol. 2.

FESTES PARTICULIERES DE SAINT GABRIEL.

XX. L'Usage de l'Eglise grecque & orientale est d'honorer le lendemain de la fête des mysteres la mémoire particuliere de ceux qui ont eu part à ces mêmes mysteres. C'est pour cette raison que l'on y a institué la fête de la Vierge-mere au XXVI de decembre lendemain de Noël, celles des Mages au VII de janvier lendemain de l'Epiphanie; celle du vieillard Simeon, & de la veuve Anne prophetesse au III de février lendemain de la Chandeleur; celle de saint Joachim & de sainte Anne au IX de septembre lendemain de la Nativité de la sainte Vierge; celle du prêtre Zacharie & de sainte Elisabeth au XXV de juin lendemain de la Nativité de saint Jean. C'est aussi dans la même vûe que les Grecs ont établi une fête solennelle à S. GABRIEL au XXVI de mars qui est le lendemain de celle que l'on célebre en l'honneur du grand mystere de l'Incarnation qu'il est venu annoncer, & dont Dieu voulut le rendre comme l'entremetteur & le témoin. Ils en font le grand office du jour, & parmi toutes les louanges qu'ils lui donnent, il le qualifient

Hensch. t. 3. mart. p. 607.

Prince de la Milice céleste & *Archange*, qui sont deux titres qui sembloient être affectés particulierement à saint Michel sur l'autorité de l'Ecriture sainte. La fête n'est pas d'une institution fort ancienne. Mais on la croit du x ou xi siecle, au moins n'en trouve-t'on pas de vestige avant le second concile œcumenique de Nicée tenu vers la fin du viii, quoiqu'on ait attribué à saint Jean de Damas ce qu'il y a de la composition d'un religieux nommé Jean dans l'office du jour. Outre cette fête générale de saint Gabriël, on en trouve encore de particulieres chez les Grecs, marquées à l'onzieme de juin, & au xxvi de juillet dans leurs livres d'église. L'on voit que les Coptes ou Egyptiens en font aussi mémoire en un jour qui répond au xviii de notre decembre. Les Ethiopiens en font une fort solennelle en une autre jour qui revient au vii de notre mois de juin.

Ibid. n. 4.

Ibid. n. 3. Hensch. t. 3. Jun. p. 2. ex Landolf.

XXI. Les Latins n'ont point eu d'autre fête universelle que celle du xxix septembre pour honorer saint Gabriel avec les autres Anges ; mais ils en ont eu & en ont encore beaucoup qui sont particulieres à certains lieux & à certaines communautés, & toutes sont plus récentes que celle du xxvi de mars chez les Orientaux. L'une des principales est celle du xviii de mars que l'on trouve marquée dans la plûpart des martyrologes modernes. On prétend qu'il y a plus de deux cens ans qu'elle étoit établie dans presque toutes les églises d'Espagne. Elle doit y être même beaucoup plus ancienne en quelques-unes comme il paroît par l'office Mosarabe. Il y eut quelque réduction faite par le pape Pie V. pour l'office de cette fête ; comme pour beaucoup d'autres ; mais on n'a point laissé de le conserver encore dans quelques églises avec l'approbation des papes suivans. Les religieux de l'ordre de S. François suivirent cet usage, comme les Benedictins, & beaucoup d'autres religieux, jusqu'en 1515 qu'ils transporterent la fête de saint Gabriel du xviii au xxiv de mars veille de l'Annonciation avec l'approbation du pape Leon X. On y mit aussi l'office double qui avoit été destiné au chapitre général de Malines de l'an 1499 pour la fête du xviii de mars, & approuvé par Alexandre VI. Tous les répons & les antiennes y sont tellement propres à saint Gabriel, que tout y roule sur l'explication de son nom, qui veut dire *Force de Dieu*, ou sur l'histoire de l'Incarnation qu'il a annoncée. On a pris aussi le xxiv de mars pour célebrer la fête de saint Gabriel, en d'autres endroits ; & on la fait en ce jour à Boulogne chez les Carmelites déchaussées dont l'église est dédiée à saint Gabriel. Il est rare sans doute de voir des églises & des chapelles porter le nom de S. Gabriel. Cependant on en voyoit une dès le sixieme siecle en Auvergne dans l'ancien bourg d'Artonne si célebre par les écrits de saint Gregoire de Tours & de Fortunat de Poitiers, & qui subsiste encore aujourd'hui sur la petite riviere de Morges à trois lieues au deçà de Riom. Saint Gregoire la répara ou y ajouta quelque nouveau bâtiment, & ce fut sur cette chapelle que Fortunat fit à l'honneur de saint Gabriel la piece de vers que nous avons encore de lui. Le xxiii de mars a été choisi d'ailleurs pour faire la fête de saint Gabriel, & l'on composa pour ce jour un bel office où tout est fort choisi, approuvé l'an 1625 par la Congrégation des Rits à Rome, & imprimé deux ans après pour l'usage de ville & du diocêse de Toulouse. Il est aisé de juger de l'intention qu'on a eue de

Greven, Molan, Sanssay, Ferrar. Canis.

Hensch. ibid. n. 7. 8. ex Tamaio Salaz.

Ibid. n. 14.

n. 28. 152

Gr. Tur. gl. Conf. c. 5.

Ven. Fort. carm. l. 10.

Les hymnes y sont de M. Bourbon de l'Oratoire & de l'Acad. Franç.

faire servir cette fête de préparatif à la célébration de celle de l'Annonciation, en la faisant ainsi précéder de quelques jours dans le mois de mars. Quelques martyrologes la mettent au jour même de l'Annonciation le xxv du mois pour la joindre avec celle de la sainte Vierge, ne croyant pas devoir séparer ceux qui ont eu part au même mystere. Mais on y suppose toujours que l'office étant tout entier pour la sainte Vierge, on doit se contenter d'y inférer une simple commémoration à l'honneur de ce Nonce céleste. On ne s'est pourtant pas toujours arrêté à cette considération. Quoique les Benedictins, comme la plûpart des autres religieux de l'un & de l'autre sexe en France & en Espagne, ayent choisi le xviii de mars pour satisfaire leur dévotion à saint Gabriel, on ne laisse pas de trouver sa fête marquée au vii de mai dans quelques-uns des martyrologes de leur ordre. Mais il s'en fait une mémoire séparément au vi de mai à Rome dans le college Gregorien des Benedictins. C'est le jour auquel ce college fut uni l'an 1632 à la Congrégation *de propaganda fide.*

Boll. t. 3. mart. p. 533. col. 1.

Sauss. p. 158.

Boll. t. 2. mai. p. 131. col. 1. & t. 1. mai. p. 96.

FESTES PARTICULIERES *de saint Rapahel.*

XXII. ON n'est pas moins partagé dans le choix qu'on a fait des jours auxquels on a voulu rendre un culte particulier à saint RAPHAEL. En Espagne, & principalement à Cordoue on a choisi le vii de mai, qui dans l'ordre des Benedictins a été destiné pour saint Gabriel, comme nous l'avons remarqué. En Sicile & ailleurs on a pris le ix du même mois. Il est rapporté au viii de ce mois après l'Apparition de S. Michel dans le catalogue de Pierre Natal qui témoigne n'avoir point trouvé de lieu plus propre à le placer, parce que l'Eglise n'avoit point encore destiné de jour particulier pour son culte. A Venise où il y a une église de saint Raphaël on fait sa fête en deux jours différens, le xxii d'avril & le x de mai. Hors de cette église même dont il est titulaire, la fête y est d'office semidouble pour le reste de la ville, & pour le diocêse. Il faut néanmoins que l'institution n'en soit pas fort ancienne, puisque Pierre Natal que nous venons d'alléguer, qui étoit de Venise même, & qui n'a vécu que vers la fin du xiv siecle, dit si positivement que saint Raphaël n'étoit honoré pour lors en aucun tems de l'année par un culte religieux ou autre solennité particuliere. Les religieux de l'ordre de Notre-Dame de la Mercy font la fête de saint Raphaël le xviii de septembre, & en ont un office du Rit qu'on appelle double-majeur. Mais il semble que le jour le plus essentiellement destiné dans l'Eglise d'aujourd'hui pour célébrer la fête de saint Raphaël séparément de celle de tous les Anges est le xx de novembre, auquel elle est marquée dans la plûpart des martyrologes modernes.

Boll. t. 2. mai. p. 131. col. 2.

P. De Nat. l. 4. c. 1, 1.

Boll. t. 3. apr. p. 3. col. 2. t. 2. mai. p. 4, 2. col.

Molan Sauss. suppl. Canis. Ferrar. &c.

FESTES PARTICULIERES *des saints Anges Gardiens.*

XXIII. LA fête des saints Anges Gardiens à l'honneur desquels le devoir de la reconnoissance doit intéresser tous les hommes, a été long-tems confondue avec celle de tous les autres Esprits bienheureux que nous célébrons au xxix de septembre. Quelques églises particulieres suivant le zele de leur dévotion donnerent dans le seizieme siecle l'exemple de les regarder encore séparément, & de les honorer de même par un culte réitéré, comme on

en use à l'égard de S. Paul, pour lequel on n'a pas cru que ce fût assez de ce qui se fait dans l'office qui lui est commun avec saint Pierre. C'est ce que l'on a vû particuliérement en Espagne où la fête des saints Anges Gardiens se célébroit le premier jour de mars avant qu'elle eût été fixée à un autre jour par les papes dans le dix-septieme siecle. Plusieurs églises sans s'arrêter au nouveau réglement de Rome n'ont pas laissé de continuer encore depuis l'usage où elles étoient de la célébrer en ce jour. Cet usage a passé d'Espagne en France & dans les les Pays-Bas. Ce fut, dit-on, de l'église de Tolede que le reçut celle de Rhodès en Rouergue par les soins du bienheureux évêque François d'Estain qui vivoit sous les rois Louis XII & François I. La fête se célebre encore le même jour au milieu de Paris avec grande solemnité dans l'église des Quinze-vingts. Il faut reconnoître néanmoins que le culte des Anges Gardiens est beaucoup plus ancien en France, que l'établissement de la fête du 1 mars, s'il est vrai que saint Louis ait bâti une chapelle en leur honneur dans l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres, & si l'on a vû long-tems avant le seiziéme siecle des autels dédiés sous leur nom à Clermont en auvergne. Outre le premier jour de mars on en a choisi d'autres encore pour cette fête comme le x du même mois à Cordoue en Espagne, & le x de mai en Styrie. Ce fut le pape Paul V qui la mit au premier jour libre d'après celle de S. Michel. L'archiduc Ferdinand d'Autriche qui fut depuis empereur suivant les mouvemens d'une dévotion particuliere qu'il avoit à son Ange Gardien le sollicita fortement de rendre cette fête générale par toute l'Eglise. Paul pour satisfaire à sa piété en fit une institution toute nouvelle par une bulle du XXVII de septembre de l'an 1608. Il en permit l'office par toute l'Eglise, mais sans en fixer autrement le jour, qu'en marquant le premier qui viendroit à vacquer après le XXIX de septembre, c'est-à-dire qui ne seroit pas empêché par un autre office qu'on appelle de neuf leçons. La fête de saint Jerôme ne permit pas qu'on la fît nulle part plutôt qu'au premier d'octobre. Souvent le concours du dimanche, le Rosaire, saint Remy en France, & une suite d'autres fêtes selon les usages différens des églises, la faisoit remettre fort loin avec d'autant plus de liberté que par un décret de la Congregation des Rits donné le 2 jour d'octobre l'an 1627 il étoit au choix de tout le monde d'en faire ou d'en omettre l'office, sans que le saint siege eût intention de prescrire rien sur cela qui fût d'obligation. La fête demeura en cet état jusqu'au tems du pape Clement X qui la fixa au second jour d'octobre; il déclara que son office seroit de precepte dorênavant par toute l'Eglise, & le rendit double.

Boll. t. 1. mart. p. 4. Molan. Canis. Tamaio. — *Sauss. p. 1095.* — *Sauss. p. 681.* — *Boll. t. 2. mart. p. 3. t. 2. mai. p. 494.* — *Th. Rain. Heteracl. spir. p. 3.* — *Gavant. part. 2. p. 167.*

AUTRES SAINTS DU vingt-neuvieme jour de Septembre.

I. SAINT CYRIAQUE ou S. QUIRIACE, Anachorête en Palestine.

V. & VI. Siecles.

I.

CYRIAQUE que les Latins appellent communément *Quiriace*, fils d'un prêtre nommé Jean & d'Eudoxe, naquit à Corinthe en Peloponese vers le comencement de l'an 448 sur la fin de l'empire de Theodose le jeune. Il fut élevé dans la piété

L'an 448. *Vit. in Analect. Grac. p. 100. & ap. Sur. p. 335.*

& les lettres ſous Pierre évêque de la ville qui étoit ſon oncle maternel, & qui le fit lecteur en un âge encore tendre. La principale occupation de ce jeune clerc fut l'étude de l'Ecriture ſainte à la méditation de laquelle il paſſoit les jours & les nuits. Cette divine lecture fit tant d'impreſſion en lui, qu'elle le dégouta entiérement du monde. Elle lui inſpira le déſir d'aller ſe conſacrer au ſervice de Dieu dans les lieux même dont elle lui
L'an 465. avoit donné la connoiſſance. Il en exécuta le deſſein à l'âge de dix-huit ans, quitta ſes parens & ſon pays pour aller en Paleſtine en la neuvieme année du regne de l'empereur Leon, & ſe retira à Jeruſalem, où le Patriarche Anaſtaſe ſucceſſeur de Juvenal gouvernoit l'Egliſe depuis huit ans. Il fut reçu dans un monaſtere nouvellement bâti par l'abbé Euſtorge, qui eut pour lui une affection toute paternelle. Il y fit beaucoup de progrès dans la vertu; mais ne trouvant pas que cette demeure fût aſſez ſolitaire, il paſſa au bout de l'année dans la laure du céle-
466. bre ſaint Euthyme, & demeura durant pluſieurs jours auprès de deux religieux, Anatole prêtre & Olympe ſolitaire, qui étoient freres & Corinthiens comme lui. Il lui firent connoître le grand Euthyme qui le révêtit de l'habit religieux, & lui donna les teintures de la perfection à laquelle il devoit parvenir. Ce Saint conſidérant que Cyriaque étoit trop jeune pour demeurer dans ſa laure où il n'admettoit que des hommes faits & des religieux déja tout formés dans les exercices de la vie ſpirituelle, l'envoya au monaſtere de ſaint Geraſime près du Jourdain, parce que ſaint Theoctiſte, auquel il avoit coutume d'adreſſer les jeunes gens qui ſe mettoient ſous ſa diſcipline, étoit mort
467. depuis quelques mois. Geraſime mit Cyriaque aux exercices communs du cloître, à fendre du bois, à porter de l'eau, à faire le pain & la cuiſine des freres du monaſtere. Tout penibles qu'étoient ces emplois qui l'occupoient toute la journée, il paſſoit encore les nuits à l'oraiſon, ſans ſe permettre le repos que ſon corps lui demandoit. Il ne vivoit avec cela que de pain & d'eau, encore ne mangeoit-il que de deux jours l'un. Geraſime charmé de ſa conduite & des belles diſpoſitions de ſon cœur le prit en telle affection, qu'il le choiſit pour compagnon de ſa retraite pendant les carêmes dans le fond du déſert de Ruban, où lui & ſaint Euthyme avoient coutume de ſe retirer depuis le lendemain de l'Epiphanie juſqu'au jour des Rameaux pour ſe préparer à célébrer dignement la grande fête de Pâques.

Après la mort de ſaint Geraſime, II.
arrivée le v de mars de l'an 474, L'an 474.
Cyriaque revint à la laure de ſaint Euthyme qui étoit décédé au commencement de l'année précédente. Il y fut très-bien reçu par l'abbé Elie qui en avoit le gouvernement, & qui peu de temps après changea la laure en monaſtere. Il y demeura pendant dix années, juſqu'à ce qu'une conteſtation formée entre ce monaſtere & celui de S. Theoctiſte ſur quelques biens laiſ- 484.
ſés en commun aux deux maiſons, l'en fit ſortir pour ſe retirer dans la laure de Suca où il eſpéroit trouver plus d'union, de charité & de déſintéreſſement. Là il fut employé à recevoir les hôtes, à ſervir les malades & à d'autres offices. On y fut tellement édifié de ſon humilité, de ſa patience & de charité, qu'il fut jugé digne d'être appliqué au miniſtere des autels. Il fut donc ordonné prêtre à 488.
l'âge de quarante ans; chargé de la fonction de ſacriſtain, de la garde des vaſes ſacrés & du tréſor de l'égliſe,

dont il s'acquita pendant dix-huit ans avec beaucoup de fidélité. Il se rendit particuliérement recommandable par sa douceur & par son abstinence. Jamais on ne le vit émû de colere, jamais on ne le vit manger de jour. Il étoit entré dans la soixante & dix-septieme année de sa vie, lorsqu'il remit le trésor de l'église entre les mains de ses confreres. S'étant ainsi déchargé, & ne respirant que la solitude, il
L'an 524. quitta la laure de Suca où il avoit demeuré trente-neuf ans, se retira dans le desert de Natuph avec un disciple pour toute compagnie. Le lieu étoit si stérile, qu'ils n'y trouverent ni pommes de bois, ni autres fruits sauvages, ni herbes douces, & qu'ils furent obligés d'y vivre d'une espece d'oignon marin fort âcre & fort amer. C'est ce qui les obligea à la fin d'abandonner un si mauvais séjour après l'avoir supporté pendant près de cinq
529. ans. Cyriaque passa delà dans le désert de Ruban, d'où la réputation que lui donnoient ses miracles le fit sortir encore au bout de cinq autres années. Il alla se cacher dans un autre désert où l'on n'avoit point enco-
534. re vû demeurer d'anachorete. Le lieu s'appelloit Susac ou Susakim, & on le tenoit inaccessible aux passans. Cyriaque ne laissa pas d'y demeurer sept ans entiers. Il n'en sortit que pour se rendre aux instances des solitaires de Suca, qui voyant la desolation que la peste faisoit dans le pays, l'avoient conjuré de vouloir retourner dans leur laure, espérant que sa présence la garantiroit de ce terrible fleau. Lorsqu'il y fut il choisit la grotte de S. Chariton pour le lieu de sa retraite.
541. Il y demeura cinq ans entiers pendant lesquels il combattit fortement les Origenistes qui avoient pour chefs Nonnus & Leonce. Ce fut alors qu'il parut lié d'une étroite union avec S. Jean le Silenciaire qui demeuroit dans la laure de S. Sabas, & qui lui écrivit quelquefois par le moine Cyrille auteur de sa vie, de celle de S. Euthyme & de celle de saint Sabas. Cyrille sçut bien profiter de ces favorables occasions, qui lui donnerent lieu de faire beaucoup de questions à notre Saint, des réponses duquel il fut fort satisfait.

Les Origenistes du voisinage qui III.
s'étoient brouillés entre eux après la mort de Leonce & de Nonnus leurs chefs, venoient souvent troubler le repos de saint Cyriaque. C'est ce qui le fit résoudre à retourner dans le désert de Susac malgré son âge de qua- L'an 546.
tre-vingts-dix-neuf ans, qui ne l'empêcha pas de supporter encore toutes les rigueurs de la vie solitaire pendant huit années entieres. Il s'y étoit pratiqué une cellule avec un petit jardin gardé par un lion d'une grandeur démesurée qui étoit accoutumé à en défendre l'approche aux autres bêtes qui auroient pû lui faire dommage, mais qui laissoit un libre accès aux hommes qui alloient voir le Saint. C'est le témoignage qu'en a rendu le moine Cyrille qui l'avoit ainsi éprouvé à l'égard de lui-même en une nouvelle visite qu'il avoit faite au Saint
l'an 555. Peu de jours après cette vi- 555.
site, les solitaires de la laure de Suca, voyant toute la cabale des Origenistes dissipée, allerent prendre le Saint dans son desert de Susac où il manquoit presque de tout, & le ramené-
rent dans la grotte de saint Chariton 557.
où il acheva saintement sa carriere au bout de deux ans. Il mourut âgé de cent neuf ans & quelques mois. On a remarqué de lui, comme de saint Jean le Silenciaire qui ne vécut guéres moins, que plus ils avançoient en âge, plus ils paroissoient vigoureux dans les exercices de leur institut.

Cyriaque avoit eu en tout tems l'humeur fort douce, le tempérament modéré, l'accès facile & agréable, la santé ferme, la force de l'esprit & du corps toujours égale, la taille fort haute & droite jusqu'à la fin sans que le poids de cent neuf ans ait été capable de le courber ni de l'affoiblir. Mais ce qui parut en lui plus remarquable encore, & sans comparaison plus glorieux fut la pureté égale dans ses mœurs & dans sa foi, & l'uniformité jointe à la persévérance dans le cours d'une vie si longue & si pénitente.

ADDITION AUX SAINTS du XXIX. jour de Septembre.

* De Montemirabili. XII. & XIII. Siecles.

LE B. JEAN DE MONTMIREL ou Montmirail *, Religieux de l'Ordre de Citeaux.

I. *J. B Machaut Sa vie. Anal. Cist. Manriq. t. 3. P. le Nain. 7. vol.*

L'an 1165. ou 1156.

JEAN avoit pour pere *André seigneur de Montmirail & de la Ferté-Gaucher, & pour mere Hildiarde d'Oisy heritiere des seigneuries d'Oisy, de Crevecœur, de la Ferté-sous-Jouare, dite alors la Ferté-Ancoul de Tresmes, de Gandelu, issue des Châtelains de Cambray & des Vicomtes de Meaux. Il naquit vers l'an 1165 au château de Montmirail dans le pays de Brie; reçut une éducation telle que l'esprit du siecle put l'inspirer à ses parens, & passa le tems de sa jeunesse de maniere qu'on peut dire qu'il le perdit. Les secondes nôces de son pere lui donnerent lieu de se marier fort jeune. Il épousa Helvide sœur de Guy de Dampierre & de Bourbon, dont la maison a depuis été fondue dans celles de France & d'Autriche. Il en eut trois fils & trois filles. Les grands biens qu'elle lui apporta, joints à ceux qu'il avoit du côté de sa mere en Flandres, en Cambresis & en Picardie, le rendirent l'un des plus riches seigneurs du royaume, comme il en étoit l'un des plus nobles par naissance. C'est ce qui paroissoit assez par le train qu'il avoit à la cour de France, & par les dépenses prodigieuses qu'il faisoit aux tournois, aux autres jeux publics, & dans tout le reste de sa conduite. Il étoit bien fait de corps & d'esprit, libéral, officieux, droit franc; ce qui le fit appeller* JEAN BONTÉ *par le roi Philippes Auguste dont il fut le favori tant qu'il voulut demeurer à la cour. Il étoit tendre & sensible aux maux & aux afflictions des autres; mais toutes ces dispositions d'un si bon naturel nem-pêchoient pas qu'il ne fût aussi fort brave; & il donna de grandes preuves de son courage dans la guerre que se firent en Normandie Philippes Auguste & Richard roi d'Angleterre à leur retour de la Terre sainte. Ces qualités de son esprit & de son corps, qui lui attiroient l'estime & l'affection de tout le monde jointes aux avantages de sa haute fortune & aux succès de tout ce qui lui arrivoit, ne faisoient que multiplier les liens qui l'attachoient dans le monde.*

L'an 1194. 1195. 1196.

II. *Mais lorsqu'il paroissoit le plus aveuglément occupé du soin de satisfaire toutes ses passions & de jouir des douceurs pernicieuses de la vie, Dieu qui l'avoit mis au nombre de ses élûs, jetta dans son cœur des semences d'une vie nouvelle qui le dégouterent insensiblement du siecle. Il se servit pour l'en désabuser & pour l'attirer à lui d'un chanoine régulier de l'abbaye de saint Jean des Vignes de Soissons, qui vivoit au prieuré de Montmirel. Jean persuadé de plus en plus de la vanité des choses du monde & par les discours de ce vertueux homme, & par les sentimens intérieurs que Dieu lui inspiroit immédiatement, quitta la cour & se retira dans sa terre de Montmirail. Il commença par remédier aux desordres de sa conscience, changea son genre de vie, pleura ses péchés avec des larmes qui produisirent de dignes fruits de pénitence.*

L'an 1200.

nitence. Il ne lui suffit pas de se retrancher les plaisirs & les divertissement qui sembloient être permis ; de jeûner, de veiller & de prier beaucoup ; de combattre ses desirs & ses passions, & de travailler sans cesse à déraciner le vice de son cœur & à détruire ses anciennes habitudes. Il se crut obligé encore à réparer le mal que son mauvais exemple & sa négligence avoient pû causer dans toutes les terres de sa dépendance. Il fit ensorte que la justice y fût rendue avec exactitude, & que Dieu y fût servi avec fidélité. Sa vigilance pour ce point ne fut gueres inférieure à la sollicitude pastorale d'un évêque : & il n'y avoit point de diocêse qui fût d'une étendue pareille à celle du pays qui le reconnoissoit pour seigneur. Car outre ce qu'il possédoit en Brie, en Champagne & en Picardie, la seule terre d'Oisy sur les confins du Cambresis & de l'Artois, le rendoit seigneur de trente-sept bourgs ou villages des Pays-Bas. Il y etablit par-tout une belle discipline & une police ecclésiastique pour maintenir le service de Dieu, & chassa les Juifs de tous les lieux de son obéissance, quoique le roi les eût rappellés dans le royaume.

III. *De toutes les œuvres de charité auxquelles il se fit un devoir de consacrer ses soins & ses biens, il n'y en eut pas qu'il exerçât avec plus d'ardeur que le service des pauvres & des malades. Ce fut dans la vûe de satisfaire ce genre de piété, qu'il bâtit & fonda un grand hôpital dans sa ville de Montmirail. Ce qu'il fit pour y mettre l'abondance de toutes sortes de commodités, & pour y perpétuer les richesses fut peu de chose, tout considérable que cela fût, auprés des actions de vertu que son humilité & sa charité lui firent pratiquer dans cette maison de Dieu. Il y servoit les malades sans se distinguer du dernier des valets, il y pansoit de ses mains les ulceres les plus horribles, nettoyoit toutes leurs ordures, se forçoit pour vaincre les répugnances de la nature & pour punir le plaisir qu'il avoit pris autrefois dans l'odeur des parfums & dans les repas délicieux. Il avoit une tendresse particuliere pour les lépreux, qui étoient alors en grand nombre dans la France & dans le reste de l'Europe, & n'en étoient pas moins en horreur au reste du genre humain ; il leur faisoit de grandes aumônes, & les embrassoit comme ses freres & comme des images vivantes du Sauveur crucifié qui s'étoit chargé de ses péchés. Il se servoit à sa table & dans sa chambre des meubles mêmes de l'hôpital, avec qui il vouloit que tout lui fût commun dans l'usage des choses de la vie. Il réduisit tout le reste de sa maison à une simplicité pareille, & ne retint rien de tout ce qui l'avoit fait paroître grand seigneur, que la faculté de faire de grandes aumônes par tout. Les pauvres & les malades n'étoient pas les uniques objets de sa charité, il fit encore de grandes donatious aux maisons religieuses, principalement aux abbayes de saint Jean des Vignes, d'Essome, de Val-Secret, de Longpont & du Charme dans le diocêse de Soissons, de Cantimpré dans celui de Cambray, de Jouy dans celui de Sens, & au monastere de Cerfroy chef-lieu de l'ordre des Maturins sur les confins du Soissonnois & de la Brie.*

IV. *Mais il ne crut pas pouvoir arriver à la perfection de l'état des vrais disciples de Jesus-Christ où il aspiroit, s'il n'embrassoit lui-même une pauvreté parfaite, dans laquelle après s'être dépouillé de tout, il pût demeurer toujours humilié & comme anéanti aux yeux des hommes. Ce fut dans cette vûe qu'il résolut de se retirer dans un monastere, & ce fut aussi l'avis de quelques saints hermites du pays de Liege & de dix docteurs de Paris, qui jugerent qu'il lui falloit du secours & un asyle contre les tentations du siecle qu'il avoit à combattre. Il choisit l'ordre de Citeaux le plus réfor-*

mé en ce tems-là & le plus florissant pour la discipline monastique, & se renferma dans l'abbaye de Long-pont, filiation de la maison de Clairvaux dans le pays de Valois près de la forêt de Villers-Cotte-Rez, à trois lieues de Soissons. Il y prit l'habit de religion le jour de l'Ascension de l'an 1210, & sa qualité de grand seigneur non plus que celle de bienfaiteur particulier de la maison, ne l'empêcha point d'y paroître le plus humble, le plus pauvre & le plus austere des religieux du lieu. Fort éloigné de souffrir qu'on lui rendît aucun honneur, ni qu'on eût pour lui aucun des égards qu'eût pû suggérer le souvenir du passé, il se faisoit charger comme le valet commun des domestiques de la maison de tout ce qu'il y avoit de plus pénible, dont ils cherchoient à se décharger. Il recherchoit les humiliations & l'opprobre avec plus d'ardeur que les esprits vains & ambitieux n'en font paroître pour s'élever aux honneurs & s'attirer les louanges des hommes. Il ne rougissoit point de paroître devant tout le monde avec son habit de religion. Il se vit avec joie sifflé & mocqué aux portes de Cambray, où on l'avoit honoré auparavant comme Châtelain de la ville, & comme Sire d'Oisy & de Crevecœur. Il souffrit sans murmurer que le concierge de Montmirail lui fermât la porte même de son château qui appartenoit pour lors à son fils. Sa femme même refusa aussi de lui donner une fois le couvert, sans qu'il y trouvât à redire. A Gandelu l'une des terres qui lui avoient appartenu; on le vit la hotte sur le dos allant de porte en porte demander les dixmes de son monastere, ce qui lui attira beaucoup d'insultes de la part de ceux qui n'étoient point d'ailleurs en humeur de donner. Il regardoit tout ce qui pouvoit lui procurer de la mortification & du mépris de la part des hommes, comme des occasions singulieres de faveur, qu'il devoit ménager à n'en rien laisser perdre. L'habit le plus vil, la cellule la plus incommode, l'aliment le plus grossier étoit toujours le meilleur pour lui. Il corrompoit le goût & la saveur de tout ce qu'il mangeoit. Les autres rigueurs qu'il exerçoit sur lui-même, répondoient à ces macérations, de telle sorte que son esprit ne trouva plus à quoi s'attacher ni de quoi s'occuper & se soutenir qu'en Dieu; & que son corps si robuste autrefois se trouva abbatu, & pour ainsi dire, immolé dans le sacrifice de sa pénitence.

L'an 1210.

V.

Il mourut le xxix de septembre de l'an 1217, âgé d'environ 52 ans, dont il en avoit passé dix-sept au service de Dieu depuis sa conversion. Son corps fut enterré dans le cémetiere de Long-pont, où l'on dit que Dieu fit paroître divers signes de sa sainteté & de sa béatitude. C'est ce qui porta depuis l'abbé & les religieux à le transférer d'abord du cémetiere dans le cloître, & delà dans le chœur de l'église près du grand autel. Mais on l'a transporté ensuite dans la sacristie, où il est révéré avec d'autres reliques, quoique son monument se voye toujours dans le chœur, où il est doublement représenté dans ses armes & dans son habit de religieux. Nous ne voyons pas qu'on ait fait encore d'autre démarches pour sa canonisation; mais on n'empêche pas le peuple de l'honorer comme Saint, & de reclamer hautement son intercession auprès de Dieu. Il a reçu même un culte religieux dans l'ordre de Citeaux, comme on le voit par les missels & autres livres de la liturgie à son usage. Simon le Gras qui fut évêque de Soissons sous Louis VIII, fit un procès verbal de tous les titres & autres preuves que l'on avoit de la sainteté du B. Jean de Montmirel, & de l'opinion constante qui s'en est conservée parmi le monde. Le menologe de Citaux, le martyrologe des Benedictins & celui de France, marquent sa fête au xxix de

L'an 1217. Ceux qui disent 1200 ont été trompés par Henriquez, & ont pris la date de sa conversion pour celle de sa mort.

Math. p. 404. 460. 378. &c.

septembre; les deux premiers sous le titre de BIENHEUREUX; *le dernier avec la qualité de* JEAN L'HUMBLE, *mais d'une maniere fort négligée, qui fait voir que son auteur n'a point sçu l'histoire du bienheureux Jean de Montmirel.*

XXX JOUR DE SEPTEMBRE.

IV. & V. Siecles.

SAINT JEROME PRESTRE, Docteur de l'Eglise.

§. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. L'an 332.

SAINT JEROME étoit de Stridon ville d'Illyrie sur les confins de la Dalmatie & de la Pannonie qui fut ruinée de son tems par les Gots, mais qui n'a point laissé de demeurer célebre dans toute la postérité pour avoir produit un si grand homme. On prétend que ses restes subsistent encore aujourd'hui sous le nom de Sdrigna; & les Geographes modernes nous la représentent sous son nom Strido & de Stridonium sur la riviere de Muer entre la Styrie & la Hongrie. Il vint au monde l'an 332 suivant l'opinion de ceux qui lui donnent 88 ans de vie sur l'autorité d'un très-ancien auteur, dont le sentiment paroit le plus vrai-semblable ou du moins le plus modéré entre ceux qui prolongent sa vie jusqu'au terme de 91 ou de 98 ans, ou qui la bornent à 78 ou 72. Son pere Eusebe qui étoit chrétien avoit du bien considérablement, & prit soin de l'instruire de bonne heure dans les élémens des sciences & de la religion. Après lui avoir fait prendre les premieres teintures des langues dans son pays, il l'envoya à Rome où il eut pour maître le fameux grammairien Donat sous lequel il fit de grands progrès dans l'étude des belles lettres. L'école d'un payen tel qu'étoit Donat ne pouvoit pas être excellente pour la vertu. Il n'exigeoit de ses écoliers que ce qu'ils pouvoient contribuer pour leur former l'esprit, & l'on peut croire qu'il n'avoit pas mis l'inspection des mœurs au nombre des devoirs de sa profession. Ainsi l'on est moins surpris d'apprendre que Jerôme encore catéchumene, abondonné selon les apparences à sa propre conduite dans un âge encore foible, vécut pendant ce tems dans la licence ordinaire aux écoliers, & se laissa entraîner par la force du mauvais exemple, & par l'irruption de son tempérament dans quelques desordres de jeunesse. Cependant il passa sous d'autres maîtres avec lesquels il apprit les arts & les sciences humaines au delà même de la connoissance que plusieurs d'entre eux en pouvoient avoir. L'application qu'il apporta à la rhetorique le rendit habile dans l'éloquence. Quelques-uns prétendent qu'il l'étudia sous le célebre Victorin, celui qui se fit chrétien sur la fin de ses jours, & dont saint Augustin nous a rapporté la conversion. La chose n'est pas incroyable quoiqu'il n'en ait rien dit, puisque Victorin ne quitta la profession que sous Julien l'Apostat. Il s'exerça pendant quelque tems à composer des déclamations qu'il récitoit en public, & il acquit de la réputation. Ayant appris parfaitement le Grec & le Latin, il n'y eut point d'auteurs en ces langues qu'il ne se mit en état de lire & d'entendre de lui-même; & il devint l'un des plus sçavans hommes de son siecle.

à 6. lieues de Pettavv (nordest)
Gerard. 4. Anal. Mibl. p. 193.
Chron. Prosp. an. 420.
Pagi an. 370. n. 98.
Du Pin, t. 3, p. 445.
Fleur. l. 17. n. 3.

L'an 45.

Baron an. 372.
Hier. vit. per Mar. Vict. & per Erasm.

Gennad. vit. Hier. Anal. t. 4. p. 185.
Aug. 8. conf. c. 2.

II. L'amour violent qu'il avoit pour l'étude joint aux sentimens de reli-

gion qu'on lui avoit inspirés dans l'enfance ne contribua pas peu à le faire sortir des habitudes vicieuses que la societé de ses compagnons lui avoit fait contracter. Dieu lui fit la grace de se corriger ; il reçut le batême en un âge déja meur ; fit profession dès ce moment d'une continence perpétuelle qu'il garda inviolablement ; & commença vne vie pénitente qui ne finit qu'à sa mort. Il la fit consister dans le retranchement de tout ce qui lui avoit été une occasion de chute, dans une grande abstinence, dans le travail assidu & dans les exercices de la piété. Son travail n'étoit autre que celui de l'étude ; il ne se contentoit pas de lire & de remarquer, il s'occupoit encore à transcrire des livres dont il se fit une bibliotheque à son usage. Tous les dimanches il alloit avec ses compagnons visiter les reliques des Saints dans les catacombes ou les caves des cémetiéres d'autour de la ville. Pour se perfectionner davantage, il entreprit de voyager ; il alla dans les Gaules où il vit beacoup de sçavans hommes, de la conversation desquels il sçut profiter. Il s'arrêta particuliérement à Treves toujours curieux d'amasser des livres, jusqu'à s'assujettir à copier les nouveaux * comme les anciens. Il avoit en sa compagnie Banose son compatriote, nourri du même lait, élevé avec lui, & qui l'ayant suivi à Rome ne l'avoit point quitté depuis. A son retour des Gaules il alla à Aquilée en Istrie, où il demeura quelque tems auprès de l'évêque Valerien, prélat consideré pour la sainteté de sa vie & la pureté de sa foi, qui rendoit le clergé de son église fort illustre en y attirant autant qu'il lui étoit possible les hommes sçavans & vertueux qu'il pouvoit connoître. Tant de gens de mérite furent autant d'amis que saint Jerôme fit durant son séjour en cette ville. Ce fut-là qu'il connut le prêtre Chromace qui fut évêque après Valerien, les diacres Jovin & Eusebe, le sous-diacre Niceas, le moine Chrysogone, Heliodore qui fut depuis évêque d'Altino, & le fameux Rufin instruit par Chromace & ses deux freres, batisé peu de tems après que notre Saint fut arrivé à Aquilée*, puis élevé à la prêtrise vers l'an 360, & d'ami intime devenu dans la suite son plus grand adversaire.

Hier. in cap. 40. Ezech. Hier. ep. 57. 58. ad Damas.

* Entr'autres le traité des Synodes par S. Hilaire.

Hier. ep. ad Ruf.

Ruf. invect.

III. Avant que de quitter la ville d'Aquilée il délibéra long-tems d'un lieu où il pût faire une retraite stable & vacquer paisiblement à l'étude. La vue de ses proches l'empêcha de songer à son pays où il craignoit d'être importuné par des gens qui ne s'occupoient que de la recherche des richesses & des plaisirs de la vie ; ou d'être scandalisé par la conduite de l'évêque Lupicin qui perdoit son troupeau au lieu de le garder. Il ne crut pas aussi devoir choisir la ville de Rome où il étoit trop connu, & où il prévoyoit que la multitude seroit un obstacle à la vie solitaire qu'il vouloit mener. Il prit donc le parti de se retirer en des pays éloignés, & entreprit le voyage d'Orient résolu de s'y faire un établissement. Il quitta tout, & partit avec le prêtre Evagre, Innocent, Heliodore & un valet pour tous nommé Hylas, sans avoir voulu se charger d'autre chose que de ses livres. Il parcourut la Thrace ; le Pont, la Bithinie, la Galatie, la Cappadoce & la Cilicie, où il voulut demeurer quelques jours à Tarse lieu de la naissance de saint Paul, pour apprendre les idiotismes de la langue maternelle de cet Apôtre espérant en tirer des lumieres pour entendre plus facilement ses épitres. Etant à Antioche en Syrie il fréquenta le célé-

Hier. ep. 43. 17. 18.

Hier. ep. 41. ad Ruf. 43. ad Chrom.

bre Apollinaire dont l'héréſie n'étoit pas encore publiquement reconnue. Il alla ſouvent recevoir ſes inſtructions, & écouta ſes explications ſur l'Ecriture ſainte ſans entrer en diſpute ſur ſes opinions particulieres. Il ſe retira enſuite dans un deſert de la province de Chalcide ſur les confins de la Syrie & de l'Arabie, qui n'étoit habitée preſque que par des Sarrazins. Il eut pour compagnons de cette retraite Innocent, Heliodore & Hylas venus avec lui d'Occident. Le prêtre Evagre demeuré à Antioche où il recevoit ſes revenus qui étoient conſidérables lui fourniſſoit toutes les choſes néceſſaires. Il lui entretenoit des écrivains ou copiſtes pour le ſervir dans ſes études qu'il continuoit avec une ardeur & une aſſiduité toujours égale; & il lui faiſoit tenir d'Antioche les lettres qui lui étoient adreſſées de divers endroits, & qui le mettoient déja en commerce malgré qu'il en eût avec beaucoup de ſçavans & de gens de piété répandus en Occident & dans les provinces de l'Aſie par où il avoit paſſé. Jerôme trouva tant de douceurs dans cette retraite, qu'elles commençoient à lui devenir ſuſpectes lorſqu'il plut à Dieu de les modérer par de grandes amertumes. Il perdit ſes deux principaux compagnons par la mort d'Innocent qui fut bientôt ſuivie de celles d'Hylas, & par l'abſence d'Heliodore qui s'en retourna en Italie. A ces ſujets de chagrin ſuccéderent d'autres afflictions qui le mirent à de rudes épreuves. Il fut attaqué de diverſes maladies; & ce qui lui fut beaucoup plus fâcheux à ſupporter, c'eſt que dans les intervalles de ſanté que lui laiſſoient ſes maux il étoit cruellement tourmenté par de violentes tentations d'impureté, par le ſouvenir des délices de Rome, & par le déſir des commodités de la vie auxquelles il avoit renoncé pour le royaume des cieux.

Ep. 65. ad Pamm.

L'an 362.

Ep. 42. ad Ruf.

Hier. ep. 22. ad Euſtoch.

IV.

Il étoit bien plus appliqué à chercher des remedes à ces maux de ſon eſprit, qu'à ceux de ſon corps, & il auroit ſouhaité de ſe voir condamné à ſouffrir ceux-ci toute ſa vie pour ſe garantir de ceux-là. Voyant que ſes jeûnes & les autres auſtérités corporelles ne l'en délivroient pas, il entreprit une étude nouvelle, mais plus pénible que les autres, afin de réduire ſon imagination qu'il ne lui étoit pas auſſi facile de dompter que ſon corps & ſon eſprit. Cette étude fut celle de l'Ebreu dans laquelle il prit pour maître un Juif converti. Mais après la lecture de Ciceron & des meilleurs auteurs Latins, il lui paroiſſoit bien dur de ſe remettre à des alphabets, & de s'exercer à de rudes aſpirations & à des prononciations difficiles. Rébuté d'un travail ſi déſagréable, il le quitta ſouvent, & il cherchoit à ſe délaſſer dans les belles lettres, que toutes les rigueurs de ſa pénitence ni les méditations continuelles ſur l'Ecriture ſainte qui faiſoit ſa principale étude, ne pouvoient lui faire oublier. Dans ces retours & ces ſucceſſions de maux, de tentations, & de travaux, il fut ſaiſi d'une groſſe fiévre au milieu d'un carême & réduit à l'extrémité juſqu'à faire délibérer des moyens de ſa ſépulture. Il eut une eſpece d'agonie ſuivie d'un aſſoupiſſement durant lequel il lui ſembla qu'on le traînoit au tribunal de Jeſus-Chriſt pour être interrogé comme un criminel. Son juge lui demanda ce qu'il étoit. Il répondit qu'il étoit Chrétien. » Vous mentez, » lui dit le juge, vous n'êtes pas un » Chrétien, mais un Cicéronien: » car où eſt votre tréſor, là eſt votre cœur. Auſſi-tôt il ordonna que Jerôme fut fouetté, ce qui fut exécuté

Hier. ep. 4. ad Ruſtic.

Hier. ep. 22. ad Euſtoch.

Analect. t. 2. p. 184.

jusqu'à ce que quelques-uns des assistans vinrent se prosterner devant le juge, & le prier de pardonner à la jeunesse de Jerôme, qui ne fut lâché qu'après avoir promis de ne plus voir de livre profane du reste de ses jours. C'est une histoire que saint Jerôme faisoit environ vingt-ans après à l'illustre vierge Eustoquie pour l'exciter à la lecture de l'Ecriture sainte, & lui ôter le goût des livres profanes. Il lui protesta que ce n'étoit pas un songe, que rien n'avoit été plus réel; qu'il avoit porté long-tems les marques des coups de fouet sur les épaules & le dos, & il en prit à témoin le tribunal même de Jesus-Christ, où il avoit comparu. Une protestation si solennelle n'empêcha point que Rufin son adversaire ne lui reprochât depuis d'avoir donné dans l'illusion, ou d'avoir été infidelle à sa promesse n'ayant pû se desaccoutumer de son Ciceron, de son Plaute & de ses autres auteurs favoris.

Ruf. invect. adv. Hier.

V. Il demeura quatre ans dans ce desert de Chalcide, tâchant de vaincre les tentations de la chair par le redoublement de ses jeûnes & de ses autres austérités, par la priére & les larmes; ou d'y faire diversion par son application continuelle à l'étude des livres saints. Mais ce qu'il eut encore de bien rude à souffrir dans son desert fut la persécution des autres moines au sujet de la doctrine & du schisme qui commençoit à diviser l'église d'Antioche entre les Catholiques attachés à la mémoire de saint Eustache, que gouvernoit Paulin, ordonné par Lucifer de Cagliari pour être l'évêque de leur parti;& les Catholiques suivant l'évêque Melèce,que les autres refusoient de reconnoître, parce que les Ariens avoient eu part à son ordination. Comme saint Jerôme étoit étranger & venu d'Occident, il étoit suspect aux Catholiques orientaux du parti de Melèce, qui le pressoient de se déclarer en sa faveur. Il avoit plus d'inclination pour le parti de Paulin, qui étoit Italien, & reconnu à Rome & en Occident pour évêque d'Antioche. Il eut beau protester qu'il ne prenoit point de parti, on ne le croyoit pas indifférent, lorsqu'on le voyoit si étroitement lié avec Evagre qui étoit de la société de Paulin. Peu de tems après les Apollinaristes formerent un tiers parti dans Antioche, se donnerent dans la suite un évêque nommé Vital, & ne manquerent pas aussi de tourmenter saint Jerôme pour le faire déclarer en leur faveur, sachant les habitudes qu'il avoit contractées dans l'école d'Appollinaire avant que de se retirer dans son desert. D'autres hérétiques mêlés parmi des Catholiques inquiets & turbulens vinrent des extrémités de la Syrie & de la Cilicie même troubler sa solitude pour l'obliger de se déclarer sur les trois *hypostases* en Dieu. Tout ce qu'il put faire pour se délivrer d'eux fut de prendre de bonnes précautions contre l'équivoque de ce terme, & de dire qu'il n'admettoit qu'une hypostase si l'on entendoit la nature & l'essence divine par ce mot; & qu'il en admettoit trois, si on lui faisoit signifier les personnes de la sainte Trinité. A l'égard des trois parties de l'église d'Antioche, dont il n'y en avoit proprement que deux de catholiques, quoique les Appollinaristes se vantassent aussi d'être orthodoxes & d'avoir la communion de Rome, il se tint dans une grande réserve après même être sorti du desert de Chalcide pour revenir à Antioche, jusqu'à ce qu'il sçût que l'on avoit mis à Rome Damase sur le siege apostolique, que la mort de Libere avoit laissé vacant. Ils se con-

Que S. Jerôme appelle Campenses.

L'an 366.

367.

noissoient déja ; c'est ce qui porta d'autant plus volontiers S. Jerôme à consulter le nouveau pape sur ces difficultés, résolu de s'attacher d'orénavant à celui que l'Eglise romaine reconnoissoit pour légitime évêque d'Antioche. On ne connoissoit point Melèce à Rome, ou on ne l'y connoissoit que mal. Le pape se déclara quelques années après en faveur de Paulin, qui y étoit fort connu ; ce fut un motif suffisant à saint Jerôme pour se ranger enfin de son parti. Paulin pour l'y attacher avec de nouveaux liens, fit ce qu'il put dès-lors pour l'incorporer à son clergé & le regardoit comme le renfort & l'ornement de sa communion. Mais l'amour que saint Jerôme avoit pour la retraite & pour la liberté détourna ces premieres vûes. Il quitta bientôt la ville d'Antioche sous prétexte de n'y pouvoir souffrir la division entre des freres, ni les calomnies de ceux qui l'accusoient d'errer dans la créance de la Trinité, parce qu'il ne vouloit pas dire trois hypostases. Il alla à Jérusalem, demeura quelque tems dans la campagne d'alentour, passant de solitude en solitude. Mais il s'arrêta particuliérement à Bethléem, dont il goûta si bien la situation, qu'après avoir essayé beaucoup de stations, il revint long-tems après y fixer sa demeure pour le reste de sa vie.

L'an 368. *Hier. ep. 57. 58. ad Damas.*

L'an 378.

Ep. 77. ad Marc. *Ep. 99. ad Ascell.*

Vers l'an 379.

VI. Il retourna depuis à Antioche où Paulin le fit résoudre enfin à recevoir l'imposition des mains pour la prêtrise, à condition qu'il ne seroit attaché à aucune église, qu'il ne quitteroit point le genre de vie monastique, qu'il avoit embrassé pour pleurer les péchés de sa jeunesse, & qu'il ne seroit obligé à aucune des fonctions de son ministere. Ces conditions imposées par son humilité seule, & acceptées par l'évêque, ne lui ôtoient pas la liberté d'exercer ses fonctions, mais elles lui donnoient celle de ne les pas exercer. Saint Jerôme en usa de telle sorte, que l'on prétend qu'il ne dit jamais la messe ; & l'on ne pouvoit attribuer une telle retenue qu'à la crainte religieuse qu'il avoit de ce redoutable sacrifice. Après cette ordination qui arriva dans les dernieres années du régne de l'empereur Valens, saint Jerôme âgé d'environ 45 ans, retourna en Palestine, & vécut encore quelque tems dans la retraite de Bethléem, qu'il quitta l'an 380 pour aller à Constantinople écouter les instructions de saint Gregoire de Nazianze, qu'on avoit appellé pour rétablir la pureté de la foi dans cette église, qui depuis plus de quarante ans, n'avoit point eu d'évêque catholique. La réputation de ce Saint qui entre les docteurs de l'Eglise est l'unique qui ait porté en titre le surnom de *Théologien*, comme l'apôtre saint Jean entre les Evangelistes, étoit alors fort étendue par le monde ; & si peu que saint Jerôme ait pû apprendre de lui, cela lui parut plus que suffisant pour le regarder & l'honorer comme son maître. Il demeura quelque tems dans Constantinople auprès de ce saint Docteur ; & selon qu'il l'a témoigné en bien des rencontres, il étudia sous lui l'Ecriture sainte, & en apprit la maniere de la bien expliquer. Plusieurs ont cru que ce fut durant son séjour en cette ville impériale qu'à la priere de ses amis, & pour éprouver son génie, il composa, mais à la hâte, son petit traité sur la vision des Séraphins dont parle Isaïe. C'est ce que d'autres rapportent avec plus de raison au tems de sa demeure à Rome trois ans après. Mais il paroît que ce fut à Constantinople qu'il mit en latin la chronique d'Eusebe, à laquelle il fit une continuation depuis

Vers l'an 377. *Apol. ad Pamm. adv. Jovinian.*

Epiph. epist. ad Joh. Hierosol. *God. hist. eccl. siecle 4 l. 4. c. 46.*

Vers l'an 378.

379.

380.

Hier. vir. ill. in Greg. Naz.

In Ephes. v. 32.

Isai. c. 6. *Fleur. p. 406. & 477.*

327 jusqu'en 380. Après la retraite de saint Gregoire, que l'amour de la paix & du repos fit renoncer à l'évêché de Constantinople, saint Jerôme retourna en Palestine. Il avoit connu dans le tems qu'il avoit demeuré en cette ville, saint Gregoire de Nysse frere de saint Basile, qui lui avoit fait la lecture de quelques-uns de ses ouvrages chez saint Gregoire de Nazianze dans le tems de la tenue du second concile œcuménique. Il y avoit pû voir aussi saint Pierre de Sebaste en Armenie autre frere de saint Basile, saint Amphiloque d'Icone leur ami, saint Cyrille de Jerusalem, & beaucoup d'autres prélats & savans hommes de l'Orient que cette assemblée y avoit fait venir. Mais il n'eut pas la satisfaction d'y voir Paulin d'Antioche avec lequel il étoit particuliérement uni, parce que saint Melèce l'autre évêque qui étoit tout autrement considéré que lui dans l'Orient représenta l'église d'Antioche, & présida même au concile jusqu'à sa mort qui survint durant la tenue.

L'an 381.

VII. Paulin voyant quelle étoit la disposition des Orientaux à son égard cherchoit à se fortifier de plus en plus dans la communion de ceux de l'Occident. Sachant que le pape Damase avoit convoqué un concile à Rome, il partit avec saint Epiphane évêque de Constance ou Salamine en Chypre pour y assister. Ils voulurent que saint Jerôme les y accompagnât, & ils n'eurent pas beaucoup de peine à l'y résoudre. Ce concile où se trouva, entre plusieurs autres prélats illustres, saint Ambroise évêque de Milan, fut tellement favorable à Paulin, que le pape Damase & tous les évêques d'Occident lui adresserent leurs lettres synodales comme au véritable évêque d'Antioche, & n'écrivirent point à Flavien qu'on avoit mis en la place de saint Melèce. Saint Jerôme qui témoigne n'avoir été attiré à Rome que par la nécessité des affaires de l'Eglise, & qui s'étoit occupé de la visite des lieux saints & des tombeaux des martyrs, & de l'instruction de quelques dames & de quelques vierges illustres de la ville pendant que les évêques tenoient leur concile, laissa retourner saint Epiphane & Paulin en Orient. Il resta dans la ville où le pape Damase l'arrêta auprès de lui dans l'intention de s'en servir pour écrire des lettres & répondre aux consultations des églises & des particuliers. Il ne tarda guéres à faire reconnoître son mérite dans toute son étendue. Son nom y étoit déja fort connu ; & l'on savoit combien il étoit habile dans l'intelligence des saintes Ecritures. Mais lors qu'on vit de plus près la sainteté de ses mœurs, son humilité, son genre de vie austere, les marques de son esprit & de son éloquence, chacun s'empressa de lui témoigner de l'estime & de l'affection ; & tout le monde le jugeoit digne de l'épiscopat. L'un de ses principaux soins dans Rome étoit d'éviter la vue, la rencontre & la fréquentation des femmes, par l'appréhension qu'il avoit de contribuer à rallumer les feux de la tentation. On peut dire que la pudeur qui formoit ses scrupules sur ce point, alla même au-delà de celle des dames de piété que le desir d'apprendre quelque chose de lui fit passer sur ces égards. Sainte Paule entre les autres, & la plus illustre de toutes, voulut l'avoir dans sa maison où elle avoit déja logé saint Epiphane durant son sejour de Rome. Elle voulut étudier sous lui l'Ecriture sainte & l'Ebreu même pour en avoir une plus parfaite intelligence, & elle mit

Sozom. hist. 7. c. 11.

L'an 382.

Hier. ep. 27. epit. Paul. Ep. 11. ad Agern. h. c. 3. Ep. 99. ad Asell.

L'an 383.

Ep. 27.

mit ses filles à la même école. Elle en avoit quatre, outre un fils encore en bas âge. L'aînée s'appelloit Blesille & ne fut mariée que sept mois en toute sa vie. Saint Jerôme lui expliqua le livre de l'Ecclésiaste de Salomon pour l'exciter au mépris du monde. Elle le pria de lui en laisser un petit commentaire, afin qu'elle pût l'entendre sans lui; mais comme il se preparoit à cet ouvrage, elle fut attaquée d'une fiévre qui l'emporta en peu de jours. Elle parloit grec comme latin, avoit appris l'Ebreu en très-peu de tems, & avoit toujours l'Ecriture sainte entre les mains. C'est le témoignage que saint Jerôme en rendit dans la lettre qu'il en écrivit à sa mere Ste Paule & à sa sœur sainte Eustoquie pour les consoler de la mort d'une personne si chere. Sa seconde fille Pauline épousa Pammaque homme illustre, de famille consulaire, ancien ami de saint Jerôme qui avoit étudié avec lui & qui lui adressa depuis plusieurs ouvrages. Pauline étant morte sans enfans, Pammaque consacra sa liberté à Dieu avec ses biens, comme nous l'avons remarqué ailleurs. La troisieme & la plus illustre des filles de sainte Paule fut sainte Eustoquie qui demeura vierge, qui étudia sous saint Jerôme à Rome & ensuite à Bethléem, & qui entretint toute sa vie d'étroites habitudes avec lui pour la piété & les lettres. Entre les autres dames Romaines qui consultoient S. Jerôme sur l'Ecriture & qui prenoient ses conseils sur leur conduite, l'on connoît principalement sainte Marcelle veuve de grand nom, sainte Aselle vierge consacrée à Dieu, Albine mere de sainte Marcelle, sainte Lée veuve, sainte Fabiole, Marcelline, Felicité, & d'autres pour l'instruction desquelles il travailla de la plume ou de vive voix, & à qui par ce moyen la postérité de l'Eglise est redevable de beaucoup de belles lettres & d'autres traités qu'il leur a adressés.

Ep. 22. ad. Eustoch.
Ep. 25. ad Paul.
L'an 384.
Ep. 116. ad Paul. & Eust.
Ep. 52. & 50. ad Pamm.
au XXX août.

VII. Il n'étoit pas moins occupé de ce que lui prescrivoit le pape Damase de son côté, soit pour l'utilité publique de l'Eglise, soit pour sa propre satisfaction. Ce pape l'avoit déja consulté autrefois sur diverses questions lorsqu'il étoit retiré en Syrie & en Palestine, & l'avoit excité à corriger la version latine du Nouveau Testament. L'ayant sous sa main, il lui fit continuer ses travaux sur l'Ecriture; & c'est à ce tems que l'on doit attribuer ses traités sur la vision des Seraphins d'Isaïe, & sur la parabole de l'Enfant prodigue, qu'il dicta l'un & l'autre ayant mal aux yeux. Ils furent suivis de près de la correction du pseautier selon les Septante. Ce fut aussi vers le même-tems qu'il écrivit contre le livre qu'Helvide disciple d'Auxence avoit fait pour prouver par l'Ecriture que la sainte Vierge après la naissance de Jesus-Christ avoit eu d'autres enfans, & que la virginité n'avoit aucun avantage sur le mariage.

Ap. Hier. ep. 124. 125. 144 145.
Ep. 142. 143. 146.
Ep. 50. ad Pamm. c. 7.

Ces ouvrages qui étoient des preuves d'une rare doctrine, & que l'on joignoit à l'idée que son genre de vie donnoit de sa vertu, le mirent en une réputation merveilleuse à Rome & dans les provinces de l'empire les plus éloignées. On ne parloit de lui qu'avec admiration. Son crédit augmentoit tous les jours avec le nombre de ses amis sous l'autorité & la bienveillance du pape Damase qui le couvroit de sa protection, & qui favorisoit tout ce que son zele lui faisoit faire. Mais avec cette haute réputation l'on vit croître peu à peu une jalousie que son mérite fit naître dans l'esprit de beaucoup d'ecclésiast-

Genn. vir. ill. c. 32.

tiques du clergé de Rome ; il s'attira leur haine même par sa naïveté & sa vigueur à découvrir & à reprendre leurs vices. C'est ce qui parut incontinent après la mort du pape Damase son patron, arrivée l'onzieme de décembre de l'an 384. Dans un petit traité que saint Jerôme avoit fait quelques mois auparavant pour sainte Eustoquie fille de sainte Paule touchant la maniere de garder la virginité, il avoit censuré la conduite de certains ecclésiastiques qui aimoient les commodités, les douceurs de la vie, la propreté des habits & des meubles, la compagnie des dames, & qui donnoient d'ailleurs un air dévot & fort composé à leur hypocrisie. Plusieurs se trouverent choqués de cette liberté, & prirent pour eux ce qu'il n'avoit dit qu'en général. On l'attaqua par toutes sortes de médisances ; on trouvoit à rédire à sa démarche, on railloit sa mine, on reprenoit sa maniere de rire, on rendoit sa simplicité suspecte. La calomnie y entra, & alla jusqu'à noircir sa réputation à l'occasion des dames & des vierges à qui il expliquoit l'Ecriture sainte, quoiqu'il n'en vît aucune qui ne fût d'une pieté exemplaire & d'une rigoureuse pénitence. C'étoit aussi à son sujet qu'on avoit trouvé le moyen de faire murmurer le Peuple Romain contre des moines venus d'Orient, que l'on faisoit regarder comme des Grecs & des imposteurs, qui séduisoient les filles de qualité, & les faisoient périr par une vie triste & austere.

Ep. 22. ad Eustoch.

Ep. 8. 199. 200.

Ep. 23. 25.

IX. Saint Jerôme armé de son stile, & plus surement encore de son innocence accompagnée de tous les avantages d'une conduite irréprochable auroit pû se défendre aisément s'il avoit eu un peu plus d'amour pour le sejour de la ville. Mais comme il ne soupiroit qu'après la retraite, & que d'ailleurs il remarquoit dans le nouveau pape Sirice à son égard une indifférence qui ne tenoit rien de la bienveillance que son prédécesseur avoit eue pour lui, il résolut de céder à l'envie, & il quitta Rome avec tout ce qu'il y avoit d'amis pour retourner en Palestine. Il alla s'embarquer à Porto au mois d'août de l'an 385 avec son frere Paulinien, plus jeune que lui de plus de trente ans, qui l'étoit venu joindre à Rome sans qu'il l'eût encore vû, n'étant né que vers le tems auquel il s'étoit retiré en Orient. Il ne restoit alors de leur famille que leur sœur qui avoit fait vœu de virginité, & une tante maternelle nommée Castorine à qui saint Jerôme écrivoit quelque fois. Il eut pour compagnons de son embarquement quelques moines, parmi lesquels étoit le prêtre Vincent qui s'abstenoit comme lui de faire aucune fonction du ministére sacerdotal, selon que l'a témoigné depuis saint Epiphane dans une lettre à Jean évêque de Jerusalem. Etant prêt à monter dans le vaisseau, jusqu'où beaucoup de personnes de piété l'étoient venu conduire, il écrivit à sainte Aselle pour lui rendre compte de son départ, appellant ses calomniateurs au tribunal de Jesus-Christ, & se recommandant aux saintes dames qu'il laissoit à Rome. Il aborda premierement en l'isle de Chypre, où il fut reçu par saint Epiphane à Salamine ; puis en Syrie où il vit Paulin d'Antioche qui l'avoit ordonné, & qui le conduisit jusqu'aux frontieres de Palestine. Il arriva dans le fort de l'hiver à Jerusalem, & en partit au printems suivant pour aller en Egypte. Etant à Alexandrie il vit non seulement l'évêque Theophile qui lui fit amitié, mais sur tout le fameux aveugle Didyme, auprès du-

L'an 385.

2. Apol. in Ruf. c. 7.

Ep. 35.

Ep. 99.

Fl. l. 16. c. 36.

3. Apol. in Ruf. supr.

L'an 386.

Hier. ep. 65. & 51. quel il souhaitoit depuis long-tems de s'instruire de ce qui manquoit à la connoissance qu'il pouvoit avoir des saintes Ecritures & de la Theologie. Il se mit au nombre de ses disciples avec ses cheveux gris malgré toute la réputation qu'il avoit d'être déja des plus savans docteurs de l'Eglise. Il demeura un mois entier avec un maître si clairvoyant, & eut le tems de lui proposer ses difficultés sur toutes les Ecritures. Il visita ensuite les monasteres d'Egypte; d'où les troubles que causoient les contestations de l'Origenisme le firent retourner promptement en Palestine; puis il se renferma dans Bethléem pour n'en plus sortir. (L'an 387. *Ep. 27.*) Sainte Paule accompagnée de sa fille sainte Eustoquie s'y rendit peu de tems avant lui, ayant suivi presque la même route dans ses visites & ses pelerinages depuis sa sortie de Rome. (L'an 389.) Elle y bâtit deux grands monasteres, l'un pour des hommes où saint Jerôme se retira, l'autre distribué en trois communautés pour les personnes de son sexe.

X. Notre Saint eut la direction spirituelle de l'une & l'autre maison; & quoiqu'il semble qu'il ne voulut se charger que de ce qui regardoit les instructions avec ses études ordinaires de l'Ecriture sainte, il ne laissa pas de s'adonner beaucoup à exercer l'hospitalité. (*Ep. 26. ad Pamm.*) Ce fut ce qui le porta quelque tems après à envoyer son frere Paulinien avec un ami vendre tout ce qui lui restoit des héritages qui lui avoient été laissés par ses parens. Il en employa le prix à augmenter le nombre des cellules de son monastere pour pouvoir y recevoir plus de pelerins, principalement des religieux qui venoient tous les jours des extrémités de la chrétienté visiter les lieux saints. (L'an 390. 391. *Ep. 65. c. 1.*) Il menageoit de telle sorte ces occupations de charité qu'elles ne faisoient aucune diversion à l'étude à laquelle il se croyoit principalement appellé de Dieu. On n'auroit pas cru qu'à l'âge de près de soixante ans après avoir épuisé, pour le dire ainsi, le grand Didyme, après s'être épuisé lui-même par tant de veilles & de travaux, il eût encore quelque chose à apprendre de l'Ecriture. Mais sa modestie & le desir de répondre parfaitement à sa vocation, lui en faisoient juger autrement. Il se remit tout de nouveau à l'Ebreu, & prit encore pour maître un Juif, qui moyennant un certain salaire, le venoit instruire; ce qu'il ne faisoit que de nuit par la crainte qu'il avoit des autres Juifs. (Bar Hanina.)

Ce fut alors que saint Jerôme entreprit d'expliquer aussi les épîtres de saint Paul à Philemon aux Galates & aux Ephesiens. (*Praef. ad Gal. Ephes.*) Il avoit déja enrichi l'Eglise de beaucoup d'ouvrages sur l'ancien & le nouveau Testament & sur divers autres sujets, dont il voulut bien donner lui-même le dénombrement à la fin du catalogue des Ecrivains ecclésiastiques qu'il composa l'an 392, à la priere de Dexter préfet du prétoire. (L'an 392.) Les derniers dont il y parle sont les deux livres contre l'hérétique Jovinien & son apologie à Pammaque; & il ajoute qu'il avoit encore sous sa main d'autres ouvrages sur les Prophêtes auxquels il travailloit actuellement. Jovinien ennemi de la virginité faisoit valoir à l'excès les avantages du mariage, & débitoit des erreurs qui avoient été condamnées au concile de Milan en 390 par saint Ambroise & les autres évêques du vicariat d'Italie, & à Rome par le pape Sirice. Cette condamnation n'empêchoit pas ses sectateurs de se multiplier, & de répandre ses écrits. Les fideles de Rome les envoyerent à saint Jerôme afin qu'il y

Hier. ep. 52. & l. 1. adv. Iov. c. 4. 22.

répondît. C'eſt ce qu'il fit en deux livres, où ſuivant la véhémence de ſon génie, il parut avoir trop ravalé l'état du mariage pour relever celui de la virginité. Pluſieurs d'entre les catholiques en furent choqués ; le pape même parut en avoir méchante opinion. Le murmure en fut ſi grand, que ſon ami Pammaque après lui en avoir donné avis, tâcha de retirer tous les exemplaires de cet ouvrage contre Jovinien. Saint Jerôme l'en remercia ; mais il l'avertit qu'il prenoit une peine inutile ; qu'il n'étoit plus poſſible de ſupprimer l'ouvrage ; qu'il s'en étoit répandu pluſieurs exemplaires en Orient, & qu'on y en avoit rapporté de Rome même. Car dès qu'il avoit écrit quelque choſe, ſes amis ou ſes envieux ne manquoient pas de le publier ; & un ouvrage n'étoit pas plutôt ſorti de ſes mains, qu'il ſe multiplioit en une infinité de copies. Il manda à Pammaque qu'il n'y trouvoit plus d'autre remede qu'une apologie qu'il lui envoyoit pour ſervir de défenſe ou d'éclairciſſement. Il s'en acquitta fort bien, mais avec ſon ſtile ordinaire, où parmi les fleurs de l'éloquence qui lui étoit particuliere, il mêla des pointes aſſez piquantes contre ceux à qui l'envie ou l'ignorance faiſoient condamner tout ce qui ſortoit de ſa plume. » Dieu n'ôte pas au Saints le » caractere naturel de leur eſprit en » réformant leur volonté. Il les laiſ- » ſe parler & écrire conformément » à leur humeur, afin que nous re- » connoiſſions que les vérités qu'ils » enſeignent ſont de lui, & que l'ai- » greur qui s'y mêſle eſt de l'hom- » me. » Ce fut peu de tems après avoir publié cette apologie qu'il fit paroître ſon récueil des hommes illuſtres ou des Ecrivains eccléſiaſtiques dont nous avons parlé. Il prétendoit avoir été le premier qui eût entrepris un travail de ce genre, quoiqu'il avouât que l'hiſtoire d'Euſebe lui eût été d'un grand ſecours. Il en a fait voir l'utilité contre les calomnies de Celſe, de Porphyre, de l'empereur Julien, & des autres ennemis du chriſtianiſme, montrant par combien d'hommes ſçavans la religion chrétienne avoit été enſeignée & ſoutenue. Il commence à ſaint pierre & finit à lui-même. Il n'y a point oublié les auteurs vivans ; & quoi qu'il ſemble avoir voulu s'ôter la liberté d'en dire ſon ſentiment, de peur que de quelque maniere qu'il en parlât on le ſoupçonnât de flâterie, ou qu'on ne s'offensât de la vérité ; on ne voit pas qu'il ait uſé de ce ménagement, ſi ce n'eſt à l'égard de ſaint Ambroiſe, à qui néanmoins il auroit pû donner quelques éloges ſans craindre de ſe faire plus d'affaires que ne lui en firent les louanges qu'il y avoit données à des hérétiques & à d'autres écrivains infiniment au-deſſous de ce grand homme. Ce fut peu de tems après la publication de cet ouvrage qu'il commença à connoître ſaint Auguſtin par l'entremiſe d'Alype de Tagaſte ſon ami qui fit alors un voyage de dévotion à Jeruſalem. Saint Jerôme l'ayant entendu ſur le mérite d'Auguſtin, ne put s'empêcher de joindre l'affection à l'eſtime qu'il en conçut, & ce fut le fondement de l'amitié qui les unit depuis, mais d'une amitié dont les fruits retournerent à l'Egliſe.

Ep. 52.

God. ſecl. 4. l. 4. c. 64.

Hier. vir. ill. c. 124. Herm. vie d'Ambr. l. 2. c. 20. Poſſev. proleg. Appar. ſacr. Jug. des ſçav. t. 2. n. 80.

L'an 393.

XI.

Il avoit perdu alors celle de Rufin prêtre d'Aquilée, qui étoit venu en Paleſtine depuis l'an 373 avec Melanie dame Romaine qui n'étoit pas de moindre conſidération que ſainte Paule, ſoit par ſa naiſſance & ſes richeſſes, ſoit pour la piété dont elle faiſoit profeſſion. Ce qui les diviſa fut

l'Origènifme auquel Rufin s'attacha lorfqu'il fut en Egypte. Leur animofité, fi l'on doit qualifier de ce nom les mouvemens de notre Saint, fut enfuite beaucoup plus vive & plus ardente, que n'avoit jamais été leur amitié. L'une des premieres marques qu'en donna Rufin fut le parti qu'il prit dans le grand différend que faint Jerôme eut alors avec Jean évêque de Jerufalem, dont voici l'origine en peu de mots. Paulinien frere de notre Saint étant revenu de Dalmatie où il l'avoit envoyé difpofer du refte de leur patrimoine, comme nous l'avons remarqué, fut ordonné diacre & enfuite prêtre par faint Ephiphane, malgré fa modeftie qui lui avoit toujours fait fuir le facerdoce, dont il fe jugeoit indigne. Saint Epiphane avoit été porté à cette ordination, tant par la vûe du bien général de l'Eglife en la pourvoyant d'un auffi bon fujet qu'étoit Paulinien, que par la difette de miniftres eccléfiaftiques où étoit le double monaftere de Bethléem, où il fe trouvoit à la vérité deux prêtres Jerôme & Vincent, mais dont l'humilité étoit telle que ni l'un ni l'autre ne vouloient point offrir le facrifice. Jean qui avoit été moine & fectateur de l'héréfie de Macedonius lorfqu'il fut fait évêque de Jerufalem en la place de faint Cyrille, fe plaignit hautement de cette ordination comme d'une entreprife fur fa jurifdiction. Il eft vrai qu'elle s'étoit faite dans un monaftere de Paleftine qu'il prétendoit être fa province, où ceux de l'ifle de Chypre ne pouvoient avoir droit. Saint Epiphane alléguoit pour fe défendre que le monaftere n'étoit point de la dépendance de l'évêque de Jerufalem, parce qu'il étoit dans le diocêfe d'Eleutheropie; que d'ailleurs il en étoit le maître, parce qu'il l'avoit bâti dans un fonds qui lui appartenoit, & qu'il étoit libre à un évêque de faire des fonctions de fon miniftere hors de fon diocêfe même lorfqu'il étoit en un lieu qui lui appartenoit. Jean au lieu de pouffer l'avantage qu'il pouvoit avoir de ce côté, voulut faire une autre chicane à faint Epiphane fur l'âge de Paulinien prétendant qu'il étoit trop jeune; & lorfqu'on lui eut fait voir qu'il avoit trente ans, il fe rejetta fur d'autres reproches perfonnels, fe plaignant que faint Ephiphane le regardoit comme un hérétique fous prétexte qu'il étoit défenfeur d'Origene. Saint Epiphane fe défendit par une longue lettre qu'il écrivit à Jean, & que nous avons encore de la traduction de faint Jerôme. Après avoir répondu à fes plaintes fur le fujet de l'ordination de Paulinien, il en vint aux erreurs d'Origene qu'il prétendoit être la véritable caufe de l'animofité de Jean. Il lui en propofa huit des principales dont il accufoit auffi Rufin d'Aquilée & Pallade de Galatie, & l'exhorta à y renoncer.

L'an 392.

Epiph. ep. ad Joh. Hierofol. inter opp. ejufd. & ap. Hier. ep. 60.

L'an 393.

XII.

Saint Jerôme fe trouva impliqué dans la querelle qui avoit commencé devant l'ordination de fon frere par des prédications que faint Epiphane avoit faites contre Origene en préfence de Jean de Jerufalem à qui elles avoient fort déplu. La verfion latine qu'il fit de la lettre de faint Epiphane pour un ami * particulier s'étant divulguée malgré lui, irrita l'évêque de Jerufalem de telle forte, qu'au lieu d'y répondre comme l'en avoit preffé faint Epiphane, il fe défendit par une apologie adreffée à Theophile d'Alexandrie en forme de lettre circulaire pour tous les évêques, où il feignoit de fe difculper de l'Origenifme. Il s'en répandit des exemplaires à Rome; ce qui donna occafion à Pammaque d'en écrire à

* Eufebe de Cremone.

ſaint Jerôme, pour le prier d'expliquer l'état de la queſtion, & de faire connoître la vérité de tout ce qui s'étoit paſſé dans ce différend. Le Saint y ſatisfit par une lettre fort ample qui ne permit plus à perſonne de douter que Jean de Jeruſalem ne fût Origeniſte. Theophile d'Alexandrie qui étoit ami des parties crut devoir s'intéreſſer au raccommodement des deux évêques de Salamine & de Jeruſalem, & à celui de ſaint Jerôme avec le dernier. Ayant reçu les lettres apologétiques de Jean, il lui députa le prêtre Iſidore l'un des *Grands-freres* qu'il croyoit orthodoxe, & qui l'étoit ſans doute, mais que ſaint Jerôme a depuis tenu ſuſpect d'Origeniſme. Jean ne pût empêcher qu'Iſidore ne vît ſaint Jerôme, mais il retint les lettres que Theophile lui écrivoit, & fit avorter ainſi la négociation de paix. Saint Jerôme s'en plaignit à Theophile d'Alexandrie, & lui fit connoître une partie des mauvais offices que Jean de Jeruſalem lui avoit rendus. On voit que l'averſion de ce prélat pour notre Saint ſe déclara enſuite en une haine ouverte. Tantôt il ſembloit vouloir l'exclure de ſa communion, tantôt il lui défendoit l'entrée du ſaint Sepulcre. Il avoit même demandé & obtenu qu'on l'envoyât en exil avec les ſiens ; & il n'y eut que la conſidération de la veuve ſainte Paule qui rompit le coup. Saint Jerôme fit connoître que cette indulgence ne lui avoit point fait plaiſir, & il ſe plaignit à Theophile d'Alexandrie qu'on lui avoit fait perdre les fruits d'un banniſſement auquel il étoit tout diſpoſé. Nous ne voudrions pas aſſurer que ſaint Jerôme n'eût pas donné des couleurs un peu trop noires au tableau qu'il a laiſſé de Jean de Jeruſalem. Mais c'eſt bien en vain que les Carmes ſe ſont efforcés de réhabiliter ſa réputation. On peut leur accorder, puis qu'ils s'y intéreſſent ſi fort, que ſaint Jerôme a pouſſé trop loin l'accuſation d'Origeniſme contre ce prélat qui devoit en être cru à la proteſtation qu'il faiſoit de n'eſtimer dans Origene que ſa vertu & ſon eſprit, ſans vouloir ſuivre ou défendre les erreurs qu'on lui attribuoit. Mais cet évêque n'en étoit guéres plus irrépréhenſible d'ailleurs ; & le plaiſir de voir leur catalogue groſſi d'un tel ſujet ne valoit pas la peine que leur ont couté les trois livres de ſon apologie, précédés d'un amas d'ouvrages mandiés ou dérobés pour en faire un grand docteur de leur ordre.

Voyez la vie de S. Chryſoſtome & celle de ſaint Iſidore.

Hier. ep. 62.

Gennad. cat. c. 30.

P. Waſtelli edit. ep. Ioh. Hierol. 643. 2. vol. fol.

XIII.

On prétend que l'évêque de Jeruſalem ſe laſſa enfin de perſécuter ſaint Jerôme, & que ſi la diverſité de leurs humeurs ou de leurs vûes ne leur permit pas de faire de grandes liaiſons, il parut entre eux une indifférence qui leur tint lieu de reconciliation. Les mauvais traitemens que ſaint Jerôme recevoit de la part d'un homme avec lequel il avoit toujours été mal, ne lui furent pas ſi ſenſibles que ſa rupture avec Rufin pour qui il avoit eu une amitié fort tendre, comme ſes lettres nous le font connoître. Leur diviſion éclata principalement dans le différend des deux évêques ſaint Epiphane de Salamine & Jean de Jeruſalem. Comme ils étoient l'un & l'autre fort connus & fort eſtimés part-tout, ils ſcandaliſerent une infinité de perſonnes qui n'attendoient d'eux ſur leur réputation que des exemples de ſageſſe & de charité chrétienne. Il ſemble ſurtout qu'on étoit moins porté à le pardonner à ſaint Jerôme, que l'on voyoit pour l'ordinaire plus échauffé que Rufin, parce qu'on n'avoit point aſſez d'égard à l'impétuoſité de ſon

tempérament qu'il avoit à combattre sans cesse, & qu'on s'arrêtoit moins à ses raisons qu'à ses maniéres. Theophile d'Alexandrie les raccommoda neanmoins dans le tems qu'il étoit le plus occupé des moyens d'appaiser les troubles que les livres d'Origene excitoient en Egypte & en Orient.

Vers l'an 394.

On continuoit cependant à consulter saint Jerôme de tous les cotés de l'empire, principalement des provinces de l'Occident. On venoit à lui comme à l'oracle commun de la chrétienté. Les personnes les plus qualifiées lui envoyoient leurs enfans, & la haute opinion qu'on avoit de sa sainteté aussi-bien que de sa doctrine faisoit que ceux qui entreprenoient des pelerinages en la Terre-sainte, mettoient au rang des premiers devoirs de leur dévotion, celui de l'aller voir à Bethléem. De ce nombre fut Postumien noble Gaulois, qui demeura six mois entiers avec lui, & qui passa ensuite en Egypte, où il fut témoin des troubles que l'affaire d'Origene causoit dans les déserts. Lorsqu'il fut de retour dans les Gaules il emprunta la plume de saint Sulpice Severe pour faire une relation de son voyage. Dans l'éloge qu'il y fait de saint Jerôme, il témoigne qu'il gouvernoit l'église de Bethléem. Ce qui pourroit marquer qu'il y faisoit les fonctions de curé. Du moins peut-on juger que Postumien n'auroit point parlé de la sorte, s'il n'eût vû faire quelque fonction de prêtrise à saint Jerôme, soit a l'autel, soit en chaire, soit dans quelque administration de sacremens. Ceux qui cherchent de la restriction à ce que S. Epiphane a dit que saint Jerôme s'abstenoit de tout ministere sacerdotal, pourroient ce semble, employer ce témoignage de Postumien plutôt que de nous envoyer à Rome voir la chasuble & le calice, dont ils prétendent que saint Jerôme s'est servi pour célébrer le sacrifice de la messe.

Sever. dial. 1.

Marian. Victor. vit. Hier. ap. Sur. p. 337. n. 22.

XIV.

Saint Jerôme appliqué avec son assiduité infatigable à l'étude de l'Ecriture sainte parmi les austérités de sa pénitence, faisoit avancer considérablement les grands travaux qu'il avoit entrepris sur ce sujet pour le service de l'Eglise. Personne n'en connut mieux le mérite & l'importance que saint Augustin prêtre de l'église d'Hipponne, qui voulut bien en marquer ses sentimens par une lettre pleine d'estime, qui est le premier des fruits que le public ait aujourd'hui de l'amitié de ces deux grands hommes. Saint Augustin dans cette lettre prie saint Jerôme de s'appliquer à traduire en latin ce qu'il y avoit de meilleurs interpretes grecs sur l'Ecriture, plutôt que de traduire de nouveau l'Ecriture même sur l'ébreu. Comme il mettoit la version des septante au-dessus de toutes les autres, il l'exhorta encore une autre fois à traduire l'ancien Testament sur cette version, plutôt que sur l'ébreu. Il usa dès cette premiere occasion de la liberté que donne la véritable amitié, en lui marquant ce qu'il trouvoit à redire dans son explication de l'épître de saint Paul aux Galates publiée quatre ans auparavant; & il lui fit voir que ce qu'il y disoit touchant la dissimulation de saint Pierre reprise par saint Paul, favorisoit les partisans du mensonge, & alloit à ruiner toute l'autorité de l'Eglise. Ce fut la matiere d'une grosse contestation qui s'éleva entre eux, & dont la chaleur parut neuf ou dix ans après, comme nous le verrons en son lieu. Nous nous contenterons de remarquer ici que ces deux amis se rendirent justice l'un à l'autre, saint Jerôme sur le point de la dissimulation de saint Pierre,

Aug. ep. 28. 71. nov. edit.

L'an 395.

saint Augustin sur la nécessité ou l'avantage d'une bonne version de l'Ecriture faite de l'ébreu.

R. Simon. J. Martianay & alii crit. passim.

S. Jerôme traduisit donc de l'Ebreu en Latin tous les livres de l'ancien Testament qui étoient reçus dans le canon des Juifs. Il y joignit même les livres de Judith & de Tobie qu'il traduisit Du Chaldéen. Jusqu'ici on avoit vû de cette traduction les pseaumes & les prophêtes dans les éditions de ses œuvres. Ce qui regarde le reste est une discussion qui passe notre dessein, & l'on peut s'en instruire plus exactement dans les écrits des doctes critiques de nos jours, & dans la belle édition de ses œuvres à laquelle on travaille encore actuellement. Notre saint Docteur ne s'est pas moins employé au texte grec de l'Ecriture, soit pour le revoir & le corriger, soit pour en faire des traductions. Il étoit encore jeune lorsqu'il collationna tout le vieux Testament latin sur les Hexalpes grecques, & qu'il y fit des corrections qui marquoient quelle étoit dès-lors sa capacité. Il en traduisit quelques livres, & le pseautier entre autres sur le grec; version que l'on tient périe jusqu'ici. A la priere du pape Damase il corrigea par deux fois le pseautier latin de l'ancienne version italique sur l'édition des septante faite par saint Lucien d'Antioche; & l'Eglise romaine fit tant de cas dès-lors de ce travail, qu'elle l'adopta & le mit aussi-tôt à son usage. Il corrigea de même le nouveau Testament sur le grec. Enfin il donna de sa correction la version grecque des septante après l'avoir revûe fort exactement sur les meilleurs exemplaires qu'il en put recouvrer. Voilà en peu de mots ce qui regarde ses travaux sur le texte & les versions de l'Ecriture; ceux qu'il a entrepris pour l'expliquer & en déveloper tous les sens, ne sont pas moins considérables. On peut en juger par les grands commentaires qu'il y a faits, & par divers autres traités singuliers, dont plusieurs nous ont été conservés dans le corps de ses ouvrages.

XV.

Cependant l'amitié de saint Jerôme avec Rufin rétablie, comme nous l'avons vû, par la reconciliation qu'avoit procurée Théophile évêque d'Alexandrie, souffrit une nouvelle rupture, qu'il ne fut plus possible de raccommoder. Rufin après avoir demeuré près de vingt-cinq ans en Palestine auprès de Melanie, outre le tems qu'il avoit passé en Egypte, étoit revenu en Italie l'an 397; & durant le séjour qu'il fit à Rome l'année suivante, il débita les erreurs d'Origene sans oser trop se produire d'abord, jusqu'à ce qu'enfin il se donna la liberté de publier une traduction qu'il avoit faite du fameux livre de ce docteur appellé *Periarchôn*, c'est-à-dire *des Principes*, parce que l'auteur avoit prétendu y établir les principes de ce qu'on devoit tenir sur les choses de la religion. L'ouvrage étoit par lui-même très-obscur & très-difficile, parce qu'Origene s'y étoit proposé de suivre le raisonnement humain & la philosophie de Platon, plutôt que l'autorité de l'Ecriture. C'est ce qui fit que la plûpart des héréfies qui vinrent depuis, y trouverent de quoi s'appuyer & de quoi combattre la vérité orthodoxe. Un ouvrage de cette nature pouvoit demeurer dans sa langue originale, & se tenir renfermé dans les cabinets des plus savans, hors de la portée du peuple qui n'étoit gueres en état d'en faire un bon usage. Rufin en jugea pourtant d'une autre maniere; & non content de rendre un mauvais office à l'Eglise par une traduction qui alloit à faire connoître l'ouvrage par-tout l'Occident jusqu'aux

L'an 397.

398.

Pamph. apol. pro Orig. inter. Hieron. opera p. 174. Huet. Origenian. p. 266. 267. Labb. Du Pin. &c. de script. eccl.

jusqu'aux moindres artisans & aux femmes, il augmenta encore le mal par l'infidélité qu'il y apporta. Il eut assez de mauvaise foi pour y changer & y ajouter ce qu'il voulut, sous prétexte d'y corriger les erreurs que les hérétiques y avoient fait glisser ; & eut encore la simplicité de s'en vanter, après qu'il eut été découvert. Mais cet aveu fut regardé au moins comme un retour de bonne foi ; & lorsqu'on lui eut entendu dire dans sa préface que le Periarchôn avoit été gâté par les hérétiques & les ennemis d'Origene beancoup plus qu'aucun autre de ses ouvrages, on ne fut plus gueres en peine de savoir ce que pouvoit valoir une mauvaise traduction d'un ouvrage si corrompu.

Cependant Rufin la faisoit glisser sous le manteau par les maisons dans Rome, dissimulant qu'il en fut l'auteur. Les personnes éclairées s'en plaignirent hautement. Sainte Marcelle veuve de qualité fit paroître son zele en une occasion si importante pour le bien de l'Eglise. Elle convainquit Rufin de mensonge, lorsqu'il nioit d'avoir fait cette version ; & après l'avoir réduit à l'avouer, elle arrêta le progrès du poison, détrompa ceux que le livre avoit abusé, & fit savoir à S. Jerôme ce qui se passoit, afin qu'il fit de son côté ce qui dépendoit de lui pour remédier au mal. Le Saint crut que le meilleur remede pour ces commencemens seroit d'opposer une version sincere du Periarchôn d'Origene à la piece de Rufin, afin d'en découvrir les erreurs. Il l'envoya à Rome dés qu'il l'eut faite. Sainte Marcelle & les autres personnes de piété la firent substituer par-tout à celle de Rufin. Ce qui décria celui-ci de telle sorte que voyant que chacun le suivoit dans Rome comme un hérétique, il en sortit plein de ressentiment contre saint Jerôme, & se retira à Aquilée. Cependant malgré tous les soins que les gens de bien prirent de multiplier les copies de la version de saint Jerôme, & de supprimer celle de Rufin, il est arrivé, soit par l'industrie des amis decelui-ci, soit par quelque autre permission particuliere de Dieu, que la version de saint Jerôme, s'est perdue avec le texte grec & original de l'ouvrage d'Origene, & qu'il ne nous est resté que la version de Rufin, dont la perte auroit été un gain pour le public.

Hier. vit. Marcella. c. 8. Hier. ep. 65.

Baron. an. 399. n. 31. Labb. chron. an. 398.

L'an 399.

XVI. Celui-ci avoit surpris le pape Sirice qui étoit mort dans la bonne opinion qu'il avoit de lui, & dans l'indifférence qu'il avoit toujours fait paroître pour saint Jerôme. Anastase son successeur moins facile à la séduction, s'éclaircit de l'affaire plus à fond, & cita Rufin à Rome pour venir rendre raison de sa conduite & de sa doctrine. Rufin ne se sentant pas irréprehensible n'osa paroître, & s'excusa par une lettre apologétique qu'il adressa à Anastase pour defendre sa foi. Mais avant que de la lui envoyer, il publia deux invectives sanglantes contre saint Jerôme qui se multiplierent dans Rome & dans les provinces par les soins de ses partisans, dont le nombre étoit toujours fort grand. La premiere de ces invectives s'est perdue. Dans celle qui nous reste, & que l'on a divisée en deux parties, Rufin se disculpe comme il peut des accusations de saint Jerôme, & le charge à son tour de beaucoup de choses odieuses par voie de récrimination, prenant avantage des variations de ce Saint à l'égard d'Origene qu'il avoit loué & suivi avant que de se déclarer si fort contre lui. Le prêtre Paulinien frere de saint Jerome, qui se trouvoit en Occident depuis l'an 399, ayant été averti de bonne heure de tout ce

Inter opp. Hieron. Huet. Origen.

Baron. an. 378. 400. 402.

L'an 400.

que Rufin méditoit contre lui, avoit pratiqué dans Aquilée des copistes qui le servoient avec tant de diligence, qu'il trouva moyen de faire tenir à son frere les cahiers de Rufin à mesure qu'il les composoit. Nôtre Saint, depuis sa version du Périarchôn d'Origene avoit fait deux autres écrits, l'un adressé à Pammaque & à Ocean contre les Origénistes, où Rufin n'étoit point ménagé; l'autre étoit une lettre à Rufin même en forme de plainte; mais que les amis de l'un & de l'autre qui étoient à Rome n'avoient pas jugé à propos de rendre à celui-ci pour ne les pas irriter davantage. Lorsque saint Jerôme vit les cahiers de sa premiere invective que lui envoyoit son frere Paulinien, il dépêcha l'apologie qu'il préparoit déja contre lui. Il usa d'une promptitude si grande, que l'on vit paroître l'apologie à Rome avant même qué l'invective y fût encore publique. Pammaque & Marcellin à qui elle étoit adressée, la reçurent avant la fin de l'an 400., & l'on ne manqua point de l'envoyer aussi-tôt à Rufin, à qui la surprise fit croire que ses propres copistes étoient ceux de son adversaire. La colere qu'il en eut lui fit faire sa seconde invective, où parmi beaucoup de médisances & d'injures, il ne laisse pas de faire voir que notre Saint faute de précaution lui avoit donné quelque prise sur sa conduite & ses sentimens. Cette invective fut suivie, comme nous l'avons dit, d'une apologie particuliere adressée en forme de lettre au pape Anastase qui l'avoit cité à Rome. Ainsi la querelle de deux prêtres devint la matiere des entretiens publics & des jugemens de toutes sortes de personnes. Les gens de bien en furent affligés, les indifférens s'en divertirent; les simples & les foibles en furent scandalisés. Le pape ne reçut pas les excuses que donna Rufin pour se dispenser de venir à Rome; & ne se trouvant point satisfait des réponses qu'il faisoit à ce qu'on lui objectoit sur la pureté de sa foi, il le condamna comme un homme suffisamment convaincu d'héréfie. Ce jugement fut pris pour une justification de saint Jerôme que plusieurs décrioient déja comme un hérétique; & quoiqu'il pût vivre en repos après cet avantage remporté sur son adversaire, il ne crut pas devoir laisser sa seconde invective sans réponse, non plus que la lettre apologetique qu'il avoit adressée au pape. C'est ce qui produisit sa seconde apologie qui parut l'an 402., outre une autre réponse particuliere aux deux invectives de Rufin. Il n'oublia pas d'envoyer ces écrits à saint Augustin qui étoit devenu évêque d'Hippone, ne doutant pas qu'il n'eût vû ceux de son adversaire qui avoit eu soin de les faire répandre en Afrique, comme dans les autres provinces.

Hier. ep. 64. & 5. 66.

Apol. ad Pamm. & Marcellin.

Ruf. invect. inter op. Hier.

Baron. Huet. Du Pin.

L'an 401.

Baron. an. 399. n. 42. an. 400. n. 29. 27. an. 402. n. 30. 31, 33. 37.

L'an 402.

XVII.

L'an 403.

440.

Aug. ep. 73. & 82. nov. edit.

Saint Augûstin les reçut assez tard; & lorsqu'il les eut vûs, il ne put s'empêcher de plaindre son ami de s'être laissé engager si avant dans une querelle qu'il jugeoit ne pouvoir point être de grande édification pour l'Eglise. Il lui en manda son sentiment avec sa prudence & sa douceur ordinaire dans la belle lettre qu'il lui écrivit l'an 404. pour l'appaiser sur des points de ses lettres précédentes dont il s'étoit senti choqué. Il lui fit connoître qu'il n'avoit vû aucun des libelles de Rufin auxquels il avoit fait ces réponses qu'il lui avoit envoyées. Mais supposant même tous les excès que saint Jerôme reprochoit à son adversaire, & les efforts qu'il sembloit avoir fait pour ne pas lui rendre injure pour injure, il ne laissa point de lui marquer d'une maniere

fort touchante la douleur qu'il avoit de voir que deux personnes autrefois si unies, & dont l'amitié étoit connue presque dans toutes les églises du monde, en fussent venues à ce point d'inimitié. Les autres sujets de mécontentemens sur lesquels saint Augustin avec son humilité & sa générosité ordinaire vouloit faire satisfaction à saint Jerôme venoient en partie d'un faux bruit sur lequel notre Saint avoit cru que ce prélat avoit écrit quelque chose contre lui; en partie aussi de quelque diversité de sentimens, & sur tout de leur contestation sur l'endroit de l'épitre de saint Paul aux Galates. C'est celui où cet Apôtre parle de la remontrance qu'il fit à saint Pierre touchant la dissimulation dont il usa lors qu'il quitta ceux des fideles qui s'étoient convertis de la gentilité pour suivre les manieres de ceux qui étant Juifs continuoient les observations de la loi après leur conversion. Saint Jerôme avoit prétendu dans son commentaire sur cette épitre que cette remontrance étoit une sorte de collusion ou de convention particuliere entre les deux Apôtres plutôt qu'une véritable réprimande, disant que saint Paul ne pouvoit pas reprendre saint Pierre d'une chose qu'il avoit faite lui-même, ni blâmer dans un autre une faute dont il auroit été coupable. Saint Augustin lui soutint que cette correction de saint Paul à saint Pierre n'étoit pas une feinte qui eût ses raisons, mais une correction véritable & sérieuse; que tout ce qui est dans l'Ecriture se doit prendre exactement, comme il est écrit, & que l'explication de saint Jerôme alloit à autoriser le mensonge. Notre Saint voulut se défendre d'abord & par l'autorité des interpretes qui l'avoient précédé, & par ses propres

Aug. ibid. & ep. 67. 68. 71. 72. & 73 & 82. Hier. ep. inter August. ep. 72. 75.

armes. Mais il reconnut bientôt qu'il ne devoit pas pousser la dispute plus loin, & fit excuse à saint Augustin de la chaleur avec laquelle il lui en avoit écrit. Saint Augustin de son côté après avoir établi son sentiment de nouveau, ne voulut pas se laisser vaincre en humilité par un vieillard plus que septuagénaire, dont il respectoit encore plus la sainteté que le grand âge & le profond savoir. De sorte que la fin de leurs difficultés fut un renouvellement de leur amitié qui demeura sans altération jusqu'à la mort, & qui leur fit joindre leurs forces & leurs lumieres pour le service de l'Eglise de Jesus-Christ.

Ep. 81. inter August.

L'an 405.

Aug. ep. 81. 280.

Hier. adv. Pelag. l. 1. 8.

XVIII.

Peu de tems après, la Providence appella saint Jerôme à la défense de l'Eglise contre un nouvel ennemi qui attaquoit le culte qu'on rendoit aux martyrs, le célibat & la virginité; & qui débitoit diverses extravagances dans ses sentimens particuliers. Cet ennemi étoit Vigilance prêtre Espagnol, originaire de Comminges en Aquitaine, curé en Catalogne, autrefois ami de saint Paulin de Nole, qui avoit écrit même en sa faveur à saint Jerôme en un voyage qu'il avoit fait à Jérusalem pour visiter les lieux saints. Des lettres de deux prêtres Gaulois Ripaire & Didier apportées à Bethléem par le moine Sisinne, envoyé de S. Exupere évêque de Toulouse, détromperent saint Jerôme de la bonne opinion que saint Paulin lui en avoit donnée. Elles l'animerent de telle sorte que prenant sa plume en un soir dans l'ardeur de son zele, il ne la quitta point qu'il n'eût achevé un livre contre le nouvel hérétique Vigilance. C'étoit l'ouvrage d'une seule nuit; & l'on auroit peine à le croire encore aujourd'hui, si l'on ne rappelloit en le voyant l'idée qu'on doit avoir de l'esprit de saint Jerôme. Il

L'an 406.

y parle au foû selon sa folie, & il le traite comme il a cru que ses impiétés extravagantes méritoient d'être traitées. Cette maniere de le réfuter fut si efficace que la nouvelle secte s'éteignit bientôt après ; & la désolation effroyable que les Barbares du Nord firent dans les Gaules & en Espagne fut un autre moyen bien fort pour l'empêcher de renaître.

L'an 408. *Præfat. v4.* Pendant ces tems d'affliction où Dieu mettoit son Eglise à l'épreuve des tribulations en Occident, saint Jerôme étoit occupé de ses grands commentaires sur divers livres de l'Ecriture sainte. Il fit paroître alors ceux qu'il avoit composés sur les douze petits prophêtes ; qui furent suivis de ceux qu'il fit sur Daniel, sur Isaïe &

L'an 409. sur Ezechiel. Comme il travailloit sur Daniel, occupé des prédictions de ce Prophête touchant la ruine ou la révolution des empires, il prévit la prise de Rome par les Gots, qui firent *Hier. in Dan. l. 1. c. 2.* en Italie ce que les Vandales, les Alains & les Sueves avoient fait peu de tems auparavant dans les Gaules & l'Espagne. Les grandes habitudes qu'il entretenoit toujours dans cette ville maîtresse de l'empire, ne lui permirent pas de demeurer indifférent à

L'an 410. son malheur. Il en prit d'une part de grands sujets d'instruction sur la vanité des grandeurs & des richesses de la terre; mais de l'autre il fut touché d'une grande compassion pour ceux qui se trouverent dépouillés & chassés. *Hier. in Ezech. præf. l. 3. & 7.* Il ouvrit la porte de son monastere de Bethléem & de son hôpital à tous ceux qui allerent chercher des asyles *Baron. an. 410. n. 35.* jusqu'en Palestine, & il profita de l'occasion que Dieu lui présentoit, pour leur apprendre à faire un bon usage d'une disgrace si affligeante. Cette charitable occupation jointe à la douleur qu'il sentoit d'une si grande calamité retardoit beaucoup ses travaux, ne lui laissant pour étudier que la nuit, où sa vûe affoiblie par son grand âge étoit encore fatiguée du caractere des lettres ébraïques.

XIX. Peu de jours avant la prise & le pillage de Rome, il en sortit deux moines qui auroient épargné à l'Eglise bien des travaux & des afflictions, s'il avoit plu à Dieu de les laisser envelopper dans le malheur de ceux qui y demeurerent. C'étoient le fameux Pélage & son disciple Celestius, qui depuis près de six ans répandoient sourdement dans la ville les semences d'une pernicieuse héréfie qu'ils avoient tirée principalement du livre des principes d'Origene dont nous avons parlé, & d'un Rufin de Syrie, *Rigber. sen. Gerb. in Merc. Hier. prolog. in Ezech. Garn. in Mar. Merc. DuBois. t. 1. ep. Aug. col. 867.* que quelques-uns ont confondu bien ou mal avec le prêtre d'Aquilée, ce grand adversaire de saint Jerôme qui mourut en Sicile vers la fin de l'an 410. Ces hérétiques nioient le péché originel, & par conséquent la corruption de l'homme, prétendant que l'ignorance & la difficulté de faire le bien étoient des suites de la nature & non pas des effets du péché ; que l'homme avoit en lui-même toute la force nécessaire pour accomplir la loi de Dieu ; qu'il n'avoit besoin que de connoître ses devoirs ; que ce qu'on appelle la Grace n'étoit autre chose que la faculté naturelle du libre arbitre, & la connoissance que Dieu donnoit à l'homme de ses commandemens par l'oracle de l'Ecriture, & par la voix des Prédicateurs de l'Evangile ; que le batême n'étoit point nécessaire aux enfans, parce qu'ils n'avoient non plus péché en Adam que par eux-mêmes. Pelage & Celestius quittant la ville de Rome se retirerent en Afrique, d'où le premier passa aussi-tôt en Palestine, où il ne tarda guéres à se faire reconnoître pour un dangereux ennemi de

L'an 411. 413. l'Eglise. Saint Jerôme eut la gloire d'écrire le premier contre cette héréſie. C'eſt ce qu'il fit dans ſa lettre à Cteſiphon, ſans néanmoins en découvrir encore l'auteur, ſe contentant de combattre l'apathie ou l'exemption des paſſions, d'où ſuivoit l'impeccabilité, & de refuter les autres dogmes qu'il débitoit.

Hier. ep. 8. Ayant appris de quelques dames des Gaules, qui fuyant les Barbares de leurs pays s'étoient réfugiées en Paleſtine, l'action héroïque de l'illuſtre vierge Demetriade, fille de Julienne, petite fille de Proba, dames Romaines, par laquelle elle avoit renoncé tout d'un coup au mariage, & fait diſtribuer ſa riche dot aux pauvres ſur quelques prédications qu'elle avoit entendues de ſaint Auguſtin, il lui écrivit pour la féliciter d'une ſi généreuſe réſolution, & lui ſuggérer les moyens de s'y maintenir. C'eſt ce que firent auſſi les plus grands hommes de l'Egliſe, à la tête deſquels on vit le pape Innocent I. Pelage voulut être de ce nombre, & lui écrivit une longue lettre, où parmi les fleurs de l'éloquence, il fit gliſſer le venin le plus ſubtil de ſon héréſie. Dieu ne permit pas que l'eſprit de Demetriade en fût infecté; ſaint Auguſtin réfuta puiſſamment ce pernicieux écrit. Mais avant qu'il s'en acquittât ſaint Jerôme entreprit l'héréſiarque Pelage dans un juſte ouvrage diviſé en trois livres & compoſé en forme de dialogue. Il y fait parler un Pelagien ſous le nom de Critobule qui découvre & tâche d'établir ſes erreurs; & un Catholique ſous le nom d'Attique, qui les combat principalement par des témoignages de l'Ecriture. C'eſt dans le premier livre de cet ouvrage que ſaint Jerôme renonce nettement à ſon opinion touchant la diſſimulation prétendue de ſaint Pierre & de ſaint Paul pour embraſſer le ſentiment de ſaint Auguſtin qui avoit été celui de ſaint Cyprien, & qui fut depuis celui de toute l'Egliſe. C'eſt auſſi dans cet ouvrage qu'il commença à faire peur aux Hérétiques de l'eſprit & de la plume de ſaint Auguſtin, jugeant de ce que ce grand homme feroit encore dans la ſuite, parce qu'il en avoit déja vû.

L'an 414. Aug. ep. 188. & lib. de Gr. Chr. L'an 415. Hier. Critob. Baron. an. 415. n. 25. Aug. ep. 180. n. 5. Hier. l. 3. in Pelag.

XX. Pelage fut ſi ſenſible aux coups que S. Jerôme portoit à ſon héréſie dans cet ouvrage, qu'encore qu'il pût uſer de diſſimulation ſur ce que ſon nom y étoit épargné, il crut devoir lever le maſque, & ne plus garder de meſure avec lui. Des plaintes qu'il en fit il paſſa aux mauvais offices qu'il tâcha de lui rendre par ſes partiſans. Cependant il avoit été dénoncé comme hérétique par deux évêques des Gaules Heros & Lazare aux prélats de Paleſtine qui tinrent un Concile ſur ce ſujet à Dioſpolis. Les Peres de cette aſſemblée avoient de bonnes intentions; mais ils ne ſe précautionnerent pas aſſez contre Pelage qui eut l'adreſſe de les ſurprendre. Il ſçut tirer avantage de l'abſence de ſes dénonciateurs; en un mot, il fut abſous dans ce concile, quoique l'on y condamnât les erreurs dont il avoit été accuſé. L'héréſiarque triomphant ainſi de la ſimplicité & de la foibleſſe des prélats, fit tomber ſes reſſentimens ſur S. Jerôme, & non content de vouloir le faire paſſer pour un envieux calomniateur; il eut encore recours à d'autres moyens de vengeance & lui ſuſcita une perſécution. Il lui fut d'autant plus aiſé de réuſſir à tourmenter notre Saint, qu'il étoit ſécrétement appuyé de Jean évêque de Jeruſalem qui gardoit toujours le vieux levain de l'inimitié qu'il avoit exercée autrefois contre lui, & qui favoriſoit les nouvelles erreurs par l'inclination qu'il avoit pour les Origéniſtes. Saint

Baron. an. 415. n. 32. 33. 34. 35. &c. Ap. Aug. ep. 172. quæ est Hieron. Aug. ep. 179.

Auguſtin fut averti de ce qui ſe paſſoit en Paleſtine par le prêtre Oroſe qu'il avoit envoyé à ſaint Jerôme pour lui préſenter les deux livres de ſa compoſition ſur l'origine de l'ame qu'il lui avoit dédiés, & pour le conſulter ſur d'autres points qui regardoient le même ſujet. Il en récrivit à l'évêque de Jéruſalem, tant pour lui demander les actes du concile de Dioſpolis, que pour lui donner avis de prendre garde à Pelage. Cependant cet héréſiarque communiqua ſa fureur à une troupe de brigans qui vinrent fondre à Bethléem ſur les monaſteres qui ſe gouvernoient ſous la direction de ſaint Jerôme le principal objet de ſa haine. On y commit tous les excès qu'on peut s'imaginer dans des ſcélérats autoriſés par la vûe de l'impunité & de la récompenſe. On ne ſe contenta point de piller les deux maiſons ; on y mit encore le feu, & l'on y répandit le ſang de quelques perſonnes innocentes de l'un & de l'autre ſexe qui y furent indignement égorgées. Un diacre ſe trouva enveloppé dans le maſſacre, & ſaint Jerôme ne ſe ſauva que par une eſpece de miracle. Sainte Euſtoquie abbeſſe du monaſtere des filles, & la jeune Paule ſa niece, petite-fille de ſainte Paule, fondatrice du lieu, morte douze ans auparavant, ne purent faire autre choſe que recourir au pape Innocent I, à qui elles envoyerent une relation modeſte & ſimple des maux qu'elles ſouffroient par la connivence de l'évêque de Jeruſalem, & la méchanceté de l'héréſiarque. S. Jerôme lui en écrivit auſſi de ſon côté. Ce ſaint pape ſenſiblement touché de tant de deſordres, fit ſavoir à l'évêque ſuſpect qu'il eut à y remédier promptement ; & récrivit à ſaint Jerôme une lettre pleine de conſolation & de tendreſſe, lui faiſant connoître qu'il n'auroit pas manqué de travailler à la punition des coupables, s'il avoit voulu les lui découvrir. Peu de tems après Dieu ôta du monde Jean évêque de Jeruſalem, qui avoit exercé la patience & l'humilité de ſaint Jerôme pendant trente années d'épiſcopat.

L'an 416.

Aug. de Geſt. Paleſt. ad fin.

Innoc. P. ep. 24. Baron. an. 416. n. 31. 32. 33.

XXI.

Saint Jerôme n'abuſa point du repos que la bonté divine lui ménagea ſous le nouvel évêque Prayle. Loin de le donner à l'indolence ou aux ſoins de ſon corps tout uſé de vieilleſſe & d'auſtérités, il l'employa aux exercices de ſa rude pénitence & de ſes études ſaintes, travaillant ſans ceſſe à inſtruire des vérités du ſalut ceux qui le conſultoient ou qui étoient ſous ſa direction, ou à combattre les hérétiques qui tourmentoient l'Egliſe. Un diacre de je ne ſçai quelle égliſe * nommé Annien avoit entrepris de réfuter ſa lettre à Creſiphon par où notre Saint avoit commencé à découvrir l'héréſie Pelagienne, & avoit encore fait depuis d'autres écrits contre lui. Cet Annien n'étoit autre que le traducteur latin des homélies de ſaint Jean Chryſoſtome **, qui fit cette verſion pour favoriſer Pelage & ſon parti. Saint Auguſtin & ſon ami Alype de Tagaſte ayant vû ce que cet auteur avoit écrit contre S. Jerôme, ou pour mieux dire contre l'Egliſe catholique, s'attendoient à y voir une réponſe de la part de notre Saint, & lui témoignerent le deſir qu'ils avoient de ſavoir ce qu'il auroit fait ſur cela. Saint Jerôme leur récrivit qu'il n'avoit reçu les livres de cet adverſaire que depuis très-peu de tems ; qu'il étoit alors abatu par diverſes maladies qui lui étoient ſurvenues, & par l'af-

L'an 417.

* D'une ville que ſaint Jerôme appelle Celede.

Garner. in Merc. Du Bois not. ad ep. Aug. 202.

L'an 418.

** D'autres prétendent que le traducteur de ſaint Chryſoſtome étoit cet Annien qui vivoit l'an 507, & qui fit un abregé du code Theod. ſous Athalaric roi des Gots.

fiction qu'il avoit de la mort de sainte Eustoquie. De sorte que ne se trouvant point en état de réfuter ces livres, il avoit pensé les abandonner comme un ouvrage qui n'étoit digne que de mépris. Une lettre qu'il avoit écrite auparavant à Annien, avoit obligé cet hérétique à se découvrir & à rendre ses impiétés plus palpables dans son second ouvrage, où il se déclaroit pour tout ce qu'il avoit nié d'avoir avancé dans le misérable concile de Diospolis, où il s'étoit rendu pour *Hier. epist. inter Aug. 202.* soutenir Pelage. Il promit d'y répondre en peu de mots, si Dieu lui conservoit la vie, & s'il pouvoit avoir *L'an 419.* des scribes & des copistes qui étoient rares en Palestine pour le Latin, reconnoissant d'ailleurs qu'une telle commission siéroit bien mieux à saint Augustin; & que s'il vouloit bien s'en donner la peine, il le tireroit de la nécessité de louer ses propres ouvrages en les deffendant contre cet hérétique.

Soit qu'il lui manquât quelqu'une des conditions qu'il avoit marquées, soit qu'il s'en fût reposé sur saint Augustin à qui il remettoit avec plaisir toute la défense de l'Eglise contre les Pelagiens qu'ils sembloient avoir partagée jusques-là, il ne parut rien de ce qu'on attendoit de lui sur ce sujet. Il ne vécut pas beaucoup depuis, & l'on croit que sa mort arriva le dernier jour du mois de septembre de l'année suivante qui étoit la *L'an 420.* 420. de Jesus-Christ. On est fort partagé sur la durée de sa vie à laquelle *Item chron. breve post. Vandal. Persecut. p. 113. Anal. Mab. t. 4. p. 193. sub nom. Gennad.* saint Prosper donne 91. ans. Plusieurs modernes en ôtent jusqu'à dix ou vingt de ce nombre; d'autres au contraire, sur la foi de quelques anciens martyrologes, y en ajoutent encore sept ou huit. Mais nous avons cru pouvoir nous en tenir à l'opinion d'un ancien, qui nous apprend que ce Saint a vécu 88 ans & six mois, quoi qu'il soit difficile de le suivre dans le reste. C'est aussi le sentiment *Anal. Mab. t. 2. p. 43.* de Gennade prêtre de Marseille que notre Saint n'a point atteint l'âge de 90 ans, mais qu'il n'en étoit pas éloigné.

XXII. Toute l'Eglise fut sensible à la perte qu'elle faisoit d'un si grand homme; mais elle trouva de quoi s'en consoler par la jouissance du trésor qu'il lui laissoit dans les ouvrages qu'il avoit faits pour elle, & par la vue de la récompense éternelle de tant de travaux à laquelle on ne devoit pas se plaindre qu'il eût été appellé, après avoir fourni une si longue & si pénible carriere. Il étoit sans contredit l'un des premiers hommes de son siecle pour l'esprit, pour l'érudition & pour la vertu. Il a passé pour le plus sçavant des Peres de l'Eglise latine dans les langues & les humanités. Personne n'y avoit encore possédé tant de belles-lettres, ni une si grande connoissance de l'histoire ecclésiastique & profane, de la philosophie, & de toutes sortes d'auteurs. Il en connoissoit toutes les beautés, & sçavoit les appliquer admirablement à son usage. Sa maniere d'écrire n'est pas moins au-dessus de celle des autres que son érudition. Personne n'a égalé son stile, soit pour la noblesse & la facilité du tour, soit pour la vivacité & la véhémence; personne ne la surpassé pour la pureté & l'élégance, si l'on en excepte peut-être saint Cyprien & Saint Sulpice Severe. Il disposoit en maître de tout ce que les arts de la Rhetorique & de la Dialectique avoient de plus beau & de plus fort & l'on voit comme il savoit user de son discernement dans la différence qu'il a apporté entre sa maniere d'expliquer l'Ecriture, & celle de composer ses autres ouvrages. Pour le génie dont le

caractere à formé celui de son ftile, on fçait qu'il l'avoit élevé, promt, fort,& ardent. C'eft la fource de quelques excès & de quelques défauts qu'on a eu à lui reprocher, & dont nous ne ferons pas difficulté de toucher ici quelque chofe fans craindre de donner atteinte à l'opinion qu'on a toujours eue de fa fainteté. Ce génie que le naturel & le tempérament avoient encore rendu impétueux & inquiet lui faifoit prendre feu au moindre mouvement. Il lui échauffoit la bile fans lui laiffer fouvent la liberté de la rallentir, & lui faifoit compter pour rien les emportemens de parole & de ftile auxquels fa volonté avoit fouvent peu de part. C'eft ce qui lui faifoit regarder dans fes propres écrits comme des expreffions communes & ordinaires ce que les autres avec leur flegme & leur fang froid prenoient pour de piquantes railleries, de fanglans reproches, des termes de mépris, d'injure & d'infulte. Il ne fe fouvenoit pas toujours qu'il avoit renoncé à Plaute, à Juvenal, au Déclamateur des Verrines & des Philippiques, lorfqu'il permettoit à fa plume des traits comiques ou fatyriques ou qu'il fe laiffoit aller à l'invective. Cette véhémence & cette vivacité occupoit tant de place dans fon efprit qu'il n'en reftoit quelquefois gueres pour la jufteffe & la folidité. Delà venoit que fes raifonnemens ne répondoient pas toujours parfaitement à fes principes, & que fon grand fçavoir l'expofoit quelquefois à des contradictions. La premiere impreffion que les chofes faifoient dans fon imagination fembloit être la regle de la louange ou du blâme qu'il leur donnoit; elle lui faifoit précipiter fon jugement pour les approuver ou les condamner pour peu qu'il relâchât de l'attention qu'il faifoit fur lui-même; elle le prévenoit quelquefois d'une maniere incurable contre les plus grands Saints. La nature du travail lui a fait apporter fans doute plus de modération dans fes commentaires fur l'Ecriture. Mais ce qui caufoit dans fes autres ouvrages les excès dont nous avons parlé, étoit auffi la caufe de quelques défauts que l'on a remarqués dans ceux-ci. Le principal eft le défaut d'exactitude venant d'une efpece de précipitation d'efprit, qui ne lui permettoit pas de prendre le tems néceffaire pour méditer & digérer les chofes. D'ailleurs il fe contentoit fouvent de dicter à fes copiftes ce qu'il avoit lû dans les commentaires des autres ou ce qu'il avoit appris des Juifs. Souvent il rapportoit leurs explications bonnes ou mauvaifes fans y rien changer. Il y en avoit même qu'il n'approuvoit pas, & qu'il ne laiffoit pas de mettre fans fe foucier de les réfuter, croyant qu'il fuffifoit d'avoir averti en général que tout ce qu'il inféroit dans fes commentaires n'étoit pas de lui. C'eft par là que faint Jerôme s'excufoit de quelques erreurs & des contradictions qu'on lui reprochoit; & fes raifons peuvent encore nous fervir pour lui rendre le même fervice contre fes cenfeurs d'aujourd'hui qui voudroient le rendre refponfable de tout ce qu'il y a dans fes commentaires qui n'eft pas conforme aux fentimens de l'Eglife catholique. Cette Eglife eft perfuadée que Dieu ayant fait d'un fi grand homme un grand objet de fa miféricorde, ne lui a imputé ni les erreurs, ni les fautes des autres non plus que les fiennes; qu'il l'a fanctifié au milieu de fes défauts comme il fanctifie fes autres élus dans les maladies & dans les afflictions; qu'il a voulu que fon tempérament cauftique fervît à le faire fouffrir lui-même le premier, & à le foufleter avec

l'ange de satan qui lui jettoit le feu de la tentation jusqu'au fond des mouelles; afin de rendre plus générale & plus parfaite sa pénitence qui étoit déja fort grande du côté de ses travaux, de ses abstinences, de sa pauvreté & de ses humiliations volontaires; & de le guérir par ce moyen de l'enflure du cœur & de l'élévation de l'esprit que tant de dons & de talens extraordinaires dont il l'avoit enrichi ne pouvoient manquer de lui causer sans les secours de sa grace. Il fut canonisé de son vivant & après sa mort par la bouche & la plume de Saint Augustin, de quelques Papes & de beaucoup d'autres hommes célebres.

Baron. an. 420. n. 40. 41.

§. 2. HISTOIRE DU CULTE DE S. JERÔME.

XXIII. LE corps de saint Jerôme qui ne consistoit presque plus à sa mort qu'en un sequelete couvert d'une peau usée & presque toute desséchée, fut enterré dans la grotte de son monastere à Bethléem. La vénération que l'on a rendue à sa mémoire sur son tombeau y a été si constante, qu'elle a continué même au delà de l'enlevement de son corps; & quoiqu'on soit persuadé qu'il n'en est rien resté à Bethléem, on ne laisse pas de lui rendre toujours un culte religieux en deux endroits de ce lieu. On y montre encore son tombeau couvert d'une table de marbre, mais on avoue de bonne foi que c'est un cénotaphe. On parle de la translation de ce saint corps faite de Bethléem à Rome d'une maniere presque aussi assurée que si l'on en avoit des preuves authentiques. Pierre Natal auteur du XIV siecle, qui semble être aujourd'hui le principal garant de ce fait, rapporte deux translations dont il prétend sur la foi d'un imposteur qui s'est couvert des noms de saint Cyrille de Jerusalem, de saint Augustin & de saint Eusebe, que la premiere fut faite de la grotte dans l'église même de Bethléem par l'évêque Cyrille qui mourut pourtant trente-quatre ans avant saint Jerôme, & qui eut pour successeur Jean, cet ennemi de notre Saint & de saint Epiphane, dont nous avons tant parlé, mais qui mourut encore avant saint Jerôme. L'histoire que Pierre Natal fait de la seconde translation qui est celle de Bethléem à Rome n'est pas tout à fait si ridicule; mais elle n'est gueres mieux appuyée. Il n'en a marqué ni le tems ni les ministres, si ce n'est qu'il dit qu'elle se fit après la desolation de la Terre-sainte sous les Sarrazins par un moine qu'il ne nomme pas. Il dit que le corps ayant été apporté sécrétement à Rome, y fut reçu de même & enterré dans l'église de sainte Marie Majeure en un lieu fort bas près de la Creche du Seigneur durant la nuit, à l'insçu du peuple & du clergé hormis des chanoines de cette église sans éclat & sans cérémonie. On ne pouvoit gueres choisir de circonstances plus suspectes pour un fait de cette nature. C'est ce qui a fait croire à quelques personnes qu'il leur étoit permis d'en douter. La fête de cette translation est marquée dans le martyrologe Romain au IX jour de mai auquel on prétend qu'elle se fit. Marianus Victorius dit qu'elle fut depuis remise à la veille de l'Ascension par le pape Pie II, & qu'il donna des indulgences, afin qu'on la célébrât avec plus de solennité & de dévotion. On y a dressé un autel en son honneur proche de celui de la creche; & quoique l'on ne sçache pas précisément en quel endroit de cette chapelle est le corps, on est persuadé que son tombeau ne doit pas être loin de cet autel.

Quaresm. t. 2. Elucid. Terr. sanct. l. 6. c. 18. p. 676.

P. Nat. l. 4. c. 145.

Fr. Ferrar. vit. S. Eufeb. Cremon. ad d. 5. mart. Boll.

Mar. Vict. vit. Hier. ad fin.

XXIV. Mais la principale fête du Saint est celle du XXX de septembre, auquel elle est marquée dans les anciens martyrologes de son nom sans différence de caractere du texte original, ce qui fait voir qu'on n'a point eu intention de tromper le public, en lui attribuant ces martyrologes. On la trouve aussi en ce jour dans celui de Bede, & généralement dans tous les suivans. Elle n'est ni dans les premiers sacramentaires ni dans les calendriers anciens; ce qui fait juger que son culte n'auroit peut-être pas été établi avant le commencement du VIII siecle ou la fin du précédent. On la célebre d'office double selon le rit Romain depuis le décret du pape Boniface VIII. Quelques sacramentaires de la fin du dixieme siecle parlent de deux offices qui insinuent qu'on faisoit dès lors deux fêtes de saint Jerôme dans l'année en quelques endroits de l'Occident, & que l'une étoit peut-être celle de sa translation. Les honneurs que l'on a rendus à sa mémoire dans l'Occident ont été égaux à ceux des trois autres docteurs de l'Eglise latine, saint Ambroise, saint Augustin & saint Gregoire, quoi qu'ils ne fussent que de simple confesseur; mais on a lieu de s'étonner qu'ayant été si connu des Grecs & des Orientaux & par ses habitudes & par le genre de ses études, ils n'ayent fait aucune mention de lui, vû principalement ce qu'ils ont fait pour saint Ambroise & pour S. Gregoire le pape. En Espagne son culte s'est accru plus qu'en beaucoup d'autres endroits de l'Europe par l'institution d'un ordre religieux de son nom que nous appellons encore Jeronymites. En France outre les lieux * où l'on a chomé les fêtes de quatre docteurs de l'Eglise latine, nous ne connoissons gueres que l'abbaye de Cluny & la ville de Toulouse qui en fassent une solennité extraordinaire; outre les églises particulieres dont il est titulaire dans le royaume. On est fondé dans ces deux lieux sur l'opinion que l'on a d'y posséder de ses reliques. A Cluny l'on montre une tête que l'on dit être la sienne. A Toulouse on voit des reliques de son nom dans le collége de Foix dont il est patron ou titulaire, & dans saint Louis qui est aux Bénédictins. A Paris même, où l'on voit une petite église ou chapelle du nom de saint Jerôme dans le college de Boissy près de saint André des Arcs, l'on expose une relique dans l'église des Maturins que l'on dit être l'un de ses pouces.

Menard. n. p. 181.

Ratold. Greg. Men. ibid.

*Comme à Quimper. &c.

Sauss. p. 1174.

XXV. Du chapeau & du lion de S. Jerôme.

Les images des Saints font aussi partie du culte que nous leur rendons. Quoique nous n'ayons pas coutume de nous y arrêter dans cet ouvrage, nous remarquerons pourtant deux erreurs où l'industrie des peintres entretient le peuple au sujet de saint Jerôme; l'une vient du chapeau qu'ils lui mettent sur la tête; l'autre vient d'un lion qu'ils rangent à ses côtés. La premiere a fait croire que saint Jerôme avoit été cardinal de l'Eglise Romaine, dignité que l'on sçait être d'une institution postérieure de beaucoup au siecle du Saint; l'autre insinue qu'il étoit gardé ou accompagné par un lion apprivoisé. On peut rapporter l'erreur du chapeau, non pas tant aux fonctions de secrétaire du pape que saint Jerôme avoit faites sous Damase, qu'au présent que saint Paulin lui fit d'un bonnet qu'il lui envoya vers l'an 404. La description qu'il en fait dans sa lettre de remerciment nous le représente bien moins comme un chapeau, que comme une calotte. » J'ai reçu, lui dit-il, avec reconnoissance le petit bonnet que vous » m'avez envoyé. L'ouvrier lui a

Hier. ep. 153. ad fin.

» donné une forme étroite, mais » votre charité l'a rendu fort large. » il sera bon à me couvrir la tête » dans ma vieillesse ; de sorte que » je considere le présent par lui-mê- » me & par la personne qui me l'a » fait. « Pour ce qui est de l'erreur du lion, l'on sçait qu'elle vient d'une méchante histoire de la vie de saint Jerôme faite par un ignorant * qui a pris saint Gerasime abbé en Palestine pour notre Saint ; & qui lui a attribué ce qu'on dit de la reconnoissance d'un lion envers ce saint Abbé pour lui avoir retiré une épine de la patte (2) ; histoire qui n'a point d'autre garant que l'auteur du Pré spirituel. On a voulu depuis tourner la chose en symbole hieroglyphique tant pour le chapeau que pour le lion. Mais qu'avons-nous besoin d'instructions figurées, lorsque nous en pouvons trouver tant de simples & tant de naturelles dans les actions que nous avons rapportées d'un si grand Saint ?

* Baron. an. 420. n. 49. & not. ad m. p. 416.

(2) De Gerasime ou Gerasne est venue aussi l'erreur des Imprimeurs qui mettent une f au nom de notre Saint & écrivent, Jerosme.

AUTRES SAINTS DU trentieme jour de Septembre.

III. & IV. Siecles.

I. SAINT GREGOIRE EVESQUE & Apôtre de l'Armenie Majeure.

I. Act. ap. Sur. p. 327.

CE Saint que les Chrétiens de la grande Armenie ont toujours reconnu pour leur Apôtre, a été fort célebre dans l'église d'Orient & chez les Grecs. Autant que l'on peut demêler les points capitaux de son histoire d'avec les fables dont on l'a enveloppée, il étoit fils d'un seigneur qui périt avec sa race pour avoir tué le roi d'Armenie en faveur du roi des Perses ou des Parthes. Gregoire encore au berceau pour lors fut sauvé de la disgrace de sa famille & emporté sur les terres de l'empire Romain. On dit qu'il fut élevé dans la ville de Cesarée en Cappadoce, où il fut instruit en même-tems dans la religion chrétienne. Après s'y être confirmé par un long exercice de la vertu, il fut inspiré de retourner en son pays pour y annoncer Jesus-Christ. Il y fut assez mal reçu d'abord du roi Tiridate fils de celui que son pere avoit tué ; non par aucun ressentiment de cette action, puisque Gregoire n'étoit point reconnu pour le fils de cet assassin, mais par l'aversion qu'il avoit pour la doctrine qu'il enseignoit. Néanmoins après avoir éprouvé sa patience & son courage par divers tourmens, il se trouva vaincu & gagné enfin lui-même à la foi de Jesus-Christ dont il avoit voulu detourner ses sujets. Sozomene attribue la conversion de ce prince à un miracle extraordinaire qui arriva dans sa maison & dont il fut si touché, qu'il publia, selon que l'assure cet historien, un édit pour obliger tous ses sujets à se faire Chrétiens comme lui. Gregoire travailla de son côté à leur faire faire un saint usage de cette obligation, & à rendre sincere & solide leur conversion ; qui n'auroit été que superficielle, si elle ne s'étoit faite que pour obéir aux volontés de leur roi. Il faut avouer qu'en entrant dans l'Armenie il avoit déja trouvé un bon nombre de Chretiens répandus dans le pays ; & avant lui l'on y avoit vû prêcher l'évêque Meruzane, dont parle Eusebe, vers le tems de l'empereur Dece. Mais l'exemple du roi & les bénédictions que Dieu donnoit aux travaux apostoliques de notre Saint & à ceux des ouvriers de l'Evangile qu'il avoit avec lui, y firent un si grand accroiss-

Sozom. l. 2. hist. c. 8.

Euseb. hist. l. 6. c. 46.

fement, que l'Armenie paroiffoit prefque toute Chrétienne dès le tems de Diocletien.

II. C'eft ce qui fut fort défagréable aux perfécuteurs Romains, & principalement à Maximien Daia Cefar qui fe fit empereur de l'Orient après la mort de Galere Maximien fucceffeur de Diocletien. Comme les Armeniens avoient toujours été alliés de l'empire, & que fouvent leurs rois avoient reçu la couronne des mains des empereurs Romains, aimant mieux relever d'eux que des rois des Perfes ou des Parthes, Maximin crut pouvoir ufer de quelque autorité fur ces peuples, & porter dans leur pays la haine qu'il avoit de la religion chrétienne. La réfiftance qu'il y trouva lui fut fi fenfible, qu'il fit marcher fon armée pour fe faire obéir. Il obligea ainfi les Armeniens à prendre les armes pour la défenfe de leur foi & de leur liberté ; ce fut la premiere guerre de religion dont l'hiftoire nous ait donné connoiffance. Eufebe qui la rapporte ne nous en donne point de plus grand éclairciffement ; il laiffe feulement à conjecturer qu'elle fut auffi peu heureufe à Maximin, qu'elle lui étoit peu glorieufe. Il paroît que le roi Tiridate étoit mort alors, quoi qu'en dife l'hiftoire qu'on a faite de faint Gregoire. Pour ce qui eft de ce Saint, l'on ajoute qu'il continua toujours avec le même fuccès à étendre le royaume de Jefus-Chrift parmi les infideles ; & qu'après avoir été ordonné évêque par faint Leonce de Cefarée en Cappadoce, il régla les églifes de l'Armenie, porta la lumiere de l'Evangile parmi les Barbares des pays voifins jufqu'à la mer Cafpienne & au mont Caucafe. Après avoir fourni une fi pénible & fi glorieufe carriere, il fut appellé à la récompenfe de fes travaux peu de tems avant que Conftantin fe fut rendu le maître de l'Orient. Les Grecs célebrent fa fête le xxx de feptembre, & honorent fa mémoire comme d'un martyr, quoique fa mort ait été paifible ; en quoi il paroît qu'ils ont eu égard à ce qu'il avoit fouffert avant la converfion de Tiridate, & à ce qu'il fouffrit depuis la mort de ce prince, tant de la part des Romains que de celle des Barbares. Le martyrologe Romain moderne en fait auffi mention au même jour. Ce n'eft pas le feul endroit par où l'on prétend l'avoir connu en Occident. Car on croit pofféder à Naples fon chef apporté d'Orient & mis dans une églife de fon nom, qui eft à des religieufes de faint Benoît autrefois de faint Bafile.

Eufeb. l. 9. c. 8.

Till. t. 5. p. 111. 112.

Baron. not. ad mart. p. 417.

II. S. HONORE ou S. HONORÉ* Evêque de Cantorbery en Angleterre.

* Différenc de S. Honoire.

Lat. HONORIUS & *non* HONORATUS.

VII. Siecle.

HONORIUS que nous appellons *Honore*, ou même *Honoré* par une terminaifon vicieufe mais familiere à notre langue, fut le cinquième des évêques de Cantorbery depuis la converfion des Anglois procurée par la miffion du pape faint Gregoire le Grand. Il fuccéda à faint Jufte qui avoit été précédé dans ce fiege métropolitain d'Angleterre par faint Mellit, faint Laurent & faint Augutin fondateur de cette églife. Il étoit étranger comme eux, & Italien felon toutes les apparences. Il avoit été difciple du pape Saint Gregoire, comme le marque le pape Honorius dans le bref qu'il lui adreffa, c'eft-à-dire fans doute qu'il avoit été élevé dans fon monaftere de faint André de Rome lorfqu'il en étoit le fupérieur. Il

Bed. hift. Angl. l. 2. c. 18. & 19.

Honor. epift. ad Honor. 16.

L'an 633. fut sacré par saint Paulin évêque d'Yorck vers l'an 633; & l'un & l'autre reçurent presque en même tems le Pallium que leur envoya l'année suivante le même Honorius, qui écrivant en particulier à notre Saint le félicita de ce que dans la prédication de l'Evangile & les autres travaux de la mission, il suivoit fidélement la regle qu'il avoit reçue de son chef & de son maître saint Gregoire. La foi chrétienne fit de grands progrès sous ce nouvel évêque de Cantorbery; non-seulement dans le royaume de Kent qui le regardoit plus particuliérement; mais encore dans les trois royaumes * de l'Isle qui portoient le nom des Saxons, & dans celui des Anglois Orientaux ou Eastangles où s'étendoit son inspection. Il fut secondé par saint Sigebert qui régnoit dans ce dernier royaume, & qui employoit pour les missions particulieres de ses états un évêque de Bourgogne nommé Felix par la permission de notre Saint qui le vit travailler dix-sept ans entiers sous ses yeux, & lui substitua un autre évêque * après sa mort. L'état florissant où il entretenoit l'église d'Angleterre fut troublé par les efforts que faisoit le Pelagianisme pour renaître dans un pays où S. Germain évêque d'Auxerre avoit si bien réussi à l'exterminer deux cens ans auparavant. Il en empécha les progrès par son zele & sa vigilance; & aprés avoir heureusement gouverné son église pendant l'espace d'environ vingt-ans, il mourut en paix le dernier jour de septembre de l'an 653. Le siege métropolitain vacqua dix huit mois après sa mort malgré la prévoyance qu'avoit eu le pape Honorius, en lui envoyant le *Pallium* pour remédier dans la suite à ces inconvéniens, & pour empécher qu'on allât doresnavant se faire sacrer à Rome. Le martyrologe Romain fait mention de notre Saint au XXX de septembre. L'an 653.

634. La date de ce bref pour l'ann. de J.C. & de l'emp. est vicieuse, & elle a été ajoutée par d'autres.

* Essex, Sudsex, Westsex.

* Thomas.

RENVOIS.

* Sainte SOPHIE veuve, mere des saintes Vierges, Foi, Espérance & Charité. Voyez au premier jour d'août avec l'histoire de ses filles.

* Saint VICTOR & S. OURS, martyrs à Soleurre en Suisse. Voyez au vingt-deuxieme de septembre avec l'histoire des martyrs de la légion Thebéenne.

* Saint ANTONIN martyr à Plaisance en Italie. Voyez au même jour dans la même histoire.

* Saint OTHON évêque de Bamberg en Franconie. Voyez au second jour de juillet.

* Saint FRANÇOIS DE BORGIA Jesuite, général de sa Compagnie, dont la vie est rapportée dans le recueil de Surius à ce jour qui est celui de sa mort selon plusieurs. Voyez au dixieme jour d'octobre.

Fin du Mois de Septembre.

TABLE ALPHABETIQUE DES NOMS DES SAINTS DU MOIS DE SEPTEMBRE.

Les Chiffres marquent les jours des Mois, & non pas les pages du Livre.

A

Achart *ou* Achaire. 15
Adrien *martyr.* 8
Adrien *abbé.* 19
Adventor. 22
Agapet *pape.* 20
Aigulfe. 3
Aleman. 16
Amance. 26
Amé *évêque.* 13
Amet *abbé.* 13
Andoche. 24
Annemond. 28
Antonin *m.* 2
Antonin *m.* 22
Aunaire. 25
Ayou. 3

B

Bertin. 5

C

Cagnoû. 6
Candide. 22
Catherine *de Gènes.* 14
Ceolfrid. 25
Ceran. 27
Ceuffroi *v.* Ceolfrid.
Chaumond. 28
Cleophas. 25
Cloud. 7
Colombe. 17
Constance. 23
Corbinien. 8
Corentin. 5
Corneille *pape.* 16
Cosme. 27
Cyprien. 16
Cyprien & Justine. 26
Cyriaque. 29

D

Dalfin. 28
Damien. 27
Defendant. 22
Delfine. 27
Disibod. 8
Donatien. 6
Dorothée *chamb.* 9
Dorothée *le Thebain* 9
Dorothée *Archimand.* 9
Dorothée *le jeune.* 9

E

Edithe. 16
Eleuthere *abbé.* 6
Elzear. 27
Emila. 15
Emmeran. 22
Enemond. 28
Etienne *roi.* 2
Etienne *év.* 7
Euloge *d'Alexandr.* 13
Eusebe *pape.* 26
Eusebe *év.* 26
Eusebe *de Gaze.* 8
Eustache. 20
Eustoche. 19
Eustoquie. 28
Eutropie. 15
Euverte. 7
Evence. 12
Evre *ou* Aper. 15
Exalt. de S[te] Croix. 14
Exupere *m.* 22
Exupere *de Toulouse.* 28

F

Fauste *de Riez.* 28
Felix *m.* 24
Ferreol *m. de Vienne.* 18
Ferreol *de Limoges.* 18
Ferreol *d'Uzès.* 18
Firmin *le Confes.* 1
Firmin *le mart.* 25
Florent. 22
Florentin. 27
Forgey *ou* Forgeux. 18

G

Gabriel *Ange.* 29
Genebaud. 5
Gerard *de Chonad.* 24
Germer. 24
Gereon. 22
Gilles. 1
Gorgone *eun. m.* 9
Gorgone *de Rome m.* 9

Gregoire *d'Arm.* 30
Guidon. 12

H

Hilaire *p.* 10
Hilaire *m.* 27
Hildegarde. 17.
Hiltrude. 27
Honore *de Cant.* 30
Hoû, Hoylde. 22
Hyacinthe. 11

I

Innocent *m.* 22

J

Janvier. 19
Jean *m. de Nic.* 7
Jean-Marc. 27
Jeremie *m.* 15
Jerôme. 30
Juſt *de Lyon.* 2
Juſtine *v. m.* 26
Juſtinien *v.* Laurent
Juvence. 12

L

Lambert. 17
Laurent *Juſtin.* 5
Letus *m.* 6
Leu. 1
Libere. 23
Lidoire. 13
Lin *p.* 23
Lindrû. 22
Liobe. 28
Lô. 21
Louis *Alem.* 16
Loup *de Lyon.* 25

M

Macedone. 12
Manſuy. 3
Marcel *de Chall.* 4
Mardone *eun.* 9
Materne. 14
Mathieu. 21
Maure *v.* 21
Maurice. 22
Maurille *d'Ang.* 13
Maurille *de Rouen.* 13
Menehou. 22
Methode *év. d'Ol.* 18
Michel. 29
Mygdone. 9

N

Natalie. 8
Nativ. de la V. M. 8
Nemeſien. 10
Nicetas *Got.* 15
Nicolas *de Tol.* 10
Nicomede. 15
Nil *m.* 19
Nil *le jeune.* 26
Nivard. 1

O

Octave. 22
Omer. 9
Oneſiphore. 6
Ours. 22

P

Paphnuce. 11
Patermuthe. 19
Patient. 11
Pelée. 19
Phebé. 3
Pierre *eun. m.* 9
Pompeuſe. 19
Preſide. 6
Principe. 25
Prote. 11
Pulquerie. 10
Puſinne. 22

Q

Quatre-vingts Martyrs. 5
Quiriace. 29

R.

Raphaël. 29
Reine. 7
Remacle. 3
Rogel. 16
Rouin. 17
Ruſtic *év.* 24

S

Sabine. 5
Saintin. 22
Salaberge. 22
Salvy. 10
Satyre. 17
Sebaſtien. 22
Seine. 19
Serapie. 5
Serdieu. 16
Serdot. 12
Serge P. I. 9
Silvain. 22
Sinice. 1
Sixte *de Reims.* 1
Solutor. 22
Soſie. 19
Souffroi. 25
Souleine. 24

T

Thecle. 23
Theodart. 10
Theodore *penitente* 11
Theodore *de Cant.* 19
Thomas *de Cant.* 19
Thomas *de Vill.* 18
Thyrſe *de Treves.* 22
Thyrſe *d'Autun.* 24

U

Urſe *m.* 22

V

Valerien *de Tourn.* 4.
Veran *de Vence.* 9.
Viateur. 2
Victeur. 2
Victor *m.* 22
Victor *m.* 22
Vital *m.* 22

W

Wenceſlas. 28

Fin de la Table Alphabetique.